

Institut Universitaire Européen  
Département d'Histoire et Civilisation

Le creux de la vague

Mouvements féminins et féminismes 1945-1970

Volume 1, 2

Sylvie Chaperon

Thèse soumise à l'appréciation du jury en vue de l'obtention du doctorat de l'Institut  
Universitaire Européen

Jury:

Olwen Hufton, prof.	Institut Universitaire Européen
Yves Mény, prof.	Institut Universitaire Européen
Pascal Ory, prof.	Université de Saint Quentin-en-Yvelines
Luisa Passerini, prof.	Institut Universitaire Européen, (directrice)
Michelle Perrot, prof. émérite	Université de Paris VII Denis Diderot (co-directrice)

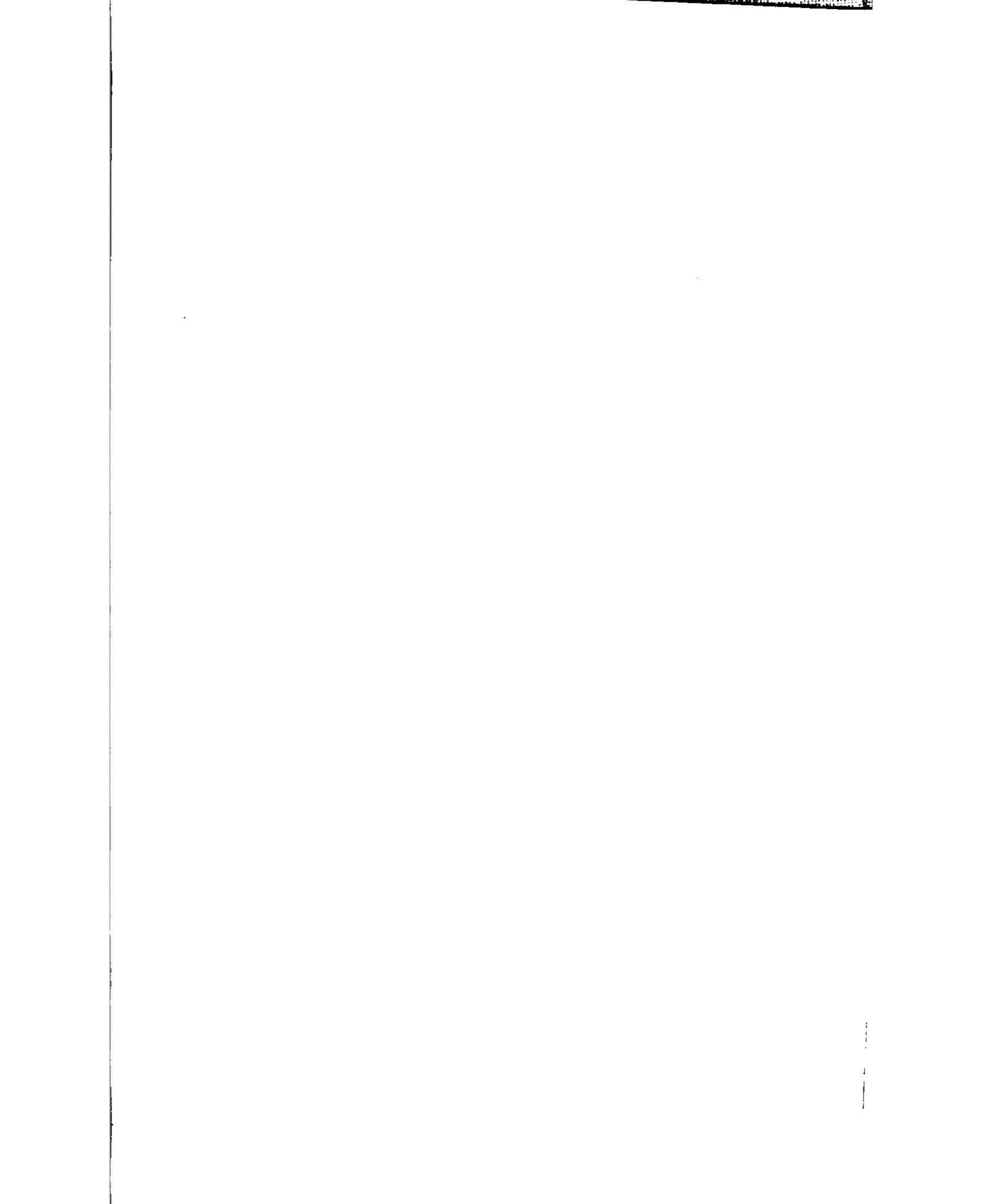
Florence, septembre 1996.

EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE



3 0001 0025 6460 9

944.082W



1-2000  
e e

**Institut Universitaire Européen  
Département d'Histoire et Civilisation**

**Le creux de la vague**

**Mouvements féminins et féminismes 1945-1970**

**Volume 1**

**Sylvie Chaperon**

Thèse soumise à l'appréciation du jury en vue de l'obtention du doctorat de l'Institut  
Universitaire Européen

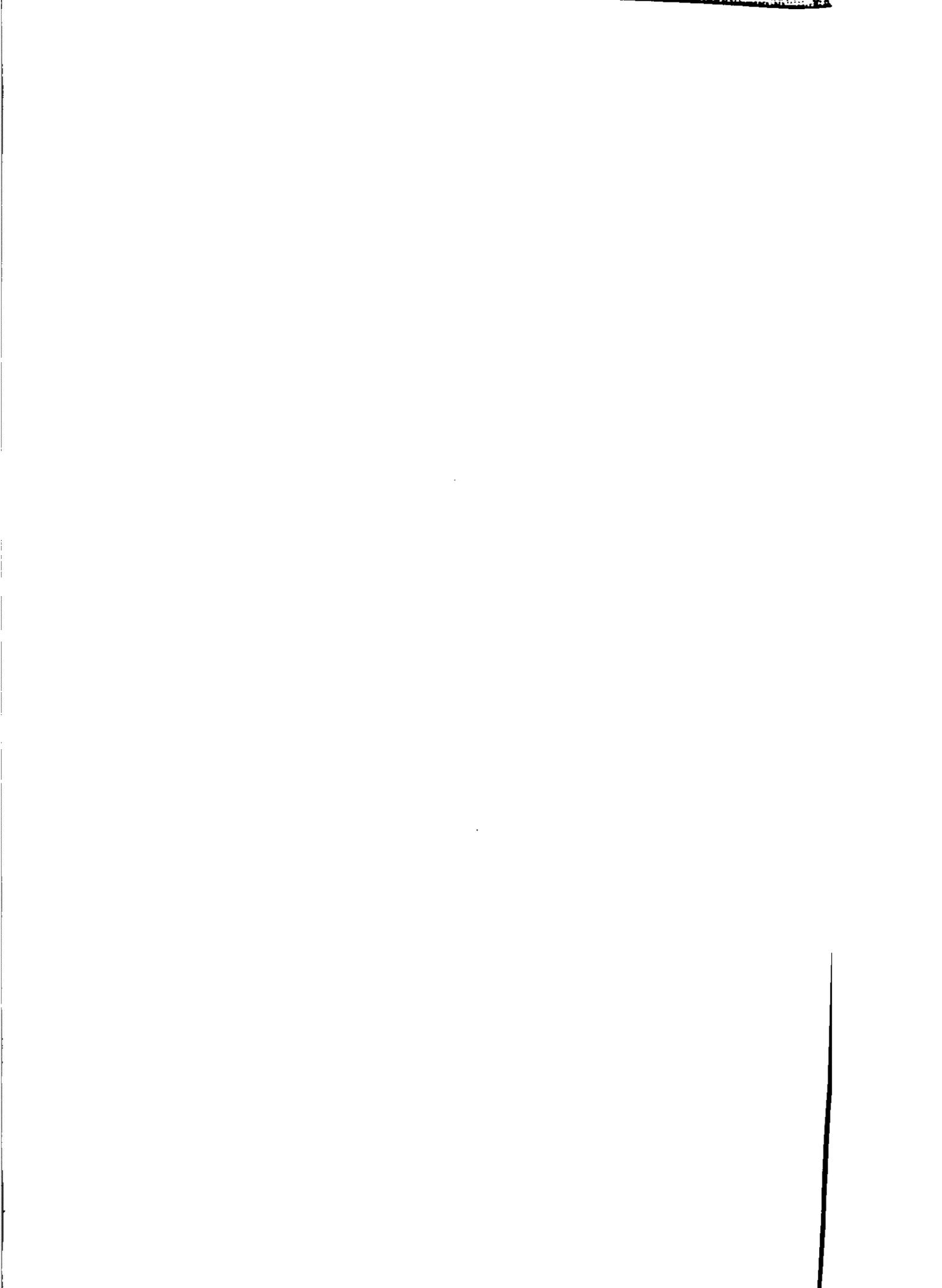
**Jury:**

Olwen Hufton, prof.	Institut Universitaire Européen
Yves Mény, prof.	Institut Universitaire Européen
Pascal Ory, prof.	Université de Saint Quentin-en-Yvelines
Luisa Passerini, prof.	Institut Universitaire Européen, (directrice)
Michelle Perrot, prof. émérite	Université de Paris VII Denis Diderot (co-directrice)

Florence, septembre 1996.

LIB  
944.082-  
W CHA





## TABLE DES MATIERES

### INTRODUCTION

<b>Le creux de la vague</b>	2
Une faible historiographie	3
La sociologie du sujet	6
Un contexte de recomposition du mouvement féminin	11
<b>Mouvements de femmes et féminismes</b>	17
Qu'est-ce que le féminisme?	17
Les mouvements de femmes	23
<b>Un espace, une chronologie</b>	33

### PREMIERE PARTIE 1944-1947 LA CITOYENNE

#### CHAPITRE 1: MAINTIEN ET VIEILLISSEMENT DU MOUVEMENT FÉMININ D'AVANT-GUERRE. 45

<b>Les militantes durant l'Occupation.</b>	45
Les communistes.	46
Les liens féminins	48
Les catholiques.	50
Un choix individuel.	53
<b>Les associations qui durent.</b>	56
Les piliers du suffragisme.	57
Les associations satellites du suffragisme.	61
Les associations catholiques.	64
Les néo-malthusiennes et les féministes radicales.	66
Que sont les suffragistes devenues?	68
<b>Des associations sclérosées?</b>	71
Un processus ancien...	71
...qui se poursuit après-guerre.	72

#### CHAPITRE 2: LA GENERATION DE LA GUERRE

<b>Introduction</b>	77
<b>Féminin et Résistance.</b>	85
La Résistance : creuset de l'égalité?	85
De la Résistance au féminisme.	92
<b>De nouvelles venues.</b>	105
Dans le sillage de la Résistance	106

Etre citoyenne.	112
<b>Résister contre l'oubli.</b>	<b>120</b>
Les gardiennes de la mémoire.	120
L'histoire, version femmes communistes	126
Une mémoire nationale	131
<b>CHAPITRE 3: CES LENDEMAINS QUI DEVAIENT CHANTER</b>	
<b>"Aux urnes citoyennes!"</b>	<b>137</b>
L'ordonnance d'avril 1944	137
Femmes et politique: la grande illusion.	145
Des mesures pour les femmes.	159
<b>L'union impossible des militantes</b>	<b>168</b>
Quelques tentatives unitaires.	169
Des divergences de fond: mère ou individuée?	173
"Le féminisme est mort, vive le féminisme!"	196
<b>Sur le front des sexes.</b>	<b>201</b>
La violence à l'encontre des femmes.	202
Le retour à l'ordre familial.	205
<b>Conclusion: les désillusions.</b>	<b>210</b>
<b>DEUXIEME PARTIE 1947-1959: LA MERE</b>	
<b>Introduction</b>	<b>214</b>
<b>CHAPITRE 4: "MERE SACRIFICE" CONTRE "MERE COURAGE" 1947-1953</b>	
<b>Les soeurs ennemies</b>	<b>220</b>
Les catholiques: "Résistantes au mouvement qui les emporte"	220
Les communistes sur la défensive	232
Un déclin parallèle	242
<b>La bipolarisation à l'oeuvre</b>	<b>245</b>
Les autres organisations engagées	245
Guerre des mères et des familles	248
La guerre des paix	251
La guerre culturelle	254
Heurs et malheurs du 8 mars	258
<b>Le féminisme quand même</b>	<b>261</b>
Faire avancer l'égalité	261
Féminiser la vie politique	265
<b>Conclusion</b>	<b>268</b>

## CHAPITRE 5.

<b>LE DEUXIEME SEXE : UNE PENSEE QUI SE CHERCHE</b>	<b>272</b>
Introduction	273
Le conflit de deux conceptions	274
Nature et Société dans le <u>Deuxième sexe</u>	277
Une claire perspective culturelle	278
Les derniers refuges du naturel	280
Le sujet et l'universel	286
Quelles interprétations?	290

## CHAPITRE 6: LE SCANDALE DU DEUXIEME SEXE

Introduction	301
La guerre froide des intellectuels.	302
A droite: la croisade des catholiques	305
A gauche: le dogmatisme communiste	308
Ailleurs: « Sans croix ni faucille »	312
Les conservateurs, les modernistes et la sexualité	316
Le conservatisme des frères ennemis	318
Les modernistes et la libération sexuelle des femmes	327
Le <u>Deuxième sexe</u> , coup d'envoi d'un nouveau féminisme?	335
Le silence des associations féminines et féministes	335
Dans le privé de la lecture	339
Le <u>Complexe de Diane</u> ou le manifeste pour un nouveau féminisme	353
Conclusion	361

## CHAPITRE 7: LE MODERNISME EN MARCHÉ 1954-1959

Introduction: "la femme entre deux mondes"	365
L'évolution du militantisme féminin	372
La relève militante	372
Les anciennes	386
Débats et actions	392
Une nouvelle sensibilité	393
Les anciennes face à la modernité	422
Conclusion: 1956, un conflit de génération?	448

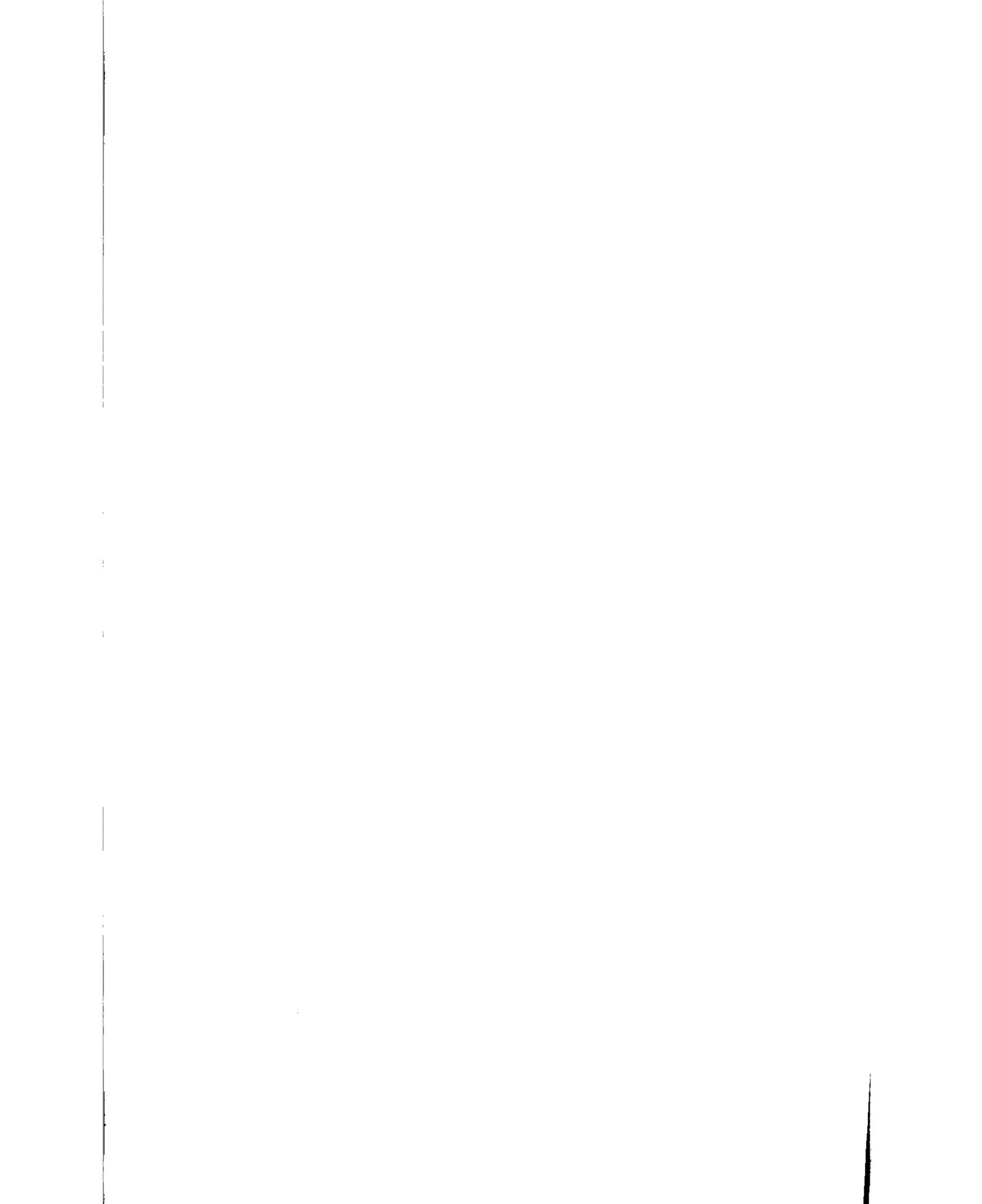
## TROISIEME PARTIE: LE SUJET FEMME 1960-1970

Introduction	454
<b>CHAPITRE 8 : LE ROLE DES ASSOCIATIONS</b>	<b>458</b>
<b>La contraception: de la polémique au consensus</b>	<b>459</b>
Les mouvements moteurs : le MFPP et le MJF	459
Les groupes féministes : un maigre soutien	466
Les catholiques : loin de Rome	471
Les communistes : la volte-face	475
1970 : les clivages autour de l'avortement	480
<b>Le travail des femmes: un thème conflictuel</b>	<b>485</b>
<b>Pour l'égalité de droit: un combat unitaire</b>	<b>504</b>
Le serpent de mer de la réforme du régime matrimonial	504
1970: La fin de la puissance paternelle	511
Accroître la participation des femmes dans la vie politique.	513
<b>Conclusion</b>	<b>514</b>
<b>CHAPITRE 9: LA FIN DU GHETTO ASSOCIATIF.</b>	<b>-</b>
<b>Un nouvel environnement politique.</b>	<b>518</b>
L'immobilisme gaulliste.	518
La réaction des organisations féminines.	523
La nouvelle gauche au féminin.	526
<b>Les nouvelles femmes.</b>	<b>539</b>
Les transformations du genre.	539
Le rayonnement des associations.	543
<b>L'impact des autres mouvements sociaux</b>	<b>556</b>
Contre la guerre d'Algérie	557
Le mouvement étudiant.	561
<b>CHAPITRE 10: LA DEFABRIQUE DU SEXE OU LA FEMME DEMYTHIFIEE.</b>	<b>-</b>
<b>Introduction.</b>	<b>596</b>
<b>Du modernisme au gauchisme.</b>	<b>601</b>
La pensée de la modernité: sujet et historicité.	601
Le gauchisme: un rapport social de domination.	612
<b>Les divisions.</b>	<b>628</b>
Le sens de la différence.	628
L'égalité par des droits égaux ou différents?	641
<b>Le retour du féminisme.</b>	<b>644</b>

Une réhabilitation par étapes: l'exemple du MJF.	645
Les non féministes.	649
Les différents théoriques du féminism	651
Vers un nouveau féminisme.	654

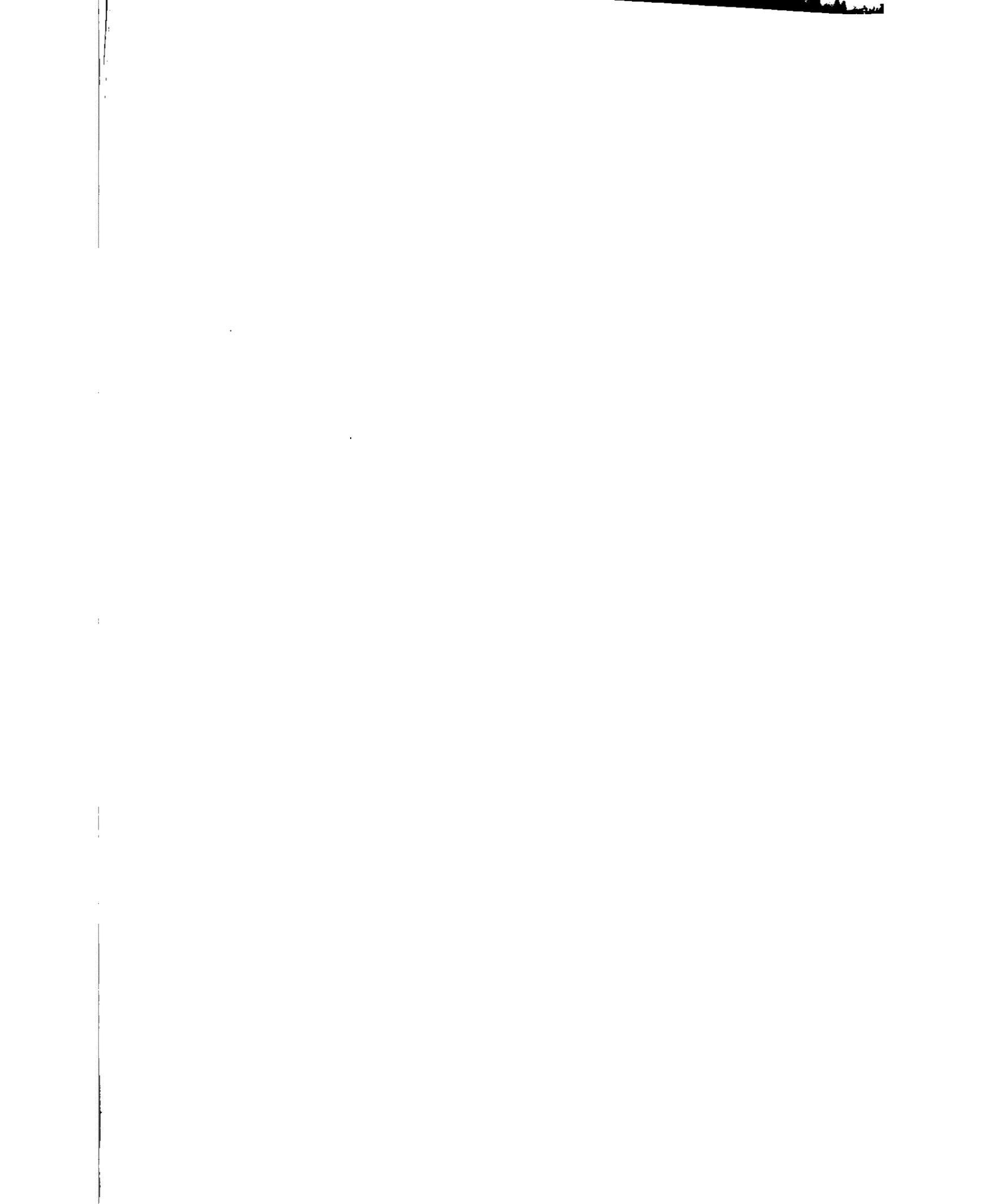
## **CONCLUSION**

<b>ANNEXES</b>	<b>663</b>
<b>I LISTE DES SIGLES</b>	<b>664</b>
<b>II CHRONOLOGIE</b>	<b>665</b>
<b>III LES SOURCES.</b>	<b>673</b>
1) PERIODIQUES ET ARCHIVES DES ASSOCIATIONS.	673
2) AUTRES PERIODIQUES	676
3) FONDS DE LA BMD.	677
4) LIVRES, BORCHURES, NUMEROS SPECIAUX DE REVUES	678
5) SOURCES ORALES	689
6) SOURCES SUR LA RECEPTION DU <u>DEUXIEME SEXE</u>	690
<b>IV BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>693</b>
BIBLIOGRAPHIES	693
LIVRES	693
ARTICLES, NUMEROS SPECIAUX	709
THESES, TRAVAUX	717
POUR UNE PERSPECTIVE COMPARATIVE	720
<b>V NOTICES BIOGRAPHIQUES</b>	<b>731</b>



## REMERCIEMENTS

La liste de celles et ceux qui m'ont aidé est longue et je leur dois tant. Il a d'abord toutes celles et tous ceux qui m'ont facilité la tâche lors du travail d'archives. Je remercie le personnel de la Bibliothèque Nationale de Versailles, Annie Dizier, présidente de la Bibliothèque Marguerite Durand, toutes celles qui m'ont aidé dans les archives de l'Association Française des Femmes Diplômées d'Université, du Conseil National des Femmes Françaises, du Mouvement Français pour le Planning Familial et de l'Union Féminine Civique et Sociale. Je remercie tout particulièrement Francine Dumas qui a bien voulu me prêter ses archives personnelles sur le début du Mouvement Jeunes Femmes, ainsi que Philippa Davies qui m'a très généreusement communiqué toutes ses sources sur la réception du Deuxième sexe. Il y a ensuite toutes celles et tous ceux qui m'ont lu attentivement et m'ont fait part de leurs suggestions. J'ai tenu compte de toutes et mon travail ne serait pas le même sans elles. Un grand merci donc à Aline Coudouel, Valérie de Campos Melo, Marie-José Garot, Didier Leschi, Yves Mény, Marilyn Remer, Michèle Riot-Sarcey, Nathalie Tinjod, Christophe Vigneau, Fabrice Virgili, Sophie Wahnish, Michèle Zancarini-Fournel. Ma dette est grande envers Luisa Passerini et Michelle Perrot qui ont suivi toutes les étapes de ce travail et m'ont prodigué critiques, conseils et encouragements. Merci enfin à mes parents dont la générosité discrète a été continue et à tous mes amies et amis pour leur affection et leur humour.



<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>Le creux de la vague</b>	<b>2</b>
Une faible historiographie	3
La sociologie du sujet	7
Le sujet: ni totalement aliéné, ni totalement libéré	7
De quelques contradictions spécifiques aux femmes	9
Un contexte de recomposition du mouvement féminin	12
L'hypothèse générationnelle.	12
1945-1970, trois générations	15
<b>Mouvements de femmes et féminismes</b>	<b>17</b>
Qu'est-ce que le féminisme?	17
Quelques exemples de définitions et leurs problèmes.	18
De l'usage d'un mot	22
Les mouvements de femmes	24
Des espaces de subjectivisation	25
La composition du mouvement	26
Structure et spontanéité	26
Communauté et divisions	29
Les associations	31
<b>Un espace, une chronologie</b>	<b>34</b>
Méthodologie et sources	38

## INTRODUCTION

Afin d'entrer dans le vif du sujet, le plus simple est sans doute d'expliciter le titre: « le creux de la vague: mouvements féminins et féminismes en France de 1945 à 1970 ». Il appelle en effet trois commentaires. L'expression le « creux de la vague » renvoie à une certaine configuration dans l'histoire du féminisme qu'il convient de décrire. La distinction énoncée entre mouvements de femmes et féminismes mérite explication. Enfin l'espace considéré, la périodisation et les problèmes qu'elle pose seront mentionnés en dernier lieu.

### *Le creux de la vague*

Le terme de « vague féministe » est maintenant couramment employé. Il désigne dans les flux et les reflux de ce mouvement social, une période d'intense activité, une crête de militantisme. Le « creux de la vague » renvoie donc à son contraire: une période de reflux, un moment où l'agitation retombe, où l'énergie contestataire s'essouffle et se tasse. Mais le « creux de la vague » suppose aussi la formation de la prochaine vague, la maturation de l'onde suivante<sup>1</sup>. Cette période est donc un moment de transition entre déclin et renaissance; un espace où se reformulent les revendications et où se recomposent les forces du mouvement. Comme le disent Sylvie Van de Castele Schweitzer et Danièle

---

<sup>1</sup> Je n'ignore pas que le décompte ordinaire de deux vagues féministes subit actuellement une certaine remise en question. Il n'y aurait pas deux vagues, mais trois voire quatre. Sans nier la pertinence de ces débats, mon travail n'y apporte pas de contribution. La question de savoir s'il existe un mouvement féminin avant celui qui se constitue autour de la revendication du suffrage concerne les historiens d'une toute autre période. Je me fonde donc sur les historiographies du féminisme de la troisième République et du Mouvement de Libération des Femmes qui cimentent deux vagues avec chacune sa dynamique et sa coloration particulière. J'utilise donc les termes de première et seconde vague par commodité et sans prise de position sur un débat qui dépasse ce travail. Pour les historiographies des deux vagues ainsi précisées, voir les livres suivants ainsi que leurs bibliographies: Laurence KLEJMAN et Florence ROCHEFORT, L'Egalité en marche. Le féminisme sous la troisième République, Paris, Presses de la FNSP- Des Femmes, 1980. Christine BARD, Le féminisme en France vers l'intégration des femmes dans la cité 1914-1940, thèse de doctorat sous la direction de Michelle Perrot, Paris VII, 1993, 1212p. publiée sous le titre Les filles de Marianne Histoire des féminismes 1914-1940, Paris, Fayard, 1995, 528p et Françoise PICQ, Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux, Rapport de recherche ATP, GEF de Paris VII, 2 tomes 1987 et son livre Libération des femmes. Les années mouvements, Paris, le Seuil, 1993, 380p.

Voldman: « le mouvement français est confronté, après des années de déclin, à un problème de redéfinition de lui même, rendu plus grave dans un moment de transformations sociales rapides et intenses. On peut ainsi caractériser cette période par le déclin des organisations et des problématiques traditionnelles face à une maturation des nouvelles formes du mouvement féministe, plus diluées dans l'ensemble des organisations sociétales et moins spécifiques d'un féminisme au sens étroit »<sup>2</sup>.

Pendant longtemps les recherches historiques se sont volontiers consacrées aux cimes des vagues, aux périodes radicales où explose la colère des femmes. L'épopée des rebelles du passé faisait pendant aux portraits si sombres, parfois misérabilistes, de la condition féminine commune. Ces perspectives tranchées, « passant du blanc au noir » selon l'expression de Michelle Perrot, n'ont guère encouragé à la recherche sur les temps creux du féminisme, perçus comme autant de temps morts dans une histoire qui se joue ailleurs<sup>3</sup>. C'est pourquoi l'histoire des mouvements féminins de l'après-guerre, des années cinquante et dans une moindre mesure des années soixante ne peut afficher qu'un maigre bilan.

### Une faible historiographie

Les synthèses, déjà anciennes, de l'histoire du féminisme mesurent chichement leurs pages sur la période. Symptomatiquement, elles insistent davantage sur la condition des femmes que sur leur rôle militant. Pour Maïté Albistur et Daniel Armogate, ces temps voient le triomphe du conformisme et d'un féminisme réformiste de petits pas<sup>4</sup>. Malgré le titre de son étude Huguette Bouchardeau n'aborde qu'à peine l'après-guerre<sup>5</sup>. Jean Rabaut

---

<sup>2</sup> Sylvie VAN de CASTEELE SCHWEITZER et Danièle VOLDMAN, "Le mouvement féministe après la seconde guerre mondiale", Matériaux pour l'histoire de notre temps, N°1, 1985.

<sup>3</sup> Michelle PERROT (dir.), Une histoire des femmes est-elle possible?, Marseille, Rivages, 1984, p. 13; pour un bilan critique de l'histoire des femmes et du féminisme on peut aussi lire: Arlette FARGE (dir.), L'Histoire sans qualité. Essais, Paris, 1977; Le genre de l'histoire, Les Cahiers du Grif, N°37/38, Ed Tierce, Juin 1988. Olwen HUFTON, « Femmes/Hommes: une question subversive », Jean Boutier et Dominique Julia, « Passés recomposés, champs et chantiers de l'histoire », Paris, Autrement, 1995, pp. 235-242.

<sup>4</sup> Maïté ALBISTUR et Daniel ARMOGATE, Histoire du féminisme français, Paris, des Femmes, 2 tomes, 1977, 730p.

<sup>5</sup> Huguette BOUCHARDEAU, Pas d'histoire les femmes: 50 ans d'histoire des femmes, 1918-1968, Paris, Syros, 1977, 237p

est plus attentif à la vie des associations mais les quelques 30 pages qu'il consacre à la période ne lui permettent guère qu'un rapide survol<sup>6</sup>.

Mais si l'intérêt des historiens a fait défaut, celui des militantes a parfois pris en charge ce travail de la mémoire laissé en friche. Individuellement ou collectivement, certaines ont écrit la vie de l'association dans laquelle elles ont milité. Elles ont produit ainsi une sorte d'auto histoire, riche d'enseignement et qui n'exclue pas des méthodes rigoureuses, mais bien souvent étrangère aux questionnements des historiens du féminisme. Le travail le plus remarquable à cet égard est celui réalisé par une équipe du Mouvement Français pour le Planning Familial<sup>7</sup>. On pourrait aussi citer les recherches de Thérèse Doneaud sur l'Union Féminine Civique et Sociale<sup>8</sup> ou celle de Marianne Loupiac sur le Mouvement Jeunes Femmes<sup>9</sup>. Grâce à ces énergies militantes, et parfois avec l'aide de professionnels de l'histoire associative, on dispose d'un certain nombre de monographies<sup>10</sup>. Mais la grande majorité des associations féminines attend encore son heure et conserve des archives souvent abondantes.

Des témoignages ou des récits autobiographiques font aussi sortir de l'oubli ces années fécondes et dignes d'intérêt. Madeleine Colin, déjà auteure<sup>11</sup> d'un ouvrage sur la commission féminine de la CGT<sup>12</sup>, va jusqu'à publier ses Traces d'une vie dans le siècle, à compte d'auteur<sup>13</sup>. La liste de ces biographies ou autobiographies est plus longue<sup>14</sup>.

---

<sup>6</sup> Jean RABAUT, Histoire des féminismes français, Paris, éditions Stock, 1978, 427p.

<sup>7</sup> MFPP, D'une révolte à une lutte: 25 ans d'histoire du planning familial, Paris, éditions Tierce, 1982, 506p.

<sup>8</sup> Thérèse DONEAUD, Des femmes, un mouvement féminin. Une expérience de 35 ans de pratique de l'UFCS 1948-1983, Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales, Université de la Sorbonne nouvelle Paris III, sous la direction de Jean-Luc Dumont, 1991.

<sup>9</sup> Marianne LOUPIAC, "Jeunes Femmes", Pénélope, N°11, femmes et associations, automne 1984.

<sup>10</sup> Andrée BUISINE (collectif animé par), La Grande Loge Féminine de France Autoportrait, Paris, Guy Trédaniel éditeur, 1995, 223p; G. DITTGEN; De la Ligue à l'ACGF, histoire d'un mouvement de femmes, vol.2, de 1945 à 1990, Paris, ACGF, 253p., 1990.

<sup>11</sup> Suivant une pratique que préconisaient déjà certaines suffragistes et qui est de plus en plus reprise par les historiennes du féminisme, j'ai choisi de féminiser les noms des professions et de nombreux autres noms. Je parle ainsi d'auteure, d'écrivaine, de professeure, de doctoresse, etc. Cet effort de féminisation du langage ne va pas sans poser problèmes quand il concerne des emplois nouveaux: Faut-il parler d'un individu femme, au masculin, ou d'une individu, au féminin? Comment mettre au féminin le sujet? Les pages qui suivent contiennent des hésitations sur ces points. Comme toutes transformations du langage, se sont les pratiques qui apporteront peu à peu des réponses.

<sup>12</sup> Madeleine COLIN, Ce n'est pas d'aujourd'hui... Femmes, syndicats, luttes de classes, Paris, éditions Sociales, 1975, 243p.

<sup>13</sup> Madeleine COLIN, Traces d'une vie dans la mouvance du siècle, Paris, à compte d'auteur, 1989, 331p.

<sup>14</sup> Voir la section de la bibliographie regroupant ces ouvrages.

La seule exception de cette histoire délaissée concerne Simone de Beauvoir et le Deuxième sexe. Cette fois c'est l'inverse, les livres s'accumulent, en moyenne il en sort deux ou trois par an<sup>15</sup>. Les anglo-saxons sont d'ailleurs bien plus prolixes que les francophones sur cette écrivaine française et, à l'exception notable des biographies écrites par Deirdre Bair et Toril Moi, la recherche est plus philosophique qu'historique<sup>16</sup>.

Cependant récemment l'historiographie du féminisme a connu un renouvellement. Une dernière génération d'historiens et surtout d'historiennes, trop jeune pour faire le MLF, investit son histoire et ses origines. Aux fresques en noir et blanc se substituent peu à peu des portraits plus nuancés, sensibles aux marges estompées où se brouillent les repères habituels. Christine Bard dans l'introduction de son beau livre rappelle d'emblée que « les femmes, féministes ou non, appartiennent au monde commun » et que par conséquent « les rebelles sont ailleurs »<sup>17</sup>. Les « filles de Marianne » sont le plus souvent des filles sages. La conjoncture particulière du creux de la vague invite encore davantage à suivre cette dernière orientation. De fait, quelques livres récents réévaluent l'histoire des mouvements féminins de l'après-guerre et montrent que si le féminisme radical y est effectivement très minoritaire l'action revendicative n'en demeure pas moins importante. Plusieurs chercheuses ont bénéficié d'un contrat au CNRS sur ce sujet. Elles ont mis en valeur le rôle méconnu du Mouvement Jeunes Femmes, protestant, ou de la revue littéraire Ariane<sup>18</sup>. Claire Duchon dans son livre Women's Rights and Women's Lives in France 1944-1968, pousse l'investigation plus loin<sup>19</sup>. « Les années cinquante m'ont été décrites moins comme une période d'instabilité politique et de guerres de décolonisation que comme les années de Moulinex et de baby boom. Méfiante, je voulais savoir ce qui s'était

---

<sup>15</sup> Voir les bibliographies suivantes: Joy BENNETT., Simone de Beauvoir: an annotated bibliography, Ney-York, London, Garland, 1988; Joan NORDQUIST, Simone de Beauvoir, a bibliography, Social Theory, a bibliographic series, Reference and research service, N°23, 1991, ainsi que la revue Simone de Beauvoir Studies.

<sup>16</sup> Deirdre BAIR, Simone de Beauvoir, Paris, Fayard, 834p.,1990. Toril Moi, Simone de Beauvoir, the Making of an Intellectual Woman, Cambridge, Mass Blackwell, 1994, traduit en français par Guillemette Belleteste, Simone de Beauvoir Conflits d'une intellectuelle, Paris, Diderot éditeur, 1995, préface de Pierre Bourdieu, 499p.

<sup>17</sup> Christine Bard, les filles de Marianne, op. cit. p.11.

<sup>18</sup> Sylvie VAN de CASTEELE SCHWEITZER, Martine MULLER, Danielle TUCAT, Dominique VEILLON et Danièle VOLDMAN, Etre féministe en France. Contribution à l'étude des mouvements de femmes, 1944-1967, ATP CNRS IHTP. 1985, 64p. Sylvie VAN de CASTEELE SCHWEITZER et Danièle VOLDMAN, "Le mouvement féministe après la seconde guerre mondiale", Matériaux pour l'histoire de notre temps, N°1, 1985.

<sup>19</sup> Claire DUCHON, Women's Rights and Women's Lives in France 1944-1968, London, Routledge, 1994, 253p.

réellement passé » confie-t-elle en introduction<sup>20</sup>. Elle remet ainsi en question la vision classique de ces années. Les triomphes de la famille nucléaire, de la mère au foyer et de la consommation domestique n'empêchent pas les mouvements féminins de continuer à demander d'autres vies pour les femmes. Comme l'indique son titre, le mérite principal de son ouvrage est de situer l'action des groupes féminins dans le contexte détaillé de la condition des femmes. D'autres travaux contribuent à éclairer sous un jour différent l'action et la condition des femmes de l'après-guerre. Citons en particulier l'encyclopédie de Florence Montreynaud et le cinquième volume de L'histoire des femmes dirigé par Françoise Thébaud, bien que tous deux couvrent le XXe siècle en son entier<sup>21</sup>. Enfin des thèses d'histoire, récemment soutenues, commencent à baliser le terrain de la recherche<sup>22</sup>.

Le présent travail prolonge les perspectives ainsi ouvertes. Pour peu qu'on s'y intéresse ce moment « creux » est riche d'enseignement sur les mouvements sociaux. Il oblige à l'analyse de leurs processus de déclin et de renaissance. Plus précisément ce contexte particulier nécessite une double approche. Sociologiquement il s'agit d'explorer un espace militant à mi chemin entre le radicalisme et le conformisme. Ni rebelles, ni soumises, les femmes militantes de ces années incitent à réfléchir sur le sujet et les marges de manoeuvre de l'acteur social. Il s'agit d'écouter les tous premiers mots d'une parole subversive, d'observer les tout premier pas du sujet hésitant, avant qu'un procès de radicalisation ne vienne fortifier ces ébauches de contestation. Historiquement la réflexion porte sur les dynamiques qui permettent la transition entre deux vagues, c'est à dire non seulement entre deux temps d'expansion quantitative mais aussi entre deux univers discursifs et revendicatifs qualitativement différents. Comment les mouvement sociaux se transforment? Comment parviennent-ils à se renouveler? Ces deux approches méritent quelques éclaircissements.

---

<sup>20</sup> Claire DUCHEN, Women's Rights and Women's Lives, p.1.

<sup>21</sup> Florence MONTREYNAUD, Le vingtième siècle des femmes, Paris, Nathan, 1989, 731p; Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.) Histoire des Femmes, tome V, sous la direction de Françoise THEBAUD, Le XXème siècle, Plon, 1992, 647p.

<sup>22</sup> Dominique LOISEAU fait une monographie régionale sur les associations féminines dans Femmes et militantisme Saint-Nazaire et sa région 1930-1980, thèse de doctorat d'histoire et civilisation, sous la direction de Michelle Perrot, Paris VII, 1993, William GUERAICHE étudie les femmes politiques et les sections féminines des partis dans Les femmes de la vie politique française, de la libération aux années 1970: essai sur la répartition du pouvoir politique. Thèse d'histoire, université de Toulouse le Mirail, 1992.

## La sociologie du sujet

Les sciences sociales tentent de plus en plus de se frayer une voie entre les doubles impasses des conceptions ultra-libérale ou excessivement déterministe. La chute des régimes communistes fait hausser le ton de la première et ici ou là, la vieille pensée de la "main invisible" d'Adam Smith se donne libre cours. Les sociétés ne seraient que des agrégats d'individus, chacun occupé à optimiser ses intérêts individuels. D'autres au contraire ne voient dans le triomphe du libéralisme que la preuve d'une domination totale, les individus ne seraient plus que des marionnettes manipulées par d'autres mains invisibles, celles des appareils de pouvoir: l'Etat, les médias, les entreprises, la publicité, etc. D'un extrême à l'autre se répète la même difficulté à penser la subversion et ses mécanismes.

Le renouveau de l'histoire des femmes, impulsé par le féminisme des années 1970, n'a pas été exempt de ces travers. D'un côté se sont développées des analyses très nombreuses sur les rapports sociaux de sexes (ou genre), montrant l'ampleur de la domination subie par les femmes, y compris dans leur corps ou leur inconscient<sup>23</sup>. Celles-ci laissent le sentiment d'une aliénation totale. D'un autre côté l'histoire du féminisme a surtout privilégié les révoltes les plus spectaculaires, les discours les plus radicaux, les tendances plus modérées ou ambiguës étant souvent minorées.

Or de plus en plus les recherches actuelles et en particulier celles sur l'histoire des femmes, complexifient nettement ce schéma.

### *Le sujet: ni totalement aliéné, ni totalement libéré*

Alain Touraine présente des formulations tout à fait éclairantes avec la notion de "mouvement de subjectivisation" ou celle "des deux faces du sujet"<sup>24</sup>. Mais ces réflexions

---

<sup>23</sup> Voir par exemple de Colette Guillaumin, "Le corps construit", dans Sexe, Race et pratique du pouvoir. L'idée de nature, Paris, Côté-femmes, 1993, ou Les Cahiers du Grif. Le corps des femmes, Paris, Complexe, 1992. ou encore : Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes, édité par Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch, Paris, CNRS, 1991.

<sup>24</sup> Voir de cet auteur, Critique de la modernité, Paris, Fayard, 1992; ainsi que Le retour de l'acteur. Essai de sociologie, Paris, Fayard, 1984.

se trouvent aussi présentes parmi les chercheuses féministes<sup>25</sup>, notamment grâce à la réflexion de Françoise Collin s'appuyant sur les théories de Hannah Arendt<sup>26</sup>.

Tous ces essais insistent sur l'ambivalence du sujet et les tensions qui le traversent. Il n'est jamais un dominé pur, pas plus qu'un révolté pur, capable de se hisser hors de toutes emprises sociales. Le sujet est clivé, altéré, divisé. Il est créatif, animé par sa volonté d'émancipation, mais il est aussi chargé du poids de son éducation, de son passé, des expériences aliénantes qui l'ont façonné. Il est notamment immergé dans une idéologie aliénante dont il peine à réaliser l'existence puis, à mesurer l'étendue. Le sujet possède donc "deux faces" selon l'expression d'Alain Touraine: il est "force de résistance aux appareils de pouvoir, appuyée sur des traditions en même temps que définie par une affirmation de liberté"<sup>27</sup>. Ou comme le dit Françoise Collin: "(...) tout sujet est mouvement de reprise en même temps que d'arrachement à un donné dont il ne peut faire l'économie"<sup>28</sup>.

Dans le sujet se côtoient donc aliénation et révolte, condition et subversion, tradition et innovation, déterminisme et liberté. Cette dialectique là constitue un des fils directeurs de ma thèse, car elle est à l'oeuvre tant à l'échelle individuelle dans la réflexion de celles qui ont écrit sur les femmes, qu'à l'échelle collective dans l'idéologie de chaque association. Une des questions principales qui guide ma recherche est de savoir comment les dominés, en l'occurrence les femmes, bien qu'ayant intériorisés la domination qui les définit, parviennent pourtant par un travail de réélaboration à s'en dégager même partiellement et contradictoirement. J'ai ainsi été particulièrement sensible aux contradictions, aux ambivalences, aux tensions à l'oeuvre dans le mouvement des femmes et qui ont pour origine cet effort de libération toujours en quelque façon retenu. Elles sont nombreuses et je les ai souligné au fil des chapitres. Cependant deux d'entre elles se révèlent plus importantes, et courent sur toute la période.

---

<sup>25</sup> Voir tout récemment les ouvrages suivants: Régine DHOQUOIS, Appartenance et exclusion, Paris, Harmattan, 1989; Particularisme et universalisme, Nouvelles Questions Féministes, N°16-17-18, 1991; Deux sexes, c'est un monde, Présences, N°38, Octobre 1991; Claudine BAUDOIX et Claude ZAIDMAN (dir.), Egalité entre les sexes, Mixité et démocratie, Paris, Harmattan, 1992.

<sup>26</sup> On peut se référer au deux articles suivants: « Pluralité, Différence, Identité », publié dans Présences N°38, op.cit. et « Le féminisme: fin ou commencement de la mixité? », publié dans Egalité entre les sexes, Mixité et Démocratie, op.cit.

<sup>27</sup> Critique de la modernité, op. cit, p.369.

<sup>28</sup> « Le Féminisme: fin ou commencement de la mixité? » op; cit. p 255.

### *De quelques contradictions spécifiques aux femmes*

Comme le dit Geneviève Fraisse « l'exigence individualiste issue des Lumières garde intact le holisme familial dont la femme devint ainsi l'élément central, en quelque sorte fondu dans une totalité »<sup>29</sup>. Cette coexistence d'holisme familial et d'individualisme se maintient notamment grâce à la distinction des sphères. La sphère publique ne met en scène idéalement que des individus égaux entre eux. La sphère privée, familiale, au contraire affirme la hiérarchie et subordonne la femme à l'autorité de son époux. Si l'homme, citoyen, travailleur et père de famille, est d'emblée une entité autonome, la femme elle, est avant tout épouse, mère de famille et secondairement, citoyenne ou travailleuse. Son existence est ainsi écartelée entre l'espace public fait d'individus autonomes et l'espace privé où elle doit se dévouer corps et âme aux siens. Pour que la femme devienne une individualité indépendante, il faut qu'elle puisse se penser en dehors de sa famille. Il faut qu'elle s'arrache à cette totalité dans laquelle elle se perd. Il faut en un mot que le sujet mère laisse la place au sujet individu, ce qui représente une conquête ardue. Cet effort d'individuation est un processus lent, soumis à de nombreux aléas, et qui se manifeste par les tensions entre l'identité de la mère et celle de la femme individu. Il existe donc des jeux entre une direction individualiste, c'est à dire qui pense la femme comme individu, et une tendance holiste qui la voit avant tout comme une mère viscéralement attachée à sa famille<sup>30</sup>.

Les pages qui suivent retracent les multiples efforts féminins pour surmonter ou contourner ce clivage. A l'intérieur du mouvement féminin existent différentes façons de traiter la contradiction. Les associations issues du suffragisme adoptent une claire position individualiste mais, paradoxalement, reprennent en partie la division entre sphères. Dans l'espace public la femme doit avoir les mêmes droits et possibilités que les hommes. La famille n'est cependant pas ignorée, elles réclament l'égalité du droit familial, et la division

---

<sup>29</sup> Geneviève FRAISSE « La constitution du sujet dans la pensée féministe: paradoxe et anachronisme », dans Elisabeth GUIBERT-SLEDZIEWSKI et Jean-Louis VIELLARD-BARON (dir.) *Penser le sujet aujourd'hui*, Colloque de Cerisy-La-Salle, 9-19 juillet 1986, Paris Méridiens Kincksieck, 1988, 342p, pp257-264.

<sup>30</sup> J'emploie donc les termes individualiste ou holiste, dans un sens précis. Le premier décrit une philosophie qui place au sommet de ses valeurs la personne, l'individu, et le respect de ses droits. Il ne s'oppose donc pas du tout à l'action collective, ou pour le bien commun, du moment qu'elle vise à l'épanouissement des individus. L'Individualisme dans ce sens n'a donc rien à voir avec l'égoïsme. Au contraire l'holisme subordonne l'individu à une entité supérieure, que ce soit la famille, la nation, la classe ouvrière, ou la révolution.

des tâches entre ses membres. Mais les problèmes de la mère et de l'épouse sont laissés de côté. Le surmenage domestique, les grossesses subies, une sexualité peu satisfaisante, tout ceci demeure privatif et du ressort de chacune. La période de la Libération permet un temps la promotion de l'identité de la citoyenne, assez proche de l'idéal suffragiste.

A l'inverse catholiques et communistes sont foncièrement holistes. Les premières définissent la femme exclusivement par la maternité, les secondes laissent une certaine place à l'individue, sous la forme de la travailleuse principalement, mais manient aussi un puissant maternalisme au service de l'unité de la classe ouvrière. Les années de guerre froide voient à la fois l'affrontement majeur de ces deux tendances et leur accord pour confondre femme et mère. Cependant ces deux idéologies connaissent une évolution considérable, surtout pour les catholiques qui parviennent à abandonner l'holisme familial et rejoignent les rangs des individualistes.

Dans les années cinquante, et plus encore soixante, se développe une pensée moderniste, très influencée par Le deuxième sexe, et dont l'effort principal est de travailler la contradiction mère individue, et de la réduire le plus possible. Elle invente la fiction d'une femme elle même divisée entre sa part humaine, créatrice, libre, transcendante et sa part femelle, maternelle, immanente, vouée aux lois de l'espèce. Ici la contradiction s'inscrit dans la chair même des femmes. Dans cette bataille idéologique l'élément de la femme le plus difficile à arracher de l'holisme familial, c'est donc son propre corps, son propre ventre. Le gauchisme qui se développe dans la deuxième moitié des années soixante remet à nouveau en travail cette contradiction et pousse plus avant les perspectives libératrices<sup>31</sup>.

Ces métamorphoses du sujet femme expliquent les titres donnés aux trois parties de la thèse. La Libération permet un court temps la mise en avant d'un sujet féminin politique dénommé dans la rhétorique des associations « citoyenne » ou « française ». Les années cinquante connaissent surtout le sujet mère, soit que les femmes veulent valoriser la fonction maternelle, soit qu'au contraire elles expriment des doutes et un malaise face à elle. Le sujet femme individue ne s'affirme vraiment que durant les années soixante.

Une deuxième tension, plus théorique, consiste en la lutte de deux perspectives pour expliquer les genres. L'une naturaliste, impute les différences observables entre

---

<sup>31</sup> Les termes moderniste et gauchiste appliqués au mouvement de femmes seront explicités dans les chapitres 7 et 10.

hommes et femmes à leurs natures intrinsèquement différentes, c'est le système à deux sexes étudié par Thomas Laqueur<sup>32</sup>. L'autre, culturaliste attribue ces différences à l'éducation et au conditionnement social. La première domine incontestablement de sorte qu'elle est partagée par une très large majorité. La seconde, plus minoritaire, se construit dans l'opposition à la première, exactement de la même façon qu'un raisonnement scientifique s'élabore en luttant contre l'opinion commune et ses préjugés. Cependant le terme de rupture épistémologique, introduit par les épistémologues comme Gaston Bachelard, ne me paraît pas approprié pour nommer le passage d'une logique à l'autre. Le plus souvent il n'y a pas de rupture franche, mais glissement, contagion, mélange, contestation partielle et reprise partielle. Le cas du Deuxième sexe étudié dans le chapitre 5 est exemplaire à cet égard. Simone de Beauvoir est tout entière animée par la volonté d'en découdre une fois pour toute avec le naturalisme et pourtant elle retombe dans ses ornières régulièrement. La pensée moderniste, analysée dans les chapitres 7 et 10 répète les mêmes impasses. C'est pourquoi je proposerais volontiers le terme de noeud ou verrou épistémologique, pour désigner ses lieux de la pensée où la rigueur vacille, et bascule dans le système pourtant combattu. Un noeud ne se défait pas par la rupture, mais par le travail plusieurs fois recommencé jusqu'à ce que les liens se distendent. Ces noeuds cognitifs ne se forment en tout cas pas au hasard. Ils concernent l'intime des femmes, la conception de leur sexualité, de leur inconscient, de leur ventre fécond. La pensée culturaliste pénètre non sans conflits et tâtonnements dans des terrains peu balisés, au coeur du privé, et qui restaient encore massivement sous l'emprise du naturalisme. Il ne s'agit pas seulement de démonstrations abstraites et théoriques, toutes les stratégies en faveur de la contraception et de l'accouchement sans douleur sont informées par ces conceptions. On peut penser que la lutte du culturalisme pour arracher la femme, et particulièrement son corps, au naturalisme exprime au niveau théorique le processus d'individuation des femmes aux prises avec l'holisme familial.

Notons que ces analyses, sensibles aux contradictions et aux noeuds des raisonnements intrinsèques à la dynamique de subversion, sont à mille lieux de celles qui envisagent « le consentement des dominés ». Ce point sera discuté à la fin du chapitre 5.

---

<sup>32</sup> Thomas LAQUEUR, La fabrique du sexes. Essai sur le corps et le genre en occident, Editions Gallimard, 1992? 355p. La présentation du naturalisme et du culturalisme sera plus détaillée dans le chapitre 5.

En second lieu il faut mettre en lumière les multiples activités et réflexions d'un mouvement féminin qui, loin de traverser un temps mort, est en pleine redéfinition. Les années qui vont de la Libération à la naissance du MLF offrent en effet la possibilité de réfléchir sur les processus de transition entre deux temps forts du mouvement féminin. Il s'agit cette fois de s'interroger sur les dynamiques qui permettent le changement et la recomposition du mouvement féminin. Comment un mouvement devient historiquement inadapté à son environnement social? Comment s'élabore un nouveau mouvement capable de porter les aspirations de ses contemporaines?

### **Un contexte de recomposition du mouvement féminin**

Les mouvements sociaux obéissent à des dynamiques de moyenne durée qui se reflètent mal dans la chronologie classique. C'est pourquoi, afin d'expliquer les processus de transformation, ou au contraire les facteurs de blocage dans l'évolution du militantisme féminin, j'ai recours à la notion de génération.

#### *L'hypothèse générationnelle.*

L'idée de génération est devenue d'usage courant en histoire. Divers travaux mettent en évidence des effets générationnels plus ou moins diffus. Deux conceptions ont cependant été plus systématiquement conceptualisées, celle de génération politique et celle de génération intellectuelle.

Après divers débats les historiens s'accordent à présent pour estimer qu' "Une génération politique se forme lorsqu'un processus collectif de grande ampleur, par exemple une guerre civile, une révolution, une crise politique grave, traverse et ébranle toute une société. Si toutes les classes d'âge en sont touchées à des titres divers, celle qui est précisément au sortir de l'adolescence et se trouve en état de disponibilité, d'apprentissage de la vie sociale et de malléabilité idéologique, vit ce processus comme initiation et en reste marquée pour la vie"<sup>33</sup>. De la même façon une génération intellectuelle se forge dans

---

<sup>33</sup> Selon le commentaire fait par Daniel BERTAUX et Danièle LINHART, "Mai 1968 et la formation de générations politiques en France", *Le Mouvement social*, N°143, avril juin 1988.

la rencontre avec un événement étant donné "qu'un événement n'a pu être générateur de génération que pour ceux qui n'ont pas été exposés à un événement antérieur lui même générateur de génération"<sup>34</sup>. Aussi selon ses deux types de recherche il y a formation de génération quand un événement de forte amplitude vient frapper des esprits encore vierge d'empreinte, soit du fait de leur jeune âge, soit du fait du vide laissé dans la période précédente. En ce qui concerne le féminisme ou le renouvellement du mouvement féminin, la difficulté vient lorsqu'on cherche cet événement fondateur.

En effet les répercussions d'un tel traumatisme social (guerre ou révolution par exemple) traversent certainement la société en son entier, mais justement elles ne concernent donc pas spécifiquement les femmes, comment dans cette condition pourraient-elles donner naissance à une génération féministe? Ainsi sur ma période il est certain que la seconde guerre mondiale et mai 1968, auxquels s'ajoute dans une moindre mesure la guerre d'Algérie, ont marqué durablement et profondément les femmes qui se sont formées à la politique en traversant leurs épreuves. Pour autant il faut autre chose pour que leurs impacts donnent lieu à des retombées féministes. Le mouvement féministe des années 1970, par exemple, reprend sans conteste l'esprit de 1968, tant dans sa forme contestataire que dans son utopie originelle, mais c'est aussi pour lui donner un contenu, des revendications particulières que 1968 n'abordait pas. Cet ajout nécessaire pour qu'un événement fondateur soit récupéré et métamorphosé dans une perspective féministe concerne la condition des femmes. A propos du concept de génération Raoul Girardet (qui lui préfère d'ailleurs celui de contemporanéité) notait que "La notion d'événement marquant demeurant trop fluide, trop indéfinie aussi pour ne pas avoir d'autre valeur que relative, il conviendrait sans doute d'accorder plus d'attention aux multiples réalités de ce que l'on peut désigner du terme général d'apprentissage social"<sup>35</sup>. Cette remarque vaut parfaitement pour les mouvements féminins. Dans la mesure où le féminisme, ou plus généralement le militantisme féminin, sont des efforts de libération à partir d'une condition spécifique, cette dernière (et la perception de cette dernière) est capitale pour les comprendre.

---

<sup>34</sup> Selon Pierre Favre, cité par Jean François SIRINELLI "Effets d'âge et phénomènes de génération dans le milieu intellectuel français", Les Cahiers de l'IHTP, N°6, novembre 1987, p.9

<sup>35</sup> Raoul GIRARDET, "Du concept de génération à la notion de contemporanéité", Revue d'histoire moderne et contemporaine, Avril juin 1983.

Ceci rejoint une suggestion de Michèle Le Doeuff qu'elle baptise du mot anglais "kenning". Celui-ci désigne, dans le vocabulaire maritime, l'espace circulaire de visibilité entourant le navire dans sa course. Il me paraît très pertinent de transposer cette notion pour les générations féminines. Celles-ci étant en effet déterminées par leurs conditions historiquement mouvantes, leurs regards sont nécessairement bornés en quelque façon par elles. Comme le précise la philosophe: "Une unité de mesure de ce genre aurait sa place en philosophie politique, et permettrait de cesser de raisonner en fonction seulement du point à l'infini, où gît l'avènement de la solution globale (...)"<sup>36</sup>. Il convient de replacer les formes d'expression du féminisme dans le contexte d'où il prend son envol. Ce contexte peut marquer une ou plusieurs générations de femmes en cas de longue stabilité du genre. C'est exactement ce à quoi invitait Geneviève Fraisse: "L'histoire du féminisme s'inscrit alors nécessairement dans une réflexion qui est aussi bien celle de la subversion que celle de la condition des femmes, travail de repérage et de mise en perspective où pourrait s'élaborer cette définition, qui manque aujourd'hui, du champ de l'histoire du féminisme."<sup>37</sup>. C'est dans le terreau de la domination de genre qui façonne les femmes que germe le féminisme. Ce dernier réagit à, mais est aussi limité par, la domination qu'il combat. Si les rapports sociaux de sexe viennent à changer, alors la résistance des femmes évolue aussi.

Je pense donc que pour parler de génération féministe il faut deux "événements" fondateurs, le premier ne concerne pas particulièrement les femmes mais fournit des arguments, une légitimité, des valeurs communes qui sont récupérés pour leur combat, le deuxième, proche du sens que lui donne Raoul Girardet, représente un changement de la condition féminine suffisamment important pour déboucher sur des revendications nouvelles, pour ouvrir un nouveau "kenning". Aussi le terme de génération ne renvoie pas à un découpage démographique, il s'agit bien plutôt de regrouper des populations féminines déterminées par une double temporalité, l'une se réfère à l'histoire politique et sociale classique, l'autre à l'histoire du genre.

---

<sup>36</sup> Michèle LE DOEUFF, *L'étude et le rouet*, tome 1, Paris, le Seuil, 1989, 379p., p.333/334.

<sup>37</sup> Geneviève FRAISSE, "Singularité Féministe. Historiographie critique de l'histoire du féminisme en France" dans *Une Histoire des femmes est-elle possible?*, Michelle PERROT (dir.), Marseilles, Paris, Rivages, 1984, p. 202

### *1945-1970, trois générations*

Sur cette période de 25 années, il est possible d'observer les contours de trois générations ainsi conçues. La première regroupe des militantes déjà âgées à la Libération. Nées dans les dernières décennies du XIX<sup>ème</sup> siècle, elles sont fortement influencées, comme l'a bien montré Christine Bard, par la culture républicaine. La revendication des droits politiques absorbe l'essentiel de leur mobilisation. Leur perception de la condition féminine semble surtout guidée par deux éléments: l'inégalité politique et juridique qu'elles veulent lever, et la maternité, seul fondement valorisant d'une identité féminine<sup>38</sup>. Leurs argumentations se réfèrent aux concepts des Lumières et de la démocratie, mais elles utilisent aussi la notion de fonction maternelle. Les nombreuses divergences qui traversent cette ancienne génération peuvent être classées le long d'une ligne allant des individualistes jusqu'aux maternalistes, depuis celles qui veulent une égalité complète dans tous les domaines (et qui se dénomment féministes) à celles qui, tout en soutenant le suffragisme, n'entendent pas modifier pour autant l'ensemble des rapports sociaux de sexe, précisément au nom du rôle irremplaçable de la mère. Cette génération continue son militantisme sur des bases inchangées après la deuxième guerre mondiale. Les plus radicales (les seules à utiliser le terme de féminisme) tentent de faire abroger toutes les lois inégalitaires qui perdurent notamment dans la législation familiale; les autres et en particulier les catholiques insistent principalement sur la reconnaissance de la mission maternelle. Cette génération ne parvient pas à intégrer les nouvelles aspirations féminines que sont le droit à la contraception ou à l'épanouissement sexuel. Les groupes suffragistes en particulier, qui se sont battus principalement pour l'accès à la vie politique ne proposent comme seules mobilisations que l'usage du bulletin de vote à bon escient et le lobbying auprès des parlementaires.

Mais la Libération, en accordant l'égalité politique aux femmes et en inscrivant le principe d'égalité des sexes dans la Constitution, modifie fortement la condition féminine et la perception que les femmes en ont. L'épreuve de la guerre, où les femmes ont dû assumer des fonctions traditionnellement dévolues aux hommes et les discours sur les

---

<sup>38</sup> Ce point est analysé en détail par Anne COVA dans Droits des femmes et protection de la maternité en France 1892-1939, Thèse d'histoire, Institut Universitaire Européen, 1994.

résistantes, confirment encore davantage le sentiment que l'égalité est dorénavant acquise, en tout cas au niveau juridique. Ces nouvelles données, introduisent un nouveau « kenning », un nouvel horizon de perception de la condition féminine. Dès lors le regard des femmes se déplace et interroge non plus les obstacles légaux, ou l'exclusion du politique, mais la réalité quotidienne de leurs vies au jour le jour. Cette génération de femmes qui entre dans l'âge adulte pendant ou après la guerre se trouve confrontée non pas à des barrières juridiques mais à l'impossibilité matérielle de jouir de l'égalité alors même que leur désir de participation sociale est très fort. Différemment de la précédente, cette génération élabore ses revendications par une réflexion sur la vie privée et selon les exigences de réalisation ou d'épanouissement personnels. Elle formule notamment l'idée de cumul: elles veulent être mère mais pouvoir s'épanouir partout ailleurs. Les questions du travail, celles de la contraception ou de la sexualité sont posées en termes d'épanouissement. Ce profil militant émerge dans les années 1950 puis domine les années 1960 tout en se radicalisant. La génération précédente est alors contrainte de prendre position par rapport à ce nouveau dynamisme dans lequel elle ne se reconnaît pas toujours. Il semble en effet y avoir autour de la contraception et de la sexualité en général un effet de "kenning", la génération des anciennes ne parvient pas à voir dans ces questions des enjeux féministes de sorte qu'elle reste dans l'expectative.

Enfin la troisième génération n'apparaît qu'à l'extrême fin de la période, elle ne sera donc qu'à peine évoquée. Celle-ci, née du baby-boom, parvient à l'âge adulte à une époque où la contraception n'est plus un objet majeur de bataille (elle est légale à partir de 1967), ce qui une fois de plus ouvre un nouvel horizon pour mettre à jour d'autres problèmes. Le droit à la contraception donne consistance à l'idée de libre disposition de son corps et permet d'aller plus loin dans cette direction avec le droit à l'avortement mais aussi la dénonciation de toutes les violences sexuelles ou domestiques jusqu'alors tues. De plus cette génération, ou du moins sa fraction la plus jeune, découvre le militantisme à travers le souffle libertaire de mai 1968. C'est cette génération qui donnera sa coloration au féminisme des années 1970.

Le concept de génération ainsi précisé permet donc d'inscrire les transformations du mouvement féminin dans les modifications de la condition féminine. Ce concept générationnel est particulièrement pertinent pour expliquer la rigidité des vieilles

associations suffragistes face aux changements de la fin des années cinquante et de la décennie suivante. Il s'applique aussi très bien au Mouvement Jeunes Femmes (protestant) qui prend son envol à partir de la mise en parole du vécu privé de ses membres. En revanche il est sans doute insuffisant à rendre compte des positions des catholiques et communistes pour lesquelles s'ajoutent des idéologies holistes fortement structurées.

A présent que le contexte spécifique de creux de la vague est présenté, il faut s'arrêter sur le deuxième tronçon du titre et s'interroger sur les notions de féminisme et de mouvement féminin.

### ***Mouvements de femmes et féminismes***

Le temps n'est plus où Geneviève Fraisse, dans un article qui a fait date, pouvait remarquer que les travaux sur le féminisme s'abstenaient de le définir, à présent toutes les thèses circonscrivent au préalable leurs champs de recherche<sup>39</sup>. Ces efforts ont produit de nombreuses définitions. Mais celles-ci font parfois problèmes, et surtout elles ne s'appliquent pas au contexte de reflux et de maturation que constituent les années étudiées ici.

#### **Qu'est-ce que le féminisme?**

Schématiquement deux attitudes existent dans la communauté des chercheuses. Soit on circonscrit d'emblée un champ étroit, quitte à risquer l'anachronisme car celui-ci répond souvent à une vision contemporaine du phénomène, soit on donne une définition très vaste du féminisme (ce qui s'accompagne souvent d'une typologie afin de classifier les divers courants ainsi regroupés), quitte à risquer d'ôter toute acuité au mot.

---

<sup>39</sup> Geneviève FRAISSE, "Singularité Féministe. Historiographie critique de l'histoire du féminisme en France", op. cit.

Afin d'aborder ces tentatives je présenterai une série de définitions, étroites ou larges, extraites principalement d'étude historiques. Cette collection ne se veut pas exhaustive, elle n'a qu'un but illustratif.

*Quelques exemples de définitions et leurs problèmes.*

Laurence Klejman et Florence Rochefort, après avoir rappelé l'origine du mot, en donnent comme définition: "Prise de conscience individuelle ou collective de l'oppression spécifique des femmes"<sup>40</sup>. Christine Bard reprend cette même définition<sup>41</sup>. Mais cette simple explicitation pose déjà plusieurs problèmes qui interdisent son usage pour la période ici considérée. Elle a recours à un vocable très contemporain, le concept de prise de conscience n'a été développé que récemment dans les nouveaux mouvements sociaux. Depuis les années soixante-dix, il tient une place importante tant dans les pratiques (les groupes de prise de conscience), que dans les théories et leurs postulats psychologiques. Elle emploie aussi un terme radical "oppression", qui l'éloigne des discours majoritaires, beaucoup plus modérés. Enfin le qualificatif qui lui est joint, "oppression spécifique" suppose un positionnement théorique sous-jacent qui affirme la spécificité des rapports sociaux de sexes, irréductibles donc à tout autre rapport social. Cette conception élimine par exemple de très importants pans de la gauche socialiste ou communiste pour lesquels les problèmes féminins ne sont qu'un effet secondaire de la domination capitaliste. Appliquée à ma recherche, cette définition ne permettrait d'inclure qu'une très étroite frange du mouvement féminin apparaissant à l'extrême fin des années soixante.

On peut faire les mêmes remarques à propos de la précision faite par Monique Rémy: "Nous considérons comme féministe toute parole, tout écrit, ou tout mouvement relatif à la condition des femmes dans la société, s'il dénonce cette condition comme le résultat d'un rapport de domination d'un sexe (masculin) sur l'autre (féminin)"<sup>42</sup>. Cette précondition introduite par le "si" conduit à écarter de surcroît tous les discours naturalistes pour lesquels la féminité n'est pas qu'une invention des hommes. La définition de Shirley Roy et Francine Descarries-Bellanger procède sensiblement de même en isolant

<sup>40</sup> *L'égalité en marche*, op. cit. p.23

<sup>41</sup> Christine BARD, *Les féminismes en France*, op. cit.

<sup>42</sup> *De l'utopie à l'intégration Histoire des mouvements de femmes*, Paris, L'harmattan, 1990, p.17.

l' "ensemble plus restreint de discours et de pratiques qui donnent priorité à la lutte des femmes et qui pose comme finalité l'abolition, du moins la transformation en profondeur, de l'ordre patriarcal"<sup>43</sup>.

Maïté Albistur et Daniel Armogathe ouvrent une perspective un peu plus large. Ils précisent dans leur introduction: "Nous entendons par féminisme, toute analyse, toute action, tout geste, posant comme conflictuels - et défavorables aux femmes - les rapports entre les deux sexes et visant à en comprendre la nature ou à en modifier les termes"<sup>44</sup>. Cependant même si en apparence le champ ainsi défini semble vaste, puisqu'il va jusqu'à inclure les gestes, en réalité seule une minorité radicale pose les rapports entre les deux sexes comme conflictuels et défavorables aux femmes. Cette attitude implique en fait d'avoir transposé le marxisme et la lutte des classes sur le terrain des rapports hommes femmes. Sont alors exclues toutes les analyses pour lesquelles l'inégalité entre les sexes ne provient pas d'une structure sociale présente mais, par exemple, de la persistance de vieilles mentalités archaïques.

Outre qu'elles sont inapplicables pour la présente recherche, toutes ces citations reflètent bien davantage les débats du mouvement de libération des femmes des années soixante-dix que ceux des décennies ou des siècles précédents. On y retrouve en termes plus académiques l'écho assourdi des polémiques qui y faisaient alors rage. Leur insistance sur "l'oppression spécifique", sur "la lutte" ou les "conflits" de sexe, sur "l'ordre patriarcal", évoque les combats théoriques contre le gauchisme. Il fallait alors démontrer que "l'ennemi principal"<sup>45</sup> n'était pas le capitalisme mais le patriarcat. De même, l'accent mis sur l'aspect sociologique ("oppression", "rapport de domination", "condition des femmes dans la société") rappelle les batailles contre les tenants de la féminité, c'est à dire d'une essence féminine innée. Enfin le vocabulaire utilisé signe le radicalisme de ces années là. Bref, ses remarques préliminaires servent autant à positionner les chercheuses dans le débat féministe contemporain qu'à délimiter le champ couvert par leurs recherches (qui déborde bien souvent les annonces faites en introduction).

Si l'on se tourne cette fois vers les définitions plus vastes, d'autres remarques sont à faire. Geneviève Fraisse "(...) entend par féminisme, la protestation à l'égard d'une

---

<sup>43</sup> Le mouvement des femmes et ses courants de pensée: essai de typologie. Les documents de l'ICREF, N°19, mars 1988.

<sup>44</sup> Histoire du féminisme français, Paris, des femmes, 1977, tome 1 p.9.

<sup>45</sup> Selon le titre de l'article écrit en 1970 par Christine DELPHY, dans Partisans, N°54-55, juillet-octobre. "Libération des femmes années zéro".

situation d'oppression et l'exigence de transformation de cette condition"<sup>46</sup>. Malgré un vocabulaire assez radical ("oppression", "exigence"), le domaine ainsi ouvert est bien plus vaste. Car l'expression "situation d'oppression" ne précise ni l'origine ni l'interprétation explicative qu'on donne à cette situation, et le terme de "protestation", plutôt modéré, s'applique à de nombreuses initiatives. Dans ce panel Michelle Perrot circonscrit sans doute le champ le plus étendu: "(...) on qualifie de "féministe" toute protestation un peu argumentée contre l'oppression sexuelle, toute revendication d'une plus grande égalité, voire toute affirmation de la valeur du "féminin" face à ses détracteurs"<sup>47</sup>. Trois types d'analyses sont ainsi regroupés, le premier tronçon de la phrase isole un féminisme plutôt contemporain et radical pour lequel les femmes sont victimes d'une oppression spécifiquement sexuelle. Le second s'applique lui davantage au féminisme égalitaire de la première vague, y compris à ses tendances les plus modérées puisqu'il ne se limite pas aux adeptes d'une égalité complète mais accepte toutes les partisans "d'une plus grande égalité". Enfin la dernière partie de la définition inclut tous les courants dits de la féminité, y compris les plus traditionnels. Le côté un peu inventaire de cette citation introduit la nécessité d'avoir recours à une typologie dès lors que la recherche s'ouvre plus à la diversité, aux débats et aux conflits internes.

Plusieurs classifications existent d'ores et déjà. Certaines, qui adoptent un découpage venu de l'histoire politique, distinguent un féminisme libéral ou bourgeois, un féminisme radical, un féminisme socialiste ou marxiste et un féminisme séparatiste ou nationaliste<sup>48</sup>. D'autres s'appuient davantage sur des références philosophiques, comme le fait Joséphine Donovan qui rattache les différentes tendances féministes au marxisme, à l'existentialisme, au structuralisme et au freudisme<sup>49</sup>. Toutes apportent leurs éclairages, mais plus intéressantes me semblent être celles qui bâtissent leurs critères de démarcation depuis l'intérieur, c'est à dire par rapport aux préoccupations spécifiques du mouvement féminin. Francine Descarries-Bellanger et Shirley Roy, font un catalogue très précis et argumenté des divers courants féministes, il n'est malheureusement utilisable que pour les

<sup>46</sup> Stratégies des femmes, livre collectif, Amsterdam, Berlin, Boston, Londres, New-York, Paris, Philadelphie, Rome, Editions Tierce, 1984, p.375.

<sup>47</sup> Le féminisme et ses enjeux Vingt-sept femmes parlent, livre collectif, Paris, Centre fédéral FEN-Édilig, 1988, p. 33.

<sup>48</sup> C'est le cas par exemple de Ginette CASTRO, Radioscopie du féminisme américain, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1984; de Hester EISENSTEIN, Contemporary feminist thought, Boston, G.K. Hall, 1983.

<sup>49</sup> The Intellectual Traditions of American Feminism, New-York, Frederick Ungar Publishing Co, 1985.

seules années soixante-dix. Mais du moins leur méthode peut inspirer d'autres tentatives. Elle est en effet fondée sur la mise en avant des concepts clé, ceux autour desquels se structurent divergences et ruptures. Pour les périodes antérieures on peut avoir recours aux distinguos opérés par Laurence Klejman et Florence Rochefort entre les radicales (qui exigent l'égalité dans tous les domaines), les réformistes (qui ne se préoccupent que d'objectifs partiels), et les modérées (qui bien qu'elles réclament le droit de vote insistent surtout sur le bien être de la famille). Karen Offen, elle, préfère parler de féminisme familial ou relationnel (quand l'accent est mis sur la famille et la mère) et de féminisme individualiste (quand l'individu femme est à la base des revendications)<sup>50</sup>. Enfin Seth Koven et Sonya Michel parlent aussi de "féminisme maternaliste" pour toutes les tendances féminines qui se battent surtout pour une reconnaissance du rôle de la mère<sup>51</sup>.

Les limites se dilatent alors grandement. Loin de circonscrire un certain type de discours le féminisme englobe tous les possibles. Le féminisme devient alors le terme désignant toute réaction critique des femmes, collective ou individuelle, face à leur condition. L'effort consiste ensuite dans la comparaison et la hiérarchisation. Cependant le label risque alors de perdre tout son sens. Il n'en a plus car il en a trop. En définitive plus aucune différence n'existe entre féminisme et protestation féminine. Le radicalisme contenu par le mot se dilue et fini par s'effacer derrière la multitude des courants mis tous sur le même plan. L'ampleur des commentaires suscités par les dernières catégorisations de féminisme maternaliste ou relationnel suffit à suggérer le problème<sup>52</sup>.

Finalement le contenu véhiculé par ce mot semble osciller entre deux extrêmes, qui sont aussi ses deux composantes lexicales. Soit il s'enfle jusqu'à contenir toutes les femmes, féminisme et féminin sont alors presque confondus. Le féminisme devient la cité des femmes, c'est à dire les prises de parole des femmes dans les débats politiques qui discutent de leur place sociale. Soit il se réduit à son suffixe en "isme", le féminisme ne définit plus alors que la tendance la plus radicale, la plus novatrice, la plus annonciatrice des évolutions progressistes.

---

<sup>50</sup> Karen OFFEN "Defining Feminism. A comparative Historical Approach", *Signs*, Automne 1988, vol. 14, N°1.

<sup>51</sup> *Mothers of a New World. Maternalist Politics and the Origins of Welfare State*. New York, Routledge, 1993.

<sup>52</sup> Voir le N° de *Signs*, 1989, vol. 15, N°1, ainsi que l'historiographie de la question faite par Anne COVA, "Féminisme et maternité entre les deux guerres. Les ambiguïtés et les divergences des féministes du passé", *Les Temps Modernes*, à paraître.

Conformément à la conception du sujet exposé précédemment il me paraît nécessaire de tenir ensemble les deux bouts de la chaîne qui va du féminin au féminisme. Il me semble important de maintenir la distinction entre mouvement de femmes et féminisme, c'est à dire de situer cette idéologie à l'intérieur d'un débat plus vaste. C'est en effet dans le dialogue, les alliances et les polémiques qui prennent place entre les féministes et les autres tendances, que le mot prend tout son sens.

### *De l'usage d'un mot*

J'ai choisi de ne pas définir le féminisme au préalable afin de laisser parler les sources et les actrices du passé. Il y a plusieurs raisons à cela. Ceci permet d'éviter tout risque d'anachronisme ou de distorsion. Michèle Riot-Sarcey a fait un choix similaire, le mot n'existant pas encore au temps où vivaient les trois femmes dont elle suit le parcours, elle s'abstient de l'utiliser. "(...) j'ai préféré respecter leur vocabulaire qui, beaucoup mieux qu'un concept contemporain, permet de rétablir une histoire dont on saisit l'évolution à travers le langage qui bouge"<sup>53</sup>. Il s'agit donc de suivre dans les sources l'usage ou le non usage du mot ou de ses substituts. Ce travail de repérage concerne toutes les terminologies employées dans le mouvement féminin. Parfois on y parle de vocation, de devoir, de mission ou de destin; parfois de condition, de fonction ou de rôle; ailleurs d'esclavage, de racisme sexuel, d'aliénation et d'oppression. C'est à l'intérieur de ces diverses nébuleuses sémantiques qu'il faut situer l'usage ou le non usage du terme féminisme. Pour ma part je n'utiliserai le mot que quand il est explicitement revendiqué par les associations, les individus ou les textes étudiés.

De plus, le féminisme n'a, le plus souvent, pas de définition précise. Le détour parmi les actrices d'hier, prouve que le féminisme, en temps que vocable explicitement revendiqué, est d'abord et avant tout un drapeau, un signe, une marque. Il peut être tour à tour une banderole encombrante et maudite qu'on enterre sous l'opprobre générale, un pavillon humilié que l'on maintient hissé contre vent et marée, ou un étendard de ralliement qu'on exhume et qu'on brandit sous les yeux incrédules puis ravies des spectatrices. Au gré de la houle du mouvement féminin, il s'étirole, sombre presque puis resurgit le vent en

---

<sup>53</sup> Michèle RIOT-SARCEY, La démocratie à l'épreuve des femmes Trois figures critiques du pouvoir 1830-1848, Paris, Albin Michel, 1994, 358p., p.13.

poupe. Or un drapeau n'a pas de définition, n'a pas de sens précis ni de contenu fixé, il appartient au langage symbolique, à l'imaginaire. Un drapeau est ce que les gens en font, il signe une certaine fierté, une croyance souvent vague, il départage ceux qui veulent marcher à ces cotés ou non, parfois il garantit le radicalisme, parfois trop galvaudé il passe de main en main. Ce n'est que lorsque sa détention devient l'objet de bataille entre les différents camps qui s'en réclament, que des efforts de définition ont lieu. Il faut en effet attendre 1965 pour que des débats théoriques un peu poussés viennent désigner deux courants féministes par référence aux positions beauvoiriennes (chapitre 10).

Enfin le mouvement féminin du « creux de la vague » étant éminemment évolutif il convient de ne pas figer par une désignation préliminaire un processus de transformation. Comme l'ont noté Sylvie Van de Castele Schweitzer et Danièle Voldman, « pendant vingt-cinq ans (...) c'est bien un mouvement multiforme dans lequel s'élabore une nouvelle réflexion sur la définition même du féminisme (...). Comprendre cette évolution et ces transformations c'est reprendre l'histoire du féminisme qui nous questionne encore »<sup>54</sup>. Schématiquement le mot passe d'une génération militante à l'autre en traversant un temps de latence où il change de registre. Après la guerre et durant la guerre froide, seule la vieille génération suffragiste ose encore s'en réclamer. Le féminisme demande alors, tout comme par le passé, l'égalité des droits et l'intégration des femmes dans la sphère publique. Au même moment quelques voix très isolées et peu entendues tentent de lui donner un contenu renouvelé. Françoise d'Eaubonne plaide pour un « féminisme beauvoirien » qui ne se fonde plus sur la rhétorique de l'égalité mais sur la dialectique « objet sujet » (voir chapitre 6). Marguerite Grépon procède de même quand elle invite les femmes à passer du statut d'objet à celui de sujet (chapitre 7). Il faut attendre cependant la mi-temps des années soixante pour que ces initiatives novatrices soient reprises par une fraction importante du mouvement. Au moment même où le mot connaît de nouveau quelques faveurs il est sollicité par deux tendances diamétralement opposées: les beauvoiriennes et les anti beauvoiriennes (voir le chapitre 10). Ainsi les chapitres qui suivent retracent non pas l'histoire du féminisme telle qu'elle est habituellement conçue dans l'historiographie mentionnée plus haut, mais l'histoire des usages et des définitions du mot.

---

<sup>54</sup> Sylvie VAN de CASTEELE SCHWEITZER et Danièle VOLDMAN, "Le mouvement féministe après la seconde guerre mondiale", op. cit. p.19.

Cependant ce travail ne se limite pas à l'étude du mouvement féministe même ainsi explicité, il couvre le champ bien plus vaste du mouvement féminin dans son ensemble. Ce choix répond à plusieurs exigences de la recherche. Le féminisme est le produit d'une maturation, d'une radicalisation au sein du mouvement féminin. Il constitue l'apogée d'une phase d'expansion. Se limiter à ce sommet, c'est nécessairement se priver de l'étude des facteurs et processus qui y conduisent. Il me semble important également de ne pas isoler le noyau radical du mouvement des autres tendances qui l'entourent et le nourrissent. Les militantes les plus radicales ne peuvent agir seules et ont besoin de mobiliser un cercle plus vaste et plus modéré. De plus l'idéologie radicale du féminisme ne se détache pas aisément d'un arrière fond plus contradictoire. Les placer en vis-à-vis, en dialogue, les éclaire mutuellement.

### Les mouvements de femmes

La sociologie des mouvements sociaux peut aider grandement l'historien ou l'historienne du mouvement des femmes. Le présent travail s'inspire surtout des travaux d'Alain Touraine et de la sociologie américaine des mouvements de femmes. Le premier est utile pour poser le sujet tel qu'il le conçoit comme partie prenante d'un mouvement, soit d'articuler le mouvement social avec les dynamiques de subjectivisation et d'individuation. La seconde, plus pragmatique, offre une démarche pertinente et déjà rodée pour circonscrire et interpréter les mouvements de femmes<sup>55</sup>.

---

<sup>55</sup> Pour une présentation et une discussion des grands courants de cette sociologie voir Steven M. BUECHLER, Women's Movements in the United States, New Brunswick, Rutgers University Press, 1990, introduction; Janet S. CHAFETZ et Anthony Gary DWORKIN, Female Revolt: Women's Movement in World and Historical Perspective, Totowa, Rowan and Allenherld, 1986, chapitre 3, ainsi que Leila J. RUPP et Taylor VERTA, Survival in the Doldrums: The American Women's Rights Movement 1945 to the 1960s New York, Oxford University Press, 1987, chapitre 9 « survol théorique et conclusions », pp.187-206.

### *Des espaces de subjectivisation*

Alain Touraine définit le sujet comme un individu, non seulement acteur de sa propre vie mais aussi et indissociablement en tant qu'engagé parmi d'autres dans une action collective, dans un mouvement militant, afin de transformer les règles sociales qui pèsent sur tous. Pour les femmes cela suppose un dégageant minimal des normes sociales, un espace hors-social, collectif et non-mixte, qui autorise le recul, la distanciation, les prises de paroles subjectives et subversives, puis les propositions et les stratégies. Le sujet femme ne peut exister qu'au sein d'un "nous" collectif qui le reconnaît comme égal et seul capable par le nombre de constituer une force sociale. Ou comme le dit Geneviève Fraisse: « Si être féministe c'est se donner un objectif, celui de transformer la vie des femmes, cela passe par la transformation de soi: il s'agit de devenir sujet »<sup>56</sup>. Les mouvements féminins autorisent la participation active des femmes aux négociations publiques, civiques, en un mot politiques, qui transforment peu à peu les rapports sociaux. Cette capacité collective des femmes à agir pour modifier leur situation sociale, se fonde à la fois sur le refus de ce qui existe pour elles au présent, et sur la production imaginative, utopique, de ce qui devrait être. Les mouvements des femmes sont donc utile collectivement, dans la mesure où ils pèsent sur les négociations publiques, mais aussi individuellement pour chacune de ses membres dans la mesure où ils offrent un espace de subjectivisation, de renforcement du sujet.

Les distinctions de Touraine entre le Je et le Soi matérialisent dans le sujet la dialectique libération aliénation évoquée précédemment. Le Soi est le sujet adapté au rôle social que la société attend de lui. Pour les femmes le Soi est la mère dévouée, l'épouse attentive, l'assistante discrète et efficace etc. Le Je est au contraire le sujet défini par lui-même selon ses propres aspirations, et dans l'action contre les normes sociales. Le passage du Soi au Je, toujours laborieux et conflictuel, ne peut se faire qu'à travers le libre dialogue et la relation égalitaire avec d'autres sujets. « C'est seulement dans la relation à l'autre comme sujet que le sujet personnel peut lui-même se saisir »<sup>57</sup>. Les associations

---

<sup>56</sup> Geneviève FRAISSE, « Du bon usage de l'individu féministe », *Vingtième siècle*, N°14, avril-juin 1987.

<sup>57</sup> Alain TOURAINE, *Critique de la modernité*, Ed Fayard, 1992, p.319.

féminines, quand elles ne se crispent pas sur un dogme immobile, offrent cette possibilité de libre dialogue entre femmes et sur les femmes. Il est cependant rare de disposer des sources qui attestent de cette dynamique de subjectivisation. Le Mouvement Jeunes Femmes, analysé dans les chapitres 7 et 9 fournit une exception tout à fait remarquable. Les lieux où naissent et se fortifient des paroles subjectives en décalages par rapport aux attentes sociales dominantes, et capables ensuite de déboucher sur un militantisme renouvelé sont certainement plus nombreux, mais les sources n'en gardent en général pas trace.

A défaut, ces dernières permettent de bâtir une histoire plus classique du mouvement. La sociologie américaine des mouvements de femmes, parce qu'elle est plus développée que la française, notamment sur la période de l'entre deux vagues, offre des repères intéressants.

### *La composition du mouvement*

Deux critères sont habituellement retenus pour définir un mouvement social. Le premier concerne le dosage entre organisation et base sociale.

#### Structure et spontanéité

Comme le dit Jo Freeman "c'est la tension entre spontanéité et structure qui donne au mouvement social sa saveur particulière"<sup>58</sup>. La spontanéité pure anime les brusques colères des foules, les émeutes, les révoltes subites. Inversement, si seules des structures institutionnalisées, coupées de leurs bases, portent en avant une action revendicative, il ne s'agit pas à proprement parler d'un mouvement social. Un mouvement social combine donc un coeur, c'est à dire des institutions directrices, leaders et une périphérie plus floue, mobilisable parfois mais non entièrement contrôlée. Les principales associations féminines et leurs adhérentes forment le coeur du mouvement. Le réseau des personnalités plus isolées qui gravitent autour, et les femmes ou organisations sympathisantes plus ou moins

---

<sup>58</sup> Jo FREEMAN, (dir), Social movements of the sixties and the seventies. New York et Londres, Longman, 1983, p.2.

engagées constituent sa périphérie. Depuis longtemps le rôle des organisations est reconnu comme fondamental dans la formation et la cohérence du mouvement. Toute l'histoire du féminisme ou du militantisme féminin repose en grande partie sur leur étude. Ces organisations permettent de canaliser les aspirations féminines, de leur donner une direction et une représentation. Elles centralisent les ressources capables de prolonger dans le long terme les campagnes revendicatives. Elles peuvent ponctuellement mobiliser des cercles militants plus vastes. Elles élaborent les idéologies et les discours afin de légitimer leurs demandes. Elles mettent en place des réseaux de relations avec d'autres organisations. Elles offrent enfin un espace de subjectivisation entre femmes, où formuler leurs souhaits selon leurs propres termes et parcourir les étapes de l'apprentissage militant.

Autour de ces associations, gravitent des personnalités plus indépendantes, qui s'expriment également au nom des femmes, sans pour autant s'engager ou adhérer de façon formelle. Elles participent activement au mouvement soit en publiant, soit en patronnant de leur nom et de leur renommée telle ou telle campagne. Le cas bien connu de Simone de Beauvoir illustre ce point. Avant les années soixante-dix, elle n'a jamais adhéré à aucun des groupes féminins existants. En revanche elle publie, donne des conférences, préface des ouvrages engagés (comme celui de Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé<sup>59</sup>), figure dans des comités d'honneur (celui du Mouvement Français pour le Planning Familial ou le Comité d'initiative pour le cinquantième anniversaire de la journée internationale des femmes) et d'une manière générale n'hésite pas à prendre position pour les femmes quand l'occasion s'en présente. Les associations peuvent compter ainsi sur un certain nombre de soutiens influents. Les femmes députées les connaissent, lisent leurs propositions, viennent à leurs meetings, et très fréquemment d'ailleurs sont adhérentes d'un ou plusieurs groupes. Les mêmes remarques peuvent être faites à propos des femmes journalistes, romancières, haut fonctionnaires, sociologues, historiennes, chercheuses du CNRS, etc. Ces sympathisantes influentes apportent non seulement leur caution, mais forment autant de courroies de transmission vers d'autres milieux. Les femmes politiques déposent des propositions de lois, de résolutions ou des amendements pour faire avancer la cause des femmes. Les journalistes, de la presse féminine (Marcelle Auclair) et généraliste (Nicole Bemheim), ou encore de la radio (Ménie Grégoire) et de la télévision

---

<sup>59</sup> M-A. LAGROUA WEILL-HALLE, *La grand'peur d'aimer Journal d'une femme médecin*, pref. de S. de Beauvoir, Paris, Julliard, 1960, 163p

(Eliane Victor), informent un vaste public avec leurs articles ou leurs émissions sur la condition féminine. Les romancières provoquent aussi des prises de consciences parmi leurs lectrices (Geneviève Gennari, Alba de Cespedes, Monique Wittig sont dans ce cas). Les chercheuses fournissent des arguments et une réflexion au mouvement, elles peuvent aussi créer des cercles d'étude parmi leurs étudiantes ou lectrices (comme Andrée Michel ou Evelyne Sullérot).

Cependant cette énumération révèle un mouvement assez élitiste. Peut-on parler d'une large base sociale sympathisante pour ces années? Oui si l'on considère certaines années fécondes. La Libération, ainsi que la deuxième moitié des années soixante connaissent des poussées de participation féminines. De nouveaux groupes sont fondés et ceux déjà existants enregistrent une nette augmentation de leurs effectifs. Dans ces phases d'expansion le coeur du mouvement devient particulièrement actif et sa périphérie s'étend. Durant les années cinquante en revanche, le découragement gagne les organisations centrales tandis que leurs soutiens s'étiolent. Oui, encore si l'on considère les cercles concentriques que les associations ou les personnalités médiatiques parviennent à atteindre. Les livres, les articles, les émissions de radio ou de télévision, les conférences et les meetings sensibilisent un large public féminin. Il s'agit là de franges éloignées du mouvement, mais qui peuvent à un moment ou à un autre basculer dans un engagement plus affirmé et grossir les rangs du mouvement proprement dit.

Ceci dit il est certain que durant la majeure partie des années étudiées, le mouvement féminin penche davantage vers la structure que vers la spontanéité. A cet égard, le MLF beaucoup plus spontané et bien moins structuré, ouvre décidément une autre période et un autre type de mouvement. Par ailleurs les militantes appartiennent incontestablement à un milieu social assez favorisé. Elles viennent majoritairement des classes moyennes, sont plus diplômées et ont plus souvent une carrière professionnelle que la moyenne de leurs consœurs. Mais ceci est une donnée quasiment structurelle des mouvements de femmes. Les femmes des classes inférieures ont des revendications plus urgentes que celles liées au genre, celles des classes supérieures en revanche tirent suffisamment de bénéfice de leur situation pour ne pas avoir à la changer. Les deux ont davantage de raisons de se solidariser avec les hommes dans une commune conscience de classe, soit pour des actions contestataires, soit au contraire pour le statut quo. Les femmes des classes moyennes entrent en revanche fréquemment en concurrence (inéga-

avec les hommes sur le marché du travail et ont de surcroît des diplômes de plus en plus équivalents. De ce fait elles ont plus de chance de rencontrer l'injustice et de développer une conscience de genre<sup>60</sup>.

Le deuxième critère pose plus de problèmes.

#### Communauté et divisions

Un mouvement social se caractérise aussi par une identification d'intérêts et de représentations. Ses membres ont le sentiment d'appartenir à une communauté, ils partagent les mêmes valeurs et se reconnaissent dans des objectifs et des analyses communes. Cette description introduit la question des divisions internes au mouvement. Faut-il parler d'un mouvement de femmes ou de plusieurs? Et dans ce cas selon quelles démarcations?

Les mouvements de femmes sont des plus divisés qu'il soit. Cela tient à la condition des femmes même. Les femmes sont en effet beaucoup plus liées à leurs époux, à leurs familles, à leurs milieux qu'aux autres femmes. De plus ces liens sont profonds, intimes, émotionnels, charnels et n'en sont que d'autant plus forts et étroits. Elles n'ont que peu de lieux de sociabilité entre elles, à part les marchés ou si elles travaillent, les entreprises très féminisées. Parfois cette impression d'isolement pousse les femmes à se regrouper entre elles, afin de résoudre leurs problèmes communs. Le Mouvement Jeunes Femmes, de création spontanée, répond dans ses débuts à ce besoin de réunion fortement ressenti. Les Comités Féminins, organisés par les communistes durant la guerre se fondent sur les mécontentements des ménagères face à un ravitaillement rendu difficile. Les queues interminables devant les boutiques permettent des rencontres soutenues et régulières autrement plus éphémères. Mais le plus souvent la conscience de genre n'est pas première et se trouve concurrencée par d'autres sentiments d'appartenance qu'ils soient de classe, d'ethnie, de génération, de religion, ou de politique. Les femmes participent à tous les autres mouvements sociaux sur d'autres bases que celle de leur genre. Cette particularité sociale explique que les mouvements de femmes soient à la fois faibles et divisés.

---

<sup>60</sup> Cette analyse est particulièrement développée dans Steven M. BUECHLER, Women's Movements in the United States, op.cit. chapitre 4, Classes and races.

A l'intérieur de la nébuleuse des associations féminines et de leurs soutiens, des distinctions s'imposent donc. Une première sépare le mouvement féminin proprement dit, des fronts féminins d'autres mouvements. Les femmes du mouvement social catholique, les femmes communistes et plus généralement les sections féminines des partis politiques ou des syndicats obéissent à des directives parfois fort éloignées des intérêts féminins. Cette division n'est cependant ni étanche, ni constante. Certaines revendications font l'unanimité, il en est ainsi de l'égalité des salaires, des congés maternité payés ou de l'augmentation du nombre de femmes politiques. Les périodes favorables atténuent également les clivages. Les tous débuts de la Libération permettent l'expression d'une solidarité féminine qui transcende les clivages politiques (chapitre 3). Les années soixante du fait de la déconfessionnalisation et de la stratégie d'union de la gauche instaurent progressivement un très large consensus (chapitre 8). Inversement les années de guerre froide accusent les divergences de façon extrême. Communistes et catholiques s'opposent tout en prenant de concert une position contre le contrôle des naissances (chapitre 4). Durant ces années l'appartenance politique et religieuse interdit la solidarité féminine des militantes. Il est cependant difficile de préciser jusqu'à quel point la ligne officielle de ce type d'organisation est suivie par sa base. Certaines militantes contestent ouvertement, d'autres claquent la porte, mais sans doute une large part désapprouve tout en restant silencieuse au nom d'intérêts politiques supérieurs. Ce qui ne l'empêche pas de soutenir, ou de militer pour le Mouvement Français du Planning Familial, par exemple et donc de grossir le mouvement féminin.

Une deuxième ligne de partage suit les générations. Les vieilles organisations du suffragisme, on le sait, ne parviennent pas à intégrer les nouvelles revendications qui émergent autour de la réflexion sur la vie privée. Leurs dirigeantes restent les yeux fixés sur la participation féminine aux élections, la liste des candidates ou des élues, les textes de loi discutés au parlement, mais laissent de côté les luttes pour une libéralisation de la contraception. L'idéologie républicaine de ces groupes les porte à agir sur la sphère publique et non privée. La même chose peut être dite des holismes familial et ouvrier des catholiques et communistes qui interdisent une remise en question de la figure de la mère. Les effets générationnels et idéologiques sont souvent liés. Cependant là encore les frontières sont poreuses et mouvantes. Les associations suffragistes n'ont guère participé aux campagnes pour le contrôle des naissances mais elles ne s'y sont pas opposées non plus.

Il s'agit davantage d'une sorte de division tacite du travail militant à l'intérieur du mouvement. Aux anciennes échoient les initiatives pour la réforme du droit, aux nouvelles incombe l'action autour des questions sexuelles.

Malgré toutes leurs divergences les groupes féminins nouent des liens importants. Diverses mobilisations les réunissent tous ensembles, par exemple lors de la réforme du régime matrimonial ou de celle de l'autorité parentale. Les militantes d'horizons variés partagent aussi un certain nombre de valeurs, toutes s'accordent pour réclamer davantage d'égalité formelle et réelle. Elles souhaitent voir les débouchés professionnels s'élargir, la formation s'améliorer, les équipements collectifs comme les crèches se multiplier, les partis politiques présenter davantage de candidates, etc. Beaucoup d'entre elles militent dans plusieurs groupes. Des catholiques progressistes animent des campagnes communistes, comme Colette Jeanson qui rejoint l'Union des Femmes Françaises pour promouvoir l'accouchement sans douleur. Des communistes établissent des réseaux avec tout le reste du mouvement féminin, comme Andrée Marty-Capgras qui participe à la Maternité Heureuse, et se lie avec les groupes suffragistes. Des catholiques féministes prennent position pour la contraception dès le début comme Cécile de Corlieu, ou Pauline Archambault. Quelques anciennes suffragistes font de même telles Marguerite Schwab ou Germaine Montreuil-Strauss. Catholiques, communistes, féministes anciennes et nouvelles se connaissent, se rencontrent, et organisent des actions communes. Aussi à l'exception de la guerre froide où les oppositions se durcissent et tracent des fractures infranchissables il y a bien un mouvement féminin global. Les différentes tendances qui le traversent autorisent des alliances à géométrie variable selon les questions à l'ordre du jour.

### Les associations

Ce travail repose sur l'étude d'une douzaine d'associations féminines qui peuvent être présentées selon quatre familles ou fractions du mouvement féminin. Ces groupes seront présentés en détail dans les trois premiers chapitres, puis au fur et à mesure de leurs apparitions.

La première rassemble les vieux groupes suffragistes et leurs satellites. Il s'agit de la Ligue Française pour le Droit des Femmes, l'Union Française des Electriciennes, le Conseil National des Femmes Françaises, l'Union Nationale des Femmes. A ces associations

suffragistes généralistes s'ajoutent d'autres groupes de la même génération mais ayant des objectifs plus catégoriels: l'Association Française des Femmes Diplômées d'Université, l'Association des Femmes Médecins, l'Union Professionnelle Féminine, L'Association des Femmes de Carrières Juridiques et Libérales, la Fédération des Clubs Soroptimistes. A la Libération sont fondés le Rassemblement des Femmes Républicaines, qui réunit des femmes radicales et radicales socialistes de cette génération et le Comité de Liaison des Associations Féminines, qui a pour vocation de fédérer les initiatives de tous ces groupes. En lui même cet ensemble continue le mouvement féministe de la première vague. Ces associations sont en effet les seules à se considérer féministes, leurs membres se connaissent bien et cumulent fréquemment plusieurs engagements, elles s'accordent pour réclamer une égalité juridique complète ainsi que des droits professionnels égaux. Le mouvement dispose d'organisations centrales qui sont les quatre piliers du suffragisme cités en premier lieu et d'une périphérie constituée par les autres groupes et les personnalités. Mais il est clair que ce mouvement est dans une phase de déclin, il ne parvient pas à attirer de nouvelles recrues et devient de plus en plus isolé à mesure des années.

La deuxième fraction regroupe les femmes catholiques. L'Union Féminine Civique et Sociale en prend la tête entourée de la commission féminine de la CFTC, de la Fédération Nationale des Femmes, de l'Union Nationale des Femmes, déjà membre de l'ensemble suffragiste. A ces groupes s'ajoutent les liens nombreux avec le mouvement catholique familial, la mouvance du catholicisme social, les femmes du MRP et l'Action Générale Catholique Féminine. Ce dernier groupe, bien que quantitativement important, ne sera pas étudié puisque sa vocation est bien plus spirituelle que temporelle. Cet ensemble catholique, le plus conservateur, se crispe sur l'idéal de la mère au foyer et refuse l'égalité des droits matrimoniaux durant toute la guerre froide. Cela ne l'empêche cependant pas d'agir en commun avec l'ensemble précédent pour l'abolition de la prostitution réglementée ou la formation des femmes politiques. Il est aussi celui qui connaît l'évolution la plus spectaculaire au cours des années soixante avec la déconfessionnalisation de l'UFCS et de la CFTC. C'est ainsi que ces groupes acceptent la légitimité de la contraception et même de l'avortement et militent pour une égalité complète, ils peuvent ainsi rejoindre pleinement le mouvement féminin.

Le troisième ensemble est constitué par les associations de femmes communistes. Il s'agit de l'Union des Femmes Françaises, de la commission féminine de la CGT et l'équipe de rédaction de sa revue Antoinette, auxquelles s'adjoignent la nébuleuse des organisations communistes ou paracommunistes. Cette fraction est, par le nombre, la plus importante, du moins dans l'immédiat après-guerre. Les communistes ont une position assez radicale sur les droits des femmes. Elles veulent une égalité complète des droits et la promotion du travail féminin. Mais elles refusent jusqu'en 1965 la liberté de la contraception et sont partisans de droits particuliers pour les travailleuses. Ce profil les situe dans des stratégies d'alliance variables. Elles se retrouvent avec les catholiques pour la reconnaissance de la mission maternelle mais sont du côté des suffragistes pour les réformes législatives du droit familial. Contrairement à ce qui se produit dans d'autres pays comme l'Italie, l'organisation communiste féminine ne devient pas indépendante du parti. C'est la raison pour laquelle les femmes communistes demeurent jusqu'à la fin plus fidèles au mouvement ouvrier (conçu de manière très obsolète) qu'au mouvement féminin.

Enfin la dernière fraction rassemble la nouvelle génération féministe, bien qu'elle n'acceptera le terme qu'à la fin des années soixante, après un long processus de maturation. Trois organisations étroitement liées entre elles en forment le cœur. Il s'agit du Mouvement Jeunes Femmes, du Mouvement Démocratique Féminin et du Mouvement Français pour le Planning Familial. Toutes inscrivent donc le mouvement dans leur appellation. Nombreuses sont les militantes qui participent aux trois. Elles partagent une conception commune de la femme, très inspirée des thèses beauvoiriennes, et militent à la fois pour les droits sexuels (contraception, puis avortement, droit au plaisir), et pour une égalité des sexes complète, formelle et réelle. Elles sont entourées de la commission féminine de la CFDT déconfessionnalisée, des Femmes Républicaines qui viennent du premier ensemble, de nombreuses intellectuelles, et de façon plus conflictuelle des femmes communistes. La Grande Loge Féminine de France appartient sans doute à ces rangs<sup>61</sup>. Cet ensemble agit d'abord assez discrètement durant les années cinquante puis prend la

---

<sup>61</sup> Après bien des tentatives infructueuses, j'ai renoncé à étudier les archives de la GLFF. Le goût persistant du secret franc-maçon en interdit l'accès. Je le déplore d'autant plus que les quelques ouvrages qui existent ne donnent guère d'information non plus sur les débats internes. Dans son interview (1er décembre 1992), Yvonne Dornès, franc-maçonne de cette obédience, affirme que la GLFF prend position pour la contraception dès 1956, mais je n'ai pu consulter aucune archive pour corroborer cette information.

tête du mouvement durant les années soixante. Cette recomposition sera étudiée dans les chapitres 8 et 9.

L'appartenance du MFPPF au mouvement féminin peut poser problème. De tous les groupes, il est en effet le seul où la présence masculine est importante; elle compte pour moitié dans les organes dirigeants, mais se réduit à une très faible proportion dans la base du mouvement. Il y a deux explications à cette relative mixité. Bien qu'il développe une toute autre idéologie, le MFPPF récupère dans ces rangs les anciens milieux néo-malthusiens, lesquels ont toujours été plus masculins que féminins. Par ailleurs le corps des médecins reste encore très masculin (moins de 10% de femmes en 1960), or les médecins sont indispensables pour la prescription des contraceptifs. Cependant le MFPPF est partie prenante du mouvement féminin pour diverses raisons. Tout d'abord, à ses débuts, le mouvement alors nommé Maternité Heureuse, est exclusivement féminin. Par la suite les militantes demeurent toujours plus nombreuses que les militants. Enfin un des objectifs affichés du mouvement est l'émancipation des femmes.

Ces quatre fractions se rencontrent ou s'éloignent au gré des transformations politiques ou sociales que connaît la France. Ceci pose directement la question de la périodisation.

### ***Un espace, une chronologie***

Les deux bornes de cette étude délimitent le creux entre les deux vagues féministes. L'acte de décès de la première vague est daté de 1945 selon Christine Bard puisque « c'est la seconde guerre mondiale qui met un terme au féminisme de la première vague, et le droit de vote qui l'enterre »<sup>62</sup>. Tandis que 1970 voit la naissance de la deuxième vague. Françoise Picq commence en effet son livre sur le MLF par ces mots: « L'acte de naissance porte une date: 1970! »<sup>63</sup>. Christine Bard remet en question la chronologie mise en place par Laurence Klejman et Florence Rochefort et Françoise Picq ne suit pas l'historiographie dominante qui fait débiter le MLF en 1968. C'est dire combien les questions de périodisation restent sujettes au débat.

---

<sup>62</sup> Christine BARD, Le féminisme en France, vers l'intégration des femmes dans la cité 1914-1940, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Michelle Perrot, Paris VII, 1993, 1212p. respectivement p.28.

<sup>63</sup> Françoise PICQ, Les années mouvement, op. cit. p. 11.

Récemment Christiane Klapisch-Zuber se demandait si « l'histoire des femmes peut (...) se concevoir sans une périodisation originale? L'établissement d'une chronologie qui lui soit propre est-il un enjeu important? »<sup>64</sup>. Tandis que Roger Chartier lui répondait que les représentations « inspirent des nappes de discours (ou d'images) qui constituent, à l'échelle de plusieurs siècles, des modèles de compréhension aux variations restreintes et aux répétitions inlassables, et qui, comme on peut l'attendre, ne se modifient que lorsque se transforme le monde social tout entier »<sup>65</sup>. Sans parler de siècles, il me semble aussi que globalement les mouvements de femmes respirent au rythme des grandes pulsations qui affectent la société française en son ensemble. Cependant il convient d'être attentif à différentes temporalités dont la conjonction avec les dates classiques de l'histoire contemporaine peut provenir de dynamiques originales.

Par exemple, sans contester l'importance clé des deux événements que sont la seconde guerre mondiale et Mai 1968 mon travail m'incite à nuancer considérablement le sens donné à ces deux termes chronologiques. Le premier point sera discuté dans le chapitre 1 et 2 et le deuxième sera précisé dans le chapitre 9.

Bien des évidences plaident en effet pour une relative continuité d'existence du mouvement suffragiste après la guerre et la victoire du droit de vote. Certes il ne s'agit plus d'un mouvement en phase d'expansion. Seules les associations demeurent, vieillissantes et dorénavant incapables d'attirer les deux à trois cent mille adhérentes que leur comptabilise Christine Bard pour l'entre-deux-guerres. Mais il n'empêche, ces groupes participent activement à la reconstruction de la France à la Libération. Ils sont les seuls à faire entendre la contestation féminine quand toute la société politique se donne à corps perdu dans la guerre froide. Enfin ils tentent à leur manière de canaliser la reprise des protestations sociales lors des années soixante. Pour un mouvement supposé mort, c'est tout de même beaucoup. Enterrer le mouvement suffragiste au moment de l'égalité politique c'est en fait confondre le mouvement avec son objectif principal. Par contre il est vrai que la guerre, le droit de vote et l'égalité des sexes inscrite dans les déclarations constitutionnelles, introduisent une rupture dans la condition féminine d'ampleur suffisante pour donner naissance à moyen terme à une nouvelle génération militante.

---

<sup>64</sup> Christiane KLAPISCH-ZUBER, *Histoire des femmes*, tome II, Paris, Plon, 1991, p.16.

<sup>65</sup> Roger CHARTIER, « Différences entre les siècles et domination symbolique » op. cit.

De même bien des caractéristiques du MLF proviennent incontestablement de mai 68, mais le printemps étudiant n'est pas sa seule origine. La naissance du MLF est précédée par au moins une décennie de radicalisation et de transformation du mouvement féminin. Donner comme seule origine du MLF le printemps de 1968 c'est s'interdire de comprendre les effets cumulatifs propres au mouvement féminin. Aussi ma recherche remet en question les notions tranchées de continuité et de rupture. La seconde guerre mondiale introduit des ruptures, visibles surtout d'ailleurs sur le moyen terme, mais n'empêche pas des continuités notamment dans le maintien, sur des bases inchangées, du mouvement suffragiste. Inversement, le MLF sur bien des points prolonge le mouvement féminin des années soixante tandis qu'il introduit une rupture avec 1968 par l'instauration de la non mixité et le rejet de la virilité gauchiste. Les mouvements féminins répondent à deux temporalités, celle du genre et celle, plus générale, de l'histoire sociale et politique.

Dans l'histoire des mouvements sociaux, il n'y a par ailleurs ni acte de décès, ni année zéro. Cette remarque s'inscrit donc en faux contre la vision cyclique et anthropomorphique des mouvements sociaux, qui naissent, se développent, vieillissent et meurent. Ces étapes ne sont pas opératoires pour décrire les mouvements sociaux qui connaissent des évolutions et des configurations bien plus variés. « Une des leçons est que la quête de la fin d'un mouvement ne peut jamais être complètement achevée pour la bonne raison que les mouvements ne sont pas des objets avec une fin mais des processus avec à la fois une histoire et un futur »<sup>66</sup>. Plus que la recherche de dates charnières c'est la mise en valeur des évolutions internes au mouvement féminin qui guide ce travail, avec notamment la notion de génération déjà explicitée.

Ceci dit les étapes qui ordonnent les chapitres répondent à un découpage valable dans bien d'autres domaines: au contexte dynamisant de la Libération, suivent les divisions paralysantes de la Guerre Froide et des années cinquante, puis une décennie de radicalisation continue. Le virage de 1947, déjà visible en 1946, clôt la première partie.

Mettre un terme à la deuxième partie m'était plus difficile. Les bruits et fureurs de la Guerre Froide n'interdisent pas un dialogue féminin silencieux mais fécond. Celles qui prennent la plume pour défendre le Deuxième sexe, ou les développements originaux du Mouvement Jeunes Femmes et de la revue Ariane attestent de tendances nouvelles qui

---

<sup>66</sup> Steven M. BUECHLER, Women's Movements in the United States. New Brunswick, Rutgers University Press, 1990, p.216.

vont en grossissant. J'ai alors choisi un découpage qui mixte chronologie et thématique, le chapitre 4 étudie la période dure de la guerre froide, tandis que le chapitre 7 rassemble les tendances modernistes. Entre les deux les chapitres 5 et 6 s'intéressent aux thèses du Deuxième sexe et à leur réception. 1956 aurait pu figurer comme une date buttoir, le chapitre 7 montre son importance. C'est en effet cette année qu'apparaît la Maternité Heureuse (futur Mouvement Français pour le Planning Familial), qui oblige catholiques, communistes et anciennes féministes à se positionner face à un argument qui devient un enjeu clé durant les années suivantes. Cependant jusqu'en 1961, la stratégie de cette association, trop modérée, fait que la cause n'avance guère. J'ai finalement choisi le découpage en deux décennies.

1960 correspond à un palier de mobilisation. La campagne contre le projet gouvernemental de réforme du régime matrimonial accapare toutes les fractions du mouvement. Un deuxième thème occupe les associations de plus en plus tout en les divisant, il concerne le travail à temps partiel. Enfin le changement stratégique adopté par le MFPP en 1961 engage un bras de fer avec le gouvernement et une croissance exponentielle des partisans du contrôle des naissances. Les problèmes féminins sortent alors du ghetto associatif, elles envahissent les médias et deviennent des questions majeures de société. Un deuxième palier nettement visible se situe en 1965. Cette fois les problèmes féminins, de questions de société se transforment en questions politiques. Face à l'union de la gauche les communistes modifient leur position. Le mouvement de déconfectionnalisation affecte également les associations catholiques. Les points de convergence s'élargissant, la nouvelle gauche socialiste s'empare des revendications féminines et les fait entrer de plain pied dans le débat politique. Ces modifications s'accompagnent d'une radicalisation croissante du mouvement féminin, et notamment de sa fraction plus jeune qui lève l'étendard féministe tout en renouvelant son sens. La troisième partie adopte un plan thématique. Le chapitre 8 met en place la chronologie, étudie le rôle des associations et montre les dynamiques de convergences à l'intérieur du mouvement. Le chapitre 9 tente de dégager les facteurs de radicalisation, à savoir principalement le poids des transformations sociales et le rôle des autres mouvements sociaux ou politiques. Enfin le chapitre 10 concerne les discours et les idéologies qui parcourent le mouvement.

## Méthodologie et sources

L'histoire du mouvement féminin, tel qu'il est cerné plus haut, couvre un vaste espace militant, où les alliances et les divisions évoluent selon les contextes. L'étendue du champ ainsi ouvert impose des restrictions par ailleurs. J'ai surtout fait une histoire des stratégies militantes et des idées du mouvement. En revanche l'histoire interne des associations, de leurs statuts ou de leurs dirigeantes reste largement à faire. L'UFF, l'UFCS, le MFPP et le MJF méritent en eux mêmes des monographies. La prosopographie des militantes, esquissée ici, peut être considérablement développée. Mon travail ne prétend donc pas apporter de conclusions définitives ou dire le fin mot de l'affaire, plus modestement il ouvre des pistes de recherche et des interrogations que d'autres poursuivront ou au contraire remettront en question. Pour ce faire, les sources ne font pas défaut.

Comme toujours en histoire contemporaine les archives ne manquent pas. Malheureusement elles ne sont pas toujours aisément consultables. Les associations ne disposent bien souvent ni d'espace, ni de personnel suffisant ou compétent pour les classer et les conserver, encore moins pour en assurer la consultation à un public extérieur. Trop souvent la bibliothèque Marguerite Durand ne reçoit les archives qu'après le décès de leur propriétaire. Les bibliothécaires en assurent alors le classement et les ouvrent au public<sup>67</sup>. De plus en plus cependant les associations expriment un souci réel de leur mémoire. Des commissions historiques, composées de militantes, commencent à assurer un travail de classement et d'exploitation des archives. De telles commissions existent par exemple à l'UFF et à l'UFCS, sans compter le MFPP qui, le premier, a écrit sa propre histoire. Mon travail se fonde essentiellement sur les bulletins des associations, systématiquement dépouillés (voir la liste en annexe). Ils donnent accès au principaux événements de l'associations, aux relations qui la lient au reste du mouvement, ainsi qu'à sa ligne officielle. Par contre, plus l'organisation est hiérarchisée et moins le bulletin reflète l'ensemble de sa vie interne, notamment les divergences entre ses membres. Il faut alors avoir recours aux archives, si elles sont accessibles. Ceci a été systématiquement fait pour

---

<sup>67</sup> La BMD dispose ainsi des fonds d'Andrée Lehmann (LDFD), de Marguerite Grépon (revue *Ariane*), de Cécile de Corlieu, de Jeanne Chaton (AFFDU) et de la Fédération des Clubs Sorptimistes.

le CNFF, l'AFFDU et le MFPP, mais partiellement seulement pour l'UFCS, l'UFF, le MJF, la LFDF et pas du tout pour le CLAF, le MDF ou la GLFF<sup>68</sup>.

A ce premier ensemble d'archives qui concernent l'histoire associative s'ajoutent d'autres sources imprimées. J'ai en effet lu les ouvrages de quelque importance écrit par des femmes sur les femmes et parus entre 1945 à 1970 (voir en annexe). Le repérage de ceux-ci est d'ailleurs grandement facilité par les rubriques littéraires des bulletins, qui en font le compte-rendu. Ces essais permettent de repérer les grandes trames discursives des idéologies de genre. C'est pourquoi, à l'histoire factuelle du mouvement s'ajoute aussi l'analyse de ses discours (surtout dans les chapitres 5, 7 et 10). Enfin quand les matériaux le permettent, j'ai aussi inclus une histoire plus privée et intime des militantes, notamment pour percevoir les rapports entre vie militante et vie privée, ou pour retracer les étapes de leurs prises de conscience. Ceci repose sur les biographies, les autobiographies ou les témoignages publiés (liste dans la bibliographie). J'ai également réalisé une dizaine d'interviews de personnalités représentatives des diverses fractions du mouvement (voir la liste en annexe). Mais l'utilisation de celles-ci pose un double problème. L'âge souvent avancé des militantes entraîne d'inévitables pertes de mémoire. Surtout, le radicalisme des années soixante-dix a recouvert ou distordu les souvenirs de la période précédente, plus modérée et ambiguë. C'est pourquoi j'utilise principalement ces témoignages pour connaître la vie privée des militantes, inaccessible autrement.

L'Institut Universitaire Européen est le lieu idéal pour entreprendre des études comparatives. Ma recherche s'est élargie au cas Italien, très similaire à la France du fait de la forte présence communiste et catholique, et au cas américain, qui fait figure de précurseur. Le temps m'a manqué pour intégrer dans la rédaction finale tous les résultats de cette double enquête. Mais les approches de la sociologie américaine enrichissent plusieurs chapitres, surtout dans la troisième partie. L'historiographie américaine de l'immédiat après-guerre et des années cinquante, bien plus développée que la française,

---

<sup>68</sup> Du fait de l'existence de commissions historiques à l'UFCS et à l'UFF, les archives sont dispersées entre leurs membres et je n'ai pu en consulter qu'une partie. Inversement l'absence d'une telle commission au MJF fait que les actuelles dirigeantes n'ont jamais centralisé les archives qui restent (dans le meilleur des cas) aux mains des anciennes dirigeantes ou de leur famille. Francine Dumas m'a très généreusement laissé en prêt les archives en sa possession. J'ai pu ainsi consulter les premiers numéros ronéotés du MJF. La famille de Lipkowski conserve sans doute les archives du CLAF et de Femmes Françaises, sans trop savoir où elles sont. En revanche elle a transmis le fond Lehmann à la BMD. Yvette Roudy ignore aussi où sont les archives du MDF. Enfin les grandes maîtresses de la GLFF ne m'ont jamais autorisé la consultation de leurs archives. Je n'ai pas effectué de recherche pour les autres organisations de moindre importance.

est mentionnée également dans la première et deuxième partie. Du cas italien, j'ai surtout gardé la comparaison avec l'UDI (Unione Donne Italiane, équivalent de l'Union des Femmes Françaises), qui par contraste, met en relief la rigidité idéologique spécifique au parti communiste français. Les bibliographies respectives aux deux cas d'étude apparaissent à la fin de la bibliographie générale.

Ce croisement de différentes méthodologies et perspectives, au carrefour de l'histoire sociale, de l'histoire des idées et de l'histoire biographique peut donner l'impression d'un travail hétérogène. Mais sans doute est-ce le cas de l'objet lui même. Il ne faut pas moins de trois directions pour approcher un mouvement polymorphe. Le mouvement, profondément ancré dans la condition privée des femmes, mais aussi en butte contre une misogynie discursive sophistiquée et envahissante, fait feu de tous bois pour libérer les femmes.

## PREMIERE PARTIE 1944-1947 LA CITOYENNE

*"Quelle tâche immense pour la femme au moment où elle accède à la vie politique! Le grand retour des absents, une France plus humaine et plus juste à faire naître, une France attentive au réel, et rêveuse d'idéal, une France fière, digne et douce (...) Comme l'était le visage des filles de la Résistance (...) Comme est, sur les images, le profil de la République"<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> La Femme, N°2, 31 mars 1945.

## Introduction

L'historiographie française du féminisme, s'est peu penchée sur la période de l'après-guerre. Aucun ouvrage ne lui est consacré en particulier. Seule l'anglaise Claire Duchen considère attentivement ces années, mais plus du point de vue de la condition des femmes que de leurs revendications<sup>2</sup>. De leur côté les histoires générales du féminisme, déjà anciennes, ne s'y attardent guère. Après un rapide survol elles se tournent plus volontiers vers l'après 1968. Maité Albistur et Daniel Armogathe traitent l'étude de cette période en un court chapitre de moins de 10 pages<sup>3</sup>. Malgré le sous titre de son livre, "Cinquante ans d'histoire des femmes 1918-1968", Huguette Bouchardeau ne mentionne en réalité que bien peu de chose sur l'après Deuxième Guerre<sup>4</sup>.

Cependant et malgré le faible développement de la recherche, une opinion est unanimement admise : le féminisme s'effondrerait après 1945 et l'obtention de l'égalité politique. Ainsi Jean Rabaut, à peine plus prolix que les précédentes, affirme que "les organisations historiques (sont) sapées à leur base par le droit de vote"<sup>5</sup>. Plus récemment d'autres chercheuses pensent de la même façon que les anciens groupes suffragistes "ne semblent pas surmonter une crise profonde"<sup>6</sup>. Christine Bard qui a étudié l'entre deux guerre, situe la fin du féminisme de la première vague précisément en 1940-1945. Selon elle le mouvement "jeune encore avant la Grande Guerre, (...) mûrit; vieillit et s'effondre avec la République qui l'a vu naître"<sup>7</sup>. Florence Montreynaud est encore plus nette : "Ce succès (du droit de vote) inattendu porte un coup fatal aux associations suffragistes vivotantes dont la raison d'être disparaît. Loin d'encourager les femmes à user de leurs nouveaux droits dans leur propre intérêt, elles affichent des revendications portant

---

<sup>2</sup> Claire DUCHEN, Women's Rights and Women's Lives in France 1944-1968, London, Routledge, 1994, 253p.

<sup>3</sup> Chapitre IV: "Le féminisme réformisme", mais le Deuxième sexe de Simone de Beauvoir bénéficie d'une exégèse attentive dans le chapitre II. Maité ALBISTUR et Daniel ARMOGATE, Histoire du féminisme français, Paris, éditions des Femmes, 2 tomes, 1977, 730p.

<sup>4</sup> Huguette BOUCHARDEAU, Pas d'histoire les femmes: 50 ans d'histoire des femmes, 1918-1968, Paris, éditions Syros, 1977, 237p.

<sup>5</sup> Jean RABAUT, Histoire des féminismes français, Paris, éditions Stock, 1978, 427p; p.322.

<sup>6</sup> Sylvie VAN de CASTEELE SCHWEITZER et Danièle VOLDMAN, "Le mouvement féministe après la seconde guerre mondiale", Matériaux pour l'histoire de notre temps, N°1, 1985.

<sup>7</sup> Christine BARD, Le féminisme en France, vers l'intégration des femmes dans la cité 1914-1940, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Michelle Perrot, Paris VII, 1993, 1212p. respectivement pp 28 et 4.

principalement sur la famille'<sup>8</sup>. Quant à Claire Duchen elle estime également que « le vote et l'admission des femmes en politique paradoxalement démobilise plus qu'il n'offre une nouvelle dynamique et un nouveau forum pour la discussion des droits des femmes »<sup>9</sup>.

Il s'agit donc de mettre à l'épreuve ces affirmations répétées, c'est-à-dire de mesurer l'ampleur et le sens des effets produits par les bouleversements de la guerre et l'obtention de l'égalité civique. Ces deux événements ont incontestablement marqué l'évolution du militantisme féminin. Mais outre qu'il faut encore, très concrètement, montrer leurs influences, leurs impacts portent à long terme, au delà de la Libération. De sorte que si rupture il y a, elle serait plutôt à retardement. Je proposerai quant à moi, l'hypothèse d'un renouvellement de génération. Car, si le féminisme de la seconde moitié du XXe siècle fait pâle figure jusqu'au renouveau des années 1970, il est cependant très certainement exagéré de parler d'effondrement. Dans le cadre d'un déclin amorcé dès les années trente (et peut-être sous évalué) je défendrai plutôt la thèse de la continuité après guerre des associations de la première vague. Continuité qui s'observe aussi bien pour les institutions que pour les parcours des militantes. Cependant, un renouvellement s'esquisse aussi puisqu'une nouvelle génération militante prend place à leurs côtés, assez discrète à ses débuts. De plus l'idée selon laquelle l'égalité civique désorganise ou brise l'élan des groupes féministes mérite une très sérieuse révision. Il n'y a donc ni pleine continuité ni complète rupture, mais plutôt la mise en place d'une transition qui sera lente, notamment à cause de l'irruption de la guerre froide.

Le chapitre qui suit évalue les éléments de continuité qui prédominent dans l'évolution des anciennes associations et militantes. Le suivant observe les effets de rupture induits par la guerre. L'hypothèse avancée est celle de l'émergence d'une nouvelle génération militante. Ces différentes actrices une fois présentées, le troisième chapitre tente de montrer leurs rôles sur la scène si mouvementée de la Libération. Contrairement à l'idée admise, l'égalité politique stimule les militantes. Ensemble, nouvelle et ancienne génération promeuvent une nouvelle identité féminine: la citoyenne.

---

<sup>8</sup> Florence MONTREYNAUD, *Le vingtième siècle des femmes*, Paris, Nathan, 1989, 731 p.

<sup>9</sup> *Women's rights...*, op. cit. p.44.

## **CHAPITRE 1: MAINTIEN ET VIEILLISSEMENT DU MOUVEMENT**

<b>FÉMININ D'AVANT-GUERRE.</b>	<b>45</b>
<b>Les militantes durant l'Occupation.</b>	<b>45</b>
Les communistes.	46
Les liens féminins	48
Les catholiques.	50
Un choix individuel.	53
<b>Les associations qui durent.</b>	<b>56</b>
Les piliers du suffragisme.	57
Les associations satellites du suffragisme.	61
Les associations catholiques.	64
Les néo-malthusiennes et les féministes radicales.	66
Que sont les suffragistes devenues?	68
<b>Des associations sclérosées?</b>	<b>71</b>
Un processus ancien...	71
...qui se poursuit après-guerre.	72

## CHAPITRE 1: Maintien et vieillissement du mouvement féminin d'avant-guerre.

Concernant l'ancienne génération, la continuité domine. Même vieillissante, elle maintient ses activités sans discontinuer, elle parvient à s'adapter à la nouvelle donne du droit de vote, tout en restant dans la même perspective revendicative : elle souhaite intégrer les femmes dans la Cité. Aussi ni la guerre ni l'obtention de l'égalité civique n'infléchissent-elles profondément des lignes fixées de longue date par cette génération. Ce sont ces points qu'il convient à présent d'étudier. Après avoir suivi le parcours des différentes militantes durant la guerre, qu'elles se rapprochent de Vichy, comme une bonne part des catholiques, ou qu'elles entrent dans la clandestinité, je m'attarderai sur le panorama offert par la première vague à la Libération. Les aspects institutionnels et quantitatifs occupent principalement ce chapitre tandis que les stratégies, à peine abordées ici, seront étudiées plus à fond dans le troisième chapitre.

### **Les militantes durant l'Occupation.**

A la Libération, les bulletins des associations féminines donnent des informations sur le passé immédiat de leurs membres. On ne s'étonnera pas de ne trouver aucune mention de la collaboration. Ce passé là, trop honteux, est tu. En revanche les femmes catholiques ne font pas mystère de leur participation à la Révolution Nationale de Vichy. Elles en gardent même une nostalgie évidente. Du côté de la Résistance, et sans qu'il soit possible de faire un décompte statistique, la contribution des militantes n'est pas négligeable. Il n'y a d'ailleurs rien de surprenant à cela. L'intégration dans un réseau associatif ou un parti, une conscience politique et un engagement ancien, l'habitude du militantisme, voire de la clandestinité, sont des atouts indéniables pour l'entrée des femmes - comme des hommes - dans la Résistance. Des sections du mouvement féminin ont parfois versé dans la Résistance, de façon plus ou moins structurée. Le tableau qui suit complète ainsi la recherche de Christine Bard sur les seules féministes, sans aucune

prétention à l'exhaustivité cependant<sup>10</sup>. La mise en évidence de cette continuité du militantisme féminin n'est pas chose aisée puisque la plupart des organisations ont été dissoutes ou bien se sont sabordées elles-mêmes aux premiers jours de l'occupation allemande et il ne reste que peu de traces écrites des contacts qui perdurent clandestinement durant la guerre. Ils existent pourtant et permettent le maintien d'une solidarité féminine lors des années noires. On sait en effet depuis longtemps que les réseaux, notamment professionnels, tracent les contours du recrutement résistant pour les hommes. En ce qui concerne les femmes de tels réseaux sont évidemment bien moins fréquents, mais les associations féminines forment exception et permettent ces si rares attaches féminines. A cet égard, les femmes communistes figurent parmi les plus actives et les plus efficaces.

### **Les communistes.**

Après la dissolution du parti communiste qui suit la signature du pacte germano-soviétique et l'arrestation de nombreux dirigeants, le parti devenu clandestin repose en grande partie sur ses militantes, plus anonymes. Elles deviennent "agentes de liaison" avant même qu'il soit question de résistance. Par la suite elles continuent, pour ainsi dire, tout naturellement leurs activités, contre l'occupant cette fois. Les organisations paracomunistes de femmes ou de jeunes filles ont aussi joué un rôle considérable. Leurs responsables ont mis sur pied une résistance spécifiquement féminine et populaire.

Ces dernières viennent principalement de deux structures d'avant-guerre. De la communiste Union des Jeunes Filles de France, (qui ne s'est jamais prétendue féministe), sont issues Danielle Casanova, fondatrice et secrétaire générale, Claudine Chomat, Josette Dumeix et Marie-Claude Vaillant-Couturier. De la branche française du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme (membre de l'Internationale Communiste, suffragiste et très lié aux organisations féministes), viennent Maria Rabaté et Simone Bertrand. Elles sont rejointes par d'autres militantes moins familières du "travail parmi les femmes" comme Yvonne Dumont, ou Germaine Lelièvre. Toutes ou presque sont des communistes patentées mais les Comités Féminins ou Populaires qu'elles suscitent

---

<sup>10</sup> Christine BARD, Les filles de Marianne, op. cit. dernier chapitre « La fin d'une époque: 1939-1945 ».

s'adressent à toutes les bonnes volontés, sans exclusive. Ensemble, elles se consacrent à l'élaboration de ces structures souvent informelles et dispersées. Tâche difficile et très meurtrière : Danièle Casanova et Josette Dumeix "tombent" en février et novembre 1942, Germaine Lelièvre subit le même sort peu après. Ensuite Maria Rabaté, Claudine Chomat et Yvonne Dumont se partagent la responsabilité de la zone nord, tandis que la zone sud est confiée à Simone Bertrand et Marcelle Barjonet.

Ces comités provoquent l'agitation sur les marchés, dans les usines, dans les régions en grève, en insistant sur les revendications les plus immédiates des femmes : retour des prisonniers, augmentation des tickets de rationnement et de l'allocation militaire, contrôle des prix, etc. Les manifestations parisiennes des rues Daguerre et de Buci en 1942 sont les plus célèbres, elles s'accompagnent de prises de parole sous la protection des FTP (leurs organisatrices les payent de la déportation)<sup>11</sup>. Mais d'innombrables actions moins spectaculaires ont eu lieu, mobilisant des compétences plus traditionnellement féminines, en particulier à la fin de la guerre où les diverses activités se répartissent en autant de branches. L' "Assistance française" procure une aide aux familles touchées par la répression. Les "Amies du Front" (anciennement "marraines FFI") collectent des vivres et des médicaments, elles brodent également les brassards des FFI. Les "comités de ménagères" prennent en charge les problèmes du ravitaillement<sup>12</sup>.

Des militantes de tous âges et de toutes origines ont pris des risques dans ces diverses initiatives, même si les femmes communistes avaient fréquemment le rôle d'encadrement. Les comités directeurs du Nord et du Sud témoignent de cette ouverture<sup>13</sup>. A la Libération Yvonne Dumont estime à 4405 les comités de base (répartis

---

<sup>11</sup> Voir Lise LONDON, *La mégère de la rue Daguerre. Souvenirs de la Résistance*, Paris, Le Seuil, 1995, 411p; ainsi que Paul SCHWARTZ, « La répression des femmes communistes (1940-1944) » dans François ROUQUET et Danièle VOLDMAN (dir.) « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », *Les cahiers de l'IHTP*, op. cit. pp.24-37.

<sup>12</sup> Voir le n°1 de *Femmes Françaises*, (non daté mais situé après la libération de Paris et avant le 21 septembre 1944; date du second numéro), ainsi que le "bulletin d'information", n° 10, octobre 1944, livré en supplément de *Femmes Françaises*, jeudi 2 novembre 1944.

<sup>13</sup> Celui du Nord comporte Marie Bell (actrice, Comédie Française); Georgette Bodineau (CGT, secrétaire de la fédération textile); Marie Couette (CGT, trésorière de l'union des syndicats de la Seine); Eugène Cotton (Maître de recherches à la caisse nationale de Recherches scientifiques), Hélène Gosset (journaliste); Irène Joliot-Curie (prix nobel, professeure à la Sorbonne); Françoise Leclercq (catholique, se rapproche des communistes dans la Résistance); Claudine Michaut (née Chomat, communiste); Juliette Mocquet (mère de Guy Mocquet); Elisabeth Mortier; Maria Rabaté (communiste); Pauline Ramard (professeure de Chimie à la Sorbonne); Jenny Roudinesco (médecin-chef des hôpitaux de Paris); Fernande Sivadon; Edith Thomas (journaliste, écrivaine); et comme déléguées; Nicole de Barry (communiste); Yvonne Dumont (communiste); Lucienne Martaens; Georgette Sansoy. Pour le Sud : Simone Bertrand (ancienne secrétaire du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme de l'Isère); Marcelle Barjonet (professeure agrégée de philosophie,

sur 87 départements), ayant expédié 619 000 cartes de membres et participé à 59 manifestations<sup>14</sup>. Ces divers groupements, au départ isolés, sans lien entre eux, créent des journaux, manuscrits ou dactylographiés : Femmes d'Ivry, Femmes de Belleville, Femmes d'Orly, etc. A la fin de la guerre, la Libération approchant, ils se fédèrent entre eux, la première réunion nationale se tient en juin 1944 afin de préparer l'insurrection armée et la future représentation des résistantes dans les nouvelles structures du pouvoir. La fusion entre le nord (Femmes Françaises) et le sud (Union des Femmes de France) se fait le 1er octobre 1944, sous le nom d'Union des Femmes Françaises. L'UFF brasse donc des profils et des âges très différents, mais dans la mesure où l'encadrement et la direction échoient à des militantes patentées d'avant guerre, pas nécessairement résistantes (comme Jeannette Vermeersch à son retour d'URSS) cette association témoigne d'une grande continuité idéologique.

Toutes les femmes communistes, ou proches du parti, ne participent pas à cette action en direction des femmes, d'autres activités résistantes les absorbent. Gabrielle Duchêne (1870-1954), suffragiste et spécialiste du travail féminin, pacifiste "réaliste" (selon ses propos), dirigeait le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme, sans avoir jamais adhéré au parti. Recherchée par la Gestapo, elle entre dans la clandestinité à Aix-en-Provence. Hélène Langevin, secrétaire de ce même Comité elle devient résistante dès 1940 et survit à sa déportation à Auschwitz.

### **Les liens féminins**

Mais la Résistance communiste, précoce, structurée, répartie sur l'ensemble du territoire, et qui a su pérenniser son existence, ne doit pas éclipser les autres mouvements présents. D'autres responsables ont su utiliser les structures féminines d'avant guerre comme base relationnelle au service de la Résistance. Suzanne Buisson, secrétaire générale de l'organisation des femmes socialistes (SFIO), est morte déportée après avoir entraîné

---

membre du PC depuis 1939); Mmes Arbet, Arnaud; Ebechard (protestante, femme de pasteur), Mme Soubeyran (directrice de pension), Devoux-Raillon (peintre); Combes (CGT); Guerin. Source : Bulletin d'information N°10, supplément à Femmes Françaises N°8, jeudi 2 novembre 1944. Le premier comité directeur national élu le sera en juin 1945, voir plus loin.

<sup>14</sup> D'après Roger BOURDERON, "Le premier congrès de l'UFF : un bilan d'action", dans Actes du Colloque de l'UFF. Les femmes dans la Résistance, UFF, la Sorbonne, 22 et 23 novembre 1975, éditions du Rocher, 1977. Sans doute ces chiffres, transmis par Yvonne Dumont à l'historien, sont-ils approximatifs. Le fait par exemple qu'ils donnent le nombre des cartes expédiées et non pas réellement attribuées plaide en ce sens.

dans le Comité d'Action Socialiste de nombreuses militantes d'avant guerre. De fait, la plupart des membres de l'organisation des femmes socialistes sont à ses cotés : Marianne Rauze, Emilienne Moreau, Germaine Degron, Rachel Lempereur<sup>15</sup>.

De même Berty Albrecht bénéficie des contacts avec ses camarades de l'école des surintendantes d'usine pour ses activités de résistante à Combat. Souvent la guerre offre un prolongement logique avec un engagement précédant, c'est le cas pour Lucie Chevalley (1882-1979) membre de l'UFSF (Union Française pour le Suffrage des Femmes) et du CNFF (Conseil National des Femmes Françaises), fondatrice et présidente du Service d'Aide Social aux Emigrants et qui porte secours tant aux familles ressortissantes des pays alliés (dont les hommes avaient été envoyés dans les camps d'internements) qu'aux familles juives. C'est également le sauvetage des enfants juifs qui fait basculer Madeleine Barot et toute la direction de la CIMADE (comité intermouvements auprès des évacués) dans la Résistance<sup>16</sup>.

Plus rarement les militantes ont utilisé des relations internationales nouées avant guerre, ces dernières ont par exemple facilité fuites et refuges pour les exilés aidés par Marie-Louise Puech et Mme Cazamian, dirigeantes de l'AFFDU (Association Française des Femmes Diplômées d'Université). Marie-Louise Puech, présidente de la commission des relations extérieures de l'association (également animatrice de l'UFSF), et va avec Madame Cazamian, présidente de l'AFFDU, prendre la tête des activités durant la guerre. Grâce à la "Feuille de nouvelles" elle maintient informées les membres de la zone libre jusqu'en 1942. Elle organise également un réseau de solidarité autour de femmes et d'hommes réfugiés : britanniques, belges, polonais, tchèques, israélites. Certains sont cachés, d'autres sont évacués grâce à l'aide financière venue des Etats-Unis. Marie-Louise Puech reçoit, dans le sud de la France, des sommes importantes, venues des Quakers et de l'Eglise Unitairienne américaine, qu'après enquêtes, elle distribue aux plus nécessiteux. Mme Cazamian, restée à Paris, s'occupe de nombreux intellectuels internés dans les camps de province ou de la région parisienne<sup>17</sup>. Les recherches à venir montreront certainement

---

<sup>15</sup> D'après le témoignage de Marie-Louise Levy dans Le journal de la femme socialiste, N 22, avril 1949, ceci n'est cependant pas présent dans l'ouvrage de Marc SADOUN, Les socialistes sous l'Occupation, Paris, Presses de la FNSP, 1982, 322p.

<sup>16</sup> Voir Jeanne MERLE D'AUBIGNE, Les clandestins de Dieu: Cimade 1939-1945, Paris, Labor et Fides, 1989, 221p.

<sup>17</sup> Brochure AFFDU, Historique 1920-1950, Cahors, 1950, 12p, p.8. Voir aussi Many a Good Crusade. Memoirs of Virginia Crocheron Gildersleeve, New York, MacMillan Compagny, 422p., 1954; qui précise le rôle joué par Mme O. Monod et Mme Puech dans la France occupée.

d'autres exemples où les réseaux informels ou institutionnels du militantisme féminin d'avant guerre ont offert une base de solidarité efficace pour résister à l'ennemi.

### **Les catholiques.**

Le cas des organisations féminines catholiques est différent; celles-ci ont été incontestablement séduites par les sirènes de la Révolution Nationale de Vichy. L'UFCS (l'Union Féminine Civique et Sociale) est très proche des conceptions familiales mises en avant par le régime de Pétain : natalisme, restauration de la famille traditionnelle, revalorisation de l'éducation catholique, moralisation de la France, culture de « l'éternel féminin » et du sacrifice, glorification de la maternité<sup>18</sup>. La remarque d'Etienne Fouilloux s'applique pleinement ici : "Le catholicisme français n'a (...) pas eu le sentiment de se rallier à Vichy; mais bien plutôt la satisfaction de voir les pouvoirs publics, après tant d'errements laïques, reconnaître la pertinence de ses positions et propositions"<sup>19</sup>. Ainsi contrairement à la plupart des autres associations féminines qui se sabordent en 1940 et refusent de demander une quelconque autorisation à l'occupant et aux autorités de Vichy, l'UFCS continue ses activités durant toute la guerre, sa revue ne cesse de paraître.

Les oeuvres sociales, commandées par l'urgence font traditionnellement partie des prérogatives du militantisme social catholique. Lors de l'exode de mai 1940 sont créés par l'UFCS un service de femmes automobilistes et un autre d'information aux familles dispersées (Regroupement Familial dirigé par Eve Baudoin). Mais l'Union n'en reste pas là et entreprend vite des démarches afin de conseiller le nouveau pouvoir en place. Andrée Butillard, fondatrice et directrice du mouvement élabore un numéro spécial de La femme dans la vie sociale (juillet-août 40) où elle signe deux articles : "Pourquoi nous en sommes là" et "Pour la France". Dans le premier, elle reprend la classique vision de la France déchue par son esprit de jouissance et sa dégradation morale. Dans le deuxième, elle indique les remèdes qui, selon elle, sont propres à redresser le pays. Elle met l'accent tout spécialement sur la famille, cellule naturelle de la régénération nationale. Andrée Butillard est alors invitée par les premiers délégués régionaux à la famille nommés par Pétain, elle leur expose sa doctrine, qui ne diverge guère de celle finalement mise en oeuvre par Vichy.

---

<sup>18</sup> Voir les analyses de Francine MUEL-DREYFUS, Vichy et l'éternel féminin, Paris, Seuil, 1995

<sup>19</sup> Dans P BUTON et J-M GUILLON (dir.) Les pouvoirs en France à la Libération, Paris, Belin, 1994, 590p., p121.

Par la suite, les contacts et les lettres seront fréquents et réguliers notamment avec le Conseil Supérieur de la Famille, présidé par le sénateur Pernot. De plus l'application de la loi Gounot (29 décembre 1942) sur la représentation des associations familiales donne une occasion de plus à l'Union pour se faire entendre des pouvoirs publics. Dans l'ensemble, la politique de Vichy donne largement satisfaction à l'union sans qu'il soit possible de savoir dans quelle mesure elle lui est tributaire<sup>20</sup>. L'UFCS approuve toutes les initiatives en direction de la famille : la loi du 2 avril 1941 restreignant les possibilités de divorce; celle du 15 février 1942 aggravant la répression de l'avortement ainsi que celle pénalisant l'abandon de famille (23 juillet 1942). Il n'y a guère qu'en ce qui concerne la reconnaissance des enfants adultérins (partiellement acceptée par Vichy) que des divergences apparaissent. Sur la question du divorce, l'Union aurait souhaité une législation encore plus restrictive<sup>21</sup>.

Le régime de Vichy, du moins dans ses premières années correspond à une sorte d'âge d'or pour l'Union et pour sa filiale, la Ligue de la Mère au Foyer. Francine Muel-Dreyfus constate l'extraordinaire vitalité de ces associations. 115 adhérentes de l'Union deviennent conseillères municipales (les conseils municipaux sont tenus depuis le 16 novembre 1940 d'admettre une "femme qualifiée" chargée des oeuvres d'assistance et de bienfaisance). Toutes les dirigeantes nationales sont nommées au Comité consultatif de la famille. La Ligue et l'Union multiplient les conférences, recrutent de nouveaux membres, créent des sections un peu partout sur le territoire national. Le désarroi de nombreuses mères de famille restées seules explique en grande partie ce succès<sup>22</sup>.

Il est à souligner que cette collaboration entre l'UFCS et Vichy n'est pas le moins du monde cachée à la Libération. Andrée Butillard l'évoque tout naturellement dans une brochure de 1945 : "*En 1942, alors que nous échouions lamentablement à Vichy pour faire abolir la loi néfaste sur les enfants adultérins, nous obtenions que soit adopté notre texte sur l'abandon de famille*"<sup>23</sup>. Elle proteste également à la Libération contre la modification de la loi de Vichy sur le divorce, et préconise pour les licenciements féminins

---

<sup>20</sup> Henri ROLLET (*Andrée Butillard et le féminisme chrétien*, Paris, éditions SPES, 1960.), laisse entendre que la législation de Vichy s'inspire directement des textes de l'UFCS. Divers articles de la revue l'affirment également, tel celui paru dans le N°220, juillet-août 1949 qui prétend que la loi du 23 juillet 1942 sur la répression de l'abandon de famille reprend un texte de Mme Cournet, proposé dès 1938.

<sup>21</sup> « Un frein au divorce », *La femme dans la vie sociale*, N°138, mai 1941; cité par Francine Muel-Dreyfus, *Vichy et l'éternel féminin*, op. cit p.201.

<sup>22</sup> Francine MUEL-DREYFUS, *Vichy et l'éternel féminin*, op. cit pp186-187.

<sup>23</sup> UFCS, *La vie politique et les femmes*, éd. Spes, Paris, juin 1945, p. 58.

exactement la même hiérarchisation que celle de Vichy (voir chapitre 3). A cette date l'Union ne souffre donc en rien de ce proche passé, elle ne rencontre par exemple aucune difficulté pour son approvisionnement en papier, ce qui est tout de même surprenant vu les conditions d'attribution de l'époque. Ceci laisse aussi à penser que le critère de la Résistance n'est pas forcément discriminant ou bien que les autorités d'alors n'ont pas jugé la presse féminine digne d'une investigation très poussée.

Pour autant si l'UFCS partage de profondes affinités avec l'idéologie familialiste de la Révolution Nationale, ce rapprochement ne va pas sans contestations et difficultés à mesure que les conditions de vie se durcissent. Face à l'aggravation des pénuries et surtout du STO, la direction de l'UFCS presse l'Eglise de souligner son indépendance et son désaccord : *"Nous recueillons l'écho d'une mentalité ouvrière très répandue, les âmes aigries se détournent de l'Eglise. Celle-ci est accusée de pactiser avec ceux qui exploitent la classe ouvrière, c'est-à-dire avec les forces d'occupation et le gouvernement qui les subit, en laissant se produire la déportation déguisée du travail obligatoire, sans protester, sans défendre les familles des travailleurs. Serait-il permis d'exprimer, très respectueusement, le désir que, par un document, l'Eglise montre son âme maternelle, son indépendance de César, sa sainte hardiesse à défendre ses enfants en proclamant les droits de la vérité, de la justice et de la personne"*<sup>24</sup>.

De plus l'incontestable proximité politique et idéologique de l'UFCS avec le volet familial de Vichy n'empêche pas l'entrée de certaines animatrices dans la Résistance. Eve Baudoin est membre de l'Union depuis sa fondation, elle dirige l'UFCS de la zone nord et prend activement part au mouvement familial de 1940 à 1942, puis elle passe ensuite dans la Résistance. Décédée en 1945 elle obtiendra la médaille de la Résistance à titre posthume<sup>25</sup>. Daisy Georges-Martin est entrée dans l'UFCS en 1930, elle y présidait la commission de compréhension des races (à propos des colonies). Elle participe d'abord au service de regroupement des familles, puis dès 1940 elle prend contact avec M. Poinboeuf et entre dans la Résistance. En 1943, elle rejoint le Colonel Jaboulay, chef régional de "Maquis". Arrêtée en mars 1944, torturée, elle garde le silence et périt lors du massacre de

---

<sup>24</sup> Lettre de l'UFCS au cardinal Suhard (1943) citée par Recherche sur l'UFCS et son histoire à partir des archives du mouvement, Amicale UFCS, novembre 1988, ronéoté, 47p., p.16. Remarquons que le document ne fait aucune allusion à la déportation raciale. Il faut souhaiter de plus amples recherches sur cette organisation durant la guerre.

<sup>25</sup> La femme dans la vie sociale, 18ème année, N°175, mars-avril 1945.

Saint Genis-Laval où les prisonniers de Montluc sont fusillés puis brûlés<sup>26</sup>. Yvonne Pagniez, responsable nationale de l'UFCS, est déportée politique à Ravensbrück; profitant d'un changement de camp, elle s'évade et tente de rejoindre la Suisse par le lac de Constance, elle est reprise avant d'atteindre son but, mais heureusement sauvée par l'arrivée des troupes alliées<sup>27</sup>. Certaines participent aux AFAT (Auxiliaires Féminines de l'Armée de Terre) organisées en Angleterre. Madame Demangel (secrétaire générale de l'UFCS de Montpellier) y devient lieutenant de la 16e Région, action pour laquelle elle obtient la croix de guerre. Mme Hutin (cadre UFCS d'Ile-et-vilaine) et Mme de Vaugelas obtiennent également la Croix de guerre<sup>28</sup>.

Car l'entrée dans la Résistance n'est pas une affaire collective, si les amitiés, les relations de militantisme peuvent jouer un rôle d'entraînement décisif, le choix définitif revient toujours à l'individu/e. En fait, pour les femmes comme pour les hommes, toutes les appartenances politiques ou associatives peuvent déboucher sur la possibilité de la Résistance.

### **Un choix individuel.**

Eliane Brault est une des rares femmes ayant déjà à son actif une brillante carrière de haut fonctionnaire, elle organise également les comités féminins du Parti Radical (elle est aussi vice-présidente du Droit Humain). En juin 1940, elle est chef du cabinet de la Santé publique et se bat pour évacuer de jeunes handicapés oubliés de tous. Cette tâche accomplie, elle entre dans le réseau Hauet-Vildé où elle met sur pied une organisation de liaison avec Londres; arrêtée, évadée, elle rejoint difficilement (en passant par la Maroc et l'Algérie) les AFAT pour participer à la Libération de la France<sup>29</sup>. Germaine Poinso-Chapuis, militante de l'UFCS, du CNFF (Conseil National des Femmes Françaises) et de la LFDL (Ligue Française pour le Droit des Femmes), ralliée au Parti Démocrate Populaire,

---

<sup>26</sup> La femme dans la vie sociale, 17ème année, N°172, décembre 1944; Germaine MORNAND, La vie et la mort de Daisy Georges-Martin, martyre de la Résistance, Paris, Spes, 1946, 125p.

<sup>27</sup> La femme dans la vie sociale, 18ème année, N°177, Juillet 1945. Voir aussi ses livres: Scènes de la vie du bagné, Paris, Flammarion, 1947, ainsi que Evasion 44, couronné par l'Académie Française en 1949 (signalé sans date ni éditeur dans La femme dans la vie sociale, N°6, janvier, février, mars, 1949).

<sup>28</sup> Même revue, 18ème année, N°181, novembre 1945.

<sup>29</sup> Célia BERTIN, Femmes sous l'Occupation, Stock, Paris, 1993, 388p, p 306-308; Eliane BRAULT, L'épopée des AFAT, Paris, Horay, 1954.

est décorée de la médaille de la Résistance. Germaine Peyroles (1902-1979) secrétaire générale de la fédération féminine de ce même parti, adhérente à l'UFCS, suffragiste, connaît aussi la Résistance. Toutes deux seront élues députées sous la bannière du MRP.

Les associations suffragistes ne sont pas en reste. En effet la lecture de leurs archives de l'immédiat après guerre révèle la contribution des féministes (c'est-à-dire se dénommant comme telles) à l'effort de Libération. Malheureusement rares sont les périodiques qui paraissent dès 1944 ou 1945. La plupart attendent trois ou quatre années avant de reprendre leurs activités, date à laquelle d'autres enjeux accaparent leurs colonnes, entraînant l'oubli, ou du moins l'anonymat, des résistantes.

La Française (revue de l'ex Union Française pour le Suffrage des Femmes de Cécile Brunschvicg, devenue Union Nationale des Electrices), tient une nécrologie de ses membres disparues. On y apprend que Simone Levillant, jeune avocate de St Etienne "*ardente féministe et dévouée propagandiste*", résistante, a été arrêtée et exécutée par les allemands. Renée Levy, professeure à Paris, secrétaire du groupe suffragiste de Lille, a été décapitée à la hache pour son travail clandestin, sa soeur Germaine Grun, avocat au barreau de Paris, déportée, n'est pas revenue. La liste donne aussi les noms des femmes mortes en déportation sans préciser si les motifs en sont raciaux ou politiques : Mme Bernheim, d'Avignon, Mme Alexandre, secrétaire générale du groupe suffragiste de Metz. Manon Cormier, avocate à Bordeaux, présidente de la Ligue Girondine pour le droit des femmes, est revenue de déportation, mais elle meurt d'épuisement lors de son retour à Paris<sup>30</sup>.

Le Rassemblement des femmes républicaines, signale que Marianne Verger "*formée à l'école des grandes féministes Maria Veronne et Cécile Brunschvicg*", détentrice de la croix de guerre et de la médaille de la Résistance, siège à ce titre à l'Assemblée Consultative Provisoire<sup>31</sup>. Marcelle Kraemer-Bach, radicale fondatrice de ce rassemblement, s'était lancée dans la clandestinité bien que doublement menacée parce que féministe et juive. Par l'intermédiaire du R P Riquet, elle rencontre Henri Fréney en 1941 et elle entre au réseau Gallia Kasanga, tout en continuant des activités d'infirmière<sup>32</sup>. Suzanne Schreiber-Crémieux, radicale également, prend tout autant de risques.

<sup>30</sup> La Française, N°6, 19 janvier 1946.

<sup>31</sup> Rassemblement des femmes républicaines, N°27, 1 novembre 1949.

<sup>32</sup> Marcelle Kraemer-Bach, La longue marche, la pensée universelle, 1988, 273p.

Marguerite Pichon-Landry, qui préside le CNFF (Conseil National des Femmes Françaises) avant et après guerre, est également médaillée de la Résistance. Louise Weiss, féministe et pacifiste, change de stratégie en 1938, après avoir constaté et l'impuissance de la SDN et le piétinement du suffragisme. Elle devient secrétaire générale du Comité des réfugiés, puis elle raconte dans ses mémoires sa collaboration au groupe "La nouvelle République" de 1942 à 1944<sup>33</sup>.

La Revue des électriciennes, organe de l'Union Nationale des Femmes (ex-Union Nationale pour le Vote des Femmes de la Duchesse de La Rochefoucauld) révèle aussi le proche passé de ses collaboratrices. Denise Clairouin, poétesse, sympathisante de l'Union, meurt déportée à Ravensbrück. Mme Louise Viellard, membre du Comité Directeur de l'UNVF, (puis après guerre de l'UNF), est arrêtée pour cause de Résistance et emprisonnée à la forteresse de Besançon, en août 1944. L'UNF compte aussi parmi ses rangs Suzanne Bertillon (décorée de la Medal of Freedom en 1947<sup>34</sup> et Mme Geoffroy, membre de comité directeur, décorée de la Médaille de la Résistance la même année<sup>35</sup>. Les archives privées de l'AFFDU signalent aussi Mmes Barbillot et Dambuyant qui sont chevaliers de la Légion d'honneur au titre de la Résistance<sup>36</sup>.

Il n'est pas question de faire une liste exhaustive des responsables de mouvements féminins ou féministes avant-guerre devenues résistantes. Ce qui précède suffit à illustrer la contribution de ces organisations à l'effort de Résistance, soit qu'elles aient donné un cadre collectif préétabli, soit qu'elles aient donné nombre de leurs militantes de manière isolée. Ainsi tous les groupements féminins, qu'ils revendiquent ou non l'étiquette féministe, ont fourni des forces à la Résistance. Ce lien qui unit fortement militantisme féminin et Résistance n'existe cependant pas, comme l'a très bien montré Christine Bard, pour les ultra-pacifistes. Toutes celles qui se sont orientées vers cette tendance traversent cette période en attendant des jours meilleurs. Cécile de Corlieu et Pauline Archambault (catholiques féministes) par exemple, se tiennent volontairement éloignées de la Résistance qui selon elles ne participe pas à la "Révolution totale" qu'elles escomptent et qui repose sur un pacifisme intégral excluant tout recours à la violence. La LFDF (Ligue Française pour le Droit des Femmes) garde également intacte son pacifisme, elle pousse jusqu'au

---

<sup>33</sup>Louise WEISS, Mémoires d'une Européenne, tome V, Tempête sur l'occident, Paris, Albin Michel, 1976, 523p.

<sup>34</sup> UNF revue des électriciennes, N°19, juillet-septembre 1947.

<sup>35</sup> UNF revue des électriciennes, N°20, octobre 1947.

<sup>36</sup> Compte-rendu, manuscrit de l'Assemblée Générale du 31 mai 1947. Ar AFFDU.

bout le principe "pas de devoir sans droit"<sup>37</sup>. Mais, ces exceptions mises à part, force est de constater que l'engagement civique ou politique des femmes d'avant guerre est un vecteur important pour l'entrée dans la Résistance.

Pour autant cela ne donne apparemment pas lieu à de nouvelles pratiques après la guerre. Les trajectoires des associations aussi bien que les parcours des militantes, témoignent, on va le voir, d'une grande permanence de l'engagement, dans ses actes et son contenu. Que l'expérience de la Résistance n'ait pas entraîné de renouvellement visible dans les formes du militantisme pose problème. Cette expérience singulière marque en effet fortement la génération plus jeune. L'hypothèse de génération peut expliquer ce constat : le passage dans la Résistance serait plus pour ces femmes déjà âgées l'aboutissement de choix politiques anciens, qu'une expérience inaugurale de la citoyenneté. La guerre n'entraîne pas de rupture pour ces fractions féminines anciennement mobilisées.

### **Les associations qui durent.**

A dire vrai, l'ensemble du spectre formé par les organisations féminines de la troisième République se retrouve quasiment inchangé au lendemain de la guerre. Celui-ci peut être décrit comme une ligne continue entre deux extrêmes, définis l'un par la figure de la citoyenne autonome, l'autre par celle de la mère. Les plus progressistes veulent en effet une égalité complète octroyant aux femmes une citoyenneté pleine et entière, pour ce faire elles s'attaquent au code civil et cherchent à réduire l'obstacle énorme du travail domestique. Les plus conservatrices valorisent au contraire ce travail, fonction sociale prioritaire des femmes, réalisée au sein de la famille traditionnelle établie par le code civil, et c'est à ce titre qu'elles réclament la citoyenneté féminine. Diverses combinaisons existent entre les deux pour rendre compatibles ces deux modèles. Tous ces groupes sont clairement réformistes, ils agissent avant tout dans l'espace démocratique afin d'infléchir les lois. Il faut souligner également qu'aucun ne milite pour l'abrogation de la loi de 1920, les questions sexuelles constituent véritablement un angle mort de leur champ de vision.

---

<sup>37</sup> C. BARD, op. cit. p. 596.

A la marge de ce spectre, donc très peu inséré parmi les groupes féminins précédents, se trouvent les mouvements révolutionnaires qu'ils soient néo-malthusiens, anarchistes ou communistes, ces derniers s'intégrant cependant de plus en plus dans le jeu républicain entre les deux guerres. Les féministes les plus radicales, comme Madeleine Pelletier, Hélène Brion, Berty Albrecht, traversent souvent ces diverses tendances. Après la deuxième guerre mondiale l'ensemble réformiste inclut désormais les communistes et se reconstitue sur des bases quasi inchangées, tandis que les marges les plus révolutionnaires connaissent un fort déclin.

### **Les piliers du suffragisme.**

Les quatre plus importantes organisations du mouvement de l'entre-deux-guerres, chefs de file du féminisme réformiste, à savoir la Ligue Française pour le Droit des Femmes (LFDF), l'Union Française pour le Suffrage des Femmes (UFSF); le Conseil National des Femmes Françaises (CNFF), et l'Union Nationale pour le Vote des Femmes (UNVF), se reconstituent toutes à la Libération.

La Ligue Française pour le Droit des Femmes (LFDF), mixte dès son origine, laïque et libre-penseuse, a été fondée en 1870 par Léon Richer et Maria Deraines. Sous la présidence de Maria Vérone, la Ligue adopte volontiers une ligne plus radicale, intensifiant la propagande en faveur du droit de vote. Durant les années trente, la Ligue, farouchement indépendante, se montre souvent hostile à l'entrisme politique pratiqué par de nombreuses féministes qui en oublient, selon elle, les intérêts féminins <sup>38</sup>. Après la mort de la présidente c'est son mari, Georges Lhermitte, qui assure la succession. A la Libération, Andrée Lehmann (1893-1971), déjà vice-présidente, prend très logiquement la tête de la Ligue. Alors âgée de 52 ans, elle a tout un parcours à son actif. Née en 1893 dans une famille juive alsacienne, elle-même est agnostique et mariée depuis 1924 à un médecin catholique (Jean Séjourné) dont la paralysie après la deuxième guerre l'oblige à beaucoup de soins. Elle est avocate à la Cour d'appel de Paris depuis 1921 et Docteur en droit (1924) après avoir soutenu une thèse sur la réglementation du travail féminin où elle

---

<sup>38</sup> "l'arrivée au pouvoir du Front populaire va leur démontrer, qu'une fois de plus, elles auront travaillé exclusivement pour les hommes", explicite Le droit des femmes de Mai 1936, cité par C. BARD, p. 671.

s'oppose à toute mesure de protection, mis à part les congés de grossesse. Fidèle seconde de Maria Vérone dont elle partage, outre le barreau, la répartition vive et l'égalitarisme intégral, elle n'hésite pas, à l'occasion devant les manifestations spectaculaires : elle est arrêtée à trois reprises devant le Sénat, qu'elle ira jusqu'à survoler en avion afin de faire entendre justice sous une pluie de tracts. Elle est également présidente de la section française de l'Open Door (association internationale fondée en 1929 pour défendre le droit au travail des femmes).

Après l'auto dissolution de l'organisation en 1940, Andrée Lehmann est contrainte à une clandestinité totale dans le sud de la France. Dès la Libération, elle multiplie les efforts pour reconstituer la Ligue et sa revue Le droit des femmes, et les lancer immédiatement dans toutes les mobilisations de l'après guerre. Cette organisation, comme par le passé, est incontestablement la plus active et la plus progressiste de toutes, elle opte résolument pour une égalité totale tant dans le droit que dans le monde du travail. Ses dirigeants et son comité d'honneur reconstitué témoignent d'une scrupuleuse continuité. On y retrouve les mêmes personnes à peu près aux mêmes places<sup>39</sup>.

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes lui ressemble fort mais a toujours été plus politique. Née en 1909, elle s'étoffe rapidement jusqu'à devenir la principale force par le nombre de ses membres. Elle apporte donc un soutien décisif au suffragisme. Cécile Brunschvicg (1877-1946), en est la présidente de 1924 à 1946. Fille d'un industriel alsacien qui la prépare très classiquement à ses futures fonctions d'épouse et de mère, c'est presque en cachette qu'elle passe son brevet supérieur. Elle épouse en 1899 le philosophe Léon Brunschvicg, membre de la Ligue des Droits de l'Homme et vice-président de la Ligue des électeurs pour le suffrage des femmes, ils ont quatre enfants. Avec d'autres militantes venues de l'Union, elle adhère au Parti Radical et devient une des trois premières femmes sous-secrétaires d'Etat (à l'Education Nationale) sous le Front Populaire, aux côtés de Suzanne Lacore et d'Irène Joliot-Curie. En 1939, elle s'occupe des exilés antinazis

---

<sup>39</sup>Les vices président(e)s sont Lucien Descaves de l'Académie Goncourt, Marcel Rémond, avocat à la Cour, Maury Vérone et la doctoresse Serin qui était à l'UFSF depuis 1938; la secrétaire générale est Melle Louise Cordillot, agrégée, professeur de la ville de Paris. Le comité d'honneur de 1947 regroupe Justin Godart, ancien ministre et président du groupe parlementaire des droits de la femme, résistant, président de l'Entr'aide Française, le Docteur Sicard de Plauzoles, favorable aux néo-malthusiens et président de la Ligue des Droits de l'Homme, Louis Marin ancien ministre et membre d'honneur de l'UNVF, de l'UFSF et de la ligue, député à l'Assemblée Nationale Constituante, Mme Amieux, directrice honoraire de l'EN.sup de Sèvres, Maryse Bastié, aviatrice. Toutes ces personnes, citées par Christine Bard, participaient déjà à la Ligue avant guerre.

puis se cache dans le midi sous une fausse identité. A la Libération, elle dirige à nouveau l'union durant les deux années qui lui restent à vivre. Puis son ancienne vice présidente, Germaine Malaterre-Sellier (née en 1889), prend le relais. Cette catholique progressiste proche de Marc Sangnier est depuis la grande guerre une militante de la paix, active à la SDN, et dans les organisations féminines internationales. Odette Simon-Bidaux, docteur en droit, avocate, elle aussi radicale et adhérente de longue date (elle était au comité central avant guerre) devient secrétaire générale. L'Union est d'abord rebaptisée Union Française pour l'Action Civique et Politique des Femmes puis plus simplement Union Française des Electriciennes (UFE) en 1947. Affiliée au CNFF, elle se propose d'éduquer les électriciennes et d'obtenir l'égalité dans tous les domaines, bien que le rôle de la mère soit plus valorisé que dans la Ligue. Après la mort de Cécile Brunschvicg, la revue La Française cesse de paraître et l'UFE achève son existence 10 ans plus tard. Ce fait est souvent donné en exemple des difficultés de reconversion rencontrées par les groupes suffragistes une fois le droit de vote acquis. Je crois plutôt qu'il illustre la difficile pérennité des groupes vieillissants qui appartiennent avant tout à leur présidente.

Le Conseil National des Femmes Françaises (CNFF), né le 18 avril 1901, fédère à l'origine une trentaine d'associations, féministes ou philanthropiques. Représentatif d'une élite républicaine féminine, respectable, il adopte un ton modéré et une position au centre du mouvement, aussi loin de la droite catholique que des radicales et pacifistes de gauche. Fort des quelques 165 associations féminines qu'il représente par la suite, il pèse d'un poids certain dans le mouvement d'avant guerre tant dans les campagnes suffragistes que sur la question du droit au travail féminin qu'il soutient. Après Adrienne Avril de Sainte-Croix (1855-1939), secrétaire puis présidente du CNFF, abolitionniste et spécialiste du mouvement international, c'est Marguerite Pichon-Landry (1878-1972) qui dirige le conseil durant les années trente puis après la guerre (jusqu'en 1955). De par ses attaches personnelles et familiales elle est très liée au monde politique, - son frère est un ancien ministre, sa soeur est aussi la fondatrice de l'Association Française des Femmes Médecins.

Comme auparavant, le Conseil est une fédération d'associations, chacune représentée par deux déléguées, la règle de l'unanimité est nécessaire pour toute prise de position officielle. Cette configuration particulière explique sans doute la lenteur de la réorganisation du Conseil (qui suppose la reconstitution des associations affiliées), son

premier bulletin, ronéoté, ne paraît qu'en 1951, et il faut attendre 1955 pour retrouver le rythme régulier des bulletins trimestriels. Différentes commissions existent, plus ou moins calquées sur les parlementaires, elles rassemblent documentations et réflexions dans leur domaine respectif<sup>40</sup>. Là encore c'est la continuité avec le passé qui domine: le CNFF maintient des positions modérées, souvent en retrait par rapport à la ligne plus égalitaire de la LFDF ou de l'UFE.

L'Union Nationale pour le Vote des Femmes, créée en 1920 à partir d'une section de l'Action Sociale de la Femme a longtemps promu un féminisme "souriant", soucieuse, comme le dit sa présidente, la duchesse Edmée de La Rochefoucauld (1895-1991), de ne pas se départir: *"de la plus haute courtoisie (...) et de la modération parfaite qui convient à notre sexe et aux peuples civilisés"*<sup>41</sup>. Catholique, située résolument à droite de l'échiquier féministe, cette organisation s'est fixé un programme assez large et classique qui regroupe la revendication des droits égaux pour les femmes avec la protection de la famille et de l'enfant. L'autorité du mari n'est pas remise en cause, l'UNVF ne réclame que le contrôle par la mère de la puissance paternelle. A partir de 1927 elle se dote d'un mensuel et affirme disposer d'une centaine de groupes provinciaux réunissant plus de cent mille adhérentes.

La guerre interrompt son effort. Dès septembre 1939 sa présidente lance un appel radiodiffusé: *"La défense de nos droits s'efface devant celle de la patrie. Il ne s'agit plus que de travailler comme nous le pouvons...Et n'oublions pas que notre mission essentielle est de préserver l'âme nationale dans sa loyauté, de respecter son idéal de justice"*<sup>42</sup>. Le journal cesse de paraître en juin 1940 et invite ses lectrices *"à servir dans tous les organismes où elles peuvent être utilement employées"*<sup>43</sup>; il n'est fait mention d'aucune activité du groupe durant l'occupation. Cependant devenue l'Union Nationale des Femmes, l'organisation se reconstitue autour des personnalités anciennes: la "duchesse suffragiste" est toujours présidente. Edmée de La Rochefoucauld (50 ans en 1945), est fille de diplomate; élevée dans la tradition catholique par son père, réformé converti, elle découvre

---

<sup>40</sup> Il s'agit de: Arts et lettres, Législation, Migration (Lucie Chevalley), Paix et Relations Internationales, Education, Hygiène, Morale Sociale, Protection de l'enfance, Travail, Vie Familiale, Radio Information.

<sup>41</sup> Suzanne DESTERNES, Trente ans au service de la cause des femmes, Paris; 1959, 19p. p.2.

<sup>42</sup> idem p.17

<sup>43</sup> Idem.

l'UNVF grâce à sa mère et ce tardivement, après son mariage et une première maternité. Rapidement ses relations dans le milieu politique conservateur (son mari préside l'Action Libérale) et son aisance aristocratique la promeuvent à la direction. Elle est secondée par de non moins anciennes militantes Marie-Thérèse Moreau (avocate à la cour, chevalier de la légion d'honneur), Suzanne Desternes (lauréate de l'Ecole des Sciences Politiques), et la plus jeune Mariel Brunhes-Delamarre (1906), géographe.

Le mensuel change de titre et devient La revue des électrices. Le programme s'adapte aux circonstances nouvelles : informer les femmes devenues pleinement citoyennes, aider les candidates qui se présentent, réclamer une juste réforme matrimoniale, et lutter contre les fléaux sociaux (alcoolisme principalement) de l'après-guerre. L'UNF et sa revue continuent leurs activités jusqu'en 1964.

D'autres associations, moins engagées dans le combat suffragiste, renaissent également.

#### **Les associations satellites du suffragisme.**

Il faut mentionner un nombre considérable d'associations professionnelles ou aux objectifs plus limités, elles aussi venues de l'entre-deux-guerres : l'Association Française des Femmes Médecins, l'Association des Femmes de Carrières Juridiques et Libérales, l'Association des Femmes Juristes, les Soroptimistes, etc. Afin de ne pas poursuivre indéfiniment un inventaire fastidieux je ne citerai que les plus importantes, celles qui feront parler d'elles dans les années suivantes. L'AFFDU mérite un commentaire, ainsi que le Journal de la femme de Raymonde Machard.

L'Association Française des Femmes Diplômées d'Université (AFFDU) est injustement méconnue, les histoires du féminisme ne l'ont pas encore incluse, pourtant son suffragisme n'est pas à mettre en doute, ses dirigeantes sont d'ailleurs intimement liées aux autres organisations plus renommées. Sa création date de 1920, en tant que branche nationale de la Fédération Internationale des Femmes Diplômées des Universités, qui existait déjà en Grande Bretagne, au Canada et aux Etats-Unis. Son principal objectif était alors de créer un réseau de solidarité autour des jeunes femmes débutant leur carrière.

Cette structure fédère des membres individuels, surtout des enseignantes du secondaire, et d'autres associations comme les Anciennes Elèves de l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres, les Anciennes Elèves du Collège Sévigné, l'Association Française des Femmes Médecins, les Femmes Juristes, les Femmes Ingénieurs, les Diplômées de l'Ecole du Louvre et l'Université Libre de Jeunes Filles.

Dès la déclaration de guerre, Reid Hall (4 rue de Chevreuse, Paris, 6e) qui abritait outre la branche française, diverses activités américaines, doit fermer ses portes, respectant la neutralité américaine. On a déjà vu l'action des dirigeantes durant la guerre. L'AFFDU reprend ses activités dès 1945 comme le montre son rapport annuel de 1946-1947 et Reid Hall rouvre ses portes en octobre 1947. L'association participe à de nombreuses initiatives venues de CNFF ou de la LFDF.

Le journal de la femme, lancé en 1932 par la romancière Raymonde Machard, est plus difficile à situer au sein de la nébuleuse suffragiste. Il représente un curieux mélange de féminisme (informant ses lectrices des initiatives du mouvement), et de féminin (les rubriques de mode, de maquillage, les potins mondains tiennent une place importante); de populisme (les sciences occultes, les horoscopes, les exploits en tous genres sont très présents) et d'articles de fond souvent remarquables. La littérature n'est pas oubliée; les nouvelles d'Alfred Machard, époux de la rédactrice en chef, trouvent là un lectorat féminin; Marcelle Tinayre (écrivaine, féministe liée à la Fronde à l'UFE et à l'UNF) est jusqu'à sa mort (1948) une fidèle collaboratrice de l'hebdomadaire. Qui plus est, le journal aborde aisément les sujets tabous pour le reste du mouvement. L'épanouissement sexuel féminin, la nudité, les questions corporelles sont traitées sans appréhension. Cette publication reçoit d'ailleurs régulièrement les félicitations de la revue néo-malthusienne La Grande Réforme<sup>44</sup>. La maternité et sa nécessaire prise en considération par l'Etat constitue aussi un cheval de bataille pour Raymonde Machard, aux côtés du suffragisme.

Après la défaite et l'instauration du nouveau régime le journal continue de sortir jusqu'en mars 1941, son contenu, très affadi, le range désormais parmi les publications féminines : les nouvelles sentimentales, les conseils matrimoniaux, les rubriques de cuisines ou de mode constituent l'essentiel. L'équipe de rédaction se dit éblouie par un message

---

<sup>44</sup> Avant-guerre les livres, ou les articles de Raymonde Machard donnent lieu à des compte-rendus élogieux de la part de Jeanne Humbert.

radiodiffusé de l'Amiral Esteva s'adressant aux françaises : "*Notre pays a besoin de revivre. Pour cette oeuvre, vos forces nous sont nécessaires. Vous serez nos collaboratrices*". Elle lui exprime aussitôt sa reconnaissance<sup>45</sup>. A la Libération, l'hebdomadaire tarde à revoir le jour jusqu'en 1947, malgré les démarches répétées de sa rédactrice en chef. Visiblement l'autorisation, alors indispensable pour obtenir le papier toujours rationné, n'est pas allée de soi. Pourtant les premiers numéros s'intitulent fièrement "*Interdit pendant l'occupation*". D'après la fondatrice, le journal a été suspendu par un décret du Ministre de l'Intérieur Darlan (le 14 mai 1941) après avoir défendu le droit au travail des femmes<sup>46</sup>. Peut-être le passé féministe de Raymonde Machard avait-il fini par déplaire à la censure de Vichy, alors même que le contenu de son périodique paraissait désormais inoffensif; elle ne semble cependant pas avoir été davantage inquiétée<sup>47</sup>. Quoiqu'il en soit, le journal hausse à nouveau le ton, redevient clairement féministe (le terme est revendiqué) et milite pour l'égalité des sexes en tous domaines. Son existence est cependant brève, il disparaît sans explication en 1949, sans doute incapable de concurrencer la nouvelle et luxueuse presse féminine. De plus, le périodique ne dispose pas d'une base associative comme les précédents.

Enfin, sur la droite du spectre formé par cette nébuleuse d'organisations toutes liées au suffragisme, s'ajoutent les organisations catholiques féminines. Elles n'ont pas, jusqu'à présent été intégrées dans l'histoire du féminisme (elles mêmes n'ont jamais prétendu l'être) bien que leurs positions ne soient guère éloignées de celles défendues par l'UNVF. Diverses prises de position les avaient d'ailleurs rassemblées dans les années trente, ainsi de la campagne en 1938 en faveur du maintien du mari chef de famille et qui regroupe l'UNVF, la Fédération Nationale des Femmes, l'Action Sociale de la Femme et l'UFCS (Union Féminine Civique et Sociale) contre la LFDF le CNFF et l'UFSF, ces derniers étant partisans d'une plus grande égalité matrimoniale. Mais il est vrai que les associations catholiques sont nettement plus conservatrices et droitières, elles se sont ralliées tardivement au suffragisme (le ralliement des catholiques au droit de vote date de

---

<sup>45</sup> Le journal de la femme, N°430, vendredi 7 mars 1941.

<sup>46</sup> *Idem*.

<sup>47</sup> Raymonde Machard explique dans ce même premier numéro d'après guerre qu'elle réclame la restitution de son domicile à la Kommandatur, qui l'avait réquisitionnée. Les numéros de 1940 et 1941, conservés à la BN sont découpés (est-ce l'effet de la censure?), divers articles manquent, il est donc impossible de se faire une idée exacte de leur contenu.

1919) et avec bien des réserves puisqu'elles soutiennent également la famille traditionnelle et hiérarchique<sup>48</sup>. Leur parcours durant la guerre est à ce sujet significatif. Elles sont aussi à coup sûr les plus puissantes, tant par le nombre de leurs adhésions que par les soutiens dont elles bénéficient dans "l'establishment".

### **Les associations catholiques.**

L'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) a été fondée en 1925 par Andrée Butillard (1881-1955). Orpheline, élevée chez les soeurs, Andrée Butillard vient du syndicalisme chrétien et féminin, elle est assez représentative des vocations laïques du mouvement social catholique. Restée célibataire, elle dirige ses soeurs et exécutantes avec sévérité, jusqu'à sa mort<sup>49</sup>. Bien que très modérée et fidèle prêtresse de la mère au foyer, elle sent le souffre pour une bonne part de la hiérarchie catholique. Tout comme l'UNVF ou la FNF elle milite pour une reconnaissance du rôle irremplaçable de la mère, qui doit pouvoir faire entendre sa voix dans le monde civique et social. La défense de la famille (hiérarchisée, légitime et indissoluble) et de la natalité tient également une bonne place. Cependant ce fort conservatisme dans la définition du féminin s'accompagne de quelques points communs avec le féminisme réformiste modéré: l'union revendique le suffrage féminin et l'augmentation des salaires féminins, sans compter les plus consensuelles luttes contre les fléaux sociaux et la campagne abolitionniste. On a vu comment cette union soutient les politiques familiale et nataliste de Vichy. A la Libération elle poursuit dans cette direction conservatrice, bientôt récompensée par la reconnaissance de l'utilité publique en 1947.

La Fédération Nationale des Femmes, créée dans les années vingt par Aimée Bazy (elle-même venue de l'UNVF), se situe également à droite. D'inspiration catholique mais non confessionnelle, indépendante, elle a soutenu les luttes suffragistes, diffusant son périodique Le Devoir National, donnant des conférences, et participant parfois à des opérations plus osées comme les scrutins fictifs. Christine Bard remarque que "Son

---

<sup>48</sup> L'Eglise est favorable au droit de vote des femmes depuis 1919, mais elle encourage aussi un vaste mouvement de mobilisation des femmes contre le travail à l'extérieur et le maintien de la femme au foyer. Voir "Féminisme et catholicisme", C. BARD, op. cit, pp.529-551.

<sup>49</sup> Voir Henri ROLLET, André Butillard et le féminisme chrétien, Paris, édition Spes, 1960.

discours est féministe, même si le nom de l'association ne l'indique pas explicitement"<sup>50</sup>. Dans les années quarante elle prend un tour plus droitier, et interprète son passé différemment rappelant : "*(...) que notre mouvement a été lancé en 1928 beaucoup moins pour revendiquer le vote des femmes que pour permettre à celle-ci d'exercer leurs droits civiques en connaissance de cause quand elles l'auraient obtenu*"<sup>51</sup>. Cependant, à la différence de l'UFCS, elle se saborde en juin 1940. Le mensuel qui réapparaît en 1945, opte pour la même ligne que l'UFCS et se dit fièrement: "*indépendant de tout parti politique masculin*"<sup>52</sup>.

L'Action Générale Catholique Féminine (AGCF) se place sur la droite des précédentes. Sous le premier nom de Ligue Féminine d'Action Catholique Française, elle est née, à la demande de l'épiscopat, de la fusion de la Ligue Patriotique des Françaises (1 500 000 membres déclarés en 1932) et de la Ligue des Femmes Françaises. La première a été longtemps hostile au vote des femmes et la seconde, de tendance monarchiste, est surtout une oeuvre philanthropique. Autant dire que leur réunion forme la tendance la plus conservatrice au sein des femmes catholiques. Cependant peu à peu elle se radicalise, admet le principe du suffrage féminin mais défend avant tout la mission sacrée de la femme dans la famille. Comme la précédente, l'Action Générale perdure pendant toute la guerre, accentuant ses services d'entraide, principalement, semble-t-il, en direction des familles de prisonniers. Son historien (presque hagiographe) la crédite de deux millions d'adhérentes, après-guerre<sup>53</sup>. Etant jusque dans les années 1960 un mouvement paroissial et apostolique (étroitement soumis à l'épiscopat), son exemple ne sera qu'évoqué.

Ainsi du progressisme au conservatisme, ce sont bien toutes les tendances réformistes de l'entre-deux-guerres qui prolongent leur militantisme à la Libération sans problèmes majeurs. Ce constat est moins vrai pour les marges des mouvements féminins, et en particulier pour les néo-malthusiens.

---

<sup>50</sup> Op; cit. p 670.

<sup>51</sup> *Le Devoir national*, juin-juillet 1948.

<sup>52</sup> Devise qui accompagne le titre du journal jusqu'en mai 1947.

<sup>53</sup> G. DITTEGEN, *De la Ligue à l'ACGF, histoire d'un mouvement de femmes*, vol.2, de 1945 à 1990, Paris, ACGF, 253p.,1990, p.11.

## Les néo-malthusiennes et les féministes radicales.

Le mouvement néo-malthusien, très faiblement implanté en France et non soutenu par la très grande majorité des féministes, traverse en effet une crise profonde, dès l'avant-guerre. Il est vrai que son parcours est dangereux, semé de procès et d'emprisonnements, et que peu osent l'emprunter. De plus, le développement croissant de la sexologie, discipline avant tout médicale, parée des vertus scientifiques, rejette dans l'ombre l'idéologie anarchiste et anticapitaliste qui nourrit le mouvement. Il se maintient cependant durant les années trente, recrutant essentiellement parmi les anarchistes (Jeanne et Eugène Humbert), les libres-penseurs de la Ligue des droits de l'Homme et les maigres rangs radicaux des féministes (Madeleine Pelletier). Mais le mouvement, trop isolé, s'étiole. Le problème sexuel, revue de Bertie Albrecht, s'éteint en 1935 après 18 mois d'existence, faute de soutiens financiers. Madeleine Pelletier, accusée de pratiquer des avortements, est poursuivie en justice en 1939; l'enquête se conclura finalement sur son irresponsabilité mentale; internée en asile, elle meurt quelques mois plus tard<sup>54</sup>. Le terrible durcissement du régime de Vichy concernant toutes les questions sexuelles et la prévention des naissances entraîne ensuite un silence absolu de cette mouvance. Eugène Humbert est condamné à deux ans de prison en 1943 pour provocation à l'avortement et propagande anticonceptionnelle. Il y tombe malade, transféré à l'hôpital, il meurt lors du bombardement d'Amiens en juin 1944. A la Libération, Jeanne Humbert (1890-1986) reprend le combat quasiment seule. En 1946 elle fonde l'Association des amis d'Eugène Humbert, puis, réunissant quelques maigres subsides (notamment par la vente de ses propres livres), elle relance La Grande Réforme, 32 numéros voient le jour de mars 1946 à avril 1949<sup>55</sup>.

De son côté, l'aile la plus radicale des féminismes traverse aussi un déclin certain. Tout comme pour la précédente, cette évolution date des années trente. Le féminisme radical a toujours été très minoritaire et porté par des individualités marginales et de ce fait isolées; son expression ne dispose que d'associations précaires, d'une presse souvent

---

<sup>54</sup> C. BARD (dir.), Madeleine Pelletier 1874-1939. Logiques et infortunes d'un combat pour l'égalité, Paris, Côté-femmes, 1992, 209p.

<sup>55</sup> Roger-Henri GUERRAND et Francis RONSIN, Le sexe apprivoisé. Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances, Paris, la Découverte, 1990, 191p.

éphémère et d'ouvrages peu diffusés. Au-delà de la grande variété des militantes, cette tendance se caractérise par un égalitarisme intégral, des liens conflictuels mais réels avec l'extrême gauche, une sympathie active pour le néo-malthusianisme et le pacifisme, et un goût certain pour une propagande musclée et provocante. Mais les féministes radicales assistent impuissantes à leur défaite politique : la montée des périls de guerre et de l'extrême droite, le triomphe du familialisme consacré par le code de la famille, le rejet de l'égalité civique réitéré par le sénat. Ces échecs répétés, leur marginalisation croissante, entraînent l'effondrement des militantes. Certaines basculent dans la folie (Marie Guillot, Madeleine Pelletier, sont internées en 1934 et 1939), d'autres se suicident (Arria Ly en 1934), d'autres enfin choisissent moins tragiquement des engouements plus gratifiants (Hélène Brion se consacre à son encyclopédie féministe, à la correspondance et au spiritisme; Lucie Colliard et Noélie Drous rejoignent la SFIO) <sup>56</sup>. La voix des femmes, qui depuis 1917 faisait entendre les idées subversives des féministes socialistes et radicales s'éteint définitivement en 1939 <sup>57</sup>. Avec elle se tait pour longtemps le radicalisme féministe. Même si certaines femmes, comme Hélène Brion ou Lucie Colliard, traversent une bonne partie de la période suivante, elles ne font guère parler d'elles. Il faut attendre la fin des années 1940, et le Deuxième Sexe de Simone de Beauvoir pour retrouver un peu de ce ton subversif de naguère (son l'auteure ignorant cette parenté d'ailleurs). Et ce n'est que bien plus tard, dans la deuxième moitié des années soixante, qu'un nouveau féminisme radical (se revendiquant comme tel) donne de la voix.

Mais le dépérissement des marges extrêmes du militantisme féminin n'indique-t-il pas, a contrario, la vitalité et même la réussite de sa très grande majorité plus modérée? N'est-ce-pas le prix payé pour l'intégration croissante dans la vie civique des mouvements réformistes? Quelles que soient les divergences qui les séparent, les tendances les plus nombreuses des mouvements féminins réclament en effet avant tout le droit de participer à l'élaboration de leur futur dans la cité, sans prétendre la révolutionner. D'où leur souci de se démarquer nettement de leurs soeurs plus utopistes et plus choquantes. La reconnaissance formelle de ce droit, accompagné de la forte notion de la responsabilité citoyenne issue de la Résistance, loin d'entraîner le déclin de ce militantisme féminin,

---

<sup>56</sup> Voir le très stimulant chapitre de la thèse de C. BARD, "Le crépuscule des féministes radicales", op.cit. pp 746-765.

<sup>57</sup> A ne pas confondre avec le périodique clandestin du même titre, un temps animé par Danielle Casanova durant l'occupation.

provoque au contraire son enthousiasme. Il y a tout lieu de penser que la chronologie communément admise dans l'histoire du féminisme, ne vaut en fait que pour son étroite (mais passionnante) frange radicale. Elle est encore plus erronée pour l'histoire, non du seul féminisme, mais de l'ensemble des mouvements féminins.

Enfin la continuité apparaît tout aussi patente si l'on se penche cette fois sur les itinéraires individuels.

### **Que sont les suffragistes devenues?**

En effet seule une petite minorité abandonne le militantisme dans les années quarante, encore faut-il souligner que ce n'est pas une fois le suffrage universel proclamé, mais plutôt après 1947. C'est le cas de Louise Weiss (1893-1983), présidente fondatrice de "La femme nouvelle" (1934-1936) et organisatrice de plusieurs manifestations spectaculaires pour le suffrage féminin. A la Libération, elle échoue à se faire élire députée (voir chapitre 3), décide de laisser la place aux plus jeunes et se consacre dorénavant à l'Europe et à sa carrière de reporter internationale<sup>58</sup>. Elle n'hésitera pas pour autant à soutenir la cause des femmes qui lui reste chère. On la retrouve ainsi dans les années 1960 parmi les membres d'honneur du Mouvement Français pour le Planning Familial.

Hélène Brion (1882-1962) et son amie Noélie Drous (née en 1886) restent assez effacées. La première, féministe radicale et pacifiste intégrale, un temps syndicaliste, communiste au début du PC, semble découragée par l'hégémonie du réformisme. Après l'échec de son propre journal (La lutte féministe, 1918-1920), elle se retire de la scène publique. Après la Deuxième Guerre, elle continue une importante correspondance, notamment avec les femmes politiques qu'elle tente de gagner à la cause du féminisme, mais après l'éphémère Mouvement de Libération Nationale (étudié plus loin) où elle est présente, elle ne figure plus dans aucune association. A part quelques lettres de 1945<sup>59</sup>, on perd la trace également de Noélie Drous.

Mais cet abandon, ou épuisement du militantisme féminin n'est pas la règle commune, loin de là. La grande majorité des personnalités du mouvement féminin

---

<sup>58</sup> Louise WEISS, Mémoires d'une Européenne, tome V, Tempête sur l'occident, Paris, Albin Michel, 1976, 523p.

<sup>59</sup> Conservées dans le dossier Hélène Brion à la BMD.

persévère avec ténacité et fidélité dans ses combats de naguère. La plupart restent définie par les mêmes préoccupations et les mêmes formes d'action.

Les animatrices des associations continuent leurs tâches comme par le passé. On a vu comment les groupements restaient aux mains des mêmes personnalités déjà âgées comme l'attestent leurs dates de naissance. Andrée Lehmann (1893-1971), Cécile Brunschvicg (1877-1946), Andrée Butillard (1881-1955), Edmée de La Rochefoucauld (1895-1991) président leurs associations jusqu'à leur mort ou la dissolution de leurs groupes. Autour d'elles se rassemblent les mêmes fidèles secondes : Germaine Malaterre-Sellier (1889), Odette Simon-Bidaux pour l'UNE, Marguerite Pichon-Landry (1878-1972) au CNFF, Marie-Thérèse Moreau, Suzanne Desternes, Mariel Brunhes-Delamarre (1906) pour l'UNF. Certaines cumulent les engagements et les présidences. Marcelle Kraemer-Bach (vers 1896) est secrétaire générale depuis 1928, puis présidente depuis 1953 de la Fédération Internationale des Femmes de Carrières Juridiques; elle participe activement au Rassemblement des Femmes Républicaines tout en étant présidente du club de Paris des Soroptimistes, vice-présidente des Soroptimistes d'Europe, et présidente de l'Union Professionnelle Féminine<sup>60</sup>.

Suzanne Grinberg (1889-1972), avocate, professeur de droit à HEC jeunes filles, vice-présidente de l'UFSF dans les années trente et présidente fondatrice de l'Association des femmes juristes, publie un ouvrage sur les constitutions en 1945<sup>61</sup>. Par la suite, elle préside l'Association des femmes juristes dont le principal combat concerne les droits de la femme mariée. Marcelle Legrand-Falco (1880-1985), membre du CNFF et de l'UFSF, fondatrice en 1926 de l'Union temporaire contre la prostitution réglementée, ne ménage pas ses efforts après la victoire de 1946 (où la France abolit le régime des maisons closes). Ce n'est qu'à 96 ans que Marcelle Legrand-Falco quitte la présidence de l'Union devenue Union contre le trafic des femmes, puis le trafic des êtres humains.

Gabrielle Duchêne (1870-1954), dirigeante du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme de 1934 à 1939 continue son combat internationaliste et pacifique, elle devient la présidente de la Ligue Internationale des Femmes pour la paix et la Liberté.

---

<sup>60</sup> Marcelle KRAEMER-BACH, La longue marche, la pensée universelle, 1988, 273p, signalé p. 186 mais sans précision de date.

<sup>61</sup> Le droit des femmes et les nouvelles constitutions.

Avec sa fille Suzanne Duchêne, elle participe aussi aux débuts de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes<sup>62</sup>.

Georgette Barbizet, licenciée en droit, ex-présidente du Soroptimiste Club, responsable de la section enfance du CNFF, est la promotrice des assistantes de police (1935). Après la guerre, elle est la principale organisatrice du Comité de Liaison des Associations Féminines, fondé en 1946.

Parfois, malgré leur âge et la constance de leurs luttes passées, les militantes parviennent à renouveler leur militantisme. Marcelle Kraemer-Bach, après avoir longtemps participé aux Femmes Républicaine, rejoint le MDF (Mouvement Démocratique des Femmes) qui soutient le candidat Mitterrand aux présidentielles de 1965. Cécile de Corlieu (1891-1982) et Pauline Archambault, catholiques féministes et pacifistes qui écrivaient ensemble la chronique féminine de L'Aube, et qui sont signataires à la fin des années cinquante d'un appel aux catholiques pour infléchir leur position sur la contraception, elles continuent par ailleurs la longue lutte pour l'ordination des femmes. La première rejoint aussi le MDF, elle travaille à la commission des affaires étrangères où elle se soucie d'organiser tous ceux qui luttent contre le fondamentalisme musulman<sup>63</sup>. La seconde est d'autre part auteure d'ouvrages sur la condition féminine<sup>64</sup>. Germaine Montreuil-Strauss (1883-1970) et Marguerite Schwab (1887-1972), toutes deux dirigeantes de l'AFFDU, sont aussi parmi les rares suffragistes à soutenir activement la campagne pour la libéralisation de la contraception. A l'inverse, Jeanne Humbert (1890-1986), qui depuis l'échec de La Grande Réforme, se contente de collaborer dans divers périodiques libres-penseurs, refuse le Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF) qui ne se réfère pas aux théories anarchisantes du néo-malthusianisme.

D'autres, plus jeunes et après un passage dans la Résistance, parviennent à s'introduire dans la vie politique. Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981), avocate, membre de nombreuses associations féminines (CNFF, LFDF, UFCS), résistante du MLN, adhère au MRP dès sa formation. Devenue ministre de la Santé publique et de la population en

---

<sup>62</sup> Elle apparaît comme une des "amies de la paix", signant une pétition de l'UFF contre les lois d'exceptions qui menacent de répondre aux grèves (Femmes Françaises, N°162, samedi 13 décembre 1947).

<sup>63</sup> Lettre de Cécile de Corlieu du 15 mai 1965. Fond Cécile de Corlieu de la BMD.

<sup>64</sup> La femme entre deux mondes, édition Jeheber, Genève, Paris, 1955., ainsi que sous son nom de jeune fille, Pauline Le CORMIER, de Confidences à une jeune adolescence, éditions familiales de France, 1950 et des introduction et conclusion de Conscience de la féminité, éditions familiales de France, 1954.

1947, elle compose un cabinet paritaire. Ensuite, elle demeure active dans l'Association des femmes juristes, et celle des femmes de carrières libérales et commerciales. Marianne Verger, radicale socialiste, membre de la LFDF et de l'UFSF, résistante nommée à l'Assemblée consultative provisoire, est à l'origine de la proposition de loi ouvrant la magistrature aux femmes. Par la suite elle participe au Rassemblement des Femmes Républicaines en tant que radicale-socialiste.

Ainsi, les rangs vieillissés et amaigris du militantisme féminin, n'abdiquent pas, loin de là au lendemain de la guerre. Il reste à voir cependant si ce maintien des diverses associations n'est pas qu'institutionnel. Celles-ci seraient-elles des structures creuses? Ne sont-elles pas devenues l'ombre d'elles mêmes?

### **Des associations sclérosées?**

Si ces groupements se maintiennent, c'est difficilement: crises des effectifs, finances insuffisantes, publications menacées figurent le lot habituel de beaucoup. Mais le phénomène n'est pas nouveau.

### **Un processus ancien...**

Christine Bard insiste sur la sclérose des associations lors des années trente. Elle estime à 58 ans la moyenne d'âge de leurs militantes en 1939, processus logique qui suit le ralentissement de leur recrutement dans les années trente. Les décès sont nombreux. La deuxième guerre mondiale ou l'immédiat avant-guerre voient disparaître quelques grandes figures du mouvement féministe. A la fin des années trente, la génération née dans le deuxième ou troisième quart du XIXe siècle subit des pertes importantes. Tel est le cas pour Maria Vérone (1874-1938), ou Madeleine Pelletier (1874-1939), dont les parcours ont déjà été évoqués précédemment.

Les comptes-rendus des associations restent soigneusement allusifs quant à leurs effectifs réels mais de nombreux signes ne trompent pas. L'UFSF révèle lors de son congrès de 1938 la baisse du nombre d'abonnements à La Française et l'inactivité de nombreux groupes de province. La LFDF n'annonce pas le nombre de ses adhérentes mais

d'après Christine Bard, il ne dépasse pas 2000<sup>65</sup>. Ses recettes diminuent depuis 1935, et il lui faut ensuite accepter de drastiques économies pour épancher son déficit. Le CNFF et l'UFSF connaissent également une gêne financière certaine à la suite du décès de généreuses donataires, bien que tous deux se disent largement pourvus d'adhésions : le CNFF annonce 150 000 adhérentes en 1929, 300 000 en 1936, 200 000 en 1939; l'UFSF fait état de 15 000 membres en 1915 puis d'un imperturbable plafond de 100 000 associées durant toutes les années trente<sup>66</sup>. L'UNVF déclare ce même chiffre à la veille de la guerre. Ce processus de rétrécissement, dont ne rendent pas toujours compte des chiffres artificiellement gonflés, n'est pas spécifique au féminisme, toute sociologie des organisations le connaît bien. Le féminisme a surtout dû affronter la montée des périls des années trente, les militantes se sont tourné de plus en plus nombreuses vers le combat contre le fascisme, jugé prioritaire. De sorte que les associations ont tendance à devenir l'oeuvre de leur inamovible présidente que seules la mort ou la maladie peuvent écarter : Cécile Brunschvicg, Maria Vérone, Marguerite Pichon-Landry, Edmée de La Rochefoucauld.

Les années d'après guerre continuent et accélèrent ce déclin.

...qui se poursuit après-guerre.

Lors de leur reprise d'activité, les périodiques égrènent tristement les nécrologies de leurs sympathisantes décédées de causes naturelles durant la guerre. La Française porte le deuil de nombreuses adhérentes<sup>67</sup>. L'UNF revue des électrices, salut sobrement "Celles qui s'en vont" telle Yvane Arthaud (membre du comité directeur de l'UNVF) qui meurt atteinte d'une méningite au moment même où le général de Gaulle se prononce pour le droit de vote des femmes<sup>68</sup>. Et il y est assez pathétique de lire la Grande Réforme

---

<sup>65</sup> "Dans l'hypothèse où tous les versements (de cotisations) seraient identiques, le LFDf aurait compté entre 1100 et 2500 membres entre les deux guerres", thèse op. cit. p.472.

<sup>66</sup> C. BARD, op. cit. respectivement p.469 et 470.

<sup>67</sup> Le N°6, 19 janvier 1946 nomme Mmes Coulmy; Valle-Génairon; Vacher (présidente du groupe suffragiste de Brive); Desaugay (présidente de l'UFCS de Grenoble); Koenig-Scherer (Colmar); Chevalier-Maresq (secrétaire du CNFF).

<sup>68</sup> N°1, mai 1945, sont signalées également : Mme Levert-Chotard (fondatrice et présidente d'honneur jusqu'à sa mort en décembre 1942); Mme Jean Balsan (vice-présidente, morte peu après l'exode); Mme Vasse (présidente du groupe de Fécamp); Mme Sculfort (présidente du groupe de Maubeuge) toutes deux décédées en 1942.

attaquer le natalisme ambiant tout en honorant ses amis qui quittent définitivement la cause<sup>69</sup>.

La LFDF, comme par le passé, ne donne jamais le nombre de ses adhérentes. Aussi imparfait soit-il, le calcul d'après les cotisations donnerait à conclure une stabilité de très faibles effectifs : leur nombre varie entre 250 et 400 avec, après la reconstitution des premières années, une tendance à la baisse jusque vers 1955 suivi d'une relative croissance jusqu'en 1965<sup>70</sup>. Les effectifs auraient donc fondus par rapport à l'entre deux guerres. Ce non renouvellement, consécutif à la mise entre parenthèses de la guerre, entraîne un vieillissement des militantes. La moyenne d'âge des membres du comité central et du comité d'honneur dont on connaît la date de naissance est de 69 ans en 1947<sup>71</sup>. Lucien Descaves, vice-président, a plus de 85 ans. De fait la ligue dépend essentiellement de sa présidente (elle aussi ne sera remplacée qu'une fois malade), qui assure à elle seule ou presque la publication du périodique.

Le CNFF ne laisse transparaître aucun problème financier, et contrairement à la Ligue, le Conseil connaît un certain rajeunissement, visible en tout cas au niveau de ses présidentes. Très démocratiquement celles-ci changent régulièrement et dès 1955 c'est une nouvelle venue qui occupe cette place : Madeleine Lefaucheux (née en 1904). L'UNF n'aborde pas plus cette question mais Suzanne Desternes, qui publie en 1959 une brochure sur son histoire est bien plus diserte à propos des années d'avant guerre qu'ensuite, où une demi-page suffit. L'UFE ne fait que survivre depuis la mort de son illustre présidente. Elle ne dispose d'ailleurs plus de périodique et ne semble se maintenir en vie que pour assurer la commémoration du premier anniversaire de la mort de Cécile Brunschvicg.

L'AFFDU offre un exemple intéressant, n'étant qu'indirectement engagée dans les campagnes suffragistes, vu que ses objectifs sont principalement professionnels, elle n'a jamais surévalué ses capacités et c'est tout naturellement qu'elle comptabilise ses rangs après guerre. L'association reconstituée au lendemain de la guerre une douzaine de groupes, repartis principalement dans les villes suivantes : Besançon, Bordeaux, Caen,

---

<sup>69</sup> Tels Eugène Humbert; Gabriel Giroud, le docteur Abel Lahille, Pierre Besnard (syndicaliste libertaire); le docteur Toulouse (directeur et fondateur de l'hôpital Henri Rousselle)

<sup>70</sup> Ce calcul est forcément très approximatif puisqu'il ne tient pas compte ni des membres à vie, ni, à partir de 1969, des cotisations différentes selon le statut, en revanche il va sans dire que les augmentations (régulières) des montants ont été intégrés. Cependant malgré ses imperfections, il peut être un bon indicateur: les variations à la baisse et à la hausse correspondent tout à fait aux grandes tendances signalées par ailleurs.

<sup>71</sup> Pour ceux dont les dates sont connues, soit 6 personnes sur 11.

Dijon, Grenoble, Lyon, Metz, Montpellier, Nantes, Paris, Roanne, Saint Dié, Saint Etienne, Strasbourg, Tours, Troyes. Elle rassemble 450 cotisations en 1946 et 800 en 1947. L'assemblée générale du 31 mai 1947 compte 160 présentes. Le bulletin tire à 1000 exemplaires en 1948, et le rapport annuel estime les membres (y compris perpétuels) à 1000, chiffre qu'on peut penser objectif et qui restera stable par la suite. Le total est donc bien modeste pour une organisation susceptible de concerner toutes les diplômées de l'enseignement supérieur français.

Le dynamisme des regroupements catholiques fait contraste, mais là encore la méfiance s'impose quant aux déclarations chiffrées. L'UFCS est créditée de 70 000 membres après la guerre mais les années suivantes invitent à davantage de modestie. La commission historique du mouvement fait état de 8000 adhérentes dans les années soixante, chiffre qui diminue encore après 1968<sup>72</sup>. Quant à l'AGCF indubitablement favorisée par son recrutement paroissial, le chiffre avancé de 2 millions semble tout de même très excessif.

Quelle interprétation donner à ces statistiques, et surtout au contraste qu'elles indiquent entre l'avant et l'après-guerre?. Christine Bard se basant sur les déclarations des institutions estime les rangs du féminisme réformisme (c'est-à-dire catholiques exclues) entre 200 000 et 300 000<sup>73</sup>. Il faudrait donc envisager la volatilisation de centaines de milliers de membres. Deux hypothèses peuvent être avancées.

Il est possible d'envisager une surévaluation des effectifs avant guerre. Les mobiles en seraient d'ailleurs assez évidents : comment rester crédible dans la revendication d'un droit pour toutes les femmes s'il devient patent que seule une étroite minorité se mobilise pour lui? Selon cette hypothèse, il conviendrait donc de réévaluer très sérieusement à la baisse les effectifs déclarés par le mouvement féministe réformiste durant les années trente.

Mais on peut tout aussi bien conclure à l'effondrement des effectifs après le conflit mondial. Le cataclysme de la guerre, outre les disparitions, a produit un grand bouleversement capable de réorienter durablement les consciences vers d'autres combats. Les adhésions d'avant guerre regroupaient sans doute des femmes déjà âgées comme le prouve l'âge de leurs dirigeantes, il se peut alors que leur soutien, motivé surtout par l'exigence du droit de vote, cesse dès lors que celui-ci est acquis.

---

<sup>72</sup> Amicale UFCS, Recherche sur l'UFCS et son histoire à partir des archives du mouvement, ronéoté, novembre 1988, 47p.

<sup>73</sup> thèse déjà citée, p 6.

Ces deux hypothèses, qui ne sont pas exclusives l'une de l'autre, me semblent également plausibles. En l'absence de données plus fiables, il me paraît en tout cas aventureux de prendre ces estimations comme preuve de la déroute subie par le féminisme de la première vague à la Libération, premièrement parce que le contexte de la Libération dynamise les groupes, les signes d'essoufflement ne se montrant qu'après l'entrée dans la guerre froide. Il n'y a donc pas lieu d'imputer la responsabilité de cet infléchissement plus tardif à la seconde guerre mondiale ou à l'égalité civique. Deuxièmement, d'autres signes, comme la permanence des associations et des revues, plaident pour une continuité durable. L'UFE perdure jusqu'en 1957, l'UNF jusqu'en 1964, la LFDJ jusqu'en 1981. De plus, loin de disparaître, des groupements de la première vague existent encore comme le CNFF et de très nombreuses associations aux objectifs plus étroits (AFFDU, UPF, AFFM etc.). Cependant le mouvement féministe traverse une phase de déclin évident. Il est en fait réduit à son noyau dur, c'est-à-dire à quelques associations, elles mêmes en rétrécissement.

Au total, c'est bien la permanence qui se donne à voir. Ces anciennes générations demeurent le plus souvent dans des cadres de pensée et de militantisme conçus bien avant la guerre. Dans leur grande majorité elles garderont les mêmes types de revendication, laissant aux plus jeunes le soin de définir de nouveaux axes.

Si le féminisme de la première vague continue son déclin après le conflit mondial, ce dernier ne me paraît pas être consécutif du droit de vote mais bien plutôt du processus de vieillissement déjà largement entamé entre les deux guerres. De sorte qu'avec le rétrécissement des effectifs, l'hégémonie du réformisme, le souci dominant d'une stratégie intégrative, et la longévité des trajets militants c'est bien la continuité qui prédomine. En revanche, si l'on parle de mouvement féminin et non plus du seul mouvement féministe, le renouvellement tient une grande place. Car, très classiquement le nouveau vient d'ailleurs. Les vieilles structures se recroquevillent, mais de nouveaux groupements apparaissent. Ceux-ci expriment et encadrent le souffle de civisme qui traverse après guerre la société française en son entier, et son versant féminin en particulier. En effet, s'il faut chercher une rupture, c'est sans doute en ce phénomène qu'elle joue. La "génération de la guerre", version féminine, est porteuse de nouveau, même si celui-ci ne se formule pas clairement dans l'immédiat.

## CHAPITRE II: LA GENERATION DE LA GUERRE

<b>CHAPITRE II: LA GENERATION DE LA GUERRE</b>	<b>76</b>
<b>Introduction</b>	<b>77</b>
<b>Féminin et Résistance.</b>	<b>85</b>
La Résistance : creuset de l'égalité?	85
De la Résistance au féminisme.	92
Profil d'une génération	92
Du bien commun au bien des femmes.	98
<b>De nouvelles venues.</b>	<b>105</b>
Dans le sillage de la Résistance	106
Les femmes de l'OCM	106
Les Femmes de la Libération Nationale	106
Le Comité d'Action Féminine	109
l'Union des Femmes Françaises	109
Etre citoyenne.	112
Les Françaises Libres	112
Le Mouvement Jeune Femme	113
La Grande Loge Féminine de France	118
<b>Résister contre l'oubli.</b>	<b>120</b>
Les gardiennes de la mémoire.	120
L'histoire, version femmes communistes	126
Une mémoire nationale	131

## Introduction

Pour tenter d'expliquer le renouveau du militantisme, l'hypothèse d'une génération née de la Résistance et porteuse de ses idéaux est attirante. Elle séduit doublement le ou la chercheuse. D'une part elle est logique: le traumatisme de l'an 1940, causé par la débâcle, la défaite, la remise du pays à un homme providentiel, suivi par une lente et collective révolte contre l'occupant et un régime détesté, ont certainement produit des effets durables dans les comportements futurs des acteurs et actrices de ces terribles années. D'autre part elle est sympathique: les valeurs de la Résistance, partiellement mythiques, n'appartiennent pas qu'au passé mais au rêve d'un futur possible. Faites d'engagements individuels librement consentis pour la défense de la dignité humaine, dans une fraternité qui abolit en partie les clivages sociaux les mieux établis, avec ici ou là l'expérience d'une démocratie directe, la Résistance, ou plus précisément sa mémoire collective, rejoignent des aspirations sociales toujours vives, y compris parmi les historien/nes.

Mais force est de constater que cette hypothèse ne se démontre pas aisément. Olivier Wieviorka, qui s'y est essayé, n'en cache pas les difficultés<sup>1</sup>. Tout d'abord, il constate que "la génération de la Résistance brasse des classes d'âge différentes". Ce qui s'explique, suppose-t-il, par l'ampleur de l'événement, capable d'entraîner des révisions déchirantes parmi les acteurs déjà politisés avant guerre : "La débâcle impose ainsi une relecture du passé. Elle marque pour certains résistants une re-naissance qui efface les vécus antérieurs". Ensuite il remarque que tous les résistants n'appartiennent pas à cette génération qui exclut en fait tous ceux "qui inscrivent leur lutte durant les années sombres dans la continuité des engagements souscrits avant 1940", soit les membres du PCF, les démocrates-chrétiens et certains socialistes. Ce qui signifie donc que cette génération n'englobe que les individualités réticentes à tout embrigadement dans un parti. Enfin, il souligne que cette génération "pose problème dans la mesure où elle se caractérise par sa

---

<sup>1</sup> "La génération de la Résistance", Vingtième siècle, N°22, avril-juin 1989.

grande discrétion". Mutisme qui proviendrait à la fois du rejet de l'esprit ancien combattant si présent lors des années trente et de la captation d'héritage opéré par les gaullistes et les communistes qui promeuvent une mémoire orthodoxe de la Résistance, contraire à celle des résistants isolés. Au bout du compte, cette génération devient bien singulière : forme imprécise, divisée, sans contours ni voix. Elle n'est définie ni par l'âge, ni même par l'expérience traversée puisque de nombreux résistants ne la rejoignent pas. Qui plus est, elle est divisée en (au moins) trois branches - les gaullistes, les communistes et les sans-parti - dont seule une, la dernière, lui demeure fidèle. Faut-il alors maintenir ce terme de génération pour des individus isolés, d'âges divers, soudés seulement par une même interprétation de l'événement vécu?

Le raisonnement d'Olivier Wieviorka consiste à établir une filiation entre l'originalité de la clandestinité "en tant qu'apprentissage social susceptible de lamener les héritages d'avant-guerre" d'une part, et "la pratique et le discours qui en dérivent" après-guerre d'autre part. Concernant le premier point, il résume : "L'apprentissage social de la Résistance combine ainsi trois règles. La conscience de l'individu prime sur les consignes extérieures" dans la mesure où l'engagement est toujours une démarche individuelle. "Le combat clandestin s'accompagne d'une rupture sociale", puisque le rebelle, forcément hors-la-loi vit une clandestinité plus ou moins complète. "Le décloisonnement génère de nouvelles fraternités" par le brassage des engagements individuels venus de toutes origines. Dans un deuxième temps, il montre comment les comportements des anciens résistants "sont en conséquence fortement imprégnés par ces trois principes" dans les années qui suivent. C'est ainsi qu'il met en avant leur très forte indépendance et leur aversion à "s'enfermer dans des oppositions traditionnelles, gauche/droite par exemple" pour prôner "l'union nationale", ce qui s'accompagne d'un fort mépris pour la politique consécutif aux désillusions de la Libération. En revanche, il relève leur goût persistant pour la chose publique, qui s'exprime essentiellement par des engagements de type nouveau dans la société civile, en refusant la médiation des institutions. Ces valeurs et ces pratiques nouvelles sont reprises par les générations montantes. Ainsi dit-il "Les soixante-huitards, en mimant l'épopée de l'occupation, se sont pensés en référence à la Résistance spontanée des anonymes". De sorte que le message implicite de la Résistance ("primat de

la conscience sur les conformismes idéologiques, acceptation de l'autre dans sa différence") a été transmis malgré la guerre froide.

Cette tentative d'appliquer l'hypothèse générationnelle aux acteurs de la Résistance (unique à ma connaissance) est très séduisante bien que problématique. Le reproche majeur qu'on peut lui faire est qu'elle ne circonscrit pas une génération, au sens habituellement utilisé dans la recherche historique du moins. En effet les historiens entendent généralement par génération l'empreinte laissée dans le corps social par un événement de vaste amplitude. Moins que l'âge, c'est donc l'importance "de l'exposition à l'événement qui importe"<sup>2</sup>. L'événement est donc central dans la constitution d'une génération. Or, Olivier Wieviorka, bien qu'il choisisse comme événement dateur la défaite de 1940, parle de "génération de la Résistance". Mais la Résistance n'est pas un événement, elle est, comme il le dit lui même, un choix personnel. Il y a donc un glissement dans son analyse: de l'événement susceptible d'être une matrice générationnelle parce qu'il concerne tout un chacun (et qui est, à mon sens, non la seule débâcle mais la totalité des cinq années qui l'ont suivie), il passe à la réaction volontaire d'une fraction de la société face à cet événement, ce qui est tout à fait différent. Il peut bien y avoir une "génération de l'occupation" ou de la guerre, mais les résistants ne forment pas une génération à eux seuls, il n'en sont qu'une fraction, qui plus est, très minoritaire. C'est donc prendre la partie pour le tout.

Mais ce glissement n'est sans doute pas un hasard, Olivier Wieviorka est peut-être influencé par une vision dont on a du mal à se défaire. La Résistance, invariablement dotée d'un "R" majuscule, doublée du mythe du résistancialisme, joue en effet le rôle de "souvenir-écran"<sup>3</sup>. Sa mémoire a pour objectif, au niveau national s'entend, non pas seulement de se souvenir mais aussi d'oublier. Oublier précisément que toute une partie de la "génération de l'occupation" a accepté l'ennemi et ses exigences, bradé les principes constitutionnels et la déclaration des droits de l'homme, ou bien plus simplement attendu des jours meilleurs en silence. La glorification de la Résistance permet d'effacer les pleins

---

<sup>2</sup> "La clef générationnelle", Jean-Pierre AZEMA, Vingtième Siècle, N°22, avril-juin 1989, "Les générations".

<sup>3</sup> D'après l'expression de Cecilia Winterhalter, "La mémoire de la Résistance", communication donnée sur le cas italien, lors du séminaire de Luisa Passerini le 17 novembre 1994, Institut Universitaire Européen.

pouvoirs à Pétain, les drapeaux nazis, les délations, les étoiles jaunes, et tant d'autres souvenirs douloureux, humiliants, culpabilisants. D'autant plus culpabilisant en après coup, avec l'installation au pouvoir des résistants et dans la mémoire collective du résistantialisme, dès lors même n'avoir rien fait de spécial durant ces années devenait un peu honteux. Cette glorification s'accompagne d'une mythification. Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste de la Résistance pour trouver sa mémoire un peu trop belle pour être tout à fait honnête. "L'acceptation de l'autre dans sa différence" par exemple a certainement existé, mais était-ce le cas général? L'égalité et la démocratie qui oeuvraient dans certains réseaux existait-elle partout? L'atténuation des clivages et des hiérarchies sociales était sûrement bien réelle, mais jusqu'à quel point? L'exemple des femmes dans la Résistance, détaillé plus loin, montre qu'en ce domaine, il y a peu d'innovation.

Mais le « souvenir écran » de la résistance sert aussi d'autres motifs plus utopiques. Il s'agit cette fois d'oublier l'échec des idéaux résistants à la Libération, ou du moins de réduire le poids de cet échec. Le résistantialisme permet de maintenir toujours vivant le rêve d'un renouvellement social et politique. Embellir les années noires, ne retenir d'elles que la formidable solidarité humaine des combattants de l'ombre, c'est du même coup prouver que tout est toujours possible. La marée discursive sur la Résistance sert donc tout autant à faire le récit de son expérience singulière qu'à masquer la maigreur de ses troupes. Pour toutes ces raisons et comme le dit Robert Frank, l'histoire de Vichy est sans doute plus facile à écrire que celle de la Résistance. « Avec Vichy le chercheur s'attaquait à un tabou; avec la Résistance, il risque davantage car il touche directement au sacré »<sup>4</sup>. Tout un travail d'historien est à présent en cours pour étudier les mécanismes et les enjeux de cette mémoire collective si singulière, qui gomme à la fois le passé et entretient le rêve d'un certain futur<sup>5</sup>. La notion de génération qui travaille tout à la fois

---

<sup>4</sup> Robert FRANK « La résistance et les Français, un cycle de six colloques, 1993-1996 » *Clio*, N°1, op-cit, p. 205-212.

<sup>5</sup> Symptomatiquement les premiers travaux critiques sur la légende dorée de la Résistance (à l'exclusion de ceux qui alimentent la légende noire) ne se fondent pas sur les sources mais sur les discours mémoriels, par exemple le livre d'Henri ROUSSO, *Le syndrome de Vichy*, Paris, Le Seuil, 1987; voir aussi mais dans une autre veine celui d'Alain BROSSAT, *Les tondues. Un carnaval moche*, Paris, Manya, 1992, 335p. où l'on peut lire page 176 que " (...) toute la production de l'historiographie française concernant cette période" se caractérise par le "souci de s'en tenir à un juste milieu attentiste où chacun se trouve servi et ménagé (...)."

l'événement, son impact sur les acteurs, et l'interprétation sur le long terme que ceux-ci donnent à leur vécu, débouche tout droit sur les batailles mémorielles encore actuelles.

En résumé, je ferai donc trois commentaires à cet article stimulant. Premièrement ce qu'étudie Olivier Wiewiorka n'est pas à mon sens une génération, mais un certain type de comportement à la fois isolé mais statistiquement répété et qui vient peut-être d'une certaine résistance. Je suis en tout cas bien d'accord avec lui pour souligner l'importance de ces individus, éternels rebelles, qui ne trouvent pas place dans les institutions et ne renoncent pas pour autant à changer la société à leur manière. Comme lui, je pense que ces militants "individualistes" jouent un grand rôle dans les décennies suivantes, et le cas des femmes renforce ce postulat, mais il n'est pas toujours aisé d'établir le lien entre cette forme militante et l'événement générationnel de la deuxième guerre mondiale. Enfin je crois également que les valeurs portées par ces militants minoritaires traversent de façon souterraine les années de guerre froide pour réapparaître au grand jour dans les années cinquante<sup>6</sup>.

Deuxièmement si l'on doit cerner une génération, on ne peut s'arrêter aux seuls résistants mais inclure la totalité des acteurs politiques nés ou fortement marqués de l'épreuve fondatrice, ou de "l'événement matriciel". Celui-ci, inauguré par la débâcle, prolongé par quatre années d'occupation, se termine par la Libération, le retour des prisonniers et surtout des déportés. Ce dernier maillon de cette chaîne événementielle me semble tout à fait fondamental, il la clôt par la culpabilité. Il s'agit donc au total d'une somme d'expériences qui dépassent celles de la Résistance, même si cette dernière devient la référence obligée. Le cas de Sartre me paraît exemplaire à cet égard; on peut fort aisément lui contester le titre de résistant mais on ne peut nier qu'il soit né à la politique à travers le Stalag et l'Occupation, ni qu'il proclame à sa manière les valeurs de la Résistance. Aux résistantes, j'ajouterai donc les individualités qui sortent, d'une façon ou d'une autre, transformées par l'épreuve de l'Occupation et qui se préoccupent dorénavant de la chose publique précisément du fait de ces années. Pour les femmes, la perte ou l'absence prolongée du mari produisent des effets disruptifs porteurs de nouveauté.

---

<sup>6</sup> Cette problématique est aussi adoptée par Daniel LINDENBERG, Les années souterraines 1937-1947, Paris, Editions de la Découverte, 1990, 407p.

L'indépendance, la confiance en leurs capacités, l'estime d'elles mêmes qui peuvent en résulter introduisent des ébranlements dans les identités de genre. L'égalité des sexes proclamée à la Libération exprime et tout à la fois renforce cette brusque réévaluation des femmes. La figure de la Résistante incarne ce féminin renouvelé par l'épreuve.

Troisièmement, il me semble nécessaire d'introduire plus de dynamique dans la notion de génération. L'expérience de la guerre ne donne pas un profil définitif à celles et ceux qui l'ont traversée. Si elle produit incontestablement des déplacements dans des équilibres anciens, notamment de genre, le sens de ceux-ci reste encore très indéterminé. Les années de guerre froide et de baby boom viennent ensuite développer, retoucher ou infléchir des traits restés incertains. Ce chapitre ne prétend donc pas brosser un portrait achevé mais plutôt esquisser les premières touches d'une silhouette encore largement floue. De surcroît, il ne suffit pas d'être intéressée à la chose publique après-guerre pour se préoccuper spécifiquement des femmes; quelque chose de plus que la simple naissance à la politique est nécessaire, mais ce « quelque chose » est bien difficile à cerner.

Enfin, concernant les femmes, les choses se compliquent encore. La Résistance féminine est en effet très mal connue. Ce silence provient en partie des sources, beaucoup d'activités féminines n'ont pas laissé d'archives ou presque. A ceci s'ajoute le problème spécifique des patronymes changeants des femmes: entre le nom de jeune fille, le pseudonyme de guerre et le nom de femme mariée, l'historien a maintes occasions de perdre la trace des résistantes. Les sources orales ne compensent pas aisément cette lacune. Laurent Douzou constate le mutisme des résistantes, du moins lors des interviews mixtes<sup>7</sup>.

Mais ce silence est aussi affaire de définition. Dans les années qui suivent la Libération, la définition officielle de qui peut prétendre au titre de Résistant se fonde surtout sur les faits d'armes<sup>8</sup>. L'attribution des récompenses en est directement issue : 6

---

<sup>7</sup> Laurent DOUZOU, « La résistance une affaire d'homme » dans François ROUQUET et Danièle VOLDMAN (dir.) « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », *Les cahiers de l'IHTP*, N°31, octobre 1995, Paris, CNRS, pp.11-24.

<sup>8</sup> En 1949 le Ministère des anciens combattants définit les conditions de l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance. Peuvent y avoir droit, les déportés ou internés pour Résistance, ceux listés dans les réseaux ou bénéficiant de trois témoignages de résistants eux-mêmes réportoriés dans

femmes sur les 1059 Compagnons de la Libération, 10% des attributions de la Médaille de la Résistance et du titre de Combattant Volontaire de la résistance<sup>9</sup>. Par la suite cette vision étroite perdure dans l'historiographie. Les activités militaires, ou de guérilla, surtout masculines, ont effacé tout le travail de préparation et d'accompagnement moins spectaculaire et bien plus féminisé. Et si les réseaux, et surtout leurs chefs ont été bien étudiés, toute une foule anonyme, - masculine et féminine d'ailleurs -, reste encore cette "armée des ombres", qui n'a pas recherché les honneurs de son combat. La participation féminine à la Résistance est donc très probablement sous-évaluée. Elles sont en nombre infime à Combat, et représentent moins de 10% à Franc-Tireur, 12,5% à Libération-Sud, environ 15% à Défense de la France et un peu moins du quart dans Témoignage Chrétien<sup>10</sup>. Ces chiffres sont de toute façon à mettre en regard de la situation sociale des femmes d'alors. Une faible politisation, une moindre scolarisation, un plus fort taux d'analphabétisme, la dispersion dans des foyers isolés les uns des autres, toutes ces caractéristiques forment autant d'obstacles à l'entrée dans la Résistance. Sans compter tous les effets plus psychologiques liés au rôle de mère.

Cependant, et depuis peu, une nouvelle direction historiographique se fait jour. Les historiens remettent la Résistance sur le métier avec des perspectives plus anthropologiques<sup>11</sup>. La définition de la Résistance devient plus dynamique afin d'intégrer les différentes étapes chronologiques. L'entrée en Résistance, de ce fait, est davantage conçue comme un processus évolutif. Surtout les historiens élargissent son champ et distinguent entre la « Résistance-organisation », et la « Résistance-mouvement » qui inclut la foule anonyme, davantage insérée dans la société civile et qui fournit une aide précieuse.

---

les archives du Ministère de la Défense. Voir "Qu'est-ce qu'un résistant?", entretien avec Serge Barcellini dans *L'Histoire*, N°179, juillet-août.

<sup>9</sup> Voir Paula SCHWARTZ, "Redefining Resistance: Women's Activism in War Time France", dans M R Higonnet et al. *Behind the lines. Gender and the two World Wars*, Yale University Press, New Haven, 1987, 310p.pp. 141-154. Ainsi que Rita THALMAN, « L'oubli des femmes dans l'historiographie de la Résistance » dans *Clio*, N°1, 1995, pp. 21-25. Les 6 femmes compagnons de la Libération, sont Berty Albrecht, Laure Diebold, Emilienne Moreau, Marie Hackin, Marcelle Henry et Simone Michel-Lévy.

<sup>10</sup> Chiffres donnés par Laurent DOUZOU, article cité, p.17-18. D'après J-P Azéma et F. Bédarida ((dir.), *La France des années noires*, op. cit., p.87), la Résistance féminine atteindrait 10 à 30% du total,

<sup>11</sup> Voir la courte synthèse de Robert FRANK « La Résistance et les Français, un cycle de six colloques, 1993-1996 », op. cit.

La Résistance féminine demeure encore la parente pauvre de cette histoire en pleine évolution. Jusqu'à nos jours son terrain est resté occupé soit par les actrices de l'événement soucieuses de faire connaître une mémoire personnelle (ou de l'une de leurs proches), soit par des journalistes ou des romancières qui veulent louablement sortir ce passé de l'oubli. Le fort investissement mémoriel des travaux existant sur la résistance féminine ne facilite rien non plus. Deux temps forts existent en effet dans cette recherche: l'immédiat après-guerre, puis le début des années soixante-dix, dans le sillage du MLF. A chaque fois, les femmes réagissent au silence qui pèse sur elles mêmes dans la mémoire officielle. Les responsables de l'UFF par exemple, sont scandalisées du traitement donné aux femmes dans l'histoire de la Résistance écrite par les chercheurs communistes et publiée en 1967 : aucune place ne leur était faite. L'Union a mis alors en place une commission historique pour réparer cet oubli, mais le projet est resté lettre morte faute de soutien. Ce n'est qu'avec l'année internationale de la femme de 1975 qu'un colloque a pu être organisé sur cette question<sup>12</sup>.

Au résistancialisme s'ajoute l'enjeu mémoriel féministe qui récupère aussi la Résistance à sa manière. Jusqu'aux années soixante-dix, aucune critique sur la Résistance ou la Libération ne peut s'exprimer ou presque. Les travaux datés des années soixante-dix ou quatre-vingt sont eux imprégnés des traces revendicatives du MLF, ils ont donc plutôt tendance à démontrer que l'effort important des femmes a été mal récompensé à la Libération. Les témoignages sont nombreux, en monographie ou en recueil, mais l'analyse historique fait encore largement défaut<sup>13</sup>. Dominique Veillon et Marie-France Brive

---

<sup>12</sup> Voir Renée ROUSSEAU, Les femmes rouges. Chronique des années Vermeersch, Paris, éditions Albin Michel, 1983, 293p. pp 25-26.

<sup>13</sup> Voir dans la bibliographie les témoignages de Mireille Albrecht, Lucie Aubrac, Jeanne Bohec, Marie-Madeleine Fourcade, Brigitte Friang, Lise London, Cécile Ouzoulias. Les Actes du colloque Les femmes dans la Résistance, UFF, la Sorbonne, 22 et 23 novembre 1975, éditions du Rocher, 1977, donnent les compte-rendus du seul colloque organisé en France sur le thème. Les ouvrages de synthèse qui suivent sont surtout faits à partir de témoignages également: Célia BERTIN, Femmes sous l'Occupation, Stock, Paris, 1993, 388p; Nicole CHATEL, Des femmes dans la Résistance, Paris, Julliard, 1972, 242p; Marie-Louise COUDERT, Elles, la Résistance, Messidor-Temps actuels, 1983, 182p; Ania FRANCO, Il était des femmes dans la Résistance, Stock, Paris, 1978, 471p; Guylaine GUIDEZ, Femmes dans la guerre 1939-1945, Paris, Perrin, 1989, 346p; France HAMELIN, Femmes dans la nuit 1939-1944, Paris, Renaudot, 1988, 320p.; Marianne MONESTIER, Elles étaient cent et mille, Paris, Fayard, 1972, 256p. Voir la présentation historiographique de Paula SCHWARTZ, « Résistance et différence des sexes: bilan et perspectives », Clio, N°1, 1995, pp.67-88.

figurent parmi les rares exceptions françaises s'avançant sur un terrain encore largement en friches<sup>14</sup>. Il faut espérer que tout le travail réalisé par cette dernière avant son décès connaîtra une diffusion. Enfin des travaux étrangers permettent partiellement de combler les lacunes de l'historiographie française<sup>15</sup>. Ce faible avancement des travaux fait singulièrement contraste avec le développement de la recherche en Italie, comme le note Françoise Thébaud<sup>16</sup>.

Aussi ce qui suit est à prendre comme autant d'hypothèses que les travaux futurs modifieront sans doute. Dans un premier temps je tenterai d'évaluer la réalité des genres à l'intérieur de la Résistance. Puis, à l'instar d'Olivier Wieviorka, j'approcherai cette génération de la Résistance et de l'Occupation, tant pour les trajectoires individuelles que pour les nouvelles associations qui en sont issues. Ce faisant, j'essayerai de percevoir les moteurs de la prise de conscience de genre qui permettent de passer de la politisation en général à l'engagement sur la question des femmes en particulier. Enfin, je terminerai sur la fabrique mémorielle de la Résistance féminine et ses enjeux.

## Féminin et Résistance.

### La Résistance : creuset de l'égalité?

A première vue la Résistance reprend massivement à son compte la division des tâches entre les sexes : aux hommes les armes et le commandement, aux femmes l'assistance et les activités subalternes. Les exceptions spectaculaires ne remettent pas en cause ce schéma général. Henri Noguères, qui souligne cette répartition traditionnelle,

---

<sup>14</sup> Dominique VEILLON, "Elles étaient dans la Résistance", *Repères, bulletin de l'Agence Femme Informations*, N°59, 30 mai-5 juin 1983; et « Résister au féminin », *Pénélope*, N°12, printemps 1985; Marie-France Brive, "Les Résistantes et la Résistance", *Clio*, N°1, 1995.

<sup>15</sup> Paula SCHWARTZ, « Redefining Resistance » art. cit.; *Partisanes and Gender Politics in Vichy France*, *French Historical Studies*, vol.16, N°1, printemps 1989, pp.126-151; « La répression des femmes communistes (1940-1944) » dans François ROUQUET et Danièle VOLDMAN (dir.) « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », *Les cahiers de l'IHTE*, op. cit. pp.24-37. Voir également l'ouvrage de Margaret COLLINS WEITZ, *Women and the French Resistance*, New York, John Wiley and Sons, 1995.

<sup>16</sup> Voir la bibliographie que Françoise THEBAUD donne dans son introduction à *Clio*, N°1, 1995, pp. 11-19.

montre que les femmes ne sont jamais recrutées pour un poste de direction mais toujours dans des fonctions subalternes. De surcroît, les femmes doivent faire en plus de leurs activités les tâches domestiques qui sont toujours leur lot. En conséquence : "Il n'y a eu aucune femme sur la liste dressée par Michel Debré, des commissaires de la République ou des préfets. Aucune sur la liste établie par Louis-Francis Closon des présidents des comités départementaux de la Libération"<sup>17</sup>. La plupart des femmes s'accommodent de cet état des choses et ne songent pas un instant à le critiquer. L'heure n'est pas aux préoccupations particulières mais au dévouement pour une cause juste et collective. Les chercheurs ayant interviewé des résistantes comme Marie-France Brive et Guylaine Guidez notent qu'elles mettent en avant des valeurs asexuées, elles disent agir avant tout en tant qu'être humain et pour le bien de l'humanité.

Aussi le plus souvent les Résistantes ne se perçoivent-elles pas discriminées en tant que femmes bien qu'elles n'exercent pas les mêmes activités que les hommes. Même à l'heure des bilans, rares sont celles qui remettent en cause cette division. A ma connaissance il n'existe aucun témoignage antérieur aux années soixante-dix (donc au MLF) qui s'étonne, ou même seulement remarque, la différence de genre dans la résistance. Lors du colloque commémoratif organisé par l'UFF (1975), les participantes, toutes d'anciennes résistantes, restent silencieuses sur cet aspect, seules deux (parmi 56) l'abordent. Jeanne Bohec, volontaire en 1941 des Forces Françaises Libres, bien qu'instructeur de sabotage et très motivée n'a jamais pu manier les armes. Elle reconnaît avoir été "*frustrée de la satisfaction de prendre part aux derniers combats*" car "*seuls des postes subalternes et non combattants nous étaient bien sûr réservés*". Une autre, Anne-Marie Bauer, manifeste aussi *a posteriori* une certaine indignation: "*Lors de mon arrestation, comme un homme cette fois, j'eus droit à la torture et à la fusillade à blanc. A mon retour de déportation, je découvris que mes différentes activités [préparer le terrain des parachutages] m'avaient fait donner le titre d'assistante sociale, plus féminin sans doute que tout autre... titre admirable d'ailleurs, mais auquel je n'avais aucun droit*". Mais sans aucun doute Marcelle Barjonnet exprime bien davantage le sentiment de

---

<sup>17</sup>Henri NOGUERES, *La vie quotidienne des résistants*. Paris, Hachette, cité par Guylaine GUIDEZ, *Femmes dans la guerre 1939-1945*, op. cit, p.142.

l'assemblée quand elle résume *"Voilà ce qu'a signifié le "travail parmi les femmes", voilà pourquoi il était nécessaire et n'était entaché d'aucun féminisme"*<sup>18</sup>. Le féminisme, la revendication de l'égalité sexuelle, autre combat partisan, ne peut se faire entendre à l'heure où les ennemis sont, aux yeux de tous, autrement plus importants. La prise de conscience du partage sexué des activités résistantes peut être très tardive et provoquée par les questions d'une autre génération. Ainsi Hélène Viannay, cofondatrice de « Défense de la France », a réalisé à l'occasion d'une interview qu'aucune femme du réseau n'avait jamais écrit dans les colonnes du journal clandestin bien que de nombreuses diplômées en Lettres en aient eu largement les capacités<sup>19</sup>. Elle exprime bien cette relecture du passé à travers l'épaisseur du vécu qui l'a suivi par des phrases comme *« je me suis aperçue après coup »* ou *« en voyant les choses longtemps après, je me suis rendu compte »*. Mais même à travers le regard rétrospectif, elle a visiblement du mal à appliquer la problématique du genre à son passé de résistante et les questions doivent y revenir à plusieurs reprises.

Avec le recul, les actrices avancent les mêmes explications sur leur passé. Pour Célia Bertin l'éducation et les traditions expliquent cette absence de questionnement: *"Les femmes manquaient encore trop de confiance en soi pour prendre des initiatives importantes. Elles n'avaient pas l'habitude de se mettre en avant, de décider par elles mêmes. Elles étaient ou espéraient être un jour "la moitié" de quelqu'un, qui ne les avait pas attendues pour être entier à lui tout seul"*<sup>20</sup>. Et Hélène Viannay ajoute *« nous étions encore avant la guerre de 14 dans notre éducation, dans notre mentalité »*<sup>21</sup>. De fait, rares sont les femmes qui ont accédé à des postes de commandement ou plus simplement au maniement des armes. Une compétence reconnue doublée d'une grande persévérance, les périodes de trouble et d'urgence en particulier lors des maquis, le compagnonnage amoureux peuvent cependant y mener.

---

<sup>18</sup> Témoignages lors du colloque UFF, op. cit, cités par Renée ROUSSEAU, Les femmes rouges, Chronique des années Vermeersch, Paris, éditions Albin Michel, 1983. pp.29-31. Voir aussi le récit de Jeanne BOHEC, La plastiqueuse à bicyclette, Mercure de France, 1975.

<sup>19</sup> Elle raconte cette anecdote lors d'une autre interview dirigée par Dominique Veillon et Françoise Thébaud, Clio, N°1, 1995, p.259.

<sup>20</sup> Célia BERTIN, Femmes sous l'occupation, op. cit. p.289

<sup>21</sup> Interview citée, p.259.

Mais même l'expérience du maquis n'aide pas les femmes à prendre conscience des discriminations de genre. Au contraire, on assiste alors à une identification au genre masculin, les femmes se perçoivent alors comme des exceptions, elles deviennent "comme un homme"<sup>22</sup>. Célia Bertin raconte à ce propos une anecdote tout à fait significative. Alors qu'ils étaient réfugiés dans un maquis Pierre Lescure lui demande conseil sur l'opportunité de faire venir une infirmière : *"Une femme? "peut-être n'est-ce pas une bonne idée" ajouta-t-il. En effet, je n'en voyais pas la nécessité: elle n'aurait rien à faire, elle non plus. Je le dis. Oubliant que j'étais moi même une femme, seule, parmi tous ces hommes qui me traitaient en égale et d'une manière sans équivoque"*<sup>23</sup>. L' "oubli" de son genre semble bien être l'inévitable résultat de l'intégration ultra minoritaire dans ces univers masculins. Et ce, malgré une certaine prise de conscience préalable. Célia Bertin avait déjà rencontré le féminisme grâce à son professeure de mathématiques qui l'avait informée sur la nouvelle loi de 1938 et les révoltées du passé. Elle avait alors dévoré la littérature sur la question; Flora Tristan, Louise Michel, Jeanne Deroin étaient devenues ses héroïnes. Elle même s'insurge volontiers contre tous les conformismes, elle veut devenir écrivaine, et son premier roman témoigne d'une valorisation de l'homosexualité. Mais comme elle le reconnaît: *"J'avais beau être une rebelle, l'éducation reçue laissait une empreinte si forte que je n'étais pas libre intérieurement, alors que je prétendais le contraire"*<sup>24</sup>. Ainsi la non-conscience de genre permet tout à la fois l'assujettissement à sa hiérarchie et l'identification au modèle masculin, ou du moins l'oubli de son appartenance de genre, quand les rôles se brouillent.

A contrario, les rares femmes chefs de réseau font montre, quant à elles, d'une conscience de genre supérieure. Elles ont clairement perçu les préjugés à leur encontre et les combattent chacune à leur manière, même si le qualificatif de féministe est souvent refusé. Cette lucidité n'est sans doute pas pour rien dans leurs trajectoires exceptionnelles.

Marie-Madeleine Fourcade participe à un réseau de renseignement pour l'Intelligence Service. Lors de l'arrestation du commandant, elle prend elle-même la tête du

---

<sup>22</sup> Ce processus est souligné par Paula SCHWARTZ, "Partisanes and Gender Politics in Vichy France", *French Historical Studies*, Vol. 16, N°1, Spring 1989, pp.126-151.

<sup>23</sup> Célia BERTIN, *Femmes sous l'occupation*, op. cit., p.341.

<sup>24</sup> Célia BERTIN, op.cit. p.174.

réseau Alliance. Elle télégraphie sa décision à Londres mais pour se présenter elle use délibérément du masculin afin de ne pas rencontrer une fin de non-recevoir, mais mettre la hiérarchie anglaise devant le fait accompli. Elle recrute par ailleurs 700 femmes dans son réseau, surtout comme agentes de liaison.

Lucie Aubrac est cofondatrice du mouvement Libération. Elle est aussi une spécialiste des évasions, n'en échouant aucune. Par deux fois elle sauve son mari Raymond Aubrac, dont une fois enceinte de cinq mois. Après son enlèvement, ils se réfugient chez Jean Favier où a lieu cette anecdote qu'elle raconte dans son livre. *"Les femmes, appelle Jean Favier, occupez-vous du petit, faites-lui à manger et s'il a sommeil couchez-le. (...) Je me lève pour obéir. Pas vous! Je parlais à mes femmes. Vous êtes un homme vous! Vous vous battez comme un homme! Restez avec nous."* Mais elle refuse ce compliment empoisonné et répond: *"Moi je me trouve très bien dans ma peau de femme, vous savez, ce que j'ai fait c'est un boulot de femme et de femme enceinte; ce qui ne vous arrivera jamais à vous!"*<sup>25</sup>.

Bien que lui aussi très postérieur aux événements, ce récit est intéressant à plus d'un titre. Il montre comment un grand résistant se conduit chez lui, ordonnant à "ses femmes" comme à un troupeau de servantes, et peut-être ce type de comportement se retrouve tout autant hors du cadre domestique, dans les réseaux clandestins. Il montre aussi comment cet homme associe automatiquement bravoure et masculinité; en prouvant son courage, une femme devient homme, ce qui interdit toute remise en question du monopole masculin des armes et du commandement<sup>26</sup>. Mais Lucie Aubrac n'est pas dupe de ce subterfuge; loin d'être flattée (ce qui devait être le cas commun) elle renverse la hiérarchie et la verrouille par l'incommunicable expérience de la maternité<sup>27</sup>. En juin 1944, Emmanuel D'Astier de la Vigerie, commissaire à l'Intérieur, charge Lucie Aubrac de

---

<sup>25</sup> Lucie AUBRAC, *Ils partiront dans l'ivresse*, Editions du Seuil, 1984, p. 210/211.

<sup>26</sup> Ce processus de récupération/acculturation, se manifeste dans tous les milieux très masculins, Simone de Beauvoir reçoit aussi ce genre de "compliment" quand on dit d'elle: "elle pense comme un homme", voir Chapitre 5.

<sup>27</sup> Voici les remarques de Lucie Aubrac qui accompagnent son récit: "Pourquoi faut-il que le plus grand compliment qu'un homme puisse faire à une femme, c'est de lui dire: vous écrivez, vous travaillez, vous agissez comme un homme! Quand je préparais l'agrégation d'histoire en Sorbonne, mon maître Guignebert m'avait dit: "Vous devriez présenter l'agrégation masculine, vous avez la puissance intellectuelle d'un homme." J'avais été profondément vexée de ce jugement qui me classait par rapport à un stéréotype".

superviser les Comités Départementaux de Libération, profitant de cette mission, elle se bat pour que ceux-ci incluent des femmes. Elle essaye aussi, au travers d'une revue, de prolonger l'éveil politique des femmes (voir chapitre 3).

Quant à Berty Albrecht, cofondatrice de Combat, elle n'est malheureusement pas revenue pour témoigner de son histoire. Mais son parcours dans l'entre-deux guerres dit assez sa lucidité quant aux rapports de sexe<sup>28</sup>.

Ainsi tant le témoignage des résistantes anonymes que celui des exceptions plaident pour une vision très sexuée de la Résistance. La Résistance reprend, sans la transformer vraiment, un terrain social déjà structuré autour de la différence sexuelle. La chronologie mérite cependant un regard attentif: plus la Résistance se normalise et se discipline en armée régulière, et plus les fonctions féminines se rétrécissent.

Pourtant la bipartition des tâches s'accompagne d'un fort sentiment d'égalité exprimé par les actrices.

Ces femmes, parce qu'elles prennent des risques et des responsabilités énormes, n'ont pas - et à juste titre - le sentiment d'être moins importantes que leurs compagnons. Toutes s'estiment les égales des hommes, et cette fois non a-posteriori mais pendant les événements eux-mêmes. « *Je trouvais tout naturel qu'une femme soit l'égale d'un homme* » se souvient Hélène Viannay<sup>29</sup>. La différence des activités va de pair avec l'égalité des individus: « *je me disais « je vaux les hommes », mais je ne faisait pas la même chose qu'eux* »<sup>30</sup>. C'est que la Résistance est une expérience révolutionnaire et exaltante par bien des aspects. Certes, elle charrie son infini cortège de souffrances et d'angoisses mais elle est aussi faite de joies aiguës, de la certitude d'être dans le juste, dans la ferveur d'une grande cause, d'amitiés profondes, d'amours et de passions soudaines<sup>31</sup>. Les vies de milliers de femmes se trouvent durablement bouleversées par cette époque brève mais

---

<sup>28</sup> Mireille ALBRECHT, *Berty*, Paris, Robert Laffont, 1986, 347p.

<sup>29</sup> Interview citée, p.258.

<sup>30</sup> Idem p.259.

<sup>31</sup> Dans son article paru dans *Clio*, N°1, 1995; Marie-France Brive remarquait très justement que de ne pas tenir compte des bonheurs de la Résistance revient finalement à donner le dernier mot aux nazis et à leur puissance de destruction.

intense qui n'a rien à voir avec la routine domestique habituelle. Il suffit pour s'en convaincre de lire les récits et témoignages des actrices du passé, où vibre encore la force de leurs épopées. La plus humble agente de liaison est investie d'une tâche de la plus haute importance; vient-elle à manquer sa mission et c'est un parachutage ou un sabotage et des mois de travail qui sont ruinés, sans parler des vies humaines constamment menacées. Il n'est pas besoin de manier les explosifs pour être un individu irremplaçable. Les risques et les représailles encourus sont les mêmes, la satisfaction du devoir accompli aussi. Au bout du compte le refus de distinguer entre les sexes, répété tant de fois lors des interviews de résistantes, exprime très précisément l'idéal égalitaire qui les animait. Plusieurs témoignages sont très explicites. Dans *"ce climat d'une guerre non conventionnelle, celle qui arrache tous les plumages (...). Nous avons forgé pour un temps une nouvelle société, où chacun disposait de sa pleine dignité humaine et était l'égal de l'autre. L'ouvrier du grand bourgeois, certes, mais surtout la femme de l'homme"* affirme Brigitte Friang<sup>32</sup>. Une autre souligne la mutation opérée par l'épreuve de la Résistance : *"Nous avons appris à nous débrouiller seules. Nous étions à la fois plus dures et plus indulgentes (...). La Résistance a été le révélateur de ce que je pouvais faire. Je n'ai plus jamais eu peur de rien, ni de la maladie, ni de la mort, ni des flics (...). Dans la Résistance, au camp, nous avons prouvé que nous étions les égales des hommes, dans le courage, la souffrance, l'organisation"*<sup>33</sup>. De nombreuses citations pourraient être ajoutées<sup>34</sup>.

De plus, et comme le précise bien Marie-France Brive, la Résistance brise pour un temps la cloison entre les sphères privée féminine et publique masculine<sup>35</sup>. En effet, la Résistance et son obligatoire clandestinité repose avant tout sur les convictions intimes, et s'alimentent surtout par le recours aux relations privées et de proximité. La famille, les amis, les relations professionnelles ou de voisinages en sont les protagonistes tandis que

---

<sup>32</sup> Brigitte FRIANG, citée par Hélène Eck, "Les Françaises sous Vichy", dans *l'Histoire des femmes*, Françoise THEBAUD (dir.), tome V, Le XXème siècle, Plon, 1992, 647p., p.208.

<sup>33</sup> Témoignage recueilli par Ania FRANCOS, op. cit.; cité par Alain BROSSAT, *Les tondues. Un carnaval moche*, op. cit, p.121.

<sup>34</sup> Voir notamment celles de résistantes de la région de Toulouse citées par Hanna DIAMOND dans « Libération! quelle Libération? L'expérience des femmes toulousaines », dans *Clio*, N°1, 1995, pp. 89-109.

<sup>35</sup> Article cité.

les espaces privés, maisons ou appartements accueillent la plupart des réunions. De ce fait, la sphère privée devient éminemment politique, et les femmes y occupent une place aisément. Cette rupture de l'ordre politique coutumier élargit l'univers du possible pour les femmes. Elles mêmes jouent de leurs rôles traditionnels afin de brouiller les pistes. Les partisans utilisent couramment leurs identités (réelles ou feintes) de mère, d'épouse ou de fiancée pour justifier tel ou tel déplacement ou activité. Ainsi Lucie Aubrac, enceinte, prétend vouloir régulariser sa situation auprès de son amant, afin de s'entretenir en fait avec son mari et de mettre au point sa prochaine évasion. Aux résistantes de tous bords il faut de plus ajouter les femmes d'absents qui ont dû assumer des responsabilités et une indépendance agrandies.

Il faut tenir compte de ce fort sentiment d'égalité ressenti par des milliers de femmes pour comprendre et leurs espoirs et leurs déceptions à la Libération. Que ce sentiment paraisse aujourd'hui pour une large part illusoire ne l'empêche pas d'avoir produit à moyen terme des effets collectifs bien réels. L'exceptionnel succès du Deuxième Sexe est sans doute à compter parmi ceux-ci. La guerre a fourni un modèle de dignité et de bravoure au féminin capable d'esquisser une nouvelle identité féminine. Et la mémoire de cette geste féminine est, on le verra, un enjeu identitaire de taille.

### **De la Résistance au féminisme.**

#### Profil d'une génération

Il faut cette fois s'attarder sur la génération politique féminine forgée par l'Occupation, c'est-à-dire celle née à la politique au travers de cette expérience particulière. Le concept de génération n'est donc pas à entendre au sens démographique mais plutôt comme étant l'impact d'un événement générateur sur les catégories d'individus les plus vierges politiquement, donc celles et ceux qui en garderont la plus forte empreinte. Pour les femmes, le mariage et la fermeture de la sphère publique expliquent que cette naissance à la politique puisse avoir lieu très tardivement, tandis que la brusque égalité civique encourage leurs premiers pas. La question de l'âge n'est donc pas totalement

discriminante, mais à l'intérieur de cette génération politique nouvelle, elle marque des variations importantes. Il est clair que bien des années séparent une Irène de Lipkowski (1898), véritable figure incarnée de la veuve de résistant, d'une Marie-José Chombard de Lawe (1923) qui gardera tout sa vie son prénom de clandestinité; pourtant toutes deux restent, à leur manière, profondément marquées par ces années et fidèles à une certaine Résistance.

D'autre part, et comme je l'ai déjà dit en introduction, il s'agit davantage pour moi de la génération de la guerre que de la Résistance. De sorte que l'expérience concrète de cette dernière n'est pas le seul processus de prise de conscience politique même si, par sa domination dans la symbolique, elle informe toutes les autres. Ainsi les très éphémères actions clandestines de Simone de Beauvoir (1908) ou de Françoise d'Eaubonne éloignent leur vécu de celui de Lucie Aubrac (1912). Quant à Ménie Grégoire, elle n'a participé que de loin aux activités clandestines, et pourtant toutes naissent à la politique durant ces années et restent actives par la suite.

Ainsi précisée, la génération de la guerre semble avoir joué un rôle dans le renouveau du féminisme. Nombreuses sont en effet les résistantes qui se sont, à une étape ou à une autre de leur vie, définies par ce mot : Lucie Aubrac (1912), Colette Audry (1906), Simone de Beauvoir (1908), Célia Bertin (1922), Marie-Jo Chombard de Lawe (1923), Yvonne Dornès (1911), Francine Dumas (1917), Françoise d'Eaubonne, Marie-Hélène Lefauchaux (1904), Evelyne Sullérot, Edith Thomas (1909), Madeleine Colin (1905) pour ne citer que les plus connues. A ces dernières il faut en ajouter bien d'autres, non résistantes mais qui ont de nombreux points communs avec elles, telles Yvette Roudy (1929), Ménie Grégoire, Marie-Andrée Lagroua-Weil-Hallé, Marcelle Devaud (1908) et une foule d'anonymes. Ensemble elles reproduisent le comportement décrit par Olivier Wieviorka.

Le primat de la conscience critique, présent en filigrane dans leurs comportements, entraîne leur faible adaptation au jeu politique. Elles refusent les clivages traditionnels entre tendances y compris entre la droite et la gauche, elles rechignent devant la discipline des partis, elles prônent l'union, notamment des femmes, et des programmes concrets loin

des discours idéologiques. Ainsi malgré leurs tentatives à la Libération ni Lucie Aubrac, ni Marie-Hélène Lefauchaux, ni Evelyne Sullérot, ni Irène de Lipkowski ne parviennent à s'insérer durablement dans la vie politique faute de pouvoir en accepter les règles.

Chacune à leur manière, elles tentent de surmonter les clivages renaissants. Marie-Hélène Lefauchaux passe quasi directement de la Résistance à l'action politique. D'abord membre de l'Assemblée Consultative Provisoire, elle est ensuite élue (MRP) à la première constituante puis au Conseil de la République. Dans ces deux hémicycles elle essaye, mais en vain, de créer un intergroupe féminin transcendant les partis. Lucie Aubrac tente d'unir les forces féminines du MLN avec l'UFF. Elle démarche notamment auprès de cette dernière pour fonder une revue commune, mais y rencontre une fin de non-recevoir. Irène de Lipkowski, quant à elle, essaye de regrouper toutes les femmes de droite par la fondation des Françaises Libres, de brève existence.

Leur trajet en politique est sinueux, chaotique, et bref. Lucie Aubrac ne s'inscrit dans aucun parti politique bien que désireuse de participer au renouveau politique, elle refuse également les propositions d'entrer dans divers cabinets ministériels pour retrouver son métier de professeure<sup>36</sup>. Evelyne Sullérot participe un temps au lancement d'un nouveau parti, puis écoeurée par ce nouvel univers, elle abandonne : *"On m'a baladée de ville en ville pour fonder un nouveau parti, et puis les types qui faisaient ça m'ont dégoûtée"*<sup>37</sup>. Elle se consacre alors pendant des années à son foyer et ses enfants. Irène de Lipkowski (1898), veuve de résistant, mère de famille nombreuse, liée par son mariage à Charles Dumont, gaulliste convaincue, éprouve moins de difficulté à s'intégrer dans les campagnes électorales. Pour les législatives de 1946 elle refuse la proposition d'Edgar Faure de faire liste commune dans le Jura où le souvenir de Charles Dumont, son beau-père, est vivace pour se lancer dans le territoire de Belfort (où elle avait fait campagne pour le "non") aux côtés de Jacques Debu-Bridel sous l'étiquette "Union Gaulliste". Les deux échouent. En 1951, elle est élue RPF en troisième position sur la liste de Louis Vallon. Après la dissolution du RPF, elle siège comme lui en tant que non inscrite : *"en*

---

<sup>36</sup> Voir l'interview de Lucie Aubrac, faite par Laurence Klejman et Florence Rochefort dans *Clio*, N°1, 1995, pp.231-233.

<sup>37</sup> Interview de William GUERAICHE, citée dans sa thèse, op. cit. p.279. Il pense qu'il s'agit de la fondation du MRP.

*prenant position de non-inscrite, j'ai voulu être une "hors la loi" des partis et des compromissions parlementaires" explique-t-elle*<sup>38</sup>. De fait ses choix témoignent d'une grande indépendance d'esprit (malgré une fidélité sans faille à de Gaulle, son seul "maître") : elle soutient Pierre Mendès-France, et la politique tunisienne d'Edgar Faure, souhaite l'auto-dissolution de l'Assemblée en 1955, protège les sans-logis avec l'abbé Pierre et prend le risque en 1958 de se présenter sur une liste UNR avec un musulman d'Algérie, ce qui marque la fin de ses tentatives à la députation. Même le paroxysme de la guerre froide ne peut supprimer totalement l'indépendance politique de ces femmes. Edith Thomas quitte l'UFF après 1947, Françoise d'Eaubonne de plus en plus critique abandonne le PC au début de la guerre d'Algérie.

Mais elles restent fortement attirées par l'action collective et le désir de faire « oeuvre collective ». Francine Dumas dit ainsi « *j'ai jamais eu le sens que ma vie propre avait de l'intérêt, j'ai toujours eu le sens, et ça je crois que c'est la Résistance qui me l'a donné: qu'on est anonyme dans une oeuvre collective* »<sup>39</sup>. L'action associative, plus libre, leur convient davantage et la plupart y consacrent leurs énergies. Après 1947, Marie-Hélène Lefauchaux, qui est conseillère de l'Union Française, se consacre beaucoup à la vie associative, elle devient notamment présidente du CNFF (Conseil National des Femmes Françaises). Après l'échec des Françaises Libres, Irène de Lipkowski fonde avec Marcelle Devaud le Comité de Liaison des Associations Féminines afin de poursuivre civilement la tentative de regroupement politique des femmes de droite. Elle sera aussi présidente de nombreuses associations féminines, et notamment de la LFDF. Francine Dumas devient l'inspiratrice du Mouvement Jeunes Femmes. Mais l'écriture engagée, activité critique et solitaire s'il en est, constitue aussi une voie privilégiée pour les femmes qui n'ont pas tenté l'aventure politique. Célia Bertin publie des romans non conformistes et des essais sur les femmes. Marie-Jo Chombart-de-Lawe se consacre aussi à la recherche sociologique sur les sexes et la famille. Edith Thomas multiplie les publications historiques sur les femmes.

Ces femmes sont également ces "innovatrices sociales" dont parle Olivier Wieviorka. Elles espèrent une modernisation de la société, de la famille, du couple; elles

---

<sup>38</sup> Voir Andrée DORE-AUDIBERT et Annie MORZELLE, Irène de Lipkowski. Le combat humaniste d'une française du XXème siècle, Laval, Siloë, 1988, p.169.

<sup>39</sup> Interview avec Francine Dumas, 19 janvier 1993.

militent pour une fraternité égalitaire des sexes et se lancent dans les nouveaux combats des années cinquante et soixante. Le Deuxième Sexe, attaqué tant par la droite catholique que par la gauche communiste est vivement défendu par Colette Audry et Françoise d'Eaubonne. La fondation de la "Maternité Heureuse" (1956) qui rencontre les mêmes adversaires, reçoit le soutien de toutes ou presque, sous une forme ou une autre. De plus le renouveau politique des années soixante rencontre leur enthousiasme: Colette Audry, Evelyne Sullerot, Yvonne Dornès, Yvette Roudy participent au Mouvement Démocratique Féminin, sorte d'union de la gauche précoce et féministe.

Mais on peut trouver le profil militant souligné plus haut parmi des femmes qui n'ont eu qu'une faible participation à la Résistance, voire aucune. Les cas de Ménie Grégoire (née vers 1914), de Jeannette Laot (1925), d'Yvette Roudy (1929) ou de Marie-Andrée Lagroua-Weil-Hallé illustrent cette parenté. La première reconnaît avoir aidé un peu les résistants, mais sans trop savoir de quoi il s'agissait. Après la guerre, contactée par Georgette Barbizet elle rentre dans le CLAF, où elle préconise surtout des mesures pour aider les mères. En 1957 elle visite les centres de planning familial de Suède et ramène diaphragmes et gelées spermicides, elle écrit de nombreux articles à la revue du MFPPF (Mouvement Français pour le Planning Familial, ex Maternité Heureuse), ainsi qu'à la revue Esprit. Dans les années soixante, elle met en avant un « féminisme du vécu », opposé à celui de Beauvoir. Elle commence une psychanalyse dès la fin des années cinquante. Cette introspection l'ouvre sur le monde de l'inconscient, des affects et des peurs secrètes. C'est avec cette connaissance de l'intime qu'elle anime son émission de radio, elle aussi, à bien des égards, est une "innovatrice sociale".

Ni Yvette Roudy, ni Jeannette Laot ne se sont enrôlées dans les forces résistantes. La seconde, très jeune lors de la guerre, en a été cependant très fortement marquée : *"Toute mon adolescence (j'avais quinze ans en 1940) s'est déroulée sous l'occupation, et la guerre a contribué à me mûrir. Je me sentais très impliquée. Nous étions tous très patriotes, nous écoutions les émissions de la France libre et nous nous efforcions de rassembler des informations sur l'évolution de la guerre. Au magasin, nous refusions de servir les allemands et les collaborateurs notoires: bien entendu, il n'a pas été question*

*une minute, malgré nos difficultés matérielles, de pratiquer le marché noir*<sup>40</sup>. Pourtant toutes deux contribuent au renouveau militant des années soixante, la première en traduisant le livre de Betty Friedan et en animant le MDF, la seconde en dirigeant la section féminine de la CFDT, qui remet en cause le familialisme de la centrale. Pour Françoise d'Eaubonne c'est la vision des déportés qui est déterminante de son engagement militant dans l'après-guerre. Un autre cas est illustré par Marcelle Marini. Cette dernière a 12 ans au sortir de la guerre. Ses parents, de milieu modeste (son père est ouvrier) sont résistants et elle a grandi dans cette atmosphère. Bien qu'enfant, elle connaît les problèmes des réfractaires au STO, elle a des amies juives, elle sait quels sont les camps en présence et le sens de l'action de ses parents. A la Libération, la tonte d'une femme qu'elle connaît la révolte, elle dit découvrir la haine à l'encontre des femmes, cette expérience donne naissance à son féminisme<sup>41</sup>. Mille et une situations liées à la guerre sont envisageables, la Résistance n'est pas la seule allée menant à la politisation, même si elle en est la voie royale.

Par contre et comme le souligne encore Olivier Wieviorka, les groupes reconstitués ne s'illustrent pas de la même façon. On peut dire en paraphrasant ce chercheur que les femmes de l'UFF sont des communistes résistantes plutôt que des résistantes communistes. Ceci, qui n'enlève bien sûr aucun mérite à leurs activités clandestines, signifie surtout que les responsables de ce groupe soit n'ont pas connu la Résistance (cas de Jeannette Vermeersch), soit l'ont connue à travers des engagements et des visions forgées dans l'entre-deux-guerres. Dans ce cas l'expérience de la Résistance, loin de déboucher sur des trajets indépendants et souvent solitaires, vient renforcer une fidélité antérieure. Il est cependant certain que l'UFF contient aussi des éléments très divers et souvent critiques vis-à-vis de la ligne officielle de l'organisation. Mais les divergences ne transparaissent pas dans la presse communiste qui reste monolithique. Aussi l'UFF présente bien des aspects passéistes et holistes qui la rapprochent de sa rivale l'UFCS. De même les résistantes catholiques qui trouvent leur place dans le MRP, comme

---

<sup>40</sup> Jeannette LAOT, *Stratégie pour les femmes*, nouvelle édition augmentée, Stock, 1981, p.20.

<sup>41</sup> Marcelle Marini a bien voulu me faire part de ses souvenirs lors de conversations informelles.

Germaine Peyroles ou Germaine Poinso-Chapuis, défendent avant tout les valeurs familiales dans la droite ligne des années trente. Enfin l'UFCS continue une politique dans l'après-guerre qui suit le droit fil du familialisme de la Révolution Nationale avec l'encouragement évident de l'Eglise et de l'Etat.

La grille de lecture empruntée à Olivier Wieviorka s'adapte donc assez aisément au cas des femmes. Cependant il ne suffit pas d'expliquer le renouveau du style militant des années cinquante et soixante, mais aussi l'engagement au nom des femmes. La volonté de prendre position pour les femmes, de se sentir solidaire du "deuxième sexe", est-elle liée à un événement politique collectif, donc mixte? Comment passe-t-on d'une prise de conscience politique universelle à un engagement particulier? Qu'est-ce qui transforme un désir d'agir dans la Cité pour le bien commun à une solidarité féminine spécifique? L'analyse de ce processus de prise de conscience, de cette lente venue au féminisme est complexe. En tout état de cause, la guerre et la Libération ne constituent qu'une étape dans une longue marche. Sauf exception le féminisme ne sera accepté par cette génération qu'au milieu des années soixante.

#### Du bien commun au bien des femmes.

Le procès de la prise de conscience de genre est sans doute ce qui échappe le plus au regard historien. Il est une dynamique qui peut être longue ou brutale, s'arrêter, se ralentir ou s'accélérer. Il joue surtout sur des ressorts intimes, privés, qui ne se laissent guère connaître. La plupart du temps, il semble toujours déjà là, déjà commencé.

Pour Françoise d'Eaubonne, la guerre ne fait que confirmer et approfondir des choix antérieurs. Bien que très jeune en 1940, elle est déjà sensibilisée aux grands enjeux de l'entre-deux-guerres par son milieu familial très politisé. Quant au féminisme, elle semble l'avoir reçu en héritage, probablement par sa mère qui n'a rien de la féminité traditionnelle (c'est une scientifique parfaitement ignorante de toutes ses tâches domestiques). A 11 ans, elle se rappelle avoir écrit dans la terre de la cour de récréation du

couvent où elle était : "Vive le féminisme!"<sup>42</sup>. Durant la guerre, elle participe épisodiquement à des activités de Résistance. Mais la découverte des camps et des atrocités nazis provoque en elle une véritable crise existentielle qui l'engage définitivement dans le militantisme. Par une amie, elle rejoint ensuite l'UFF de Toulouse puis de Paris et le parti communiste. Mais elle est peu satisfaite par le rejet du féminisme pratiqué dans cette organisation. La lecture du *Deuxième sexe* comble donc en elle un grand besoin de réflexion. Elle rentre alors en relation avec Simone de Beauvoir et écrit elle-même un essai très engagé qui tente de dégager l'apport beauvoirien au féminisme<sup>43</sup>. Dorénavant le féminisme devient un versant d'une activité militante vaste et jamais démentie.

Dès avant la guerre, Célia Bertin est sensibilisée au nazisme, elle suit activement les actualités politiques depuis la guerre d'Espagne, et les amis juifs que fréquente son père l'ont largement informée de la politique antisémite allemande. Une de ses professeures l'initie aussi à la question des femmes. En septembre 1940 elle est une toute jeune universitaire d'Anglais quand elle rencontre le père d'une de ses amies, Pierre Lescure, qui organise les éditions de Minuit, et travaille aussi pour l'Intelligence Service britannique. Bien vite le tempérament de la jeune femme, son désir d'agir et leurs affinités politiques poussent celui-ci à l'associer à ses entreprises. Par sécurité, elle ne reçoit que des informations parcellaires, ignorant tout de l'ampleur de sa tâche ou du réseau. Commence alors pour elle une vie d'angoisse, de solitude, et d'errance de cachette en cachette, entrecoupée de brèves missions. A partir de juin 1943, trop activement recherchés par la Gestapo, Pierre Lescure et Célia Bertin doivent se réfugier dans un village du Haut-Jura. Durant les mois de cet isolement forcé, elle entreprend, encouragée par son compagnon, son premier roman qui relate ces années noires<sup>44</sup>. Puis c'est le débarquement, la lente libération de la France, les combats un peu partout. Ils rejoignent le maquis et participent aux actions de guérilla contre les derniers occupants. La guerre terminée, elle se consacre à ce qu'elle a toujours voulu faire: l'écriture. Mais elle est profondément déçue et blessée par l'échec de la Résistance et le retour des anciennes pratiques politiques. Elle manifeste

---

<sup>42</sup> Interview de Françoise d'Eaubonne, Paris, le 2 septembre 1994.

<sup>43</sup> Françoise d'EAUBONNE, *Le complexe de Diane*, Paris, Julliard, 1951.

<sup>44</sup> Elle a raconté cette expérience sous forme romancée dans *La parade des impies*, Grasset, 1946.

son intérêt pour la condition féminine dans les années cinquante, où elle est une des premières à suivre le sillage beauvoirien et à publier sur cette question<sup>45</sup>.

Pour ces deux femmes, et pour beaucoup d'autres, la lecture du Deuxième sexe vient rencontrer et renforcer des préoccupations déjà existantes. Le cas de Simone de Beauvoir, qui contribue au renouveau des revendications féminines, mérite donc qu'on s'y arrête.

Rien en effet ne prédisposait la philosophe et romancière à se pencher sur le sort de ses consœurs. Elevée dans un milieu bourgeois, catholique et traditionnel, préparée comme un homme à exercer un métier faute d'assez d'argent pour sa dot, Simone de Beauvoir (1908-1986) n'a jamais rencontré le féminisme avant la guerre. Elle passe l'agrégation de philosophie et oscille entre l'univers féminin, plutôt méprisé par elle de ses élèves, et celui, masculin et valorisé, de la réflexion intellectuelle avec Sartre et ses amis. Rien, avant guerre, ne témoigne chez elle d'une quelconque prise de conscience politique et encore moins féministe. Quand Colette Audry, révoltée par les injustices faites aux femmes, lui démontre l'utilité d'écrire sur le sujet, elle lui rétorque plutôt indifférente : "Eh bien, écrivez-le ce livre!"<sup>46</sup>. Mais la guerre entraîne incontestablement la fin de cette période d'indifférence.

Elle a 33 ans quand elle participe à l'éphémère groupe "Socialisme et liberté" fondé par Sartre et Merleau-Ponty en 1941. Quelle que soit la réputation peu flatteuse qui entoure cette tentative, on ne peut nier qu'elle réponde à un réel désir d'agir. Or, cette aspiration est nouvelle, auparavant le couple Sartre-Beauvoir, adoptait une attitude esthétique bien plus que politique, qui aboutissait à un retrait critique de toutes les formes de militantisme. Ce manque de tradition militante explique d'ailleurs l'amateurisme de "Socialisme et liberté" : sa création répond à une soudaine volonté privée de buts précis et de réflexion préalable<sup>47</sup>. Cette relative inconscience politique se traduit d'ailleurs par une

---

<sup>45</sup> Celia BERTIN, Le temps des femmes, Paris, Hachette, 1958.

<sup>46</sup> Interview de Colette Audry dans Le féminisme et ses enjeux 27 femmes parlent, Centre fédéral FEN, Edilig, 1988; p. 100.

<sup>47</sup> On peut aussi y voir beaucoup d'élitisme et de prétention puisque ce groupe se fixe pour principale tâche de guider théoriquement les résistants une fois la paix rétablie.

attitude parfois ambiguë : Simone de Beauvoir, en tant que professeure, accepte de signer l'engagement de n'être ni juive, ni franc-maçonne; la même année (fin 1940) le couple rompt avec sa jeune protégée juive, au moment où celle-ci aurait eu besoin de son aide<sup>48</sup>, enfin en 1943, grâce à un ami collaborateur de Sartre, Simone de Beauvoir travaille à une émission littéraire à la radio. Mais la défaite, l'occupation allemande, l'emprisonnement de Sartre induisent aussi chez eux une conversion. Ils prônent désormais l'engagement politique et l'action dans la cité.

Comme toujours dès qu'il s'agit d'orientation politique, Simone de Beauvoir dit avoir été entraînée à la fois par son compagnon et son profond accord avec lui. La construction qu'elle donne dans ses mémoires au récit de cette période exprime assez bien ce rapport à la politique médiatisé par Sartre. Elle utilise d'abord la première personne du singulier pour révéler la prise de conscience succédant à l'épreuve de la guerre : *"Je savais à présent que mon sort était lié à celui de tous; la liberté, l'oppression, le bonheur et la peine des hommes me concernaient intimement"*<sup>49</sup>. Puis elle s'efface et pousse Sartre sur le devant de la scène : *"En ce domaine, c'est de lui qu'il me faut parler pour parler de nous"*. Suivent ensuite plusieurs pages où le "je" laisse la place au "il", ou, dans une moindre mesure, au "nous". Pourtant sa contribution est loin d'être négligeable puisque non seulement elle assiste à toutes les réunions du groupe mais, en privé, elle force Sartre à traduire en actions concrètes ses réflexions philosophiques : *"Devions-nous prendre clandestinement des photos - et de quoi? Réunir des informations sur des mouvements de troupes - mais comment nous en approcher? Et puis à qui enverrions-nous ces renseignements - à de Gaulle à Londres?"*<sup>50</sup>. Par la suite son influence sur les écrits et les prises de positions de Sartre ne se dément pas (certains articles signés de lui sont en fait de sa main).

---

<sup>48</sup> Il s'agit de Bianca Lamblin, née Bienenfeld, ancienne élève de Simone de Beauvoir, et partenaire d'un des nombreux "trios" du couple, surnommée Louise Védrine dans les mémoires et les correspondances. Son récit (*Mémoires d'une jeune fille dérangée*, Paris, ed. Balland, 1993, 207p; s'achève ainsi : "Sartre et Simone de Beauvoir ne m'ont fait, finalement, que du mal").

<sup>49</sup> *La force des choses*, tome 1, Gallimard, Paris, 1963, 375p., p.15.

<sup>50</sup> Interview de Simone de Beauvoir citée par Deirdre BAIR, *Simone de Beauvoir*, Paris, Fayard, 834p.,1990; p.290.

Aussi, même si Sartre joue en effet un rôle incitateur, l'auto effacement de Simone de Beauvoir n'a pas grand chose à voir avec la réalité, mais bien davantage avec la façon dont elle est perçue par elle-même et les autres dans cet univers masculin. Ainsi Pouillon avoue : *"Je me rappelle avoir été frappé par l'intelligence et la force de conviction de ce qu'elle disait, et m'être dit qu'elle formulait sans doute quelque chose que Sartre avait écrit, parce que, je suis désolé de dire cela aujourd'hui, c'est l'idée que nous avons d'elle à l'époque"*<sup>51</sup>. Sartre d'ailleurs partage parfaitement les préjugés à l'encontre des femmes qui se mêlent de politique. Colette Audry se rappelle des conversations d'avant-guerre : *"Il me mettait hors de moi. Il se moquait toujours de mon engagement politique, me disant que les femmes n'avaient rien à y faire et soulignait qu'elles n'avaient pas le pouvoir d'introduire des changements dans la société. Je lui répondais invariablement qu'un jour j'écrirais un livre sur mes expériences, que ce serait un livre sur les femmes, et qu'il scandaliserait les hommes!"*<sup>52</sup>. De ce fait Simone de Beauvoir est confrontée au rapport problématique des femmes à la politique, c'est-à-dire à un monde d'hommes, avec ses rituels, et ses préoccupations. Elle décrit ainsi la première réunion du Rassemblement Démocratique Révolutionnaire où Sartre milite aux côtés de Georges Altman et de David Rousset : *"Comme j'étais la seule femme au milieu de quinze hommes, je me suis tue"*<sup>53</sup>.

Tout se passe donc comme si ce premier stade de prise de conscience, à savoir la révélation de la responsabilité de chacun en tant que citoyen, ne peut s'exprimer qu'au masculin, tant la politique est affaire d'homme. Cette répartition des rôles dans le récit postérieur de Beauvoir témoigne sans doute bien plus que d'une simple modestie et dit assez l'impossibilité de l'égalité. Elle illustre à merveille l'ambiguïté des femmes dans la résistance (et d'une manière générale dans tout engagement militant), à la fois promues au rang des citoyens actifs, mais à une place seconde qui ne permet pas d'y intégrer les intérêts féminins. Une autre étape est ensuite nécessaire pour se défaire de cette vision et aboutir à la cité au féminin. Dans le cas de Simone de Beauvoir, celle-ci commence assez rapidement après la découverte de l'engagement politique où elle laissera toujours la préséance à Sartre. Dans l'immédiat après-guerre tandis qu'il élabore sa théorie de

---

<sup>51</sup> Cité par Deirdre BAIR, op. cit. p.289.

<sup>52</sup> Idem, p.375.

<sup>53</sup> Lettre du 21/22 octobre 1947 à Nelson Algren, citée par Deirdre Bair, op. cit. p.413.

l'engagement et tente de prendre position sur l'échiquier politico-intellectuel, elle-même avoue qu'elle n'y voit pas "très clair" et traverse une période d'introspection. Cette recherche sur elle-même aboutit directement à l'écriture du Deuxième Sexe, où, même si elle récuse le féminisme, elle s'attache à la question sociale des femmes.

La décision de faire des recherches sur la condition féminine qui intervient au cours de l'année 1946 (elle en a l'idée en juin 1946 et commence à y travailler en octobre, d'abord dans la perspective d'un simple article) semble répondre à une sorte de crise personnelle. A cette date pourtant sa réputation de romancière et de philosophe est déjà solidement établie par la publication de son premier roman l'Invitée (1943), et la sortie de plusieurs essais (Pyrrhus et Cinéas, 1944; Le sang des autres, 1945; Tous les hommes sont mortels, 1946) et d'une pièce de théâtre, Les bouches inutiles (1945); sans compter de nombreux articles et des tournées de conférences. Mais les espoirs nés de la Résistance sont maintenant morts et Sartre s'éloigne doublement d'elle. D'une part il se lance dans la politique avec frénésie, terrain où elle sera toujours dans son ombre, d'autre part l'amour qu'il éprouve pour Dolorès Vanetti Ehrenreich l'inquiète sérieusement - mais ce n'est pas la première fois. Elle est donc amenée à réfléchir sur elle-même, sa place dans leur couple, et plus généralement dans la société. Ce travail d'introspection débouche sur deux réponses. Sa vie privée est réaménagée par une histoire d'amour avec le romancier américain Nelson Algren et la réassurance d'un lien intellectuel unique avec Sartre. Mais dans le même temps elle tente de réfléchir à sa position de femme dans la vie publique : *"Je ne savais pas très bien où j'en étais à cette période, et j'avais besoin d'essayer d'y voir clair. Il fallait que je prenne du recul par rapport à la politique pour savoir en quoi elle consistait exactement"*<sup>54</sup>.

Ainsi sa découverte d'appartenir à la cité, découverte toute neuve, héritée de la guerre, de l'engagement de Sartre, et confirmée par l'égalité politique acquise, ne débouche en fait que sur le doute et le malaise. Et c'est alors que pour la première fois elle réalise qu'elle n'est pas qu'une individu ou une citoyenne, elle est aussi partie prenante d'un groupe social second : le deuxième sexe. *"(...) j'eus une révélation; ce monde était un monde masculin, mon enfance avait été nourrie de mythes forgés par les hommes et je n'y*

---

<sup>54</sup> Interview de Simone de Beauvoir par Deirdre BAIR, op. cit. p.419.

avais pas du tout réagi de la même manière que si j'avais été un garçon"<sup>55</sup>. Ce qui semble donc avoir produit le Deuxième sexe est lié au tête à tête malaisé avec la politique.

Cette double dimension, privée et publique explique sans doute l'ampleur de la réflexion couverte par l'ouvrage, puisqu'à l'étude des femmes comme sujets historiques et sociaux s'ajoute aussi tout un essai sur la subjectivité et le vécu féminin, largement alimenté par sa propre expérience. Cette analyse introspective inaugure une longue phase, où les femmes, avant de revendiquer, se remettent elles-mêmes en question, comme si elles se jugeaient peu dignes de la citoyenneté enfin acquise. De plus l'ouvrage, nourri par un existentialisme remanié par l'auteure, conjugue aussi au féminin des idéaux nouveaux. L'indépendance, l'autonomie, la distance critique face aux idéologies, la volonté de moderniser la société, l'accent mis sur la responsabilité de chacun en sont autant de thèmes. Reste qu'à part quelques articles et préfaces, Simone de Beauvoir, ne s'engagera pas avant 1970, dans un militantisme actif pour les femmes.

Edith Thomas (1909-1970) a un itinéraire quelque peu similaire. Contrairement à Simone de Beauvoir, cependant, elle est politisée bien avant la venue de la guerre. Dès 1934 elle adhère à l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires et écrit dans des revues communistes ou de gauche. Durant la guerre, elle participe activement au Comité des intellectuels, elle écrit également pour Les Lettres Françaises clandestines et les éditions de Minuit. L'immédiat après-guerre correspond aussi chez elle à une prise de conscience de la situation des femmes. Elle collabore un temps à Femmes françaises, dont elle supporte assez mal l'atmosphère et dont elle démissionne rapidement sous un prétexte de santé. Sa production écrite témoigne d'un intérêt croissant pour les femmes. En 1947 elle publie une biographie de Jeanne d'Arc, des Etudes de femmes et un essai sur Les femmes de 1948<sup>56</sup>. De 1947 à 1949 elle travaille ensuite à l'édition d'une anthologie d'écrits féminins qu'elle intitule L'Humanisme féminin de Christine de Pisan à Simone de Beauvoir. On notera que le mot féminisme est refusé pour un terme plus consensuel. Le manuscrit de plus de 300 pages ne sera jamais publié. Ainsi pour ces deux femmes de

---

<sup>55</sup> La force des choses, op. cit. p.136.

<sup>56</sup> Jeanne d'Arc, éditions Hier et Aujourd'hui, 1947, Etudes de femmes, Paris, Editions Colbert, Les femmes de 1948, Paris, PUF, 1948.

même âge, les années qui suivent immédiatement la guerre sont le lieu d'une intense réflexion sur les femmes et le féminin.

Ce travail sur les femmes et « l'humanisme féminin » produit une relecture critique de ses propres écrits. Dorothy Kaufmann qui les a édités a noté deux passages expurgés entre les versions successives de son récit de la Libération. L'une est son journal écrit au jour le jour et l'autre « Le témoin compromis » écrit en 1952 à partir du précédent. Or ces deux passages concernent les femmes. L'un fait le récit d'une tonte. Dans la première version, il est accompagné de quelques phrases laconiques et neutres. Dans la seconde version le récit se fait critique et distancié. Le second passage, qui décrit crûment Paris occupé comme une prostituée, est purement et simplement supprimé<sup>57</sup>. Ecrits à chaud, ces deux récits révèlent l'atmosphère de la Libération et le lieu commun que constitue la comparaison de la France occupée comme un corps de femme pénétré et consentant. Une des composantes des tontes est cette punition rituelle des femmes coupables au nom du corps de la Nation (voir infra). Mais le remords *a posteriori* de l'auteure montre aussi le chemin parcouru en quelques années. La violence à l'encontre des femmes, réelle ou symbolique, si ordinaire à la Libération, lui est devenue insupportable.

« Quelque chose » difficile à cerner se joue donc bien pour les femmes pendant et après la guerre. Si l'on regarde non plus les biographies mais l'histoire des institutions, ce « quelque chose » prend davantage de relief.

### **De nouvelles venues.**

A la Libération fleurissent de nombreuses associations féminines. Il faut distinguer entre les mouvements issus de la Résistance, la plupart éphémères à l'exception de la communiste Union des Femmes Françaises, et les groupements aux objectifs plus spirituels comme le Mouvement Jeunes Femmes, protestant, et la Grande Loge Féminine de France,

---

<sup>57</sup> « Paris n'est plus une fille fardée qui attend le client au coin d'une porte. Paris n'est plus une putain qui ouvre les jambes. Paris se bat ». Dans Edith THOMAS, *Pages de journal*, présenté par Dorothy Kaufmann, éditions Viviane Hamy, 1995, p.33-34.

franc-maçonne. Si les premiers se lancent avec dynamisme dans la vie civique et politique, les derniers traversent d'abord une période de réflexion avant de produire des interventions publiques. Pour autant les uns comme les autres attestent de la vitalité de la morale de l'engagement au féminin.

### **Dans le sillage de la Résistance**

La plupart des organisations de la Résistance, formées de la fédération des mouvements, ont une branche féminine plus ou moins autonome, et plus ou moins consistante.

#### Les femmes de l'OCM

Les femmes de l'OCM (Organisation Civile et Militaire, d'orientation plutôt libérale) ne semblent pas disposer d'une structure particulière; ni revue, ni groupement à part. Marie-Hélène Lefauchaux, qui siège à l'Assemblée consultative provisoire de Paris au titre de cette organisation, en est la principale personnalité. C'est elle qui représente les femmes de l'OCM lors des différents congrès féminins de cette période<sup>58</sup>.

#### Les Femmes de la Libération Nationale

Il en va différemment pour les Femmes de la Libération Nationale, branche féminine du Mouvement de la Libération Nationale. Ce dernier qui fédère principalement les organisations Combat, Franc-Tireur, Libération sud, Résistance, Lorraine, Défense de la France, se situe plus à gauche et est divisé entre deux tendances. L'une, minoritaire et marxisante, pousse à la fusion avec le Front National, tenu par les communistes<sup>59</sup>. L'autre, majoritaire, rêve d'un travaillisme à la française. A l'origine (durant l'automne 1944) la création des FLN semble de pure façade et décidée par la hiérarchie; Lucie Aubrac

---

<sup>58</sup> On l'a retrouve par exemple aux côtés du Docteur Brutel, lors des journées d'études des Femmes de la Libération Nationale des 6, 7 et 8 septembre 1945.

<sup>59</sup> Fusion finalement rejetée lors de son premier congrès national du 23 au 28 janvier 1945.

(cofondatrice de Libération) est parachutée à sa tête, sans l'avoir nullement voulu<sup>60</sup>. Il s'agit avant toute chose et comme le suggère Jean-Marie Guillon de faire contrepoids à l'UFF, notamment lors de l'élargissement des CDL<sup>61</sup>.

Mais après la Libération, et contre toute attente, la base du mouvement s'étoffe spontanément et rapidement : *"Nos camarades MLN ont méconnu la force féminine et n'ont rien fait, dans la plupart des cas, pour nous mettre en place à ce moment (à la Libération). C'était la période des communications difficiles, nous n'avons pas su d'abord que nous étions aussi nombreuses. Nos sections se sont organisées dans tous les coins de France, pour ainsi dire spontanément sur l'initiative d'une camarade active, beaucoup plus que sur les directives du centre national. C'est ce qui explique la force et la faiblesse de notre mouvement. Sa force parce qu'il est né d'une naissance naturelle, exprimant le besoin profond ressenti par les femmes de se grouper pour travailler ensemble à la reconstitution de leur pays"*<sup>62</sup>. Conscientes de leur force, et après débat, elles réclament alors leur autonomie : *"Nous avons pu nous demander s'il était opportun de faire dans les sections un groupe FLN différent du groupe MLN et peu à peu nous avons compris que le Mouvement des femmes devait avoir sa vie propre"*<sup>63</sup>. Il dispose alors d'une presse indépendante et formule ses propres vœux. Au niveau national c'est La femme, dirigée par trois déléguées du comité directeur des FLN, qui informe les adhérentes<sup>64</sup>. Mais cette création arrive bien tardivement, à cette époque en effet, le MLN, comme toutes les structures pluralistes de la Résistance a déjà éclaté. Comme la

---

<sup>60</sup> D'après William GUERAICHE, op. cit. p.246, elle est aussi directrice de la revue des FLN, La Femme, cependant qu'elle même veut créer une autre revue féminine.

<sup>61</sup> P; BUTON et J-M GUILLON (dir.), Les pouvoirs en France à la Libération, Paris, Belin, 1994, 590p, p.43 : "Un peu partout, l'élargissement des CDL et des délégations municipales donne lieu à des nominations contrepoids par le biais de filiales suscitées pour faire pièce à celles du PCF (Femmes ou Jeunes LN, etc.)".

<sup>62</sup> Allocution de Mme Girard, lors des journées d'études des FLN, 6,7 et 8 septembre 1945, supplément au N°16 de La Femme, 15 septembre 1945.

<sup>63</sup> Idem, ce supplément signale incidemment quelques personnalités des FLN : Mme Pichet, membre du comité directeur de Libération nord, Mme Pain, membre du comité directeur national et responsable de l'Isère, Mlle Buquoi et Mmes Mirabel et Guénard, responsables parisiennes, Mme Looren, responsable de Clamart. Outre Mme Girard, Mlle Bertrand fait aussi une allocution lors de ces journées.

<sup>64</sup> La femme, bimensuel, connaît 66 numéros de mars 1945 au début de 1947, sa directrice est Lucie Aubrac, la rédactrice en chef, Eliane d'Orniel et l'administratrice Suzanne Montgreville.. A Toulouse les FLN ont également un hebdomadaire : Femmes de France, dont la bibliothèque nationale ne conserve que les numéros allant du 10 mars 1945 (N°3) au 6 octobre 1945 (N°32).

majorité de ce dernier les FLN rejoignent les rangs de l'UDSR (Union Démocratique et Socialiste de la Résistance) et semble s'y dissoudre car on ne voit plus trace de leur existence dans les sources.

La trajectoire de Lucie Aubrac est encore à éclaircir car, bien qu'à l'origine elle soit présidente des FLN, puis directrice de sa revue, elle mène aussi son entreprise de son côté. En 1944, alors que les FLN ne dispose ni de périodique, ni de base importante, elle souhaite élargir le mouvement et créer un journal. La tâche lui en est facilitée puisque, en tant que codirectrice du mouvement Libération, elle a droit à une attribution de papier. Elle s'en confie aux responsables du MLN, qui lui "rient au nez", puis tente sa chance auprès de l'UFF, à laquelle elle propose une fusion. A cette date (octobre 1944) en effet, tout est encore possible. L'UFF se constitue à peine au niveau national; les clivages politiques n'ont pas encore repris toute leur rigidité, (des tendances importantes du MLN envisagent d'ailleurs l'unité avec le Front National); de plus, elle connaît Claudine Chomat et Maria Rabaté depuis les mouvements antifascistes d'avant-guerre. Mais ces dernières coupent cours en lui assénant : "*Nous ne parlons pas avec les agents du BCRA!*"<sup>65</sup>. Elle décide alors de monter sa propre revue. Privilèges des femmes n'a qu'une brève existence dont la Bibliothèque Nationale ne conserve que 7 numéros, d'octobre 1945 à décembre 1945<sup>66</sup>. Pour elle « *privilège signifiait avoir la puissance et la compétence de..., dans le sens du XVIIe siècle* »<sup>67</sup>. Elle s'entoure des talents de Madeleine Jacob (chronique judiciaire), de Gertrude Stein (critique de théâtre) de Louis Saillant (commentaires sur la Sécurité sociale) ou de Jean Eiffel. Participe-t-elle ou non aux journées d'étude des FLN qui ont eu lieu peu avant? Son nom n'y figure nulle part. Pourtant ces journées se veulent accueillantes : on y retrouve une délégation des femmes de l'OCM (Marie-Hélène Lefauchaux et le Dr Brutel), une autre de l'UFF (avec Eugène Cotton) et la duchesse de La Rochefoucauld représente l'UNF.

---

<sup>65</sup> Interview réalisée par William GUERAICHE le 4 avril 1990, citée dans sa thèse (op. cit.) p.251.

<sup>66</sup> Lucie Aubrac parle de 13 numéros. Interview dans Clio, N°1, op. cit. p.232.

<sup>67</sup> Idem.

### Le Comité d'Action Féminine

Le même flou entoure le Comité d'Action Féminine dont la brève histoire est retracée par William Guéraiche. Ce comité est fondé à Toulouse avant août 1944, il dispose d'un bulletin, Action féminine dont le premier numéro sort le 2 septembre 1944. Une femme le représente dans le CDL de la Haute-Garonne<sup>68</sup>. Son existence est également attesté par un tract conservé à la BDIC que William Guéraiche date de la fin de l'été 1944. Ce court texte suscite la curiosité, car il est à ma connaissance un des seuls documents connus émanant de la Résistance féminine à se référer au féminisme : "*Le comité ne présente aucun caractère politique. Il s'adresse à toutes les femmes quelles que soient leurs opinions politiques ou confessionnelles. Son action est essentiellement féministe*". Et plus loin il précise que le but poursuivi est de promouvoir la participation des femmes "*à la vie sociale, politique et économique du pays*"<sup>69</sup>. Par la suite cet éphémère comité ne fait plus parler de lui.

Quoiqu'il en soit, ces exemples montrent la difficile institutionnalisation de la Résistance féminine. A l'heure où la vie politique se reconstitue sur ses piliers traditionnels, le soutien d'un parti politique masculin est indispensable.

### L'Union des Femmes Françaises

Celui-ci ne fait assurément pas défaut à L'Union des Femmes Françaises. Venue comme, on l'a vu, des structures féminines communistes d'avant-guerre renouvelées par la Résistance, l'Union parvient, quant à elle, à devenir une composante durable des mouvements féminins. Le parti communiste a derrière lui toute une tradition d'animation des mouvements de masse. Il sait les contrôler tout en leur laissant la souplesse nécessaire à leur tâche spécifique. Bien qu'étroitement surveillée par la direction communiste puisque les dirigeantes de l'UFF appartiennent aux instances les plus hautes du PC, elle pratique

---

<sup>68</sup> D'après Hanna DIAMOND, « La libération! Quelle Libération? » art. cit. p.103.

<sup>69</sup> William GUERAICHE, thèse citée p. 246.

aussi une réelle ouverture vers d'autres milieux. Ainsi le bureau directeur national de l'UFF, élu lors de son premier congrès national (18-20 juin 1945) parvient à un savant panachage entre les communistes et des personnalités extérieures<sup>70</sup>. Les premières dominent incontestablement. Non seulement les membres féminins du Comité central du PC sont aussi au bureau directeur national de l'UFF (Jeannette Vermeersch, Claudine Michaut (née Chomat), Marie-Claude Vaillant-Couturier, Yvonne Dumont), mais, de plus, la plupart milite au PC depuis longtemps comme Maria Rabaté, Lise Ricol (membre de la commission centrale financière du PC), Nicole de Barry (membre depuis 1934, bien que venant d'un milieu très privilégié), Cécile Ouzolias. Mais les non communistes tiennent tout de même une place notable, avec des personnalités comme Eugénie Cotton (ancienne directrice de l'École normale supérieure de Sèvres et fidèle compagne de route du parti), ou Jenny Roudinesco (médecin chef des hôpitaux de Paris), des catholiques comme Françoise Leclercq, et Mme de Pidoux de la Madouère, ou enfin gaullistes comme Elisabeth de la Bourdonnaye (future épouse du professeur Debré). Toutes sont des résistantes, à l'exception notoire de Jeannette Vermeersch, revenue d'URSS avec son compagnon Maurice Thorez, en novembre 1944. De plus Femmes Françaises, sait attirer des talents divers, comme ceux des écrivaines Edith Thomas, Clara Malraux, Françoise d'Eaubonne, Marguerite Grépon ou de la doctoresse Françoise Dolto.

En 1945 le dynamisme affiché par l'union est étonnant, le chiffre déclaré de ses adhésions grimpe vertigineusement : 187 269 en novembre 1944; 262 508 en décembre; 626 912 en septembre 1945<sup>71</sup>. Le tirage annoncé de la revue est cependant plus modeste bien qu'important : 120 000 en 1946, 170 000 en 1947, chiffre qui décline par la suite malgré de nombreux effort pour l'accroître<sup>72</sup>. De plus, lors du premier congrès national de l'UFF, est lancé le projet d'un congrès international des femmes. Tenu en novembre

---

<sup>70</sup> Femmes Françaises, N°43, 19 juillet 1945. Il se compose d'Eugénie Cotton (présidente), de Maria Rabaté et la Générale de Pidoux de la Madouère (vice-présidentes), le secrétariat regroupe : Claudine Michaut (née Chomat), Françoise Leclercq, Yvonne Dumont, Lise Ricol, Nicole de Barry. Les autres membres du bureau sont : Mmes Augonnet, Marcelle Barjonnet, Simone Bertrand, Elisabeth de la Bourdonnaye, Georgette Cadras, Marie Emmanuelli, Jeanine Fauconnier, Mme Jodot, Cécile Ouzolias, Jeanne Saillant, Camille Santucci (maire adjointe de Toulouse, institutrice), Marie-Claude Vaillant-Couturier, Jeannette Vermeersch, Jenny Roudinesco.

<sup>71</sup> Chiffres déclarés par l'union et confirmés par la consultation des archives russes faite par Philippe Buton; Les lendemains qui déchantent. Le PCF à la Libération, Paris, PFNSP, 1993, p.267.

<sup>72</sup> Tirages déclarés à l'annuaire de la presse.

1945, il donne lieu à la création de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes, censée représenter "41 pays et 100 millions de femmes"<sup>73</sup>. Ces déclarations signalent une réussite bien réelle : l'UFF parce qu'elle incarne la Résistance féminine et pratique une ouverture qui dépasse de loin les seules forces communistes, bénéficie incontestablement du désir de participation civique que manifestent les femmes au lendemain de la guerre.

Les organisations venues de la Résistance ne sont pas les seules à illustrer et canaliser cette volonté féminine d'agir dans la cité. La philosophie de l'engagement et de la responsabilité qui s'exprime très largement dans la société française après la guerre et ses atrocités, n'est pas portée par les seuls résistants, hommes ou femmes. Les bouleversements de ces années ont touché tous les milieux, qu'ils aient ou non participé à la Résistance. La culpabilité, le remords d'avoir subi sans se révolter, la prise de conscience en après-coup débouchent sur une sorte de rachat militant, certes tardif, mais sincère. Le "plus jamais ça", expression-clé de l'époque, signifie tout autant le refus de voir se répéter les horreurs nazies que la détermination de mettre un terme à l'indifférence, l'ignorance ou l'apolitisme qui les ont facilitées. Les femmes formées par l'épreuve de la guerre, et par ses deuils, participent bien sûr tout autant à cette mentalité collective. D'autant plus que s'ajoute pour une grande part d'entre elles, l'expérience de la solitude et de l'indépendance forcée du fait du décès ou de l'emprisonnement de leur compagnon. Le courage et la débrouillardise nécessaires pour surmonter une telle situation, surtout pour les mères de jeunes enfants, forgent aussi une ténacité qui ne trouve pas aisément à se satisfaire de la seule sphère privée. L'obtention du droit de vote ne fournit pas qu'un exutoire mais aussi une reconnaissance, une légitimation et donc une sorte d'encouragement à cet enthousiasme de citoyenne.

---

<sup>73</sup> Femmes Françaises N°61, vendredi 23 novembre 1945. D'après Renée Rousseau l'idée de la FIDF n'est pas apparue lors du premier congrès de l'UFF mais 3 mois plus tôt, lors de la première rencontre internationale de l'après guerre, à Londres, à l'occasion du 8 mars 1945.

## Etre citoyenne.

En un cas, des femmes devancent même la renaissance des partis traditionnels et masculins pour créer un rassemblement nouveau.

### Les Françaises Libres

L'aile droite du front politique en pleine reconstitution laisse en effet des vides importants. L'ensemble de la droite sort déconsidérée et si le MRP recueille déjà une partie de son personnel, il reste de la place. Seules demeurent l'Alliance Démocratique (dirigée par Paul Reynaud) et la Fédération Républicaine (Louis Marin) non compromises sous Vichy. Le refus de de Gaulle en mars 1945 de se mettre à la tête d'un quelconque parti ouvre encore davantage le champ. Irène de Lipkowski, Marcelle Devaud et des résistantes comme Hélène de Suzannet tirent profit de cette opportunité. Elles sont déjà familiarisées avec la politique (elles ont respectivement 47, 37 et 44 ans). La première travaillait avec son père, maire d'Orly, et était proche de Charles Dumont, son beau père, la seconde tenait le secrétariat de son mari, député d'Alger, la troisième est veuve d'un député<sup>74</sup>. Toutes sont également des mères de famille nombreuses (respectivement 4, 6 et 5 enfants). Jusqu'à la guerre elles vivent une assez paisible vie de femme au foyer, plus attachées aux oeuvres sociales qu'à l'engagement politique. Mais leurs vies basculent durant la guerre. Irène de Lipkowski vit au quotidien l'angoisse de la Résistance où se sont engagés les siens, son mari et son fils cadet y trouveront la mort. La souffrance de cette double déchirure n'est surmontée que par un dévouement total à de Gaulle, incarnation de cette France libre pour qui sont morts ses hommes<sup>75</sup>. Elle partage donc parfaitement l'esprit de la Résistance. Marcelle Devaud est en revanche plus silencieuse sur cette période. Enfin Hélène de Suzannet est résistante elle-même.

---

<sup>74</sup> Il semble que son mari soit compromis à la Libération, en tout cas, Irène de Lipkowski, dont le nom est plus associé à la résistance est systématiquement mise en avant dans les Françaises Libres. (Interview d'Irène de Lipkowski le 2 novembre 1992).

<sup>75</sup> Voir Andrée DORE-AUDIBERT et Annie MORZELLE, Irène de Lipkowski, op. cit.

L'objectif des Françaises Libres fondées salle Wagram à Paris le 24 février 1945 est non seulement de regrouper les femmes modérées afin de ne pas laisser le terrain libre à l'UFF, mais aussi de constituer une base pour un futur parti unique des modérés : *"les FL s'élèvent contre l'émiettement des partis (...) elles veulent l'union des français (...) et par dessus tout, l'union des français d'opinion modérée. Car ce qui fait (...) la valeur des FL, c'est qu'elles représentent en politique un important facteur d'union"*<sup>76</sup>. Les FL devançant ainsi de près d'un an le nouveau parti de droite, le PRL, vers lequel s'orienteront ensuite la plupart. Mais l'expérience tourne court, les partis politiques réclament leurs ouailles, et il faut dire qu'un parti gaulliste féminin était bien prématuré tant que de Gaulle se refusait à créer son mouvement. Du coup l'initiative politique se rabat sur le mouvement associatif et l'action civique. Irène de Lipkowski, Marcelle Devaud et Georgette Barbizet (présidente de la section enfance du CNFF) créent le Comité de Liaison des Associations Féminines, afin d'unir les différentes forces militantes.

Bien que très religieux à son origine, le Mouvement Jeunes Femmes illustre à sa manière la montée du civisme des femmes.

### Le Mouvement Jeune Femme

Le mouvement Jeunes Femmes, protestant, apparaît pour la première fois en 1946 à Grenoble sous la forme d'un voeu émis par le Congrès des Unions Chrétiennes de Jeunes Filles: *"La commission aînée constate que les jeunes femmes répondent actuellement mieux à notre appel que les jeunes filles et ont besoin d'un Mouvement qui les groupe. Elle demande qu'il soit créé pour elles un organisme beaucoup plus souple que les autres branches, mais dont l'inspiration reste précise, afin de restaurer en elles le sens et le goût de la vocation chrétienne de la femme et de leur donner des moyens pratiques de la réaliser"*<sup>77</sup>. La création du mouvement est en effet spontanée et demandée par la base. A

<sup>76</sup> Cité par A. DORE-AUDIBERT et A. MORZELLE, op. cit, p.151.

<sup>77</sup> Historique du mouvement, Jeunes Femmes janvier février 1955.

l'origine, l'inquiétude de quelques cadres célibataires (dont Jeanne Lebrun) de cette organisation de jeunes filles : comment les préparer le mieux possible à leur devenir de femme? Souhaitant bénéficier de l'expérience et des conseils de jeunes femmes plus âgées et mères de famille, elles organisent des rencontres et demandent à leurs aînées ce qui leur paraît avoir été insuffisant dans leur propre éducation, ce qui pourrait leur être le plus utile. C'est alors qu'elles découvrent le désarroi de leurs contemporaines: loin de pouvoir leur répondre et les conseiller, c'est l'inverse qui se produit, ce sont elles qui demandent de l'aide et des conseils : "*Aidez nous d'abord à être ce que nous voudrions être*"<sup>78</sup>; "*ce qui fut parfois un cri*"<sup>79</sup>. Répondant à cette attente, a lieu la même année (1946) une première réunion à Marly "*vaste concentration de jeunes femmes venues de tous les horizons*" où sont abordé en commun "*un certain nombre de problème vitaux qu'il s'agissait de délimiter, de penser, de résoudre et de vivre en chrétiennes*"<sup>80</sup>.

Puis des groupes sont fondés un peu partout en France; ils n'obéissent pas à un objectif précis mais cherchent à vivre une solidarité concrète et quotidienne. Dès le départ, le mouvement semble avoir eu un rayonnement national. En 1948 des groupes existent dans les départements de la Seine, du Rhône, de la Drôme, et de l'Ardèche, (le premier comptage fait état de 650 abonnées au bulletin). Afin d'établir un organe de liaison entre toutes ces initiatives et une base de réflexion pour la création de nouveaux groupes, un bulletin est créé en 1947. Vis à vis ne semble avoir eu qu'une courte existence d'un ou de deux numéros. Aucun n'a été retrouvé et il ne laisse pas plus de trace dans la mémoire des membres à qui le titre n'évoque aujourd'hui plus rien. En 1948 une rubrique régulière de la revue Au service du Maître (publication des Unions Chrétiennes de jeunes filles de France), informe ses lectrices des activités de Jeunes Femmes. Celle ci devient en 1949 un modeste bulletin ronéoté livré en supplément. Il est la base du futur périodique indépendant du mouvement.

Les motivations à la base de cette nouvelle organisation semblent avoir été triples. L'éducation des jeunes filles et leur préparation à leur futur rôle de femme reste un point important au début: "*mieux comprendre ce que peut être une éducation chrétienne des*

---

<sup>78</sup> Cité dans Jeunes Femmes mai juin 1952.

<sup>79</sup> D'après Jeunes Femmes, janvier février 1955.

<sup>80</sup> D'après les mots de Doris Foltz dans Jeunes Femmes, bulletin mensuel N°1, décembre 1949, p.1.

*jeunes filles [ce] qui nous a amenées tout naturellement à l'étude de ce qu'est la femme"* d'où *"La nécessité de placer près des jeunes filles ou des adolescentes dont nous nous occupions, des femmes conscientes de leur rôle"*. Les pénuries, et l'abaissement général du niveau de vie exercent sûrement une influence non négligeable. Les problèmes rencontrés par les femmes dans leurs tâches ménagères ou éducatives suscitent des tentatives d'entraide et *"le désir de trouver avec les femmes mariées ou célibataires des réponses sur les problèmes de la vie quotidienne"*. Mais il faut souligner aussi le statut civique nouveau de la française qui ouvre les horizons d'un engagement différent: *"L'évolution civique de la France nous plaçant devant des responsabilités auxquelles nous n'étions pas préparées"*<sup>81</sup>. Car la nouvelle égalité civique élargissant le domaine d'intervention féminin s'accompagne de la philosophie de l'engagement et de la responsabilité, si prégnante à la Libération. Et celle-ci trouve un milieu très favorable parmi les protestants qui la valorisent depuis longtemps. A ce propos la nouvelle génération de femmes qui donnent naissance au mouvement se heurte souvent aux plus âgées davantage formées à l'action philanthropique dans le cadre paroissial.

La guerre, l'Occupation, la Libération ont donc produit un ébranlement parmi les jeunes femmes protestantes. Le désarroi qu'elles expriment, leurs désirs de se rencontrer, de rompre l'isolement, l'attestent. Il est difficile cependant a-posteriori de retrouver les motivations qui les animent. S'agit-il pour elles du difficile retour à la normale qu'ont exprimé bien des femmes après la parenthèse parfois émancipatrice de la guerre? Est-ce la combinaison d'une crise de la foi, si normale après le choc des horreurs nazis, avec une remise en question du foyer comme seul univers féminin? Rien ne permet non plus d'y voir une forte proportion de résistantes. Deux choses seulement sont certaines. Le mouvement est bel et bien spontané et répond à un désarroi confusément exprimé, un désir de réfléchir ensemble sur soi. Désarroi peut être lié à la crise des modèles féminins de l'après-guerre. Il est aussi clairement un effet de génération, ce sont les jeunes mères de famille ou épousées qui en grossissent les troupes. L'appellation Mouvement Jeunes Femmes, elle aussi spontanée (et toujours conservée malgré des essais de "rebaptême") résume parfaitement ces deux caractéristiques.

---

<sup>81</sup> Au Service du Maître N°5 été 1948.

La naissance du mouvement Jeunes Femmes s'inscrit aussi dans le contexte général de l'évolution du protestantisme. Il se fait *"l'écho des questions posées à l'Eglise et par elle, sur la place de la femme aussi bien dans le mariage ou le célibat, que dans le service et le témoignage chrétien"*<sup>82</sup>. Divers signes témoignent de cette dynamique nouvelle. Ils sont plus tardifs cependant, et accompagnent la croissance du mouvement plus que sa naissance.

C'est tout d'abord une restructuration administrative qui a lieu lors du congrès de la jeunesse à Montbelliard les 1er et 2 novembre 1949. L'Union Chrétienne des Jeunes Femmes Féminines cède la place à l'Alliance Française de Jeunesse Chrétienne Féminine (AFJCF), dotée d'un nouveau règlement intérieur. L'adhésion est individuelle et le dialogue avec les non chrétiens encouragé. L'Alliance invite en effet: *"toute femme ou jeune fille qui (...) désire servir d'autres jeunes femmes, d'autres jeunes filles ou des enfants et cherche à se rencontrer avec celles qui ne connaissent pas encore Jésus Christ"*<sup>83</sup>. La plupart des animatrices de JF y adhèrent. L'AFJCF est elle même intégrée dans la structure plus vaste et mixte de l'Alliance des Equipes Unionistes (créée en juin 1950 à l'assemblée de Bièvres). Cependant soucieuses de *"rester attentives à notre vocation propre, originale et à la façon dont elle doit s'exprimer"*<sup>84</sup>, les femmes décident de se rencontrer à tous les échelons (local, régional, national) formant ainsi le réseau féminin. Celui ci n'a cependant ni pouvoir de gestion, ni pouvoir de décision qui restent l'autorité du conseil de l'Alliance. Enfin l'AFJCF appartient à l'Alliance universelle des U.C.J.F. (62 pays affiliés en 1951) dont la conférence universelle se réunit tous les 4 ans. Celle-ci dispose d'une revue le "Monthly". Malgré cette apparente forme pyramidale, la restructuration d'après guerre ("l'éclatement des Unions" comme disent alors les protestantes de l'époque) a pour principal mérite de reposer sur l'engagement individuel et de mettre l'accent sur l'ouverture aux non croyants, tout en se référant toujours à la foi protestante<sup>85</sup>. C'est ce que veut

---

<sup>82</sup> Jeunes Femmes, janvier février 1955.

<sup>83</sup> Idem.

<sup>84</sup> Texte signé D.F. dans le bulletin Jeunes Femmes N°10, décembre 1950, p.7

<sup>85</sup> "Jésus Christ est le seigneur et le sauveur de tous les hommes. Il m'appelle à le dire. Il me demande de m'engager seul ou en équipe au service des autres. Que Dieu me soit en aide". Cité p.17 dans Jeunes Femmes, N°19 mars 1952.

exprimer le changement d'appellation: de l'Union à l'Alliance. Faut-il y voir les valeurs de la Résistance qu'Olivier Wieviorka traque dans les années d'après-guerre?

Cependant le MJF reste un peu en marge de cet ensemble car il regroupe des femmes et non plus des jeunes filles. Il est davantage lié aux tentatives de redéfinition de la place des femmes au sein des Eglises protestantes qui ont lieu au même moment. A cet égard, les courants rénovateurs du protestantisme proviennent des anglicans avec Kathleen Bliss et des luthériens avec le rapport de la conférence de Lund. Le premier, secrétaire du "Christian Frontiers" anglais (équivalent du centre de documentation protestant français) a réalisé une enquête, précisément à propos du rôle des femmes dans l'Eglise, dépouillant et classant les réponses reçues de cent Eglises venant de 50 pays différents. Les résultats de celle-ci sont publiés<sup>86</sup>. Dans sa conclusion l'auteur insiste sur l'émergence de nouvelles femmes, "*modernes*", qui "*ne sentent pas l'Eglise les encourager dans leur aspirations nouvelles*"<sup>87</sup>. Le même thème est traité dans l'étude préparatoire à la section VI de l'Assemblée Luthérienne Mondiale, réunie à Hanovre du 25 juillet au 3 août 1952<sup>88</sup>. En 1949 le Comité central de Chichester nomme une Commission du Conseil Oecuménique pour le travail de la femme dans l'Eglise, elle s'est attachée de 1949 à 1954 à un travail d'enquête et de réflexion. Enfin Charlotte Von Kirschbaum, secrétaire du célèbre réformateur Karl Bath, tente une synthèse théologique sur la question<sup>89</sup>. Tous ces travaux d'enquête et de discussion débouchent surtout sur l'attentisme. Mais quelques exceptions existent aussi: en 1949, une femme célibataire a été exceptionnellement consacrée pasteur dans les Eglises Luthériennes et Réformées d'Alsace, d'autres sans être consacrées ont reçu une délégation pastorale temporaire. L'Eglise Réformée de France semble encore plus nettement conservatrice. On peut d'ailleurs se demander si cette fermeture des Eglises protestantes aux désirs de participation des femmes n'est pas en définitive responsable de leur orientation croissante vers l'action civique, au risque de mettre un bémol à leurs références religieuses. Car le MJF suit très attentivement ces diverses initiatives. Son

---

<sup>86</sup> Sous le titre: The Service and Status of women in the churches, SCM, London, 1952.

<sup>87</sup> Article d'André Dumas, Jeunes Femmes, avril 1953.

<sup>88</sup> La parole vivante dans une Eglise responsable, édition de la Lutheran World Federation, Genève, 1952.

<sup>89</sup> Son livre est publié en 1949 en Allemagne et traduit en français en 1951 (voir source).

premier congrès au printemps de 1948 se déroule à Bièvres avec la présence de Mlle von Kirschbaum autour du thème de la bible et de l'existence féminine. Ce travail sur l'identité féminine à partir des références bibliques explique qu'il lui faudra un temps de latence avant d'apparaître vraiment sur la scène publique.

C'est sensiblement le même phénomène qui se produit au sein de l'Union Maçonnique Féminine de France (fondée le 21 octobre 1945) qui s'attache d'abord à des recherches sur la symbolique.

### La Grande Loge Féminine de France

La Franc-Maçonnerie a longtemps été rétive à l'initiation de femmes. Le Droit Humain, créé en 1893 par la féministe Maria Desraimes et le radical-socialiste Georges Martin, se fonde tout au contraire sur la mixité des loges. Il regroupe de nombreuses féministes<sup>90</sup>. Cette obédience se reconstitue au lendemain de la guerre, son premier convent international se réunit en septembre 1947 avec une vingtaine de fédérations venues de tous les continents<sup>91</sup>.

La Grande Loge de France s'ouvre timidement aux femmes principalement sous la direction de Maurice Monier (élu Grand Maître en 1925). Celui-ci est sensibilisé au féminisme, il est membre du comité directeur de La voix des femmes. Dix loges féminines sont adoptées entre les deux guerres. Cinq survivront jusqu'en 1940 et quatre seulement continueront leurs activités ensuite. Il ne s'agit donc pas de mixité, les loges féminines sont le pendant de loges masculines (elles portent les mêmes noms et numéros, distingués par le rajout d'un "bis"), elles se réunissent sans la présence des frères, travaillent sur les mêmes sujets, mais ne disposent que d'un rituel au rabais. Le rite d'adoption, construit par les hommes pour les femmes, ne dispose en effet pas de toute la symbolique maçonnique. Les frères manient un syncrétisme déiste judéo-protestant, tandis que les soeurs restent

---

<sup>90</sup> Cf Christine BARD, op. cit. p. 485-486.

<sup>91</sup> Eliane BRAULT, La franc-maçonnerie et l'émancipation des femmes, Paris, Dervy, 1953, raconte dans son dernier chapitre comment le Droit Humain traverse la guerre, pp.205-224.

beaucoup plus proche du catholicisme<sup>92</sup>. A partir de 1935, la Grande Loge de France se rapproche de son équivalent anglais, gardienne de la tradition (masculine), elle prépare alors la séparation d'avec ses loges d'adoption. C'est ce qui se produit à la Libération, les loges survivantes s'unissent sous le nom d'Union Maçonnique Féminine (21 octobre 1945), puis de Grande Loge Féminine de France (28 septembre 1952). Les soeurs bénéficient donc d'un cadeau empoisonné: certes elles sont désormais entièrement libres mais aussi dans un dénuement total, sans locaux ni ressources. Leurs effectifs sont au départ très réduits, 84 maçonnes à la Libération (exclusivement parisiennes), 150 en 1948. Jusqu'au milieu des années cinquante, le principal travail concerne la symbolique.

Plusieurs traits apparaissent à présent plus clairement dans ce portrait de génération à la Libération. Le désir de s'engager sur le terrain civique est fortement ressenti par les femmes. Il y a bien une naissance à la politique au féminin. Les résistantes essayent toutes, d'une manière ou d'une autre, de prolonger leurs activités militantes. Des centaines de femmes, résistantes ou non, adhèrent spontanément à des groupements politiques ou civiques. La croissance inattendue des Femmes de la Libération Nationale, des Françaises Libres, ou du Mouvement Jeunes Femmes et l'expansion spectaculaire de l'Union des Femmes Françaises sont autant de signes congruents d'une volonté massive de participer à la vie de la cité. Mais en même temps ce désir d'engagement citoyen débouche surtout sur un travail identitaire entre soi, réflexif et introspectif. Les Femmes de la Libération Nationale décident de s'organiser entre elles; le Mouvement Jeunes Femmes et l'Union Maçonnique Féminine réfléchissent, chacune à leur manière, sur le féminin; Simone de Beauvoir, Edith Thomas, parmi d'autres, noircissent des centaines de pages sur le même sujet. Etre femme, c'est dorénavant être citoyenne et ceci exige une redéfinition identitaire.

---

<sup>92</sup> D'après Jean-Pierre BACOT, op. cit. p.28-29, qui cite l'exemple du coeur enflammé, de la symbolique de la pomme et de la jarrettière, qui sont autant de spécificités des loges d'adoption, créées par les "organiseurs de l'infériorité".

Ce travail identitaire est au coeur de la mémoire féminine de la Résistance. Tout suggère en effet que la mémoire de la Résistance joue un rôle important dans l'immédiat après-guerre.

### **Résister contre l'oubli.**

Les résistantes ont subi un double échec à la Libération. Tout comme leurs homologues masculins, elles ont vu renaître les partis et leurs jeux traditionnels; les divisions, le sectarisme, ont peu à peu recouvert l'idéal de fraternité et de démocratie directe qui animaient leur lutte clandestine. Comme beaucoup d'hommes, les femmes n'ont pas pu, pas su, ou pas voulu, s'intégrer dans l'ordre politique reconstitué. Elles ont assisté, impuissantes, à l'effondrement de leurs rêves. De surcroît leur participation même à la Résistance n'a pas été reconnue à sa juste valeur.

La mémoire féminine de la Résistance présente un intérêt certain. Elle permet d'avancer des éléments de réponses aux questions très pertinentes que pose Paula Schwartz dans un récent article. « Comment les femmes françaises de cette époque vivaient-elles leur relation à la nation? Comment ont-elles concilié leur marginalisation par toutes les républiques qui ont précédées « l'Etat français » de Vichy, avec un engagement résistant qui se voulait une défense de la patrie? (...) Autrement dit, comment l'identité, qu'elle soit nationale ou autre, figure-t-elle dans l'engagement des femmes résistantes, et dans la représentation de leur expérience résistante par la suite? »<sup>93</sup>. La mémoire résistante est en effet un riche champ identitaire.

### **Les gardiennes de la mémoire.**

L'éviction des femmes de la Résistance, puis de sa mémoire, commence en fait dès avant la fin de la guerre, lors de l'institutionnalisation des structures clandestines et la constitution d'une armée régulière. Avec la normalisation, et le passage à une guerre à

---

<sup>93</sup> Paula SCHWARTZ, « Résistance et différence des sexes », art. cit. p.86-87.

visage découvert, les vieux schémas guerriers et virils, qui ont toujours été présents, se durcissent un peu plus. Les femmes sont écartées des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) et cantonnées, quels que soient leur désir et leur compétence, dans les unités non combattantes. C'est ainsi que Jeanne Bohec, spécialiste des explosifs, ne peut prendre part aux combats finaux ou que Anne-Marie Bauer se voit attribuer le titre d'assistante sociale (voir plus haut). De même Célia Bertin, après avoir suivi divers maquis et contribué à la guérilla, se retrouve auprès de l'armée régulière, sans pour autant l'intégrer. Elle est alors affectée dans des emplois de bureau. *"Pour la première fois j'étais en contact avec des jeunes femmes de ma génération qui avaient fait de la résistance (...). Elles étaient occupées, comme moi, par une tâche ou une autre. Une tâche mineure qui ne comportait plus de danger (...). Pourtant, j'avais le sentiment que comme moi, elles souhaitaient partir, bouger"*<sup>94</sup>. Cette accentuation de la division sexuelle des activités s'accompagne aussi d'une minoration du rôle joué par les femmes. La vision guerrière de la résistance a prévalu dès la Libération et ensuite dans l'historiographie. De sorte que les femmes ont été bien moins nombreuses à être décorées ou titrées que les hommes. Elles mêmes s'effacent avec le sentiment du devoir accompli. Par exemple nombreuses sont les femmes du Mouvement Franc-Tireur qui ne démarchent pas pour faire valider leur droit à l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance.

Mais si les acteurs de la Libération ont peu et mal reconnu les mérites féminins dans la lutte contre l'occupant, jusqu'à faire de la Résistance un quasi monopole masculin dans les représentations, les associations et les femmes, elles, luttent dès l'après-guerre contre l'oubli. La transmission du souvenir, notamment au sein de la famille, est en effet une vertu féminine traditionnelle. *"Les femmes qui ont le culte du souvenir sauront entretenir dans le coeur de leurs enfants l'admiration due à nos héros et l'horreur du fascisme qui a tant perpétré de crime honteux, afin qu'ils sachent à leur tour préserver notre liberté reconquise"*<sup>95</sup>. Les femmes, surtout les mères ou épouses de résistants décédés, endossent ce rôle traditionnel et organisent le culte du souvenir.

---

<sup>94</sup> Célia BERTIN, op. cit. p. 359/360.

<sup>95</sup> Femmes Françaises, revue de l'UFF, N°42, 12 juillet 1945.

Irène de Lipkowski incarne la figure douloureuse mais vaillante de celle qui a perdu les siens pour la France libre. Son mari Henri et son plus jeune fils René ont en effet perdu la vie dans ce combat; le premier, membre de "Ceux de la Résistance" n'est pas revenu de Buchenwald, le second périt à Strasbourg dans l'armée du général Leclerc. Dès lors elle se dévoue à la cause des disparus, et à l'aide aux familles. Entourée de sept autres femmes, elle fonde, fin 1945, l'Association Nationale des Familles de Résistants et Otages Morts pour la France<sup>96</sup>. Ensemble elles se battent pour que les familles des déportés disposent d'un lieu de recueillement. La chapelle Saint-Roch à Paris abrite les urnes contenant les cendres des déportés des camps allemands. Elles veulent aussi une journée nationale du souvenir. Depuis 1954 chaque dernier week-end du mois d'avril la flamme de l'Arc de Triomphe vient brûler à Saint Roch pour "le déporté inconnu". Ce "lieu de mémoire" peu connu est l'oeuvre de femmes. Il unit mémoire privée (celle des familles qui à défaut de tombes disposent des urnes funéraires) et nationale.

Certes ce faisant, les femmes de résistants morts renforcent l'image classique de la mère et de l'épouse du guerrier qui ne peut être, lui, que viril, effaçant quelque peu la réalité de la résistance féminine. C'est ainsi qu'au procès de Nuremberg où Irène de Lipkowski représente son association elle dit parler au nom de "*nous les 250 000 femmes françaises qui avons attendu pendant 2, 3 ou 4 ans que nous soient rendus un père, un frère, un mari bien-aimé et qui savons maintenant que nous ne les reverrons plus (...)*"<sup>97</sup>. Comme s'il n'y avait eu que des hommes déportés, comme si les femmes n'avaient fait qu'attendre, comme si des hommes n'avaient pas aussi perdu une mère, une soeur, une épouse<sup>98</sup>. Dans le même ordre d'idée, l'UFF présente les membres de son bureau-directeur qui sont pourtant quasiment toutes d'authentiques résistantes, en tant que "femme de fusillé", ou "mère de déporté", passant sous silence leur propre mérite dans la Résistance<sup>99</sup>. De même Mathilde Péri, présidente de l'Association des Familles de Fusillés,

---

<sup>96</sup> Il s'agit de Madeleine Jardel (veuve d'un officier de marine et mère d'un fils mort en déportation à Lossenbourg), de Mme Nolle, Mme Renaud de la Jaudaume, Mme Grenier, Mme Mousse, Mme Dehollain et de Mme Mauchaussé. Voir Andrée DORE-AUDIBERT et Annie MORZELLE, *Irène de Lipkowski*, op. cit; pp107-143.

<sup>97</sup> Idem, p135.

<sup>98</sup> Comme si, aussi, il n'y avait eu que des français déportés.

<sup>99</sup> Voir en particulier *Femmes Françaises*, N°43, 19 juillet 1945, par contre les déportées sont signalées, par exemple Lise Ricol "*déportée, héroïne de la rue Daguerre*".

est mise à l'honneur en "*hommage à la mémoire de son mari*"<sup>100</sup>. Cette vision très traditionnelle de la guerre, faite de veuves et d'orphelins d'un côté et de héros patriotes de l'autre est très présente à la Libération, tant dans la presse que dans les débats de l'Assemblée Nationale (lors de l'élaboration des statuts de déportés notamment).

Mais ce constat mérite un examen plus attentif, car ces femmes ne mésestiment nullement la résistance féminine, simplement elles cherchent à donner un sens et une reconnaissance à leur souffrance, et par devers elles, à la souffrance des populations civiles. Aussi leurs actions ont-elles une portée clairement politique : "l'impôt du sang" payé par ces femmes les autorise à parler au nom des martyres et à poursuivre ce qu'elles estiment avoir été leur combat. C'est ainsi qu'éluë députée en 1951 (R.P.F.), Irène de Lipkowski travaille à l'amélioration du statut des anciens combattants et victimes de guerre, civiles ou militaires. Elle répare l'injustice faite aux prisonniers ou déportés espagnols (ceux-ci avaient eu les mêmes obligations militaires mais non les mêmes droits à leur retour de déportation). Et c'est au nom de sa fidélité à la Résistance qu'elle refuse catégoriquement la loi d'amnistie et le réarmement allemand<sup>101</sup>. De même Marcelle Kraemer-Bach (résistante, juive convertie au catholicisme, son fils unique mort durant la guerre) qui participe au ministère d'Henri Frénay des prisonniers et déportés aux côtés d'Irène de Lipkowski et de Mme Thuillier-Landry insiste jusqu'à ce que les enfants de déportés non français obtiennent comme les français le statut de pupille de la nation<sup>102</sup>. Ainsi, en affirmant que d'être mère ou femme de disparus impose une fidélité aux idéaux de la Résistance, ces femmes prennent une position politique, de plus elles agissent pour que le tribut payé par les populations civiles, enfants compris, soit reconnu. Ce faisant elles promeuvent une autre vision de la guerre, englobant toutes les situations.

Cependant les associations débordent largement ce rôle consensuel pour construire à travers la mémoire de leurs héroïnes, une histoire à leur usage propre. Ainsi une lectrice

---

<sup>100</sup> Cet hommage masque en fait les circonstances plus que troubles qui entourent l'arrestation de son mari, Gabriel Péri (fusillé le 15 décembre 1941). De plus le couple était déjà séparé. Voir Renée Rousseau, op. cit. p.35-36.

<sup>101</sup> Voir Andrée DORE-AUDIBERT et Annie MORZELLE, *Irène de Lipkowski...*, op. cit., pp 122-143

<sup>102</sup> Marcelle KRAEMER-BACH, *La longue marche, la pensée universelle*, 1988, 273p

s'indigne de la vision donnée aux femmes militaires et prend la plume dans La Française : "(...) ces victoires du féminisme nous sont maintenant disputées à travers les attaques, quelquefois justifiées contre les AFAT et toutes les mauvaises plaisanteries sur les commandes de soutien-gorge du ministère de l'Armement"<sup>103</sup>. Femmes Françaises, refuse également toute hiérarchisation des activités résistantes : "Il n'y a pas de courage "inférieur", "supérieur" ou "différent" (...) le courage est une totalité qui n'a qu'un seul nom"<sup>104</sup>. De cette façon, les revues, et leurs journalistes se chargent de fabriquer et de transmettre l'histoire des femmes dans la guerre. Toutes, on l'a vu, ont à coeur, au minimum, de faire connaître les noms et les décorations de celles de leur rang qui en ont fait partie. Les protagonistes elles mêmes, quand elles ont survécu témoignent, parlent, écrivent, publient. Yvonne Pagniez fait le récit de son incarcération (Scènes de la vie du bague) et de son évasion (Evasion 44) et donne des conférences à L'UFCS<sup>105</sup>. Eliane Brault raconte L'épopée des AFAT<sup>106</sup>. D'autres, amies, compagnes ou collègues, confient à la postérité les bravoures de leurs soeurs non revenues. Germaine Mornand écrit le martyre de son amie Daisy Georges-Martin<sup>107</sup>. Elisabeth Terrenoire, journaliste, fille de Francisque Gay, est une des premières à faire un travail de synthèse qu'elle édite dans la nouvelle maison d'édition issue de la Résistance Bloud et Gay avec une préface de Geneviève de Gaulle<sup>108</sup>. Edith Thomas, alors journaliste pour la presse féminine communiste, fait le portrait de Bertie Albrecht dans Cinq parmi d'autres<sup>109</sup>, et Agnès Humbert raconte Notre guerre<sup>110</sup>.

<sup>103</sup> La Française, N°13 23 mars 1946, rubrique des lectrices.

<sup>104</sup> Femmes Françaises, N°5, jeudi 12 octobre 1944.

<sup>105</sup> Yvonne PAGUIEZ, Scènes de la vie du bague, Paris, Flammarion, 1947, ainsi que Evasion 44, couronné par l'Académie Française en 1949 (signalé sans date ni éditeur dans La femme dans la vie sociale, N°6, janvier, février, mars, 1949). Les titres de ces livres montrent bien à eux seuls comment la mémoire de la seconde guerre mondiale utilise des références antérieures qui n'ont rien à voir avec elle mais qui permettent de communiquer avec le lecteur et la lectrice. Evasion 44, reprend un titre célèbre de l'entre-deux-guerres relatant l'évasion d'un prisonnier français des geôles allemandes. Le bague (de Guyane) qui revient souvent dans les titres est le seul souvenir collectif qui permet d'aborder l'expérience concentrationnaire.

<sup>106</sup> Eliane BRAULT, L'épopée des AFAT, Paris, Horay, 1954.

<sup>107</sup> Germaine MORNAND, La vie et la mort de Daisy Georges-Martin, martyre de la Résistance, Paris, Spes, 1946, 125p.

<sup>108</sup> Elisabeth TERRENOIRE, Combattantes sans uniformes, Préface de Geneviève de Gaulle, Paris, Bloud et Gay, 1949.

<sup>109</sup> Edith THOMAS, Cinq parmi d'autres, Paris, Editions de Minuit, 1947.

<sup>110</sup> Agnès HUMBERT, Notre guerre, Paris, Emile-Paul Frères, 1946.

Toutes les revues féminines consacrent une partie de leurs pages au courage des femmes pendant la guerre. La revue La Femme par exemple (hebdomadaire des Femmes de la Libération Nationale) prolonge l'atmosphère de la Résistance en ne donnant que les prénoms des protagonistes. A la Revue des électriciennes Suzanne Bertillon (elle-même résistante, décorée de la "Medal of Freedom"<sup>111</sup>) organise des conférences et signe de nombreux articles sur la Résistance féminine. Les compétences des écrivaines sont sollicitées. Edith Thomas rédige les biographies de Danielle Casanova ou de Berty Albrecht dans Femmes Françaises (UFF)<sup>112</sup>. Dans la même revue, Clara Malraux publie une courte nouvelle qui résume bien la vision émancipatrice de la Résistance : une jeune juive, qui n'a connu que l'humiliation et le mépris de son mari, accueille chez elle des résistants et découvre ainsi un monde de fraternité, d'estime et de dignité<sup>113</sup>. En liaison avec le CNR, l'UFF organise un concours de la meilleure nouvelle sur la Résistance féminine, le texte de Françoise d'Eaubonne, "Mon amour n'a qu'un nom" est élu<sup>114</sup>.

Le retour des déportées de Ravensbrück (le 14 avril 1945, 177 déportées sont accueillies Gare de Lyon) frappe très fortement les esprits. L'horreur des camps de concentration, le récit du calvaire enduré par ces femmes trouvent immédiatement un écho dans les associations féminines et leurs bulletins. Dans le Journal de la femme, Fernande Féron lance aussi un appel "N'oublions pas les déportées"<sup>115</sup>. Certaines déportées sont invitées à témoigner, comme Mme le Porz, déportée à Ravensbrück et qui donne des conférences à l'AFFDU<sup>116</sup>. Très vite des initiatives ont lieu pour accueillir les déportées et faciliter leur retour comme l'Amicale des Prisonnières de la Résistance dirigée par Mlle Mella, Mme Robert Delmas et la Baronne Hottinger qui organisent des conférences<sup>117</sup>,

---

<sup>111</sup> UFF, revue des électriciennes, N°19, juillet-septembre 1947.

<sup>112</sup> Respectivement dans les numéros 1 (non daté, sans doute fin août ou début septembre 1944) et 8 (jeudi 2 novembre 1944)

<sup>113</sup> "La fausse épreuve" dans Femmes Françaises, N°11, 23 novembre 1944.

<sup>114</sup> Même revue, N°60, Vendredi 16 novembre 1945.

<sup>115</sup> N° 419, 20 novembre 1947.

<sup>116</sup> Compte-rendu de l'AG du 31 mai 1947. Ar. AFFDU.

<sup>117</sup> Revue des électriciennes, N°3 juillet août 1945.

plusieurs femmes de Ravensbrück créent l'Association des victimes du nazisme et tiennent une permanence<sup>118</sup>.

La volonté de bâtir un lieu de commémoration spécifique pour les femmes déportées s'exprime au moins dans une initiative, dont je ne connais pas l'aboutissement<sup>119</sup>. Gaby de la Raudière (déportée) est à l'origine d'un comité de soutien pour l'érection d'un monument aux femmes déportées qui s'attache les noms de Vincent Auriol (président) et de la Générale Lelong (déportée elle-même, vice-présidente). Le square Willette, au pied de la butte Montmartre est choisi comme emplacement. Après un concours de statuaire, le projet de M. Lagriffoul est retenu, il met en scène deux anges, de la douleur et de la consolation, qui veillent sur une crypte où brûle une flamme perpétuelle. Au fronton est inscrit: "*Aux milliers de résistantes françaises mortes dans les camps de concentration*"<sup>120</sup>. Quel que soit le résultat de cette action, elle est intéressante en soi. Elle prouve le besoin spécifique d'une mémoire féminine de la déportation, ainsi que très probablement, la volonté d'arracher les martyres de la Résistance (dont la déportation figure alors le cas extrême) des mains des communistes.

Car dans ce travail précoce de la mémoire, l'UFF tient une place de choix.

### **L'histoire, version femmes communistes**

Tout comme le P.C. qui prétend être le parti des 75 000 fusillés, l'UFF incarne la résistance féminine. Et ce d'autant plus que, tout comme le parti, l'union conserve un ton guerrier même une fois la paix revenue. Les guerres s'enchaînent : la grande bataille du ravitaillement mobilise les femmes. Les ennemis de la patrie deviennent ceux qui profitent

---

<sup>118</sup> Signalé dans Femmes Françaises, N°32, 19 avril 1945. Il est à noter cependant que le recensement minutieux effectué par Annette WIEVIORKA, Déportation et génocide Entre la mémoire et l'oubli, Plon, 1992; ne mentionne pas ces associations, sans doute très petites et éphémères.

<sup>119</sup> Sophie Mannino, qui a dépouillé la presse lyonnaise de la Libération signale un exemple similaire. Un numéro (unique) de Marie-Jeanne, paru dans Le Maquis du 8 juin 1946 réclame la construction « d'un tombeau de la martyre inconnue ». Voir Clio, N°1, 1995, p.216.

<sup>120</sup> Seul UNF, revue des électriciennes, N°42, 1 octobre 1952, rend compte de ce projet au moment où une collecte d'argent est organisée pour l'érection du monument. La date tardive de cet article (signé de Simone Saint Clair), la symbolique de la statuaire et de son emplacement, ainsi que les personnes impliquées invitent à voir aussi dans cette initiative, un épisode de la guerre mémorielle analysée plus loin.

du marché noir, de l'inflation, de l'indulgence de l'épuration, les fascistes prennent d'autres visages. Au sein de ces mobilisations quasi militaires et continues, le rappel de l'oeuvre des résistantes est omniprésent. L'union multiplie les vecteurs médiatiques afin de toucher un public de plus en plus vaste. Les articles sont innombrables, et les commémorations se succèdent. Le cinéma est mis à contribution avec le film Femmes Françaises (achevé en mars 1946). Avec beaucoup d'efficacité l'union mobilise l'opinion publique dans les délais les plus brefs. La guerre n'est pas encore finie que la presse clandestine est présentée au public<sup>121</sup>. Dès mars 1945, une exposition sur la Résistance est organisée au titre de la Quinzaine des enfants de déportés<sup>122</sup>. En août 1945, un numéro spécial sur "Les Femmes dans l'insurrection d'août 1944" est tiré à part<sup>123</sup>. A chaque congrès la Résistance féminine tient une place considérable. Le portrait immense de Danielle Casanova surplombe invariablement toutes les tribunes. Lors de l'assemblée fondatrice de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes (décembre 1945), une prestigieuse exposition "Nous les femmes" invite les congressistes au Faubourg Saint-Honoré à se remémorer les exploits des résistantes<sup>124</sup>.

Peu à peu de véritables "lieux de mémoire" au féminin se dessinent. La figure de Danielle Casanova incarne la Résistance féminine selon les communistes. Elle devient véritablement une sainte laïque, une martyre sécularisée, une militante canonisée. Ses portraits exposent un visage lisse, illuminé d'un éternel sourire confiant. Ses hagiographies bâtissent une image de femme parfaite, douce, aimante et protectrice jusque dans les camps, uniquement guidée par l'amour de sa patrie et de son prochain, consciente enfin et même heureuse de son sacrifice suprême. Le peintre Boris Tazlitsky s'inspire de la scénographie de la descente de la croix pour son tableau « Danielle Casanova à Auschwitz »<sup>125</sup>. On l'honore d'abord avec une certaine pudeur puis avec toute l'outrance du culte de la personnalité à mesure que l'Union s'enfonce dans la guerre froide. Des rues

---

<sup>121</sup> Signalé dans Femmes Françaises, N°5, jeudi 12 octobre 1944.

<sup>122</sup> Même titre, N°25, 1 mars 1945.

<sup>123</sup> Même titre, N°47, vendredi 17 août 1945, non conservé à la BN.

<sup>124</sup> Même titre, N°63 vendredi 7 décembre 1945.

<sup>125</sup> Signalé par Paula SCHWARTZ, « La répression des femmes communistes » dans François ROUQUET et Danièle VOLDMAN (dir.) « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », Les cahiers de l'IHTP, N°31, octobre 1995, Paris, CNRS, p.35. Le tableau est conservé au Musée de l'histoire vivante de Montreuil.

portent son nom, une souscription est lancée en 1946 pour un foyer de formation, rue Javel, baptisé de son nom. Louis Aragon, Paul Eluard, Irène Joliot-Curie, Hélène Langevin, Elsa Triolet, Henri Wallon, Picasso font partie des premiers donateurs<sup>126</sup>. Un monument à son effigie est érigé en Corse dans sa région natale, en mai 1953, à l'occasion des dix ans de sa mort. Son prénom est donné à de nombreuses petites filles dont les photos sont publiées dans la presse féminine communiste<sup>127</sup>.

Avec un remarquable syncrétisme Danielle Casanova et la mémoire de la Résistance féminine sont intégrées aux dates traditionnelles de la culture communiste au féminin : Jeanne D'Arc; la Révolution Française et plus précisément les manifestations féminines des 5 et 6 octobre; la Commune représentée par Louise Michel, la journée internationale des femmes du 8 mars. Dès le 8 octobre 1944, un cortège de l'UFF participe à la commémoration communiste qui se rend au cimetière du Père Lachaise où les tombes des femmes résistantes font face au mur des fédérés. Les fusillé/es de la deuxième guerre rejoignent ainsi ceux de 1870; dans le même temps la revue rappelle le rôle moteur joué par les femmes de 1789<sup>128</sup>. Le syncrétisme entre les résistantes et Jeanne D'arc est aussi très précoce : lors de l'exposition au bénéfice des enfants déportés l'hebdomadaire proclame "*Innombrables Jeanne d'Arc, les femmes de France se sont levées pour bouter hors de nos murs l'occupant détesté*"<sup>129</sup>. En 1948, la revue invite à la célébration du 8 mars (en fait fêtée le dimanche 7), par un montage qui superpose les trois portraits de Jeanne d'Arc, de Louise Michel et de Danielle Casanova<sup>130</sup>. A plusieurs reprises les responsables de l'UFF affirment d'ailleurs que le 8 mars a été célébré sous l'occupation allemande en signe de protestation<sup>131</sup>. De la Libération au début de la guerre froide, la

---

<sup>126</sup> Femmes Françaises, N°76, 16 mars 1946, la souscription réunira 1 400 000 francs. Un dispensaire à Ivry portant son nom est également inauguré en 1945 (signalé par Andrée DORE-AUDIBERT et Annie MORZELLE, Révolutionnaires silencieuses au XXème siècle, Laval, Kerdoré, Paris, Privat, 1970, 246p.p.132.

<sup>127</sup> Notamment dans le numéro 148 de Femmes Françaises, 8 mai 1948, où figure 11 de ces jeunes Danielle.

<sup>128</sup> Voir les numéros 4 (jeudi 5 octobre 1944) et 6 (jeudi 19 octobre 1944) de Femmes Françaises.

<sup>129</sup> Femmes Françaises N°25, op. cit.

<sup>130</sup> Femmes Françaises N°174, 6 mars 1948.

<sup>131</sup> Notamment dans l'historique de cette date fait par Jeannette Vermeersch, Femmes Françaises, N°380, 1 mars 1952.

journée internationale des femmes offre la date privilégiée pour rappeler la Résistance féminine.

Durant sa première période œcuménique, l'UFF loue le courage féminin d'où qu'il vienne, "les vraies femmes de France" appartiennent à toutes les tendances et les Women's Army Corps américaines ne sont pas moins félicitées que les patriotes soviétiques. Jusqu'en 1947 le portrait de Berty Albrecht se tient à côté de celui de Danielle Casanova, même s'il est un peu en retrait : "*puisque'elle préside aux destinées de l'UFF, aux côtés de Danielle Casanova. Nous voulons que le souvenir de nos martyres reste présent au coeur de tous. Nous apprendrons à nos enfants à fleurir de lilas et de roses, fleurs des mois qui les ont vues mourir, leurs images où elles continuent à sourire, à nous encourager*"<sup>132</sup>. Mais avec le retour des clivages politiques intérieurs et plus encore de la guerre froide, ce beau pluralisme féminin disparaît, laissant la place à des identités féminines bien moins variées. Une nouvelle de Françoise d'Eaubonne, publiée à la fin de 1946, résume bien ce virage idéologique : "*Sainte-Catherine à Montparnasse*"<sup>133</sup>. Elle y raconte la soirée d'une jeune femme au passé déjà alourdi par l'expérience de la Résistance, une carrière professionnelle et des amours malheureux. Mais ce soir là, son amertume s'évanouit miraculeusement, elle rencontre l'amour, l'homme de sa vie. Les résistantes sont fatiguées, elles souhaitent la chaleur du foyer.

Les femmes construisent donc leur propre mémoire, en marge de l'histoire officielle qui continue de les ignorer. Article après article, conférence après conférence se forme ainsi une nouvelle identité féminine, forte et intrépide, dure à la douleur mais réconfortante, responsable de la destinée des siens comme de son pays. La bravoure et les peines des résistantes s'étendent à toutes les françaises, elles dessinent une nouvelle image capable de légitimer leur active participation à la reconstruction du pays. En effet, quelle que soit leur tendance politique ou confessionnelle, les associations prétendent parler au nom de toutes les françaises. Dans cette globalisation des discours entrent diverses considérations. Il y va certainement de la légitimité de chaque groupe qui allègue ainsi une

---

<sup>132</sup> Femmes Françaises, N° 137, samedi 21 juin 1947.

<sup>133</sup> Femmes Françaises, N° 112, Samedi 23 novembre 1946.

large représentation. L'unanimité, réel ou rêvé, de la Résistance est aussi préservé, de même que l'image mythique d'une nation tout entière dressée contre l'occupant. Mais quoiqu'il en soit, ce refus du particularisme permet d'inventer une nouvelle française, citoyenne, fière et digne de l'être. Ainsi l'Amicale des prisonnières de la Résistance donne des conférences sur "L'héroïsme de la femme française pendant la guerre". De même Mme Girard, lors des journées d'étude des Femmes de la Libération Nationale rend ainsi hommage aux "femmes de France" : *"En rendant hommage à nos camarades de la Résistance, nous pensons aussi à toutes les femmes de France, qui, si elles n'étaient pas attachées à un groupe de Résistance et si elles n'avaient pu participer activement à la guerre, n'ont pourtant jamais accepté la défaite et le déshonneur; elles ont défendu âprement leurs enfants de la faim et de la misère que l'ennemi avait organisées pour exterminer les enfants de France, elles ont continué seules à cultiver leur terre pendant que leurs maris étaient prisonniers. Dans la majorité des cas, elles ont non seulement maintenu leur train de culture mais l'ont encore développé pour aider les citadins. Je pense à toutes les femmes qui, par leur dignité de vie, leur refus de se laisser gagner par la propagande allemande, leur courage pendant les bombardement et les batailles, ont montré au monde que la France n'a pas épuisé ses vertus traditionnelles"*<sup>134</sup>.

L'identité féminine esquissée dans tous ces discours reste encore floue mais détient quelques particularités récurrentes. Elle s'inscrit assurément dans le cadre national. C'est au nom de la Nation, de la France que les femmes se sont battues. « Femmes de France », « Filles de France », « Femmes Françaises », « Françaises » sont les appellations les plus fréquentes. Il faut y voir une métaphore de la citoyenne. La nation se conjugue dorénavant au féminin. Les discours qui s'adressent à présent (en fait déjà sous Vichy) aux « françaises et français », n'expriment-ils pas aussi cette mixité du politique? Empruntant un peu à la féminité traditionnelle de la mère, un peu à l'héroïsme résistant, se dressent donc de nouveaux profils féminins, de nouvelles Mariannes : *"Quelle tâche immense pour la femme au moment où elle accède à la vie politique! Le grand retour des absents, une France plus humaine et plus juste à faire naître, une France attentive au réel, et rêveuse d'idéal, une France fière, digne et douce (...) Comme l'était le visage des filles de la*

---

<sup>134</sup> Supplément au N°16, septembre 1945 de La Femme.

*Résistance (...) Comme est, sur les images, le profil de la République*<sup>135</sup>. Le premier congrès national de l'UFF (18-20 juin 1945), est d'ailleurs illustré par l'effigie de Marianne en bonnet phrygien. Ce travail sur les métaphores correspond à une quête identitaire. Les imageries de la France, de la République, se fondent avec celle de la Femme et de la Résistante pour peindre le portrait de la citoyenne idéale. La Résistance féminine est une allégorie de la grandeur et du mérite féminin. Sa silhouette bien campée marche vers le futur, elle porte le drapeau tricolore et guide les françaises de l'après-guerre vers les portes de la cité.

Mais la médaille à l'effigie de Marianne a aussi son revers. Etre femme ou fille de France, c'est toujours un peu être femme ou fille de quelqu'un. Ce « de » qui ne se met jamais au masculin, exprime une appartenance quasiment filiale ou matrimoniale. La famille patriarcale s'est élargie jusqu'aux frontières de la nation. Il y a là comme une sorte de nationalisation des femmes. L'imaginaire qui guide le rituel des tontes à la Libération exprime de façon paroxystique cette appropriation nationale. Les femmes forment donc le corps du politique, mais leurs corps (et leur sexualité) appartiennent à la nation. Corps des femmes et corps de la nation se confondent.

D'autre part parce qu'elle se réfère exclusivement au cadre national, cette mémoire exclut toute autre spécificité, notamment la spécificité de la déportation juive.

### Une mémoire nationale

Les déportées, elles aussi, parlent très tôt et tiennent à transmettre à leurs contemporains toute l'horreur des camps de la mort. Il est faux de croire au silence des déporté-e-s (juifs ou résistants), ils et elles tiennent à témoigner dès la libération et sans doute plus que par la suite où divers facteurs imposent peu à peu le silence. Le nombre des récits féminins sur les camps d'extermination ou de concentration n'est en effet pas négligeable<sup>136</sup>. Mais à part les communistes, il faut reconnaître que les associations

---

<sup>135</sup> *La Femme*, N°2, 31 mars 1945.

<sup>136</sup> Voir Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER, *Auschwitz*, supplément à *Femmes Françaises*, N°55, 12 octobre 1945; Association des Déportées et Internées de la Résistance, *Ravensbrück, témoignages*, Neuchâtel, La Baconnière, 1946; KATZETNIK 135633, *Maison de filles*, Paris, Galimard, 335p, 1958;

féminines les entendent très mal et restent le plus souvent silencieuses sur les crimes contre l'humanité, alors que la déportation pour cause de Résistance, comme on l'a vu, suscite beaucoup d'écrits.

L'usage des mots est à cet égard révélateur. Les mots "juifs", "israélites", "sémites" ou "extermination", "génocide", ne sont jamais utilisés, du moins dans leur sens actuel. Le mot juif surtout semble le plus interdit après avoir été profané comme on sait par Vichy. Ainsi Edmée de La Rochefoucauld qui fait un court historique du Vélodrome d'Hiver signale de manière plutôt allusive les regroupements de "non-aryens" qui y avaient lieu<sup>137</sup>. Andrée Butillard parle "d'Holocauste", mais c'est à propos du massacre de résistants où Daisy Georges-Martin trouve la mort<sup>138</sup>. Dans l'extrait du discours de Mme Girard, cité une page plus haut, il est question "d'exterminer les enfants de France", mais il s'agit d'une métaphore pour signifier l'extrême pénurie ("la faim et la misère") qui menaçait tous les enfants. Aucun article de fond, si bref soit-il ne vient rappeler le martyr spécifique du peuple juif et l'active complicité des autorités françaises dans la mise en oeuvre de l'extermination. Même l'ouvrage sur Auschwitz de Marie-Claude Vaillant-Couturier, qui témoigne au procès Nuremberg, ne rencontre aucun écho. Seule Cécile Brunschvicg, elle même juive, en fait un compte-rendu dans sa revue La Française<sup>139</sup>. La collaboration est tout autant passée sous silence.

L'UFF fait pourtant exception. La lutte ancienne contre les fascismes et l'importance de la Résistance juive qui a rejoint les rangs communistes expliquent sans doute la lucidité de la revue Femmes Françaises. Car non seulement l'univers des camps de mort y est décrit crûment et sans ménagement avec une claire conscience de la nécessité de ces révélations ("*dis-le moi pour que je le répète*", demande une journaliste aux survivantes<sup>140</sup>), mais la collaboration de l'Etat français y est nettement soulignée. Pétain et le régime de Vichy, sont accusés d'avoir lancé dès 1940, "*la chasse aux juifs*"<sup>141</sup> d'être

---

Sewerina SZMAGLEWSKA, La colère nous unit, Varsovie, 1958, 39p. Annette WIEVIORKA, après le recensement des publications sur la déportation signale, mais sans s'attarder que les femmes déportées témoignent davantage que les hommes, op. cit. p.183.

<sup>137</sup> Revue des électriciens, N°1, mai 1945.

<sup>138</sup> La femme dans la vie sociale, 17ème année, N°172, décembre 1944.

<sup>139</sup> N°9, 23 février 1946.

<sup>140</sup> Renée Pages Femmes Françaises, N°34, 3 mai 1945.

<sup>141</sup> Femmes Françaises, N°35, 10 mai 1945.

"responsables du massacre des enfants juifs donnés aux allemands" <sup>142</sup>, d'avoir donc participé à "l'extermination de plusieurs millions d'innocents"<sup>143</sup>.

L'hypothèse avancée par Annette Wieviorka convient parfaitement pour expliquer les silences pesants de l'époque, à l'exception notable des communistes<sup>144</sup>. Elle estime que l'opinion publique manque du bagage intellectuel suffisant pour mettre en mot le traumatisme du génocide. Elle souligne par exemple que les distinctions entre concentration et extermination, ou entre déportés résistants ou juifs n'existent pas encore. A quoi il faut ajouter le refus de toutes les connotations héritées de Vichy qui restent accrochées au vocabulaire désignant le peuple juif. Cette remarque est tout à fait appropriée en ce qui concerne les sources ici dépouillées. Mais le quasi refoulement d'un pan entier de la guerre résulte aussi de moteurs psychologiques puissants. Car cette mémoire est douloureuse, intimement douloureuse.

Le cas d'Irène de Lipkowski peut aider à illustrer les racines culturelles et psychologiques de ce silence. Car la famille Lipkowski, profondément républicaine et humaniste, est révoltée par l'antisémitisme. Bien que non-juive elle a été inquiétée par le bureau des affaires juives, du fait d'une dénonciation argumentée sur le patronyme étranger (et sur le fait qu'une fille est née à Villejuif). Une des filles d'Irène, Solange, manifeste contre le port de l'étoile jaune en arborant une étoile en carton portant la mention "bouddhiste", (arrêtée, elle parvient à être relâchée grâce à sa parfaite connaissance de la langue allemande). De plus Irène de Lipkowski est présente au procès de Nuremberg. Pourtant le génocide juif n'est pas mis en avant dans la symbolique du mémorial des déportés. Non pas que ce génocide soit nié, mais il est subsumé dans l'universalisme du "déporté disparu". Les cendres de tous les déportés ("politiques" ou "raciaux" selon la terminologie de l'époque) sont conservées dans une chapelle catholique. Aussi la

---

<sup>142</sup> *Femmes Françaises*, N°36, 24 mai 1945, nombreux sont les articles sur l'extermination signés de Catherine Oboda.

<sup>143</sup> *Femmes Françaises*, N°23, 15 février 1945.

<sup>144</sup> Annette WIEVORKA, *Déportation et génocide entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Plon, 1992. Voir aussi le commentaire de Robert Frank "La mémoire empoisonnée" dans Jean-Pierre AZEMA et François BEDARIDA (dir.), *La France des années noires*, tome 2 *De l'occupation à la Libération*, Paris, Seuil, 1993, 517p

spécificité du génocide et la responsabilité française dans sa mise en oeuvre sont-ils gommés, au bénéfice de la "patrie reconnaissante".

Irène de Lipkowski, comme une grande partie de sa génération, croit aux universaux de la République, cette non "distinction de race", pour reprendre les termes constitutionnels, ne peut lui poser problème. Ce faisant elle rejoint d'ailleurs les valeurs de la communauté juive elle-même. D'après Robert Frank, à l'époque "(...) la mémoire des juifs de France se veut une mémoire française, intégrée dans le moule de la culture républicaine et il serait anachronique de voir alors l'émergence d'une mémoire juive spécifique"<sup>145</sup>. Après quatre années de ségrégation systématique, tous aspirent à un communautarisme national.

De plus, Irène de Lipkowski doit, là aussi comme beaucoup de sa génération, surmonter le double deuil terrible qui la frappe. Et elle le fait en donnant sens, et un sens positif, à la mort. Les siens, mais aussi par extension les autres, sont morts pour la France libre, pour une France de justice et de démocratie. Son attachement inconditionnel et idéalisé à de Gaulle trouve là sa source. Or comment ne pas réduire le sens donné à la mort pour la France (ou la démocratie), si l'on mesure l'ampleur de la trahison française à ses propres idéaux? Et quel sens donner à la mort par extermination? Les traditions françaises se prêtaient nettement mieux depuis 14-18 au travail du deuil des morts pour la France, tandis que celui des morts du génocide ne peut s'appuyer sur aucun précédent. Ignorance, culpabilité, indifférence, nationalisme mais aussi universalisme généreux et souffrance intime se conjuguent donc pour bâtir une histoire de la France en guerre partielle et embellie.

Au début des années cinquante la domination de l'identité nationale persiste. Lors de la réintégration de la branche Allemande dans la FIFDU (Fédération Internationale des Femmes Diplômées de l'Université) en 1951, plusieurs membres de la section française démissionnent soit en souvenir du génocide, soit en souvenir de la Résistance. Les archives conservent ainsi trois lettres très explicites : *"Je me refuse à reconnaître comme des égales des femmes à qui l'on ne demande aucun autre titre que les diplômes grâce auxquels elles - ou leurs semblables - ont contribué à l'extermination "scientifique" non*

---

<sup>145</sup> "La mémoire empoisonnée", op. cit. p.507.

*seulement de ma mère et de ma soeur, mais de tant de mes camarades de réseau (...)"<sup>146</sup>. Une autre exprime aussi son refus : "Au nom des 10 000 déportées françaises (...) je m'oppose à cette "réconciliation", à ce contact avec nos ex-tortionnaires d'Allemagne"<sup>147</sup>. Ces arguments s'appuient sur un double amalgame entre les allemands et les nazis; entre la déportation politique et l'extermination. Tout se passe en fait comme si seules les identités nationales (allemande, française) avaient droit de cité.*

L'appartenance unitaire à la nation, à la République forme donc un cadre mental puissant et incontournable. C'est ce qui explique les particularités de la nouvelle identité féminine de l'après-guerre. Elle est un membre du corps de la nation, du corps politique. Au même titre que le Français, la Française affirme avant tout son identification avec son pays. La mémoire des femmes s'intègre donc tout autant dans le moule républicain dont parle Robert Frank. Cette figure rejette dans l'ombre les attributs plus traditionnels et spécifiques des femmes: l'immersion dans la famille, la maternité. Le modèle de la Française, ou de la citoyenne est donc porteur de renouveau, même s'il n'est pas uniquement émancipateur.

---

<sup>146</sup> Ar. AFFDU; lettre du 10 décembre 1951, signée Dinah Abragam.

<sup>147</sup> Idem, lettre du 28 octobre 1951, signée Mlle Laseroux ou Lascroux, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, Officier de la Résistance, King's Metal for Courage in the Cause of Freedom.

### CHAPITRE 3: CES LENDEMAINS QUI DEVAIENT CHANTER

<b>CHAPITRE 3: CES LENDEMAINS QUI DEVAIENT CHANTER</b>	<b>136</b>
<b>"Aux urnes citoyennes!"</b>	<b>137</b>
L'ordonnance d'avril 1944	137
De vieux débats dans un contexte nouveau	138
Des interprétations concurrentes.	141
Femmes et politique: la grande illusion.	145
L'enthousiasme	146
Entrer dans la carrière.	149
Nous n'entrerons pas dans la carrière.	154
Des mesures pour les femmes.	159
L'avancée de l'égalité.	160
Les déclarations constitutionnelles.	162
Le premier projet constitutionnel	163
Le second projet.	167
<b>L'union impossible des militantes</b>	<b>168</b>
Quelques tentatives unitaires.	169
Des divergences de fond: mère ou individu?	173
Les catholiques en terre de mission.	173
La croisade pour la mère au foyer	174
La défense de la famille chrétienne.	176
Le civisme des mères.	178
Les autres organisations catholiques	178
Que veulent les communistes?	180
Le versant égalitaire	181
Le versant maternaliste	184
Une contradiction?	186
Les autres organisations.	189
Raymonde Machard	189
L'UNE et la LFDF: les plus radicales	191
La Grande Réforme	194
"Le féminisme est mort, vive le féminisme!"	196
<b>Sur le front des sexes.</b>	<b>201</b>
La violence à l'encontre des femmes.	202
Le retour à l'ordre familial.	205
<b>Conclusion: les désillusions.</b>	<b>210</b>

Les trois premières années qui suivent la Libération ont plus fait pour les femmes que toutes celles de la IVème République réunies. Il faudra attendre les années 1970 pour que la représentation politique féminine atteigne les mêmes taux (pourtant modestes) que pendant ces trois ans. C'est dire l'activisme de cette courte période. Le climat était certes favorable, mais les militantes n'ont pas ménagé leur peine.

Ce chapitre s'attache essentiellement à trois problèmes: d'une part il veut contester l'idée selon laquelle l'égalité politique démobilise le mouvement féministe. Cet argument est encore plus faux si l'on prend en compte le mouvement féminin dans son ensemble. La première partie montre au contraire comment la plupart des groupes et une bonne partie des militantes tentent de pénétrer la sphère politique enfin accessible. Elle révèle aussi comment les unes et les autres agissent en faveur des femmes en profitant d'un contexte favorable. La deuxième partie se consacre aux idéologies des différentes sections du mouvement et notamment comment chacune travaille la problématique mère/individue. Enfin la dernière partie tente d'évaluer plus globalement l'impact de la Libération sur les genres.

### "Aux urnes citoyennes!"<sup>1</sup>

#### **L'ordonnance d'avril 1944**

La mémoire collective a longtemps vu en de Gaulle le généreux donateur du droit de vote pour les femmes. Cette affirmation, souvent reprise telle quelle par les historiens, fait peu de cas des combats suffragistes et réalise une double simplification, en faisant de de Gaulle l'incarnation et le chef incontesté de toute la Résistance, et en attribuant le mérite du suffrage universel à la seule Résistance. Il faudrait restituer l'histoire et l'utilité de cette croyance. Car la principale force de cette dernière n'est elle pas d'exprimer et de

---

<sup>1</sup> Titre d'un article d'Andrée Viollis dans Femmes Françaises N°13, 4 décembre 1944.

nier tout à la fois la domination de genre? Elle l'exprime par sa teneur paternaliste qui fait du droit de vote féminin non un droit imprescriptible mais la reconnaissance généreuse d'un récent mérite par le chef de la nation. Elle la nie car elle transforme un siècle de domination et de lutte contre cette domination en un simple geste, quasi anecdotique. En tout cas, 1944 n'est pas devenu une date républicaine digne de commémoration, tout juste un événement mineur. 1944 (date le plus souvent ignorée) ne possède nullement l'aura qui entoure 1848, comme si la date la plus ancienne devait nécessairement inclure la plus récente, gommant ainsi un siècle d'inégalité constitutionnelle sous la commémoration d'un suffrage universel qui ne l'était pas.

Pour l'heure, je voudrais juste situer l'instauration de l'égalité politique dans le contexte court de la Libération, et fournir quelques pistes pour l'étude de la mémoire de cet événement.

#### De vieux débats dans un contexte nouveau

L'ordonnance du 21 avril 1944, signée par le Général en sa qualité de président du CFLN (Comité Français de Libération Nationale qui se transforme deux mois plus tard en Gouvernement Provisoire de la République Française) reprend les décisions votées par l'Assemblée Consultative d'Alger. En effet, c'est cette assemblée qui a débattu la question et non le Conseil National de la Résistance, muet sur ce point (il s'exprime bien davantage sur la famille). Quant au CGE (Comité Général d'Etude) il ne s'intéresse guère à la question mais préconise le vote familial pour le chef de famille, donc les hommes principalement. Sauf à découvrir de nouvelles informations sur la Résistance, les femmes n'ont pas participé, de loin ou de près à l'élaboration de l'ordonnance. Et pour cause : ni le C.F.L.N, ni le C.N.R. ne compte de femme; quant à l'Assemblée d'Alger, une seule y participe à cette date<sup>2</sup>.

Fernand Grenier a été très actif lors des diverses étapes procédurières qui aboutissent au vote féminin<sup>3</sup>. A Londres (le 23 avril 1943) lors d'une réunion de la Commission de la Réforme de l'Etat présidée par René Cassin, il pose pour la première

---

<sup>2</sup> Il s'agit de Marthe Simard, représentante de la Résistance extérieure.

<sup>3</sup> Allocution de Fernand Grenier lors du colloque UFF, "La Résistance et le droit de vote aux femmes", *Les femmes dans la Résistance*, op. cit. pp.258-262; voir aussi l'étude de William GUERAICHE, « Les femmes politiques de 1944 à 1947: quelle libération », *Clio*, N°1, 1995, pp.165-186.; ainsi que celle faite par Albert et Nicole du ROY, *Citoyennes! Il y a 50 ans le vote des femmes*, Paris, Flammarion, 1994, 301p.

fois la question du droit de vote des femmes, jusqu'alors non évoquée. Le point n'est pas plus explicité ensuite lors du débat en commission du 21 janvier 1944 sur l'organisation des pouvoirs publics après la Libération, ce n'est que le dépôt d'un contre-projet communiste qui l'inclut. Le 22 mars 1944, un nouveau projet octroie cette fois l'égalité politique, mais il ne concerne que la seule élection de la première assemblée nationale. Durant la discussion, les procès-verbaux attestent de réticences très fortes jusqu'à la dernière minute. L'argument invoqué par les détracteurs du suffrage féminin (notamment le sénateur radical-socialiste corse Paul Giaccobi) se réfère à l'inégal sex-ratio de la France à la Libération du fait des prisonniers et déportés du STO. Un compromis est alors élaboré : les femmes seront éligibles mais non électrices lors des premières élections. Cette "heureuse transaction" est finalement repoussée grâce aux interventions répétées de Fernand Grenier (PC), Robert Prigent (délégué de l'OCM, démocrate chrétien) et Louis Vallon (gaulliste), en particulier lors du vote final en assemblée le 24 mars 1944<sup>4</sup>. Le paraphe apposé par le Général sur l'ordonnance lui donne force exécutive, mais on le voit, sa préparation fut laborieuse.

Aussi, même du strict point de vue institutionnel et juridique ne peut-on imputer le suffrage universel au seul chef de l'exécutif même si l'assemblée n'a qu'une attribution consultative. Cependant, il est vrai que Charles de Gaulle s'était prononcé précocement en faveur de l'égalité politique (dans un message à la Résistance daté du 23 juin 1942), sans en faire toutefois une question de principe<sup>5</sup>. Les arguties exprimées par une partie de la commission et de l'assemblée montrent que le temps du refus de l'égalité civique n'était pas totalement révolu. Certes elles ne prétendent qu'au seul report provisoire d'une partie des droits politiques, celui de voter, tant que les femmes formeront une trop nette majorité. Mais qui peut dire ce qui serait arrivé si une constituante, élue par un collège masculin, avait eu à trancher? Cette tentative ultime du retardement de l'égalité exprime au delà des prévisions rationnelles d'un vote plus conservateur, une peur inavouée et plus fondamentale d'un désordre fatal, voire d'un renversement de la hiérarchie, c'est en outre un déni pur et simple d'un principe au fondement de la démocratie, à savoir que la majorité l'emporte. Il faut noter que les débats n'opposent pas une vieille garde rétrograde venue tout droit de la Troisième République contre les progressistes de la Résistance; parmi les

---

<sup>4</sup> Voir le débat du 24 mars 1944 à l'Assemblée Consultative d'Alger, présenté par William GUERAICHE dans *Clio*, N°1, 1995, pp.263-271.

<sup>5</sup> Cité par Albert et Nicole du ROY, op. cit. p.242.

adversaires on compte sans surprise des radicaux, mais aussi des délégués de la Résistance métropolitaine. Ainsi Albert Bosman "(...) redoute de donner immédiatement aux femmes le droit de vote, sans éducation politique préalable, alors que les maris, éducateurs naturels, sont absents"<sup>6</sup>. C'est également un groupe résistant, les indépendants de la Résistance, qui fait le plus obstruction<sup>7</sup>. Quant aux défenseurs, fermes mais minoritaires, ils viennent d'horizons divers : Fernand Grenier, communiste, Robert Prigent, venu du Parti Démocrate Populaire d'avant guerre, Louis Vallon, gaulliste. A dire vrai l'opposition au vote féminin traverse toutes les tendances politiques, et les hommes suffragistes se rencontrent rarement mais un peu partout. Outre ces quelques bonnes volontés masculines, l'instauration du suffrage universel bénéficiait au lendemain de la guerre d'un contexte favorable.

Tout un faisceau de raisons, des plus triviales aux plus principielles convergeaient en ce sens. Tactiquement parlant, les gaullistes, et plus largement tous ceux qui se méfient du parti communiste, voient dans le vote féminin un frein possible à son extension. Et ce n'est certes pas le P.C., traditionnel défenseur du droit de vote des femmes, qui aurait pu s'y opposer. En l'occurrence c'est un délégué communiste qui défend le plus ce principe à Alger<sup>8</sup>. Le péril communiste, contrairement au péril clérical des années trente, est ainsi propice à la réforme tant ajournée. L'opinion publique y est largement favorable dès avant la guerre tandis que la classe politique, bien plus frileuse, est partiellement renouvelée. D'autant que le Sénat, responsable des trois refus de l'entre-deux-guerres, n'a plus son mot à dire. Le climat de la Libération, progressiste, moderniste, propre à régénérer la vie politique porte cette réforme longtemps réclamée par un mouvement suffragiste étendu de la droite conservatrice à la gauche révolutionnaire. La guerre faite au nom de la démocratie et des droits humains débouche ainsi sur une vague de démocratisation, dont témoigne, entre autres, la déclaration universelle de 1948. Le contexte national et international de la Libération interdit un retour pur et simple aux archaïsmes de la Troisième République. L'idée de l'égalité des sexes agréée sans doute à une majorité<sup>9</sup> et

---

<sup>6</sup> Idem.

<sup>7</sup> Voir le débat du 24 mars 1944, op. cit.

<sup>8</sup> C'est en effet son amendement, incluant l'égalité dans l'éligibilité, qui contrecarre "l'heureuse transaction". Il est voté après les chauds plaidoyers de son auteur et de Louis Vallon à 51 voix contre 16.

<sup>9</sup> Du reste un des nombreux projets constitutionnels de Vichy préconisait un vote familial pour les pères et mères. En 1940 la concession de la Révolution Nationale était bien plus minimaliste : les conseils municipaux étaient tenus depuis le 16 novembre 1940 d'admettre une "femme qualifiée" chargée des oeuvres d'assistance et de bienfaisance.

sera également inscrite dans la constitution sans problèmes majeurs. La seconde guerre joue ainsi pour l'Europe du Sud le même rôle émancipateur (dans le droit) que la première pour le Nord.

Pour autant les droits politiques féminins s'imposent comme par inadvertance, comme une évidence, mais une évidence de détail, sans réelle importance. Parmi le personnel politique peu les conteste franchement mais encore moins sont prêts à les défendre clairement, ainsi du C.N.R qui ne s'y arrête même pas. L'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics après la Libération concerne d'ailleurs bien d'autres aspects estimés par tous autrement plus important que son article 17, noyé parmi des dizaines d'autres<sup>10</sup>. En revanche, une fois celui-ci entré dans la pratique, chacun s'attribue un grand rôle dans l'instauration du suffrage universel.

#### Des interprétations concurrentes.

De Gaulle n'est pas seul en lice, loin de là. A la Libération, les discours sur l'octroi du droit de vote sont bien plus contrastés que ne le laisse supposer l'image d'Epinal gaulliste qui viendra par la suite. Dans les mois et les premières années qui suivent la promulgation de l'ordonnance d'avril, au moins quatre versions coexistent : la gaulliste (embryon de la future image d'Epinal), la socialiste, la résistante (promue par l'UFF et les organisations résistantes qui en sont proches) et la suffragiste (soutenue par les vieilles associations féministes), toutes cependant accordent un rôle primordial aux femmes de la Résistance.

Ainsi, si les gaullistes mettent déjà en avant leur homme, et forgent le mythe paternaliste, elles n'offrent qu'une version parmi d'autres. Irène de Lipkowski, inconditionnelle de de Gaulle ne manque pas de rappeler ses mérites, mais elle n'oublie pas les résistantes : *"Votre place chèrement et glorieusement acquise au sein de la nation combattante vous donne le droit de peser sur les destinées de la Patrie"*<sup>11</sup>. Les FLN après avoir rappelé le courage féminin lors de la guerre, achèvent leurs journées d'études de septembre 1945 en *"adressant au général de Gaulle, premier résistant de France, leurs sentiments d'admiration et de fidélité et le remercient de leur avoir donné le droit*

---

<sup>10</sup> Celui-ci stipule que: "Les femmes sont électrices et éligibles au même titre que l'homme", les articles 1 et 9 appliquent également le même principe.

<sup>11</sup> Dit elle aux "Femmes Françaises" réunies salle Wagram le 24 février 1945.

de s'exprimer dans la nation"<sup>12</sup>. Il faut noter qu'à cette époque, de Gaulle est salué exclusivement en tant que symbole ou chef de la Résistance.

Inversement les personnalités socialistes défendent les couleurs de la SFIO. Louise Saumoneau fait de la SFIO le seul champion des droits féminins dans un article intitulé "*Le Parti et le suffrage des femmes*"<sup>13</sup>. Léon Blum fait de même : "*Pendant des années et des années, les Socialistes ont été seuls à l'énoncer (le principe de l'égalité des sexes) et s'il a triomphé, c'est avant tout l'oeuvre des socialistes*"<sup>14</sup>.

Le PC ne joue pas cette même carte, avant la guerre froide il se veut essentiellement le parti de la Résistance. Aussi L'UFF qui, dans un souci rassembleur ne tient pas à mettre trop en avant le PC, valorise-t-elle le mérite des résistantes : "*Devant la mort, les femmes les plus douces et les plus modestes se sont révélées les égales des hommes par la fermeté de leur attitude. C'est pourquoi le droit de vote a été naturellement accordé aux françaises comme la légitime récompense des services qu'elles avaient rendus à leur pays*"<sup>15</sup>. Lucie Aubrac fait de même dans sa revue Privilèges des femmes.

Les suffragistes, on ne s'en étonnera pas, tiennent un autre discours. Elles rappellent que ce droit est un dû, et qu'il a fallu batailler longtemps pour l'obtenir, chacune tendant d'ailleurs à tirer la couverture à soi. La Résistance, preuve du courage et du mérite des femmes, n'est pas oubliée mais de Gaulle n'y occupe qu'une maigre place. Ainsi s'expriment les quatre grands groupes suffragistes reconstitués. La Duchesse de la Rochefoucauld évince de Gaulle pour mettre l'UNF en première position : "*Après vingt-cinq ans d'efforts, l'UNF voit enfin triompher la juste cause, pour laquelle, en équipe serrée (...) elle a lutté sans relâche : Les Françaises, par l'ordonnance prise à Alger le 21 avril 1944, ont été déclarées électrices et éligibles*" (on notera la structure grammaticale de la dernière phrase qui fait des "françaises" le seul sujet)<sup>16</sup>. Raymonde Machard, dans l'éditorial de son Journal de la femme affirme sans vergogne que : "*Lui seul a milité, sans défaillance, pour que pour vous soit accordé ce qui vous était dû depuis longtemps: le*

---

<sup>12</sup> Supplément au N°16, 15 septembre 1945 de La Femme)

<sup>13</sup> La Femme Socialiste, Nouvelle série, N°2, deuxième trimestre 1947.

<sup>14</sup> "La femme dans la société socialiste", La revue socialiste, N°1, mai 1947.

<sup>15</sup> Discours d'ouverture d'Eugénie Cotton lors du premier congrès de la FDIF, dans Congrès International des Femmes, FDIF, Paris, 1946, p. XVII.

<sup>16</sup> Editorial de UNF revue des électrices, 13ème année, N°1, mai 1945.

*droit de cité*<sup>17</sup>. Ceci n'empêche pas à l'occasion de remercier le chef de l'exécutif. La LFD, par exemple, sait gré au Général de sa position et le lui fait savoir par écrit et Cécile Brunschvicg rend hommage à de Gaulle lors du 8 mai 1946<sup>18</sup>.

Ainsi il n'existe pas dans les années d'après guerre, une interprétation collective et consensuelle de l'ordonnance, sauf en ce qui concerne les résistantes unanimement saluées. Cependant, et comme je crois l'avoir montré dans le chapitre précédent, ces propos qui relient directement le droit de vote aux actions féminines dans la guerre oublient effectivement les luttes féministes mais contiennent aussi leur part de subversion. La figure de la résistante, très consensuelle, efface celle de la suffragiste, très dévalorisée, mais pour porter les mêmes valeurs et les mêmes revendications. Aussi comme le disent les femmes du PC : *"Les femmes ont fait la preuve de leur valeur : elles ont démontré qu'elles sont capables de tous les droits civils, économiques politiques et une cité juste devra les mettre en tout sur le même plan que les hommes"*<sup>19</sup>.

Divers acteurs, politiques ou féministes tentent une appropriation plus ou moins abusive. Il serait facile de démontrer les omissions des gaullistes (l'ordonnance fut le fruit d'un processus où le chef de l'exécutif n'était pas seul), ou des socialistes (Blum n'a pas essayé de faire voter le suffrage universel lors du Front Populaire), la mystique identitaire des résistantes, la division des suffragistes (aucun groupe n'a plus de mérite qu'un autre) ou la modestie du P.C. (dont les membres à Alger ont effectivement joué un rôle crucial). Au reste il ne faut pas donner trop d'épaisseur réflexive à cette querelle. Des allusions sont lancées, ici ou là, à l'occasion d'un éditorial ou d'une synthèse sur la politique, mais il n'y a pas vraiment d'argument de fond. Beaucoup d'ailleurs ne prennent pas position, gênées de ne pouvoir ni reprendre les arguments des unes ou des autres, ni en présenter de nouveaux. C'est le cas de l'UFCS, restée trop longtemps proche de Vichy pour pouvoir se reconnaître pleinement dans la Résistance, gaulliste ou non, et ayant toujours gardé son quant-à-soi à l'égard des suffragistes féministes, pour ne rien dire de son éloignement et de la SFIO et du PC. Non sans ambiguïté, l'UFCS et dans une moindre mesure l'UNF, rappellent les conseils municipaux mixtes et les projets constitutionnels incluant les

---

<sup>17</sup> Raymonde Machard, « Femmes, mes soeurs », Journal de la femme, 16e année, N°411, jeudi 25 septembre 1947.

<sup>18</sup> Lettre du 15 septembre 1944, signalée dans Le droit des femmes, de janvier-février 1946 et La Française, N°20, 11 mai 1946..

<sup>19</sup> Extrait du Front National et de L'Humanité, repris dans Femmes Françaises, N°1 (sans date) mi-septembre 1944.

femmes de Vichy. C'est le cas également du Parti Radical, incarnation de la III<sup>ème</sup> République et déconsidéré en tant que tel. A quoi les anciennes suffragistes ajoutent sa longue opposition au vote des femmes. Il faut toute l'ardeur des militantes féministes radicales pour s'attaquer à la "légende tenace de l'anti-féminisme radical"<sup>20</sup>.

Avec les premières élections, la montée des clivages et la guerre froide, la question étroite de l'origine du droit de vote est oubliée au profit d'une problématique plus large, chaque parti s'évertuant à montrer à ses éventuelles électrices tout le bien qu'il leur a fait. La figure de de Gaulle, bienfaiteur des femmes, ne règne donc pas sans partage et même plus du tout après l'abandon du RPF. Il semble que cette fable réductrice ne s'impose vraiment qu'avec « les années De Gaulle », qui voient aussi triompher le mythe du résistancialisme<sup>21</sup>. En effet, c'est durant les septennats gaullistes que la contestation féminine s'élargit et se radicalise. La figure du Général-résistant bienfaiteur des femmes, vient à moindre frais contrebalancer l'anti-féminisme gaulliste pourtant bien réel. Tout comme le résistancialisme, elle propose la vision d'une Nation toute unie derrière son chef.

Un cycle commémoratif spécifique se met cependant en place, visible surtout dans les publications. 1945, date du premier vote féminin et de la Libération est un anniversaire plus commode que 1944. En 1955 paraissent les premières analyses de politologues sur le suffrage féminin<sup>22</sup>. Les experts soulignent les facteurs sociologiques qui rendent le vote féminin un peu plus conservateur que son homologue masculin, et prévoient sa transformation futur avec l'accroissement du salariat des femmes. En 1965 la question de la citoyenneté des femmes est reprise dans un sens plus radical, cette fois des féministes sociologues dénoncent les présupposés qui règnent encore en sciences politiques<sup>23</sup>. Le geste gaulliste récompensant les résistantes, commence à être attaqué.

---

<sup>20</sup> Conférence tenue par Simone Darré sur "Les femmes et le parti radical" devant les comités radicaux de Rouen en juin 1949. Publiée dans "Essai pour un nouveau féminisme, Versailles 1952.

<sup>21</sup> Voir Henri Rouso, Le syndrome de Vichy, Paris, Le Seuil, 1990.

<sup>22</sup> François GOGUEL et Al. "Pour qui votent les femmes?", dans Nouvelles études de sociologie électorale, Paris, FNSP, 1954. Mattei DOGAN et Jacques NARBONNE, Les françaises face à la politique, Paris, Armand Colin, 1955; Maurice DUVERGER, La participation des femmes à la vie politique, Paris, UNESCO, 1955.; Marthe LOUIS-LEVY, L'émancipation politique des femmes, Paris, ed. Ouvrières, 1955.

<sup>23</sup> Andrée MICHEL, "Les femmes et la politique", Les Temps Modernes, Juillet, 1965; Marie-Thérèse RENARD, La participation des femmes à la vie civique, Paris, ed. Ouvrières, 175p, 1965. Evelyne SULLEROT, « Femmes et politique », Combat, 18 décembre 1965, repris dans La femme du XX<sup>e</sup> siècle, N°4, janvier 1966. Par la suite les cycles sont plus perturbés en 1975, année mondiale de la femme, les publications sur la politique sont quasi-inexistantes vu le rejet du système parlementaire adopté par le MLF. En 1985 cette fois c'est le revirement vers la gauche de l'électorat féminin en 1981 qui accapare l'attention notamment de Janine MOSSUZ-LAVAU, Le vote des femmes en France de 1944 à 1983.

Quoiqu'il en soit, la nouvelle du droit de vote féminin ne surprend guère les actrices de l'époque, elles s'interrogent peu pour savoir d'où il vient, tant il va de soi pour elles. Elles s'organisent pour profiter de ce contexte nouveau.

### Femmes et politique: la grande illusion.

L'idée commune selon laquelle la conquête du droit de vote aurait démobilisé et même mis un terme au mouvement féministe me semble vraiment faire contresens. Les groupes suffragistes s'empressent au contraire de se reconstituer afin de ne pas manquer ce tournant historique et profiter de la conjoncture pour peser sur les décisions nationales dans un sens favorable aux femmes. Pour les suffragistes le droit de vote n'est pas un but en soi, mais le moyen d'obtenir d'autres réformes dont les projets déjà prêts - souvent depuis longtemps - attendent leur heure. La LFDF explicite très clairement cette perspective à la reprise de ses activités. Le bulletin d'adhésion à la ligue précise que « *elle considère que le bulletin de vote n'est pas un but, mais le moyen qui permettra aux femmes de remplir leurs devoirs* ». Suivent les revendications auxquelles la ligue restera effectivement fidèle durant les décennies à venir: l'abolition des incapacités de la femme mariée, des droits parentaux égaux, la modification de la condition juridique des enfants illégitimes, un salaire égal pour un travail égal, l'ouverture de toutes les carrières aux femmes et la lutte contre la prostitution réglementée<sup>24</sup>. Dès les premières élections, elle utilise le vote des électrices comme une arme<sup>25</sup>. L'UNF fait de même, Edmée de La Rochefoucauld dans son premier éditorial d'après guerre pousse les militantes à aller plus loin: "*Les résultats déjà obtenus (...) doivent encourager les féministes à continuer et achever de poursuivre l'égalité avec les hommes compatible avec leurs aptitudes*"<sup>26</sup>. Elles sont rejointes par la génération de la guerre et en particulier par les résistantes qui espèrent bien poursuivre le combat dans la paix. Que ces espoirs soient mêlés de beaucoup d'illusions c'est ce que les unes et les autres ne tarderont pas à réaliser. Le temps de

---

Grenoble, 1984. En revanche, 1994-95 voit triompher le principe commémoratif avec la conjonction du cinquantenaire et du mouvement pour la parité.

<sup>24</sup> Fond Andrée Lehmann de la BMD.

<sup>25</sup> Voir *Le droit des femmes*, N°2, mars-avril 1946, qui demande aux électrices de ne voter que pour des candidats favorables aux revendications de la ligue.

<sup>26</sup> *UNF revue des électrices*, N°1, mai 1945.

l'enthousiasme et de l'activisme est en effet très bref mais intense, il se nourrit du climat si particulier de l'après-guerre.

### L'enthousiasme

Le contexte de la Libération donne en effet beaucoup d'allant aux mouvements féminins. Ceux-ci manifestent un fort intérêt pour la politique, ainsi qu'une confiance quasiment illimitée dans le progrès et la démocratisation à venir grâce aux électrices et aux élues. L'emphase mise dans le rappel omniprésent que les femmes représentent à elles seules la majorité (souvent exagérée) du corps électoral résume l'état d'esprit des premiers mois. Lors du meeting fondateur des Femmes Françaises (24 février 1945) Irène de Lipkowski résume ainsi les atouts des électrices : "*facteur déterminant par leur nombre : 62% du collège électoral; les absents qu'elles représentent : 3 millions de prisonniers, déportés, travailleurs français; leur action personnelle*"<sup>27</sup>. Voilà que, inversant le rapport jusque là existant où les hommes représentaient les femmes, - du moins leurs femmes -, c'est à elles de représenter les absents (qui sont environ deux millions et demi). Certaines n'hésitent pas avec humour à se lancer dans la fiction, imaginant que les électrices ne votent que pour des femmes : "*Pauvres hommes qui êtes à notre merci*"<sup>28</sup>.

Tous les groupes s'empressent de démontrer le sérieux des femmes en matière politique, elles ne sont pas plus abstentionnistes, elles savent mener un meeting, elles sont informées. La LFDFF organise le 14 avril 1945 une journée d'étude sur « *le rôle des électrices dans la reconstruction du pays* ». Les orateurs se succèdent à la tribune pour démontrer tout le bien que peut faire l'influence féminine en politique<sup>29</sup>. La plupart reprennent également les qualités traditionnelles attribuées aux femmes. L'UFF insiste davantage sur la maîtresse de maison qui sait tenir son budget, faire le ménage, prendre soin des uns et des autres. Il faut "faire le ménage" de la France, lui "donner un coup de balai", la "dépoussiérer", etc. L'UFCS se réfère surtout à la mère attentive et dévouée. Il faut "panse les plaies du pays", faire "renaître la France", etc. Cependant même cet effort

---

<sup>27</sup> Cité par A. DORE-AUDIBERT et A. MORZELLE, *Irène de Lipkowski*, op. cit. p.149.

<sup>28</sup> *Femmes de France*, Toulouse, N°29, 8 septembre 1945.

<sup>29</sup> Les orateurs, outre Andrée Lehmann, sont André Le Trocquer (PS, président du conseil municipal de Paris); Joseph Denais (député de Paris, Vice président de la Fédération Républicaine); Lucie Aubrac, (MLN); Maria Rabaté (PC, conseillère municipale du 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris); Marianne Verger (radicale socialiste); Alphonse Juge (démocratie populaire). Fond Andrée Lehmann, BMD.

de pédagogie qui s'appuie sur l'identité de la femme au foyer (dans laquelle se reconnaît sans doute la majorité des femmes) contient sa part subversive, et ne débouche pas nécessairement sur le redoublement du modèle. Au contraire, il s'agit de donner confiance aux femmes, à toutes les femmes en affirmant que même la plus modeste ménagère ou mère de famille a son mot à dire dans les affaires de la cité : "*Ménagères, vous avez un rôle à jouer dans le grand ménage de l'Etat!*"<sup>30</sup>. Cette valorisation des compétences domestiques utiles jusqu'au coeur du domaine public permet de surmonter la dichotomie privé/public qui a longtemps justifié l'exclusion des femmes.

De plus les citoyennes, électrices et éligibles, s'associent aisément aux espoirs de régénération qui règnent pendant quelques mois. Nouvelles venues sur ce qu'on espère être une table rase du passé, elles figurent l'avenir, le changement, le renouveau. Elles arrivent "*l'esprit neuf et l'idéal intact*". La politique, renouvelée par le féminin, n'incarne-t-elle pas au mieux les souhaits du présent : la construction d'une paix assurée; le refus des querelles vaines et partisans; le goût du concret, l'accent mis sur la justice sociale? Tous les groupes insistent fortement sur ces aspects, leur programme est celui "*du bon sens*", selon l'expression de Cécile Brunshvicg<sup>31</sup>. C'est pourquoi les militantes n'entendent pas se cantonner dans un domaine étroit et féminin comme l'éducation ou la santé. Madeleine Braun (déléguée Front National à la Consultative puis députée communiste, membre de la commission des affaires étrangères) professe haut et fort que le rôle de la femme n'a pas de borne et doit s'étendre à tous les domaines<sup>32</sup>. L'UFCS n'est pas en reste et affirme que "*La femme à l'oeuvre sur le terrain municipal doit et veut avoir des vues d'ensemble*"<sup>33</sup>.

L'esprit de la Libération est donc favorable à l'action citoyenne des femmes. La redécouverte de la liberté, les espoirs mis dans le renouveau national, le sens de la responsabilité de chacun, entraînent la conversion de milliers d'anonymes en citoyennes actives. Les signes en sont nombreux. Non seulement les vieilles structures renaissent et voient gonfler leurs effectifs (à la fin de 1946 presque tous les anciens groupes sont reconstitués et disposent d'un périodique<sup>34</sup>), mais de nouvelles s'étoffent spontanément. Irène de Lipkowski et Marcelle Devaud parviennent à réunir "des milliers" de femmes salle Wagram pour la fondation des Françaises Libres. En août, elles disposent de "*sections (...)*

---

<sup>30</sup> *Femmes Françaises*, N°13, 7 décembre 1944.

<sup>31</sup> Dans *La Française*, N°17, 20 avril 1946

<sup>32</sup> Notamment dans une interview faite par *La Femme*, N°4, avril 1945.

<sup>33</sup> *La vie politique et les femmes*, brochure de l'UFCS, ed Spes, Paris, juin 1945.

<sup>34</sup> Voir la chronologie en annexe, seul le CNFF et les groupes professionnels tardent davantage.

formées dans tous les arrondissement de Paris, ainsi que dans le Nord, le Centre et l'Ouest de la France"<sup>35</sup>. On a vu la remarquable croissance de l'UFF. Les effectifs de l'UFCS font également un bond en avant, passant de 12 000 à 70 000<sup>36</sup>. Les F.L.N. reposent à travers tout le pays sur "une force vive, spontanée, un véritable mouvement démocratique, qu'il faut seulement orienter, encourager et développer"<sup>37</sup>. Le MJF vient lui aussi de la base et d'une volonté spontanément exprimée. Le dynamisme est tel que depuis le sol parisien des organisations internationales nouvelles sont lancées<sup>38</sup>.

Cette effervescence s'accompagne d'un radicalisme certain. L'idée selon laquelle, en ce domaine les femmes feront mieux que les hommes, est courante. Plus ou moins explicitement, la politique au masculin est critiquée. "Mais elles (les femmes) abordent la politique, surtout la politique intérieure, avec une certaine intégrité d'esprit qui les tiendra éloignées, espérons-le, de cet esprit de manoeuvre, d'intrigue, de personnalisme local qui bouche si souvent l'horizon des routiers de la politique, et qui fait de celle-ci une véritable technique, artificielle et stérile, où la seule chose essentielle - l'intérêt de la patrie - finit trop souvent par être reléguée au dernier plan" affirme Hélène de Suzannet<sup>39</sup>. "Les hommes nous paraissent tellement absorbés par le moyen (suffrage à gagner) qu'il en oublient la fin (questions à étudier, réforme à obtenir)" surenchérit Mme Girard<sup>40</sup>. Lucie Aubrac décide que le temps est venu "de partager les travaux législatifs de souvent trop vieux messieurs"<sup>41</sup>. Eugène Cotton, bien que mettant l'accent sur le pacifisme, ne dit pas autre chose : "Dans un monde résolu à changer l'état des choses qui a conduit les hommes à deux effroyables guerres en moins de vingt-cinq ans, l'élément de nouveauté et de puissance que représente l'action massive des femmes dans la vie

---

<sup>35</sup> Françaises Libres, N°4, 31 août 1945, reproduit dans A. DORE-AUDIBERT et A. MORZELLE, op. cit. P:150.

<sup>36</sup> D'après Thérèse DONEAUD, Des femmes, un mouvement féminin. Une expérience de 35 ans de pratique de l'UFCS 1948-1983, Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales, Université de la Sorbonne nouvelle Paris III, sous la direction de Jean-Luc Dumont, 1991, p.27.

<sup>37</sup> Allocution de Mme Girard lors des journées d'étude des FLN, supplément au N° 16, septembre 1945 de La Femme.

<sup>38</sup> Il s'agit de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes, organisée par l'UFF (avec l'aval de l'URSS) qui tient son premier congrès à Paris du 26 novembre au 1er décembre 1945; et du Mouvement Mondial des Mères lancé par l'UFCS (voir infra). Les vieilles associations sont par ailleurs toutes reliées à des organismes internationaux déjà anciens.

<sup>39</sup> Hélène de Suzannet "Les françaises Libres", dans UNF revue des électrices, N°4, septembre-octobre 1945.

<sup>40</sup> Mme Girard, lors des journées d'étude des FLN, supplément à La Femme, N° 16, septembre 1945.

<sup>41</sup> Editorial de Privilèges de femmes, N°1, 25 octobre 1945.

publique, peut et doit être d'une grande importance"<sup>42</sup>. Même la très respectable UFCS insiste sur la nécessaire contribution des femmes : "*Parce qu'elles doivent apporter un enrichissement à la vie politique jusqu'ici conçue en dehors d'elles*" les femmes doivent faire davantage que de se rallier "*aux programmes politiques existants*"<sup>43</sup>. Il n'est pas rare non plus que les femmes expriment la volonté politique de prendre en main leur destin. Ainsi Andrée Viollis (UFF) pose une série de questions : pourquoi les femmes sont-elles "*d'éternelles mineures*" et "*le mari chef suprême et unique de la famille? (...) Pourquoi les femmes mariées ne peuvent-elles accomplir aucun acte juridique (...) sans l'autorisation de leur mari?*" avant de donner la réponse : "*tout simplement parce que jusqu'à présent les parlementaires (...) n'étaient pas vos élus*"<sup>44</sup>. Pour autant le recours au vocabulaire révolutionnaire, si fréquent à l'époque et notamment au sein des revues issues de la résistance même s'il n'est bien souvent que phraséologie, ne fait pas partie de la sémantique des bulletins et périodiques des groupes féminins. Cette spécificité (exception?) renforce le constat de la prévalence réformiste fait précédemment. En tous cas, fortes de leur légitimité toute neuve, les femmes partent à la conquête de la politique.

### Entrer dans la carrière.

Dès avant la normalisation et la restauration progressive des pouvoirs, les résistantes s'activent pour être présentes et agir, partout où elle le peuvent. L'UFF, seule association féminine susceptible d'être partie prenante des institutions provisoires du fait de la précocité de son organisation et de l'ampleur de ses activités résistantes, demande son rattachement direct au CNR (qui lui est refusé).

Les comités départementaux et locaux de Libération sont plus ouverts; formés de résistants ils connaissent une féminisation certaine. Le mérite en revient à des personnalités influentes et au premier chef à Lucie Aubrac, chargée en juin 1944 par Emmanuel D'Astier de la Vigerie de superviser ces comités. Avec "*un culot monstre*" elle réclame partout des déléguées : "*Par exemple, s'il n'y avait pas de femme ou s'il n'y en avait qu'une, je disais*

---

<sup>42</sup> Discours d'ouverture au 1er Congrès de la FDIF, op. cit.

<sup>43</sup> La vie politique et les femmes, op.cit.

<sup>44</sup> Elle met cependant à part les communistes qui eux auraient toujours défendu les femmes. Femmes Françaises, N°13, 7 décembre 1944.

: comment ça se fait qu'il n'y a qu'une femme dans ce comité?"<sup>45</sup>. Elle dit d'ailleurs que ses pressions ne rencontrent pas beaucoup de résistance. D'après Roger Bourderon, 1564 femmes de l'UFF siègent dans les Comités Locaux de Libération, 90 dans les départementaux, et elles ne sont certainement pas les seules<sup>46</sup>. Les estimations de la proportion féminine au sein de ces comités varient de 7,5% à 10%<sup>47</sup>; résultat modeste (surtout au regard de la proportion féminine dans la Résistance) mais qui prend toute sa valeur par la suite lors de la diminution constante de la représentation féminine. Dans cette proportion l'UFF se taille la part du lion (52%), les femmes du MLN (qui à l'époque ne sont pas encore organisées à part) n'ayant que 7,5%<sup>48</sup>.

Après la Libération de Paris, les institutions provisoires sont affirmées par l'intégration plus large des divers courants de la Résistance intérieure et des tendances politiques qui renaissent. L'Assemblée Consultative qui passe à 248 membres en octobre 1944, compte parmi ses effectifs 12 femmes, auxquelles s'ajoutent à l'été 1945, 4 autres au titre des prisonniers et déportés. Toutes sont des résistantes et/ou des veuves de résistants<sup>49</sup>. Bien que très limitée, cette entrée des femmes dans l'institution républicaine provoque un véritable enthousiasme, elles sont fêtées et sollicitées tous azimuts. "*Onze femmes dans un palais anti-féministe!*" titre La Femme<sup>50</sup>. Les résistantes mettent en elles leurs espoirs d'une régénération de la vie politique, les féministes espèrent d'elles des réformes égalitaires.

Avec le retour des élections, nombreuses sont les femmes, résistantes, suffragistes, ou les deux, qui tentent l'aventure politique. Les résistantes n'entendent pas laisser leur sort aux professionnels de la politique et les anciennes féministes comptent bien utiliser leurs droits nouveaux pour promouvoir les réformes qui restent à obtenir. C'est ainsi

---

<sup>45</sup> Interview réalisée par W. GUERAICHE dans sa thèse, Les femmes de la vie politique française, de la libération aux années 1970: essai sur la répartition du pouvoir politique. Thèse d'histoire, université de Toulouse le Mirail, 1992, p.173.

<sup>46</sup> Colloque tenu à l'initiative de l'UFF, Les femmes dans la Résistance, op. cit.

<sup>47</sup> Selon respectivement Charles-Louis Foulon, "Les femmes dans les CDL : quelques données pour les recherches futures", dans Les femmes dans la Résistance, colloque cité, et W. GUERAICHE, dans sa thèse, op. cit.p.166. La proportion parmi les femmes de l'UFF serait donc bien supérieur à celle du PC (crédité d'environ 30%) au sein de ses instances.

<sup>48</sup> D'après Charles-Louis Foulon, op. cit.

<sup>49</sup> Il s'agit de Lucie Aubrac, Madeleine Braun, Gilberte Brossolette, M.-J. Couette, Andrée Defferre, Alice Delaunay, Marie-Madeleine Fefauchaux, Mathilde Péri, Pauline Ramart, Marthe Simard, Marianne Verger, Andrée Viénot. Au titre des déportées figurent : Claire Devinroy, Marthe Desrumeaux, Annie Hervé, Marie-Claude Vaillant-Couturier.

<sup>50</sup> Hebdomadaire des FLN, N°4 avril 1945. Elles sont en réalité douze, mais Marthe Simard, déjà présente à Alger n'est pas incluse dans le décompte.

qu'avec plus ou moins de bonheur et des orientations très différentes, se lancent Lucie Aubrac, Madeleine Braun, Gilberte Brossolette, Mariel Brunhes-Delamarre, Lucie Colliard, Marcelle Kraemer-Bach, Marie-Hélène Lefauchaux, Rachel Lempereur, Irène de Lipkowski, Gilberte Roca, Edmée de La Rochefoucauld, Evelyne Sullérot, Hélène de Suzannet, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Andrée Viénot, Louise Weiss et des centaines d'autres moins connues dont les associations relatent les faits.

Malgré les nombreuses difficultés du temps, novices ou militantes plus aguerries se jettent donc dans l'arène politique. Elles surmontent la désorganisation des transports et des communications, retrouvent les unes et les autres dispersées sur tout le territoire et gèrent tant bien que mal la pénurie persistante du papier (les correspondances privées usent le verso de vieilles lettres ou de pages de cahier d'écolier et multiplient les abréviations). Car il faut faire vite, occuper le terrain, se faire entendre, montrer sa présence à l'heure où le pays se réorganise à grande vitesse. Les partis politiques se reconstituent ou se fondent les uns après les autres, les tendances de la Résistance se fédèrent, les femmes font de même. Les enjeux électoraux sont clairement un aiguillon: pour les municipales (29 avril et 13 mai 1945) la LFDF, l'UFF, UFCS, UNF, les FLN, et les FL sont déjà à pied d'oeuvre. Nombre de meetings se tiennent à la veille des consultations : la journée d'étude de la LFDF avant les municipales<sup>51</sup>, les journées des FLN avant les cantonales et les législatives de septembre et octobre 1945; les A.G. et congrès de la LFDF et de l'UFCS peu avant le référendum de mai 1946, etc. Tous les groupes éditent des programmes, envoient des conférencières sillonner la France, créent des club ou des amicales d'élues, donnent leurs consignes de vote. Des dizaines de brochures paraissent pour guider les femmes dans leurs premiers pas en politique.

Par ailleurs l'existence de listes exclusivement féminines est plusieurs fois attestée. Lors des municipales d'avril-mai 1945, une liste féminine est formée à Frasnes (Doubs)<sup>52</sup>, à Paris on en compte deux<sup>53</sup>. Dans la banlieue parisienne des adhérentes de l'UFCS ont hésité à mener une liste féminine pour finalement se répartir sur les listes existantes (et n'être pas élues)<sup>54</sup>. A Angoulême, Mathilde Mir (résistante présidente du CDL) mène une

---

<sup>51</sup> La LFDF tient sa première Assemblée Nationale le 27 janvier 1945, la journée d'étude sur « le rôle des électriciennes dans la reconstruction du pays » se tient le 14 avril 1945.

<sup>52</sup> Signalée par *La femme dans la vie sociale*, N°176, mai 1945.

<sup>53</sup> D'après *UNF revue des électriciennes*, N°1, mai 1945, elles ont obtenu respectivement 828 et 312 voix.

<sup>54</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°176, mai 1945.

liste féminine pour les législatives d'octobre 1946<sup>55</sup>. En l'absence de tout détail supplémentaire sur ces initiatives il est difficile d'en tirer des conclusions. Il n'est pas sûr que toutes aient lieu en réaction aux partis qui négligent d'une manière générale les femmes. Ainsi la liste de Frasnes pallie l'absence de tout candidat. Cependant leurs scores modestes (les listes parisiennes recueillent respectivement 828 et 312 voix) inclinent à y voir des candidates politiquement mal intégrées. Quoiqu'il en soit, ces quelques tentatives, même malheureuses, montrent le contexte si particulier de la Libération, elles ne se reproduiront pas de sitôt.

En effet les partis reconstitués ont bien la ferme intention de canaliser à leur profit cet électorat nouveau. A cette fin, ils mettent sur pied leur commission féminine. Le congrès constitutif du MRP, qui se tient en novembre 1944, confie les "Equipes Féminines" à Simone Rollin (mère de 6 enfants). Le 38e congrès de la SFIO fonde le "Secrétariat Féminin" (Andrée Marty-Capgras, Emilienne Moreau et Germaine Degron), dont l'objectif, ambitieux, affirme que les femmes du parti "*doivent être le plus rapidement mises sur un pied d'égalité totale avec les hommes*"<sup>56</sup>. Le PC dispose d'une Commission du travail parmi les femmes, chargée de superviser les organisations de masses, et dirigée par Jeannette Vermeersch. Enfin, et plus tardivement les petites formations politiques qui forment l'intergroupe du Rassemblement des Gauches Démocratiques se dotent en 1946 d'une organisation féminine, les Rassemblement des Femmes Républicaines, (présidée par Jacqueline Thome-Patenôtre et Mariane Verger) qui a pour particularité son indépendance puisqu'elle n'est pas une commission.

Avec les assemblées élues, les deux constituantes de 1945 et 1946 et la législative de fin 1946, c'est à chaque fois entre 30 et 35 femmes qui prennent place sur les rangs de l'Assemblée Nationale. Petite minorité donc mais active, d'autant plus qu'elle noue des liens étroits avec les associations civiles où elle suscite de nombreux espoirs : "*Nous espérons maintenant que la nouvelle assemblée nous sera bienveillante et que - de même qu'en Angleterre - les femmes élues feront voter plus de lois intéressant la femme et la famille en deux ans que durant les vingt années précédentes...*"<sup>57</sup>. Très vite des réseaux multiples se mettent en place.

---

<sup>55</sup> D'après William GUERAICHE, op. cit. p.193. Claire DUCHEN, op. cit, signale aussi cette même personne mais pour ce qui concerne les élections locales de 1945 où elle obtient 3%, note 36, p. 218.

<sup>56</sup> Voir, ainsi que pour tout ce paragraphe, William GUERAICHE, op. cit. chapitre 4 "Les femmes dans les partis: rôle et pouvoir des commissions féminines".

<sup>57</sup> Edmée de La Rochefoucauld, UNF revue des électrices, N°5, novembre 1945.

Dès la consultative, des résistantes représentent (officiellement ou non) leur organisation féminine. Marie-Hélène Lefaucheur, déléguée par l'OCM (Organisation Civile et Militaire) est membre du CNFF (non encore pleinement reconstitué à cette date); elle est aussi présente au Comité de la Libération de Paris; Alice Delaunay est secrétaire de la commission féminine des MUR (Mouvements Unis de la Résistance); Andrée Defferre (aussi au Comité de la Libération de Marseille) et Lucie Aubrac sont déléguées par le MLN (Mouvement de la Libération National) mais représentent aussi les FLN, Mathilde Péri et Pauline Ramart (Front National) sont aussi à l'UFF. Avec les autres déléguées des contacts se nouent, par exemple Hélène Brion (qui est aussi au MLN) entreprend une correspondance avec Marianne Verger. Cette dernière, parfois dépeinte comme proche des féministes Maria Vérone et Cécile Brunschvicg, est aussi la secrétaire générale du Conseil National des Femmes radicales-socialistes.

Avec les assemblées constituantes puis l'Assemblée nationale le phénomène s'accroît; des liens durables se tissent entre les femmes des partis et les associations. L'UFCS peut compter sur l'appui des femmes du MRP et notamment sur celles qui sont adhérentes comme Marie-Madeleine Dienesch (Côtes-du-Nord) dirigeante de la section locale de l'UFCS à St.-Brieuc<sup>58</sup>, J. Dupuis (Seine), S. Lamblin (Seine), R. Prévert (Ille-et-Vilaine), Germaine Peyroles (Seine-et-Oise), M. Weber (Haut-Rhin)<sup>59</sup>. L'UFF n'est pas moins liée avec Mathilde Péri (Seine-et-Oise), Gilberte Roca (secrétaire UFF pour le Gard), Marie-Claude Vaillant-Couturier (Seine) et Jeannette Vermeersch (Seine) auxquelles peuvent s'ajouter les 15 à 20 députées du PC, non membre de l'UFF. La droite modérée se reforme lentement, autour de l'UNF, les FL et le Parti Républicain de la Liberté, seules Marcelle Devaud au Sénat et Hélène de Suzannet (membre du comité directeur de l'UNF<sup>60</sup>) à la chambre, sont élues. Enfin les radicales ou les femmes de l'UDSR se rapprochent de l'UNE. Les députées socialistes, en revanche, semblent privées de cette arrière base militante.

Les femmes sont beaucoup plus aisément candidates aux élections locales. L'UFCS félicite ses élues de la banlieue parisienne et de Meaux<sup>61</sup>. L'UNF annonce fièrement une

---

<sup>58</sup> D'après *La Femme dans la vie sociale*, N°184, février 1946.  
et N°195, janvier 1947.

<sup>59</sup> Même périodique, N°186, avril 1946.

<sup>60</sup> Voir *UNF revue des électrices*, N°5, novembre 1945.

<sup>61</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°176, mai 1945.

quinzaine d'élues à travers la France<sup>62</sup>, dont la plus jeune maire de France mise à l'honneur en couverture<sup>63</sup>.

Nous n'entrerons pas dans la carrière.<sup>64</sup>

Cependant au banquet de la politique, où sont conviés de nombreux nouveaux invités, les femmes doivent se contenter des miettes. William Guéraiche, qui dans sa thèse a étudié cette "répartition du pouvoir politique", estime que l'ouverture de la Libération se clôt bien vite par un retour à l'ordre traditionnel. Il met ainsi en contraste l'immédiat après-guerre avec la restauration de l'ordre politique ancien. "Ainsi la Résistance dans sa volonté de régénération a favorisé la participation politique des résistantes; les comités de Libération en donnent la preuve de même que la désignation de 14 puis 16 femmes à la consultative de Paris en septembre 1944. Pendant cette période originale presque 10% de femmes siègent dans les instances décisionnelles (...)"<sup>65</sup>. Je suis d'accord avec lui pour souligner la relative originalité des toutes premières années de la IVe République, cependant la masculinisation du pouvoir ne vient pas de la Libération, mais de la Résistance même. Les premières institutions embryonnaires de la future administration publique n'intègrent des femmes qu'à des doses homéopathiques.

Au sommet, le CNR, l'Assemblée d'Alger, le CFLN puis le GPRF, forment réunis un bloc masculin quasiment monolithique. Il en va de même à la tête des régions ou des départements : aucune femme prévue parmi les commissaires de la République, les préfets, les présidents des CDL<sup>66</sup>. On a vu que Georges Bidault, président du CNR, refuse la participation de l'UFF sous le prétexte que le Front National est déjà représenté<sup>67</sup>. Certes la crainte d'une dominance communiste explique sans doute davantage qu'un éventuel anti-féminisme cette fin de non recevoir, mais il n'empêche que l'occasion de montrer

---

<sup>62</sup> Dans les numéros 1 et 2 de L'UNF revue des électrices, de mai et juin 1945. Notamment la princesse de Beauvou-Craon (comité d'honneur de l'UNF) à Haroué (Meurthe-et-Moselle), Mlle Chaze (présidente du comité de l'UNF) à Saint-Roman (Drôme), et Hélène de Suzannet (comité de l'UNF) à Chavagne-Paillés (Vendée).

<sup>63</sup> Il s'agit de Sylvie de Berthier, (fille de la Comtesse de Berthier, membre du comité directeur de l'UNF), sous-lieutenant durant la guerre, âgée de 25 ans et maire de Manon-la-Grange (Moselle); voir UNF revue des électrices, N°5, novembre 1945.

<sup>64</sup> D'après le titre de l'ouvrage d'Olivier WIEVIORKA, Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir, Paris, Le Seuil, 1994, 450p,

<sup>65</sup> Voir W. GUERAICHE, thèse citée, p.166.

<sup>66</sup> D'après Henri NOGUERES, repris par Guylaine GUIDEZ, Femmes dans la guerre, op. cit. p.142.

<sup>67</sup> Voir W. GUERAICHE, thèse citée, ainsi que Femmes Françaises, N°43, 19 juillet 1945.

clairement l'intégration des femmes à la vie politique renaissante a été ici perdue. Le GPRF élargi (le 9 septembre 1944) n'en reste pas moins, au rang ministériel, parfaitement masculin.

Après le printemps 1945, c'est aux partis reconstitués qu'échoit la tâche de représenter la nation. Or ceux-ci, à l'exception notable du PC, ne s'embarrassent guère de promouvoir les nouvelles éligibles. Ils les découragent même assez nettement, du moins si l'on croit les témoignages congruents des personnalités féminines qui ont tenté l'aventure. Qu'elles soient féministes, résistantes, ou les deux, jeunes ou moins jeunes, qu'elles aient renoncé ou persévéré, ces femmes ont dû faire face à des obstacles répétés, et parfois infranchissables, pour s'imposer.

Ainsi une Marcelle Kraemer-Bach (1896) dispose pourtant d'atouts supérieurs à bien des hommes politiques alors mis en avant. En 1945 elle approche la cinquantaine et peut faire valoir un parcours irréprochable lors de la guerre, officiellement infirmière mais clandestinement membre du réseau d'Henry Frénay, elle porte le deuil de son fils unique mort pour la France. Avocate au barreau de Paris, elle dispose d'une solide formation juridique, doublée d'un loyal militantisme au parti radical entre les deux guerres. Les quelques "ombres" à ce portrait idéal du candidat politique, version Libération, sont très estompées. D'origine juive, Marcelle Kraemer-Bach s'est convertie au catholicisme<sup>68</sup> et son suffragisme a toujours été de bon aloi. Ses débuts à la Libération sont d'ailleurs prometteurs, elle est conseillère au ministère d'Henry Frénay. Ensuite elle se montre très attirée par le travail parlementaire, et tente quelques démarches infructueuses auprès d'un parti, (non nommé dans ses mémoires, il s'agit très vraisemblablement du parti radical) puis elle se résigne et cite avec amertume ce proverbe espagnol : "*Celui qui plante l'olivier n'en mange pas les fruits*"<sup>69</sup>. On pourra objecter que le parti radical, véritable incarnation de la troisième et honnie République, n'est pas le meilleur tremplin.

Mais Louise Weiss (1893) connaît la même infortune. A peine plus âgée que la précédente, elle peut se vanter d'une riche carrière. Agrégée de Lettres, diplômée d'Oxford, journaliste, elle est une partisane inconditionnelle de l'Europe (fondatrice de l'Europe nouvelle) et une pacifiste raisonnable. Résistante, elle a de surcroît l'avantage de

---

<sup>68</sup> Dans ses mémoires elle explique par quelques pages sobres et émouvantes comment cette conversion lui permet de surmonter la mort de son fils (lui même converti à son insu). *La longue marche*, la pensée universelle, 1988, 273p

<sup>69</sup> Marcelle KRAEMER-BACH, *La longue marche*, op. cit.

l'expérience dans la haute fonction publique (en 1938 elle est la secrétaire générale du Comité des réfugiés, dépendant du Ministère des Affaires étrangères). Enfin une ambition politique légitime et tenace ainsi qu'une très haute opinion d'elle-même achèvent ce profil "d'homme politique". Mais rien n'y fait. Dans ses mémoires elle dit avoir été pressentie par Georges Bidault alors qu'il est chargé par de Gaulle d'élaborer une liste féminine de politiques, puis finalement non retenue<sup>70</sup>. Avec sa modestie habituelle elle attribue cet échec à sa trop forte personnalité, les deux hommes en question chercheraient plutôt des veuves dociles, ce qu'elle n'est certes pas. Toujours d'après son autobiographie, elle doit essuyer un autre échec auprès du parti radical cette fois, décidément bien fermé<sup>71</sup>. Enfin une autre source signale également une tentative infructueuse lors des législatives de 1951 auprès de Louis Vallon tête de liste du RPF pour la quatrième circonscription de la Seine<sup>72</sup>. Finalement elle renonce à la carrière politique et entame celle de grand reporter international.

La duchesse de La Rochefoucauld (1895), malgré le prestige de son nom et toutes ses relations, n'est guère plus heureuse. Pour les premières législatives elle démarche auprès d'Edouard Frédéric-Dupont et du PRL sans succès. A nouveau en 1951 elle tente sa chance avec le RPF cette fois, mais en vain. Elle impute sa malchance aux préjugés de classe qui interdisent la promotion d'une aristocrate<sup>73</sup>. Le cas des autres conservatrices est un peu différent. Hélène de Suzannet (1901), mère de cinq enfants, résistante, femme de député (Jean de Suzannet, député de la Vendée de 1936 à 1940) est élue à la première assemblée constituante sur une liste locale de droite, elle siège dans le groupe PRL, mais pour les législatives sa place sur la liste PRL ne lui permet pas d'être élue. Ensuite elle disparaît de la vie politique<sup>74</sup>. Inversement Mariel Brunhes-Delamarre (secrétaire générale de l'UNF) est placée sur la liste D'Edouard Frédéric-Dupont de l'Union nationale pour les libertés républicaine, (lors des élections d'avril 1945, 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris) sans la moindre démarche de sa part<sup>75</sup>. Enthousiaste, elle se dépense sans compter lors de la campagne, ses amies de l'UNF forment d'ailleurs des troupes bénévoles pour la tenue du

---

<sup>70</sup> Louise WEISS, Combats pour les femmes, 1934-1939, albin Michel, 1980, 268p.

<sup>71</sup> Dans Tempête sur l'Occident, 1945-1975, Albin Michel, 1976, 523p.

<sup>72</sup> D'après Irène de Lipkowski (qui parle de cinquième circonscription de la Seine), citée par A. DORE-AUDIBERT et A. MORZELLE, Irène de Lipkowski, op. cit., p.162.

<sup>73</sup> Edmée de LA ROCHEFOUCAULD, Flashes, Paris, Grasset, 1982, 232p, notamment p.78.

<sup>74</sup> Jean PASCAL, Les femmes députées, op. cit. p.315.

<sup>75</sup> Ce genre de précision est récurrent dans les témoignages féminins, soit qu'effectivement les appareils politiques décident sans leur avis, soit qu'elles ne puissent assumer une ambition politique personnelle.

bureau de vote mais bien sûr sa position sur la liste ne lui permet pas d'obtenir un quelconque résultat<sup>76</sup>. Marcelle Devaud (1908), échoue trois fois à la députation (à la deuxième constituante et à la première Assemblée nationale sur les listes PRL également<sup>77</sup>, puis en 1956 sur une liste des Républicains-Sociaux) avant de siéger dans la majorité de 1958 à 1962<sup>78</sup>.

D'autres témoignages anonymes font état des pratiques coutumières lors des campagnes électorales. Ainsi deux femmes, candidates, racontent comment elles sont utilisées : *"Il y deux méthodes : l'une consiste à faire signe aux femmes de prendre leur tour de parole quand la salle devient houleuse; c'est bon pour le public que cela calme quelque fois; mauvais pour la conférencière lorsqu'elle se démonte. Ce ne fut pas le cas. Enfin l'autre système donne aux oratrices si tardivement leur chance qu'elles n'en ont plus aucune de se faire écouter : la savante gradation d'une théorie n'aura plus le temps de se développer; le public "accrochera" ses huées au premier mot qui sonne mal"*. Pourtant les militantes avaient fait preuve de toute la bonne volonté possible : *"Parce que nous étions à "l'affût" nous connûmes l'heure de l'ultime conférence et y assistâmes! Parce que nous sommes "tenaces" au vol nous avons saisi les noms d'hommes et de lieux! Parce que nous sommes "serviables", nous avons proposé nos services à l'heure de désespoir de ces messieurs..."*. De surcroît leur tâche *"consistait à pourvoir en bulletin, les 36 sections de vote, assurant leur ravitaillement, et, autant que possible leur surveillance"*. On comprend après un tel traitement de la part de leurs colistiers qu'elles ne se fassent *"aucune illusion"* sur leurs chances<sup>79</sup>. Le monde politique ne s'ouvre donc guère pour accueillir les suffragistes. Mais on remarquera aussi que les options politiques de ces dernières, qu'elles soient de droite ou radicales, ne s'accordent pas avec les partis qui dominent la scène d'alors.

La génération plus jeune des résistantes n'est guère mieux lotie car du côté des résistants l'ouverture aux femmes n'est qu'apparente. Mises en avant sans consultation préalable, déplacées au bénéfice d'un homme, elles font davantage figure d'alibi ou de

---

<sup>76</sup> Trois sont élus, elle est quatrième, voir L'UNF revue des électrices, N°1, mai 1945.

<sup>77</sup> D'après Jean PASCAL, op. cit. p.157, A. DORE-AUDIBERT et A. MORZELLE, Révolutionnaires silencieuses, op.cit. p.62 disent par contre qu'elle a été refusée par "un vieux député réactionnaire d'extrême droite revenu à la surface" soit sans doute Edouard Frédéric-Dupont.

<sup>78</sup> Dès son premier échec, elle cite L'Humanité et les Cahiers du communisme au congrès du PRL pour montrer la différence de féminisme entre la droite et la gauche, tout en affirmant ne pas être de ce bord. Voir L'UNF revue des électrices, N°14, octobre 1946.

<sup>79</sup> Idem, le texte est signé Mme B.B.C.B. candidate à Paris, sur une liste de droite mais non nommée.

"vitrine progressiste" plutôt que de sujet à part entière. C'est d'ailleurs l'expérience de ce mépris, ou du moins d'une grande indifférence à leur endroit, qui pousse les FLN à prendre leurs distances par rapport au MLN. Mme Girard rappelle les premiers pas du groupe : « Nos sections se sont organisées dans tous les coins de France, pour ainsi dire spontanément sur l'initiative d'une camarade active, beaucoup plus que sur les directives du centre national »<sup>80</sup>. Ainsi les "camarades MLN" n'ont pas cherché à promouvoir l'organisation de leur branche féminine. Ils ne se sont souciés que de créer, assez artificiellement à l'origine, une "vitrine" féminine, dont Lucie Aubrac se retrouve présidente sans que nul ne lui ait demandé son avis<sup>81</sup>.

Marie-Thérèse Ouvrard (1908) rencontre aussi l'hostilité de ces camarades résistants lorsqu'elle est nommée, en août 1944, maire-adjointe du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, où elle représente le Front National : "*Etait-ce suffisant (que le droit de vote ne soit pas encore officiel) pour que certains de nos compagnons de combat d'hier contestent notre droit et notre devoir de participer à la chose publique? Bonne pour le combat, mais ni pour l'organisation ni la gestion de la cité!*"<sup>82</sup>. Forte personnalité, sûre de son bon droit, elle s'accroche; sa nomination est confirmée. Mais combien d'autres, plus timides ou moins persévérantes, ont renoncé? Evelyn Sullerot, on l'a vu, participe à la fondation d'un parti avant de se retirer.

L'intégration est tout autant difficile pour les hauts fonctionnaires des gouvernements. Andrée Viénot (1901), résistante et veuve de résistant, députée socialiste, sous secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports sous les gouvernements Bidault (juin-décembre 1946) et Blum (décembre 1946-janvier 1947) explique sa démission en novembre 1947 à ses électeurs : "*J'ai reconnu l'impossibilité de concilier mes responsabilités politiques avec mes responsabilités familiales*"<sup>83</sup>. Suzanne Borel, qui pendant la guerre participe au noyautage de l'administration publique de Vichy, est incluse dans l'équipe du ministère des affaires étrangères de Georges Bidault. Elle est directeur-adjoint de cabinet, mais lors du remplacement du directeur, ce n'est pas elle mais un homme qui obtient la promotion (consultée au préalable par Georges Bidault, elle a

---

<sup>80</sup> Supplément à *La Femme*, N°16, septembre 1945.

<sup>81</sup> D'après William GUERAICHE, thèse citée, p.246.

<sup>82</sup> Citée par Andrée DORE-AUDIBERT et Annie MORZELLE, *Révolutionnaires silencieuses...*, op. cit. p.147.

<sup>83</sup> Cité par William GUERAICHE, op. cit. p.298.

accepté son évincement)<sup>84</sup>. Après son mariage avec le ministre, Mme Bidault abandonne la carrière politique. Ces derniers témoignages donnent à réfléchir. Ces trois escapades en politique se terminent par un retour au foyer, mi-voulu, mi-contraint. La phrase d'Andrée Viénot qui "reconnaît" l'impossibilité du cumul entre charges familiales et politiques, semble sonner le glas des ambitions féminines. Comme une vaincue s'avoue battue, elle "reconnaît", et quoi donc? qu'elle avait tort de s'entêter? que son ambition était déraisonnable? que la réalité a eu raison de son rêve? Sans doute pour ces jeunes femmes et jeunes mères, cumuler carrière et famille oblige à des acrobaties difficiles, mais la chose n'est pas impossible comme le montre Marcelle Devaud (1908), conseiller de la République bien que mère de six enfants. Le verrou plus que matériel est sans doute psychologique, pour ces femmes (et pour les hommes qui les entourent) la politique est encore une affaire d'homme, et surtout elles se sentent coupables de "négliger" leur famille pour cette tâche. Le cumul se fera alors dans le temps: Evelyne Sullérot, Andrée Viénot, reviendront, une fois leurs enfants élevés, à leurs désirs politiques inassouvis.

Ainsi la brèche politique, à peine ouverte, se referme pour les femmes. Les quelques exemples donnés plus haut sont significatifs, mais il faut souhaiter de plus amples recherches, notamment d'histoire orale, pour brosser un tableau plus précis de toutes ces candidatures féminines malheureuses. Les élues ont cependant le temps de faire avancer l'égalité des sexes.

### **Des mesures pour les femmes.**

D'où qu'elles soient et avec leurs opinions différentes les militantes et les élues agissent en faveur de ce qu'elles estiment être le bien des femmes. Une vague de réformes déferle sur le pays, elles en profitent pour faire leurs propositions.

---

<sup>84</sup> D'après William GUERAICHE, op. cit. Voir aussi de Suzanne BOREL, Souvenirs de guerre et d'occupation, Paris, La table ronde, 1973.

## L'avancée de l'égalité.

Le 6 décembre 1944 Marianne Verger dépose sur le bureau de la Consultative une proposition de résolution ouvrant la Magistrature aux femmes, elle recueille la signature des douze femmes de l'Assemblée. La proposition, envoyée pour étude à la Commission de la Justice et de l'Epuración, en reçoit l'approbation. Elle devient la loi du 11 avril 1946. La LFDF, l'UNE et l'UNF ont suivi son élaboration et s'en félicitent.

En septembre 1944, l'ordonnance du 16 septembre sur la remise en ordre des salaires réduit les abattements légaux sur les salaires féminins de 20 à 10%. Aussitôt des protestations s'élèvent pour l'application du principe "à travail égal, salaire égal". Les communistes sont les plus actives. Marie Couette, déléguée CGT à la Consultative et secrétaire de l'Union des Syndicats de la région parisienne mène le combat. Une délégation CGT se rend auprès d'Alexandre Parodi, ministre du travail mais "*la lutte reste entière*"<sup>85</sup>. Le 24 mai 1945, un accord ponctuel a lieu entre celui-ci et la Fédération des employés<sup>86</sup>. A l'Assemblée constituante, Jeannette Vermeersch prend le relais de Marie Couette et insiste lors des questions orales au gouvernement<sup>87</sup>. La nomination d'Ambroise Croizat, communiste, à ce même ministère accélère les choses et l'arrêté du 30 juillet 1946 abroge définitivement tout abattement, non sans contestation au sein même du gouvernement<sup>88</sup>. L'UFF, la LFDF et l'UNF crient victoire.

Le nom de Marthe Richard, héroïne des deux guerres et élue conseillère municipale à Paris, reste associé à la loi portant abolition de la prostitution réglementée<sup>89</sup>. Pourtant si elle est effectivement à l'origine de l'initiative, un long combat l'a précédé qui trouve une

---

<sup>85</sup> Article de Marie Couette, dans Femmes Françaises, N°2, septembre 1944.

<sup>86</sup> Signalé par L'UNF revue des électrices, N°2, juin 1945.

<sup>87</sup> Notamment le 19 février 1946, d'après Le droit des femmes de juin-octobre 1946.

<sup>88</sup> De Menthon (Ministre de l'Economie nationale) écrit à A. Croizat le 17 août pour insister sur "les inconvénients d'une telle mesure", le ministre du travail tient bon et lui rétorque le 2 septembre que ses craintes ne sont pas fondées. Voir l'analyse détaillée d'Annie LACROIX-RIZ, "Un ministre communiste face à la question des salaires : l'action d'Ambroise Croizat de novembre 1945 à mai 1947", Le Mouvement Social, avril-juin 1983, N°123.

<sup>89</sup> Marthe Richard était agent secret durant la première guerre et résistante durant la seconde, c'est une figure célèbre à cette date. Voir ses mémoires: Marthe RICHARD, Mon destin de femme, Paris, Laffont, 1974, 377p.

fin heureuse grâce au contexte de la Libération. C'est en visitant les prisons féminines de la région parisienne qu'elle réalise l'ampleur du fléau et découvre l'exploitation sordide des prostituées. Elle demande alors conseil à Marcelle Legrand-Falco, présidente de l'Union temporaire contre la prostitution réglementée, (qui devient en 1949 l'Union contre le trafic des femmes). Cette association est depuis 1926 le fer de lance d'un combat qui regroupe, au même titre que le suffragisme, toutes les tendances féministes ou féminines et dispose d'alliés bien au delà<sup>90</sup>. Car une fois de plus la France reste à la traîne de l'Europe, dont la plupart des pays ont abandonné toute réglementation parfois depuis fort longtemps. Marcelle Legrand-Falco communique à sa visiteuse les conclusions d'études accumulées depuis 40 ans contre le régime de la prostitution réglementée. Marthe Richard préconise donc la fermeture des maisons de tolérance en séance du Conseil de Paris (juillet 1945). Le préfet de police Mr Luizet l'ordonne le 17 décembre 1945 pour ce qui concerne Paris et la Seine, tandis que Mr Tixier, ministre de l'intérieur interdit toute ouverture de nouvelle maison de tolérance<sup>91</sup>.

La capitale n'est pas seule à agir de la sorte. Nombreuses sont les préfetures ou les mairies de France à avoir fait de même (en Savoie, Ardèche, Moselle, Nord, ainsi qu'à St.-Brieuc, Lisieux, St.-Etienne, etc.<sup>92</sup>). L'époque de la Libération qui mêle moralisation des mœurs (les maisons closes passent aussi pour avoir été des foyers de collaboration) et modernisme hygiénique procure en effet un contexte porteur. Mais les arguments invoqués par Marthe Richard et les associations féminines insistent bien davantage sur la dignité des femmes et leur citoyenneté nouvelle: *"Aujourd'hui nous les femmes nous votons. Nous sommes des citoyennes, libérées de toute tutelle; nous avons notre mot à dire, les temps on changé (...) Il est de notre devoir et de notre souci de défendre nos semblables. La femme est un être humain et non une marchandise"*<sup>93</sup>. La fin de la prostitution réglementée survient avec le vote de la loi dite "Marthe Richard" le 11 avril 1946 qui supprime (en France métropolitaine seulement) les maisons de tolérance, la mise en carte des prostituées et permet la répression du proxénétisme. Enfin, le 24 février 1947, la

---

<sup>90</sup> Notamment la SFIO, la CGT, les mouvements catholiques et protestants, la ligue des droits de l'homme etc. Voir C; BARD, op.cit; pp.718-730 et Séverine DARD, L'Union temporaire contre la prostitution réglementée 1926-1946, mémoire de maîtrise, Paris1, 1992, 180p.

<sup>91</sup> La Femme dans la vie sociale, N°183, janvier 1946.

<sup>92</sup> Idem.

<sup>93</sup> Dans Le Monde, 15 décembre 1945, cité par W. GUERAICHE, op.cit. p.199.

France ratifie la convention internationale contre la traite des femmes même avec leur consentement.

Toutes les associations, et notamment l'UFCS dont Marcelle Legrand-Falco est vice-présidente, suivent attentivement l'application de la loi. Or celle-ci ne prévoit aucune mesure d'accompagnement et met en place un fichier national sanitaire des prostituées. L'Union remet aussitôt au préfet de Paris un "projet d'organisation sanitaire et sociale" afin d'aider à la réinsertion des prostituées. Ce dossier prévoit des soins gratuits et anonymes ainsi que des assistances à la réintégration professionnelle pour celles qui le désirent<sup>94</sup>. De plus elle proteste contre le fichier sanitaire qui contribue à stabiliser la prostitution et écarte des soins les femmes qui ne veulent pas être enregistrées. "*Pourquoi ne pas fichier les clients qui les ont contaminées?*" s'exclame Germaine Mornand contestant le principe de la double morale<sup>95</sup>. Ces propositions ne reçoivent pas de suite. Dès lors des militantes de l'UFCS et du Cartel d'Action Morale tentent de pallier la carence des services publics par l'action privée, et s'activent pour créer un centre d'accueil pour les prostituées parisiennes. Cette initiative s'appuie sur une enquête réalisée auprès de 519 prostituées, montrant le désir majoritaire des femmes de quitter la prostitution. Parmi elles seules 28% continuent d'exercer ce métier, les autres soit travaillent (18%) ou cherchent un travail (29%), soit sont mariées (4%) ou retournées dans leur pays d'origine (2%), soit enfin se reposent (18%)<sup>96</sup>. Or, sans aide ni structure d'accueil, il est clair que cette volonté risque fort de ne pas s'actualiser.

### Les déclarations constitutionnelles.

La constitution et la place qu'elle laisse aux femmes fournit une autre occasion de mobilisation. Là encore les associations, relayées par les élues, font entendre leur voix, assez discordantes sur ce chapitre. Mais entre la première et la deuxième assemblée constituante une évolution sensible se lit : les intérêts féminins passent au second plan, loin derrière des questions plus générales.

---

<sup>94</sup> La Femme dans la vie sociale, N°184, février 1946.

<sup>95</sup> Dans La Femme dans la vie sociale, N°189, juillet-août 1946.

<sup>96</sup> La Femme dans la vie sociale, N°196, février 1947.

## Le premier projet constitutionnel

Dès octobre 1945 et l'élection de la première constituante la LFDF distribue des tracts demandant aux citoyennes de ne voter que pour les candidats favorable à *"l'égalité civile, économique, politique et sociale des deux sexes"*<sup>97</sup>. Un mois après les élections, les divers groupes font connaître leurs propositions à la commission. Au sein de celle-ci on compte deux femmes communistes (Alice Sportisse, et Gilberte Roca, secrétaire de l'UFF pour le Gard) et une MRP (Germaine Peyroles, membre de l'UFCS).

L'UFF promeut une égalité complète entre les sexes et met l'accent sur le droit au travail. Jeannette Vermeersch (élue au deux constituantes) demande à ce que le texte final inclut l'article suivant : *"La femme française est un être libre. Mariée ou célibataire, elle a dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme, notamment le droit au travail suivant le principe à travail égal, salaire égal"*<sup>98</sup>. Ceci coupe court aux inégalités qui perdurent dans le mariage et insiste sur l'égal droit au travail. Deux mois plus tard la rédaction s'est encore alourdie, afin de n'oublier aucun aspect elle multiplie les catégories : *"La femme française est un être libre. Mère, travailleuse, citoyenne, mariée ou célibataire, elle a dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme, économiques, sociaux, juridiques, politiques, notamment le droit de travailler selon le principe "à travail égal, salaire égal"*<sup>99</sup>. L'apparition de la mère dans cette proposition sert sans doute à contredire le principe de l'autorité paternelle, mais la solution de l'inventaire est dangereuse car elle risque toujours un oubli. La LFDF qui dispose de nombreuses avocates, à commencer par sa présidente, ne tombe pas dans ce piège. En décembre 1945 elle écrit à la commission de la constitution afin que celle-ci entérine clairement le principe de *"l'égalité entre hommes et femmes"*<sup>100</sup>.

L'UFCS se soucie avant tout des devoirs de la mère de famille et met en avant les différences entre les sexes. Elle demande que le préambule constitutionnel intègre les articles suivants : *"La femme, célibataire, mariée ou veuve a ses responsabilités personnelles, familiales, sociales et politiques qui fondent ses droits"* et notamment "le

<sup>97</sup> Le droit des femmes, mars-avril 1946.

<sup>98</sup> Femmes Françaises, N°59, vendredi 9 novembre 1945.

<sup>99</sup> Femmes Françaises, N°67, 4 janvier 1946.

<sup>100</sup> Le droit des femmes, janvier-février 1946.

*droit à une vie conforme à sa dignité et à sa nature" ainsi que le droit au travail dans des conditions qui tiennent compte de ses aptitudes, de ses fonctions sociales et lui assure une rémunération équivalente à l'homme*<sup>101</sup>. L'égalité ici cède devant les différences ("conforme à sa nature"; "ses aptitudes") ou l'équivalence (en ce qui concerne les rémunérations). Les droits s'effacent devant les devoirs ("ses responsabilités"; "ses fonctions sociales").

En février 1946, la déclaration des droits qui accompagnent la Constitution est rédigée. Ses formulations donnent globalement satisfaction aux diverses tendances. Seules l'UFCS et la FNF trouvent à y redire. Pour l'Union, la spécifique nature féminine n'est pas assez reconnue : *"la différence de complexion et de fonction crée entre eux (les sexes) des inégalités de nature qui ont trop souvent en fait, mis la femme dans un état d'infériorité par rapport à l'homme dans les relations sociales"*. Aussi selon cette dialectique, faut-il reconnaître les inégalités de nature pour se prémunir contre l'infériorisation sociale. L'UFCS propose donc le rajout suivant : *"La femme a droit à une organisation juridique, économique, sociale et politique, qui lui permette d'assumer librement et conformément à la dignité de sa nature ses responsabilités de femme, d'épouse, de mère, de professionnelle, de citoyenne"*<sup>102</sup>. Une interprétation stricte d'un tel rajout peut conduire tout droit à une organisation sociale séparée selon les sexes, à une sorte d'apartheid sexuel. La FNF estime que la constitution n'entérine ni *"les droits intangibles de la famille"* ni *"les libertés essentielles"* ce qui se réfère surtout à l'enseignement libre<sup>103</sup>. De son côté Germaine Peyroles (MRP, UFCS) intervient à l'Assemblée constituante pour que la constitution montre davantage de considération pour la famille<sup>104</sup>.

Au bout du compte la rédaction finale parvient à un compromis qui devrait satisfaire tout le monde. L'article premier, un chef d'oeuvre du genre par sa concision et son caractère globalisant, procure pleine satisfaction aux tenants de la ligne égalitaire : *"La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme"*<sup>105</sup>. Faut-il y voir l'influence de l'UFF qui parlait de "droits égaux à ceux de l'homme dans tous les domaines", ou bien au contraire cette dernière s'inspirait-elle déjà

---

<sup>101</sup> *La Femme dans la vie sociale*, N°182, décembre 1945.

<sup>102</sup> *La Femme dans la vie sociale*, N°184, février 1946.

<sup>103</sup> *Le Devoir National*, Mars 1946.

<sup>104</sup> La commission de la Constitution a refusé en février par 25 voix contre 13 et 2 abstentions de reconnaître des droits spéciaux à la famille, cf *L'année politique*, 1946.

<sup>105</sup> Jacques GODECHOT (dir.), *Les Constitutions de la France depuis 1789*, Paris, Garnier Flammarion, 1970; p.371.

d'une version proposée par la commission? Une chose est sûre, les communistes ont bataillé pour que l'égalité soit inscrite noir sur blanc dans les principes<sup>106</sup>. Il est cependant presque certain que ni les législateurs, ni les militantes, n'ont perçu toute la portée de ce simple membre de phrase: "la loi garantit". Depuis la fin des années 1980, les partisans des droits positifs s'appuient grandement sur lui. Elles tirent argument de ce que la loi doit garantir des droits égaux pour y inclure une obligation de résultat. La revendication récente de la parité, par exemple, se réfère beaucoup à cet article<sup>107</sup>. Mais appliquer cette lecture extensive du droit aux années quarante serait faire un double anachronisme. Premièrement parce qu'il n'y est encore absolument pas question de droits positifs, toute la période étudiée ici appartient à la revendication d'un droit formel égal, la mobilisation pour un droit réel égal est plus tardive et suppose d'ailleurs la première étape aboutie. Deuxièmement parce que la notion d'anticonstitutionnalité y est très relative. Aussi cet article qui nous semble aujourd'hui un formidable levier pour exiger une égalité concrète, ne sera pas utilisé avant les années cinquante pour démontrer le caractère anticonstitutionnel du droit privé familial. Il n'en est cependant pas moins une satisfaction pour la LFDF et l'UFF.

Pourtant ce premier article est rigoureusement démenti par le vingt-quatrième qui, lui, donne toute liberté aux interprétations différentielles. Ce dernier postule en effet de toutes autres garanties : *"La Nation garantit à la famille les conditions nécessaires à son libre développement. Elle protège également toutes les mères et tous les enfants par une législation et des institutions sociales appropriées. Elle garantit à la femme l'exercice de ses fonctions de citoyenne et de travailleuse dans des conditions qui lui permettent de remplir son rôle de mère et sa mission sociale"*<sup>108</sup>. Malgré le vague des termes de "législation et institutions sociales appropriées" et "mission sociale" dont il faut sans doute imputer la responsabilité au MRP partageant les vues de l'UFCS, l'article est clair : les femmes ont un rôle de mère à remplir que les autres activités ne doivent pas gêner. Il y a là

---

<sup>106</sup> "Certaines se souviennent de réunions épiques pour obtenir que la nouvelle constitution, stipule noir sur blanc, l'égalité des deux sexes" rapporte Nicole de Barry à Renée ROUSSEAU; *Les femmes rouges*, op. cit. p.54.

<sup>107</sup> Voir par exemple le raisonnement de Gisèle Halimi dans "Etablir l'égalité; Un référendum pour les femmes", dans *Le Monde Diplomatique*, octobre 1994 qui après avoir cité l'article en question commente ainsi "Plus qu'un constat, plus qu'une déclaration, voire une proclamation, il y a garantie, obligation du passage de la liberté formelle au droit réel, de la mise en oeuvre de moyens concrets pour l'exercice du droit. On pourrait presque parler d'une "obligation de résultat" mise à la charge de l'Etat à l'égard des citoyennes".

<sup>108</sup> *Les Constitutions de la France*, op. cit. p.374.

un argument de poids offert aux femmes catholiques pour réclamer des métiers spécifiques ou le temps partiel.

Ainsi ces deux articles parfaitement antinomiques peuvent faire dire à la constitution une chose et son contraire. Comment la loi pourrait-elle garantir des "droit égaux" aux femmes si elle doit aussi garantir des "conditions" spécifiques aux mères? Comment l'égalité pourrait-elle atteindre "tous les domaines" si les mères sont "protégées" par une "législation appropriée"? A moins de supposer que les femmes ne soient pas des mères et *vice-versa*.

Cette proposition est moins absurde qu'il n'y paraît. Tout se passe comme si les femmes avaient eu accès aux droits universaux pourvu qu'elles soient "comme les hommes" sur le modèle desquels ces droits sont bâtis. Or les hommes sont aussi des chefs de famille, l'extension de l'individualisme n'est pas allé jusqu'aux individus mais jusqu'aux chefs de famille, ceux qui sont "à sa charge" sont aussi sous sa juridiction. Dès lors les femmes qui rentrent par le mariage dans la famille quittent le territoire des droits égaux pour ceux hiérarchisés du chef de famille et de la mère chargée de "mission". Bref la femme saurait être comme l'homme; la mère et l'épouse sûrement pas. La contradiction n'est cependant soulevée par personne tant la famille et le rôle de la mère semblent naturels, évidents, inquestionnables à tout un chacun. Les promotrices de l'égalité ne trouvent rien à y redire. L'UFF estime que l'article 24 "*garantit à la femme l'exercice de ses fonctions de citoyenne et de travailleuse dans des conditions qui lui permettent de remplir son rôle de mère et sa mission sociale*"<sup>109</sup>. La LFDF pense de même que les droits des femmes et des mères sont assurés. Ce principe de l'égalité dans la différence, ce mélange de droit des femmes et de protection des mères n'est d'ailleurs pas propre à la France. La constitution italienne, rédigée en 1947, stipule des éléments très similaires<sup>110</sup>.

On assiste en fait à une sorte de désintéressement pour ces questions tandis que le choix du oui ou du non pour le référendum se détermine selon la couleur politique des groupes. Les groupes catholiques (UFCS, FNF, UNF) militent clairement pour le non aux côtés du MRP alors même que l'article 24, qu'ils ont probablement inspiré, vient apaiser leurs craintes sur la famille et sur la mission spécifique des femmes. L'UFCS édite 400 000

---

<sup>109</sup> *Femmes Françaises*, N°78, 30 mars 1946. "La constitution et les femmes" par Marcelle Barjonet.

<sup>110</sup> Sur ce point voir Miriam MAFAI, *L'apprendistato della politica Le donne Italiane nel dopoguerra*, Roma, 1979; et Paola GAIOTTI DE BIASE, "Il voto alle donne", dans G. ROSSINI (dir.), *Democrazia cristiana e costituente*, Roma, Cinque Lune, 1980, pp. 415-456.

exemplaires de "Notre journal" et réalise 67 conférences en 8 jours pour expliquer les vertus du non<sup>111</sup>. La position de l'UFF est plus facile, elle promeut le oui tout comme le PC, et n'a pas de mal à argumenter auprès de ses adhérentes qu'il y va de leurs intérêts. Seule la LFDF effectivement apolitique, ne se prononce que sur les questions féminines qui la satisfont. L'UFE, et notamment sa présidente Cécile Brunschvicg, balance entre son féminisme et son allégeance au Parti Radical (qui soutient le non) : "*Comme féministe j'aimerais voter oui. Comme démocrate je suis bien tentée de répondre non*"<sup>112</sup>.

#### Le second projet.

La victoire inattendue du non au référendum (que d'aucuns attribuent au vote féminin) obligerait à recommencer les pressions afin d'obtenir un contenu équivalent. Mais le débat néglige dorénavant les questions féminines pour se concentrer sur les questions générales comme celle de la question scolaire, de l'Union Française ou des pouvoirs du président. La FNF, l'UFCS et l'UNF qui avaient pris position contre le premier projet surtout par anticommunisme, agissent en faveur de libertés plus grandes (et, au premier chef, celle de l'enseignement). Cécile Brunschvicg réclame la séparation des pouvoirs et recommande de ne pas donner le droit de vote aux illettrés de l'Union Française<sup>113</sup>. Par contre la LFDF, fidèle au poste, exige la reprise inchangée de l'article 1 ainsi que ceux concernant les droits des mères<sup>114</sup>. L'UFF, qui ne se souciait pas tant des mères précédemment, préconise désormais : "*La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme*" ainsi que "*La Nation protège également toutes les mères et tous les enfants par une législation et des institutions appropriées*"<sup>115</sup>.

La constitution d'octobre diffère sensiblement de celle d'avril. La déclaration des droits, abandonnée, laisse la place à un court préambule qui reprend à l'identique l'article sur l'égalité des droits entre les sexes, mais modifie le passage sur les mères et les familles. Celui-ci devient : "*La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement*". Et plus loin : "*Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la*

<sup>111</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°188, juin 1946.

<sup>112</sup> *La Française*, N°18, 27 avril 1946.

<sup>113</sup> *La Française*, N°21, 18 mai 1946.

<sup>114</sup> *Le droit des femmes*, mars-avril 1946.

<sup>115</sup> *Femmes Françaises*, N°100, 31 août 1946.

*mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs*<sup>116</sup>. De prescriptions différentialistes on est passé à une conception universaliste. Désormais il s'agit d'assurer à tous - et non aux seules mères - des droits nouveaux, notamment ceux des repos et loisirs, que les mères de famille ne connaissent assurément pas. Que s'est-il passé? Il est difficile d'y répondre. On peut écarter l'hypothèse d'une intervention venant des associations égalitaires puisque celles-ci, y compris la LFDF, étaient d'accord avec le précédent projet. Peut-être faut-il supposer que les pressions de l'UFCS cessant sur ce sujet, nul ne s'en est plus soucié dans la commission parlementaire en charge du dossier (où pourtant figure toujours Germaine Peyroles). D'autres enjeux s'imposent dorénavant aux parlementaires surtout pressés d'en finir. Ce point mérite en tout cas une recherche plus approfondie. Il est tout de même paradoxal que le second projet constitutionnel, dans lequel les associations se sont moins investies, soit finalement le plus cohérent et le plus égalitaire. En tout cas la contradiction entre les deux passages disparaît et le préambule ne risque plus d'enfermer les mères dans leur spécificité. Cette fois les évaluations des associations ne font presque plus d'allusion aux droits des femmes.

Comme précédemment, et pour les mêmes motifs, les organisations de droite (FNF, UNF) rejoignent les gaullistes (FL) dans la campagne pour le non. La catholique UFCS proche du MRP est davantage sur l'expectative. L'UFF milite pour le oui.

On le voit, notamment à la lecture des débats sur les constitutions, les divergences entre les associations interdisent toute action unitaire.

### L'union impossible des militantes

Marianne Verger faisant contresigner sa proposition de loi par toutes les femmes de la Consultative laissait augurer des stratégies unitaires possibles. Nouvelles venues en politique, conscientes de ce qui restait à faire pour l'égalité, les femmes auraient pu, dans le climat particulier de la Libération, faire taire leurs divergences. Beaucoup, parmi les résistantes ou les suffragistes, le croyaient en effet possible.

---

<sup>116</sup> Les Constitutions de la France, op. cit. p.390.

## Quelques tentatives unitaires.

Hélène Brion et Noélie Drous écrivent à Marianne Verger dès le 30 novembre 1944 afin de savoir si les femmes de la Consultative forment un groupe homogène *"au moins en ce qui concerne certaines réformes primordiales féministes"* elles souhaitent savoir *"quelles sont ces réformes? Comment entendez-vous les faire aboutir? Et dans quelle mesure pouvons-nous vous y aider?"*<sup>117</sup>. Mais trois mois après avoir déposé son projet au nom de toutes les déléguées de la Consultative Marianne Verger n'est plus dans la même disposition d'esprit. Elle leur répond : *"On me demande de ne pas m'occuper des militantes du MLN"* et de plus les radicaux-socialistes lui imposent aussi *"certaines règles"* (18 février 1945). Hélène Brion et Noélie Drous rétorquent alors avec ironie : *"Nos camarades hommes de toutes tendances, n'hésitent (pas) à s'unir pour certains buts communs. Il nous paraissait naturel à mes camarades féministes et à moi de nous unir comme femmes (...)"* (21 février 1945). Finalement, et après diverses hésitations, Marianne Verger refuse de couper les ponts et garde le contact avec ces militantes pour d'éventuelles actions communes: *"Vous appartenez, vos camarades et vous, à cette élite de femmes avec lesquelles il nous est indispensable de rester en contact, nous déléguées à l'Assemblée, si nous voulons avoir une vision exacte de nos tâches"* (14 mars 1945). Dans l'immédiat ceci se concrétise par une lutte commune pour la laïcité, la querelle scolaire venant d'être ranimée. Cet échange épistolaire montre à quel point il est difficile de s'extraire de la discipline des partis même pour celles qui préconisent l'union.

Ce type d'initiative n'est pas isolé, mais devient de plus en plus rare à mesure de la reconstitution du paysage politique sur ses anciennes bases. Ainsi Marie-Hélène Lefauchaux tente à deux reprises (à la Consultative, puis au Conseil de la République) de regrouper les députées dans un seul intergroupe, en vain<sup>118</sup>. Marcelle Devaud essaye ponctuellement de renouveler l'exploit de Marianne Verger : *"Peu habile aux magouilles" et aux combines politiciennes, je pensais que les femmes, quel que soit le parti auquel elles appartenaient, seraient solidaires pour proposer des mesures susceptibles d'améliorer leur condition. Cette illusion est très vite dissipée, car deux mois*

---

<sup>117</sup> Lettre du 21 février 1945. Dossier Marianne Verger, BMD.

<sup>118</sup> Interview de William GUERAICHE (6 décembre 1990), thèse op.cit. p.190-191. D'après ses propos Gilberte Brossolette (socialiste) serait grandement responsable du premier échec.

*après mon élection (au premier Conseil de la République), j'ai voulu déposer sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant à demander le versement des allocations familiales aux mères de famille; j'espérais que toutes les femmes, de tous les groupes, accepteraient de signer cette proposition, mais chaque parti avait déjà récupéré ses "ouailles" et je me heurtais au sectarisme de chacun, concrétisé par une fin de non-recevoir de la part de mes collègues*<sup>119</sup>. Et on a vu comment Lucie Aubrac était reçue par les responsables de l'UFF à qui elle proposait un périodique commun.

Dès lors seules des coalitions ponctuelles et partielles peuvent avoir lieu. Les organisations venues de la Résistance sont bien sûr les plus porteuses de ces appels à l'Union. Lors des journées d'étude des FLN de septembre 1945, l'OCM, L'UFF ainsi que l'UNF délèguent des représentantes<sup>120</sup>. Lors des municipales elles appellent d'ailleurs à voter pour les listes d'union des résistants<sup>121</sup>. Les FL, on l'a vu, ambitionnent de réunir toutes les modérées.

Bien vite la logique de la guerre froide divise les associations en deux camps rivaux. L'UFF pratique pourtant l'ouverture. Dans un premier temps elle invite surtout à maintenir la fraternité des résistantes exprimée au début de la Libération "*Catholiques ou communistes, protestantes, socialistes, nous n'étions plus que des femmes qui voulions que notre pays fût libre*"<sup>122</sup>. Jusqu'à la capitulation allemande le rassemblement des forces contre l'ennemi peut toujours fonctionner. Ainsi un tract d'appel aux françaises sous le titre "*Il faut faire la guerre*" recueille les signatures de l'UFF, des FLN, des Femmes du Mouvement Républicain National, et de diverses personnalités telles Marie-Hélène Lefaucheur (OCM), Gilberte Brossolette (SFIO), Cécile Brunschvicg (UNE), Marguerite Schwab, et Louise Weiss<sup>123</sup>. Par la suite, et pour maintenir ce même état d'esprit, elle pousse beaucoup à participer aux Etats Généraux de la Résistance de juillet 1945. Cette entreprise, lancée un an auparavant, aux temps de l'union des résistances, est devenue, de ruptures en scissions, quasi exclusivement communiste (sur les 143 femmes déléguées on

---

<sup>119</sup> Cité par Andrée DORE-AUDIBERT et Annie MORZELLE, *Révolutionnaires silencieuses*, op.cit. p.63-64.

<sup>120</sup> *La Femme*, N°16, 15 septembre 1945

<sup>121</sup> *Femmes de France*, N°10, 28 avril 1945.

<sup>122</sup> *Femmes Françaises*, N°2, jeudi 21 septembre 1944.

<sup>123</sup> Reproduit dans *Femmes Françaises*, N°24, 22 février 1945.

compte 114 de l'UFF<sup>124</sup>). Cependant le bureau de l'UFCS y présente son cahier de doléances intitulé "*Pour une démocratie personnaliste*"<sup>125</sup>.

Puis le thème mobilisateur devient de plus en plus l'union contre le fascisme, toujours présent. Le projet reste ambitieux : rien de moins que de renouveler les vastes unions antifascistes d'avant-guerre dans le contexte international nouveau. Cependant ce n'est pas le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme qui est ressuscité. Sans doute la structure internationale se renouvelle afin d'intégrer les unions féminines communistes créées un peu partout au lendemain de la guerre<sup>126</sup>. Un Comité provisoire d'initiative internationale naît à la fin du mois de juin 1945 afin de préparer le congrès fondateur de l'organisation internationale qui se tient à Paris du 26 novembre au 1er décembre de la même année. D'après les historiques de l'UFF, l'idée de cette initiative aurait jailli spontanément lors du premier congrès de l'UFF. Renée Rousseau conteste cette vision par trop démocratique; selon elle tout était déjà organisé, les premiers contacts ont eu lieu à Londres en mars 1945, lors de la première rencontre internationale à l'occasion de la journée internationale des femmes<sup>127</sup>. Etant donné les liens étroits entre l'UFF et le PCF d'une part, et entre ce dernier et le PCUS d'autre part, il y a tout lieu de croire à une spontanéité fort réduite.

Parmi les membres français de ce comité figurent effectivement des profils aussi divers que Gabrielle Duchêne (présidente de la section française de la Ligue Internationale des femmes pour la paix et la liberté), Cécile Brunschvicg (présidente de l'UNE et présidente d'honneur des femmes radicales), Marianne Verger (secrétaire générale des femmes radicales-socialistes), Lucie Aubrac (présidente des FLN) ou Eliane Brault. Cette fois l'UFCS invitée de nouveau à participer au congrès fondateur, refuse tout net<sup>128</sup>. De fait les organisations affiliées (UFF, CGT, PC, Association des Familles de Fusillés, etc.) ou les membres individuels (Madeleine Braun, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Nicole de Barry, Irène Joliot-Curie, etc.) sont très majoritairement communistes ou fidèles

---

<sup>124</sup> Chiffres donnés par *Femmes Françaises*, N°43, 19 juillet 1945.

<sup>125</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°177, juillet 1945. Celui-ci insiste surtout sur les grandes libertés : divisions des pouvoirs, pluralité des partis, reconnaissance des associations, liberté d'enseignement et de presse.

<sup>126</sup> Union des Femmes Bulgares, Roumaines, Italiennes, etc.

<sup>127</sup> Renée ROUSSEAU, *Les femmes rouges*, op. cit. p.46-47.

<sup>128</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°179, septembre 1945. Andrée Butillard motive ce refus par la philosophie radicalement différente des deux groupes.

compagnes<sup>129</sup>. Cécile Brunschvicg est d'ailleurs la seule personnalité extérieure parmi les membres français du Conseil et du Comité Exécutif de la FDIF élus au 1er congrès, aux cotés d'Eugénie Cotton, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Jeannette Vermeersch, Marie Couette et Françoise Leclercq (ni Eugénie Cotton, ni Françoise Leclercq n'ont leur carte du parti mais elles sont d'actives et dévouées membres de l'UFF). A ma connaissance, et contrairement aux femmes radicales, aucune socialiste ne s'engage dans cette aventure. On est donc loin d'un front populaire féminin. Les objectifs de la FDIF, regroupant 40 pays, sont résolument tournés vers le futur : détruire le fascisme; assurer dans le monde la démocratie et la paix, améliorer la condition des femmes et préparer un avenir heureux aux futures générations.

L'UFCS riposte en créant le Mouvement Mondial des Mères lors de son troisième congrès international regroupant 28 nations qui se tient à Paris du 26 avril au 2 mai 1947. Autour des fonds baptismaux se regroupe un précieux parrainage : M. Tessier (secrétaire général de la CFTC), Mmes Vincent Auriol et Georges Bidault ainsi que des intellectuels catholiques comme Paul Claudel, François Mauriac, le révérend père Teilhard de Chardin. Enfin sa sainteté Pie XII envoie un télégramme de félicitations et de bénédiction. Le slogan du congrès résume les buts poursuivis : *"Par les mères, refaire les foyers. Par les foyers, refaire le monde"*<sup>130</sup>.

La rupture est donc consommée, désormais la fracture entre communistes et catholiques organise le paysage associatif féminin. Les unes sont soutenues par leur parti, la CGT, les organisations familiales satellites, l'UNE et les radicales; les autres disposent pareillement d'alliées dans le MRP, le PRL, la CFTC, le mouvement familial catholique et l'UNF.

Mais ces lignes de clivage qui séparent irrémédiablement militantes et femmes politiques sont-elles seulement le fruit de consignes édictées par les partis ou les Eglises et

---

<sup>129</sup> La liste des institutions et personnalités attachées à ce comité est la suivante : UFF, les Femmes de Prisonniers de Guerre, Association des Familles de Fusillés, les Foyers Nationaux de Jeunes Filles, le Parti Radical, le PC, la CGT, la section française de la Ligue Internationale pour la paix et la Liberté; Mmes Pineau, Saillant, Lucie Aubrac, Gabrielle Duchêne, Cécile Brunschvicg, Mariane Verger, Dr Emile-Zola, Mmes Heliot Paul Boncour, Kayser, Justin Godard, Générale Juin, Mmes Annie Hervé, Madeleine Braun, Suzanne Colette-Khan, Schumann, Marie-claude Vaillant-Couturier, Irène Joliot-Curie, Eliane Brault, Billoux, Marguerite de Saint-Prix, Delabit. Cités par Eugénie Cotton lors du Congrès International des Femmes, op. cit, p. XXI.

<sup>130</sup> La femme dans la vie sociale, N°198, mai 1947.

respectées aux dépens des femmes? Les militantes et les associations divergent-elles grandement sur les questions de fond concernant les femmes? La guerre froide qui s'annonce s'appuie-t-elle ou non sur des conceptions radicalement différentes qui poussent leurs racines jusqu'au coeur de la famille et de la féminité?

### Des divergences de fond: mère ou individuée?

Dès la fin de la guerre, l'UFCS se braque contre l'UFF alors même que divers points communs peuvent être trouvés entre les deux idéologies. Cette fracture qui annonce celle de 1947 interdit tout front unitaire entre les associations.

Les catholiques en terre de mission.

Cette tendance, la plus conservatrice de tous les mouvements féminins, et par là, la plus clairement anticommuniste, reçoit un encouragement formidable dans le contexte de l'après-guerre. En effet le prestige nouveau de l'URSS inquiète l'Eglise. Elle lance des appels de plus en plus pressants aux chrétiennes afin qu'elles fassent front devant le nouveau péril. Le discours le plus explicite est prononcé le 21 octobre 1945 devant les femmes italiennes: "*Laisseriez-vous peut-être à celles qui se sont constituées promotrices ou complices de la ruine du foyer domestique le monopole de l'organisation sociale dont la famille est l'élément principal en son unité économique, juridique, spirituelle et morale*"<sup>131</sup>. Aussi le pape Pie XII incite-t-il les chrétiennes à l'action "*Chaque femme donc, sans exception, a, entendez bien, le devoir, le strict devoir de conscience, de ne pas demeurer absente, d'entrer en action pour contenir les courants qui menacent les foyers, pour contenir les doctrines qui sapent ses fondements*"<sup>132</sup>. Condamnant donc dans un même amalgame tout "*système totalitaire*", celui qui vient d'être abattu et celui qui s'étend, il annonce, avec deux ans d'avance la logique de la guerre froide et la doctrine de l'endiguement de Truman. Pour les femmes l'épouvantail agité est la collectivisation des enfants. "*Seule la femme (...) saura faire jaillir de son coeur l'écho du cri des mères, à*

---

<sup>131</sup> Cité par *La femme dans la vie sociale*, N°183, janvier 1946.

<sup>132</sup> Cité par Cecilia DAU NOVELLI, "Il movimento femminile della democrazia cristiana dal 1944 al 1964", Francesco MALGERI (a cura di), *Storia della democrazia cristiana*, Vol. III, 1955-1968, Roma Edizione Cinque Lune, 1988, p.340.

qui un Etat totalitaire, de quelque nom qu'il se pare, voudrait ravir l'éducation de leurs enfants"<sup>133</sup> Le propos peut être aussi dicté par les circonstances très précises des premières élections législatives françaises qui se tiennent le même jour. L'UNF, qui en fait le commentaire, ne manque en tout cas pas l'opportunité de conclure ainsi: "*Aucune voix ne devra aller à ceux qui voudraient mettre la nation au service de plans égoïstes*"<sup>134</sup>.

Ainsi et paradoxalement, l'anticommunisme et la crispation catholique sur la famille chrétienne, offrent des leviers puissants pour la pleine reconnaissance de la citoyenneté féminine par l'Eglise. Tant en Italie qu'en France, les mouvements associatifs féminins chrétiens reçoivent la bénédiction papale pour leur politisation, alors qu'auparavant ils prônaient un prudent apolitisme. Cette entière légitimation, venue du plus haut de l'Eglise, n'est pas sans effets à long terme et au delà du combat contre le communisme.

Ainsi stimulée l'UFCS dénonce donc de plus en plus explicitement le modèle soviétique. Au moment de la capitulation de l'Allemagne, elle met en garde contre les menaces d'un "*autre fascisme totalitaire*"<sup>135</sup>. En automne 1946 Andrée Butillard va plus loin dans ses éditoriaux où elle condamne "*le totalitarisme rouge*"<sup>136</sup>. Dans ce contexte mobilisateur, l'UFCS serre les rangs et définit ses priorités. L'accent est mis sur trois points : la croisade pour la mère au foyer, la défense de la famille chrétienne, et l'incitation au civisme féminin, précisément pour soutenir ces axes.

#### **La croisade pour la mère au foyer**

L'UFCS fonde ses conceptions sur la doctrine chrétienne et soumet régulièrement son programme à l'approbation du Vatican. Conformément à l'encyclique *Quadragesimo Anno* de mars 1931 qui précise : "*C'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison, parmi les occupations domestiques, qu'est le travail des mères de famille*"<sup>137</sup>, l'UFCS défend la mère au foyer. C'est le rôle dévolu à une de ses branches, la Ligue de la Mère au Foyer (fondée en 1933), qui devient en 1947 la section française du MMM. Considérant que "*Le jour où la femme fonde un foyer, elle assume une mission*

---

<sup>133</sup> Cité par *La femme dans la vie sociale*, N°201, septembre-octobre 1947.

<sup>134</sup> Cité par *UNF revue des électrices*, N°5, novembre 1945. Ce discours, dont de nombreux extraits sont publiés dans les revues catholiques, est parfois daté par erreur du 20 octobre 1945.

<sup>135</sup> *La Femme dans la vie sociale*, N°176, mai 1945.

<sup>136</sup> Même périodique, N°190, septembre-octobre 1946.

<sup>137</sup> Cité par Andrée BUTILLARD dans, *La femme au service du pays*, Paris, UFCS, 1945.

que les conditions de la vie économique et de la vie familiale doivent lui donner la possibilité d'accomplir", l'UFCS réclame "que les salaires soient tels que le chef de famille puisse avec (...) les compléments des allocations familiales, pourvoir à la subsistance des siens"<sup>138</sup>. De fait l'union ne cesse de réclamer auprès des pouvoirs publics l'augmentation des compléments familiaux, allocations, prime à la première naissance. Dès 1938, elle est à l'origine de la prime à la mère au foyer, qui tente de décourager le travail salarié des mères. A la Libération cette prime est maintenue sous l'appellation plus neutre d'allocation de salaire unique. A plusieurs reprises la ligue de la mère au foyer fait pression pour l'augmentation des allocations familiales. En février 1945, une délégation de cette ligue se rend auprès de M Prigent, ministre de la population pour réclamer l'augmentation des allocations<sup>139</sup>. Un an plus tard, en février 1946, une délégation se rend à nouveau auprès du ministre de l'agriculture et du ravitaillement puis auprès du ministre de la population pour demander la réévaluation régulière du salaire moyen départemental et l'augmentation de l'allocation de salaire unique<sup>140</sup>. Cependant il faut souligner que l'UFCS ne milite pas pour le salaire maternel, la mère toute d'abnégation, d'amour et de sacrifice, ne demande pas d'argent mais de la considération.

Cette priorité absolue mise au maintien de la femme au foyer entraîne que le travail, tout en étant considéré comme un droit n'est nullement un instrument d'émancipation mais une triste nécessité qu'il faut rendre la plus rare possible : "parce qu'il est des circonstances où le travail salarié s'impose à la mère de famille elle même et alors le droit de travailler découle pour elle de son droit à la vie et du droit à la vie de ses enfants"<sup>141</sup>. Au nom de ces "circonstances" il convient donc d'aménager le travail des femmes selon leur dignité. Le principe du salaire égal pour un travail égal est accepté, et il faut que les femmes soient davantage intégrées à la vie de l'entreprise. Mais l'entreprise doit aussi respecter les droits spécifiques de la travailleuse dont la mission essentielle est ailleurs: "Hygiène, moralité des lieux de travail, la nature et la durée des travaux qu'on lui demande, devront être conçus en fonction de sa nature et de sa vocation primordiale"<sup>142</sup>.

---

<sup>138</sup> Idem.

<sup>139</sup> Signalé par UNF revue des électrices, N°8 février 1945.

<sup>140</sup> La femme dans la vie sociale, N°184, février 1946. En réalité les allocations familiales ne sont pas basées sur le salaire moyen départemental mais sur celui de manœuvre précisément pour permettre une indexation automatique, mais les décrets d'application n'en sont pas encore parus.

<sup>141</sup> Idem.

<sup>142</sup> La vie politique et les femmes, UFCS, Paris, ed Spes, juin 1945, p. 30

## La défense de la famille chrétienne.

La famille, au sein de laquelle s'activent généreusement les femmes, suit rigoureusement le modèle catholique : *"la famille chrétienne, (...) basée sur l'indissolubilité matrimoniale et vivifiée par la pratique des vertus chrétiennes, est à la fois la vraie cellule de l'organisme social et le foyer providentiel où se prépare le bon citoyen"*<sup>143</sup>. Ajoutons que cette famille chrétienne et indissoluble est également hiérarchisée, le mari chef de famille trône sans conteste. En conséquence de quoi, l'UFCS réclame la pénalisation des familles naturelles (au regard des allocations familiales par exemple), la répression de l'abandon de famille (loi du 23 juillet 1943), le régime matrimonial de la communauté, le maintien de la hiérarchie entre époux et le vote familial (père et mère, légitimement mariés, ayant une voix de plus chacun, mais non pas une voix de plus par enfant car ce serait "individualiste"). Les procédures de divorce, rendues plus difficiles par le régime de Pétain (loi du 2 avril 1941) sont adoucies (par l'ordonnance 3 avril 1945) contre l'avis des femmes catholiques (mais avec l'assentiment des autres tendances). Sont ainsi supprimées toutes les dispositions qui venaient réduire les possibilités de divorce (qui ne pouvait intervenir qu'après 3 ans de mariage et que le juge pouvait ajourner sans problème). L'UFCS propose même un contre-projet où les époux peuvent choisir l'indissolubilité du mariage civil<sup>144</sup>. Inversement une revendication portée en vain sous Vichy par l'UFCS reçoit une application: l'ordonnance du 3 mai 1945 vient annuler la loi du 18 septembre 1941 qui apportait quelques améliorations au statut de l'enfant adultérin. Ce modèle familial rigide et conservateur est prôné par des militantes dont une bonne part est célibataire. Andrée Butillard est dans ce cas. Elles entrent donc dans les ordres de l'apostolat laïque.

La hiérarchie entre époux s'accompagne de conceptions très différentielles, homme et femme ont des rôles bien spécifiques : *"La doctrine sociale de l'Eglise libère la femme en rappelant son égalité foncière de nature avec l'homme et les inégalités personnelles qui font de l'homme et de la femme deux êtres complémentaires appelés à*

---

<sup>143</sup> Idem.

<sup>144</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°195, janvier 1947. Proposition de Madeleine Caunes. Cette dernière reprend une idée déjà émise par le juriste Alfred Coste-Floret, lors de la réforme du divorce par l'Etat de Vichy, dans *Cité nouvelle*, 25 février 1941, citée par Francine MUEL-DREYFUS, *Vichy et l'éternel féminin*, op. cit. p.201.

*s'entraider mutuellement dans des tâches déterminées par leurs aptitudes différentes*"<sup>145</sup>. C'est pourquoi l'UFCS insiste dans ses programmes sur l'indispensable éducation différenciée des sexes, chacun devant être préparé à son rôle de père ou de mère. Les métiers féminins proposés par le périodique intègrent également ces différences et inégalités. Ainsi sous le titre "Secrétaire, métier féminin" Marguerite Bunel affirme que la femme : *"Collaboratrice née de l'homme (...) trouve là, en effet, un champ d'action proportionné à sa taille intellectuelle et professionnelle"*<sup>146</sup>. Par ailleurs le droit au travail varie aussi grandement avec le statut matrimonial. Ainsi, lors des licenciements de femmes auxiliaires de la fonction publique, Andrée Butillard écrit aux ministres concernés pour que ceux-ci ne se fassent pas au hasard mais concernent au premier chef les *"femmes notoirement entretenues, puis les femmes mariées dont les maris exercent une profession stable"*<sup>147</sup>.

Enfin l'UFCS qui verse sans retenue dans le natalisme pense que son programme est le plus à même de repeupler la France. *"(...) il faut poursuivre les complicités et les manoeuvres abortives comme des crimes (...), il faut enrayer une propagande néo-malthusienne qui sous des dehors scientifiques et séduisants, en prêchant le contrôle des naissances, entraîne pratiquement leurs restrictions d'une façon contraire à la morale"*. *"Mais la condition par excellence pour diminuer le nombre des enfants uniques, c'est précisément la présence de la mère au foyer. (...) Aussi est-il de la première importance que la mère puisse rester chez elle dès la naissance du premier enfant, car c'est à cette condition que naîtront les autres enfants"*<sup>148</sup>.

A ses vues très traditionnelles sur la femme et la famille l'UFCS ajoute quelques considérations d'ordre général sur la société. Ainsi *"la propriété privée, qu'elle soit individuelle ou corporative, est la condition normale de la conservation et du développement de la personnalité humaine, la vraie garantie de la vie familiale, et en définitive la sauvegarde de la liberté et du progrès"*. De plus *"(...) tous les hommes sont égaux, étant fils du même père, tous rachetés par le Christ, tous appelés à la même destinée. Mais comme, d'une part, les inégalités naturelles sont un fait inévitable, et que d'autre part la société est une institution hiérarchisée, un organisme dont les membres*

---

<sup>145</sup> Idem.

<sup>146</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°173, janvier 1945.

<sup>147</sup> Même revue, N°187, mai 1946.

<sup>148</sup> Idem.

ont des fonctions dépendantes et inégales, l'UFCS reconnaît qu'il y aura toujours des inégalités sociales"<sup>149</sup>. On ne saurait être plus clair. L'UFCS est l'association la plus proche des pouvoirs publics de la troisième force qui lui offrent, le 17 novembre 1947, la reconnaissance d'utilité publique vainement réclamée depuis 1938.

#### **Le civisme des mères.**

Pourtant si la mission féminine se déroule principalement dans la famille, elle ne doit pas s'y limiter. Au contraire *"La mère a son mot à dire pour l'organisation des rapports sociaux. Avec ses expériences et ses préoccupations propres, elle donne ses points de vue que nul autre ne pourrait faire valoir comme elle"*<sup>150</sup>. C'est la raison pour laquelle l'UFCS appelle les femmes à participer sans réserve à la politique. Le vote obligatoire, qui est un temps inclus dans le premier projet constitutionnel (et adopté par d'autres pays, comme l'Italie), est soutenu par l'UFCS au nom de cette participation nécessaire. Il est le *"complément indispensable du vote féminin, car il a le mérite de mettre à l'aise les intéressées auxquelles leur milieu familial et social prétendrait imposer des entraves dans l'exercice de leurs droits"*<sup>151</sup>. Cette participation civique des femmes impose à la société de soulager le travail des mères. L'UFCS tolère difficilement et comme pis-aller les crèches et les garderies (car les soins aux enfants sont une mission sacrée), et les cantines (car il est plus normal que les enfants prennent leurs repas en famille) mais réclame des aides sociales ménagères pour chaque naissance et des équipements collectifs pour la lessive ou le ménage.

**Différents alliés soutiennent les mêmes axes.**

#### **Les autres organisations catholiques**

La FNF, si elle expose moins en détail la doctrine catholique, prend exactement les mêmes positions (pour la répression de l'abandon de famille et du divorce, pour le salaire familial, contre le travail des femmes etc. ). En revanche contre l'UNF marque quelques

---

<sup>149</sup> Idem.

<sup>150</sup> *La vie politique et les femmes*. UFCS, Paris, ed Spes, juin 1945, p. 30.

<sup>151</sup> *La vie politique et les femmes*. UFCS, Paris, ed Spes, juin 1945, p.23.

distances par rapport à l'UFCS; elles se devinent plus qu'elles ne s'explicitent mais elles iront s'accroissant. La doctrine chrétienne, bien qu'à la source de sa philosophie, n'est pas tant mise en avant, même si la revue informe régulièrement sur les mouvements catholiques<sup>152</sup>. La mission familiale des femmes, bien que valorisée n'est pas pour autant un objet de croisade, le travail salarié (surtout à temps partiel) est valorisé. De plus si l'UNF signale à ses lectrices les initiatives de la Ligue pour la mère au foyer, elle ne s'y associe pas, ses interventions concernant surtout le domaine de la vie politique. De la sorte, elle retient essentiellement le troisième point de l'UFCS, comme si le moyen (le civisme) l'emportait sur la fin (le foyer chrétien). Aussi, si l'UNF reprend les thèses différentialistes et accorde au mari chef de famille la prééminence, le fait-elle avec bien plus de discrétion. Le premier éditorial d'Edmée de La Rochefoucauld est à cet égard assez parlant. Dessinant les lignes du futur elle précise : *"On voit que si l'émancipation a été totale au point de vue civique, les femmes - et sans doute seront-elles mieux armées avec le bulletin de vote - ont encore, tout en restant fidèles au principe du chef de famille, beaucoup à obtenir du point de vue civil"*<sup>153</sup>. Ce "tout en restant fidèles...", qui vient entre deux virgules freiner un mouvement d'émancipation par ailleurs souhaité, ne semble pas tout à fait à sa place. Un peu plus bas la thèse différentialiste est traitée de la même façon : *"Les résultats déjà obtenus (...) doivent encourager les féministes à continuer et achever de poursuivre l'égalité avec les hommes compatible avec leurs aptitudes"*. Les quatre derniers mots, comme sumuméraires, ne parviennent pas plus à briser l'élan pris par le début de la phrase, saturée de verbes dynamiques. D'autant plus que le mot "égalité" est souligné par l'italique mais non les "aptitudes". Ce même type de procédés se répète quasi systématiquement. Ainsi l'UNF réclame par exemple la modification du régime matrimonial afin que la femme puisse administrer ses biens et rajoute entre parenthèses et comme à contrecœur : *"le principe de l'autorité du mari, chef de famille étant respecté"*<sup>154</sup>. Ces concessions qui viennent comme autant de remords catholiques, contredire un désir d'égalité encore frappé de trop d'individualisme, ne dureront pas. Mais pour l'heure ses trois groupements reproduisent régulièrement les discours pontificaux.

---

<sup>152</sup> Le N°4 par exemple consacre quelques pages aux Semaines Sociales et à une interview de son président Charles Flory.

<sup>153</sup> UNF revue des électrices, N°1, mai 1945.

<sup>154</sup> UNF revue des électrices, N°5, novembre 1945.

Les conceptions de la CFTC ne sont guère éloignées sauf que la défense des travailleuses interdit de trop visibles attaques au droit au travail des femmes. Aussi lors du congrès de la CFDT des vœux ambigus présentés par les responsables féminines sont-ils adoptés à l'unanimité<sup>155</sup>. Ceux ci précisent que la production a besoin du travail des femmes et que d'autre part celui ci ne nuit pas aux femmes elles mêmes car il est *"enrichissant d'une certaine manière pour leur personnalité"* et il *"permet une participation plus large à la vie sociale et complète leur activité civique"*. Mais bien vite un bémol est ajouté à cet éloge - timide - du travail car *"les femmes dont les droits sont égaux à ceux des hommes, ont, cependant, un rôle différent à remplir et une influence spéciale à exercer pour la sauvegarde et la stabilité du foyer ainsi que pour l'éducation des enfants"* de plus *"ce double travail à la maison et au dehors est généralement préjudiciable à leur santé, à leur vocation familiale et au bonheur du foyer"*. Les vœux entérinent ce flottement, certains visent l'égalité dans le travail (revalorisation des métiers féminins, égalité de salaire), d'autres sont en faveur de la mère au foyer (taux des suppléments familiaux permettant à la femme de rester au foyer), d'autre enfin veulent soulager le travail domestique (appareils ménagers bon marchés, organisation de services d'entraide)<sup>156</sup>.

#### Que veulent les communistes?

L'UFF n'occupe pas une position symétriquement opposée à l'UFCS. Si les catholiques se déclarent sans ambages ennemies des communistes, le contraire n'est pas vrai, elles pratiquent même la politique de la main tendue. Elles contrecarrent, mais plutôt mollement, l'idéologie de la mère au foyer. A dire vrai, autant la ligne suivie par l'UFCS est claire et cohérente, autant celle de l'UFF, pragmatique et fluctuante, ne se laisse pas cerner aisément. Tout se passe en fait comme si cette structure disposait de deux strates, de deux filiations idéologiques.

---

<sup>155</sup> La Commission Féminine Confédérale de la CFTC est dirigée par Simone Troisgros, secrétaire, et Renée Lambert, présidente.

<sup>156</sup> Compte rendu dans *La femme dans la vie sociale*, N°189, juillet-Août 1946.

## Le versant égalitaire

La première donne toute les apparences d'un progressisme étendu à presque tous les domaines. Le principe d'égalité des sexes qui figure dans les différents programmes ne souffre pas d'exception. La Charte nationale des femmes (1er programme de novembre 1944) estime qu'il faut "*accorder aux femmes non seulement l'égalité politique mais aussi économique et juridique*"<sup>157</sup>. Que ce soit dans le droit public ou privé, à l'extérieur ou à l'intérieur de la famille, homme et femme doivent être mis sur le même plan. Après le 1er congrès (18-29 juin 1945) le bureau directeur national fixe comme objectif d' "*étendre les droits juridiques de la femme, essentiellement ceux de la femme mariée et reconnaître la puissance maternelle*"<sup>158</sup>. L'UFF réclame donc la même autorité pour le père et la mère et "*une stricte égalité des droits de chaque époux*" dans le mariage. Le nécessaire remaniement du code civil est un de ses buts.

Le modèle normatif marital (hiérarchisé, indissoluble) n'est pas le sien, d'autant que l'UFF, fidèle sans doute en cela à une certaine tradition ouvrière, ne tient pas au mariage légitime, et fait peu de cas du divorce. Plusieurs mois avant l'ordonnance d'avril 1945 qui lui donne partiellement satisfaction, Solange Morin demande dans plusieurs articles une accélération et une simplification des procédures de divorce, dont les difficultés actuelles pèsent surtout sur les femmes (puisque le mari demeure le chef de la communauté y compris à ce stade)<sup>159</sup>. Jeannette Vermeersch fait de son côté voter un amendement afin que l'allocation de la première naissance s'applique aussi aux mères non mariées (loi du 26 août 1946)<sup>160</sup>. Avec Maria Rabaté et Germaine François, elle dépose également une proposition de loi sur l'adoption qui concerne les femmes mariées comme les célibataires<sup>161</sup>. Nombreuses sont d'ailleurs les militantes divorcées et/ou pratiquant l'union libre. Jeannette Vermeersch et Maurice Thorez, bien que chargés de famille, ne sont pas mariés, Mathilde Péri, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Danielle Casanova, continuent de porter le nom d'époux ou de compagnon duquel elles sont divorcées ou séparées de

---

<sup>157</sup> *Femmes Françaises*, N°13, 7 décembre 1944.

<sup>158</sup> Editorial du N°41, 5 juillet 1945.

<sup>159</sup> Voir *Femmes Françaises*, N°12 et 13, 30 novembre et 7 décembre 1944.

<sup>160</sup> *Femmes Françaises*, N°111 Samedi 16 novembre 1946, cette extension ne concerne cependant que les mères âgées de moins de 25 ans.

<sup>161</sup> *Femmes Françaises*, N°128, samedi 19 avril 1947.

longue date. Inversement, Claudine Chomat devient un temps Michaut, pour revenir à son patronyme. Jeannette Prenant se sépare de son mari durant la guerre et commence une autre liaison. Durant les procédures de divorce qui prennent cinq ans, son mari use de son droit de garde des enfants. Son cas illustre parfaitement l'injustice du système dénoncé par Solange Morin<sup>162</sup>. Et la liste pourrait s'allonger.

De même le droit au travail est un absolu et pas seulement au nom du réalisme économique. Le premier congrès y voit en effet la clé de l'indépendance féminine, il veut : *"après avoir reconnu la nécessité du travail, transformer cette nécessité en droit, garantie de l'indépendance et de la dignité de la femme et de la mère (...)"*<sup>163</sup>. Ce point de vue est une constante des premières années de l'union, et guide tant ses conceptions que ses actions. Jeannette Vermeersch le partage pleinement, depuis la tribune du meeting du Vélodrome d'hiver (11 avril 1945) elle s'exclame : *"Travailler c'est pour les femmes un devoir et un droit"* et s'il faut des crèches et des garderies pour cela il n'y a qu'à *"confisquer les châteaux des traîtres"*<sup>164</sup>. Elle conteste l'idéologie de la femme au foyer. *« Des gens, peut être bien intentionnés, prétendent que la place de la femme est au foyer. Peut être ferait-on bien de consulter les femmes à ce sujet. Est-il tellement certain que les femmes considèrent que le rôle qu'elles auront éternellement à jouer dans la vie sera celui de cirer les souliers de la famille, de laver le linge?... Non, la femme veut devenir un être libre et conscient et ne pas regarder la vie derrière le rideau de sa cuisine »*<sup>165</sup>. Devant les 600 déléguées de la 1ère conférence des femmes métallurgistes, elle répète : *"Le travail libère la femme de l'esclavage domestique. Il apporte au foyer un bien être amélioré et à la travailleuse la liberté et l'indépendance"*<sup>166</sup>. Lors d'un numéro consacré en bonne partie à cette question la conclusion est du même acabit : *"De plus en plus clairement il nous apparaît que le travail est essentiel pour l'épanouissement et le bonheur des femmes"*<sup>167</sup>. Aussi sans aller jusqu'à monter une contre-campagne face à celle en faveur de la mère au foyer, l'UFF marque nettement son opposition. Yvonne Dumont notamment argumente ainsi : *"Et pour ceux qui prétendent que permettre à la*

---

<sup>162</sup> Entretien avec Jeannette Colombel le 30 août 1995, voir aussi son roman autobiographique *Les amants de l'ombre*, Paris, Flammarion, 1990, 261 p

<sup>163</sup> *Femmes Françaises*, N°41, op. cit.

<sup>164</sup> Idem.

<sup>165</sup> Cité par Claire DUCHEN, « Une femme nouvelle pour une France nouvelle? », *Clio*, N°1, 1995, pp.151-164.

<sup>166</sup> *Femmes Françaises*, N°103, samedi 21 septembre 1946.

<sup>167</sup> *Femmes Françaises*, N°113, samedi 30 novembre 1946

*femme de travailler, c'est compromettre l'avenir de la famille, nous soulignons quel danger au contraire présente, pour la stabilité et l'harmonie du foyer, ce découragement de jeunes femmes lassées par les besognes monotones du ménage, et désireuses de développer davantage leur personnalité*"<sup>168</sup>. La CGT soutient le même point de vue. Une polémique éclate même à ce sujet entre Benoit Frachon et Gaston Tessier (CFTC) lors de l'élaboration du plan Monnet. D'après Philippe Mioche "Le premier considère que les femmes sont compétentes à tous les niveaux de la production. Le second craint que l'augmentation du travail féminin n'entraîne une dissolution des foyers"<sup>169</sup>. Les communistes qui dominent la commission de la main d'oeuvre (8 sur 23 membres) imposeront leur conception. Parfois même des voix s'élèvent à l'intérieur de l'UFF afin de rassurer les adhérentes qui sont restées au foyer : "*Qu'on nous comprenne bien : si nous exigeons le droit au travail pour les femmes, cela n'implique pas l'obligation pour toutes les femmes de travailler*"<sup>170</sup>. Cette valorisation du travail, non seulement pour les femmes en général mais aussi pour les mères en particulier ne se limite pas au seul niveau des principes. Elle guide des actions nombreuses, continues et cohérentes.

On a vu l'action de Marie Couette ou de Jeannette Vermeersch contre les abattements légaux de 10% sur les salaires féminins. L'UFF exige constamment le salaire égal et refuse la notion de salaire familial. La Charte Nationale des femmes précise qu'il convient d'accorder "*à chaque homme et à chaque femme un salaire suffisant*"<sup>171</sup>. Les journalistes reprennent régulièrement l'argument dans les articles de Femmes Françaises: Marianne Delanoue réclame "*un salaire vital pour les femmes comme pour les hommes*"<sup>172</sup>. Cette égalité proclamée des salaires masculins et féminins s'accompagne d'un refus de l'enfermement des femmes dans des métiers féminins : "*Jusqu'ici on n'oriente encore les femmes que vers les métiers exclusivement féminins*" or "*il faut des écoles professionnelles préparant à tous les métiers*"<sup>173</sup>. Aussi, et contrairement à l'UFCS qui établit des priorités dans les licenciements féminins, l'UFF proteste lors du renvoi des femmes mariées des usines de St.-Etienne pour permettre l'emploi des prisonniers de

---

<sup>168</sup> Femmes Françaises, N°82, 27 avril 1946.

<sup>169</sup> Philippe Mioche, Le plan Monnet. Genèse et élaboration 1941-1947, Paris, publications de la Sorbonne, 1987, 323p., p.171.

<sup>170</sup> Irène Joliot-Curie dans Femmes Françaises, N°77, 23 mars 1946.

<sup>171</sup> Femmes Françaises, N°13, 7 décembre 1944.

<sup>172</sup> Femmes Françaises, N°34, 3 mai 1945.

<sup>173</sup> Marguerite Othon, dans Femmes Françaises, N°39, 21 juin 1945.

retour : *"UFF proclame solennellement le droit au travail de la femme, mariée ou non"*<sup>174</sup>.

En conséquence une des grandes priorités de l'UFF est la mise en place d'un vaste réseau de services collectifs afin de soulager les mères de famille et leur permettre de travailler. L'idée est martelée dans toutes les réunions, répétée dans tous les programmes et soumise aux divers gouvernements. Pour Marcelle Barjonet il faut *"que soit créé ce réseau de crèches, de jardins d'enfants, de maternelles, de garderies; réalisations sociales qui, seules, permettront à la femme d'être non plus l'esclave mais la gardienne de son foyer"*<sup>175</sup> En mars 1946 Claudine Chomat, lors d'un entretien avec Félix Gouin obtient la promesse d'une initiative parisienne : ouvrir les garderies des maternelles le matin dès 7 heures et de ne les fermer qu'après 19 heures. Le périodique mobilise ses adhérentes pour cette campagne. Le samedi 7 décembre 1946, à la salle des mariages du 2<sup>nd</sup> arrondissement, 70 maires adjointes et conseillères municipales de l'UFF se concertent pour l'action en faveur des crèches<sup>176</sup>.

Mais cette attitude progressiste et égalitariste se double d'un familialisme systématique et insistant.

#### **Le versant maternaliste**

Dès son origine les campagnes d'adhésion à l'UFF sont réalisées *"Pour la défense de la famille et la libération de la France"*<sup>177</sup>. Les mots d'ordre du premier congrès se préoccupent aussi de la famille : *"Contre le fascisme, pour une république démocratique, pour la protection de la famille, pour la renaissance de la France"*. Lors de celui-ci, le rapport présenté par Claudine Michaut précise *"Les trois devoirs de la Femme française : être une mère de famille honnête, travailleuse de qualité, citoyenne consciente"*<sup>178</sup>. Très rapidement un procédé récurrent traverse les périodiques de l'association : tous les articles de fond interpellent les sentiments maternels. Par exemple un texte à propos des élections de la deuxième assemblée constituante titre *"Nous les aimons tant"* et explique comment

---

<sup>174</sup> *Femmes Françaises*, N°52, septembre 1945.

<sup>175</sup> *Femmes Françaises*, N°78, 30 mars 1946.

<sup>176</sup> Article d'Yvonne Dumont, *Femmes Françaises*, N°116, samedi 21 décembre 1946.

<sup>177</sup> *Femmes Françaises*, N°1, (septembre?) 1944.

<sup>178</sup> *Femmes Françaises*, N°41, 5 juillet 1945.

bien voter pour l'avenir des enfants<sup>179</sup>. Même procédé pour les législatives de novembre 1946, où Femmes Françaises arbore une photo d'une mère et son bébé et précise en légende "*pour qu'il soit plus heureux, elle votera dimanche pour des républicains*"<sup>180</sup>. Jeannette Vermeersch analysant la situation internationale intitule son article "*Protégeons nos enfants*" et multiplie les références maternelles : "*serait-il possible que s'amoncellent à nouveau au dessus des berceaux les dangers d'une nouvelle guerre?*"<sup>181</sup>. Après la naissance de son enfant, les photos d'elle en jeune mère sont nombreuses, tandis que ses carrière politique et maternelle se mêlent dans les légendes : "*Dans la bataille de la République, le peuple a renouvelé sa confiance à Jeannette Vermeersch, heureuse mère, élue de la nation*"<sup>182</sup>. Les allusions au "*coeur des mamans qui fond*" devant "*les lèvres roses*" ou les "*bras potelés*" de "*bébé*" sont omniprésentes.

Car l'UFF valorise aussi le travail fait par la ménagère et la mère de famille : "*La femme qui travaille dans sa maison à élever ses enfants, doit être considérée comme travaillant pour la société et être aidée*" affirme Elisabeth de la Bourdonnaye au 1er congrès. C'est pourquoi l'organisation revendique des allocations familiales plus généreuses y compris en ce qui concerne celle de salaire unique qui tente pourtant de décourager le travail féminin. Pourtant Irène Joliot-Curie avait mis en garde ses consœurs : "*Electeurs et électrices veillez à ce que la formule excellente "le droit de la femme mariée à se consacrer à son foyer" ne se transforme pas en une formule très mauvaise "l'obligation de la femme mariée de se consacrer uniquement à son foyer"*"<sup>183</sup>. L'organisation souhaite également un congé maternité plus étendu (12 semaines) et payé à plein salaire, plus de vacances pour les mères qui travaillent, des aménagements d'horaires, des garderies dans les entreprises etc.

Enfin le souci nataliste tient une place considérable. L'UFF partage pleinement le principe selon lequel "*Une condition de la grandeur d'un pays est le nombre de ses enfants*"<sup>184</sup>. Le mot d'Elisabeth de la Bourdonnaye du premier congrès, "*Pour venger nos morts, donnons la vie*" est promis à une large fortune. Jeannette Vermeersch soutient la politique nataliste du gouvernement provisoire : "*Le gouvernement demande des enfants*

---

<sup>179</sup> Femmes Françaises, N°87, 1er juin 1946.

<sup>180</sup> Femmes Françaises, N°110, samedi 9 novembre 1946.

<sup>181</sup> Femmes Françaises, N°100, 31 août 1946.

<sup>182</sup> Femmes Françaises, N°111, samedi 16 novembre 1946.

<sup>183</sup> Femmes Françaises, N°12, 30 novembre 1944.

<sup>184</sup> Femmes Françaises, N°42, 12 juillet 1945.

*pour le relèvement de la France et il a raison. Que deviendrait la France sans de nombreux enfants? Mais alors il faut garantir aux mères le droits de défendre leurs petits*"<sup>185</sup>. Et Femmes Françaises va jusqu'à organiser un concours "*pour encourager la natalité et aider les mamans*"<sup>186</sup>. Les bulletins de naissance des "bébés" nés depuis le 1 janvier 1945 tirés au sort donneront de 25000 à 1000 francs aux heureuses "mamans". Bref l'UFF rappelle régulièrement les femmes à leurs devoirs des plus traditionnels.

### Une contradiction?

A la vue de ce double niveau d'argumentation et de référence, le plein accord de l'UFF devant la rédaction des articles concernant les femmes de la constitution « première manière » est moins étonnant. Comment rendre compte de ces apparentes contradictions? Différentes hypothèses peuvent être avancées.

La première consiste à insister sur l'hétérogénéité de l'UFF à ses débuts. Vaste association, qui ambitionne de former un mouvement de masse féminin, elle rassemble des tendances assez diversifiées. Il est clair par exemple qu'une Elisabeth de la Bourdonnaye ne partage pas la même vision du devenir féminin qu'une Irène Joliot-Curie. L'une parle de devoirs, notamment procréatifs, l'autre tient à l'indépendance et aux enrichissements fournis par une carrière. Certaines féministes trouvent d'ailleurs place dans l'union (Marguerite Grépon, Françoise d'Eaubonne, Andrée Viollis, Edith Thomas). L'extension des adhésions, notamment en direction des ménagères, peut avoir produit des effets. Cet afflux massif diluerait l'esprit radicalisé des résistantes et militantes par les revendications plus traditionnelles des couches sociales nouvellement et rapidement intégrées. Ce point de vue est plausible, encore faut-il bien se souvenir que l'élargissement est parfaitement voulu et recherché, les dirigeantes veulent faire de l'UFF une organisation de masse et non une avant-garde révolutionnaire. Si dilution il y a, elle n'est donc ni accidentelle, ni regrettée. Mais cette hétérogénéité, assortie de la volonté d'attirer des milieux divers en mettant en avant quelques personnalités non communistes, ne peut être seule en cause. Car les dirigeantes de l'UFF, celles qui sont aussi dans les instances du PC, sont les principales artisanes de ce qui apparaît comme un double discours. Jeannette Vermeersch, Claudine

---

<sup>185</sup> Extrait d'une allocution à la constitutante. Femmes Françaises, N°70, 25 janvier 1946.

<sup>186</sup> Même numéro.

Chomat, Yvonne Dumont mettent l'accent tour à tour, et parfois dans le même texte, sur l'émancipation des femmes par le travail ou sur le très traditionnel rôle maternel.

On peut alors dans une seconde hypothèse s'appuyer sur la stratégie poursuivie par le parti à la Libération. Celui-ci a bien envisagé la prise de pouvoir, comme l'a démontré Philippe Buton<sup>187</sup>. Mais rapidement c'est la stratégie électorale qui domine. Le parti n'a alors plus rien de révolutionnaire, au contraire, renouant avec les riches heures de 1936, il aspire clairement à être un des principaux partis de gouvernement. Entouré de la légitime aura acquise durant la clandestinité il met en avant son républicanisme, son nationalisme et son moralisme. Le respect dû à la famille et à la maternité font partie des valeurs que les communistes prétendent défendre au même titre que l'amour de la patrie ou du travail. En l'occurrence ceci n'est pas nouveau mais date précisément du virage des années trente<sup>188</sup>.

Durant le tripartisme, la volonté intégrative du parti n'a sans doute jamais été aussi manifeste (et aussi payante). L'UFF joue cette carte à fond. A telle enseigne qu'elle semble souvent défendre davantage une certaine idée de la France plutôt que des femmes. Les femmes doivent lui donner des enfants, nombreux et loyaux afin de la rendre forte, elles doivent aussi travailler pour la reconstruire. *"La France a besoin d'enfants (...) La femme française doit donner des enfants à la France, fonder un foyer, élever ses enfants dans une morale élevée, leur inculquer le goût du travail, le respect filial, l'amour de la patrie"*<sup>189</sup>. Et c'est sans doute fière de cette fonction d'encadrement patriote que l'UFF veut faire valoir ses services. A l'été 1945 elle demande un entretien au général de Gaulle afin, après avoir fait état de son action loyale, d'exprimer ses inquiétudes à propos de l'épuration et du ravitaillement.<sup>190</sup> En août de la même année, elle fait savoir son désir d'être reconnue d'utilité publique. Deux ans plus tard, une délégation se rend auprès de Ramadier pour réclamer de nouveau la reconnaissance d'utilité publique (le 3 février 1947). Trois mois après l'éviction des ministres communistes, l'UFF ne désespère toujours pas et réitère sa demande: une délégation composée d'Eugénie Cotton, Claudine Chomat, Françoise Leclercq et Yvonne Dumont vient presser Vincent Auriol de reconnaître l'union (en juillet 1947<sup>191</sup>). Au niveau international, la FDIF demande symétriquement sa

---

<sup>187</sup> Philippe BUTON, *Les lendemains qui déchantent, le P.C.F. à la Libération*, Paris, PFNSP, 1993, 352p.

<sup>188</sup> François DELPLA, *Les communistes français et la sexualité (1932-1938)*, *Le Mouvement Social*, N°91, avril-juin 1975, pp.121-152.

<sup>189</sup> Extrait du rapport de Claudine Michaut au premier congrès, *Femmes Françaises*, N°41, op. cit.

<sup>190</sup> *Femmes Françaises*, N°42, 12 juillet 1945.

<sup>191</sup> *Femmes Françaises*, N°141, samedi 19 juillet 1947.

reconnaissance auprès de l'ONU. Il faut attendre l'automne 1947 pour que le ton change, et que l'UFF entre dans une opposition systématique au gouvernement. Mais à cette date l'attitude défensive adoptée face aux attaques, notamment de la droite catholique, pousse encore plus le PC à en rajouter sur le moralisme. Plus l'anticommunisme croît et plus le parti se prétend le seul défenseur de la grandeur nationale, de la culture et des traditions françaises, de la famille et de la morale. Paradoxalement, plus la fracture des deux blocs s'élargit et plus il y a de ponts jetés entre les deux.

Enfin un troisième éclairage vient quand on cesse de concevoir l'UFF comme porteuse de contradictions qui lui seraient propres, mais plutôt comme exprimant de façon particulière des ambiguïtés plus ou moins communes à tous les mouvements féminins de l'époque. Une sorte d'entre-deux prévaut un peu partout avec des nuances de degré. Entre l'individu-femme et la mère soudée à sa famille, entre le radicalisme et le traditionalisme, entre le futur et le passé, des balancements ont lieu. Au demeurant ces contradictions ne sont-elles pas produites par la déformation optique du regard rétrospectif? Nous sommes tellement habitués à l'idée d'individu autonome, entité autosuffisante et clairement circonscrite que nous avons du mal à percevoir une autre conception. Or l'individu-femme existe encore mal sauf au stade célibataire. Mariée et surtout mère, la femme devient une sorte d'annexe indétachable de la famille, son appendice vital. Aussi ce qui paraît aujourd'hui contradictoire ne l'est pas pour l'UFF. Même le travail, l'indépendance et l'épanouissement des femmes servent leurs devoirs maternels : *"les femmes par leur travail, gagnent leur indépendance matérielle, condition indispensable de la bonne harmonie du foyer (dans lequel la femme peut vivre en toute liberté d'esprit et de coeur) et ainsi du bonheur de l'enfant. Elles gagnent ainsi leur indépendance intellectuelle, qui fait d'elles des êtres plus complets pouvant servir d'exemple aux enfants qu'elles élèvent"*<sup>192</sup>.

Ainsi tout n'oppose pas l'UFF et l'UFCS, même si la première est bien plus égalitaire que la seconde, elle ne défend ni la famille hiérarchisée et indissoluble, ni la femme au foyer et met au contraire très fortement l'accent sur le droit au travail des femmes. On doit au PC bien des acquis de la Libération. On a vu en particulier le rôle des délégués ou élu/es pour le droit de vote, les droits constitutionnels, et le principe de

---

<sup>192</sup> Femmes Françaises, N°49, vendredi 31 août 1945.

l'égalité de salaire. Mais son nationalisme, son moralisme, son natalisme, son familialisme et son anti-individualisme laissent des portes ouvertes vers sa rivale. Celle-ci ne s'y trompe d'ailleurs pas qui voit des causes communes possibles. Car si Andrée Butillard insiste sur tout ce qui sépare les deux organisations (matérialisme contre spiritualisme; humanisme athée contre humanisme "intégral", "totalitarisme" contre respect des droits imprescriptibles), elle reconnaît des terrains d'entente et notamment celui des aides auxquelles les mères ont droit afin de n'être pas obligées de travailler et celui du "*respect de la vie et donc des lois physiques et morales du mariage*" contre "*les moyens illégitimes de restriction des naissances*"<sup>193</sup>.

#### Les autres organisations.

L'insistance mise sur la maternité, fonction primordiale et irremplaçable des femmes, est un trait d'union qui relie la quasi totalité des associations féminines<sup>194</sup>. A tel point qu'il y a souvent chevauchement si ce n'est confusion entre les droits des femmes et des mères. On a vu qu'aucune organisation militante ne s'était levée pour protester contre la rédaction de l'article 24 du premier projet constitutionnel. Toutes au contraire se félicitent de ce que les droits des mères soient reconnus, quitte à prendre le risque qu'ils recouvrent les droits des femmes. L'idée selon laquelle père et mère sont interchangeables auprès de leur progéniture ne fait définitivement pas partie de cette époque. Les arguments développés par Raymonde Machard font à cet égard figure de paradigme.

#### Raymonde Machard

Privée de son journal, coupée de son réseau "d'alliées" (nom qu'elle donne à ses sympathisantes), Raymonde Machard ne reste pas totalement inactive durant la guerre. Elle rédige une sorte de long manifeste, qui, mêlant les souvenirs et les projets, les études

---

<sup>193</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°179, septembre 1945.

<sup>194</sup> Pour avoir une perspective historique de cet argument voir la thèse d'Anne COVA, op. cit.; ainsi que Karen OFFEN, "Body politics : women, work and the politics of motherhood in France, 1920-1950" dans Gisela Bock and Pat Thane (dir.) *Maternity and Gender policies. Women and the Rise of the European Welfare States, 1880s-1950s*, London and New-York, Routledge, 1991. Cette dernière estime d'ailleurs que "It was not "equality" or "difference" but "equality in difference" that triumphed in France"(p.152).

et les témoignages, est destiné aux acteurs de la paix future<sup>195</sup>. Non sans verve elle fustige les "*diplodocus du droit et des gouvernements*" qui, à Vichy, maintiennent ou aggravent l'état inférieur des femmes, elle ironise notamment sur la loi du 22 septembre 1942 qui sert avant tout les intérêts bien pensés des maris absents et réclame pour l'avenir l'égalité complète des époux, une "*codification du travail féminin*", et un "*ministère de la maternité*". Les deux premiers points renvoient à l'égalitarisme. Il s'agit d'une part de remanier le Code civil et le régime matrimonial légal de façon à ce que le droit privé familial soit conforme au principe d'égalité proclamé par les révolutionnaires de 1793 et foulé aux pieds par ce "despote misogynne" qu'était Napoléon. "*Vous, hommes libres, compagnons de nos luttes et de nos souffrances, reconnaissez ce juste droit. Dans ce dictateur conjugal qu'est, selon le code, le mari, ne voyons plus qu'un citoyen. Reconnaissons l'épouse citoyenne. Faisons du mariage une République!*"<sup>196</sup>. D'autre part il s'agit de consacrer le principe du salaire égal pour un travail égal (dénié par Vichy<sup>197</sup>) et de faire tomber toutes les barrières qui ferment aux femmes nombre de professions (dont la magistrature) ou de formations.

Mais le dernier point réclame des droits spécifiques pour les mères. Soulignant les nombreux ministères "*du Commerce, de l'Agriculture, des Finances, de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts (...) etc...etc...*" Raymonde Machard s'indigne que "*Celle dont l'oeuvre - primordiale dans la vie d'un pays - est de grandir la Nation par la puissance du nombre - la Mère - elle, n'a rien*"<sup>198</sup>. Ce ministère devra être "*naturellement animé et géré par des femmes. La maternité est leur domaine propre. (...) Et l'on peut croire que leur gestion sera sage, leurs créations logiques puisqu'elles seront guidées d'abord par leur instinct*"<sup>199</sup>. Parmi ces créations la nécessaire instauration du salaire maternel, "*Salaire logique si l'on considère, non seulement la charge, mais encore l'importance nationale de la tâche maternelle*". Celui-ci sera d'ailleurs plus efficace contre la dénatalité que "*ces "Primes à la reproduction" évocatrices de Comices agricole*"<sup>200</sup>. Le ministère

---

<sup>195</sup> Raymonde MACHARD, *Les françaises, ce qu'elles valent, ce qu'elles veulent*, Paris, Flammarion, 1945, 219p.

<sup>196</sup> Idem, p.163.

<sup>197</sup> Raymonde Machard cite l'arrêté ministériel du 14 février 1943 prévoyant dans son article 3 une rémunération des salaires féminins au moins égale à 80% du salaire minimum des adultes de sexe masculin, soit donc des abattements légaux de 20%.

<sup>198</sup> Raymonde MACHARD, *Les françaises*, op. cit. p.207.

<sup>199</sup> Idem, p.209-210.

<sup>200</sup> Idem, p.210.

devra également aider les "mères sans époux", lutter contre l'enfance martyre, humaniser l'Assistance Publique, faire appliquer la recherche en paternité, et enfin s'intéresser à l'eugénisme<sup>201</sup>.

On voit à travers ces revendications qui forment un ensemble, comment des féministes (Raymonde Machard use du terme sans hésiter), puisent dans deux traditions différentes sans les opposer. L'une venue tout droit des idéaux des Lumières et de la Révolution manie le concept d'un individu abstrait égal à tout autre, l'autre issue du naturalisme du XIXème siècle (qui justifiait l'exclusion des femmes) glorifie la mère, son instinct et sa mission.

#### L'UNE et la LFDF: les plus radicales

En revanche l'UNE et la LFDF s'éloignent bien plus du maternalisme. Si l'on veut trouver une ligne plus fermement opposé à celle des catholiques c'est vers ces vieilles associations suffragistes radicales qu'il faut se tourner. Avec leurs effectifs bien moindres, leurs périodiques moins diffusés, elles ne peuvent certainement pas prétendre à une égale influence. L'UNE et la LFDF ont de nombreux points communs, mais seule la première, déjà par le passé très proche du parti radical, s'associe aux communistes.

Cécile Brunschvicg participe dans les deux dernières années de sa vie et à l'UFF et à la FDIF. Elle y voit une continuité avec la coalition du front populaire et les luttes antifascistes. Sa position reste pourtant très critique car elle estime contre nature l'alliance hétéroclite du tripartisme. Lors des élections de mai 1946 elle s'adresse ainsi aux électrices : *"Vos élus doivent prendre en premier l'engagement de rompre la coalition et, s'ils ne peuvent appliquer leur formule de gouvernement, entrer dans l'opposition. L'opposition honnête et sans démagogie sera plus utile au pays que la participation à des tripartismes incapables camouflant les difficultés et les divergences sous des phrases ronflantes et des rappels aux grands principes"*<sup>202</sup>. De son côté, la LFDF d'Andrée Lehmann, fidèle à son indépendance et à son apolitisme, ne s'engage dans aucune alliance autre que ponctuelle et éphémère pour diverses campagnes d'opinion. Mais cette divergence de stratégie n'est pas

---

<sup>201</sup> Idem, p. 211, "Il aura encore à proposer quelques mesures radicales, touchant à la procréation, mesures qu'il faudra bien se décider à appliquer un jour si l'on veut que notre peuple soit sain et fort".

<sup>202</sup> La Française, N°17, 20 avril 1946.

la seule différence entre les deux groupes car s'ils partagent globalement une même vision des combats à mener, la ligue opte systématiquement pour une position plus radicale.

Toutes deux défendent le droit au travail des femmes, qu'elles soient mariées ou non. La Française se présente comme "*la revue des femmes qui travaillent*", et propose régulièrement des reportages sur divers métiers et carrières. Elle revendique donc pour les femmes l'égalité de traitement, les mêmes indemnités de chômage, et l'accès à toutes les formations et "*à tous les emplois et professions compatibles avec leurs capacités et leurs forces physiques*". Bien qu'elle soit méfiante à l'égard de tous droits spécifiques elle en envisage l'éventualité : "*Aucune législation particulière ne devant être établie sans l'avis des autorités médicales et des organisations féminines intéressées*"<sup>203</sup>. D'ores et déjà elle pense nécessaire (tout comme l'UFF) un congés de grossesse d'au moins 6 semaines avant et 6 semaines après les couches avec salaire intégral et conservation de l'emploi, ainsi que la facilité du travail à mi-temps pour les mères travailleuses. La LFDF refuse de considérer le travail féminin du seul point de vue de la nécessité économique en faisant valoir l'intérêt des femmes elles-mêmes. Mais elle ne s'oppose pas au mi-temps "*à condition qu'il ne soit pas offert uniquement aux femmes mais à tous les travailleurs*" et ajoute-t-elle assez maladroitement "*Des hommes physiquement diminués peuvent trouver eux aussi un avantage certain dans ces modalités d'organisation du travail*"<sup>204</sup>.

Le travail domestique doit être facilité par "*l'augmentation du nombre des crèches, garderies et jardins d'enfants, afin que les mères qui travaillent et n'ont pas la possibilité de laisser leurs enfants à la maison soient assurées que tous les soins leur seront donnés*"<sup>205</sup>. La ligue va plus loin en posant clairement les termes politique du choix gouvernemental : "*ne pas inscrire dans ce budget des crédits pour le démarrage de ce réseau social, c'est nier le rôle des femmes et vouloir limiter leurs efforts*"<sup>206</sup>. Elle est par ailleurs la seule à préconiser un partage intégral des tâches : "*La préparation à la vie familiale doit s'insérer dans l'ensemble intellectuel des deux sexes. Tous deux doivent apprendre la tenue et l'organisation de la maison, l'hygiène, la puériculture*"<sup>207</sup>.

---

<sup>203</sup> Voir le "programme des femmes" publié dans les numéros 21 (18 mai 1946) et 23 (1 juin 1946) de La Française.

<sup>204</sup> Le droit des femmes, janvier février mars 1947.

<sup>205</sup> La Française, N°21, op. cit.

<sup>206</sup> Le droit des femmes, janvier février mars 1947.

<sup>207</sup> Le droit des femmes, Melle Faure, N°de mars-avril 1946.

Pour les deux associations, l'égalité des sexes implique un remaniement complet du code civil afin que les épouses et les mères aient les mêmes droits que les époux et les pères, dans le mariage comme dans le divorce, pour la gestion des biens comme pour l'éducation des enfants. *"En résumé, nous souhaitons que le Code soit révisé de telle sorte que le mari et la femme soient considérés comme deux associés égaux en droit, et que tout acte engageant la vie de la famille soit accepté par les deux conjoints"*<sup>208</sup>.

Toutes deux également expriment de sérieuses réserves quant à la vogue du familiarisme et du natalisme. L'UNE fait remarquer que la famille n'est pas en danger, que toutes les jeunes filles rêvent de se marier et que les problèmes sont d'ordre économique (vie chère, logements insuffisants). Pour autant Cécile Brunschvicg fait une concession de taille en reconnaissant qu'une société idéale laisserait les mères en leurs foyers : *"Dans une société bien équilibrée, bien organisée, il est bien évident que la mère de famille ne devrait pas être contrainte, par la nécessité, à travailler au dehors, surtout lorsqu'il s'agit d'un travail pénible, qui s'ajoute à la besogne ménagère que la femme doit remplir lorsqu'elle rentre de l'usine"*<sup>209</sup>. Quant à la Ligue elle se dit satisfaite des allocations familiales y compris de celle du salaire unique puisque affirme-t-elle un peu naïvement, *"elle ne se présente pas comme une récompense accordée à la mère qui reste au foyer, mais bien comme une indemnité allouée à un ménage dans lequel un seul conjoint est salarié"*<sup>210</sup>.

La politique nataliste est épinglée. L'UNE estime que rien ne sert de faire des grandes affiches ou de combattre les faiseuses d'ange car *"la véritable responsabilité des 40 000 avortements annuels incombe avant tout aux pouvoirs publics qui n'ont pas, en fait, une politique de l'enfant et de la famille"*<sup>211</sup>, laquelle exigerait une aide conséquente à la famille (allocations, retraites) et à la mère (crèches, blanchisseries municipales, aides ménagères). La Française fait d'ailleurs la publicité d'un livre, *La liberté de conception*, où on trouve *"l'exposé le plus complet d'une importante et récente découverte médicale : il existe vingt jours par mois où la conception est impossible"*<sup>212</sup>. La LFDL fait remarquer

---

<sup>208</sup> Idem.

<sup>209</sup> *La Française*, N°13, 23 mars 1946.

<sup>210</sup> *Le droit des femmes*, novembre-décembre 1946.

<sup>211</sup> *La Française*, N°19, 4 mai 1946. Pour autant "le programme des femmes" concède une exigence de répression accrue contre les avorteurs.

<sup>212</sup> Docteur Marchal, *La liberté de conception*, ed Médecis, 220p, signalé (sans date) dans le N°17, 20 avril 1946.

quant à elle qu'avant de multiplier les naissances il conviendrait d'accroître sérieusement les soins à la petite enfance afin de limiter la mortalité infantile<sup>213</sup>.

### La Grande Réforme

La Grande Réforme, qui reparait à partir de mars 1946, prend plus violemment le natalisme à parti. La petite équipe qui, autour de Jeanne Humbert, maintient vaillamment ce qui reste du mouvement néo-malthusien a fort à faire dans le contexte de la Libération. Prenant l'exact contre-pied des discours si nombreux qui s'alarment de la dépopulation, elle brandit au contraire mille menaces de surpeuplement planétaire. Parlant de "*prolifération aveugle et sans frein*", du "*débordement des vagues humaines*", de "*reproduction à outrance*", "*d'hypnose surpopulatrice*", elle accuse les "*procréatomanes*", les "*repopulomanes*" et les "*lapinistes*" de faire courir à l'humanité les pires dangers. La dégénérescence de la race, la misère, les guerres, les épidémies sont le lot incontournable des populations trop nombreuses. "*C'est le surpeuplement qui nous entraîne à nous entr'égorger sans cesse. C'est lui qui engendre les grands fléaux sociaux en même temps que les affreuses détresses individuelles et, c'est lui encore qui, aidé de quelques autres facteurs moraux et politiques, cause la guerre économique, plus sournoise mais aussi meurtrière que l'autre*"<sup>214</sup>.

Ce groupe réclame donc l'arrêt des politiques natalistes, l'abrogation de la loi 1920, l'éducation sexuelle pour tous et l'instauration de l'eugénisme (notamment à l'encontre des alcooliques et des syphilitiques). Bien que la définition d'Eugène Humbert fasse en sa première partie grand cas des droits des femmes "*La Grande Réforme c'est à dire la proclamation des droits égaux de l'homme et de la femme devant l'amour et dans la vie; c'est aussi la fin de la prolifération aveugle et sans freins (...) et son remplacement par la procréation consciente, génératrice d'une humanité voulue, réglée en nombre et le plus possible parfaite en qualité*"<sup>215</sup> la revue, où Jeanne Humbert est la seule femme à signer, se consacre surtout au deuxième aspect.

---

<sup>213</sup> Le droit des femmes, janvier février mars 1947.

<sup>214</sup> La Grande Réforme, N°3, mai 1946, "Le problème sexuel", non signé.

<sup>215</sup> La Grande Réforme, N°2, avril 1946, p. 2.

Résumons ce rapide panorama. On peut à présent reprendre, en la détaillant davantage, l'image du spectre qui passe en dégradé d'un extrême à un autre. D'un côté se trouve l'extrême conservateur qui concentre une vision holiste et sévère (la famille ou la nation ou l'Eglise ou le parti dominant l'individu qui a des devoirs envers eux), avec une définition de la femme sur le modèle de la mère au foyer et une non acceptation du principe d'égalité. A l'opposé l'extrême progressiste cultive l'individualisme, ne craint pas un certain hédonisme, pousse l'égalité dans tous les domaines et se réfère surtout au modèle de l'individu abstrait. Le pôle conservateur revient indubitablement à l'UFCS et à la FNF. Celles-ci sont en effet les plus fermes et dans leur refus de l'égalité intégrale (le mariage et la famille doivent rester hiérarchisés) et dans leur définition de la maternité (seul vrai rôle de la femme, tout le reste devant lui être subordonné). L'UNF ne s'en éloigne guère officiellement, mais son argumentation égalitaire est plus avancée. L'UFF et Raymonde Machard occupent une position plus médiane. Les deux optent pour une extension sans limite de l'égalité mais qui cohabite avec une forte valorisation de la famille pour la première, de la mère pour la seconde. Ce dualisme implique pour l'UFF des mesures spécifiques pour les femmes salariés (horaire aménagé, congés) tandis que Raymonde Machard choisit la rétribution du travail domestique. Toutes deux s'accordent sur la nécessaire diminution du labeur domestique par des équipement sociaux. Le pôle individualiste est représenté par l'UNE et surtout par la LFDF. Car, outre la revendication de l'égalité complète entre les sexes, elle minorent en quelque façon l'idéalisation de la mère au foyer et critiquent le natalisme.

Notons bien que le pôle conservateur accepte cependant l'égalité civique et dans le travail, tandis que le pôle progressiste valorise tout de même la famille et la figure de la mère et n'envisage pas la contraception comme un droit à promouvoir. Des alliances à géométrie variable sont donc possibles, le droit au travail peut mobiliser depuis la LFDF jusqu'à l'UFF; inversement une campagne pour l'augmentation des allocations familiales peut compter sur les soutiens des groupes allant de l'UFCS à l'UFF. De plus toutes les organisations peuvent s'associer pour promouvoir les femmes dans la politique et lutter contre la prostitution ou l'alcoolisme. Cependant la montée de la guerre froide réduit de plus en plus ces interfaces. D'autres divergences à propos de l'Union Française, de l'Indochine ou de Madagascar, du sort de l'Allemagne ou de la Grèce, viennent trancher les liens ténus qui pouvaient réunir les divers groupes.

**"Le féminisme est mort, vive le féminisme!"<sup>216</sup>**

Si l'on entend par féminisme le simple ralliement derrière la bannière du mot lui-même, alors il ne disparaît pas après la guerre. Mais comme toute conquête pour les femmes s'accompagne inévitablement de la volonté d'enterrer ce féminisme qui n'aurait plus lieu d'être, il doit faire face à l'offensive qui suit l'obtention de l'égalité civique. C'est pourquoi l'UNE récompense le slogan placé en tête de cette partie; une lectrice agacée par les discours récurrents sur l'inutilité désormais de ce combat voulait affirmer le contraire avec humour. Une adhérente de la LFDF se montre prosélyte à sa manière: « *je ne perds pas une occasion de faire de la propagande. La question féministe a l'air d'être inconnue, les gens sont surpris quand on leur en parle* »<sup>217</sup>. Hélène Brion est également très consciente de ce mouvement de dénégation : "*Il nous paraissait naturel, à mes camarades femmes et à moi, de nous unir comme femmes sur un terrain que je suis bien obligée d'appeler "féministe", sans le nommer ainsi puisqu'il est un épouvantail pour beaucoup, le seul sur lequel nous puissions résister à la collective et inconsciente (?) mauvaise volonté masculine à notre endroit*" écrit-elle à Marianne Verger<sup>218</sup>.

Mais pour toutes les associations suffragistes qui renouent le féminisme n'est pas mort et n'a pas dit son dernier mot. Le vocable est utilisé sans complexe par ces groupes, qui parlent régulièrement de "victoire féministe", "d'alliés féministes" ou de la "marche du féminisme". C'est vrai pour les plus égalitaires comme la LFDF et l'UNE, mais aussi pour l'UNF qui accepte la hiérarchie familiale ou pour Raymonde Machard qui plaide pour le salaire ménager. Ce même mot recouvre donc des analyses et des propositions très diverses, voire opposées. Aucune cependant ne juge nécessaire de le définir, sans doute fait-il partie du vocabulaire évident et son usage remonte aussi loin que la création des institutions elles-mêmes. Aussi, à défaut d'être cerné par ses partisans, le féminisme est-il par ses adversaires.

Les associations catholiques refusent cet adjectif et s'en expliquent : "*Entre le féminisme émancipateur de toutes contraintes morales et le conservatisme déformé qui*

---

<sup>216</sup> Slogan récompensé par *La Française*, N°6, 19 janvier 1946.

<sup>217</sup> Lettre d'une adhérente de Mazamet (signature illisible) datée du 9 janvier 1945, s'excusant de ne pouvoir se rendre à la première A. G. de la ligue. Fond Andrée Lehmann de la BMD.

<sup>218</sup> Lettre du 21 février 1945, correspondance op. cit.

*réduit la femme au rôle de propagatrice de l'espèce humaine, il est une juste notion de la personne de la femme qui détermine sa vraie place dans la société"* affirme Andrée Butillard. Elle admet cependant utile un certain nombre des réclamations du mouvement féministe *"notamment le vote féminin n'est pas injuste et peut-être opportun, à la condition toutefois que seront toujours sauvegardées, d'une part la hiérarchie familiale et de l'autre, la mission d'épouse et de mère, qui est l'honneur de la femme"*<sup>219</sup>. Tandis que la FNF souligne : *"Nous nous défendons pourtant de toute allure féministe et suffragette nous rappelant que notre mouvement a été lancé en 1928 beaucoup moins pour revendiquer le vote des femmes que pour permettre à celles-ci d'exercer leurs droits civiques en connaissance de cause quand elles l'auraient obtenu"*<sup>220</sup>. Les femmes politiques de droite partagent globalement les mêmes positions. Marcelle Devaud, par exemple, qui revendique davantage de considération pour les candidates de la part de son parti, le PRL se défend de tout féminisme : *"Ce que je vous dis là, croyez le bien, ne veut pas dire que nous nous présentions à vous en suffragettes agitées et revendicatrices!"*<sup>221</sup>.

De leur côté, les communistes prennent également leurs distances avec le féminisme. Bien que l'UFF lui reconnaisse un rôle historique (Marguerite Grépon tient une chronique "Un peu d'histoire féministe" dans Femmes Françaises), elle estime cette étape dorénavant inutile : *"(nous) considérons que notre place dans la lutte est à côté des hommes républicains et que nous ne formons pas un "parti" de femmes, un parti à part" car à présent "Le vrai problème (...) n'est plus tant de faire reconnaître nos droits que de créer les moyens de les mettre en application. Nous devons lutter avec les hommes et non contre les hommes pour l'obtenir"*<sup>222</sup>. L'attitude des autres formations issues de la Résistance n'est guère éloignée.

Dans le premier éditorial de La Femme (le périodique des FLN) confié à Emmanuel Mounier, on voit surgir le portrait repoussant de la suffragette : *"Il faut qu'elle s'ouvre (la femme) à quelque chose comme une prise de conscience révolutionnaire de sa condition. Alors revendiquer? Faire des meetings? Devenir laide de protestation et de colère forcées et de réclamations sonores? Non, bien moins de bruit, et bien plus que cela". Et comment se ferait cette "prise de conscience révolutionnaire"? Deux préceptes*

---

<sup>219</sup> André Butillard, La femme au service du pays, op; cit;

<sup>220</sup> Le devoir national, N° de juillet 1948.

<sup>221</sup> Extraits de son rapport au congrès du PRL de 1946, L'UNF revue des électrices, N°14, Octobre 1946.

<sup>222</sup> Femmes françaises, N°77, 23 mars 1946, article qui raconte le dernier 8 mars à Londres où les anglaises étaient *"un peu trop des suffragettes"*.

suffisent *"Etre saine, être vraie : avec ce programme, peut-être arriverons-nous à démêler peu à peu ce qu'est la féminité de toutes les sottises dont on l'enveloppe"* et alors *"Les désagréables suffragettes, elle les submergera de sa masse intelligente et sensée"*<sup>223</sup>. De même, Marianne Verger, sollicitée par Hélène Brion et Noëlie Drous, s'empresse d'établir une certaine réserve : *"Je vous dit tout de suite que sans être féministe au sens extrême du mot, j'estime que mon premier devoir est de contribuer à l'égalité absolue des sexes"*<sup>224</sup>.

Quels enseignements tirer de ces diverses prises de position? Au premier abord elles semblent se jouer de toute tentative de définition. Le principe d'égalité par exemple n'est pas vraiment discriminant; l'UNF se prétend féministe alors qu'elle ne le pousse pas jusqu'en la famille, tandis que Marianne Verger refuse le label alors même que l'égalité absolue entre les sexes est son premier devoir. D'autre part l'adjectif "révolutionnaire" ne signe aucun radicalisme. Il faut noter que cette prétention, si rare dans les périodiques des associations, est porté par un homme dont la revue (Esprit) ne cesse de faire grand cas. Mais, du moins en ce qui concerne les femmes, la "révolution" en question se borne à démêler la vraie féminité de la fausse.

Cependant deux lignes de clivages se dessinent. La première traverse la vieille génération militante, et recouvre la notion d'égalité entre les sexes. Elle distingue les catholiques des autres associations, qui elles sont féministes, puisqu'elles demandent l'égalité juridique complète. La famille verticale, la non remise en question des rôles sacrés d'épouse et de mère, la peur de se montrer "revendicatrices" et de s'émanciper de "toute contrainte morale", constituent les principales démarcations entre les catholiques et les féministes. Certes l'UNF ne rentre pas totalement dans ce schéma, mais on a vu son ambiguïté à ce sujet, elle concède discrètement une nécessaire inégalité familiale mais n'en fait pas un principe incontournable comme l'UFCS, elle n'a par contre aucune honte à faire état de son passé militant. Les communistes, d'autre part, si elles admettent la nécessaire "émancipation" ou "libération" des femmes, refusent pour autant le féminisme susceptible de diviser la classe ouvrière, laquelle travaille tout uniment à la libération de l'humanité toute entière.

---

<sup>223</sup> La Femme, N°1, 15 mars 1945.

<sup>224</sup> Lettre du 14 mars 1945, correspondance citée.

La seconde sépare cette fois la génération de la résistance de ses aînées. Celle-ci, forgée à une époque où le mot même est interdit par la censure de Vichy<sup>225</sup>, et dans des combats qui ne laissent guère de place aux revendications des femmes, intègre sans critique aucune la dévalorisation du féminisme qui se continue à la Libération sous prétexte d'égalité acquise. Quatre années de censure intégrale et une brusque régression du statut féminin ont sans doute joué leurs effets. Le régime de Vichy s'est en effet attelé à une restauration de la féminité la plus traditionnelle. Ce programme ne peut, là comme ailleurs, tolérer la moindre opposition, le mot féminisme est interdit de publication, de nombreux livres, jugés subversifs, sont retirés de la circulation, tandis qu'une propagande insistante est serinée en tout lieu, même dans les recettes de cuisine.

De plus pour les non-initiées que sont ces nouvelles militantes, féminisme et suffragisme sont largement synonymes. Or, non seulement les droits politiques enfin acquis, mais encore la reconnaissance de l'égalité entre les sexes aux plus hauts niveaux symboliques semblent en quelque sorte couper l'herbe sous le pied aux revendications. Y-a-t-il encore lieu d'être féministe, c'est à dire de réclamer l'égalité, quand celle ci vous est assurée par les plus hautes instances de la République et du droit international? Les femmes, à peine entrées dans la citoyenneté, allaient-elles se montrer si ingrates? Loin d'afficher des intentions contestataires les femmes veulent avant tout se montrer dignes et responsables des nouvelles tâches qui leur incombent. Elles sont impatientes et inquiètes de révéler toute leur mesure.

A ceci s'ajoute le désir de régénération, très largement ressenti. Sans concéder aux expiations pétainistes, les acteurs de la Libération ont nettement conscience des erreurs du passé. Un vieux système vermoulu s'est effondré sous les coups de buttoir allemand, il faut à présent bâtir sur des bases saines, s'assurer le concours de tous par une démocratie élargie et revigorée, permettre une véritable justice sociale par la redistribution, redonner du poids à l'Etat. L'heure n'est plus aux récriminations ou aux ressassements du passé, mais aux espoirs, à la construction du futur par tous et pour tous. Le mot féminisme incontestablement se réfère au passé, à l'injustice, à la discorde. Aussi, et quelque soit les programmes des militantes, ne se présentent-elles pas sous cette enseigne. Ce n'est qu'à partir de la sortie du Deuxième sexe, et surtout des commentaires qui l'ont suivi, que très progressivement cette nouvelle génération s'empare du mot. Cette réappropriation n'est

---

<sup>225</sup> Le mot est banni du Guide de la presse, signale Célia Bertin, Femmes sous l'Occupation, op. cit. p.268.

pas que sémantique, elle suppose une maturation et une conversion pour projeter des idéaux nouveaux dans des perspectives spécifiquement féminines.

Les réticences, voire l'aversion que provoque le mot féminisme dans les nouveaux rangs militants sont instructives. L'UFF justifie son non féminisme par deux arguments. D'une part l'égalité est maintenant acquise, et il faut surtout se donner les moyens de la réaliser concrètement. C'est donc limiter le féminisme au combat pour l'égalité formelle, de droit, c'est en un mot confondre suffragisme et féminisme. D'autre part, les hommes ne sont pas des ennemis, mais au contraire des alliés auprès desquels il faut lutter pour une société plus juste. Ce point convient aussi bien à l'idéal de fraternité de la Résistance qu'à la théorie de libération prônée par les communistes. Le féminisme, parce qu'il souligne des intérêts divergents selon le sexe, contredit la vision mythique d'une classe ouvrière toute soudée dans le refus de l'exploitation. L'UFF ne remettra jamais en question cette incompatibilité.

De manière moins explicitement formulée, des peurs confuses émergent également. Pour Marianne Verger le féminisme rime avec extrémisme, une position qui effraie par son radicalisme, alors même qu'elle soutient les mêmes points de vue que les associations les plus en avant sur la question de l'égalité. Quant à Emmanuel Mounier il exprime en toute naïveté les angoisses de ses contemporains qui réclament à grands cris une "révolution". Il agite l'épouvantail qui désole Hélène Brion, celui de la suffragette qui gesticule, toute rouge d'une "colère forcée" (sans doute la colère n'appartient-elle pas au registre de la vraie féminité), laide du simple fait qu'elle proteste, toujours ridicule dans ses meetings. En creux se dessine donc la vraie féminité dont il souhaite la découverte par une "prise de conscience révolutionnaire" tout en douceur : elle est calme, elle est belle et silencieuse.

Bien que ce travail, centré sur le militantisme féminin, n'ait pas l'ambition de se consacrer à l'évolution de la condition féminine, quelques aperçus de celle-ci au lendemain de la guerre sont nécessaires. C'est en effet dans un climat globalement défavorable qu'il faut situer l'action des associations.

## Sur le front des sexes.

Les guerres produisent des effets ambivalents sur le genre<sup>226</sup>. D'un côté, on observe un relatif brouillage des identités. Des femmes, à défaut de prendre les armes, ont pris des risques, certaines, torturées, déportées témoignent dans leur chair que la défense de la patrie n'était pas un apanage masculin. La mémoire de la Résistance féminine est, on l'a vu, un enjeu identitaire considérable. Plus calmement, dans les champs, dans les usines, dans les bureaux, les femmes ont remplacé les hommes prisonniers ou déportés pour le travail obligatoire. A tel point que Vichy a dû réviser sa promotion de la femme au foyer: les mesures d'octobre 1940 qui restreignaient le travail des femmes mariées dans la fonction publique sont suspendues en septembre 1942 afin que l'Etat recrute les désormais indispensables auxiliaires féminines. Enfin ces années de sang et de larmes ont libéré aussi une formidable envie de vivre qui a bousculé les conventions : les amours libres et sans façon, mais aussi les amitiés "à la vie à la mort" ont certainement abattu bien des préjugés de genre. Le discrédit des élites conservatrices autorise un temps le prolongement de cet esprit nouveau qui s'incarne par exemple dans la mode dite "existentialiste" des caves de Saint-Germain-des-près ou dans le spectaculaire engouement que rencontrent les couples libres comme Aragon et Triolet ou Sartre et de Beauvoir. La brusque avancée du droit des femmes à la Libération entérine ce déplacement de la frontière de genre.

Mais, d'un autre côté, des signes bien plus inquiétants annoncent un sévère retour à l'ordre. Parmi ceux-ci, il faut compter une violence accrue à l'endroit des femmes, une poussée d'antiféminisme, un familialisme et un natalisme envahissants qui remettent immédiatement en question les maigres acquis de la Libération. Comme le souligne Michelle Perrot : "La fraternité des armes nourrit, après guerre, un antiféminisme souvent virulent. Tandis que, du côté des femmes, se fait jour une culpabilité rampante propice à la soumission"<sup>227</sup>. Cet antiféminisme s'exprime par une violence réelle et symbolique à

---

<sup>226</sup> Sur ces aspects, voir Michelle PERROT, "Sur le front des sexes : un combat douteux", *Le mouvement social*, vol. 1984, N°3, *Behind the lines...*, livre cité et Françoise THEBAUD, « Deuxième guerre, femmes et rapport de sexe: essai d'historiographie », Communication au XVIIIe congrès international des sciences historiques, Montréal 1995, multigr.

<sup>227</sup> "Sur le front des sexes...", article cité, p.73.

l'encontre des femmes alors que les associations ne sont pas exemptes de ce sentiment de culpabilité.

### La violence à l'encontre des femmes.

L'ampleur de la répression qui s'abat sur les femmes prend toute sa mesure si on la compare avec la maigreur des récompenses attribuées aux résistantes. Comme le dit Laurent Douzou « parcimonieusement représentées au tableau d'honneur de la Résistance, elles sont avec éclat clouées au pilori »<sup>228</sup>. D'après Philippe Burrin, les femmes sont sureprésentées dans les affaires de dénonciation<sup>229</sup>. On observe un taux élevé d'inculpations féminines lors de l'épuration officielle, environ 40% des jugements de la cour de justice d'Orléans pour 1944-1945, par exemple<sup>230</sup>.

Les scènes des tontes qui se répètent aux quatre coins de la France au rythme des localités libérées, condensent en leur symbolique cette revanche mâle prise sur une émancipation féminine bien modeste. Cet épisode récurrent de la Libération et de l'épuration est actuellement en pleine exploration. Fabrice Virgili, par un travail direct dans les archives départementales (notamment de la gendarmerie), sera bientôt en mesure de circonscrire le phénomène le plus précisément possible<sup>231</sup>. De son côté, et à défaut de disposer de cette accumulation des sources, Alain Brossat a analysé toutes les connotations qui saturent de sens ce "carnaval moche"<sup>232</sup>. D'ores et déjà, le patient travail d'archiviste et les interprétations bousculent quelques idées reçues.

Les tontes qui ont eu lieu partout, (aucune région n'est épargnée) se comptent par milliers. Elles ne sont ni un accident, ni un détail, mais quasiment l'acte obligé du rituel libérateur. Le bourg moyen, le village ou la grande ville les connaissent indifféremment. Elles accompagnent souvent de très près la prise de pouvoir des libérateurs (quels qu'ils

---

<sup>228</sup> Laurent DOUZOU, « La résistance une affaire d'homme? », art. cit p.22.

<sup>229</sup> Cité par Laurent DOUZOU, op. cit; p.21. Voir aussi Françoise LECLERC et Michèle WEINDLING, « La répression des femmes coupables de collaboration », *Clio*, N°1, 1995, pp. 129-150, elles notent que la population carcérale féminine est multipliée par 7 entre l'avant et l'après-guerre (l'effectif des détenues de droit commun triple), l'équivalent masculin quadruple dans le même temps.

<sup>230</sup> Chiffre donné par Hélène ECK, les françaises sous Vichy, op. cit. p.210.

<sup>231</sup> Fabrice VIRGILI, "Les tondues à la Libération: le corps des femmes enjeu d'une réappropriation", *Clio*, N°1, 1995 et « Les tontes de la Libération en France » dans François ROUQUET et Danièle VOLDMAN (dir.) « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », *Les cahiers de l'IHTP*, N°31, octobre 1995, Paris, CNRS, pp53-65.

<sup>232</sup> Alain BROSSAT, *Les tondues Un carnaval moche*. Paris, Manya, 1992, 335p.

soient, alliés, armée libre, résistance intérieure) mais ne cessent pas pour autant complètement ensuite, puisqu'on en rencontre jusque dans l'hiver 1946. Elles occupent donc l'espace de soudure entre deux pouvoirs, quand l'ennemi se retire et que le libérateur s'installe. Quant aux acteurs de ces spectacles cruels, ils sont toujours peu ou prou les mêmes : la foule locale (sexes et âges confondus) guidée par des leaders improvisés et des "on-dits" d'autant plus flous qu'ils sont accusateurs, tient le rôle principal. Les nouvelles autorités venues de la Résistance assistent, encadrent voire orchestrent le rituel, et, plus rarement, s'y opposent. Quant aux victimes de cette brusque vindicte populaire, ce sont majoritairement des femmes (mais les hommes tondu existent aussi) qui appartiennent aux couches sociales inférieures. Les élégantes de haut vol, même très compromises, ne passent pas à la tonte publique. La répression n'a donc pas grand chose à voir avec la réalité des actes commis, mais avec un imaginaire collectif surchauffé qui prend pour exutoire les plus faibles de sa communauté. Enfin le contenu de ce charivari réactualisé est clairement sexuel. Ce sont des hommes qui figurent la nouvelle autorité et manient les ciseaux et les pots de peintures, la symbolique et l'ordre, même si, au sein de la foule réunie, les femmes sont présentes aussi. Ce sont des femmes qui sont ainsi punies, même si, ici ou là, des hommes sont rasés avec elles. Les crimes qu' "on" leur reproche sont majoritairement sexuels (la collaboration horizontale) et les sanctions les frappent explicitement dans leur féminité (des plus communes aux plus rares : chevelure sacrifiée, insultes sexuelles, visage défiguré par les croix gammées et/ou les coups, mise à nu des corps, viol, exécution).

Ces caractéristiques très sexuées ont depuis peu été soulignées par divers chercheurs et incitent à voir dans les tontes l'exercice d'une domination virile qui reprend spectaculairement ses droits. Marie-France Brive, la première, et sur le mode interrogatif, a suggéré cette interprétation pertinente : "A travers les femmes tondues, dont le phénomène, court dans le temps, est certain et massif dans sa répétition, les hommes de la Libération ont-ils seulement cherché à fustiger le nazisme? N'est-ce pas aussi les femmes dans l'image qu'ils se font d'elles qu'ils attaquaient? Ne leur dénie-t-ils pas ainsi la capacité et la liberté politiques?"<sup>233</sup>. Par la suite Henry Roussio reprend le même raisonnement en montrant que la répression de ces femmes, accusées d'avoir "souillé" la Nation à travers

---

<sup>233</sup> "L'image des femmes à la Libération", *La Libération dans le midi de la France*, actes du colloque des 7 et 8 juin 1985, Université de Toulouse-Le-Mirail, 1986. Cette communication a soulevé l'indignation des historiens de la Résistance, trop attachés à une vision positive.

leur sexualité, révèle l'appropriation collective du corps des femmes<sup>234</sup>. Alain Brossat consacre tout un chapitre au "rétablissement de l'ordre mâle", dans son livre. Pour Pierre Laborie, les violences à l'encontre des femmes font écran et détournent sur elles la passivité ou la fascination de la majorité des français devant les allemands<sup>235</sup>. Selon Fabrice Virgili ce châtement s'appuie sur « le délit d'adultère étendu du cadre familial au cadre national »<sup>236</sup>. L'image des femmes tondues est ainsi l'exact négatif de celle de la résistante et de la Femme de France sur laquelle tant de groupes féminins fondent leurs revendications et leur légitimité. Elles sont les filles désavouées et rejetées par la France au même titre que les Filles de France, acceptées celle-là, sont récompensées par le droit de vote. La symbolique, dans un sens ou dans l'autre, indique que les femmes appartiennent avant tout à la patrie. Le corps des femmes est partie prenante du corps de la nation.

Quelques femmes viennent ainsi à bon compte jouer le rôle de bouc émissaire et payer pour tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre se sont "couchés" devant l'ennemi. La logique obéit à un usage rhétorique du masculin et du féminin dont on a peine à réaliser de nos jours l'étendue et l'évidence. Des phrases comme « l'opinion femelle et servile », « femelle consentante », « Marseille s'est donnée à Pétain », « Paris n'est plus une putain qui ouvre les jambes », impliquent pour tous que la passivité et l'abandon ne sauraient être que féminins, tandis que la révolte et la Résistance s'accordent au masculin<sup>237</sup>. Le sacrifice sitôt fini, la communauté absoute et réconciliée, se reforme dans la hâte d'oublier. Et dans cette vacance de l'ordre s'expriment tous les pouvoirs qui n'ont jamais cessé et se durcissent de nouveau, ceux de classe, ceux de genre. Certes, cette lecture n'épuise pas l'objet historique récent des tontes, tout un imaginaire de longue durée se ramasse dans le temps court et paroxystique de la Libération dont les enjeux, rationnels et émotionnels, débordent largement la question des genres. De nombreux points restent à élucider et notamment la thèse qui épargne la Résistance en affirmant que ces agapes misogynes sont tolérées car elles détournent d'autres violences bien plus sanguinaires.

---

<sup>234</sup> "L'épuration en France, une histoire inachevée", *Vingtième siècle*, N°33, janvier mars, 1992.

<sup>235</sup> Pierre LABORIE, « Les symboles sexués dans le système de représentation des français, (1940-1944) », communication au séminaire de l'IHTP, « Identités féminines et violences politiques ».

<sup>236</sup> Fabrice VIRGILI, « Les tondues à la Libération », article cité, p.121.

<sup>237</sup> Les deux premières phrases sont extraites de Henri MICHEL, *Quatre années dures (1940-1944)*, Paris, Grasset, 1945, la troisième est un gros titre de *Le petit journal*, les trois sont citées par Laurent DOUZOU, art. cit. p.23. La dernière phrase est extraite du journal d'Edith Thomas, déjà citée dans le chapitre précédent.

Mais en tout cas il est clair que par cet épisode, les femmes sont remises à leur place, sous l'étroite surveillance des communautés locale et nationale.

D'autant que les preuves d'un retour à l'ordre des genres s'accroissent.

### **Le retour à l'ordre familial.**

Le retour des prisonniers est aussi une occasion de remettre chacun à sa place. Tout un flot de littérature vient prier les quelques 790 000 femmes de prisonniers d'accueillir leur mari avec sollicitude, patience et compréhension. Les associations féminines qui abordent la question tiennent le même discours. Sarah Fishman, qui a étudié attentivement cette population féminine, affirme que le retour à la normalité et au traditionnel partage des tâches, se fait massivement et avec l'assentiment des principales intéressées<sup>238</sup>. Selon elle "la plupart des femmes de prisonnier ne voyait pas les responsabilités des temps de guerre comme une liberté prise aux dépens de l'autorité du mari. Pour elles la guerre signifiait dureté et malheur"<sup>239</sup>.

Cette remise en ordre des affaires privées, secrète, indicible, est de vaste ampleur puisqu'elle transparait quand même dans les statistiques. Divers indices laissent supposer une poussée de la domination masculine après guerre. Ainsi en est-il de l'accroissement des inculpations pour avortement<sup>240</sup>, ou de la surdivorcialité masculine. Après guerre on observe en effet une brusque poussée du nombre des divorces. Ce dernier augmente jusqu'en 1948 (47 015) pour retourner progressivement à la moyenne annuelle des années trente (30 000) vers 1954-55<sup>241</sup>. Surtout le nombre de demandes de divorce motivées par l'adultère féminin excède de 60% celles formulées pour cause d'adultère masculin<sup>242</sup>. Ces éléments témoignent d'un réajustement difficile des relations entre les sexes au sortir de

---

<sup>238</sup> Sarah FISHMAN, We Will Wait. Wives of French Prisoners of War 1940-1945, New Haven and London, Yale University Press, 253p.

<sup>239</sup> Ibid, introduction p.XVII.

<sup>240</sup> Le nombre des poursuites judiciaires motivées par une affaire d'avortement augmente en 1945 et 1946 sans qu'il soit possible de dire si elles sont dûes à une croissance du nombre des avortements ou à une repression accrue.

<sup>241</sup> Chiffres donnés par Sarah FISHMAN, op. cit. dans sa conclusion.

<sup>242</sup> D'après Christophe LEWIN, Le retour des prisonniers français, Presse universitaire de la Sorbonne, 1986, p.72.

quatre années de séparation, de mouvements, et de relative indépendance des femmes seules. Ils expriment aussi la réaffirmation de la hiérarchie de genre<sup>243</sup>.

De plus la famille n'est pas en danger. Au contraire, elle marche vers son âge d'or, son apogée. C'est sans doute à propos du natalisme que la continuité des attitudes - cette "métapolitique" selon l'expression de Rémi Lenoir<sup>244</sup> - se voit le mieux à travers les régimes différents que connaît la France depuis la fin des années trente et les différents partis, nouveaux ou anciens qui s'affirment à la Libération<sup>245</sup>. Depuis les années trente (et même les années vingt, si l'on songe à la "loi scélérate"), le mouvement familial marque des points importants. L'Etat abandonne son libéralisme et légifère en matière familiale. Quels que soient les gouvernements et les coalitions qui se succèdent à la tête de la nation, ils poursuivent les mêmes objectifs : protéger la famille et par là, redresser la natalité.

La loi du 11 mars 1932 fait obligation aux employeurs (sauf ceux du secteur agricole) de s'affilier à une caisse de compensation. C'est le début de la généralisation et de l'obligation des allocations familiales, jusqu'alors laissées à la libéralité du patronat. Cependant les réticences des patrons (principalement les petites entreprises et les grandes firmes paternalistes) et la lenteur de la promulgation des décrets d'application font que pour beaucoup la loi reste lettre morte<sup>246</sup>.

Avec la proximité de la guerre, l'interventionnisme de l'Etat se fait plus pressant. Plusieurs décrets-lois de Léon Blum puis de Daladier en 1938, et surtout le code de la famille du 29 juillet 1939, introduisent de plain-pied la famille parmi les préoccupations premières de l'Etat. Les allocations sont dorénavant généralisées à toutes les catégories professionnelles, et calculées en fonction du salaire moyen départemental. Des dispositions fiscales en matière successorale allègent les familles nombreuses. Cette politique encourage clairement et la natalité et un certain type de famille (française et légitime). Ainsi la prime à la première naissance ne concerne que les enfants de nationalité française,

---

<sup>243</sup> Au demeurant celle-ci n'a jamais été supprimée, mais dans au moins une partie de l'imaginaire collectif, la virilité s'associait plus avec l'allemand, vainqueur, qu'avec le français vaincu. Aussi est-ce davantage le français plutôt que le pouvoir masculin qui reprend ses droits, avec les tontes notamment.

<sup>244</sup> "Family policy in France since 1938", in John S. AMBLER (dir.), The French Welfare State. Surviving Social and Ideological Changes, New York and London, New York University Press, 1991, 144-185pp.; p. 145.

<sup>245</sup> Andrew SHENNAN, insiste également fortement sur cette continuité dans son livre: Rethinking France. Plans for Renewal 1940-1946, Oxford, Clarendon Press, 1989, 332p.

<sup>246</sup> En 1936, seules 280 000 entreprises ont adhéré à une caisse, ce qui concerne 4 803 000 salariés et 1 495 000 allocataires. D'après D. CECCALDI, Histoire des prestations familiales en France, Paris, UNCAF, 1957; cité par Michel MESSU, Les politiques familiales, Paris, les éditions ouvrières, 1992, 139p.; p.59.

nés légitimes, au maximum deux ans après le mariage. De plus le projet mûri par l'UFCS dit de l'allocation de la mère au foyer est retenu, bien qu'un peu dévoyé. Au lieu de récompenser exclusivement la mère qui reste au domicile, l'allocation, devenue plus sociale, s'applique à toutes les familles *"qui ne bénéficient que d'un seul revenu professionnel provenant de l'activité soit du père ou de la mère, soit de l'un des ascendants, lorsque l'enfant est à la charge de ce dernier"*<sup>247</sup>. Il s'agit donc davantage d'une allocation de salaire unique, nom qu'elle prendra par la suite, cependant comme ce salaire unique est très majoritairement celui du père, elle incite clairement la mère à rester chez elle.

Vichy continue dans ce droit fil. Comme le dit R. O. Paxton "Vichy a suivi de plus près la République dans sa politique de natalité qu'il ne l'a fait en tout autre domaine"<sup>248</sup>. La répression de l'avortement est durcie (ce qu'avait déjà commencé le code de la famille); le divorce est rendu moins accessible (la loi du 2 avril 1941 l'interdit durant les trois années qui suivent le mariage); la représentation des associations familiales auprès des pouvoirs publics est assurée par la loi Gounod, en revanche la loi du 29 mars 1941 transforme l'allocation de la mère au foyer en allocation de salaire unique, dont peuvent bénéficier aussi la mère seule et son enfant naturel, au grand dam de l'UFCS. Les préoccupations sociales et natalistes débordent donc la promotion du modèle chrétien familial.

Les gouvernements de la Libération prolongent et renforcent ces dispositifs, non sans en supprimer les aspects les plus autoritaires introduits par Vichy (les modalités de divorce sont assouplies, la répression de l'avortement est adoucie). Ils inaugurent ainsi l'âge d'or de la politique familiale et marient les femmes au Welfare State<sup>249</sup>. La création du quotient familial (loi de finance du 31 décembre 1945), la revalorisation et l'indexation sur les salaires des allocations familiales (loi du 22 août 1946), l'instauration de deux nouvelles allocations (celle de maternité qui remplace dans les mêmes conditions la prime à la première naissance, et celle prénatale qui généralise la surveillance sanitaire des grossesses), et la fédération des associations familiales dans l'UNAF (3 mars 1945) donnent au welfare state français un caractère très nettement familialiste. D'après Michel

---

<sup>247</sup> Cité par Michel MESSU, op. cit. p.65.

<sup>248</sup> *La France de vichy*, Paris, Seuil 1973, cité par Michel MESSU, op. cit. p.62.

<sup>249</sup> Selon l'expression de Harold Brackman, Steven P. Erie et Martin Rein « *Wedded to the Welfare State* » dans Jane JENSON et al, (dir.) *Feminization of the Labour Force: Paradoxes and Promises*, Cambridge et Oxford, Polity Press et Basil Blackwell, 1988, p.215.

Messu, près de 50% des dépenses de Sécurité sociale se font en faveur de la famille<sup>250</sup>. Importance que vient confirmer la création, au plus haut niveau de l'administration publique, de diverses institutions tels le Haut Comité Consultatif de la Population et de la Famille (12 avril 1945) et l'Institut National d'Etudes Démographiques (24 octobre 1945). Après quelques hésitations les travaux législatifs s'orientent de plus en plus vers une perspective nataliste, abandonnant certains aspects du programme des catholiques sociaux. La loi du 22 août 1946 en particulier, stipule que les allocations doivent être versées, non au chef de famille comme auparavant (sous Vichy), mais à la personne qui s'occupe effectivement des enfants, soit la mère dans la grande majorité des cas. Quant à l'allocation de salaire unique elle est recevable quelle que soit la nationalité des parents et le statut des enfants, légitimes ou non, reconnus ou non<sup>251</sup>.

Mais même modernisée et "déconfessionnalisée" cette promotion tous azimuts de la famille contrecarre fortement l'égalité des sexes promue à la Libération. Car si les femmes sont désormais les égales des hommes, les épouses et les mères ne le sont toujours pas des époux et des pères. Vichy a bien rendu un peu plus concrète la formelle reconnaissance de la capacité civile de la femme mariée octroyée le 18 février 1938. Avec la loi du 22 septembre 1942, la femme dorénavant associée au mari, peut prendre la direction matérielle et morale de la famille en cas de défaillance ou d'absence de l'homme. Cependant on est bien loin de l'égalité puisque le régime matrimonial légal de la communauté donne tout pouvoir de gestion ou presque, à l'époux, et qu'en tant que chef de famille, celui-ci choisit le domicile conjugal, détient la puissance paternelle seul et peut s'opposer à l'activité professionnelle de sa femme. En cette matière la Libération n'apporte aucun progrès, de sorte que la famille qui est tant poussée en avant, est bel et bien inégalitaire. De surcroît, le quotient familial, qui permet de déduire une part pour le conjoint à charge, et l'allocation de salaire unique sont de véritables découragements au travail salarié des femmes mariées. L'ordonnance du 2 novembre 1945 (modifiant la loi du 18 mars 1942) qui rend obligatoire un enseignement ménager et familial pour les jeunes filles, montre également la pérennité de la division sexuelle du travail.

Que la famille soit d'abord et avant tout une affaire d'homme, voilà qui ne fait guère de doute à l'Union Nationale des Associations Familiales. D'après l'ordonnance du 3

---

<sup>250</sup> Op. cit. p.76.

<sup>251</sup> D'après LENOIR, op. cit. p.159.

mars 1945, seuls les chefs de famille ont vocation à représenter les familles, à tous les échelons, départemental ou national de la fédération des associations. Résultat seules 5 femmes sur 47 élus siègent au premier conseil d'administration de l'UNAF<sup>252</sup>. Les associations féminines familialistes ne tardent d'ailleurs pas à réagir. L'UFCS organise l'Association Familiale et Sociale afin d'augmenter la représentation féminine arguant du fait que "*La représentation familiale (...) doit être l'expression du groupe familial, au sein duquel la mentalité masculine et la mentalité féminine, complémentaires l'une de l'autre, se fondent en un tout harmonieux et indivisible*". Sur ce terrain, elle rencontre la collaboration des communistes, puisque l'UFCS et le Mouvement Populaire des Familles (d'obédience communiste) demandent en commun le droit de vote des mères aux diverses élections de la sécurité sociale<sup>253</sup>.

Ainsi la période de l'après-guerre contient des tendances contraires. Le cinéma de la Libération est à cet égard instructif sur les « fantasmes » de l'époque<sup>254</sup>. On y retrouve la dualité soulignée plus haut. D'un côté un courant réaffirme le prestige et l'autorité des hommes, de l'autre une veine très favorable à l'émancipation des femmes voit le jour. Il se produit en effet une véritable « déferlante misogyne » dans le cinéma de l'après-guerre, qui remet chacun à sa place; les fils et les filles sous la loi du père, et l'épouse sous celle de son mari. Surtout un personnage féminin récurrent est mis en scène: celle de l'ambitieuse sans scrupule qui manipule un mari ou amant trop amoureux et faible. Noël Burch et Geneviève Sellier voient dans ce thème l'expression d'une peur « vivant l'émancipation des femmes comme une tentative de destruction de l'identité masculine »<sup>255</sup>. Mais inversement, des réalisateurs donnent une vision bien plus progressiste de l'évolution des genres induite par la guerre. Jean-Jacques Becker illustre le plus brillamment cette tendance avec « Antoine et Antoinette » (1946), « Les frères Bouquinquant (1946) et surtout « Casque d'or » (le film sort en 1952 mais son scénario date d'avant-guerre et le réalisateur recommence à travailler au film dès 1946). Cette veine, qui s'essouffle mais se maintient tout de même durant la guerre froide, aborde les mêmes thèmes que le

---

<sup>252</sup> D'après *La femme dans la vie sociale*, N°183, janvier 1946.

<sup>253</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°196, février 1947, d'où est aussi extraite la citation précédente.

<sup>254</sup> Selon l'expression de N. BURCH et G. SELLIER, « Fantasmes du temps de la Libération », *Clio*, N°1, 1995, 186-194, voir aussi Sylvie LINDEPERG, *Images de la seconde guerre mondiale dans le cinéma français (1944-1969)*, Thèse de doctorat, Institut d'études politiques, 1993.

<sup>255</sup> Article cité, p.190.

mouvement féminin d'alors (voir chapitre 7): la sexualité, le couple, l'articulation entre le travail professionnel et la famille, le poids de l'éducation dans le comportement des hommes et des femmes, etc.

### Conclusion: les désillusions.

Après quelques mois d'espoirs et d'exaltation la morne routine reprend ses droits. Il n'est pas étonnant qu'à l'heure des bilans, les résistantes marquent quelques amertumes. Il faut souligner cependant que ces repentirs désillusionnés sont tardifs, ils viennent après la renaissance du féminisme collectif des années soixante-dix. Les interviews recueillies par Ania Franco (1978) sont typiques de cette réévaluation. Elles fournissent donc des jugements rétrospectifs, ce qui ne signifie pas que la réinterprétation du passé qu'elles suggèrent soit sujette à caution, mais sans doute que ce type de propos critiques, trop illégitimes auparavant ne pouvaient être dits, ni même peut-être vraiment pensés. Le décalage est donc grand entre les écrits des résistants qui s'estiment floués de leur Résistance et qui paraissent deux ans à peine après la Libération<sup>256</sup> et l'équivalent féministe qui a eu besoin de deux décennies pour s'écrire. L'amertume spécifique au femmes de cette génération, sans doute ressentie plus ou moins confusément, ne pouvait pas se mettre en mots plus tôt.

Lucie Aubrac, par exemple, n'y va pas par quatre chemins : *"Nous, les bonnes femmes de la Résistance, nous avons perdu la bataille de la Libération des femmes. Nous avons cru que nos histoire individuelles étaient exemplaires. On a cru aux partis, au nombre de députés"*<sup>257</sup>. Germaine Tillon pense aussi que *"La Résistance n'a pas changé la condition des femmes. La guerre avait provisoirement transformé les femmes en chef de famille. Mais si elles ne travaillaient pas ensuite tout rentrait dans l'ordre traditionnel. C'est la pilule qui a remis en question la condition des femmes"*<sup>258</sup>. Mounette, déportée, se souvient de sa réintégration difficile : *"Oui, le retour a été très dur. Beaucoup de femmes se sont suicidées. Nous avons idéalisé la France libérée. Et*

---

<sup>256</sup> Voir par exemple l'article d'Henri Frenay, "Les fossoyeurs de la Résistance", *Octobre*, 23 novembre 1946, cité par Olivier WIEVIORKA, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir*, Paris, Le Seuil, 1994, 450p, p.10.

<sup>257</sup> Cité par Ania FRANCO, op. cit. p.468.

<sup>258</sup> Idem p.459.

*nous les femmes, nous avons tellement changé, alors que le reste de la société ne changeait pas. Celles qui s'étaient mariées trop jeunes, avaient découvert dans la Résistance un autre monde, d'autres hommes. Nous avons appris à nous débrouiller seules*"<sup>259</sup>. Mais ce décalage ressenti entre soi et la société ne l'est que par une petite minorité.

Célia Bertin qui, solitaire, continue sa vie de "rebelle bien élevée", est aussi déçue du peu de retombées positives des années noires : *"Il me semble que nous souhaitions toutes follement aider à créer une société plus juste. J'ose à peine l'écrire tant ce rêve paraît naïf aujourd'hui. Mais nous l'avions fait, ce rêve, et un grand nombre de femmes furent déçues. Peu le clamèrent. Après la Libération les choses furent tout de suite si différentes de ce que nous avions espéré. Et comment se faire entendre? On paraissait ne plus nous écouter"*. Et rappelant les vœux de la majorité de ses contemporaines (c'est à dire les plus jeunes) elles livre une clé sur leur retrait de la scène publique : *"J'ai été souvent frappé de cette situation (inégaie) qui apparaissait clairement mais que l'on discutait peu. Je me suis également étonnée de voir, juste après la guerre, tant de mariages célébrés, ce n'était certainement pas un signe d'émancipation. Pourtant le rôle d'épouse paraissait encore le plus enviable à la plupart des femmes. Accéder à une certaine autonomie ne semblait pas être le but que mes contemporaines se fixaient. Il est vrai qu'après le cauchemar de l'Occupation nous avons besoin de nous rassurer"*<sup>260</sup>.

Mais est-ce vraiment pour "se rassurer" que tant de femmes fondent un foyer? S'agit-il de ce "réflexe contre la mort" dont parle Evelyne Sullérot à propos de l'accroissement des naissances? *"Dans tous les pays où il y a eu une guerre, ça a été la même chose (...) c'était un réflexe contre la mort. Cette volonté de vie s'est matérialisée plus dans un engagement nataliste, si l'on peut dire, que dans un engagement politique"*<sup>261</sup>. N'est-ce pas aussi marcher résolument vers le futur, éduquer une nouvelle génération qu'on espère meilleure? Ménie Grégoire par exemple abandonne en 1943 ses études et sa thèse sur l'art égyptien pour se consacrer exclusivement à son mariage et : *"être une femme avec un homme, une famille, un foyer, des enfants, et l'être librement"*<sup>262</sup>. Ce "être librement" dans le mariage, qui suppose aussi le triomphe du

---

<sup>259</sup> Idem, p.452.

<sup>260</sup> *Les femmes sous l'Occupation*, op. cit. p 217/219.

<sup>261</sup> Interview réalisée par William Guéraiche et citée par Christine BARD, op. cit, p.863.

<sup>262</sup> Ménie GREGOIRE, *Telle que je suis*, Paris, Laffont, 1976, p.152.

mariage d'amour, est aussi à sa manière une petite révolution. Le retour au foyer n'est sans doute pas purement et simplement un retour au passé après la parenthèse de la guerre. La famille dont rêvent les jeunes femmes de la nouvelle génération n'est pas celle de leurs parents. Fondée sur le couple amoureux, le respect de la personnalité des enfants, elle figure une petite démocratie attentive à chacun<sup>263</sup>. Il faudra des années avant que ce rêve soit, lui aussi, mesuré à l'aune de la réalité.

Quoiqu'il en soit la prégnance des rôles traditionnels même ébranlés par la guerre, le besoin de se rassurer mais aussi le désir, en faisant des enfants, de continuer ce rêve d'un futur meilleur, entraînent une classique poussée de privatisation post-conflit. Et ce d'autant que les allocations, le natalisme et le familialisme consensuels et envahissants encouragent vivement les femmes dans ce sens. Mais les rêves ne meurent pas si aisément, et celui né dans la Résistance mais aussi dans la vie quotidienne où les femmes ont assumé bien des nouvelles responsabilités, et porté par quelques femmes, fera son chemin.

Quant aux féministes, elles continuent leurs luttes sans démentir, et mettront aussi des années à perdre leurs illusions sur la « démocratie à la française ». Durant les années cinquante, quand la régression de la promotion des femmes devient patente, notamment avec le déclin continu des effectifs féminins élus, elles sont les seules à maintenir vivantes les revendications de l'égalité.

La conclusion de Michelle Perrot s'applique donc parfaitement à la seconde guerre mondiale: "La guerre est, en somme, génératrice de frustrations, dans la mesure où elle ferme les issues qui s'entrebâillaient, ou qu'elle avait elle-même ouvertes. Ainsi elle contribue à accroître la tension entre les sexes, la conscience que chacun d'eux a de lui-même. A terme elle attise le féminisme futur"<sup>264</sup>. La parenthèse de la Libération était de toute façon trop brève. Dès 1946, plus encore en 1947, la guerre froide, véritable « backlash » de l'après-guerre, installe une chape de plomb conformiste sur la société française.

---

<sup>263</sup> La revue Jeunes Femmes du MJF est parfaitement représentative de cette mystique de l'amour, tandis que dès 1945-46, Françoise Dolto décrit dans Femmes Françaises la personnalité spécifique des enfants. Antoine Prost note aussi le développement de cette "spiritualité conjugale" au sein des mouvements catholiques, tels celui de "jeunes foyers" dont la revue « L'anneau d'or » paraît en 1945. L'École des parents (1953) est à relier également à ce développement. Voir Antoine PROST "L'évolution de la politique familiale en France de 1938 à 1981"; ainsi que Noëlle GEROME, "Les formules du bonheur : Parents 1969-1976" dans Le mouvement social, N°129, octobre-décembre 1984.

<sup>264</sup> "Sur le front des sexes..", article cité, p.76.

## DEUXIEME PARTIE 1947-1959: LA MERE

*« Y a-t-il de plus grand bonheur que d'être celle qui n'attend rien, ne demande rien et ne veut être rien que celle qui donne jusqu'au bout et au plus grand nombre d'êtres possibles, du pain, de la paix et de l'amour? »<sup>1</sup>.*

*« Il faut qu'ils sachent, les fauteurs de guerre, que les mamans douces et paisibles ont des coeurs et des griffes de lionnes pour protéger leurs enfants »<sup>2</sup>.*

*Pourquoi connaissons nous si souvent l'insatisfaction, le regret, l'amertume, la tristesse, au moment même où nous connaissons nos raisons de joie, de bonheur, éprouvant parfois la honte de ne pas les sentir nous gonfler le coeur? Pourquoi encore, alors que notre amour est sans conteste, éprouvons nous-la lassitude à la présence de nos enfants? Pourquoi voulant être toute tendresse ne leur donnons nous trop souvent que reproches, brusqueries, incompréhension?"<sup>3</sup>.*

---

<sup>1</sup> "Le sens spirituel de la maternité" par Mme d'Orgeval (ACJ) dans La femme dans la vie sociale, N°202, novembre 1947.

<sup>2</sup> Femmes françaises, N°205, 23 octobre 1948.

<sup>3</sup> Jeunes Femmes, mars 1954, p. 18, anonyme.

## Introduction

L'historiographie de la guerre froide a longtemps privilégié la vision de deux blocs rivaux en tous points dissemblables. Cette perspective se modifie si le regard se limite au cadre national. Isolé, cerné, attaqué de toutes parts, le parti communiste adopte une position défensive. Mais les historiens insistent tout de même sur les divergences qui divisent les acteurs politiques. Pourtant quels que soient les mécanismes à l'oeuvre dans cette "grande peur"<sup>4</sup> qu'est la guerre froide, il me semble important d'envisager l'hypothèse que les adversaires ne sont pas aussi irréductibles qu'ils en ont l'air et combattent, au-delà d'eux-mêmes, des ennemis communs. Récemment, un colloque a mis en évidence les divergences mais aussi les convergences qui unissent ces "ennemis complémentaires et partenaires antagonistes" que sont les communistes et les gaullistes<sup>5</sup>. A propos des mouvements féminins le même constat peut être fait sur les rivalités qui opposent les catholiques et les communistes, puisqu'autant le mouvement gaulliste ne s'est jamais soucie de développer une aile féminine<sup>6</sup>. Mais outre la prise en compte de cet éclairage nouveau, sensible donc aux zones de brouillage où les frontières s'estompent, il faut souligner aussi le caractère régressif de la guerre froide. De part et d'autre ce sont les tendances les plus conservatrices qui se rejoignent dans le conflit. L'ensemble se joue sur la toile de fond du baby boom. Guerre froide, promotion outrancière du maternalisme, et triomphe de la famille nucléaire forment donc un bloc cohérent que la seule histoire politique classique est impuissante à analyser. Il convient donc de revisiter la guerre froide avec des perspectives plus anthropologiques, ce renouveau historiographique n'a pas encore eu lieu en France. Mais il est en plein essor dans les gender studies des Etats Unis. Un détour par les recherches sur les années cinquante qui ont cours outre Atlantique peut être utile pour situer les hypothèses adoptées dans ce présent travail.

---

<sup>4</sup> D'après la perspective adoptée par François FONVIEILLE-ALQUIER, *La Grande peur de l'après-guerre 1946-1953*, Paris, Laffont, 1973, 418p.

<sup>5</sup> Selon les mots de René Rémond, dans sa préface de Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR (dir.), *50 ans d'une passion française. De Gaulle et les communistes*, 1991, Balland, 342p.

<sup>6</sup> Voir sur ce point l'étude de William GUERAICHE, thèse citée, chapitre 4 "Les femmes dans les partis: rôle et pouvoir des commissions féminines". Il signale la première tentative d'Irène de Lipkowski, Marianne Verger, et Marcelle Crespin qui, dès 1947, réclament une commission féminine, mais sans succès, l'idée est reprise peu après par Jeanine Alexandre Debray. Enfin en 1952 est fondé un "comité de l'action féminine", dont William Guéraiche souligne surtout le peu d'importance.

La vision très négative portée par Betty Friedan sur la condition féminine de l'après-guerre<sup>7</sup> régnait encore quasiment sans partage durant les années soixante-dix. En 1963, elle démontrait dans son ouvrage « The Feminine Mystique » combien les bouleversements liés à la seconde guerre mondiale avaient été éphémères, et décrivait minutieusement l'enfermement des femmes dans l'exclusive sphère domestique. Récemment les historiennes ont opéré une réévaluation considérable de ce schéma<sup>8</sup>. Sans nier les forces conservatrices qui accompagnent la guerre froide, diverses recherches discutent de leur étendue et mettent en avant des tendances opposées. Elles brossent ainsi un portrait contrasté des années cinquante, où se mêle l'incontestable succès des valeurs familiales traditionnelles à des évolutions plus souterraines, porteuses des mutations des décennies suivantes.

Ce renouvellement historiographique touche tous les aspects de la vie sociale des femmes et est d'ores et déjà si riche qu'il est exclu d'en faire une présentation détaillée ici. Les activités professionnelles<sup>9</sup>, les représentations culturelles<sup>10</sup>, la sexualité<sup>11</sup> et la

---

<sup>7</sup> La « postwar period » s'étend de l'immédiat après-guerre jusqu'aux années cinquante incluses.

<sup>8</sup> Dès 1972 William CHAFE inaugure cette nouvelle perspective dans son livre The American Woman: Her Changing Social, Economic and Political Roles, 1920-1970, New York, Oxford University Press, 1972. Pour une présentation de ce tournant historiographique voir les introductions de: Sara EVANS, Born for Liberty. A History of Women in America, The Free Press, Macmillan, 1989; Traduction française par Brigitte Delorme, Les américaines. Histoire des femmes aux Etats-Unis, Paris, Belin, 1991; Cynthia HARRISON, On Account of Sex: the Politics of Women's Issues 1945-1968, Berkely, University of California press, 1988; Joanne MEYEROWITZ (dir.), Not June Cleaver. Women and Gender in Postwar America, 1945-1960, Philadelphia, Temple University Press, 1994.

<sup>9</sup> Alice KESSLER-HARRIS, Out of Work: A History of Wage Earning Women In the United States, New York, Oxford University Press, 1982 et Lynn WEINER, From Working Girls to Working Mothers, Chapel Hill, University of North Carolina, 1985, étudient les grandes tendances du salariat féminin. Susan M. Hartmann, "Women' Employment and the Domestic Ideal in the Early Cold War Years", dans Joanne MEYEROWITZ (dir.), Not June Cleaver, op. cit. pp. 84-100, montre le rôle incitateur (au travail féminin) des milieux technocrates proches du gouvernement fédéral.

<sup>10</sup> La culture cinématographique est étudiée par Jackie BYARS, All that Holliwood Allows: Re-Reading Gender in 1950s Melodrama, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991 et Brandon FRENCH, On the Verge of Revolt: Women in American Films of the Fifties, New York, Frederick Ungar, 1978. Joanne Meyerowitz, "Beyond the Feminine Mystique: a Reassessment of Postwar Mass Culture 1946-1958", dans Joanne MEYEROWITZ (dir.), Not June Cleaver, op. cit. pp.229-262, analyse le contenu des magazines féminins populaires.

<sup>11</sup> Patricia CAMPBELL, Sex Education Books for Young Adults 1892-1979, New York, R.R. Bowker, 1979. John D'EMILIO et Estell FREDMAN, Intimate Matters: a History of Sexuality in America, New York, Harper and Row, 1988, Paul ROBINSON, The Modernization of Sex: Havelock Ellis, Alfred Kinsey, William Master and Virginia Johnson, New York, Harper and Row, 1976, Daniel Scott SMITH, "The Dating of the American Sexual Revolution: Evidence and Interpretation", in Michael Gordon ed. The American Family in Social Historical Perspective, New York, 1973, pp.321-335. Toutes ces études remettent en question la périodisation classique qui place la révolution sexuelle dans les années soixante.

famille<sup>12</sup> figurent parmi les domaines les plus explorés. La condition des femmes apparaît ainsi bien plus variée que la vision de Betty Friedan ne le laissait présager. Loin de ne se consacrer qu'à leur enfants dans les banlieues nouvelles des grandes villes, les américaines, y compris les mères, travaillent de plus en plus et de manière plus continue. L'idéologie de la mère au foyer n'est ni monolithique, ni unanimement rétrograde. Elle accorde une place certaine au travail et à l'épanouissement personnel pourvu qu'ils ne nuisent pas aux enfants, elle reconnaît également la légitimité et la spécificité de la sexualité féminine. Le cinéma, la télévision, les magazines présentent des modèles qui allient féminité et ambition. De plus Betty Friedan n'écrivait qu'à propos des femmes blanches des classes moyennes tandis que les historiennes insistent à présent sur la variété des situations rencontrées par les femmes de la classe ouvrière, les noires et les immigrantes.

Contrairement à Joanne Meyerowitz, je ne pense pas que l'historiographie américaine soit divisée en deux écoles inconciliables: celle qui continue la lignée ouverte par Betty Friedan et celle qui révisé cette première vision<sup>13</sup>. Je crois surtout qu'elles n'ont pas le même objet. La première insiste sur l'importance et les impacts multiples des idéologies normatives<sup>14</sup>. Son apport majeur, me semble-t-il, réside dans son effort récent pour articuler les idéologies de genre avec les discours politiques de la guerre froide<sup>15</sup>. La seconde réexamine certes la composante répressive des années cinquante mais ne la nie pas. Simplement le révisionnisme actuel met davantage en valeur les poches de résistance et la coexistence de tendances contraires. En cette matière une chronologie attentive est fondamentale, l'expression du caractère répressif ou moderniste des années cinquante me paraît directement lié aux alternances de tension et de détente de la guerre froide.

Cette grille de lecture s'adapte parfaitement au cas français. Schématiquement la guerre froide dynamise les catholiques, qui ont ainsi l'opportunité de peser davantage sur

---

<sup>12</sup> Elaine Tyler MAY, Homeward Bound: American Families in the Cold War Era, New York, Basic, 1988, souligne la répression familiale des années cinquante et la relie aux dynamiques politiques de la guerre froide. Steven MINTZ et Susan KELLOGG, Domestic Revolutions: A Social History of American Family Life, New York, Free press, 1988 ainsi que Judith STACEY, Brave New Family: Stories of Domestic Upheaval in the Late Twentieth Century America, New York, Basic Books, 1990, insistent eux sur les changements considérables qui affectent les familles.

<sup>13</sup> Joanne MEYEROWITZ (dir.), Not June Cleaver, op. cit. l'introduction.

<sup>14</sup> Voir Elaine Tyler MAY, Homeward Bound, op. cit, et Dennis Lee FROBISH, The Family and Ideology: Cultural Constraints on Women 1940-1960, Ph. D. Dissertation, University of North Carolina at Chapel Hill, 1983.

<sup>15</sup> Sur cet aspect particulier voir outre Elaine Tyler MAY, Homeward Bound, op. cit; John d'Emilio, "The homosexual menace The politics of sexuality in cold war america", dans Making Trouble: Essays on Gay History, politics and the University, Routledge, New York and London, 1992, pp57-73.

les choix nationaux afin de "résister au mouvement" de modernisation. L'acmé de la guerre froide est une période bénie pour l'UFCS, mais ses effets sont aussi brefs qu'anachroniques: la philosophie antimoderniste de l'union revivifiée artificiellement par un contexte très particulier ne saurait être longtemps soutenue. D'autre part, la guerre froide isole les communistes, lesquels minorent leur progressisme, croyant ainsi racheter leur intégration. La chose est en tout cas très nette en ce qui concerne les droits féminins. Ceux-ci sont purement et simplement mis sous le boisseau en 1947-1953 et à nouveau en 1956. Cette exacte corrélation entre les pics de la guerre froide et l'abandon des revendications féminines ne peut être due au hasard. Tout se passe comme si, plus l'UFF subissait l'isolement et plus elle mimait ses adversaires conservatrices afin, sans doute, de moins prêter le flanc à leurs critiques. Certes le mimétisme n'est jamais total, mais il sacrifie suffisamment de revendications féminines autrefois promues pour qu'on puisse parler de régression. A l'apogée de la guerre froide correspond donc une crispation sur les valeurs traditionnelles. Les autres organisations, soit suivent plus ou moins cette logique, comme les socialistes, soit s'en écartent mais demeurent trop isolés pour se faire entendre.

Au milieu des années cinquante, la détente internationale qui suit la mort de Staline, le déclin du MRP, et l'entrée de la France dans les trente glorieuses, inaugurent une période de remise en question pour les catholiques. Au même moment, l'attaque cardiaque (décembre 1954) puis la mort d'Andrée Butillard (21 juillet 1955) viennent accélérer ce nécessaire tournant. La détente produit donc des effets immédiatement sensibles. Le débat démocratique retrouve ses droits. De nouvelles opinions s'expriment, le mouvement féminin travaille de nouveaux enjeux, au plus près des questions corporelles et sexuelles. Communistes et catholiques doivent tant bien que mal s'adapter à ces données nouvelles qui les taraudent également de l'intérieur. Dorénavant, la vraie cassure n'oppose plus la gauche à la droite, mais à l'intérieur de l'une comme de l'autre les modernistes aux conservatrices. Du coup la détente éclaire rétrospectivement les moments de fortes tensions de la guerre froide. Il devient alors pertinent de caractériser la guerre froide comme étant aussi une guerre contre la modernisation sociale, et en particulier celle des genres.

La chronologie explique donc le plan adopté dans cette deuxième partie. Le premier chapitre étudie en détail comment les organisations féminines traversent la période dure de la guerre froide, de 1947 à 1953. Le quatrième chapitre se consacre à la détente et

à la montée de l'idéologie moderniste, sensibles après 1953. Cependant, comme toute borne chronologique, celle-ci n'est que relative. En fait des évolutions sont visibles avant 1953, mais ne seront étudiées que dans le quatrième chapitre, lorsqu'elles deviennent plus massives. Entre ces deux bornes, deux chapitres insistent sur le Deuxième sexe de Simone de Beauvoir. Le deuxième chapitre analyse la logique beauvoirienne et ses contradictions, il se situe donc dans une autre chronologie, celle de l'histoire des idéologies de genre. La réception du Deuxième sexe, toute entière prise dans la logique de la guerre froide, occupe le troisième chapitre. Enfin c'est l'identité de la mère qui figure cette fois en exergue de cette partie, en effet qu'elle soit adulée par les catholiques ou les communistes, chacun à leur manière, ou qu'elle soit réévaluée par les beauvoiriennes et les courants modernistes, la maternité demeure l'enjeu principal de la décennie.

## CHAPITRE 4: "MERE SACRIFICE" CONTRE "MERE COURAGE" 1947-1953

<b>CHAPITRE 4: "MERE SACRIFICE" CONTRE "MERE COURAGE" 1947-1953</b>	<b>219</b>
<b>Les soeurs ennemies</b>	<b>220</b>
Les catholiques: "Résistantes au mouvement qui les emporte"	220
Le don de la maternité et la spiritualité féminine	220
La restauration de l'ordre naturel.	222
Maintenir la femme au foyer et résister au mouvement	223
Le rôle social et civique des mères	225
Les alliés catholiques	229
<b>Les communistes sur la défensive</b>	<b>232</b>
Des chronologies décalées	232
Des lignes plus ou moins fluctuantes	235
Des intégrations très inégales	240
Un déclin parallèle	242
<b>La bipolarisation à l'oeuvre</b>	<b>245</b>
Les autres organisations engagées	245
Guerre des mères et des familles	248
La guerre des paix	251
La guerre culturelle	254
Heurs et malheurs du 8 mars	258
<b>Le féminisme quand même</b>	<b>261</b>
Faire avancer l'égalité	261
Féminiser la vie politique	265
<b>Conclusion</b>	<b>268</b>

## Les soeurs ennemies

### Les catholiques: "Résistantes au mouvement qui les emporte"

Que les catholiques soient en guerre contre la modernité c'est une analyse qui vient d'abord d'eux-même. Ainsi l'abbé Depreester qui commente les discours pontificaux de l'après-guerre incite les associations féminines à se consacrer à cette grande oeuvre qu'est "la restauration de la famille". Et, conclut-il avec un beau sens de la formule : "L'heure a sonné pour les femmes d'être résistantes au mouvement qui les emporte"<sup>16</sup>. Restauration contre mouvement, l'UFCS a choisi son camp<sup>17</sup>.

Avant d'étudier en quoi consiste cette stratégie durant les années cinquante il convient de résumer la spiritualité qui l'informe.

### Le don de la maternité et la spiritualité féminine

La loi divine en est la base : "*Nous travaillons au respect de la loi divine dans la vie familiale. Nous travaillons à un progrès social demandé par notre nature, telle que Dieu nous l'a donnée*"<sup>18</sup>. Toutes les femmes et toutes les caractéristiques des femmes sont définies par cette norme maternelle, qu'elles soient ou non mères dans la réalité, et quelles que soient par ailleurs leurs activités. Ce don de Dieu fait de toute femme une mère. Même les célibataires, les femmes sans enfants bénéficient de cette aura particulière qui éclaire chaque mère, car "*Toute femme est destinée à être mère; mère au sens physique du mot, ou bien dans un sens plus spirituel et élevé, mais non moins réel*"<sup>19</sup>. Et

---

<sup>16</sup> Cité par *La femme dans la vie sociale*, nouvelle série, N°21, janvier-février-mars 1953, qui se réfère au discours de Pie XII du 21 octobre 1945, édité dans *Documentation Catholique*, 25 novembre 1945, N°952.

<sup>17</sup> Notons que l'historiographie italienne s'appuie sur la même interprétation. Pour Paola Gaiotti De Biase, spécialiste des mouvements féminins catholiques, la naissance du CIF (Centre Italien féminin, aile féminine de la Démocratie Chrétienne) signe une stratégie claire: "(...) celle du dessein de contrôler religieusement la société civile -égal et contraire au projet léniniste de l'Udi- dans une conception centraliste de la société et antimoderne de l'engagement politique féminin", dans "Movimento cattolico e questione femminile" in F. TRANIELLO e G. CAMPANINI (dir.) *Dizionario storico del movimento cattolico in italia*, Vol.1, tome 2, Torino, Marietti, 1981, pp 96-111; p.106.

<sup>18</sup> Editorial d'Andrée Butillard, *La femme dans la vie sociale*, N°195, janvier 1947.

<sup>19</sup> D'après "Les obligations de la femme dans la cité" de l'abbé Depreester, dans N°21, même titre, janvier-février-mars 1953.

si "les impénétrables desseins ont refusé les joies de la maternité", à quelques-unes, toutes ensemble travaillent dans le vaste mouvement mondial des mères<sup>20</sup>. D'autre part l'être féminin est imprégné en son entier par ce don particulier : "La maternité n'est pas une tâche accidentelle et provisoire, c'est une vocation qui absorbe toute la vie de la femme(...). Elle pense et réagit en fonction de la maternité"<sup>21</sup>. De sorte que la femme "ne peut comprendre à fond tous les problèmes que sous l'aspect de la famille"<sup>22</sup>, ou comme le dit beaucoup plus prosaïquement S de Lestapis "la femme a des entrailles maternelles"<sup>23</sup>.

Le modèle maternel mis ainsi en avant est celui, traditionnel et catholique de la mère qui se donne par amour et toute entière aux siens. "La plus humble des mères ne peut-elle, dans la plus obscure des vies, vivre cette spiritualité du don total dont les limites n'existent sur aucun plan, dans lequel elle s'oublie et se perd, pour se retrouver plus pleinement elle-même, y a-t-il de plus grand bonheur que d'être celle qui n'attend rien, ne demande rien et ne veut être rien, que celle qui donne jusqu'au bout et au plus grand nombre d'êtres possibles, du pain, de la paix et de l'amour?"<sup>24</sup>. Modèle hautement spirituel donc de la mère sanctifiée par l'abnégation et le don de soi. Le sacrifice de soi reste une valeur centrale pour les femmes de cette organisation. La contrition (favorisée par la pénurie qui règne jusqu'en 1950) est d'ailleurs pratiquée au premier chef par la présidente et ses auxiliaires. "Andrée Butillard, et quelques unes de ses proches collaboratrices -dont moi même- logeaient dans les boxes restés vacants. Des lits-cages, des cuvettes pour la toilette, camouflées par des rideaux, des poêles à charbon au bout du couloir. Andrée nous disait: "Le bon dieu ne nous bénira pas si nous ne sommes pas pauvres"<sup>25</sup>. Dans l'inconfort et la promiscuité, les militantes célibataires donnent toutes leur vie au service de cet apostolat laïque.

Le mot maternalisme convient assez bien pour nommer la philosophie de l'UFCS. Formé, à l'image du paternalisme, à partir de la racine latine "mater", ce néologisme

<sup>20</sup> Voir l'article de Magdeleine Caunes, "Nous célibataires", La femme dans la vie sociale, N°199, juin 1947.

<sup>21</sup> Mme D'Arcy, dans La femme dans la vie sociale, nouvelle série, N°13, octobre-novembre-décembre 1950.

<sup>22</sup> Abbé Despreester, N°21, op. cit.

<sup>23</sup> Editorial de La femme dans la vie sociale, N°3, mai 1948.

<sup>24</sup> "Le sens spirituel de la maternité" par Mme d'Orgeval (ACJ) dans La femme dans la vie sociale, N°202, novembre 1947.

<sup>25</sup> Thérèse Doneaud, Des femmes..., op. cit. p.20. Cette description correspond à la rue de Valois où l'Union s'est installée dans un ancien foyer de jeunes filles, de 1948 à 1951.

n'exprime ni un pouvoir, ni un système, mais la promotion d'une exclusive identité féminine, la mère. Le terme n'est donc pas à confondre avec celui de féminisme maternaliste utilisé par exemple par Gisela Bock<sup>26</sup>. Les catholiques refusent en effet le féminisme tandis que celles qui s'y réfèrent récusent les mots-d'ordre catholiques. De plus, et par soumission à l'Eglise, elle ne reprennent pas à leur compte l'idée du salaire maternel, pierre de touche de cette tendance. Cette idée contredisant la position pontificale sur le salaire familial, elles élaborent un compromis avec l'allocation de la mère au foyer<sup>27</sup>. Aussi l'union milite pour la reconnaissance sociale de la fonction maternelle mais s'oppose résolument à ce qu'elle soit rétribuée, toute sa grandeur et sa noblesse venant de ce qu'elle est remplie par amour. La mission maternelle ainsi définie constitue l'essence de la spécificité féminine.

Une politique vraiment humaine est donc celle qui "*permettant à la femme une collaboration avec l'homme sur tous les terrains*" et "*donnant satisfaction aux aspirations les plus profondes de la nature féminine, favorise la solidité, la stabilité du foyer par l'unité profonde entre les époux*"<sup>28</sup>.

#### La restauration de l'ordre naturel.

Dans un article de synthèse, "*Brandon de discorde, base d'accord*", Andrée Butillard pose les bornes d'une collaboration éventuelle avec les féministes<sup>29</sup>. Elle y rappelle les principaux conflits qui les ont opposées dans les années trente. A propos de la loi de 1920, elle refuse l'opinion de Maria Verone sur la "libre disposition de soi" qui, selon elle, loin d'émanciper les femmes, les livre "*aux caprices de l'homme*" et sape les bases de la "*société familiale*"<sup>30</sup>. En 1938, lors de la réforme sur la capacité civile de la femme mariée, c'est avec Cécile Brunschvicg qu'elle polémique cette fois, reprochant à

---

<sup>26</sup> Pauvreté féminine, droit des mères et Etats-providence, dans Michelle PERROT et Georges DUBY (dir.), *Histoire des femmes*, tome V, op. cit.; pp381-409.

<sup>27</sup> Selon l'Eglise, et de nombreux syndicats pensent de même, le salaire masculin doit pourvoir à l'entretien de toute sa famille. Le salaire maternel, versé aux mères, ne peut selon elle que nuire aux intérêts des travailleurs mais aussi affaiblit-il la position de l'homme en tant que chef de famille. L'allocation de la mère au foyer avait le double avantage pour l'UFCS de reconnaître la fonction sociale des mères sans pour autant prétendre la rémunérer.

<sup>28</sup> Editorial d'Anne-Marie Couvreur, *La femme dans la vie sociale*, nouvelle série, N°1, janvier 1948.

<sup>29</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°4bis, septembre 1948.

<sup>30</sup> Elle situe cette polémique en 1937, et attribue donc à cette célèbre avocate, et assez librement à ma connaissance, des idées avancées sur la sexualité féminine.

cette dernière en faveur de l'égalité matrimoniale, une "*exagération et déformation de la dignité de la femme*". Il lui semble à elle parfaitement légitime que l'autorité de l'époux prévale sur sa compagne, et qu'en cas de conflit il tranche seul (ce que stipule l'article 213). Mais la bête noire d'Andrée Butillard, c'est Jeanne Canudo, qui marche sur ses plates-bandes. Cette dernière, peu connue, exigeait un salaire et des syndicats pour rétribuer et défendre les femmes au foyer. Selon la présidente de l'union "*elle comparait (l'épouse) à la prostituée, celle-ci vendant son corps à la pièce, celle-là définitivement par le mariage comme l'esclave*". La rétribution des épouses et des mères, s'apparente, pour Andrée Butillard, au communisme, l'Etat étant l'employeur des femmes et alors "*Que deviendraient la famille, les enfants, l'indépendance de vie au foyer?*".

C'est donc bel et bien le *statu quo* que veulent les catholiques, et il est significatif qu'Andrée Butillard n'envisage le féminisme qu'au passé, les seuls ennemies présentes étant devenues les communistes. Le mariage et la famille, hérités de la tradition chrétienne et tels qu'ils sont légiférés, leur conviennent. L'autorité du chef de famille, la division des tâches entre les sexes, l'union indissoluble sont les attributs éternels de la cellule de base des sociétés humaines bien comprises. Mère et femme se confondent et le contrôle de la fécondité est contraire à l'identité maternelle. Le seul changement que réclame l'union se résume dans le maternalisme, c'est à dire la promotion sociale des mères puisqu'une société équilibrée et juste doit être dirigée par les hommes et les femmes. Il y a là une contradiction entre l'acceptation de l'inégalité des sexes (dans le privé de la famille) et la promotion (sociale) du féminin, que les catholiques mettront des années à résoudre au bénéfice du second terme. En attendant l'union entend défendre la famille et la mère contre les menaces de dissolution -venue de l'individualisme- ou la collectivisation par les communistes- qui pèsent sur elles deux.

#### **Maintenir la femme au foyer et résister au mouvement**

Toutes ses actions, tous ses efforts convergent donc vers le maintien et la revalorisation de la mère au foyer. Elle se montre vigilante et condamne tout ce qui pourrait inciter les mères à quitter leur foyer. Pour ce faire, l'augmentation des prestations

familiales est nécessaire. L'UFCS envoie plusieurs lettres et délégations aux ministres responsables afin d'obtenir leurs réévaluations successives<sup>31</sup>.

La défense de l'allocation de salaire unique devient le cheval de bataille de l'UFCS. Dans la mesure où elle favorise le maintien du travail féminin au sein de la famille, sa remise en question attaque directement les visées des catholiques. Pourtant, avec les besoins de main d'oeuvre exigés par la reconstruction puis l'expansion de l'économie française, cette allocation subit des attaques croissantes. Périodiquement, l'UFCS mobilise ses troupes pour sa sauvegarde. Dès le premier congrès du MMM (26 avril-2 mai 1947), les suggestions du plan Monnet, déposé la même année, provoquent de vives réactions. Ce dernier, préoccupé par la pénurie de main d'oeuvre, préconise des mesures facilitant le travail des mères (notamment la suppression de l'allocation de salaire unique et la construction d'équipements sociaux comme les crèches). Aussitôt le Comité national de la mère au foyer se réunit (7 mars 1947) afin d'organiser une contre campagne (avec la CFTC et les Semaines Sociales). Pour résoudre le problème de la main d'oeuvre, la mise au travail des prisonniers est suggérée<sup>32</sup>. Au début de 1949 à nouveau des rumeurs circulent sur une éventuelle suppression de l'allocation de salaire unique. Comme la première fois l'UFCS imprime un tract, plus spécifiquement orienté en direction des femmes seules. Cela montre d'ailleurs une certaine évolution de la doctrine de l'UFCS, qui auparavant s'opposait à ce que l'allocation soit donnée aux familles illégitimes<sup>33</sup>.

Bien évidemment la lutte contre la limitation des naissances constitue aussi un axe majeur pour l'union. Du fait de la spectaculaire expansion démographique, celle-ci trouve de plus en plus d'adeptes, du moins en dehors de la France où la loi de 1920 bloque toujours les débats. L'Organisation Mondiale de la Santé aborde à plusieurs reprises cette question qui la divise. Aux pays protestants industrialisés s'adjoignent les jeunes nations modernistes dont le développement est fortement compromis par une croissance démographique accélérée, tandis que les pays catholiques restent fermes dans leurs refus<sup>34</sup>. Geneviève d'Arcy précise à cette occasion les positions catholiques : "*Pour nous*

---

<sup>31</sup> La femme dans la vie sociale, N°184, février 1946, où il est fait mention de délégations auprès de divers ministères, N°206bis, décembre 1947, où il est fait mention d'une lettre envoyée à Robert Schuman.

<sup>32</sup> La femme dans la vie sociale, N°197, mars-avril 1947.

<sup>33</sup> La femme dans la vie sociale, N°216, février 1949.

<sup>34</sup> La cinquième assemblée mondiale de l'OMS, tenue à Genève du 5 au 22 mai 1952 se divise sur cette question. Parmi les partisans du planning familial se comptent les délégués de la Suède, de la Norvège, de Ceylan, de l'Inde, du Mexique, des Philippines et de la Yougoslavie. Les adversaires rassemblent la Belgique, l'Italie, le Liban, l'Autriche, l'Espagne, la France, l'Irlande, le Portugal et

*la stérilisation est un attentat contre l'intégrité de la personne humaine; l'avortement est le meurtre de la personne humaine. La limitation, pour les familles, du nombre de leurs enfants et les moyens qu'elles emploient dans ce but, sont un problème de conscience où la religion intervient*<sup>35</sup>. Ce faisant, l'association participe de la réaction catholique face à la nouvelle offensive malthusienne<sup>36</sup>.

Concernant l'avortement, rarement traité de front, la littérature, le cinéma offrent de bons vecteurs pour aborder ce sujet délicat. Germaine Mornand écrit une nouvelle dont la morale ne fait guère de doute: après un avortement, une jeune femme devenue stérile et malade, meurt de chagrin et de remords<sup>37</sup>. Un film intitulé "le vrai coupable" et réalisé par l'EDIC décrit l'univers sordide d'une faiseuse d'anges qui fait disparaître le corps d'une cliente, victime de son incompetence. Des images chocs sont utilisées: "*La vue d'un embryon de trois mois dans tout son réalisme peut frapper les spectateurs*" mais c'est pour le bien fondé de la démonstration puisque "*faire avorter, c'est vraiment tuer ce petit être humain que présente crûment l'objectif*"<sup>38</sup>.

De même l'union s'oppose catégoriquement à la légitimation du plaisir sexuel qui commence à se faire jour. Elle condamne l'atmosphère délétère qui envahit de plus en plus la morale. "*Le véritable obstacle à l'amour familial, ce n'est pas la vie intellectuelle, c'est le culte du plaisir. Si les élites de tous les milieux ne réagissent pas contre l'étalage obsédant d'une sexualité qui tourne à la névrose, les femmes seront de moins en moins des mères respectées, et des mères tout court*"<sup>39</sup>.

#### Le rôle social et civique des mères

Mais l'UFCS ne se contente pas de "résister au mouvement", elle fait aussi preuve d'un dynamisme prosélytisme. Le congrès fondateur du MMM, qui se déroule fin avril début mai 1947 avec des représentantes de 28 pays, est la riposte à de la création de la

---

Costa-Rica. Finalement, et après débats, le compte rendu adopte une position de neutralité méfiante: "*Il ne saurait être question que notre organisation, qui est universelle et neutre, se fasse l'avocat, encore moins l'agent d'exécution, de certaines théories économiques et sociales qui sont loin de rencontrer l'approbation universelle*". Cité par *La femme dans la vie sociale*, N°21, octobre-novembre-décembre 1952.

<sup>35</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°16, juillet-août-septembre 1951.

<sup>36</sup> Pour un panorama plus global voir l'étude très complète de Martine SEVEGRAND, *Les enfants du bon Dieu*, Paris, Albin Michel, 1995, et notamment le chapitre 7, pp163-187.

<sup>37</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°207, janvier 1948.

<sup>38</sup> *La femme dans la vie sociale*, Nouvelle série, N°17 octobre-novembre-décembre 1951.

<sup>39</sup> *La femme dans la vie sociale*, Nouvelle série, N°5, Octobre-novembre-décembre 1948.

FDIF (1945). Son titre, *"la mère, ouvrière du progrès humain"*, dit assez que si la femme est ouvrière ce ne saurait être qu'en tant que mère et que les générations futures constituent la matière même de son travail. C'est en quelque sorte assurer un double monopole, sur les mères et sur les travailleuses. Ce congrès se clôt sur une "charte des mères" et des résolutions qui fixent le programme catholique en matière de famille<sup>40</sup>. Les congrès suivants mettent tout autant en avant la valeur économique et sociale de la fonction maternelle. Celui de juin 1950, *"La mère dans la vie économique"*, mesure surtout son rôle de productrice et consommatrice tandis que celui de juin 1953, *"La mère, ses responsabilités éducatives, les collaborations nécessaires"*, évalue davantage sa "mission éducative" et son influence spirituelle.

La ligne poursuivie reste remarquablement stable par rapport aux objectifs énoncés dès l'après-guerre. La famille se doit d'être "légitime et stable", et la mission de la femme se déroule au foyer, aussi *"ni les ressources insuffisantes du foyer, ni une conception erronée des nécessités de la production (allusion au plan Monnet) ne doivent la contraindre à un travail professionnel"*. La femme a son mot à dire dans la cité *"L'influence que la mère exerce au foyer doit aussi rayonner dans la cité, dans la vie nationale et internationale. Les dons particuliers de la femme et son expérience de mère y sont irremplaçables"*<sup>41</sup>.

La valorisation de l'égalité entre les hommes et les femmes est cependant poussée plus avant : *"La femme dans son essence est une personne égale à l'homme. Elle ne doit pas être considérée comme un instrument de plaisir ou de profit, ni limitée au rôle de perpétuer la race et de veiller aux soins matériels"*. En conséquence de quoi l'accent est mis sur la fonction spirituelle des femmes aux dépens de tout autre aspect. *"Les perfectionnements de la technique doivent mettre à la disposition des mères un outillage ménager allégeant au maximum leur tâche matérielle. L'organisation sociale doit leur procurer des aides et des services pour les seconder et les libérer le plus possible des travaux pénibles qui ne laissent pas assez de temps à leur mission éducatrice et à leur développement personnel, ainsi qu'à leur rôle social et civique"*. Même une certaine répartition des tâches domestiques est acceptée puisque *"chaque membre de la famille doit en prendre une part correspondant à ses possibilités et ses aptitudes, son éducation*

---

<sup>40</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°198, mai 1947.

<sup>41</sup> *idem*.

*ayant dû l'y préparer". L'insistance sur cet apport inestimable et unique des mères forge ce maternalisme, c'est-à-dire la valorisation systématique de l'influence bienfaitrice des mères. "Femme!" s'exclame Anne-Marie Couvreur "J'ai rêvé d'une immense fresque qu'exécuterait un artiste de génie. Elle montrerait à travers le monde et (...) le temps, la femme modelant de ses mains les générations humaines" et de broser le vaste panorama de l'ascendant féminin depuis le matriarcat des origines jusqu'aux régimes communistes qui, jaloux de la femme, veulent "collectiviser la formation de l'enfant".*

Pour donner corps et consistance à ce maternalisme, l'UFCS fait feu de tout bois. Elle multiplie les enquêtes et les statistiques permettant de prouver et de chiffrer l'importance du travail des mères. Ces travaux empruntent résultats et concepts à la science sociale et statistique tout à fait contemporaine. Les premières enquêtes budget-temps de l'INED sont sollicitées, ainsi que des calculs financiers pour leur donner un équivalent monétaire. Le premier congrès du MMM donne l'exemple moyen d'une mère de quatre enfants de 14 à 7 ans qui accomplit 71 heures de travail par semaine<sup>42</sup>. Le deuxième congrès affine l'analyse et montre des seuils quantitatifs en fonction de la taille de la famille : une femme mariée sans enfant effectue en moyenne 47 heures de travail par semaine, un enfant fait grimper le total à 63 heures; deux enfants à 68 heures, et trois enfants ou plus à 74 heures<sup>43</sup>. D'autres données tendent à montrer que la durée du travail domestique s'accroît non seulement avec le nombre des enfants en bas âge, mais aussi avec la taille de l'unité urbaine<sup>44</sup>. Geneviève d'Arcy qui commente ces estimations, évalue à au moins 12 600 francs par mois, le travail effectué gratuitement par les mères<sup>45</sup>. Sans compter la "somme d'amour et de dévouement (...) impossible à chiffrer". "C'est pourquoi" ajoute-t-elle "il ne peut être question de la "rétribuer", mais de le permettre,

---

<sup>42</sup> Qui se se décomposent ainsi : 7 heures pour le lavage et le repassage, 30 heures pour le ménage, la cuisine et les soins, 9 heures pour les courses et le marché, 18 heures pour la couture, le raccommodage et la surveillance des leçons, 7 heures pour la toilette des enfants. Voir *La femme dans la vie sociale*, N°196, février 1947.

<sup>43</sup> Dont les soins aux enfants représentent 11 heures pour un enfant, 15 à 16 heures pour deux, 20 heures pour trois, et 28 heures pour un bébé. D'après l'enquête budget-temps de l'INED réalisée en 1947 sur un échantillon de 1800 femmes mariées de milieu urbain (communes supérieures à 5000 habitants) de moins de 47 ans, citée par *La femme dans la vie sociale*, Nouvelle série, N°13 octobre-novembre-décembre 1950.

<sup>44</sup> De 60 heures/semaine à la campagne (non compris les tâches de jardinage et de basse-cour), on passe à 65/70 heures dans les petites villes, et à 70/80 heures dans les grandes villes (l'allongement serait dû à la durée croissante des transports et à la promenade des enfants). Voir *La femme dans la vie sociale*, nouvelle série, N°3, mai 1948.

<sup>45</sup> Elle prend pour base le salaire moyen d'une femme de ménage, soit 45 francs l'heure, qu'elle multiplie par 70 puis par 4. Elle précise que ce salaire est minimal puisque de nombreuses tâches devraient être estimées avec un salaire d'infirmière ou d'éducatrice.

*de le faciliter, de le respecter, car c'est une vocation qui trouve sa récompense dans sa réalisation même". Le but de la démonstration n'est donc nullement de réclamer un salaire ménager, option que l'UFCS a toujours refusée, mais d'en appeler au respect de chacun, à l'estime et la reconnaissance nationale.*

Cette dernière doit se manifester notamment par les aides publiques aux mères. Les demandes faites par l'UFCS sont en effet nombreuses, notamment vis-à-vis des logements que la reconstruction exige. L'union insiste auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme afin qu'ils soient rationnellement conçus pour épargner la peine des ménagères (gaz, eau courante, électricité, chauffe-eau, chauffage central, monte-charge, vide-ordures, angles arrondis, pièces bien disposées) et qu'ils soient dotés des appareils modernes (réfrigérateur, aspirateur, machine à laver, four à thermostat, fer à repasser)<sup>46</sup>.

Mais diverses dispositions constitutionnelles venues principalement des nations catholiques font aussi office de précédents. La constitution irlandaise (1937) est citée en exemple, elle qui recommande d'éviter que *"les nécessités économiques ne forcent les mères de famille à travailler en négligeant les devoirs de leur foyer"*. Celle des Etats allemands de Bade (1947) affirme que *"Le travail domestique de la femme, consacré à la famille, est jugé équivalent au travail professionnel"* (article 21). Même le plan Beveridge entérine cette équivalence puisque, considérant que les femmes mariées exécutent un "travail vital", il assimile celles-ci à *"une certaine catégorie d'assurées salariées"*<sup>47</sup>.

Le natalisme, dont on sait l'importance parmi les élites politiques, fournit un autre argument. Ainsi un calcul complexe basé sur les recensements de l'INSEE donne le taux de fécondité par catégorie féminine: les mères sans profession auraient 2,25 enfants en moyenne tandis que celles qui exercent une activité n'en ont que 1,79. Et l'UFCS de conclure que *"Le renouvellement normal de la population n'est atteint que dans les foyers où les mères n'exercent aucune activité professionnelle"*<sup>48</sup>.

Cependant à partir de 1953, de financières et natalistes, les démonstrations deviennent de plus en plus psychologiques. La continuation du baby boom, l'expansion économique de plus en plus visible conduisent à privilégier de nouvelles argumentations. L'engouement du public pour les questions psychologiques offre un nouveau terrain. La

---

<sup>46</sup> *La femme dans la vie sociale*, nouvelle série, N°3, op. cit.

<sup>47</sup> Citations et traductions dans *La femme dans la vie sociale*, N°21, op. cit.

<sup>48</sup> Calcul fondé sur les données de 1946, commentées dans *La femme dans la vie sociale*, nouvelle série, N°16, juillet-août-septembre 1951.

relation de la mère à son enfant, particulièrement dans les premières années, prend alors une importance cruciale. Le troisième congrès du MMM projette un film réalisé dans une pouponnière dont les enfants, privés de leur mère, errent silencieux et perturbés, "sans joie de vivre". La présence continue de la mère auprès de son enfant en bas âge devient la condition *sine qua non* à son "équilibre physiologique, mental et nerveux"<sup>49</sup>.

Dans cette croisade pour la famille traditionnelle l'UFCS n'agit pas seule. Le contexte mobilisateur et outré de la guerre froide durcit les positions de ses alliés. Sommés de choisir leur camp les acteurs sociaux s'engagent davantage qu'ils ne le faisaient avant 1947.

### Les alliés catholiques

Dopée par le contexte, l'AGCF (Action Générale Catholique Féminine) envisage même d'entrer elle aussi dans l'arène civique. En 1947 elle lance une revue assez luxueuse France 1947, tribune d'un nouveau mouvement catholique civique et social. Andrée Butillard, qui tient à son monopole sur le temporel, fait tant et si bien qu'elle obtient un arbitrage favorable de la part des autorités hiérarchiques. Le 17 juin 1948 l'assemblée des cardinaux et archevêques de France distribue les tâches: à la ligue échoient l'action paroissiale et la défense des libertés religieuses, tandis que l'union voit confirmée la prééminence de son rôle civique<sup>50</sup>.

La FNF partage totalement les vues de sa compagne et lutte contre "l'individualisme dissolvant et le collectivisme totalitaire"<sup>51</sup>. Elle donne davantage dans l'anticommunisme, et agite constamment la menace d'une dictature communiste pour inciter les femmes à voter du bon côté. Elle invite pour les cantonales de 1949 à "*Barrer la route au communisme*"<sup>52</sup>, tandis que les législatives de 1951 sont l'occasion de redoubler les critiques. Des articles informent régulièrement les lectrices sur l'enfer qui règne en URSS. Ainsi sous le titre "*L'émancipation de la femme que le communisme nous*

---

<sup>49</sup> Voir La femme dans la vie sociale, N°24 et 25, juillet-août-septembre et octobre-novembre-décembre 1953 qui font le compte-rendu de ce congrès.

<sup>50</sup> Voir Recherche sur l'UFCS et son histoire à partir des archives du mouvement, Amicale UFCS, novembre 1988, ronéoté, 47p; ainsi que Henri ROLLET, Andrée Butillard, op. cit.

<sup>51</sup> Le Devoir National, janvier 1949.

<sup>52</sup> Le Devoir National, mars 1949.

propose", le Devoir National, décrit les soviétiques harassées par les travaux les plus durs qui leur échoient "au mépris de toute féminité", tandis que les enfants, arrachés à leur famille, appartiennent à l'Etat<sup>53</sup>. Un an plus tard la description est encore plus terrible dans un article intitulé "L'exploitation de la femme en URSS". Il qualifie les femmes de "dénaturées", obligées comme les chiens de cirques qui marchent sur les pattes arrières à être "transformées en une pauvre imitation de l'homme"<sup>54</sup>. Pour les municipales l'offensive continue: "Les municipalités communistes nous volent nos enfants"<sup>55</sup>.

La fédération se fait de plus en plus une spécialité de reconnaître le communisme sous quelque habit qu'il se cache, elle dénonce ainsi l'Union des Chrétiens Progressistes, ralliée selon elle à l'ennemi, et met en garde contre les Amies de la Paix, qui comme leur nom ne l'indique pas, obéit à l'Est également<sup>56</sup>.

De même la CFTC dépasse son prudent attentisme d'après-guerre pour prôner le retour de la femme à la maison. Au 1er congrès du MMM, Gaston Tessier, secrétaire général de la CFTC, n'y va pas par quatre chemins: "La place de la mère est, non à l'usine ou au bureau, mais chez elle, à la maison"<sup>57</sup>. De sorte que la défense nécessaire des travailleuses et parmi elles des mères, résulte d'une situation de fait qu'il importe de modifier. Simone Troisgros estime que 70% des femmes qui travaillent y sont contraintes par l'insuffisance des ressources familiales<sup>58</sup>, et que "pour l'enfant quel qu'il soit, rien ne vaut et ne remplace le cadre normal de la famille"<sup>59</sup>. Henri Sinjon, secrétaire général de l'union parisienne de la CFTC résume ce qu'est à son sens l'idéal: "(...) c'est une société qui permette à la femme de s'épanouir en accomplissant magnifiquement le destin voulu pour elle par la nature, c'est-à-dire par Celui qui créa le monde et ses lois"<sup>60</sup>. Aussi si la

---

<sup>53</sup> Le Devoir National, mai 1951.

<sup>54</sup> Le Devoir National, Octobre 1952.

<sup>55</sup> Le Devoir National, Avril 1953.

<sup>56</sup> Voir Le Devoir National, mars et d'avril 1949.

<sup>57</sup> La femme dans la vie sociale, N°199, juin 1947.

<sup>58</sup> La femme dans la vie sociale, "Les professionnelles et la maison", par Simone Troisgros, N°4 juillet 1948.

<sup>59</sup> Même titre, N° 14, janvier-février-mars 1951.

<sup>60</sup> L'Académie d'Education et d'Entraide Sociale, présidée par Mr Zamanski (CFPF) avait organisé un concours pour répondre au principe suivant lequel "La main d'oeuvre des femmes était indispensable à la France. Henri Sinjon en est le gagnant. Pour lui le travail féminin doit concerner principalement trois catégories: "Les jeunes filles entre la fin des classes et le mariage"; "celles qui ne se marient pas" ou bien sont veuves ou épouses de mari infirmes; et enfin "les femmes mariées qui préfèrent le travail professionnel à une présence continue au foyer". Voir La femme dans la vie sociale, N°19, avril-mai-juin 1952.

CFTC garde un oeil sur le droit au travail des femmes (salaires égaux, législation du travail de nuit, représentation des femmes dans les organismes professionnels, crèches et garderies dans les entreprises), ce n'est qu'un pis-aller, car le but demeure "*la retour de la femme au foyer*", ou à tout le moins la conciliation des tâches domestiques et professionnelles. Dans cette optique le syndicat chrétien milite pour l'augmentation de l'allocation de salaire unique et des allocations familiales en général, le prêt au mariage des jeunes couples, l'assurance sociale des femmes mariées, et des appareils ménagers à bas prix.

Mais c'est avec les catholiques sociaux que les attaches sont les plus fortes. Andrée Butillard a coutume de réunir une fois par mois les divers dirigeants de ce milieu. Se retrouvent ainsi Charles Flory, président des Semaines Sociales, Alfred Michelin, président de la Bonne Presse, Charles Blondel, président de l'Union Nationale des Secrétariats Sociaux, Henri Rollet, président du secrétariat social de Paris, Gaston Tessier et Simone Troisgros de la CFTC, Joseph Zamanski, président du CFPC (Centre Français du Patronat Chrétien), Guy Raclet, président des Jeunes Patrons, ainsi que des membres de l'USIC et des parlementaires comme Prigent, Poimboeuf et Jean Cayeux. A chaque fois ces dîners traitent un thème choisi auparavant et Andrée Butillard anime et relance les débats jusqu'à ce qu'une décision pratique puisse agréer à tous<sup>61</sup>. En revanche les liens semblent plus lâches avec les Equipes Féminines du MRP, dirigées depuis 1947 par Germaine Touquet. Il faut de plus rappeler que l'UFCS continue de soumettre ses thèses et ses activités à l'approbation de la hiérarchie ecclésiastique, et chaque équipe départementale s'assure de la collaboration d'un prêtre nommé par l'évêque.

Face à ces campagnes multiples et ces fermes positions restauratrices de la famille, les communistes sont de plus en plus conduites aux compromis.

---

<sup>61</sup> Raconté par Henri ROLLET, qui y participe; Andrée Butillard, op. cit.

## Les communistes sur la défensive

Le virage de 1947 est laborieusement pris par les militantes communistes. Ensuite, elles se contentent le plus souvent de reprendre avec retard les différentes campagnes lancées par les catholiques. En effet les hostilités ont été déclarées par ces dernières bien avant que les communistes ne réagissent, après quoi l'adoption d'une position défensive les amène à gommer leur radicalisme et de fait à se rapprocher de leur principale rivale.

## Des chronologies décalées

On a vu que dès 1945, le Vatican mobilise ses fidèles contre la nouvelle menace que constitue pour lui l'avancée des communistes. L'UFCS répercute en France ses appels, notamment celui du 21 octobre 1945 qui invite très nettement à ne pas "*laisser le monopole de l'action à celles (...) qui ont été les promotrices et les complices d'un désordre mortel*" soit, à mots couverts, les communistes<sup>62</sup>. Cette association systématique faite par l'Eglise entre la désagrégation des familles et les visées communistes est au demeurant parfaitement injuste. On a vu au contraire comment l'UFF parle en faveur de la famille et de la natalité tout en défendant, il est vrai, le droit au travail des femmes, même mariées et mères de famille. Mais qu'importe ces subtilités, l'UFCS se lance dans la croisade pour les mères au foyer, et dénigre systématiquement les réalisations de l'Union Soviétique et les projets de son antenne française, l'UFF.

En revanche l'UFF attend novembre 1947 avant d'opter pour l'opposition. Lors du deuxième congrès national de l'UFF, à Clichy, du 25 au 28 mai 1947, pas un mot ne vient à propos de l'éviction des ministres communistes. L'union applique fidèlement la ligne fixée à Strasbourg lors du XIe congrès du PCF (juin 1947) en appelant régulièrement à l'unité des forces démocratiques. On a vu qu'en juillet 1947, une délégation visite Vincent Auriol pour rappeler la candidature de l'union à la reconnaissance de l'utilité publique. Lise Ricol réclame en août 1947 "*l'union pour sauvegarder la République contre toute tentative des factieux, qui ne pouvant tabler sur une France forte, veulent la placer sous la tutelle*

---

<sup>62</sup>Documentation catholique, 25 novembre 1945, N°952, cité dans La femme dans la vie sociale. Nouvelle série, N°21, janvier-février-mars 1953.

*étrangère*". Le réveil de la mémoire de la Résistance prend tout son sens dans cette option (voir infra).

Pourtant, la situation sociale de plus en plus tendue oblige à prendre en compte les mécontentements croissants. Pendant les diverses vagues de grèves qui déferlent sur la France à intervalle régulier, l'UFF canalise les revendications féminines autour du ravitaillement. En juillet des manifestations et des pétitions ont lieu pour la réévaluation des bons du pain (tombés à 250 grammes par jour en mai précédent)<sup>63</sup>. En septembre 1947, alors qu'une seconde vague de grève traverse le territoire français, l'UFF encadre la contestation en lançant une journée nationale de protestation le 18 septembre<sup>64</sup>. Des cortèges, des pétitions prennent place dans diverses villes françaises<sup>65</sup>. Mais en octobre 1947, l'UFF maintient encore une porte ouverte vers le gouvernement, puisqu'à nouveau une délégation composée d'Eugénie Cotton, Claudine Chomat, Françoise Leclercq, Lise Ricol, et Suzanne Kieffé, tente de voir Vincent Auriol. Devant son refus, elles lui écrivent une lettre dans laquelle, soulignant les difficultés du ravitaillement, elles proposent à nouveau l'union de toutes les forces démocratiques<sup>66</sup>. Ce n'est donc pas immédiatement après la réunion des partis communistes européens à Szaklarska-Poreba<sup>67</sup> que le PCF et son satellite féminin prennent acte du renvoi des ministres communistes et ripostent par la critique. Ce n'est qu'à partir de novembre 1947 (soit donc après l'autocritique de Thorez) que l'UFF apporte sa voix dans le concert contre le gouvernement, d'autant plus fortement qu'elle est tardive. La mobilisation des femmes se fait surtout sur deux fronts, les mouvements de paix et ceux sur le ravitaillement. Les alliés d'hier deviennent alors des ennemis farouches, notamment Ramadier, de Gaulle et bien sûr les Etats-Unis. Le RPF est qualifié de "*ramassis d'ennemis du peuple*" et de "*fauteur de troubles et de désordre*"<sup>68</sup>.

---

<sup>63</sup> Voir Femmes Françaises, N°142, samedi 26 juillet 1947, qui signale une manifestation à Marseille de 5000 membres, et une pétition de 30000 signatures sur cette question.

<sup>64</sup> Femmes Françaises, N°149, samedi 13 septembre 1947. Ce même numéro signale une délégation de ménagères de la Seine et Seine-et-Oise qui après le refus de Ramadier de les recevoir, grossit jusqu'à "un millier". A la Villette d'autres ménagères montent la garde pour empêcher le départ de deux péniches chargées de sucre vers l'Allemagne.

<sup>65</sup> L'UFF compte 5000 femmes à Paris, Marseille et Nantes, 2000 à Vichy, et des défilés moins nombreux à Nice, Versailles et Porc-de-Bouc. Voir Femmes Françaises, N°151, samedi 27 septembre 1947.

<sup>66</sup> Femmes Françaises, N°155, samedi 25 octobre 1947.

<sup>67</sup> Cette conférence, tenue en secret du 22 au 27 septembre, prépare le lancement du Kominform, et oblige les PC italien et français à entrer dans l'opposition aux gouvernements.

<sup>68</sup> Femmes Françaises, N°155, samedi 25 octobre 1947.

Pour autant ces accusations souvent outrancières ne visent que des cibles étroites quand elles sont nommées, - tel gouvernement sur le point de tomber -, ou bien lointaines et floues, comme le vaste camp impérialiste. Car le désir d'intégration est le plus fort et interdit des attaques par trop frontales. Ainsi l'UFF ne critique jamais l'Eglise ou les femmes catholiques, pas plus que les socialistes, ni nommément, ni de façon détournée. Au contraire les appels à l'union sont renouvelés régulièrement, surtout en direction des catholiques. En mai 1949, Femmes Françaises publie une lettre "à une française catholique" qui l'invite à adhérer : "pour sauver l'humanité, fille de Dieu, si vous êtes d'accord votre place est parmi nous (...) à l'UFF votre foi est respectée (...) VENEZ AVEC NOUS"<sup>69</sup>. En octobre 1949, Françoise Leclercq, qui se présente comme "catholique et française", prend la plume à la suite d'un décret du Saint Office condamnant les communistes, pour expliquer que l'UFF ne suit pas le PC mais est indépendante<sup>70</sup>. Un an plus tard, un nouvel appel aux femmes catholiques est signé, cette fois par Mmes Fabre et Pascal<sup>71</sup>. Des témoignages de femmes catholiques, devenues militantes de l'union, sont aussi publiés, tel celui de Mme Berbelivien, "maman catholique", qui explique "Comment je suis venue à l'UFF", durant la grève des cheminots, par l'action des femmes pour obtenir une cantine gratuite<sup>72</sup>. Le souvenir de la Résistance qui unissait dans un même combat socialistes, catholiques et communistes, revient très régulièrement dans les colonnes des magazines ou dans les rituels commémoratifs. Le Mouvement de la Paix tente régulièrement d'enrôler les chrétiennes dans ses rangs<sup>73</sup>.

De plus diverses paroles rassurantes s'élèvent pour démontrer qu'au fond catholiques et communistes ne sont pas si éloignées, proches quelles sont toutes deux du coeur des mères. Ainsi après le premier congrès du MMM, l'UFF proteste contre le tableau qui y fut dressée de la situation des femmes en Union soviétique. L'article de démenti, signé par des femmes soviétiques, toutes mères, refuse les "mensonges" faits à propos de la collectivisation de l'enfance ou la dénaturation des mères, elles affirment au

---

<sup>69</sup> Même titre, N°236, 28 mai 1949, en majuscules dans le texte.

<sup>70</sup> Femmes Françaises, N°255, 8 octobre 1949.

<sup>71</sup> Femmes Françaises, N°312, 11 novembre 1950.

<sup>72</sup> Femmes Françaises, N°359, 6 octobre 1951.

<sup>73</sup> Gerard Dittgen le rapporte pour l'ACGF dans De la Ligue à l'ACGF...op. cit. tome 2.

contraire que "l'éducation de leurs enfants est la première des obligations que l'Etat impose aux femmes soviétiques"<sup>74</sup>.

Même au plus fort de la guerre froide l'UFF ne coupe pas tous les ponts en direction du gouvernement. Au contraire, elle ne cesse de donner d'elle même une image respectable et responsable, toute prête à collaborer. Le vendredi 11 juin par exemple, une délégation est conduite par Claudine Chomat chez Vincent Auriol afin de lui exposer son désaccord à propos des accords de Londres et la reconnaissance du gouvernement fantoche de Bao-Daï. Le bureau national de l'UFF écrit aussi à Germaine Poinso-Chapuis pour la féliciter de sa nomination au ministère de la santé et de la population.

### Des lignes plus ou moins fluctuantes.

Un autre élément qui signale la faiblesse de la tendance communiste par rapport aux catholiques est sa sensibilité à l'évolution de la guerre froide. Alors que l'UFCS reste depuis 1945 bien campée sur une doctrine charpentée et un traditionnel anticommunisme, l'évolution de l'UFF varie au rythme des crispations ou des détentes internationales. Chez elle la mise en avant des droits des femmes est très exactement inversement proportionnelle à la tension qui règne entre les blocs<sup>75</sup>. Jusqu'en 1947 on a vu que cohabitaient deux types de discours en direction des femmes, l'un, très égalitaire, insistait beaucoup sur le droit au travail, indispensable instrument de l'émancipation et de l'épanouissement des femmes, l'autre, très familialiste, portait l'accent sur la natalité et les devoirs des femmes en tant que mères.

Lors du IIe congrès de mai 1947, cette dualité n'existe presque plus tant les aspects familiaux deviennent dominants. Les mots d'ordre adoptés par les déléguées se départagent en cinq chapitres. Les deux premiers s'adressent aux familles ("*Des familles heureuses dans une France prospère*"; "*L'Enfant, notre cher souci, notre doux espoir*"<sup>76</sup>)

---

<sup>74</sup> Femmes Françaises, N°162, samedi 13 décembre 1947.

<sup>75</sup> Le même constat vaut pour l'équivalent italien l'Udi (Union des femmes italiennes). Les chercheuses notent que de 1948 à 1954 "L'Udi se transforma d'une association de femmes de gauche pour les femmes, en association de femmes pour la gauche" dans M. MICCHETTI, M. REPETTO, L. VIVIANI, Udi laboratorio di politica delle donne, Roma, Libera Stampa, 1984, p.60.

<sup>76</sup> Le premier réclame un meilleur ravitaillement, des augmentations de salaire, et des aides au logement; le second insiste sur un rééquilibrage du budget en faveur de l'enfance, pour la scolarité, les loisirs organisés, la rééducation de l'enfance délinquante, et l'égalité de tous les enfants devant la loi. Voir Femmes Françaises, N°134, samedi 31 mai 1947.

tandis que les deux suivants, en apparence plus larges, se consacrent surtout aux droits des mères ("*Aides à la femme, à la mère, à la travailleuse, à la citoyenne*" et "*Les femmes attachées à la démocratie*"<sup>77</sup>). Enfin le dernier privilégie le pacifisme ("*Les femmes gardiennes fidèles de la paix*"<sup>78</sup>). Cependant, au même moment, la députée Alice Sportisse défend le droit de vote des musulmanes lors de l'élaboration du nouveau statut d'Algérie<sup>79</sup>.

Après cette date, la filiation égalitaire disparaît complètement et laisse tout le champ libre au familialisme communiste. L'UFF ne s'adresse plus qu'à des épouses, des mères, des soeurs, des fiancées pour toutes les mobilisations qu'elle lance, et abandonne totalement la promotion de l'égalité des sexes. Le IIIe congrès (juin 1949) illustre bien ce fait: sur les six chapitres qui forment les résolutions finales pas un ne fait allusion aux droits des femmes ou des travailleuses, tandis que quatre sont consacrés aux familles et à l'enfance ("*Que voulons-nous? I Des conditions de vie qui permettent l'épanouissement des familles. II La protection véritable de la famille et de l'enfant, espoir de demain. III Le respect des droits sacrés de la mère. IV Un avenir heureux pour nos jeunes gens et nos jeunes filles*") et deux couvrent les aspects politiques plus généraux ("*V Un régime démocratique VI la Paix*"). D'ailleurs il y est bien dit que ce programme "*est celui de chaque maman, qu'elle soit ouvrière ou ménagère, institutrice ou commerçante, avocate ou paysanne*" tout comme il est "*celui de chaque femme, qu'elle soit communiste ou socialiste, croyante ou athée. (...) parce que pour toutes l'inquiétude est la même, comme est la même la tendresse qu'elles portent à leur foyer, à leurs enfants*"<sup>80</sup>. A croire donc que femme et mère se superposent parfaitement dorénavant, et que hormis le souci des leurs, les femmes n'ont pas d'autres préoccupations.

---

<sup>77</sup> Ces deux parties concernent surtout les mères puisqu'elles demandent la modification de la loi du 22 août 1946 qui limite à 25 ans l'âge d'attribution de l'allocation maternelle aux mères non mariées; l'attribution, à partir du troisième enfant et sans délai, de la prime aux naissances successives; le versement de l'allocation de salaire unique au titre d'allocation familiale pour le premier enfant, la prolongation du congès pour les mères qui allaitent avec garantie de réembauche. La révision du code civil est aussi réclamée.

<sup>78</sup> Exigence des réparations allemandes, destruction des "foyers de fascisme" tels en Grèce et en Espagne, l'énergie atomique mise au service de la paix, des droits égaux pour tous au sein de l'Union Française, et enfin la reconnaissance de la FIDF auprès de l'ONU.

<sup>79</sup> *Femmes Françaises*, N° 146, samedi 26 août 1947.

<sup>80</sup> Voir *Femmes Françaises*, N°238, 11 juin 1949.

Le phénomène est également visible à la commission féminine de la CGT, qui dispose depuis juin 1952 de sa Revue des travailleuses<sup>81</sup>. Sur un ton très paternaliste, Benoît Frachon et Alain Le Liap qui signent l'éditorial du premier numéro, en énumèrent les rubriques. Le bulletin doit offrir des "*possibilités d'évasion*", des "*conseils et indications utiles au foyer*" mais aussi "*la petite histoire du monde ouvrier*" et "*L'analyse simple des choses qui vous donne une vue juste*". Son objectif essentiel est de réaliser l'unité de la classe ouvrière, dont les femmes sont encore trop peu partie prenante : "*Vous nous aiderez à la réalisation de cette unité nécessaire*". Les femmes, et les numéros suivants le prouvent abondamment, appartiennent à la classe ouvrière beaucoup moins en tant que travailleuses qu'en tant qu'épouses de travailleurs. Les mobilisations qui leur sont proposées concernent la paix ou l'augmentation des allocations familiales, mais pas la lutte pour leurs propres intérêts. Les déléguées qui s'expriment au comité confédéral national de 1953 n'abordent que les questions du mouvement de la paix et de la faible participation des femmes aux actions syndicales; une seule intervention concerne le travail féminin (le travail à domicile), ce qui n'empêche pas le bulletin de titrer : "*Les travailleuses ont été défendues*"<sup>82</sup>.

Cet infléchissement idéologique s'accompagne d'un rétrécissement de la base sociologique de l'UFF. Les personnalités non communistes, et singulièrement les féministes, sont de moins en moins nombreuses après 1947. Les articles de Marguerite Grépon, de Françoise d'Eaubonne et d'Andrée Viollis disparaissent, sans explication. Edith Thomas claque la porte, en même temps que de nombreuses autres militantes, plus anonymes<sup>83</sup>.

Les psychanalystes Jenny Roudinesco et Françoise Dolto sont écartées pour des motifs futiles de politique familiale. La première soutient le lait pasteurisé, contre l'avis de

---

<sup>81</sup> La revue des travailleuses, bulletin confédéral des femmes, N°1, juin 1952. Son comité de rédaction, entièrement féminin, comporte: Olga Tournade et Germaine Guillé (présidentes) toutes deux secrétaires confédérales, Paulette Bossus (directrice), Berthe Adam (secrétaire de la fédération textile); Gisèle Delplanque (membre du bureau de l'union départementale de la Seine); Hélène Mabile (membre du bureau, fédération des employés); Denise Mondange (secrétaire de l'union des syndicats de la région parisienne); Aline Causeur (secrétaire de la fédération des employés); Gisèle Joannes (secrétaire de la fédération de l'habillement); Jacqueline Marchand (secrétaire générale de la fédération de l'Education Nationale); Marguerite Schowb (membre de la commission exécutive de la fédération des services publics).

<sup>82</sup> La revue des travailleuses, N°7, janvier 1953. Les déléguées sont Renée Méthion (secrétaire générale adjointe de la fédération des travailleurs de l'Etat) et Simone Guerlavas (secrétaire de l'union départementale des Côtes du Nord).

<sup>83</sup> Par exemple Rolande Trempé, venue au communisme par la Résistance.

Jeannette Vermeersch, qui n'y voit qu'un goût de luxe et préconise quant à elle le lait fermier<sup>84</sup>. La seconde développe des théories modernes en matière de propreté des enfants, conseillant de ne pas brusquer cette acquisition par la répression mais de laisser l'enfant la découvrir lui-même à son rythme. L'article, précédé du chapeau : "*Un point de vue surprenant*", sera le dernier de Françoise Dolto<sup>85</sup>. Tandis que le numéro suivant laisse la parole à un médecin qui conteste que les "dressages précoces" puissent donner lieu à des "névroses", et précise que les méthodes de Dolto sont idéales pour les "sauvages" des pays chauds, mais beaucoup moins dans un deux pièces<sup>86</sup>. Ces polémiques, qui paraissent bien dérisoires, ne sont que la partie visible de conflits sans doute plus profonds et ramifiés : tous deux symbolisent l'affrontement entre la tradition et la modernité, lait fermier contre lait pasteurisé, bonne vieille sévérité maternelle contre méthodes éducatives soucieuses de la liberté de l'enfant. Le modèle familial sur lequel se crispe l'UFF n'est certes ni révolutionnaire, ni même moderne.

Cependant parmi les élues du IIe congrès, on compte encore quelques femmes non communistes : Jenny Roudinesco est toujours membre du Bureau et le Conseil National regroupe Marie Belle, Elisabeth de La Bourdonnaye, Gabrielle et Marguerite Duchêne<sup>87</sup>. En revanche lors du troisième et quatrième congrès le bureau directeur n'inclue plus aucune de ces personnalités<sup>88</sup>.

---

<sup>84</sup> D'après Renée ROUSSEAU, *Les femmes rouges...*, op. cit. p.93.

<sup>85</sup> *Femmes Françaises*, N°123, 15 février 1947, la signature est accompagnée de cette mention rassurante : mère de trois enfants.

<sup>86</sup> *Femmes Françaises*, N°125, 29 mars 1947.

<sup>87</sup> Les autres membres du Bureau sont : Rosette Augonnet, Simone Bertrand, Angèle Chevrin, Yvonne Dumont, Marie Emmanuelli, Pierrette Fornelli, Marie-Louise Friedman, Emilienne Galicier, Jeanne Kayser, Suzanne Kieffé, Janine Saillant, Jeannette Vanderchooten, et Jeannette Vermeersch. Ceux du secrétariat national sont : Eugénie Cotton (présidente), Claudine Chomat (secrétaire générale), Françoise Leclercq, Lise Ricol et Jeanne Tetart. Voir *Femmes Françaises*, N°137, samedi 21 juin 1947.

<sup>88</sup> Le bureau directeur élu lors du IIIe congrès est le suivant: E. Cotton; Cl. Chomat; F. Leclercq; Angèle Chevrin; Pierrette Fornelli; Georgette Lafitte; Jeanne Tetart; Ségolène Malleret; Renée Chabredier; Béangère Dervaut; Julie Dewintre; Yvonne Dumont; Marie Emmanuelli; Germaine Huby-Gosselin; Suzanne Kieffé; Andrée Marty-Capgras; Rose Marthe; Paulette Michaut; Madeleine Moret; Marguerite Jean- Richard-Bloch; Jeannette Vandershoolen; Jeannette Vermeersch. *Femmes Françaises*, N°238, 11 juin 1949. La direction nationale élue lors du IVe congrès se compose d'Eugénie Cotton (présidente); Jeannette Vermeersch et Françoise Leclercq (vices-présidentes); Claudine Chomat (secrétaire générale); Julie Dewintre (secrétaire) et Gilberte Seguy; Ségolène Malleret; Madeleine Moret. Le bureau compte Andrée Marty-Capgras, Yvonne Dumont, Angèle Chevrin, Marguerite Jean-Richard-Bloch; Paulette Michaut; Louise Dervaux; Jeanne Tetart; Lucienne Mazein; Rose Matet; Pierrette Fornelli; Suzanne Kieffé; Germaine Huby-Gosselin; Jeannette Vander-Schooten; Renée Chabredier; Germaine Barbelivier.

En 1953, nouveau virage : les mères s'effacent quelque peu au bénéfice des femmes et de leurs revendications. A peine Staline enterré, l'UFF exhume les droits des femmes disparus des mots d'ordre et des slogans depuis six ans. Dès avril 1953, Andrée Marty-Capgras orchestre une grande enquête : *"La femme est-elle juridiquement l'égale de l'homme?"*<sup>89</sup>. Parmi les personnalités qui s'expriment sur la question, Marie-Louise Barron (présentée comme une journaliste travaillant dans un journal qui respecte l'égalité) retrouve le ton revendicatif perdu depuis longtemps : *"La forme de société qui est la nôtre exige que la femme soit et demeure une éternelle mineure. (...) La mère idéale (...) en régime capitaliste pourrait être figurée un peu caricaturalement comme une femme sans tête"*<sup>90</sup>. Au même moment le conseil national de l'UFF invite toutes les organisations féminines à participer au "Congrès mondial des femmes" de Copenhague qui doit se pencher notamment sur *"nos droits de mères, de travailleuses, de citoyennes inscrits dans la Constitution"*<sup>91</sup>. Le mois suivant l'UFF esquisse une "Charte des droits des françaises" qui renoue avec le radicalisme de la Libération. Y sont revendiqués les "droits de la femme qui travaille" (respect de ce droit, égalité des salaires, des indemnités de chômage, d'accès à tous les postes et professions); ainsi que "les droits des citoyennes". Même "les droits des mères" ajoutent aux réclamations habituelles sur les allocations familiales et les crèches, la *"révision du code civil en vue d'obtenir l'égalité de tous les enfants devant la loi, et des droits égaux à ceux du mari, dans tous les domaines économique, social, politique, tant à l'égard des enfants que des ressources du ménage"*<sup>92</sup>.

De même et peu avant avril 1953, Benoît Frachon enregistre le début de la détente et relance les revendications spécifiques des travailleuses. Bien qu'il se défende d'avoir la moindre *"intention de vous (il s'adresse aux travailleuses de la Seine) séparer de vos compagnons de travail, ni de constituer des syndicats de femmes"* il n'en reconnaît pas moins que *"les femmes ont des revendications particulières qui tiennent à la nature de leur exploitation en régime capitaliste, aux préjugés qui leur imposent des inégalités flagrantes (...) au fait qu'à l'abri de ces préjugés les patrons vous exploitent plus férocelement que vos compagnons"*<sup>93</sup>. Le 29e congrès de la CGT entérine peu après cette idée de surexploitation en affirmant que les femmes *"endurent avec plus de rigueur les*

<sup>89</sup> *Femmes Françaises*, N°440, 25 avril 1953.

<sup>90</sup> Même titre, N°444, 30 mai 1953.

<sup>91</sup> *Femmes Françaises*, 437, 4 avril 1953.

<sup>92</sup> *Femmes Françaises*, 441, 2 mai 1953.

<sup>93</sup> *La revue des travailleuses*, N°9, mars-avril 1953.

*conséquences des périodes de crise et de misère"*, puisqu'elle sont les premières licenciées, que seules les femmes célibataires ont droit au chômage et que les écarts de salaire s'accroissent. Une pointe d'autocritique perce même puisqu'il y est remarqué que "*même dans nos organisations l'action n'est pas toujours suffisante et bien comprise pour définir "le droit au travail sans discrimination"*"<sup>94</sup>.

A nouveau la détente internationale permet une relative ouverture sur les milieux non communistes. Colette Jeanson (épouse de Francis Jeanson proche de Sartre et Simone de Beauvoir, elle même journaliste à Esprit) collabore régulièrement à la revue Femmes Françaises. Les rubriques consacrées aux féministes du passé réapparaissent (Flora Tristan, Christine de Pisan).

### Des intégrations très inégales

Malgré toutes les démarches par elle effectuées, l'UFF n'obtient ni la reconnaissance d'utilité publique pour ses actions en France, ni le statut consultatif auprès de l'ONU pour son organisation internationale, la FDIF. En revanche dès 1947 l'UFCS dispose de l'une et de l'autre<sup>95</sup>, et un an plus tard Andrée Butillard est récompensée de son civisme par la Légion d'Honneur<sup>96</sup>. Certes le climat particulier de la guerre froide explique très aisément ce "deux poids-deux mesures", mais le principal est de noter combien cette intégration différenciée dans la vie de la nation produit d'effets divergents. Tandis que les catholiques sont portées par un large consensus et une ample audience, les communistes ne peuvent compter que sur leurs propres forces, ou presque.

Les intellectuels et les personnalités catholiques apportent leur concours aux diverses manifestations de l'union. Jean Guilton, Paul Claudel, Alfred Sauvy (INED), Vincent Auriol (qui préside le IIe congrès du MMM), Georges et Suzanne Bidault, viennent à un moment ou à un autre offrir leur caution. La hiérarchie catholique (le nonce Mgr Roncalli, futur Jean XXIII, assiste au Ie congrès mondial des mères), les organisations du catholicisme social ou du mouvement familial lui sont en principe

---

<sup>94</sup> La revue de la travailleuse, N°11, mai-juin 1953.

<sup>95</sup> La reconnaissance de l'utilité publique paraît au Journal Officiel, du 20 novembre 1947 (signalée par Notre journal. La femme dans la vie sociale, 20e année, N°206bis. Le MMM obtient le statut consultatif de rang B auprès du Conseil Economique et Social de l'ONU après le congrès de 1947, d'après La femme dans la vie sociale, nouvelle série, N°6, janvier-février-mars 1949.

<sup>96</sup> Journal Officiel, 31 août 1948.

favorables, telles les Semaines Sociales, la CFTC, le CFPC, l'UNAF et dans une moindre mesure le MRP et le CNPF.

Mais surtout l'UFCS ou le MMM parviennent aussi à regrouper autour d'eux une bonne part des mouvements féminins qui s'ajoutent à leurs traditionnelles alliées que sont les organisations chrétiennes féminines comme la FNF et l'UNF. Ainsi lors du lancement, en mars 1948, de la nouvelle série de Femme dans la vie sociale, l'UFCS reçoit dans les salons de Mme Massary de nombreuses animatrices d'associations féminines venues, entre autre, écouter le discours de Paul Claudel, telles Marcelle Devaud et Orby Collet pour le CLAF, Germaine Peyroles du MRP (présidente du MMM), Georgette Barbizet pour le CNFF, Jeanne Lebrun de l'Union Chrétienne de Jeunes Filles<sup>97</sup>. Lorsque le 28 mai 1948, elles lancent en commun un "Appel pour le respect à l'enfant" contre la démoralisation de la littérature enfantine, elles recueillent les signatures de 12 associations féminines et parmi elles, celles de Marguerite Pichon-Landry du CNFF, Germaine Malaterre-Sellier de l'UFE, Marcelle Devaud du CLAF, Pauline Archambault de l'Ecole des Parents et Educateurs<sup>98</sup>. L'anticommunisme qui s'étend produit donc des regroupements importants autour des catholiques. Non seulement les organisations modérées comme le CNFF ou le CLAF, mais aussi l'UNE, qui du temps de Cécile Brunshvicg se tournait volontiers vers l'UFF, adhérent, au moins partiellement et pour des actions ponctuelles, aux lignes définies par l'UFCS.

Cet élargissement des alliances se voit aussi au niveau des femmes politiques. L'UFCS qui poursuit son encouragement aux candidatures féminines surtout lors des municipales, organise le 7 et 8 février 1948 des journées nationales regroupant 150 conseillères municipales. Celles-ci viennent de la gauche non communiste (partis socialiste et radical) jusqu'à la droite traditionnelle (PRL), en passant par le MRP, le RPF, et les listes d'intérêt local. L'anticommunisme joue donc comme un liant pour la majorité des organisations féminines.

L'UFF ne produit évidemment pas la même attraction. En décembre 1947, au plus fort des grèves, les Amies de la Paix ne parviennent guère à collecter beaucoup de signatures contre les mesures d'exception que le gouvernement prépare. Seuls, les noms de

---

<sup>97</sup> La femme dans la vie sociale, nouvelle série, N°2, Mars 1948. Il est intéressant de noter qu'à cette réception Jeanne Lebrun ne représente pas le MJF, à peine né, mais l'UCJF.

<sup>98</sup> Les autres signataires sont Mme Analet-Hustace, présidente de "Femmes écrivains"; Mme Boucheman, présidente de l'Association des Veuves de Guerre; Mme Bertrand, présidente de "Femmes Unies". Voir La femme dans la vie sociale, nouvelle série, N°4, juillet 1948.

Lucie Aubrac, Jean Dalsace, Clara Malraux, Henri Wallon et Gabrielle Duchêne, émargent sur une liste pour le reste communiste<sup>99</sup>. Aucune association féminine ne lui apporte de soutien d'autant que la mort de Cécile Brunshvicg et le durcissement idéologique de l'époque la privent de l'UFE, désormais plus proche de l'adversaire. Parmi les déléguées françaises qui se rendent au deuxième congrès de la FDIF à Budapest, seule Eliane Brault (Parti Socialiste Unitaire) témoigne sa solidarité à l'UFF<sup>100</sup>. Les 8 mars sont d'ailleurs l'occasion répétée de vérifier le peu de succès des appels à l'union. Celui de 1950, par exemple, ne parvient qu'à réunir les philocommunistes habituels : la CGT, le Mouvement Populaire des Familles, le PC, le PSU, l'Association des Familles de Fusillés, la Section Française de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, l'Intersyndicale Juive<sup>101</sup>. Cependant, en septembre 1949, quand, avec un an de retard, l'UFF fonde également son comité de défense de la littérature enfantine, elle parvient à s'attirer les faveurs de chrétiens progressistes tels Jean-Marie Domenach (revue *Esprit*) et Germaine Peyroles (députée MRP), pourtant fidèle alliée de l'UFCS.

Après 1953, et le relatif apaisement qui suit la mort de Staline et la fin de la guerre de Corée, l'UFF parvient davantage à mobiliser autour de son nom. Les 5 et 6 décembre 1953 se tient un congrès sur la presse féminine au parc des expositions de Versailles qui réunit des acteurs comme Yves Montand, Gérard Philipe, Louise Comte, ou des intellectuels comme Mme Jacques (philosophe protestante) aux côtés des habituelles personnalités communistes (Elsa Triolet, Dominique Desanti).

### Un déclin parallèle

Cependant, et bien qu'elles connaissent des insertions contrastées dans la vie nationale, les deux organisations subissent une perte importante de leurs adhésions. Leurs périodiques s'affaiblissent au même rythme.

L'UFCS est extrêmement discrète sur cet aspect. On ne trouve mention de ces problèmes qu'une seule fois lorsque La femme dans la vie sociale lance une souscription de 600 000 francs afin de soutenir la revue<sup>102</sup>. Mais sa nouvelle périodicité en 1951, qui de

---

<sup>99</sup> Femmes Françaises, N°162, samedi 13 décembre 1947.

<sup>100</sup> Même titre, N°210, 27 novembre 1948.

<sup>101</sup> Femmes Françaises, N°274, 18 février 1950..

<sup>102</sup> La femme dans la vie sociale, Nouvelle série, N°14, janvier-février-mars 1951.

mensuelle est devenue trimestrielle, est parlante. D'autre part les effectifs des adhérentes chutent durant les années cinquante de 70 000 à 10 000, le gonflement lié à la Libération ne s'est donc pas pérennisé<sup>103</sup>.

L'UFF n'est guère plus bavarde à ce sujet, mais le temps du triomphalisme est révolu, même si ça et là quelques vantardises subsistent. On parle encore de "milliers d'adhésions" nouvelles à l'automne 1947 et de "la pleine prospérité de la FDIFF" qui disposerait de 91 millions de membres à la fin 1950<sup>104</sup>. Mais à l'opposé de ces déclarations fracassantes, de nombreux signes ne trompent pas. Tout laisse à penser que le périodique se débat dans de très sérieux problèmes financiers. A diverses reprises les dirigeantes se plaignent du coût croissant du papier et des difficultés à maintenir l'équilibre financier<sup>105</sup>.

Ce déclin et la crainte qu'il accuse sont sans doute à l'origine de l'accueil plus que réservé fait par l'équipe des Femmes Françaises à leurs consœurs de la Revue des travailleuses. Afin de rassurer leurs aînées, ces dernières font haut et fort la promotion du périodique de l'UFF. "*Lisez, diffusez Femmes Françaises!*" peut-on lire régulièrement dans les premières livraisons de la CGT.

Cependant les animatrices ne manquent pas d'imagination pour galvaniser les ventes. Dans ce climat de quasi guerre civile, les militantes sont mobilisées en permanence. Des ventes de soutien sont organisées lors des diverses commémorations. Chaque groupe de province est incité à doubler ou plus ses achats habituels. Pour l'anniversaire de la mort de Danielle Casanova en mai 1948, Jeanne Tetart lance l'objectif des 300 000 exemplaires<sup>106</sup>. Quatre mois plus tard, nouvelle vente de masse, le chiffre plus modeste de 200 000 est cette fois avancé<sup>107</sup>. Mais le procédé, qui repose en définitive sur le don déguisé des diffuseuses (car rien n'indique qu'elles aient effectivement vendu les exemplaires en surnombre), ne peut être répété indéfiniment. L'émulation entre les diffuseuses est alors encouragée. A partir de 1949, les meilleures voient leur photo publiée. Des concours stimulent les départements entre eux, le gagnant ayant droit au

---

<sup>103</sup> D'après Thérèse DONEAUD, Des femmes, un mouvement féminin..., op cit. p. 27.

<sup>104</sup> Voir respectivement Femmes françaises, N°150, 20 septembre 1947 et N°315, 2 décembre 1950

<sup>105</sup> Par exemple, Femmes Françaises N°139, 5 juillet 47, qui signale la diminution de 25% de l'attribution de papier et le N°197, 14 août 1948, où pour la première fois, Jeanne Tetart (administratrice de la revue) avoue les problèmes du périodique.

<sup>106</sup> Voir Femmes Françaises N°133, 24 mai 47, où la localité de Moulin est citée en exemple qui de 145 passe à 1000 exemplaires commandés. Voir aussi le N°181, 24 avril 1948

<sup>107</sup> Même titre N°200, 4 septembre 1948.

"fanion d'honneur" de l'UFF, remis lors d'une petite cérémonie. C'est le département de la Seine qui obtient cet insigne en 1950<sup>108</sup>. La CGT use plus volontiers de l'exemple édifiant en brossant le portrait idéal de la militante. Telle cette ouvrière de la métallurgie qui bien que son dos lui fasse "mal à crier" du fait des cadences infernales, parvient à recruter 35 adhésions nouvelles à la CGT, organise une grève de 5 jours pour 7 francs d'augmentation horaire, diffuse le bulletin et place 50 cartes pour le prochain congrès de la paix<sup>109</sup>.

Mais les communistes savent aussi manier des arguments beaucoup moins honorifiques. Au début de 1949, Paulette Michaut annonce que le conseil national de l'UFF attribue aux diffuseuses un franc de ristourne par numéro vendu<sup>110</sup>. S'y ajoutent en janvier 1951, 500 lots d'une valeur de 500 000 francs<sup>111</sup>. Au printemps 1951 un grand concours d'abonnement est lancé afin de gagner 100 000 lectrices nouvelles; le premier prix est une chambre à coucher en chêne massif. Les concours et les gros lots stimulent aussi l'émulation militante de la CGT, la meilleure diffuseuse obtient une machine à laver tandis qu'est promis à la meilleure union départementale, un voyage en URSS<sup>112</sup>.

Ces mobilisations permanentes ont-elles porté leurs fruits? Leur récurrence même incite à répondre par la négative. Peut-être sont-elles parvenues à résister quelque peu à l'érosion continue de l'audience communiste parmi les femmes. Comme toujours il est difficile d'avancer un chiffre fiable. En octobre 1951, le Conseil national de l'UFF lance l'objectif des 500 000 adhérentes, ce qui suppose qu'elles sont moins nombreuses<sup>113</sup>. Quant au tirage du périodique il ne doit pas excéder les 125 000 numéros, ce qui reste très honnête. Le bulletin de la commission féminine de la CGT donne peu d'indications. Il dispose dans toute la France d'un réseau d'environ 600 diffuseuses, et ses ventes atteignent 4000 pour la seule région parisienne<sup>114</sup>.

La guerre froide marque donc pour les catholiques comme pour les communistes un tournant dans leur recrutement. Alors que la Libération leur était favorable, elles ne parviennent pas à retenir leurs sympathisantes et subissent une hémorragie de leurs effectifs. Ce fait suffit sans doute à expliquer que l'une et l'autre connaissent au moment de

---

<sup>108</sup> Femmes Françaises, N°321, 13 janvier 1951.

<sup>109</sup> Décrite par Monique Descroix (fédération de la métallurgie) La revue des travailleuses, N°5, octobre-novembre 1952.

<sup>110</sup> Femmes Françaises, N°222, 19 février 1949.

<sup>111</sup> Femmes Françaises, N°321, op. cit.

<sup>112</sup> La revue des travailleuses, N°5, op. cit.

<sup>113</sup> Femmes Françaises, N°359, 6 octobre 1951

<sup>114</sup> La revue des travailleuses, N°6, décembre 1952 et N°7, janvier 1953

la détente un infléchissement de leur ligne, résultat sans doute d'une commune remise en question.

### **La bipolarisation à l'oeuvre**

La bipolarisation de la vie politique française ne concerne pas seulement les catholiques et les communistes avec leurs alliés respectifs. Peu ou prou, tous les mouvements féminins en sont affectés. C'est particulièrement vrai pour les organisations politiques de la gauche non communistes, les femmes socialistes et le Rassemblement des Femmes Républicaines.

### **Les autres organisations engagées**

Après les difficiles décisions de 1947, la SFIO soutient les gouvernements de troisième force. La marge de manoeuvre est alors bien étroite, si ce n'est intenable: il lui faut montrer tout à la fois qu'elle reste à gauche bien que ses partenaires soient de plus en plus à droite et que l'allié d'hier n'est plus à gauche "mais à l'Est", selon le mot de Guy Mollet. Les femmes socialistes s'y emploient tant bien que mal<sup>115</sup>.

Concernant le premier point, les femmes socialistes s'opposent à la campagne pour le retour de la femme au foyer. Berthe Fouchère (secrétaire générale de la commission féminine) réaffirme le droit au travail lors de la conférence nationale des femmes socialistes (juin 1948) et réclame les équipements sociaux afin de soulager le travail des mères. Cependant elle concède aussi beaucoup puisqu'elle souhaite que durant "*les deux ou trois années où la présence de la mère est indispensable à l'enfant, la femme ouvrière ou employée touche le salaire correspondant au salaire moyen de sa profession*"<sup>116</sup>. Par ailleurs les socialistes, comme les communistes, se démarquent du modèle chrétien familial, elles demandent par exemple la légitimation des enfants adultérins<sup>117</sup>.

Mais c'est surtout le second point qui les mobilise et elles bandent toutes leurs maigres forces contre l'UFF. Elles créent une Fédération Nationale des Ménagères, pour la

---

<sup>115</sup> A cette époque Berthe Fouchère est secrétaire générale de la Commission féminine et Madeleine Bras, secrétaire administrative.

<sup>116</sup> *La femme socialiste*, N°17, octobre-novembre 1948.

<sup>117</sup> Voir le rapport de Simone Weiler, dans ce même numéro.

concurrer<sup>118</sup>, elles appellent à soutenir les Etats Unis d'Europe pour contrecarrer le Mouvement de la Paix<sup>119</sup>, et signalent qu'il existe une Union Démocratique Internationale des Femmes qui, elle, "n'est au service d'aucun Etat étranger, d'aucun bloc"<sup>120</sup>. Hélène Madec-Parmentier s'en prend vertement à Jeannette Vermeesch: "Vous parlez Russe, je parle tout simplement avec mon coeur!"<sup>121</sup> et l'UFF est régulièrement qualifiée de "bonne à tout faire du PC".

Mais il est clair qu'elles ne sont pas de taille. Le journal ne dispose pas même de 3000 abonnées<sup>122</sup> et n'est pas toujours mensuel, le secrétariat féminin n'intéresse guère les responsables, qui ne savent d'ailleurs pas eux-mêmes comment redresser le déclin de la SFIO. A dire vrai l'anticommunisme tient lieu de ligne politique, car pour le reste, non seulement les femmes socialistes n'ont pas de projet bien clair, mais développent même des avis contradictoires dont nulle synthèse n'est jamais proposée. Ainsi Georges Brutelle (secrétaire général adjoint du parti et toujours présent lors des journées nationales féminines) en tient pour la mixité car "Rien ne nuit plus à la cause féminine qu'un certain particularisme féminin", tandis que Juliette Jolly défend le principe de réunion purement féminine où les femmes osent venir et aborder les questions qui les intéressent<sup>123</sup>. Berthe Fouchère milite, on l'a vu, pour un salaire maternel de deux ou trois années après la naissance mais, tandis que Suzanne Lacore ne jure que par le travail rémunéré et affirme que "La vraie femme se refuse au parasitisme, père des déchéances et de la servitude"<sup>124</sup>. Au nom de l'unité du socialisme, les journées d'étude des femmes socialiste de 1953 proclament que "tout féminisme sectaire est résolument écarté" mais depuis l'Eure-et-Loir dont elle est la responsable féminine, Denise Le Gall s'exclame "je suis féministe et comme je le dis moi-même en riant: féministe à 150%"<sup>125</sup>. Bref, si les femmes socialistes n'ont pas de stratégie bien arrêtée, du moins disposent-elles d'une assez grande liberté d'expression.

---

<sup>118</sup> Idem.

<sup>119</sup> *La femme socialiste*, N°18, décembre 1948.

<sup>120</sup> *La femme socialiste*, N°22, avril 1949.

<sup>121</sup> *La femme socialiste*, N°30, février 1950.

<sup>122</sup> *La femme socialiste*, N°25, juillet août 1949.

<sup>123</sup> *La femme socialiste*, respectivement dans les N° 18, décembre 1948, article "Les femmes et le parti" et 35, septembre-octobre 1950.

<sup>124</sup> *La femme socialiste*, N°29, janvier 1950.

<sup>125</sup> *La femme socialiste*, respectivement le N° 50, décembre-janvier 1953 et N°27, novembre 1949, article "Du féminisme".

Tout laisse à penser que la commission féminine de la SFIO est laissée à l'abandon, et à son désarroi, ballottée par la tempête de la guerre froide. William Guéraiche note également que la commission féminine de la SFIO n'a pas d'activité importante jusqu'en 1958 et se caractérise par son « inaptitude à penser la situation en termes politiques et collectifs »<sup>126</sup>. Les mots d'Alain Bourgonioux et Gérard Grunberg à propos de la SFIO pourraient tout autant s'appliquer à elle: "il s'agissait d'un parti affaibli, doutant de lui-même"<sup>127</sup>. Mais les femmes socialistes payent aussi par l'isolement la stratégie adoptée durant l'entre-deux-guerres, et qui sépare clairement les socialistes du mouvement féministe. Louise Saumoneau, affirme Charles Sowerwine, fut "l'architecte de cette rupture qu'elle imposa au mouvement socialiste féminin du XXe siècle" en l'empêchant "de prendre en compte les problèmes féminins, de lutter pour l'égalité des sexes en même temps que pour l'égalité des classes"<sup>128</sup>. De surcroît les femmes socialistes sont aussi coupées du mouvement féminin au sens large puisque ne peuvent faire parti de la commission féminine que les femmes ayant adhéré au parti.

Le Rassemblement des Femmes Républicaines, pendant féminin du RGR, est fondé en 1947 notamment pour contrecarrer "*la lutte de classe de provenance étrangère*"<sup>129</sup>. Il rassemble principalement des radicales et des radicales-socialistes et parmi elles d'anciennes suffragistes de l'UFE comme Madeleine Finidori, Marcelle Kraemer-Bach (présidente de l'Association des Femmes de Carrière Juridique), Mme Launay, Jane Nemo, Odette Simon-Bidaux (secrétaire générale de l'UFE), Renée Tessier, Marianne Verger<sup>130</sup>. Très régulièrement leur revue publie des articles démentant "la propagande mensongère du PC" tandis que l'UFF est ignorée.

Toutefois le groupe ne dispose que de peu d'élues. Jacqueline Thome-Patenôtre, sénatrice radicale socialiste de la Seine-et-Oise, est très active et devient la directrice politique de la revue en 1950. En revanche Suzanne Schreiber-Crémieux ne fait guère parler d'elle, bien que sa nièce Brigitte Servan-Schreiber collabore régulièrement à la

---

<sup>126</sup> William GUERAICHE, *Les femmes de la vie politique française*, op; cit, p.402.

<sup>127</sup> *Le long remords du pouvoir. Le parti socialiste français 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992, p.233.

<sup>128</sup> Charles SOWERWINE, *Les femmes et le socialisme*, Paris, PFNSP, 1978, p.235.

<sup>129</sup> *Rassemblement des Femmes Républicaines*, N°19, 1er janvier 1949.

<sup>130</sup> Le rassemblement compte aussi parmi ses membres: Odette Verdier, Pierrette Thomas, Odette Gilbert-Privat, Colette Tainturier-Astier, Aimée Berthod, Simone Darré, Marguerite Emile-Zola.

revue. La forte présence de suffragistes dans les rangs du rassemblement lui donne une coloration féministe malgré son engagement dans la guerre froide.

### Guerre des mères et des familles

Avant 1947, l'UFF exigeait plus volontiers des augmentations de salaire pour les hommes et les femmes. Mais après cette date elle s'aligne largement sur les positions de sa rivale, laquelle en tire quelques fiertés<sup>131</sup>. Dorénavant outre les actions pour le pacifisme, le ravitaillement ou les soutiens aux grévistes, les mobilisations que suscite l'UFF ne concernent plus que le bien être de la famille.

On a vu que dès la sortie du plan Monnet en 1947 l'UFCS avait organisé une campagne en faveur de l'allocation du salaire unique. L'UFF ne reprend pas cette revendication mais se consacre aux allocations familiales. En janvier 1948, une campagne contre la suppression de la prime à la première naissance est impulsée<sup>132</sup>. Le 18 novembre 1950, à l'occasion d'une journée nationale pour les revendications des familles l'UFF réclame le relèvement des allocations familiales et des primes aux naissances. Des délégations auprès des députés ont lieu à cet effet<sup>133</sup>. L'année suivante la campagne est relancée, des tracts sont distribués par les militantes dans les lieux publics féminins, les squares, les marchés, à la sortie des écoles etc.<sup>134</sup>. A l'Assemblée Jeannette Vermeersch exige périodiquement l'augmentation des allocations familiales. Jeannette Prin propose, quant à elle, de donner un mois supplémentaire d'allocation familiale. Lorsque ces dernières sont réévaluées, l'UFF s'en attribue tout le mérite et s'exclame "*Renforçons l'action!*"<sup>135</sup>. De fait une campagne suit bientôt afin d'indexer les allocations familiales sur le coût de la vie<sup>136</sup>. En août 1952, la commission féminine de la CGT réclame une "prime de rentrée des classes" égale à 2000 francs par enfant et appelle "*toutes les mères de famille travailleuses, toutes les ménagères*" à soutenir la proposition déposée à l'Assemblée Nationale par Y. Estachy et Jeannette Vermeersch<sup>137</sup>.

---

<sup>131</sup> La femme dans la vie sociale, n°236, mai 1951, signale ce volte-face, qu'elle date erronément d'avril 1951.

<sup>132</sup> Femmes Françaises, N°166, 10 janvier 1948.

<sup>133</sup> Femmes Françaises, N°313, 18 novembre 1950.

<sup>134</sup> Femmes Françaises, N°321, 31 janvier 1951.

<sup>135</sup> Femmes Françaises, N°338, 12 mai 1951.

<sup>136</sup> Femmes Françaises, N°358, 29 septembre 1951.

<sup>137</sup> La revue des travailleuses, N°3, août 1952.

Cependant l'alignement n'est ni totalement artificiel, ni complet. L'UFF n'invente pas un souci familialiste qui a toujours été présent dans ses rangs, elle lui donne seulement l'exclusivité. D'autre part, elle ne s'empare pas de l'allocation de salaire unique, qui reste avant toute chose l'apanage des catholiques. De même, les initiatives législatives promeuvent une famille fort éloignée des exigences chrétiennes. Ainsi Raymonde Nedelec (députée des Bouches-du-Rhône, membre de l'UFF) dépose une proposition de loi tendant à faciliter et à étendre la légitimation des enfants adultérins et la recherche en paternité<sup>138</sup>. L'UFF défend donc le principe de l'aide aux familles et aux mères tout en affirmant l'égalité des mères (mariées ou non) et des enfants (légitimes ou non) entre eux.

D'autre part l'union met en avant une autre identité maternelle, que l'on peut qualifier de "mère-courage". Une mère invincible, guidée par la force de son instinct, prête à braver les pires dangers pour sauver ses "petits". Le pacifisme donne les accents les plus lyriques: *"Il faut qu'ils sachent, les fauteurs de guerre, que les mamans douces et paisibles ont des coeurs et des griffes de lionnes pour protéger leurs enfants"*<sup>139</sup>. Toutes les mobilisations manichéennes de la guerre froide sont traduites dans le langage des "mamans". Les questions de pénuries alimentaires dominent à l'été 1947: *"Alerte! Les ennemis de la République mettent en danger le pain de nos enfants!"*<sup>140</sup>. Puis après l'entrée dans la guerre froide c'est la France et la République qu'il faut sauver, ce qui pour les femmes devient leurs foyers: *"Femmes défendons nos foyers"*<sup>141</sup>. Le numéro spécial de 1948 consacré au 8 mars présente sur sa couverture la photo d'un nourrisson accompagné de ce cri: *"Maman défends moi!"*<sup>142</sup>. De même l'affiche du 8 mars 1953 montre une mère et ses deux fils pelotonnés contre elle, accompagnée du slogan suivant: *"Femmes, mamans de France, unies nous sauverons nos enfants"*. La guerre de Corée fournit des images bien plus saisissantes telles ces araignées velues gambadant dans le berceau d'un bébé endormi, et qui sont censées prouver la guerre bactériologique pratiquée par les américains<sup>143</sup>. Les grandes affaires de la guerre froide sont aussi tournées dans le style familial: *"Nous rendrons Henri Martin à sa maman"*, *"La mère, la femme, la soeur d'Henri Martin ne vivent que dans l'espoir de sa libération"*<sup>144</sup> ou bien

<sup>138</sup> *Femmes Françaises*, N°171, 14 février 1948.

<sup>139</sup> *Femmes Françaises*, N°205, 23 octobre 1948.

<sup>140</sup> *Femmes Françaises*, N°146, samedi 23 août 1947.

<sup>141</sup> *Femmes Françaises*, N°157, samedi 8 novembre 1947.

<sup>142</sup> *Femmes Françaises*, N°174, 6 mars 1948.

<sup>143</sup> Reproduite dans Renée ROUSSEAU, *Les femmes rouges*, op. cit.p.279.

<sup>144</sup> Hélène Parmelin, *La revue des travailleuses*, N°4, septembre 1952, pour la dernière citation.

"Rendez le papa et la maman de nos petits amis américains" pour l'affaire des époux Rosenberg, tandis qu'on exige la libération du "papa de Marie-Claude" (Alain Le Liap)<sup>145</sup>. Jeannette Vermeersch est sacrée reine-mère, version féminine du culte de la personnalité alors en honneur au parti: "*Jeannette c'est toutes les mamans de France, vous n'y toucherez pas*"<sup>146</sup>.

Mais parfois des accents plus chrétiens se font entendre, parfaitement dignes de figurer dans une publication catholique. Les Femmes Françaises exaltent "*les sacrifices de simples femmes dont la vie n'est qu'un hymne d'amour pour leurs enfants, pour leur mari, ces femmes qui savent si bien aimer, qu'elles s'oublient totalement pour donner (...) le meilleur d'elles-mêmes*"<sup>147</sup>. Le sacrifice militant est d'ailleurs une vertu communiste très prisée. Mais surtout l'exclusive et obsédante conception maternelle répétée par l'UFF fait qu'on peut tout aussi bien lui attribuer ces mots des Pères Lestapis et Despreester: "*la femme a des entrailles maternelles*" ou bien "*ne peut comprendre à fond tous les problèmes que sous l'aspect de la famille*". La carte d'adhérente à l'UFF représente d'ailleurs une mère, un enfant dans ses bras et deux autres à ses côtés<sup>148</sup>. Les deux camps de la guerre froide partagent donc un imaginaire commun. L'omniprésence de ce maternalisme version communiste, enflé par le climat de tension, escamote alors toutes les autres réalités féminines que contiennent pourtant aussi les organisations féminines communistes. Très rarement d'autres échos parviennent à trouver une place entre deux couplets maternalistes et laissent à penser que la combativité féminine est sûrement plus riche que l'image lénifiante donnée par les périodiques. Ainsi Madeleine Colin raconte la lutte de "La demoiselle des PTT" (Madeleine Vignes), syndicaliste arbitrairement sanctionnée qui reçoit le soutien de ses collègues, ce qui lui fait dire que "*l'administration a peur de ces femmes et de ces jeunes filles courageuses*"<sup>149</sup>. Mais combien de ces "filles courageuses" dont on ne saura jamais rien, oubliées dans l'ombre gigantesque de la "mère-courage"?

---

<sup>145</sup> *La revue des travailleuses*, N°5, octobre-novembre 1952.

<sup>146</sup> S'exclame Elise Fraysse dans *Femmes Françaises*, N°274, 18 février 1950, après que celle-ci eût été attaquée violemment à l'Assemblée Nationale pour son discours sur la guerre au Vietnam.

<sup>147</sup> *Femmes Françaises*, N°346, 7 juillet 1951.

<sup>148</sup> Voir *Femmes Françaises*, N°259, 5 novembre 1949.

<sup>149</sup> *La revue des travailleuses*, N°8, février-mars 1953.

La représentation des diverses tendances au sein des associations familiales et de l'UNAF donne lieu à une concurrence vive. Là encore l'UFCS et la FNF ouvrent le feu les premières. Dès février 1947, les catholiques sont très conscientes de la course qui se joue au sein du mouvement familial "*entre les associations à base spiritualiste et celle à base matérialiste*", en conséquence de quoi l'UFCS incite les catholiques à se présenter aux élections des caisses de Sécurité Sociales et à celles des allocations familiales<sup>150</sup>. L'UFF prétend disposer au niveau national de quelques 1500 associations représentant 100 000 familles. mais cela ne semble pas suffisant puisqu'elle s'oppose à ce que l'UNAF ait tout pouvoirs dans la distribution des subventions ce qui favoriserait "*une certaine catégorie de familles*"<sup>151</sup>. En fait la CGT dispose jusqu'en 1947 de la majorité absolue dans les conseils d'administration des caisses. Ensuite le jeu des coalitions anticommunistes et la scission de la CGT-FO diminuent sa représentation; en 1950 la CGT ne dispose de la majorité des sièges de salariés que dans 46 caisses familiales (contre 101 en 1947)<sup>152</sup>.

### La guerre des paix

Dès le revirement d'octobre 1947, l'UFF se lance avec frénésie dans des mobilisations permanentes. Elle ne cesse de décrire un climat de guerre civile, où les complots s'enchaînent les uns après les autres, contre la patrie, la République et la démocratie. Une vigilance absolue est donc nécessaire. Le pacifisme est la réponse polyvalente à tous ces risques. Il permet à la fois de jeter tous les torts sur les ennemis fauteurs de guerre, de se présenter comme des victimes qui continuent la Résistance contre de nouveaux envahisseurs, et de dépolitiser en quelque sorte le débat qui se réduit à une lutte manichéenne entre les vrais français, patriotes, démocrates, républicains et les traîtres fascistes. "*Le gouvernement Ramadier favorise la mainmise américaine sur l'économie française*", le RPF conduit au "*danger d'une dictature fasciste*" et "*L'antisoviétisme et l'anticommunisme, hérités de Hitler et Mussolini, ne peuvent*

---

<sup>150</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°196, février 1947, et les numéros du *Devoir National* de janvier-février 1948..

<sup>151</sup> *Femmes Françaises*, N°188, 12 juin 1948.

<sup>152</sup> Cf Pierre LAROQUE (dir.), *La politique familiale en France depuis 1945*, Paris, La Documentation Française, 1985, p.202.

*conduire notre pays qu'à un nouveau désastre et à devenir un champ d'expérimentation de la bombe A*"<sup>153</sup>.

Cependant, et une fois de plus, l'initiative revient à l'Ouest. Le Congrès de l'Entente mondiale pour la paix tenu à Paris au siège de l'UNESCO, du 28 au 30 septembre 1947, sous la présidence de Mmes Auriol et Bidault, semble bien être le premier du genre. D'après l'UNF ce mouvement (dont l'appellation anglaise est Women's World Fellowship), aurait été fondé en 1945 par "*des françaises des milieux ouvriers et paysans*" pour rassembler ensuite 52 nations<sup>154</sup>. Non politique, non confessionnel, "*issu des masses*" selon cette version insistante, mais plus probablement suscité par les Nations Unies, il regroupe toutes les femmes qui acceptent ses trois principes fondateurs: "*l'individu est sacré*"; "*c'est le devoir de toute femme de travailler pour la paix*" et "*le niveau matériel et spirituel de la vie doit être élevé partout*"<sup>155</sup>. Son pacifisme n'est pourtant pas interprété immédiatement comme tel par les communistes, bien que certaines responsables de l'UFF y soient allées porter la contradiction, surtout contre les "*monarco-fascistes*" représentant la Grèce. Jeannette Vermeersch, qui commente l'événement, n'insiste pas sur cet aspect mais le traite de "féministe" pour le dénigrer. Elle parle de la "*lutte acharnée menée par la réaction*" y compris dans les mouvements féminins, "*N'essaie-t-on pas de ressusciter des vieux mouvements féministes morts depuis longtemps et même d'en créer de nouveaux pour tenter de contrecarrer la FDIF*"<sup>156</sup>. L'usage de l'adjectif féministe, associé à la réaction et au passé et attribué à un mouvement qui s'en défend, dit assez l'attitude présente de l'union à son égard.

La réponse du Komintern ne survient qu'en août 1948 avec le Mouvement de la Paix, né à Wroclaw (Pologne) et dont les femmes constituent le fer de lance. Mais avant même cette date et dans les cadres nationaux, divers regroupements existaient déjà sous des noms variés. Les "Amies de la Paix", semblent être la simple reconversion des "Amies du front" de 1944. Dès le 10 et 11 novembre 1947, l'UFF organise les journées nationales des Amies de la paix. Ce jour-là elles manifestent contre la commission des activités antiaméricaines où doit comparaître Katherine Hepburn pour sa participation au Progressive Citizens of America aux côtés de Charlie Chaplin, Bette Davies et Henry

---

<sup>153</sup> *Femmes Françaises*, N°157, samedi 8 novembre 1947.

<sup>154</sup> *UNF revue des électriciennes*, N°19, juillet-septembre 1947.

<sup>155</sup> *Idem*.

<sup>156</sup> *Femmes Françaises*, N°153, samedi 11 octobre 1947.

Wallace<sup>157</sup>. Par la suite, elles sont remplacées par d'éphémères Comités de défense de la République et de la Paix. Le Mouvement de la Paix et de la Liberté, dont les premières assises se tiennent le 27 et 28 novembre 1948, disparaît assez rapidement. Ce mouvement créé de la propre initiative du PC est vite mis en sommeil. Il ne paraît pas avoir eu la même ampleur qu'en Italie. Les assises de la paix réunissent 50 000 déléguées à Rome le 14 mars 1948, 127 d'entre elles portent au président de la République les trois millions de signatures collectées auparavant. Un mois plus tard la réunion de l'exécutif de la FDIF se déroule dans la même capitale, sous la direction de Marie-Claude Vaillant-Couturier (secrétaire générale), cette fois les trois millions de signatures sont présentés à la troisième session de l'ONU<sup>158</sup>.

Le premier congrès mondial des partisans de la paix qui a lieu à Paris en avril 1949 est précédé par des rassemblements contre la guerre à l'occasion du 8 mars. Jeannette Vermeersch y fait le serment que *"Jamais les femmes françaises ne donneront leur fils pour faire la guerre à l'URSS"* pendant du *"La France ne fera jamais la guerre à l'URSS"* de Maurice Thorez<sup>159</sup>.

La riposte du camp adverse a lieu en novembre de la même années, du 7 au 10 se tient le 15ème congrès pour la Paix à la Mutualité qui rassemble la troisième force<sup>160</sup>. La journée féminine du 8 voit se côtoyer des personnalités aussi variées que Germaine Poinso-Chapuis, Marie-Hélène Lefauchaux, Germaine Peyrole (MRP), Gilberte Brossolette, Rachel Lempereur (SFIO), Marcelle Kraemer-Bach, Jacqueline Thome-Patenôtre, Marianne Verger (radicales-socialistes) auxquelles s'ajoutent des représentantes de diverses associations féminines telles Georgette Barbizet pour le CLAF et le CNFF, et des déléguées de l'UFCS.<sup>161</sup>

---

<sup>157</sup> Femmes Françaises, N°156, samedi 1er novembre 1947.

<sup>158</sup> Voir Silvana CASMIRRI, L'Unione Donne Italiane, op. cit et Camilla RAVERA, Breve storia del movimento femminile in Italia, Roma, Editori Riuniti, 1978.

<sup>159</sup> Voir Femmes Françaises les N° 225, 12 mars 1949 et 232, 30 avril 1949. La déclaration de Thorez date de février 1949, celle de Jeannette Vermeersch est prononcée la première fois au congrès mondial de la paix tenu à Paris, le 20-25 avril 1949.

<sup>160</sup> Une Manifestation des femmes unies pour la paix, avait déjà eu lieu le 18 avril 1948, à la Sorbonne, elle rassemblait les femmes du MRP (dont Solange Lamblin) et de la SFIO (dont Germaine Degrand). Signalée dans UNF revue des électriciennes, N°24, mai-juin 1948.

<sup>161</sup> La plupart des bulletins font un compte-rendu de l'événement, voir La femme dans la vie sociale, N°220, juillet-août 1949; La femme socialiste, N°27, novembre 1949; et Rassemblement des Femmes Républicaines, N°28, 1er décembre 1949. D'autres femmes sont également mentionnées comme Claire Saunier, Mme Monnerville.

Les mobilisations continuent au même rythme par la suite. La FDIF se rend à la réunion de Stockholm (16-19 mars 1950) et y ramène le mot d'ordre de désarmement. Des Comités Populaires des Femmes contre la misère et la guerre envoient des déléguées lors de la journée de lutte contre la misère et la guerre, à Paris, Salle Japy, le 30 septembre 1950; "*Des milliers et des milliers de femmes avec leurs enfants*" s'y retrouvent<sup>162</sup>. Puis c'est l'Assemblée Nationale des femmes pour le désarmement qui se tient à Gennevilliers le 11 mars 1951<sup>163</sup>. Les congrès mondiaux du mouvement sont toujours précédés de campagnes et de meetings en France. Benoît Frachon et Olga Tournade en appellent aux syndiquées afin qu'elles soient "*les ardentes organisatrices dans la préparation du congrès des peuples pour la paix*" (Vienne)<sup>164</sup>.

L'ensemble renforce s'il en était encore besoin la "mère-courage" des communistes. L'engagement de l'UFF dans la propagande du désarmement s'adresse aux sentiments maternels: "*Nous, mères, c'est dans la douleur que nous mettons nos enfants au monde. Combien d'années et de peines il faut ensuite pour qu'ils deviennent des hommes et des femmes. Jamais notre responsabilité devant eux n'a été aussi grave*"<sup>165</sup>. Il s'agit invariablement de sauver les enfants et de leur bâtir un futur heureux. La commission féminine de la CGT n'est pas en reste. Germaine Guillé, sous le titre "Nous les mamans" affirme que "*toutes les travailleuses, sans distinction, se doivent de répondre à l'appel de Mme Cotton (pour la préparation du congrès de Vienne) car beaucoup d'entre elles sont aussi des mamans qui tremblent pour la vie de leurs petits et son prêtes à tout pour les sauver*"<sup>166</sup>.

### La guerre culturelle

L'entrée dans la guerre froide correspond très exactement au réveil de la solidarité résistante par les communistes. A la fondation du RPF, à l'éviction des ministres communistes (4 mai 1947), à l'anticommunisme déclaré de de Gaulle, les communistes rétorquent invariablement par la mythique résistance toute unie dans un même patriotisme

---

<sup>162</sup> *Femmes françaises*, N°307, 7 octobre 1950.

<sup>163</sup> Voir *Femmes françaises*, N°331, 24 mars 1951 où est reproduit "l'engagement solennel des femmes françaises pour sauver la paix".

<sup>164</sup> *La revue des travailleuses*, N°3 août 1952

<sup>165</sup> *Femmes Françaises*, N°331, op. cit.

<sup>166</sup> *La revue des travailleuses*, N°5, octobre-novembre 1952.

républicain. Ainsi l'UFF dénonce le discours anticomuniste de de Gaulle (27 juillet à Rennes), le qualifiant de "*discours de division des français*" car "*frapper une partie des républicains c'est frapper la République*", et lui oppose la solidarité des françaises dans les camps : "*là-bas dans les camps de douleur, les cendres des femmes de France, catholiques, communistes, socialistes, sans parti, se sont mêlées dans les fours crématoires*"<sup>167</sup>. Et l'UFF de conclure sur un appel à l'union "*de toutes les femmes de coeur, toutes les mamans, toutes les femmes démocratiques, pour assurer le bonheur de nos enfants, pour préparer un avenir de paix*"<sup>168</sup>. Inversement les ennemis d'hier restent ceux d'aujourd'hui. Ainsi, lors de la grève du métro parisien d'octobre 1947, Marianne Milhaud qui réalise un reportage sur cette action prétend que parmi les "jaunes", celles et ceux qui conduisent des bus pour assurer le transport, se trouvent de nombreux anciens volontaires pour le travail en Allemagne<sup>169</sup>. De même, de Gaulle et plus généralement tous ceux qui approuvent le plan Marschall, sont présentés comme ceux qui veulent que l'Allemagne se redresse avant la France.

L'apogée de la guerre froide et l'anniversaire de Staline donnent lieu ensuite à une sorte de prise d'otage de la mémoire de la seconde guerre mondiale. Les résistantes et les déportées survivantes en font les frais, le sens qu'elles souhaitent donner à ce passé leur échappe totalement pendant un temps. C'est ainsi que l'union s'attendrit sur ce don réel ou inventé : "*Une maman offre à Staline une des dernières lettres de sa fille morte à Auschwitz*"<sup>170</sup>. De même, "*les mères d'Oradour remercient Staline*" à cette occasion<sup>171</sup>. Ces manipulations du souvenir permettent tout autant de glorifier Staline (le sauveur de la guerre et du peuple juif) que la figure traditionnelle de la mère (il n'y a pas de plus grand sacrifice pour une mère que de se défaire des derniers souvenirs de ses enfants morts). A la même époque l'UFF recueille les biographies des "*femmes héroïques mortes pour que vivent la France*" et les relie en un "livre d'or" de 4 fascicules offerts à Staline pour ses 70

---

<sup>167</sup> *Femmes Françaises*, N°145, samedi 16 août 1947. La citation précédente de Lise Ricol est aussi extraite de ce numéro.

<sup>168</sup> Idem, ce même numéro ravive les souvenirs résistants, dans une double page "Nous continuons la France" qui publie les dernières lettres des martyres pour répéter "soyons dignes d'eux". On notera l'amalgame que est fait entre les camps de concentration et ceux d'extermination auxquels se réfèrent les fours crématoires.

<sup>169</sup> *Femmes Françaises*, N°155, samedi 25 octobre 1947.

<sup>170</sup> *Femmes Françaises*, N°260, 12 novembre 1949.

<sup>171</sup> *Femmes Françaises*, N°259, 5 novembre 1949.

ans<sup>172</sup>. Les résistantes semblent donc n'avoir lutté et donné leur vie que pour l'avènement du communisme.

La mémoire construite par les femmes communistes connaît donc une évolution importante. D'abord au service de toutes les femmes, et de leur fierté, l'exaltation de la Résistance féminine se fait de plus en plus à l'usage exclusif du communisme et du soutien à sa patrie, l'URSS, tandis que l'identité féminine se réduit au modèle maternel. Après 1947, Danielle Casanova et sa biographie officielle éliminent le souvenir trop risqué d'une Bertie Albrecht. Cette dernière bien qu'étant une des fondatrices de l'Union mondiale des femmes contre la guerre et le fascisme, et proche des intellectuels communistes, n'a jamais adhéré pour autant au Parti. Surtout son combat pour une sexualité libre aux côtés des néo-malthusiens et des féministes radicales l'éloigne grandement de la glorification de la maternité que l'union pratique dorénavant avec la guerre froide. Incontestablement le passé de Danielle Casanova sent moins le souffre. Le riche héritage identitaire de la Résistance féminine se retrouve ainsi mutilé et réduit à un archétype affadi.

L'UFCS ne pratique pas une captation mémorielle similaire. Sa longue proximité avec Vichy le lui interdit. Pour trouver un discours symétrique et opposé il faut se tourner vers les gaullistes, lesquels, on l'a déjà vu, n'ont pas de véritable organisation féminine. Il y a donc là un monopole communiste non disputé.

En revanche, c'est avec un an de retard sur l'UFCS, que l'UFF s'engage dans la bataille de la culture. Quoiqu'en dise Elsa Triolet, qui au congrès de Marseille (juin 1949) prétend avoir commencé l'année précédente *"une campagne pour la défense du livre français et contre la littérature de la réaction"*, le créneau de la littérature enfantine n'est occupé que tardivement par les communistes. Le 8 juillet 1949 lors d'une soirée au foyer Danielle Casanova, un comité de défense de la littérature pour enfant est fondé, avec notamment Elsa Triolet et Simone Téry. Sa première action consiste en un concours afin de récompenser le meilleur livre pour enfant<sup>173</sup>. Un comité de défense de la presse enfantine le suit de très près, composé d'Eugénie Cotton, Irène Joliot-Curie, Louis Aragon, Claudine Chomat, Marie Couette, Jean-Marie Domenach, Germaine Peyroles,

---

<sup>172</sup> *Femmes Françaises*, N°265, 17 décembre 1949.

<sup>173</sup> *Femmes Françaises*, N°241, 2 juillet 1949.

Mme Lahy-Hollebecque, Françoise Leclercq<sup>174</sup>. En octobre de la même année le premier salon du livre pour enfant se tient à Montreuil.

Un an plus tard, c'est la presse féminine qui devient la cible de toutes les critiques. Cette fois les communistes ont trouvé le créneau les premières; encore faut-il noter que celui-ci se situe sur le terrain de la moralisation de la culture bien balisé par les catholiques. Il est très probable que ce combat nouveau constitue une des retombées du scandale de la sortie du Deuxième sexe, puisque c'est à cette occasion que la littérature pour les femmes a été mise en cause.

"Arrachons les femmes, les mères, à la lecture de ces poisons de la pensée" s'exclame Yvonne Dumont. Confidences, A tout coeur, Nous deux, Intimité sont particulièrement critiqués pour offrir une "débauche de toilettes destinées à nous faire rêver au superflu de quelques-uns pour nous empêcher de lutter pour obtenir le simple minimum vital pour le monde"<sup>175</sup>. En janvier 1952, un Comité pour la dignité de la presse féminine se constitue, animé par Paulette Michaud. Son manifeste accuse une certaine presse traduite en série "de l'étranger", qui "porte atteinte au goût et à la culture" et "à la dignité des françaises" et risque d'entraîner les filles vers "le chemin de l'aventure, de la vénalité, de la prostitution, à la conquête d'une chimérique réussite". A cette campagne s'associent Marcelle Auclair (qui préside la première conférence sur la presse du coeur du 29 février, puis devient la présidente du comité), le Témoignage chrétien, et le Pasteur Finet (de Réforme)<sup>176</sup>. Les femmes de la CGT rejoignent l'UFF car "à travers les conseils de soumission, de résignation, agrémentés d'injures grossière contre la classe ouvrière et ses organisations de lutte (...) ces journaux tentent cyniquement d'avilir les femmes (...) de les détourner des luttes sociales et politiques qui seules peuvent leur ouvrir le chemin d'une vie décente". La riposte c'est Femmes Françaises qui est "le seul hebdomadaire féminin qui exprime les revendications, les espérances, la volonté des femmes de chez nous"<sup>177</sup>.

Les catholiques de l'UFCS, doublées, reconnaissent après coup la nocivité de la presse du coeur: "il y a une campagne d'opinion à faire" disent-elles<sup>178</sup>. Mais aucune initiative ne suit cette déclaration de principe.

---

<sup>174</sup> Femmes Françaises, N°250, 2 septembre 1949.

<sup>175</sup> Femmes Françaises, N°309, 21 octobre 1950.

<sup>176</sup> Femmes Françaises, N°375, 26 janvier 1952.

<sup>177</sup> La revue des travailleuses, N°6, décembre 1952, article de Paulette Michaut.

<sup>178</sup> Le Devoir National, octobre 1951.

## Heurs et malheurs du 8 mars

Régulièrement fêté depuis la Libération, le 8 mars se transforme lui aussi sous la pression de la guerre froide. D'une journée des femmes pour les droits des femmes, il devient une journée des mères pour la paix. La métamorphose est rapide et spectaculaire. Toutes les stratégies communistes en direction des femmes se retrouvent condensées dans cette journée commémorative: le maternalisme, les appels à l'union, l'utilisation de la Résistance.

Le 8 mars 1948 est précédé de pressantes incitations dans la presse communiste. *"Pour construire à leurs enfants un avenir de lumière, pas une femme sans sa carte UFF"*<sup>179</sup> s'exclame Femmes Françaises, tandis que le numéro spécial consacré à la journée porte en couverture un bébé joufflu<sup>180</sup>. La procession proprement dite fait surtout appel à la symbolique de la Résistance. Le défilé marque deux arrêts significatifs. Rue Danielle Casanova, le cortège se recueille devant le portrait de la militante couvert de fleurs, et prête serment : *"Danielle, nous jurons de poursuivre ton oeuvre pour l'épanouissement des familles heureuses dans une France libre et prospère et dans un monde en paix"*. Notons au passage que cet accent familialiste détourne singulièrement l'héritage de Danielle Casanova qui luttait surtout pour l'égalité, notamment entre les sexes. La deuxième halte a lieu, place des Pyramides, autour de la statue fleurie de Jeanne d'Arc. Les déportées défilent en tenue des camps et sur leurs pancartes on peut lire : *"Plus jamais ça"*, *"solde de captivité pour tous les déportés internes ou raciaux"*. Elle sont suivies par les femmes de fusillées, Mathilde Péri en tête, (qui préside l'Association nationale des familles de fusillés); puis par les Jeunes Filles de France qui portent les photos des héroïnes de la Résistance. Autour d'elles, beaucoup d'hommes observent gravement la manifestation; le chiffres de 100 000 personnes affiché par la revue et très certainement excessif au vu des photos<sup>181</sup>. Les parisiennes se dirigent ensuite vers la Préfecture pour y déposer leurs cahiers de doléances: ceux-ci reprennent les mots d'ordre de l'époque, *"Je demande du pain pour mes enfants"*; *"Nous voulons l'arrêt de la guerre*

<sup>179</sup> Femmes Françaises, N°171, 14 février 1948.

<sup>180</sup> Femmes Françaises, N°174, - mars 1948.

<sup>181</sup> Voir les textes et photos de Femmes Françaises, N°175, 13 mars 1948, Le 8 mars aurait réuni 25 000 femmes à Marseille, 10 000 à Lille, 5000 à Lyon, etc.

au Vietnam", etc.<sup>182</sup>. On retrouve donc le syncrétisme communiste qui sait manier dans une même scénographie passé et présent, révolution et tradition, nation, famille et paix. Cependant par la suite, la commémoration des résistantes se limite au 8 mai, fête de la Sainte Jeanne d'Arc et anniversaire de la mort de Danielle Casanova (dont la date varie selon les articles du 8 au 10 mai); tandis que de plus en plus la figure de la mère porteuse de paix s'impose partout ailleurs notamment les 8 mars.

A partir de 1949 les slogans de mars sont tous orientés vers la paix et la préparation de congrès mondial de la paix du mois suivant. L'UFF incite ses adhérentes à rédiger "les cahiers de la paix", lesquels sont remis à l'Hotel de Ville de Paris le 8 mars par quelques 2500 femmes<sup>183</sup>. Des cortèges ont lieu un peu partout, plusieurs photos immortalisent les femmes qui marchent en tête, poussant devant elles un landau. En 1950, le 8 mars se déroule à Buffalo (où s'était tenu un an plus tôt le congrès mondial des partisans de la paix) et donne lieu à des serments collectifs: "*Nous qui donnons la vie, nous faisons le serment de la protéger, (...) d'élever nos fils et nos filles dans l'amour de la paix et de l'amitié envers tous les peuples, de les soustraire à la propagande de guerre et de corruption...*" etc.<sup>184</sup>. L'appel se fait encore plus pathétique l'année suivante. Le dimanche 11 mars 1951, 40 000 déléguées forment l'Assemblée Nationale pour le Désarmement qui donne lieu à "*L'engagement solennel des Femmes Françaises pour sauver la paix*" adressé à toutes les "*mères, épouses, fiancées, femmes de France!*"<sup>185</sup>. L'UFF couvre la France de cortèges le 9 mars 1952 au son des slogans pacifistes: "*Pour l'interdiction de l'arme atomique, pour la réduction des armements, pour une vie décente des familles, pour un gouvernement de paix*". L'affiche montre une mère et ses deux fils pelotonnés contre elle, tandis que le message précise: "*Femmes, mamans de France, unies nous sauverons nos enfants*"<sup>186</sup>. Le 8 mars 1953, tout entier sous le signe de la mort de Staline, est le dernier de cette série pacifique. Dans 83 villes de France résonnent les mots d'ordre de "*Contre la misère, pour le pacte de Paix, pour un gouvernement de paix*". Puis une minute de silence est dédiée au grand homme: "*Le coeur de Staline s'est*

---

<sup>182</sup> *Femmes Françaises*, N°177, 22 mars 1948.

<sup>183</sup> *Femmes Françaises*, N°225, 12 mars 1949.

<sup>184</sup> *Femmes Françaises*, N° 277, 11 mars 1950.

<sup>185</sup> Reproduit dans *Femmes Françaises*, N°331, 24 mars 1951.

<sup>186</sup> *Femmes Françaises*, N° 382, 15 mars, 1952, informe des estimations suivantes: 40 000 femmes à Gennevilliers (sous la direction de Jeannette Vermeersch); 20 000 à Lyon (Yvonne Dumont), 10 000 à Arles (Gilberte Séguy); 10 000 à Chateauroux (Ségoène Malleret et Louise Dervaux); 10 000 à Strasbourg (Olga Tournade), 8000 à Lille (Julie Dewintre), 8000 à la Rochelle, 7000 à Tarbes, 5000 à Rennes, 3000 à Clermont-Ferrand.

*arrêté pour avoir trop battu pour nous*" résume Eugène Cotton<sup>187</sup>. Il faut donc attendre 1954 pour que la journée internationale des femmes retrouve ses droits : "*Pour le droit des femmes, pour la défense de l'enfance, pour la défense de la paix*", en sont les nouveaux mots d'ordre<sup>188</sup>.

De leur côté, si les femmes socialistes fêtent également la journée internationale des femmes "*dédiée à la défense de la paix*", c'est avec bien moins d'éclat<sup>189</sup>. Elles se contentent le plus souvent de rappeler dans leur presse la journée, laquelle, si elle a toujours lieu en mars, n'a pas de date fixe.

Par ailleurs la guerre froide est aussi la période où s'élabore l'histoire officielle du 8 mars. Jeannette Vermeersch s'y emploie dans un article de Femmes Françaises<sup>190</sup>. Selon elle, la journée, qui commémore une grande manifestation féminine pour les droits des travailleuses tenue à New York en 1908, est régulièrement fêtée depuis la proposition de Clara Zetkin à la conférence internationale des femmes socialistes de Copenhague, en 1910. En 1914, elle donne lieu à une manifestation de soutien à Rosa Luxembourg et est célébrée sous l'occupation allemande. Depuis elle reste "*la journée internationale de la lutte pour la paix et le bonheur de nos enfants*". La version ainsi proposée prend grand soin de s'enraciner dans une tradition de classe ouvrière (travailleuses, congrès socialiste) et non communiste, dans un cadre mondial (New York, Berlin, Paris, Copenhague) et non soviétique. Le féminisme est résolument écarté au bénéfice des luttes féminines de classe voire de leurs martyrs (Rosa Luxembourg, les résistantes), puis du pacifisme et du maternalisme.

A la SFIO, l'histoire de la journée internationale des femmes n'a pas la même richesse. Berthe Fouchère ne lui donne pas d'autre origine que la décision du congrès socialiste de Copenhague afin de promouvoir "*les droits politiques féminins*", la première journée se tenant un an plus tard, un 19 mars<sup>191</sup>. A aucun moment elle ne fait explicitement référence à la date du 8 mars. De toute évidence, les socialistes qui n'ont pas les moyens de la confrontation, se refusent cependant à admettre le monopole communiste. Elles restent alors des plus évasives sur la date tout en l'insérant dans une

---

<sup>187</sup> Femmes Françaises, N° 434, 14 mars 1953.

<sup>188</sup> Femmes Françaises, N°482, 27 février 1954.

<sup>189</sup> La femme socialiste, N°22, avril 1949.

<sup>190</sup> Femmes Françaises, N° 340, 1 mars 1952.

<sup>191</sup> La femme socialiste, N°32, avril 1950.

exclusive tradition socialiste. Cette confrontation continue celle déjà existante durant les années vingt et trente, entre la Deuxième et la Troisième internationale<sup>192</sup>.

### Le féminisme quand même

Toutes les organisations féminines ne se laissent pas entraîner de la même façon par la guerre froide. Les plus indépendantes et les plus apolitiques définissent leurs actions partiellement hors de sa logique. En effet les organisations suffragistes de l'entre-deux-guerres gardent un cap à peine dévié par le nouveau contexte de tension. Leur but reste encore et toujours l'intégration des femmes devenues citoyennes. Leur stratégie, inchangée, s'adresse aux pouvoirs publics qu'elles veulent pénétrer et infléchir. Le plus souvent liées, si ce n'est unies entre elles, elles ignorent aussi bien les catholiques que les communistes. Leur idéal demeure l'achèvement de l'égalité.

Pour cela elles agissent surtout selon deux axes. L'un vise à pousser plus avant l'égalité de droit, elles participent alors le plus qu'il leur est possible à l'élaboration des nouveaux textes, nationaux ou internationaux, afin qu'ils respectent l'égalité des sexes ou bien font pression pour que les anciennes lois soient réformées selon les principes constitutionnels. L'autre concerne l'égalité dans les faits cette fois, elles s'attaquent aux bastions masculins pour les ouvrir toujours davantage aux femmes. Accroître le nombre des femmes candidates et élues est pour elles une priorité.

### Faire avancer l'égalité

Comme précédemment la LFDF adopte la position la plus égalitariste de toutes les associations de l'époque. Son programme est simple, il veut "*l'application intégrale de l'alinéa 3 du préambule de la Constitution "La loi garantit à la femme dans tous les domaines des droits égaux à ceux de l'homme"*". Son bulletin se présente d'ailleurs

---

<sup>192</sup> Sur les enjeux et l'évolution du 8 mars on peut consulter: Tilde CAPOMAZZA, Marisa OMBRA, 8 marzo. Storie, miti, riti della giornata internazionale della donna, Roma, Utopia, 1987, 199p; R. COTE, La journée internationale des femmes ou les vrais faits et les vraies dates des mystérieuses origines du 8 mars jusqu'ici embrouillées, truquées, oubliées: la clé des énigmes, la vérité historique, Montréal, les Éditions du remue-ménage, 1984. Liliane KANDEL et Françoise Picq, "Le mythe des origines, à propos de la journée internationale des femmes", La Revue d'en face, N°12, automne 1982. T. KAPLAN, "On the Socialist Origins of International Women's Day", Feminist Studies, 11, N°1, printemps 1985.

fièrement comme "*la seule revue féministe française*", ce qui très abusif vu que toutes les organisations suffragistes maintiennent l'usage du mot<sup>193</sup>. C'est ainsi qu'elle conteste la loi du 8 juin 1948 qui accorde aux mères de famille travaillant un congé annuel supplémentaire de 2 jours par enfant à charge de moins de 15 ans. Cette disposition, estime-t-elle, est contraire à l'émancipation de la travailleuse, c'est le travail domestique qu'il faut réduire et répartir entre les deux sexes<sup>194</sup>. Selon le même principe, elle s'oppose à l'interdiction du travail de nuit des femmes et se montre de plus en plus réticente quant au travail à temps partiel<sup>195</sup>.

De surcroît la ligue n'exclut pas systématiquement les élues communistes, elle fait même grand cas de leurs initiatives. Elle félicite les propositions de Rose Guérin (une mère allaitant doit pouvoir retrouver son emploi même après neuf mois d'absence) et d'Hélène Lejeune (les écoles publiques doivent laisser à disposition leurs locaux pour des garderies si au moins 15 familles en font la demande) et signale l'intervention de Mme Hertzog-Cachin sur l'insuffisance des crèches (dans la région parisienne où 828 000 femmes travaillent, seules 102 crèches gardent 3150 enfants). Avec Alice Sportisse la ligue entretient même un dialogue épistolaire à propos de ses efforts pour le droit de vote des algériennes (le principe en est accepté dans le nouveau statut de l'Algérie mais c'est à l'assemblée algérienne d'en fixer les modalités)<sup>196</sup>. Pour autant le comité d'honneur de la ligue ne compte aucune communiste alors même qu'il regroupe Marcelle Devaud (RPF), Rachel Lempereur (PS) et Germaine Poinso-Chapuis (MRP)<sup>197</sup>.

L'UFE fait moins parler d'elle depuis qu'elle ne dispose plus de bulletin. Il est probable que la mort de Cécile Brunschvicg lui retire beaucoup d'allant. Son but principal, comme son nom l'indique désormais, est d'intégrer les femmes à la vie politique. Pour ce faire, outre de s'associer aux actions communes lors des campagnes, elle organise des réunions politiques soit pour solliciter les différents partis, soit pour réunir les différentes élues entre elles. Une autre de ses initiatives isolées consiste à lancer l'idée d'un uniforme pour les sénatrices le 22 mai 1952 dans un cabaret des Champs-Élysées avec des grands

---

<sup>193</sup> *Le droit des femmes*, janvier-février 1953.

<sup>194</sup> *Le droit des femmes*, avril-mai-juin 1948.

<sup>195</sup> *Le droit des femmes*, avril-mai-juin 1949.

<sup>196</sup> Voir *Le droit des femmes*, juillet-août-septembre 1947.

<sup>197</sup> *Le droit des femmes*, mai-juin 1952.

couturiers, ce qui déplaît à la ligue qui ne voit que futilité dans ce travail sur la représentation<sup>198</sup>.

En revanche l'UNF<sup>199</sup>, traditionnellement beaucoup plus à droite que les précédentes, met nettement en sourdine les droits féminins et succombe davantage à la tentation de l'anticommunisme. Les activités des mouvements atlantistes (l'Entente mondiale pour la paix, les Congrès de l'Europe) sont suivies avec soin, ainsi que le renforcement de la droite française (Frédéric Dupont reste un partenaire de choix et l'Union s'intéresse à la création en 1952 de la section féminine du Centre National des Indépendants<sup>200</sup>).

Au parlement, les associations disposent de quelques alliées, mais les initiatives restent timides et surtout rencontrent systématiquement une fin de non-recevoir. Germaine Poinso-Chapuis dépose une proposition de loi sur la puissance paternelle exercée par la mère sur ses enfants naturels ou sur ses enfants légitimes en cas de séparation de fait. Les exigences sont bien modestes puisqu'il ne s'agit que de faciliter les cas où la puissance paternelle est *de facto* défaillante, sans remettre en question son principe. C'est d'ailleurs ce que note la LFDF pour qui il vaudrait mieux parler de puissance parentale<sup>201</sup>. Cette même députée dépose également une proposition de loi afin de redéfinir le proxénète comme toute personne vivant sciemment avec quelqu'un se livrant à la prostitution et non pour qui la prostitution d'autrui constitue le seul moyen d'existence, (ce qui est toujours contourné par un certificat professionnel de complaisance)<sup>202</sup>.

Mais c'est la réforme du régime matrimonial qui représente l'enjeu principal pour les partisans de l'extension de l'égalité juridique. Andrée Lehmann, présidente de la LFDF, est à la pointe de ce combat. Durant le printemps 1947 elle organise une conférence regroupant des députées SFIO (Germaine Degron), PC (qui s'excuse au dernier moment) et MRP (Germaine Poinso-Chapuis) afin de leur démontrer et l'iniquité

---

<sup>198</sup> Le droit des femmes, juillet-octobre 1952.

<sup>199</sup> L'assemblée générale du 4 décembre 1947 entraîne quelques modifications dans la composition des bureau et comité réélus: Mariel Brunhes-Delamarre, secrétaire générale, démissionne du fait de ses charges familiales (4 enfants) pour être remplacée par Suzanne Desternes, les vices-présidentes sont Mmes Geoffray et Le Corbeiller; Miles Savouré et Françoise Marchand deviennent respectivement secrétaire du journal et secrétaire adjointe. UNF revue des électrices, N°22 janvier-février 1948.

<sup>200</sup> Dirigée par Simone Maurice Petsche, UNF revue des électrices, N°41, juillet 1952.

<sup>201</sup> Le droit des femmes, juillet-octobre 1951.

<sup>202</sup> Le droit des femmes, juillet-octobre 1951.

du droit existant et la solution plus égalitaire du régime légal dit de séparation de bien<sup>203</sup>. Les députées ne se disent pas hostiles mais temporisent. La première estime qu'il faut de la patience et d'abord réformer les moeurs par une éducation plus égalitaire des enfants. La seconde pense que les femmes doivent d'abord faire leurs preuves, qu'elles soient plus nombreuses sur les bancs du parlement afin de marcher progressivement vers l'égalité. En revanche Marcelle Devaud (conseillère de la République, PRL) est favorable à cette réforme, et propose dès 1948 une résolution en ce sens<sup>204</sup>. En 1951 c'est au tour de Germaine Poinso-Chapuis qui dépose une proposition de loi sur le régime de séparation de bien avec participation aux acquêts à la dissolution du mariage<sup>205</sup>. De son côté le RFR, Marcelle Kraemer-Bach en tête, défend activement la proposition de loi déposée par M. Cavaillet (RGR) qui stipule le même type de régime<sup>206</sup>. Le même dépose deux ans plus tard une proposition de loi élaborée par Renée Tessier sur la société entre époux (c'est-à-dire le droit pour les époux de devenir des associés commerciaux, ce que le régime matrimonial légal rend impossible)<sup>207</sup>. Aucune de ces propositions n'est débattue.

Les structures internationales nées avec la paix, représentent alors de nouvelles tribunes pour les associations. Leurs travaux et résolutions, parfois plus en avance que les politiques des gouvernements, peuvent ensuite faire office de précédents prestigieux et légitimer leurs revendications sur le plan national. La LFDF dit être intervenue à deux reprises afin que la déclaration universelle des droits de l'homme, votée à Chaillot en décembre 1948, intègre un article sur le mariage clairement égalitaire, qui puisse ainsi accélérer l'évolution française<sup>208</sup>. Cet espoir est communément partagé par les suffragistes et notamment Marcelle Kraemer-Bach qui voit là le moyen de "*faire enfin aboutir les projets féministes de réforme des régimes matrimoniaux*"<sup>209</sup>, puisque cet article affirme que "*hommes et femmes ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution*"<sup>210</sup>. Mais le texte reste une pure déclaration de principe. La sixième session de la commission de la condition de la femme, présidée par

---

<sup>203</sup> La date exacte de cette réunion n'est pas indiquée dans Le droit des femmes, avril-mai-juin 1947.

<sup>204</sup> Le droit des femmes, juillet-octobre 1948.

<sup>205</sup> Le droit des femmes, janvier-février-mars 1951.

<sup>206</sup> RFR, N°46, novembre 1951.

<sup>207</sup> RFR, N°13, février 1953.

<sup>208</sup> Le droit des femmes, novembre-décembre 1948.

<sup>209</sup> RFR, 3ème année, 1949, N°19, janvier.

<sup>210</sup> Le droit des femmes, mai-juin 1952.

Marie-Hélène Lefaucheur et tenue du 24 mars au 5 avril 1952, refuse d'inclure dans les pactes d'application de la déclaration universelle des droits de l'homme cet article 16.

Les efforts se font parfois plus collectifs et plus incisifs. Du 5 au 7 décembre 1949, les associations internationales féminines reconnues auprès de l'UNESCO se réunissent lors de journées d'étude sur l'inégalité d'éducation. L'Alliance Internationale des Femmes, l'Open Door, la Fédération Internationale des Femmes Diplômées de l'Université et le Conseil International des Femmes proposent une résolution qui débute ainsi: "*Considérant que le rôle traditionnel des femmes dans la famille constitue le principal obstacle à l'égalité d'accès des femmes à l'éducation, estime que dans les circonstances de la vie contemporaine, une nouvelle conception de la famille s'impose, basée sur le partage des charges familiales entre tous les membres de la famille*". En conséquence de quoi, elles recommandent un enseignement ménager et de puériculture pour les deux sexes, une organisation rationnelle et collective des appareils ménagers, un réseau de crèches, de garderie, de colonies de vacances et de cantines scolaire ainsi que des services professionnels d'aides ménagères, de puériculteurs et de gardes-malades<sup>211</sup>. Cette action ne semble pas avoir eu beaucoup d'effet.

### **Féminiser la vie politique**

Le même constat pourrait être fait concernant le second axe qui consiste à féminiser la vie politique. Pourtant les initiatives s'égrènent au rythme des rencontres électorales. A chacune d'entre elles il faut constater la défaite répétée des femmes. Lors des sénatoriales de novembre 1948, des cantonales de mars 1949, des municipales de 1950.

Les législatives de 1951 offrent alors une occasion de contrecarrer cette tendance. Réunissant leurs forces, la plupart des associations d'avant-guerre, à savoir la LFDF, le CNFF, l'UFE, l'AFFDU, l'Union Professionnelle Féminine, l'Association des Femmes Juristes, l'Amicale des Avocates de France, l'Alliance Fédéraliste des Femmes pour la Paix, auxquelles s'ajoute le plus récent CLAF, mènent collectivement une campagne pour féminiser les candidatures. L'UFE organise un meeting pour présenter les programmes des

---

<sup>211</sup> Le droit des femmes, novembre-décembre 1949.

différents partis, lesquels délèguent leurs candidates (sauf le PC)<sup>212</sup>. Un "appel aux électrices" rédigé par Odette Simon-Bidaux (secrétaire générale de l'UFE) est imprimé. Il se termine ainsi : *"Toutes les fois que vous pourrez le faire sans contrarier vos opinions politiques, votez pour des femmes (...). C'est par les femmes que les femmes doivent être élues et si les françaises savaient faire montre de discipline et de fermeté, un très grand nombre de femmes entreraient au Parlement"*. Symétriquement, une lettre est envoyée auprès des divers chefs de parti afin qu'ils inscrivent en bonne place des candidates sur leurs listes. Enfin, et à l'initiative de l'UFE, des actions ont lieu pour instituer le vote obligatoire (l'abstentionnisme est réputé supérieur parmi les électrices). Une délégation se rend auprès du ministre chargé de la réforme électorale, une proposition de loi allant dans ce sens est déposée par un député MRP, tandis que l'UFE tente de gagner les socialistes à cette cause, mais sans succès<sup>213</sup>.

A l'exception de ce dernier point, cette action se situe bel et bien hors de la guerre froide. L'appel s'adresse à toutes les électrices et la requête à tous les partis sans exclusive. Loin de se plier à une quelconque discipline politique, cette campagne n'obéit qu'à une logique de genre. Tout repose en définitive sur le pari de la solidarité féminine et même d'une certaine conscience féministe puisque les électrices sont priées de voter au delà d'une certaine couleur politique, pour leurs propres intérêts de femme. En revanche, le vote obligatoire est plus politicien. Certes on a vu qu'il est réclamé par l'UFCS à la Libération, et ce pour faciliter l'indépendance du vote féminin, mais à cette date il est convenu, à tort ou à raison, que l'abstentionnisme favorise "un certain parti discipliné". Le vote obligatoire c'est donc le moyen de faire le plein des voix non communistes. D'ailleurs, et à la différence de ce qui précède, seule la troisième force (MRP, SFIO) est sollicitée.

Le résultat n'est pas à la hauteur des espérances. Andrée Lehmann tente après coup de tirer la *"Leçon d'une défaite"*. *"Si le parti des femmes avait existé, il serait le grand vaincu des élections du 17 juin. Heureusement ce parti ne figure pas sur l'échiquier parlementaire, les françaises ont compris que rien de fécond et de durable ne peut être édifié sans les efforts combinés de l'homme et de la femme"*<sup>214</sup>. Pour elle la misogynie des partis tient d'abord aux femmes elles-mêmes, qui ne militent pas assez parmi leurs rangs. C'est d'ailleurs la seule solution retenue et rappelée régulièrement : *"Mais en 1952,*

---

<sup>212</sup> *Nous les femmes*, N°44, juillet 1951.

<sup>213</sup> *Bulletin du CNFF*, ronéoté, N°3, mai 1951.

<sup>214</sup> *Le droit des femmes*, avril-mai-juin 1951.

*ils (ceux qui sont favorables à l'égalité des droits) commencent à se demander s'ils n'ont pas été victimes d'une illusion (...) qu'est ce qu'un droit si son exercice tombe peu à peu en désuétude?"*. Et de conclure sur la nécessité pour les femmes d'investir en masse les partis politiques<sup>215</sup>.

Le même scénario se répète aux élections municipales d'avril 1953. Le CLAF, la LFDF, l'UNF, l'Union Professionnelle Féminine et le Comité de Défense contre l'Alcoolisme réunissent 80 000 francs pour une campagne d'affichage et de tracts (2500 affiches, 6000 tracts essentiellement sur la région parisienne). Là encore le texte, politiquement neutre, insiste sur les intérêts féminins: *"Electricites, votez aux élections du 26 avril. Pas d'abstentions. Votez pour des femmes, elles défendront vos intérêts, ceux de vos enfants, ceux de votre famille. Elles lutteront spécialement contre l'alcoolisme, pour la construction"*. Andrée Lehmann, qui dresse à nouveau le bilan des résultats, appelle à une union renforcée: *"Si nous ne voulons pas que les droits politiques des femmes ne deviennent désormais qu'un symbole, un devoir impérieux s'impose à nous: développer très largement notre union, intensifier puissamment nos efforts de toutes natures, et surtout financiers, pour pouvoir agir efficacement sur l'opinion des hommes et des femmes"*<sup>216</sup>.

A l'intérieur des partis on n'observe que d'assez timides protestations. Au congrès de Lyon des radicaux qui se tient après les législatives de 1951 et l'échec des quatre candidates (Marcelle Kraemer-Bach, Odette Rispal-Granier, Colette Tainturier-Astier, Marianne Verger), une petite fronde s'exprime. Mme Balin distribue les torts de part et d'autre; notant le nombre trop faible de militantes elle conclut *"Elle n'y sont pas toujours encouragées, d'accord mais c'est à elle de s'imposer"*. En revanche Marcelle Kraemer-Bach et Mary-Jane Texier réclament beaucoup plus fermement que le parti *"passe d'une confiance verbale aux femmes à une reconnaissance pratique"*. Mais Raymond Grimal, vice-président du parti, clôt le débat assez brutalement: *"qu'elles amènent d'importants effectifs féminins, elles recueilleront alors le fruit de leur travail sur le plan personnel"*<sup>217</sup>. Le périodique aborde le problème à nouveau après les municipales de 1953. Jane Nemo déplore le peu d'élues et la place inéligible qu'on réserve aux candidates. Après avoir précisé qu'à l'antiféminisme masculin il faut aussi ajouter le complexe

---

<sup>215</sup> *Le droit des femmes*, mai-juin 1952.

<sup>216</sup> *Le droit des femmes*, mars-avril 1953.

<sup>217</sup> *RFR*, compte-rendu de Rolande Vollaey-Berger.

d'infériorité féminin pour comprendre cet état de fait, elle met en garde ses consoeurs: *"Il y a environ 60 ans, dans toute la force de mes vingt ans, puis avec ma jeunesse prolongée et mon féminisme conscient et organisé, j'ai aidé à bâtir, construire, élever un échafaudage en haut duquel flotte enfin le drapeau de notre République au dessus de la belle devise Liberté, Egalité, Fraternité qui a seulement maintenant son sens exact. Il ne faut pas laisser s'effriter cet échafaudage et que notre drapeau soit en berne"*. Madeleine Finidori passe, elle, aux menaces: *"Pas plus mais pas moins traitées, doivent être les femmes de France; les mères, les épouses les productrices et les consommatrices de richesses économiques, les participantes à l'impôt ne peuvent plus être tenues pour quantités négligeables, utiles tout au plus aux candidats"* sinon continue-t-elle *"nous devrions nous aussi, "réexaminer le projet" comme il est si souvent dit dans les milieux politiques"*.

Ainsi, tandis que la guerre froide est pour les catholiques et les communistes un temps d'intense investissement dans la politique, elle représente pour les féministes de la vieille génération, pour celles-là même qui ont tant réclamé le droit de vote, une période de dure désillusion. Après les espoirs de la libération, elles ne rencontrent, année après année, qu'échecs et blocages. Leurs propositions de loi, pourtant strictement conformes aux principes constitutionnels, ne suscitent qu'indifférence ou scepticisme, tous leurs efforts pour augmenter le nombre des élues demeurent parfaitement vains. L'égalité est acquise, écrite noir sur blanc dans les textes sacrés de la République, et pourtant rien ne change. Déjà quelques voix s'élèvent, telles celle d'Andrée Lehmann ou de Jane Nemo, pour déplorer ce paradoxe et mettre en garde leurs consoeurs. Tout le problème des années suivantes sera d'interpréter et de contrecarrer cette non réalisation de l'égalité.

### **Conclusion**

Sans conteste, la guerre froide a eu ici comme pour bien d'autres questions d'histoire contemporaine, un rôle décisif. Mais il n'est pas aisé de l'interpréter. Concernant les catholiques, les choses sont assez aisées. Celles-ci profitent du contexte de peur pour promouvoir leurs solutions, lesquelles n'ont guère évolué depuis la fondation des catholiques sociaux. Ce n'est qu'après la parenthèse de la guerre froide, sorte de bouffée

d'oxygène anachronique, que l'UFCS ne pourra plus ajourner sa prise en considération de la modernisation. Le côté communiste est, lui, plus complexe. Faut-il par exemple conclure, devant la montée des attaques et de l'isolement, à une domination accrue du PC sur son organisation féminine? Le féminisme de cette structure serait alors strictement proportionnel à sa marge de liberté par rapport au parti tutélaire et, par-delà aux stratégies soviétiques. L'observation des relations fluctuantes qui lient l'UDI au PCI donne du poids à cette analyse. La plus forte transparence des débats en Italie rend le processus plus visible qu'en France, mais on peut le supposer assez similaire. L'autonomie de l'UDI par rapport au parti, qui a toujours été supérieure à celle de l'UFF, se réduit très nettement après 1947. L'UDI devient alors une organisation de masse dont le but premier est le soutien à une gauche marginalisée et ses mots d'ordre proviennent tout droit de la commission féminine du parti. Mais à peine la situation internationale se relâche-t-elle que l'UDI revendique à nouveau sa spécificité. "Force mais aussi faiblesse de l'UDI, du moins jusqu'à la moitié des années cinquante, une telle identification (à la cellule féminine du PCI) cédera la place à une récupération marginale d'autonomie et à une tentative d'élaboration originale de la "question féminine" seulement en 1955-56, quand, parallèlement aux événements internationaux et à leurs échos intérieurs en particulier dans le monde communiste, l'UDI ressentira l'exigence de ne plus être identifiée au PCI"<sup>218</sup>.

L'explication par la marge de manoeuvre est donc séduisante, mais pour bien la consolider il convient de la relier plus précisément aux buts poursuivis par le parti. A quoi sert ce contrôle croissant, et pourquoi exige-t-il un profil féminin plus traditionnel? Comme le note Jean-Pierre Rioux "Dans cette volte-face idéologique sans programme et cette violence subversive privée de révolution, les dirigeants communistes, comme en 1944-1945, ne visent sans doute qu'un but : préserver le parti, sacraliser son identification à la nation et à la classe ouvrière"<sup>219</sup>. Le comportement politique communiste s'éclaire dès lors qu'on admet que sa direction, très au fait de la démocratie représentative, n'a aucune visée révolutionnaire (ce qui n'empêche pas d'autres espoirs et d'autres investissements de la part de ses militant-e-s). Le PC se lance avec zèle dans l'attaque du "camp impérialiste", et la défense inconditionnelle du "camps démocratique" tout en

---

<sup>218</sup> Silvana CASMIRRI, *L'Unione Donne Italiana 1944-1948*, op. cit. p.82.

<sup>219</sup> *La France de la Quatrième République*, vol. 1, Paris, Le Seuil 1980, 309p., p.185.

prétendant parler au nom du peuple français et des intérêts bien compris de la nation. Le durcissement du ton, la violence des diatribes et des accusations, qui viennent de part et d'autre, traduisent d'abord et avant tout une lutte symbolique exacerbée pour la représentation parlementaire (que le PC maintient, bon an, mal an autour de 30%). Ainsi le but premier du parti est d'accéder au pouvoir, d'où en toute circonstance, cette possibilité laissée ouverte d'union avec les socialistes et les chrétiens démocrates - l'UFF témoigne admirablement de cette stratégie du côté des femmes. Aussi sa posture défensive, et l'absence de volonté révolutionnaire, entraînent-ils son alignement sur les valeurs communes. Il ne prétend pas défendre un nouveau projet de société, il affirme représenter une classe (opprimée et par là salvatrice) et défendre mieux et davantage les valeurs traditionnelles trahies par la droite : la patrie, la culture, la morale, la famille. Tels sont donc effectivement les deux moyens mis en oeuvre par le parti pour maintenir ouvertes vaille que vaille, les allées du pouvoir : parler au nom de la classe ouvrière, et au nom de la patrie.

Dans ce schéma général, rendu impérieux par les turbulences internationales, il ne reste plus guère de place pour les droits des femmes. Combat secondaire, loin de la "contradiction principale", les luttes de femmes s'effacent derrière le conflit titanesque des deux blocs. Mieux, les femmes doivent réintégrer les identités collectives que le PC veut incarner, dès lors elles ne peuvent être que de bonnes françaises (ce que démontre leur passé résistant auquel elles, et elles seules, restent fidèles) et de bonnes mères de famille (modèle famille ouvrière), en aucun cas leurs désirs ne sauraient s'écarter de ceux de la vraie France et de la classe ouvrière. L'UFF devient alors une simple courroie de transmission des mots d'ordre du PC en direction des femmes. Dans l'urgence, le parti qui ne voit plus que des masses féminine à mobiliser (l'armée de réserve du prolétariat), fait au plus court, et réutilise les identités toutes faites : celle de la mère, de l'épouse, de la compagne. Il est probable d'ailleurs que ces durcissements identitaires satisfassent en partie les principales intéressées. Mis au banc de la société, accusés des pires desseins, les militants communistes, hommes et femmes, serrent les rangs et se rassurent dans l'exaltation des identités traditionnelles, version culture ouvrière. La crispation communiste de ces années est à la mesure de la violence des attaques qu'essuie le parti.

Surtout les communistes perdent totalement l'initiative. Dans tous les domaines elles en sont réduites à se défendre sur les terrains choisis par les adversaires. Que ce soit

pour la guerre des familles ou des mères, pour celle de la paix ou de la culture, elles ripostent toujours avec un temps de retard et en reprenant les mêmes armes. Il n'y a guère que la campagne contre la presse du coeur qui soit lancée par elle. Encore suit-elle le droit fil de la moralisation de la culture exigée par la droite.

Ce faisant, les femmes communistes réduisent leurs différences par rapport à la droite catholique. Certes la famille ouvrière et sa figure maternelle, qui sont dorénavant mises en avant par le parti, ne sont pas totalement superposables aux représentations catholiques. Les communistes n'ont cure ni du mariage et de son indissolubilité, ni de la légitimité des naissances par exemple. Mais quelles que soient les variations drapées autour de la mère, que son rayonnement vienne de son courage ou de son abnégation, il demeure que sa stature rejette dans l'ombre l'individuelle femme et la citoyenne née de la Libération. Communistes et catholiques, en définissant la femme exclusivement comme membre central de la famille, l'enferment ensemble dans une perspective holiste, à mille lieux des velléités individualistes qui traversent pourtant ces années froides. C'est pourquoi je pense qu'ensemble et de concert, ils freinent la modernisation sociale que réclament pourtant des couches sociales nouvelles et grandissantes. Catholiques et communistes sont donc bel et bien des soeurs ennemies. Ennemies parce qu'elles parlent au nom de blocs et de classe divergents, soeurs parce qu'elles s'élèvent sur un même terreau culturel, et partagent les mêmes valeurs patriarcales.

Cependant la guerre froide est aussi un temps d'affirmation des femmes dans la politique. Pour les catholiques, 1945, et encore plus 1947, inaugurent leur entrée en politique avec l'appui explicite de la hiérarchie. Militer, entrer dans les partis, distribuer des tracts, tenir les bureaux de vote, et bien sûr voter, font dorénavant partie des devoirs de la bonne chrétienne. Il n'y a plus de contradiction entre les femmes catholiques et la politique, une hypothèque lourde est ainsi levée.

Du côté communiste, la violence des attaques subies renforce l'image de la militante vaillante, de la compagne de combat, digne héritière de la Résistante. C'est pourquoi toutes ces femmes, bien qu'elles promeuvent l'unique figure de la mère, incarnent aussi, pour leurs compagnons et pour l'opinion publique, la militante convaincue, prête à se battre pour ses idées. La guerre froide continue à sa manière l'identité de la femme citoyenne, bien campée au milieu de l'arène politique, ayant une place dans la vie publique.

## **CHAPITRE 5.**

### **LE DEUXIEME SEXE : UNE PENSEE QUI SE CHERCHE**

#### **CHAPITRE 5.**

<b>LE DEUXIEME SEXE : UNE PENSEE QUI SE CHERCHE</b>	<b>272</b>
<b>Introduction</b>	<b>273</b>
<b>Le conflit de deux conceptions</b>	<b>274</b>
<b>Nature et Société dans le <u>Deuxième sexe</u></b>	<b>277</b>
Une claire perspective culturelle	278
Les derniers refuges du naturel	280
<b>Le sujet et l'universel</b>	<b>286</b>
<b>Quelles interprétations?</b>	<b>290</b>

## Introduction

Ce chapitre, de même que le suivant, sortent du cadre habituel que fournissent les associations; il s'agit ici d'étudier le Deuxième sexe de Simone de Beauvoir tandis que le chapitre qui suit s'attardera sur la réception immédiate de l'ouvrage, non au sein des organisations féminines, étrangement muettes, mais dans la société dans son ensemble.

Vouloir apporter quelque chose de nouveau sur le Deuxième sexe est une gageure redoutable, tout et son contraire semblent avoir déjà été écrits, et une vie entière ne suffirait pas à lire tous les commentaires faits à son endroit<sup>1</sup>. Modestement, je veux surtout inscrire la pensée de Simone de Beauvoir dans son contexte historique. Ce chapitre, sans visée exhaustive, soumet l'ouvrage à une grille d'analyse proche de celle utilisée par Thomas Laqueur<sup>2</sup>. Son livre retrace l'histoire de la pensée des genres ou si l'on préfère des idéologies de genre. Sans vouloir verser dans un schéma linéaire il montre cependant la relative prépondérance d'une pensée différentialiste à partir du XVIIIème siècle. Celle-ci, renforcée par les discours médicaux du XIXème siècle, présuppose les genres comme foncièrement et naturellement différents. Cette idéologie devenue dominante est contestée, notamment par les féministes du XXème siècle. Les thèses du Deuxième sexe de Simone de Beauvoir, et le débat qu'elles ont suscitées, figurent un des temps forts au sein de cette longue histoire des idées, car bien qu'elles restent encore mal connues les années cinquante et soixante recèlent pourtant une grande richesse et une grande variété de réflexions sur les genres, à ce titre elles préparent directement la deuxième vague féministe du M.L.F.

Simone de Beauvoir a été retenue à juste titre comme la chef de file d'un féminisme radical, partisane résolue d'une perspective sociologique ou culturelle. Mais l'admettre d'emblée, c'est faire peu de cas du processus intellectuel mis en oeuvre par elle, et dont les détours et les efforts restent présents dans son ouvrage Le Deuxième sexe sous la forme

---

<sup>1</sup> Pour avoir une idée de cette masse documentaire on peut consulter les deux bibliographies suivantes: Joy BENNETT, Simone de Beauvoir: an annotated bibliography, New York, London, Garland, 1988; Joan NORDQUIST, Simone de Beauvoir, a bibliography, Social Theory, a bibliographic serie, Reference and research service, N°23, 1991; auxquelles on peut ajouter les livraisons trimestrielles de la revue Simone de Beauvoir Studies. Il n'est pas indifférent de constater que l'intérêt anglo-saxon pour Simone de Beauvoir est bien plus prononcé que celui de la France.

<sup>2</sup> Thomas LAQUEUR, La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en occident, Editions Gallimard, 1992. Lui-même s'inspire de travaux souvent plus militants.

de contradictions très éclairantes. Mus par un légitime souci politique, la plupart des commentateurs ne retiennent du Deuxième sexe que les arguments ou les passages pouvant se ranger sous la bannière de cette fameuse phrase devenue slogan: "*On ne naît pas femme: on le devient*"; laissant soigneusement de côté des passages bien plus ambigus. D'autres, moins favorables à l'auteure, mettent au contraire en lumière les extraits où Simone de Beauvoir fait montre d'une incontestable misogynie, le procédé vise cette fois à invalider l'ouvrage qui ne serait que le triste fruit d'une névrosée incapable d'épanouir sa féminité. Je veux pour ma part produire une étude des contradictions mêmes, lesquelles sont prises comme autant de traces laissées par une pensée à un certain stade de son élaboration et historiquement située. Je ne prétends donc pas apporter une lecture synthétique de cette oeuvre multiple, mais simplement suivre page après page une de ses caractéristiques singulières, qui n'annule ni de dévalorise aucun de ses nombreux autres aspects souvent mieux connus. Il s'agit de voir le conflit présent dans cette oeuvre, entre le naturalisme, qui même chassé revient toujours au galop, et une volonté culturelle, têtue mais souvent impuissante.

Avant de voir plus en détail ce fragment d'histoire intellectuelle, sans doute est il nécessaire d'indiquer brièvement les concepts qui permettent de l'aborder.

### **Le conflit de deux conceptions**

De façon assez simplifiée mais tout à fait heuristique, l'histoire contemporaine de la pensée de genre peut être résumée en un conflit entre deux grandes tendances, qui recouvrent de multiples avatars et qui se concurrencent pour expliquer les différences observables entre les genres. L'une peut être nommée naturaliste puisque son principe causal réside en dernière analyse dans la nature (ce dernier concept étant par ailleurs polymorphe), l'autre à l'opposé peut être dite culturelle, dans la mesure où elle ne cherche de mécanismes explicatifs que dans la seule société (quelles que soient les théories sociologiques sous-jacentes). Ce n'est qu'un avatar du débat qui hante l'époque entre nature et culture ou inné et acquis.

La première logique postule des différences consubstantielles aux sexes, propres à leurs natures, innées. Celles-ci s'enracinent toujours dans le substrat corporel, physique, biologique des individus, même si leurs localisations précises varient selon les modes

médicales (cerveau, hormone, chromosome, gène, etc.). Depuis ce socle naturel et matériel se diffuse par extension une série d'effets en chaîne. Ainsi est-il dit par exemple que les psychologies masculine et féminine se structurent sur des instincts différents; dans un cas prime l'agressivité, dans l'autre l'instinct maternel. Les activités divergentes des sexes ne font que refléter ce partage en aptitudes complémentaires, (travail à l'extérieur, travail au foyer, ou bien activités productives, activités reproductives). Cette pensée naturaliste très cohérente inscrit donc la cause première dans un ordre naturel, que celui-ci soit matérialiste, darwinien, ou qu'il soit métaphysique, déiste. Elle ne s'est vraiment imposée d'une manière dominante qu'au XVIIIème siècle, en synchronie avec celle des droits naturels<sup>3</sup>. Depuis, cet ensemble discursif se présente comme une évidence, non expliquée, non questionnée, et partagée par tout un chacun. Il aboutit souvent (mais pas toujours) à prôner la résignation en légitimant le présent par un ordre immuable, sur lequel nul n'a prise. C'est le cas des catholiques durant la première moitié des années cinquante. Cependant on trouve aussi, et de manière de plus en plus élaborée durant les années soixante puis soixante-dix, un fort courant féministe qui se réclame de ce naturalisme tout en revalorisant le féminin. Cette référence à la nature peut donc tout autant servir le *statu quo* que le progressisme.

Par opposition à cette première tendance se construit une pensée sociologique ou culturelle. La cause première, efficiente, provient cette fois de la société, des relations sociales, quelle qu'en soit la conception (existentielle, fonctionnaliste, structuraliste, marxiste, gender ou autres). Les rapports entre hommes et femmes produisent des positions sociales différentes et hiérarchisées. L'apprentissage et l'expérience de celles-ci marquent de leurs empreintes les structures psychiques des uns et des autres. Enfin, plus tardivement, la réflexion montre l'incorporation des impératifs sociaux, leurs effets sur le corps même des individus et sur la perception intime qu'ils en ont. Cette réflexion, qui est surtout élaborée par les mouvements contestataires, n'émerge qu'à partir de, et en lutte contre la première, par un processus conflictuel tout à fait semblable à la constitution d'un nouveau savoir<sup>4</sup>. Aussi cette tendance culturelle contient-elle fréquemment d'importants

---

<sup>3</sup> Outre la synthèse de Thomas Laqueur, il faut ajouter sur cet aspect les travaux en France de Colette CAPITAN, *La nature à l'ordre du jour 1789-1793*, Paris, Kimé, 1993, 178p; ou de Geneviève FRAISSE, *Muse de la raison. La démocratie exclusive et la différence des sexes*, Alinéa, Paris, 1989, et *La Raison des femmes*, Plon, Paris, 1992.

<sup>4</sup> Ce processus est décrit notamment par Gaston Bachelard et j'ai déjà tenté de le montrer dans un précédent article: "Femme, objet non identifié; analyse épistémologique du féminisme"; *Les temps Modernes*, février 1987.

résidus biologisants, voire misogyne. Il faut donc se garder d'une vision par trop simpliste et optimiste de l'avènement de ce nouveau savoir (et des perspectives politiques qu'il ouvre), puisqu'il demeure le plus souvent, et en quelque façon, attaché à l'ancien et entaché de lui.

Ainsi dans un cas ce qui est démontré est une sexuation naturelle à effets sociaux, des sexes proviennent les genres; dans l'autre une sexuation sociale qui pénètre l'intime des individus, les genres informent les corps et fabriquent les sexes<sup>5</sup>. Mais ces deux axes interprétatifs des différences de sexe n'existent pas à l'état pur. Le renversement ne se produit que dans l'ambiguïté et l'ambivalence. D'ailleurs le vocabulaire est le même dans les deux cas, les mots hommes, femmes, sexes, peuvent être utilisés avec des sens très différents selon le point de vue adopté. Ceci favorise grandement les confusions et les glissements d'une pensée à l'autre, d'où l'usage de nouvelles expressions comme gender ou rapports sociaux de sexes qui cherchent à rompre avec le naturalisme qui imprègne les autres termes. De plus féminisme et misogynie peuvent se loger tout autant dans l'une ou l'autre tendance. Certes l'anti-féminisme se légitimise le plus souvent par des arguments biologiques et inversement la position sociologique est souvent tenue par celles qui se revendiquent du féminisme. Mais il a toujours existé aussi un authentique féminisme essentialiste, et les plus radicales des anti-essentialistes peuvent tomber dans une certaine misogynie. Je choisis donc de privilégier les contradictions, les paradoxes, les ambivalences qui me semblent être à la source même du dynamisme de la subversion<sup>6</sup>.

Ce découpage schématique entre deux grandes filiations pour analyser les idéologies de genre peut prêter le flan à la critique de l'anachronisme. Simone de Beauvoir elle-même n'utilise guère le vocabulaire contemporain "naturaliste, essentialiste, sociologique" etc. Pourtant, sous des formes variées, l'historien des idées peut le voir à

---

<sup>5</sup> Non qu'ils soient responsables bien sûr de l'existence des organes génitaux, mais des sexes c'est à dire d'une répartition artificielle des individus en deux et seulement deux groupes. Voir Christine DELPHY, « Penser le genre: quels problèmes? », dans M.-C. HURTIG, M. KAIL, H. ROUCH, (dir.) Sexe et genre de la hiérarchie entre les sexes, Editions du CNRS, Paris, 1991, p.89-101.

<sup>6</sup> Je rejoins ainsi la position exprimée par Naomi SCHOR, dans son très stimulant article "Cet essentialisme qui n'(en) est pas un: Irigaray à bras le corps", Féminisme du présent, Futur Antérieur supplément, Paris, ed L'Harmattan, 1993. Elle y note (p 87) que "*l'essentialisme joue le même rôle pour le féminisme que le révisionnisme (...) pour le marxisme léninisme: c'est le langage du terrorisme intellectuel et l'instrument privilégié de l'orthodoxie politique*" et elle signale ensuite (p 88) "*l'urgence qu'il y aurait à repenser les termes même d'un conflit qui -toutes les parties en sont d'accord- a cessé d'être productif*". En effet si le conflit a cessé d'être productif, c'est que le dialogue s'est tu laissant la place au dogmatisme, processus classique dans l'histoire des idées. Mais le dialogue prédomine largement dans les décennies précédant le MLF.

l'oeuvre dans des périodes très éloignées. A partir de 1965, le conflit de ces deux conceptions devient d'ailleurs très explicite (voir chapitre 10). Mais le plus souvent un seul et même auteur participe de ces différents aspects, chacun « bricolant » sa théorie à partir de morceaux pris çà et là. Il n'y a donc en ce domaine ni vérité ni science, seulement des croyances et des envies de croire et, comme le dit Thomas Laqueur le *"discours de la différence sexuelle ignore l'entrave des faits et demeure aussi libre qu'un jeu de l'esprit"*<sup>7</sup>. Encore faut-il se souvenir que ce jeu n'est pas sans enjeux politiques de taille, il ne concerne rien de moins que la définition des hommes, des femmes et de leurs rapports.

Pour tous ces enjeux le Deuxième sexe a joué un rôle pionnier et moteur, l'étude de ses thèses ainsi que des réactions qui l'ont accueilli, offre donc une voie royale pour traverser ces années de fort renouvellement de la pensée de genre. Il figure un axe par lequel opérer une coupe verticale dans la masse idéologique de ces décennies.

### Nature et Société dans le Deuxième sexe

Le Deuxième sexe repose sur des principes rigoureux et très clairement culturels, que l'on peut rappeler brièvement. Plusieurs postulats beauvoiriens impliquent une profonde rupture avec la pensée naturaliste. En tout premier lieu la conception existentielle de l'humain, comme être défini et construit par lui même, interdit la vision d'un déterminisme naturel<sup>8</sup>. Il en est de même de la liberté placée au sommet des valeurs morales. En second lieu l'importance constitutive des relations interpersonnelles dans la formation de l'individu contredit la perspective essentialiste. Enfin l'étude de l'humain, non abstraitement mais toujours en situation<sup>9</sup>, annule également toute prétention à une essence corporelle.

---

<sup>7</sup> Thomas LAQUEUR, op cit p 282

<sup>8</sup> Simone de Beauvoir s'appuie notamment sur Hegel: "Etre c'est être devenu, c'est avoir été fait tel qu'on se manifeste." (I, 27). Les citations sont extraites de Simone de BEAUVOIR, Le deuxième sexe, Paris, Gallimard, 1949. Afin d'alléger les références, celles-ci sont notées dans le corps du texte de manière abrégée, les chiffres romains signalent le volume, et les chiffres arabes se réfèrent aux pages.

<sup>9</sup> Ce concept de situation est central pour Simone de Beauvoir. Plusieurs chercheurs ont montré comment le Deuxième sexe s'écarte très sensiblement de l'existentialisme de Sartre, la première à l'avoir mis en lumière est Françoise d'EEAUBONNE dans Le Complexe de Diane, Paris, Julliard, 1951. Selon Michèle Le DOEUFF, (L'étude et le rouet, Paris, éditions du Seuil, 1989), Simone de Beauvoir refuse le sujet tout puissant pour lui substituer une liberté toujours bornée par une certaine situation sociale.

## Une claire perspective culturelle

Mais sans doute plus que l'originalité ou la pertinence de ces hypothèses, c'est la systématique avec laquelle elles sont mises en oeuvre qui rend le Deuxième sexe si redoutable pour l'idéologie naturaliste. Il est tout entier construit sur le refus de ses préalables. Partout il fonctionne comme une machine de guerre têtue, sapant page après page l'assise des opinions les plus partagées, traquant dans les moindres recoins les tentations essentialistes, n'hésitant pas à marteler sa vérité afin de la faire entrer dans la tête du lecteur: "*Les conduites que l'on dénonce ne sont pas dictées à la femme par ses hormones ni figurées par les cases de son cerveau: elles sont indiquées en creux par sa situation*" (II, 306); "*Encore une fois, pour expliquer ses limites [de la femme] c'est donc sa situation qu'il faut évoquer et non une mystérieuse essence*" (II, 480) et plus loin: "*Il faut encore une fois répéter que dans la collectivité humaine rien n'est naturel et qu'entre autres la femme est un produit élaboré par la civilisation*" (II, 495).

Ainsi à propos de la biologie, dont on sait le foisonnement proluxe pour justifier les différences de genre, Simone de Beauvoir coupe court: "*Mais ce que nous refusons, c'est l'idée qu'elles [les données biologiques] constituent pour elle [la femme] un destin figé*" (I, 51). Ce parti-pris, elle l'applique opiniâtrement tout au long de l'ouvrage. Le biologique ne vaut que dans la manière dont il est appréhendé par les individus: "*On voit que si la situation biologique de la femme constitue pour elle un handicap, c'est à cause de la perspective dans laquelle elle est saisie*" (I, 378) par exemple "*c'est en grande partie l'angoisse d'être femme qui ronge le corps de la femme*" (idem) et non sa constitution. Et elle réaffirme plus bas: "*La femme n'est victime d'aucune mystérieuse fatalité; les singularités qui la spécifient tirent leur importance de la signification qu'elles revêtent*" (II, 498). Elle parvient donc à opérer un renversement de perspective substituant à l'explication physique celle des relations sociales; relations d'un individu avec les autres, avec le monde et avec son propre corps: "*La femme n'est définie ni par ses hormones, ni par de mystérieux instincts mais par la manière dont elle ressaisit, à travers les consciences étrangères, son corps et son rapport au monde*" (II, 495). Ce renversement s'exprime tout aussi clairement quant à la corporalité, non pertinente en soi mais dont le sens est socialement construit: "*Mais la situation ne dépend pas du corps, c'est lui qui dépend d'elle*" (II, 456).

Très logiquement elle met donc à bas tous les préjugés de son temps et ce faisant, elle ouvre les pistes que parcourront les nouvelles féministes des années soixante: "(...) *il n'y a aucun instinct maternel inné et mystérieux*" (I, 307) et la bonne mère n'est qu'un mythe "*L'attitude de la mère est définie par l'ensemble de sa situation et par la manière dont elle l'assume*" (II, 178). Pour elle l'homosexualité n'est pas le fruit d'un dérèglement mais "*une attitude choisie en situation*" (I, 510). Quant aux troubles de la ménopause "*c'est surtout la situation psychologique qui [les] commande*"(II, 285). De même elle montre le piège des mots qui véhiculent toujours des présupposés: "*Quand j'emploie les mots "femme" ou "féminin" je ne me réfère évidemment à aucun archétype, à aucune immuable essence; après la plupart de mes affirmations il faut sous entendre "dans l'état actuel de l'éducation et des moeurs"*" (I, 283). Mais on n'en finirait pas de donner les preuves de sa vigilance. Là où la pensée commune ne voyait que destinées naturelles, elle révèle l'immense complexité des expériences humaines. Et sa plume acérée dessine les traits contradictoires, infiniment variables, des vies féminines enfermées dans leurs étroites situations.

Surtout, son analyse culturaliste pénètre très avant, là où en général ses contemporains ne s'aventurent pas, dans les psychismes, les relations amoureuses et même sexuelles. Des sujets aussi tabou que l'avortement ou les violences sexuelles sont traités sans ménagement. Elle est une des premières à montrer le sexisme des études freudiennes. Elle récuse l'envie du pénis qui "*lorsqu'elle apparaît résulte d'une valorisation préalable de la virilité: Freud la prend pour accordée quand il faudrait en rendre compte*" (I, 57). Elle même consacre quelques pages sur son origine (I, 391 et sq.). Elle s'emploie tout autant à démontrer les causes sociales du masochisme féminin: "*le complexe d'Electre n'est pas comme il [Freud] le prétend un désir sexuel; c'est une abdication profonde du sujet qui consent à se faire objet dans la soumission et l'adoration*" (I, 313). Et d'ailleurs "*La femme se sent diminuée parce que en vérité les consignes de la féminité la diminuent*" (I, 487). Dans la relation amoureuse, pas plus qu'ailleurs, les divergences ne sont innées, et si hommes et femmes ne s'y investissent pas autant et surtout pas pareillement "*ce n'est pas d'une loi de la nature qu'il s'agit. C'est la différence de leur situation qui se reflète dans la conception que l'homme et la femme se font de l'amour*" (II, 377). Même les comportements sexuels, si généralement perçus comme naturels (voire animaux), ne sont pas épargnés par son analyse obstinée: "*La différence n'a rien de*

*naturelle (...) elle vient de l'ensemble de la situation érotique de l'homme et de la femme telle que la tradition et la société actuelle la définissent" (II, 243) car la sexualité "ne nous est jamais apparue comme définissant un destin, mais comme exprimant la totalité d'une situation qu'elle contribue à définir" (II, 483). Ainsi par exemple "la femme ne se sent dans l'acte amoureux si profondément passive que parce qu'elle se pense comme telle" (II, 498 souligné par l'auteure). Et tout le Deuxième sexe démontre inlassablement comment l'éducation, les préjugés, les traditions, les rôles attendus de chacun parviennent peu à peu à construire ce deuxième sexe bridé de toutes parts. Il retrace ce qu'en termes modernes nous appellerions l'incorporation des normes sociales ou la constitution des "habitus".*

On comprend à cette lecture que Simone de Beauvoir soit devenue le leader du féminisme anti-essentialiste. Son volumineux traité semble d'une rare cohérence, tout entier animé par une volonté farouche d'en finir à tout jamais avec l'éternel féminin. D'autant qu'elle ne faillira jamais à défendre ce parti-pris et même à le renforcer au fur et à mesure des années<sup>10</sup>. Et pourtant cette homogénéité n'est qu'illusoire. Paradoxalement le caractère implacable de la détermination culturelle de Simone de Beauvoir, met en relief les scories naturalistes que sa pensée charrie. Tout se passe comme si elle était incapable d'appliquer dans son entière étendue le principe qu'elle s'est elle-même fixé, comme si des zones d'ombre demeuraient inaccessibles à sa propre clairvoyance, figurant autant d'angles morts dans l'acuité de la pensée beauvoirienne.

### **Les derniers refuges du naturel**

L'objectif du Deuxième sexe est assez simple, ayant récusé toute explications des genres par la nature, il lui faut en donner une interprétation sociologique et existentialiste. Ce qu'il fait en deux volumes correspondant *grosso modo* à deux temps, celui de la phylogenèse et celui de l'ontogenèse.

Simone de Beauvoir reprend après bien d'autres un schéma qu'on peut dire typique de l'historicisme de la pensée moderniste (voir le chapitre 7). Il consiste à voir l'histoire de l'humanité à l'échelle d'une vie humaine et marchant vers le progrès et la maturité selon un

---

<sup>10</sup> Voir dans le chapitre 10 les extraits de ses interviews.

processus linéaire et cumulatif<sup>11</sup>. Les grandes caractéristiques du présent trouvent leurs origines dans l'enfance de l'humanité, à savoir dans les sociétés nommées pour l'occasion "primitives". Ainsi Simone de Beauvoir produit sa propre version de la "scène originelle" où s'est jouée la défaite féminine. Ces "robinsonnades" (selon l'expression de Marx qui leur avait déjà fait un sort) apprennent bien davantage sur l'époque qui y a recours que sur la préhistoire à jamais largement inconnue. En l'occurrence, cela montre comment Simone de Beauvoir partage une vision de l'histoire très psychologisante si ce n'est biologique.

Où vont donc les tous premiers pas de l'humanité? Après avoir souligné les insuffisances de Bachofen et d'Engels, Simone de Beauvoir tombe pourtant dans les mêmes ornières. Reprenant les principes sartriens "*Nous avons posé déjà que lorsque deux catégories humaines se trouvent en présence, chacune veut imposer à l'autre sa souveraineté*", elle se demande pourquoi l'homme est sorti vainqueur de ce combat inéluctable. On pourrait d'ores et déjà estimer la question mal posée (selon les propres exigences beauvoiriennes s'entend). En effet, s'il y avait avant même le début de la civilisation deux catégories humaines, c'est donc que les sexes précèdent les genres. Logiquement selon le renversement opéré par Simone de Beauvoir, ce sont les genres (c'est à dire hommes et femmes socialement construits) qui informent les corps et leurs donnent sens notamment en les classant en deux catégories définies, en deux sexes. Mais c'est pousser trop loin l'anachronisme, on ne peut lire le Deuxième sexe à l'aune des avancées théoriques propres aux années postérieures. Visiblement la logique de Simone de Beauvoir ne va pas aussi loin dans la substitution des genres aux sexes, il convient donc de cerner les limites de ce renversement.

La faille apparaît dans la réponse à sa question, laquelle n'est pas anodine, elle se présente comme "*la clé de tout le mystère*" (I; 84) et l'auteure y revenant par la suite (dans sa conclusion) la confirme comme une explication centrale<sup>12</sup>. Or sa glose est du plus pur biologisme qui soit. En effet la nature semble bien injuste dotant inégalement les hommes de privilèges, les femmes de handicaps: "*Dès l'origine de l'humanité, leur privilège*

---

<sup>11</sup> Pour une histoire de ce modèle moderne et de sa faillite voir Alain TOURAINE, Critique de la modernité, Paris, Fayard, 1992, 462p.

<sup>12</sup> Je ne partage donc pas l'interprétation de Michèle Le Doeuff, qui y voit une "aporie explicative": "Je gagerais que Simone de Beauvoir n'a pas cru elle-même à la "clef" qu'elle propose, et c'est ce qui a produit son attention minutieuse au réseau polymorphe des limitations imposées aux femmes: la vie quotidienne est d'autant plus étroitement quadrillée que l'assujettissement des femmes doit être, à chaque instant, réinventé". L'étude et le rouet, op. cit. p 134. Ma démarche est autre, loin de vouloir mettre de la cohérence là où visiblement il n'y en a pas, j'escompte quelques enseignements des contradictions mêmes.

*biologique a permis aux mâles de s'affirmer seuls comme sujets souverains*" tandis que les femmes restaient en retrait car *"de toute façon engendrer, allaiter ne sont pas des activités, ce sont des fonctions naturelles; aucun projet n'y est engagé; c'est pourquoi la femme n'y trouve pas le motif d'une affirmation hautaine de son existence; elle subit passivement son destin biologique"*. Simone de Beauvoir dit ainsi clairement que certaines actions féminines sont par essence naturelles et non sociales. L'argument lui semble tellement évident qu'il est asséné et abondamment répété sans autre procès alors même qu'il contredit toute sa démarche. Les hommes ont donc naturellement pris le pouvoir et qui plus est pour le plus grand bien de l'humanité *"la dévaluation de la féminité a été une étape nécessaire à l'évolution humaine"* (II, 487) qui a pu ainsi se consacrer tout à loisir à la transcendance. On ne peut s'empêcher de voir là une parenté avec le père qui introduit la loi et sépare le couple fusionnel mère/enfant dans la théorie freudienne. D'ailleurs si l'on conçoit cette préhistoire revisitée comme l'écran blanc où se projettent les fantasmes de la narratrice, ces quelques pages sont étonnantes. On y voit bondir en tous sens un homme aventureux et déterminé, armé de massue, l'oeil aiguisé, le pas sûr, il conquiert fièrement le monde entier *"il en a fait éclater les frontières, il a jeté les bases d'un nouvel avenir"* (I, 83); tandis que dans le coin sombre d'une grotte attend une femme perpétuellement enceinte, assaillie d'enfants et occupée de vagues besognes ménagères; laquelle *"se perpétue presque sans changement de siècle en siècle"* (idem). A plusieurs reprises Simone de Beauvoir montre les femmes restant en arrière des lumières, de la rationalité, des progrès de l'humanité, comme autant de boulets aux chevilles de ces hommes marchant eux résolument vers la modernité (II, chapitre 4 notamment). Malgré sa mise en garde ultérieure Simone de Beauvoir utilise bien fréquemment les termes homme, femme, et sexe sans sous-entendre *"dans l'état actuel de l'éducation et des moeurs"*, ainsi quand elle remarque: *"Il n'y a pas toujours eu des prolétaires: il y a toujours eu des femmes, elles sont femmes par leur structure physiologique"*(1, 19) ou encore *"la division des sexes est en effet un donné biologique, non un moment de l'histoire humaine"*(I, 21). Il y a donc en permanence un glissement et une confusion possible entre les deux conceptions évoquées plus haut. Bref il n'y a là rien de très révolutionnaire ni de très critique et les majuscules, l'immanence et la transcendance se mettent au service de lieux communs plutôt éculés. Il faut donc constater que Simone de Beauvoir, malgré toute la volonté qu'elle en a, ne parvient pas toujours à s'arracher aux conceptions qu'elle combat.

Qu'en est-il de l'ontogenèse qui occupe principalement le deuxième volume? Les mêmes remarques s'imposent: Simone de Beauvoir s'y révèle incapable d'appliquer jusqu'au bout son propre projet. On a beaucoup remarqué, et avec raison, le noir portrait que Simone de Beauvoir brosse de la condition physique des femmes<sup>13</sup>. Une fois passé l'âge béni de l'enfance et jusqu'aux affres de la ménopause, tout se conjugue pour martyriser le corps des femmes; règles douloureuses, maternités pathologiques, frigidity obsédante<sup>14</sup>, ménopauses dramatiques, etc. Mais le plus important ici n'est pas l'étendue de cette terrible noirceur ni ce qu'elle peut nous apprendre sur le rapport de Simone de Beauvoir à son propre corps, mais d'une part le rôle que celle-ci joue dans son système explicatif des genres, et d'autre part le fait que ce domaine reste largement imperméable aux principes revendiqués par l'auteure. Les écueils surviennent surtout sur trois terrains, celui des corps féminins, et notamment à propos de la maternité, celui de la sexualité et celui de la psychanalyse.

C'est à propos de la physiologie féminine que Simone de Beauvoir reproduit sans sourciller des discours qui n'ont rien à envier à la plus méchante des traditions misogynes. En fait elle enferme les corps féminins dans une nature affligeante dictée par les maternités. De la sorte, la femme (mais non l'homme) est clivée entre sa spiritualité qui aspire à l'évasion et sa physis engluée dans les lois animales de la reproduction. Le schéma du christianisme n'est guère loin, sauf que l'immanence ou la transcendance remplacent la Chute ou la Rédemption pour sanctionner ce conflit intime. *"L'individualité de la femelle est combattue par l'intérêt de l'espèce; elle apparaît comme possédée par des puissances étrangères; aliénée"* dit-elle (I, 41), et plus loin elle renchérit: *"La femme est adaptée aux besoins de l'ovule plutôt qu'à elle-même"* (I, 44). Tout ce premier chapitre, que ne récuserait aucun anti-féministe décrit cette bataille depuis les premières jusqu'aux dernières règles: *"Il est fréquent que la femme traverse chaque mois un état de semi-aliénation"* (I, 373) car *"(...) elles enferment en elles un élément hostile: c'est l'espèce qui les ronge"*, quant à la femme enceinte *"elle est un être humain, conscience et liberté, qui est devenu un instrument passif de la vie"* (II, 160) et ce *"conflit espèce individu (...) dans l'accouchement prend parfois une figure dramatique"* (I, 48) enfin c'est par la crise difficile de la ménopause que *"la femme se trouve délivrée des servitudes de la femelle"* (I,

---

<sup>13</sup> Voir, *Simone de Beauvoir Studies*, Vol. 1, N°1, automne 1983.

<sup>14</sup> L'ouvrage de STEKEL, *La femme frigide* (1937) inspire de nombreux passages.

49). Cette nature qui aliène et possède les femmes se montre parfois aussi répugnante que le diable, elle ne saurait en tout cas rien apporter de positif ou de plaisant, "*elle est de toute les femelles mammifères celle qui est le plus profondément aliénée, et celle qui refuse le plus violemment cette aliénation*" (I, 50)<sup>15</sup>. L'aliénation n'est donc pas sociale, elle est naturelle. On peut se demander tant la métaphore de la lutte est omniprésente si Simone de Beauvoir n'exprime pas confusément, de manière déplacée, l'antagonisme présent en elle même entre féminisme et misogynie ou sociologie et naturalisme. Quoiqu'il en soit d'importantes inégalités existent de par la nature et tout ce chapitre pratique une comparaison entre l'homme et la femme, le premier étant pris comme modèle de référence: "*la femme comme l'homme est son corps: mais son corps est autre chose qu'elle*" (I, 46 souligné par Simone de Beauvoir). Aussi, bien souvent, la libération des femmes semble supposer une véritable amputation somatique, ou du moins une transformation des corps par les progrès médicaux. Pour Simone de Beauvoir les progrès dans la condition des femmes s'expliquent d'ailleurs surtout par un recul du pouvoir de la nature grâce aux techniques. Les femmes doivent se libérer de leur propre corps.

Simone de Beauvoir en dépit de sa volonté, ne parvient pas davantage à extirper le biologisme de la psychanalyse. Certes on l'a vu, elle refuse l'interprétation freudienne de l'envie du pénis, mais celle qu'elle propose lui ressemble étrangement. Elle commence par postuler une tendance existentielle chez le sujet qui, effrayé de sa liberté, se fuit dans les objets, puis elle remarque que "*le pénis est singulièrement propre à jouer pour le petit garçon ce rôle de "double"*" tandis que "*privée de cet alter ego la petite fille ne s'aliène pas dans une chose saisissable, ne se récupère pas: par là elle est conduite à se faire tout entière objet, à se poser comme l'Autre*" (I, 64). Tout semble donc affaire d'anatomie entre ceux qui en ont et celles qui n'en ont pas et pas plus que Freud elle ne se dégage de la "*valorisation préalable*" de la génitalité masculine. Le mot fétichisation conviendrait d'ailleurs davantage dans la mesure où le pénis est pris comme le symbole et la cause du tout, ce "tout" n'étant pas le corps masculin dans son entier mais la situation sociale

---

<sup>15</sup> Dans son chapitre sur *la jeune fille* Simone de Beauvoir analyse la façon dont celle-ci perçoit ses premières règles, elles sont qualifiées "*d'évènement honteux*", "*malpropre*" et pire encore (I, 345 et sq) plus loin à propos des manifestations de l'excitation sexuelle féminine la description va jusqu'au macabre "*Si la chair suinte -comme suinte un vieux mur ou un cadavre- il semble non qu'elle émette du liquide mais qu'elle se liquéfie: c'est un processus de décomposition qui fait horreur*" tandis que "*le sexe de l'homme est propre et lisse comme un doigt*" (I, 456). Certes Simone de Beauvoir ne prétend pas dire ici une vérité mais la façon dont les individus se perçoivent, il faut cependant prêter une oreille bien complaisante pour entendre ce genre de propos. C'est dans ce type de métaphore du liquide que la parenté avec Sartre s'affirme le plus.

masculine dotée de tous ses privilèges; cette symbolisation/confusion est régulièrement faite par Simone de Beauvoir par exemple quand elle affirme que l'homme contrairement à la femme "*possède une autonomie érotique que l'érection manifeste clairement*"(I, 447). On comprend que cette pensée magique suscite quelques envies. Plus avant, elle y revient, cette fois c'est la poupée qui joue le rôle de ce pénis décidément irremplaçable (I, 301). Et de la poupée au bébé il n'y a qu'un pas. L'interprétation existentielle est donc rigoureusement parallèle à la freudienne.

A propos du corps à corps amoureux les hésitations de la pensée beauvoirienne sont tout autant éclairantes. Elle traite le sujet avec son habituelle franchise dans le chapitre *L'initiation sexuelle* (tome I)<sup>16</sup>. Sa pensée oscille d'un paragraphe à un autre, et sans doute ici plus qu'ailleurs l'ambivalence est à l'oeuvre. On y lit une pensée qui cherche indéfiniment à renier le naturalisme, tout en y retournant toujours. Ici le conflit qui, selon l'auteure, traverse la femme devient celui existant entre activité et passivité et il s'incarne dans la sexualité féminine avec la dualité des plaisirs clitoridien ou vaginal. L'idée n'est pas nouvelle mais Simone de Beauvoir lui donne sa propre interprétation. Dans l'acte sexuel les femmes se trouvent à nouveau "*dans la dépendance du mâle et de l'espèce*", "*c'est lui qui a le rôle agressif, tandis qu'elle subit son étreinte*"<sup>17</sup>(I, 437). Cependant cette passivité est tout à la fois acceptée comme allant de soi et combattue par Simone de Beauvoir qui refuse d'y voir une fatalité<sup>18</sup>. En l'adolescente vierge, dit-elle par exemple, "*se survit l'érotisme agressif de l'enfance; ses premières impulsions ont été préhensiles et elle a encore le désir d'étreindre, de posséder*" (I, 441) Mais c'est pour aussitôt retomber dans le déterminisme anatomique puisqu'elle remarque: "*elle n'a pas les moyens de prendre (...); son anatomie la condamne à rester impuissante et maladroite comme un eunuque: le désir de possession avorte faute d'un organe dans lequel s'incarner.*" (I, 443). Elle nuance ensuite cette passivité qui "*n'est pas pure inertie*" (I, 444), puis restaure toute autonomie à la femme par ce moyen: "*Se faire objet, se faire passive c'est tout autre chose qu'être un objet passif*" (I, 445). Enfin la contradiction semble se résoudre quand la femme

---

<sup>16</sup> Celui-ci fut publié en avant première dans *Les Temps Modernes* et donna lieu à un énorme scandale, ce qui suffit à prouver que sa pensée, toute contradictoire qu'elle soit, n'en est pas moins largement en avance sur ses contemporains.

<sup>17</sup> Elle ajoute que la pénétration "*constitue toujours une sorte de viol*"(I, 435).

<sup>18</sup> "*La femme en refusant la passivité détruit l'envoûtement qui l'amène à la volupté*" (II, 447). L'idée de la passivité féminine dans la sexualité ne fait de doute pour personne avant les années soixante (voir le chapitre 10 où elle commence à être remise en question). Cependant, des discours sur la pratique de la sexualité, il peut y avoir bien des écarts; une histoire des pratiques sexuelles, bien que difficile, est encore à faire.

reconquiert "sa dignité de sujet transcendant et libre tout en assumant sa condition charnelle" (1, 478). Ainsi donc il s'agit pour la femme de se soumettre d'elle-même à sa nature, soit d'accepter activement sa passivité ontologique; formulation paradoxale qui, si elle affirme la liberté, ne supprime pas pour autant le destin.

Ainsi on le voit, quelle que soit sa volonté d'échapper au déterminisme, Simone de Beauvoir n'y parvient jamais totalement. Elle ne peut se libérer entièrement de l'idéologie dominante. Des verrous, des blocages demeurent et il n'est pas indifférent de constater qu'ils ferment l'accès au plus intime du corps des femmes: inconscient, maternité, sexualité. Pourtant c'est un effort qu'elle manifesterà toujours de façon plus accentuée. Plus les années passent et plus elle poursuit son analyse et l'expurge de tout déterminisme (voir chapitre 10).

Cette constance beauvoirienne à imposer une interprétation culturaliste et à connoter négativement toute spécificité féminine explique en partie la forte réaction différentialiste que le féminisme français connaît à partir de 1965. En simplifiant quelque peu, il s'est agi ensuite d'être pour ou contre le Deuxième sexe, donc pour ou contre les thèses culturelles qui sont devenues synonymes de féminisme, les différentialistes usant bien moins volontiers du terme.

### **Le sujet et l'universel**

Récemment deux articles qui ont interrogé les notions du sujet et de l'universel chez Simone de Beauvoir, sont parvenus à des conclusions diamétralement opposées<sup>19</sup>. Pour Naomi Schor, Simone de Beauvoir reprend le sujet tout puissant forgé par Sartre, sujet prométhéen luttant à mort contre "l'en soi". Sonia Kruks soutient à l'inverse que cette auteure développe une position originale, s'écartant de celle de Sartre sans pour autant tomber dans le travers des post-modernistes: "*En considérant les femmes comme sujets "en situation", Simone de Beauvoir peut à la fois tenir compte du poids de la construction sociale, le genre y compris, dans la formation du moi, et refuser de le* (le

---

<sup>19</sup> L'un est de Naomi SCHOR, op. cit; l'autre de Sonia KRUKS, « Genre et subjectivité: Simone de Beauvoir et le féminisme contemporain », Nouvelles Questions Féministes, 1993, vol. 14, N°1.

moi) réduire à un "effet"<sup>20</sup>. Pour ma part, et tout en reconnaissant l'intérêt de ces deux travaux, je ne penche ni pour l'une, ni pour l'autre de ces interprétations. Je crois plus simplement que Simone de Beauvoir ne parvient pas à faire la synthèse des deux tendances qui l'inspirent. Elle s'est en effet attelée à une tâche ardue. Son point de vue nécessite une fusion entre le marxisme qui lui permet de développer sa notion de situation et l'existentialisme qui postule au contraire la liberté totale du sujet. Cette synthèse est difficilement tenable. Elle ne s'en rendra compte que plus tard: *"Mais pour défendre ma position, il m'aurait fallu abandonner le terrain de la morale individualiste, donc idéaliste, sur lequel nous nous placions"*<sup>20</sup>. A elle seule d'ailleurs la philosophie existentialiste fournit un cadre très mal adapté à son projet comme cela a été de nombreuses fois souligné<sup>21</sup>.

L'analyse marxiste de la société permet à Simone de Beauvoir de démontrer la construction sociale des femmes. Maint passage du Deuxième sexe présentent les femmes sans plus aucune marge de liberté: elles sont devenues le produit de la situation qui leur est faite. Leur moi n'est plus qu'un effet de leur domination. Elles sont des créations artificielles: *"la femme est un produit élaboré par la civilisation"*(II, 495); *"(...) c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat que l'on qualifie de féminin"*(I, 286). Elles sont l'aliénation incarnée, sans plus aucune marge de manoeuvre *"Elle n'a pas de prise même en pensée sur cette réalité qui l'investit"* (II, 308). Jamais elles n'ont pu agir sur le cours de l'histoire: *"L'action des femmes n'a jamais été qu'une agitation symbolique; elles n'ont gagné que ce que les hommes ont bien voulu leur concéder; elles n'ont rien pris: elles ont reçu"* (I, 20) et elle réaffirme plus loin *"toute l'histoire des femmes a été faite par les hommes (...) jamais les femmes ne leur ont disputé cet empire"* (I, 170), le féminisme même n'a jamais été un *"mouvement autonome"* (I, 171). Bref, Simone de Beauvoir non seulement étudie l'idéologie de la féminité, mais la croit incarnée, "La Femme" n'est pas qu'une vue de l'esprit elle existe bel et bien, elle s'est faite chair et esprit, elle n'est ni plus ni moins que cette marionnette manipulée par les discours qu'étudiera ensuite Michel Foucault.

Mais pour autant elle ne renonce pas à la tradition libérale poussée à son extrême par Sartre, et selon laquelle le sujet est foncièrement libre. En conséquence de quoi les

---

<sup>20</sup> *La force de l'âge*. Paris, Gallimard, 1960, p 448.

<sup>21</sup> Pour un commentaire critique de la philosophie sartrienne et de son interprétation beauvoirienne, on peut consulter Michèle LE DOEUFF, op. cit.

femmes sont parfois présentées comme responsables de leur situation: *"L'homme qui constitue la femme comme une Autre rencontrera donc en elle de profondes complicités (...) souvent elle se complaît dans son rôle"* (I, 23); *"elle se vautre dans l'immanence"* (II, 306); *"elle renonce donc à critiquer, à examiner et juger sur son compte. Elle s'en remet à la caste supérieure"* (II, 310). Dans divers passages hommes et femmes ont des torts égaux, des bénéfices et des griefs égaux, notamment dans le dernier chapitre *Vers la libération*: *"cette guerre ne profite à personne"; "chaque camp est complice de son ennemi"* (II, 486). Mais cette conception du sujet prométhéen s'épanouit surtout dans les descriptions du masculin. De manière générale on peut noter une véritable survalorisation des hommes dans tout l'ouvrage. Eux ne sont nullement le produit de la société puisqu'ils la produisent, ils représentent la liberté incarnée, la transcendance en action, le plus haut stade de l'humanité. Elle glorifie toutes les caractéristiques de la virilité, y compris l'usage de la violence: *"La violence est l'épreuve authentique de l'adhésion de chacun à soi-même, à ses passions à sa propre volonté"*(I, 374). Curieusement si la féminité est artificielle la masculinité, elle, est authentique, l'ennemi c'est donc la première et non la seconde qui tout au contraire figure un modèle à imiter: *"cette guerre [des sexes] durera tant que les hommes et les femmes ne se reconnaîtront pas comme des semblables, c'est à dire tant que se perpétuera la féminité"*(II, 486), aussi conclut-elle logiquement que *"(...)c'est en s'assimilant à eux qu'elle s'affranchira"* (II, 481). Elle préconise donc très nettement l'imitation du garçon par la fille, de l'adolescent par l'adolescente, de l'époux par l'épouse, du père par la mère etc.(II, 496 et sq.). Rien ne saurait être gardé de la féminité. Le Deuxième sexe finit donc par un appel à la fraternité, les femmes devant rejoindre les valeurs pour lesquelles les hommes se battent. Il n'y a pas de distinction chez Simone de Beauvoir entre l'universel et le masculin.

Mais on trouve aussi l'expression plus dialectique de ce sujet en situation mis en avant par Sonia Kruks. Sa formulation la plus élaborée se situe dans la conclusion: *"La femme est définie (...) par la manière dont elle ressaisit, à travers les consciences étrangères, son corps et son rapport au monde"* (II, 495). Les rapports sociaux (*"les consciences étrangères"*) sont donc constitutifs de la personnalité (y compris dans la perception du corps) sans pour autant dénier la marge de liberté de chaque individu qui réélabore (*"ressaisir"*) cette emprise. Cette conception très intéressante n'est hélas pas adoptée systématiquement par sa créatrice, quoiqu'on puisse la trouver ailleurs. Elle

enrichit par exemple les chapitres sur *la jeune fille* (I), sur *la mère* (II), ou encore celui de *la maturité à la vieillesse* (II). Dans ceux-ci Simone de Beauvoir montre la dualité des réactions féminines, prises entre la résignation et la révolte sous de multiples formes: "*leur docilité se double toujours d'un refus*" (II, 307).

Quant à la question des corps soulevée aussi par Sonia Kruks, je suis également moins optimiste qu'elle. Certes, on trouve à ce sujet des formulations très heureuses. Simone de Beauvoir avait très attentivement étudié la phénoménologie de Maurice Merleau-Ponty laquelle procure des pistes de réflexions encore très valables pour les débats du temps présent<sup>22</sup>. Elle sait donc s'en inspirer et si, comme on l'a vu, elle partage une vision très négative de la physis féminine, elle ne préconise pas pour autant son déni, précisément au nom de cette assimilation au modèle masculin: "*L'homme est un être humain sexué; la femme n'est un individu complet et l'égal du mâle, que si elle est aussi un être humain sexué. Renoncer à sa féminité, c'est renoncer à une part de son humanité*", "*Elle refuse de se cantonner dans son rôle de femelle parce qu'elle ne veut pas se mutiler; mais ce serait aussi une mutilation que de répudier son sexe*"(II, 435). Mais on voit aussi comment cela l'amène à se contredire puisqu'une fois de plus le mot féminité glisse du point de vue culturel à celui de la biologie sans qu'elle en ait conscience. Simone de Beauvoir ne va donc pas au bout du renversement de perspective qu'induit le choix culturaliste, elle s'arrête en route, et retombe dans les ornières qu'elle veut fuir.

C'est pourquoi je pense logique d'insister sur la fondamentale ambivalence de Simone de Beauvoir. Mon hypothèse est donc que le naturalisme dominant qui imprègne sa pensée biaise fortement son projet pourtant authentiquement libérateur et ce tant dans sa vision si négative des femmes et de leur corps que dans celle de l'homme modèle de l'universel humain. Quelles interprétations donner à cette ambivalence, à cette prégnance des « préjugés virils » bien qu'elle s'en méfie<sup>23</sup>?

---

<sup>22</sup> Elle a fait dans *Les Temps Modernes* des compte rendu de ses ouvrages, notamment à propos de la phénoménologie de la perception, N°2, 1ère année, novembre 1945.

<sup>23</sup> Elle sait bien que "*les savants mêmes, et des deux sexes, sont imbus de préjugés virils*", *La force des choses*, Gallimard, Paris, 1963, p 258.

## Quelles interprétations?

La question des contradictions (et de l'antiféminisme) du Deuxième sexe n'est pas nouvelle. Dès la sortie de l'ouvrage, Emmanuel Mounier soulève le problème (voir chapitre suivant). Suzanne Lilar en entreprend par la suite un long et systématique inventaire (étudié dans le chapitre 10)<sup>24</sup>. Plus récemment des commentateurs ont souligné la misogynie présente au coeur du féminisme beauvoirien<sup>25</sup>. Deux interprétations ont longtemps dominé. La première, énoncée tout d'abord par Colette Audry, consiste à voir dans les passages noirs du Deuxième sexe, un calcul conscient de l'auteure. Simone de Beauvoir aurait voulu provoquer une sorte de catharsis chez ses lectrices, leur dessiller les yeux, leur faire dégorger « la boue culturelle » des préjugés à leur égard, afin que, devenues conscientes de leur situation, elles agissent pour la changer<sup>26</sup>. Cette thèse est ensuite reprise par Jacques Zephir<sup>27</sup>. La seconde, également lancée par une des premières admiratrices de l'ouvrage, en l'occurrence Françoise d'Eaubonne, rend la pensée sartrienne responsable des visions négatives de la nature féminine<sup>28</sup>. L'idée a fait son chemin depuis<sup>29</sup>.

Ces deux hypothèses reviennent finalement à annuler la contradiction en tant que telle, soit qu'elle soit une ruse pédagogique, soit qu'elle appartienne à autrui et donc pollue un discours autrement irréprochable. Or il me semble plus pertinent de supposer la contradiction comme interne au raisonnement beauvoirien.

D'autres interprétations ont recours à la psychologie et mettent en avant la personnalité de Simone de Beauvoir particulièrement rétive à la "physis" pour diverses raisons<sup>30</sup>. Outre les notations extraites du Deuxième sexe lui même, nombreux sont les

---

<sup>24</sup> Suzanne LILAR, Le malentendu du Deuxième sexe, Paris, PUF, 1969, 306p

<sup>25</sup> Voir, Simone de Beauvoir Studies, Vol. 1, N°1, automne 1983; Michèle Le DOEUFF, L'étude et le rouet, Paris, éditions du Seuil, 1989, 378p; Toril MOI, Simone de Beauvoir Conflits d'une intellectuelle, Paris, Diderot éditeur, 1995, traduit de l'anglais par Guillemette Belleteste, préface de Pierre Bourdieu, 499p.

<sup>26</sup> Colette Audry et Michelle Coquillat, « Simone de Beauvoir » dans Femmes et société, tome 4, Paris, Martinsart, 1981, pp.70-121.

<sup>27</sup> Voir de cet auteur « Simone de Beauvoir et la femme: féminisme authentique ou misogynie inconsciente? » dans Simone de Beauvoir Studies, N°1, op. cit.

<sup>28</sup> Voir le chapitre suivant.

<sup>29</sup> Elle est reprise par exemple par Anne D. Cordero, « Simone de Beauvoir and Woman: Authentic Feminism or Unconscious Misogyny? the Wrong Question », dans Simone de Beauvoir Studies, N°1, op. cit.

<sup>30</sup> C'est du moins une des indications suggérées par Deirdre BAIR concernant la sexualité de Simone de Beauvoir, et plus généralement sa perception des phénomènes corporels, surtout féminins. On peut

témoignages qui corroborent cette interprétation. Le plus explicite à cet égard est sans doute celui de Jehanne Jean Charles, romancière, qui, comme beaucoup d'autres, bénéficiait de l'aide et des conseils de Simone de Beauvoir. Son admiration et sa gratitude pour son illustre devancière n'excluent pas un jugement parfois plus critique: *"Elle m'a toujours donné l'impression d'une infirme des sens. (...) Les dieux (...) l'avaient privée injustement, et sans qu'elle en prît jamais conscience, de la sensualité élémentaire, celle qui émeut à fleur de peau pour un baiser, pour un parfum, pour un son. Simone de Beauvoir faisait l'amour, choisissait son eau de toilette, écoutait Bach ou les Beatles. Mais un filtre invisible, plus épais qu'un masque d'escrime, lui abandonnait les seules apparences qu'elle restituait avec une minutie d'expert-comptable"*<sup>31</sup>. Il ne serait pas difficile d'accumuler un florilège d'appréciations allant dans le même sens, (à commencer par le surnom que lui donnaient ses élèves: "une horloge dans un frigidaire"). Mais on pourrait en trouver tout autant disant exactement le contraire. Simone de Beauvoir se croyait dotée d'une appétit de vie exceptionnel et particulièrement « apte au bonheur ». Françoise d'Eaubonne insiste sur la sensualité de sa prose, etc. Aussi ce terrain de l'interprétation psychologique reste-il bien flou, on peut lui faire dire une chose et son contraire.

Plus récemment Toril Moi a proposé une interprétation psychanalytique de l'oeuvre de Beauvoir et en particulier du Deuxième sexe et de L'Invitée. A propos du premier elle remarque « que les arguments de Beauvoir capotent dès qu'elle aborde, aussi indirectement que ce soit, le sujet de la sexualité féminine »<sup>32</sup>. Dans le second, elle conçoit le trio comme le triangle oedipien, et une situation psychique « curieusement ambivalente dans laquelle la fille voit sa mère comme son pire ennemi parce que justement elle n'a pas achevé le processus qui devait la séparer d'elle. Fantasmant sur le caractère destructeur de la mère, la fille exprime de ce fait même son unité persistante avec elle »<sup>33</sup>. Selon elle, Simone de Beauvoir exprime dans ces deux textes des éléments de sa structure psychique et notamment sa non séparation d'avec l'imgo maternelle. La crainte de l'engloutissement et de la perte de soi dans la mère pousse à la dévalorisation de celle-ci et à la

---

ajouter que ce genre d'attitude est particulièrement encouragée par le milieu catholique rigide dans lequel elle a grandi, dans: Simone de Beauvoir, Paris, Fayard, 1991.

<sup>31</sup> Propos recueillis par Françoise d'EAUBONNE, dans Une femme nommée Castor, Soinem/Encre, 1986, p.365.

<sup>32</sup> Toril MOI, Simone de Beauvoir, op. cit. p.278.

<sup>33</sup> Idem, p.184.

survalorisation du père. « Partagée entre la mère et le père, luttant pour s'arracher au corps éternellement présent de la génitrice par un rabaissement de la mère et l'idéalisation du phallus<sup>34</sup> » telle est la logique à l'oeuvre dans la contradiction beauvoirienne. Sans aucun doute cette analyse est-elle intéressante, mais elle se limite à Simone de Beauvoir en tant qu'individue, marquée par un certain parcours oedipien. Or, tout le succès du Deuxième sexe vient de ce qu'il trouve des mots pour toute une génération. Les contradictions beauvoiriennes se retrouvent identiques sous la plume de dizaines d'intellectuelles. Comme on le verra dans les chapitres 7 et 10, Pauline Archambault, Célia Bertin, Geneviève Gennari, Ménie Grégoire, Marguerite Grépon, Andrée Marty-Capgras et bien d'autres, partagent l'idée selon laquelle la femme est divisée entre sa nature biologique, immanente, et ses aspirations humaines, transcendantes. Les argumentaires en faveur de la contraception et de l'accouchement sans douleur, se fondent massivement sur cette dualité. La passivité sexuelle féminine par nature est aussi une évidence jusqu'au milieu des années soixante. Les similitudes sont d'ailleurs tellement frappantes et répandues, qu'elles supposent non pas une influence du Deuxième sexe sur ses contemporaines, laquelle serait trop vaste, mais une cristallisation dans ce texte de l'esprit de toute une génération. Il faut donc interpréter les ambivalences beauvoiriennes comme étant représentatives de son temps et de son milieu.

L'hypothèse que je voudrais développer reprend la conception du sujet présentée en introduction générale. Le sujet est dual, partagé entre les normes sociales qui le constituent et l'effort de libération qu'il produit. Il est le fruit d'une dialectique mouvante entre aliénation et libération. Ce sont ces deux faces qu'il faut étudier chez Simone de Beauvoir. Par ailleurs ce sujet est historiquement situé. Le contexte et le milieu dans lesquels il évolue et s'exprime, imposent une certaine configuration.

On peut voir en Simone de Beauvoir ce que j'appellerais le syndrome des pionnières, c'est-à-dire de celles qui s'aventurent dans des voies nouvelles où elles ne peuvent s'appuyer que sur des références masculines faute d'antécédent féminin. Dans une certaine mesure, Simone de Beauvoir appartient à un milieu où la réussite intellectuelle se conjugue forcément au masculin: s'il y a de nombreuses romancières les femmes philosophes sont rarissimes. Cette très forte masculinité se retrouve d'ailleurs dans le

---

<sup>34</sup> Idem, p.278.

corpus de la philosophie qui ne brille guère par son progressisme en matière des genres. De plus après des études secondaires, réalisées dans un univers féminin et religieux pour lequel Simone de Beauvoir n'a que mépris, elle fréquentera uniquement des compagnons masculins lors de sa formation supérieure. De manière générale la raison, l'intelligence abstraite, le maniement des concepts appartiennent encore très largement aux hommes et restent donc définis comme des aptitudes intrinsèquement masculines; si bien qu'une femme qui prétend pénétrer et agir dans cet univers subit une pression très forte, surtout si elle n'en a pas conscience. Cette pression peut se manifester sous des dehors forts polis. Ainsi son père, qui n'est pas peu fier d'elle, dit couramment: "*Simone a un cerveau d'homme*"<sup>35</sup> Et Sartre plus tard affirme pareillement: "*elle a l'intelligence d'un homme*"<sup>36</sup>.

Quels effets peuvent produire ces jugements? Car ces comparaisons, qui plus est assénées comme des compliments, sont tout sauf anodines. Sous couvert de flatterie à une femme, elles réaffirment brutalement le mépris dans lequel toutes les autres demeurent tenues. La femme ainsi saluée est l'exception qui ne saurait remettre en question la règle. Le raisonnement est mâle, et celle qui s'aventure sur ses plates-bandes, doit faire amende honorable. Pour les hommes qui profèrent ces éloges, elles signifient « tu es bien car tu es comme moi, tu me ressembles », elles réaffirment donc leur sentiment de supériorité sur les femmes<sup>37</sup>. Pour celles qui les reçoivent, elles impliquent forcément que l'intégration passe par l'identification, elles entendent « tu es bien parce que tu n'es plus tout à fait une femme ». C'est une injonction à la non-solidarité avec les femmes. De fait Simone de Beauvoir se perçoit en effet comme étant supérieure: "*Je faisais mes études comme un homme. Je me sentais un peu exceptionnelle*"<sup>38</sup>. Dans cette perspective on peut comprendre plus aisément cette confusion opérée par Simone de Beauvoir entre l'universel et le masculin, confusion qui s'opère au prix du dénigrement de la corporalité féminine, la différence faisant obstacle. Ce déni du corps est de plus encouragé par une récurrente tradition philosophique occidentale, dont elle est nourrie. Ce processus est d'autant plus fort chez cette penseuse qu'il est évident qu'elle voulait devenir quelqu'un, qu'elle avait une

---

<sup>35</sup> Cité par Deirdre Bair, *op cit*, p 66.

<sup>36</sup> Cité par Claude FRANCIS et Fernande GONTHIER, *Les écrits de Simone de Beauvoir*, Gallimard, Paris, 1979, p 20.

<sup>37</sup> Il s'agit donc avant tout de se complimenter soi-même sans en avoir l'air et sans faire non plus une déclaration d'égalité, car il faut une certaine supériorité pour pouvoir désigner ceux qui méritent d'être les siens. La reconnaissance énoncée implique l'inégalité et la supériorité de celui qui parle.

<sup>38</sup> Interview faite par Madeleine CHAPSAL, *Les écrivains en personne*, Paris, Julliard, 1960, p. 17-37, cité par Claude FRANCIS et Fernande GONTHIER, *op. cit.*

forte (et légitime) ambition. Elle est donc devenue en quelque façon l'élue, l'exception qui confirme la règle, position flatteuse mais peu subversive.

De plus Le deuxième sexe est écrit au moment même où Simone de Beauvoir commence à prendre conscience des genres. Elle n'a jamais fait mystère que pour elle la question des femmes était parfaitement nouvelle. A 40 ans passés, elle découvrait naïvement son existence: "*C'est étrange et c'est stimulant de découvrir soudain, à quarante ans, un aspect du monde qui crève les yeux et qu'on ne voyait pas*"<sup>39</sup>. Colette Audry, son amie de longue date, était bien plus sensible à l'injustice faite aux femmes; plusieurs fois elles ont discuté ensemble de ce sujet avant guerre, mais Simone de Beauvoir se lassait bien vite, et Colette Audry se souvient de sa perplexité d'alors « *je m'étonnais de trouver tant de détachement à l'égard de la situation faite aux femmes* »<sup>40</sup>. Simone de Beauvoir se souvient également de ses entretiens. Elle raconte comment une fois elle répondit à son amie qui lui demandait comment « *se faire reconnaître par les hommes comme leur égale?* »: « *Et bien il faut l'être, il n'y a pas de problème!* », et d'ajouter « *Voilà: pour moi ça allait de soi, il fallait être aussi intelligente qu'eux, c'est tout* »<sup>41</sup>.

Ce dialogue remémoré signale des perspectives bien différentes chez les deux jeunes femmes de l'époque. Car la question de Colette Audry n'est pas de savoir comment être l'égale des hommes, mais comment se faire reconnaître par eux comme égale, ce qui n'est pas la même chose. La première formulation suppose une inégalité à surmonter (quelle qu'en soit la cause), et fait donc référence à l'infériorité des femmes (ou à la supériorité des hommes); la deuxième indique une résistance des hommes devant une égalité possible, et donc suggère un rapport de pouvoir. Bref la première pose comme problème l'infériorité des femmes et la seconde celui de la domination masculine. Or Beauvoir répond à, et sans doute entend, la première et non la seconde. Très logiquement elle déclare alors que pour être égale aux hommes il faut se hisser jusqu'à eux. Quitter les basses terres des femmes pour rejoindre les hautes sphères des hommes, ou forcer les hommes à en rabattre devant les femmes, voilà poussée jusqu'au bout, la différence de leurs logiques. En deux mots, Colette Audry avait pris conscience de l'injustice faite aux

<sup>39</sup> La force des choses, I, Gallimard, Paris, 1963, p. 258.

<sup>40</sup> Colette AUDRY, « Portrait de l'écrivain jeune femme », Bibliographie, Hachette, novembre 1962.

<sup>41</sup> Interviewée par Francis JEANSON, dans Simone de Beauvoir ou l'entreprise de vivre, Paris, Le Seuil, 1966, p. 255.

femmes, de l'arbitraire des pouvoirs masculins, Simone de Beauvoir ne voit nulle injustice mais une simple donnée, surmontable pour quelques individus exceptionnels tels qu'elle-même. L'une est déjà dans un stade de questionnement, de remise en question, l'autre non. Simone de Beauvoir ne pouvait donc pas s'appuyer sur une tradition féministe qui d'ailleurs a bien du mal à transmettre son héritage. Et sa formation philosophique et sa découverte tardive de la situation faite aux femmes lui en interdisent l'accès: la réflexion féministe fait totalement défaut au Deuxième sexe.

Quand enfin Simone de Beauvoir découvre la réalité de la condition féminine, à la faveur, on l'a vu du contexte particulier de la Libération, c'est pour aussitôt s'en croire épargnée. Elle s'estime indemne, meilleure preuve qu'elle ne l'est pas. Dès l'introduction du Deuxième sexe elle se présente non comme juge et partie, comme le sont les hommes ou les féministes, mais comme une sorte d'observatrice extérieure puisqu'elle n'a "*jamais eu à éprouver [sa] féminité comme une gêne ou un obstacle; beaucoup de problèmes nous paraissent plus essentiels que ceux qui nous concernent singulièrement: ce détachement même nous permet d'espérer que notre attitude sera objective*" (I, 32). Elle répétera plus tard l'idée que travailler, être indépendante, échapper "*à la plupart des servitudes de la femme: celles de la maternité, celles de la vie ménagère*" c'est s'échapper de la condition féminine<sup>42</sup>. Conception très étroite de la domination, qui se limite à l'exploitation matérielle et ne laisse pas place à l'aliénation, c'est-à-dire au partage des croyances qui dévalorisent le groupe auquel on appartient. La domination au contraire imprègne et traverse l'individu en son entier, c'est à dire aussi sa capacité à penser et singulièrement sa capacité à se penser lui même en dehors des discours péjoratifs à son encontre.

Bref, Simone de Beauvoir est donc aliénée quand elle démarre la rédaction du Deuxième sexe. Elle écrit au fur et à mesure d'un début de prise de conscience. Les conflits de l'ouvrage reflètent le processus à l'oeuvre en elle-même entre aliénation et lutte contre elle. D'où à la fois la reprise de la dévalorisation des femmes (et la valorisation des hommes) et l'affirmation de l'arbitraire de cette répartition. De fait, cet essai ressemble à un kaléidoscope bâti de morceaux et d'autres, ce qu'elle reconnaît elle même: "*Je retaillerais facilement dedans un ouvrage plus élégant: découvrant mes idées en même*

---

<sup>42</sup> Propos recueillis par Alice SCHWARTZER, op. cit.

*temps que je les exposais, je n'ai pas pu faire mieux*<sup>43</sup>. Une genèse de l'ouvrage manque encore mais l'introduction, la conclusion, et les transitions entre les chapitres, qu'on peut supposer écrits en dernier, sont les textes les plus cohérents et les plus élaborés. Les passages biologisants et misogynes du Deuxième sexe doivent donc être interprétés comme autant d'échecs, de tentatives infructueuses d'arrachement à l'idéologie naturaliste, ou selon un vocabulaire plus scientifique, de rupture épistémologique inachevée. Ce qui se lit dans le Deuxième sexe est une conscience aliénée, c'est une pensée qui tente de se libérer sans y parvenir complètement, c'est un effort non entièrement abouti mais qui transmet à d'autres des outils pour essayer à nouveau d'aller plus loin.

D'autre part, ces échecs ne se produisent pas au hasard. Les grossesses, les règles, la sexualité, l'inconscient freudien qui sont les lieux où la pensée beauvoirienne boite soudainement, ont tous à voir avec le vécu corporel et intime des femmes, c'est à dire des domaines qu'historiquement les féminismes et les mouvements féminins ont peu pénétré et qui préfigurent avec 20 ans d'avance les chantiers du MLF. Ailleurs, sur des terrains plus balisés comme ceux du travail, de la famille, de la condition juridique, des mythes etc. Simone de Beauvoir fait preuve d'une pensée solide, aiguë et clairvoyante. Il s'agit donc d'une pensée pionnière qui chemine sans aide dans le noir et cherche en tâtonnant à contourner le biologisme tout en buttant indéfiniment sur sa masse. Sur les sujets les plus novateurs, ceux qui restent encore couverts d'une chape de silence et de tabou, Simone de Beauvoir ne va pas au bout du renversement de perspective qu'induit le choix de la sociologie; et ce corps féminin prisonnier de l'espèce selon elle, l'est en fait de cette pensée naturaliste qui subsiste chez elle sous une forme très négative.

Mais paradoxalement, cette aliénation présente en Simone de Beauvoir, au moment où elle écrit, est précisément ce qui fait tout le prix et la renommée de l'ouvrage. Un ouvrage plus cohérent, fruit de plusieurs années de maturation et de féminisme affirmé, ne rencontrerait que la toute petite minorité radicale de déjà convaincues. L'essai de Françoise d'Eaubonne, étudié dans le chapitre suivant, est de ce type, et qui le connaît à présent? Inversement, un travail très normatif, sublimant les discours de l'inégalité, comme peuvent le faire les analyses catholiques, ne répondrait pas aux attentes de toutes les femmes qui ressentent un malaise et se posent des questions. C'est l'entre-deux du Deuxième sexe, qui lui assure un large public, malgré son format rebutant (près de 1000

---

<sup>43</sup> La force des choses, I, Gallimard, Paris, 1963, p 266.

pages). Il expose les conflits cognitifs que des milliers de femmes connaissent lorsqu'elles tentent de donner sens à leur vie et à leurs aspirations. Par là, il accompagne au plus près les démarches de ses contemporaines. De nombreux signes montrent en effet qu'il s'agit d'abord et avant tout du livre d'une génération et de l'époque des années cinquante et soixante (voir chapitre suivant).

Le stade de prise de conscience atteint par Simone de Beauvoir, au moment où elle rédige le livre peut être pris comme le prototype de celui de la génération de la guerre jusqu'à la radicalisation des années soixante. Même si l'essayiste a 40 ans quand elle écrit, elle incarne en fait l'état d'esprit de bien des femmes plus jeunes puisqu'elle ne découvre la question féminine qu'à ce moment-là. Mise en face de questions nouvelles pour elle, elle tente d'y répondre avec un esprit neuf, rebelle mais aussi influencé par devers lui. Elle explore le nouveau « kenning » qui s'ouvre à la Libération. La question des droits des femmes ne l'intéresse guère, elle la croit réglée. C'est pourquoi elle déplace sensiblement la question vers le corps des femmes, qu'elle imagine problématique en lui-même, et vers les mythes masculins qu'elle démonte avec brio. Ce faisant elle transmet à ses lectrices un verrou, le corps des femmes à moitié immergé dans le naturalisme et une clé, l'analyse des mythes et des préjugés qui pèsent sur les femmes. Le chapitre suivant, qui se consacre à la réception immédiate des thèses beauvoiriennes, confirme ces hypothèses. Les thèmes de la sexualité et de la maternité sont précisément ceux qui font clivage entre les modernes et les anti-modernes. Le chapitre 7 révèle également comment les formulations beauvoiriennes collent au plus près des tendances nouvelles du mouvement féminin, tendances souterraines durant la guerre froide mais qui s'expriment plus ouvertement à la faveur de la détente. Enfin, le chapitre 10, consacré à la radicalisation de l'idéologie féministe (le mot revient) montre comment les propositions beauvoiriennes deviennent dépassées, y compris pour son auteure. Les unes, usant de la clé des mythes masculins, poursuivent plus loin le renversement tenté par la philosophe, l'inconscient, la sexualité féminine figurent le champ de cette révolution. Les autres, au contraire, figent le verrou, les femmes pour elles demeurent à jamais duales.

Cette interprétation s'inspire donc de la dialectique aliénation et libération, domination et contestation. Trop souvent la sociologie s'attache à un des deux termes, elle pense depuis longtemps la domination, et sait mettre en lumière tous ses effets, les

« habitus » et l'incorporation des normes jusque dans le corps des sujets assujettis. Elle pense aussi, mais dans une moindre mesure, la libération notamment avec tous les travaux sociologiques sur les mouvements sociaux. Mais l'entre-deux, les marges floues qui occupent l'espace entre domination et libération restent encore trop en friches. Les processus de prise de conscience, les dynamiques de radicalisation, le tout début de la contestation, sont des phénomènes peu étudiés. Les tous premiers mots d'une parole subversive, les balbutiements du sujet avant qu'il sache dire non, ne sont pas encore assez écoutés.

Cette relative surdité produit très logiquement un malentendu des dominés. Je pense notamment à une petite phrase que les sociologues ou historiens manient couramment sans trop y prendre garde: « le consentement des dominés ». Maurice Godelier donne à cette idée un statut central dans le maintien de la domination « des deux composantes du pouvoir *la force la plus forte n'est pas la violence des dominants mais le consentement des dominés à leur domination* »<sup>44</sup>. Nicole-Claude Mathieu a déjà critiqué avec vigueur cette assertion<sup>45</sup>. Mais la formule continue à être employée. On la rencontre par exemple sous la plume de Roger Chartier, précisément à propos des femmes<sup>46</sup>. Il note « l'adhésion des dominées elles-mêmes aux catégories et découpages qui fondent leur assujettissement », ou que « les femmes consentent aux représentations dominantes de la différence entre les sexes ».

Si les dominés consentent à être dominés, comment pourraient-ils se rebeller? Cette hypothèse interdit de penser les premiers pas de la rébellion, en faisant un amalgame entre les deux bouts de la dialectique précédemment évoquée. Le consentement qui, pour reprendre les distinctions des juristes, n'est recevable qu'à la condition d'être éclairé, suppose le savoir, la lucidité, un esprit non aliéné, bref il est du côté de la libération. Un individu consent, en connaissance de cause, à quelque chose. Il s'agit d'un choix, d'une stratégie, dans une situation donnée. Dira-t-on que Simone de Beauvoir consent à l'oppression des femmes quand toute sa vie est construite sur le refus de subir la condition féminine? Elle ne consent à rien consciemment mais elle partage bien malgré elle et bien en

---

<sup>44</sup> Maurice GODELIER, « La part idéelle du réel: essai sur l'idéologie », *L'Homme*, XVIII, N°3-4: p.176, souligné par l'auteur. Cité par Nicole-Claude MATHIEU, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991, p. 207.

<sup>45</sup> Dans *L'anatomie politique*, op. cit. pp. 207-225.

<sup>46</sup> Roger CHARTIER, « Différences entre les sexes et domination symbolique » dans *Annales E.S.C.*, 48e année, N°4, juillet août 1993, « Histoire des femmes Histoire sociale ».

deçà de son discernement et donc de son consentement, les préjugés à l'encontre des femmes. Le consentement des dominés est une contradiction dans les termes. La domination est nécessairement opaque pour qui la subit. Nul n'y consent, sauf, peut être les dominants. Si les dominés consentent à quelque chose ça n'est certainement pas à une domination sociale. Les dominés se soumettent à un ordre qu'ils croient naturel, fatal, inévitable, ce qui pour les femmes est de l'ordre du biologique. Dès lors que les dominés découvrent, après bien des erreurs et des errements, qu'il s'agit d'un ordre social et non naturel, alors la partie est quasiment gagnée, ils sont déjà bien avancés vers la libération.

Pour les femmes, et durant la période étudiée ici, la dialectique domination libération se joue autour de la maternité. Le mot est à prendre au sens large. La maternité est un tout sémantique qui englobe d'une manière non dissociée, le corps fertile des femmes, la gestation, l'enfantement, et le rôle social de la mère. Il y a là une continuité, une chaîne d'un seul tenant qui est d'ordre naturel. L'identité de la mère contient ce tout naturel, biologique, fait d'une seule pièce. Aussi celles qui consentent à, (et même renforcent) cette identité, ne la perçoivent pas comme une construction sociale. Le cas des femmes catholiques est exemplaire à cet égard. Celles-ci voient la mère comme une donnée, une situation féminine incontournable et immémoriale qui exige une certaine organisation sociale. Toutes leurs revendications consistent à établir la protection et la promotion sociales de la mère. La recherche en paternité, l'interdiction du divorce, le salaire suffisant du mari chef de famille, les allocations familiales et la reconnaissance morale de la mission maternelle, tout doit contribuer à la sécurité et à l'épanouissement de la mère.

La remise en question de cette identité, de ce bloc naturaliste, passe et par des revendications concrètes, au premier chef desquelles la contraception, et par un travail réflexif pour construire une logique différente capable de contester le naturalisme. Ce lent basculement vers le sujet femme pour lequel la maternité n'est qu'une option parmi d'autres, qui n'exige pas de rôle prédéfini commence dans les années cinquante. Mais avant d'en décrire les pas hésitants il faut d'abord étudier la réception des thèses beauvoiriennes.

## **CHAPITRE 6: LE SCANDALE DU DEUXIEME SEXE**

<b>CHAPITRE 6: LE SCANDALE DU DEUXIEME SEXE</b>	<b>300</b>
<b>Introduction</b>	<b>301</b>
<b>La guerre froide des intellectuels.</b>	<b>302</b>
A droite: la croisade des catholiques	305
A gauche: le dogmatisme communiste	308
Ailleurs: « Sans croix ni faucille »	312
<b>Les conservateurs, les modernistes et la sexualité</b>	<b>316</b>
<b>Le conservatisme des frères ennemis</b>	<b>318</b>
Corps, sexualité et psychanalyse	318
Holisme et passéisme	321
<b>Les modernistes et la libération sexuelle des femmes</b>	<b>327</b>
Des caractéristiques communes	328
Et des divergences	330
<b>Le <u>Deuxième sexe</u>, coup d'envoi d'un nouveau féminisme?</b>	<b>335</b>
<b>Le silence des associations féminines et féministes</b>	<b>335</b>
<b>Dans le privé de la lecture</b>	<b>339</b>
Les premières réceptrices	341
L'acceptation en après coup	343
Des milieux plus imperméables	346
Hors de France	348
<b>Le <u>Complexe de Diane</u> ou le manifeste pour un nouveau féminisme</b>	<b>353</b>
<b>Conclusion</b>	<b>361</b>

## Introduction

Les réactions de la presse lors de la sortie du Deuxième sexe offrent l'excellente occasion de faire un sondage à propos des pensées de genre ayant cours dans les différents milieux culturels de l'époque<sup>1</sup>. Elles permettent ainsi de changer quelque peu l'horizon de ce travail pour s'ouvrir sur l'extérieur des associations féminines. Mais il faut aussi être conscient qu'elles émanent d'un milieu étroit, d'une élite intellectuelle, majoritairement masculine, qui ne reflète donc que de loin les réactions du grand public et en particulier de sa part féminine.

L'histoire de la réception médiatique du Deuxième sexe commence par un monumental scandale. La "*chiennerie française*"<sup>2</sup> se déchaîne, la presse de gauche comme de droite rejette l'ouvrage, son auteur reçoit dans son courrier quotidien des tombereaux d'insultes et doit faire face à des injures publiques, Rome met le livre à l'index, il est retiré de certains points de vente<sup>3</sup>. Simone de Beauvoir devient pour longtemps une écrivaine sulfureuse, des ligues bien pensantes manifestent encore contre elle en 1955<sup>4</sup>, son oeuvre est interdite au Portugal<sup>5</sup> et Les Mandarins malgré l'obtention du prix Goncourt, ne sied pas plus au Vatican<sup>6</sup>. La force, l'étendue et la persistance de cette hostilité sont bien réelles et méritent explication mais elles doivent être cependant replacées dans leur contexte. Car finalement l'accueil fait au Deuxième sexe ne dépasse pas les mesures du climat - très violent - de l'époque bien qu'il choque nos entendements d'aujourd'hui, habitués à des pratiques plus policées et respectueuses. L'accueil fait au Deuxième sexe ne peut se comprendre qu'en référence à la guerre froide et à la position de Sartre en son sein.

La bipolarisation, déjà précédemment évoquée, fonctionne à plein et éclaire les propos des uns et des autres. Cependant il faut aller plus loin que cette simple et classique

---

<sup>1</sup> Je tiens à remercier Philippa Davies, qui faisant un DEA sur la réception du Deuxième sexe, m'a très généreusement communiqué toutes ses sources. La liste de celles-ci figure en annexe.

<sup>2</sup> La Force des Choses, Paris, Gallimard, 1963, tome 1, p 259.

<sup>3</sup> Françoise d'EAUBONNE dans son livre Le Complexe de Diane, qui est publié en 1951 (ed. Julliard, Paris, 301p) en réaction au Deuxième sexe, fait allusion à une saisie du livre à Lille (note 1 p 250).

<sup>4</sup> Après la traduction d'extraits du Deuxième sexe dans le Sunday Pictorial, un meeting de protestation à lieu en Angleterre (d'après France Dimanche, 21 janvier 1955, Ar. Gallimard).

<sup>5</sup> Source: AFP 4 janvier 1956, cité par France Soir du 5 janvier 1956 (Ar Gallimard).

<sup>6</sup> Le roman est également mis à l'index avec cette explication: "*L'Eglise se devait de condamner avec énergie ces doctrines immorales qui foulent aux pieds les bonnes moeurs et la sainteté de la famille*", Le Monde, 14 juillet 1956 (Ar Gallimard).

ligne interprétative de la guerre froide. Car au delà de leurs querelles bruyantes, les "ennemis complémentaires", que sont les catholiques traditionnels et les communistes, partagent des valeurs et des modes de réflexion étrangement voisins. C'est pourquoi l'analyse de la presse de ces années est menée en deux temps. Le premier panorama s'attache surtout à savoir qui parle et d'où. Tandis que le second, délaissant les clivages bien connus de l'époque, met en relief d'autres parentés et d'autres lignes de fractures. Il s'agira alors d'avancer un peu plus loin dans le constat d'une guerre froide contre la modernité.

Pourtant les modernistes, qui refusent la logique de la bipolarisation, existent et se font entendre. Dès le début des années cinquante quelques voix isolées appellent de leurs vœux un nouveau féminisme.

### La guerre froide des intellectuels.<sup>7</sup>

La sortie en 1949 du Deuxième sexe est à bien des égards une répétition de l'accueil réservé aux oeuvres de Sartre depuis la Libération. A cette date le philosophe livre au public, coup sur coup, diverses productions. Les premiers numéros des Temps Modernes paraissent avec leur théorie de l'engagement qui fait grand effet; les deux premiers volumes des Chemins de la Liberté sont publiés, Les Bouches Inutiles sont jouées à Paris et Sartre donne une houleuse conférence sur "l'existentialisme est il un humanisme?". L'avalanche et la variété de ses oeuvres poussent Sartre sous les feux de la rampe. Il devient selon sa propre expression un "monument public" et comme tel vénéré ou honni. *"Il ne se passait pas de semaine sans qu'on parlât de nous dans les journaux (...) Partout paraissaient des échos sur nos livres, sur nous. Dans les rues des photographes nous mitraillaient, des gens nous abordaient. Au Flore on nous regardait, on chuchotait. A la conférence de Sartre, il vint une telle foule que la salle ne put la contenir: ce fut une bousculade effrénée et des femmes s'évanouirent"* se souvient Simone de Beauvoir<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Pour un contexte général voir Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, Les intellectuels en France, Paris, A. Colin, 1992, 249p; Michel WINOCK, Histoire politique de la revue Esprit, 1930-1950, Paris, Le seuil, 1975, 448p; ; "L'âge d'or des intellectuels", L'Histoire N°83, novembre 1985; et "Le schisme idéologique", L'Histoire N°151, Janvier 1992; Histoire générale de la presse française, PUF, 1976

<sup>8</sup> Dans La force des choses ; p. 60.

Il n'est pas question d'analyser ici les facteurs de cette excessive gloire, toute une bibliographie existe déjà à ce sujet, à commencer par les études d'Anna Boschetti<sup>9</sup>, ou d'Annie Cohen-Solal<sup>10</sup> mais cependant le parcours de Simone de Beauvoir ne peut s'étudier qu'à la lumière de celui de Sartre. En effet ce dernier avait dû affronter des critiques tout autant agressives, quoique différentes, de celles rencontrées par l'auteure du Deuxième sexe. Dès 1945 le succès exceptionnel de sa philosophie, son franc-parler ainsi que son arrogance dans la polémique en font une cible privilégiée. Parmi ses innombrables adversaires certains utilisent les procédés les moins élégants. Marcel Thiébaud par exemple caractérise ainsi la prose de Sartre: "*les baisers s'épanouissent au milieu des diarrhées, les déclarations d'amour entre les vomissements*"<sup>11</sup>, François Mauriac par un bien mauvais jeu de mot qualifie l'existentialisme d' "*excrémentialisme*"<sup>12</sup>. Quatre ans plus tard le Deuxième sexe provoque le même type de réactions. Que ce soit du côté des admirateurs ou des ennemis, les mêmes intellectuels et les mêmes revues se mobilisent. Entre temps cependant la guerre froide a durci les positions, les camps sont plus que jamais fixés. 113

En 1949, date de la parution du Deuxième sexe, le contexte politique n'est certes pas à la sérénité: après le bras de fer du blocus de Berlin qui se termine par l'échec soviétique, la signature du pacte Atlantique achève sur le plan militaire la division de l'Europe en deux blocs. La doctrine Jdanov répond à celle de Truman, et le dogmatisme envahit tous les domaines. Le stalinisme est voué aux gémonies, les procès commencent à l'Est contre Laszlo Rajk (Hongrie) ou Traicho Kostov (Bulgarie). Les sciences et les Arts ne sont pas préservés. L'affaire Lyssenko est claire: aucun savoir ne serait rester neutre. En France la guerre froide déchire la vie politique. Après l'éviction des ministres communistes, les grèves et les heurts se multiplient violemment. Le procès Kravchenko symbolise la rupture parmi les milieux culturels. L'auteur de J'ai choisi la liberté assigne en justice Les Lettres Françaises qui l'avait accusé de falsification. Audience après audience, les plus grands noms défilent à la barre. La revue, condamnée en avril 1949 doit publier le jugement en première page. Les intellectuels n'ont plus d'autre solutions que de choisir leur camps. A l'appel aux intellectuels du gaulliste Malraux répondent les « batailles du livre » des militants communistes.

---

<sup>9</sup> Anna BOSCHETTI, Sartre et les Temps Modernes, Paris, de Minuit, 1985.

<sup>10</sup> Annie COHEN-SOLAL, Sartre 1905-1980, Paris, Gallimard, 1985, 664p.

<sup>11</sup> La Revue de Paris, décembre 1945.

<sup>12</sup> D'après Françoise d'EAUBONNE, Le Complexe de Diane, op. cit. p 112.

Or justement Sartre, champion du libre engagement, tente l'aventure du neutralisme et participe activement au Rassemblement Démocratique Révolutionnaire de mai à octobre 1949. Ce petit parti regroupe une poignée de journalistes ou d'écrivains venus des quelques revues qui, vaille que vaille, maintiennent l'esprit pluraliste de la Résistance: Combat, Franc tireur, Esprit. Parmi eux David Rousset, ancien déporté et fondateur du Rassemblement. Mais l'équilibre du neutralisme semble décidément intenable et tandis que, pour des raisons financières, la direction s'oriente vers le gaullisme, Sartre démissionne pour se rapprocher du parti communiste. Le résultat de cette tentative est qu'il est pris à parti tant par la droite que par la gauche. Le parti communiste, par l'intermédiaire de ses revues, lui décoche régulièrement des flèches empoisonnées<sup>13</sup>. Malraux, critiqué par les Temps Modernes, fait pression sur Gaston Gallimard chez qui la revue est publiée, elle passe alors sous la tutelle de René Julliard.

Le Deuxième sexe dont le premier volume sort en mai 1949 et le second en octobre 1949 est donc aussitôt pris dans l'étau incontournable de cette guerre franco-française<sup>14</sup>. Ce n'est pas seulement le contenu de l'essai qui est mis en cause, mais aussi son auteure et à travers elle, Sartre et plus généralement la position quasi hégémonique occupé par l'existentialisme au faite de sa gloire. A telle enseigne que le livre n'est pas lu pour lui-même mais distordu afin de répondre à la bipolarisation de la guerre froide. Plusieurs observateurs contemporains regrettent d'ailleurs cette absence de réelle lecture, ce débat stérile qui vise davantage les personnes que les idées. Colette Audry intitule ainsi son article "Le Deuxième sexe et la presse. Livre très lu, mal lu et mal compris" tandis que Françoise d'Eaubonne rappelle qu' "il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre"<sup>15</sup>. Les arguments glissent aisément du livre vers des remarques déplaisantes sur la vie privée supposée de l'écrivaine. Mais il faut noter que l'auteur des Mains Sales est lui aussi victime d'assauts du même acabit, et "d'insinuations écoeurantes"<sup>16</sup>. La liaison entre les deux penseurs est d'ailleurs fréquemment opérée. "Tandis que Sartre s'enfoncé dans la politique, Simone de Beauvoir décrit les affres de Lady Chatterley" titre un article anonyme de Samedi Soir (hebdomadaire largement responsable du mythe existentialiste)

<sup>13</sup> Voir d'Anna BOSCHETTI, Sartre et les Temps Modernes, Paris, Minuit, 1985.

<sup>14</sup> Selon l'expression utilisée par Henry ROUSSO, Le syndrome de Vichy, ed. du Seuil, 1987, p 42.

<sup>15</sup> respectivement dans Combat, 22 décembre 1949 et dans Le Complexe de Diane.

<sup>16</sup> La force des choses p.

dont la moitié est consacrée aux derniers démêlés politiques de Sartre<sup>17</sup>. Ainsi Simone de Beauvoir rencontre les mêmes adversaires que Sartre.

### A droite: la croisade des catholiques

Sur la droite François Mauriac lance l'offensive et prend la tête de la croisade des vertueux. Son avis pèse lourd, venant d'un romancier reconnu, doublé d'un éditorialiste talentueux et auréolé de son récent passé de résistant. Il s'alarme en première page du Figaro de ce que la littérature du Saint Germain des Près d'après guerre a "atteint les limites de l'abject". Simone de Beauvoir est directement visée: "*l'initiation sexuelle de la femme est [elle] à sa place au sommaire d'une grave revue littéraire et philosophique?*". En conséquence il pose l'enjeu du débat: "*Croyez-vous que le recours systématique, dans les Lettres, aux forces instinctives et à la démence, et l'exploitation de l'érotisme qu'il a favorisée, constituent un danger pour l'individu, pour la nation, pour la littérature elle-même, et que certains hommes, certaines doctrines en portent la responsabilité?*" Par une habile allusion à "*des directeurs de la conscience moderne qui obéissent à un plan préconçu*", il suggère une 5ème colonne derrière cette décadence. Puis il ouvre les pages du Figaro Littéraire aux réactions de "*tous les chrétiens de 20 ans*"<sup>18</sup>. La chronique des réponses qui dure jusqu'en août 1949 et mobilise une vingtaine de correspondants, suscitent des échos dans les principales revues littéraires de l'époque. Bien peu se range de l'avis de l'écrivain, au contraire la plupart exprime le souhait de dissocier les plaisirs de la chair de l'héritage judéo-chrétien. Le débat s'éloigne en tout cas bien loin de son origine, personne ne discute du texte de Beauvoir. Dans ses conclusions François Mauriac réitère son appel à la pureté de l'inspiration chrétienne tout en poussant très loin la condamnation des ouvrages érotiques (le Deuxième sexe ou le rapport Kinsey) "*La Pudeur elle aussi a été déportée; elle aussi revient d'Auschwitz*"<sup>19</sup>.

Le contentieux entre les existentialistes et l'académicien n'est pas nouveau, comme souvent la guerre froide ne fait qu'aiguiser des conflits anciens. Avant guerre, Sartre s'était livré à une féroce critique des oeuvres de Mauriac se terminant par cette affirmation sans

---

<sup>17</sup> Samedi Soir, 28 mai 1949.

<sup>18</sup> "Demande d'enquête" par François Mauriac, Le Figaro, 30 mai 1949.

<sup>19</sup> François Mauriac, "Notre enquête près de la jeunesse intellectuelle, Conclusions"; Le Figaro Littéraire, 6 août 1949.

appel: "*Mauriac n'est pas un romancier*"<sup>20</sup>. Les rebondissement de cette querelle font les délices d'une certaine presse. Le Parisien Libéré rapporte les derniers bons mots échangés: Sartre aurait surnommé François Mauriac "*l'eau bénite qui fait psschi*" et Claude Mauriac prenant la défense de son père aurait répliqué en baptisant Simone de Beauvoir "*la rosière*"<sup>21</sup>. Tout oppose en effet ces intellectuels, tant leurs valeurs que leurs engagements politiques. En février 1949 est fondée "Liberté de l'esprit", une revue gaulliste directement financée par le RPF et dont Claude Mauriac est directeur et rédacteur sous le haut patronage d'André Malraux. Au delà d'une position prise face au communisme, cette famille de pensée entend conserver les valeurs chrétiennes et traditionnelles de la famille et du travail.

L'enquête lancée par Mauriac donne le ton aux premières réactions de l'intelligentsia française, de droite comme de gauche, qui glosent davantage sur la littérature qu'à propos du livre proprement dit. Le débat porte surtout dans un premier temps sur les valeurs et le rôle moral des écrivains. Liberté de l'esprit lui consacre deux articles. L'un est écrit par Pierre Boisdeffre, ce même jeune chrétien de 20 ans dont une lettre aurait incité Mauriac à réagir<sup>22</sup>. Son argumentation concerne surtout l'existentialisme dont la révolution "*ne fut guère qu'une aventure pour fils à papa, une chapelle où snobinards et faux esthètes tentaient de surpasser les voyous*"<sup>23</sup>. Dénonçant ensuite la collusion des chrétiens progressistes avec les communistes il appelle de ses vœux le retour d'une littérature saine dans la lignée des Chateaubriand, des Bernanos, et des Malraux. Dans la même revue Roger Nimier rivalise de dédain<sup>24</sup>. A l'Epoque, quotidien anti communiste, Claude Delmas se penche aussi sur la jeunesse française, ce qui l'amène "Autour de Saint Germain des Près". Il s'acharne sur le célèbre couple, leur reproche "*de se complaire dans l'abjection*", de créer "*une esthétique de la déchéance*". Puis il finit sur une note optimiste car "*les jeunes qui travaillent*" préfèrent les joies saines aux débauches: "*Pour quelques jeunes qui sont en adoration devant le pape de l'existentialisme, combien y en a t il qui demeurent attachés à une vie normale (...) sans être obligé de se montrer chaque soir dans un des caveaux de Saint Germain des Près, autour desquels on fait*

<sup>20</sup> Sartre, « François Mauriac et la liberté », Nouvelles Revue Française, N°305, 1939, cité par Anna BOSCHETTI, op. cit. p 65.

<sup>21</sup> Le Parisien Libéré, 11/12 juin 1949. "A la nuit de la luxure dans la cave du Tabou", anonyme.

<sup>22</sup> Dans l'annonce de l'enquête ouverte par Le Figaro, F. Mauriac parle de Pierre Néraud de Boisdeffre, mais tout porte à croire qu'il s'agit du même qui signe ensuite d'un nom simplifié.

<sup>23</sup> « Témoignages en marge d'une enquête », Pierre Boisdeffre, Liberté de l'Esprit, N°5, juin 1949.

<sup>24</sup> Cité par Simone de Beauvoir, dans La forces des choses, op. cit., p 262.

*malheureusement une publicité plus soucieuse de scandale que de défense des valeurs permanentes*"<sup>25</sup>.

Au moment de la sortie du deuxième volume du Deuxième sexe, la polémique qui s'essouffait reprend de l'ampleur. Le Figaro Littéraire revient à la charge sous la signature d'André Rousseau, critique littéraire qui à de nombreuses reprises s'en était pris à Sartre<sup>26</sup>. Cette fois le livre est davantage le sujet de l'article, sans pour autant éclipser la lutte contre l'existentialisme: "*Les affirmations de Mme de Beauvoir ont le ton péremptoire du système sartriste*". Puis dans la ligne inaugurée par Mauriac, il réduit le Deuxième sexe à un ouvrage érotique et égoïste. Mais il se rassure aussitôt: "*je crois peu à l'avenir de cette révolution à base de pédantisme d'alcôve*" car la seule vision d'un couple d'amoureux suffit à démentir "*Le système que la virtuosité de l'encéphale et l'égotisme sexuel ont édifié sur le reniement du coeur*"<sup>27</sup>.

D'autres auteurs moins prestigieux stigmatisent aussi le Deuxième sexe au nom de la grandeur de la littérature française. Julien Gracq, auteur de romans poétiques condamne "*l'aterrante*" et "*la suffocante inconvenance de ton de Simone de Beauvoir*" dans une brochure au titre évocateur: La littérature à l'estomac<sup>28</sup>. L'écrivain catholique Jean Guitton se déclare "*péniblement affecté*" par la lecture du Deuxième sexe<sup>29</sup>. Bertrand d'Astorg, se plaint que "*Depuis 5 ou 6 ans nous en sommes à la nausée (...) aux draps sales et aux seaux de toilette, aux mépris des lois et des familles*"<sup>30</sup>. Armand Pierhal dans le journal catholique La Croix, mesure le talent des deux philosophes et romanciers à l'aune des frères Karamazov et de Ronsard pour conclure: "*l'existentialisme sartrien reste une philosophie de chapelle. Il est douteux qu'elle ne le demeure pas*"<sup>31</sup>.

La critique des catholiques de droite obéit donc sur le fond à un schéma assez simple, l'existentialisme et sa prêtresse Simone de Beauvoir sont accusés de prôner des valeurs individualistes et hédonistes qui compromettent la civilisation chrétienne fondée sur le mariage, la famille et le travail. Ils sont aussi soupçonnés de salir la noblesse des sentiments, d'ignorer la pureté éthérée des aspirations spirituelles, d'adopter une vulgarité

<sup>25</sup> Claude Delmas, "La jeunesse française en face de la vie, Autour de St-Germain des Près", L'Epoque, 10 juillet 1949.

<sup>26</sup> Voir Anna BOSCHETTI, op. cit. p 20

<sup>27</sup> André Rousseau, "Le deuxième sexe", Le Figaro Littéraire, 12 novembre 1949

<sup>28</sup> Julien GRACQ, La littérature à l'estomac, Librairie José Corti, Utrecht, 1950, p. 79.

<sup>29</sup> Cité par Simone de BEAUVOIR, dans La force des choses, op. cit p 262, article non retrouvé.

<sup>30</sup> Bertrand d'ASTORG, Aspects de la littérature européenne depuis 1945, Paris 1952, cité par Hélène Nahas La femme dans la littérature existentielle, Paris, PUF, 1957.

<sup>31</sup> Armand Pierhal, "Littérateurs et philosophes", La Croix, 27-28 novembre 1949.

triviale et malsaine. Mais regardant l'avenir lointain les auteurs se rassurent immanquablement, tout ceci passera aussi vite qu'une mode, la vraie France et ses valeurs éternelles ne sont pas en danger. Simone de Beauvoir et Sartre ne sont que de simples libertins, jouisseurs sans scrupule, passagèrement portés aux nues par les désarrois de l'après-guerre. Curieusement les critiques qui abordent volontiers les valeurs éthiques ou littéraires ne glissent jamais sur le terrain de la politique. Il est vrai que Simone de Beauvoir n'est engagée dans aucun parti en particulier.

Sur l'extrême droite les écrits dérapent bien davantage vers un nationalisme exacerbé agrémenté parfois de relents d'antisémitisme. Les tenants d'une droite dure, mais aussi les pétainistes relèvent la tête depuis que sur le banc des accusés figurent au premier rang les communistes. Louis Chaigne dans Le Courrier Français déplore l'attribution du prix Goncourt aux Mandarins ce qui procure une "*humiliation nouvelle*" à "*la grandeur française et la réputation nationale*"<sup>32</sup>. Dans Carrefour, hebdomadaire politique et littéraire proche de l'extrême droite, Maurice Toesca se contente de noter que Simone de Beauvoir a "*un retard fou (...) comme si elle vivait en 1895*"<sup>33</sup>. La revue Arts, où circulent sous couvert d'esthétisme de véritables discours révisionnistes, se signale par un article grossier signé Jacques Bonhomme. Il remarque en passant que Simone est "*un prénom d'origine juive (qui) a quelque chose de glacé*" et que l'écrivaine "*a le goût de la grosse farce volontiers érotique mais bridée chez elle par le pincement de bouche si fréquent chez les dames enseignantes*"<sup>34</sup>. Simone de Beauvoir épingle d'ailleurs ces quelques revues comme l'incarnation des "bons ennemis": "*Les injures de Rivarol, de Preuves, de Carrefour me réjouissaient*"<sup>35</sup>. Ces dérapages semblent cependant minoritaires.

Du côté opposé, la gauche communiste trouve des accents patriotiques étrangement similaires ceux de la droite libérale.

### **A gauche: le dogmatisme communiste**

---

<sup>32</sup> Le Courrier Français, 11 novembre 1954 (Ar. Gallimard).

<sup>33</sup> Carrefour, 28 mars 1956 (Ar. Gallimard). selon lui et son livre, écrit également en 1949, les femmes ont déjà pris le pouvoir et cela lui semble une bonne chose (voir infra).

<sup>34</sup> Arts, 9 février 1954 (Ar. Gallimard).

<sup>35</sup> La force des choses, p. 492.

Le parti communiste jouit d'une position exceptionnelle au lendemain de la deuxième guerre mondiale, son rôle dans la Résistance, le poids de l'URSS dans l'effort de guerre, le discrédit des élites politiques traditionnelles, la soif de rénovation sociale, sa stratégie d'intégration, tout contribue à accroître son rayonnement. Il bénéficie de plus d'un quart des suffrages et exerce un magnétisme jamais égalé sur les milieux culturels. Le durcissement stalinien ne change pas fondamentalement ces données, même si sur la droite gaulliste ou extrême l'anti communisme croît vertigineusement. Aussi le P.C. exige une adhésion sans faille. Sartre et Simone de Beauvoir qui restent pourtant des compagnons de route malgré une vigilance critique, subissent ses foudres par l'intermédiaire de ses revues toutes étroitement contrôlées: Les Lettres Françaises, La Nouvelle Critique, Action. La première, dirigée par Louis Aragon et Pierre Daix, est de loin la plus prestigieuse et la plus lue (tirage d'environ 70 000 exemplaire). Elle est l'organe du Conseil National des écrivains qui avait présidé à l'épuration culturelle mais qui, expulsions après démissions, est devenu le strict porte parole du Parti communiste français en pleine stalinisation. La Nouvelle Critique née en décembre 1948, bien que beaucoup moins diffusée, figure le véritable laboratoire de l'orthodoxie du Parti en matière d'esthétisme et de culture. Action, dirigée par Pierre Hervé est issue de la Résistance, longtemps restée anti conformiste par rapport à la ligne officielle, la revue a elle aussi connu le processus du durcissement doctrinaire.

Le parti donne la parole à la première femme dans cette bataille jusqu'alors exclusivement masculine. La tactique n'est pas nouvelle, le P.C. tient à ses militantes et à ses électrices: c'est le parti qui envoie le plus de femmes aux élections, celui aussi qui rassemble le plus de militantes dans ses organisations parallèles. Marie-Louise Barron, journaliste orthodoxe des divers organes du parti, écrit dans Les Lettres Françaises où elle déploie sur un ton enjoué une stratégie de dévalorisation que le titre augure "*De Simone de Beauvoir à l'amour digest, les croisées de l'émancipation par le sexe*". Elle amalgame sans vergogne les auteurs honnis par le parti: Jean Genet, Maurice Sachs, Jouhandeau, Boris Vian; avec le rapport Kinsey, les périodiques féminins et les "sexual digest" venus d'outre atlantique. Et le tour est joué: le Deuxième sexe devient le triste produit d'une littérature bourgeoise décadente promue par les Etats-Unis pour escamoter les vrais problèmes de la classe ouvrière "*Pendant qu'on nous parle d'amour on ne parle ni de paix, ni de salaire*" et "*Tant qu'à émanciper les gens par leurs organes, il me semble que*

*l'estomac et cette déplorable nécessité où il se trouve de manger deux fois par jour, serait également à prendre en considération*". Au passage elle stigmatise tout comme la droite "la putréfaction" de la morale, si éloignée de la saine jeunesse travailleuse car "l'atelier de Billancourt" aurait "une franche rigolade" en lisant le livre. Enfin pour ne pas flirter trop visiblement avec la droite conservatrice elle se dédouane: "Tout cela sent à ce point le corrompu que M. Mauriac lui même a fini par en être incommodé"<sup>36</sup>.

Après ce feu léger c'est au tour de l'artillerie lourde, en la personne de Jean Kanapa, grand doctrinaire de l'intelligentsia communiste. Jeune agrégé de philosophie, ancien élève de Sartre, il doit à ses diplômes une carrière foudroyante dans le P.C. qui tient à ses brillants sujets<sup>37</sup>. Directeur de La Nouvelle Critique, il s'est déjà fait remarquer par ses violentes diatribes contre son ancien professeur. Son article répond à celui de F. Mauriac et à son allusion à "un plan préconçu": "A propos d'une enquête sur l'abjection. Les communistes ont un plan". S'armant de lourdes références parmi les maîtres à penser du P.C. (Etienne Fajon, Laurent Casanova, Paul Vaillant-Couturier, et bien sûr Maurice Thorez) il démontre l'antériorité du P.C. dans la lutte contre les écrivains pervers (principalement Jouhandeau, Sartre, Genêt, Vian). Bref Mauriac aurait réagi avec près de 2 ans de retard. Le P.C. devient donc le vrai défenseur de la morale et de la culture française, pourfendant "les plumitifs de la réaction, existentialistes et autres [qui] exaltent ce qu'il y a de plus bas chez l'homme: les instincts bestiaux, la dépravation sexuelle, la lâcheté (...) le nihilisme national", jetant aux orties tous ces "héros littéraires sans famille, sans patrie, sans morale" qui veulent désarmer "idéologiquement les forces nationales, démocratiques et progressives". Il donne d'ailleurs quelques leçons de philosophie politiques aux chrétiens progressistes dont Mauriac déplorait la sympathie envers le parti de Staline. Jean-Marie Domenach qui félicitait le courage de Simone de Beauvoir est mis en garde car il risque de tomber "dans le panneau de la psychanalyse pour qui tout esclavage est sexuel et n'est que sexuel" (alors même que Simone de Beauvoir critique aussi ce point de vue)<sup>38</sup>.

---

<sup>36</sup> Marie-Louise Barron, "De Simone de Beauvoir à Amour Digest. Les croisés de l'émancipation par le sexe" Les Lettres Françaises, 23 juin 1949.

<sup>37</sup> Dans l'après-guerre, les dirigeants du PC persuadés d'une longue participation au pouvoir, encouragent leurs militant-e-s à accroître leur formation afin de disposer d'une élite. C'est ainsi que Maurice Thorez pousse Jeannette Colombel (alors Prenant) à passer l'agrégation, ce qu'elle fait avec succès, interview de Jeannette Colombel, le 30 juillet 1995.

<sup>38</sup> Jean Kanapa, "A propos d'une enquête sur l'abjection, les communistes ont un plan, réponse à M Pierre Néraud de Boisdeffre", La Nouvelle Critique, N°8, Juillet-Aout 1949.

Action poursuit l'assaut anonymement et dans un style grand public, alliant le visuel avec un texte court et humoristique. On y voit en quart de page un portrait de gorille légendé par une phrase extraite du deuxième tome du Deuxième sexe "*elle attend une étreinte robuste qui la métamorphosera en chose frissonnante*". Le procédé vise cette fois à tourner en ridicule des citations complexes volontairement présentées hors contexte, ce qui en définitive discrédite toute pensée conceptuelle: "*Le jargon philosophique de la plus distinguée des existentialistes transforme les choses les plus simples en casse tête chinois*"<sup>39</sup>.

Enfin, une deuxième femme entre dans l'arène. Jeannette Prenant, fille du grand scientifique qui au même moment refuse de se plier au diktat de Lissenko (il sera exclu du Comité Central un ans plus tard), se lance dans la bagarre avec zèle. Elle est alors une jeune mère de 30 ans et vit avec un compagnon communiste. Elle rédige successivement trois articles pour La Nouvelle Critique, dont le dernier assène le coup définitif, la philosophie beauvoirienne ne serait que la "*suprême diversion*" inventée par le camp réactionnaire afin de détourner les femmes du vrai combat pour leur libération<sup>40</sup>.

Les compagnons de route même très indépendants n'en sacrifient pas moins au rituel de l'amalgame. Ainsi Julien Benda (1867-1956), auteur de La Trahison des clercs (1927) où il soutenait le non engagement partisan des intellectuels, et qui n'hésite pourtant pas à soutenir publiquement en novembre 1949 la culpabilité du Hongrois Rajk. Dans La Nef avec une écriture élégante il dénonce aussi "*les soit disant disciples de Freud*" ou "*certaines journaux américains intitulés sexy*"<sup>41</sup>.

Les griefs des communistes ne sont donc pas très éloignés de ceux de la droite. L'essentiel de l'argumentation repose sur la même conception de la morale, de la décence et de la littérature française qui les respecte. L'enjeu est d'ailleurs d'occuper le terrain traditionnel de la droite en matière de culture. A ceci près que s'y ajoute cependant l'accusation d'être un produit de la décadence bourgeoise, seuls selon eux le luxe, l'oisiveté, l'ennui peuvent expliquer une telle attention portée au sexe. La classe ouvrière

---

<sup>39</sup> Anonyme, "La femme est une fontaine plaintive assure Simone de Beauvoir", Action, 17-23 novembre 1949.

<sup>40</sup> Jeannette Prenant, La Nouvelle Critique, Mars 1950; La Nouvelle Critique, Mai 1950, et "Les trois "K" de la démocratie occidentale. A propos de Simone de Beauvoir et de quelques autres", Nouvelle Critique, N°25, Avril 1951.

<sup>41</sup> Julien Benda, "Situation de la femme", La Nef, N° 49-50/60-61, Décembre/Janvier 1949/1950.

qui peine au quotidien pour sa survie et sa dignité ne saurait être si futillement détournée de son juste combat pour la paix et des jours meilleurs.

Mais si Simone de Beauvoir rencontre à gauche ou à droite les mêmes ennemis que son compagnon, elle bénéficie aussi des mêmes soutiens apportés par ceux qui refusent les deux camps.

**Ailleurs: « Sans croix ni faucille »<sup>42</sup>**

Nombreux sont ceux qui, scandalisés par l'ampleur des critiques prennent la plume pour défendre le Deuxième sexe. La plupart des épigones (selon l'expression d'Anna Boschetti) de "la famille" des Temps Modernes réagit: Francis Jeanson, Maurice Nadeau, Colette Audry, Jean Cau, Pouillon. Tout sont des collaborateurs réguliers de la revue, plus jeunes, infiniment moins célèbres (la plupart n'en sont qu'à leurs débuts) ils sont tous de fidèles amis du couple. Ils produisent donc des critiques favorables et souvent respectueuses des concepts existentialistes. Cette fois ce n'est plus l'oeuvre de Simone de Beauvoir qui est tournée en ridicule mais les réactions choquées de ses adversaires. Jean Cau (à l'époque secrétaire de Sartre) et Pouillon auraient selon Simone de Beauvoir répondu à l'enquête du Figaro sans être publiés. "*Bien qu'on eût étouffé les réponses de Pouillon, de Cau qui avaient volé à mon secours -et sans doute de bien d'autres- j'eus des défenseurs (...)*"<sup>43</sup>.

Francis Jeanson vient de l'équipe d'Esprit. Converti à la philosophie sartrienne, il en a fait les commentaires les plus appréciés par son créateur. Il jouit de ce fait d'une position de porte parole quasi officiel. A ce titre il prend la défense de la littérature existentialiste tant malmenée, comparant les indignations des commentateurs aux haut-le-coeur des aristocrates qui préservent leur sensiblerie heurtée par l'odeur du réel derrière un mouchoir parfumé: "*Parfumez donc vos mouchoirs, plongez vous dans le carnet mondain et parlez*

---

<sup>42</sup> Selon l'expression de Pierre Duchateau lors de sa réponse à Mauriac: "Nous voulons que l'on nous laisse faire notre petit bonhomme de chemin sans la croix ou sans la faucille", Figaro Littéraire, 25 juin 1949.

<sup>43</sup> La force des choses, op. cit. p 260.

*nous des mariages d'amour*<sup>44</sup>. C'était donc mettre l'existentialisme du côté du peuple et des penseurs engagés qu'aucun sujet n'effraye ni ne rebute.

Maurice Nadeau, lui aussi ami du couple même si sa participation aux Temps Modernes est plus épisodique, rappelle dans Le Mercure de France la teneur de l'accueil fait au livre: *"Mme de Beauvoir venait à peine de publier quelques fragments de son Deuxième sexe dans les Temps Modernes qu'on prenait déjà le parti de s'indigner ou d'ironiser. Au non des convenances, des bonnes moeurs, voire de la littérature, son dessein a, tour à tour, été jugé scandaleux ou incongru (...)"* tandis qu'après un commentaire attentif il conclut au caractère révolutionnaire de cette tentative *"se situant bien au delà des sarcasmes et des attaques de mauvaises fois"*<sup>45</sup>.

Colette Audry, une des rares femmes journaliste et romancière que compte l'époque, est une amie de longue date, depuis qu'elle et Simone de Beauvoir se sont rencontrés dans le même lycée de Rouen où elles enseignaient toutes deux. Elle est d'ailleurs indirectement à l'origine du Deuxième sexe, écrire sur les femmes était un de ses vieux projets dont elle s'était plusieurs fois entretenu avec Simone de Beauvoir sans jamais l'entreprendre. Elle a donc toutes les raisons de suivre soigneusement l'affaire et dans Combat elle se livre à un court mais cinglant compte rendu de presse. Selon elle l'ampleur de la polémique constitue le meilleur signe de l'importance de l'enjeu, elles sont comme autant de résistances face à une vérité déniée: *"Mais pareilles réactions ne trompent pas: elles signifient que l'ouvrage est d'une actualité brûlante, en ce sens que traitant d'un vaste sujet historique et social, il met en question pour chaque lecteur ou lectrice sa propre vie personnelle quotidienne, ses rapports les plus étroits avec son entourage et l'idée qu'il se fait de lui même. Mise en question éminemment inconfortable et que chacun s'évertue à éluder"*<sup>46</sup>.

Des écrivains non directement liés aux Temps Modernes se mobilisent aussi. Ils appartiennent à des périodiques de la même mouvance, celle qui tente de maintenir le souvenir des espoirs de la Résistance en laissant ouverte une troisième voie possible, celle qui navigue donc entre les écueils de l'anti communisme et de l'atlantisme tout en se rattachant nettement vers une tradition sociale et humaniste, celle enfin qui porte un regard

---

<sup>44</sup> Les Temps Modernes, Francis Jeanson, "L'innocence outragée", cité par Hélène Nahas, op. cit. mais avec de mauvaises références.

<sup>45</sup> Maurice Nadeau, "le deuxième sexe", Mercur de France, Novembre 1949.

<sup>46</sup> Colette Audry, "Le deuxième sexe et la presse. Livre très lu, mal lu et mal compris", Combat, 22 décembre 1949.

tout aussi curieux sur l'actualité politique et littéraire. Esprit, porte parole des catholiques progressistes, Combat, fondé par Camus, Franc-Tireur, venu de la résistance de gauche, Contemporain ou Critique, au public plus intellectuel, appartiennent à cette veine. A ceux ci on peut ajouter Réforme, organe des protestants barthiens.

Esprit, malgré son long et prestigieux passé semble nourrir envers les Temps Modernes une véritable admiration, lui consacrant de nombreux articles, sans que la réciproque soit vraie. Ce ne sont donc pas moins de deux poids lourds de son équipe qui prennent position en faveur de Simone de Beauvoir. Emmanuel Mounier, fondateur du périodique et de la philosophie personaliste, directeur et éditorialiste écouté depuis des années, écrit un de ses derniers articles de fond (il meurt quelques mois plus tard). Le texte, sensible et nuancé, favorable sans être élogieux, est un des rares à mesurer le livre à ses propres exigences et à en montrer les failles. Il récuse également les indignations de ces confrères: "*Poussera-t-on les hauts cris parce que les objets, les actes et les situations sont nommés sans détour? Eliminons de ces cris ceux de Tartufe, et les fragiles pudeurs que l'on cultive avec la peur de la vérité*"<sup>47</sup>. Jean-Marie Doménach est quant à lui le jeune rédacteur en chef, il écrit et est publié dans l'enquête de Mauriac, où contrairement aux espérances de ce dernier il souligne le courage de Simone de Beauvoir<sup>48</sup>.

Françoise d'Eaubonne, jeune romancière et journaliste à ses débuts, réagit aussi à l'enquête de Mauriac: "*Avant de songer à mesurer les maillots de bain, l'Eglise bâtissait des cathédrales. Qui songe aujourd'hui à bâtir la nouvelle cathédrale? Vous jouez perdant, depuis saint Paul qui fit de l'immense message fraternel du christianisme un message de lutte contre la chair. Il faut, à l'heure actuelle, rapprendre aux hommes la fraternité et la non-résignation à l'univers concentrationnaire, et non plus l'acceptation ou le combat du sexe*"<sup>49</sup>.

Jane Albert Hesse, journaliste à Franc-Tireur, critique aussi le scandale provoqué par le Deuxième sexe: "*C'en était trop pour les bien pensants et les imbéciles; ils*

---

<sup>47</sup> Emmanuel Mounier, "La condition humaine. Simone de Beauvoir: Le deuxième sexe", Esprit, N°12, 17 décembre 1949.

<sup>48</sup> Le Figaro Littéraire, Samedi 25 juin 1949, réponses de: Jean Schuster, J.M Domenach, Pierre du Chateau, CL. A. Chenu, Bernard Prosen, Pierre Neraud de Boisdeffre, J.P. Misoffe, G.Torris.

<sup>49</sup> Le Figaro littéraire, 23 juillet 1949, Réponses de: Françoise d'Eaubonne, J.C. Youri, Marcel Bisiaux.

*tentèrent de s'en gausser et de présenter l'entreprise comme un froid ragoût d'ingénuités et d'indécence..."<sup>50</sup>.*

Quelle que soit la lecture attentive qu'ils font de l'ouvrage, tous les penseurs de cette tendance soulignent et analysent la nature des réactions publiques qui les ont précédées. Ce sont elles qui posent problème et non plus l'ouvrage. Selon les arguments elles caractérisent la mauvaise fois, l'hypocrisie, ou bien un puritanisme archaïque.

Ainsi on le voit, la réception faite au Deuxième sexe semble très étroitement tributaire du phénomène de l'existentialisme dans le contexte de la guerre froide. Tout semble converger: la chronologie qui indique une période de forte tension du fait de l'exacte coïncidence entre les dates de sortie des deux volumes et la tentative neutraliste de Sartre; les réactions des revues qui correspondent avec leur place dans le spectre politique; les biographies des différents auteurs qui éclairent leurs affinités par rapport à la philosophie sartrienne. On retrouve le jeu des quatre familles résumé par Michel Winock: la droite libérale mobilisée par François et Claude Mauriac, la vieille garde pétainiste et les nouvelles recrues du nationalisme; les intellectuels communistes, Jean Kanapa en tête et le vaste ensemble progressiste composé du cercle sartrien, des adeptes du personnalisme et des intellectuels venus des autres revues indépendantes<sup>51</sup>. Pourtant la réception du Deuxième sexe étroitement liée au phénomène de la guerre froide ne peut pas s'y réduire. Certains auteurs prennent en effet une position tout à fait inattendue dans ce débat.

Ainsi en est-il de Thierry Maulnier. Membre du cénacle maurassien, séduit par le fascisme (il est à l'origine d'une pétition justifiant l'intervention italienne en Ethiopie), il devient ensuite un des jeunes intellectuels de la Révolution Nationale. Ces œuvres engagées (romans, essais et pièces de théâtre) le présentent souvent comme l'anti Sartre. Logiquement il devrait rejoindre le chœur des conspueurs de droite, or il n'en est rien. Dans un article étonnamment progressiste il prend nettement position en faveur du Deuxième sexe, soulignant son courage et sa rigueur. Il critique le recours à l'ironie de nombreux commentateurs qui agit comme une arme de mauvaise fois: *"Elle consiste à n'attaquer point de front l'adversaire, mais à dessiner contre lui un mouvement tournant, en ameutant les rieurs, toujours nombreux, contre des faiblesses le plus souvent*

---

<sup>50</sup> Jane Albert-Hesse, Franc-Tireur, "Esclave, victime, complice? C'est toute la condition de la femme que traite Simone de Beauvoir avec le Deuxième sexe", Franc-Tireur, 3 novembre 1949..

<sup>51</sup> Dans "L'Âge d'or des intellectuels", L'Histoire, N°83, novembre 1985.

*étrangère au fond même du débat*<sup>52</sup>. Il conclut en centrant le problème sur le puritanisme ambiant et le refus des discours sur la sexualité. Surprenant est aussi le cas de Marcel Thiébaud, vieil adversaire de Sartre, qui opte pourtant résolument pour une vision positive de l'ouvrage. Sa seule critique concerne la trop grande assurance de la philosophe: "*Dieu seul (et encore s'il a de la mémoire) pourrait expliquer l'évolution des rapports entre les sexes avec plus de certitude*" mais il assure qu' "*au total la balance est nettement positive: il y a plaisir à se trouver en présence d'un esprit exceptionnellement vigoureux*"<sup>53</sup>. C'est que la guerre froide, ou la géostratégie des cénacles politico intellectuels en butte à la gloire sartrienne n'expliquent pas tout et qu'à coté d'une histoire politique et culturelle au sens étroit il est nécessaire d'avoir recours à une histoire plus large capable d'intégrer le genre et son évolution.

Car Simone de Beauvoir écrit sur les femmes et leurs problèmes y compris intimes, et ceci suffit à ce que son oeuvre s'écarte sensiblement du reste de la production existentialiste. On ne peut aborder la réception du Deuxième sexe sans appuyer fortement sur cette spécificité. Un ouvrage courageux d'une femme sur les femmes provoque dans ces années là des réactions irréductibles à toutes autres. En ce cas le clivage majeur ne semble plus suivre la ligne de fracture des deux blocs, il oppose adversaires et tenants d'un ensemble qui fait corps: l'émancipation des femmes (et non le féminisme car le mot est encore bien trop négativement chargé), et la libéralisation de la sexualité.

### **Les conservateurs, les modernistes et la sexualité**

En effet, comme le révèle un premier coup d'oeil au corpus, le Deuxième sexe est piégé dans un débat, qui le dépasse, sur la sexualité en général. Un regard plus attentif à la chronologie révèle clairement la focalisation de l'hostilité non sur l'entière production de Simone de Beauvoir mais uniquement sur ses développements abordant la sexualité et la maternité. Elle indique deux temps forts, deux pics sur la courbe des réactions négatives. L'un se situe au printemps 1949, c'est à dire lors de la publication dans les numéros de mai, juin, et juillet des Temps Modernes de "L'initiation sexuelle de la femme", de "La lesbienne" et de "La maternité". Le deuxième lui répond avec moins de relief, en octobre

---

<sup>52</sup> Thierry Maulnier, "Une femme parle des femmes", Hommes et Monde, N°38, Septembre 1949.

<sup>53</sup> Marcel Thiébaud, "Simone de Beauvoir", Revue de Paris, N°56, Aout 1949.

de la même année quand sort le second volume, "L'expérience vécue", qui contient ces mêmes chapitres. Ni les larges extraits parus précédemment dans la revue existentialiste, ni la sortie du premier tome "Mythes et réalités", n'avaient entraîné de telles levées de boucliers. Ce n'est donc pas le Deuxième sexe en tant que tel, ni même les thèses qu'il soutient, qui suscitent controverse, mais bien son discours sur les expériences sexuelles féminines auquel il faut ajouter l'autre volet d'un même diptyque, la critique démythifiante de la maternité. Ces deux thèmes, parce qu'ils heurtent de front la figure dominante de la bonne mère, provoquent la polémique. Aussi, Simone de Beauvoir n'est pas seulement prise pour cible parce qu'existentialiste et compagne de Sartre.

Certains intellectuels ont été d'ailleurs nommément mis en cause par le livre. Claude Mauriac, par exemple, est sévèrement épinglé dès l'introduction qui se gausse de sa misogynie. Ce dernier "*dont chacun admire la puissante originalité- pouvait écrire à propos des femmes "Nous écoutons sur un ton (sic!) d'indifférence polie... la plus brillante d'entre elles, sachant bien que son esprit reflète de façon plus ou moins éclatante des idées qui viennent de nous". Ce ne sont évidemment pas les idées de M.C. Mauriac en personne que son interlocutrice reflète, étant donné qu'on ne lui en connaît aucune (...) à vrai dire j'en connais plus d'une qui n'aurait pas la patience d'accorder à M. Mauriac un "ton d'indifférence polie"*" (I, p. 28). Julien Benda est aussi épinglé par le philosophe, son essai Le rapport d'Uriel (Flammarion, 1946) dont un chapitre traitait "Des sexes" est cité comme l'exemple typique d'une conception guerrière des rapports amoureux (I, p. 439). Les critiques opérées par Simone de Beauvoir ne se réfèrent donc pas seulement, ni même principalement, à la philosophie sartrienne. Elle ouvre un champ nouveau (du moins dans le contexte court de l'après-guerre) à l'interrogation philosophique, celui des rapports entre les sexes, des plus généraux et statistiques aux plus intimes et privés.

L'attitude envers ses sujets dessine une ligne de clivage qui sépare conservateurs et progressistes qu'ils soient de gauche ou de droite. Dans la stratification culturelle de la France du début des années cinquante, les discours envers la sexualité, envers l'émancipation féminine, et souvent également envers la psychanalyse forment autant de couches solidaires où affleurent les lignes de démarcation entre les partisans et les réfractaires d'une certaine modernisation sociale.

Cette fois les critiques peuvent se répartir en trois groupes différents. La typologie ici adoptée se base sur un certain nombre de traits culturels, chaque groupe possédant sa configuration propre: ceux qui refusent totalement l'ouvrage au point de recourir à des stratégies soit diffamatoires et injurieuses soit falsificatrices, en ce cas le procédé récurrent consiste à emprisonner le livre (et son auteure) dans le piège de la sexualité; ceux qui exposent et défendent ses thèses, enfin ceux qui savent lire le livre tout en exprimant un net désaccord.

### **Le conservatisme des frères ennemis**

Cette tendance réunit sans distinction aussi bien les communistes que la droite traditionnelle. Bien que ce groupe domine largement en 1949/50, et donne donc le ton à la toute première réaction au Deuxième sexe, (il constitue la moitié du corpus à lui seul) il fait montre en réalité d'une position défensive, il figure au sens propre une réaction face à la nouveauté grosse d'avenir que porte ce livre. En effet cet ensemble se caractérise surtout négativement par une misogynie souvent violente, un rejet des thèses psychanalytiques et un fort tabou sur la sexualité. Il appelle de ses vœux un retour au passé ou à des valeurs éternelles: la morale, le travail, la nation, la famille, la Femme (la Patrie sans doute encore trop associée au souvenir de Vichy n'est guère mise en avant). Aussi le Deuxième sexe n'est pas analysé ou critiqué mais catégoriquement repoussé et diabolisé. Les procédés injurieux et diffamatoires s'apparentent d'avantages au refoulement ou au déni qu'au débat intellectuel. Ces réactions sont cependant vouées au déclin, dès 1950/51 ce sont les autres configurations qui prennent le pas, imposant rapidement d'autres types de débats.

### Corps, sexualité et psychanalyse

Le Deuxième sexe se trouve donc dès sa sortie emprisonné, pris dans une trame discursive peu cohérente amalgamant sous un même mépris à peine déguisé la sexualité (ou plutôt le fait d'en parler), la psychanalyse, les femmes et leur corps, et parmi elles l'auteure et son corps. Ainsi l'attaque peut viser indifféremment tout propos sur la sexualité, -la psychanalyse étant d'ailleurs le plus souvent réduite à n'être que cela- ou bien

la sexualité et la féminité présumées de l'auteure, et enfin son sexe même. Ces glissements couramment opérés d'un registre à l'autre jouent hypocritement avec la polysémie du langage, puisque le terme "sexe" peut tout aussi bien désigner les organes génitaux, les pratiques sexuelles et le genre féminin. Les titres des articles, leurs introductions ou certaines de leurs phrases par ce procédé font donc allusion en toute innocence à la sexualité et au corps de Simone de Beauvoir. Ainsi Armand Hoog intitule son article: "*Madame de Beauvoir et son sexe*"<sup>54</sup>, Yves Florenne accentue davantage l'allusion: "*Sujet actuel dont sont constamment occupés Les Temps Modernes, brûlant s'il en est: le sexe de Mme de Beauvoir*"<sup>55</sup>. Mais le propos en privé peut être bien plus cru; François Mauriac dans une lettre à un collaborateur des Temps Modernes écrit "*J'ai tout appris sur le vagin de votre patronne*"<sup>56</sup>. Et Simone de Beauvoir dans ses mémoires donne un aperçu des insultes reçues: "*Insatisfaite, glacée, priapique, nymphomane, lesbienne, cent fois avortée, je fus tout et même mère clandestine. On m'offrait de me guérir de ma frigidity, d'assouvir mes appétits de goule, on me promettait des révélations en termes orduriers, mais au nom du vrai, du beau, du bien, de la santé et même de la poésie, indignement saccagés par moi*"<sup>57</sup>. Certes on a vu que la diffamation avait été utilisée contre Sartre. Lui aussi est basement insulté, c'est à dire littéralement tiré vers le bas ou ce qui en tient lieu métaphoriquement, ramené vers les figures corporelles de l'abjection: le sale, les vomissements, les draps sales, les excréments. Mais à ma connaissance et malgré toute la volonté de nuire manifestée par ses ennemis, personne ne s'en est pris à sa sexualité et encore moins à son corps. Même quand Roger Garaudy affirme que l'existentialisme "*dévirilise l'homme*"<sup>58</sup>, il distingue l'auteur de ses écrits. Ce n'est pas le cas quand l'auteure est une femme. C'est sur son corps que se concentrent les attaques les plus perfides. C'est vouloir tout simplement la remettre à sa place, celle d'un sexe, celle d'un corps qui ne s'appartient pas, tout exposé qu'il est aux attaques graveleuses. Il y a bien en effet, par la symbolisation de l'écrit, une appropriation collective (et masculine car les journalistes femmes ne tombent jamais dans ce travers), une effraction de l'intimité de la philosophe.

---

<sup>54</sup> Armand Hoog, "Madame de Beauvoir et son sexe", *La Nef*, N°56, Aout 1949.

<sup>55</sup> Yves Florenne, "Tentations et limites de l'esprit encyclopédique", *Le Monde*, 14 septembre 1949.

<sup>56</sup> Cité dans *La force des choses*, op. cit. p.260.

<sup>57</sup> Idem.

<sup>58</sup> Cité par Jeannine VERDES-LEROUX, *Au service du parti Les communistes, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Paris, Fayard/Minuit, 581p, p.412.

Le même type d'attaque vise aussi le contenu du Deuxième sexe réduit lui aussi à n'être qu'une affaire d'organe. *"Mais je pense que vouloir restreindre le problème de la libération de la femme -et de l'homme également- à la connaissance -déformée- de ses organes génitaux, c'est le mutiler. C'est l'ignorer"* proteste faussement Marie-Louise Barron<sup>59</sup>. Et Jean Kanapa renchérit: *"La représentation littéraire des menstrues est elle donc "la vérité dans toute sa franchise"? Non. Mensonge et perversion"*. D'autres parlent de *"philosophie de bider"*<sup>60</sup> ou de *"pédantisme d'alcôves"*<sup>61</sup>. Ainsi l'allusion directe ou indirecte au sexe féminin fonctionne au même titre qu'une blague un peu injurieuse c'est dire dans quelle estime est tenu le corps féminin.

Mais le plus souvent c'est la sexualité qui occupe le centre des textes. Les critiques jouent alors tout aussi hypocritement sur deux registres à la fois: avec le puritanisme dominant à l'époque, qui assure une réprobation complice dès lors qu'on dénonce l'érotisme, et avec une aspiration croissante qui veut que la sexualité soit vécue sans complexe et sans histoire. De sorte que le Deuxième sexe est critiqué tout autant pour un excès anormal de sensualisme que pour une sexualité anormalement bridée. Ainsi François Mauriac justifie sa demande d'enquête par la condamnation de la perversité: *"(...) l'abject n'est jamais beau, Sade et ses émules relèvent ils de la psychiatrie ou de la littérature?* Dans ces conclusions il estime que la diffusion d'ouvrages comme ceux de Freud ou de Kinsey *"inclinent les esprit à considérer la sexualité comme un objet d'étude, comme un problème"* ce qui entraîne *"une indulgence déplorable"* vis à vis des *"ouvrages érotiques"*. Mais pour ne pas verser dans un puritanisme vieux jeu il ajoute dans son bilan final: *"Je ne vois plus que Mademoiselle d'Eaubonne pour écrire des gros mots avec un plaisir tout neuf de petite fille émancipée"*. Marie-Louise Barron amalgame également Simone de Beauvoir et Kinsey, *"De Simone de Beauvoir à Amour digest. Les croisés de l'émancipation par le sexe"*- titre-t-elle, et elle déplore la *"Hantise de l'érotisme, apologie de l'anormal, peuplée de névrosés, d'impuissants ou d'invertis"* mais pour se dédouaner aussitôt: *"Je n'ai personnellement rien contre le sexe. Ni surtout contre l'éducation sexuelle. A vrai dire je serais plutôt pour (...) je ne partage nullement l'indignation vertueuse de F. Mauriac"*. De même Simone de Beauvoir fait figure indifféremment de

---

<sup>59</sup> Afin d'alléger le système de note de bas de page, les articles et auteurs déjà cités n'auront pas d'autre référence.

<sup>60</sup> D'après Françoise d'EAUBONNE, Le Complexe de Diane, op. cit. p. 116.

<sup>61</sup> André Rousseaux, art. cité.

vicieuse perverse ou de vieille fille étriquée. Claude Delmas dans l'Epoque pointe le première aspect: *"La publication par Simone de Beauvoir de cette écoeurante apologie de l'inversion sexuelle et de l'avortement"*. Jeannette Prenant et André Rousseau utilisent les mêmes arguments: *"Car pour elle, la première manifestation de l'égalité entre l'homme et la femme consiste à partager les licences que la société bourgeoise autorise pour l'homme"*(Les Lettres Françaises); *"Le dépit de se craindre inégale à l'homme paraît consister pour une bonne part chez la femme en question, de la suspicion envieuse que les délices de Cithère soient inégalement partagés"* (Le Figaro). Tandis que pour Julien Benda, Simone de Beauvoir est plutôt une frustrée: *"Cette fureur se voit singulièrement chez les vieilles filles, chez beaucoup de prêtres, chez les impuissants, chez ceux qui, pour une cause quelconque, sont ignorants d'un acte quand raison même de leur ignorance ils se figurent comme un mystère dont l'énigme les obsède"*. Armand Hoog, pense de même: *"Les féministes et singulièrement madame de Beauvoir, ne sont pas celles qui veulent se libérer du sexe masculin, mais plutôt celles qui veulent se libérer du sexe de l'homme et de leur propre sexe"*.

La psychanalyse et Freud parce qu'ils sont directement lié au thème de la sexualité sont discrédités de la même manière: Marie-Louise Barron choisit l'ironie: *"Un très grave "on discutera libido" remplacera le classique "on bridgera"*. Pierre de Boisdeffre est plus sarcastique: *"Le succès du Deuxième sexe auprès des invertis et des excités de tous poils empêche Jean Marie Domenach de dormir; il affirme sans rire voir dans le pédantisme impayable de cette demoiselle "un cour de sexualité normal" là où il n'y a que l'effet causé sur un tempérament pas très solide par l'ensemble du bon docteur Freud"*. Jean Kanapa condamne la psychanalyse pour laquelle *"tout esclavage est sexuel et n'est que sexuel"* et Jeannette Prenant renchérit: *"Cette place essentielle, accordée à la psychanalyse dans le cadre de la propagande réactionnaire destinée aux femmes ne doit pas nous surprendre"*.

### Holisme et passéisme

L'individu dans cette tendance ne saurait exister en dehors de cadres plus vastes qui le subordonnent et doivent donner sens à sa vie: l'Eglise, la civilisation, la famille, la nation, la classe ouvrière. Aussi toute affirmation d'individualisme est rejeté comme

porteuse d'égoïsme ou d'hédonisme injustifiables. Jeannette Prenant affirme que *"Simone de Beauvoir exploite l'individualisme"* tandis qu'André Rousseau s'inquiète: *"Pour mon plaisir semble bien être la formule explicite du "pour soi" de la femme existentialiste"*.

Les écrits apparaissent tout autant répétitifs si l'on regarde cette fois non plus les reproches faits au Deuxième sexe mais les valeurs positives que prônent ses auteurs. Elles témoignent d'une nostalgie de l'ordre ancien, elles se réfèrent souvent à un temps immobile, à un ordre ahistorique divin ou naturel. L'amour doit rester une valeur sûre qu'elle soit gauloise ou pure. Pierre Boisdeffre *"se prend à regretter la vieille gauloiserie française où l'amour semblait le plus naturel de tous les actes"*. André Rousseau, lui se réfère davantage au christianisme: *"Comment lui faire comprendre que c'est au bout du don de soi que sont les enrichissements infinis? Et en ce sens la femme voué par la nature a plus de dons que l'homme."* Tandis que Jeannette Prenant brosse le tableau idyllique de la famille ouvrière: *"les rapports dans des milliers de familles françaises, entre parents qui ne se retrouvent pas seulement dans le lit, mais autour des mêmes livres, auprès des mêmes enfants, qui mettent en commun leurs soucis, leurs espoirs et défendent leur chance en se battant pour la paix"*.

Le travail offre le meilleur antidote et le plus bel exemple. Pour Claude Delmas *"les jeunes qui travaillent considèrent toute cette effervescence comme un passe temps de désœuvrés"* et Marie-Louise Barron prend le contre exemple de *"l'atelier de billancourt"*. La littérature doit donc refléter ces valeurs éternelles. Jean Kanapa appelle de ses vœux une *"oeuvre de santé et de bonté, de noblesse et de générosité"* et Pierre Boisdeffre prêche pour *"une littérature fondée sur la grandeur humaine"*.

Le recours au naturalisme est omniprésent, la femme, la féminité sont déterminées de toute éternité par un ordre impérissable. Cette vérité immuable est répétée sur tous les tons: la *"situation fonctionnelle de la femme dans l'organisation du monde réel (...)* provient tout droit du destin anatomique" affirme Armand Hoog en conséquence de quoi il se demande: *"Mais enfin Madame Simone de Beauvoir est née femme et je ne vois pas bien ce qu'elle y pourra changer"*. Armand Pierhal étaye son raisonnement sur les animaux: *"(...) le mâle, au contraire de ce que semble penser Mme de Beauvoir, dans la généralité des cas ne méprise pas la femelle (voyez les bêtes!) il la tient pour différente de lui, ce qui n'est pas la même chose (...)"*. Tandis que Julien Benda choisit l'anatomie: *"On cherche ce que veulent dire ses seins pointés à allaiter, ces flancs faits pour*

*recevoir, ces formes faites pour troubler, s'il ne sont pris et fécondés"(...) "ajoutez (...) sa croupe relevée comme s'offrant à la prise" (...) "L'homme se pense sans la femme. Elle ne se pense pas sans l'homme (...) Chose fort injuste, mais la nature se moque de la justice et ses décrets semblent ici sans appel". Il reprend en fait mot pour mot son précédent essai, sans même noter la critique faite à son endroit par Simone de Beauvoir. De même Pierre Loewel insiste: "(...) il n'y aura d'équivalence absolue entre les sexes que le jour où ils ne se différencieront plus l'un de l'autre et où, par quelque progrès scientifiques, la femme aura triomphé de ses fantasmes sexuels et de ses servitudes physiologiques". Marcelle Prenant quant à elle reproche à Simone de Beauvoir d'être "incapable de connaître le sentiment le plus naturel à toutes les femmes" à savoir l'amour maternel. Le familiarisme, la valorisation de la maternité, le rejet horrifié de l'avortement suppose en toile de fond le natalisme que partage les deux tendances, même s'il ne s'exprime pas explicitement.*

On ne s'étonnera pas de trouver parmi toutes ces critiques une conception très négative du féminisme, cette étiquette étant à elle seule et sans autre explication une dévalorisation. Armand Hoog classe Simone de Beauvoir parmi les "*dames féministes*" qui poursuivent inlassablement la "*vieille rêverie suffragette*". Tandis que pour Jeannette Prenant elle est à ranger parmi "*les suffragettes de la sexualité*". Cette dernière fait la critique la plus élaborée du féminisme beauvoirien. Dans un article au titre évocateur, "*Les trois "K" de la démocratie occidentale. A propos de Simone de Beauvoir et de quelques autres*" elle reprend la stratégie de l'amalgame (en plaçant Simone de Beauvoir parmi les psychologues Hélène Deutsch, André Berge, Maryse Choisy) pour cette fois affirmer que "*la tentative de Simone de Beauvoir est la suprême diversion*". La véritable émancipation des femmes ne passe pas par la lutte contre le mâle, contre l'exploitation du travail domestique, ou pour l'avortement. Elle prend le même chemin que celle des hommes pour un monde juste et sans guerre. "*L'opresseur, c'est le mâle, car c'est en terme de sexualité que Simone de Beauvoir pose tous les problèmes. Or n'est ce pas la même misère pour l'homme et pour la femme dans les foyers que menacent le chômage, dans les familles qui vivent dans des taudis, pour les milliers de braves gens dont on envoie les fils se faire tuer en Indochine?*". Simone de Beauvoir est systématiquement rejetée du côté des réactionnaires, elle est -double erreur- une intellectuelle bourgeoise, aux désirs déréglés.

En conséquence les organisations du PC sont les seules aptes à guider le combat des femmes pour une vraie émancipation.

Simone de Beauvoir pourtant ne revendique aucune accointances avec le féminisme. Elle prend même grand soin de s'en démarquer. Elle déclare d'emblée que "*la querelle du féminisme (...) est à peu près close*" (I, 11), et le mot "querelle" suffit à dire l'estime qu'elle porte à ce mouvement contestataire. Mouvement dont elle expédie l'étude dans son chapitre historique (I, 171 et sq.) en affirmant qu'il n'a joué aucun rôle important dans l'émancipation des femmes (laquelle viendrait bien davantage des progrès techniques). Elle même loin de se présenter comme féministe se place sur le terrain neutre du savoir, aidée en cela, croit-elle, par sa position exceptionnelle de femme ayant réussi dans un monde d'homme. Le seul engagement qu'elle revendique est celui du socialisme et le Deuxième sexe se termine par un appel aux femmes qui doivent pour leur propre libération en hâter l'avènement au coté des hommes. Mais qu'importe ces nuances, ses adversaires ne s'embarrassent pas de si peu pour dévaloriser ses propos.

Pour autant personne n'ose s'inscrire en faux contre l'émancipation féminine. La plupart des écrivains disent qu'ils y sont favorables. Beaucoup estiment d'ailleurs que l'égalité a déjà largement court. Pour André Rousseau: "*Il me paraissait plutôt que la femme de notre siècle s'est beaucoup affranchie*"; et il précise que personnellement il "*ne tient pas du tout les femmes pour inférieures(...)*". Pierre Loewel estime également que la conclusion beauvoirienne "*est dépassée par l'indépendance que les femmes ont conquise*" et il s'inquiète à l'instar de Maurice Toesca qui a publié cette même année 1949 La question des femmes, "*si nous ne marchons pas vers le régime de la féminocratie, pour ne pas dire de la gynécocratie*"<sup>62</sup>. Julien Benda qui se réjouit de la plus grande liberté des femmes estime que "*nous devons porter à l'actif de notre temps un grand progrès dans la condition de la femme*".

Il faut souligner à l'intérieur de ce premier groupe, les effets de genre. Les femmes (qui sont aussi des communistes) ne versent jamais dans la misogynie, ce discours est un

---

<sup>62</sup> L'argumentation de Maurice Toesca repose sur un curieux naturalisme inversé, d'après lui les femmes sont plus fortes et cruelles que les hommes qui sont naturellement plus doux. Par contre il place l'intelligence du coté masculin tandis que l'instinct est féminin. Ce qui lui permet d'ailleurs de s'opposer au féminisme qui pousse les femmes dans les domaines de l'intelligence où elles n'ont que faire. Son livre est tout à fait représentatif de l'esprit du temps qui affirme acquis non seulement l'égalité des genres mais même le renversement de leur hiérarchie traditionnelle. Voir Maurice TOESCA, La question des femmes, Mulhouse, Paris, Lausanne, Bader Dufour, 1949, 236p et Pierre Loewel, "Le deuxième sexe, ou le traité des femmes", Aurore, 10 novembre 1949.

strict monopole masculin et d'ailleurs le groupe en son entier est très majoritairement masculin.

On le voit, il existe des affinités fortes et profondes entre la droite et la gauche communiste. Un vocabulaire commun, des arguments similaires sont utilisés de part et d'autre. Ensemble ils partagent les mêmes *a priori*. Ils ont tous deux la même réaction teintée de malaise parfois déguisée en esbroufe face à la sexualité. Elle appartient à un domaine qui doit rester silencieux, soit qu'elle soit évidente et qu'il n'y ait rien à en dire, soit qu'elle soit trouble et qu'il vaut mieux ne rien en savoir. Si chacun puise dans son arrière fond culturel, là le catholicisme, ici une mythique classe ouvrière, c'est pour défendre des valeurs apparentées, les mêmes conceptions de la femme, de la famille, de l'amour. Le puritanisme imprègne de la même façon leurs analyses. Ceci n'invalide pas toutes les différences existant par ailleurs, et il ne s'agit nullement de prétendre que les deux camps sont équivalents ou interchangeables. Simplement, dans le champ étroit des articles répondant à l'oeuvre de Simone de Beauvoir et dans le contexte si particulier de la guerre froide, la droite et le communisme combattent du même côté, ont des affinités et une complicité indéniables.

Le noyau dur de cet apparentement n'est pas aisé à circonscrire. La prévalence holiste qui les caractérise tous deux, tient certainement une place considérable pour expliquer leurs points communs. Les catholiques de droite et les communistes sont holistes dans la mesure où ils raisonnent presque exclusivement à partir d'identités collectives, la nation et la famille pour les premiers; la classe ouvrière, elle même incarnation de la nation et de la famille, pour les seconds. L'individu, homme ou femme, ne peut exister qu'à l'intérieur, et pour ces cadres prédéfinis, lesquels sont immuables. L'ensemble est porté par de fortes croyances mystiques, catholique ou marxiste. Dès lors, le sacrifice individuel, pour la cause collective est une valeur en soi.

Deux interprétations peuvent être proposées à cet apparentement. Il est fort probable qu'on soit en présence d'une logique défensive du parti communiste. Ses membres violemment mis au banc de la vie politique, attaqués avec une hargne jamais égalée, multiplient les preuves de leurs bons comportements. Pour ne pas donner prise aux adversaires il convient de se montrer encore plus vertueux qu'eux. Tout l'article de Jean Kanapa, principal responsable de la ligne culturelle du parti, répond à cette tactique. Son

unique but est de démontrer, citations à l'appui, l'avance du P.C. dans la lutte contre la dégénération des moeurs. Pour ce faire, il n'hésite pas à reprendre à son compte l'indignation de F. Mauriac, dans les mêmes termes, tout en prétendant qu'elle fait pâle figure face à la vaste et longue entreprise de restauration communiste.

Mais pour que cette attitude fonctionne, et c'est la deuxième interprétation, il faut qu'elle soit plus qu'une stratégie, qu'elle ne soit qu'une exaltation ou une exagération de croyances profondément enracinées, et qui trouvent ainsi un chemin royal pour se donner libre court quitte à entrer en contradiction avec le versant égalité des sexes dont se réclame explicitement le parti. Car si le puritanisme et une certaine misogynie sont séculièrement liés au catholicisme, ils apparaissent plus déplacés chez les communistes. Jeannine Verdès-Leroux a cependant noté leurs importances au sein de la culture du parti. Après en avoir étudié ses composantes (le culte du héros, l'esprit de sacrifice, la morale du renoncement, l'ascétisme, le déni des particularismes et des individus), elle suggère plusieurs explications. Elle y voit un syncrétisme entre l'origine petite bourgeoise des militants et l'esprit lentement modelé de l'organisation. Celle-ci cumule des héritages divers venus de Proudhon, du bolchevisme, de la Résistance, et de l'univers ouvrier attaché à sa dignité et à sa virilité. Cependant elle note que si ce puritanisme a toujours existé, il n'a jamais été si rigoureux que pendant les années 50, car il est alors mis en avant et attisé par la direction (et notamment par Jeannette Vermeersch) qui l'utilise sans doute comme un moyen supplémentaire de contrôle sur les subordonnés. Ainsi la compagne de Thorèz avait publiquement mis en question la moralité du livre de Jean Kanapa (Comme si la lutte entière, 1947) lequel n'a de cesse ensuite de se racheter pour conforter sa position, un temps compromise, dans la hiérarchie.

Si cette vision est juste, la guerre froide n'est pas qu'un combat entre deux blocs rivaux, entre deux idéologies incompatibles, elle est aussi un combat d'arrière garde, mobilisant d'un côté comme de l'autre les mêmes craintes face à une modernisation sociale qui inquiète. Dans ce débat se cristallise, entre autres, la peur d'un bouleversement des rapports de genre dont le Deuxième sexe fait figure de signe précurseur. Il est fort probable que derrière le combat de la guerre froide se cache une complicité, encore non étudiée, pour retarder un processus de transformation sociale où l'émancipation des femmes, la remise en question des genres, et une affirmation déculpabilisée des plaisirs du corps, tiennent une place importante. L'invention de la "mode existentialiste", qui n'existe

finalement que dans les papiers des intellectuels de la droite traditionnelle ou de la gauche communiste, loin de décrire une quelconque réalité n'exprime que les tabous et les valeurs des moralistes du temps. Ce monde imaginaire fait de nuits folles dans les boîtes de jazz, de beuveries et de liberté sexuelle absolue, dessine en creux les valeurs conformistes qui s'y opposent. On y voit comme grossies et mises en mouvement par les fantasmes, les peurs secrètes des intellectuels confrontés aux transformations du monde contemporain. Peur de la liberté mise au premier plan, peur de la valorisation de l'individu, peur de la lente désagrégation des liens hiérarchiques maintenant les enfants sous la tutelle de leurs parents ou la femme sous celle de son époux. A contrario, certaines des caractéristiques de mai 68 et plus généralement des nouveaux mouvements sociaux s'expliquent par une réaction face à ce conformisme trop longtemps artificiellement prolongé au travers de la guerre froide. Elles en prennent, en effet, l'exact contre pied: le rejet du sérieux pour adopter le goût de la provocation, le refus du sacrifice pour prôner l'amour, l'humour et les plaisirs, et surtout le reniement total de la hiérarchie, de l'organisation, de l'embrigadement collectif, et de tous les dogmes.

Il me semble en tout cas que la guerre froide mérite d'être revisitée dans une perspective qui s'écarterait de l'histoire politique classique pour intégrer une préoccupation plus culturelle et anthropologique. Finalement, et François Mauriac qui subodore une cinquième colonne responsable de l'érotisation de la culture, et Jean Kanapa qui s'échine à montrer non seulement l'innocence des communistes, mais encore leur active défense du patrimoine national contre la dégénérescence bourgeoise; tous deux, par adversaires interposés, s'en prennent à la liberté de parole d'une femme à propos de la sexualité. Inversement c'est cette liberté que les modernistes entendent défendre.

### **Les modernistes et la libération sexuelle des femmes**

Ce deuxième groupe, plus féminisé, est aussi plus hétérogène. Il rassemble tous ceux qui se montrent majoritairement favorables au Deuxième sexe, prennent sa défense même, et c'est là qu'ils divergent, s'ils critiquent certains aspects des théories qui y sont présentées.

### Des caractéristiques communes

Tous saluent la sortie du livre, l'étendue des connaissances qu'il contient, la rigueur implacable de la démonstration, la qualité de l'écriture, les qualificatifs les plus élogieux sont utilisés, *"éclatante démonstration si lucide, si bien appuyée sur les faits et d'une langue impeccable"* résume Francine Beris<sup>63</sup>. Tous surtout approuvent globalement son contenu. La thèse soutenue par Simone de Beauvoir est acceptée sans grande réticence: la femme est construite comme l'Autre, elle n'a d'existence que relative à l'homme ou à la famille, elle est l'objet, il est le sujet, et cette injustice doit changer. Loin d'estimer l'égalité acquise ces penseurs reconnaissent donc l'existence d'un rapport de force entre les sexes, les mots les plus forts sont utilisés pour décrire l'infériorité des femmes: esclavage, asservissement, servage, aliénation. Les hommes ne sont pas épargnés, leur culpabilité dans cet état de fait est mise en avant par certains. Les femmes radicales le soulignent davantage même si les hommes l'admettent. *"Les femmes se définissent encore beaucoup plus par rapport aux hommes que par leurs qualités propres, et se sont les hommes qui en sont responsables"* insiste Francine Beris. Et Françoise d'Eaubonne faisant le bilan de la réception du Deuxième sexe dans son livre, en donne l'interprétation la plus radicale: *"Le déchaînement des critiques mâles contre ce livre de femme remettant en cause hiérarchie des valeurs sexuelles eût pu prouver à lui seul, l'antique survivance des tabous esclavagiste, et aussi ce second phénomène: la secrète et obsessionnelle peur de l'Eros qui fait taxer de pornographie un ouvrage de 972 pages sur lesquelles la minime portion de 125 (...) traitent de sexualité proprement dite en langage technique -et encore, avec de larges citations empruntées aux classiques de la psychanalyse"*<sup>64</sup>. Mais Marcel Thiébaud n'est pas en reste : *"Il estime penser en homme (espèce neutre) et non en mâle. Au contraire, l'univers intellectuel et sensible de la femme lui paraît sexué. "Vous raisonnez en femme" dit-il, postulant qu'il ne raisonne pas, lui, en mâle; Le mot sexe désigne l'ensemble des femmes. Elles sont le sexe"*. Certains préfèrent d'ailleurs laisser sur ce chapitre la parole aux femmes. C'est le cas dans Réforme d'Albert-Marie Schmidt qui accorde à Simone de Beauvoir *"un assentiment sans réserve"* mais ajoute aussitôt que

---

<sup>63</sup> Francine Beris, "Simone de Beauvoir, le deuxième sexe", La Nef, N°56, Aout 1949.

<sup>64</sup> Le Complexe de Diane, op. cit. p.115-116.

celui ci "venant d'un homme, d'un suspect, est, dès l'origine frappé de nullité" en conséquence de quoi il invite les femmes à s'exprimer dans la revue. La sexualité, la psychanalyse, le champ des désirs loin d'être dévalorisés sont cette fois appréciés car permettant une connaissance plus approfondie et nécessaire de l'humain.

La sexualité surtout devient un champ d'étude à part entière qui doit se libérer comme le dit Colette Audry du "*tabou pour la pensée réfléchie*". Pour Thierry Maulnier: "*Le vrai problème est celui de la sexualité elle-même: et c'est un problème dans lequel on est bien loin encore de voir clair*" Françoise d'Eaubonne avec son franc parlé fait mine de s'interroger dans sa réponse à Mauriac: "*Pourquoi l'érotisme est-il le loup garou de l'intelligentsia catholique? (...) Comment des gens intelligents ne peuvent-ils pas comprendre que la terreur théologique de la chair est dépassée depuis Mathusalem (...)?*". Jean-Marie Domenach exprime son respect pour "*le mouvement qui pousse aujourd'hui certaines philosophies et certaines littératures à l'étude directe des problèmes sexuels*". Quelques uns saluent comme un avènement heureux une voix féminine s'exprimant librement sur ce sujet tabou. Maurice Nadeau remarque que le scandale vient d'ailleurs pour beaucoup "*d'un certain malaise à voir une femme, fût-elle philosophe, parler ouvertement des "choses de sexes"*". Et Dominique Aury reprend la même idée: "*C'est pourquoi le livre de Simone de Beauvoir fait date, moins par son contenu que par son accent de liberté; Il serait agressif qu'il serait moins scandaleux. Mais il est écrit comme s'il allait de soi de l'écrire, comme si la question ne s'était jamais posée de savoir si une femme pouvait ou non l'écrire*". Peu exprime des réserves sur ce point, mais c'est cependant le cas de Robert Kemp qui s'étonne qu'ayant si bien aperçu les erreurs du freudisme elle s'amuse encore de "*petites cochonneries*", permettez moi l'expression, faites à la mode par les disciples du bon viennois"<sup>65</sup>.

Ces auteurs se signalent aussi par un enthousiasme prononcé pour le progrès, le modernisme. A leurs yeux la situation faite aux femmes est un vestige du passé qui doit disparaître avec la marche en avant de la société. Ils se montrent ainsi les dignes héritiers des lumières quoique leur foi dans le progrès soit tempérée par la nette conscience qu'une longue lutte est nécessaire pour le faire advenir. Leur temps présent est alors vu comme une étape de transition où coexistent les traces archaïques et les marques annonçant le futur. Francine Beris modère son optimisme "*(...) car le passé nous tient encore*

---

<sup>65</sup> Robert Kemp, "Les évadés de l'existentialisme", *Les Nouvelles Littéraires*, 4 août 1949.

*fermement et les valeurs nouvelles, parfois si exaltantes, nous semblent à d'autres moments fragiles et même dérisoires". Dominique Aury également: "Avec modestie, Simone de Beauvoir souhaite que son livre soit bientôt périmé; c'est une modestie qui ressemble beaucoup à l'enthousiasme logique des encyclopédistes, qui après avoir mis en dictionnaire leur connaissance de l'homme, ne voyaient pas que qui que ce soit pût raisonnablement faire obstacle à la raison"<sup>66</sup>. C'est dans le Complexe de Diane (p.18) qu'on trouve le plus nettement exprimé cet appel au modernisme encore enlisé dans l'ancien: "L'homme de l'âge atomique possède encore une technique de la vie quotidienne qui n'a guère dépassé celle de son grand-père du temps des lampes à pétrole; et il base ses actes les plus vitaux sur des concepts -voire des tabous-sexuels, religieux, éthiques et autres que ne renierait point son ancêtre des siècles de la lampe à l'huile. On se souvient du mot de Koestler, rarement aussi bien inspiré: "Il y a une distance astronomique de la bibliothèque à la chambre à coucher"".*

La réhabilitation du plaisir sexuel, une foi tempérée dans le progrès, le refus de l'injustice faite aux femmes, voila le terrain commun d'où s'élève cette tendance. Cependant les points de divergences existent aussi. En réalité on a affaire à une sorte de dégradé, des plus modérés aux plus radicaux. Les lignes de frontières concernent surtout les conceptions de ce que sont les femmes et de ce que doivent être leurs perspectives futures.

### Et des divergences

Concernant le débat nature/culture, une petite minorité seulement se range sans réserve au côté du slogan beauvoirien "On ne naît pas femme on le devient". Seules Colette Audry et Françoise d'Eaubonne soutiennent franchement cette position. La première en rappelant que "*Le concept de féminité est comparable aux auberges espagnoles où l'on ne trouve que ce que l'on y apporte*", la seconde en notant que "*l'Eternel féminin a rejoint, au magasin des accessoires, la vertu dormitive du pavor*"<sup>67</sup>.

A l'inverse, les femmes protestantes réaffirment l'intrinsèque différence sexuelle de la nature humaine. Charlotte Von Kirschbaum, bien qu'elle accepte de faire un bout de chemin au côté de la pensée beauvoirienne, marque le seuil de rupture pour les protestants:

---

<sup>66</sup> Dominique Aury, "Le visage de Méduse", Contemporains, N°2, Décembre 1950.

<sup>67</sup> Complexe de Diane, op. cit. p.99.

"Il n'y a d'être humain que dans la dualité inégale des deux sexes"<sup>68</sup>. A sa suite, Hélène Berard répète dans *Réforme*: "La distinction entre l'homme et la femme" provient d'une "différence sexuelle d'où découlent les deux aspects complémentaires de la procréation et de la société conjugale" aussi les deux sexes "poursuivent dans l'amour et l'espérance, non l'égalité mais l'unité". Cependant, elle reconnaît que Simone de Beauvoir "cherche à nous faire prendre conscience de nos responsabilités vis à vis de l'existence -et dans ce sens la lecture du *Deuxième sexe* est d'une efficacité certaine (...)"<sup>69</sup>. Moins nettement tranchés sont les avis de la majorité. Ceux ci acceptent globalement la thèse culturaliste tout en soulignant au passage quelques noyaux de différences irréductibles. Certains hommes en particulier versent dans un naturalisme parfois méprisant, en accord du reste avec certains passages du *Deuxième sexe*. Marcel Thiébaud trouve toutes les subtilités beauvoiriennes bien superflues: "La volonté de domination masculine et la faiblesse féminine expliquent suffisamment dans les grandes lignes, la situation inférieure où a été longtemps relégué le *Deuxième sexe*". Maurice Nadeau tient à rappeler: "Il est de fait pourtant que de l'acte amoureux à l'accouchement, la femelle humaine est soumise à l'espèce et au mâle et que cette dépendance constitue le premier acte de son asservissement". Et Dominique Aury reste sur la fin un peu perplexe: "On ne voit pas quelle révolution dans les lois ou dans les moeurs pourrait changer les conséquences de conditions purement physiques". Enfin d'autres pointent la question mais se gardent soigneusement d'y répondre. "Le postulat existentialiste d'une liberté égale chez l'homme et chez la femme en tant qu'existants ne se heurte-t-il pas à une différence essentielle et irréductible des sexes qui rendrait l'assimilation impossible, sinon une collaboration dans l'égalité?" demande Francine Beris, puis elle ajoute: "(...) Sur ce terrain aussi mouvant toute solution est individuelle". Quant à Emmanuel Mounier il remarque très finement que même Simone de Beauvoir est sur ce débat très ambiguë, elle "hésite en effet entre deux positions entre lesquelles son livre balance sans cesse sans jamais les départager" et comme exemple il cite une phrase du livre "(la femme) de la puberté à la ménopause est le siège d'une histoire qui se déroule en elle et ne la concerne pas personnellement" et il commente ainsi: "formule ambivalente, où se heurtent une sorte de

---

<sup>68</sup> Dans *Découverte de la femme*, éditions du centre protestant d'études, Genève, 1951, traduit de l'allemand.

<sup>69</sup> Hélène Bérard, "A propos du *Deuxième sexe* de Simone de Bauvoir, un féminisme noir", *Réforme*, 10 décembre 1949.

*reconnaissance d'une condition de nature et le refus de l'accepter comme telle pour la transfigurer en une vie personnelle originale".*

On ne sera pas étonné de trouver des positions pareillement contrastées à propos du mariage et de la maternité. Les radicaux réclament l'indépendance et la liberté des femmes pour les sentiments, la vie sexuelle et la fécondité. Par là ils remettent automatiquement en question la vocation maternelle des femmes. Plusieurs suggèrent indirectement le droit à l'avortement. Francine Beris regrette que *"Les préjugés contre le célibat des femmes, les enfants naturels, l'avortement, [soient] tenaces"*. Jane Albert Hesse plus explicitement estime que: *"Le chapitre sur la maternité est en tous points remarquable. Si elle dénonce plus fortement que quiconque l'hypocrisie d'une société où l'avortement est un crime et qui interdit à la femme d'assumer librement sa maternité, elle donne de la maternité et de sa signification la seule analyse satisfaisante"*. Quant à Maurice Nadeau il reconnaît que l'indépendance féminine passe aussi par une maîtrise de la fécondité: *"Seuls l'évolution économique, la part grandissante qu'elle prend au travail de l'homme, le capital de risque et d'initiative que comme lui elle dépense, la participation à une lutte d'ensemble pour l'émancipation sociale,(...) lui confère au moins abstraitement, l'indépendance véritable qui se marque d'abord par une libre disposition de son corps et de ses facultés de génération"*. Comme toujours Françoise d'Eaubonne exprime dans son livre la position la plus radicale puisqu'elle subordonne l'émancipation des femmes non à la contraception mais à la liberté sexuelle qui doit l'accompagner *"Tant que la jeune femme, grâce à ce préjugé tenace, et à l'absence d'une possibilité positive de birth control, ne pourra expérimenter l'érotisme par un apprentissage sexuel comparable à celui du garçon (...) l'égalité des sexes ne sera qu'un vain mot"*.

Inversement les plus modérés font part de leurs réticences précisément sur ces mêmes questions de maternité, de sexualité et de contraception. Pour les chrétiens progressistes il y a là visiblement un seuil infranchissable qui interdit l'adhésion totale aux thèses beauvoiriennes, cependant il ne s'agit pas cette fois principalement de réticences face à la psychanalyse ou à la sexologie qui sont toutes deux largement appréciées, le problème réside davantage dans une incompatibilité entre l'existentialisme et la conception humaniste chrétienne. Hélène Berard s'oppose surtout au mépris humain dont fait preuve à son avis Simone de Beauvoir *"L'échec ici, encore plus que dans le choix des mots, réside dans le mépris des êtres"*. Sa valorisation du mariage interdit notamment un assentiment

complet: "Et on se demande pourquoi, prisonnière de son conformisme, Simone de Beauvoir n'ose pas donner leur nom à "ces liens fondés en pure générosité", ces liens "où l'homme et la femme peuvent être l'un pour l'autre la plus féconde source de joie, de richesse, de force qui se propose à un être humain "(ch V). Que seraient ils donc ces liens recrées sinon ceux du mariage". Pour les mêmes raisons elle critique la vision de la maternité développée par le Deuxième sexe. Elle s'écarte aussi de la légalisation de la contraception: "Je m'associe (...) au jugement que porte Simone de Beauvoir non sur l'avortement, d'ailleurs, mais sur ce que la société en pense. Mais j'y voit (...) d'autre remèdes que l'usage de procédés anticonceptionnels plus précis". Emmanuel Mounier achoppe sur les mêmes points. R. Kemp quant à lui craint que si le programme de Simone de Beauvoir se réalise "l'espèce hallucinée des amants n'existera plus".

Le spectre des positions s'observe tout pareillement quand aux jugements sur le ton employé par Simone de Beauvoir. Certains rendent hommage au souffle de révolte qui traverse le livre: "Dans le plein milieu d'un exposé ou l'effort d'impartialité est éclatant, tant de ressentiment la soulève, tant de colère sous l'information scientifique, que l'on est sensible bien plus à sa passion qu'à ses arguments" (Dominique Aury) tandis qu'Emmanuel Mounier lui en fait plutôt grief "On peut penser cependant que mieux maîtrisé, le ressentiment eût moins gêné la lucidité de l'auteur".

Enfin l'usage ou non du vocabulaire féministe est révélateur. Paradoxalement les modernistes partagent avec les conservateurs un usage rarissime du vocable. Cette absence ne peut que surprendre à propos d'un tel livre, mais elle illustre assez l'exil que subit alors ce mot. La plupart évite ce terrain piégé. On a vu en effet comment la tendance précédente avait utilisé le qualificatif féministe pour discréditer le Deuxième sexe qui pourtant ne s'en revendiquait pas. Parmi les modernistes qui acceptent cette discussion trois attitudes se démarquent, de la plus hostile à la plus favorable au Deuxième sexe. La première rejoint le rejet féministe des passéistes mais en employant un tout autre ton. Hélène Bérard pense que Simone de Beauvoir est porteuse d'un "féminisme noir" qui poursuit "plus une émancipation à conquérir qu'une responsabilité à partager" ce qui est incompatible avec le christianisme protestant qui valorise la conjugalité: "(...) l'homme et la femme ne sont ni premier ni deuxième. A travers fautes et sacrifices, ils poursuivent dans l'amour et dans l'espérance, non l'égalité mais l'unité". La seconde défend bien plus franchement le Deuxième sexe mais montre pour ce faire qu'il n'a rien à voir avec le féminisme. Maurice

Nadeau insiste sur toute la distance qui sépare les deux: "*on ne taxera pas l'auteur de féminisme enragé quand il reconnaît que l'évolution de l'humanité vers des fins "humaines" devait passer par cette nécessaire "dévaluation de la féminité"*" et il conclut "*Par là elle ouvre des horizons plus vastes que ceux des habituelles revendications féministes bavardes et inefficaces*". Enfin Jane Albert Hesse trouve quelques justifications au féminisme mais n'emploie le mot que du bout de la plume et avec des guillemets: "*L'éducation, les moeurs, les codes et la morale les ont poussé [les femmes] dans ces revendications "féministes" d'une égalité inconditionnelle avec les mâles*".

On voit avec ces quelques rares lignes comment les mots "féministe" et "suffragette" (qui sont ici équivalents) sont dénigrés par tout le spectre culturel, des plus traditionnels aux plus modernistes. On les affuble de guillemets et les adjectifs qui les accompagnent presque toujours, contiennent une forte négativité. Le féminisme est dépassé, désuet (dames féministes), chimérique (vieilles rêveries), ou bien violent, pathologique et maléfique (enragé, noir, inconditionnel) et de toute façon ridicule (bavard et inefficace). Pour certain il provient d'une répugnance envers la sexualité comme le suggère Armand Hoog avec ces dames féministes qui fuient leur sexe et le sexe de l'homme, pour d'autres au contraire il encourage la licence (Jeannette Prenant). On comprend alors que l'imposition de cette étiquette soit une arme aux mains des adversaires que tentent de leur retirer les défenseurs.

Quelles que soient les nuances qui les différencient, les modernistes se distinguent presque point par point du premier groupe. Avant toute morale ou toute conception globale, ils mettent en avant l'individu et son vécu. Ils acceptent donc d'écouter, quoiqu'il en coûte, ce que dit une individu au nom des femmes. Leurs discours, leurs analyses s'approchent au plus près des corps, de l'intime, du privé, quitte à remettre en cause, même partiellement, les valeurs communes de la famille ou de la chrétienté. Leurs croyances vont vers un historicisme positif, une foi dans le progrès et plus particulièrement dans le progrès des relations humaines, et donc des genres. La référence au féminisme, tout droit venu du passé, ne leur sied donc pas. Il faut encore attendre des années pour que le Deuxième sexe soit repris et récupéré par un nouveau militantisme.

## **Le Deuxième sexe, coup d'envoi d'un nouveau féminisme?**

C'est devenu un lieu commun de dire que l'ouvrage de Simone de Beauvoir est le "petit livre rouge" du féminisme de la fin des années soixante. Il devient en effet dans la seconde moitié des années cinquante et plus encore dans les années soixante, la référence obligée de toute réflexion sur les femmes.

Mais ce succès féminin puis féministe au fil des ans est assez paradoxal si on le rapporte à la sortie du livre. Au début des années cinquante, ceux qui prennent la plume, soit pour l'attaquer, soit pour le défendre, sont surtout des hommes. Et celles et ceux, minoritaires, qui approuvent l'ouvrage parlent essentiellement de la nécessaire libéralisation de la sexualité et se gardent bien de déployer l'étendard féministe. Quant aux principales intéressées, à savoir les organisations féminines, elles restent étrangement muettes. En effet, leurs voix manquent dans le concert dissonant qui accueille le Deuxième sexe.

### **Le silence des associations féminines et féministes**

Si ce travail s'attarde tant sur les textes de la grande presse c'est aussi faute d'autres sources. Paradoxalement les actrices qu'on pourrait penser les plus actives parce que les plus impliquées par cette bataille autour d'un livre, sont pourtant celles qui restent le plus en retrait. On chercherait en vain dans la presse associative féminine quelques traces de ce scandale qui envahit les colonnes des périodiques et des quotidiens nationaux. Presqu'aucun bulletin n'y fait la moindre allusion. Il est bien difficile d'apporter une explication satisfaisante à cette absence. A défaut quelques éléments de réponse peuvent cependant être avancés.

Le premier tient tout simplement à une difficulté matérielle. En 1949 la France n'est pas sortie de la pénurie, le papier notamment est encore rationné. Aussi les associations, qui pour certaines sont encore en cours de structuration, ont bien du mal à faire paraître un bulletin. Parmi les organisations qui se recréent ou naissent à l'époque, nombreuses sont celles ne qui ne peuvent encore assurer des publications régulières. Le Conseil National des Femmes Françaises, ne sort son premier bulletin ronéoté qu'en février 1950, et la

plupart des petites associations qui en dépendent attendront bien plus longtemps. Inversement, d'autres publications périclitent avant le début de la querelle. Nous ne saurons ainsi jamais ce qu'ont pensé les collaboratrices du Journal de la femme, de Raymonde Machard, ou de La Grande Réforme de Jeanne Humbert, qui sont pourtant deux groupes dont les centres d'intérêts les portaient aisément vers ce débat. Pour ne rien dire de toutes les publications éphémères des groupes féminins de la Résistance. Le silence peut être dû en premier lieu à cette absence d'organe écrit.

Mais cette difficulté d'impression est surmontée par beaucoup d'autres organismes qui restent pourtant parfaitement silencieux sur le sujet. Ni l'AFFDU, ni la LDFD, ni la FNF, ni le RFR ne font paraître une seule ligne sur le Deuxième sexe. Même les antennes féminines des milieux catholiques ou communistes pourtant si présents dans la discussion, se taisent résolument.

Pour la communiste Union des Femmes Françaises c'est à n'en pas douter un choix délibéré. Cette union est très liée au autres structures communistes, Marie-Louise Barron, Jeannette Prenant, et bien sur Jeannette Vermeersch collaborent tant à la presse généraliste du parti qu'à son secteur féminin. Que l'expression soit autorisée ici et non là ressort évidemment d'une décision politique. Aux yeux des dirigeants communistes combattre le Deuxième sexe est une affaire générale de politique culturelle, à ce titre les secteurs féminins ne sont pas concernés même si les enjeux de la polémique les intéressent au premier chef. Ceci montre assez la conception du travail auprès des femmes développée par le parti: des lignes sont imposées, des actions sont encadrées mais elles ne laissent guère de place au débat, ni même à l'information la plus élémentaire. Si l'on veut connaître la position communiste par rapport au féminisme ce n'est pas dans la presse féminine qu'il faut la chercher, au contraire celle ci reste intentionnellement vierge de toute réflexion sur la question. Il s'agit bien d'encadrer des masses et d'éviter dans la mesure du possible toute occasion de polémique parmi elles. Ceci sera prouvé de la même façon quelques années plus tard lors du débat sur la contraception (1956), les véhémentes diatribes des dirigeants communistes, hommes ou femmes, ne seront jamais repercutées dans la presse féminine.

Le même phénomène joue sans doute parmi les organisations catholiques féminines. Là encore on ne trouve aucune trace de la position catholique prise par ailleurs. Pourtant l'Union Civique Féminine et Sociale est indépendante au moins institutionnellement de l'Eglise, mais on y observe une même conception paternaliste qui

interdit d'aborder auprès des femmes les domaines objet de désaccord. Le black-out régnera aussi en 1956.

Plus difficile est l'interprétation du mutisme des associations féminines indépendantes et par bien des aspects plutôt radicales. C'est en ce domaine que l'hypothèse des générations peut s'avérer pertinente. En effet ces associations sont nées lors du féminisme égalitaire, elles ont promu la revendication d'un droit égal pour tous les citoyens, leurs analyses se placent essentiellement sur le terrain juridique. Préoccupations qui laisse dans l'ombre les questions du corps, de la sexualité, de la contraception et de l'avortement. Or, ce sont ces questions qui sont poussées sur le devant de la scène par les commentateurs du Deuxième sexe. Le livre, on l'a vu est enfermé dans la question sexuelle. Il y a donc fort à parier que les vieilles associations se maintiennent à l'écart de ce scandale parce que, manquant de référence pour aborder le terrain de la sexualité, elles ne peuvent transgresser leur propre puritanisme et voir les liens qui les unissent à l'oeuvre de Simone de Beauvoir. Là encore, un regard prospectif sur 1956 est éclairant, ces associations dans leur majorité prendront des positions ambiguës. Leur absence dans l'examen du Deuxième sexe résulte donc sans doute moins d'un refus que d'un malaise, qui sera parfois long à lever. En tout cas le débat manqué de 1949 ne sera jamais vraiment rattrapé même si toutes ces associations, sacrifiant ensuite à une mode qu'elles n'ont pas impulsée, consacreront Simone de Beauvoir.

Cette hypothèse générationnelle est confortée par la seule exception du corpus. Le bulletin "Jeunes Femmes" réserve en effet plusieurs pages à l'analyse du Deuxième sexe en 1949 (et y reviendra par la suite). Or cette association est récente, jeune par ses membres, et se caractérise par des traits nouveaux, annonciateurs de la nouvelle vague féministe: le refus de l'organisation, la valorisation de la libre parole, le très réel souci démocratique, la précoce prise en considération des questions sexuelles, etc.(voir le chapitre suivant). Le compte rendu est pourtant très mitigé, mais du moins informe-t-il honnêtement ses lectrices et autorise-t-il la discussion. Il est intéressant de comparer cette version associative de la critique du Deuxième sexe avec les autres publications protestantes. Outre l'article d'Albert-Marie Schmidt qui invite les femmes à réagir, Réforme publie aussi en décembre 1949 celui d'Hélène Berard. Mais U. Richard-Molard qui écrit un mois plus tard dans le bulletin Jeunes Femmes ne l'a sans doute pas lu. Pas plus, je pense que l'étude de Charlotte von Kirschbaum, secrétaire de Karl Barth, dont la version allemande venait

de paraître<sup>70</sup>. L'article paru dans le mensuel des jeunes femmes est en effet très nettement différent des précédents: il critique les thèses beauvoiriennes, pour affirmer une vision non seulement chrétienne mais aussi spécifiquement féminine, absente des autres études. Pour elle *"les pages les plus authentiquement féminines se trouvent dans le premier volume et apportent "la vraie clé du mystère" (qui est tout autre pour Simone de Beauvoir): "à savoir la profonde complicité de la femme dans toute cette histoire "d'oppression", de cette femme qui "trouve au coeur de son être la confirmation des prétentions masculines" qui attend de l'homme qu'il ouvre pour tous deux cet avenir "vers lequel elle aussi se transcende!"*. En conséquence elle blâme ensuite l'illogisme de Simone de Beauvoir qui lui fait *"reprocher si âprement aux hommes une domination dans laquelle on vient de s'avouer complice"*. Puis elle valorise systématiquement les extraits du livre où *"oubliant un instant sa thèse de la similitude des sexes, l'auteur fait preuve d'une pénétration dans l'analyse de ce qui les fait différents. (...) Elle montre que "les raisonnements masculins ne sont pas adéquats à la réalité dont la femme a l'expérience" (p.425), que "il y a toute une région de l'expérience humaine que le mâle choisit délibérément d'ignorer parce qu'il échoue à la penser: cette expérience la femme la vit" (p.438)"*. Et elle conclue sur le renoncement de la philosophe: *"Toute l'originalité de la femme qu'elle vient d'évoquer devant nous, elle y renonce, elle s'oblige à la mépriser, par ce qu'on lui a appris que la forme masculine de l'être humain est la seule valable. (...) faiblesse physique, destin anatomique, nature singulière de son érotisme et de son contact avec le monde, elle n'ose le nier mais l'éprouve comme une honteuse mutilation. Ce n'est pas parce qu'elle est femme qu'elle souffre mais parce qu'elle s'interdit de l'être"*. Ce n'est sans doute pas un hasard si cette valorisation du féminin émane d'une association qui très tôt fait le choix de la non-mixité. Pour autant malgré une certaine radicalité cette protestation féminine reste très prisonnière des représentations traditionnelles: face aux *"mâles orgueilleux"* elle dresse *"les vertus féminines de la bonté et de la générosité"*. Cet article partage cependant avec ses prédécesseurs la même conception du couple et de la maternité: *"c'est sans doute dans cette commune et quotidienne expérience de l'abdication de leur moi que les partenaires d'un foyer chrétien peuvent trouver le plus sûrement cette libération véritable"*

---

<sup>70</sup> Charlotte VON KIRSCHBAUM, *Découverte de la femme*, traduit de l'allemand par Fernand Rysler, éd du centre protestant d'études, Genève, Paris, 1951, 144p. (*Die Wirkliche Frau*, Bâle, 1949)

à laquelle aspire tout être humain<sup>71</sup>. La très forte valorisation protestante de l'amour conjugal et de la maternité sont là aussi les points de rupture avec de Beauvoir.

Tel est donc au sein des associations féminines le seul écho rendu au livre. D'autres recherches sont encore nécessaires pour conclure sur ce point, il est très possible que la Grande Loge Féminine de France qui se constitue à la Libération participe d'une manière ou d'une autre à ce débat, par divers points elle se rapproche en effet beaucoup du Mouvement Jeunes Femmes, mais ses archives encore jalousement gardées secrètes ne permettent pas d'aller plus loin.

De plus il ne faut pas se fier aux seules publications pour statuer sur les réactions associatives. Il est très probable que des débats aient eu lieu, que les thèses beauvoiriennes aient été abondamment commentées et discutées lors de différentes réunions. Mais le bulletin est la vitrine d'une organisation, son image de marque et sa plate-forme officielle. Le scandale qui entoure l'essai fait de tout compte-rendu une sorte de transgression des bons usages, surtout s'il lui est favorable, même partiellement. Aussi avant d'être assimilé et repris par une quelconque collectivité, le Deuxième sexe doit auparavant rencontrer les individuelles, dans leur intimité.

#### Dans le privé de la lecture

L'histoire de la réception du Deuxième sexe est très largement opaque, à côté de toutes celles et ceux qui ont pris la plume pour conspuer ou réhabiliter le livre, il y a l'innombrable masse des lectrices (et des lecteurs) anonymes, de toutes celles qui n'ont jamais fait parler d'elles, mais auxquelles le succès est redevable. Quelques indices permettent d'affirmer l'étendue et la durée de la diffusion de cet essai. C'est tout d'abord son tirage impressionnant, 22 000 exemplaires du premier volume vendus dès la première semaine et les extraits publiés dans les Temps Modernes (dans les numéros de juin, juillet et août) font vendre la revue "comme des petits pains"<sup>72</sup>. Ce sont ensuite les lettres reçues par son auteure qui font état d'une grande gratitude: "(...)j'ai rendu service, je le sais par de nombreux témoignages et d'abord par une correspondance qui dure depuis douze ans. Elles ont trouvé dans mes exposés un secours contre les images d'elles mêmes qui les

<sup>71</sup> U. Richard-Molard, "Le deuxième sexe", Jeunes Femmes, N°2, Janvier 1950.

<sup>72</sup> La force des choses, p 260. Le tirage total, toutes éditions confondues atteint 513 418 exemplaires pour le tome 1 et 459 237 pour le tome 2.

révoltaient, contre des mythes qui les écrasaient; elles ont réalisé que leurs difficultés ne reflétaient pas une disgrâce singulière, mais une condition générale; cette découverte leur a évité de se mépriser, certaines y ont puisé la force de lutter. La lucidité ne fait pas le bonheur mais elle le favorise et elle donne du courage. Des psychiatres m'ont dit qu'ils faisaient lire le Deuxième sexe à leurs patientes, et non seulement à des intellectuelles, mais à des petites bourgeoises, des employées, des ouvrières. "Votre livre m'a été d'un grand secours. Votre livre m'a sauvée" m'ont écrit des femmes de tous les âges et de diverses conditions<sup>73</sup>. Ce sont enfin les témoignages attestant d'intenses lectures féminines. En effet à côté du scandale bruyant une attentive et silencieuse lecture féminine est observée par certains, ainsi un collaborateur de la revue Réforme remarque que le livre "a excité dans les cercles les moins rétrogrades de la société protestante une surprenante curiosité. De pieuses dames, amies de Réforme (...) ont lu, annoté trait à trait ce traité qui n'est pas court mais lourd, et l'on rangé, dans leur bibliothèque sur le même rayon que la psychologie du mariage d'Honoré de Balzac"<sup>74</sup>. Malgré le ton badin de l'anecdote il n'y a aucune raison de remettre en cause son contenu, plusieurs comptes-rendus publiés par des protestantes prouvent qu'il y a effectivement eu débat parmi elles.

Colette Audry témoigne également des discussions passionnées que le livre suscite: « De différents côtés, on m'a demandé des conférences sur ce livre. Des conférences très diverses. Des cercles de discussion en province. Des réunions organisées par des syndicats. J'étais sollicitée parce que j'étais un peu connue comme écrivain ou comme militante. C'est drôle je ne me souviens plus qui précisément organisait. Mais je me souviens très bien qu'il y avait toujours beaucoup de monde et un intérêt passionné. Généralement plus d'homme que de femmes, plus d'intervention masculines que féminines. Et pas mal de difficultés pour se faire comprendre (...). Bien sûr nous savons que les êtres naissent sexués, mais il n'est pas possible de penser que l'organe sexuel rende compte de l'être humain dans sa totalité. Et pourtant, chaque fois, à la fin de toutes les réunions, quelqu'un se levait pour dire « Enfin de toutes façons, les hommes sont les hommes, les femmes sont les femmes. Les natures sont différentes et c'est irréversible »<sup>75</sup>.

<sup>73</sup> La force des choses, p 267.

<sup>74</sup> A.M. Schmidt, "Moeurs et condition de la femme", La Réforme, 27 août 1949.

<sup>75</sup> Interview de Colette Audry dans Le féminisme et ses enjeux, op. cit. p.100.

Mais le plus difficile sans doute est de mesurer l'impact du livre. Là encore les signes sont nombreux qui témoignent en faveur d'un rôle considérable. La lecture du Deuxième sexe a provoqué des réactions nombreuses, dont on trouve les échos soit dans les témoignages biographiques, soit dans des discours à portée sociologique sur la collectivité des femmes. Du côté des récits individuels, le Deuxième sexe a touché tant des femmes déjà célèbres ou en passe de l'être, que des anonymes.

### Les premières réceptrices

Pour les premières, il provoque d'emblée une adhésion identificatoire, c'est particulièrement vrai pour celles qui font profession de l'écriture et qui de ce fait vivaient leur situation tout comme Simone de Beauvoir sur le mode de l'exceptionnalité. Cependant il est rarissime de s'appuyer sur un témoignage contemporain. La plupart du temps il s'agit de récits postérieurs, ce qui, compte tenu de la très rapide évolution de la réception des thèses beauvoiriennes, implique très certainement une part importante de reconstruction. Françoise d'Eaubonne bâtit cependant ses "mémoires précoces" sur son journal et sa correspondance. Elle en est alors à ces premiers pas dans le monde éditorial, débuts très prometteurs puisqu'elle obtient en 1947 le prix du lecteur chez Julliard pour son roman Comme un vol de gerfauts. C'est alors qu'elle découvre l'ouvrage: "*Je lis le Deuxième sexe. Je nage dans l'enthousiasme, enfin une femme qui a compris!*". "*Nous sommes toutes vengées*" conclue-t-elle alors dans son journal personnel et elle écrit aussitôt à Simone de Beauvoir "*Vous êtes un génie!*" afin de la rencontrer<sup>76</sup>. Elle est ensuite tellement scandalisée par les critiques faites au livre qu'elle écrit pour le défendre d'abord une courte réponse à l'enquête lancée par François Mauriac puis un essai Le Complexe de Diane qui paraît chez Julliard en 1951 (voir infra).

Les souvenirs plus tardifs (années soixante) de Geneviève Gennari, jeune romancière au début des années 50, révèle aussi ce bonheur inattendu lié à la découverte, par hasard, d'une âme soeur qui écrit sur les mêmes sujets: "*Personnellement je venais de publier mon premier roman quand je lus le Deuxième sexe. O surprise! Eblouissement! L'histoire que je racontais dans "les cousines Muller", celle de trois jeunes filles*

---

<sup>76</sup> Françoise d'EAUBONNE, Les monstres de l'été. Mémoires précoces, tome 2, Paris, Julliard, 1966, p.179. L'anecdote est reprise dans Une femme nommée Castor, mon amie Simone de Beauvoir, Sofinem/Encre, 1986, 966p., p.18.

*bourgeoises dont aucune ne se réalise, sinon dans l'acceptation de la vie conjugale moyenne, parce qu'aucune n'a le courage de "changer sa vie" aurait pu être inspiré par le Deuxième sexe... que je n'avais pas lu. Sa lecture fut donc une double révélation pour moi. Je lisais en clair le filigrane qui n'affleurait pas, et pour cause, dans les pages de mon roman. Au fond à la manière de Mr Jourdain j'avais fait du féminisme sans le savoir. Le Deuxième sexe me l'apprenait!"<sup>77</sup>.*

Ces réactions montrent le bonheur de n'être plus seule, d'avoir rencontré par la lecture une autre femme qui élève jusqu'au niveau philosophique ses propres préoccupations. Il s'agit donc de femmes déjà averties et sensibilisées pour lesquelles la lecture du Deuxième sexe ne provoque pas à proprement parlé de découverte mais plutôt la confirmation à un niveau élaboré de leurs intuitions personnelles. Surtout la lecture rompt l'isolement et transforme en questions féminines, donc collectives, ce qui était vécu auparavant comme autant de problèmes personnels. Certaines femmes politiques traversent cette même rencontre. C'est le cas de Simone Darré, agrégée de l'université, membre du parti Radical et du RFR et qui tente à la Libération d'attirer les femmes vers le RGR. Elle se reconnaît dans ces "*denses et vigoureux ouvrages*" que sont le Deuxième sexe et le Complexe de Diane: "*Je fus frappée de retrouver quelques unes des vérités essentielles qui me tiennent à coeur et que j'avais parfois suggérées à des auditoires en majeure partie radicaux et républicains*", elle décide alors de publier ses conférences dans le sillage de ses "*illustres devancières*" ce qu'elle fait sous le titre Essai pour un nouveau féminisme<sup>78</sup>.

Il est très certainement nécessaire de prolonger cette recherche afin d'accumuler de plus nombreuses dépositions mais d'ores et déjà plusieurs déductions peuvent en être proposées. La lecture de Simone de Beauvoir provoque auprès de jeunes intellectuelles déjà lancées dans leur carrière un véritable choc. Le vocabulaire émotionnel et l'usage d'exclamation, ne font pas de doute sur ce point: « O surprise! », « Eblouissement! », « enthousiasme », « révélation », « je fus frappée », « tiennent à coeur ». Cet éclat émotionnel plaide pour une interprétation intime, bouleversante: ces femmes sont directement et profondément sollicitées par les pages du Deuxième sexe, elles s'y reconnaissent, s'y retrouvent. Elles lisent noir sur blanc leurs pensées souvent secrètes,

---

<sup>77</sup> Biblio, Simone de Beauvoir, Novembre 1962, XXXème année, N°9.

<sup>78</sup> Simone Darré, Essai pour un nouveau féminisme, (6 conférences faites entre 1947 et 1951), Versailles, 1952, 32p, p.1.

inavouées, silencieuses, parfois jamais vraiment formulées, et les voilà mises en mots, imprimées, éditées, elles circulent désormais dans le domaine public, elles ont droit de cité. Cette reconnaissance s'avère décisive dans l'évolution féministe des individus. Elle précipite leur radicalisation et les oriente durablement vers le terrain de la lutte des femmes. Leur premier désir est de rencontrer l'auteure afin de rendre tangible ces affinités ressenties, de prolonger le contact et peut être de le faire déboucher sur une relation durable. Simone de Beauvoir devient ainsi le pôle de ralliement des intellectuelles engagées sur les problèmes féminins, le centre d'un réseau d'amitiés entretenu par des correspondances et des rendez-vous réguliers. Ce n'est donc pas tant Simone de Beauvoir elle-même (dont la participation aux luttes des femmes reste bien maigre) qui relance une dynamique féministe, mais ce sont ces intellectuelles qui par leurs écrits imposent l'équation féminisme=Deuxième sexe. Ces correspondances quand elles existent sont donc à découvrir et à exploiter. Mais ces relations restent très individualisées, peu nombreuses, relativement élitistes, ni Simone de Beauvoir ni ces amies ne semblent avoir jamais pensé à construire un mouvement plus vaste, ou un groupe de pression officiel, l'engagement ne dépassera jamais celui de l'intellectuelle qui agit par ses écrits. Pourtant Colette Audry, Geneviève Gennari, Françoise d'Eaubonne écrivent sur le Deuxième sexe, et prendrons régulièrement position sur des enjeux de luttes féminins.

#### L'acceptation en après coup

Les récits de femmes anonymes sont par définition plus rarement connus. Il faut souhaiter que les initiatives comme celle de l'association "Elles sont pour" qui a organisé un colloque sur Simone de Beauvoir se multiplient<sup>79</sup>. Ces femmes, plus jeunes, sont également plus traditionnelles dans la mesure où leur trajectoires professionnelles ou biographiques répondent mieux aux normes du temps. Pour elles le Deuxième sexe semble hors de portée au moment de sa sortie. Il ne répond pas à une attente préalable même confuse. Aussi, loin de susciter une adhésion reconnaissante il entraîne plutôt comme première réaction un rejet scandalisé.

Ménie Grégoire est alors une jeune mariée, qui abandonne études et projets personnels pour se consacrer entièrement à sa vie de famille. En 1949, elle se sent déjà

---

<sup>79</sup> Actes du colloque Simone de Beauvoir de la mémoire aux projets, Elles sont pour, Paris, 1989, 98p.

suffisamment concernée par les enjeux politiques féminins pour participer au CLAF (Comité de Liaison des Associations Féminines) avec lequel d'ailleurs elle est en désaccord (chapitre suivant). Mais le Deuxième sexe remet trop radicalement en question ses choix personnels pour qu'elle puisse l'accepter: *"J'ai haï ce livre qui me fascinait"* car elle était *"profondément révoltée par cette sécheresse intellectuelle qui aboutit à un refus de féminité et de maternité"* confie t elle dans ses mémoires<sup>80</sup>. Caroline Kunstemar a 19 ans quand le livre sort: *"Je me revois lisant dans le salon. Mon père est absent. Ma mère est peut être dans sa chambre. Et je me lève précipitamment pour aller je ne sais où. J'ai besoin d'un témoin car ça c'est trop fort! Vraiment elle exagère Simone de Beauvoir! Elle nous dit que si elle en a envie, pourquoi une femme ne ferait pas comme les hommes? Pourquoi ne mettrait elle pas son manteau, son chapeau, et ne sortirait elle pas dans l'espoir de faire une rencontre? J'étais profondément choquée"*<sup>81</sup>. Jeanne Vidal a lu le Deuxième sexe en 1950, elle est alors bibliothécaire, jeune mariée et mère. Elle se souvient que le Deuxième sexe ne recelait pour elle rien de très précis mais *"des mots revenaient: liberté, libération, autonomie (...). Chose curieuse, je n'ai pas retenu à ce moment là dans le Deuxième sexe, sa presque condamnation du mariage, la nécessité absolue de l'indépendance économique. On ne lit souvent que ce qu'on veut lire, ou peut lire.(...) Un autre point avait compté pour moi dans la lecture du Deuxième sexe (...) c'est l'importance que Simone de Beauvoir attache à l'érotisme et à l'érotisme féminin"*<sup>82</sup>. Alice Colanis lit l'ouvrage dès 1949, étant alors une jeune fille destinée par sa mère à devenir *"une bonne petite maman"*, elle devient militante du P.C. et ce n'est que quinze ans plus tard, c'est à dire au moment où les débats sur les femmes deviennent une question de société majeure, qu'elle écrit à l'auteure<sup>83</sup>.

Dans ces souvenirs le livre paraît trop en décalage avec le vécu intime des protagonistes pour être immédiatement recevable. Ce qui achoppe a rapport avec la sexualité et plus précisément avec la sexualité féminine ou avec la maternité et ceci correspond aussi aux points les plus chauds du débat médiatique qui a lieu à la sortie du livre. De sorte qu'ici encore, bien que de manière négative, le choc de la découverte imprègne clairement la mémoire (le vocabulaire utilisé atteste de la force des sentiments

---

<sup>80</sup> Mérie GREGOIRE, Telle que je suis, Paris, R. Laffont, 1976, p. 184.

<sup>81</sup> Actes du colloque Simone de Beauvoir de la mémoire aux projets, Elles sont pour, Paris, 1989, p.10.

<sup>82</sup> Idem p.14.

<sup>83</sup> Idem, p.9.

alors ressentis). Dans ces cas la réception du Deuxième sexe fonctionne en deux étapes, dans un premier temps il déborde trop les aspirations des lectrices pour provoquer autre chose qu'un refus violent. Mais par la suite, il est admis en après coup, quand la maturation tant individuelle que sociale permet l'expression d'un autre point de vue et des désirs autrefois censurés ou non ressentis. Le cas de Ménie Grégoire est significatif. Si elle est initialement révoltée par le Deuxième sexe, elle ne peut pour autant l'oublier, ses thèses taraudent son esprit une fois le livre refermé: *"Quand est ce que je me suis, pour la première fois, posé des questions sur le contenu de ma vie, sur ce que j'en ferais réellement, en dehors de mon rôle de femme et de mère? Je le sais: c'est très exactement en 1949, quand paru le livre de Simone de Beauvoir, le Deuxième sexe"*<sup>84</sup>. Par la suite elle n'a de cesse de résoudre cette contradiction qui la déchire entre ses activités familiales qu'elle aime et ses désirs de se réaliser personnellement.

L'adhésion des femmes au Deuxième sexe semble donc fonctionner par cercles concentriques et chronologiques. Au début des années cinquante, seule une petite minorité d'intellectuelles (et d'intellectuels), peu conformes à leur destin de genre, admet son contenu mais elle le défend parfois des années durant. De sorte qu'au cours des années soixante, quand la contestation féminine s'élargit et se radicalise, l'essai fait déjà figure de classique et offre donc une référence commune. Et c'est bien là le moteur de la réussite à long terme de cet essai, il a su aborder de manière très précoce les sujets qui seront ceux pour lesquels se mobiliseront les féministes des décennies suivantes (droit à la contraception, à l'avortement, à une sexualité libre, à un épanouissement personnel externe à la famille).

C'est pourquoi malgré une période de latence, on peut parler d'une rencontre entre un livre et une époque. Il est l'ouvrage de référence de la génération de la guerre, mais aussi des plus jeunes. Plusieurs le perçoivent d'ailleurs ainsi. François Nourissier renchérit dans les Nouvelles Littéraires: *"Elle peut être considérée comme la grande défricheuse par toute une génération. Des femmes aussi diverses que le Dr Lagroua Weil Hallé, Gisèle Halimi, Lucie Fawe, Christiane Rochefort, Christine de Rivoyre, Henriette Jelinek, Colette Audry, Geneviève Dormann ne seraient pas, si n'avait pas existé Simone de Beauvoir, tout à fait les mêmes"*<sup>85</sup>. Ménie Grégoire, pourtant opposée aux

---

<sup>84</sup> Ménie GREGOIRE, *Telle que je suis*, op. cit.p. 183.

<sup>85</sup> François Nourissier "La femme rompue", *Nouvelles Littéraires*, 1er février 1968.

perspectives beauvoiriennes, écrit dans ses mémoires: "*Simone de Beauvoir a compté plus pour les femmes de ma génération que ne le diront jamais les historiens. Sans elle qui a tout déclenché, nous perdriions peut être une génération. Elle nous a mises au pied du mur, nous qu'on avait formées pour une autre vie que celle de nos mères*"<sup>86</sup>. Geneviève Gennari voulant minorer l'influence du livre n'en dit pas moins que "*cette oeuvre importante et dynamique ne fut une révélation et dans les cas extrêmes, un livre de chevet, que pour les femmes de 30 à 45 ans, j'en ai eu maintes preuves*"<sup>87</sup>. Ménie Grégoire écrit aussi en 1965: "*Il n'est pas sur qu'elle sache à quel point elle a marqué les générations françaises qui ont entre 20 et 50 ans. Il faut avoir vu son nom revenir avec insistance, sous les plumes les plus inattendues, pour mesurer son influence*"<sup>88</sup>. On peut certes penser que ces écrivaines projettent sur leur génération ce que fut pour elles l'épreuve du Deuxième sexe. Mais Ménie Grégoire au moins s'appuie sur une étude précise. Elle a fait en 1964 une enquête auprès de femmes de tous âges pour connaître leur modèle féminin, Simone de Beauvoir arrive au second rang de celles qu'on admire. Elle en conclue que "*Simone de Beauvoir fut le guide de la révolution que vive les femmes (...)* Elle a ouvert une porte qui ne se referme pas"<sup>89</sup>.

#### Des milieux plus imperméables

Pour autant si l'impact du Deuxième sexe paraît considérable, jusqu'à devenir une sorte de charte pour toute une génération féministe, il ne faut pas non plus exagérer sa portée. Certaines autobiographies de femmes ne font aucune mention particulière au Deuxième sexe, celles de Madeleine Colin, de Jeannette Laot, d'Yvette Roudy, par exemple n'y font aucune allusion (de moins pas avant les années 60 où il est devenu incontournable). Peut être est-on alors confronté à une sorte de barrière et de classe et de culture politique, la formation par le travail, par le syndicalisme, ne laissant pas de place à ce qui a longtemps été considéré péjorativement comme un féminisme bourgeois. L'épaisseur de l'essai, son austérité, le recours fréquent aux concepts philosophiques ont largement de quoi décourager toutes celles qui n'ont pas suivi un cursus universitaire

<sup>86</sup> Telle que je suis, Paris, le Seuil, 1976. p. 184.

<sup>87</sup> Geneviève GENNARI, Le dossier de la femme, Paris, Librairie Académique Perrin, 1965.

<sup>88</sup> Ménie GREGOIRE, Le métier de femme, Paris, Plon, 1965, p. 53.

<sup>89</sup> Ménie Grégoire "la force des choses Le prix d'une révolte", Esprit, mars 1964.

classique. Yvette Roudy témoigne de ce barrage de scolarisation. Sa première lecture, vers 1949 lui passe largement "au dessus de la tête". Elle a commencé à travailler à 18 ans. Par la suite elle reprend ses études et passe son baccalauréat en prenant des cours du soir. « *Je l'ai acheté, je l'ai lu, j'ai reconnu des choses, mais je n'en ai pas tiré profit. On peut ne pas être équipé d'un fond culturel suffisant (...) des choses vous échappent* »<sup>90</sup>. Ce n'est qu'après ses études reprises, vers 1954-55 qu'elle relit le texte et comprend son intérêt.

On constate un hermétisme important chez les militantes communistes. Elles font preuve d'un rejet à priori qui ne s'embarrasse ni de nuance ni de vérification. Annie Besse (future Annie Kriegel), jeune normalienne agrégée et ancienne résistante (elle est entrée à 15 ans dans la résistance juive) l'avoue sans détour: "*Cela ne m'intéressait pas du tout; je n'ai d'ailleurs jamais éprouvé le besoin de le lire depuis. Celles qui l'ont lu à l'époque devaient le faire pour "raison de service". Pour notre génération, ces problèmes d'émancipation étaient dépassés: nous n'étions pas le Deuxième sexe*"<sup>91</sup>. Jeannette Prenant, elle, veut réagir à sa lecture et propose spontanément un compte-rendu. Ces femmes n'ont pas davantage connu l'après-coup décrit précédemment, au contraire elles ont toujours maintenu leur réserve initiale. "*Mes articles n'ont pas été rédigés sur commande mais de ma propre initiative. L'ouvrage de Simone de Beauvoir m'avait ennuyé. Pour moi, c'était un livre d'homme -et je le pense toujours*"<sup>92</sup>. Ce qui a provoqué le refus chez Jeannette Prenant est aussi intimement lié au maternalisme communiste. Elle a toujours dit sa fascination pour le charisme de Jeannette Vermeersch et ses discours sur les mères. Elle même se bat pour la vie de sa fille, alors atteinte d'une maladie et ne supporte pas la dévalorisation du sentiment maternel opérée par de Beauvoir. Pourtant ses articles, et elle s'en étonne elle-même, laissent peu de place à cet argument<sup>93</sup>. Ceci s'explique sans doute par la propre solution communiste aux problèmes féminins: la révolution socialiste résoudra tout. Pour autant il est fort probable que derrière cette désapprobation officielle des femmes du parti se cachent des avis bien plus ouverts. Ainsi Dominique Desanti, jeune journaliste elle aussi entrée au parti par la Résistance, a défendu oralement le Deuxième sexe contre les attaques de Jeannette Vermeersch<sup>94</sup>. Cependant ce

---

<sup>90</sup> Interview du 26 septembre 1994.

<sup>91</sup> Interview réalisée par Renée ROUSSEAU pour son livre Les femmes rouges. Chronique des années Vermeersch, Paris, Albin Michel, 1983, p.129.

<sup>92</sup> Interview de Jeannette Prenant, idem, p.130.

<sup>93</sup> Entretien avec Jeannette Colombel, 30 juillet 1995.

<sup>94</sup> D'après Renée ROUSSEAU, idem, p.127.

type de contradiction ne peut se faire que dans une conversation privée et ne laisse par conséquent aucune trace. Mais le témoignage précité d'Alice Colanis ainsi que les observations de Renée Rousseau prouvent qu'il existe dès 1949 un décalage entre les prises de position communistes et l'opinion féminine dans le parti.

Plus hétérogènes semblent être les milieux chrétiens, je n'ai pour l'instant pas recueilli de témoignage catholique, pour la bonne raison que les associations catholiques restent longtemps muettes sur ce sujet. Les cercles des chrétiens progressistes (ceux de la revue Esprit ou Réforme par exemple) sont eux beaucoup plus ouverts, mais leur position n'éteint pas pour autant de fortes résistances en leur sein. Ainsi U. Richard-Molard qui rédige pour le Mouvement Jeunes Femmes un compte rendu de lecture livre ses impressions personnelles: *"Si le hasard nous avait mis ce livre entre les mains à 17 ans, nous l'aurions sans doute dévoré en cachette, y puisant avidement un vocabulaire et des faits dont la crudité et la précision ne laissent rien à désirer: après quoi, dûment "initiiées", écrasées par la disproportion entre le drame décrit et le remède proposé, nous serions allées grossir le rang des pauvres névrosées de ce gros volume. A 35 ans, par contre, le sentiment éveillé par cette lecture est la pitié".* L'intérêt de ce récit est qu'il est rédigé à chaud et dans les termes mêmes de l'époque. Il est fort probable que remémoré rétrospectivement le vocabulaire traduisant les premières impressions, ne serait plus du tout le même, il est fort probable aussi que les premières réactions des femmes étudiées plus haut (comme Ménie Grégoire) ressemblaient à celle-ci.

La question de l'âge joue également. Les lectrices plus âgées que l'auteure (qui a un peu dépassé la quarantaine en 1949), mêmes très engagées sur la question des femmes, paraissent ne pas avoir été très enthousiastes. C'est du moins ce qu'indiquent tant les interviews de femmes politiques que j'ai faites jusqu'à présent que le silence des vieilles associations féminines lors du scandale de la sortie du livre.

### Hors de France

La réception du Deuxième sexe mériterait d'être étudiée dans le reste du monde occidental. Bien qu'avec des décalages chronologique il semble avoir joué partout le même rôle catalyseur. En l'absence de mouvement collectif jeune, il offre un point de ralliement, une prise de position publique à partir desquels de nombreuses femmes isolées peuvent se

reconnaître et se retrouver. C'est au cours des années 60, quand grandit le nombre d'adolescentes en révolte contre le modèle féminin, que le Deuxième sexe devient un manifeste international. Mais ici comme en France il rencontre un public assez similaire: des femmes urbanisées des classes moyennes ou supérieures, intellectuelles, non conformistes, âgées entre 18 et 40 ans.

La traduction anglaise s'effectue en pleine guerre froide (1953) sous la responsabilité de Howard Parshley, professeur de zoologie. 10 pour cent du livre a été supprimé au motif d'alléger l'oeuvre, se sont surtout les références et les détails historiques qui ont pâti de ces coupures. Mais le vocabulaire existentialiste et hégélien reçoit aussi une traduction très approximative. Le puritanisme du traducteur entraîne une certaine censure lors des passages sur la sexualité féminine et l'ère McCarthy s'accompagne d'une rectification de la vision beauvoiriennne sur les Etats-Unis. Elle partageait, comme beaucoup de français des préjugés sur le "matriarcat" des américaines. Mais si ces modifications pénalisent très certainement une exégèse attentive, elles ne sont pas en mesure d'entraîner une réception très différente. La même chronologie s'observe: une réaction très mitigée durant les années 50 où seule une minorité de femmes mûres peuvent apprécier les thèses défendues, un engouement croissant dans les années 60, principalement chez les jeunes étudiantes.

Elisabeth Hardwick, qui fait un compte rendu de lecture sitôt le livre traduit, résume sans doute les impressions de bien des lectrices lorsqu'elle souligne la honte et la tristesse que la lecture suscite: "so briskly Utopian it fills one with a kind of shame and sadness, like coming upon manifestos and committee programmes in the attic"<sup>95</sup>. Cependant l'avance des Etats-Unis concernant la modification des genres permet au livre de toucher de jeunes lectrices dès les années 1950. Fréquemment le style philosophique rebute une lecture vraiment attentive, et c'est davantage l'imagerie du couple célèbre qui frappe l'attention. Rachel Brownstein se souvient de ses rêves de 1956: "Idéalement on serait Simone de Beauvoir, fumant avec Sartre aux Deux Magots, faisant une vie domestique originale, qui était secondaire pour eux mêmes"<sup>96</sup>. Mais partout ailleurs il faut attendre les années 1960 pour que les jeunes filles se reconnaissent dans l'ouvrage.

---

<sup>95</sup> The Subjection of women, Partisan Review, 20 (3), May-June: 321-31, 1953. Cité par Judith OKELY, Simone de Beauvoir, London, Virago press, 1986, p.51

<sup>96</sup> Becoming a Heroine, Harmondsworth, Penguin, 1984, p.18, cité par J. OKELY, op. cit. p.11.

Alice Schwarzer est allemande de l'ouest, devenue journaliste, elle évolue dans le milieu gauchiste et rencontre Simone de Beauvoir dans les années 1970. Elles font ensemble un recueil d'interviews où l'introduction rappelle les conditions de la première lecture du Deuxième sexe: "Dans la nuit où nous étions plongées en ces années 50 et 60, avant la naissance du nouveau Mouvement des Femmes, ce livre a été comme une espèce de code secret que nous, les femmes en voie d'éveil, nous transmettions de l'une à l'autre. Et la personne de Simone de Beauvoir, la somme de sa vie et de son oeuvre, était - et demeure - un symbole: symbole de la possibilité malgré tout, même pour une femme, de mener sa vie avec une large part d'autodétermination, au delà des préjugés et des conventions"<sup>97</sup>.

L'oeuvre trouve aussi des échos importants dans le tiers monde, du moins dans sa frange occidentalisée. De nombreuses femmes révèlent l'importance du livre dans leur formation, même si elles critiquent l'abusif universalisme dans lequel l'auteur se place. Judith Okely a recueilli divers témoignages de femme du Moyen-Orient ou d'Inde. Leur découverte du Deuxième sexe correspond à une démystification de l'ouest en même temps qu'à une analyse de leur propre situation: "Soudainement nous avons commencé à voir l'ouest à la lumière de l'oppression des femmes, dans les mêmes termes que nous l'analysions chez nous. (...) Elle devint l'idole, le type idéal" dit l'une<sup>98</sup>. Mais ceci s'accompagne d'une contradiction entre son combat anti impérialiste et ses affinités avec le féminisme occidental. Une autre reconnaît que malgré le décalage culturel certains passages offrent de très forts points d'identification: "Je me souviens que ses mots avaient une puissance parce qu'elle savait ce que je ressentais - c'était une reconnaissance, tout comme un éclairage, de savoir que moi même et mes amies nous n'étions pas seules dans le malaise que nous ressentions dans nos relations avec les garçons"<sup>99</sup>.

Le témoignage de Judith Okely, anglaise, est particulièrement intéressant. Elle lit le Deuxième sexe en version française lors de ses premières années d'études supérieures réalisées à Paris en 1961. De par son milieu familial elle bénéficie d'une certaine éducation féministe, sa mère, veuve, la pousse à avoir de bons diplômes et glisse dans sa valise un exemplaire de J.S. Mill The subjection of Women, avant son départ. Judith Okely ne

---

<sup>97</sup> Alice SCHWARZER, Simone de Beauvoir aujourd'hui, six entretiens, Paris, Marcure de France, 1984, p.11.

<sup>98</sup> Cité par J; OKELY, op. cit. p. 3-4.

<sup>99</sup> Cité par J. OKELY, p.4.

raisonne pas seulement de mémoire, les annotations écrites en marge du livre, ses lettres envoyées à sa mère et à sa soeur, son journal intime, offrent des sources contemporaines de sa lecture. L'impact de ce livre (ainsi que des mémoires lues peu après) a été pour elle considérable et durable, tout un pan de sa vie, principalement ses projets amoureux, s'en est trouvé réorienté. Alors qu'elle rêvait d'un grand amour, d'un amant un peu bohème et artiste qu'elle pourrait aider, auquel elle pourrait se consacrer tout entière, elle refuse le mariage (y compris avec cet artiste rêvé qui arrive dans sa vie), et la maternité pour se lancer avant tout dans une carrière personnelle. Son journal et ses lettres prouvent la force de l'identification avec le modèle proposé par de Beauvoir, elle est déçue par le machisme de ses camarades masculins et se réfugie dans de solides amitiés féminines. Elle fait de constants parallèles entre sa vie de tous les jours et l'analyse livresque: les hommes qui l'abordent lors de ses pérégrinations parisiennes, la féroce répression de la sexualité des étudiantes anglaises et françaises par les universités, ses amies qui se marient et abandonnent tous projets individuels, tout confirme les thèses lues. Les marques et notes laissées par elle lors de sa lecture montrent à quel point elle adhère à l'analyse y compris dans des parties ensuite révisées. Comme l'auteure elle pense que l'émancipation féminine viendra de la révolution socialiste, comme elle également, elle partage une vision très noire de la corporalité féminine, elle participe d'une même croyance dans l'inévitable passivité de la femme dans la sexualité. Elle souligne tous les passages rejetant sans nuance la maternité, car ils donnent une légitimité philosophique à ses propres désirs d'épanouissement personnel: "De Beauvoir décrivait la maternité avec dégoût, comme quelque chose de dégradant et en conflit avec l'idéal existentialiste de réalisation personnelle. C'était pour nous une révélation que le foetus puisse être dépeint comme un parasite de notre corps. Quelques unes d'entre nous ont repris avec joie ces images de monstre grandissant dans le ventre, menaçant notre identité plutôt que de l'épanouir. Nous voulions le langage pour rejeter la grossesse et la maternité qui alors semblaient commander le retrait des femmes dans la maison maritale et la famille nucléaire"<sup>100</sup>. Il n'y a guère que l'expérience des premières règles, pour elle heureuse, qui l'a distingué du volume "expérience vécue". L'intimité et la profondeur de cette reconnaissance disent une des les raisons du succès de l'ouvrage. Simone de Beauvoir, malgré son bagage de philosophe, n'a pas fait une analyse désincarnée, les passages sur les vécus féminins de

---

<sup>100</sup> Idem p. 93-94.

l'amour, de la sexualité et du corps, largement basés sur une lucide introspection, sont à la fois ceux qui entraînent l'adhésion, souvent sous un mode douloureux dans les années 60, et ceux qui reçoivent le plus de critiques dans les années 80. Ils sont l'oeuvre d'un sujet historiquement construit, d'une identité féminine collective, déterminée par le genre de ces décennies. La grossesse, la maternité, les soins aux enfants, qui sont le plus bel accomplissement, si ce n'est le seul, que l'idéologie des années cinquante offre aux femmes, provoquent des réactions de rejet violentes, à la mesure de l'idéalisation faite partout ailleurs. Ce sont ces thèmes qui vont être travaillés, rediscutés dans le mouvement des années 70, jusqu'à être dépassés, et reformulés autrement. Sans doute Judith Okely préfigure avec quelques années d'avance, la trajectoire et la radicalisation des jeunes filles qui se lancent dans le nouveau mouvement de 1970. Mais une fois de plus il faut souligner la préalable prise de conscience de genre, si relative soit elle, opérée par J. Okely avant sa rencontre avec le Deuxième sexe. Le livre ne semble procurer l'impact maximum que sur des esprits auparavant déjà en quête. Pourtant, le fait qu'il ne se présente pas comme un manifeste féministe permet aux femmes d'étayer leurs aspirations sur un discours savant et philosophique, à valeur non partisane mais universelle.

Quoiqu'il en soit, il semble bien que le Deuxième sexe trouve ses adeptes, dès sa sortie ou par la suite, dans un certain milieu, dans une certaine configuration sociale et culturelle. Colette Audry, Geneviève Gennari, Françoise d'Eaubonne, Simone Darré, Ménie Grégoire, malgré tout ce qui les différencie, viennent d'un milieu commun, jeune, plutôt bourgeois, progressiste et intellectuel (toutes ont fait des études supérieures, cursus encore minoritaire dans les années 40), la plupart rompent d'une manière ou d'une autre et à un certain stade de leurs vies, avec le conformisme de leur milieu d'origine. Les effets joués par le Deuxième sexe (de prise de conscience, de radicalisation) se diffusent donc par étape tant dans la chronologie que dans l'épaisseur sociale. Le cercle le plus précocement réceptif (qui se chargera ensuite de transmettre le message) concerne les jeunes intellectuelles progressistes, elles seules peuvent assimiler le double caractère précurseur et philosophique du texte. L'étude plus approfondie de la diffusion et de l'impact du Deuxième sexe devra regarder attentivement les effets d'âge, de genre, et de milieu socioculturel. Aller plus avant dans cette histoire souterraine imposerait la constitution de sources orales. La tâche est techniquement très possible mais suppose pour

être fiable de disposer d'échantillon important. Il faut souhaiter que la chose se fera avant la disparition des générations les plus anciennes.

En attendant il convient d'observer à présent l'oeuvre de ces intellectuelles qui se font très tôt héritières et propagandistes du "féminisme beauvoirien".

### **Le Complexe de Diane ou le manifeste pour un nouveau féminisme**

En effet, et contrairement à Simone de Beauvoir, Françoise d'Eaubonne se situe résolument dans une perspective féministe. La page de garde de son "Complexe de Diane" pose aussitôt les termes de la filiation: "*Le féminisme est dépassé? Soit. Alors il faudra trouver un autre mot*". Et contre tous les préjugés elle affirme que "*le féminisme n'est pas démodé, mais simplement différent de ce qu'on entendait jusqu'ici par ce vocable prétendu désuet*"<sup>101</sup>. Puis dépassant les intentions de l'auteure du Deuxième sexe elle fait d'elle la chef de file d'un nouveau féminisme (elle emploie fréquemment les expressions "féminisme beauvoirien" ou "le féminisme de Simone de Beauvoir") encore à venir: "*La dernière conquête à remporter dans le domaine du féminisme, c'était d'abord l'action nécessaire d'en désigner les formes nouvelles et de le dépouiller de sa vieille peau de suffragette; c'était ensuite de désigner les chemins pour parvenir à la réalisation concrète d'aspirations nouvelles dans un moment donné de l'évolution historique. C'est à Simone de Beauvoir que devait revenir l'honneur d'assumer la première de ces tâches*" tandis qu'elle même souhaite contribuer à la seconde<sup>102</sup>.

Elle distingue donc précocement ce que nous appelons à présent les deux vagues du féminisme, la première égalitariste et fédérée par le suffragisme, la seconde encore tout embryonnaire. Elle souligne la "*(...) nécessité d'abandonner les vieilles bases d'un féminisme périmé pour en jeter d'autres et en construire un nouveau, aussi jeune que les besoins historiques auxquels il répond*"<sup>103</sup>. Elle caractérise ainsi la première étape historique: "*Le vieux féminisme (...) réclamait la reconnaissance d'une "égalité" théorique fondant une égalité concrète en droits politiques et quant à l'accession aux diverses professions exercées par l'élément mâle de la collectivité*" ce qui est à présent

---

<sup>101</sup> Françoise d'EAUBONNE, Le Complexe de Diane, julliard, Paris, 1951, 301p. p.78.

<sup>102</sup> Idem, p 86.

<sup>103</sup> Idem, p 92.

chose faite<sup>104</sup>. Françoise d'Eaubonne partage donc l'illusion d'une égalité de droit acquise définitivement. Non qu'elle soit ignorante des textes qui restent à réformer, elle en fait même l'inventaire serré, mais, avec beaucoup d'optimisme, elle les estime comme autant de "témoins géologiques d'un continent à jamais disparu"<sup>105</sup>.

Il est donc temps "d'abandonner cette vieille phraséologie : infériorité, supériorité, égalité. Les sexes, pas plus que les individus, ne possèdent entre-eux une égalité ou une non-égalité métaphysique, aussi facile à mesurer que le liquide emplissant deux récipients (...)". Ici Françoise d'Eaubonne opère un glissement fréquent, celui qui va de l'égalité des chances ou de l'inégalité des privilèges qui peuvent en effet se mesurer, à celui de l'égalité ou non des êtres entre-eux, ce qui est un tout autre débat. "La seule solution à tant d'embarras idéologique" poursuit-elle "c'est cette constatation: la femme n'eut des droits inférieurs à l'homme qu'en tant qu'elle fut l'Autre: la non-mâle, l'objet passif, ce qui existe à l'état latent, tandis que le mâle était le sujet, l'actif, celui qui se réalise". Aussi la femme "ne vivra concrètement cette égalité de droits politiques et sociaux qu'elle vient de conquérir (...) qu'en devenant à son tour, et de plus en plus, Sujet Actif, celle par qui se réalise la transcendance, le frère de l'homme; de la sorte, l'Homme pourra se réaliser aussi par la femme et non exclusivement par l'homme (...) "<sup>106</sup>. Tout le mérite du Deuxième sexe vient donc de ce qu'il ouvre une "optique toute neuve: celle qui a remplacé la notion d'Egalité par la notion Sujet-Objet"<sup>107</sup>. A dire vrai le déplacement est tout relatif puisqu'on peut tout aussi bien y lire l'exigence pour les femmes de devenir sujet à égalité des hommes. Mais peu importe, l'accent ainsi porté sur la problématique du sujet, sur la réalisation et l'épanouissement personnel, rejoint effectivement la modernité du Deuxième sexe et son attrait sur les générations montantes. L'historiographie du féminisme qui sépare une phase égalitariste d'une phase centrée sur le sujet femme, ne dit d'ailleurs pas autre chose.

Cependant Françoise d'Eaubonne ne s'efforce pas seulement de dégager pour ses contemporaines les lignes majeures du Deuxième sexe, elle les remanie aussi à son propre goût. La modulation principale qu'elle fait subir aux thèses beauvoiriennes tient en une revalorisation du féminin et de la physis. Ce souci, qui court tout au long de son

---

<sup>104</sup> Idem, p 92-93.

<sup>105</sup> Idem p 75.

<sup>106</sup> Idem p 95.

<sup>107</sup> Idem p 98.

commentaire, la conduit tour à tour à dissocier nettement le Deuxième sexe de son socle existentialiste, à contourner le noir naturalisme beauvoirien par un psychologisme plus favorable aux femmes, et à revaloriser l'érotisme féminin.

Sur le premier point Françoise d'Eaubonne est catégorique: le Deuxième sexe figure une salutaire "dissidence existentialiste" à l'insu de son auteure. Selon elle l'existentialisme n'est pas un humanisme car loin d'apporter "le pain et le vin à la race humaine (...) il ne nourrit plus des mortels mais des simulacres de divinités"<sup>108</sup>. Aussi "(...) tandis que Sartre proclame: "Les hommes sont condamnés au désespoir, car ils découvrent que toutes les activités humaines sont équivalentes...ainsi revient-il au même de s'enivrer solitairement ou de conduire les peuples". Simone de Beauvoir exalte, au contraire, l'action par quoi s'incarne la transcendance, se plaint de la voir monopolisée par l'homme et la revendique ardemment pour le sexe féminin. Pour la femme telle qu'elle la présente, il ne revient pas du tout au même de récuser des casseroles ou de militer, d'écrire, de créer"<sup>109</sup>. Elle inaugure ainsi une longue tradition féministe qui consiste à démontrer la relecture de l'existentialisme pratiquée par de Beauvoir<sup>110</sup>. On peut objecter cependant à ces commentaires basés sur l'Être et le Néant qu'il font peu de cas de la conversion sartrienne liée à la guerre, prise de conscience dont l'équivalent beauvoirien au même moment aboutit comme on l'a vu au travail du Deuxième sexe. Il ne paraît donc pas si aisé de dissocier, même dans leur pensée, ses deux philosophes, mais c'est une autre question.

Tout comme l'essayiste qu'elle étudie Françoise d'Eaubonne tente de se départir de tout naturalisme. D'une certaine manière elle y parvient mieux que sa devancière dans la mesure où elle ne partage pas son anti-physis et parvient à un psychologisme assez égalitaire. C'est ainsi qu'elle récuse "la clé de tout le mystère" proposée par Simone de Beauvoir comme cause première de l'oppression des femmes. Après avoir rappelée l'explication préhistorique "(...) ce n'est pas en donnant la vie, c'est en la risquant que l'homme s'élève au dessus de l'animal; c'est pourquoi dans l'humanité, la supériorité est accordée non au sexe qui engendre, mais au sexe qui tue", elle s'interroge: "ces lignes, si justes, si fécondes, ne font que reculer le problème et non le résoudre. (...) Simone de

---

<sup>108</sup> Idem p 111.

<sup>109</sup> Idem p 114. La citation est extraite de L'Être et le Néant, p 721, sans autre référence.

<sup>110</sup> Voir par exemple les propos tout à fait similaires de Michèle LE DOEUFF: "Les crèches peuvent-elles être une préoccupation de l'égo absolu?", dans L'étude et le rouet, Le Seuil, Paris, 1989, p115 et suivantes.

Beauvoir a parfaitement découvert le motif immédiat de la mainmise masculine sur l'activité, et, partant, sur le monde extérieur tout entier; mais il s'agit maintenant de découvrir le pourquoi, la cause première de l'interdiction faite aux femmes d'y participer". "Serait-ce au nom de l'infériorité physique?", non car selon elle, celle-ci en est la conséquence et "vient précisément de la différenciation des travaux". "Serait-ce pour protéger le sexe reproducteur?". Pas davantage car "ils étaient profondément insouciants de leur progénitures". Alors? "que pourrait-elle être si ce n'est justement la terreur sacrée (...), cette peur cosmique du sexe féminin puis de ses manifestations (...)?". Et d'énumérer toutes les craintes des "primitifs" devant les règles, la grossesse, les couches, les sécrétions sexuelles etc.<sup>111</sup>.

Il serait aisé de dévoiler toutes les faiblesses de ce raisonnement, qui au demeurant existent dans toutes les fables des "origines". Les affirmations péremptoires -sur "l'insouciance de la progéniture"- remplacent les démonstrations; de vagues "la plupart des ethnographes et des historiens admettent aujourd'hui que.." tiennent lieu de références<sup>112</sup>. Sans compter la critique de fond: un discours misogyne (la peur du sexe des femmes) suppose déjà établie une hiérarchie des genres, et donc cette explication ne fait également que "reculer le problème".

Mais il est clair que ce type de spéculation rejoint bien davantage les logiques du désir (y compris inconscient) que celles de la rigueur scientifique. Et en l'occurrence le désir qui prime est de fixer une origine historique de l'oppression, capable d'en remonter aux explications naturalistes. Ensuite, les inclinaisons qui s'expriment ici marquent une très sensible différence par rapport à celles de Beauvoir. On y retrouve la même indifférence quant à la maternité qui pour les deux auteures ne saurait équivaloir les activités "transcendantes" de la pêche ou de la chasse. Pour l'une comme pour l'autre, il s'agit d'une évidence qui n'appelle pas discussion. Mais alors que pour de Beauvoir l'explication s'arrête là: les femmes engendrent, ce qui n'a aucune valeur et donc ne participent pas à la chasse, qui elle en a, argument qui est pure tautologie; Françoise d'Eaubonne sans remettre en question les deux bouts de l'argumentation en refuse l'articulation, le "donc". Pour elle les femmes pourraient fort bien être mères et chasser (elle est elle-même mère, ce qui ne

<sup>111</sup> Le Complexe de Diane, op. cit; pp136-137.

<sup>112</sup> En l'occurrence il s'agit de la moindre différenciation des sexes de la période préhistorique, idée qui n'est jamais envisagée à l'époque ni par les historiens, ni par les ethnographes, et qui commence tout juste à prendre de l'épaisseur de nos jours. Voir à ce sujet Evelyne PEYRE et Joëlle WIELS, "Le sexes biologique et sa relation au sexe social", Les Temps Modernes, à paraître.

l'empêche pas d'écrire<sup>113</sup>). Il lui faut donc introduire un principe supplémentaire qui est la fascination antique et craintive des hommes pour la capacité reproductive des femmes. Ce faisant elle donne le mystérieux des forces cosmogoniques au corps féminin, là où Simone de Beauvoir ne voit qu'une essence inférieure.

Ce même désir de revalorisation du féminin est aussi au principe de son analyse de l'envie du pénis, et plus généralement des différents complexes attribués aux femmes. Non seulement elle récuse tout déterminisme en ce domaine pour en révéler l'origine sociale, (ainsi le Complexe de Diane ou de "protestation virile" selon les freudiens, est une réaction saine de femme en révolte contre la société et non un refus pathologique de la féminité), mais elle insiste aussi sur les équivalents masculins (désir de couvade ou complexe d'Hippomène, soit de jalousie des femmes)<sup>114</sup>.

Elle tient surtout à revaloriser la physis et l'érotisme féminin: "*Nous parvenons ainsi à une justification du féminisme de S. de Beauvoir, le plus complet et le plus logique de tous, à ce détail près que la part de l'Eros nous y semble trop peu déterminée et la vie sexuelle féminine trop maltraitée dans ses données objectives, à un point tel que la chasteté semble presque la seule solution à la fin d'une telle lecture les ramenant à ceci: "viol" et "aliénation"*<sup>115</sup>. Elle ne parvient pas cependant à dégager totalement l'hétérosexualité de tous les préjugés qui l'entourent. Pour elle la passivité sexuelle de la femme, bien que relative, est une donnée irréfutable de même que sa soumission aux lois de l'espèce. De sorte qu'en plus d'une infériorisation sociale, les femmes doivent aussi s'adapter à leur nature spécifique: "*Tous ses problèmes se ramènent à celui, fondamental, de concilier en elle le sujet qu'elle est à titre d'être humain, et l'objet qu'elle devient en tant que servante de l'Eros et de l'espèce*"<sup>116</sup>. On retrouve donc, quoique atténué, le même verrou rencontré chez de Beauvoir, qui bloque l'analyse sociologique à l'entrée de la sexualité et de la maternité. Là, la nature continue à régner, masquant les rapports de force du genre.

Son regard positif sur l'érotisme, fait au nom d'une humanité libérée des antiques malédictions judéo-chrétiennes, la conduit à aller au-delà de la revendication du contrôle

---

<sup>113</sup> Elle est mère par accident d'une petite fille, qu'elle laisse le plus souvent à sa famille, n'ayant ni les moyens financiers, ni une vie suffisamment stable pour la garder avec elle. Elle fait donc le choix, rare et critiqué, de faire passer sa carrière littéraire avant sa famille. Voir ses Mémoires précoces, op. cit.

<sup>114</sup> Voir en particulier le chapitre III, deuxième partie.

<sup>115</sup> Idem, p 289.

<sup>116</sup> Idem, p 292.

des naissances. *"Tant que la jeune fille, grâce à ce préjugé tenace (de la virginité) -et à l'absence d'une possibilité positive de birth-control- ne pourra expérimenter l'érotisme par un apprentissage sexuel comparable à celui du garçon, avant d'engager tant de valeurs essentielles dans une union durable et monogamique, l'égalité des sexes ne sera qu'un vain mot; égaux devant le droit et la charge du travail, de la fonction politique, homme et femme ne le sont pas devant la morale sexuelle; et la conséquence la plus grave en est que la jeune fille est singulièrement portée à ne considérer étude et profession que comme un documentaire avant le grand film du mariage, c'est à dire de la sexualité. Car beaucoup plus qu'on ne le dit, c'est l'exercice de sa sexualité et non la maternité que la jeune fille recherche et envisage dans le mariage, dans la majorité des cas"*<sup>117</sup>.

Cependant, loin de vouloir fournir une théorie globale et définitive de l'oppression des femmes, Françoise d'Eaubonne s'attache davantage à énoncer les nouveaux combats féminins. Selon elle, la contradiction principale qu'il convient de lever pour pousser plus loin la libération des femmes se situe entre une égalité dorénavant possible et des moeurs rétrogrades qui empêchent sa réalisation. *"Nous sommes à l'âge de l'énergie atomique, mais nous sommes encore restés à l'époque où l'antique inégalité des sexes, pourchassée à travers les lois et en partie à travers les moeurs, se réfugie dans la conscience collective des rapports entre l'individu et la morale; sa cause -une de ses causes immédiates- la peur sexuelle, appartient davantage à l'inconscient mais n'en règne pas moins (...)"*<sup>118</sup>. C'est pourquoi elle estime qu'aux côtés des réformes classiques (formation professionnelle poussée, rémunération augmentée, équipements collectifs pour soulager le travail domestique et ménager) il faut ajouter *"une totale évolution éthique attribuant à l'Eros sa dignité et sa liberté en le nettoyant de tout relent métaphysique. Tant que le mythe contredira les lois et fera la nique aux moeurs, les conquêtes essentielles demeureront inaccessibles et aussi inefficaces que de simples réformes"*<sup>119</sup>. Enfin, et contrairement à Simone de Beauvoir qui appelait les femmes à lutter aux côtés des hommes, Françoise d'Eaubonne réclame en sus des mouvements autonomes. Elle invite en effet les femmes à se mobiliser sur deux plans. *"Les conclusions pratiques auxquelles nous aboutissons peuvent se résumer à l'invitation collective lancée aux femmes d'oeuvrer*

---

<sup>117</sup> Idem, p. 96-97.

<sup>118</sup> Idem p 73.

<sup>119</sup> Idem p 77.

chacune en ce sens, et dans sa sphère individuelle, et dans l'organisation collective à laquelle elle participe: parti, syndicat, monde professionnel, cercle d'études". Mais il ne faut pas s'arrêter là: "Le second exemple de solutions immédiates comporte une entreprise de transformation de la mentalité collective, tant féminine que masculine, qui ne peut être que le fait de femmes groupées ensemble à cet effet". Le but de ces groupements serait surtout un travail sur soi: "En donnant à la femme la conscience des valeurs qui lui sont propres et de celles qu'elle a en commun avec l'homme; en l'armant, non contre l'homme, mais contre la morale périmée qui est le fait des premiers phalocrates, morts depuis longtemps, et dont l'homme moderne souffre presque autant qu'elle"<sup>120</sup>.

Au total c'est donc bien à un livre précurseur que nous avons à faire. La synthèse critique tentée entre marxisme et psychanalyse, la mise en avant de nouvelles et intimes dimensions humaines, l'acceptation de l'inconscient, de l'irrationnel, la déculpabilisation complète de la chair, la revalorisation du féminin, l'affirmation radicale du féminisme toujours nécessaire, et des mouvements féminins autonomes, tout cela annonce les orientations futures des mouvements sociaux et en particulier féminins. "Il n'y a pas d'éthique sexuelle marxiste" affirme-t-elle, tandis qu'elle accuse la psychanalyse d'enfermer les femmes dans un cadre normatif: "Nous refusons radicalement, non la psychanalyse, mais la tentative psychanalytique (après la tentative sociale) de réduire l'individu féminin au seul exercice des fonctions érotiques et biologiques qui le mettent au service de l'espèce"; et d'épingler les auteurs de la revue Psychée<sup>121</sup>. Critique face aux théories, elle souhaite, comme sa devancière se fonder sur le "vécu": "(...) Simone de Beauvoir n'est point partie, ici, d'un "cogito", mais d'une observation tant extérieure qu'intérieure de situations vécues et relevant spécifiquement de la condition féminine qui est la sienne"<sup>122</sup>. Elle est la première à ma connaissance à résumer le Deuxième sexe dans sa citation devenue slogan: "On ne naît pas femme: on le devient. Cette première phrase du deuxième tome pourrait, à elle seule, remplacer par un puissant raccourci, tout ce qui était dit dans la première moitié de l'essai"<sup>123</sup>. Enfin son vocabulaire témoigne aussi d'une recherche assez neuve, notamment quand elle parle de "racisme sexuel" qui annonce le futur mot de "sexisme" ou par son emploi de l'expression "prise de conscience".

---

<sup>120</sup> Idem, pp.295-298.

<sup>121</sup> Idem p 203.

<sup>122</sup> Idem p. 87.

<sup>123</sup> Idem p. 99.

Ces propos pionniers ne semblent cependant pas avoir fait beaucoup d'adeptes, autant le Deuxième sexe fait parler de lui, autant le Complexe de Diane, bien que plus cohérent et radical, ne suscite que peu d'échos. Venu après que la polémique se soit éteinte, dans une maison d'édition modeste, avec un tirage réduit, et sous un nom quasiment inconnu à l'époque, le Complexe de Diane ne pouvait assurément pas répéter le précédent du Deuxième sexe.

Il sera lu pourtant, les bibliographies des ouvrages sur les femmes des années postérieures le prouvent. Dès 1952 les deux livres sont associés, comme deux jumeaux, fruits d'un même mouvement. A cette date, Simone Darré, jeune intellectuelle du RFR, fait paraître ses conférences auprès des radicaux sous le titre "Essai pour un nouveau féminisme". Elle dit avoir été frappée par la lecture du Deuxième sexe et du Complexe de Diane dans lesquels elle retrouve "*des vérités essentielles qui me tiennent à coeur et que j'avais parfois suggérées à des auditoires en majeure partie radicaux et républicains*"<sup>124</sup>. Comme le titre de son recueil l'indique elle milite pour donner un sens nouveau au féminisme: "*Le féminisme a-t-il achevé son existence puisqu'il a obtenu la reconnaissance de l'égalité qu'il revendiquait (...)?*" Non "*Un nouveau problème se pose au féministes d'aujourd'hui (...): la forme actuelle de la société permet-elle à la femme de se réaliser pleinement comme individu?*" Et de conclure: "*Le vrai féminisme (...) c'est celui qui, la considérant (la femme) comme une personne humaine au même titre que l'homme, assure sa liberté individuelle, et par dessus tout, le libre choix de son destin*"<sup>125</sup>. On voit combien l'existentialisme et l'exigence de la réalisation personnelle des individus colle à l'esprit du temps. C'est cet aspect, le « devenir sujet » de la femme, le « libre choix de son destin » portés par les premières lectrices, qui fonde le succès de Deuxième sexe. Il répond au nouveau « kenning » des femmes pour qui l'égalité juridique ne saurait mettre un terme au féminisme.

Pour autant elle laisse volontairement la question sexuelle de côté: "*Puissent mes illustres devancières me pardonner si je n'ai pas revendiqué comme elles le font la liberté sexuelle. Il s'agit là, à mon avis, d'un problème individuel que chacune doit résoudre pour son propre compte et selon sa morale personnelle. Les lois, je pense n'y changeront rien, et l'opinion publique pas grand chose*". Il faut sans doute voir dans ce refus qui

---

<sup>124</sup> Simone DARRE, Essai pour un nouveau féminisme, Versailles, 1952, 32p.

<sup>125</sup> Idem, Conférence "Quel est le vrai féminisme?" lors de la constitution du comité des femmes radicales de Versailles, 9 mai 1951.

demande pardon, l'impossibilité d'aborder de front cette question dans un mouvement politique où dominant nettement les aînées. En tout cas ce passage en revue prouve qu'à l'époque l'affirmation positive du féminisme dans la nouvelle génération signe un radicalisme très minoritaire et très spécifique. Il suppose non seulement la reconnaissance des inégalités de genre mais encore la perception de celles ci par un prisme nouveau, ce n'est plus le droit qui est pris comme révélateur des écarts de genre, mais les comportements des individus eux mêmes notamment, mais pas seulement sur le terrain de la sexualité. C'est précisément ce dernier point qui éloigne les anciennes générations du Deuxième sexe.

## Conclusion

Ainsi les réactions écrites au Deuxième sexe, toutes partielles qu'elles soient, révèlent les profonds clivages politiques français. Celui de la guerre froide, bien que bruyant et assez bien connu, n'est peut être pas l'essentiel, derrière ce paravent commode se joue une autre guerre entre les ennemis et les tenants de la modernisation du genre. Les premiers semblent tenir le haut du pavé, imposant le ton et les sujets du débat, pourtant dès 1950 leurs critiques s'effacent derrière les discussions des seconds. Car si ceux ci veulent transformer les rapports entre les sexes, les solutions divergent grandement. A cette discussion les organisations féminines dans leur grande majorité ne prennent pas part, du moins pas au début. Soit qu'elles ne veulent pas même informer leurs adhérentes de leur position dans ce combat, soit qu'un malaise profond les en retiennent.

A la lecture de toutes ces réactions une chose frappe d'emblée: l'importance de la sexualité (au sens large) comme facteur de démarcation. C'est principalement de part et d'autre de cette ligne que se départagent les individus, les organisations ou les courants, soit ils acceptent d'en faire un sujet (d'étude, de discussion, de polémique) comme un autre, soit ils veulent maintenir le silence quelles qu'en soient les raisons. Aussi historiquement le rôle du Deuxième sexe consiste sans doute principalement à faire advenir la parole là où régnait le silence. Ce n'est d'ailleurs pas tant le sens contenu dans les chapitres beauvoiriens sur la sexualité qui est décisif. Une étude précise de ceux-ci montre qu'ils sont les seuls de l'ouvrage où le raisonnement vacille. Partout ailleurs ou presque la philosophe parvient à maintenir son double objectif (anti essentialiste et

égalitariste), mais concernant le corps de la femme ou les pratiques sexuelles elle retombe dans ce qu'elle combat. Pour elle les femmes sont naturellement passives dans les exercices de l'amour, la maternité ne serait être qu'un bourgeonnement naturel, la physiologie féminine est inférieure etc. Ou pour être plus exacte ce sont sur ces questions que les argumentations se révèlent les plus ambiguës, les plus contradictoires, comme si une rupture tentait d'avoir lieu sans y parvenir. Mais si ses thèses restent donc assez traditionnelles, du moins emploie-t-elle un vocabulaire précis, et révèle-t-elle la vision très critique des femmes à ce sujet, elles qui vivent leur sexualité sans plaisir et dans l'angoisse des naissances, ce qui suffit à provoquer le scandale. Elle crée le précédent, offre des arguments, et s'appuie sur des données neuves. Le vécu féminin, l'intime et le privé ont dorénavant droit de cité, le personnel peut devenir politique.

A l'échelle historique, la sexualité, les corps en tant que champs d'investigation sont des domaines forclos, silencieux. Ils forment dans la galaxie des discours de genre une sorte de trou noir qui absorbe et entraîne vers le néant du non-dit une grande part des relations hommes-femmes. Tout l'effort de Simone de Beauvoir et de ses partisans consiste à jeter quelques feux de lumière dans cette masse sombre. Les détracteurs, eux, tentent d'éteindre ses tentatives d'éclaircissement. Enfin beaucoup, et notamment beaucoup de femmes, se taisent. Car finalement ce que disent ses premiers mots sur la sexualité ne sont pas agréables à entendre, Simone de Beauvoir montre qu'à côté de la tendresse et du plaisir s'y joue aussi la domination masculine, ce que confirment d'ailleurs les discours masculins les plus francs (tel celui de Julien Benda décrivant le corps féminin comme un corps à prendre et à féconder). Il me semble que le refus ou le malaise suscité par ce dévoilement explique la majeure partie du scandale public ou du silence des associations féminines.

Cependant tous les commentaires ne se réduisent pas à cet aspect. Beaucoup on l'a vu, et y compris parmi ses supporters, contestent la radicale démythification opérée par Simone de Beauvoir à propos de la féminité, de la maternité ou de l'amour. Les années suivantes semblent tout à la fois accepter le message beauvoirien (jusqu'à une consécration unanime) tout en le retravaillant en permanence. Dans les recherches à venir il faudra donc étudier ce paradoxe: comment Simone de Beauvoir est devenue à la fois une référence incontournable et pourtant toujours contestée. Il semble bien que ce soit en effet en grande partie par rapport à elle que s'élabore la réflexion féministe, soit par la dissidence, soit par

la continuation. A première vue la dissidence prend le contre pied du Deuxième sexe en valorisant aussi fortement la féminité que ce dernier l'avait dépréciée, cet effort mobilise avec des variantes Mérie Grégoire, Geneviève Gennari, et Suzanne Lilar (voir le chapitre 10). Par contre celles qui se disent héritières se dégagent beaucoup plus du précédent beauvoirien pour produire des recherches bien plus variées. Enfin le verrou naturaliste de la maternité et de la sexualité féminine demeure jusque dans les années soixante.

100  
101  
102  
103  
104  
105  
106  
107  
108  
109  
110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170  
171  
172  
173  
174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200

**Institut Universitaire Européen  
Département d'Histoire et Civilisation**

**Le creux de la vague**

**Mouvements féminins et féminismes 1945-1970**

**Volume 2**

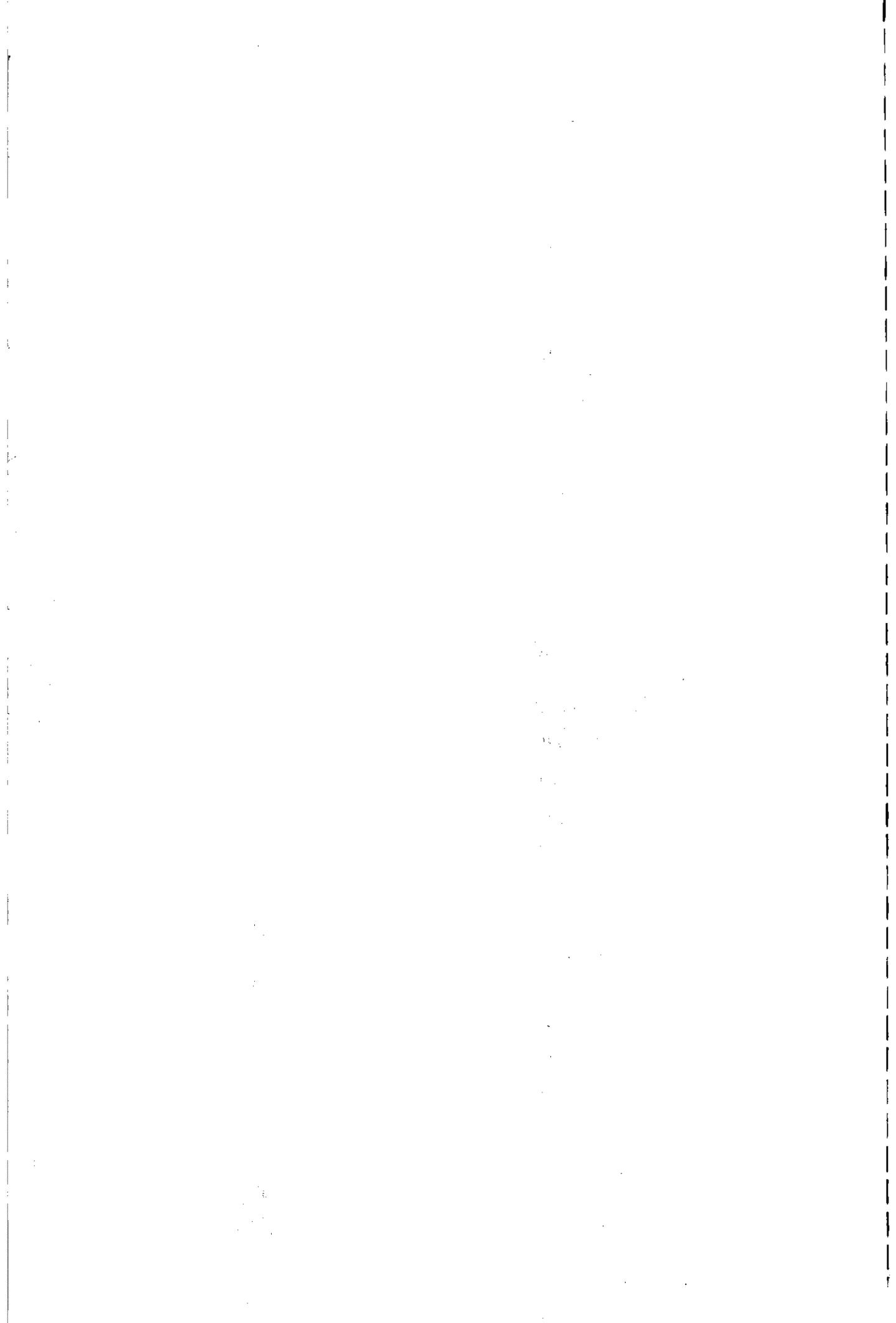
**Sylvie Chaperon**

Thèse soumise à l'appréciation du jury en vue de l'obtention du doctorat de l'Institut  
Universitaire Européen

**Jury:**

<b>Olwen Hufton, prof.</b>	<b>Institut Universitaire Européen</b>
<b>Yves Mény, prof.</b>	<b>Institut Universitaire Européen</b>
<b>Pascal Ory, prof.</b>	<b>Université de Saint Quentin-en-Yvelines</b>
<b>Luisa Passerini, prof.</b>	<b>Institut Universitaire Européen, (directrice)</b>
<b>Michelle Perrot, prof. émérite</b>	<b>Université de Paris VII Denis Diderot (co-directrice)</b>

**Florence, septembre 1996.**



## CHAPITRE 7: LE MODERNISME EN MARCHE 1954-1959

<b>CHAPITRE 7: LE MODERNISME EN MARCHE 1954-1959</b>	<b>364</b>
<b>Introduction: "la femme entre deux mondes"</b>	<b>365</b>
<b>L'évolution du militantisme féminin</b>	<b>372</b>
La relève militante	372
Un mouvement pionnier	372
Une organisation originale	372
La génération de la guerre	376
Un mouvement de subjectivisation	378
Une poignée de femmes décidées	379
Le fil d'Ariane	381
La GLFF	383
Quelques profils militants	383
Les anciennes	386
Les féministes	386
Les communistes	389
Les catholiques	391
<b>Débats et actions</b>	<b>392</b>
Une nouvelle sensibilité	393
Le "Je" des femmes et le malaise domestique	394
Dans le MJF	394
Chez Ariane	399
L'amour	400
Le corps en question	405
La contraception	405
L'accouchement sans douleur	413
Le Beauvoirisme	416
Les anciennes face à la modernité	422
Le verrou de la contraception	422
La collusion des catholiques et des communistes	422
Les féministes: ambivalence et malaise	434
Les autres enjeux	438
Les féministes: poursuivre l'égalité	438
Catholiques et communistes: mère ou travailleuse?	442
<b>Conclusion: 1956, un conflit de génération?</b>	<b>448</b>



## Introduction: "la femme entre deux mondes"

"La France fut alors déchirée, non point entre la droite et la gauche, mais entre les adeptes de la modernité et les défenseurs de la société précapitaliste et malthusienne. Dans le premier camp, où nous nous placions résolument, nous, étudiants, citadins sans racines et sans héritage, on comptait tous les sectateurs du progrès, les ingénieurs saint-simoniens, les polytechniciens, les amis du genre humain, les curés progressistes, les femmes savantes, les élèves de l'ENA, les constructeurs d'automobiles, les syndicalistes, les lecteurs de Fourastié (lequel décrivait en des "Que Sais-je?" sans cesse réédités les délices de la civilisation "de 1975"), les économistes de la croissance, les chanteurs marxistes, les professeurs keynésiens, les sidérurgistes, les fonctionnaires de l'INSEE, les journalistes du Monde (à part quelques vieux réacs hérités du Temps de jadis), les voyageurs d'Air-France, la jeunesse étudiante chrétienne, les gymnastes, les sociétés d'import-export, les Editions du Seuil, les marchands de téléviseurs, les chercheurs de Saclay, les hygiénistes, les chimistes, les militants du birth-control, les révérends pères dominicains, tout un monde qui grondait contre les scléroses d'un pays poussif. C'est un Etat moderne qu'il nous fallait! dynamique! électrique (sinon soviétique)! propre! organisé! efficace! juste! Nous avions honte de notre fumier natal, de nos vieux autobus brinquebalants et nous détestions les sépulcres blanchis qui glorifiaient le passé avec des rimes mais sans raison. Dans l'autre camp s'épanouissaient les chantres de la France villageoise, les propriétaires de leur carré de choux, l'Apollon de Bellac, les petits commerçants, les bistrots qui faisaient la fortune de M. Paul Ricard, la France du XIXème siècle, radicale, protectionniste, pavillonnaire, avec sa traînée de notaires, d'avoués, d'huissiers, d'inspecteurs des poids et mesures, de curés traditionalistes, de boulistes à béret basque, de chiens méchants, de murs sertis de tessons de bouteille, de membres actifs de l'association Guillaume-Budé, de bouilleurs de cru, d'administrateurs coloniaux, d'anciens tenanciers de bordel, à quoi s'ajoutaient les fidèles du maréchal Pétain, les sacristains, les bénédictins, les bouchers chevalins, les officiers de cavalerie, tout un peuple mélancolique qui se sentait menacé par l'invasion du plastique, du Coca-Cola et du cheval vapeur"<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Michel WINOCK, La république se meurt. Chronique 1956-1958, Paris, Seuil, 1978, 253p, p.18-19.

Cette savoureuse citation de Michel Winock à propos des années cinquante, mérite d'être reproduite ici en son entier comme exergue à ce chapitre. En effet, avec l'atténuation des logiques de la guerre froide, tempérées par la détente, les arguments se conforment de plus en plus à l'idéologie de la modernité. Cette montée discursive a déjà été maintes fois notée à la suite d'Henri Lefebvre<sup>2</sup>. « La modernité, qu'on s'en réclame avec les mendésistes ou qu'on en dénonce les conséquences avec le poujadisme, n'en prend pas moins une importance spécifique et croissante dans le domaine politique à partir de la seconde moitié des années 1950 »<sup>3</sup>. La même chronologie s'observe pour les femmes et doit être à présent étudiée attentivement. La réflexion d'Alain Touraine offre de ce fait des pistes intéressantes pour l'analyse des mouvements sociaux et notamment des mouvements féminins. Cette pensée moderniste qui triomphe, combine selon lui deux tendances principales: la rationalisation et la subjectivisation. L'historicisme fournit un cadre de pensée pour les deux.

Alain Touraine décrit l'historicisme comme "une analyse qui définit un phénomène par sa position sur un axe qui va de la tradition à la modernité"; de sorte que "tout problème social est en dernière analyse une lutte entre le passé et l'avenir"<sup>4</sup>. L'histoire est alors vue comme une marche en avant vers le progrès et la lumière, une tension permanente vers le mieux être, la raison, la liberté. Ceci est particulièrement vrai pour les penseuses du féminin de l'époque. D'accord en cela avec Simone de Beauvoir, elles interprètent le présent comme un temps charnière pour les femmes, un temps pris entre la tradition, qui domine encore trop les mentalités, et la modernité, qui peine à s'imposer partout.

Les titres phares de cette seconde moitié des années cinquante parlent d'eux mêmes: "La femme entre deux mondes" doit renoncer au passé pour Pauline Archambault, tandis que Célia Bertin appelle de ses vœux "Le temps des femmes"<sup>5</sup>. Dans les deux ouvrages, la dynamique historiciste est centrale. C'est elle qui ordonne passé, présent et futur en une logique optimiste, qui, malgré remords, errements et hésitations,

---

<sup>2</sup> Henri LEFEBVRE, Introduction à la modernité, Paris, Minuit, 1962.

<sup>3</sup> Jacques CAPDEVIELLE et René MOURIAUX, Mai 1968. L'entre-deux de la modernité Histoire de trente ans, Paris, PFNSP, 1988, p.14.

<sup>4</sup> Alain TOURAINE, Critique de la modernité, Paris, Fayard, 1992, p.80-81.

<sup>5</sup> Pauline ARCHAMBAULT, La femme entre deux mondes, éditions Jeheber, Genève, Paris, 1955, 122p. Célia BERTIN, Le temps des femmes, Hachette, Paris, 1958, 200p.

avance de la barbarie à l'humanité policée, du règne de la force brutale à celui du respect de chacun.

Le scénario suit en effet le plus souvent la même trame, en trois actes. Le premier acte se déroule dans la préhistoire, la faiblesse biologique et l'assignation à la reproduction assurent la défaite des femmes et l'empire de la force virile. L'acte deux s'étire en des siècles d'asservissement traversés seulement par quelques brèves protestations féminines. Le troisième acte triomphe dans le présent, les progrès parallèles des techniques et de la démocratie permettent enfin la libération des femmes. Ce schéma, déjà présent chez Simone de Beauvoir, est sous-jacent à la plupart des travaux, livres ou articles. Il est donc nettement chronologiquement centré sur le présent, qui prend tout son relief en s'arrachant d'un immobilisme séculaire: *"Les cinquante dernières années ont fait plus que 15 000 ans dans la marche vers l'égalité des deux sexes"*<sup>6</sup>. Il est aussi géographiquement centré sur le monde occidental, le sud, encore dominé par les traditions, se situe en retrait sur l'axe historique. Cet historicisme est par ailleurs sexué : le monde, bâti par et pour les hommes est masculin, tandis que les femmes sortent à peine du ghetto, du gynécée où elles étaient enfermées. Le futur fera donc advenir la mixité, car *"l'idéal n'est pas l'assimilation, l'alignement complet du féminin sur le masculin, mais bien la complémentarité. L'abdication d'aujourd'hui barrerait la route à l'épanouissement des potentialités féminines de demain"*<sup>7</sup>.

La "libération de la femme", mot clé de l'époque<sup>8</sup>, signifie donc plutôt sa possible naissance, l'émergence future d'un sujet féminin aux côtés du masculin. En effet, la thèse beauvoirienne selon laquelle *"c'est à travers la vision masculine que la femme a été appelée à se voir elle même"*<sup>9</sup>, est largement assimilée par ces penseuses. De sorte que, avec l'égalité et la fin de l'asservissement, les femmes pourront enfin se découvrir elles mêmes et enrichir le monde à leur tour. Egalité et différence se tiennent donc étroitement la main : *"D'ailleurs, si, comme il est vraisemblable et souhaitable, une authentique féminité, complémentaire de la virilité, doit être un jour clairement dégagée, nous voyons bien déjà, avec le seul recul de ces quelques décades, que c'est seulement une fois*

<sup>6</sup> Célia BERTIN, op. cit. p.195.

<sup>7</sup> Pauline ARCHAMBAULT, op. cit. p.33.

<sup>8</sup> Dans un article intitulé "Situation sociale de la femme en 1956", Marianne Monestier remarque: *"Lorsque l'on évoque, à un titre quelconque, la condition sociale de la femme dans la société moderne, un mot est aussitôt brandi: celui de la libération"*. La Table Ronde, mars 1956, numéro consacré à "La psychologie de la littérature féminine".

<sup>9</sup> Pauline ARCHAMBAULT, op. cit. p.34.

*franchi, socialement et psychologiquement, le stade de l'égalité complète qu'elle pourra apparaître*<sup>10</sup>. Moment donc plein de promesses que ce temps où les femmes sont grosses de leur futur. *"L'homme est peut-être fatigué de son pouvoir ancestral, tandis que la femme est neuve; la femme moderne est en rodage comme un moteur neuf à peine sorti de l'usine. Il n'y a pas cinquante ans que les jeunes femmes ont compris...qu'elles devaient faire leur bonheur elles-mêmes sans quoi personne ne le ferait pour elles"*, écrit Marguerite Grépon dans ses cahiers féminins<sup>11</sup>.

Pourtant, dans ce raisonnement, la marche en avant se fait presque d'elle même, l'action humaine ou sociale y sont quasiment nulles. Comme l'explique Alain Touraine, "le sens de l'histoire est à la fois sa direction et sa signification, car l'histoire tend au triomphe de la modernité, qui est complexité, efficacité, différenciation, et donc rationalisation, en même temps que montée d'une conscience qui est elle même raison et volonté se substituant à la soumission à l'ordre établi et aux héritages reçus"<sup>12</sup>. Pour Célia Bertin, le séculaire partage entre les sexes s'érode sous les seules actions du temps et du progrès. *"C'est le temps qui a détruit cet équilibre traditionnel, avec les progrès matériels de la civilisation et les données constamment en évolution (...)"*<sup>13</sup>. Le féminisme, autrefois utile, n'a donc presque plus de raison d'être : *"Dans ce domaine comme dans les autres, le temps viendra où il ne se sera plus question du féminisme. L'étape que celui-ci représente est déjà presque dépassée"*<sup>14</sup>. En revanche, dans ce mouvement vers la rationalisation, dans cette montée volontariste de la raison, les progrès techniques jouent un rôle de tout premier plan. Tout l'argumentaire en faveur de la contraception ou de l'accouchement sans douleur se réfère à cette logique. Les femmes réclament en ces matières la rationalité, le choix raisonné, la responsabilité, "la maternité consciente" selon leur propre expression, que seules les techniques modernes peuvent leur fournir. Il s'agit alors de faire naître une nouvelle femme, maîtresse de sa fécondité, disciplinant un corps trop fertile grâce à une aide mécanique ou chimique. La raison triomphe d'un corps sauvage, prisonnier des lois de la nature et de l'espèce. La technologie, le savoir, permettent enfin de libérer la femme de son séculaire emprisonnement biologique. La pensée moderniste sépare nettement raison

---

<sup>10</sup> Idem, p.23.

<sup>11</sup> *Ariane*, N°7-8, août-septembre 1953, citée par Sylvie VAN de CASTEELE SWEITZER, Martine MULLER, Danielle TUCAT, Dominique VEILLON et Danièle VOLDMAN, *Etre féministe en France. Contribution à l'étude des mouvements de femmes, 1944-1967*. ATP CNRS IHTP. 1985, p38.

<sup>12</sup> *Critique de la modernité*, op. cit. p.81.

<sup>13</sup> *Le temps des femmes*, op. cit. p.196.

<sup>14</sup> Idem, p.79.

et corps et veut établir l'empire de la première sur le second. On voit ainsi combien la pensée beauvoirienne "colle" à l'esprit de cette époque.

Dans cette configuration interprétative, le conflit principal ne se situe pas entre les hommes et les femmes, donc au sein de pouvoirs sociaux, mais entre la nature, renforcée par les traditions qui asservissent les femmes à l'espèce d'une part, et le progrès avec tous ses défenseurs, qui veulent donner à la femme sa pleine et entière dimension humaine, en tant qu'être de raison, d'autre part. Il ne s'agit que d'un des avatars du combat titanesque de l'intelligence contre la nature, la femme étant prise entre les deux. Ce n'est donc pas une classe, un genre, ou une caste qui domine les femmes, mais la nature elle-même. Secondairement, le conflit devient plus sociologique lorsqu'il prend place entre partisans et adversaires de la modernisation féminine.

Cette absence de déterminisme social explique également la très forte responsabilisation des femmes. Tout se passe comme si, une fois l'égalité acquise, les principaux obstacles venaient en premier lieu d'elles-mêmes. Trop timorées, trop timides, trop féminines en un mot, elle n'osent s'imposer, batailler, prouver leurs capacités. La liberté et les vastes horizons qu'elle révèle les effrayent, elles reculent, tremblantes, dans l'ombre de leur maison. Cette interprétation culpabilisante est très partagée. Les anciennes féministes, les yeux braqués sur les statistiques électorales, tempêtent et déclarent amèrement qu'elles se sont battues pour rien. Thyde Monnier, romancière, auteure de plusieurs essais sur les femmes, déclare sans détour : *"J'ai donné comme titre à ce nouvel essai "la dernière esclave" et je précise "esclave d'elle même". Et je pose la question : "la femme désire-t-elle être libérée?"*<sup>15</sup>. Les nouvelles pionnières, beauvoiriennes, sont tout étonnées aussi de se trouver si seules aux avant-postes. *"Ainsi la libération de la femme a-t-elle comme principal obstacle une sorte de refus inconscient, de résistance confuse de la part des femmes elles-mêmes"*, pense Geneviève Gennari<sup>16</sup>. *"Car où se sent-on plus en sécurité qu'au bout d'une laisse"* résume crûment Françoise Giroud<sup>17</sup>. Un roman-clé de la décennie, *Le cahier interdit*, d'Alba de Cespedes porte sur la jaquette de couverture cette accroche *« le drame de ces femmes qui hésitent entre l'acceptation de tous les conformismes et un suprême effort vers leur libération »*<sup>18</sup>.

<sup>15</sup> Thyde MONNIER, *La dernière esclave*, Paris, La fontaine, 1956, p.51.

<sup>16</sup> Geneviève GENNARI, *Simone de Beauvoir*, Paris, éditions universitaires, 1959, p.105.

<sup>17</sup> Citation placée en exergue du livre de Thyde MONNIER, op. cit.

<sup>18</sup> Alba de CESPEDES, *Le cahier interdit*, traduction française, 1956, cité dans *Femmes et société*, tome 4, Poitier, Martinsart, 1981.

Des hommes, finalement, il est très peu question. Ils ne sont en tout cas pas responsables et à part quelques préjugés persistants, ils ne demandent pas mieux que de partager leurs vies avec des femmes dynamiques, actives, intelligentes, ouvertes sur le monde, et qui n'ont bien sûr rien perdu de leur charme. En revanche, les femmes ne cessent de se remettre en question, d'étudier et de critiquer leur propre comportement. Leur culpabilité se déroule indéfiniment dans les brochures, les livres, les revues qui pratiquent abondamment l'introspection. La pensée moderniste n'est donc pas révolutionnaire, elle serait plutôt adaptative; les femmes avant tout et les hommes secondairement devant s'adapter aux exigences nouvelles du temps présent.

L'autre tendance, intimement liée à la précédente, le mouvement de subjectivisation, devient aussi plus apparente, donnant naissance à un nouveau sujet féminin. Deux logiques permettent d'aborder ce mouvement global. La première, que l'on peut appeler d'individuation, se réfère surtout à l'argumentaire classique des droits de la personne. Il s'agit de faire advenir l'individu femme, donc de le libérer le plus possible des structures holistes, famille, nation, classe ouvrière. La seconde, qui correspond davantage à la subjectivisation étudiée par Touraine, est un phénomène beaucoup plus nouveau. Ce n'est certes pas l'année zéro, la naissance absolue du sujet femme, mais une configuration historique particulière de celui-ci.

Le Mouvement Jeunes Femmes est à cet égard le plus instructif, mais des tendances similaires peuvent être observées dans presque tout les mouvements féminins ou dans l'action de personnalités isolées. Construit par la base et pour elle, sans objectif autre que de fournir la possibilité de rencontres, de dialogues et d'entraides, le MJF autorise une verbalisation subjective, centrée sur le vécu spécifique de ses membres. Ces dernières possèdent des traits sociologiques dominants. Elles appartiennent à la génération de la guerre et aux classes moyennes, ont suivi une éducation universitaire le plus souvent, mais se retrouvent jeunes mères de famille. Elles ont le sentiment très fort d'être "entre deux mondes", formées pour avoir un destin personnel, mais pourtant enfermées dans l'espace étroit de la famille, tout comme la génération précédente. C'est ce mal être qu'elles tentent ensemble de mettre en mot. Ici la pensée de Touraine sur le sujet fournit un cadre opératoire. La seconde moitié des années cinquante offre alors l'opportunité de saisir sur le vif en quelque sorte, la prise de parole balbutiante, les tous premiers pas d'un sujet féminin

collectif propre à une génération, à un certain milieu social et à une certaine position de genre. Ce sujet, enraciné dans une expérience singulière, disons pour faire vite celle de la vie domestique et familiale subie, remet lentement en question toute l'idéologie du maternalisme.

Devenues actrices sociales, ces femmes tirent les leçons de leurs analyses sur leur propre condition et militent pour une transformation en profondeur de la famille et de la société. Elles réclament l'égalité dans l'amour et la sexualité, le droit à la contraception, la possibilité du cumul entre vie familiale et vie professionnelle.

Face à cette nouvelle force militante, les vieilles générations féministes montrent plus d'incompréhension et de gêne que de sympathie et d'enthousiasme. Le plus souvent, elles rejettent ou ignorent les thèmes nouveaux de l'amour, de la sexualité et de la contraception. En revanche toutes peuvent débattre sur la question du travail et de l'organisation du cumul. Réciproquement, la génération montante, attachée à la différence sexuelle, ne comprend pas toujours la ligne égalitaire radicale de certaines de ses aînées. Le dialogue entre les nouveaux mouvements féminins et les anciens groupes féministes existe difficilement.

Quant aux organisations catholiques et communistes, elles sont traversées par des courants contradictoires. Elles continuent de refuser tout ou partie de la modernité, surtout les catholiques, pour se crisper sur les valeurs anciennes et holistes. Elles participent aussi à leur manière à l'esprit nouveau qui souffle sur l'époque. L'accouchement sans douleur, promu par l'UFF en est un des meilleurs exemples. Dans une première partie j'analyserai surtout les cadres du militantisme et les aspects quantitatifs, la seconde partie se consacrera davantage au contenu des revendications et aux actions militantes.

## L'évolution du militantisme féminin

### La relève militante

#### Un mouvement pionnier

##### Une organisation originale

Le Mouvement Jeunes Femmes est de toutes les organisations féminines la plus innovatrice. Né, comme on l'a vu, au lendemain de la guerre pour répondre à un besoin de solidarité féminine, il s'étoffe lentement tout en gardant sa souplesse pragmatique. Volontairement, les animatrices du MJF refusent toute rigidité, elles réduisent au minimum le règlement intérieur, ne se fixent pas d'objectif précis et récusent le fonctionnement hiérarchique. Le mouvement, qui, comme son nom l'indique, se veut celui d'une jeune génération, repose essentiellement sur les groupes locaux dont le profil et les activités varient d'un lieu à l'autre. Le bulletin mensuel sert de trait d'union entre tous.

Dès son origine, le souci des contacts directs, des échanges interpersonnels, et des questions intimes est très présent. Jeanne Lebrun, principale artisanne des débuts du mouvement, résume l'opinion générale en 1949: *"Toutes considèrent, en effet, que le travail des groupes de Jeunes Femmes ne vaut la peine qu'il demande que s'il développe les rapports personnels. Aussi elles résistent à toute "organisation" qui risque de les enlever aux contacts les plus directs. Il vaut mieux, disent-elles, passer une heure avec la fille du cordonnier et parler des questions qui concernent immédiatement la vie profonde d'une famille, que "perdre" cette heure à "administrer" une zone de travail trop étendue. C'est plus essentiel et plus ..."féminin"*<sup>19</sup>. Par la suite, ces caractéristiques originelles et issues du contexte spécifique de l'après-guerre sont systématisées et soigneusement préservées: *"Jeunes Femmes est né de besoins réels exprimés. Notre collaboration n'a été fondée sur aucun règlement, sur aucune méthode. Il est très important qu'elle conserve ce caractère empirique. (...) Le risque que nous courons, c'est évidemment l'instabilité, mais nous le courons pour rester toujours vraies"*<sup>20</sup>.

<sup>19</sup> Au service du Maître, janvier 1949, p.18.

<sup>20</sup> Jeunes Femmes, supplément à Au service du Maître, mai-juin 1952.

La "méthode" Jeunes Femmes pour reprendre les termes de ces nouvelles protagonistes, repose sur quelques axiomes jamais démentis. Le primat de l'individu, dans son irréductible spécificité, en est un: *"C'est telles que vous êtes, avec vos conditions les plus particulières (...) que vous êtes intéressantes (...) pour nous toutes; jeune mariée, mère de famille nombreuse, possédée par votre vie professionnelle, célibataire ou laissée seule, engagée dans un combat social ou politique ou intérieur..."*<sup>21</sup>. Quant au bulletin, il se veut *"un lieu où chacune s'exprime fût-ce avec violence"*<sup>22</sup>. Cette priorité donnée à l'individu entraîne le refus des hiérarchies et une réticence certaine face aux spécialistes, pour préférer les échanges horizontaux et directs. Une jeune femme de province est sur ce point explicite: *"Et ceci m'amène à dire que les réunions les meilleures n'ont pas été forcément celles où une science extérieure nous était apportée; je dirais même qu'au point de vue cohésion du groupe, au contraire, lorsque nous sommes aux prises avec nous mêmes, avec nos questions, nous apprenons à nous connaître"*<sup>23</sup>.

La non mixité, elle aussi, d'un état de fait, devient une valeur justifiée: *"Que des jeunes femmes aient appelé à l'aide, que seules d'autres femmes aient répondu à ce qui fut parfois un cri, c'est sans doute que pour un temps, elles ont à apprendre entre elles à s'exprimer selon leur féminité, dans ses privilèges comme dans ses devoirs, pour mieux s'exprimer ensuite en milieu mixte (...). Mais à l'heure actuelle (...) la femme est "entre deux monde" et il peut être important que pour un temps et provisoirement, elle en prenne conscience dans des groupes féminins"*<sup>24</sup>. Des groupes "jeunes ménages" donc mixtes, existent cependant, notamment pour l'achat et la gestion collective des équipements ménagers, mais de l'avis général, les femmes ne s'y comportent pas du tout de la même façon. *"(...) partout où les groupes "jeunes femmes" ont été remplacés par les groupes "jeunes ménages", il en est résulté un travail plus superficiel, les femmes se reposant sur leurs maris ou demeurant timides (...). Dans cette période de transition et de recherche que nous vivons, il est nécessaire, je crois, que nous essayions de réfléchir un certain moment, seules, pour permettre ensuite un dialogue fécond"*<sup>25</sup>. Un exemple concret, raconté par Suzette Duflo, illustre bien ce fonctionnement. *"Il y a quelques années, nous nous sommes préoccupées à St Cloud, de l'éducation sexuelle de nos filles -*

---

<sup>21</sup> Idem.

<sup>22</sup> *Jeunes Femmes*, janvier 1953.

<sup>23</sup> *Jeunes Femmes*, septembre-octobre 1956.

<sup>24</sup> *Jeunes Femmes*, mars 1955.

<sup>25</sup> *Jeunes Femmes*, mars-avril 1957, p.16, Francine Dumas.

*question délicate qu'il fallait, bien entendu, aborder d'abord entre mères, afin que chacune y puisse exprimer ses difficultés. Après plusieurs réunions je rencontrais un matin, au marché, une maman qui y avait assisté mais qui toujours était restée silencieuse. La veille il avait été question des adolescentes, et cette maman justement avait une fillette de 13 ans. Et voilà qu'en pleine rue, elle me dit sa joie d'avoir pu, le soir jusqu'à minuit, s'entretenir avec son mari de cette question restée "tabou" entre eux pendant tant d'années. Tout simplement le récit de cette réunion leur avait permis un vrai partage. Une certaine hardiesse avait été rendue à cette femme timide un peu écrasée par le poids des habitudes et des silences qui si vite marquent nos vie si nous n'y prenons pas garde"<sup>26</sup>. La non mixité est donc perçue non comme une fin en soi, mais comme une étape nécessaire pour les femmes, une propédeutique qui leur permet tout à la fois de clarifier leur pensée et l'apprentissage de l'expression orale, pour ensuite les rendre plus fortes et actives dans leur couple, leur milieu ou la société en général.*

D'autre part, l'indépendance du mouvement est jalousement affirmée: "*Ni la paroisse, ni la cité, ni aucune politique ne peuvent se servir d'elle (de notre force)"<sup>27</sup>.*

Tout ceci ne va pas sans embarras ni crises dans le fonctionnement interne de l'organisation. L'enthousiasme, la bonne volonté, la spontanéité trouvent leurs limites face au travail d'administration et de coordination, même réduit au minimum. L'équipe centrale, composée de Jeanne Lebrun, Suzette Duflo, Sylvaine Moussat et Claude Rigal rappelle régulièrement qu'elle "*souhaite très vivement être relayée, dans un délai qui ne devrait pas dépasser deux ou trois ans, par une équipe beaucoup plus jeune"*<sup>28</sup>. De plus, divers plaintes s'élèvent contre l'inertie de la plupart, qui laisse les charges reposer toujours sur les mêmes: "*Voulons nous vivre par nous mêmes, collectivement, et non plus du travail bénévole de quelques unes, c'est à dire bien souvent, de la compréhension, et de la générosité, en temps et en argent de leur mari ou de leur famille?"<sup>29</sup>. La composition du mensuel notamment revient toujours à Claude Rigal. "*La section de rédaction passe parfois plusieurs mois sans recevoir le moindre article, la moindre question, le moindre compte-rendu de rencontre, de livre, de film...; alors qu'elle ne devrait avoir qu'à choisir**

<sup>26</sup> *Jeunes Femmes*, supplément à *Au service du Maître*, N°4, mars 1950.

<sup>27</sup> *Jeunes Femmes*, supplément à *Au service du Maître*, mai-juin 1952.

<sup>28</sup> *Jeunes Femmes*, mars 1955.

<sup>29</sup> *Idem*.

*et ordonner, il faut bien alors inventer et rédiger. Que celles qui n'osent pas écrire se disent bien que ce qu'elles écriraient est sans doute juste ce qu'à l'autre bout de la France, une jeune femme souhaite lire*"<sup>30</sup>. Le bénévolat reste la règle générale, seule Sylvaine Moussat dispose depuis 1955 d'un mi-temps rétribué par des dons féminins des Eglises Presbytériennes des Etats-Unis.

La question du statut se pose aussi. Depuis l'après-guerre, Jeunes Femmes est une branche de l'Alliance des Equipes Unionistes, ce qui lui procure une existence juridique, mais cette intégration est assez bâtarde puisque les Jeunes Femmes n'appliquent pas le règlement de l'Alliance. Périodiquement, des débats ont lieu pour trouver une autre solution plus rationnelle. Le nom même du mouvement, jamais vraiment décidé, pose question. Enfin, l'absence de cotisation entraîne des problèmes financiers, notamment dans la gestion du bulletin.

Le congrès de 1955 apporte des éléments de réponse ainsi qu'un début de structuration. Préparée par l'envoi d'un questionnaire à travers toute la France, l'Assemblée Générale décide d'un certain nombre de changements. L'option de l'autonomie du mouvement est décidée tout en ménageant un protocole d'accord avec l'Alliance des Equipes Unionistes. L'équipe centrale du mouvement se compose de la section de coordination (et non d'administration, la nuance est soulignée), d'un membre du bulletin, d'une représentante des "jeunes" (voir infra), d'une "moins jeune", et d'une déléguée par équipe qui doit aussi représenter une région. Suivent ensuite sept équipes thématiques: rurale, questions ouvrières, questions juridiques et sociales, psychologie, pédagogie, morale conjugale, conseil pour l'entraide. Les équipes doivent préparer les congrès (bisannuels) ainsi que le contenu du bulletin. Les cotisations n'existent toujours pas, mais des dons sont réclamés afin d'équilibrer un budget largement déficitaire (de 600 000 francs). Le nom de l'organisation reste le même bien que des suggestions humoristiques soient lancées, telles la C.E.D. (Conversation Entre Dames) ou la S.N.C.F. (Sans Nous Comment Feraient-ils?)<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> Idem.

<sup>31</sup> Jeunes Femmes, avril juin 1955.

## La génération de la guerre

Bien que modeste, le MJF connaît un essor constant sur toute la période. En 1955, le bulletin tire à 1000 exemplaires, qui se répartissent par moitié entre les abonnements et la propagande et documentation<sup>32</sup>. La même année le congrès réunit 130 femmes<sup>33</sup>. Deux ans plus tard, le congrès signale le doublement des abonnées (1100)<sup>34</sup>.

Contrairement aux autres associations qui s'essoufflent, le MJF connaît un renouvellement de ses effectifs. Le phénomène devient particulièrement visible au congrès de 1955. *"Le congrès a ouvert le règne des "moins de 35 ans", un règne très gracieux d'ailleurs, tellement gracieux que celles de "plus de 35 ans" ne se sont jamais senties exclues, mais heureuses de voir monter une relève. Ce qui caractérise cette relève? Une attitude assurée, sans trace de féminisme revendicatif; une attitude ferme et humble tout à la fois, qui semble avoir le souci primordial d'être courageusement et consciemment responsable"*<sup>35</sup>.

A dire vrai les "moins de 35 ans" n'ont pas du tout l'impression de régner, ni même d'assurer une relève. Conscientes d'être minoritaires, elles lancent un manifeste dans le bulletin afin de susciter d'autres bonnes volontés de leur âge. *"Nous constatons avec étonnement le petit nombre de jeunes femmes de moins de trente ans (pas 12 hier soir) et nous prenons d'autant plus conscience de la nécessité de faire entendre notre voix. Nous remarquons qu'il n'y a plus aucune gêne à nous exprimer lorsque nous sommes entre nous, mais que la présence et l'éloquence de "ces dames" nous paralysent en peu, ne nous trouvant pas sur le même niveau qu'elles. Nous avons donc décidé de poser nos questions et désirons trouver dans les prochains numéros les sujets suivants",* (suit une liste de 6 thèmes), *"Enfin nous proposons de créer dans le bulletin un courrier de jeunes femmes, au sens propre du terme"*<sup>36</sup>. Une évaluation de 1959 révèle que les 7 dixièmes des "jeunes femmes" ont entre 30 et 50 ans, un vingtième d'entre elles sont célibataires<sup>37</sup>. Mais même embryonnaire, ce renouvellement suffit à dessiner deux tendances au sein du

---

<sup>32</sup> *Jeunes Femmes*, mars 1955.

<sup>33</sup> *Jeunes Femmes*, avril juin 1955.

<sup>34</sup> *Jeunes Femmes*, mars-avril 1957.

<sup>35</sup> *Jeunes Femmes*, avril juin 1955, compte-rendu signé J.L et D.F, sans doute Jeanne Lebrun et Francine Dumas.

<sup>36</sup> Idem, manifeste rédigé par un groupe de jeunes. Les thèmes proposés sont les suivants: limitation des naissances, harmonie conjugale, éducation des tout jeunes enfants, études bibliques simples, informations sur les jeunes femmes catholiques, articles d'information sur la condition féminine.

<sup>37</sup> *Jeunes Femmes*, mai 1959.

mouvement, entre les "plus jeunes dont les préoccupations sont plus tournées vers la réflexion, et d'autres plus âgées dont la vie est enrichie de service et de méditation", soit donc entre un désir récent d'engagement dans la société civile et une tradition paroissiale ancienne et plus spirituelle<sup>38</sup>. Ce clivage peut donner lieu à des frictions au niveau local, mais le fonctionnement très démocratique du mouvement assure une représentation équitable au niveau national.

Une lettre signée "un mari" fait part d'un autre dualisme à propos de la conception théologique de la femme qui peut recouper celui des générations. Il réagit à un article paru dans le bulletin en 1952 et qui, à partir de St Paul, posait comme acquis la nécessaire soumission de la femme à son mari comme au seigneur<sup>39</sup>. "*Vous (les Jeunes Femmes) participez à la grande bataille œcuménique autour de ce thème: les anglicans avec Kathleen Bliss et les luthériens avec leur très remarquable rapport de la conférence de Lund, se sont mis à repenser St Paul dans notre temps. Il faut les suivre ou, ce qui m'apparaîtrait navrant, les dénoncer. Mais ne faites pas comme si vous étiez toutes d'accord (...) Et je craindrais que les éléments qui se refusent à idolâtrer le mari et à sacrifier "dans le seigneur" la femme, ne vous quittent insensiblement*"<sup>40</sup>. Il est intéressant que ce soit un homme qui pose l'alternative si clairement. Est-ce une stratégie des animatrices qui ne veulent à aucun prix passer pour féministes? Ou bien est-ce un malaise de la part des militantes en général à affronter directement la question de l'égalité? Sans doute ces deux facteurs se conjuguent pour laisser la parole au "mari" sur cette question épineuse. En tout cas cette réaction montre bien que coexistent au sein du MJF deux courants. L'un traditionnel, paroissial et plus âgé, continue les bonnes oeuvres et la méditation spirituelle sans remettre en question la hiérarchie conjugale, l'autre, moderniste et plus jeune veut s'engager dans le monde et repenser chrétiennement les sexes selon les exigences du temps présent.

---

<sup>38</sup> *Jeunes Femmes*, avril juin 1955.

<sup>39</sup> *Jeunes Femmes*, septembre-octobre 1952.

<sup>40</sup> *Jeunes Femmes*, janvier 1953. Il est probable que ce mari soit le pasteur André Dumas, époux de Francine Dumas, qui participe régulièrement à la revue.

## Un mouvement de subjectivisation

Au total le fonctionnement du mouvement présente bien des aspects novateurs. L'autonomie, le refus de l'organisation et de la hiérarchie, la non mixité et la valorisation du féminin, l'importance donnée à la libération de la parole et aux relations individuelles sont autant d'éléments qui n'appartiennent qu'à lui et préfigurent les nouveaux mouvements sociaux des années soixante-dix.

Les analyses tourainiennes s'adaptent parfaitement à cette structure. Le MJF, dans son fonctionnement peut même être décrit comme le prototype du mouvement de subjectivisation, selon les exigences de cet auteur. Il combine en effet une série de caractéristiques jugées par lui essentielles, et notamment la dialectique dégage-ment engagement<sup>41</sup>. "Le sujet ne devient présent à l'individu qu'en se dégageant des rôles sociaux (...)" dit-il<sup>42</sup>. La non-mixité, qui est plus précisément la non présence des époux, permet aux femmes de se dégager quelque peu des normes sociales qui rendent l'épouse nécessairement seconde et en retrait par rapport à son mari. Cet espace entièrement féminin permet alors l'expression et la réflexion sur les vécus d'épouses et de mères. "La présence du sujet se marque par la distance que l'acteur prend par rapport à sa situation. Il n'est plus engagé entièrement dans son acte, il s'en détache, non pas pour l'observer du dehors, mais pour rentrer en lui même, s'éprouver dans son existence, dans le sens que l'acte a pour cette existence plutôt que pour la société ou pour la tâche qui lui a été confiée"<sup>43</sup>.

Mais ce dégage-ment n'est pas qu'introspection et repli sur soi, il est aussi ouverture aux autres et engagement dans une collectivité, un groupe. L'organisation volontairement lâche du mouvement permet l'instauration de relations horizontales et privilégie le dialogue librement choisi entre chacune. Puisqu'effectivement "c'est seulement dans la relation à l'autre comme sujet que le sujet personnel peut lui même se saisir. C'est seulement quand l'autre sujet s'adresse à moi afin que je sois sujet pour lui que je suis en effet sujet. Autant l'être pour autrui, c'est à dire le Soi, détruit le sujet en le soumettant aux normes des rôles sociaux, autant l'être pour l'autre est la seule manière qu'a l'individu de se vivre comme sujet"<sup>44</sup>. Entre elles, les Jeunes Femmes peuvent en effet devenir "l'être pour l'autre" et

<sup>41</sup> Alain TOURAINÉ, *Critique de la modernité*, op. cit. pp.326-330.

<sup>42</sup> Idem, p.326.

<sup>43</sup> Idem, p.327.

<sup>44</sup> Idem, p.319. Le Soi, pour Touraine est l'individu adapté aux rôles sociaux normatifs.

cesser "d'être pour autrui", qui est la définition même de l'épouse et de la mère au foyer. Enfin les thèmes discutés dans le MJF questionnent toujours d'une manière ou d'une autre l'identité féminine. Or, dit le sociologue: "Ce que je nomme Sujet est une réflexion de l'individu sur sa propre identité"<sup>45</sup>. Pour autant le MJF ne conteste ni ne revendique encore, il ne fait pour le moment que favoriser la maturation de sujets sociaux.

### Une poignée de femmes décidées

En revanche les stratégies suivies par la Maternité Heureuse ne dérivent pas des mêmes innovations. Après que pour la première fois en France, la question de la contraception ait donné lieu à un débat public (voir infra), diverses femmes prennent contact avec Marie-Andrée Lagroua-Weill-Hallé, partisane de la libéralisation de la contraception. Toutes ont lu les journaux et suivi les différentes affaires, certaines ont pris position<sup>46</sup>, elles souhaitent continuer plus avant et "faire quelque chose", donner à connaître le point de vue des femmes, faire advenir publiquement les secrets du privé. Evelyne Sullérot par exemple écrit à M-A Weill-Hallé. Des réunions se tiennent chez la doctoresse, les femmes présentes décident ensemble de fonder une organisation pour prolonger la campagne en faveur du birth control.

Créée en mars 1956, la Maternité Heureuse possède à ses débuts un profil plutôt classique<sup>47</sup>. De type loi 1901, elle annonce ses objectifs comme le précise l'article premier des statuts: "*l'étude des problèmes de la maternité, de la natalité, de leurs répercussions sociales et familiales*"<sup>48</sup>. L'accent ainsi porté sur la famille et la maternité n'est pas qu'une évidente question de stratégie pour contourner l'interdiction légale qui frappe toute information sur la contraception. Il s'agit également de se démarquer le plus possible des néo-malthusiens, seul groupe militant sur la question jusqu'à présent. C'est pourquoi l'association précise très clairement qu'elle ne cherche pas à limiter les naissances à mais leur donner les meilleures conditions possibles. De plus, Marie-Andrée Lagroua-Weill-

---

<sup>45</sup> idem, p.317.

<sup>46</sup> Geneviève Texier (AFFDU) écrit avec Suzanne Citron dans la tribune ouverte par Libération, en novembre 1955.

<sup>47</sup> Les statuts de l'association sont déposés à la préfecture le 8 mars, est ce pur hasard ou choix conscient? Le fait que sa présidente soit proche des communistes et ait collaboré un temps à La revue des travailleuses fait plutôt pencher vers la seconde hypothèse.

<sup>48</sup> D'une révolte à une lutte 25 ans d'histoire du planning familial, MFPPF, édition tierce, Paris, 1982, p.84.

Halle, présidente, ne veut pas se limiter à une simple abrogation de la loi 1920, elle estime essentiel l'aspect positif de son combat, à savoir l'éducation sexuelle, psychologique et médicale des couples.

Le premier conseil d'administration, uniquement féminin, comporte des personnalités souvent déjà engagées dans une autre organisation. Tel est le cas de mesdames G. Monod, Delteil, Evelyne Sullérot (secrétaire générale), Madeleine Tric (administrative), venues du MJF; de Anne-Marie Dourlen-Rollier et d'Yvonne Domès de la GLFF; ou encore d'Andrée Marty-Capgras de l'UFF. Les autres sont médecins comme Marie-Andrée Lagroua-Weill-Hallé (présidente), ainsi que mesdames Cottard et Descomps, ou bien intellectuelles telles Clara Malraux, Nicole de Boisanger, Solange de la Baume, Madame Domenach (revue Esprit). Madame Baur est la trésorière<sup>49</sup>. Ménie Grégoire, membre du comité de rédaction de la revue Esprit, rejoint au début des années soixante<sup>50</sup>.

Jusqu'à son renouvellement de 1961, l'association pratique un travail de persuasion sans éclat mais efficace. En 1956, 2000 à 3000 bulletins sont envoyés à des personnalités diverses, des brochures sont diffusées, des conférences sont organisées un peu partout. L'essentiel est de persuader les élites, les cadres de la nation pour créer un mouvement d'opinion favorable. Outre les alliés de la première heure que sont le MJF et la GLFF, la Maternité Heureuse parvient à nouer des contacts étroits avec la Ligue de l'enseignement et l'Union Rationaliste<sup>51</sup>. Pour convaincre le milieu médical, Marie-André Weill-Hallé met également en place un centre d'expérimentation afin d'étudier les diverses méthodes contraceptives et leurs éventuelles conséquences, pour ce faire elle délivre à partir de 1957, des ordonnances de produit contraceptif<sup>52</sup>. Enfin des contacts nombreux sont pris au niveau international, notamment pour bénéficier des acquis de la part des pays où la contraception est libre.

Mais peu à peu l'opinion publique se détourne du problème, les médias oublient le sujet et l'association semble piétiner. La présidente caractérise ainsi la fin des années cinquante: "*Pendant un an, vers 1959, une période de temps mort où nos meilleurs amis ont eu l'air de nous abandonner: la conspiration du silence*"<sup>53</sup>.

---

<sup>49</sup> Noms donnés dans D'une révolte à une lutte...op.cit, p.82.

<sup>50</sup> Ménie GREGOIRE, Telle que je suis, Paris, Laffont, 1976,.

<sup>51</sup> La Maternité heureuse, N°4, mars 1958, rapport moral (daté du 19 octobre 1957).

<sup>52</sup> MFPE, N°20, mars 1962.

<sup>53</sup> MFPE, N°24, mars 1963.

## Le fil d'Ariane

Marguerite Grépon, fondatrice en 1953 de la revue Ariane, n'entend pas quant à elle, former un groupe militant. L'idée de cette revue surgit lors d'un déjeuner entre écrivains. Marguerite Grépon, Georges Duveau et Jean Follain estiment en effet qu'il y a place pour une production littéraire différente. Le premier titre devait être Lilith, cette première compagne d'Adam qui se voulait égale, mais il fut vite jugé trop explosif<sup>54</sup>. Ariane, image de la ruse féminine, fut donc adoptée. La volonté de la fondatrice, limitée et précise, est d'ouvrir un espace de créativité pour la production littéraire féminine, laquelle selon elle ne trouve pas aisément à s'exprimer. Elle précise ce souhait dans son premier éditorial: "*Sans la moindre intention de nous limiter à la production féminine, nous avons le sentiment que celle-ci n'est pas suffisamment aidée dans son effort vers le timbrage personnel. Nous craignons un excès de littérature conventionnelle, capable de fausser la nouvelle image de la femme (...). La projection multipliée d'un type standard incline nos contemporaines à ne paraître que des suiveuses*"<sup>55</sup>. L'équipe rédactionnelle est d'ailleurs très étroite. Aux côtés de Marguerite Grépon, qui écrit la plupart des articles de fond, on trouve une poignée de collaboratrices régulières, telles Simone Pourcel-Broutscher qui écrit des études sur la condition féminine, ou Georgette Bousquet, plus spécialisée dans les biographies féminines. D'autres collaborent plus épisodiquement, pour une ou deux livraisons, comme Edith Thomas ou Marcelle Auclair. Cependant l'équipe d'Ariane noue aussi des contacts avec diverses associations féminines. Marcelle Kremer-Bach est présente lors du lancement de la revue et les activités du CLAF, de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprise et de l'Association des Femmes Européennes, sont résumées dans la revue.

Pour autant l'esprit de la revue appartient bien à cette génération nouvelle qui monte. Les thèmes traités, notamment la réflexion sur le féminin, sur l'amour, sur les relations entre les hommes et les femmes; la rattachent clairement au renouveau des années cinquante. Tout le mérite de la revue est de donner à lire des fragments de vécus féminins sublimés par le travail créatif. A l'origine, se trouve donc le pari de Marguerite Grépon qui

---

<sup>54</sup> Voir l'historique de Marguerite Grépon à l'occasion des 10 ans d' Ariane, N°91-92-93, hiver 1963.

<sup>55</sup> Ariane, N°1, janvier 1953.

postule que les femmes ont des expériences singulières et sans doute un mode d'expression particulier qui non seulement ne trouvent pas de tribune, mais sont de plus recouverts par toute une presse normative. *"Aussi nous inaugurons ces cahiers, exempts de partialité, décidés que nous sommes à n'établir aucune frontière artificielle entre la sensibilité masculine et féminine, mais soucieux de donner une chance à la différenciation qui voudrait s'exprimer. Nous sommes persuadés que peu dociles aux consignes scolaires, la dactylo, l'étudiante, éprouvent des impressions cocasses, inédites, dont elles n'osent faire part à quiconque, certaines d'après les journaux et les conversations qu'on ne peut réagir que d'une manière prévue en face d'un événement. Surtout d'un événement du coeur"*<sup>56</sup>.

Ce faisant, elle s'inscrit dans un courant de pensée contemporain à la recherche d'une écriture féminine. Cette seconde moitié du vingtième siècle connaît en effet un essor de la littérature féminine. Les romans de Simone de Beauvoir (qui obtient le prix Goncourt en 1954 pour Les Mandarins), de Violette Leduc, de Françoise Sagan, d'Alba de Cespedes, de Françoise d'Eaubonne, de Célia Bertin et de tant d'autres, démontrent avec éloquence que le temps du monopole masculin sur la production littéraire est bel et bien révolu. Dès lors la question d'une éventuelle écriture féminine est régulièrement débattue. Après Les Nouvelles Littéraires, c'est La Table Ronde, qui consacre un numéro spécial sur ce sujet<sup>57</sup>. Par ailleurs, Marguerite Grépon participe aussi à la tendance introspective qui se manifeste dans la littérature avec les récits autobiographiques, les mémoires, la recherche des déterminations inconscientes ou sociales qui président aux destins singuliers (Thyde Monnier, avec son titre tout simple: Moi, illustre également cette veine).

C'est ainsi que la prose ou la poésie met en mots la douleur de ne pas pouvoir être aimée comme une égale, la rage éprouvée devant un travail domestique incessant, ou la réalité sordide de l'avortement. De plus, Marguerite Grépon favorise une littérature de l'intime, du travail sur soi, où puisse s'exprimer le "je" des femmes. C'est ainsi qu'elle milite pour la prise en considération des journaux intimes, de l'écriture introspective. Elle même oriente la majorité de sa production dans ce domaine. On retrouve donc la gamme des sensibilités nouvelles: l'attention portée aux affects ou à l'inconscient, l'accent mis sur le subjectif au féminin, la volonté de libérer une parole encore inaudible, avec, plus que partout ailleurs, une forte affirmation de la créativité féminine. Il s'agit donc là aussi de

---

<sup>56</sup> Idem.

<sup>57</sup> Les nouvelles Littéraires publient diverses interviews en juillet et août 1951, La Table Ronde mène son enquête en mars 1956.

faire advenir une parole qui se tait, d'ouvrir le "temps des femmes", de ménager un espace où le sujet féminin puisse croître. Un espace libre, sans norme, dégagé des stéréotypes sociaux.

### La GLFF

L'Union Maçonnique Féminine, séparée comme on l'a vu de la Grande Loge de France depuis octobre 1945, accepte pleinement son indépendance. Les soeurs affirment même leur égalité avec les frères quand le 28 septembre 1952 elle prennent pour nom la Grande Loge Féminine de France, ce qui ne réjouit pas leurs homologues masculins. Suit ensuite une période de recherche identitaire et spirituelle. Les soeurs choisissent leur propre costume (une robe noire) et rejettent le rituel d'adoption pour s'initier au rite Ecossais Ancien et Accepté<sup>58</sup>. Mais le travail ésotérique n'absorbe pas toutes les activités des ateliers, la question de la contraception n'est pas éludée.

### Quelques profils militants

Marie-Andrée Weill-Hallé, née Lagroua, vient de la Jeunesse Etudiante Chrétienne, elle est proche du père Riquet, aumônier des étudiants de médecine. Elle et son époux militent par ailleurs auprès des communistes à la CGT ou dans l'Association France-URSS. Par sa pratique professionnelle, elle découvre l'ampleur du problème des grossesses non désirées et des avortements, sanctionnés parfois par des curetages sans anesthésie dans les hopitaux. En 1947, elle visite les cliniques de birth control américaines et en revient très impressionnée. Il lui faut cependant quelques années pour accepter pleinement la solution des contraceptifs qui choque son esprit catholique : *"j'ai vu un médecin qui passait son temps à expliquer aux femmes comment elles doivent faire pour ne pas avoir d'enfant"*<sup>59</sup>. En revanche, après quelques années de pratique médicale elle mesure mieux l'enjeu du contrôle des naissances et commence à affronter l'hostilité du milieu médical par ses communications. Un entretien avec Margaret Sanger semble l'avoir décidée à

---

<sup>58</sup> Lequel leur a été confié par des amis ou époux franc-maçons.

<sup>59</sup> M-A Lagroua Weill-Hallé, "Les résistances psychologiques à la contraception", conférence donnée lors de la session de formation des hôtesses et hôtes d'accueil, 27 juin 1964, où elle illustre ces réticences par son propre cas. Ar. du MFPP.

l'action : *"personnellement, notre rencontre à Paris en 1954 a été déterminante et c'est de vous, de votre courage, que j'ai puisé l'élan nécessaire au départ de notre mouvement"* lui écrit-elle<sup>60</sup>.

Evelyne Sullérot a à peine plus de trente ans quand elle reprend des activités militantes abandonnées depuis la Résistance. Fille de pasteur, elle entreprend des études supérieures à l'École des Sciences Politiques que la guerre interrompt. Résistante, elle tombe malade à la sortie de la guerre. Après son mariage et la naissance de ses enfants, elle connaît la condition de la femme au foyer qu'elle décrit dix ans plus tard lors d'une conférence sur *"la participation des femmes à la vie civile (voir dernier chapitre)*. C'est après la polémique de 1956 qu'Evelyne Sullérot contacte Marie-André Lagroua Weill-Hallé et lui offre de *"faire quelque chose"*. Elle lui écrit une lettre dans laquelle elle précise : *"je ne suis pas outrageusement féministe, mais je trouve que dans ce pays où les femmes sont considérées comme majeures, puisqu'on leur confère le droit de vote, ce serait d'abord aux femmes de venir dire leur point de vue sur ce qui les intéresse avant tout"*. Elle propose ensuite de créer un mouvement féminin : *"qui aura le courage de mettre en branle ce chœur des femmes qui depuis des millénaires chuchote dans le privé?"*<sup>61</sup>. Elle participe donc à la fondation de la Maternité Heureuse, elle devient sa secrétaire générale.

Mélie Grégoire, née vers 1914, a un parcours un peu similaire à celui d'Evelyne Sullérot. Elle passe son baccalauréat avant guerre et suit ensuite des études de philosophie et de lettres, puis elle quitte sa Vendée natale et se rend à Paris pour faire des études d'histoire et d'archéologie. Elle entame une thèse sur l'art égyptien. En revanche, sa participation à la Résistance semble plutôt velléitaire, elle même reconnaît qu'elle ne sait pas trop de quoi il retourne. En 1943, elle abandonne sa thèse et se marie avec un auditeur au Conseil d'Etat et professeur de sciences politiques. Dans les années cinquante elle participe au CLAF. Par l'intermédiaire de son frère médecin, elle part en Suède en 1957 pour visiter les centres de planning. A son retour elle rejoint la Maternité Heureuse. Elle est également membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*, où elle expérimente la difficile adaptation des femmes aux milieux masculins. *« J'ouvrais la bouche après de longues attentes, la main levée pendant un quart d'heure. Je parlais net, serré, et tout*

---

<sup>60</sup> *La maternité heureuse*, N°17, juin 1961.

<sup>61</sup> Cité par Catherine VALABREGUE, *Contrôle des naissances et planning familial*, Paris éditions de la Table ronde, 1966.

*ricochait. C'était comme si je n'avais rien dit. On enchaînait »*<sup>62</sup>. En 1958, elle convainc cependant Jean-Marie Domenach de publier un numéro spécial sur le travail des femmes, qu'elle conçoit et pour lequel elle impose plusieurs femmes<sup>63</sup>. Elle écrit également un livre sur la condition féminine qui ne trouve pas d'éditeur avant longtemps<sup>64</sup>. Au même moment elle commence une psychanalyse qu'elle continuera 5 ans. La biographie de Ménie Grégoire illustre cette phase nécessaire de réflexion sur les femmes et sur soi. Son analyse est, en effet, très liée à cet aspect: « *j'ai commencé à comprendre que, n'ayant pu m'identifier à une reine morte (sa mère), je n'avais pu m'identifier qu'au roi vivant (son père) c'est à dire à un homme, mais en femme. Et c'était quasiment impossible* »<sup>65</sup>.

Francine Dumas (1917) est dotée d'une forte personnalité. Bien qu'issue d'une famille athée, elle se convertit au protestantisme et quitte sa famille relativement jeune pour entreprendre des études d'assistante sociale à Paris. Elle devient résistante dès 1940 et participe à des filières d'émigration clandestines mises en place pour sauver des juifs, des communistes, des franc-maçons. Elle épouse le pasteur Dumas et le suit dans ses diverses nominations: Pau, Strasbourg, Paris. Elle rejoint le MJF au début des années cinquante et insiste pour qu'il soit un mouvement de dialogue avec les non chrétiens. Elle en est la vice-présidente<sup>66</sup>.

Yvonne Dornès est une des rares femmes chefs d'entreprise de l'époque. Son réseau téléphonique de renseignement (nommé SVP) est florissant depuis, qu'en 1938, elle l'a racheté à l'Etat. Résistante, elle fonde son propre réseau avec notamment des employées de son entreprise. Elle est membre de la GLFF depuis 1954. Amie de M.-A. Lagroua Weill-Hallé elle dirige la bulletin de la MH dès 1956, sa renommée (les médias la surnomme madame SVP) étant un garant contre d'éventuelles tentatives de censure. La même année, elle insiste avec succès pour que la GLFF adopte la maternité consciente comme thème annuel de réflexion<sup>67</sup>.

Marguerite Grépon, née vers 1895, est très certainement la plus âgée au sein de cette relève militante. Elle commence sa carrière littéraire durant la première guerre et

---

<sup>62</sup> Ménie GREGOIRE, *Telle que je suis*, op; cit.

<sup>63</sup> « La femme au travail », *Esprit*, N°5, mai 1961. Le contenu de ce numéro sera analysé dans le chapitre suivant.

<sup>64</sup> Son livre est prêt à la fin des années cinquante, mais refusé par le Seuil puis par trois autres éditeurs avant d'être pris chez Plon en 1965. Ménie GREGOIRE, *Le métier de femme*, Paris, Plon, 1965, 380p.

<sup>65</sup> Ménie GREGOIRE, *Telle que je suis*, op. cit. p.206.

<sup>66</sup> Interview du 19 janvier 1993.

<sup>67</sup> Interview du 1e décembre 1992.

collabore régulièrement avec divers journaux (Massilia, La Chronique, L'Eclaireur de Nice). Dans les années trente, elle participe aux divers cercles littéraires auprès de J. Paulhan, A. Malraux, J. Follain, P. Gadenne, R. Vitrac ou G. Duveau; elle écrit également dans la revue Esprit. Après la seconde guerre, elle continue à publier dans diverses revues<sup>68</sup>, notamment aux Temps Modernes, avant de se décider à fonder ses propres "cahiers féminins" en 1953<sup>69</sup>.

Ces éléments biographiques montrent quelques similitudes. Les femmes de la génération de la guerre ont des profils assez proches. Elles ont fait des études supérieures que le mariage a parfois interrompu, elles ont souvent participé à la Résistance, elles sont mariées et mères et de ce fait connaissent les redoutables problèmes du cumul des activités ou de l'ennui domestique qui succède aux années étudiantes. Les femmes plus âgées, comme Yvonne Dornès ou Marguerite Grépon, partagent moins la vie commune des femmes; plus souvent célibataires ou séparées, elles sont indépendantes depuis de longue date. Ces quelques notations mériteraient une investigation plus poussée et le rassemblement d'informations biographiques systématiques.

### Les anciennes

Les autres organisations féminines, qu'elles soient communistes, catholiques ou féministes ne bénéficient pas de cet apport de nouvelle énergie militante. Comme par le passé elles sont confrontées au déclin de leurs forces.

### Les féministes

Durant la seconde moitié des années cinquante, les effectifs des groupes féministes restent stables dans l'ensemble. La LFDF compte entre 300 et 400 membres<sup>70</sup>. L'AFFDU et le CNFF, qui se restructurent plus tardivement après la rupture de la guerre, connaissent d'abord une phase de récupération de leurs adhérentes, avant de se stabiliser de la même

---

<sup>68</sup> Le Rassemblement des Femmes Républicaines, édité jusqu'à l'été 1951, une chronique littéraire dénommée "le billet d'Ariane". Il est possible que l'auteur anonyme en soit Marguerite Grépon, liée à ce milieu.

<sup>69</sup> Renseignements trouvés dans Etre féministe en France, op. cit. p37.

<sup>70</sup> Calcul fait d'après les recettes et le montant des cotisations.

façon. L'AFFDU passe de 900 membres en 1952 à environ 1500 en 1955<sup>71</sup>. A la fin de la période, des groupes régionaux existent à Besançon, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille, Montpellier, Toulouse et la région parisienne<sup>72</sup>. Le CNFF, fédération d'associations, regroupe deux déléguées par organisation affiliée et des membres individuels. Progressivement, une vingtaine de groupes participent à cette union: l'AFFDU, l'AFFM, la LFDF, l'UFE, l'Association Française des Femmes des Carrières Juridiques, l'Union Professionnelle Féminine, auxquels s'ajoutent des associations moins connues comme: le Groupement Féminin des P.M.E.; les Clubs Féminins de Paris; le Comité Marie Curie, l'Assistance et l'Entraide des Veuves de Guerre, l'Association des Veuves Civiles Chefs de Famille, l'Alliance Jeanne d'Arc, l'Association des Femmes de l'Union Française, l'Association des Surintendantes d'Usine, la Fédération Française des Travailleurs Sociaux, etc.

Cette stabilité s'accompagne, comme par le passé, d'un vieillissement des effectifs dont se plaignent régulièrement les dirigeantes. *"Aidez nous à poursuivre une tâche où nous sommes trop peu nombreuses et aussi pas assez jeunes. Il faut assurer la relève"* s'exclame le comité du CNFF<sup>73</sup>. Le cas le plus pathétique est fourni par l'UFE, obligée de déposer les armes faute de combattantes. L'association qui s'était maintenue jusqu'à la première commémoration de la mort de sa fondatrice en 1956, se dissout juste après. Sa secrétaire générale, Odette Simon-Bidaux, s'en explique sans fard: *"La jeunesse d'aujourd'hui estime tout naturel de trouver dans son berceau tous ces droits qui manquèrent à ses mères, (...). Elle n'est pas venue à nous"*. Et pour conclure sur une note un peu plus optimiste elle continue: *"Peut-être un jour des événements viendront-ils qui inciteront à réaliser la force féminine (...). Ce jour là des femmes nouvelles surgiront qui reprendront ce flambeau que nous ne pouvons plus maintenir et l'action que nous sommes contraintes d'interrompre"*<sup>74</sup>. Mais en attendant ces hypothétiques femmes nouvelles, les vieux groupes ne peuvent que compter sur leurs maigres forces.

Le fonctionnement interne des associations pâtit quelque peu de cette faiblesse numérique. A la LFDF, de base très étroite, les tâches sont toujours réalisées par les mêmes personnes. Andrée Lehmann assure la présidence et l'essentiel du travail de la

---

<sup>71</sup> Chiffres donnés par *Femmes diplômées*, respectivement le N°3, novembre 1952 et le N°15-16, troisième et quatrième trimestre 1955.

<sup>72</sup> *Femmes Diplômées*, N°31, troisième trimestre 1959.

<sup>73</sup> *CNEF*, Avril 1958, p.7.

<sup>74</sup> *CNEF*, octobre 1956.

Ligue jusqu'à ce que la maladie le lui interdise. De sorte qu'on peut tout à fait dire que la ligue représente avant tout l'opinion et la volonté d'une seule personne. Le même constat peut être fait à propos de l'UNF où les assemblées générales élisent invariablement à l'unanimité la même équipe dirigeante. Les Femmes Républicaines demeurent un modeste regroupement<sup>75</sup>. A l'AFFDU et au CNFF, de rayonnement un peu plus vaste, des renouvellements s'enchaînent régulièrement. L'AFFDU change de présidente assez souvent quoique sans périodicité fixée. A Mme Lelièvre (1954-1956) succède ensuite Germaine Montreuil-Strauss (1957) puis Marguerite Schwab. Après 1955, c'est Marie-Hélène Lefauchaux qui assure la présidence du CNFF, aidée par Mme Marjorelle, secrétaire générale. La faiblesse structurelle et numérique des vieilles organisations explique la très forte incidence des personnalités en leur sein. Il suffit d'un peu de ténacité pour qu'une militante imprime sa marque, même de façon passagère, dans les assemblées générales ou les bulletins. Ainsi les centres d'intérêt des périodiques varient avec l'investissement et la participation des membres. Dans Femmes Diplômées Germaine Montreuil-Strauss apporte sa réflexion sur l'éducation sexuelle et Geneviève Texier impose la question de la contraception.

Par ailleurs, malgré leurs sensibilités divergeantes, les associations sont liées entre elles par le double militantisme. Andrée Lehmann participe tant à l'Alliance Internationale des Femmes qu'à la FIFDU. Georgette Barbizet (CLAF et CNFF) et Mme Majorelle (secrétaire générale du CNFF) sont également membres de l'AFFDU. Marie-Madeleine Lefauchaux est présidente du CNFF et du CIF, ainsi que vice-présidente de l'Association des Femmes de l'Union Française. En revanche, les contacts sont faibles entre les deux générations d'associations féminines. Il faut noter l'exception notable de Geneviève Texier, qui écrit tout autant dans Femmes Diplômées que dans la Maternité Heureuse.

---

<sup>75</sup> Son bureau du comité directeur est composé d'une présidente, Jacqueline Thome-Patenôte, de deux vices-présidentes, Marcelle Kremer-Bach et Madeleine Finidori. Marthe Reel est secrétaire administrative et Renée Tessier trésorière générale. Les autres membres du bureau sont: J. Tiercin, Colette Tainturier, Marcelle Desevaux, Nicole Duchier, Suzanne Crémieux, Marcelle Delabie.

## Les communistes

Le Vème congrès de l'UFF (Asnières du 19 au 21 novembre 1954) ne renouvelle pas grandement la direction. Eugène Cotton est toujours présidente auprès de Jeannette Vermeersch et Françoise Leclercq, vices présidentes auxquelles s'adjoint Jeanne Mauchaussat; Claudine Chaumat reste secrétaire générale, Yvonne Dumont s'occupe des problèmes d'organisation. Par contre, la composition des commissions laisse voir une certaine ouverture, Colette Jeanson organise celle de l'enfance, Andrée Marty-Capgras et Suzanne Kieffé, celle des droits des femmes, M.J. Fanonnel est directrice des publications<sup>76</sup>. Marie Perrot est directrice de Femmes Françaises<sup>77</sup>. La plupart des élues communistes aux élections de 1956, sont membres du bureau ou du conseil national de l'UFF<sup>78</sup>. Seule preuve d'indépendance: l'UFF n'appelle plus à voter communiste aux élections.

La détente se marque surtout par une diminution des mobilisations, un adoucissement du ton, un arrêt donné dans le culte de la personnalité et une reprise des pratiques de l'avant guerre froide. L'ouverture sur les non communistes et l'union avec les socialistes sont de nouveau prônées, la dualité entre le droit des femmes et la ligne maternaliste reprend, au net avantage de la seconde. Sur ce point plutôt que de renouvellements il faudrait parler d'hésitations et de flottements. Ainsi on a vu que juste après la mort de Staline, le droit des femmes est remis à l'honneur. Mais cette ligne n'a aucune continuité, ni réelle direction.

Le déclin de l'UFF devient de plus en plus évident, de 300 000 adhérentes revendiquées en 1955, on passe à 200 000 en 1954 et 100 000 en 1964<sup>79</sup>. La presse de l'union recule. Le mois d'octobre 1954 est déclaré le mois de Femmes Françaises, les lectrices sont invitées à faire leurs doléances et suggestions. Les problèmes financiers s'accumulent et, au début de 1957, la directrice de la revue lance un appel "*Sauvons*

<sup>76</sup> Femmes Françaises, N°520, 20 novembre 1954.

<sup>77</sup> Signalé dans Femmes Françaises, N°557, 6 août 1955.

<sup>78</sup> Il s'agit de Jeannette Vermeersch (députée de Paris), vice-présidente, de Marie-Claude Vaillant-Couturier (Seine), bureau directeur, et de Yvonne Estachy (Bouches-du-Rhône), Emilienne Galicier (Nord), Jeannette Prin (Pas-de-Calais), Maria Rabaté (Paris), Gilberte Rocca (Gard) qui sont toutes membres du Conseil National.

<sup>79</sup> Chiffres donnés par Dominique LOISEAU et Jacqueline TARDIVEL, "Quelques caractéristiques du corpus UFF", dans Prosopographie des militants 1940-1968, Corpus politique, document de travail N°3, juin 1995.

Femmes Françaises" menacées par un déficit de plus de 10 millions de francs<sup>80</sup>. A partir de l'été 1957, l'UFF fusionne ses deux revues en une seule, nommée "Heures Claires des Femmes Françaises"<sup>81</sup>.

Ces difficultés croissantes expliquent sans doute les efforts pour transformer la revue. Celle-ci s'allège et ressemble de plus en plus à n'importe quelle revue féminine. Surtout il est fait de plus en plus appel aux lectrices, à leurs réactions et à leurs courriers. C'est ainsi qu'à la fin de 1957, un grand débat est ouvert par Anne-Christine et Michel Varnac: "*Pour ou contre le travail de la femme mariée*"<sup>82</sup>. Les points de vue de personnalités diverses alternent avec les lettres des lectrices. L'initiative répond très certainement à un besoin réel d'expression car le courrier est abondant et se poursuit sur de nombreux numéros. Au début de l'année 1959, la formule est reprise, Marianne Milhaud lance un nouveau débat sur "*La vie à deux*"<sup>83</sup>.

En revanche le secteur féminin de la CGT connaît un renouveau certain. Au 30ème congrès de la CGT, Madeleine Colin (secrétaire de la fédération postale) et Germaine Guillé sont élues au bureau confédéral. Leur première action est de changer le style du bulletin. Pour lutter contre la presse féminine "d'évasion" il est nécessaire que la revue soit "*radicalement modifiée, allégée, agrémentée pour qu'elle soit susceptible d'intéresser des dizaines de milliers de lectrices*"<sup>84</sup>. Le premier numéro d'Antoinette sort en novembre 1955. Son titre est inspiré d'un film de Becker en 1946 qui a obtenu un grand succès en racontant l'histoire toute simple d'un couple modeste et égalitaire: Antoine et Antoinette. C'est donc une revue qui se veut au plus près des préoccupations quotidiennes des femmes. La rédaction qui vient de la Vie ouvrière, comporte Fernand Leriche (rédacteur en chef), Edouard Storace (rédacteur en chef adjoint) et J. Perroux (secrétaire de rédaction), le tout sous la direction politique de Gaston Monmousseau, Madeleine Colin et Germaine Guillé, secrétaires confédéraux de la CGT.

---

<sup>80</sup> Femmes Françaises, N°632, 12 janvier 1957.

<sup>81</sup> Dont la directrice est Elise Frayse. Tombée malade celle-ci est remplacée par un conseil de direction qui comprend: Denise Breton; Claudine Chomat, Gilberte de Jouvenel, Marianne Milhaud, Liliane Nunez, Louise Parker, Marie-Noëlle Petite. Lucienne Mazelin est ensuite directrice. Heures Claires des femmes françaises, N°33, 1er octobre 1957.

<sup>82</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, nouvelle série, N°41, 7 décembre 1957.

<sup>83</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, nouvelle série, N°104, 18 février 1959.

<sup>84</sup> Extrait de l'intervention de Madeline Colin au 30ème congrès, La revue des travailleuses, N°34, août-septembre 1955.

Le 31ème congrès de la CGT (16-21 juin 1957, Issy-les-Moulineaux) marque également un tournant. Bien qu'une journée entière y soit consacrée aux problèmes de la main d'oeuvre féminine, une conférence nationale sur les revendications féminines est planifiée. Celle-ci se déroule le 15 et 16 février 1957 et regroupe 1000 déléguées autour de "*la défense des droits et revendications et pour l'organisation des travailleuses*". Les déléguées syndicales présentes sont jeunes (moyenne d'âge de 34 ans) et travaillent en majorité dans le tertiaire. Cette conférence pousse donc la vieille centrale à s'adapter aux nouvelles réalités socio-économiques, la classe ouvrière change de visage et c'est surtout vrai pour les femmes. C'est pourquoi le discours de Madeleine Colin insiste sur les nouveaux secteurs qui emploient la main d'oeuvre féminine: hôpitaux, presse, PTT, banques, télécommunication, assurances, fonction publique, écoles<sup>85</sup>. D'autre part une réflexion commence sur les difficultés spécifiques du militantisme féminin. Raymonde Quehen (membre du bureau départemental à Nantes) montre comment la double journée et les responsabilités éducatives des femmes suppriment leur disponibilité et freinent leur accès aux responsabilités syndicales. Elle préconise donc de tenir compte de ces difficultés pour féminiser la centrale, par exemple en avançant l'heure des réunions<sup>86</sup>.

Les retombées de cette conférence sont immédiates sur le plan organisationnel. Des commissions départementales de la main d'oeuvre féminine sont désignées, de gros efforts sont réalisés afin de fonder des sections syndicales dans les entreprises à forte main d'oeuvre féminine, des réunions pour les femmes sont organisées afin de mettre à jours leurs revendications<sup>87</sup>.

### Les catholiques

Après la mort d'Andrée Butillard (juillet 1955) qui avait toujours présidé aux destinées de l'UFCS, l'organisation traverse une période de redéfinition. L'ancienne vice-présidente, Marie Martinie-Dubousquet devient présidente et continue les actions de sa prédécesseuse, notamment pour la défense de l'allocation de salaire unique<sup>88</sup>. Mais l'union

---

<sup>85</sup> *Antoinette*, N°29, mars 1958.

<sup>86</sup> *Idem*.

<sup>87</sup> *Antoinette*, N°30, avril 1958.

<sup>88</sup> Le nouveau Conseil National garde une grande continuité. Au sein du bureau Mlle Caron reste secrétaire générale, et Mme Alberti assure la trésorerie. Les deux vices-présidentes sont Mmes Mançau et Giraud, le bureau compte également Mmes d'Arcy, Desplats et Mlle Lafeuille. Le conseil regroupe en outre 10 conseillères nationales qui sont Mlle Augusseau, Mmes Berthelot, Boucher.

accroît aussi de plus en plus ses activités de formation civique. Le bulletin offre des numéros spéciaux assez techniques et de qualité<sup>89</sup>. Les congrès nationaux adoptent des thèmes assez loin des intérêts directement féminins. Celui de 1954 (18 au 24 mars) traite de "*L'éducation sociale et civique des jeunes*"<sup>90</sup>. En 1956 des cours de formation à la vie civique par correspondance sont organisés. Des fiches documentaires sont éditées à cet effet, comme "*Les personnes et les groupes en face de l'Etat*", "*Le citoyen devant l'impôt*" ou "*La famille et l'école dans la nation*"<sup>91</sup>. La consommation devient également un axe d'information.

Ces efforts s'avèrent payant puisque, en 1959, le mouvement (déjà reconnu d'utilité publique depuis 1947) est agréé mouvement d'éducation permanente. Ceci ouvre encore les vannes des subventions et permet d'accroître les activités de formation.

### **Débats et actions**

Selon qu'elles connaissent ou non un renouvellement de leurs effectifs et un fonctionnement interne démocratique, les organisations parviennent plus ou moins facilement à s'adapter aux nouveaux enjeux des années cinquante. En ce domaine les jeunes associations comme le MJF, la GLFF et la MH passent en tête de file. Une nouvelle sensibilité, un nouveau style militant, émergent. Le droit à la contraception devient tout à la fois une revendication fédératrice pour elles et une ligne de clivage pour les anciens groupes. Ces derniers en effet, ne s'adaptent que difficilement à la nouvelle donne des années cinquante.

---

Cartier-Bresson, Couvreur, Flourey, Lacoïn, Milles Lecourte, de Taillandier ainsi que Mme Soland, Yvonne Pagniez.

<sup>89</sup> Par exemple, le N°36, juillet 1956 est consacré au syndicalisme; le N°38, janvier-février-mars 1957 couvre "Moralité publique, lois et moyens d'action"; le N°39, octobre-novembre-décembre 1957 concerne "L'enseignement en France", etc.

<sup>90</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°28, juillet-août-septembre 1954.

<sup>91</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°35, avril-mai-juin 1956.

## Une nouvelle sensibilité

Cette relève militante qui s'esquisse s'accompagne de réflexions novatrices. Des thèmes nouveaux émergent, loin des champs de bataille traditionnels des vieilles associations. Le MJF surtout est en prise directe avec le vécu de ses membres. Face à la détresse, au malaise, ou aux simples difficultés de la vie quotidienne, le débat, assure une solidarité minimale et surtout permet aux femmes de formuler entre elles leurs problèmes, leurs désirs, et leurs solutions. Ce que sa revue donne à lire c'est donc la réflexion sur soi-même d'un certain groupe social. Les femmes qui le composent sont en majorité assez jeunes, éduquées, urbanisées, mariées, et mères. Par leur mariage ou leur propre cursus, elles appartiennent donc aux classes moyennes. Durant la guerre et la Résistance ou bien leurs années universitaires, elles ont connu un univers mixtes et assez égalitaire. Les mouvements de jeunesse, protestants ou catholiques ont parfois prolongé cette camaraderie vers un engagement militant. Mais à l'heure du mariage et des premières grossesses les relations basculent vers la tradition la mieux établie. Le mari construit activement sa carrière, et l'épouse, de plus en plus isolée dans les banlieues, voit son univers se rétrécir à la seule vie familiale. Ce contraste entre un passé prometteur et un présent décevant est renforcé par les discours modernistes qui deviennent dominants. D'où qu'ils viennent, de l'Etat, de la publicité, ou des médias, ceux-ci assurent qu'un monde nouveau est en train de naître. Le bien être est assuré par une consommation intelligente et chacun doit se réaliser dans son travail, les femmes y compris. D'où cette impression si forte qu'ont les femmes de cette époque de vivre une transition, une étape entre deux mondes. Il devient alors parfaitement légitime de remettre en question la tradition, c'est à dire le modèle de leurs mères, pour inventer et s'adapter au présent en mutation.

Les débats et les thèmes les plus récurrents mettent tous en question le domaine privé, la vie conjugale ou familiale. Ils s'agit de la vie difficile de la femme au foyer, des relations entre époux, de l'éducation des enfants. Le corps des femmes est de plus en plus visible, la sexualité et la contraception entrent en scène.

## Le "Je" des femmes et le malaise domestique

### Dans le MJF

C'est à l'intérieur du MJF qu'une subjectivité féminine trouve le plus aisément à s'exprimer. Elle concerne surtout l'expérience de la femme au foyer. La question de l'épanouissement de la femme mariée et de la mère de famille tient effectivement une grande place. L'idéal protestant, qui exige que chacun fructifie les dons que Dieu lui a confiés, est renforcé par une tendance sociale croissante, attentive à la réalisation de chacun, notamment par le travail. Parmi les Jeunes Femmes, nombreuses sont celles qui ont suivi des études supérieures avant de se marier. La vie conjugale et familiale qui les absorbe soudain, forme donc un contraste important avec leur mode de vie précédant. Ce malaise qui grandit en elles trouve confusément à s'exprimer, le plus souvent dans la culpabilité.

Dès 1948 c'est un sujet de réflexion que le bulletin soumet à toutes: "*Comment la femme peut-elle rester au foyer et s'épanouir? La femme mariée a-t-elle dans la société un rôle différent de son mari et de celui de la célibataire? Doit elle réserver à celle-ci les tâches extérieures au foyer?*"<sup>92</sup>.

Mais c'est surtout durant la seconde moitié des années cinquante que le thème devient récurrent. Le numéro de mars 1954 lance une enquête sur "l'équilibre de la femme". Pour la première fois, l'introduction de ce dossier trouve les mots pour décrire cette souffrance diffuse: "*Il nous a paru que presque toutes les femmes, les jeunes femmes et les autres, souffrent d'un malaise intérieur, malaise plus ou moins prononcé, différent pour chacune, mais que l'on peut définir en gros de la même façon pour toutes: nous avons le sentiment intime que nous ne coïncidons pas exactement avec nous mêmes, ni avec nos tâches. Nous aspirons à rassembler, à posséder de nouveau les éléments de nos personnes et de nos vies*"<sup>93</sup>. Le vocabulaire employé, qui est celui de l'affect (souffrir, malaise, sentiment intime etc.) révèle bien la démarche entreprise par les membres de ce mouvement. A chaque fois, elles partent de leur vécu, attentives à ce que ressentent et énoncent les unes et les autres, même maladroitement, jusqu'à ce que le collectif et le "nous" émergent de ces paroles singulières ("*toutes les femmes, les jeunes femmes et les*

<sup>92</sup> Au service du Maître, N°4, mai-juin 1948.

<sup>93</sup> Jeunes Femmes, mars 1954, p.17, anonyme.

autres"; "nous"). Le bulletin est alors là pour cristalliser et donner voix à ce que l'on peut appeler le début d'une prise de conscience. Il amplifie et relaye les intuitions, il force la réflexion également. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cet article n'est pas signé, l'anonymat préservant justement cette parole collective qui n'est assignable à personne en particulier.

L'introduction continue ensuite sur le mode interrogatif, obligeant les groupes à dépasser leur perplexité, multipliant les questions et donnant en même temps des pistes de réflexion. *"Pourquoi notre corps, sain, pour beaucoup encore jeune, est il parfois écrasé d'une fatigue qui nous rend nerveuses ou déprimées, de toute façon inapte à notre tâche? Fatigue qui parfois ne se résorbe plus et peut aller jusqu'à l'épuisement. Pourquoi connaissons nous si souvent l'insatisfaction, le regret, l'amertume, la tristesse, au moment même où nous connaissons nos raisons de joie, de bonheur, éprouvant parfois la honte de ne pas les sentir nous gonfler le coeur? Pourquoi encore, alors que notre amour est sans conteste, éprouvons nous la lassitude à la présence de nos enfants? Pourquoi voulant être toute tendresse ne leur donnons nous trop souvent que reproches, brusqueries, incompréhension?"*<sup>94</sup>. Tous ces points d'interrogation trahissent l'ampleur de la transgression que les jeunes Femmes sont en train d'opérer. La tâche n'est en effet pas mince. Il leur faut aller à contre courant de toute l'idéologie de l'époque, de tous les discours qui vantent les mérites de la fée du foyer, qui embellissent à l'infini le bonheur rayonnant de la mère et de l'épouse, comblées qu'elles sont d'avoir un mari attentif, des enfants en bonne santé, un bel appartement, un équipement ménager qui leur facilite le travail, etc. Contre toutes ces idées reçues et envahissantes, elles ne peuvent se fier qu'à leurs propres expériences, qu'à leurs propres impressions négatives.

La réflexion continue ensuite dans les numéros suivants, des médecins, des psychologues<sup>95</sup> donnent leurs points de vue sur l'équilibre féminin, mais l'ensemble, sans être normatif n'a pas du tout le même accent d'authenticité que quand les Jeunes Femmes travaillent sur elles mêmes et par elles mêmes.

Le débat est relancé par la rubrique des "moins de 35 ans " qui existe depuis le congrès de 1955 (voir infra). Les plus jeunes reprennent donc la question déjà ouverte par leurs aînées. Cette fois c'est un "je" qui se donne à lire et cherche volontairement par le

---

<sup>94</sup> *Jeunes Femmes*, mars 1954, p. 18.

<sup>95</sup> *Jeunes Femmes*, mai-juin 1954.

témoignage à rencontrer d'autres semblables. *"C'est là une vraie difficulté pour moi, si par hasard j'ai devant moi une heure de tranquillité et de solitude, je ne sais pas si j'ai le droit de l'employer à lire ou à écouter de la musique. J'ai toujours le sentiment que je vole cette heure à quelqu'un"*, de sorte qu'elle ne peut que lire avec mauvaise conscience ou raccommoier avec amertume. *"Je ne sais plus perdre gratuitement mon temps"*, poursuit-elle. *"Du reste, serait-ce perdre mon temps que de le consacrer à me détendre plutôt que de le remplir d'activités qui m'amènent à "jérémier" sur moi même? Sincèrement je n'y vois plus clair du tout"*<sup>96</sup>. La mauvaise conscience de cette jeune femme transparait à chaque ligne. Son temps ne lui appartient plus. Une heure pour elle même ne saurait être qu'une heure volée ou bien perdue gratuitement, comme pour rien. Toute protestation ne saurait être que "jérémiade", elle ne trouve aucune légitimité à son mal être, ni même à l'exprimer. Le "je n'y voit plus clair du tout" qui clôt sa confession fait toucher du doigt la réalité première de l'aliénation contestée. Avant la protestation, avant les revendications, avant même la prise de conscience, il n'y a rien d'autre que des affects négatifs. De la douleur, de la souffrance, un malaise qui n'a pas de nom et qu'il faut apprendre à exprimer, dans la culpabilité, la confusion, l'ambiguïté. C'est la toute première étape de la remise en question.

La sortie en 1956 du Cahier interdit d'Alba de Cespedes vient à point nommé pour donner verbe à ce malaise<sup>97</sup>. C'est en effet la confession, sous forme de journal intime, d'une épouse et mère de famille à l'heure des bilans, quand ses enfants entament leur vie d'adulte. Le titre et la forme littéraire adoptée symbolisent cette quête de soi et de ses désirs entreprise dans la honte et le silence. L'héroïne ne cesse de s'inquiéter d'une éventuelle découverte de son journal par son mari ou ses enfants. Elle écrit la nuit, tremble d'être surprise en flagrant délit, change mille fois de cachette, et finit par brûler ses confidences. Pour paraphraser Virginia Woolf, elle ne dispose pas même d'un tiroir à soi. Pas plus que pour l'objet encombrant de son introspection, il n'y a de place pour son "je" qui s'affirme un bref temps. Elle détruit le cahier, renonce aux remises en question et poursuit sa vie de toujours. L'ouvrage devient rapidement le livre culte des Jeunes Femmes.

---

<sup>96</sup> Jeunes Femmes, novembre-décembre 1955, signé Raymonde Berthoud.

<sup>97</sup> L'ouvrage est sorti en 1952 en Italie.

Les formulations de Touraine sur le "Je contre le Soi", comme condition de la naissance du sujet, peuvent parfaitement s'appliquer aux tentatives des Jeunes Femmes. Pour ce sociologue le Je est l'individu qui devient sujet, c'est à dire inséparablement acteur de sa propre vie et acteur social, engagé dans la transformation de la société. Ce qui suppose "le contrôle exercé sur le vécu pour qu'il ait un sens personnel, pour que l'individu se transforme en acteur qui s'insère dans des relations sociales en les transformant, mais sans jamais s'identifier complètement à aucun groupe à aucune collectivité"<sup>98</sup>. Le Soi, en revanche, c'est l'individu adapté aux rôles sociaux qu'on attend de lui ou d'elle<sup>99</sup>. Or justement, les Jeunes Femmes ne parviennent pas totalement à s'identifier au rôle de la mère et de l'épouse au foyer. Elles éprouvent douloureusement le conflit entre le Je, nostalgique d'une vie passée ou rêvée différente, et le Soi que toute la société leur demande d'incarner. "(...) c'est précisément", estime Alain Touraine, "à partir de la non correspondance des rôles sociaux, des images de moi que me donne ou m'impose la société, et de mon affirmation de moi comme sujet créateur de sa propre existence, que repose le problème central de la sociologie, celui de l'opposition entre déterminisme et liberté"<sup>100</sup>. Le texte cité plus haut exprime on ne peut plus clairement cette non correspondance, ce décalage entre le Je et le Soi " *nous avons le sentiment intime que nous ne coïncidons pas exactement avec nous mêmes, ni avec nos tâches. Nous aspirons à rassembler, à posséder de nouveau les éléments de nos personnes et de nos vies*".

Pour autant, cette étape, qui consiste essentiellement à reconnaître et à exprimer la douleur d'un conflit interne, bien que décisive, n'est qu'un tout premier pas. Car ce conflit peut tout autant se résoudre dans l'adaptation au Soi, donc dans le déni de ses désirs, (comme l'héroïne du Cahier interdit) que dans la croissance du Je contre le Soi, donc dans la remise en question du fonctionnement social. Cette oscillation, cette ambivalence caractérisent le premier stade du sujet naissant. D'autre part ce stade premier est aussi fortement émotif, les mots s'attachent surtout à traduire des affects, un malaise, une douleur et beaucoup de perplexité.

Le numéro suivant qui publie de nombreuses réactions au texte cité, prouve que le malaise est répandu, mais qu'il ne débouche pas sur la subversion mais bien sur

---

<sup>98</sup> Critique de la modernité, op. cit. p.243.

<sup>99</sup> "(...) le Soi, c'est à dire l'acteur tel qu'il n'est plus défini que par les attentes des autres et contrôlé par des règles institutionnelles", idem, p.267.

<sup>100</sup> Idem, p.317.

l'adaptation aux normes. La plupart des réponses n'abordent pas directement le problème de fond. Plutôt que de se poser la question du temps pour soi, elles parlent du temps qui manque pour tout faire et proposent des solutions pratiques: *"Mais il y a peut-être des moyens collectifs pour nous décharger: (...) suppression du repas de midi, utilisation d'appareils ménagers communs à un même immeuble, envoi des enfants directement de l'école chez une amie et réciproquement..."*<sup>101</sup>. L'une s'estime satisfaite de sa solution, elle garde du temps pour elle même, car au bout du compte tous autour d'elle en bénéficient. *"Il m'a fallu longtemps pour accepter l'idée que tous, à la maison, tiraient indirectement bénéfice de ce temps que je leur prends (...) En effet de quoi parlerai-je avec mon mari si je ne suis préoccupée que de tâches ménagères? Ce n'est pas pour ces conversations qu'il m'a épousée puisque je les ignorais avant notre mariage"*. Une autre s'en sort en "acceptant librement" sa situation pourtant difficile: *"Cela me semble d'autant plus dur que ces années succèdent à la vie étudiante où la vie personnelle est des plus riches. (...) Je pense que notre vocation particulière est de servir les autres, mais je choisis de servir librement (...). Pour cela je tiens à être moi même, et je n'accepte pas d'être une femme résignée, l'outil exsangue dont les autres pourront se servir"*<sup>102</sup>.

La question n'est pourtant pas épuisée puisqu'en 1956 la même rubrique des "moins de 35 ans" revient à la charge: *"Est-il normal qu'une mère de famille arrive à souhaiter l'absence, en tout cas momentanée, de ses enfants, tant elle se sent énervée par eux? Que faire lorsque mon mari, me voyant sans doute fatiguée et absorbée par mon ménage, n'entame plus jamais une discussion dite "intellectuelle" mais préfère prendre son journal ou s'absorber dans son livre?"*<sup>103</sup>.

Ces témoignages, comme le précédent, montrent la toute première étape de l'aliénation questionnée, où règnent le paradoxe et la contradiction. Prendre du temps pour soi afin de donner finalement plus aux autres, accepter librement d'être la servante d'autrui, telles sont les solutions ambiguës qui tentent de répondre au dilemme insoluble dans lequel se débattent ces femmes. Elles sont en effet contraintes à concilier deux impératifs sociaux opposés. L'idéal de la mère au foyer impose une attention constante aux siens, l'abnégation et le sacrifice de soi. Mais l'individualisme montant exige aussi l'épanouissement et l'enrichissement personnel. Les jeunes femmes prises à ce piège impossible sont celles qui

---

<sup>101</sup> *Jeunes Femmes*, janvier-février 1956.

<sup>102</sup> *Idem*.

<sup>103</sup> *Jeunes Femmes*, septembre-octobre 1956, Raymonde Berthoud.

ont connu auparavant une vie du deuxième type. Elles ont suivi des études, ont connu une relative liberté, et visiblement n'ont pas été préparées seulement en vue d'être mère. C'est précisément le contraste entre ces deux étapes de vie qui crée le malaise. La crainte de décevoir le mari en n'étant plus la femme qu'elles ont été est d'ailleurs centrale. Finalement, tout ce travail autour de la question du temps, du temps qui n'est jamais à soi, exprime le difficile arrachement des femmes à leur famille, leur difficile individualisation, leur difficile subjectivisation.

L'analyse du MJF permet d'introduire une étape essentielle et cependant minorée par Alain Touraine: celle du malaise, de la souffrance qui peine à trouver ses mots et une écoute. Car s'il est vrai que "c'est le geste du refus, de la résistance, qui crée le sujet" et que "c'est la capacité plus limitée de se décaler par rapport à ses propres rôles sociaux, la non-appartenance et le besoin de contester qui font vivre chacun de nous comme sujet"<sup>104</sup>, il n'en est pas moins vrai que refus et contestation sont d'abord précédés par un stade surtout émotionnel et négatif. L'acceptation de voir et de parler d'une souffrance ressentie est une première étape, certes très ambivalente puisqu'elle se situe toute entière entre la soumission et la remise en question, mais incontournable.

#### Chez Ariane

Evident dans le MJF, cette montée du Je des femmes existe aussi ailleurs. Dans la revue Ariane, on peut le voir à l'oeuvre dans le je de la narratrice. C'est en effet la première personne du singulier qui est le plus souvent utilisée dans la prose. Pour rester sur le thème du travail domestique, on peut citer en exemple Geneviève Brochard qui écrit un court texte intitulé "Du côté de chez Marthe", où elle insiste sur les aspects les plus absurdes des tâches qui absorbent les femmes. "*C'est un mot (le ménage) qui n'est pas défini. C'est une occupation qui ne fait pas d'effet. Elle suppose une chaîne de gestes ininterrompus. Sa caractéristique est bien l'enchaînement*" et elle prend un exemple dérisoire: "*Et la cuiller d'étain accomplit par ses soins une valse dirigée entre le tiroir, le bol, l'évier, l'égouttoir, le torchon, de nouveau le tiroir. Vous voyez est-ce que j'exagérais? Six opérations pour le simple geste d'avalier une gorgée chaude*"<sup>105</sup>. De même met-elle en avant l'apparent vide qui résulte de tant de gestes quotidiens. "*L'action de ranger symbolise la sainteté de*

<sup>104</sup> Critique..., op; cit. p.318.

<sup>105</sup> Ariane, N°11-12, novembre-décembre 1953.

*l'effacement. Aucun travail ne passe aussi inaperçu. Aucun ne réclame une action plus méthodique". C'est ainsi que pour elle les épinards deviennent un emblème: "Du kilo d'épinard, il n'est resté qu'une bouse insignifiante dans le creux de ma main. En ce sens les épinard sont un emblème. 666 feuilles que j'ai patiemment débranchées, l'une après l'autre de leurs arrêtes". Et pourtant ce travail invisible et défini par la répétition remplit de son vide les vies des femmes: "Mais il suffit d'avoir 3 côtelettes à acheter et un quart de beurre pour n'avoir plus de liberté d'esprit (...) jetons par dessus le marché mon désespoir de n'être plus qu'une machine à soupe!"*

### L'amour

Pour les protestantes, l'amour entre les sexes est une donnée fondamentale et première du plan divin. Il ne s'agit ni d'un détail, ni d'une nécessité liée à la reproduction sexuée de l'espèce humaine, mais bien d'un dessein proprement divin. L'amour entre les sexes y compris dans sa dimension physique est même l'élément divin placé au coeur de l'humanité terrestre. C'est ce que veut exprimer le concept anglo-saxon de "di-unity" de l'humanité, contraction entre "diversity" et "unity", soit donc l'humanité voulue par Dieu à la fois dans la diversité et l'unité. Cette métaphysique des sexes s'oppose presque point par point à celle des catholiques. Pour ces derniers, la sexualité provient de la chute et se limite à la condition terrestre et provisoire de l'humanité. Après la Rédemption la différence des sexes n'a plus lieu d'être. Tout au contraire, les protestants voient dans l'amour entre les sexes la forme première de l'amour humain voulu par Dieu, amour de nature divine qui ne peut disparaître après la Rédemption. Ce point de vue original et fécond, développé à plusieurs reprises dans Jeunes Femmes, s'inspire du renouveau théologique de Karl Barth<sup>106</sup>. Comme le montre le passage suivant qui mérite d'être cité en entier.

*"Si le sexe, dans le sens physique du terme, fait partie du monde où les chrétiens sont étrangers et voyageurs, ils ne peuvent pas accepter l'interprétation des relations entre hommes et femmes qui fait des différences physiques entre eux, le fait essentiel de la di-unity humaine. C'est ainsi que la perspective chrétienne intervertit l'ordre généralement adopté dans le monde. Être créé à l'image de Dieu homme et femme, c'est*

---

<sup>106</sup> Voir notamment l'enquête qui s'y rapporte dans Jeunes Femmes, février-mars 1953.

*être créée pour l'amour, l'étroite solidarité, la communauté; c'est ne pas être seul au sein de son humanité. Si être homme ou femme c'est porter la ressemblance de Dieu, être homme ou femme fait par conséquent partie de la destinée éternelle de l'humanité, et la signification première du sexe n'est pas quelque chose de physique, mais relève au contraire de l'ordre éternel de Dieu. L'amour physique prend alors sa place en tant que moyen par lequel la solidarité du mariage et de la famille entrent dans le monde ce qui à son tour, devient une partie importante, mais une partie seulement, dans l'ensemble des relations entre hommes et femmes au sein de l'humanité. Selon cette conception, on ne peut pas se représenter de personnalité créée et sauvée, qui n'appartiennent ni à un sexe ni à un autre*<sup>107</sup>.

Le couple humain, et l'amour qu'il porte deviennent donc une sorte d'allégorie des relations humaines souhaitées par Dieu. Hommes et femmes ont été créés différents pour que l'amour naisse entre eux, et par là dans l'humanité entière. Cette conception, beaucoup moins rigide que la catholique, s'adapte bien plus aisément aux modifications culturelles de la seconde moitié du vingtième siècle. Elle permet une déculpabilisation totale de la chair, du moins dès lors que celle-ci est mise au service d'un amour véritable, durable et conjugal. Il en découle de plus que la différence des sexes ne peut ni être minorée, ni donner lieu à une quelconque hiérarchie. Dans cette perspective les sexes sont nécessairement différents et égaux. Différents pour que l'amour naisse, égaux parce que tous deux créés à l'image de Dieu.

Madeleine Barot, qui appelle de ses vœux non pas une théologie de la femme mais "*une nouvelle réflexion anthropologique d'ensemble*", est sur ce dernier point très explicite<sup>108</sup>. "*Tout ce qui risque de nier ou d'amoindrir la différence entre les sexes est une atteinte à la volonté précise de dieu pour sa création. L'homme a été créé en deux sexes pour lui permettre la pratique de l'amour et de la communion à l'image de Dieu*", et elle précise que c'était la tentation des "premières féministes". Mais elle ajoute ensuite que "*il ne suffit pas seulement d'accepter les différences entre les sexes, d'être vraiment homme ou vraiment femme, il faut aussi voir que ce que homme et femme ont en commun est plus important que leurs différences. Il faut donc être homme et femme. Cette affirmation dénonce une deuxième tentation du féminisme, la tentation de se laisser*

---

<sup>107</sup> Idem p. 30.

<sup>108</sup> *Jeunes Femmes*, mars 1955.

*enfermer dans un monde protégé et exclusif, dans les définitions de la "spécificité féminine", de ce complaire dans l'éternel féminin", et son romantisme. Tentation à laquelle les hommes sont plus vulnérables encore (...) quand ils font de certaines professions (conseils de l'Eglise ou vie politique) des "chasses gardées" masculines".*

Qui plus est, cette différence des sexes est tout autant affirmée que tue. Les barthiens s'interdisent en effet soigneusement de décrire ou de figer la différence des sexes. Il leur suffit d'affirmer le principe de la différence, sans plus lui donner de contenu ou de contour. Tel est le sens des réflexions d'Erwin Metzke et de S. de Diétrich sur "l'anthropologie des sexes"<sup>109</sup>. *"Il est aussi dangereux et faux de nier la différence des sexes que de vouloir, dans l'état actuel de la connaissance, la codifier"* affirme le premier, tandis que le second remarque: *"Il est intéressant que Karl Barth, qui insiste sur cette vocation spécifique de l'homme en tant qu'homme, de la femme en tant que femme, se garde néanmoins de les définir, d'établir des catégories fixes, de délimiter les dons, et par suite les fonctions dévolues à la femme, tout en insistant sur la place qui lui est faite, "seconde" par rapport à l'homme"*. A dire vrai ce dernier aspect, cette seconde place mise entre guillemets, n'est guère reprise par le MJF qui insiste au contraire sur l'égalité des sexes. Au bout du compte la différence des sexes résulte de l'expérience de chacun dans le mystère divin. *"L'individu ne réalise qu'il est homme et femme qu'au contact de l'autre sexe"* et la conclusion se finit en forme de quête: *"Notre étude critique a montré à quel point le mystère est profond et central dans la question de l'anthropologie des sexes, ce n'est pas un reste obscur à pénétrer, c'est au centre même de la recherche qu'est le mystère"*<sup>110</sup>.

Pour Ariane l'amour est également un sujet de première importance. Il est même au coeur du projet de la revue, dans la mesure où il définit la relation entre l'homme et la femme. Dès son premier éditorial Marguerite Grépon aborde le sujet: *"La femme qui grandit dans la simple dignité d'assumer son destin, a du mal à se faire accepter. Habituer l'homme à aimer un autre personnage que complémentaire n'est pas simple. C'est tout le malentendu moderne: l'objet devenant sujet. Parce que son équilibre est précaire et son apport ambivalent nous militerons en sa faveur, dans la certitude qu'elle*

---

<sup>109</sup> *Jeunes Femmes*, novembre-décembre 1956, pp.17 à 23.

<sup>110</sup> *Idem*, p.23.

*exprimera un féminin supérieur*"<sup>111</sup>. Ce féminin supérieur, ce sujet femme encore à naître et dont la revue se propose de donner un avant goût, doit pouvoir vivre une relation amoureuse égalitaire.

La quête jamais satisfaite de cette relation enfin égalitaire occupe une grande place dans la revue. Parfois le thème est étudié de manière académique, *Ariane* introduit par exemple l'histoire dans l'expression des sentiments. Car *"si l'Amour est une effusion éternelle, son climat moral, intellectuel et sensible, tributaire de la Grande Histoire, change à travers les générations"* affirme André Berry, spécialiste de la littérature médiévale<sup>112</sup>. Et pour preuve de cette évolution historique la revue publie deux lettres d'amoureuses enceintes. La première, datée de la fin du XIXe siècle, supplie son amant de l'épouser, la seconde, contemporaine, refuse à son amant le mariage car dotée d'un métier, elle peut réaliser qu'elle ne l'aime pas assez.

Mais le plus souvent l'amour est traité sous forme de nouvelle. Ainsi en est-il de ce conte très pédagogique: quatre jeunes filles ailées sont capturées dans la forêt par quatre bûcherons. Les deux premiers les gardent prisonnières tandis qu'elles dépérissent. Le troisième, plus malin, lui rend une petite liberté au bout d'une laisse de 800 mètres. Bien sûr, le quatrième a tout compris et donne, en même temps que la liberté totale à sa captive, la morale de l'histoire: *"Une femme n'est pas faite pour rendre service mais pour donner des rêves"*<sup>113</sup>. Mais les contes n'ont pas cours dans la réalité, et la nouvelle de Catherine Paysan, *"La jeune fille qui n'a pas dansé"*, vient le rappeler brutalement. Au bal, une jeune fille "ailée" aussi à sa manière, n'a pas trouvé de cavalier. *"La faute en est sans doute -faut il en convenir des pleurs de rage aux yeux- à cette tête réfléchie, sérieuse, en rupture de ban avec mon sexe, cette tête pensante, impérieuse, qui fait fuir les hommes d'instinct avec un haussement d'épaule intérieur"*. Les regrets l'assaillent: *"Je finirai par en vouloir à mes parents laborieux qui m'ont poussée aux études, donné à leur insu le goût de la pensée et déclassée, oui déclassée, sans dot pour un notaire, sans charme assez animal et bon enfant pour un métallo du coin"*. Puis la frustration et la révolte éclatent dans les dernières lignes: *"J'avais envie de me lever, de crier. Regardez moi mieux, faites moi danser, mon corps est chaud aussi, je peux suivre le rythme d'une samba sans faillir, je*

---

<sup>111</sup> *Ariane*, N°1, op. cit.

<sup>112</sup> "Les cours d'amour", *Ariane*, N°17-18-19, mai-juin-juillet, 1954.

<sup>113</sup> *Ariane*, N°11-12, novembre-décembre 1953, le texte n'est pas signé, mais il applique très fidèlement les principes de Marguerite Grépon.

peux rire, j'ai une gorge, des bras, des rumeurs secrètes..."<sup>114</sup>. Une autre nouvelle reprend un échec similaire. "Du côté de Lilith" raconte l'histoire d'une jeune femme qui durant la guerre et l'absence de son mari prisonnier s'occupe de l'usine. Mais celui ci, à son retour, la trouve tant changée qu'il préfère divorcer. Elle conclut alors tristement: "*Il est un homme du passé, l'avenir conduira peut-être vers moi, un homme qui préférera à la conquête d'une figurante celle d'une créature humaine*"<sup>115</sup>.

Parfois, l'amour entre femmes surgit au détour d'un texte. Mais l'homosexualité, à peine suggérée, ne peut visiblement pas être abordée de front. Une nouvelle intitulée audacieusement "Du côté de Lesbos", ne raconte qu'une chaleureuse amitié de femmes. L'auteur (qui signe F.N.) précise: "*Soyons franches, la sensation d'être écoutée nous manque avec les hommes (...) Après cinq minutes de conversation avec Yveline nous étions d'emblée dans la même communauté. Nous y étions d'une façon juste et naturelle*"<sup>116</sup>. Mais cet innocent propos suscite des protestations, au point que Marguerite Grépon doit prendre la plume pour rasséréner ses lectrices. "*Du côté de Lesbos a provoqué quelques émois, probablement en raison de son titre, car il s'agissait tout benoîtement d'un amical avertissement au compagnon naturel qui perd souvent sa partenaire pour trop la négliger psychiquement parlant, lorsqu'il est sûr de sa conquête et qu'il est lui même très dévoué à sa réussite personnelle*"<sup>117</sup>. Mais c'est dire aussi que "l'amitié" ou l'amour entre femmes, où règne une écoute et un respect mutuel, est une réponse possible aux insatisfaisantes relations hétérosexuelles et aux "compagnons naturels". A une autre reprise au moins la revue effleure le sujet de nouveau. Dans un numéro consacré aux journaux intimes et aux correspondances féminines on peut lire cette déclaration d'une détenue à son ancienne compagne de cellule: "*Je partirais avec le regret fou de n'avoir pu t'embrasser, je ne peux m'en consoler. Une minute dans tes bras, il me semble que j'aurais plus de courage*"<sup>118</sup>. Aussi si l'homosexualité féminine n'est pas véritablement traitée comme telle, du moins l'équipe de rédaction fait preuve d'une assez vaste ouverture d'esprit à une époque où la moindre allusion à son propos est totalement tabou.

---

<sup>114</sup> *Ariane*, N°35-36, février-mars 1956.

<sup>115</sup> *Ariane*, N°15-16, mars-avril 1954.

<sup>116</sup> *Ariane*, N°7-8, Août-septembre 1953.

<sup>117</sup> *Ariane*, N°13-14, janvier-février 1954.

<sup>118</sup> *Ariane*, N°35-36, février-mars 1956.

## Le corps en question

Les discours féminins n'abordent pas seulement le vécu quotidien ou les sentiments amoureux, ils pénètrent aussi plus avant dans le privé, jusqu'à l'intimité des corps. Ce ne sont cependant pas tous les corps, ni tout le corps qui deviennent objets de recherche. Les projecteurs se braquent sur le corps de la mère, sur le corps fécond, un corps naturellement trop fécond. Que ce soit à propos de la contraception ou de l'accouchement sans douleur la même logique ordonne les mots et les arguments. Elle veut arracher le corps des femmes à l'emprise de la nature, afin de l'humaniser, et de le socialiser, c'est à dire d'établir le pouvoir de la raison consciente sur lui.

### **La contraception**

Le vécu des femmes face à la contraception ne trouve pas à s'exprimer du moins par écrit, avec les mêmes accents subjectifs qui apparaissent à propos du malaise de la femme au foyer. L'argumentaire de la rationalisation domine nettement ce versant. Sans doute le vécu sexuel et émotif d'une femme constamment exposée à la possibilité de grossesse met-il en jeu des ressorts trop intimes pour être publiquement dévoilés. A l'époque tous les discours sur la sexualité restent confinés dans des registres soit éthique et moral soit technique et médical. Le mouvement de subjectivisation ne pénètre pas si avant. De sorte que le "Je" des femmes (pas plus sans doute que celui des hommes) ne se fait guère entendre à côté du "Soi" des discours convenus, qu'ils soient modernes ou traditionnels. En général ce n'est donc pas la première personne du singulier qui s'exprime mais la troisième. Les locutrices sont le plus souvent des expertes à un titre ou à un autre; médecin, sociologue, ou militante convaincue. Elles parlent pour les femmes ou la femme en général, les autres, celles qui souffrent en silence. Cependant il faut garder présent à l'esprit une très probable autocensure des organisations entre ce qui se dit dans leurs murs et ce qui s'écrit dans les colonnes de leur presse.

L'histoire des mouvements partisans de l'abrogation de la loi 1920 est déjà bien développée<sup>119</sup>. Il suffit, pour le présent travail, de rappeler brièvement les termes du

---

<sup>119</sup> Outre l'ouvrage du MFPF, *D'une révolte à une lutte: 25 ans d'histoire du planning familial*, Paris, éditions Tierce, 1982, on peut consulter: Roger-Henri GUERRAND, *La libre maternité 1896-1969*.

débat de 1955-1956 et surtout d'étudier comment la contraception devient un enjeu pour les mouvements féminins. Schématiquement trois positions existent pour ces derniers: l'engagement (MH, MJF, GLFF), le refus (UFCS, FNF, UFF) et la neutralité (les vieilles associations suffragistes).

La question de la liberté de la contraception a toujours donné lieu à des engagements et des prises de position sporadiques. Après la disparition de La Grande Réforme, les néo-malthusiens ne disposent plus de tribune et de toute façon leurs forces déclinent grandement. Jeanne Humbert continue cependant de collaborer à diverses revues. D'autres brochures circulent également plus ou moins clandestinement<sup>120</sup>.

Mais d'autres voix s'élèvent pour condamner l'absurdité de la loi 1920. Les arguments avancés ne sont plus les mêmes, l'anarchisme, le néo-malthusianisme, la révolution mondiale disparaissent au profit des droits de la personne, de la libération des femmes, d'une sexualité conjugale épanouie. Le Deuxième sexe de Simone de Beauvoir, le Complexe de Diane de Françoise d'Eaubonne ont traité la question clairement. Les milieux chrétiens progressistes s'interrogent aussi de plus en plus. Jenny Leclercq, une jeune médecin catholique belge publie en 1946 un plaidoyer pour une contraception libre, mais les milieux catholiques, les premiers concernés étouffent tout débat<sup>121</sup>. Du moins s'en plaint-elle amèrement des années après dans sa correspondance : "*...alors contre le livre, campagne de silence, contre l'auteur, campagne de calomnie qui rejoignait et trouvait appui dans une situation familiale à la Mauriac. Et tout a été détruit dans ma vie : famille, avenir, amour, fortune, réputation, profession. L'Inquisition n'est pas morte, je l'ai appris à mes dépens*"<sup>122</sup>.

---

Tournai, Casterman, 1971, 164p; Roger-Henri GUERRAND et Francis RONSIN, Le sexe apprivoisé, Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances, Paris, la Découverte, 1990, 191p; Francis RONSIN, La Grève des ventres: propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France (XIXe-XXe), Paris, Aubier, 1980, 254p; Janine MOSSUZ-LAVAU, Les Lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990), Paris, Payot, 1991.

<sup>120</sup> Ainsi de ce petit opuscule de 16 pages, signé du pseudonyme d'Abel ADAM, Les droits de la femme et la procréation, édité sans date et à compte d'auteur à Marines (Seine-et-Oise), conservé à la BN. L'insistance mise sur l'arme du bulletin de vote des femmes incite à penser qu'il est écrit peu après la Libération. L'auteur se dit joliment indépendant de toute chapelle "*qui, avec leurs clochers aux pointes plus ou moins hautes barrent le libre horizon de la pensée humaine*".

<sup>121</sup> Jenny LECLERQ, Le contrôle des naissances et le malaise conjugal, éditions Select, Paris, Bruxelles, 1946, 142p. La revue La vie nouvelle s'intéresse aussi au sujet.

<sup>122</sup> Lettre du 3 juin 1957, adressée à Cécile de Corlieu. Fond Cécile de Corlieu, BMD.

Pourtant tout ce travail souterrain de réflexion éclôt en un débat public de vaste importance en 1955. Le contexte mondial de la détente ainsi que l'émergence politique des nations décolonisées autorisent dorénavant la mise en avant des questions démographiques, centrales pour les pays en développement. En France la persistance d'un taux de natalité élevé atténue la vieille hantise de la dépopulation. La question est soulevée par Marie-Andrée Weill-Hallé d'abord dans les milieux médicaux puis devant un plus large public<sup>123</sup>. L'occasion lui en est offerte par un procès d'infanticide qui se tient aux assises de Seine-et-Oise, à Versailles le 6 juillet 1955<sup>124</sup>. Après avoir contacté les avocats, elle vient témoigner à la barre, orientant le procès vers la responsabilité de la législation française qui interdit toute information sur les techniques contraceptives pratiquées ailleurs. Dès lors, la presse généraliste s'empare du débat et lui donne un écho plus vaste. Libération relance l'intérêt de l'opinion publique par un enquête approfondie. Jacques Dérogy obtient le soutien de son directeur Emmanuel d'Astier de la Vigerie pour la mener à bien. Militant communiste, membre de l'Association France-Urss tout comme Marie-Andrée Weill-Hallé et son époux, il entre en contact avec cette dernière et visite des centres de birth control en Angleterre et en Suisse durant l'été 1955. A la rentrée il publie une dizaine d'articles documentés sous le titre choc de "*Les femmes sont-elles coupables?*"<sup>125</sup>. Les réactions des lecteurs sont tellement abondantes qu'une tribune leur est offerte au mois de novembre. La totalité de l'enquête de Jacques Dérogy sort en janvier 1956 aux éditions de Minuit, préfacée par la doctoresse Weill-Hallé<sup>126</sup>.

Nombreux sont les journaux ou les revues à prendre position et à ouvrir leur colonnes au débat: France-Observateur, L'Express, Cité-Nouvelle, Combat, Réforme, Les Temps Modernes, notamment, sont de ceux-la<sup>127</sup>. Entre février et mai 1956 trois projets

---

<sup>123</sup> Un premier article sort en 1953 dans La semaine des hopitaux, le 5 mars 1955 elle fait une communication au congrès Mondial de Morale Médicale, où elle doit affronter l'opposition des Médecins catholiques.

<sup>124</sup> Les époux Bac, sont accusés de la mort de leur dernier né, décédé faute de soin. La mère qui a subi 5 grossesses en 5 ans, très diminuée physiquement et moralement, ne dispose d'aucune aide sociale.

<sup>125</sup> Libération, des 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26 octobre.

<sup>126</sup> Jacques DEROGY, Des enfants malgré nous, Paris, éditions de Minuit, 1956.

<sup>127</sup> France-Observateur, publie les réactions de ces lecteur sous le titre "*600 000 avortements valent-ils mieux que le controle des naissances?*", les 10, 17, 24 novembre, et les 8, 15, 22 décembre 1955. Cité-Nouvelle publie un article de Mme Weill-Hallé en janvier 1956. Mousse Monti écrit dans Combat une série d'articles intitulés "*Pour la libération de la femme*", lesquels sont suivis d'un abondant courrier, voir les numéros des 8, 15, 22, 29 février et 7, 14, 21 mars 1956. Françoise Giroud prend position dans L'Express, le 15 et 23 février, sous les titres "*Le drame inutile*" et "*Lettre à un jeune député*". Réforme consacre plusieurs pages à l'étude du pasteur de Pury, "*L'enfant n'est pas l'unique but du mariage*", le 3 mars 1956. Colette Audry fait un compte rendu de lecture du livre de Dérogy dans Les Temps Modernes, N°123, mars-avril 1956.

de loi favorables à la contraception sont déposés par des députés progressistes, radicaux et socialistes<sup>128</sup>.

Les premiers contradicteurs se font alors connaître. La droite traditionnelle ouvre le feu dans les pages de Carrefour<sup>129</sup>. Les dirigeants communistes emboîtent le pas : Marie-Claude Vaillant-Couturier, Maurice Thorez et Jeannette Vermeersch expliquent tour à tour leur opposition<sup>130</sup>. La proposition de loi communiste déposée en mai 1956 autorise un élargissement de l'avortement thérapeutique mais affirme son opposition au contrôle des naissances<sup>131</sup>. Les catholiques traditionnels réagissent également<sup>132</sup>. Le débat se polarise alors, les articles et les lettres se répondent. Mais peu à peu les différents camps s'essouffent et la tempête médiatique disparaît dans les vacances de l'été. La Maternité Heureuse commence alors son travail de persuasion sur le long terme.

Le débat n'est pas sans faire penser à celui qui accueillit le Deuxième sexe. On retrouve les mêmes lignes de clivages, les mêmes tendances de part et d'autre, voire les mêmes périodiques et les mêmes personnalités. Cependant le parallèle n'est pas parfait. A la différence de 1949 ce sont les progressistes qui parlent les premiers et occupent plusieurs mois les médias sans adversaires en face d'eux. Parmi ces derniers et contrairement à 1949, les communistes entrent dans la bataille avant les catholiques et avec une plus grande virulence. Les catholiques tardent davantage et adoptent des positions plus nuancées. D'autre part les courants modernistes se sont considérablement renforcés, L'Express, ou France-Observateur, de création récente, s'ajoutent aux revues

---

<sup>128</sup> La proposition des députés progressistes du 24 février 1956 est signée par MM. d'Astier de la Vigerie, Dreyfus-Schmidt, et Pierre Ferrand, et demande l'abrogation pure et simple des articles trois et quatre de la loi 1920. La proposition des radicaux du 16 mars 1956, signée par Charles Hernu Cupfer, Naudet, Soulié, Panier, Châtelain, Hovnanian et Jean de Lipkowski, ajoute la réglementation de la vente des produits contraceptifs. La proposition socialiste, déposée le 25 mai par MM. Dejean, Juvenal, de Mérigonde, Germaine Degron et Rachel Lempereur, lui est identique. Voir Janine MOSSUZ-LAVAU, Les lois de l'amour, op. cit.

<sup>129</sup> Article de J. Sutter, chercheur à l'INED, dans un numéro de fin février, "*Un nouvel aspect de la décadence française: la propagande anticonceptionnelle*".

<sup>130</sup> Marie-Claude Vaillant-Couturier s'exprime le 7 mars lors d'un meeting tenu à la Mutualité dans le cadre de la Journée internationale des femmes, des extraits de son discours sont donnés dans L'Humanité du 8 mars 1956. Le 2 mai 1956 Maurice Thorez fait paraître dans L'Humanité une longue "*Lettre de Maurice Thorez à Jacques Dérogy*", et le 18 mai 1956 il répond à Mme Weill-Hallé dans le même quotidien. Jeannette Vermeersch fait un discours le 4 mai 1956 devant le groupe parlementaire intitulé "*Contre le néo-malthusianisme réactionnaire nous luttons pour le droit à la maternité*", celui-ci est reproduit en supplément à France Nouvelle, N°543, 12 mai 1956.

<sup>131</sup> Proposition du 25 mai 1956 qui précise "*Lorsqu'une femme mariée, déjà mère de trois enfants, est en état de santé déficient ou constitue un cas social; lorsqu'une femme seule se trouve dans une situation constituant un cas social, elle peut recourir à l'avortement thérapeutique pour interrompre sa grossesse*". Cité par Janine MOSSUZ-LAVAU, op. cit. p.28.

<sup>132</sup> Avec La Croix, L'Action Populaire, Informations Catholiques Internationales du 1 mai 1956.

venues de la Résistance ou de la Libération. Quant au Figaro, chef de file de la critique lancée contre le Deuxième sexe, il adopte cette fois un profil moins hostile, ouvrant ces colonnes au débat contradictoire<sup>133</sup>. Enfin les dogmes communistes et catholiques ne parviennent pas à étouffer les partisans qui existent dans leurs camps mêmes. Ainsi Libération bien qu'animé par une majorité de journalistes communistes, ne suit absolument pas les lignes du parti. Quant aux catholiques progressistes ils se désolidarisent aussi des positions de l'Eglise. Nombreuses sont en effet les femmes catholiques qui offrent leur service à la MH, à commencer par la présidente elle même.

Le rapport de force entre modernistes et conservateurs n'est donc plus du tout le même. Et c'est précisément cette brèche élargie dans la société française qui encourage certaines organisations féminines à mettre tout leur poids dans cette bataille.

Les organisations féminines qui participent activement à la lutte pour la libéralisation de la contraception sont au nombre de trois. La Maternité Heureuse est fondée on l'a vu dans ce but même. En 1956 le thème annuel de travail choisi par la GLFF concerne "*Les devoirs de la femme et la liberté de la conception*". Après un an de réflexion elles concluent que "*la femme ne sera mère qu'autant qu'elle en aura le désir et la volonté*"<sup>134</sup>. C'est pourquoi plusieurs franc-maçonnnes participent à la fondation de la MH.

Les courants protestants sont, de tradition bien plus ouverts que les catholiques sur la question du contrôle des naissances. La conférence de Lambeth de l'Assemblée des Evêques anglicans, dans sa résolution 15 laisse à la conscience de chacun l'emploi licite ou illicite des moyens anticonceptionnels. D'autre part le bulletin Jeunes Femmes, rappelle début 1954 les thèses des Eglises Luthériennes d'Amérique qui acceptent les méthodes contraceptives qu'elles soient naturelles ou non car "*N'être pas désiré par ses parents est pour un enfant un sort plus cruel que la pauvreté ou tout autre handicap*". En revanche l'avortement demeure un crime: "*L'avortement doit être considéré comme la destruction d'un être vivant, et, sauf en tant que mesure médicale pour sauver la vie de la mère, ne sera pas utilisé par des chrétiens pour éviter une naissance non désirée. Un chrétien doit accepter la naissance non voulue comme un aspect du plan de Dieu*"<sup>135</sup>. Par ailleurs la

---

<sup>133</sup> A partir du 13 avril 1956.

<sup>134</sup> d'après *D'une révolte à une lutte...*, p.79.

<sup>135</sup> Jeunes Femmes, janvier février 1954.

valorisation de la sexualité opérée par les protestants les rend sensibles aux troubles causés par la peur de la fécondation ou par l'abstinence: "*C'est un fait patent que la vie sexuelle à toutes ses étapes engage la femme plus qu'elle n'engage l'homme, et le problème de la limitation des naissances ne pourra être indéfiniment éludé sur le plan religieux*"<sup>136</sup>.

C'est donc sans grand état d'âme que le MJF prend position dès le début de la polémique. Dans le numéro du printemps 1956 consacré à la "maternité consentie", Francine Dumas indique deux moyens concrets pour participer à cette cause: écrire à son député pour soutenir les projets de loi déposés et adhérer à la Maternité Heureuse. Cet appel est entendu, le groupe Jeunes Femmes de Montbéliard par exemple envoie une lettre à tous les députés afin de réclamer l'abrogation des articles 2 et 3 de la loi de 1920<sup>137</sup>. Par la suite le mouvement fournit de nombreuses animatrices pour les premiers centres de l'association.

D'où qu'elles viennent, les organisations féminines partisans de la contraception et leurs alliées, ne sont pas à cours d'argument pour justifier leur position. On peut même dire qu'elles font feu de tous bois. Les discours pour le "droit à la liberté de conception" emprunte à des registres très différents.

Il peut verser aisément dans le misérabilisme. La MH emploie fréquemment cette veine à ces débuts, il s'agit de faire appel à la compassion et à la pitié en mettant l'accent sur les "drames humains": le mari alcoolique et irresponsable, une santé fragile, des grossesses répétées, le viol, le coût humain de l'avortement. C'est plus particulièrement une des stratégies suivies par Marie-Andrée Weill-Hallé tant dans ces articles que dans son premier livre. Elle répond ainsi à Marie-Claude Vaillant-Couturier: "*Croyez-moi, rien, ni la Révolution, ni le bonheur des générations futures, ni même le Paradis sur terre, rien ne justifie l'acceptation de drames que nous, médecins, vivons tous les jours: (...) la conception d'enfant tarés quand le mari rentre ivre, et que la femme, pour protéger les enfants terrorisés, doit le subir en silence et dans le dégoût*"<sup>138</sup>. Simone de Beauvoir dans sa préface au livre de la précédente procède un peu de la même façon: "*Leur santé, minée, épuisée, par un travail au dessus de leurs forces; leur vie n'est plus qu'une lutte*

---

<sup>136</sup> Docteur Pouyanne "L'équilibre psycho-physiologique de la femme". Jeunes Femmes, mai-juin 1954.

<sup>137</sup> La Maternité Heureuse, N°3, 1956.

<sup>138</sup> Lettre ouverte à Marie-Claude Vaillant-Couturier, Libération, 14 mars 1956.

*sinistre contre le désespoir. Elles deviennent un intolérable fardeau pour les hommes qu'obsède déjà le souci des bouches à nourrir. La crainte d'une nouvelle grossesse empoisonne les rapports conjugaux*"<sup>139</sup>. L'idée selon laquelle la contraception permet d'éviter l'horreur des avortements clandestins (qui sont estimés entre 600 000 et million annuels) ressort également de cette logique.

Le principe de la justice sociale est aussi mis en avant. Une contraception légalisée mettrait fin à la situation actuelle où seuls les milieux aisés peuvent avoir accès aux produits anglais ou aux avortements médicaux suisses.

Mais l'essentiel de l'argumentaire se réfère à la modernité et aux droits de la personne. Ce point est très explicitement inclut dans les objectifs de la MH: "*C'est pour les femmes en particulier que nous souhaitons voir réviser les articles trois et quatre de la loi de 1920 et pour elles que nous préconisons un enseignement rationnel des contraceptifs à usage féminin*" puisqu'il y va de "*la liberté de la femme au regard de la conception, liberté dont dépend une grande part de son équilibre et de sa dignité*" <sup>140</sup>. Pour beaucoup il s'agit tout à la fois de libérer la femme de son asservissement à la fonction biologique et de la faire accéder à la pleine dignité humaine. "*La maternité consciente*" devient "*l'élément fondamental de la dignité humaine*"<sup>141</sup>. Car "*A l'égard de la maternité, il est deux attitudes: la subir ou la vouloir. La première attitude, imposée au sexe féminin pendant des millénaires, ravalé la femme au rang de femelle; la seconde, plus récente mais encore trop peu généralisée, est seule conforme à la dignité humaine*"<sup>142</sup>. Les contraceptifs modernes permettent donc une transformation de la femme depuis "*l'esclave au service de l'espèce*" jusqu'à "*l'être spirituel*" qui contrôle son propre corps. Car "*Sans doute la maternité est elle le rôle propre de la femme, mais un être spirituel ne saurait être défini par une fonction biologique, ni à plus forte raison, lui être asservi*"<sup>143</sup>.

Des accents plus personnels et radicaux trouvent parfois à s'exprimer. La dernière esclave, de Thyde Monnier, écrit très librement au fil de sa colère, multiplie les sentences assassines. Selon elle, la contraception, permet tout simplement davantage de bonheur

---

<sup>139</sup> Préface au livre de M.A. WEILL-HALLE, Le planning Familial, Paris, librairie Maloine, 1959; cité dans La Maternité Heureuse, N°8, mars 1959.

<sup>140</sup> Présentation de la MH, par M.A. Weill-Hallé, La maternité heureuse, bulletin d'information N°1, 1956; sans date plus précise.

<sup>141</sup> Selon le titre d'un article de Geneviève Texier dans La Maternité Heureuse, N°8, mars 1959.

<sup>142</sup> Idem, p.4.

<sup>143</sup> idem, p.5.

(lequel "*ne s'arrête pas au-dessus de la ceinture*") et de liberté<sup>144</sup>. Sans circonvolutions, elle revendique la pleine et entière liberté sexuelle de la jeune fille : "*Je répète, que pour savoir si des chaussures vont bien à votre pied, il faut les essayer avec patience et sagacité*"<sup>145</sup>. Elle entre en guerre contre le natalisme dominant : "*Je ne me priverai pas de dénoncer comme inepte et dangereuse, cette incessante glorification du nouveau-né, apparaissant ainsi que le salvateur de l'univers et qui, ne sachant encore que se nourrir et déféquer, nous est imposé comme un glorieux dominateur*"<sup>146</sup>. Loin de tout maternalisme mièvre, elle va jusqu'au bout de la logique individualiste : "*Je ne me fatiguerai pas de répéter que, lorsqu'il ne nuit pas à son prochain, l'être humain a le droit d'être égoïste (...), j'estime qu'il a le droit de conduire sa vie à son gré et de ne pas mettre d'enfant au monde s'il n'aime pas l'odeur des couches mouillées*"<sup>147</sup>. Enfin il y va surtout de la libre disposition de soi-même, citant Victor Margueritte, elle affirme que "*le corps de la femme n'est toujours pas à elle*" ce qui est vrai pour "*le travail, l'amour, le mariage, la maternité*", or sans liberté du corps il n'y a pas de liberté de l'esprit, estime-t-elle<sup>148</sup>. Mais cette liberté de ton, cette verve, ce "je" qui s'affirme bruyamment, sont assez étrangers aux années cinquante<sup>149</sup>.

Mais même sans aller jusque là, le primat des droits de la personne, en l'occurrence face à la sexualité et à la conception, renverse les perspectives holistes. "*Sur le plan moral, il ne peut y avoir de dignité humaine quand il n'y a pas de choix: elle disparaît si la peur du gendarme est le seul mobile d'acceptation de la règle tracée. Il n'est pas non plus d'abdication redoutable que de considérer l'homme fait pour la société et non l'inverse*"<sup>150</sup>. C'est pourquoi face aux arguments communistes ou catholiques qui sont foncièrement holistes, les partisans de la libre contraception répliquent invariablement par les droits et la liberté de l'individu. Face à la raison d'Etat, aux besoins de la classe ouvrière ou à la morale catholique c'est toujours la libre détermination et la responsabilité de l'individu qui sont invoquées. "*Nous ne pensons pas qu'en aucun cas, le sacrifice des*

<sup>144</sup> La dernière esclave, op. cit. p.47.

<sup>145</sup> Idem, p.47.

<sup>146</sup> Idem, p.112.

<sup>147</sup> Idem, p.111.

<sup>148</sup> Idem, p.55.

<sup>149</sup> Comme tout radicalisme isolé, la pensée de Thyde Monnier verse régulièrement dans la misanthropie ou la mysogynie. "*J'en ai assez d'écrire ce livre*" (p.73), "*pour moi, je suis lasse de ce misérable troupeau femelle uniquement attaché à ses avantages physiques et négligeant ceux de l'esprit*" (p.155), confesse-t-elle.

<sup>150</sup> La maternité heureuse, N°10, septembre 1959, p.9.

*intérêts particuliers légitimes de ces femmes puisse devenir souhaitable, même au nom d'un intérêt supérieur qu'on appelle national, démographique...."*, résumé M.A. Weill-Hallé<sup>151</sup>.

#### **L'accouchement sans douleur**

L'accouchement sans douleur devient le principal cheval de bataille de l'UFF. Tout son succès auprès des communistes vient de ce qu'il concentre toute une série d'avantages. Il permet tout d'abord de vanter la grandeur et le modernisme soviétique puisque la méthode vient des recherches de Pavlov. Il offre ensuite l'opportunité d'occuper le terrain des nouvelles revendications féminines, plus intimes, plus privées, plus près de leur corps. Par là il est un pendant très commode à la campagne pour la contraception, refusée par la direction communiste. Enfin, malgré tous les atours modernes dont il se pare, il reste et demeure dans la droite ligne du maternalisme jamais démenti. Pour toutes ces raisons la promotion de l'accouchement sans douleur devient une priorité pour l'UFF, son principal et constant mot d'ordre sur toute la période.

Sa première mention survient sous la forme d'une interview du Docteur Lamaze, réalisée par Jeannette Coutant dans Femmes Françaises d'octobre 1951. On y apprend qu'une méthode "*s'inspirant du général physiologiste russe Pavlov*" et "*appliquée à toute l'Union Soviétique*" permet par "*un relâchement musculaire complet*" de supprimer la douleur obstétrique. Les séances préparatoires consistent en un entretien psychologique afin d'écartier de l'esprit de la future parturiente toute fatalité de la douleur et de la peur et en exercices respiratoires. D'autres méthodes inspirées de ce même Pavlov, existent aussi en Angleterre précise l'article, mais elles y "*restent le privilège de quelques unes*"<sup>152</sup>. Ce n'est que plus tard que le thème prend de l'importance.

L'argumentaire en faveur de cette technique appartient tout entier au mouvement de la rationalisation, aux progrès du modernisme. L'ouvrage de Colette Jeanson en fournit un bon exemple<sup>153</sup>. Il s'agit d'une part de libérer la femme de peurs ancestrales, intériorisées inconsciemment et d'autre part de changer le regard médical sur l'accouchement afin de donner toute sa mesure à la femme, devenue principale actrice de

<sup>151</sup> France Observateur, 10 mai 1956.

<sup>152</sup> FF, N°360, 13 octobre 1951.

<sup>153</sup> Colette JEANSON, Principes et pratiques de l'accouchement sans douleur, Paris, le Seuil, 1954, 211p.

ce moment. Par la relaxation, la respiration, et la connaissance, la parturiente loin d'être une servante passive des forces aveugles de la vie et de la loi de l'espèce participe activement et en pleine conscience à la naissance de son enfant. Dès lors qu'ils ne sont plus négligés mais partie prenante, l'esprit et l'intelligence entrent en action, suivent les étapes du travail accélèrent ou diminuent les efforts musculaires et par ce fait même surmontent la fatalité de la souffrance. *"Et c'est alors qu'en pleine possession de ses muscles, de sa respiration, de son contrôle; c'est alors que pleinement consciente, en prise directe sur sa situation, elle n'y est plus soumise mais (...) la dirige"*<sup>154</sup>. Quelques années plus tard Marie-Louise Coudert formule le même raisonnement: *« la femme aura acquis le contrôle de soi dans un acte qui, autrefois, faisait d'elle une épave en proie à des sensations de douleur, de crainte, voire de terreur, de résignation, d'humiliation de se donner en spectacle à travers une épreuve où elle était toute dépendance. Réconciliée avec le fonctionnement de ses organes (...) elle éprouve un sentiment de sécurité et de confiance en soi, qui affirme et transforme sa personnalité »*<sup>155</sup>. Ainsi le savoir de la femme sur son propre corps lui assure sa maîtrise et son contrôle.

On retrouve donc à l'oeuvre les mêmes logiques qui président aux discours sur la contraception. Grâce aux progrès des connaissances médicales et psychologiques la femme de passive et ignorante, devient active et consciente, elle n'est plus prisonnière de son corps mais le contrôle. *"Non plus proie de l'espèce mais vraiment créatrice de l'espèce"*<sup>156</sup>. C'est le triomphe de la raison sur la nature, de l'intelligence humaine sur les dynamiques biologiques, c'est le passage de l'objet de nature au sujet humain conscient et responsable. *"La femme devient un sujet au lieu d'être un objet"*<sup>157</sup>. Si le terme n'était pas déjà pris ailleurs, on pourrait aussi bien parler de "maternité consciente". On retrouve tout pareillement les raisonnements et les expressions de Beauvoir. En particulier les mots "situation" et "proie de l'espèce", signent sans doute aucun son influence. De plus, les démonstrations sur l'accouchement sans douleur peuvent toutes être interprétées comme autant d'illustrations du passage de l'immanence (la femme soumise passivement à son destin) à la transcendance (la femme contrôlant activement cette expérience).

---

<sup>154</sup> Colette Jeanson, "La femme créatrice de vie", Femmes Françaises, N°492, 8 mai 1954.

<sup>155</sup> Marie-Louise Coudert, « L'accouchement sans douleur », Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, N°164, 16 avril 1960.

<sup>156</sup> Idem.

<sup>157</sup> Interview de Sylvia Montfort dans Femmes Françaises, N°626, 1 décembre 1956.

Mais des discours à la réalité il a une marge parfois troublante. Certes il y a incontestablement une humanisation de l'accouchement, ne serait-ce que par la prise en considération de la souffrance féminine et le refus de sa fatalité. Mais les descriptions d'accouchées souriantes et totalement reposées sont trop belles pour être tout à fait véridiques. Par ailleurs la réussite de l'accouchement se mesure bien scolairement, des mentions, assez bien, bien, très bien, récompensent les mérites de la parturiente consciencieuse. Quand un accouchement s'avère décidément douloureux ce n'est jamais la méthode qui est incriminée, mais le stress de la mère, ou de mauvaises conditions d'apprentissage. Finalement cette libération pourrait bien être un assujettissement à un nouveau dogme. Un nouvel impératif, tu accoucheras dans la joie, remplace l'ancien, tu accoucheras dans la souffrance.

A partir d'avril 1954 une rubrique sur ce sujet est ouverte dans Femmes Françaises, tandis que diverses campagnes cherchent à généraliser la méthode. Les militantes racontent leur accouchement<sup>158</sup>. Les médias les plus variés pénètrent dans les cliniques pour faire connaître la nouveauté. Francis Cremieux, journaliste, enregistre sur microsillon l'accouchement de sa femme, Janine<sup>159</sup>. Louis Dalmas réalise un reportage radio en direct. Henri Fabiani obtient en 1955 le prix du meilleur film documentaire à Cannes pour son court métrage: "Tu enfanteras sans douleur"<sup>160</sup>. En 1956 le cinéma de fiction s'empare du sujet, Jean Gabin incarne un médecin de campagne qui bataille contre les préjugés, tandis que Sylvia Montfort interprète l'infortunée parturiente dont l'enfant meurt durant un accouchement traumatisant. Toute l'équipe de "Sans douleur", y compris le réalisateur Jean Paul Chamois et le chef opérateur Henri Alekan a vu un accouchement sans douleur et se déclare convaincue.

Le conseil national de l'UFF fait pression sur les députés, envoie des pétitions et des lettres pour réclamer 4 milliard de francs afin de généraliser la technique. La commission des affaires sociales de l'UFF, présidée par Colette Jeanson multiplie les actions de propagande, 150 conférences ont lieu dans toute la France, une brochure est diffusée à 20 000 exemplaires, des pétitions recueillent des milliers de signatures, le 17 mai 1955 une délégation de sages-femmes et de conseillères municipales se rend à la

---

<sup>158</sup> Simone Martin, dans Femmes Françaises, N°506, 14 août 1954, Paulette Michaut en octobre de la même année.

<sup>159</sup> Femmes Françaises, N°546, 21 mai 1955.

<sup>160</sup> Femmes Françaises, N°587, 11 février 1956.

Présidence du Conseil, le lendemain une journée nationale pour l'accouchement sans douleur mobilise 57 départements<sup>161</sup>. En décembre 1956, une exposition se déroule au Musée Social de Paris, sous le patronage de diverses personnalités dont Colette Jeanson, Sylvia Montfort, Marie-Andrée Lagroua-Weill-Hallé, Henri Wallon, le docteur Lamaze<sup>162</sup>.

Progressivement la cause gagne du terrain, à la fin 1954 le Docteur Lamaze estime que 6000 femmes à Paris en ont bénéficié. Le Conseil municipal de Paris vote une subvention de 15 millions. Un projet de loi est déposé à l'Assemblée Nationale pour sa généralisation<sup>163</sup>. Le 8 janvier 1956 le Pape qui proclame le plein accord de l'Eglise, facilite encore les choses, les communistes y voient "une belle victoire"<sup>164</sup>. Le 10 avril 1956, une proposition de résolution est déposée à l'Assemblée Nationale par les députés Bouxon, Jean Cailleux, Francine Lefebvre et Marie-Madeleine Dienesch<sup>165</sup>.

La bataille pour l'accouchement sans douleur, largement consensuelle, autorise de ce fait la réintégration de l'UFF dans la vie de la nation. Il permet des actions communes avec d'autres organisations, y compris avec la Maternité Heureuse, par ailleurs combattue. Avec les campagnes pour l'augmentation des allocations familiales et pour un régime matrimonial plus égalitaire, l'UFF est réintroduite dans le concert des mouvements féminins. Cependant, la constance et la force de sa ligne maternaliste l'empêchent de percevoir les enjeux nouveaux du militantisme féminin.

### Le Beauvoirisme

Après le scandale des toutes premières années, la réflexion beauvoirienne fait lentement son chemin dans les esprits. Les ouvrages postérieurs de Simone de Beauvoir (1954 : Les Mandarins, prix Goncourt; 1958 : Mémoires d'une jeune fille rangée) et leur succès contribuent à maintenir vif le souvenir du livre de 1949. Enormément lu, si l'on en croit les tirages, énormément débattu en tout cas, l'essai devient l'ouvrage de référence, la citation incontournable de tout écrit un peu conséquent sur les femmes. Il fait partie de

---

<sup>161</sup> Idem.

<sup>162</sup> Femmes Françaises, N°626, 1 décembre 1956.

<sup>163</sup> Femmes Françaises, N°520, 20 novembre 1954.

<sup>164</sup> Femmes Françaises, N°581, 21 janvier 1956.

<sup>165</sup> Voir aussi de Marie-louise Coudert, « la belle histoire de l'accouchement sans douleur » dans Heures Claires des Femmes Françaises, nouvelle série, N°318, 30 mars 1963.

toutes les bibliographies, des citations plus ou moins importantes en sont systématiquement extraites, et le nom de Simone de Beauvoir apparaît invariablement à un moment ou à un autre du raisonnement. Il ne s'agit pas à proprement parlé de commentaires, encore moins d'exégèses, mais plutôt de vagues allusions, comme si l'ouvrage était connu de toutes.

Pour autant, si le Deuxième sexe devient une référence obligée, cette dernière n'est pas univoque. Au contraire, toutes les tendances, même les plus contradictoires, le revendiquent. Pauline Archambault par exemple, admet pleinement la thèse beauvoirienne selon laquelle la féminité est d'abord et avant tout une construction des désirs masculins, mais c'est pour souhaiter l'avènement d'un monde mixte où le féminin pourra se révéler, alors même que Simone de Beauvoir préconise plutôt la fin du féminin par l'assimilation au masculin. D'ailleurs le plus long passage qu'elle cite est un des rares, si ce n'est le seul, où la philosophe reconnaît qu'il y aura toujours des différences entre les sexes<sup>166</sup>. De même Célia Bertin, nettement partisane dans son ouvrage d'un fort différentialisme entre les sexes (mais conjointement à l'égalité) rend hommage à sa devancière. En revanche, Thyde Monnier qui suit le droit fil des perspectives beauvoiriennes, en ce qu'elle se réfère constamment à l'humain et non au masculin ou au féminin (à moins de les critiquer), estime que c'est à peine si les héroïnes de Beauvoir ont "*conservé quelque chaleur*"<sup>167</sup>. Marguerite Grépon s'en inspire également largement. Elle fait même une étude graphologique de l'écriture de la philosophe pour y diagnostiquer une sensibilité presque malade et le "*Sentiment désespéré qu'on peut guérir la sensibilité par l'intelligence (...)* Ici l'on trouve une main de velours dans un gant de fer"<sup>168</sup>. En effet, selon elle qui interprète l'état des genres en fonction de leurs relations amoureuses, l'apport principal de Simone de Beauvoir réside dans la mise en évidence du conflit existant en chaque femme entre son esprit et sa fonction d'amoureuse. "*Simone de Beauvoir continue à traduire le combat intérieur des femmes de ce temps, lorsqu'elles sont de la race première, la lutte*

---

<sup>166</sup> "Entre autres, rien ne paraît plus contestable que le slogan qui voue le monde nouveau, celui de la complète parité entre les sexes, à l'uniformité, donc à l'ennui. Je ne vois pas que de ce monde ci l'ennui soit absent, ni que jamais la liberté crée l'uniformité. D'abord, il demeurera toujours entre l'homme et la femme certaines différences ...", extrait de la conclusion du Deuxième sexe cité dans *La femme entre deux mondes*, op. cit. p.56.

<sup>167</sup> *La dernière esclave*, op. cit. p.155, elle reproche également aux "filles de Françoise Sagan" leur "sécheresse de coeur".

<sup>168</sup> Portrait graphologique de Simone de Beauvoir par M. Grépon, *Ariane*, N°23-24, novembre-décembre 1954.

entre l'éternel amour et la conquête de l'être"<sup>169</sup>. Chacune donc tord l'ouvrage dans son propre sens. Preuve de son succès mais aussi du manque de clarté de son contenu.

Au sein des associations le Deuxième sexe est tout autant contradictoirement sollicité. Le bulletin Jeunes Femmes le discute à plusieurs reprises. De nombreux points en sont acceptés, notamment tout ce qui concerne le nécessaire épanouissement des femmes. En revanche, l'universalisme beauvoirien est catégoriquement rejeté au profit de la fondamentale et mystérieuse différence des sexes : "*Mais Simone de Beauvoir ne cherche pas à en sortir en défendant un monde féminin qui aurait égalité de droit et de puissance à côté du monde masculin. La solution pour elle est de nouveau dans un être supra sexuel, délivré des particularités sexuelles, "l'homme en soi", se réalisant en assumant l'existence par une action collective, par le travail dans un monde socialiste"*<sup>170</sup>. La MH mobilise couramment les arguments beauvoiriens. Marie-Andrée Lagroua-Weill-Hallé obtient une préface de la philosophe pour son livre. Il n'est pas jusqu'à l'UFF qui, nonobstant la longue hostilité communiste, sacrifie au rituel à la fin des années cinquante. Simone de Beauvoir se voit donc plus ou moins annexée par son pacifisme. Elle reçoit en 1959 la médaille d'or de la Paix, et c'est elle qui présente à la presse la délégation française pour le congrès de Copenhague<sup>171</sup>. Même pour les adversaires d'autrefois, Simone de Beauvoir est devenue incontournable à la fin de la décennie.

Mais plus qu'à une influence directe de l'une sur les autres, c'est sans doute davantage à une communauté d'esprit partagée plus ou moins par toutes qu'on a à faire. La pensée moderniste, dans toutes ces composantes figure le terreau d'où elles s'élèvent toutes. Elles partagent le même schéma historiciste, où le présent s'arrache d'un passé immobile. Elles pensent toutes que l'égalité est dorénavant acquise en droit et qu'il faut à présent la vivre. Toutes mettent leur confiance dans les progrès techniques seuls capables de délivrer leur corps de l'emprise de la nature. Le noeud conceptuel qui bloque le culturalisme à l'entrée du corps féminin est commun à toutes.

Par exemple, le MJF dans son ensemble fait penser à la philosophie existentielle. Il sait tout à la fois intégrer des exigences beauvoiriennes et annoncer le militantisme de la fin des années soixante. Du côté de la philosophie du deuxième sexe on retrouve la valeur

---

<sup>169</sup> Marguerite Grépon à propos des Mémoires d'une jeune fille rangée", Ariane, N°61-62-63, printemps 1959.

<sup>170</sup> Erwin Metzke, "Anthropologie des sexes", Jeunes femmes, novembre-décembre 1956.

<sup>171</sup> Signalé respectivement dans Femmes françaises, N°146, 12 décembre 1959 et N°165, 23 avril 1960..

de l'authenticité (le "rester vraie" des protestantes), celle de l'engagement et de la responsabilité de chacune, ainsi que de nombreuses références aux "questions existentielles" (nommées aussi "essentielles") des femmes et de leur vie privée. On a vu que le bulletin de cette organisation est le seul à prendre position sur le livre qui fit scandale, et incontestablement sa lecture a suscité de nombreux débats dans les groupes. Par ailleurs, l'existentialisme et le protestantisme ont des affinités certaines, notamment parce qu'ils insistent tous deux sur la liberté et la responsabilité de l'humain dans la construction de son destin. Aussi plutôt qu'une influence directe des thèses beauvoiriennes sur les militantes, il faut plutôt supposer un esprit collectif propre à la génération de la guerre, à laquelle appartiennent tant Simone de Beauvoir que les jeunes femmes protestantes ou autres.

Durant la seconde moitié des années cinquante apparaissent cependant des commentaires plus structurés. Le psychologue flamand Frederik Jacobus Johannes Buytendijk (1887) écrit un long essai de "psychologie existentielle", traduit en français en 1954<sup>172</sup>. Tout en rendant hommage à l'écrivaine, dont le *"livre est le plus important qui ait jamais été écrit sur la femme"*, il s'en écarte sur un point d'importance<sup>173</sup>. Il déplore l'assimilation entre l'universel et le masculin puisqu'alors *"on prend conscience de l'opposition des sexes comme une opposition entre l'être humain et la femme"*<sup>174</sup>. Lui même veut laisser ouverte la thèse différentialiste : *"n'y a-t-il pas une relation au monde qui soit à la fois humaine et spécifiquement féminine?"*<sup>175</sup>.

Les mêmes réserves arrêtent Geneviève Gennari dans son approbation du Deuxième sexe<sup>176</sup>. Elle admet pleinement que *"la femme est faite avant tout pour exister en tant qu'être humain, et accomplir sa destinée humaine"*. Et puisque *"la femme enceinte est au service de la vie absurde, et non pas de l'existence consciente"*, *"l'idée-force du deuxième sexe est que la maternité n'est qu'une des possibilités d'accomplissement de la femme, et elle s'intègre dans un grand mouvement de pensée"*<sup>177</sup>. Mais concernant le refus beauvoirien de l'égalité dans la différence, elle émet de très sérieux doutes : *"Une*

---

<sup>172</sup> F.J.J. BUYTENDIJK, *La femme, ses modes d'être, de paraître, d'exister* Essai de psychologie existentielle, traduction d'A. de Waelhens et R. Micha, Bruges, Desclée de Brouwer, 1954, 377p.

<sup>173</sup> Idem, p.25.

<sup>174</sup> Idem, p.34.

<sup>175</sup> Idem, p.50.

<sup>176</sup> Geneviève GENNARI, *Simone de Beauvoir*, Paris, éditions universitaires, 1959.

<sup>177</sup> Idem, p.98-99.

*fissure si fondamentale dans l'être de la femme à la charnière de sa vocation d'être sexué et d'être humain, une vocation si double et si déchirante ne serait-elle pas la preuve d'une donnée physiologique irréversible, la preuve finalement d'une différence essentielle et d'une fatalité biologique?"*<sup>178</sup>.

Les commentatrices notent également les métaphores existentielles et leurs fortes connotations sexuelles : Le mou, le visqueux, l'humide caractérisant l'immanence tandis que la transcendance s'incarne dans le sec et le dur<sup>179</sup>. Mais ces images dépréciant le féminin ne sont pas critiquées, même si Geneviève Gennari corrige : cette *"opacité visqueuse n'est pas réservée aux "intérieurs" féminins, elle se confond avec la nausée existentielle dont les hommes aussi connaissent l'horreur"*<sup>180</sup>.

Ainsi la résistance principale aux thèses beauvoiriennes concerne le statut de la différenciation et la perspective assimilationniste. Pourtant toutes, comme Beauvoir, conçoivent la contradiction comme gisant au coeur des femmes elles-mêmes, déchirées qu'elles sont entre leur nature reproductrice (l'immanence) et leurs aspirations humaines (la transcendance). Simplement toutes ne sont pas prêtes à s'amputer du premier versant pour épanouir exclusivement le second.

Pourtant parmi toutes les commentatrices émerge une petite troupe radicale que l'on pourrait baptiser les "beauvoiriennes". Plus jeunes ou du même âge que leur modèle, intellectuelles, militantes de gauche, elles proposent à la fin de la décennie, les discours les plus radicaux sur la question des femmes. Comme la philosophe elles adoptent la thèse de la construction sociale et réfutent toute spécificité féminine. Tout en participant parfaitement de l'idéologie de l'époque et notamment de sa dimension moderniste, elles se démarquent cependant par une intransigeance et une virulence assez marquées. Avec des modalités diverses, elles tentent de penser les sexes comme un rapport de domination sociale.

Edith Thomas répond notamment avec verve aux doléances de Louis Pauwels qui se plaignait du couple moderne : "Le sous homme et sa fausse femme". Reprenant l'ironie mordante de Beauvoir dans ses commentaires sur la littérature masculine, elle s'exclame : *"L'homme en quête de la "vraie femme" et qui déplore sa disparition (et qu'est-ce que le*

---

<sup>178</sup> Idem, p. 91.

<sup>179</sup> Voir Hélène NAHAS, *La femme dans la littérature existentielle*, Paris, PUF, 1957, p.110-111.

<sup>180</sup> Geneviève GENNARI, *Simone de Beauvoir*, Op. cit. p. 98-99.

"vrai homme"?) fait songer au bourgeois qui gémit sur la montée du prolétariat, à l'homme blanc qui s'indigne de la révolte des hommes de couleur"<sup>181</sup>. Elle même appelle de ses vœux un nouveau couple. "Cette vie nouvelle implique beaucoup de loyauté réciproque, aussi bien chez l'homme que chez la femme. Elle implique aussi la reconnaissance de la dignité de deux êtres égaux et différents. On comprend que pour certains hommes qui n'avaient d'autres supériorité que leur sexe, ces constatations soient assez mélancoliques. Heureusement il y en a d'autres. Et la recherche de l'amour dans la vérité n'est pas finalement, plus difficile qu'au temps des impostures"<sup>182</sup>.

Andrée Michel pousse encore plus loin la comparaison entre la colonisation et la domination des femmes. Le titre de son article "La personne, la femme et le mythe" se réfère clairement au Deuxième sexe. "Historiquement affirme-t-elle la femme et le colonisé furent asservis, l'une au mâle, l'autre au colonisateur. Que le mythe (de la femme nature) soit invoqué à posteriori pour justifier les droits et les privilèges qui ont été acquis par la suite de cet asservissement, ne saurait faire prendre pour la cause ce qui est l'effet, ni justifier des droits qui reposent sur la force". Puis elle explique pourquoi selon elle, les hommes résistent à la libéralisation de la contraception "Car la maîtrise de son rôle sexuel s'accompagnerait pour la femme d'un changement de statut dans la société. Or depuis des siècles l'homme dicte sa loi à la femme: il est tout à fait normal de voir le privilégié se rebiffer à la perspective d'abandonner ses anciens privilèges". "En conclusion, on peut dire que dans la société française, la femme n'est pas encore élevée à la dignité de personne (...). Il faudra pour cela la lutte des femmes et elles ne devront jamais compter que sur elles"<sup>183</sup>.

Le même ton affirmé se retrouve sous la plume de Geneviève Texier, dans "La maternité consciente, élément fondamental de la dignité humaine"<sup>184</sup>. On retrouve très nettement l'interprétation beauvoirienne de la maternité "fonction biologique" dans la citation suivante: "Sans doute la maternité est-elle le rôle propre de la femme, mais un être spirituel ne saurait être défini par une fonction biologique, ni à plus forte raison lui être asservi". Or du fait des épidémies et de la mortalité infantile "Les femmes étaient alors des esclaves au service de l'espèce". Aussi "répugnant à la continence, les peuples

---

<sup>181</sup> *Ariane*, N°4, avril 1953.

<sup>182</sup> *Idem*.

<sup>183</sup> *La maternité heureuse*, N°12, mars 1960.

<sup>184</sup> *La Maternité heureuse*, N°8, mars 1959.

*ont, pendant des millénaires, soit imposé à la femme une fécondité exubérante, soit contraint celle-ci de se faire avorter. Dans les deux cas, le respect dû à la personnalité a été bafoué*<sup>185</sup>.

Ces auteures, encore isolées, annoncent la radicalisation de la décennie suivante (chapitre 10).

Les associations féministes cependant ne partagent pas du tout cet engouement pour le livre culte. Simone de Beauvoir n'existe tout simplement pas dans les colonnes des bulletins. Quand son nom y apparaît c'est avec quelques précautions oratoires. Par exemple à l'UNF, l'auteure qui élabore le compte-rendu de la biographie écrite par Geneviève Gennari commence ainsi son texte : *"quelles que soient les réserves que l'on puisse faire sur l'oeuvre de Simone de Beauvoir, il est nécessaire, pour qui veut comprendre le XXe siècle, de la connaître"*<sup>186</sup>.

De la sorte les vieilles associations se démarquent très nettement de tout ce renouveau du paysage militant. La cause de la contraception figure à cet égard un véritable seuil.

### **Les anciennes face à la modernité**

#### Le verrou de la contraception

Durant les années cinquante, la question de la contraception figure véritablement une ligne de partage entre les mouvements féminins. Ligne de partage qui semble recouper essentiellement un clivage entre les générations.

#### **La collusion des catholiques et des communistes**

Tout comme en 1949, au moment de la réception du Deuxième sexe, communistes et catholiques orthodoxes se retrouvent ensembles contre la liberté de la contraception, même si leurs arguments ne sont pas similaires. Tout comme en 1949 également, les

---

<sup>185</sup> Idem.

<sup>186</sup> UNF, Revue des électrices, N°69, juillet 1959.

organisations féminines de masse, communiste et catholique (mais pas l'UFCS) laissent parler la hiérarchie officielle, masculine.

Les communistes prennent la parole en premier cette fois. Lors de la journée internationale de la femme le 7 mars 1956, Marie-Claude Vaillant-Couturier annonce la position du PC jusqu'alors resté muet. Elle condamne la propagande "*néo-malthusienne et petite bourgeoise*" et renverse la perspective: "*Il n'est pas vrai qu'il y ait trop d'enfant en France. Voilà pourquoi, plutôt que le droit de ne pas avoir d'enfant, nous réclamons le droit à la maternité dans la joie, sans douleur, sans crainte*"<sup>187</sup>. La tactique, simple, procède en deux temps. Elle amalgame la MH avec le malthusianisme (lui même confondu avec l'individualisme petit bourgeois), quand bien même cette dernière s'en démarque très explicitement. Elle s'enferme dans une vision maternaliste contre l'individualisme. Au droit de l'individu femme elle oppose le droit de la mère. C'était déjà le discours proposé contre Simone de Beauvoir, rejetée du côté des vices bourgeois, tandis que le parti se faisait le défenseur de la famille. Jeannette Vermeersch reprend d'ailleurs presque mot pour mot les diatribes d'alors: "*Depuis quand les femmes travailleuses réclameraient le droit d'accéder aux vices de la bourgeoisie? Jamais*"<sup>188</sup>.

Viennent aussi les développements un peu plus poussés du secrétaire général, sous le titre significatif "*Contre le néo-malthusianisme réactionnaire, nous luttons pour le droit à la maternité et l'avenir de la France*"<sup>189</sup>. "*Tout en stigmatisant les lois répressives de la bourgeoisie qui frappent surtout les malheureux et en réclamant leur abolition, les communistes condamnent les conceptions réactionnaires de ceux qui préconisent la limitation des naissances et cherchent ainsi à détourner les travailleurs de leur bataille pour le pain et le socialisme. Le "birth control" n'assure pas un logement aux jeunes ménages, il ne donne pas à la mère de famille les moyens d'élever convenablement ses enfants (...) Nous luttons pour que toutes les femmes puissent connaître dans les meilleures conditions possibles les joies de la maternité, nous nous dressons contre le régime qui les condamne à la faim, les entasse dans des taudis, les pousse à l'avortement... Il ne nous semble pas superflu de rappeler que le chemin de la libération*

---

<sup>187</sup> Citée par Renée ROUSSEAU, *Les femmes rouges...*, op. cit. p.224.

<sup>188</sup> Extraits de son discours devant le groupe parlementaire, publiés dans *France-Nouvelle*, 12 mai 1956.

<sup>189</sup> Maurice Thorez, *L'Humanité*, 2 mai 1956, cité par Renée Rousseau, op. cit.p. 225-226.

de la femme passe par les réformes sociales, par la révolution sociale et non par les cliniques d'avortement". Et pour souligner encore son refus d'attribuer aux femmes une autre identité que celle de la mère il ajoute "La politique du contrôle des naissances risque d'aboutir à la suppression des allocations familiales et des avantages arrachés par la classe ouvrière en faveur de la mère et de l'enfant"<sup>190</sup>.

Comme le dit Renée Rousseau: "Pour ceux qu'agace la dispute sur le contrôle des naissances, il est un lieu protégé de la polémique, un havre de paix : l'UFF et sa presse. Ni Heures Claires, ni Femmes Françaises ne consacrent une seule ligne à ce sujet, même au plus fort de la bataille. Silence absolu"<sup>191</sup>. Et pourtant la fronde y existe. Des discussions ont lieu, des militantes sont connues pour leur désaccord avec la ligne communiste, telles Marie-Andrée Marty-Capgras qui participe à la fondation de la MH ou Dominique Desanti qui regroupe des femmes médecins pour discuter pied à pied avec Jeannette Vermeersch<sup>192</sup>. D'autres écrivent aux chefs du parti et font publier leur lettre dans Libération. Une infirmière, mère de deux enfants interpelle Jeannette Vermeersch, "Mais que faites vous de la personnalité de chaque femme, de chaque couple à qui vous pourriez laisser le droit de décider eux mêmes d'une question bien personnelle" et elle conclue "Je crois que le PC doit se trouver à la tête d'un mouvement semblable qui libérera l'individu une fois de plus"<sup>193</sup>. Il faut rappeler que la doctoresse Lagroua-Weill-Hallé, elle même, est proche des milieux communistes. En 1954 elle ouvre une rubrique gynécologique dans La revue des travailleuses, c'est-à-dire donc après qu'elle ait fait connaître sa position par plusieurs communications médicales. Elle souhaite répondre aux questions des lectrices afin que celles ci aient "une meilleure connaissance d'elles-mêmes"<sup>194</sup>. Mais ce projet tourne court, après une seule livraison, la revue prie les lectrices d'excuser l'absence de la rubrique, la doctoresse travaillant à un article de fond sur la ménopause<sup>195</sup>. En fait, la rubrique est remplacée par une autre et le nom de Marie-

---

<sup>190</sup> Rappelons pour mémoire que les communistes étaient opposés aux allocations familiales qui risquaient selon eux de diminuer le salaire du chef de famille.

<sup>191</sup> Les femmes rouges, op. cit. p.243.

<sup>192</sup> Dominique DESANTI, Les staliniens Une expérience politique, Paris, Fayard, 1975, p.455.

<sup>193</sup> Lettre datée du 10 mai 1956, ar. du MFPP.

<sup>194</sup> La revue des travailleuses, N°26, septembre-octobre 1954.

<sup>195</sup> Le N°30, février-mars 1955, parle de la ménopause, le N°32, mai 1955, annonce l'absence de la rubrique.

Andrée Lagroua-Weill-Hallé disparaît<sup>196</sup>. Ce n'est certainement pas un hasard si cette collaboration prend fin précisément au moment où la polémique publique commence.

Imperturbablement les dirigeants communistes font face aux contestations de leurs propres militantes. Devant le comité central du parti, réuni le 9 mai 1956, Maurice Thorez fait allusion à des lettres de protestations. L'une d'elle rédigée par une jeune étudiante pose la question de la démocratie interne et notamment de la place des femmes: "*Mais enfin qui a décidé? Quelle cellule a discuté de ces problèmes, quel comité de femmes de l'UFF?*". Et Maurice Thorez de répondre avec un paternalisme affiché que "*l'excuse des correspondants de ce genre est dans leur jeunesse*" et "*dans leur ignorance*" des "*maîtres*" à penser que sont Marx et Lénine. Il note avec désapprobation que dans ces lettres "*Aucun argument n'est avancé au point de vue de la classe ouvrière et aucun de mes correspondants ne prend en considération l'intérêt national*" preuve qu'il s'agit de "*théories typiquement individualistes et petites bourgeoises*"<sup>197</sup>. Lignes établies par le haut contre démocratie de la base, dogme contre dialogue avec les principales intéressées, ouvriérisme et nationalisme contre droits de la personne, on ne pouvait exprimer plus naïvement le fonctionnement centralisé du parti, le sort qu'il réserve à ces organisations de masse, et son idéologie holiste.

Une fois de plus il faut s'interroger sur l'attitude des communistes. Une interprétation domine les quelques études qui ont abordé la question. Le parti aurait utilisé le débat sur la contraception afin de détourner les esprits des problèmes autrement plus importants de cette année-là : l'intervention soviétique en Hongrie, le XXe congrès du PCUS et surtout la révélation du rapport Khrouchtchev au printemps 1956. Dominique Desanti, la première, fait état de cette éventualité : "*c'est alors que Jeannette Vermeerch eut l'idée d'une astucieuse diversion*", suggère-t-elle<sup>198</sup>. Renée Rousseau reprend la même hypothèse qu'elle étaye avec la personnalité de Jeannette Vermeersch, laquelle ne connaîtrait pour toute forme de contraception que l'avortement<sup>199</sup>. Depuis l'idée est reprise par les historiens du communisme. "En avril, est lancée une grande campagne de

---

<sup>196</sup> Une autre rubrique "Allo docteur", signé par Jean Glasser, commence avec le N°3 d'Antoinette, janvier 1956.

<sup>197</sup> Rapporté dans *L'Humanité* du 11 mai 1956.

<sup>198</sup> Dominique DESANTI, *Les staliniens*, op. cit. p.455.

<sup>199</sup> Renée ROUSSEAU, *Les femmes rouges*, op. cit. pp242-243.

diversion contre l'ouvrage du journaliste communiste Jacques Derogy", peut-on lire dans un ouvrage récent<sup>200</sup>.

Sans doute cette interprétation pèse d'un bon poids, ne serait-ce que par la coïncidence entre les premières diffusions du rapport Khrouchtchev et la prise de position communiste dans le débat sur la contraception<sup>201</sup>. Le silence de l'organisation féminine confirme d'ailleurs que l'affaire est éminemment politique. Mais je vois dans l'attitude communiste davantage de conviction que de stratagème. Au demeurant le raisonnement même qui consiste à faire diversion en s'opposant à la libéralisation de la contraception (et du même coup au reste de la gauche alors même que le parti renonce à la tactique de front unique), prouve à lui seul combien les dirigeants sont ignorants des changements sociaux du pays. Loin de jouer l'une contre l'autre, les réponses apportées par le Parti aux événements de 1956, se cumulent et renforcent son isolement. Traiter de fascistes les émeutes hongroises, refuser la remise en question de Staline, et partir en guerre contre la contraception c'est tout un, et c'est le résultat d'une crispation sur des schémas idéologiques obsolètes. L'incapacité des dirigeants à percevoir les nouveaux enjeux sociaux se révèle ainsi clairement avec la fin de la guerre froide.

Marc Lazar a bien montré comment au même moment (1956) Maurice Thorez développe la théorie de la paupérisation de la classe ouvrière en contresens absolu avec la réalité des Trente Glorieuses. Et, conclut-il : "En s'efforçant de préserver un modèle idéologique, culturel et mental de la classe ouvrière, la direction communiste espérait bloquer la perception des évolutions sociales, voire la réalité des évolutions elles-mêmes"<sup>202</sup>. Dénier du réel donc, permis par une organisation extrêmement centralisée et hiérarchisée. Dans cette crispation sur une classe ouvrière de plus en plus passéiste, le maternalisme joue un grand rôle. Et celui-ci, on l'a vu, n'est pas créé de toute pièce pour faire diversion. Au contraire, la position communiste, finalement très cohérente, ne s'explique vraiment qu'au regard de cette tradition. La figure de la mère, centrale dans les discours qui s'adressent aux femmes, entre en contradiction avec celle de la femme maîtresse de sa fécondité. En fin de compte le maternalisme profondément ancré chez les communistes (comme chez les catholiques), fait obstacle à la compréhension de la

---

<sup>200</sup> Marc LAZAR, Maisons rouges Les PC français et italiens de la Libération à nos jours, Paris, Aubier, 1992, pp91-92.

<sup>201</sup> Coïncidence plus relative qu'exacte puisque le Parti se lance dans la polémique en mars et ce n'est qu'à partir de juin que le Monde entreprend de publier le rapport.

<sup>202</sup> Marc LAZAR, Maisons rouges, op. cit. p.107.

revendication contraceptive. Au delà, se joue encore un avatar de la lutte entre holisme et individualisme. La mère des communistes est au service de la classe ouvrière laquelle travaille au bonheur de la nation et des peuples. La mère n'a pas d'existence autonome. Il est d'ailleurs intéressant d'observer que les communistes ne parviennent pas à entendre les arguments de la MH qu'ils confondent systématiquement avec le néo-malthusianisme, c'est à dire avec un autre holisme, concurrent du leur. Or la MH use plus volontiers du registre individualiste, portant l'accent sur la responsabilité et la liberté de l'individu. Enfin et tout comme son compagnon, Jeannette Vermeersch reprend la théorie de la paupérisation. Le droit à la maternité c'est pour elle assurer le bien être des familles qui s'appauvrissent au fur et à mesure des naissances.

Pourtant c'est une toute autre réaction que présente le PC italien. En Italie le débat public sur le contrôle des naissances, longtemps interdit par l'article 553 du code pénal fasciste, commence à la même époque. L'Aied (Association Italienne pour l'éducation démographique) fondée en 1955, entame un long travail de persuasion. C'est lors de son Ve congrès (12-14 avril 1956, à Rome) que l'UDI (Unione Donne Italiane, Union des Femmes Italiennes, équivalent de l'UFF) aborde les questions de la contraception et de l'avortement pour la première fois. Finalement et afin d'éviter les divisions internes l'organisation déclare ne pas prendre position, ni dans un sens ni dans un autre. Mais du moins le débat a-t-il eu lieu. Il se prolonge d'ailleurs dans les colonnes de Noi donne, du 15 juillet au 30 septembre de la même année, sous le titre "Des enfants quand nous voulons, autant que nous en voulons"<sup>203</sup>. Ce même congrès inaugure une stratégie large de propagande : *"le développement d'une action unitaire parmi les femmes; une politique qui, considérant le problème de l'émancipation dans ses aspects variés, économiques, juridiques, moraux, et de coutume, réussit à intéresser les femmes, non seulement de quelques catégories, de quelques strates sociales, de quelques coalitions politiques, mais de la généralité des femmes italiennes"*<sup>204</sup>. La perspective prise ainsi par l'UDI est radicalement différente de celle maintenue par l'UFF. Cette dernière ne cesse de rappeler les clivages sociaux entre les femmes pour ne s'intéresser qu'à celles des classes laborieuses

---

<sup>203</sup> cité par Giuletta Ascoli, "L'Udi tra emancipazione e liberazione 1943-1964, dans G. ASCOLI et al. La questione femminile in Italia dal '900 ad oggi, Milano, Franco Angeli Editore, 1979.

<sup>204</sup> Cité par Nadia SPAGNO et Fiamma CAMARLINGHI, La questione femminile nelle politica del PCI 1921-1963, Roma, edizioni Donne e politica, 1972.p202.

tandis que l'UDI en se tournant vers toutes les femmes met en avant de fait la division de genre.

Le problème de la contraception n'est d'ailleurs qu'un aspect parmi tout un ensemble de réflexions mené au sein de l'UDI à la même époque. De plus en plus nombreuses des contestations se font entendre. Le fonctionnement interne est critiqué pour son manque de transparence et de démocratie, les dirigeantes, accusées de vouloir davantage manier les masses que les organiser, sont mises en question, l'exigence de l'autonomie par rapport au PC, seul moyen de trouver une voie propre, devient massive. Enfin des militantes revendiquent un débat démocratique, de la base au sommet, pour redéfinir le contenu de l'émancipation des femmes, en intégrant les nouveaux enjeux du contrôle des naissances, de la prostitution, et de l'égalité dans la famille. Toute cette grogne interne n'aboutit pas immédiatement, malgré les résolutions du Ve congrès. A mille lieux de cet esprit, l'UDI engage même en 1956-1957, une campagne sur la femme au foyer qui veut faire prendre conscience de l'ampleur de travail domestique réalisé par les femmes et leur ouvrir le droit à la retraite. Deux millions de signatures sont récoltées à cette fin. Cependant et très symboliquement, l'union annonce le 8 mars 1958 qu'elle ne donnera aucune consigne de vote lors des futures élections (de mai 1958), se contentant de soutenir les seuls droits féminins.

L'évolution de l'UDI, bien que lente et modeste, est rendue possible par le PCI lui même. En effet, le VIIIe congrès du PCI (Rome du 8 au 14 décembre 1956), contrairement à l'attitude communiste française, non seulement consacre le virage de "la voie nationale vers le socialisme", mais affirme également l'autonomie des luttes des femmes. L'UDI peut désormais élaborer sa "*propre plate-forme politique originale, capable de regrouper unitairement la grande majorité des femmes italiennes*"<sup>205</sup>. La déstalinisation différentielle entre les deux partis nationaux entraîne donc des évolutions divergentes des organisations féminines.

Il y a fort à parier que sans l'autoritarisme des dirigeants communistes français la même évolution aurait eu lieu. Les lettres de militantes publiées dans Femmes françaises, à l'occasion d'un débat sur la femmes au foyer, font état d'écarts importants entre la base et le sommet. En effet ce courrier apporte un singulier air frais dans la presse communiste, et révèle le décalage croissant entre la direction de l'UFF, son style matamant et ses discours

---

<sup>205</sup> Idem, p202.

vieillots, tandis que les lectrices s'expriment en un langage clair, à mille lieux des dogmes communistes. Loin de reprendre à leur compte l'identité maternelle brandie à chaque page, les militantes se présentent le plus souvent comme des femmes volontaires et indépendantes, soucieuses de s'épanouir dans leur travail. La forte proportion d'institutrices, d'enseignantes et d'employées, montre également l'inadéquation de l'UFF à sa propre base, puisqu'elle développe toujours l'imagerie traditionnelle et quelque peu misérabiliste de la classe ouvrière. Des points cardinaux de la théorie communiste concernant les femmes sont remis en question sans complexe.

Nonobstant la prise de position des dirigeants communistes sur la contraception, l'une dit tout de go que c'est pourtant là, la clé de tout le problème: *"Le remède c'est le droit à l'amour physique, c'est la liberté de conception, c'est une maternité consciente et active (je pense à la méthode psychoprophylactique). (...) Véritablement libérée de cette fatalité devant laquelle elle se sentait diminuée, elle sera en même temps libérée de cette soumission qui déteignait dans d'autres domaines et découvrira peut-être sa véritable valeur"*<sup>206</sup>.

D'autres extraits mettent sérieusement à mal la sacro-sainte unité de la classe ouvrière et la théorie de la surexploitation des femmes. Le comportement des hommes et particulièrement des époux reçoit de très fréquentes critiques. *"Je lui ai fait comprendre (à son mari) que je n'entendais pas être traitée de la sorte, que cela n'était pas juste et même humiliant. Comme c'est un militant, et qu'il est par ailleurs entièrement d'accord sur l'égalité des sexes, il l'a bien compris et nous sommes tous les deux sur un pied d'égalité. (...) Je suis persuadée que s'il était tombé sur un autre genre de femme, il aurait pu se cantonner dans son rôle de "coq en pâte". Donc sur ce problème comme sur celui de l'exploitation capitaliste, je suis profondément convaincue que la libération des femmes viendra en premier lieu de la lutte des femmes elles-mêmes"*<sup>207</sup>. Une autre insiste également sur la résistance des hommes au changement: *"Cela ne se fait pas tout seul car le vieux tyran domestique qui sommeille chez chaque homme - fut-il jeune -, n'est jamais tout à fait mort"*<sup>208</sup>. L'hypocrisie masculine est condamnée: *"Il triche celui qui applaudit au travail salarié de sa femme sans partager ses tâches ménagères se sentant libre d'abandonner ses responsabilités un jour si le coeur lui en dit"*. Une autre souligne que le

---

<sup>206</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, N°42, 14 décembre 1957.

<sup>207</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, N°46, 11 janvier 1958, lettre signée Mme G.

<sup>208</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, N°47, 18 janvier 1958.

plus souvent le mari de la femme qui travaille "refuse de discuter avec elle sur un pied d'égalité de questions intéressant leurs deux métiers et en somme fait montre d'un égoïsme qui tend à étouffer la personnalité de sa femme"<sup>209</sup>.

Le tournant refusé de 1956, éloigne donc l'UFF non seulement des associations nouvelles situées à gauche, mais également de sa propre base.

Quant aux catholiques, Martine Savegrand qui a fourni une étude très poussée, note qu'ils sont unanimes dans le front du refus jusqu'à la fin des années cinquante<sup>210</sup>. Toute la presse catholique dans ses différentes composantes se mobilise et peaufine ses arguments. Le père jésuite Stanislas de Lestapis qui devient le chef de file des doctrinaires, résume ainsi en 1957 les néfastes conséquences de la planification des naissances : "*Le climat familial est à l'abdication. L'éducation démissionne. C'est la fuite devant le risque, la diminution de l'esprit d'entreprise. Une mentalité défaitiste passe du foyer à la société, accentuant le phénomène de vieillissement démographique, consécutif à la baisse de la natalité. Ennui et vide spirituel s'installent. (...) Croyez-en les démographes, là où le voeu créateur des familles est touché par l'esprit de stérilité, un terrible germe de vieillissement, c'est-à-dire de mort affecte la population. (...) Rien ne prouve même que la sexualité, décrochée de sa référence à l'ordre de la procréation, puisse longtemps se maintenir dans l'ordre de l'hétérosexualité*"<sup>211</sup>. C'est donc toute la civilisation chrétienne et ses valeurs qui risque d'être affectée par la contraception et les discours n'ont guère changé depuis les années de l'entre-deux-guerres. L'Eglise reste fidèle à sa position, préconisant l'abstinence périodique, seule méthode salubre, puisqu'elle suppose la maîtrise de soi, le contrôle de ses instincts sans rompre avec l'ordre naturel.

Tout comme l'UFF, l'ACGF ne dit mot sur cette affaire<sup>212</sup>. Mais cette fois l'UFCS ne garde pas le silence et s'inspire visiblement des commentaires autorisés. La nouvelle présidente Marie Martinie-Dubousquet, s'y emploie sans tarder dans un article du

---

<sup>209</sup> *Heures Claires des Femmes Françaises*, N°111, 11 avril 1959.

<sup>210</sup> Martine SAVEGRAND, *Les enfants du bon Dieu, les catholiques français et la procréation au XXe siècle*, Paris, Albin Michel, 1995, 475p.

<sup>211</sup> S. de Lestapis, "La fécondité, problème familial et problème mondial" intervention à la 44e Semaine sociale de France, *Famille*, Lyon 1957. Cité par Martine SAVEGRAND, op. cit. p173.

<sup>212</sup> Martine Savegrand note que les mouvements d'Action catholique conservent un "prudent silence" jusqu'en 1961, op. cit. p.188.

printemps 1956<sup>213</sup>. Elle estime que le vrai problème n'est pas celui de la contraception mais "*le problème du logement, le problème social, le problème économique, le problème du redressement des mœurs*". Comme la plupart elle se démarque des natalistes à tout crin car l'enfant est "*un être libre, créé par des êtres libres donc responsables de cette vie qu'ils ont donnée. La venue de l'enfant doit donc être voulue plus ou moins tacitement par les parents*". Mais en aucun cas les moyens anticonceptionnels ne sauraient être mécaniques ou chimiques. "*Ils ne doivent pas exclure la maîtrise de soi aussi bien pour l'homme que pour la femme, maîtrise de soi qui donne toute sa valeur à tout acte humain*". La méthode Ogino est donc licite mais "*nous ne pourrions aller plus loin sans risquer de donner à la chair un primat sur l'esprit*". Une question plus spécifiquement féminine s'ajoute à cet inventaire des plus classiques : "*A refuser l'enfant, la femme ne risque-t-elle pas de devenir un simple instrument de plaisir?*". Enfin les traditionnelles peurs catholiques face à un débridement de la sexualité sont agitées devant ceux qui seraient malgré tout tentés, puisque celui qui "*flirte avec le birth control ne se rend pas compte qu'au fond, il met le doigt dans un engrenage qui le conduira à justifier toutes les déviations (telle) pourquoi pas l'homosexualité (sic)*". Car "*dans la mesure où l'on s'écarte des lois de la nature, on risque d'encourager toutes les déviations*" et de citer pêle-mêle le suicide, l'euthanasie, "*la fécondation artificielle en dehors du mari*".

Sur un ton serein, modéré, ouvert au dialogue, on retrouve en fait la logique familière à cette organisation, celle qui prône le *statu quo* entre les sexes. L'éventualité féconde doit restée attachée à l'union charnelle, la "maîtrise de soi", c'est à dire la continence périodique, permettant une contraception aussi approximative qu'est floue la volonté "plus ou moins tacite" des parents. Sorti de ce lien obligatoire entre mélange des corps et risque de grossesse voulu par "les lois de la nature", c'est l'inconnu qui se confond avec la peur de la sexualité : le primat de la chair, la femme transformée en instrument de plaisir, le développement de l'homosexualité et toutes les "déviations" imaginables. Ce que réclament les progressistes, la maternité consciente, donc le contrôle de la fécondité est précisément ce que refusent les catholiques qui la conçoivent aléatoire, au moins partiellement, inconsciente par nature. Ce sont donc deux conceptions radicalement différentes de la femme qui s'affrontent. L'une veut l'arracher aux lois de l'espèce grâce aux progrès techniques, l'autre au contraire sacralise cette sujétion aux lois de la nature.

---

<sup>213</sup> La femme dans la vie sociale, N°274, mai-juin 1956.

Toutes deux pourtant empruntent leurs arguments au même vaste ensemble de la rationalisation, pour les unes les techniques modernes sont les seules à même d'assurer la raison humaine sur l'anarchie des corps, pour les autres seule la maîtrise de soi assure le primat de l'esprit sur l'instinct.

Cette unité du front catholique se lézarde pourtant dès les années cinquante. Martine Savegrand n'a rencontré que deux manifestations publiques de dissidence lors de ces années, il est intéressant de souligner que des femmes catholiques sont à l'initiative de l'une d'elles<sup>214</sup>. Jenny Leclercq, Cécile de Corlieu, Geneviève Texier, ainsi que M. et Mme Huvart (militants belges de l'Action Familiale Populaire) sont en effet signataires d'une lettre adressée à Charles Flory, président des Semaines sociales qui vont se réunir autour du thème de la famille. Celle-ci, rédigée en juillet 1957, est publiée un mois plus tard par France Observateur sous la seule signature de Geneviève Texier, mais circule dans les milieux catholiques accompagnée des noms et adresses afin de recueillir "*la solidarité féminine sur une question primordiale*"<sup>215</sup>.

Ce court texte, très charpenté et documenté, citant plusieurs références récentes représente une critique poussée depuis l'intérieur du catholicisme. Elles commencent par affirmer que la voix des "*épouses catholiques, mères de famille c'est à dire de femmes qui ont une expérience directe de la maternité*" a tout autant droit au chapitre que celle "*d'ecclésiastiques célibataires ou pères de famille nombreuse qui ne connaissent des charges familiales que leurs aspects financiers*". Puis elles analysent les différentes options qui s'offrent au peuple catholique pratiquant (estimé à 30% de la population française) face aux positions des théologiens. Elles distinguent trois catégories. En premier lieu la "*minorité de catholiques très pratiquants*" dont, au choix, soit les "*épouses succombent sous le poids des maternités réitérées, dupées par la méthode Ogino*" soit les couples "*parviennent à espacer les naissances en s'imposant une rigoureuse chasteté*" mais auquel cas "*ni l'harmonieuse éducation des enfants, ni l'épanouissement des époux ne sont possibles*". Viennent ensuite les couples catholiques de loin les plus nombreux,

---

<sup>214</sup> Martine Savegrand qui n'a eu accès qu'à la publication de France-Observateur, ne connaît qu'un nom. La deuxième initiative est de Gabriel Marcel, auteur d'une pièce critique "Croissez et multipliez", mais sous la pression de Mgr Feltin, il se rétracte et écrit une lettre de soumission. Voir Les enfants du bon Dieu, op. cit. p.166-167.

<sup>215</sup> France-Observateur, N° du 28 août 1957. J'ai trouvé divers exemplaires de cette lettre sous sa version collective dans les archives internes du MFPP et dans le fond Cécile de Corlieu de la BMD.

dans lesquels la tiédeur de la foi masculine délivre les épouses et *"du fardeau accablant des grossesses inconsidérées"* et de *"la responsabilité de la faute"*. Elles souhaitent enfin l'extension de la troisième attitude encore trop peu courante où les femmes *"refusent l'équivoque du double jeu et revendiquent, en pleine probité intellectuelle, le respect de la vie totale auquel elles ont droit, en tant que personne humaine"*. Cette dernière mention est intéressante, en ce qu'elle justifie la contraception comme un droit fondamental pour les femmes, au nom de la « vie totale » auquel chacun a droit.

D'autres arguments sont aussi avancés. L'Eglise pratique le deux poids deux mesures puisqu'elle *"se fait un devoir de se pencher sur la peine matérielle de la classe ouvrière, mais elle refuse de regarder le labeur écrasant qui asservit la femme de tous les milieux"*. De plus comme il n'existe *"aucun texte évangélique fondant la rigueur de la doctrine"* pourquoi ne pas renouveler le précédent de l'usure, autrefois interdit, puis rendu licite? En conséquence, elles invitent les futurs congressistes à *"bien vouloir réfléchir plutôt que d'apporter pour tout remède aux drames conjugaux une "maîtrise de soi" dont les femmes catholiques connaissent à leurs dépens le caractère illusoire"*.

Pauline Archambault, elle aussi catholique progressiste mais plus prudente que son amie Cécile de Corlieu, ne s'associe pas à cette initiative. Sans prendre vraiment position, elle valorise dans son livre *"la procréation consciente"* sur un mode typiquement moderniste : *"Quelle que soit la manière dont on le juge, c'est un fait sociologique d'importance que cette accession au stade de la procréation consciente à laquelle l'humanité est parvenue ou vers lequel elle se dirige"*<sup>216</sup>.

Dans l'immédiat, cette fronde ne suscite guère de sympathisants. La correspondance de Cécile de Corlieu ne comporte aucune lettre d'adhésion à ce manifeste. Elles fondent alors au sein de la MH en 1959 un "comité de femmes catholiques" pour l'étude des questions religieuses, lequel provoque l'indignation des militantes non catholiques. *"C'est l'affaire des théologiens et non celle d'une association à buts généraux comme la notre qui doit aller de l'avant et non s'empêtrer à accommoder d'antiques croyances à l'âge atomique"* s'exclame l'une d'entre-elles<sup>217</sup>. Les catholiques dissidentes forment un groupe encore trop minoritaire pour trouver leur place, coincées qu'elles sont entre les fidèles catholiques qui ne laissent transparaître aucun malaise, et les militantes

---

<sup>216</sup> *La femme entre deux mondes*, op. cit. p.67.

<sup>217</sup> *La Maternité Heureuse*, N°10, septembre 1959.

laïques qui n'ont que faire des interrogations religieuses. Mais elles ouvrent tout de même une brèche qui ira s'élargissant.

#### Les féministes: ambivalence et malaise

Face à la question de la contraception, l'embarras des vieilles associations est évident. C'est le silence qu'elles choisissent la plupart du temps. Parfois elles se contentent d'informer leurs adhérentes, non sans ambiguïté, et se gardent bien de prendre une position.

L'UNF n'aborde pas une seule fois la question dans son bulletin. Le CNFF se caractérise également par un silence complet. Au plus fort de la campagne, il ne dit pas un mot sur la question. Il faut attendre la fin de 1960 pour qu'enfin le thème soit soulevé (voir chapitre suivant).

Dans Le droit des femmes, quelques lignes au maximum sont consacrées au travail de Marie-Andrée Lagroua-Weill-Hallé. Un entrefilet signale son intervention à l'Académie des Sciences Morales et Politiques<sup>218</sup>. D'autres passages abordent les différentes propositions de loi déposées et renvoient les lectrices intéressées à diverses revues pour de plus amples informations<sup>219</sup>. La Maternité Heureuse est présentée sous un jour très familial, elle "*aura pour objet de favoriser la fécondité dans les limites d'un équilibre salubre, physique et moral de la famille*"<sup>220</sup>. Mais l'information ne garde pas toujours ce ton de neutralité bienveillante. En 1957, Andrée Lehmann constate qu'un mouvement se dessine de plus en plus clairement en faveur du birth control, mais elle déplore surtout qu'on n'en voit pas assez les inconvénients, et de citer parmi ceux-ci les avortements illégaux dénombrés par le rapport Kinsey<sup>221</sup>. Ce qui consiste tout simplement à passer à côté de l'argument principal des partisans de la contraception, lequel est précisément la lutte contre les avortements. Par la suite la ligue reproduit des discours négatifs sur la contraception sans y ajouter le moindre commentaire. Le choix n'est donc pas neutre est

---

<sup>218</sup> Le droit des femmes, Avril-mai-juin 1955.

<sup>219</sup> Le droit des femmes, mars-avril-mai 1956 et juin-octobre 1956. Les revues conseillées (l'Express, Combat et Femmes Diplômées) sont cependant toutes favorables au birth control.

<sup>220</sup> Le droit des femmes, janvier-février-mars 1957.

<sup>221</sup> Le droit des femmes, janvier-février-mars 1958.

exprime les réticences, voire l'opposition, des animatrices de la ligue, en tout cas de sa présidente, sans aucune prise de position officielle.

A contrario, le cas de l'AFFDU révèle que le débat, même difficile, peut avoir lieu dans l'ancienne génération. Dans ce groupe, la prise en compte sans détour du problème de la contraception résulte de la conjonction de deux personnalités militantes. La présence et la ténacité de Geneviève Texier y sont pour beaucoup. Les articles sont invariablement signés de son nom et elle insiste fortement pour lancer le débat. Dès le début de 1956, elle résume objectivement la polémique qui s'est déroulée depuis près d'un an et elle prévient toute critique par ces mots : "*L'AFFDU manquerait à son devoir si elle gardait le silence sur cette grave question*"<sup>222</sup>. Preuve s'il en était besoin, que la tentation du silence se fait sentir, là comme ailleurs. Quelques mois plus tard, elle relate la création de la Maternité Heureuse<sup>223</sup>. Mais cette jeune militante rencontre aussi le soutien de deux anciennes, Germaine Montreuil-Strauss (1883-1970) et Marguerite Schwab(1887-1972). La première, docteur externe des hopitaux et fondatrice avant guerre de l'AFFM et du Comité d'éducation féminine de la Société de prophylaxie sanitaire et morale, préconise depuis longtemps une éducation sexuelle précoce pour les deux sexes. Dès 1927, elle plaide pour l'usage des moyens anticonceptionnels. Nul doute que les deux femmes, par delà les années, se retrouvent d'accord sur le terrain de la sexualité et de la contraception. D'ailleurs Geneviève Texier écrit le compte rendu de son dernier livre<sup>224</sup>. Devenue présidente en 1956, Germaine Montreuil-Strauss n'hésite pas à peser de son poids en écrivant un article de fond favorable à la contraception<sup>225</sup>. Elle y salue chaleureusement la remise en question moderne de la vieille double morale, et parmi les facteurs d'évolution elle énumère la revendication d'une "*même égalité d'expression pour sa vie sexuelle et affective*"; des "*méthodes de prophylaxie anticonceptionnelles de plus en plus efficaces*" ainsi que les "*procédés aseptiques d'avortement provoqué rendant celui ci de plus en plus inoffensif*". Cette dernière phrase qui ne parle pas d'avortement criminel mais provoqué, qui plus est d'une manière inoffensive, a certainement provoqué des remous. Germaine Montreuil-Strauss ne reste à la présidence qu'un an, ce qui est plutôt inhabituel, mais rien ne permet de prouver que les deux événements sont forcément liés. Elle est alors

---

<sup>222</sup> *Femmes Diplômées*, N°17, premier trimestre 1956, sous le titre "Un voile se lève".

<sup>223</sup> *Femmes Diplômées*, N°20, quatrième trimestre 1956.

<sup>224</sup> Idem. Il s'agit de *Education et sexualité*, Edition Jeheber, Paris, Genève, 1956.

<sup>225</sup> *Femmes Diplômées*, N°24, quatrième trimestre 1957, "Unité de la morale".

remplacée par Marguerite Schwab, présidente jusqu'en 1959. Ancienne sévrienne, agrégée d'histoire, elle préside également la Ligue Féminine de l'Enseignement et est convaincue des bienfaits de la maternité consciente. Cette conjonction de convictions par delà les générations explique l'exception de l'AFFDU.

Quoiqu'il en soit Geneviève Texier continue pour sa part à militer pour le planning familial à l'intérieur de l'AFFDU. Lors d'un autre compte rendu de lecture d'un ouvrage de l'ancienne présidente, elle choisit un langage très explicite: "*Peut-on, au nom de la morale, proscrire l'usage des contraceptifs quand en fait, on s'accommode de la fréquence des manoeuvres abortives?*". Elle récusé également l'argument de la chasteté; "*La jeunesse contemporaine recherche la véritable sexualité humaine, celle où se mêlent étroitement le désir physique et l'élan sentimental*"<sup>226</sup>.

Cet unique exemple conforte l'idée de l'effet générationnel. Il faut la rencontre entre une jeune militante persévérante et deux anciennes précocement converties pour que le thème de la sexualité et de la contraception puisse émerger dans un vieux groupe. Partout ailleurs règnent, au mieux le silence, au pire une désapprobation à peine voilée.

A sa manière, c'est à dire par la littérature, Ariane traite aussi de la contraception, non sans ambiguïté. La libération sexuelle de la femme, l'avortement sont des thèmes qui apparaissent précocement dans la revue, et comme toujours travaillés par une certaine créativité. La morale sexuelle rigide qui emprisonne les femmes est par exemple critiquée dans une nouvelle intitulée "Du côté de Psyché". Ecrite comme un journal intime, elle raconte l'histoire d'une jeune femme qui perd son compagnon pour avoir trop longtemps refusé de se donner<sup>227</sup>. Dans la même livraison Marguerite Grépon aborde la nécessité de la contraception dans son "Journal d'une moraliste": "*Quelle grandeur dans ce petit mot de la femme à l'homme pendant l'étreinte: "Fais attention!" Elle risque des mois de malaise et de servitude, une fin douloureuse et elle dit simplement: "fais attention"...*". Aussi conclut-elle avec amertume que "*La jeunesse des femmes est empoisonnée par le coup d'oeil au calendrier chaque mois. La vieillesse des femmes est empoisonnée par le coup d'oeil au miroir*"<sup>228</sup>.

---

<sup>226</sup> Femmes Diplômées, N°32, quatrième trimestre 1959. Le livre en question est La jeunesse devant la vie sexuelle, Germaine MONTREUIL-STRAUSS, Edition du Scarabée, 1959.

<sup>227</sup> Ariane, N°13-14, janvier-février 1954.

<sup>228</sup> Idem.

La dénonciation des avortements clandestins trouve place dans les colonnes d'Ariane, dès le début de l'année 1956. Marguerite Grépon se scandalise à son propos du deux poids-deux mesures qui continue de gouverner la littérature: *"Figurez-vous qu'en regard du pamphlet monotone de la littérature des hommes contre leurs rêves déçus resurgis chaque génération (...) le seul témoignage ne peut pas s'exprimer, qui montrerait lequel des deux partenaires subit les plus graves dommages: les statistiques enregistrées dans les officines clandestines. Manoeuvres interdites par les hommes, dont l'espèce inflige le préjudice"*<sup>229</sup>. Ce témoignage trouve alors à s'exprimer quelques numéros suivants sous la forme d'un poème crûment réaliste de Paulette Droit, dont le titre "les avortés" ne laisse aucun doute.

*"Dans les noirs égouts de Paris  
S'en vont rouler les petits anges  
Serrés dans leurs papiers pourris  
Ô, la misère de ces langes!  
(...)  
Aux coeurs ravagés de remords  
Ces journaux ont versé l'angoisse.  
La peur des flics et de la mort.  
Tant de malheur pour tant de poisson.  
(...)  
Et banal: un soir le péché  
Qui s'extasie en sourdes plaintes  
Et un lit, un drap tâché  
Deux corps tordus dans une étreinte...  
  
Et dans une prison de Fresnes  
Les amoureuses d'une nuit  
Dans un cachot purgent leur peine  
Mais leurs amants ont déjà fui!*

---

<sup>229</sup> Ariane, N°33-34, décembre 1955-janvier 1956.

Certes le style poétique adopté laisse planer le doute : dénonciation d'une injustice sociale ou condamnation morale d'un acte individuel? La première strophe, misérabiliste, pourrait parfaitement figurer dans un plaidoyer anti-avortement. Le poids du sordide qui marque tout le poème, le vocabulaire du péché et du remords soulignent encore l'ambiguïté du propos. Mais du moins la dernière strophe affirme-t-elle l'inégalité des destins entre les amoureuses punies par la souffrance et la justice et les amants insouciantes et libres.

Les vieilles associations ne parviennent donc pas, ou difficilement, à intégrer la nouveauté des enjeux sexuels. En revanche elles poursuivent tout aussi activement que par le passé les combats pour l'égalité.

### Les autres enjeux

#### **Les féministes: poursuivre l'égalité**

La nouvelle génération féminine qui monte et impose sa propre perception, n'annule ni ne recouvre l'ancienne. Aux côtés des mobilisations mettant en jeu le vécu subjectif des femmes et leur perception de leur corps, continuent aussi les revendications toujours insatisfaites de la pleine et entière égalité de droit.

Le poids de la stabilité à l'intérieur du mouvement féministe ancien explique que les stratégies des groupes ne changent guère. L'essentiel reste toujours de convaincre les hommes politiques et de pousser les femmes à être davantage présentes dans les sphères décisionnelles. C'est donc le lobbying, relayé par quelques actions plus massives au moment des élections, qui constitue le principal des actions militantes.

Le lobbying repose d'abord sur les contacts étroits noués entre les associations et les quelques femmes politiques de bonne volonté que compte la période. Le comité d'honneur de la LFDF peut afficher la participation de Marcelle Devaud (sénatrice RPF), Rachel Lempereur (députée PS) et de Madeleine Poinso-Chapuis (députée MRP). Cette dernière est également membre de l'AFFDU et de l'UFCS. La présidente du CNFF, Hélène Lefaucheur, est aussi conseillère de l'Union Française et présidente de la Commission de la condition de la femme à l'ONU. Diverses suggestions sont faites aux parlementaires et

hommes politiques, mais sans succès. Ceci continue dans la seconde moitié des années cinquante. Marcelle Devaud et Jacqueline Thome-Pathenôtre déposent en effet conjointement une proposition de loi pour réformer le régime matrimonial, qui reste lettre morte<sup>230</sup>.

De plus l'apaisement de la guerre froide autorise la collaboration avec l'UFF. L'action d'Andrée Marty-Capgras semble décisive sur ce point. Dès avril 1953 elle annonce le projet d'une grande enquête auprès des adhérentes intitulée *"La femme est-elle juridiquement l'égal de l'homme?"*<sup>231</sup>. Un mois plus tard le bulletin présente le *"Projet pour une charte des droits des françaises"*, qui outre les classiques revendications communistes sur le droit au travail des femmes (salaire égal, accès à toutes les formations, libertés syndicales) et sur les droits des mères (relèvement des allocations familiales, crèches) intègre *"la révision du code civil"* pour une égalité des époux et des droits parentaux<sup>232</sup>. Le cinquième congrès de l'UFF continue dans cette voie puisque *"la défense des droits des femmes"* y est un des cinq axes que comprend le programme. Par ailleurs une commission des droits des femmes y est créée et confiée à Andrée Marty-Capgras et Suzanne Kieffé<sup>233</sup>. La publication, sous forme de questionnaires, de la grande enquête des femmes constitue sa première manifestation. Les questions s'ordonnent en trois chapitres: la femme et le code civil, les pensions, la femme devant le travail, et cherchent surtout à rendre plus transparente la condition commune des femmes: *"La Constitution française garantit les droits de la femme, mais dans la réalité, ces droits sont limités, remis en cause, bafoués. Les femmes le savent chacune pour elle même, mais l'une ne connaît pas toujours la condition de l'autre. Si toutes le savaient, la lutte deviendrait plus large, plus unie, plus facile"*<sup>234</sup>. Cependant après son lancement la revue ne donne plus aucune nouvelle de l'enquête qui semble être restée dans des cartons.

La commission des droits des femmes demeure pourtant. Depuis l'été 1957 elle dispose d'une rubrique *"Pour ne plus avoir à dire si j'avais su"* qui informe sur la

---

<sup>230</sup> CNFF, Octobre 1955. *Nous les femmes*, octobre 1955. Ce projet, tout en maintenant le régime de la communauté restreint considérablement les pouvoirs de l'époux.

<sup>231</sup> *Femmes Françaises*, N°440, 25 avril 1953.

<sup>232</sup> *Femmes Françaises*, N°441, 2 mai 1953.

<sup>233</sup> *Femmes Françaises*, N°520, 20 novembre 1954. Les autres grands volets du programme sont, la défense de la paix, le bonheur de l'enfance, une vie plus douce dans tous les foyers, l'organisation des loisirs, la connaissance et la défense de la culture. Les autres commissions ont pour tâche de promouvoir la paix, les activités sociales et la défense de l'enfance (Colette Jeanson), les activités culturelles, le journal de l'union.

<sup>234</sup> Supplément à *Femmes Françaises*, N°528, 15 janvier 1955.

condition juridique des femmes<sup>235</sup>. Son action se concentre de plus en plus sur la réforme des régimes matrimoniaux. En 1957 elle remet à tous les groupes de l'Assemblée Nationale un projet de loi dit de participation aux acquêts<sup>236</sup>. C'est pourquoi on la retrouve aux côtés des organisations féminines dans les campagnes de protestations contre le projet de loi gouvernemental sur le régime matrimonial (voir chapitre suivant).

Féminiser la vie politique demeure un des grands combats de ces années. Le niveau local est particulièrement encouragé, comme étape nécessaire pour une carrière à long terme. L'UFCS continue sa formation en direction des élues municipales. Sur l'initiative du CLAF est également créée une Amicale des élues municipales en mars 1957<sup>237</sup>.

Mais le niveau national n'est pas négligé. Là encore, les associations s'unissent pour mener des campagnes à chaque échéance électorale. Au CNFF, Marie-Hélène Lefaucheu organise des débats avec des représentants des divers partis<sup>238</sup>. L'UFCS se concentre de plus en plus sur la formation des élues municipales. La LFDF, l'AFFDU, l'UPF le CLAF et le Comité National de Défense contre l'Alcoolisme, unissent leurs efforts pour les législatives de janvier 1956. Des souscriptions spéciales sont lancées afin de recueillir l'argent nécessaire à l'édition de 50 000 tracts. Des femmes sandwiches parcourent les rues pour inciter les femmes à voter pour des femmes. *"Electriciennes, pas d'abstention! Votez! Votez pour des femmes. Les quelques femmes qui ont siégé au Parlement depuis dix ans ont démontré qu'elles savaient défendre utilement vos intérêts. Elles doivent être plus nombreuses"*<sup>239</sup>. Le vote préférentiel, qui permet de mettre en premier le nom des femmes de la liste et le panachage qui autorise à rayer les candidats pour les remplacer par des candidates d'autres listes, sont expliqués aux électrices afin qu'elles en fassent bon usage. Par ailleurs des questionnaires précis concernant un programme minimum sont envoyés aux électrices pour qu'elles les soumettent à leurs candidats. Ce programme reprend les desiderata des associations à savoir l'égalité des droits au travail, l'égalité des époux et des parents, l'égalité devant l'impôt auxquels s'ajoutent la lutte contre l'alcoolisme et le proxénétisme, une politique de logement et la construction de la paix.

---

<sup>235</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, nouvelle série, N°19, juillet 1957.

<sup>236</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, nouvelle série, N°30, septembre 1957.

<sup>237</sup> Voir UNF revue des électrices, l'amicale a pour présidente Irène de Lipkowski, et quatre vice-présidentes qui sont Mmes Devaud, Lacau, Tainturier, Touquet. Mme Debray et secrétaire générale et Mme Pirou, secrétaire générale adjointe.

<sup>238</sup> CNFF, janvier 1956.

<sup>239</sup> Tract reproduit dans Le droit des femmes, novembre-décembre 1955.

Mais une fois de plus les élections sont un échec pour les femmes. Le nombre d'éluës, déjà faible à la précédente législature (23) se réduit encore (19) jusqu'à ne plus représenter que 3,13% de l'Assemblée. Une fois de plus Andrée Lehmann explique cet échec par la passivité des femmes: "*Que les françaises soient bien convaincues que si elles persistent à se tenir à l'écart de la politique, leur nombre continuera de décroître au Parlement*"<sup>240</sup>. Pour autant cette initiative n'est pas inutile puisqu'elle a permis de nouer des contacts plus étroits entre les cinq associations signataires et les parlementaires qui ont accepté tout ou partie du programme commun. Le vingt avril 1956 une séance de travail les réunit afin d'envisager les projets de lois possibles<sup>241</sup>. La même procédure se répète pour les élections législatives de novembre 1958. Un programme de travail commun réunit l'équipe d'Action contre la traite des femmes, la Ligue d'entraide des veuves de guerre, la Fédération des travailleurs sociaux, le CLAF, la LFDF, le MJF et l'UFCS autour des thèmes de l'orientation professionnelle, du loisir, du logement, de la prostitution et de l'alcoolisme<sup>242</sup>. Mais le même échec doit être déploré, cette fois l'Assemblée ne compte plus que 9 femmes, soit 1,6% de ses membres. Andrée Lehmann continue de condamner l'apolitisme des femmes<sup>243</sup>.

On le voit la situation des associations suffragistes n'est pas aisée. Elles ont misé sur le droit de vote de femmes, non pas comme but en soi mais comme le moyen d'obtenir l'égalité complète. Et voilà que les électrices votent sans se soucier de leurs intérêts et que les candidates se présentent en nombre infime. La logique intégrative de ces associations mène donc à une impasse. Elles ne contestent pas le fonctionnement du système politique, puisque elles se sont tant battues pour y faire accéder les femmes, dès lors la faute retombe sur les femmes elles-mêmes et leur indifférence ou leur manque de maturité politique. Les stratégies de mobilisation des électrices, qui ont lieu à chaque échéance importante, prouvent la persévérance et la continuité des perspectives de ces vieux groupes. Ils n'envisagent aucune autre manifestation que celle du bulletin de vote, aucune autre action que celle du lobbying.

---

<sup>240</sup> Le droit des femmes, janvier-février 1956.

<sup>241</sup> Le droit des femmes, mars-avril-mai 1956.

<sup>242</sup> La femme dans la vie sociale, N°293, décembre 1958-janvier 1959.

<sup>243</sup> Voir Le droit des femmes, N° de juillet-octobre 1958 et de novembre-décembre 1958.

## Catholiques et communistes: mère ou travailleuse?

La rencontre de ces deux obédiences contre la liberté de la contraception n'est pas purement fortuite. Toutes deux, parce qu'elles partagent une conception maternaliste de la femme, refusent et le planning familial et l'identité des droits entre le travailleur et la travailleuse.

A l'UFF le maternalisme ne disparaît pas dans les années cinquante, bien au contraire. L'identité de la "mère courage"<sup>244</sup>, déjà bien rodée, est commode. Elle est brandie pour toutes les mobilisations de masse, elle colore toute les prises de position.

Le pacifisme continue bien après la guerre froide, contre le réarmement de l'Allemagne et la CED, contre la guerre d'Algérie, contre les factieux gaullistes. Pour tous ces combats c'est l'éternel cœur des mères qui est sollicité. En riposte à l'entrée de l'Allemagne dans l'Otan, le congrès Mondial des Mères, réunit à Lausanne en juillet 1955, plus de 1000 déléguées venues de 66 pays. Toute l'imagerie et les rituels du maternalisme y sont mis en pratique. Une immense maternité de Picasso couvre le mur derrière la tribune. De style néo-classique elle représente une mère portant son enfant sur son épaule et tendant le bras vers l'horizon comme pour indiquer la marche à suivre. Le congrès se finit sur le traditionnel serment: "*Faisons le serment de rester unies, de multiplier nos rencontres pour la défense de nos enfants, contre la guerre, pour le désarmement et l'amitié entre les peuples. Par millions sur toute la terre donnons nous la main*"<sup>245</sup>. L'appel à l'union, le rappel de la Résistance sont aussi présents: "*Catholiques, protestantes, femmes sans religion définie et sans position politique précise, vous trouverez toutes ces femmes chez nous*", tandis qu'est évoqué le souvenir de deux mères qui ont perdu leurs familles à Oradour<sup>246</sup>.

La lutte contre la guerre en Algérie use des mêmes références obligées. Le bureau national de l'UFF, lance en septembre 1955 une "*Pétition nationale des femmes françaises au gouvernement pour le retour immédiat des jeunes soldats envoyés en Afrique du Nord*", laquelle précise pourquoi les femmes doivent refuser: "*Leur inquiétude (aux familles) est partagée par toutes les femmes, les mères françaises qui savent le prix qu'il*

---

<sup>244</sup> La mère courage est le titre d'une pièce de théâtre d'Hélène Weigel, directrice du Berliner ensemble (théâtre de Berlin Est).

<sup>245</sup> *Femmes Françaises*, N°555, 23 juillet 1955, numéro spécial sur le congrès mondial des mères.

<sup>246</sup> Idem.

*faut pour élever un enfant et en faire un homme et ne veulent pas qu'on gaspille la vie qu'elles donnent*<sup>247</sup>. Avec l'arrivée de Guy Mollet au gouvernement l'action contre la guerre d'Algérie continue mais plus mollement, le parti étant tiraillé entre sa base et le soutien au gouvernement. La lettre ouverte qu'envoie l'UFF en octobre 1956 témoigne de cette ambivalence: *"Elles (les femmes, les mères) ont tout fait pour soutenir votre gouvernement contre ceux qui, n'écoulant que leurs intérêts personnels, voulaient vous pousser à la guerre (...) Elles vous demandent avec toute la force de leur amour maternel, que très vite s'ouvre des négociations en vue d'un cessez le feu, que très vite reviennent leurs fils"*<sup>248</sup>. Par la suite l'UFF se signale surtout par la demande de grâce qu'elle réclame pour Djamilia Bouhired<sup>249</sup>.

La mère-courage sert également l'unité de la classe ouvrière, l'épouse la compagne lutte bravement auprès de son homme contre l'exploitation capitaliste. Rachel Lefort raconte l'épopée des chantiers navals de Penhoët où des échauffourées ont mis les grévistes aux prises avec les CRS: *"Les femmes étaient accourues par centaines dès qu'elles avaient entendu les premières déflagrations et se mêlant à leurs maris elles repoussaient les assauts des hommes du service d'ordre. (...) Elles connaissent leur mission. En bonne mère de famille, elles s'organisent et seront plus que jamais celles qui épaulent leur compagnon qui lutte pour la vie"*<sup>250</sup>

Ce sont les mères enfin qui appellent à la réconciliation nationale après les "événements de Hongrie", incitant au retour de tous ceux qui sont partis de Hongrie *"sous l'influence de la propagande étrangère"* car *"tout le pays les attend avec affection"* et *"on n'a pas inquiété ceux qui sont déjà rentrés"*<sup>251</sup>.

Le 8 mars continue d'être une journée pour la paix et non pour les droits des femmes. Les demandes de 1954 et 1955 portent uniquement sur le refus des accords de Bonn et du réarmement allemand<sup>252</sup>. Ceux de 1956 à 1959 se consacrent à la paix pour l'Algérie<sup>253</sup>. Pourtant lors du cinquantième anniversaire de la journée internationale des

---

<sup>247</sup> *Femmes Françaises*, N°563, 17 septembre 1955.

<sup>248</sup> *Femmes Françaises*, N°618, 6 octobre 1956.

<sup>249</sup> *Heures Claires des Femmes Françaises*, nouvelle série, N°42, 14 décembre 1957. L'auteur de l'article, Marguerite Jean Richard Bloch, rappelle que sa propre fille fut exécutée par les Allemands après un pseudo procès.

<sup>250</sup> *Femmes Françaises*, N°538, 13 août 1955.

<sup>251</sup> *Femmes Françaises*, N°633, 19 janvier 1957.

<sup>252</sup> *Femmes Françaises*, N°484, 14 mars 1954 et N°538, 26 mars 1955.

<sup>253</sup> *Femmes Françaises*, N°587, 3 mars 1956 et *Heures Claires des Femmes Françaises*, nouvelle série, N°48, 25 janvier 1958; N°105, 28 février 1959

femmes, c'est à nouveau le progrès du droit des femmes qui est évoqué. *"Où en sont exactement les femmes? Que leur reste-t-il à conquérir pour en arriver à cette égalité des sexes que demandaient, il y aura bientôt 100 ans, les pionnières du mouvement féminin? Elles savent aujourd'hui que si dans de nombreux pays dont le notre, leur émancipation s'inscrit dans les textes, elle est loin de s'inscrire dans la vie de chaque jour"* explique Andrée Marty-Capgras<sup>254</sup>. Le comité d'initiative pour cette grande journée s'élargit au non communistes, outre Eugénie Cotton il comporte Marguerite Thibert (Bureau International du Travail), Marcelle Auclair, Marie-Madeleine Colin (CGT), Suzanne Colette-Kahn (vice président de la Ligue Française des droits de l'homme) Simone Troisgros (CFTC). Les journées de commémoration parlent des divers aspects de la lutte des femmes, pour l'éducation des filles ou pour le droit au suffrage. Mais il n'empêche qu'une fois le devoir rendu à la mémoire, les mots d'ordre lancés pour le présent oublient une fois de plus les droits des femmes pour se référer exclusivement à la paix<sup>255</sup>.

Le maternalisme se fait sentir également à la CGT. Elle s'oriente de plus en plus clairement vers une politique qui permet le cumul des fonctions maternelles et salariées des femmes. Ceci exige un programme spécifique qui passe par la protection de la maternité. *"La maternité, fonction sociale ne doit causer aucun préjudice aux travailleuses"* selon les responsables syndicales qui énumèrent à cet effet toute une série de mesures. Elles réclament le versement du salaire intégral durant 14 semaines de congé maternité (car la grossesse ne doit pas être considérée comme une maladie) accompagné de la garantie du travail. Ensuite les mères doivent disposer d'aménagement du temps particulier : des sorties anticipées et des entrées retardées à partir du 5ème mois de grossesse; la possibilité de prendre un an de congés sans solde avec garantie de réembauche, afin d'élever un enfant; le droit à des congés exceptionnels en cas d'enfant malade; la retraite à 55 ans<sup>256</sup>. Il est clair qu'il s'agit d'une tentative assez poussée pour rendre compatible le cumul des tâches par les seules femmes, ce qui inévitablement modèle un profil spécifique pour les mères travailleuses. Ce n'est sans doute pas un hasard si ces revendications s'élaborent au moment du rapprochement syndical avec les centrales catholiques. Il ne signifie pas pour autant un revirement des perspectives communistes, puisque le maternalisme est une composante importante de longue date.

---

<sup>254</sup> *Heures Claires des Femmes Françaises*, N°156, 20 février 1960.

<sup>255</sup> *Heures Claires des Femmes Françaises*, N°160, 19 mars 1960.

<sup>256</sup> *Antoinette*, N°16, février 1957.

L'augmentation des allocations familiales demeure une des principales revendications de l'UFF et de la CGT. Des actions régulières sont menées pour leur relèvement. Sur ce terrain là l'entente est parfaitement possible avec les organisations catholiques. Le 30 mai 1959, veille de la fête des mères, un Cartel National de Défense des prestations familiales et sociales est fondé. Il regroupe principalement la CGT, FO, la CFTC, l'UFCS et la Fédération des Familles Françaises, et dit disposer de 800 délégués dans 53 départements<sup>257</sup>. Ce cartel lance une grande campagne pour le relèvement des allocations familiales qui obtient 500 000 signatures et des délégations auprès de l'Assemblée Nationale, de la présidence du conseil et de divers ministères.

De plus la détente pousse de nouveau aux stratégies d'union syndicale. Des cahiers de revendications communs à FO, la CGT et la CFTC sont élaborés en 1956. Ceux ci réclament surtout un aménagement du temps de travail afin de rendre compatible le cumul du travail salarié et domestique: la semaine de 40 heures suivie de deux jours de repos consécutifs, la retraite à 55 ans pour les femmes, des crédits pour les garderies<sup>258</sup>. Concernant l'action en faveur des allocations familiales (13ème mois d'allocation, augmentation de 20% des prestations) 41 accords sont signés au niveau des unions départementales: 40 avec la CFTC, 17 avec FO, 2 avec la FEN; 2 avec le SNI<sup>259</sup>.

En revanche, catholiques et communistes s'opposent nettement sur la question de l'allocation de salaire unique. Le débat sur cette mesure financière permet de montrer les limites des convergences possibles entre l'UFCS, ferme défenseuse de la mère au foyer, et les organisations communistes pour qui les mères travailleuses sont une réalité.

Déjà remise en cause, comme on l'a vu, par les milieux technocratiques du gouvernement, l'allocation de salaire unique est de plus en plus contestée. En 1951, un comité interministériel est chargé d'étudier la refonte de la législation des allocations. Le rapport, présenté par M. Prigent, suggère sa suppression. Par ailleurs Pierre Mendes-France ne fait pas mystère de son hostilité à cette mesure qui contrarie le travail féminin. Le décret du 1er janvier 1955 dissocie son montant du salaire de base qui permet le calcul de toutes les autres allocations familiales. Concrètement cela revient à supprimer l'indexation de l'allocation sur le coût de la vie, donc à affaiblir son poids financier.

---

<sup>257</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, nouvelle série, N°115, 9 mai 1959.

<sup>258</sup> Antoinette, N°8, juin 1956.

<sup>259</sup> Antoinette, N°32, juin 1958.

Entre-temps Andrée Butillard, présidente de l'UFCS, bien que malade, avait déjà réagit en réactivant le Comité National de la Mère au Foyer (section française du MMM), lequel est chargé en 1954 d'orchestrer une campagne en faveur de l'allocation unique. Celle-ci est suivie par le CNPF, le CFPC, la CFTC, l'UNAF et l'UNCAF. Des tracts sont édités, toute une documentation sophistiquée est envoyée aux pouvoirs publics. Si l'idée défendue est ancienne, les arguments empruntent aux discours économiques et sociaux les plus rationnels.

Il est en effet intéressant de noter que l'UFCS parvient parfaitement à s'adapter en surface aux discours sur la modernité. Renonçant à la tradition, c'est en son nom qu'elle milite pour la présence assidue de la mère au foyer. Preuve supplémentaire que dorénavant l'idéologie de la modernité est incontournable. C'est ainsi que l'archaïque misère qui pousse les femmes à travailler doit être supprimée, car "*C'est (...) le plus souvent par nécessité, non par goût, que des mères travaillent professionnellement*", tandis que l'allocation offre aux mères "*La liberté, c'est à dire la possibilité d'assumer pleinement au foyer et dans la vie sociale, les responsabilités familiales, sociales et civiques de leur temps, avec des moyens modernes*"<sup>260</sup>. La productivité économique a tout à gagner en misant sur la mère au foyer. Le retour des mères à la maison permettrait d'offrir des débouchés aux classes d'âge plus nombreuses qui arrivent sur le marché du travail. Par ailleurs le rôle économique des ménagères est considérable. Les 46 milliards d'heures du travail domestique dépassent les 42 milliards d'heures du travail rémunéré et coûtent évidemment bien moins cher. De plus "*Par ses achats éclairés et expérimentés, la ménagère, à condition de n'être pas surmenée, soutient les commerçants honnêtes, aide à une stabilisation des prix, éclaire le commerçant et par lui oriente la production*"<sup>261</sup>. C'est la raison pour laquelle "*Une mère moderne dans un foyer moderne suppose encore une formation familiale et ménagère des jeunes, garçons et filles, formation qui devrait s'intégrer dans les programmes scolaires*"<sup>262</sup>. Enfin les découvertes psychologiques les plus récentes militent aussi pour la présence constante de la mère auprès du tout jeune enfant. Sont cités pêle-mêle, les travaux d'Anna Freud, de Susan Isaacs, de Wallon et Piaget pour affirmer que "*la période pendant laquelle on fait le plus grand mal à l'enfant*

---

<sup>260</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°33, octobre-novembre-décembre 1955.

<sup>261</sup> *Idem.*

<sup>262</sup> *Idem.*

*en le frustrant de sa mère (sans lui fournir un substitut adéquat) se situe entre les sixième et quinzième mois*<sup>263</sup>.

La CFTC prend les mêmes positions lors de son 18ème congrès (28-30 mai 1955) où une motion est votée qui demande la *"substitution à l'actuelle prestation dite de salaire unique une prestation intitulée "allocation de la mère au foyer" qui donne la possibilité à la mère de rester à son foyer pour y assurer l'éducation de ses enfants et le travail familial et qui devra être de 70% du salaire de base servant au calcul des prestations familiales"*<sup>264</sup>.

Par contre, les militantes catholiques acceptent dorénavant pleinement la nécessité de la formation professionnelle des filles puisque le célibat est toujours possible et même inévitable quelques années avant le mariage<sup>265</sup>.

Contrairement à l'UFCS, l'UFF ne milite pas du tout pour l'allocation de salaire unique, au contraire elle conteste la campagne en sa faveur. Elyse Fraysse réclame sa transformation en une allocation recevable par toutes les mères qu'elles travaillent ou non. Selon elle cette campagne est une stratégie de division et de diversion, son but *"n'est pas de chercher comment améliorer le sort des femmes qu'elles travaillent ou non, mais de dresser des barrières entre les unes et les autres afin que, pendant qu'elles se disputeront pour savoir s'il faut être pour ou contre la mère au foyer, il soit plus facile de leur prendre leur gars, de leur faire accepter la misère"*<sup>266</sup>. Car de toute façon les femmes ont toute une *"vie d'esclave moderne qui ne prendra fin que quand l'organisation permettra à la femme de décider librement de l'orientation de sa vie"*.

Le droit au travail des femmes ne fait pas plus de doute à la CGT. La lutte pour l'augmentation du salaire minimum concerne d'ailleurs au premier chef les femmes. H. Raynaud, secrétaire de cette centrale syndicale insiste sur la participation des femmes à ce combat: *"Parce que les travailleuses, sous couvert de retour de la femme au foyer et de la théorie du (...) salaire d'appoint, sont celles qui sont les plus durement touchées par le chômage (...) que développe la politique de guerre de nos gouvernements"*<sup>267</sup>.

---

<sup>263</sup> Idem.

<sup>264</sup> Idem.

<sup>265</sup> Cf. *La femme dans la vie sociale*, N°276, septembre- octobre 1956.

<sup>266</sup> *Femmes Françaises*, N°571, 12 novembre 1955.

<sup>267</sup> *La revue des travailleuses*, N°18, janvier-février 1954.

## Conclusion: 1956, un conflit de génération?

Pour expliquer les évolutions divergentes révélées à l'occasion du débat de 1956, l'hypothèse du conflit de génération est séduisante. Les associations nouvelles, elles mêmes animées par la génération de la guerre, disposent d'une sensibilité différente, bien plus ouverte sur les enjeux du corps, des émotions, de la subjectivité. Elles sont au plus près des mères, du malaise de la femme au foyer, de la sexualité, des questions de contraception. Les vieilles associations (et l'UFF est à compter du nombre puisque dirigée par les anciens cadres d'avant-guerre) restent fixées à leurs anciennes analyses; dogmes communiste ou catholique pour les unes, juridisme égalitaire pour les féministes. Cette hypothèse est d'ailleurs confortée aussi par l'action de diverses personnalités. Ainsi on a vu l'exemple de la jeune Geneviève Texier au sein de la vieille AFFDU. A contrario Jeanne Humbert (1890), bien que malthusienne de longue date, observe avec beaucoup de réserves les stratégies de la MH. Pour elle la contraception et la limitation des naissances sont indissociablement attachées à la révolution sociale. Le 24 février 1956, au moment du débat sur la libéralisation de la contraception, elle écrit dans son journal : "*Nous avons tiré la marrons du feu pour tous les margougnats de la dernière heure et nous nous y sommes drôlement brûlé les doigts*"<sup>268</sup>.

Mais cette hypothèse, juste dans ses grandes lignes souffre de nombreuses exceptions. Ariane, bien que dirigée par la déjà âgée Marguerite Grépon, reste assez inclassable. La communiste Andrée Marty-Capgras, la catholique Cécile de Corlieu (1891), les féministes Germaine Montreuil-Strauss (1883), Marguerite Schwab (1887) bien qu'appartenant aux générations d'avant-guerre militent activement pour le contrôle des naissances. Inversement Jeannette Vermeersch (1910) et Marie-Claude Vaillant-Couturier (1912) pourraient par leur âge rejoindre l'esprit de la jeune génération.

Il s'agit donc de tendances lourdes qui dessinent des clivages, mais sans contours bien nets. De plus à l'effet générationnel s'ajoute le poids des croyances, religieuses ou politiques. Le catholicisme tout comme le communisme ne perçoivent la femme qu'à travers le filtre de la famille et de la mère. Cet holisme fondamental ne peut que difficilement intégrer un droit individuel qui, à terme, dissocie l'individue femme de la

---

<sup>268</sup> Cité par Roger-Henri GUERRAND, Francis RONSIN, Le sexe apprivoisé Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances, Paris, La découverte, 1990, p.177.

mère. En tout cas, 1956 amène la recomposition des alliances, la fracture entre communistes et catholiques s'estompe peu à peu au profit de celle qui sépare les progressistes des conservatrices, présentes dans chaque camp. Les groupes suffragistes quant à eux gardent une remarquable stabilité.

En effet c'est bien la permanence qui caractérise les vieilles organisations suffragistes. Elles demeurent activement fidèles à leur ligne égalitaire. Lentement elles espèrent grignoter l'arsenal juridique qui maintient la femme mariée et la mère sous la tutelle de son époux. Elles se mobilisent efficacement, et savent s'unir pour contrecarrer les initiatives rétrogrades du gouvernement ou les campagnes des catholiques. Elles tentent aussi d'inscrire les droits civiques dans les faits en favorisant les candidatures et les votes préférentiels féminins. Tout leur argumentaire se situe dans le droit fil des Lumières, d'autant plus aisément qu'elle disposent des textes constitutionnels ou internationaux reconnaissant l'égalité des sexes. En revanche, la marche du progrès technologique, n'est guère mise en avant. Pourtant, elles se retrouvent de plus en plus marginalisées. Leurs effectifs vieillissent et s'amenuisent. Leurs mots d'ordre ne rencontrent aucun écho dans la société civile. Toutes leurs mobilisations électorales, si laborieusement répétées à chaque échéance ne sont qu'autant de coups d'épée dans l'eau.

Face aux échecs et à l'isolement, la vieille génération ne parvient ni à se renouveler, ni même à se remettre en question. Le nouvel enjeu mobilisateur de la contraception, sauf exception, n'est pas appréhendé comme tel. Les anciennes se montrent incapables en fait de comprendre la nouvelle génération. Andrée Lehmann fustige l'apathie de ses jeunes contemporaines avec un mépris à peine dissimulé. Avec moins d'acrimonie, Odette Simon-Bidaux n'interprète cependant guère différemment la faillite de l'UFE *"La jeunesse d'aujourd'hui estime tout naturel de trouver dans son berceau, tous ces droits qui manquèrent à ses mères, elle a ses difficultés, ses angoisses, elle n'a souvent ni le temps ni le goût de se lancer dans un effort d'intérêt général. Elle n'est pas venue à nous"*<sup>269</sup>. C'est dire que seules les associations féminines anciennes incarnent l'intérêt général féminin tandis que les "difficultés", les "angoisses" et le manque de temps de la jeunesse ne sauraient être que des problèmes particuliers que chacune sans doute se doit de surmonter. Il y a donc bel et bien un fossé de génération qui se creuse.

---

<sup>269</sup> CNEF, octobre 1956.

De leur côté, les plus jeunes militantes ne se reconnaissent toujours pas dans le féminisme. Le cas du MJF est éclairant à cet égard. Dans cette organisation des voix s'élèvent au début pour s'inquiéter de la non mixité. *"Pourquoi les Jeunes Femmes se regroupent-elles entre elles? Pourquoi avec leurs maris ne forment-elles pas des groupes de Jeunes Ménages, (...) N'y a-t-il pas là un danger de faire du féminisme... et pourquoi donc séparer ce que Dieu a uni?"* sont d'après Suzette Duflo des craintes communément exprimées<sup>270</sup>. De leur côté les animatrices cernent très rapidement les deux écueils qui menacent les femmes: *"Il faut nous garder de toute mièvrerie, ou de tout féminisme de mauvais aloi"*<sup>271</sup>. L'idée reste constante sur la période. *"Tout ce qui pourrait être "féministe" ou féminin par exclusion, n'est absolument pas notre propos"*, répète-t-on en 1955<sup>272</sup>. Parfois cependant un "féminisme chrétien" est évoqué, au antipode du féminisme "à outrance": *"(...) ce qu'on appelle amour libre, le féminisme à outrance, ne peut être approuvé par des chrétiennes. C'est là que se place le rôle du féminisme chrétien"*<sup>273</sup>. Mais son contenu n'est guère précisé. A d'autre moment des allusions sont faites aux "premières féministes" laissant supposer qu'il pourrait y en avoir de secondes, plus éclairées. Ainsi Madeleine Barot explique: *"C'est la tentation (d'amoindrir la différence des sexes) des premières féministes, quand elles cherchaient à s'identifier aux hommes. L'idée même de concurrence ou de rivalité entre homme et femmes doit être bannie comme une absurdité. Un homme ou une femme peuvent faire le même travail, ils ne le feront vraisemblablement pas de la même manière"*<sup>274</sup>.

Dans l'ensemble le MJF ne diabolise pas le féminisme, mais il reprend à son compte les peurs traditionnelles qu'il suscite, la rivalité ou la concurrence avec les hommes, la confusion des sexes, une sexualité sans garde-fous. Mais le "féminin exclusif" ou la "mièvrerie" sont mis sur le même plan, comme des dangers contraires mais non moins menaçants. N'être ni masculine, ni trop féminine, savoir garder les capacités maternelles sans s'y enfermer, croire en l'amour sans verser dans la sensiblerie, tels semblent être les difficiles objectifs que se fixent les Jeunes Femmes des années cinquante.

<sup>270</sup> *Jeunes Femmes*, supplément à *Au service du Maître*, N°4, mars 1950.

<sup>271</sup> *Au service du Maître*, N°5, été 1948.

<sup>272</sup> *Jeunes Femmes*, mars 1955.

<sup>273</sup> *Jeunes Femmes*, mai-juin 1954, article signé V. Brunat.

<sup>274</sup> Madeleine Barot, "Pour une théologie de la place de la femme dans l'Eglise", *Jeunes Femmes*, mars 1955.

Aussi cette nouvelle armée militante qui se lève, si elle formule les nouvelles revendications féminines et inscrit les recherches féminines dans l'esprit du temps, ne se pense pas féministe. Il y a diverses raisons à cela. Dans une époque de modernisation, où tous ont le sentiment de marcher vers le progrès, le mot reste trop associé au passé. D'autre part le ton de ces années n'est pas revendicatif, les femmes constatent, analysent, proposent des solutions, mais elles n'éprouvent ni colère ni impatience, confiante qu'elles sont dans la justesse de leur position. Or le terme féministe est fortement connoté par des sentiments violents, agressivité, aigreur, excitation, énervement etc. Enfin et peut être surtout, la génération de la guerre est aussi mère du baby boom. Beaucoup ont connu les années domestiques et familiales que vantent les années cinquante. De ce fait elles sont particulièrement sensibles aux revendications ou malaise des mères au foyer. Inversement, la vieille génération suffragiste ne semble pas intégrer ces questions dans son champ militant, pour elle, elles sont du ressort de chacune, elles appartiennent à la sphère privée.

Il faut souligner de surcroît une très faible conscience du rôle des mouvements sociaux. Les actrices de l'époque, alors même qu'elles agissent, s'organisent et inventent des stratégies ont le sentiment d'accompagner une marche en avant automatique. La modernisation est un processus irréversible, la barbarie, les préjugés, ne peuvent que reculer sous l'avancée de la raison et de la technique. Les femmes prises entre deux mondes, celui du passé et celui du futur, n'ont presque plus qu'à attendre. Un univers s'écroule, il suffit tout juste d'accélérer la naissance du second. La foi dans la modernité produit donc des effets ambivalents. D'un côté elle offre un puissant stimulant à la critique sociale. Les traditions, les pratiques sédimentées par des décennies de répétition perdent tout prestige. Ce qui vient du passé, loin de séduire devient suspect d'emblée. Le vieux et l'ancien ne sont plus sages, ils sont dépassés, archaïques, périmés. Dès lors que les femmes n'ont plus à faire comme leurs grand-mères ou leurs mères, elles peuvent inventer de nouvelles pratiques avec une liberté agrandie. La croyance moderniste favorise l'utopie, l'imagination d'un monde meilleur, rationnel.

Mais d'un autre côté, la croyance par son optimisme même, dépouille les femmes de leur sens critique. Elle est aussi encouragement à la démission, ou du moins à trop de confiance. Tout se passe comme si les actrices sociales donnaient procuration à la marche du temps pour agir à leur place. Le modernisme est donc bien paradoxal. Ce présent

soudain dynamisé, qui avance à grandes enjambées vers un futur meilleur, à la fois stimule les femmes tout en les privant de la conscience d'elles mêmes et de leur rôle.

### TROISIEME PARTIE: LE SUJET FEMME 1960-1970

*« Mais simplement les femmes reposeront indéfiniment, avec une exaspérante persévérance la question: Qu'est-ce-que la femme? Autrefois c'était les hommes qui s'interrogeaient noblement: « Eva, qui donc es-tu? Sais-tu bien ta nature? » car c'était encore « leur » mystère, leur énigmatique propriété. Dorénavant ce sont les femmes qui poseront elles-mêmes la question, et ne cesseront elles mêmes d'y répondre. Point besoin de chercher des sujets de thèses aux étudiantes à venir »<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> Evelyne SULLEROT, Demain les femmes, Paris, Laffont Gonthier, 1965, p.106.

## Introduction

Les années soixante sont infiniment mieux connues que la décennie précédente. La reprise de la contestation sociale qu'on y observe n'est pas étrangère à l'intérêt qu'elles suscitent. Il s'agit en effet d'une période de radicalisation continue. Les protestations contre la guerre d'Algérie, suivies de celles contre la guerre du Viet Nam, le renouveau de la gauche, les nombreuses grèves, la révolte étudiante, tout indique de fortes turbulences sociales et un contexte favorable à l'émergence de mouvements sociaux. Les associations féminines contribuent et sont dynamisées tout à la fois par ce contexte d'agitation. Une radicalisation quasi continue s'observe aussi parmi elles. C'est donc ce mouvement de radicalisation, ses manifestations, ses dynamiques, son contenu idéologique que les trois derniers chapitres se proposent d'étudier.

Cette partie veut surtout mettre en avant les facteurs qui rendent possible l'extansion et la politisation de la contestation féminine. La sociologie américaine des mouvements féminins, bien plus riche que la française, peut fournir des pistes d'analyse intéressantes<sup>2</sup>. Les sociologues sont globalement d'accord pour cerner les trois éléments nécessaires à la naissance d'un mouvement de femmes conséquent<sup>3</sup>. Le contexte social global est souvent d'un type particulier. Celui-ci à la fois ouvre des opportunités nouvelles pour les femmes, brouille les frontières de genre traditionnelles, tout en maintenant une hiérarchie inchangée. Aussi les femmes connaissent une indépendance plus grande, des horizons plus vastes mais de ce fait même, en ressentent plus injustement les limites. Les années soixante et les modifications économiques et sociales qu'elles contiennent correspondent exactement à ce profil. La scolarisation des filles et des étudiantes

---

<sup>2</sup> Pour une récente et bonne synthèse des thèses en présence on peut consulter Steven M. BUECHLER, Women's Movements in the United States, New Brunswick, Rutgers University Press, 1990, 258p.

<sup>3</sup> Cette typologie de la causalité peut se retrouver dans divers ouvrages comparatifs. Outre Steven M. BUECHLER, Women's Movements in the United States, op. cit. on peut consulter Ethel KLEIN, Gender Politics: From Consciousness to Mass Politics, Cambridge, Harvard University Press, 1984, les deux ouvrages confrontent les deux vagues féministes américaines; Olive BANKS, The Faces of Feminism: a Study of Feminism as a Social Movement, New York, St Martin's, 1981, étudie les deux vagues dans plusieurs pays; Janet S. CHAFETZ et Anthony Gary DWORKIN, Female Revolt: Women's Movement in World and Historical Perspective, Totowa, Rowman and Allenherld, 1986, élabore une théorie de l'émergence des mouvements de femmes testée sur les deux vagues et dans de nombreux pays. On peut voir également Leila J. RUPP et Taylor VERTA, Survival in the Doldrums: The American Women's Rights Movement 1945 to the 1960s New York, Oxford University Press, 1987, chapitre 9 «survol théorique et conclusions », pp187-206.

progressive, l'emploi féminin est en plein essor, y compris pour les mères de famille. Parallèlement les liens familiaux se relâchent quelque peu. La natalité entame un long déclin, les divorces augmentent légèrement. Pourtant les femmes se heurtent à des obstacles quasiment inchangés. Les équipements collectifs pour la garde des enfants sont en nombre très clairement insuffisant. La question du cumul du travail familial et salarié est un des enjeux majeurs de la période, elle exprime aussi les oscillations entre les identités de la mère et de l'individue. Par ailleurs les emplois féminins demeurent très nettement dévalorisés, mal payés, sans véritable formation professionnelle. La grève féminine d'Herstal (Belgique) et le très vif intérêt qu'elle suscite parmi les femmes, révèle l'ampleur des frustrations professionnelles des salariées. Enfin la législation, et notamment le droit familial demeure foncièrement inégalitaire malgré tous les principes déclarés de la constitution. Ce contraste entre un monde qui change et des inégalités qui semblent de plus en plus archaïques et insupportables contribue considérablement à accroître la mobilisation des femmes. Les discours modernistes au féminin en sont le produit direct.

Deuxième élément indispensable: la présence d'organisations féminines capables de canaliser et de traduire politiquement les mécontentements diffus et croissants des femmes. Ces organisations forment le noyau actif autour duquel se cristallisent les aspirations féminines au changement. Cette précipitation collective des consciences féminines s'opère essentiellement par la médiatisation, puis la politisation des questions de femmes. Elles deviennent des questions de société partout débattues, puis des enjeux de campagnes électorales et de définition de la nouvelle gauche. Les militantes, et parmi elles les sociologues, jouent un rôle crucial par toute la masse des livres et articles qu'elles publient. Ceux-ci contribuent à diffuser les idées nouvelles, à donner sens aux modifications sociales qui affectent la vie quotidienne des femmes, et surtout à dénoncer les inégalités qui persistent.

Enfin, le troisième facteur est la présence d'autres mouvements sociaux. Ceux-ci produisent des effets ambivalents cependant. D'un côté ils fournissent aux femmes qui y participent un tremplin pour leur politisation. Ils apportent des ressources considérables: une radicalité, une idéologie cohérente, les compétences de la pratique militante, un large réseau de connexions dans les organisations d'opposition. Ce sont autant d'atouts qui peuvent être réinvestis dans un mouvement de femmes. Mais d'un autre côté ils détournent aussi les énergies contestataires des femmes vers d'autres cibles souvent fort

éloignées de leurs intérêts. De plus ils réaffirment la hiérarchie de genre et ne laissent qu'une place seconde aux femmes. C'est pourquoi la participation féminine aux autres mouvements sociaux joue dans le meilleur des cas en deux temps. Dans un premier temps, ces mouvements ne font qu'utiliser les femmes, comme toute autre catégorie, pour une cause collective. Dans un second temps, les femmes utilisent à leur tour les ressources acquises durant leur participation pour leur propre cause. Mais il est bien difficile de comprendre pourquoi et comment cette seconde étape survient ou bien au contraire ne se développe jamais. Les cas du mouvement contre la guerre d'Algérie, de la formation de la nouvelle gauche, et surtout du mouvement de mai 1968, seront analysés dans cette optique.

Tels sont donc les trois ressorts à l'oeuvre pour expliquer l'expansion et la radicalisation du mouvement féminin dans les années soixante.

Le premier chapitre s'attache surtout à l'action militante concrète des associations dans trois domaines privilégiés: la contraception, les revendications liées au travail féminin et les luttes pour l'égalité des droits. Ce chapitre, surtout narratif, permet de mettre en place les principaux événements de la période, de proposer une périodisation et d'analyser les divisions internes, qui sont autant de faiblesses pour le mouvement.

Le deuxième chapitre tente de dégager plus précisément les moteurs de la radicalisation. Trois dynamiques se conjuguent pour briser le ghetto associatif et permettre le rayonnement des organisations féminines. Les modifications de la vie politique jouent un rôle important. L'intransigeance des gouvernements gaullistes rejette de plus en plus les groupes féminins sur la gauche où ils rencontrent la stratégie politique de François Mitterrand. L'intense calendrier électoral que traverse alors le pays fournit de fréquentes occasions de politiser les questions féminines. Les modifications sociales apportent aussi un environnement favorable. Les couches moyennes se développent avec un nouveau modèle féminin. La scolarisation et les études supérieures des femmes augmentent. Un public diplômé, assez intellectuel, existe et fait écho aux livres sur les femmes qui se multiplient. Le travail des femmes, y compris mères, devient plus continu; la contraception est une exigence de plus en plus répandue. Le phénomène se fait encore plus visible à la mi-temps des années soixante, quand les filles du baby boom parviennent à l'âge adulte. Les militantes savent atteindre ces couches sociales nouvelles grâce à l'usage des médias. Articles de presse, émissions de radio ou de télévision, se succèdent. Les

questions féminines envahissent les colonnes de la presse et les ondes. Par ces canaux les associations diffusent leurs idées et leurs revendications bien au delà de leurs membres. L'opinion publique plus vaste qu'elles sensibilisent forme un large cercle concentrique qui préfigure un mouvement féminin élargi. Enfin mai 1968 offre un événement complexe pour le mouvement féminin en plein essor. En un sens il lui vole la vedette et les questions féminines s'effacent derrière celles des générations que tous s'accordent à trouver plus urgentes. De plus les mouvements des étudiants et salariés reprennent dans l'ensemble la hiérarchie de genre sans la contester, ou à peine. Pourtant il est incontestable que mai 68 débouche sur une accélération de la radicalisation féministe. Il faudra alors s'interroger sur les ressorts qui y sont à l'oeuvre.

Enfin le dernier chapitre étudie l'évolution et la diversité idéologique du mouvement. La radicalisation se manifeste par la reprise du vocabulaire féministe, mais le vocable recouvre des tendances diamétralement différentes.

## **CHAPITRE 8 : LE ROLE DES ASSOCIATIONS**

<b>CHAPITRE 8 : LE ROLE DES ASSOCIATIONS</b>	<b>458</b>
<b>La contraception: de la polémique au consensus</b>	<b>459</b>
Les mouvements moteurs : le MFPPF et le MJF	459
Le tournant de 1961	459
La politisation des débats : les présidentielles de 1965	464
Les groupes féministes : un maigre soutien	466
Les catholiques : loin de Rome	471
Les communistes : la volte-face	475
1970 : les clivages autour de l'avortement	480
<b>Le travail des femmes: un thème conflictuel</b>	<b>485</b>
Comment organiser le cumul?	485
1965 : le grand clivage	492
Les assises nationales pour la réduction du temps de travail	492
La contre attaque	494
Le comité du travail féminin	496
Les rapprochements autour de l'égalité	498
Herstal : un symbole européen pour les salariées	499
La CGT: entre égalité et droits particuliers	500
Pour une formation professionnelle mixte	502
<b>Pour l'égalité de droit: un combat unitaire</b>	<b>504</b>
Le serpent de mer de la réforme du régime matrimonial	504
Le premier projet de 1959	504
Le second projet de 1965	509
1970: La fin de la puissance paternelle	511
Accroître la participation des femmes dans la vie politique.	513
<b>Conclusion</b>	<b>514</b>

Les années soixante se caractérisent par un militantisme accru et multiple. Afin de rendre plus clair cet activisme renouvelé j'ai choisi de le présenter en trois volets: la contraception, les problèmes du travail des femmes et les questions de l'égalité juridique et politique. Mais dans leur grande majorité les associations ne se spécialisent pas selon ces axes, elles participent à tous. Deux seuils d'activisme émergent, l'un tout au début de la décennie, l'autre en son milieu.

### **La contraception: de la polémique au consensus**

Les mouvements moteurs : le MFPP et le MJF

#### Le tournant de 1961

Après le grand débat de 1956, les médias et l'opinion publique se détournent du thème de la contraception. Les propositions de loi ne viennent jamais à l'ordre du jour des sessions parlementaires, les journaux n'abordent plus le sujet et le MFPP<sup>4</sup> bien qu'ayant su déjà rallier à sa cause quelques organisations (le MJF, la GLFF, la Fédération des foyers Léo Lagrange, le Syndicat National des Instituteurs) piétine sur place. "*Pendant un an, vers 1959, une période de temps mort où nos meilleurs amis ont eu l'air de nous abandonner : la conspiration du silence*" se souvient Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé<sup>5</sup>. Mais les militants ne se laissent pas abattre et se proposent de conjurer cette conspiration.

Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé tente de renouveler les échos médiatiques obtenus par Des enfants malgré nous, de Jacques Dérogy. C'est lors de son découragement de la fin des années cinquante qu'elle écrit La grand'peur d'aimer, publié en 1960 chez Julliard, et préfacé par Simone de Beauvoir. Le sous titre "journal d'une femme médecin" exprime le parti pris du livre. On y lit chapitre après chapitre les entretiens entre les patientes qui veulent éviter une grossesse quelle que soit leur raison et le docteur qui

---

<sup>4</sup> La MH, rattachée depuis 1958 à la Fédération Internationale des Associations de Planning Familial prend à partir de 1960 le nom de Mouvement Français pour le Planning Familial.

<sup>5</sup> La Maternité Heureuse, N°24, mars 1963.

ne peut que répéter son impuissance à aider, à soigner<sup>6</sup>. Deux autres militants de la MH, le Dr Henri Fabre et Catherine Valabrègue, écrivent également sur la question à la même date<sup>7</sup>. A ces livres grand public s'ajoutent également de la part de la fondatrice, des publications en direction du milieu professionnel. Elles synthétisent les études menées par elle même depuis 1957 sur l'utilisation des contraceptifs<sup>8</sup>. Cette brusque avalanche de titres provoque à nouveau des comptes rendus et des réactions dans les médias. La grande presse féminine ouvre ses colonnes. Marcelle Auclair signe un article, "Il faut en parler", dans le Marie-Claire, d'août 1960. Pour la première fois la télévision s'empare du dossier. Le 13 octobre 1960 l'émission "Faire face" d'Etienne Lalou et Igor Barrère organise une table ronde où prennent place le père Lestapis, le démographe Alfred Sauvy, et les docteurs Duchêne et Lagroua Weill-Hallé. Les téléspectateurs participent activement, plusieurs centaines de réactions et de questions en témoignent<sup>9</sup>. Le Télé Magazine du soir s'en fait l'écho<sup>10</sup>. Les revues Esprit et La Nef, consacrent des numéros spéciaux respectivement à "la sexualité" et à "la femme et l'amour"<sup>11</sup>. Du coup la polémique reprend. Une déclaration des cardinaux de France réaffirme l'opposition de l'Eglise. Le groupe socialiste dépose une nouvelle proposition de loi le 28 avril 1961<sup>12</sup>.

A Grenoble, d'autres militants ont un projet plus risqué. Le MFPP dispose en effet dans l'Isère, d'un noyau d'adhérents bien décidés à agir. Autour d'Henri Fabre, jeune gynécologue accoucheur communiste qui a rejoint la MH dès sa création, se regroupent des libres penseurs (comme Georges Pascal, professeur de philosophie à la faculté de Grenoble et membre de la Libre Pensée), des protestants, des rationalistes, des syndicalistes, des francs-maçons, des anarchistes et de nombreux enseignants<sup>13</sup>. Ensemble ils décident d'ouvrir un centre de documentation et d'information accessible au public. Peu

---

<sup>6</sup> M-A. LAGROUA WEILL-HALLE, La grand'peur d'aimer, Paris, Julliard, 1960, 163p.

<sup>7</sup> Dr H. FABRE, La maternité consciente, Paris, Denoël, 1960, 168p.; Catherine VALABREGUE, Contrôle des naissances et planning familial, Paris, La table Ronde, 1960, 255p.

<sup>8</sup> Dr Lagroua Weill-Hallé, "Observations préliminaires sur 218 femmes ayant reçu des conseils médicaux d'orthogénisme", Gynécologie Pratique, tome X, N°4, 1960, éditions Maloine, et de la même auteure Contraception orale ou locale, expérience française sur 2011 femmes (1958-1961) Paris, éditions Maloine, 216p.

<sup>9</sup> Elles sont analysées par Andrée Michel, voir La maternité heureuse, N°16 mars 1961 ainsi que Les Temps Modernes, mars 1961.

<sup>10</sup> Pour une synthèse de ses réactions voir La maternité heureuse, de septembre et décembre 1960.

<sup>11</sup> Esprit, nouvelle série, novembre 1960; La Nef, nouvelle série, N°5, janvier-mars 1961.

<sup>12</sup> Celle-ci abroge les articles 3 et 4 de la loi 1920, interdit toute publicité pour les contraceptifs sauf dans les revues à caractère médical et place la prescription et la vente des contraceptifs sous le contrôle des médecins et pharmaciens. Cf, Janine MOSSUZ-LAVAU, Les lois de l'amour, op. cit. p.33.

<sup>13</sup> D'après D'une révolte à une lutte... op.cit. p.100.

à peu deux structures parallèles s'élaborent : le centre d'accueil où des hôtes assurent une permanence et recueillent les adhésions, l'équipe des 23 médecins prescripteurs qui, à la fois assure une caution médicale et accepte de prescrire des contraceptifs. Cette dissociation, suggérée par Maître Eynard, vise à contourner les interdits de la loi 1920. Si les médecins ne donnent des informations et ne prescrivent des contraceptifs qu'aux adhérentes d'une association 1901 ils encourent moins le risque de tomber sous le coup de la loi 1920, laquelle n'interdit expressément ni l'usage, ni la prescription médicale.

Un échange épistolaire régulier entre Henri Fabre et Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé atteste des réticences de la direction parisienne face à l'équipe grenobloise. Sans jamais s'opposer au projet dauphinois, la présidente réitère ses appels à la prudence craignant que l'initiative, prématurée, provoque l'interdiction pure et simple du mouvement tout entier<sup>14</sup>. Finalement un compromis est trouvé : la section grenobloise prend l'entière responsabilité de sa décision, la direction nationale du MFPP ne lui apportant qu'un soutien officieux. Le 10 juin 1961, le premier centre du Planning familial en France est inauguré, place de l'Etoile à Grenoble. C'est un succès immédiat, des personnalités locales (député, adjoint au maire, pasteurs, chefs d'établissement d'enseignement public) assistent à l'ouverture aux côtés de Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, Jean Dalsace, Jacques Dérogy et des représentants de l'IPPF. En quatre mois et malgré les vacances, 1500 personnes sont reçues, près de 900 adhésions sont enregistrées, 3000 lettres sont traitées, les permanences se tiennent quotidiennement, les demandes affluent, à tel point que la livraison des produits contraceptifs, diaphragmes et gelée spermicide (dont l'importation est illégale) pose de sérieux problèmes<sup>15</sup>.

Ce virage stratégique, négocié par Grenoble, est bientôt repris au niveau national. Dès son numéro de juin, *La maternité heureuse* donne la liste des adhérents de province "qui ont accepté de donner leur nom afin de grouper dans leur région toutes les bonnes volontés qui pourraient contribuer à l'ouverture de sections locales"<sup>16</sup>. Le centre d'accueil parisien est inauguré le 27 octobre 1961, 23 rue Rochechouart. Il est conçu sur le même modèle que son prédécesseur de l'Isère, avec un centre de documentation où se fait la réception des visiteurs et où se tiennent les conférences d'information et "les visiteurs

---

<sup>14</sup> Archives internes du MFPP.

<sup>15</sup> Chiffres donnés dans *La maternité heureuse*, N°19 décembre 1961. Pour les aspects techniques voir *D'une révolte à une lutte...*, op. cit. pp.99-105.

<sup>16</sup> *La maternité heureuse*, N°17, juin 1961.

qui le demanderont pourront être orientés vers les personnes et les organismes compétents pour les aider à résoudre leurs difficultés" c'est à dire vers des médecins prescripteurs<sup>17</sup>. En 8 mois d'activité, la section parisienne reçoit 3125 personnes et répond à 11 187 lettres et 3167 appels téléphoniques. A l'automne 1965, les locaux n'y suffisant plus, le centre déménage au 10 rue Vivienne.

Dès lors le mouvement entame une croissance exponentielle. Les adhésions (nécessaires pour obtenir les contraceptifs) affluent : 10 000 en juin 1962<sup>18</sup>, 15 000 en mars 1963<sup>19</sup>, 32 000 en janvier 1964<sup>20</sup>, 40 000 en mars 1965<sup>21</sup>, 100 000 déclarées en 1966<sup>22</sup>. Les centres d'accueil et les permanences se multiplient dans toute la France : 27 en juin 1962<sup>23</sup>, 38 en janvier 1964<sup>24</sup>, 123 répartis dans 72 départements en juin 1966<sup>25</sup>. Le MJF joue un grand rôle dans la mise en place des structures locales. De nombreuses hôtesses d'accueil viennent de ce mouvement. A Lens par exemple, un comité de soutien Jeunes Femmes s'organise, elles participent aux journées de formation du MFPP et montent un centre d'accueil<sup>26</sup>. Ailleurs, à Grenoble, Lyon, Valence, Clermont-Ferrand, Rouen, Strasbourg notamment les Jeunes Femmes s'insèrent dans des groupes déjà existants. Cette collaboration entre les deux mouvements est officialisée par les présences de Madeleine Tric, représentante du MJF au Conseil d'administration du MFPP et de Suzanne Duflo, présidente du MJF au comité d'honneur du MFPP.

Le mouvement s'élargit et se restructure. A partir de juin 1961, le Conseil d'administration s'agrandit et devient mixte. La parité homme femme est *grosso modo* respectée : en 1965 le conseil d'administration comporte 15 hommes sur 31 membres<sup>27</sup>. Ce changement entérine deux réalités du mouvement : d'une part la participation active de nombreux militants hommes, d'autre part la composition du collège médical français,

---

<sup>17</sup> La maternité heureuse, N°18 septembre 1961.

<sup>18</sup> A. G du 22 juin 1962 dans La maternité heureuse, N°22, septembre 1962.

<sup>19</sup> A. G du 10 mars 1963, La maternité heureuse, N°25, juin 1963.

<sup>20</sup> Le planning familial, N°1, mars 1964.

<sup>21</sup> A.G de mars 1965, Le planning familial, N°5 mars 1965.

<sup>22</sup> 3e congrès national, 4-5 juin 1966, Ar. MFPP. A l'époque (à la veille de la loi Neuwirth) le mouvement qui à bon espoir d'être reconnu d'intérêt public, gonfle sans doute ses effectifs.

<sup>23</sup> A. G du 22 juin 1962 dans La maternité heureuse, N°22, op. cit.

<sup>24</sup> Le planning familial, N°1, op. cit.

<sup>25</sup> 3e Congrès national du MFPP, op. cit. avec les mêmes réserves.

<sup>26</sup> Jeunes Femmes, mars-avril 1962.

<sup>27</sup> Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé est présidente, aidée par 5 vices-présidents qui sont : les docteurs Jean Dalsace, Henri Fabre, Robert Malgouyat, Pierre Simon (également président du Collège Médical) et Catherine Valabrègue. Le secrétaire général est Maurice Deixonne (président de la Fédération des clubs Léo Lagrange) et les secrétaires généraux adjoints sont Maître Anne-Marie Dourlen-Rollier (conseillère juridique du mouvement) et M Briouze.

essentiellement masculine (9% des médecins sont des femmes en 1960). De nouvelles structures sont créées. Le 13 janvier 1963 se tient la première réunion du collège médical avec 120 membres. Celui-ci regroupe tous les médecins qui prescrivent les contraceptifs aux adhérentes du mouvement et s'engagent à recevoir gratuitement les cas sociaux. Il ambitionne d'être un centre de recherche et de formation sur les méthodes contraceptives, ainsi que sur la stérilité, l'éducation sexuelle, et "*les problèmes familiaux et sociaux du couple*"<sup>28</sup>. En 1965 le collège médical compte 450 membres<sup>29</sup>. De leur côté, les responsables des centres (appelées souvent hôtesse) reçoivent une formation. Les journées de Bièvres (février 1962) abordent par exemple les thèmes de la sexualité des jeunes (conférence du Dr Berge); ou de la psychologie de l'accueil (Geneviève Texier)<sup>30</sup>. Le 26 et 27 mars 1966 les stages réunissent 202 hôtes et hôtesse<sup>31</sup>. Différentes commissions spécialisées sont créées, pour l'extension du mouvement, sa presse, ses finances, ses statuts, et la production de produits contraceptifs. A partir de juin 1964, un comité d'honneur parraine le mouvement, il regroupe 55 noms prestigieux un an plus tard. Le modeste bulletin d'origine s'épaissit et devient une revue trimestrielle en 1964, dont Yvonne Dornès assure la direction. La revue tire à plus de 50 000 exemplaires un an plus tard<sup>32</sup> et à 90 000 en juin 1966<sup>33</sup>. Divers bulletins intérieurs informent de la vie du mouvement (bulletin d'information des médecins, bulletin intérieur puis "*Planning Actualité*" dirigé par Maurice Deixonne). Après un an de laborieuses discussions, de nouveaux statuts sont adoptés par l'assemblée générale du 10 mars 1963, ils répartissent les pouvoirs entre les centres locaux et la direction nationale.

La dynamique du MFPPF rallie d'autres organisations dans son sillage. Le Colloque de Cerisy-La-Salle (Manche) discute en septembre 1961 de l'avenir du Planning avec le Syndicat National des Instituteurs, la Confédération Syndicale des Familles, le CNFF (et en son sein l'Association Françaises des Femmes Médecins) et le CLAF<sup>34</sup>. En 1962, la Conférence Générale des Oeuvres Laïques, la Ligue Féminine de l'Enseignement (présidée par Marguerite Schwab), la Ligue des Droits de l'Homme, et l'Union Rationaliste,

---

<sup>28</sup> *La maternité heureuse*, N°20, mars 1962.

<sup>29</sup> 2e congrès national du MFPPF. *Le planning familial*, N°6 juin 1965.

<sup>30</sup> *La maternité heureuse*, N°21, juin 1962.

<sup>31</sup> *Planning Actualité*, N°3, avril 1966.

<sup>32</sup> 2e congrès national du MFPPF, 8-9 mai 1965. Ar. MFPPF.

<sup>33</sup> 3e congrès national du MFPPF, op. cit.

<sup>34</sup> *La maternité heureuse*, N°19, décembre 1961.

apportent leurs soutiens officiels<sup>35</sup>. La MGEN, mutuelle de l'Education Nationale, ouvre son propre centre d'orthogénisme en janvier 1962 qui est vite débordé par les demandes.

Toutes les jeunes associations féminines fondées après la guerre rejoignent les rangs du MFPP. Aux MJF et GLFF présents depuis 1956, s'ajoute le CLAF en 1961. Mme Le Louvetel, secrétaire, rentre au conseil d'administration du MFPP en juin 1961, Irène de Lipkowski, présidente, apporte sa caution au comité d'honneur en juin 1964. Les Femmes Républicaines, dorénavant intégrées dans l'Union Féminine du Rassemblement Démocratique, et sa présidente Jacqueline Thome-Patenôtre prennent position en faveur de la planification des naissances en 1964<sup>36</sup>. Cette dernière dépose d'ailleurs une proposition de loi allant dans ce sens en 1965. Enfin deux récentes associations, le Mouvement Démocratique Féminin (voir infra), et le Cercle des femmes de notre temps, présidé par Mlle Jolivot mettent leur poids dans la balance. Au MDF nombreuses sont celles qui font un double militantisme avec le MFPP : Cécile Goldet, médecin du Planning, Yvonne Dornès, directrice de la revue du planning, Geneviève Texier et Andrée Michel qui signent de nombreux articles dans cette dernière.

Le thème de la contraception devient un objet de débat permanent. De mars à mai 1965 ce ne sont pas moins de 100 à 160 articles qui sont consacrés au MFPP mensuellement<sup>37</sup>. Le livre du docteur Soubiran, Journal d'une femme en blanc est adapté au cinéma par Claude Antant-Lara en 1965, Marie-Josée Nat incarne le rôle principal.

#### La politisation des débats : les présidentielles de 1965

En 1965, le travail du MFPP auprès de l'opinion publique française produit ses effets. Un grand nombre d'organisations féminines soutient dorénavant les buts du planning. Le comité d'honneur regroupe en effet en plus des personnalités de la première heure que sont Colette Audry, Simone de Beauvoir, Clara Malraux, Geneviève Texier et Suzanne Duflo (présidente du MJF); les présidentes ou secrétaires d'associations aussi diverses que l'Oeuvre Libératrice (Georgette Barbizet), l'AFFM (Mme Chevrel) ou le CLAF (Irène de Lipkowski). Françoise Giroud (co-directrice de L'Express), Mme Gustave

---

<sup>35</sup> A. G du 22 juin 1962 dans La maternité heureuse, N°22, septembre 1962.

<sup>36</sup> Voir Nous les femmes, N°59, mai-juin 1964.

<sup>37</sup> Relevé fait dans Planning Actualité, N°4, mai 1966. Les détails sont les suivants: mars, 162 articles; avril, 100; mai, 152.

Monod, Marie-Josée Nat (actrice); Jacqueline Thome-Patenôtre (députée radicale-socialiste et présidente des Femmes républicaines), Louise Weiss sont également présentes. Par ailleurs des personnalités et de nombreux mouvements associatifs s'engagent également tels : MM Defrance (président de la Confédération des aveugles, sourds et grands infirmes), le pasteur Dumas (professeur à la faculté de théologie de Paris), Charles Hernu (directeur politique du Jacobin), le docteur Huet (conseiller général de la Seine et président de la Fédération des travailleurs sociaux), Kahane (président de l'Union Rationaliste), Romain Lavielle (président de la Fédération mutualiste de la Seine), Gilles Martinet (directeur politique de France-Observateur), Daniel Mayer (président de la Ligue des droits de l'homme), etc. En 1966, les trois titulaires français du prix Nobel de médecine, François Jacob, André Lwoff et Jacques Monod acceptent la présidence de ce prestigieux comité d'honneur (l'épouse de ce dernier était la dixième adhérente de la MH).

A dire vrai la liste est longue tant le contrôle des naissances est devenu une véritable question de société partout débattue. Certains partis politiques ont déjà pris position, les propositions de loi déposées depuis 1956 par des députés progressistes, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes en attestent. De plus, la SFIO et le PSU apportent un soutien plus actif dès 1961. Au début de 1962, une circulaire émanant de la direction de la SFIO demande aux maires socialistes d'aider le plus possible l'action du MFPPF<sup>38</sup>. Le PC lui-même révisé sa position. Jeannette Vermeersch laisse en effet entendre, lors de la semaine de la pensée marxiste de janvier 1965, qu'un rapprochement avec le MFPPF est dorénavant possible (voir infra). Mais aucun parti n'a encore fait de cette revendication un argument électoral.

Cette prudence politique est brisée par François Mitterrand, candidat unique de la gauche démocratique et socialiste, qui le 24 octobre 1965 inscrit le planning familial dans son programme électoral. *"Il est impensable que la femme, à propos d'un événement comme la naissance d'un enfant, dont peut dépendre toute sa vie, soit encore soumise au hasard, au bon vouloir, à l'humeur, voire à l'état d'ébriété d'un homme"*, dit-il<sup>39</sup>. Dès lors, de question sociale, le planning devient une question politique et l'abrogation de la loi 1920 un des thèmes majeurs de la campagne électorale. Interrogé le lendemain par les journalistes le candidat de la droite dure, Jean-Louis Tixier-Vignancourt, attaché à l'ordre

---

<sup>38</sup> Signalée dans le procès verbal du Conseil d'Administration du MFPPF du 23 février 1962. Ar. MFPPF.

<sup>39</sup> Planning Actualité, N°0, décembre 1966.

chrétien n'en déclare pas moins que la vieille loi "doit être abolie pour que soit établie une égalité des droits entre l'homme et la femme"<sup>40</sup>. Jean Lecanuet dans sa conférence de presse du 26 octobre dit de même "la liberté ne se divise pas"<sup>41</sup>. Seul le futur élu reste muet. Après ces prises de position, le débat médiatique s'enfle encore : entre 400 et 630 articles mensuels traitent de la question d'octobre 1965 à février 1966<sup>42</sup>. Les propositions de loi se multiplient.

Le gouvernement, ainsi acculé ne peut plus éluder la question, mais gagne du temps. Diverses commissions sont nommées, qui toutes, rendent des avis favorables (voir infra). Enfin, le 1er juin 1966, Lucien Neuwirth, députée de la majorité (UDR) dépose un projet de loi abrogeant les articles 3 et 4 de la loi 1920. Un an plus tard, le projet est mis en discussion, lourdement amendé, il est voté le 19 décembre 1967, et promulgué le 28<sup>43</sup>.

### **Les groupes féministes : un maigre soutien**

On a déjà vu combien la polémique de 1956 n'avait suscité que peu d'échos au sein des associations féministes. L'UNF et la CNFF gardent un silence complet, la LFDF informe ses lectrices mais avec une certaine réticence, et seule l'AFFDU mesure pleinement l'enjeu pour les femmes de la contraception. Avec les relances des débats de 1960-61 et plus encore de 1965, les associations féministes entrent enfin de plain-pied dans ce terrain nouveau pour elles.

Jusqu'à sa disparition en avril 1964, le bulletin de l'UNF sera resté muet sur ce point. La LFDF, quant à elle, tient toujours informées ses adhérentes sur un mode ambigu. Ainsi publie-t-elle sans contre commentaire un extrait parlementaire des questions au ministre où ce dernier justifie son opposition à l'abrogation de l'article 3 et 4 en disant que cela n'entraînerait pas la baisse des avortements et compromettrait l'essor actuel de la natalité<sup>44</sup>. De la même façon elle reproduit intégralement l'opinion hostile au MFPF du président du Conseil de l'Ordre des médecins, sous le prétexte qu'il "est intéressant de la

---

<sup>40</sup> Idem.

<sup>41</sup> Cité par Janine MOSSUZ-LAVAU, *Les lois de l'amour*, op. cit. p.36.

<sup>42</sup> *Planning Actualité*, N°4, op. cit. Les détails sont: octobre 1965, 413 articles, novembre, 630, décembre, 480; janvier 1966, 398; février, 453.

<sup>43</sup> Pour une analyse minutieuse des débats parlementaires et des tendances en présence voir Janine MOSSUZ-LAVAU, *Les lois de l'amour*, op. cit. pp.43-56.

<sup>44</sup> *Le droit des femmes*, novembre-décembre 1961.

connaître". Après avoir insisté sur la fragilité du redressement démographique français, Robert de Vernejoul déclare très clairement : *"mon deuxième souhait est de voir disparaître les 85 centres du MFPPF. J'aimerais savoir si le centre du foyer universitaire d'Anthony se bornera à donner des conseils aux jeunes ménages d'étudiants mariés, et s'il les refusera à une jeune fille, non mariée, en soif d'émancipation?"*<sup>45</sup>. Cette peur de l'émancipation sexuelle des femmes qui s'exprime ici, semble bien être le motif profond des réticences de la ligue.

Après le vote de la loi Neuwirth, Andrée Lehmann parle pour la première fois en son nom propre. *"Jusqu'ici nous n'avions pas pris parti sur cette question pour la raison essentielle que l'opinion des membres de la ligue était divisée, indépendamment de leur appartenance politique"*<sup>46</sup>. Elle reconnaît le mérite de la libéralisation et salut le courage des militantes qui se sont battues durant des années. *"Personnellement, nous connaissons les drames de toutes natures qu'entraînait l'interdiction légale de la limitation des naissances, bien que nous sachions que l'époque de l'enfant unique n'avait pas eu besoin d'une telle loi"*. Mais elle réitère cependant diverses craintes, notamment en ce qui concerne les effets encore inconnus de la pilule, mais surtout quant à la dégradation des mœurs. *"Et, en ce qui concerne le féminisme, le rendre responsable du comportement sexuel de tant de jeunes filles, qui se prévalant de l'égalité de droit que nous avons demandée pour elles, veulent aujourd'hui être égales aux hommes dans ce domaine, alors que nous avons toujours voulu "l'égalité dans la morale" c'est-à-dire le respect de soi et de l'amour égal pour les deux sexes, et non l'égalité dans le libertinage"*. Cette confusion qu'elle opère entre "égalité sexuelle" et "libertinage" que revendiqueraient les "jeunes filles" pour leur opposer la "morale" de son combat féministe, exprime on ne peut mieux une incompréhension de génération. Il est clair que pour elle le terrain nouveau de la libération sexuelle ne concerne guère le féminisme.

Il faut attendre la fin de 1960 pour qu'enfin le thème soit soulevé par le CNFF, encore l'est-il d'abord par l'instance internationale. En effet Mme Droin de Morsier, présidente de la commission de morale sociale du CIF fait accepter comme sujet d'étude *"la paternité consciente de ses responsabilités"*, tout en se justifiant par ces mots :

---

<sup>45</sup> *Le Monde*, 18 juin 1966, reproduit dans *Le droit des femmes*, juillet-octobre 1966.

<sup>46</sup> *Le droit des femmes*, janvier-février 1968.

*"L'étude de la planification des familles, ne pouvait plus être éludée par une association internationale"<sup>47</sup>. Face à cette décision, le CNFF qui ne peut plus garder le silence, explique son attitude: "Jusqu'à présent le Conseil National, retenu par la diversité des associations qui le composent, n'a pas cru devoir prendre position dans une campagne qui oppose les partisans d'une liberté de vente de produits contraceptifs et de conseils en cette matière, à ceux qui entendent maintenir l'interdiction ou les obstacles mis à cette liberté par une loi de 1920"<sup>48</sup>. Certes, mais l'incapacité à prendre position n'interdit pour autant ni l'information, ni le débat d'idée. Toutes choses qui n'ont jamais eu lieu. Le deuxième argument est encore plus confus: "Nous ne voulons pas non plus discuter d'un texte (la loi 1920) qui confond dans une même répression l'avortement criminel et les conseils médicaux en vue d'un espacement des naissances, confusion que médecins et juristes sont d'accord pour trouver néfaste". Mais c'est précisément parce que cette confusion existe que tout le monde en discute. Enfin, et pour clore cette laborieuse mise au point, le conseil national s'aligne sur la position d'Alfred Sauvy, laquelle après des revirements demeure ambiguë: "La liberté de contraception et par suite, la liberté de ventes et de conseils me paraissent personnellement seules conformes à nos institutions démocratiques et en accord avec la liberté de l'individu" mais il ajoute aussitôt "sous les seules réserves inévitables de la santé publique"<sup>49</sup>.*

Cependant le CNFF sollicite les conseils d'une de ses associations membres: l'Association Française des Femmes Médecins (AFFM), dirigée par Mme Chevrel. Cette dernière réalise alors une sorte de sondage en envoyant 700 questionnaires aux femmes médecins de la région parisienne. Les réponses sont largement favorables à la libéralisation de la contraception. Lors de son assemblée générale du 12 juin 1961, l'AFFM prend position à l'unanimité pour l'abrogation des articles 3 et 4 de la loi 1920 tout en maintenant les articles 1 et 2 réprimant l'avortement<sup>50</sup>. A une très forte majorité "il fût demandé que l'utilisation des contraceptifs ne puisse se faire que sur prescription médicale"<sup>51</sup>.

Dès lors le CNFF entame un compagnonnage officieux sans jamais prendre de position publique. Pauline Archambault en est la principale artisan. Présidente de la commission de la vie familiale, elle représente le CNFF lors des différentes manifestations

---

<sup>47</sup> CNFF, janvier 1961.

<sup>48</sup> Idem.

<sup>49</sup> Idem.

<sup>50</sup> CNFF, juillet 1961.

<sup>51</sup> *La maternité heureuse*, N°20, mars 1962.

du MFPPF mais parle en son nom propre. Lors du colloque de Cerisy-La Salle (septembre 1961), elle déclare *"que la paternité consciente est un facteur de l'harmonie du couple, qu'elle garantit sa stabilité et une éducation satisfaisante des enfants"*<sup>52</sup>. Au colloque de Royaumont (mai 1963), elle dit *"travailler à redonner à la femme la liberté et la responsabilité de ses choix face à la maternité, en sachant que cette liberté et cette responsabilité doivent être assumées par le couple et non seulement par la femme"*, de même elle affirme *"accepter (et même insister pour!) que le MFPPF donne, quand c'est nécessaire, des conseils pratiques de contraception sinon on n'aide pas ceux qui crient au secours"*<sup>53</sup>.

La participation du CNFF à la campagne pour la libéralisation de la contraception s'arrête là. S. Marjorelle, secrétaire générale, s'en explique : *"Empêchées par la neutralité que nos statuts nous imposent, nous n'avons pas cru pouvoir participer activement aux campagnes courageuses menées pour la planification des familles. Celles-ci ont amené l'abrogation de la loi 1920 qui confondait dans les même textes répressifs avortement et contraception. Nous nous réjouissons du vote de la loi Neuwirth dont nous espérons qu'elle pourra être un facteur d'équilibre du couple et d'amélioration des rapports parents-enfants"*<sup>54</sup>. Les statuts du CNFF imposent en effet une unanimité des associations membres pour toute action officielle. Nul doute que la présence des associations catholiques telle l'Alliance Jeanne d'Arc, ait freiné le conseil dans son ensemble. La même attitude se répétera concernant l'avortement.

Geneviève Texier continue d'entretenir régulièrement les adhérentes de l'AFFDU des progrès du planning familial. Le compte-rendu qu'elle rédige sur le livre de Catherine Valabrègue lui donne l'occasion de répéter tous les arguments en faveur de la liberté contraceptive<sup>55</sup>. Mais cette insistance ne va pas sans protestations internes, certaines (catholiques) estimant que pour respecter l'indépendance de chacune, la revue ne doit pas prendre partie sur les moyens à utiliser. *"Chacune de nous doit pouvoir se sentir tout à fait libre de choisir les moyens adaptés à son cas personnel et à ses convictions. Il ne faut donc pas que sur un point aussi brûlant, la revue prenne partie"*<sup>56</sup>. Geneviève Texier

---

<sup>52</sup> CNFF, avril 1962.

<sup>53</sup> CNFF, juillet 1963.

<sup>54</sup> Rapport moral lors de l'A.G. de 1968, CNFF, 2e trimestre 1968.

<sup>55</sup> Femmes Diplômées, N°37, premier trimestre 1961.

<sup>56</sup> Femmes Diplômées, N°38-39 deuxième et troisième trimestres 1961.

réplique alors : *"L'indépendance (...) ne saurait être réduite à une indépendance négative qui tantôt esquive les problèmes, tantôt déguise sa dépendance. L'indépendance réelle c'est l'indépendance positive qui autorise la discussion et donne le droit de chercher des solutions en dehors des voies tracées par une orthodoxie quelconque"*<sup>57</sup>. Autrement dit, sans exprimer une position officielle de l'association, elle revendique le droit au débat, y compris sur les moyens concrets de la contraception. Dès lors ses articles seront précédés d'une mise en garde de la direction de la revue, précisant que *"nous n'exposons nullement ici une quelconque prise de position de l'AFFDU. Le problème a des incidences multiples, démographiques, économiques, morales, religieuses que nous ne méconnaissons pas, mais il serait vain, dans le monde actuel, de prétendre l'ignorer"*<sup>58</sup>.

Les divisions internes, le poids des adhérentes catholiques, interdisent donc à l'association d'aller au delà d'un simple soutien tout rhétorique.

Quelques associations anciennes dépassent cependant après 1960 cette prudente neutralité. On a vu le vote en assemblée générale de l'AFFM. Sa présidente, Mme Chevrel, participe au conseil d'administration du MFPP dès juin 1961. Marguerite Schwab, présidente de la Ligue Féminine de l'Enseignement (et également membre du CLAF) rentre au conseil d'administration du MFPP en septembre 1962, et à son comité d'honneur en 1965. Georgette Barbizet, présidente de l'Oeuvre Libératrice et secrétaire générale du CLAF, entre au comité d'honneur à la même date.

Mais ces quelques participations minoritaires n'efface pas la massive neutralité des groupes suffragistes d'avant guerre, paralysés par les oppositions qui existent en leur sein. Celles-ci proviennent sans doute majoritairement des catholiques, le fait est en tout cas patent pour le CNFF et l'AFFDU. Mais la ligue se crispe sur le puritanisme tout laïque qu'exprime sa présidente. Le poids de la religion et celui des générations se conjuguent donc pour maintenir à l'écart les vieilles structures féministes. Le contraste est en effet frappant avec les jeunes organisations qui toutes, à un titre ou à un autre, épaulent le mouvement pour le planning. Le rôle du catholicisme, visiblement décisif mérite d'être détaillé plus avant.

---

<sup>57</sup> Idem.

<sup>58</sup> N.D.L.R. précédant l'article "le planning familial" de Geneviève Texier dans Femmes Diplômées, N°46, deuxième trimestre 1963.

## Les catholiques : loin de Rome

Le front du refus catholique s'effrite progressivement dans les années soixante. La chronologie des revirements catholiques suit avec retard celle déjà mise en avant pour les mouvements pionniers à ceci près que le tournant de 1964-65 est moins lié à la politisation des débats qu'aux travaux conciliaires.

Le tournant de 1960-61 n'affecte guère les associations féminines, mais entraîne la conversion de personnalités isolées. Marcelle Auclair, journaliste catholique rédactrice à Marie-Claire est l'une d'elle. En 1956 elle avait fait sienne la position ecclésiale, en recommandant la méthode Ogino<sup>59</sup>. Mais avec la relance de la polémique au début des années soixante, elle tient un tout autre propos. Elle dissocie d'abord la loi laïque des pratiques qui ne valent que pour les croyantes; puis, dans un second temps elle critique l'inefficacité et la contrainte des méthodes naturelles et incite les électrices à demander l'abrogation de la loi 1920<sup>60</sup>. En février 1964, elle invite les femmes à faire pression sur le concile de Vatican II<sup>61</sup>. Cependant l'engagement de Marcelle Auclair auprès du MFPPF garde certaines distances, en 1965 elle refuse toujours de figurer dans son comité d'honneur par exemple<sup>62</sup>.

En revanche, l'ACGF poursuit un silence obstiné jusqu'en 1963. L'UFCS, elle, aborde régulièrement la question mais campe sur sa position de 1956. Hélène Caron met en garde les lectrices contre la campagne de presse : *"les campagnes simplistes et sentimentales par presse et télévision en faveur du birth control peuvent donner le change à certains (...). Gardons nous de tomber dans le panneau de cette propagande pseudo-scientifique et qui n'est peut-être pas aussi désintéressée qu'il ne paraît"*<sup>63</sup>. Une femme médecin catholique de Grenoble s'en prend à Marcelle Auclair : *"le seul fait que vous ayez (...) proclamé votre appartenance à l'Eglise catholique vous oblige pour le moins à la prudence : vous n'engagez pas seulement vous-même"*<sup>64</sup>.

---

<sup>59</sup> Marcelle Auclair, "Le contrôle des naissances", Marie-Claire, N°20, juin 1956, cité par Martine Savegrand, Les enfants du bon Dieu, op. cit. p 184.

<sup>60</sup> Dans les numéros de Marie-Claire, d'août 1960 et d'octobre 1961, cité par Martine Savegrand, idem.

<sup>61</sup> Voir Martine Savegrand, p.230-231.

<sup>62</sup> D'après Planning Actualité, N°0, décembre 1965.

<sup>63</sup> La femme dans la vie sociale, N°307, novembre 1960.

<sup>64</sup> La femme dans la vie sociale, N°315, décembre 1961.

L'union continue donc de préconiser la méthode Ogino et donne la parole aux médecins catholiques des CPM (Centre de Préparation au Mariage), eux-mêmes liés au CLER. Le Centre de Liaison des Equipes de Recherche est une structure fondée en juin 1961 par le Père jésuite de Lestapis afin de contrecarrer l'offensive du MFPP. Il s'agit de diffuser la méthode des températures, présentée comme infallible dans l'ouvrage de vulgarisation La grande joie d'aimer, réponse directe à celui de M.-A. Lagroua Weill-Hallé<sup>65</sup>. Georgette Renaudin, médecin travaillant dans un CPM, affirme ainsi que la fécondité appartient intrinsèquement à l'amour et à la féminité : "*Cette fécondité est une exigence de l'amour [qui] aspire à l'enfant comme à son chef d'oeuvre*", de plus "*la femme ne devient vraiment femme que lorsqu'elle cède au désir de maternité*"<sup>66</sup>. Le contrôle des naissances est une nécessité parfaitement admise du moment qu'il ne recoure pas aux méthodes contraceptives. Celles-ci en effet, pourraient être employées "*indépendamment de toute raison légitime d'espacement des naissances. Il en résulterait une altération progressive du vrai sens de l'amour conjugal, en faisant de lui une recherche pure et simple du plaisir, en grande partie égoïste, surtout de la part de l'homme*"<sup>67</sup>. Tandis que la méthode Ogino est plus propice à l'épanouissement d'un sentiment authentique entre les époux. "*La continence qu'il doivent observer les oblige à rechercher en dehors de l'union sexuelle, d'autres manifestations de leur amour (...). Une nouvelle intimité est à découvrir qui ne tend pas, ni psychologiquement, ni physiquement, à l'acte sexuel. Elle comblera (...) un besoin de tendresse, qui manque à bien des femmes dans l'union charnelle*"<sup>68</sup>.

Cette sexuation des arguments, qui fait des méthodes modernes un outil au service du plaisir égoïste masculin et des méthodes naturelles une chance pour l'expression d'une sexualité spécifiquement féminine, se retrouve à plusieurs occasions. Ainsi pour Mme Guy, médecin catholique de Grenoble, la méthode des températures compte trois avantages pour les femmes. D'abord en agissant de concert mari et femme évitent la lutte des sexes : "*ne pas se protéger l'un de l'autre mais l'un avec l'autre*"<sup>69</sup>. Ensuite le mari devient plus adulte du "*fait qu'il doit connaître ses responsabilités, c'est à dire respecter le rythme de*

---

<sup>65</sup> B. et A. VINCENT, La grande joie d'aimer, Paris, Julliard, 1962, 229p. Sur le CLER, voir Martine Savegrand, op. cit. pp.188-211.

<sup>66</sup> La femme dans la vie sociale, N°311, avril-mai 1961, "Régulation des naissances, les exigences de l'amour".

<sup>67</sup> Idem.

<sup>68</sup> Idem.

<sup>69</sup> Conférence signalée, et critiquée, dans La maternité heureuse, N°19, décembre 1961.

*sa femme*". Enfin elle met en garde les femmes qui peuvent choisir entre *"un faux féminisme de l'identification à l'homme"* et *"l'accès à un vrai féminisme où la femme est invitée à se faire respecter dans son rythme féminin"*<sup>70</sup>. Les discussions autour de la contraception offrent donc l'occasion d'un affrontement entre différentialistes et assimilationnistes (voir infra).

Pourtant à partir de la seconde moitié des années soixante la position traditionnelle catholique recule massivement. Le rôle de Vatican II apparaît décisif selon Martine Savegrand pour entraîner cet effondrement. En effet de nombreux signes venus de Rome laissent à penser que la doctrine catholique est sur le point de s'assouplir. La déclaration remarquée de Paul VI, le 23 juin 1964, est à cet égard capitale. Il y annonce qu'une commission pontificale spéciale se penche sur ce problème *"extrêmement grave"*, *"complexe et délicat"* qu'est le contrôle des naissances. Il plonge alors le monde catholique en attente d'une possible révision. Cet espoir est encore avivé par les conclusions de la commission pontificale (favorables à une évolution doctrinale), connues par diverses fuites à partir du printemps 1967. D'autre part Martine Savegrand montre aussi l'influence importante de moralistes français à partir de 1962 surtout.

Ce lent virage s'opère aussi dans les associations féminines. A partir de février 1963, *l'Echo des françaises*, magazine de l'AGCF, accepte enfin d'aborder la question de la limitation des naissances<sup>71</sup>. De son côté l'UFCS qui s'est déconfessionnalisée, met en place en 1965 un groupe d'étude sur la régulation des naissances dirigé par Marie-Thérèse Joly. Celui-ci souligne à l'instar du Saint père *"l'extrême complexité du problème"* mais n'en ouvre pas moins une porte en se réjouissant *"des progrès accomplis par la science, qui doivent permettre aux couples de mieux prendre leur responsabilité quant à la transmission de la vie"*<sup>72</sup>. An printemps 1966, l'association fait connaître sa position, qui tient en quatre point : l'UFCS *"se réjouit des progrès de la science qui permettent aux hommes de maîtriser la nature; n'a pas vocation pour prendre en charge la solution d'un problème qui relève du couple; s'oppose à tout monopole de l'information et de l'éducation des adultes, dans un domaine qui plus que tout autre réclame le pluralisme; insiste pour qu'une véritable éducation des jeunes soit entreprise et que la lutte contre*

---

<sup>70</sup> Idem.

<sup>71</sup> Martine Savegrand, op. cit. p. 219.

<sup>72</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°345, février-mars 1966.

*l'avortement soit renforcée*<sup>73</sup>. En conséquence l'union se prononce pour une modification de la loi "*permettant l'information accompagnée d'une réglementation de la vente sans publicité*". C'est donc la liberté et la responsabilité pour chacun que préconise l'union, liberté qui selon elle ne peut aller de pair avec le monopole de fait assuré par le MFPP. Auditionnée par la commission chargée de la réforme législative, l'union insiste surtout sur deux points : pour que la vente au mineurs de moins de 18 ans soit conditionnée à une autorisation parentale, et pour que l'information et l'éducation soient pluralistes, "*la formation des éducateurs devant être laissée aux associations, dans le respects des options philosophiques, morales ou religieuses de chacun*"<sup>74</sup>. Ainsi entre 1961 et 1966, l'association est passée d'une hostilité déclarée aux contraceptifs à une acceptation sous condition d'éducation pluraliste.

L'encyclique *Humanae Vitae* (rendue publique le 29 juillet 1968) qui réaffirme brutalement le lien intangible entre union sexuelle et procréation ne change pas fondamentalement ces données. Celle-ci en effet postule que « *tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie; toute action qui se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation est absolument exclue* »<sup>75</sup>. Mais dorénavant l'UFCS par sa déconfessionnalisation s'éloigne des positions ecclésiales, pour s'affirmer comme mouvement de citoyennes. Les numéros de l'été et de l'automne 1968 de sa nouvelle revue *Dialoguer*, se consacrent bien davantage à l'analyse des événements de mai qu'aux intentions pontificales. La seule mention, faite par la présidente Geneviève d'Arcy, est d'ailleurs critique puisqu'elle fait allusion aux "*médecins catholiques [qui] protestent contre l'encyclique au nom de leur fidélité à l'Eglise*"<sup>76</sup>.

L'AGCF, depuis toujours beaucoup plus docile aux consignes de l'Eglise, s'efforce d'expliquer à ses membres le sens positif de l'encyclique mais ne cache pas non plus un grand nombre de lettres exprimant une réelle déception<sup>77</sup>.

Il y a donc bel et bien une évolution irréversible qui s'opère dans les mouvements associatifs catholiques au cours des années soixante. Face à elle, l'immobilisme de la parole romaine semble bien lointaine, comme venue d'un autre monde. L'UFCS,

---

<sup>73</sup> *La femme dans la vie sociale*, N° 347, mai-juin 1966.

<sup>74</sup> *La femme dans la vie sociale*, N° 348, novembre-décembre 1966.

<sup>75</sup> Cité par *Planning actualités*, N°17, septembre 1968.

<sup>76</sup> *Dialoguer*, N°4, septembre-octobre 1968.

<sup>77</sup> Voir Martine Savegrand, op. cit. pp. 328-330.

déconfessionnalisée, a réinterprété et aménagé le message évangélique pour le traduire en valeurs citoyennes sans plus guère se soucier de la lettre de la morale vaticane. L'AGCF qui reste avant tout un mouvement pastoral, est assez désorientée par la casuistique romaine.

### **Les communistes : la volte-face**

Après 1956, le secrétaire général bloque l'évolution possible du parti. Le rapport Khrouchtchev est enterré sans débat, le monolithisme idéologique règne en maître, les opposants (Marcel Servin, Laurent Casanova, l'Union des étudiants communistes) sont exclus. Cependant, et une fois le contrôle de la direction solidement réaffirmé, Maurice Thorez prend l'initiative de quelques adaptations. A partir de 1962 une timide déstalinisation se déploie, elle prend essentiellement la forme d'une remise en question du dogmatisme. Le CERM (centre d'étude et de recherche marxiste) et les Semaines de la pensée marxiste ouvrent la réflexion sur l'extérieur. D'autre part la nouvelle loi électorale incite à la recomposition de l'opposition. Pour les législatives de 1962 un accord de désistement est conclu avec les autres formations de gauche.

Mais c'est surtout après la mort de Maurice Thorez (11 juillet 1964) et l'arrivée de son successeur Waldeck Rochet, que l'évolution communiste s'accélère. Le culte de la personnalité est dénoncé, les analyses se modernisent. Le XVII<sup>e</sup> congrès (janvier 1964) décide la stratégie de l'union de la gauche, aussitôt mise en pratique par le soutien à la candidature unique de François Mitterrand aux présidentielles de 1965, et par un accord de désistement aux législatives de 1966. Mais l'aggiornamento du parti reste essentiellement une affaire tactique et électorale, le fonctionnement interne demeure des plus centralisé et hiérarchique. L'attitude de l'UFF vis à vis de la contraception est à cet égard particulièrement révélatrice.

Dès 1960, le thème de l'amour physique, traité par Marianne Milhaud, occupe une certaine place dans la revue<sup>78</sup>. La nécessité de l'éducation sexuelle et d'un dialogue franc et sans complexe entre les générations sont reconnus. Mais le problème de la

---

<sup>78</sup> voir, Marianne Milhaud, "Nos Filles et l'amour", Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, N°162, 2 avril 1960 et de la même "J'ai peur de l'amour", dans le N° du 18 juin..

contraception n'est jamais évoqué alors même qu'il est tant débattu partout ailleurs<sup>79</sup>. Pourtant la direction communiste prend sur cette question un virage à 180 degrés au cours de l'année 1965. C'est en effet lors de la semaine de la pensée marxiste du 20 au 27 janvier 1965, consacrée aux "Femmes dans la nation", que Jeannette Vermeersch inaugure un changement communiste à l'égard du contrôle des naissances<sup>80</sup>.

Les semaines de la pensée marxiste, créées en 1961, connaissent un certain succès, elles permettent, autour d'un thème choisi, la confrontation d'idées entre toutes les tendances progressistes. Cette année, un grand nombre de personnalités y participe<sup>81</sup>. Francine Dumas intervient au nom du MJF, aucune responsable du MFPP n'est invitée, mais Simone Iff (MJF), hôtesse d'accueil au planning le représente<sup>82</sup>. A plusieurs reprises les débats deviennent houleux et les discours communistes sont vivement critiqués, notamment quand Gilbert Mury (secrétaire du CERM) reproche au planning *"d'apporter de l'eau au moulin du malthusianisme"*<sup>83</sup>. Selon lui il faut « *défendre une double liberté, celle de n'avoir pas d'enfant et celle d'en avoir. Sans méconnaître bon nombre de cas douloureux, il est permis de se demander si la seconde n'est pas plus menacée que la première* »<sup>84</sup>. Cependant Jeannette Thorez-Vermeersch, après avoir rappelé que *"la crainte de la maternité est due pour l'essentiel aux difficultés économiques et sociales"*, invite à l'union de toutes les forces progressistes pour le droit à la libre maternité. Le lendemain, L'Humanité reprend son intervention : *"puisque les idées se sont rapprochées quant aux causes des craintes de la maternité, luttons ensemble pour le droit à la "libre maternité"*<sup>85</sup>. Fine stratège, elle laisse entendre que se serait le MFPP qui a rejoint l'analyse communiste des craintes de la maternité alors que la divergence n'a jamais été celle là, et que c'est bien le parti qui rejoint un train en marche depuis bien longtemps sans

---

<sup>79</sup> Y compris par les communistes eux-mêmes, du moins les plus progressistes. Voir par exemple Jean Baby, « Critique de base », Cahiers libres, N°5-6, Maspéro, 1960, qui dénonce l'archaïsme des discours du parti envers les femmes.

<sup>80</sup> Femmes du XXe siècle, rapports et interventions de la Semaine de la pensée marxiste, Paris, Mutualité, 20-27 janvier 1965, Paris, PUF, 1965, 235p.

<sup>81</sup> Les présidents de séance sont tous communistes, mais les orateurs se divisent entre marxistes et non marxistes. En ce qui concerne les mouvements féminins on compte la présence de Madeleine Colin (CGT), Hélène Langevin (UFF) Mme Barjonet, Francine Dumas (MJF), Andrée Viénot (PSU), Simone Iff (MFPP) Viviane Isambert-Jamati (CNRS), Marie-Jo Chombart de Lawe (CNRS), Sylvia Montfort (danseuse). Liste donnée dans Femmes diplômées, N°55, 3e trimestre 1965.

<sup>82</sup> Voir les comptes-rendus dans Jeunes femmes, Février 1965, celui de Nicole Bernheim dans Planning Familial, N°6, juin 1965, et celui de Francine Dumas dans CNFF, avril 1965.

<sup>83</sup> Planning familial, N°6, op. cit.

<sup>84</sup> Femmes du XXe siècle, Semaine de la pensée marxiste, 20-27 janvier 1965, Paris, Presses Universitaires de France, 1965, p234.

<sup>85</sup> L'Humanité, 26 janvier 1965.

lui, et même contre lui. Cette déclaration, courte, unique, ambiguë, est confirmée par la proposition de loi communiste déposée le 27 novembre 1965. Cette dernière demande l'abrogation de la totalité de la loi 1920 donc la libéralisation non seulement de la contraception mais aussi de l'avortement. Une proposition identique sera déposée le 28 juin 1967.

Or l'UFF reste parfaitement indemne de tout débat ou même de toute information. La déclaration de Jeannette Vermeersch n'est pas répercutée dans la presse féminine communiste : pas un mot sur la semaine de la pensée marxiste, ni sur le revirement du parti, rien sur le projet de loi communiste. Lors de la préparation du 9e congrès de l'UFF, en septembre 1965, les dirigeantes de l'UFF font encore entendre une certaine hostilité au planning. Parmi *"les grands problèmes qui agitent notre temps"* elles incluent les avortements mais c'est pour ajouter aussitôt : *"certes ils constituent un douloureux problème qu'aucune loi répressive n'a jamais réglé, pas plus d'ailleurs que le planning familial, ainsi qu'en témoigne l'exemple de certains pays"*<sup>86</sup>. Cette dernière allusion se réfère à une déclaration du ministre vivement contredite par le MFPPF. La réforme de la loi 1920 ne fait d'ailleurs pas partie des éléments du programme à débattre par le congrès. De même lorsque l'UFF souligne ses points d'accord avec le candidat unique de la gauche, la libéralisation de la contraception n'est pas évoquée à la suite de *"l'opposition à la force de frappe atomique; la priorité des crédits à l'éducation et au logement; une plus juste répartition du revenu national"*<sup>87</sup>.

C'est pourtant lors de ce 9e congrès qui se tient le 12 novembre 1965 à la Mutualité, que le débat, longtemps étouffé, explose au sein de l'UFF. *"Un sujet est revenu souvent au centre des débats : la régulation des naissances"* reconnaît la direction des Heures claires, tout en promettant des articles très prochainement<sup>88</sup>. Le Conseil national de l'UFF présente aux 885 déléguées présentes venues de 83 départements une motion assez réticente : *"Il faut, avant tout, donner aux femmes le droit à la maternité. A partir de là seulement on pourra parler de choix véritable"*<sup>89</sup>. C'était donc une fois de plus conditionner le droit à la libre maternité (la contraception) au droit à la maternité c'est à dire l'aide aux mères et aux familles. Après les débats, la motion suivante est ajoutée :

---

<sup>86</sup> Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, mensuel, N°19, septembre 1965.

<sup>87</sup> Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, mensuel, N°21, novembre 1965.

<sup>88</sup> Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, mensuel, N°22, décembre 1965.

<sup>89</sup> Idem.

*"L'UFF considère qu'un gouvernement soucieux de l'intérêt des femmes, de la famille, de la nation, se doit d'assurer toutes les conditions du droit à la maternité. Dans l'esprit du respect des libertés individuelles, elle se prononce en faveur de l'abrogation des lois 1920 réprimant l'avortement et la propagande anticonceptionnelle"*<sup>90</sup>. En l'absence de compte-rendu plus détaillé sur ce congrès il est difficile d'interpréter ce rajout. On ne peut pas en déduire en tout cas une pression de la base pour imposer une réforme législative. Au même moment en effet le groupe communiste prépare déjà son projet de loi, déposé à la fin du mois. D'ailleurs la motion finale amalgame dans un seul ensemble, liberté de l'avortement et de la contraception, tout comme le projet communiste. Par contre l'action des militantes semble décisive pour infléchir la position de l'UFF sur cette même réforme. Dans la première version, le conseil national réaffirmait inchangée sa conception traditionnelle du droit à la maternité, c'est à dire, la possibilité concrète pour les catégories défavorisées de fonder une famille. Dans la version décidée en congrès, cette tradition est également reprise puisqu'au nom "*des femmes, de la famille et de la nation*" l'Etat doit "*assurer les conditions du droit à la maternité*"; mais un second principe, tout différent, lui est ajouté. C'est en effet au nom cette fois "*des libertés individuelles*" que l'UFF admet l'abrogation. Rajout final et à contre coeur, comme une concession faite à cette mode nouvelle qu'est "*l'esprit du respect des libertés individuelles*" et qui garde intacts les arguments holistes habituels (famille, nation) et la conception foncièrement maternaliste du "droit à la maternité". Le rôle de la base se limite sans doute à ceci : pousser les dirigeantes de l'UFF à prendre une position clairement en faveur de l'abrogation même si elle est parfaitement contraire à toute leur tradition.

Quelques mois plus tard, Yvonne Dumont explique à nouveau la position de l'UFF qui sans plus s'opposer au birth control, n'en fait pas un point de son programme. Elle reconnaît qu'à "*ce sujet, il y a dans quelques comités des femmes qui posent des questions*"<sup>91</sup>. Selon elle le double militantisme dans l'UFF et la MFPP est de l'ordre du possible mais elle "*pense que l'UFF n'est nullement habilitée pour prendre des responsabilités qui relèvent à mon avis de la détermination individuelle de chacune, et de la compétence médicale*". Argument spécieux s'il en est, comment la détermination individuelle de chacune peut-elle se faire entendre si elle ne s'exprime pas dans un

---

<sup>90</sup> Idem.

<sup>91</sup> Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, mensuel, N°26, avril 1966.

collectif? Quant à la compétence médicale l'UFF s'en trouvait assez lors des campagnes pour l'accouchement sans douleur. Les vrais raisons viennent ensuite : *"il nous semble abusif de prétendre que ce droit suffit à conditionner la maternité heureuse et donne à la femme la liberté du choix entre avoir ou ne pas avoir d'enfants"* et *"nous sommes opposées à ce que la contraception apparaisse comme une issue aux difficultés matérielles des familles"*<sup>92</sup>. Les dirigeantes continuent donc à voir l'enjeu de la contraception à travers le filtre du maternalisme, pour elles le désir d'enfant prime, les obstacles à ce désir sont d'ordre matériel et la maternité heureuse ou le droit à la maternité doivent s'attaquer à ces obstacles. Là est le vrai combat social, tout le reste est secondaire et donc du ressort individuel. Il est intéressant de constater qu'adversaires et partisans de la réforme législative emploient les mêmes expressions de maternité heureuse ou du droit à la libre maternité, avec un sens radicalement différent.

Ce n'est qu'en mars 1967, que les femmes de la CGT expliquent dans *Antoinette* leur opinion. Après avoir rappelé, avant toute chose, que *"Antoinette avec la CGT défend le droit à la maternité"*, elles reconnaissent tout de même que des difficultés de logement, de bas salaire, et de manque d'équipement, *"font souvent, qu'à un moment donné, la naissance d'un enfant pose des problèmes insurmontables, dramatiques. Pour toutes ces raisons, et pour aller également vers la promotion morale des femmes, Antoinette approuve les propositions de loi qui ont été déposées par plusieurs partis de gauche tendant à l'abrogation de la loi 1920 et autorisant la contraception sous contrôle médical"*<sup>93</sup>. La date tardive de cette déclaration, faite en période d'union de la gauche, explique pourquoi le projet de loi communiste n'est pas dissocié des autres propositions de la gauche, quand bien même il s'en écarte. Par la suite la revue donne à plusieurs reprises des informations sur les techniques contraceptives<sup>94</sup>.

Le revirement communiste reste donc assez superficiel. Il est simple adaptation aux revendications montantes, y compris dans les organisations du parti, sans changements théoriques pour le fond. Adaptation faite de rajouts hétéroclites, comme des greffes nouvelles sur un corps toujours monolithique, ce qu'illustre à merveille la motion en deux temps et deux principes du 9<sup>e</sup> congrès de l'UFF. Car à part ce respect concédé aux libertés

---

<sup>92</sup> Idem.

<sup>93</sup> *Antoinette*, N°37, mars 1967.

<sup>94</sup> Voir *Antoinette*, N°46, décembre 1967, "Docteur SVP expliquez nous la pilule"; N°66, septembre 1969 "Docteuru SVP expliquez nous la contraception".

individuelles, c'est bien les sempiternelles analyses qui dominent : l'avortement conçu comme une technique contraceptive, le maternalisme, l'intérêt bien compris de la nation. Lors de son discours de clôture du 9e congrès Jeannette Vermeersch s'exclame "*dire oui à l'enfant c'est dire oui à la paix!*" comme si aucun changement n'avait jamais eu lieu<sup>95</sup>. Le renouveau communiste n'est qu'un mince verni sur une structure toujours aussi rigide.

Et pourtant ces greffes prennent. Une fois le virage stratégique pris, la machine communiste continue son cap, tout en gardant son même chargement idéologique. Après le vote de la loi et l'explosion de mai 1968, la revue de l'UFF expose pour la première fois les différentes techniques contraceptives, en un exposé d'ailleurs parfaitement honnête et sans parti pris. Celui-ci est précédé d'un chapeau qui affirme : "*l'UFF réclame depuis des années l'abrogation de la stupide et hypocrite loi de 1920*"<sup>96</sup>. Certes à la lettre cette déclaration n'est pas fausse, encore faut-il préciser que "depuis des années" ne renvoie qu'à 1956 pour l'abrogation de l'interdiction de l'avortement, et qu'à 1965 pour ce qui concerne la libéralisation de la contraception. Mais son esprit, qui consiste à faire de l'UFF un mouvement pionnier en la matière est très largement abusif.

### 1970 : les clivages autour de l'avortement

L'avortement a toujours été une préoccupation importante du MFPPF, et dès ses débuts la MH aborde le sujet sans *a priori*. En 1960 par exemple, l'étude du docteur Simone Blajan-Marcus sur un groupe de femmes ayant eu un avortement, relativise très fortement l'idée du traumatisme psychique. "*On peut attribuer l'absence, la faiblesse des réactions de regrets ou même la détente en relation avec la rupture de grossesse au fait que l'embryon n'est pas reconnu comme existant, ou qu'il est ressenti seulement comme un corps étranger, un intrus, une menace. Une cliente parlait de ce "cancer" qui lui prenait petit à petit toute sa vitalité*". Et conclut elle : "*Dans l'ensemble tout est simple aux simples, et s'il n'y avait pas le tabou juridique et religieux, bien des femmes diraient comment elles ont, sans histoire, tristement ou sans trop y penser, mais toujours si discrètement, expulsé une petite boule qui tenait pourtant si bien en elle, comme un fardeau trop lourd à porter*"<sup>97</sup>. Mais outre qu'il pose des problèmes de conscience

---

<sup>95</sup> *Heures claires des femmes françaises*, nouvelle série, N°22 op. cit.

<sup>96</sup> *Heures claires des femmes françaises*, nouvelle série, mensuel, N°58, mars 1969.

<sup>97</sup> *La maternité heureuse*, N°15, décembre 1960.

autrement plus importants aux militants que le birth control, le combat pour la libéralisation de l'avortement est volontairement écarté afin d'emporter d'abord une victoire sur la contraception. Cette stratégie impose pendant longtemps un attentisme certain. En 1966, la consigne demeure de ne donner aucune adresse aux consultantes qui cherchent à avorter<sup>98</sup>.

En 1963, l'ampleur du phénomène est révélé au grand public par les publications de Marcelle Auclair qui réunit un recueil des lettres de ses lectrices sous le titre "Le livre noir de l'avortement" et d'Anne-Marie Dourlen-Rollier (conseillère juridique du MFPPF depuis 1956) qui dénonce "La vérité sur l'avortement"<sup>99</sup>. Les statistiques, impressionnantes mais peu fiables (elles oscillent entre 300 000 à plus d'un million annuel) accentuent ce début de prise de conscience. La même année le colloque de Royaumont organisé par le MFPPF formule le vœu d'étudier l'avortement. Le conseil d'administration crée alors une commission d'étude comprenant des médecins, des éducateurs et des magistrats, afin de préparer un projet de conférence sur ce thème<sup>100</sup>. "En 1962, en France, quand des centaines de milliers de femmes rasent les murs chaque année pour se faire avorter clandestinement, nous devons courageusement - et lucidement - commencer à faire le jour sur ce drame familial et social" résume la présidente<sup>101</sup>. A.-M. Dourlen-Rollier fait également connaître une analyse des réglementations existantes sur l'avortement, ainsi qu'une étude basée sur 10 femmes ayant avorté<sup>102</sup>. Trois ans après le vœu de Royaumont, le MFPPF organise le premier colloque sur ce thème au centre de conférence international des affaires étrangères (14 janvier 1966). L'événement passe inaperçu, le MFPPF s'étant engagé auprès de la préfecture de la Seine à ne faire aucune publicité<sup>103</sup>.

Mais ce n'est qu'une fois la loi Neuwirth votée qu'un travail plus approfondi peut commencer. En juillet 1969 l'ANEA (Association nationale pour l'étude de l'avortement)

---

<sup>98</sup> Témoignage d'une assistante sociale, dans *Planning Familial*, N°21, 1973, sans date précise. Une circulaire interne au planning et conservée dans ses archives précise aux hotesses de « ne laisser entrevoir aucune possibilité dans ce domaine, ni en France, ni à l'étranger », cette circulaire n'est malheureusement ni datée ni signée. Dans l'interview du 22 mars 1993, Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé dit qu'elle écrivait une lettre de recommandation auprès de la commission suisse pour les femmes qu'elle estimait devoir avorter, mais elle ne précise pas de date non plus.

<sup>99</sup> A.-M. DOURLLEN-ROLLIER, *La vérité sur l'avortement*, Paris, Maloine, 1963.

<sup>100</sup> Cette commission créée par la C.A. du 28 juin 1963 comprend les docteurs Weill-Hallé, Million et Simon; Marie-Andrée Dourlen-Rollier et Andrée Michel.

<sup>101</sup> Rapport moral lors de l'assemblée générale de mars 1964, *Le planning familial*, N°1, mars 1964.

<sup>102</sup> Anne-Marie Dourlen-Rollier, *L'avortement en France*, Paris, Maloine, 1963, et *L'avortement autorisé ou défendu*, ed. Buchet-Chastel, 1965.

<sup>103</sup> MFPPF, *D'une révolte à une lutte*, op. cit. p.142. Voir aussi *Planning Actualité*, N°4 mai 1966.

est fondée par Anne-Marie Dourlen-Rollier et diverses personnalités, afin de réfléchir sur un assouplissement législatif<sup>104</sup>. Elle élabore une proposition de loi qui soumet l'autorisation de l'avortement thérapeutique à deux médecins et pour les cas sociaux à une commission départementale composée d'un représentant du préfet, un représentant des travailleurs sociaux, un magistrat et un médecin. Seule une série de cas sont prévus, risque de santé pour la mère ou le fœtus, viol ou inceste, incapacité des parents à prendre en charge un enfant<sup>105</sup>. Cette proposition, restrictive, est cependant plus libérale que la proposition UDR (présentée en juin 1970 par le député Peyret) qui n'inclut aucun cas social<sup>106</sup>.

L'UFCS connaît une évolution spectaculaire. Son opposition à l'avortement est solennellement répétée à plusieurs reprises avant mai 1968. Au moment des débats parlementaires sur le projet Neuwirth, Marie Joly exprime la crainte de voir une dérive vers l'acceptation de l'avortement : *"il nous faut être très conscientes de son éventualité pour ne pas risquer de nous y voir entraînés malgré nous"*<sup>107</sup>. Après le vote, l'UFCS fait part de sa satisfaction mais *"réaffirme son opposition à l'avortement, eu égard au respect de la vie humaine, si frêle soit elle"*<sup>108</sup>. Mais dès la fin de 1970, toutes ces certitudes volent en éclats et seul demeure le doute. *"Faut-il changer la législation sur l'avortement?"* demande Odile Courtot, qui fait état de la "recherche" en cours au sein de l'association. Celle-ci est en fait divisée entre celles partisans avant tout *"d'une morale de la responsabilité personnelle (...) pour amener chacune à prendre soi même ses décisions"* et celles favorables à *"la conscience collective de la société"* qui doit *"défendre la vie et la faire respecter"*<sup>109</sup>.

La lutte pour une libéralisation de l'avortement connaît une accélération subite avec l'apparition, à partir de l'été 1970 du néoféminisme, baptisé par les médias MLF (Mouvement de libération de la femme). La publication dans le Nouvel Observateur le 5 avril 1971 d'un manifeste de femmes, dont certaines très célèbres, déclarant avoir avorté et

---

<sup>104</sup> En sont membres également MM Milliez, Luchaire, Georges Mathé, André Lichnerowicz, Jean Rostand, Jean Varangot, Max Tayle, le révérent père Simon, les pasteurs Dumas et Viot, le rabbin Eisenberg, Maurice Duverger, le batonnier Toulouse, Antonin Besson. Liste donnée par La femme du XXe siècle, N°17 janvier 1971.

<sup>105</sup> Planning Familial, N°8, octobre 1970.

<sup>106</sup> Janine MOSSUZ-LAVAU, Les lois de l'amour, op. cit. p.81.

<sup>107</sup> La femme dans la vie sociale, N°356, novembre 1967.

<sup>108</sup> Dialoguer, N°1, février-mars 1968.

<sup>109</sup> Dialoguer, N°17, novembre-décembre 1970.

revendiquant le droit de le faire librement, crée un véritable choc médiatique qui oblige tout un chacun à définir sa position<sup>110</sup>.

Paradoxalement l'UFF, après tant de retard sur la contraception, se retrouve bien située quant à la revendication nouvelle de l'avortement. Le tabou sur l'avortement n'a en effet jamais régné dans la tradition communiste, sans doute en raison de l'expérience soviétique et des pays de l'Est. Lors de son XIe congrès (14-16 mai 1971 à Versailles), la direction admet que *"d'une discussion passionnée sur le douloureux problème de l'avortement, il ressort que la loi actuelle est parfaitement inefficace et frappe les plus défavorisées"*<sup>111</sup>. Mais l'UFF garde toujours les mêmes réserves car si elle admet une certaine libéralisation sous condition de l'avortement, elle rappelle encore une fois que là n'est pas la solution : *"la femme du XXe siècle aspire, sans renoncer à la maternité - et peut-être au nom de cette maternité - à jouer un grand rôle dans la société. Aussi, en raison de cette aspiration, est-il juste, ou serait-ce la leurrer que de prétendre résoudre par l'avortement les entraves qui sont les siennes?"*<sup>112</sup>. Quelques jours plus tard, le PC fait connaître une opinion favorable à la libéralisation, dans certain cas, y compris sociaux, de l'avortement thérapeutique et après passage devant une commission spécialisée<sup>113</sup>. Antoinette, un mois plus tôt avait rappelé le projet de loi communiste du 28 juin 1967 qui élargissait l'avortement thérapeutique aux mères de trois enfants, ou aux femmes seules en cas d'état de santé déficient ou bien aux cas sociaux<sup>114</sup>.

Le CNFF demeure paralysé bien qu'ayant rapidement organisé un sondage parmi ses associations membres mais *"les positions se sont révélées trop différentes pour que le CNFF, tenu par la règle de l'unanimité entre les groupements qu'il fédère, puisse prendre une position officielle et intervenir auprès des instances parlementaires"*<sup>115</sup>.

Le MJF quant à lui veut aller plus loin que les propositions existantes et s'en explique au printemps 1971 : *"Si nous pouvons dire aujourd'hui que nous sommes pour la liberté de l'avortement, avec une liberté plus grande que celle demandée par l'association*

---

<sup>110</sup> Ont signé cette déclaration notamment : Simone de Beauvoir, Catherine Deneuve, Marguerite Duras, Françoise Fabian, Gisèle Halimi, Violette Leduc, Ariane Mouchkine, Jeanne Morau, Marie-France Pisier, Bulle Ogier, Christiane Rochefort, Françoise Sagan, Delphine Seyrig, Marina Vlady etc.

<sup>111</sup> Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, mensuel, N°83, juin 1971.

<sup>112</sup> *Idem*.

<sup>113</sup> Déclaration publiée dans Le Monde, le 22 mai 1971. Cité par Janine Mossuz-Lavau, Les lois de l'amour, op. cit. p.85.

<sup>114</sup> Antoinette, N°84, avril 1971, "Docteur SVP que penser de l'avortement?"

<sup>115</sup> CNFF, premier trimestre 1971.

*désirant la réforme de la loi, c'est parce que nous détestons, au plus profond de nous mêmes, l'avortement*"<sup>116</sup>. Selon cette organisation la pratique de l'avortement est rendue inévitable tant qu'une éducation à grande échelle manquera. *"Etant donnée l'analyse des faits : le nombre des avortements, la façon dont ils sont pratiqués et leurs conséquences, le manque d'information sur les problèmes de la sexualité, les difficultés que rencontre la contraception, les difficultés de la rendre efficace chez les jeunes qui ne se sentent pas responsables, alors l'avortement est un mal nécessaire, pendant une période de transition qui permettrait cette éducation*"<sup>117</sup>. Le 8e congrès du MFPP (5 et 6 juin 1971) opte aussi pour une réforme plus libérale et pointe les responsabilités : *"Si le problème de l'avortement se pose toujours avec une telle acuité, la responsabilité en incombe d'abord à ceux qui n'ont voulu ni comprendre ni soutenir notre action, et en particulier aux pouvoirs publics*"<sup>118</sup>. L'avortement est devenu le nouvel enjeu de radicalisation et de clivage entre les associations et à l'intérieur d'entre elles.

Ainsi sur la question du droit des femmes à disposer de leurs corps, les années soixante donnent lieu à une évolution spectaculaire. Alors qu'à la fin de la décennie précédente, seule la minorité des jeunes associations nées après la guerre se battaient sur ce terrain, toutes, bon gré, mal gré soutiennent désormais ce combat. Les anciens groupes suffragistes, restés dans l'expectative, se réjouissent de la loi une fois votée. Les communistes tournent casaque, non sans arrière pensée électorale et réticences de la hiérarchie. Les catholiques connaissent l'évolution la plus profonde. Au nom de leur philosophie personnaliste, elles prônent désormais la libre décision de la femme. Mesuré à l'aune de leur position de 1956, ce principe directeur est une sorte de révolution. Les catholiques de l'UFCS ont renoncé à l'holisme. Elles restent cependant convaincues que la femme est d'abord une mère, comme le montre le débat sur le travail féminin.

---

<sup>116</sup> "Le mouvement Jeunes Femmes et l'avortement", article non signé, *Jeunes Femmes*, N°122, mars-avril 1971.

<sup>117</sup> Idem.

<sup>118</sup> Rapport d'orientation du 8e congrès national du MFPP, cité dans *Jeunes Femmes*, N°124, septembre-octobre 1971.

## Le travail des femmes: un thème conflictuel

Lors de la première moitié des années soixante le débat sur le travail féminin se déplace sensiblement. Les arguments pour ou contre le travail des femmes, ou pour ou contre la femme au foyer, qui dominaient les années cinquante, cèdent la place à des positions plus nuancées. Progressivement tout le monde s'accorde pour trouver le travail des femmes bénéfique et la présence permanente de la mère au foyer plutôt archaïque. C'est donc autour des modalités du cumul entre activités domestiques et rémunérées que se nouent dorénavant les divergences. Cette évolution a lieu rapidement dans les premières années de la décennie, de sorte que la reformulation des clivages peut se faire clairement en 1965.

### Comment organiser le cumul?

Les discussions à propos du travail des femmes sont monnaie courante au début des années soixante. La salarisation croissante du travail féminin en change la perception, alors même que le taux d'activité reste stable. Tout à coup la société semble découvrir une réalité séculaire : les femmes travaillent<sup>119</sup>. Cependant le débat ne se pose plus en termes de pour ou contre le travail des femmes, ni même des mères.

La pensée moderniste s'empare du thème et fait du travail féminin un enjeu de progrès social. Les communistes, depuis longtemps favorables au travail des femmes sont à cet égard éloquentes. *"Ne pensons plus comme au temps des chars à boeufs! Le monde marche vers une humanité supérieure, toute les intelligences doivent y aider!"*, s'exclame Simone Bertrand, vice-présidente de l'UFF<sup>120</sup>. *Antoinette* ouvre une grande enquête de trois mois, *"les femmes doivent-elles travailler?"*<sup>121</sup>. Les témoignages sont des plus variés et toutes les positions se font entendre mais les spécialistes sollicitées affirment les bienfaits du travail des mères pour leur enfants. *"Lorsque la femme travaille en dehors de chez elle, l'équilibre mental des enfants est généralement bien meilleur"* affirme une

---

<sup>119</sup> Voir notamment les articles dans *Le Monde*, du 28 décembre 1963 (sur le travail à temps partiel) et du 11-12 juillet 1963, Isabelle Vichniac, « Les conditions d'emploi des femmes, thème d'un vaste débat » et *Le Figaro* des 8 et 9 janvier 1964, Jeanine Frossard, « Le travail à mi-temps, miroir aux alouettes ou facteur de progrès social ».

<sup>120</sup> *Heures claires des femmes françaises*, nouvelle série, N°44, 28 décembre 1957.

<sup>121</sup> N°62, décembre 1960.

doctoresse, "les élèves qui nous posent les problèmes les plus sérieux, ceux qui sont particulièrement retardés, se trouvent être dans notre école les enfants dont la mère reste à la maison" continue une institutrice<sup>122</sup>. Les arguments prennent donc l'exact contre pied des adversaires du travail féminin, pour qui la délinquance juvénile ou les troubles du développement en sont le résultat direct. Au contraire les femmes au foyer font de plus en plus figure d'archaïsme. Ménie Grégoire les voit comme des vestiges du passé qui freinent l'évolution générale : "les autres [au foyer] par incurie, faute d'être sollicitées par l'urgence, se réfugient dans la routine et la fixation passive aux générations précédentes - vices d'équilibre classiques chez les femmes qui restent en marge de l'évolution"<sup>123</sup>.

Ainsi les termes du débat ont sensiblement changé, il ne s'agit plus de s'opposer ou de favoriser le travail des femmes, il s'agit dorénavant de le rendre compatible avec les autres charges qui pèsent sur les femmes. Comme le dit Claire Preaux de l'AFFDU, afin d'éviter le dilemme des femmes qui ont à choisir entre famille et carrière « *Eh bien il ne faut pas qu'il y ait contrainte ni choix; il faut qu'il y ait cumul* »<sup>124</sup>.

Sur ce point nous disposons d'un outil précieux. Ménie Grégoire réalise en effet au début de la décennie une enquête auprès des principales organisations féminines pour connaître leurs opinions sur l'organisation du travail féminin<sup>125</sup>. Celle-ci repose sur cinq questions ouvertes, concernant la notion de métier féminin, l'aménagement du travail pour les mères, les services sociaux à développer, le salaire unique, et la formation professionnelle. La plupart des associations féminines et des syndicats ont été interrogés, ainsi que des personnalités politiques ou intellectuelles. Il faut cependant déplorer l'absence de la radicale LFDF, du plus moderne MJF, et des spécialistes du travail féminin, le plus souvent partisans de la ligne égalitaire telle Marguerite Thibert, Madeleine Guilbert ou Andrée Michel. L'enquête de Ménie Grégoire semble donc bel et bien "orientée", comme le dénonce d'ailleurs la LFDF. Mais ces réserves faites, l'enquête permet cependant la présentation d'un vaste panorama des positions associatives au tout début des années soixante. En cumulant les réponses aux questions on obtient une gradation des conceptions, depuis celles qui refusent toute spécificité aux conditions du

---

<sup>122</sup> Antoinette, N°63, janvier 1961.

<sup>123</sup> Ménie Grégoire, "Mythes et réalités", *Esprit*, nouvelle série, N°5, mai 1961 "La femme au travail".

<sup>124</sup> *Femme diplômées*, N°36, 4e trimestre 1960.

<sup>125</sup> *Esprit*, nouvelle série, N°5, mai 1961, "la femme au travail", numéro coordonné par Ménie Grégoire.

travail féminin, à celles qui s'attachent essentiellement à le rendre conciliable avec les fonctions maternelles.

Dans le premier groupe se situent toutes les organisations féminines laïques et apolitiques : le CLAF (Georgette Barbizet, secrétaire générale), le CNFF (Marie-Hélène Lefaucheux, présidente), l'AFFDU (Mme Mazoué, présidente), l'Union nationale des Soroptimistes de France (Mme Tainturier, présidente), le Groupement féminin des petites et moyennes entreprises (Mme Dequeker, présidente). La plus radicale, la LFDF qui n'a pas été sollicitée par cette enquête, figurerait très certainement ici. Quelles que soient leurs nuances et leurs spécificités, toutes s'accordent cependant à trouver la notion de métier féminin dépassée et dangereuse, même pour les mères d'enfant en bas âge qui doivent décider par elles mêmes. Toutes refusent également les aménagements du temps de travail spécifiques aux femmes ainsi que le temps partiel. Toutes s'opposent au maintien de l'allocation de salaire unique telle qu'elle est conçue. Toutes préconisent la journée continue, le développement de la scolarisation des enfants, des cantines scolaires, des crèches, et une meilleure formation professionnelles des filles. Cette tendance souhaite donc l'uniformisation des conditions des travailleurs et des travailleuses et le partage collectif des tâches domestiques et maternelles.

Dans un second groupe se trouvent les organisations confessionnelles ou à forte tendance catholique telles l'UFCS, la CFTC, (Simone Troisgros, secrétaire générale), l'UNF (Suzanne Desternes, secrétaire générale), l'AFFM, auxquelles peuvent être ajoutées la CGT-FO (Rose Etienne, secrétaire confédérale) et les députées Jacqueline Thome-Patenôtre et Marcelle Devaud. Cette tendance associe à la fois une forte valorisation de la fonction maternelle, surtout lors des premières années de l'enfant, et la volonté de ne pas discriminer les travailleuses.

Le premier point les éloigne donc des prises de positions précédentes. Elles estiment en effet que le travail de la mère d'un enfant en bas âge n'est pas souhaitable. Par la suite le travail à temps partiel offre à leur yeux un bon moyen de cumuler travail rémunéré et fonction maternelle. Sur ce point leur position diverge quelque peu. L'UFCS, l'AFFM, l'UNF et Jacqueline Thome-Patenôtre y sont très favorables et citent le modèle anglo-saxon (Canada, Etats-Unis, Angleterre). En revanche, Marcelle Devaud, la CFTC et CGT-FO insistent davantage sur le risque de précarisation que le travail à temps partiel peut impliquer. Elles estiment également que d'autres catégories de travailleurs peuvent

être intéressées par ce type d'organisation du travail. Les nuances sont encore plus tranchées en ce qui concerne l'allocation de salaire unique. L'UFCS et la CFTC en sont de fidèles partisans, car elle assure la reconnaissance de la fonction sociale des mères et permet une plus grande liberté de choix. Mais la CGT-FO souhaite sa transformation en allocation familiale sans regard quant à la situation professionnelle de la femme et Marcelle Devaud sans prendre de position claire se montre assez critique.

Mais le second point les rapproche aussi du premier groupe. C'est ainsi qu'elles sont dans l'ensemble hostiles à des aménagements particuliers pour les travailleuses qui risquent de se retourner contre elles. Elles préfèrent la journée continue et le développement de la prise en charge des enfants d'âge scolaire ou en tout cas de plus de trois ans. Les crèches parentales ou les aides maternelles sont toutefois préférées aux garderies ou aux crèches classiques. La mouvance catholique ne défend donc plus l'exclusive conception de la femme au foyer. De plus en plus la position égalitaire sur la question du travail progresse tandis que la priorité donnée à la fonction maternelle tend à se réduire aux trois ou quatre premières années de l'enfant.

Les communistes de la CGT (Madeleine Colin) et de l'UFF (Eugénie Cotton, présidente) veulent également la conciliation de la fonction maternelle avec l'égalité dans le travail, mais leurs solutions sont différentes. Elle condamnent le recours au temps partiel qui ne peut que conduire à une régression du statut des travailleurs. Elles se prononcent pour l'abolition de l'allocation de salaire unique qui pénalise le travail de la femme. Enfin elles militent pour une meilleure formation professionnelle des femmes et une aide collective accrue pour soulager le travail domestique et familial.

A la date de l'enquête le programme particulariste de la CGT est en cours d'élaboration. Madeleine Colin se contente de répondre à Mérie Grégoire que *"la véritable solution pour les femmes c'est une réduction de temps de travail, le retour à la semaine de 40 heures, sans diminution de salaire, avec deux jours de repos consécutifs"*<sup>126</sup>. Ainsi formulée, la demande peut tout aussi bien s'appliquer à tous qu'aux seules femmes. L'UFF et sa présidente par contre explicitent clairement la deuxième alternative : *"les aménagements d'horaires, de la journée de travail, ne doivent se concevoir que pour l'ensemble des travailleurs. La réduction pour tous de la durée de la journée de travail, rendue possible par le progrès technique, apporterait certainement*

---

<sup>126</sup> Idem, p.825.

*une amélioration considérable de la vie des femmes et de la vie des familles*"<sup>127</sup>. Il y a donc une nette divergence d'appréhension entre l'UFF et la CGT, elle apparaît plus clairement quand on sait les mesures préconisées lors du 33e congrès de la CGT, c'est à dire au moment de la publication de l'enquête.

Dans *Antoinette*, Madeleine Colin souligne que *"c'est devant une obligation de travailler que se trouvent placée la plupart des femmes"* et réclame donc *"des dispositions qui leur permettent d'être des mères et des travailleuses"*<sup>128</sup>. Car pour la syndicale communiste la fonction maternelle donne autant de droit que le travail : *"à la CGT nous estimons que la lutte doit se mener à la fois et avec la même vigueur pour la défense des droits que confèrent à la femme son travail (égalité dans tous les domaines) et pour la défense des droits que leur confère la maternité, sans permettre qu'on puisse opposer l'une à l'autre"*<sup>129</sup>. Ce dualisme est justifié d'une part par la valorisation de la maternité, *"fonction sociale la plus belle, la plus noble, qui assure à la société, à l'humanité, sa survivance et ses possibilités de développement"*. Et d'autre part par l'incontournable réalité de la maternité qui pèse sur les femmes, de sorte que ne pas la prendre en compte *"c'est en fait admettre comme définitive, l'inégalité supplémentaire que supporte la femme du fait de la maternité"*<sup>130</sup>. La CGT opte donc clairement pour le cumul des tâches.

Concrètement, les congrès de la CGT égrènent les dispositions particulières aux travailleuses. Le 33e congrès (Ivry 28 mai-2 juin 1961) réclame 14 semaines de congé de maternité payées à 100%, la réduction du temps de travail sans diminution de salaire (40 heures et 2 jours de repos), la retraite à 55 ans, la journée de crèche indemnisée par le patron, et un service aménagé pour la femme enceinte. Le 34e congrès (St-Denis, 12-17 mai 1963) reprend ces mêmes dispositions tout en allongeant le congé maternité à 16 semaines et en préconisant l'interdiction pure et simple du licenciement de la femme enceinte<sup>131</sup>. Le thème clé est donc la réduction du temps de travail pour les femmes : *"réduire la journée de travail pour rentrer plus tôt à la maison; réduire la semaine de*

---

<sup>127</sup> Idem, p.820.

<sup>128</sup> *Antoinette*, N°64, février 1961.

<sup>129</sup> *Antoinette*, N°69, juillet 1961, rapport de Madeleine Colin à la commission féminine du 33e congrès de la CGT.

<sup>130</sup> Idem.

<sup>131</sup> *Antoinette*, N°92, juin 1963,

*travail pour que le dimanche soit un vrai jour de repos; réduire l'année de travail avec les 4 semaines de congés payés; réduire enfin la vie de travail en donnant, avec une retraite décente, la possibilité de se reposer à 55 ans*"<sup>132</sup>. L'UFF ne donne guère d'écho à ce congrès, mais elle s'associera à la campagne cégétiste de 1964-65.

L'enquête de Ménie Grégoire révèle aussi les changements survenus chez l'UFCS. Autrefois ferme partisane de la femme au foyer, elle ne s'oppose plus au développement du travail des femmes. Selon elle il s'agit d'ailleurs d'un "faux dilemme". Car "*une femme devenue mère, ne peut plus être considérée comme un "individu isolé"; l'enfant, dès l'instant où il est là, a des droits qui entraînent pour ses parents et spécialement pour sa mère, des devoirs qui sont prioritaires*"<sup>133</sup>. Une fois ces devoirs prioritaires accomplis, la femme doit pouvoir choisir librement de se consacrer exclusivement à son foyer ou de travailler aussi au dehors. Mais ce choix pour être réel exige un minimum d'aisance financière d'où la nécessité d'une allocation de salaire unique qui ne soit pas seulement symbolique.

On a vu que malgré les campagnes réitérées de l'UFCS l'allocation de salaire unique n'est plus indexée depuis 1955 sur le coût de la vie. En conséquence les régulières augmentations des allocations familiales ne la concerne pas<sup>134</sup>. En 1961 le rapport de la commission Prigent préconise l'intégration de l'allocation de salaire unique dans les autres prestations familiales, ce qui conduit à la disparition de sa spécificité. L'UFCS, la CFTC et divers mouvements familiaux protestent et obtiennent du nouveau ministre de la Santé Publique, Mr Fontanet, que 20 milliards de francs soient débloqués pour son maintien<sup>135</sup>. Par la suite L'UFCS, seule association féminine qui défendait fermement son principe, réclame régulièrement son augmentation.

Pourtant cette attitude se double aussi d'une valorisation du travail féminin, pourvu que celui-ci ne concurrence pas la fonction maternelle. Ainsi Marie-Thérèse Renard situe le courant chrétien aussi loin des traditionalistes qui enferment la femme dans son foyer et des marxistes qui prétendent la libérer par le travail<sup>136</sup>. Il s'agit donc de rendre conciliable

---

<sup>132</sup> *Antoinette*, N°83, mars 1963.

<sup>133</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°310, mars 1961.

<sup>134</sup> Par exemple en 1959 lors de l'augmentation de 10% des allocations familiales, sauf allocation de salaire unique, voir *La femme dans la vie sociale*, N°297, juin-juillet 1959.

<sup>135</sup> Paulette Genetay "Une bataille difficile: le salaire unique", *La femme dans la vie sociale*, N°314, novembre 1961.

<sup>136</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°328, septembre-octobre 1963.

la fonction maternelle, toujours prioritaire, et les autres fonctions sociales des femmes. Le congrès national de l'UFCS de 1964 (Dijon 24-26 avril) prend précisément pour thème *"dans un monde en évolution : la femme et son travail"*. L'enquête préliminaire menée auprès de 1300 femmes révèle que *"leur vocation première de femme reste toujours le mariage et la maternité, avec toutes leurs dimensions de disponibilité et de don de soi"*<sup>137</sup>. Pour autant nombreuses sont celles qui souhaitent travailler et garder "un ouverture sur le monde" avant ou après l'éducation de leurs enfants. Le temps partiel qui permet *"de réaliser sa vocation de mère et d'épouse et de s'occuper presque entièrement de ses enfants"* séduit bien des responsables de l'union<sup>138</sup>. De plus la nécessaire fonction civique des femmes, au sein des associations notamment incite l'union à préconiser une décharge des travaux domestiques. L'UFCS tout en affirmant le rôle irremplaçable des mères ne s'oppose donc plus au développement de travail féminin et ne se bat plus pour maintenir les femmes au foyer.

Parmi les groupes féministes la méfiance règne vis à vis du travail à temps partiel. *"L'offensive pour le travail à mi-temps est déclenchée"*, prévient Andrée Lehmann au début de 1962<sup>139</sup>. La LFDF, l'UPF, l'AFFDU s'accordent pour montrer les dangers de cette suggestion. Ce n'est d'ailleurs pas tant le type d'organisation du travail que sa féminisation qui leur pose problème : *"En tout cas si des dispositions particulières devaient intervenir en faveur du travail à mi-temps, elles devraient être envisagées sur le plan général de la main d'oeuvre et ne pas constituer une mesure réservée aux femmes, mesure qui se retournerait inévitablement contre elles"*<sup>140</sup>. En revanche la position du CNFF n'est pas si tranchée. En 1961 il fait d'abord entendre une voix favorable aux recommandations du rapport Rueff-Armand<sup>141</sup>. Mme Pichon-Landry, ex-présidente du CNFF prend la même position favorable dans sa réponse à Mérie Grégoire, tandis que l'actuelle présidente, Marie-Hélène Lefauchaux, s'affirme résolument contre. Le CNFF fait ensuite état de ces controverses internes en 1963 et parvient à une synthèse ambiguë : on peut admettre le temps partiel par nécessité mais non pas le recommander<sup>142</sup>.

---

<sup>137</sup> H. Coste, dans *La femme dans la vie sociale*, N°333, mai 1964.

<sup>138</sup> Idem.

<sup>139</sup> Editorial du *Droit des femmes*, janvier mars avril 1962.

<sup>140</sup> Mlle R. Larouge, sous directeur honoraire au Ministère du travail, *Femmes diplômées*, N°42, 2e trimestre 1962.

<sup>141</sup> *CNFF*, janvier 1961.

<sup>142</sup> *CNFF*, avril 1963.

Le MJF, non interrogé par l'enquête voit très bien les périls que contient l'engouement pour le temps partiel. Francine Dumas demande donc que le mi-temps soit aussi un vrai travail qualifié et s'accompagne d'une politique d'aide au travail domestique (aide à domicile payée par les caisses d'allocation familiale, repas de midi dans les écoles et établissements professionnels, appareils ménagers collectif). A défaut de quoi *"ce travail d'appoint moins considéré, au lieu d'aider les femmes à trouver leur place dans le monde du travail, risque d'être un poids, un facteur de régression. (...). Je pense en particulier aux psychologies masculines qui risquent de voir dans l'institutionnalisation du travail féminin à temps partiel un retour à "l'ordre naturel", au moment même où la prise en charge commune par le couple des responsabilités les plus concrètes du foyer entraine précisément dans les moeurs"*<sup>143</sup>.

Ainsi le début des années 1960, tout en donnant lieu à un large consensus sur le travail des femmes, voit trois groupes se mettre en place autour de la question du cumul. Les catholiques surtout attachées à la présence de la mère lors des premières années de l'enfant et assez ouvertes au développement du temps partiel. Les communistes et parmi elles surtout celles de la CGT, tout en refusant le temps partiel préconisent des réductions d'horaire pour les femmes. Les anciennes suffragistes, rejointes par le MJF et après 1964 par la CFDT et le MDF sont opposées à toutes différenciations sur le marché du travail entre les hommes et les femmes.

### 1965 : le grand clivage

#### **Les assises nationales pour la réduction du temps de travail**

A la fin de 1964 la CGT lance une grande campagne : *"5 millions de femmes veulent conquérir le temps de vivre"*<sup>144</sup>. Le 2 et 4 septembre 1964 une réunion sous la présidence des 5 membres du bureau confédéral a lieu sur ce thème à Paris, à la suite de laquelle diverses manifestations se déroulent en province. A Marseille une carte postale est éditée afin d'être signée et envoyée aux pouvoirs publics<sup>145</sup>. Lors de cette massive

---

<sup>143</sup> *Jeunes femmes*, août-septembre-octobre 1961.

<sup>144</sup> Slogan d'*Antoinette*, nouvelle série, N°8, octobre 1964.

<sup>145</sup> *Antoinette*, nouvelle série, N°11 janvier 1965.

mobilisation la CGT allonge encore la liste des revendications particulières aux femmes : garantie du travail et protection de la femme enceinte; sorties et entrées décalées à partir du 5e mois; congés maternité de 16 semaines à plein salaire; possibilité de prendre un an de congés sans solde avec garantie de réembauche; 2 jours de congés supplémentaires par enfant; remboursement par la sécurité sociale pour les congés en cas d'enfant malade; indemnisation de garde pour les enfants de moins de trois ans (égale à une journée de crèche); aides collectives (crèches, garderies, etc.) et retraite à 55 ans avec 60% du salaire<sup>146</sup>. Les opérations doivent converger et se conclure à l'occasion du 8 mars 1965, les Assises nationales pour la réduction du temps de travail se tiennent en effet le 6 et 7 mars à Paris. Mais dès la semaine de la pensée marxiste de janvier Madeleine Colin expose au public le programme de la CGT.

En vue des assises, la CGT sait rallier diverses associations et personnalités sous sa bannière. Le comité de préparation des assises qui s'adresse à *"toutes les femmes, travailleuses, épouses, mères de famille, jeunes filles, concernées par la réduction du temps de travail et la reconnaissance de la fonction sociale de la maternité et de ses droits"*, réunit plusieurs signatures en sus de celles de Madeleine Colin, Paule Crétin, Françoise Lazard et Gisèle Joannes (également au Conseil Economique et Social) pour la CGT, et celles d'Eugénie Cotton, Mme Lafitte, M.-C. Vaillant-Couturier et Mme Langevin-Joliot de l'UFF<sup>147</sup>. La plupart provient du mouvement familial<sup>148</sup>, mais on compte aussi Paulette Genetay de l'UFCS, Berthe Fouchère (SFIO) et diverses personnalités telles Madeleine Guibert et Marie-Jo Chombart de Lauwe, chercheuses au CNRS, ou Mme Léo-Lagrange<sup>149</sup>.

L'argument maternaliste n'est pas le seul invoqué, l'égalité est aussi à terme recherchée. Pour Marie-Jo Chombart de Lauwe : *"ce qui caractérise notre époque c'est l'égalité entre les hommes et les femmes. Mais en réalité si les femmes sont placées dans la même situation que les hommes elles sont écrasées, du moins je parle pour les mères de famille. Elles sont mises en état d'infériorité. Il faut obtenir la reconnaissance de leur*

---

<sup>146</sup> *Antoinette*, N°11 (nouvelle série), janvier 1965.

<sup>147</sup> *Antoinette*, N°13, mars 1965.

<sup>148</sup> Il s'agit de Mr Alvergnat, secrétaire général de la confédération syndicale des familles, de Mr Felgines, vice-président de la fédération des familles, et de Mr Vlieghe secrétaire général de la Confédération nationale des associations populaires familiales.

<sup>149</sup> S'ajoutent également des médecins (les Dr Davidson, Henri Desoille, Guillaumin, Lelong), Mlle Mercieca (secrétaire de l'Union des jeunes filles de France), Mme Lagatut (Conseil municipal de Paris) Mlle Grunevald (présidente de l'Association nationale des assistantes sociales) et Mme Henriette de Vericourt.

*fonction sociale en tant que mère*". Paulette Genetay insiste sur un autre aspect : "*ce n'est pas un retour en arrière car ce que l'on fait pour les femmes permettra ensuite d'obtenir des allègements pour les autres travailleurs*"<sup>150</sup>. Ce point de stratégie est aussi de plus en plus mis en avant par les responsables de la CGT. Ce n'est cependant pas sans une certaine méfiance que l'UFCS s'associe aux grandes manoeuvres communistes comme l'exprime Marie-Thérèse Renard : "*certes les mesures ainsi demandées rejoignent celles que nous réclamons pour la sauvegarde des valeurs que nous tenons pour essentielles parce qu'inhérentes à la personne humaine : liberté et responsabilité, épanouissement personnel et service de la communauté. Cependant n'est-on pas en droit de se demander si ces revendications ne cachent par un certain opportunisme, une certaine démagogie*"<sup>151</sup>.

En tout cas le grand meeting qui prend place le 6 et 7 mars salle de l'Alhambra avec plus de 2000 personnes (dont 1500 déléguées) obtient un certain écho. La veille France Soir titre sur six colonnes "*Cri d'alarme 6 millions de Françaises travaillent trop*". L'ORTF organise des tables rondes. Le Figaro du 8 mars, Le Monde du 9 mars répercutent les travaux des assises. L'émission d'Éliane Victor reprend le même problème en mai avec pour titre « Monique et le temps de vivre »<sup>152</sup>.

#### **La contre attaque**

Cette offensive syndicale en faveur de droits particuliers pour les femmes suscite la riposte des partisans de l'égalité complète. Une nouvelle association féminine est fondée sur ce thème spécifique du travail féminin. Le Centre d'Information des Cadres Féminins est dirigé par Mlle Peslouan et veut « *connaître et faire connaître les problèmes posés au travail féminin à partir de l'étude de ceux qui se posent plus particulièrement aux cadres* »<sup>153</sup>. A partir de 1967 le centre dispose d'un bulletin.

A la LFDF Andrée Lehmann, pour qui "*les bergers d'extrême gauche et d'extrême droite se donnaient la main!*" lors des assises d'Alhambra, refuse toute mesure pour les seules femmes<sup>154</sup>. A l'opposé et tout en acceptant le congés de maternité à plein salaire,

---

<sup>150</sup> Antoinette, N°12, février 1965.

<sup>151</sup> "Après avoir entendu les marxistes", La femme dans la vie sociale, N°339, mars-avril 1965.

<sup>152</sup> Signalée par Antoinette, nouvelle série, N°17, juillet 1965.

<sup>153</sup> Signalé dans Le CNFE, juillet 1965.

<sup>154</sup> Le droit des femmes, janvier mars 1965.

elle réclame "des installations individuelles et collectives déchargeant d'une large part du travail ménager; des crèches, des jardins et hôpitaux d'enfants; la journée continue; les heures de classe correspondant aux heures de travail; l'enseignement ménager et la puériculture pour les deux sexes" car "dans un ménage de travailleurs salariés, tous deux doivent partager le travail ménager"<sup>155</sup>. Sa position est donc remarquablement claire : "mais ce qui est très grave, c'est que l'on propose des remèdes qui vont à l'encontre de la promotion de la travailleuse déjà exploitée. Ces moyens, proposés par le gouvernement, par les syndicats et partis de gauche, consistent à alléger le travail que la femme accomplit hors de son foyer, sans vouloir se rendre compte que les faveurs accordées à la travailleuse sont incompatibles avec l'égalité de droit légale et de fait, des travailleurs des deux sexes"<sup>156</sup>. Pour elle c'est toute la différence qui existe entre "des femmes qui pensent à leurs intérêts personnels et d'aujourd'hui; et celles qui veulent défendre les intérêts de toutes pour aujourd'hui et pour demain"<sup>157</sup>.

La ligue n'est pas seule dans cette analyse. Dès la semaine de la pensée marxiste, Marguerite Thibert rédige une protestation et obtient la signature de René Cassin<sup>158</sup>. En avril 1965, Mmes Lainé et Mazoué (présidente et trésorière de l'AFFDU) multiplient les démarches et forment une sorte de front contre la CGT intitulé "commission d'études des problèmes du travail féminin". Outre l'AFFDU, il regroupe le MDF, l'UPF, l'Association des femmes des carrières juridiques, Vie nouvelle, ainsi qu'un certain nombre de personnes à titre individuel telles Marguerite Schwab (AFFDU et Ligue de l'enseignement), Geneviève Texier (AFFDU, MDF, MFPPF), Jeanne Chaton (AFFDU, CICLAF) et Suzanne Meyer (CNFF). Ce groupe qui est ouvert "à toutes les personnes qui voudront travailler avec lui", demande une audience au Ministre du travail<sup>159</sup>. Selon d'autres sources ce front serait à l'initiative du CICLAF<sup>160</sup>. La CFDT, et la Confédération syndicale des familles se déclarent aussi contre des mesures particulières au travail féminin<sup>161</sup>. Le ministère du travail reçoit alors deux motions, celle soutenue par la CGT et les communistes et la contre proposition élaborée par les organisations féminines et la CFDT<sup>162</sup>.

---

<sup>155</sup> Le droit des femmes, mars-avril 1966.

<sup>156</sup> Le droit des femmes, juillet octobre 1966.

<sup>157</sup> Le droit des femmes, mars-avril 1966.

<sup>158</sup> CNFF, avril 1965.

<sup>159</sup> Femmes diplômées, N°55, 3e trimestre 1965.

<sup>160</sup> Jeunes femmes, juin-juillet-août 1965.

<sup>161</sup> France Observateur, 13 novembre 1965.

<sup>162</sup> Jeunes femmes, juin-juillet-août 1965.

L'ampleur des débats, l'enjeu des divisions ainsi que l'intérêt toujours vif des milieux technocratiques entraînent la création au sein du gouvernement d'une nouvelle structure consultative. Depuis le début des années cinquante les responsables du CLAF, Irène de Lipkowski et Marcelle Devaud poussent les ministres du travail successifs à créer en France un équivalent du "Women's bureau" américain, cet organisme devant se charger de centraliser les études et la législation du travail féminin. Cette longue bataille est relayée par l'initiative de l'AFFDU et de sa "commission d'étude des problèmes du travail féminin". Le contexte spécifique de l'année 1965 permet donc enfin à cette ancienne revendication d'aboutir. Par l'arrêté du 29 septembre 1965 (J.O. du 3 octobre 1965) Gilbert Granval, Ministre du travail, donne naissance au Comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin chargé *"de procéder à l'examen des problèmes que pose aux femmes l'exercice d'un travail salarié et d'étudier les mesures de nature à faciliter l'activité et la promotion professionnelle de celles-ci"*<sup>163</sup>. Sa composition donne une large place aux associations féminines aux côtés des syndicats et du mouvement familial<sup>164</sup>. L'arrêté du 30 novembre 1965, remanié par celui du 11 mars 1966, nomme les membres du comité et désigne 9 représentantes d'associations féminines. Outre Marcelle Devaud, présidente du comité, le CILAF envoie Georgette Barbizet, l'UFCS est représentée par Mme Bouchet, Denise Breton est mandatée par l'UFF, Jeanne Chaton par l'AFFDU, Marcelle Kraemer-Bach représente l'UPF, Andrée Lehmann la LFDF, Suzanne Meyer le CNFF (elle est présidente de sa commission du travail), et Mme Pascal-Melot vient de l'Association nationale des veuves civiles<sup>165</sup>. La CGT envoie Madeleine Colin, la CFDT, Simone Troisgros; Michèle Aumont et Mérie Grégoire sont présentes au titre d'experte, auxquelles s'ajoutent en 1966 Madeleine Guibert, Marguerite Thibert et Mme Valensi<sup>166</sup>.

<sup>163</sup> Article premier de l'arrêté, cité par *Le droit des femmes*, mai-juin 1966.

<sup>164</sup> L'arrêté prévoit 14 représentants des organisations féminines et professionnelles; 4 des organisations d'employeurs; 2 des caisses d'allocations familiales et de sécurité sociale, 4 du ministère du travail et enfin 10 experts.

<sup>165</sup> Liste donnée par Martine LEVY-IGELMAN, *Le féminisme d'Etat en France 1965-1985 : 20 ans de prise en charge institutionnelle de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes*. Doctorat en Sciences Politiques, Paris, Institut d'Etudes Politiques, 1988, en annexe.

<sup>166</sup> Les autres membres sont; pour les syndicats: Boireau (FO), Cavalieri (CGC), Ernie (CFTC); pour les organisations patronales: Dekequer (CGPHE), Nousbaum (CNPP), Perez (CNPF), Villebrin (CNPF), pour le mouvement familial: Monnin (UNCAF), Le Bolond (UNFP); les autres experts sont: Alessandrini, Gely, Legoux, Madinier, Parodi, Villiers.

Le MDF n'est pas représenté et le MJF ne le sera qu'à partir de juin 1969 avec Suzanne Kneubuhler.

Les remaniements ministériels qui suivent la présidentielle (M. Janneney succède à M. Grandval) retardent les travaux du comité dont la séance inaugurale se tient le 22 mars 1966. Trois commissions sont constituées, l'une sur le travail des femmes au regard du droit, l'autre sur les femmes dans l'exercice de leur activité professionnelle et la troisième sur les problèmes des travailleuses ayant des responsabilités familiales. A partir de mai celles-ci se réunissent et entament leurs travaux<sup>167</sup>. Ces derniers ne peuvent être rendus public, du moins jusqu'au nouveau gouvernement de juin 1968 qui suspend cette réserve. Cet organisme qui ne dispose d'aucun budget et qui n'a qu'un rôle consultatif constitue cependant une première dans la mesure où il institutionnalise un lien direct et constant entre l'administration publique et les associations féminines. Il permet donc une représentation des femmes, dans leurs diverses composantes, au cœur de l'Etat masculin.

La diversité des positions rend cependant difficile toute recommandation au ministre de tutelle. Andrée Lehmann (membre de la troisième commission), souvent secondée par Simone Troisgros, réclame systématiquement une égalisation de la législation et un allègement des tâches ménagères. Elle exprime dès le début ses objectifs et la crainte d'être trop minoritaire pour y aboutir : *"nous avons accepté avec satisfaction notre nomination, espérant, au sein de ce comité, parvenir à faire adopter des conclusions tendant à diminuer pour la travailleuse salariée le nombre d'heures qu'elle donne au travail dans son foyer, espérant, peut-être vainement, tenter de nous opposer à toute mesure de protection dans le travail rémunéré. Si de telles mesures devaient être adoptées, nous ne saurions les faire nôtres"*<sup>168</sup>. Son action est soutenue par Madeleine Guibert, Jeanne Chaton, Marcelle Kreamer-Bach et bien que plus modérément par Suzanne Meyer. Mais les partisans des aménagements du travail pour les femmes sont les plus nombreuses avec les syndicats ou organisations catholiques et communistes auxquelles s'ajoutent des expertes comme Ménie Grégoire. Elle y préside une commission, mais son rapport est refusé et elle doit démissionner. *« je prônais l'allongement des congés maternité sans solde, le recyclage et la reprise automatique (du travail) au nom*

---

<sup>167</sup> La première commission tient sa séance inaugurale le 11 mai la seconde le 13 et la troisième le 18. Le droit des femmes de mai-juin 1966 donne la liste des sujets que se propose d'étudier chaque commission, pp.1-4.

<sup>168</sup> Idem.

*des intérêts de la mère et de l'enfant. La moyenne d'âge du conseil se situait autour de 70 ans et ses membres n'avaient eu que peu d'hommes et d'enfants. Toute la génération des premières « guerrières » s'est refermée devant moi en bataillon carré: elles avaient lutté pour l'égalité par l'identité (...) »<sup>169</sup>.*

Cette division fondamentale ne concerne pas seulement le mouvement associatif, peu ou prou les sociologues, les historiennes, les journalistes, toutes doivent prendre parti. Evelyne Sullerot affirme qu' "*historiquement chaque fois que les femmes ont été protégées par une loi, cette loi s'est retournée contre elles*"<sup>170</sup>. Pierrette Sartin déclare lors d'une conférence sur la promotion professionnelle féminine que c'est la durée du travail domestique qu'il faut réduire et non celle du travail professionnel<sup>171</sup>. Nicole Bernheim, analyse tous les inconvénients du temps partiel dans Le Monde<sup>172</sup>. Ménie Grégoire dans son livre le métier de femme au titre significatif, préconise exactement l'inverse. Elle est suivit par Geneviève Gennari.

Pourtant la division qui sépare nettement les mouvements féminins entre eux, s'estompe dans les années suivantes au bénéfice d'actions consensuelles en faveur de l'égalité.

#### Les rapprochements autour de l'égalité

Paradoxalement les années qui suivent l'émergence de ce clivage aux racines profondes, loin de le creuser, le réduisent plutôt. Plusieurs éléments conduisent à le renvoyer à l'arrière plan. La grève des travailleuses d'Herstal en est un des plus symbolique.

---

<sup>169</sup> Ménie GREGOIRE, Telle que je suis, Paris, Laffont, 1976, p.164.

<sup>170</sup> La femme du XXe siècle, N5, avril 1966.

<sup>171</sup> Nous les femmes, N°53, juin 1965.

<sup>172</sup> Le Monde, 21 octobre 1965.

### Herstal : un symbole européen pour les salariées

De février à mai 1966, les ouvrières d'Herstal en Belgique (province de Liège), soutiennent une longue grève afin que leur soit reconnu le principe des salaires égaux avec les hommes. Dans cette fabrique nationale d'armes de guerre, les salaires sont divisés en deux catégories, celle des femmes et des mineurs, celle des hommes de plus de 21 ans, ce qui conduit pour un même travail à des écarts d'environ 26%. Les syndicats ne remettent pas en question cette hiérarchie et reconduisent la convention. La grève est alors déclenchée par 3800 ouvrières le 16 février. Les syndicats, à savoir la Fédération Générale du Travail de Belgique et la Confédération des Syndicats Chrétiens n'expriment leur solidarité qu'après coup.

Leur cause devient vite populaire dans toute l'Europe. Elle représente on ne peut plus clairement l'écart qui subsiste partout entre les principes et la réalité. Depuis 1951 en effet 44 pays ont signé la convention N°100 du BIT, elle même reprise en 1957 dans l'article 119 du traité de Rome. Mais les déclarations masquent en fait de persistantes inégalités que réalisent de plus en plus les mouvements féminins. Herstal vient ainsi mettre en scène la lutte des femmes pour un principe juste et admis de tous, lutte faite pourtant directement par elles mêmes sans réel soutien syndical. Les grévistes savent par ailleurs utiliser les images et les symboles. Le 26 avril elles organisent une marche sur Liège qui regroupe 6000 ouvrières, ménagères ou étudiantes aux sons de la Marseillaise, réactivant ainsi au bénéfice des femmes l'imagerie égalitaire de la Révolution Française. Jeannine Niepce et ses photos font beaucoup pour populariser leur cause.

En France les associations de tous bords se mobilisent pour les soutenir. Un vaste appel à souscription est lancé par les Femmes Républicaines, le CNFF, le CICLAF, le MDF, le MJF, l'UFF, l'UFCS, l'UPF, ainsi que l'Association française pour le progrès social, le Christianisme social, la revue Esprit, la Ligue des droits de l'homme et Vie nouvelle. Le MJF à lui seul réunit plus de 12 000 francs<sup>173</sup>. De leur côté les femmes de la CGT réalisent également une collecte<sup>174</sup>. Un comité d'action pour l'égalité des salaires est fondé et réalise une manifestation à Bruxelles<sup>175</sup>.

---

<sup>173</sup> Jeunes femmes, mai-juin 1966, voir aussi La femme du XXe siècle, N°6 septembre-octobre 1966 article d'Elisabeth Daull "Une grève sauvage".

<sup>174</sup> Lors de la 3e conférence nationale de la CGT pour la défense et l'organisation des travailleuses. Antoinette, N°26, avril 1966.

<sup>175</sup> D'après Antoinette, N°29, juillet 1966.

Grâce à ce soutien et à leur popularité elles peuvent reprendre le travail le 10 mai, après avoir obtenu des augmentations de salaire, une commission mixte chargée d'établir une hiérarchie unique des salaires, de meilleures possibilités de qualification ainsi qu'une meilleure représentation syndicale. Les grévistes d'Herstal très populaires, sont invitées partout.

C'est après la grève d'Herstal et son éclatant impact que Gisèle Joannes (secrétaire générale de la fédération de l'habillement) propose au comité confédéral national de la CGT une grande campagne nationale sur le thème de l'égalité des salaires<sup>176</sup>.

#### **La CGT: entre égalité et droits particuliers**

La nouvelle campagne cégétiste est lancée en septembre 1966 et aboutit à une grande rencontre nationale *"pour l'égalité des rémunérations, contre les bas salaires et pour la promotion professionnelle des femmes"* le 8 et 9 avril 1967 à la bourse du travail de Paris. Un appel lancé dans Le peuple parvient à réunir la signature de 50 organisations et personnalités<sup>177</sup>. Parmi celles-ci on note l'UFF, le MDF, le MJF, la CFDT, FO, la Confédération Syndicale des Familles, la Ligue des droits de l'homme, le BIT, et parmi les personnalités; Marguerite Thibert, Simone de Beauvoir, Françoise Rosay, Charlotte Hauglustaine (présidente du comité de grève des ouvrières d'Herstal) et des élus communistes, F.G.D.S et S.F.I.O.

Lors de la rencontre les oratrices mettent en relief toutes les inégalités persistantes du travail féminin. Gisèle Joannes parle des salaires, Marguerite Thibert se consacre à la formation et Maggy Cornuet montre toutes les carences de la promotion professionnelle. Le public applaudit chaleureusement Charlotte Hauglustaine et son évocation de la grève d'Herstal: *"ce n'était pas uniquement une question de gros sous, mais il fallait faire admettre le principe et obtenir une classification des postes sans considération du sexe de la personne qui l'occupe, car, cela, c'est exactement la même chose que le racisme"*<sup>178</sup>. A la fin de la rencontre un manifeste est adopté à l'unanimité. Celui-ci demande l'application immédiate de la convention internationale n°100; la garantie d'un salaire

---

<sup>176</sup> Antoinette, N°29, juillet 1966.

<sup>177</sup> Le peuple, N°768, cité dans Antoinette, N°37, mars 1967.

<sup>178</sup> Antoinette, N°39, mai 1967.

minimum de 600 F; des conventions collectives dans les professions féminines sous rémunérées; la réparation de l'usure nerveuse causée par le travail; la mixité de la formation professionnelle; des cours de promotion professionnelle plus accessibles aux femmes notamment durant le temps de travail; la création de l'équipement social nécessaire pour décharger les mères<sup>179</sup>.

La rencontre présente par ailleurs une parfaite image d'union de la gauche. A la tribune se succèdent en effet Madeleine Colin (CGT), Marie-Claude Vaillant-Couturier (UFF), Jacqueline Thome-Patenôtre (FGDS), Marie-Thérèse Eyquem (MDF, FGDS), Marguerite Thibert et Madeleine Guibert. La motion adoptée ne fait état que de mesures égalitaires.

Mais ce n'est pas sans ambiguïté que la CGT se présente comme le chef de file des politiques égalitaires en matière de travail féminin. Il est clair que l'alignement sur les mesures égalitaires répond à une stratégie d'union de la gauche qui n'annule pas pour autant le vieux fond maternaliste de la centrale. Ainsi autour du 8 mars 1969 une nouvelle campagne pour "*le temps et les moyens de donner la vie*" est reprise. D'après la CGT celle-ci connaît un grand succès : 400 000 cartes postales sont envoyées au ministère des affaires sociales; de nombreuses délégations ont lieu et notamment une du bureau confédéral auprès du ministre du travail avec remise d'un mémoire sur les revendications des travailleuses<sup>180</sup>; des milliers de cahiers de revendications sont déposés au terme des défilés du 8 mars et Georges Séguy préside une conférence de presse le 18 mars à Paris<sup>181</sup>.

La CFDT, qui depuis le tournant de 1964 a abandonné son familialisme, présente en revanche des convictions bien plus claires. Celles-ci sont affirmées notamment à l'occasion de son colloque intitulé: « *Le travail des femmes: solutions pour aujourd'hui et pour demain* », qui se tient du 17 au 19 mai 1967. Le temps partiel, sans être refusé, ne peut en aucun cas présenter une solution miracle pour la syndicale qui insiste surtout sur l'accroissement des structures collectives telles que les crèches, les garderies, les services d'aide au travail ménager. Une répartition des tâches plus égalitaire entre les sexes est réclamée ainsi qu'une éducation des garçons qui y prépare. Les formules de la CGT sont

---

<sup>179</sup> Voir Madeleine COLIN, *Ce n'est pas d'aujourd'hui*, éditions Sociales, Paris, 1975, p.142-143.

<sup>180</sup> Cette délégation est conduite par Madeleine Colin, G. Guillé, et du bureau confédéral, Jacqueline Dhervilly, et Christiane Gille. D'après *Antoinette*, N°69, décembre 1969.

<sup>181</sup> *Antoinette*, N°61, avril 1969.

critiquées: « *Des mesures s'appliquant aux seules femmes, mesures qui se veulent favorables, représentent en fait des dangers très graves pour l'ensemble des travailleuses et ont déjà pour conséquence d'en faire une main d'oeuvre particulière* »<sup>182</sup>.

En 1971, lors de la négociation pour une reprise des stratégies d'union, la divergence d'appréciation entre la CGT et la CFDT (et la grande majorité des associations féminines) reste entière. Pour Jeannette Laot, responsable de la CFDT *"sur le plan du travail, seule la période de la maternité nécessite des mesures particulières. Pour le reste, les revendications doivent enregistrer, faciliter et orienter les changements en cours, car ces changements progressifs doivent aboutir à une société sans discrimination sexuelle (...) Nous pensons à la CFDT que toute revendication qui reflète une discrimination résultant du passé, freine l'évolution en cours"* et conclut-elle : *"je ne vois pas sur quelles revendications et quels objectifs spécifiques aux femmes pourrait porter une campagne confédérale"*<sup>183</sup>. A l'inverse Christiane Gille, qui succède à Madeleine Colin, estime : *"le double rôle social que les mères de famille qui travaillent assument dans les conditions actuelles, au prix d'une fatigue physique et nerveuse excessive doit leur donner des droits particuliers"*. Ce qui n'empêche pas à ses yeux de réclamer également des équipements collectifs et un partage des tâches accru. Aussi dit-elle : *"à mon avis il est non seulement parfaitement imaginable, mais même tout à fait souhaitable que nous réalisions le plus rapidement possible les conditions d'une action commune"*<sup>184</sup>.

#### Pour une formation professionnelle mixte

Mais si des divergences d'appréciations persistent à propos du temps de travail, l'union se fait aisément sur la nécessaire formation professionnelle des filles. La formation professionnelle désastreuse des filles est dénoncée depuis longtemps, et notamment leur orientation prévalante vers les métiers dit féminins et saturés tels les métiers de la couture. Les associations se battent afin d'élargir l'accès des filles à la formation professionnelle. L'AFFDU, de par sa vocation est bien souvent à la tête de ce combat là.

---

<sup>182</sup> Compte rendu du colloque fait par Aimée Jeantet (de la CFDT) dans *La femme du XXe siècle*, N°9, juin-juillet 1967.

<sup>183</sup> Interview dans *Antoinette*, N°85, mai 1971.

<sup>184</sup> Idem.

Dès 1960 (le 2 juin) elle organise un colloque entre des professeurs et des ingénieurs afin de présenter les carrières scientifiques et industrielles des femmes<sup>185</sup>. Avec la LFDF, elle tente ensuite d'inciter les responsables de l'orientation à diversifier leurs conseils et recommander en particulier la carrière d'ingénieur<sup>186</sup>. Le Cercle des femmes ingénieurs, sous groupe à l'intérieur de l'AFFDU ne cesse d'écrire à la presse et de publier des articles sur les métiers industriels.

Mais le gouvernement ne fait pas preuve de bonne volonté, bien que depuis le 11 septembre 1961 la France ait ratifié la convention de l'UNESCO contre la discrimination dans l'enseignement. Par exemple le décret du 16 avril 1966 portant création de 23 collèges d'enseignement technique n'en prévoit que trois mixtes. Ce qui pour la LFDF *"ne démontre pas, hélas, le désir du gouvernement de faire participer les femmes aux activités techniques, alors que le pays manque de techniciens et d'ingénieurs, et que les femmes sont capables d'accéder à ces disciplines"*<sup>187</sup>. La ligue reproche au gouvernement de rester enfermé dans la conception traditionnelle des métiers féminins alors que ce que les femmes *"demandent aujourd'hui (...) c'est l'égalité des droits au travail, c'est à dire à l'entrée de leur vie active, celui de choisir comme l'homme, leur profession. Mais on ne veut pas appliquer notre constitution. Les citoyennes doivent-elles en déduire qu'elle n'a aucun sens?"*<sup>188</sup>.

Pourtant la formation professionnelle des femmes commence à être prise un peu plus au sérieux. Le PC dépose une proposition de loi sur cette question le 13 juillet 1966<sup>189</sup>. Le 5 octobre commence à l'Assemblée Nationale la discussion à propos du projet gouvernemental sur la formation professionnelle. Jacqueline Thome-Patenôtre, en étroite contact avec Andrée Lehmann, tente des amendements. Elle réussit notamment à ce que les allocations de formation pour la reconversion professionnelle des adultes puissent *"être attribuées, en partie ou totalité, sous certaines conditions fixées par décret, aux femmes ayant élevé 3 enfants ou plus, ainsi qu'aux veuves, femmes divorcées, séparées ou mères célibataires qui sont chefs de famille"*<sup>190</sup>. Par ailleurs, et au même moment, Suzanne Meyer et Lucie Chevalley du CNFF écrivent à Pierre Laurent, secrétaire général à

---

<sup>185</sup> *Femmes diplômées*, N°35, 3e trimestre 1960.

<sup>186</sup> *Le droit des femmes*, janvier-février-mars 1961.

<sup>187</sup> *Le droit des femmes*, mai-juin 1966.

<sup>188</sup> *Le droit des femmes*, juillet-octobre 1966.

<sup>189</sup> *Antoinette*, N°36, février 1967.

<sup>190</sup> *Le droit des femmes*, novembre-décembre 1966.

l'Education nationale<sup>191</sup>. Le 10 du même mois ce dernier envoie une circulaire aux recteurs, inspecteurs d'académie et à tous les chefs d'établissements de l'enseignement professionnel préconisant la mixité sans discrimination : "*le moment est venu de rappeler très fermement la règle de l'égalité d'accès des filles et des garçons aux enseignements techniques et professionnels de tous les niveaux*"<sup>192</sup>. Mais elle semble rester lettre morte puisqu'elle est renouvelée en 1967. La direction nationale du MJF en informe alors ses membres et demande aux groupes d'en vérifier l'application dans leur région<sup>193</sup>.

De toute façon l'information est très insuffisante. C'est d'ailleurs ce qui pousse en 1970 un cartel d'associations composé de l'AFFDU, le CNFF, le CILAF et l'UFCS à se rendre dans les lycées afin des faire connaître aux filles et aux orientateurs la variété des débouchés possibles<sup>194</sup>.

On voit que le terrain du travail des femmes reste un lieu de fortes divisions. La ligne égalitaire promue par les anciennes féministes et les nouveaux groupes que sont le MJF et le MDF est fortement contrecarrée par la coalition hétéroclite des catholiques et des communistes. Les années soixante sont sur ce sujet une période de reformulation des clivages. Les communistes, union de la gauche oblige, mettent leurs solutions particularistes un peu en sourdine, tandis que la déconfessionnalisation de l'ex CFDT devenue la CFTC, entraîne son alignement sur les positions égalitaires. Ici encore, l'évolution catholique semble plus profonde que celle des communistes. En revanche le thème des droits civiques peut rassembler unanimement les associations.

### **Pour l'égalité de droit: un combat unitaire**

#### **Le serpent de mer de la réforme du régime matrimonial**

##### Le premier projet de 1959

Le régime légal dit de la communauté de biens meubles et acquêts, s'applique automatiquement à tous les couples mariés s'ils n'ont pas contracté un autre régime.

---

<sup>191</sup> CNFF, 4e trimestre 1966.

<sup>192</sup> Le droit des femmes, novembre-décembre 1966.

<sup>193</sup> Jeunes femmes, mars-avril 1967.

<sup>194</sup> Femmes diplômées, N°74, 2e trimestre 1970.

Rédigé il y a plus de 150 ans et surtout en fonction des valeurs immobilières, il se révèle inadapté à l'évolution économique et à la prédominance désormais des valeurs mobilières dans la composition des fortunes personnelles. Une réforme devient donc indispensable. Les femmes juristes profitent de ce contexte pour réviser la distribution du pouvoir gestionnaire à l'intérieur du couple. On a vu que plusieurs propositions de loi, visant à réformer le régime légal dans un sens plus égalitaire, avaient déjà été déposées, sans jamais être débattues.

Le projet gouvernemental, (connu à la fin de 1959), malgré un exposé des motifs qui reprend l'argumentation en faveur du droit des femmes, n'offre aucune garantie d'égalité supplémentaire. Le texte, examiné attentivement par tous les services juridiques des associations, débouche même sur une régression des droits de l'épouse. Sans entrer dans des détails complexes, trois reproches majeurs lui sont adressés.

Dans ce nouveau régime dit de la communauté réduite aux acquêts, le mari continue d'administrer et de gérer les biens de la communauté. Seule innovation de la loi : le consentement de sa femme lui est nécessaire pour un nombre limité d'opérations financières<sup>195</sup>. Autrement dit le pouvoir gestionnaire de l'époux reste la règle, seulement bornée par quelques exceptions. Ce que codifie la loi finalement, n'est qu'un transfert du contrôle marital des valeurs immobilières vers les valeurs mobilières, tout en laissant quasiment intact le principe du chef de la communauté.

De surcroît l'acquis de la loi du 13 juillet 1907 est remis en question. Celle ci stipulait que le libre salaire de la femme mariée exerçant une profession distincte de celle de son mari ainsi que les biens provenant du produit de son travail, composaient ses biens réservés dont elle avait la pleine et entière administration. Dorénavant ces biens réservés sont administrés par l'épouse tout comme les biens communs par le mari, c'est à dire que ces biens sont soumis partiellement au contrôle du mari.

Enfin, et sous le prétexte que la femme participe dorénavant à la gestion des biens du ménage, il lui est retiré toutes les garanties de protection autrefois accordées et notamment la possibilité de renoncer au régime de la communauté face à une gestion désastreuse de son conjoint.

---

<sup>195</sup> Lesquelles ne concernent que les valeurs immobilières qui tiennent une place de moins en moins importante.

Au total, nombre de féministes estiment que la loi : *"ne donne absolument pas satisfaction aux femmes, - même les plus modestes quant à leurs aspirations propres -, car elle ne respecte nullement l'égalité des droits des époux dans le mariage. L'inégalité des époux subsiste quant à la gestion non seulement des biens communs, mais aussi - ce qui est proprement inacceptable -; des biens propres de la femme"*. Donc *"Le texte proposé à l'Assemblée Nationale doit être repousser dans son entier, il n'est pas susceptible d'amendement. Il viole tout à la fois la Constitution de 1946, comme celle de 1958, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, signée et ratifiée par la France"*<sup>196</sup>. Marcelle Kraemer-Bach, en tant que vice-présidente des Femmes Républicaines dit aussi tout de go : *"Les citoyennes qui se veulent "à part entière", n'accepteront jamais un tel projet - que nous devons réellement qualifier de réactionnaire!"*<sup>197</sup>.

Ces analyses sont très largement partagées. Les associations parviennent à un front très vaste, qui associe pleinement les communistes et partiellement les catholiques<sup>198</sup>. En octobre 1959, un communiqué de presse signé par plus de 10 associations féminines, est rédigé et envoyé au Président de Gaulle. *"A l'unanimité elles élèvent une protestation vigoureuse contre un texte violant tout à la fois la Constitution française et l'article 16 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Elaboré sans qu'elles aient été consultées, ce texte obscur, confus, plein de contradictions, consacre l'inégalité entre les époux. Loin d'améliorer la situation des femmes dans le ménage, il lui retire des garanties essentielles antérieurement acquises et risque de porter à la famille un grave préjudice. Enfin ce texte refuse même à la femme le droit d'administrer ses biens personnels. Les associations de femmes saisissent de leur protestation le Général de Gaulle"*<sup>199</sup>.

---

<sup>196</sup> Femmes Diplômées, N°33, premier trimestre 1960, analyse d'Hélène Derijard-Bourgeois, avocat à la cour.

<sup>197</sup> Nous les femmes, N°39, septembre-octobre 1959.

<sup>198</sup> Cinq ans plus tard l'UFF s'attribuera tout le mérite de cette action commune: *"l'UFF qui avait rédigé un projet demandant notamment la cogestion des époux dans l'administration du patrimoine commun, joua à cet occasion le rôle de catalyseur de toutes les grandes organisations féminines et associations de femmes juristes qui se réunissaient le 19 octobre 1959 au Musée Social pour examiner ensemble le projet de réforme"* raconte Colette Jacob, dans Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, N°18, juillet-août 1965.

<sup>199</sup> Ce communiqué est signalé dans le CNFE, Juillet 1959, sans être reproduit. En revanche Femmes Françaises N°140, 31 octobre 1959, le donne dans son intégralité sous le titre "Une réforme qui vous intéresse". Les associations signataires sont: l'Association Française des Femmes de Carrières Juridiques, Association Françaises des Femmes Juristes, Groupement des Femmes Avocatesses de France et d'Outre Mer, AFFDU, Cercle des Femmes Républicaines, CLAF, UFF, Fédération Française des

Le CNFF rédige aussi une lettre pour les sénateurs, le MJF participe à cette action<sup>200</sup>. Le Conseil rédige alors un manifeste avant la prochaine échéance d'avril, où le texte doit être discuté à l'Assemblée Nationale. De même la LFDF unie avec l'AFFDU, l'Union Nationale des Clubs Soroptimistes, le CLAF et la Fédération des Femmes de Carrière Libérales et Commerciales, demande à toutes les adhérentes de contacter leur député et leur sénateur et de leur faire savoir leur opposition au projet<sup>201</sup>. Les sections féminines des partis se mobilisent tout autant. Le Rassemblement des Femmes Républicaines de Jacqueline Thome-Patenôtre prend position contre. Le groupement féminin du MRP propose un contre projet capable de faire compromis. Il s'agit de rendre obligatoire au moment du mariage le choix entre le régime de communauté et le régime de séparation. Des actions ont également lieu au niveau local. Ainsi à Valence, le groupe Jeunes Femmes s'est allié aux groupes de l'UFCS, de l'UFF et des Heures d'Amicités (catholiques) afin d'écrire conjointement aux députés et aux journaux régionaux<sup>202</sup>. La presse s'empare quelque peu du débat. A Marie-Claire, Marcelle Auclair informe ses lectrices. M. Perier-Daville fait de même au Figaro. La Vie nouvelle, publie également un dossier<sup>203</sup>. Mais les articles, trop techniques et juridiques, ne passionnent guère les foules et ne suscitent aucune réaction.

Fidèle à sa conception de la vie familiale l'UFCS, pour sa part, ne conteste pas le projet gouvernemental aussi franchement. En effet "*dans la vie courante il est souhaitable pour la solidité du foyer et la paix dans la famille, qu'il y ait un chef, ce chef étant le mari*"<sup>204</sup>. L'union n'a jamais craint de se démarquer des "suffragettes et des féministes " qui "*il y a cinquante ans et plus (...) parlaient déjà de la promotion de la femme, revendiquant pour celle-ci l'égalité, voire l'identité des droits*"<sup>205</sup>. Ce n'est donc pas l'égalité que l'UFCS préconise mais une participation accrue de la femme tout en maintenant une claire division des responsabilités. Elle souhaite en effet que le consentement de la femme soit également nécessaire pour la négociation des valeurs mobilières, que chaque conjoint puisse administrer ses biens propres et enfin que la clause

---

Femmes des Carrières Libérales et Commerciales, Groupement Féminin des PME, LFDF, Union Nationale des Clubs Soroptimistes.

<sup>200</sup> CNFF, Janvier 1960, éditorial; Jeunes Femmes mai 1961.

<sup>201</sup> Le droit des femmes, janvier-février-mars 1960, Femmes diplômées, N°33, 1e trimestre 1960.

<sup>202</sup> Signalé dans Jeunes Femmes, juillet-août-septembre 1960.

<sup>203</sup> CNFF, avril 1960.

<sup>204</sup> La femme dans la vie sociale, N°287, mars-avril 1958. Article intitulé "Promotion de la femme".

<sup>205</sup> Idem.

précisant que *"l'obligation d'assumer ces charges [du ménage] pèse à titre principal sur le mari"*, la femme assurant sa part par son travail<sup>206</sup>. Cependant et malgré ces divergences d'interprétation, la campagne contre le projet gouvernemental de réforme du régime matrimonial, est celle qui fédère le plus largement les associations féminines. En 1960, le consensus sur l'idée de l'égalité juridique des femmes se réalise donc, même si les catholiques restent quelque peu en retrait.

Lors de la discussion à l'Assemblée Nationale en décembre 1960, divers députés (dont Jacqueline Thome-Patenôtre, Marcelle Devaud, et M. Coste-Floret, MRP) multiplient les amendements, notamment pour maintenir l'administration des biens propres par la femme et inclure les valeurs mobilières dans la liste des biens exigeants les deux signatures. Cette stratégie est cependant critiquée par les plus radicales, partisans pour leur part d'une politique du pire. Selon elles, une loi aussi clairement inégalitaire à plus de chance d'être modifiée rapidement qu'un texte un peu amélioré. C'est la position notamment d'Andrée Lehmann<sup>207</sup>. Les autres, tout en maintenant leur opposition au texte, craignent au contraire qu'il ne s'impose comme le précédent pour des décennies et qu'il ne sera donc pas rediscuté de sitôt.

Finalement, le projet adopté avec remaniements par l'Assemblée Nationale le 14 décembre 1960, retourne au sénat, mais n'y reçoit pas agrément. L'amendement de M. Coste-Floret introduisant une notion de séparation dans un régime de communauté. Il est alors renvoyé à la commission de la réforme de code civil, chargée de l'examiner à nouveau.

Il est difficile d'évaluer le poids du lobbying féminin dans cette décision. Sans être négligeable, puisqu'elles ont au moins montré une opposition quasiment unanime et fourni des arguments aux parlementaires, il y a fort à parier qu'elles pèsent peu. Elles mêmes, du reste ne crient nullement victoire. Dans la mesure où il n'a pas réussi à mobiliser les femmes en nombre, le CNFF parle même d'échec. *"A quoi tient l'échec que nous avons subi dans cette campagne pour les régimes matrimoniaux? Pourquoi ces mouvements collectifs d'opinion qui rassemblent des milliers de femmes en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves et aux Etats-Unis, ne peuvent-ils pas être organisés avec succès chez nous? Ne devons nous pas nous interroger sur les raisons de l'arrêt des progrès de la*

---

<sup>206</sup> *La femme dans la vie sociale*, N°299, octobre-novembre 1959. Article de M.A. Rain.

<sup>207</sup> *Le droit des femmes*, novembre-décembre 1960.

*situation des femmes dans notre pays?"*<sup>208</sup>. Moins apte à se remettre ainsi en question, Andrée Lehmann ironise sur la passivité de ses contemporaines : *"Vous l'avez, Mesdames, échappé belle en dormant"*<sup>209</sup>. Suzanne Duflo, présidente du MJF avait sensiblement la même interprétation au moment du vote de l'Assemblée Nationale (décembre 1960) : *"ce texte, qui est une cote mal taillée, et qui est loin de donner toute satisfaction aux femmes, n'est-il pas la rançon d'un incivisme des masses féminines qui subissent plus qu'elles n'assument vraiment leur rôle d'électrice consciente et organisée?"*<sup>210</sup>.

Ces jugements désabusés montrent combien la tâche des associations féminines s'avère difficile. Même sur une question aussi consensuelle et qui provoque une large union, la marge de manoeuvre demeure bien étroite. D'un côté les groupes féminins se heurtent à la résistance des pouvoirs publics masculins, de l'autre elles ne rencontrent pas, sur ce terrain, un mouvement social d'assez vaste amplitude pour les soutenir. Mais il est cependant notable que plutôt que de tenter de comprendre la passivité de leurs contemporaines, elles manient aisément les invectives et les jugements dévalorisants. On assiste ainsi, pour la question des droits, à une coupure croissante entre les associations féminines et la population qu'elles sont pourtant censées représenter. Les enjeux juridiques, trop techniques sans doute, ne parviennent pas à mobiliser les femmes.

#### Le second projet de 1965

Le second projet gouvernemental, connu au mois d'avril 1965, diverge sensiblement du précédent. Le régime matrimonial préconisé demeure celui de la communauté réduite aux acquêts, alors que les associations soutiennent depuis des années celui de la séparation de biens. Il présente par ailleurs les mêmes inégalités dénoncées par les associations. L'époux reste le chef de la famille et son administrateur (l'autorisation de sa femme est nécessaire seulement pour une liste d'opérations, principalement en ce qui concerne les valeurs immobilières). Il peut même demander en justice l'interdiction de l'exercice d'une profession séparée de sa femme si celle-ci met en péril l'intérêt de la famille. Enfin la femme, bien que ne participant que partiellement à la gestion du ménage perd également les clauses de protection.

---

<sup>208</sup> CNEF, avril 1961.

<sup>209</sup> Le droit des femmes, juillet-octobre 1961. Titre de son éditorial.

<sup>210</sup> Jeunes Femmes, mars-avril 1961.

En revanche et contrairement au précédent, il donne satisfaction sur deux points. Premièrement il distingue clairement les biens de la communauté des biens réservés et cette fois, les biens propres de la femme sont administrés par elle seule. Deuxièmement les époux ont la possibilité d'opter pour un régime plus égalitaire avec la clause dite "d'administration commune" où les signatures des deux conjoints sont nécessaires pour toutes opérations. Mais encore faut il qu'ils en fassent la demande ce qui n'a jamais été le cas que d'une petite minorité.

Ces quelques améliorations suffisent à réduire la combativité des groupes, même s'ils sont conscients des progrès qui restent à réaliser. En avril le CNFF par exemple, pense que "*à première vue, ce projet paraît consacrer les principes pour lesquels nous avons toujours combattu*" tout en faisant nombre de critiques<sup>211</sup>.

Les organisations féminines tentent cependant d'intervenir en juin sur les débats de l'Assemblée Nationale. La LFDF envoie une lettre à tous les députés, leur demandant de voter contre le texte<sup>212</sup>. Le CNFF envoie son analyse à la commission des lois de l'Assemblée Nationale. Il insiste surtout sur la contradiction qu'il y a à affirmer conjointement que le mari est l'administrateur de la communauté mais que sa femme peut être tenue responsable de la moitié des dettes de la communauté<sup>213</sup>. Le 24 juin Nicole Bernheim signe un article dans Le Monde qui reprend les critiques des féministes. Comme précédemment la ligue et le conseil divergent d'analyse. La première préconise le refus pur et simple du projet de loi, le second estime qu'aménagé il représente un progrès suffisant pour être voté.

Dans l'hémicycle quasiment vide, plusieurs députées essayent d'aménager la loi, notamment les communistes Marie-Claude Vaillant-Couturier et Jeannette Prin ainsi que Jacqueline Thome-Patenôtre (FGDS) qui dépose 27 amendements<sup>214</sup>. Elles obtiennent la suppression de la possibilité pour le mari de s'opposer à la profession de son épouse. En revanche l'article 215 assure la pérennité du chef de famille. En conséquence de quoi, le choix de la résidence revient au mari, et il administre seul la plupart des biens de la communauté, en tout cas les valeurs mobilières (à l'exception des valeurs immobilières). L'article 214 continue d'affirmer que l'obligation d'assumer les charges du ménage pèse à

---

<sup>211</sup> Le CNFF, avril 1965.

<sup>212</sup> Le droit des femmes, avril-mai-juin 1965.

<sup>213</sup> CNFF, juillet 1965.

<sup>214</sup> D'après Le droit des femmes, juillet-octobre 1965.

titre principal sur le mari malgré l'opposition de Jeannette Prin qui y voit "*une véritable justification idéologique à la notion de salaire d'appoint*"<sup>215</sup>. A ce sujet Odette Launay (UNR) dépose un amendement directement inspiré de l'UFCS qui reconnaît la valeur du travail domestique de la femme. Finalement voté l'alinéa 3 de l'article 214 différencie l'apport de l'épouse comme suit : "*la femme s'acquitte de sa contribution en la prélevant sur les ressources dont elle a l'administration et la jouissance, par ses apports en dot ou en communauté, par son activité au foyer ou sa collaboration à la profession de son mari*"<sup>216</sup>.

Après le vote de la loi du 13 juillet 1965 la LFDF et les groupes liés à la FGDS (Femmes Républicaines, MDF) sont les plus mécontents. Marcelle Kraemer-Bach n'y voit que "duperie" et "vaste mystification"<sup>217</sup>. Par contre le CNFF y voit une première étape "vers l'affranchissement"<sup>218</sup>, et selon l'UFF la nouvelle loi "*fait montre d'une conception tout à fait nouvelle au regard de la place de la femme dans la société et un pas important vers l'égalité des droits*"<sup>219</sup>. L'UFCS se dit "*heureuse de voir aboutir un certain nombre des suggestions qu'elle avait présentées depuis longtemps aux pouvoirs publics*"<sup>220</sup>.

Cinq ans plus tard, le projet gouvernemental à propos de la réforme de la puissance paternelle est à nouveau l'occasion d'une mobilisation.

### **1970: La fin de la puissance paternelle**

Là encore la codification juridique de l'égalité de responsabilité entre les parents est une vieille revendication des mouvements féminins. Depuis plusieurs décennies ceux-ci font connaître des propositions remplaçant la traditionnelle toute puissance paternelle par un strict partage parental des droits et des devoirs vis à vis de l'enfant. La LFDF, le CNFF, l'Association des Femmes de Carrières Juridiques, plus récemment le MDF, pour ne citer que quelques groupes, ont des projets tous prêts<sup>221</sup>. Sans remonter bien loin Nicole Dreyfus de la commission des droits de la femme de l'UFF est l'auteure d'une telle

---

<sup>215</sup> Cité par Odile Dhavernas, Droits des femmes pouvoir des hommes, Paris, le Seuil, 1978, p. 102.

<sup>216</sup> Cité par Odile Dhavernas, op. cit. p.103.

<sup>217</sup> La femme du XXe siècle, N°2 août-septembre 1965.

<sup>218</sup> Le CNFF, octobre 1965.

<sup>219</sup> Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, N°18, juillet-août 1965.

<sup>220</sup> La femme dans la vie sociale, N°342, septembre-octobre 1965.

<sup>221</sup> Voir par exemple celui de Marcelle Kreamer-Bach exposé dans La femme du XXe siècle, N°5, avril 1966.

suggestion soumise en 1964 à tous les groupes parlementaires. Cette dernière remplace la notion de chef de famille par une direction conjointe avec recours au tribunal en cas de désaccord<sup>222</sup>. Le 22 décembre 1965, Jeannette Prin au nom du groupe communiste dépose une proposition allant dans ce sens<sup>223</sup>.

Comme toujours, le projet gouvernemental est très en retrait par rapport aux revendications associatives. Celui-ci prévoit en effet un transfert de l'autorité paternelle sur les deux parents, sauf qu'en cas de désaccord c'est l'avis du père qui l'emporte sauf recours de la femme au tribunal (article 213). Les associations sont unanimes pour dénoncer le procédé. *"Violer la constitution figure-t-il parmi les fonctions du garde des sceaux?"* se scandalise Andrée Lehmann<sup>224</sup>. Nelly Roussel au MJF<sup>225</sup>, Marcelle Kraemer-Bach au MDF<sup>226</sup>; récusent aussi l'absence d'égalité. A l'UFF, Denise Breton accuse *"ces messieurs qui nous gouvernent [et qui] n'ont pas voulu ou pas souhaité, proclamer une égalité véritable entre l'homme et la femme dans le mariage"*<sup>227</sup>. Le bureau de l'UFCS s'associe avec le CLAF et le CNFF pour suggérer aux membres de la commission des lois de l'assemblée la modification suivante : *"en cas de désaccord persistant, l'un ou l'autre des époux saisit le juge spécialisé"*<sup>228</sup>.

Une fois de plus les députées de l'opposition, Jacqueline Thome-Patenôtre et les communistes, déposent des amendements. Au bout du compte la loi du 4 juin 1970 admet le recours au tribunal en cas de désaccord des parents, mais le mari reste l'administrateur des biens de l'enfant et celui qui décide du domicile conjugal. Pour la première fois depuis la déclaration de 1946 le principe d'égalité est appliqué, du moins en ce qui concerne l'autorité des parents sur leurs enfants. Les associations se montrent donc satisfaites. *"l'UFF considère que la loi nouvelle est pour une large part une acquisition positive de l'action des organisations féminines qui n'ont cessé de réclamer que le droit familial soit*

---

<sup>222</sup> "Justice pour les femmes" de Denise Breton, dans Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, N°66, décembre 1969. La proposition UFF est aussi discutée par Jeunes femmes, février 1965.

<sup>223</sup> Signalé par Le droit des femmes, mars-avril 1966, qui approuve.

<sup>224</sup> Le droit des femmes, novembre-décembre 1969.

<sup>225</sup> Jeunes femmes, janvier -février 1970.

<sup>226</sup> La femme du XXe siècle, N°16, mars 1970.

<sup>227</sup> Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, N°66, décembre 1969.

<sup>228</sup> Dialoguer, N°12, janvier-février 1970, "L'autorité parentale" par Odette Courtot et Le CNFF, 1e trimestre 1970.

à la fois plus équitable et plus adapté à la famille de notre temps"<sup>229</sup>. Pour Antoinette, "la conquête de principe est capitale"<sup>230</sup>.

Une même mobilisation se retrouve contre le projet gouvernemental d'intégrer dans la réforme du service militaire national un "volontariat féminin", dévolu à l'aide sociale. Christine Delphy, membre du groupe Féminin Masculin Avenir associé au MDF (voir infra) estime que le projet doit être catégoriquement refusé : "outre ses caractères généralement réactionnaires (...) son danger principal réside dans le coup d'arrêt que le service féminin porterait à la promotion - déjà lente, difficile et semée d'obstacle si nombreux - des femmes"<sup>231</sup>. Le MJF fait la même analyse<sup>232</sup>. L'UFCS, bien qu'avec un ton bien plus modéré craint également que ce service féminin ne concurrence et ne dévalorise la profession des assistantes sociales et masque le chômage des jeunes<sup>233</sup>.

La CGT s'y oppose. Le bureau directeur de l'UFF "appelle les mères de famille à repousser les projets concernant le service civique des jeunes filles, à poursuivre leur action auprès des pouvoirs publics pour défendre leurs revendications" en particulier pour la formation professionnelle<sup>234</sup>.

Ainsi les associations féminines présentent un front assez vaste contre les projets gouvernementaux qui codifient systématiquement l'inégalité de genre, en dépit de tous les discours sur la promotion des femmes. Rétrospectivement, il est assez surprenant de voir le décalage persistant entre les principes constitutionnels et l'élaboration des lois. Devant leur relative impuissance, on comprend que les associations féminines soient aussi unanimes pour réclamer davantage de femmes dans la vie politique.

### **Accroître la participation des femmes dans la vie politique.**

La LFDF se spécialise de plus en plus sur le problème de la participation des femmes à la politique. A chaque échéance électorale, la ligue écrit aux partis pour les inciter à présenter davantage de candidates. Durant les élections législatives elle interroge

---

<sup>229</sup> "L'autorité parentale", de Nicole Dreyfus, Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, N°71, mai 1970.

<sup>230</sup> Antoinette, N°76, juillet-août 1970.

<sup>231</sup> La femme du XXe siècle, N°16 mars 1970.

<sup>232</sup> Jeunes femmes, N°117, mai-juin 1970.

<sup>233</sup> Dialoguer, N°15, juillet août, 1970, opinion de Geneviève Delachenal.

<sup>234</sup> Heures claires des femmes françaises, nouvelle série, N°72, juin 1970.

les candidats sur leurs positions à propos des questions féminines. Pour celles de 1967, 4000 questionnaires ont été envoyés aux candidats leur demandant leur position sur toute une liste de revendications féministes: le régime matrimonial, l'autorité parentale, l'imposition fiscale séparée de l'épouse, la réversibilité sur son époux de la retraite de la femme fonctionnaire en cas de décès, la formation professionnelle des femmes, et l'aide de l'Etat aux communes pour les équipements collectifs<sup>235</sup>. A chaque formation de nouveau gouvernement la ligue demande la nomination de femmes. C'est ainsi que trois lettres sont envoyées au général de Gaulle, le 26 novembre 1962, le 2 janvier 1966 et le 5 mai 1966. Comme elles n'obtiennent aucun résultat et le plus souvent pas même de réponse, la dernière lettre est signée collectivement par la LFDF, l'AFFDU, l'AFFM, le CLAF, le MDF, l'UFCS et l'UPF et publiée dans Le Monde <sup>236</sup>. Peine perdue, les compositions successives des gouvernements demeurent exclusivement masculines. Pour les présidentielles de 1969 la ligue écrit à tous les candidats pour connaître leur programme en faveur des femmes<sup>237</sup>.

## Conclusion

Un regard attentif sur la chronologie des mobilisations féminines des années soixante remarque assez aisément deux paliers de radicalisation. Le premier se situe au début de la décennie. Trois actions revendicatives convergent alors. Face au danger du projet gouvernemental de régime matrimonial (débattu de la fin 1959 au début de 1961) les associations s'unissent largement, l'UFF qui fête par ailleurs le centenaire de la journée internationale des femmes, met ainsi un terme à l'isolement de la guerre froide. De son côté le MFPP choisit en 1961 de risquer la transgression de la loi en fournissant des contraceptifs à ses adhérentes. Cette décision entraîne une croissance spectaculaire du mouvement, une reprise du débat public et la solidarité de nombreuses autres associations. Enfin la pénurie de main d'oeuvre qualifiée et le recours aux gisements féminins souhaité par le gouvernement, provoquent un autre débat public sur le travail des femmes cette fois. Les associations se positionnent alors face au temps partiel ou à la réduction du temps de travail qui sont autant de solutions proposées afin de permettre le cumul des tâches

---

<sup>235</sup> Le droit des femmes, Janvier-février 1967.

<sup>236</sup> Le droit des femmes, mai-juin 1966; Le Monde du 14 mai 1966.

<sup>237</sup> Le droit des femmes, mai-juin 1969.

féminines. Ce premier seuil débouche sur la médiatisation des questions féminines. Celles-ci sortent du ghetto associatif pour envahir les colonnes des journaux, les numéros spéciaux des revues, les vitrines des libraires, les ondes de la radio ou les images du petit écran. Les problèmes féminins sont devenus des questions majeures de société.

L'année 1965 donne lieu à un second palier. Nul doute que les premières élections présidentielles au suffrage universel précipitent cette évolution. De questions sociales les problèmes féminins deviennent des questions politiques. Tous les partis entreprennent la conquête de l'électorat féminin. L'opposition qui adopte une stratégie d'union est bien sûr la plus active. Le PC et la CGT organisent deux grandes manifestations en janvier et mars : la semaine de la pensée marxiste consacrée aux "femmes dans la nation" et les assises pour la réduction du temps de travail. A cette occasion les communistes mettent fin à leur opposition à la contraception et proposent des aménagements particuliers pour les travailleuses. François Mitterrand, qui forme alors la FGDS va plus loin en intégrant la réforme de la loi 1920 dans son programme électoral en octobre. Le gouvernement résiste tout en faisant des concessions. Le projet de régime matrimonial débattu du printemps à l'été satisfait davantage les associations; en septembre le comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin est créé; par ailleurs diverses commissions se penchent sur la réforme de la loi 1920. Cette dynamique de politisation perdure jusqu'en 1967 avec les législatives de mars et les cantonales de septembre-octobre. La CGT organise une rencontre nationale pour promouvoir l'égalité des femmes dans le travail en avril 1967. La loi Neuwirth est finalement votée en décembre.

Face à ce brusque élargissement du débat, les associations et les personnalités féminines se présentent en rangs dispersés. Les clivages traditionnels s'atténuent pourtant. La déconfectionnalisation gagne du terrain notamment à l'UFCS et à la CFTC, et de toute façon le refus catholique face à la contraception recule. De même les communistes révisent leur position sur cette question. Par ailleurs les effets de génération perdent leur importance, les vieilles organisations n'ont que faiblement soutenu le MFPPF mais se félicitent tout de même de la nouvelle loi. En revanche de nouvelles divisions se cristallisent à cette période sur la question du cumul entre fonction maternelle et travail salarié. Elles expriment une reformulation du conflit entre universalistes (et beauvoiriennes) et différentialistes.

Ainsi de 1960 à 1967 un crescendo des mobilisations s'observe assez nettement avec un premier palier vers 1961 et un second plus long de 1965 à 1967. Par contre les trois dernières années de la période étudiée ne participent pas de cette même tendance. Des facteurs convergent pour casser la dynamique précédente. C'est en premier lieu la fin d'une période à forte densité d'échéances électorales et donc la fin également des tentatives de séduction politique. C'est ensuite le coup d'arrêt donné par trois victoires, mêmes partielles, que sont la loi sur le régime matrimonial, la loi Neurwith, et la comité d'étude sur le travail féminin. C'est encore le mouvement étudiant de 1968 qui vole littéralement la vedette aux femmes. C'est enfin la chambre conservatrice élue à l'été qui décourage l'opposition dont l'union s'effrite d'ailleurs. Il faut attendre 1970 pour que la dynamique de mobilisation reprenne autour de la réforme de l'autorité parentale, du service militaire féminin et surtout de l'avortement. Mais entre-temps, une nouvelle génération militante née de 1968 est venue occuper le devant de la scène.

Ce sont donc ces ressorts sociaux, politiques et générationnels qu'il convient à présent d'analyser en détail. Le chapitre qui suit tente de mettre en relief les dynamiques majeures de la radicalisation.

## CHAPITRE 9: LA FIN DU GHETTO ASSOCIATIF.

<b>CHAPITRE 9: LA FIN DU GHETTO ASSOCIATIF.</b>	<b>517</b>
<b>Un nouvel environnement politique.</b>	<b>518</b>
L'immobilisme gaulliste.	518
La réaction des organisations féminines.	523
Le MFPP	523
Le MJF	525
La nouvelle gauche au féminin.	526
Le Mouvement Démocratique Féminin.	527
De la CDTC à la CFDT.	534
Les autres composantes.	535
Les communistes: entre union et isolement.	537
<b>Les nouvelles femmes.</b>	<b>539</b>
Les transformations du genre.	539
Le rayonnement des associations.	543
MDF et MFPP: l'utilisation des médias.	544
Le MJF et l'UFCS: des viviers de militantes.	549
Les associations en marge.	553
<b>L'impact des autres mouvements sociaux</b>	<b>556</b>
Contre la guerre d'Algérie	557
Le mouvement étudiant.	561
Les filles du baby boom	561
Mai 1968.	565
Les femmes: une présence silencieuse.	567
Le travail des associations.	571
Créer un mouvement féminin?	574
La radicalisation post-68.	579
Les effets de rupture	579
Les transformations du militantisme	582
1970: le 1968 des femmes?	586
Nouveau et ancien mouvements	586
Mai 1968 et MLF	591

L'activisme renouvelé des associations est dû à un contexte porteur qu'il faut à présent mettre en lumière. Contrairement aux années passées; les organisations féminines parviennent à rayonner au delà de leur propres membres, à attirer de nouvelles recrues et à établir des liens avec d'autres mouvements. C'est donc la fin du ghetto associatif qui prend lieu. Trois facteurs paraissent jouer un rôle fondamental.

Le contexte politique joue un rôle important. La résistance gaulliste constante face à tout projet de réforme renforce l'opposition des groupes féminins. L'immobilisme de l'Etat offre ainsi un mur du refus contre lequel se durcissent les positions féminines. Plusieurs organisations féminines rejoignent en effet l'opposition de gauche et par là introduisent les questions féminines dans son agenda politique. Les changements sociaux des années soixante permettent une autre opportunité. Le travail des femmes, en plein essor, introduit en effet des modifications importantes dans les représentations et les identités des femmes. Les associations savent rencontrer les nouvelles couches sociales féminines qui se développent, principalement à travers une forte activité éditoriale et par une utilisation efficace des nouveaux médias que sont la télévision et la radio. Enfin elles réussissent au moins partiellement à tirer avantage du mouvement contre la guerre d'Algérie et surtout du mouvement de 68.

### ***Un nouvel environnement politique.***

#### ***L'immobilisme gaulliste.***

Face au déclin et à la sclérose de la gauche et de l'opposition en général, on a pu dire que le mouvement gaulliste faisait montre lui, de beaucoup d'allant. De ce fait il parviendrait à incarner, un temps, le parti de la modernité<sup>1</sup>. La constitution de 1958, le recrutement des hauts fonctionnaires dans les grandes écoles, la modernisation du système

---

<sup>1</sup> Voir par exemple, Frank L. WILSON, *The French Democratic Left 1963-1969. Toward a Modern Party System*, Stanford, Stanford University Press, 1971.

industriel, tous ces choix se présentent volontiers sous la bannière de la modernité. Si l'on s'arrête aux questions de genre cette description n'est plus tenable. Durant toute la décennie, c'est bien l'immobilisme des gouvernements de la majorité qui frappe. Ce décalage entre un discours de la modernité pour toutes les grandes questions nationales (politique nucléaire, politique étrangère, planification, etc.) et le recours systématique à la tradition pour justifier le maintien des inégalités sexuelles est mis à profit par les femmes de gauche (et par quelques hommes, François Mitterrand au premier chef).

Les gouvernements gaullistes ne se résolvent à réformer le droit inégalitaire que sous la pression de l'évolution économique (c'est le cas du régime matrimonial ou du travail féminin) ou sous la pression conjointe de l'opposition et de l'opinion publique (c'est le cas de la contraception). Mais même dans ces contextes les progrès ne sont que très maigres. Cette résistance évidente aux changements de genre qui s'opèrent au même moment est très largement responsable de la radicalisation de fractions croissantes du mouvement féminin. Le déni constant du principe constitutionnel de l'égalité des sexes entraîne le passage à l'opposition de nombreuses dirigeantes.

Les tentatives de réforme du régime matrimonial ne sont motivées que par l'évolution de la composition des fortunes particulières. Les placements immobiliers ont beaucoup reculé par rapport aux biens mobiliers. Des propositions de loi nombreuses ont déjà été faites sans succès, ce qui fait dire à Odile Dhavernas: « la réforme est précédée de tant d'études et de projets avortés qu'on peut se demander si ceux-ci n'ont pas pour objectif réel, non pas de la préparer, mais de la retarder »<sup>2</sup>. Le gouvernement soumet enfin en 1959 un projet qui ne donne aucune garantie d'égalité, bien au contraire. Le fait est d'ailleurs dit ouvertement. Lors de la discussion au Sénat d'octobre 1959, Edmond Michelet, Ministre de la Justice, déclare : *"le Gouvernement, en s'en tenant au texte qui vous est soumis, a voulu conférer au mari des pouvoirs qui, sans limiter injustement les prérogatives de la femme, ne font pas moins de lui, conformément à nos traditions les plus anciennes et j'ose dire les plus raisonnables, le chef de cette communauté"*<sup>3</sup>. Le projet de 1965 offre davantage de pouvoirs à l'épouse tout en maintenant le principe du chef de famille. Lors des débats de 1965, Mr Foyer, garde des sceaux exprime de fait

---

<sup>2</sup> Odile DHAVERNAS, *Droit des femmes, pouvoir des hommes*, Paris, Le Seuil, 1978, p.98.

<sup>3</sup> *Journal Officiel*, Débats parlementaires, 22 octobre 1959, cité dans *Jeunes Femmes*, juillet-août-septembre 1960.

quelques concessions à « l'idée d'égalité » tout en précisant : "le qualificatif de "chef de famille" attribué au mari (...) n'est certainement pas contraire à l'idée d'égalité entre époux. En effet, quoiqu'on dise, quoiqu'on fasse et quoiqu'on veuille, dans le mariage existera toujours une "division du travail" voulue par la nature"<sup>4</sup>. La loi du 13 juillet 1965 ne codifie donc pas l'égalité des époux quant à la gestion de leur biens.

Le problème du travail féminin offre un autre exemple d'évolution sous la pression des exigences économiques. Au début de la décennie, la relative pénurie de main d'oeuvre, notamment qualifiée, incite les économistes du gouvernement à se pencher sur la réserve féminine. Le rapport de la commission de la main d'oeuvre (laquelle dispose d'un groupe d'étude sur l'emploi féminin) du IV<sup>e</sup> plan (1961) montre que le travail féminin doit être facilité afin d'obtenir les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs<sup>5</sup>. La solution du travail à temps partiel, qui permet aisément le cumul des activités domestiques et salariées, est alors proposée. Le rapport Rueff-Armand la préconise explicitement : "Tout en étant bien adapté aux besoins des femmes à qui il permet de concilier le travail ménager et le travail professionnel, le temps partiel peut être un élément de souplesse et de progrès pour l'économie"<sup>6</sup>. Le patronat chrétien approuve largement. L'organe du Centre Français du Patronat Chrétien, Profession déclare : "mais le mi-temps qui tient compte des besoins actuels, qui maintient suffisamment la femme chez elle et qui lui permet d'apporter à sa famille un supplément de ressource a réellement des avantages considérables"<sup>7</sup>. Jean Hallaire, inspecteur général au Ministère de l'économie popularise également l'idée du travail à temps partiel pour les femmes<sup>8</sup>.

Cependant l'opposition des centrales syndicales et de la majorité des organisations féminines freine cette évolution. On peut interpréter la création du comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin de septembre 1965, comme une mesure attentiste. Aucune décision n'est prise, ni dans un sens ni dans l'autre. La structure est consultative, sans budget, et doit travailler à huit clos sans pouvoir faire connaître ses débats. Le ministre de tutelle n'est nullement engagé par ses recommandations. Mais les associations

---

<sup>4</sup> Le droit des femmes, juillet-octobre 1965.

<sup>5</sup> Martine LEVY, Le féminisme d'Etat en France 1965-1985: 20 ans de prise en charge institutionnelle de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, thèse de Doctorat de l'IEP de Paris, 1988, p.66. Voir aussi Le Monde, 4 juillet 1961.

<sup>6</sup> Cité par Antoinette, N°66, avril 1961.

<sup>7</sup> Idem.

<sup>8</sup> D'après Marguerite Thibert, dans « Le travail à temps partiel: panacée ou alibi? », La femme du XX<sup>e</sup> siècle, N°14, mars 1969.

féminines ont le sentiment, pour une fois, d'être reconnues, puisqu'elles y sont largement intégrées.

A la fin de la décennie, la nature du débat change. Avec l'apparition du chômage, bien que modeste, la tentation est forte de limiter les emplois aux hommes, et particulièrement aux nombreux jeunes adultes qui entrent sur le marché du travail au même moment. Le temps partiel devient alors une solution non pas pour augmenter le travail féminin, mais pour le limiter et le cantonner dans des emplois subalternes. La loi du 19 juin 1970 régleme le travail à temps partiel dans la fonction publique<sup>9</sup>.

La contraception offre un autre cas de figure, le projet Neuwirth n'est déposé que sous la forte pression du MFPP et de ses alliés, relayés par l'opposition et l'opinion publique en général. Après les débats médiatiques impulsés par le MFPP, François Mitterrand propulse le sujet en plein milieu de la campagne présidentielle. Dès lors tous les partis de l'opposition s'emparent du thème. Les déclarations se multiplient, les projets de loi également: 16 novembre 1965 (Jacqueline Thome-Patenôtre); 18 novembre 1965 (François Mitterrand); 27 novembre 1965 (communiste); 26 avril 1966 (socialistes et apparentés).

Le gouvernement, ainsi acculé ne peut plus éluder la question, mais gagne du temps. Le ministre de la Santé, Marcellin, nomme le 27 octobre 1965 une commission regroupant 14 professeurs de médecine afin d'étudier "*les conséquences éventuelles sur la santé de l'absorption de produits anticonceptionnels*", vite baptisée la "commission pilule" par les journalistes<sup>10</sup>. Le sociologue Henri Chombart de Lauwe (époux de Marie-José) démissionne aussitôt qu'il réalise que cette commission ne comporte pas une femme<sup>11</sup>. Le gouvernement demande également un rapport sur la régulation des naissances au Haut Comité Consultatif de la Population Française, rapport présenté à la presse par Michel Debré, un an plus tard le 25 janvier 1967. Enfin, le 1er juin 1966, Lucien Neuwirth, députée de la majorité (UDR) dépose un projet de loi abrogeant les articles 3 et 4 de la loi 1920. Une commission parlementaire est alors mise en place afin d'étudier l'aménagement

---

<sup>9</sup> Le droit des femmes, octobre-décembre 1970.

<sup>10</sup> Planning Actualité, N°3 avril 1966.

<sup>11</sup> Il s'en explique dans Le Monde du 13 avril 1966 : "*Dans la contraception se sont les images mêmes du couple, du mariage, de la famille, des rôles de l'homme et de la femme qui sont mises en cause et, à travers elles, l'image de la société d'aujourd'hui et de demain. Donner à la femme la liberté de choisir la naissance de ses enfants, c'est modifier les rapports entre les sexes et permettre la véritable égalité dont tout le monde parle mais que peu d'hommes désirent vraiment*". Cité dans D'une révolte à une lutte, ...op. cit; p.135.

de la loi 1920. Elle rend un avis très favorable à la régulation des naissances. Un an plus tard, le projet est enfin mis en discussion, lourdement amendé, il est voté le 19 décembre 1967, et promulgué le 28<sup>12</sup>. Ce n'est donc que quand le gouvernement fait figure de dernier bastion conservateur qu'il se résout à changer d'attitude.

Mais ce n'est pas tout, après avoir tant tardé à voter une nouvelle loi, se sont à présent les décrets d'application de celle-ci qui traînent indéfiniment. Les premiers, ne paraissent au *J.O.* que le 4 février 1969, soit plus d'un an après la promulgation de la loi. Ils concernent les modalités de la fabrication, de l'importation et de la vente des contraceptifs. Mais il faut attendre le 8 mars 1972 pour connaître les modalités d'agrément des centres de planification. Cette lenteur exaspère Lucien Neuwirth lui-même, qui parle de "*sabotage délibéré*" de la part d'une partie de l'administration publique<sup>13</sup>. L'encyclique *Humanae vitae* de juillet 1968 joue sans doute un rôle dans la réticence administrative.

En 1970 encore, lors de la réforme de l'autorité parentale ou du projet expérimental du service militaire féminin, les projets gouvernementaux dénie le principe d'égalité. Ce sont les députés et députées de l'opposition qui font barrage à ce conservatisme.

De plus, alors que partout règne un discours sur la promotion des femmes, leur place dans la politique se réduit considérablement. On observe en effet sur toute la période une diminution du nombre des candidates et des élues. Le nombre des élues aux législatives oscille entre 9 et 11 de 1958 à 1968. Les gouvernements qui se succèdent après 1958 ne comportent que deux femmes: Nafissa Sid-Cara, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargée des questions sociales en Algérie (sous le gouvernement Debré) et Marie-Madeleine Dienesch, secrétaire d'Etat à l'Education nationale (nommée en mai 1968) puis aux Affaires sociales sous le 4e gouvernement Pompidou et le gouvernement de Couve de Murville. Cette régression inquiète particulièrement les anciennes associations suffragistes qui se sont toujours battues pour promouvoir l'intégration des femmes en politique.

Au moment de la campagne présidentielle, les gaullistes réalisent cependant qu'il peut être payant de s'occuper des électrices (63% de l'électorat gaulliste sont des

---

<sup>12</sup> Pour une analyse minutieuse des débats parlementaires et des tendances en présence voir Janine MOSSUS-LAVAU, *Les lois de l'amour*, op. cit. pp.43-56.

<sup>13</sup> *Le Monde*, 18 février 1972, cité par Janine MOSSUS-LAVAU, *Les lois de l'amour*, op. cit. p.57.

femmes<sup>14</sup>). C'est la raison pour laquelle le Centre Féminin d'Etude et d'Information est créée en novembre 1965<sup>15</sup>. Ce centre a pour objectifs de rassembler les femmes gaullistes et de promouvoir leur participation à la vie politique. Cours et conférences sont les principales activités du groupe. Leurs Assemblées Générales se tiennent rue de Lille, c'est à dire au siège de l'UNR-UDT. Nicole Rosselin-Granville est présidente. Odette Launay, députée UNR-UDT et co-signatrice de la loi Neuwirth, est vice-présidente. Les autres membres comptent Jacqueline Grimbert (secrétaire générale), Germaine Sénéchal (secrétaire générale adjointe), et Geneviève Thibault. Irène de Lipkowski et Marcelle Devaud sont aussi adhérentes. Le centre, bien que regroupant des effectifs très modestes (350 en 1967) possède une revue assez luxueuse au titre résolument moderne: Femme-Avenir. Le CFEI, assez divisé sur la loi Neuwirth, soutient ensuite sans hésiter les candidatures et tous les projets gaullistes: le partage de l'autorité parentale dans sa première version, le service civique féminin, etc.

L'attitude des gouvernements contribue à fortifier et radicaliser le mouvement féminin. Contre ce mur du refus qui paraît si solide, les organisations féminines cherchent des alliés dans les partis politiques d'opposition et plus encore auprès des médias et de l'opinion publique. L'intransigeance gouvernementale rejette ainsi les organisations féminines dans une opposition de plus en plus affirmée.

### **La réaction des organisations féminines.**

#### ***Le MFPP***

L'évolution du MFPP est à cet égard exemplaire, même si elle déborde un peu le cadre chronologique. Chaque refus gouvernemental entraîne un pas supplémentaire vers une opposition déclarée.

En 1967, avec l'imminence de l'abrogation partielle de la loi de 1920, le MFPP se penche sur son avenir. Il ne doute pas que les pouvoirs publics doivent compter avec lui. Il

---

<sup>14</sup> Voir Marie-Maxellende ETHUIN, Un mouvement politique féminin: le CFEI-Femme Avenir, thèse de troisième cycle; Paris X Nanterre, 1985, p.11.

<sup>15</sup> Les statuts sont déposés en préfecture le 5 novembre. Voir Femme-Avenir, N°1, mai 1967.

n'existe en effet aucune autre structure pour mettre en oeuvre une politique de planning en France. Les médecins formés à la contraception le sont par le MFPPF qui dispose également d'une connaissance unique du marché pharmaceutique et de l'expérience de l'éducation sexuelle. La présidente, auditionnée par la Commission parlementaire chargée d'étudier la réforme, met en avant tous ces atouts. C'est donc l'optimisme qui domine et tout le 3e congrès national de juin 1966 se déroule sous son signe. « *Nous sommes presque institutionnalisés!* » s'exclame la présidence dans son rapport moral.<sup>16</sup> L'anniversaire des dix ans du mouvement, fêté triomphalement au Musée de l'Homme le 23 février 1966 avec 2000 invités et couvert par une émission de l'ORTF confirme encore ce sentiment.

Après le vote de la loi, le mouvement oscille entre deux options : la première conciliante et modérée mise sur la reconnaissance de l'utilité publique (demandée en 1967) et la collaboration avec l'Etat afin d'appliquer la réforme; la seconde, beaucoup plus revendicative consiste à entrer dans une nouvelle phase d'opposition à l'Etat en contestant les carences de la loi Neuwirth. Celle-ci en effet, qui ne prévoit, ni de politique d'éducation sexuelle, ni un élargissement des cas d'avortements autorisés, soumet de surcroît la vente des contraceptifs à un contrôle draconien (ils sont inscrits sur un tableau spécial ce qui fiche littéralement les clientes, ils sont par ailleurs soumis à l'autorisation parentale pour les mineures). Ces deux directions possibles ne sont que très progressivement perçues par les militants. Au début la première l'emporte largement, le mouvement demande son agrément comme mouvement d'éducation populaire. Mais l'attentisme et la visible mauvaise volonté du gouvernement font que la seconde alternative l'emporte peu à peu. Le MDF, étroitement lié au MFPPF, exprime très clairement cette tendance radicale dès 1967. Selon ses militantes "*derrière la mise en place des organismes prévus par la loi se dissimule l'intention bien arrêtée de laisser de côté le MFPPF, (...) redouté par le gouvernement comme un rassemblement de gens de gauche*"<sup>17</sup>. Au bout du compte la loi Neuwirth n'est qu' "*une duperie bien orchestrée*"<sup>18</sup>. Et de toute façon "*tant que l'Eglise n'aura pas tranché, le dossier "contraception" risque de rester ouvert*"<sup>19</sup>.

Lassés d'attendre les décrets et une reconnaissance d'utilité publique qui ne viennent pas, les militants du MFPPF et du MJF continuent leurs actions pour le planning et

---

<sup>16</sup> Troisième congrès national, matinée du samedi 4 juin 1966. Sténotypie du congrès, archives du MFPPF.

<sup>17</sup> *La femme du XXe siècle*, N°9, juin-juillet 1967.

<sup>18</sup> Titre de l'éditorial de *La femme du XXe siècle*, N°11, décembre 1967-janvier 1968.

<sup>19</sup> *La femme du XXe siècle*, N°8 mars-avril 1967.

de plus en plus ajoutent les combats en faveur d'une libéralisation de l'avortement et de l'éducation sexuelle. A la fin de 1967, la démission de la présidente, qui a toujours refusé la politisation de son mouvement, et son remplacement par Jean Dalsace, ancien néomalthusien, est le signe que la dynamique d'opposition devient irréversible. Le congrès de 1967 instaure une commission d'orientation, (présidée par le Docteur Nisand) chargée de procéder à une vaste enquête auprès des militants afin de faire des propositions sur l'avenir du mouvement. au congrès de 1968 c'est encore l'espoir de la reconnaissance qui s'affirme. Devant les carences des centres hospitaliers Jean Dalsace affirme « *la loi Neurwirth ne pourra pas s'appliquer sans nous* »<sup>20</sup>. En 1971 le mouvement est agréé mouvement d'éducation populaire, mais la reconnaissance d'utilité publique est refusée en 1973 et les subventions s'arrêtent bien vite. La même année le Ministère de l'Education nationale propose une bien timide éducation sexuelle qui ne prévoit que l'étude de l'anatomie et de la physiologie des appareils génitaux. C'est cette année également, lors du 10e congrès, que la tendance la plus radicale impose ses vues. Désormais le mouvement « *dénonce le sabotage délibéré de la contraception par le gouvernement et se prononce en faveur de l'avortement et de la contraception libres et remboursés par la sécurité sociale, c'est à dire qu'il s'oppose et s'opposera toujours à toute restriction au libre choix de la femme, mineure y compris* ». Les centres pratiqueront l'interruption volontaire de grossesse sans profit. Simone Iff devient présidente et le C. A se renouvelle grandement.

Ainsi au fur et à mesure du bras de fer entre le MFPP et le gouvernement, les tendances les plus modérées quittent le mouvement et seuls demeurent les courants les plus radicaux.

### ***Le MJF***

Le MJF fournit un autre exemple de cette logique réactive à l'obstination gaulliste. Au sein du mouvement une tendance en faveur de l'action politique s'affirme de plus en plus nettement. Eliane Gerhardt après avoir analysé la timide réforme matrimoniale invite à l'action politique: « *transformer l'institution du mariage, suppose non seulement une*

---

<sup>20</sup> Planning Familial, Nouvelle série, N°21, décembre 1968.

*réforme juridique du statut matrimonial (...) mais aussi un changement radical de la femme mariée; ce changement porte sur de tels éléments d'ordre social, psychologique, de conditionnement présent à renverser, qu'il relève du législatif. Une fois de plus, seul le politique apportera la solution »<sup>21</sup>. Solange Adair, responsable de la commission du travail de la femme, tient le même raisonnement. Dans un article où elle démontre l'immobilisme gouvernemental en matière d'emploi féminin, elle lance ensuite un appel à l'action: « Il s'agit donc pour nous toutes, et de toute urgence, de cesser de subir passivement un état de chose qui nous est imposé, et de passer au militantisme (dans les syndicats, les partis, les associations féminines pour parvenir à une véritable mobilisation sociale sur les problèmes du travail. Il faut que nous cessions de nous inferioriser nous mêmes et que nous prenions la mesure de notre dimension individuelle et collective »<sup>22</sup>.*

De son côté la LFDJ démontre inlassablement le caractère inconstitutionnel des projets gouvernementaux.

Face au traditionalisme gaulliste, les partis d'opposition, nouvelle gauche et communiste, s'emparent des questions féminines et innovent. La longue période électorale que traverse la France de 1965 à 1967 contribue à ce processus de politisation. Mais le compagnonnage entre militantes et hommes politiques posent d'autres problèmes.

### **La nouvelle gauche au féminin.**

Le phénomène majeur qui prend place au début des années soixante est le renouveau de l'opposition. Ces nouvelles forces de gauche fournissent des partenaires politiques aux associations féminines et permettent d'asseoir plus fermement l'opposition aux mesures gouvernementales.

Avec la Cinquième République et la réforme constitutionnelle de l'élection présidentielle au suffrage universel, la vie politique connaît d'importantes restructurations. Les partis ne parviennent que difficilement à s'adapter à ces mutations. La SFIO et le Parti Radical subissent un fort déclin, tandis que le Parti Communiste, dans le fond inchangé,

---

<sup>21</sup> *Jeunes femmes*, mai juin 1967: Eliane Gerhardt « Le mariage: un racisme quotidien ».

<sup>22</sup> *Jeunes femmes*, N°105, mai-juin 1968.

s'ouvre sur le reste de la gauche. Pour beaucoup il devient clair que les doctrines socialistes doivent intégrer les nouvelles données de l'expansion économique et de l'apparition du tiers monde. Le renouveau vient surtout de l'extérieur des partis traditionnels. La nébuleuse de la nouvelle gauche comprend de petits partis comme le PSA puis le PSU, des syndicats comme l'UNEF ou l'aile gauche de la CFDT, des publications engagées comme le Nouvel Observateur, et les nombreux clubs de réflexion qui fleurissent au début de la décennie. Parmi ces derniers on compte des initiatives féminines. Le club Louise Michel soutient la fédération de Gaston Defferre, tandis que le Club des Jeunes Citoyennes, l'Union Démocratique et Civique des Femmes, et le Mouvement Démocratique Féminin participent à la Convention des Institutions Républicaines présidée par François Mitterrand<sup>23</sup>. Seul le dernier de ces groupuscules a connu un développement notable.

#### *Le Mouvement Démocratique Féminin.*

Comme tout le reste de la nouvelle gauche l'influence du MDF ne peut être mesurée au vu de ses seuls effectifs. Il déploie en fait un réseau qui le lie aux femmes des partis Socialiste et Radical; aux syndicalistes de la CFDT; aux militantes du mouvement associatif du MFPF et du MJF; et il dispose de nombreux contacts dans les médias.

La naissance du Mouvement Démocratique Féminin demeure obscure. William Guéraiche, se fondant sur les statuts du mouvement conservés à la BDIC, la date du 23 ou 27 mars 1962<sup>24</sup>. Jane Jenson et Mariette Sineau parlent, elles, de 1961<sup>25</sup>. Dans la mémoire d'Yvonne Dornès la naissance du MDF est contemporaine « du référendum », sans qu'elle précise s'il s'agit de celui de 1958 ou de 1962. « Au début c'était sous la présidence de Mme de Lipkowski, et au début il y avait dans ce comité où je suis entrée, Madame Kraemer-Bach qui représentait le Parti Radical, il y avait Jeannette Brutelle qui représentait le parti socialiste, Simone Menez je ne me souviens plus ce qu'elle représentait, (..) moi je représentais les sans parti ». Mais le MDF se divise aussitôt: « A

---

<sup>23</sup> Le Club des Jeunes Citoyennes et l'Union Démocratique et Civique des Femmes sont mentionnés par Danièle LOSCHAK, La Convention des Institutions Républicaines, Paris, Puf, 1971, p14 et par Jane JENSON et Mariette SINEAU, Mitterrand et les françaises Un rendez-vous manqué, Paris, Presses de la FNSP, 1995, p58.

<sup>24</sup> D'après William GUERAICHE, Les femmes de la vie politique française, op. cit. chapitre 8.

<sup>25</sup> Jane JENSON et Mariette SINEAU, Mitterrand et les françaises, op. cit. p.58.

l'époque du référendum l'ensemble du MDF s'est prononcé pour le non au référendum, Mme de Lipkowski, qui était une gaulliste de la première heure, a démissionné de la présidence du MDF »<sup>26</sup>. Ni William Guéraiche, ni les biographes d'Irène de Lipkowski ne mentionnent cependant cet épisode. Au moment des candidatures à la présidentielle le groupe se divise à nouveau. Jeannette Brutelle, favorable au projet de Gaston Defferre quitte le MDF qui y est hostile, et rejoint le Club Louise Michel. Cependant, et après l'échec de la fédération Defferre, elle rejoint la FDGS et en est candidate aux législatives de 1967. Réunie le 13 octobre 1965 l'Assemblée Générale du MDF adopte le principe du soutien à Mitterrand, et le Conseil d'Administration du 4 novembre fait un communiqué de presse officiel déclarant que: « *Le MDF a décidé de soutenir la candidature de François Mitterrand et d'appeler les femmes à voter pour lui* »<sup>27</sup>.

C'est à partir des présidentielles de 1965 que le MDF prend vraiment de l'importance et publie un bulletin régulier, La femme du XXe siècle. Désormais la trajectoire du MDF, présidé par Marie-Thérèse Eyquem, est étroitement liée aux initiatives de François Mitterrand. En 1965, le mouvement adhère à la Convention des Institutions Républicaines, en 1966 Marie-Thérèse Eyquem est chargée de la promotion des femmes dans le contre gouvernement de François Mitterrand, le MDF est partie prenante de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste qui regroupe la SFIO, la CIR et les radicaux.

D'après Colette Audry le MDF figure « *une sorte d'union de la gauche avant la lettre* ». Elle même s'y rend bien volontiers « *parce que l'impuissance d'une gauche divisée était décourageante* »<sup>28</sup>. Mais en fait d'union de la gauche il ne s'agit que de la gauche non communiste. Il regroupe en effet des femmes socialistes, telles Marie-Thérèse Eyquem, Gisèle Halimi, ou Evelyne Sullérot: des femmes du P.S.U. (Colette Audry), des femmes du RGR (Marcelle Kremer-Bach et Jacqueline Thome-Patenôtre) des syndicalistes de la CFDT comme Simone Troisgros, Jeannette Laot, et Aimée Jeantet, et de nombreuses autres personnalités comme, Cécile de Corlieu (féministe catholique), Suzanne Masse, Marguerite Thibert, Yvonne Dornès, Colette Gutman, Simone Menez (architecte et spécialiste des questions urbaines), Marie-Hervé de Peslouan (également fondatrice du Centre d'Information des Cadres Féminins). En revanche les rapports sont

---

<sup>26</sup> Interview du 7 décembre 1992.

<sup>27</sup> La femme du XXe siècle, N°3, octobre-novembre 1965.

<sup>28</sup> Interview de Colette Audry dans Le féminisme et ses enjeux, op.cit.p.101.

plus conflictuels avec le PC, l'UFF et la CGT. Le brutal revirement du PC en 1965 sur le contrôle des naissances et les positions particularistes de la CGT, inspirent une méfiance persistante aux femmes du MDF. Pourtant une collaboration existe de fait sur les bancs de l'Assemblée Nationale. A au moins trois reprises, Jacqueline Thome-Patenôtre et d'autres députés de la FGDS ensemble avec des députés communistes tentent d'amender les projets de loi gouvernementaux: en 1965 lors de la réforme du régime matrimonial; en 1967 lors du débat sur la loi Neuwirth; en 1970 sur la réforme de l'autorité parentale.

Ce petit groupe dynamique joue un rôle de tout premier plan dans la radicalisation du mouvement féminin dans son ensemble. Il faut distinguer ici plus particulièrement sa stratégie politique et ses résultats.

Le MDF s'insère dans la vie politique française à travers sa participation à la FGDS et plus précisément avec sa collaboration avec François Mitterrand. Cette union ne semble pas faire problème avec le féminisme du mouvement. Aux yeux des dirigeantes, le mariage de ces deux aspirations semble aller de soi. L'éditorial du deuxième bulletin, par exemple, explicite ce que peut être « l'engagement » pour les femmes<sup>29</sup>. Elles ne doivent pas avoir peur de contester et de militer. *« Elles craignent de se voir traiter de « suffragettes », de « féministes », assez lâches sans doute pour ne pas débarrasser ces mots du ridicule qu'y ont attaché certains hommes, comme si l'intelligence, l'audace, le courage, la justice, étaient jamais ridicules! »*. Elles ont pourtant de très bonnes raisons pour se montrer insatisfaites puisque *« leur sort, surtout dans notre pays, n'est guère enviable »* et de citer les formations professionnelles désuètes et insuffisantes, les écarts de salaire persistants, les services collectifs sous développés, le mari toujours chef de famille et la liberté de conception qui leur est refusée. Les partis politiques sont mis en cause: *« Sur le plan politique, les partis les écartent de leurs organes directeurs et ne soutiennent guère leurs candidatures, ce qui les placent au dernier rang des femmes européennes dans les instances municipales et parlementaires »*. Pourtant malgré ce panorama très critique et ce plaidoyer pro-féministe la proposition politique demeure des plus classiques: *« Leur force est dans leur union; leur pouvoir dans le bulletin de vote qu'elles sauront utiliser en faveur des candidats de progrès »*.

---

<sup>29</sup> *La femme du XXe siècle*, N°2, août-septembre 1965, « L'engagement », éditorial anonyme.

Ce mélange de féminisme radical et de classicisme politique se retrouve dans tous les bulletins, dans tous les articles militants. Pour les membres du MDF le monde politique se divise en deux, il y a d'un côté les forces de la réaction, hostiles à l'émancipation des femmes et de l'autre, les forces du progrès nécessairement favorables à l'égalité des sexes. Dans ce schéma les féministes n'ont donc pas d'état d'âme à choisir leur camp: renforcer la gauche c'est du même coup travailler pour les intérêts féminins. « *Depuis 1946 leur combat dans la résistance avait fait des femmes des électrices. A partir de 1965, leurs efforts propres, ceux de leurs organisations et d'un mouvement comme celui du planning familial, leur valent de se sentir citoyennes. Celles qui ont compris le sens de notre combat doivent travailler à élargir le rassemblement de la Gauche auquel est lié l'avenir de ces (nos) revendications* »<sup>30</sup>.

Cette identification entre le projet mitterrandien et le féminisme du mouvement continue sur toute la période et ne subit pas de sérieuse remise en question. S'agit-il d'une mésalliance ou d'un mariage de raison? Afin de répondre à cette question il faut distinguer deux volets: le programme mitterrandien en direction des femmes apporte plutôt satisfaction au MDF mais le partage concret du pouvoir et des candidatures est franchement décevant.

En terme de programme les résultats de l'alliance sont en effet assez probants. François Mitterrand, comme l'ont montré Jane Jenson et Mariette Sineau, satisfait plutôt le mouvement par ses prises de position. Selon elles, « très tôt, l'électorat féminin a représenté à ses yeux un pilier essentiel sur lequel faire reposer sa stratégie de conquête du pouvoir (...) spéculant non sur un éternel féminin conservateur mais sur un renversement de tendance politique du deuxième sexe »<sup>31</sup>. De fait les discours et les symboles lancés par le candidat unique de la gauche en direction des femmes dessinent un ensemble audacieux. Il est le seul à faire du contrôle des naissances un argument de campagne. Il veut réaliser le 1936 des femmes: « *la libération de la femme en 1965 est un problème de même dimension que celui des travailleurs de 1936* »<sup>32</sup>. Il affirme que pour elles des révolutions restent à faire: « *S'il est un domaine dans lequel la gauche doit retrouver son instinct et sa vocation révolutionnaire, c'est a priori celui-là* »<sup>33</sup>. Enfin il innove en créant dans son

---

<sup>30</sup> *La femme du XXe siècle*, N°4, janvier 1966, éditorial « La prochaine étape ».

<sup>31</sup> *Mitterrand et les françaises*, op. cit. p.56.

<sup>32</sup> Cité dans *Planning actualités*, décembre 1965.

<sup>33</sup> *La femme du XXe siècle*, N°6, septembre-octobre 1966, cité par Jane Jenson et Mariette Sineau, op. cit; p.75.

contre gouvernement un Ministère de la promotion de la femme, confié à Marie-Thérèse Eyquem.

Mais les mesures concrètes proposées dans les programmes apparaissent en retrait. Celui de 1965 prévoit la libéralisation de la contraception, la promotion de l'enseignement professionnel des femmes, 14 semaines de congé maternité payées à plein salaire et des équipements collectifs pour soulager le travail des femmes. Celui de 1967 reprend les mêmes propositions en ajoutant une réforme des régimes matrimoniaux plus égalitaire. Jane Jenson et Mariette Sineau insistent beaucoup sur l'aspect « novateur » de ces programmes. Mais en fait il s'agit plutôt d'une sorte de dénominateur commun de la gauche de l'époque. En effet, ni le PC, ni la vieille SFIO, ni *a fortiori* le PSU n'y trouveraient à redire. Voilà longtemps que le parti défend les travailleuses et les mères. La formation professionnelle et les équipements collectifs n'ont rien de nouveau pour lui. Mitterrand emprunte d'ailleurs une idée lancée par les communistes depuis la fin des années cinquante, celle du congé maternité de 14 semaines remboursé à taux plein (en 1965 ils réclament 16 semaines). Il est vrai cependant qu'au moment de la présidentielle, le parti vient tout juste de tourner casaque sur la contraception et se refuse encore à en faire un outil de l'émancipation des femmes, ce que fait Mitterrand dans ses discours bien qu'avec prudence. Quand aux autres partis, la SFIO, le PSU ou le club politique de Charles Hernu, ils soutiennent les efforts du planning depuis le début des années soixante. Les mesures proposées par Mitterrand n'ont donc rien de révolutionnaire. Son apport tient essentiellement à la symbolique qu'il met en œuvre et à l'importance stratégique qu'il donne aux questions féminines. La contraception devenue un enjeu présidentiel, les problèmes féminins érigés à la hauteur d'un ministère forment incontestablement des symboles novateurs. Son mérite essentiel est donc d'avoir introduit un ton nouveau pour parler des femmes en politique, et d'avoir misé résolument sur les nouvelles couches sociales féminines. La FGDS est la seule formation politique à manier la thématique de la libération des femmes. Comme le dit l'éditorial de La femme du XXe siècle après les présidentielles, le caractère frappant de cette campagne pour « *les historiens de l'avenir* » est « *la politisation, au sens le plus élevé du terme, et des revendications féminines, et de l'électorat féminin dans son ensemble* »<sup>34</sup>.

---

<sup>34</sup> N°3, octobre-novembre 1965.

En revanche les résultats en terme de représentation laissent beaucoup plus à désirer. En 1966 le comité exécutif de la FGDS ne compte qu'une femme, et le bureau politique, élu par ce dernier en 1967, est entièrement masculin. Marie-Thérèse Eyquem représente la seule femme du contre gouvernement de 1966. Pour les législatives de 1967, 11 candidates de la FGDS sont présentées. Il s'agit de Colette Audry (Paris 16e arrondissement), Jeannette Brutelle (Paris 10e), Irène Duval, Marie-Thérèse Eyquem (Paris 12e), Jeanine Fontaine, Cécile Goldet, Gisèle Halimi (Paris 15e), Yvette Roudy (Meaux), Evelyne Sullérot, et Jacqueline Thome-Patenôtre (Rambouillet). Seule cette dernière est élue, dans son habituelle circonscription de Seine-et-Oise. La raison en est très simple: « *toutes ces circonscriptions étaient perdues. Aucun candidat de la gauche, homme ou femme, n'aurait pu y être élu* » note Elisabeth Daull qui ajoute assez amèrement que « *le public en votant pour elles, s'est montré en définitive, très en avance sur les états-majors politiques qui les avaient ainsi parachutées* »<sup>35</sup>. La FGDS, comme tous les autres partis, à l'exception du PC, se montre donc très réticente à promouvoir les femmes en politique.

Pourtant les militantes du MDF jouent le jeu politique assez sagement, c'est à dire qu'elles tentent de convaincre les hommes de leur laisser davantage de place avec des arguments électoraux qui détruisent les préjugés à leur encontre. Evelyne Sullérot scrute les sondage IFOP précédant le premier tour des présidentielles et remarque « *que c'est chez les femmes que de Gaulle a perdu son plus fort pourcentage de voix* »<sup>36</sup>. En bonne logique politique Marie-Thérèse Eyquem transforme la défaite de 1967 en victoire pour les femmes: « *Elles ont prouvé pour la première fois que l'électorat ne fait aucune différence entre un homme et une femme de valeur égale* », puisque toutes ont fait gagner des voix à la gauche par rapport aux résultats de 1962<sup>37</sup>. Ce n'est qu'après 1968 que des critiques se font entendre sur le sujet de la place des femmes dans la fédération.

Mais l'action du MDF ne se limite pas à sa stratégie d'union avec le candidat de la gauche. Par ses prises de position systématiquement radicales, il est l'aiguillon du

---

<sup>35</sup> Elisabeth Daull, « Leur bataille », *La femme du XXe siècle*, N°8, mars-avril 1967.

<sup>36</sup> Evelyne Sullérot dans *Combat*, 18 décembre 1965, repris dans *La femme du XXe siècle*, N°4, janvier 1966.

<sup>37</sup> Editorial « Une étape », *La femme du XXe siècle*, N°8, op. cit.

mouvement féminin dans son ensemble. Lors de tous les débats de l'époque, le MDF exprime en effet l'opinion la plus avancée.

La réforme du régime matrimonial de 1965 est qualifiée de « duperie » et de « vaste mystification ». Yvette Roudy présente les débats dans l'hémisphère comme un inégal combat entre les sexes. « *Ils étaient 8* » dit-elle à avoir daigné se déplacer tandis que « *côté femme, tout ou presque, reposait sur les épaules de Mme Thome-Patenôtre qui présenta et défendit avec vigueur une trentaine d'amendements* »<sup>38</sup>. Ce « presque » fait peu de cas des interventions communistes. Marcelle Kraemer-Bach, elle, attaque la majorité: « *Ce qu'il y a au fond de tout cela, voyez vous, c'est que nous avons au parlement, et surtout au gouvernement, des hommes horriblement réactionnaires: c'est toujours un peu Honneur, Famille, Patrie* »<sup>39</sup>. La même année Nicole Bernheim et Marguerite Thibert s'opposent à ce que le temps partiel devienne une solution pour le travail des femmes<sup>40</sup>.

En 1967 les carences de la loi Neurwith sont vivement critiquées et notamment le fait que les centres de planification ne soient pas reconnus. Au total la loi n'est qu'une « *duperie bien orchestrée* »<sup>41</sup>. En 1970 Marcelle Kraemer-Bach déplore que la réforme de l'autorité parentale n'aille pas jusqu'au bout de ses principes. Christine Delphy critique le projet du service civique des filles: « *outré son caractère généralement réactionnaire (...) son danger principal réside dans le coup d'arrêt que le « service féminin » porterait à la promotion - déjà lente, difficile et semée d'obstacles si nombreux -, des femmes* »<sup>42</sup>.

Le MDF soulève de plus des questions nouvelles qui ne seront débattues que bien plus tard. Gisèle Halimi décortique les mesures inégalitaires du fisc<sup>43</sup>. Simone Menez et Marie-Hervé de Peslouan tentent de promouvoir les Unités de Service Familial dans les grands ensembles des banlieues. Celles-ci regroupent toutes les aides que les mères de famille peuvent souhaiter: vente de plats cuisinés, laverie, raccommodage et cordonnerie, équipe de nettoyage, garde à domicile, crèche et garderie. Une association est créée à cet effet<sup>44</sup>.

---

<sup>38</sup> *La femme du XXe siècle*, N°2, op.cit.

<sup>39</sup> Idem.

<sup>40</sup> Respectivement dans *Le Monde* du 21 octobre 1965 et dans *La femme du XXe siècle*, N°3, octobre-novembre 1965.

<sup>41</sup> Titre de l'éditorial de *La femme du XXe siècle*, N°10, octobre-novembre 1967.

<sup>42</sup> *La femme du XXe siècle*, N°16, mars 1970.

<sup>43</sup> Gisèle Halimi, « la femme et le fisc », dans *La femme du XXe siècle*, N°4, janvier 1966.

<sup>44</sup> La CFDT, le Centre d'Information des Cadres Féminins et la CIR apportent leur soutien. Voir *La femme du XXe siècle*, N°10, octobre-novembre 1967.

Au total le MDF joue un rôle qui dépasse nettement son influence dans la vie politique, déjà en soi très honnête.

Un autre composante de cette nouvelle gauche au féminin est à rechercher dans la CFTC devenue CFDT.

### *De la CDTC à la CFDT.*

Dans la syndicale confessionnelle existe depuis la Libération un courant de réflexion autour des Cahiers Reconstruction. Animé par d'anciens résistants, Paul Vigneaux et des militants du Syndicat Général de l'Education Nationale, ce courant minoritaire veut réévaluer le poids de la morale catholique dans l'action syndicale. Entre 1948 et 1952, ils tentent, sans succès, de changer l'affiliation internationale chrétienne de la confédération, et provoque à cet occasion un large débat. Cette tendance s'impose cependant en 1964. Lors du congrès extraordinaire du 6 novembre, les partisans de l'évolution l'emporte à 70%. La majorité de la CFTC devient la CFDT tandis que les minoritaires au congrès maintiennent l'ancien sigle. Jeannette Laot appartient à ce courant devenu victorieux. Née en 1925, elle travaille depuis l'âge de quatorze ans et connaît bien les problèmes du travail. Depuis 1954 elle est permanente du syndicat et est élue en 1961 au Conseil Fédéral.

Elle participe alors aux travaux de la commission féminine confédérale. Cette structure, où règne le courant majoritaire, est présidée par Renée Lambert et Simone Troisgros en est la secrétaire. Elle y rencontre d'autres militantes, plus jeunes, telle Madeleine Delessert et Aimée Jeantet. C'est à leur contact qu'elle découvre l'inégalité sexuelle à l'intérieur du syndicat, ce qu'elle n'avait jamais réalisé auparavant. « *Pour la première fois je me retrouvais entre femmes. C'est là que j'ai découvert tout un aspect de la vie syndicale qui m'avait échappé jusqu'alors* »<sup>45</sup>. Elles entament un long processus de réflexion sur la condition féminine qui les conduit à réviser l'ensemble de la politique suivie jusqu'à présent par la centrale. En 1963 elles organisent une journée d'étude au centre de formation de la CFTC à Bierville, présidée par Marcel Gonin, membre du bureau confédéral. Geneviève Rocard, Marie-José Chombart de Lauwe et Colette Audry sont

---

<sup>45</sup> Jeannette LAOT, Stratégie pour les femmes, Paris, Stock, 1977, p.57.

invitées. « *Leurs exposés se sont déroulés dans le calme. Puis il s'est produit une sorte de déblocage. Les militantes ont soudainement exprimé ce qu'elles vivaient dans l'organisation et dans la société* »<sup>46</sup>. Avec Aimée Jeantet, elle tente ensuite de diffuser leurs analyses et leurs méthodes de travail en organisant des sessions réservées aux militantes. Le changement de majorité offre un contexte assez favorable puisque la CFDT, dès son premier congrès de 1964, intègre la notion de non discrimination sexuelle.

Devenue en 1967 la secrétaire confédérale à la suite de Simone Troisgros, Jeannette Laot poursuit la remise en cause interne dans le syndicat où, très isolée, elle doit subir la très forte pression de ses camarades: « *la situation était telle que je ne pouvais plus, lors des réunions, prendre mes repas à la table des conseillers confédéraux sans être attaquée* »<sup>47</sup>. Mais ce travail de réflexion interne porte ses fruits. Un virage considérable a lieu dans la ligne de la centrale. Le familialisme, toujours promu par l'ancienne CFTC est abandonné au profit d'une ligne égalitaire dès 1965. Ceci amène la confrontation avec la CGT. Après les Assises nationales pour la réduction du temps de travail, la CFDT signe, avec d'autres organisations féminines, la motion égalitaire déposée auprès du Ministre du travail (vue au chapitre précédent). Le conflit continue ensuite à l'intérieur du comité du travail féminin et lors des renégociations de l'union de la gauche.

La commission féminine de la CFDT a donc des positions très similaires à celles défendues par le MDF. Simone Troisgros, Jeannette Laot, et Aimée Jeantet qui participent aux deux structures, sont les principales artisanes de ce rapprochement. D'autres composantes, plus mineures, participent aussi à la nouvelle gauche au féminin.

#### *Les autres composantes.*

Le Rassemblement des Femmes Républicaines, dirigé par Jacqueline Thome-Patenôtre, connaît le déclin qui frappe les radicaux en général. Il devient en 1963 l'Union Féminine du Rassemblement Démocratique, et participe à la tentative de regroupement centriste lancée par Maurice Faure. Ce groupe parlementaire inclut principalement les radicaux et l'UDSR. La revue change de titre et proclame un solidaire **Nous les femmes**, qui veut « *imposer les réformes espérées vainement jusque ici par 17 millions*

---

<sup>46</sup> Idem, p.64.

<sup>47</sup> Idem p.74.

*d'électrices* »<sup>48</sup>. Ce bulletin soutient des positions très similaires au MDF, dans son opposition au temps partiel féminin, à la réforme du régime matrimonial et son soutien à la réforme de la loi 1920. Après le succès Mitterrandien, Jacqueline Thome-Pathenôtre rejoint la FGDS, Nous les femmes disparaît en 1966 sans que l'on puisse dire si toute l'équipe des Femmes Républicaines rejoint la fédération et le MDF comme le font Marcelle Kraemer-Bach ou Jane Nemo. Jacqueline Thome-Patenôtre joue un rôle important du fait de sa très bonne implantation politique. Elle est responsable de bon nombre de lois ou d'amendements en faveur de l'égalité des sexes.

Le MFPPF ne prend jamais un engagement politique précis. Ses dirigeants sont d'ailleurs assez divisés quant à l'appréciation du rôle de la politique même. La présidente a toujours voulu garder le mouvement indemne de toute politisation et de toute orientation sectaire. En revanche Jean Dalsace, président à partir de 1967, n'a pas cette même aversion, sans vouloir pour autant faire du mouvement une composante de la nouvelle gauche.

Reste que le MDF est très étroitement lié à l'aile gauche du MFPPF. De très nombreuses militantes participent d'ailleurs activement aux deux. Tel est le cas d'Yvonne Domès, directrice de la revue du planning, de Nicole Bernheim qui fait partie de son comité de rédaction, d'Andrée Michel et de Geneviève Texier qui écrivent dans la même revue, d'Evelyne Sullérot, secrétaire générale du planning, de Suzanne Masse, secrétaire générale adjointe, de Cécile Goldet, médecin au planning, de Marguerite Schwab, membre du conseil d'administration et de Colette Audry, membre du comité d'honneur. Jeannette Brutelle, membre de la FGDS est aussi au MFPPF. C'est ce qui fait dire aux militantes du MDF lors des débats de la loi Neuwirth que « *le MFPPF est redouté par le Gouvernement comme un rassemblement de gens de gauche* »<sup>49</sup>.

Le MJF n'est pas non plus organiquement lié à la nouvelle gauche mais de nombreux liens existent. Evelyne Sullérot et Colette Audry font des conférences auprès des jeunes femmes<sup>50</sup>. Les activités du MDF sont signalées dans le bulletin. Les livres des unes et des autres y sont recensés également. Les deux bulletins traitent très souvent des

---

<sup>48</sup> Nous les femmes, N°51, novembre 1964, nouvelle série. Le comité de rédaction comporte Jacqueline Thome-Patenôtre, Odette Dolfuss, Monique Humbert, Odette Ipcar, Madeleine Karacha, Colette Piat, Marthe Reel.

<sup>49</sup> La femme du XXe siècle, N°9, juin-juillet 1967.

<sup>50</sup> Geneviève Rocard appartient peut être au deux mouvements également, elle écrit dans le bulletin Jeunes femmes, et écrit avec Colette Gutman une étude intitulée « Soit belle et achète ».

mêmes questions. Surtout le MJF participe auprès du MDF à toutes les grandes initiatives de la décennie: contre l'offensive pour le temps partiel, contre les mesures préconisées par la CGT, pour soutenir la grève D'Herstal, pour la réforme du régime matrimonial, sans compter son très précoce engagement sur la question de la contraception. On a vu plus haut qu'au sein du mouvement une tendance en faveur de l'action politique s'affirme de plus en plus nettement en face du conservatisme des gouvernements. Mais elle ne domine cependant pas. Le mouvement veut garder sa neutralité politique tout en participant de plus en plus dans le mouvement associatif en général (voir infra).

*Les communistes: entre union et isolement.*

La CGT et l'UFF, tout en appelant régulièrement à l'union, font entendre des voix différentes. Les évolutions communistes sont étroitement stratégiques et adaptatives tout en laissant un vieux fond idéologique inchangé. Le revirement communiste sur la contraception, par exemple, donne lieu à des déclarations d'union de la gauche très enthousiastes. Jeannette Vermeersch va même jusqu'à remercier publiquement le candidat unique lors d'un meeting tenu à la mutualité en 1965: « *et merci François Mitterrand d'avoir mis à votre programme cette question du planning familial, nous qui l'avons toujours soutenue* »<sup>51</sup>. Mais ces formules unitaires n'empêchent pas les communistes de bien marquer leurs particularités par ailleurs.

Le maternalisme reste un aspect essentiel de leur politique et fait obstacle à un rapprochement complet avec le reste de la gauche. La proposition de loi communiste sur la contraception, déposée en novembre 1965, précise dans son exposé des motifs, que le parti réclame « *le réduction du temps de travail et d'activité pour la mère de famille* »<sup>52</sup>. La même année la CGT lance effectivement ses assises nationales pour la réduction du temps de travail. Le 8 mars 1969 à lieu encore une fois une grande campagne sur « *le temps et les moyens de donner la vie* ». En 1970 la CGT continue à défendre l'idée de droits spécifiques aux travailleuses: « *le droit pour les travailleuses de prendre à 55 ans, si elles le désirent, leur retraite à taux plein, n'est-il pas une juste compensation à la double vie de travail social que la plupart d'entre-elles mènent entre l'usine et la*

---

<sup>51</sup> Cité dans *Planning Actualité*, N°1, février 1966.

<sup>52</sup> Idem.

maison? »<sup>53</sup> L'union de la gauche est donc problématique sur les questions féminines, elle ne peut s'appuyer que sur les mesures égalitaires que promeut aussi la centrale communiste (égalité des salaires et des formations professionnelles) tout en achoppant sur les mesures particulières. La rencontre nationale de 1967 fournit un bon exemple de cette contradiction.

Cette rencontre organisée par la CGT pour l'égalité des salaires et la formation professionnelle des femmes réussit une très large union sur une motion égalitaire. Mais la façade de l'union se lézarde aisément. Colette Gutman, un peu trop optimiste affirme dans La femme du XXe siècle que *"la CGT ayant renoncé (...) à reprendre certaines revendications discriminatoires comme la diminution du temps de travail ou l'abaissement de l'âge de la retraite pour les femmes seulement, toutes les organisations représentées ont pu se rallier à cette motion"*<sup>54</sup>. La CGT impose bien vite de faire publier un rectificatif affirmant que son second volet revendicatif n'est nullement abandonné mais que l'unité n'est possible que sur certains points. Le MDF comme pour faire oublier la bévée réaffirme sa solidarité et son loyalisme : *"le MDF a conscience de s'être engagé, par ce vote, à poursuivre solidairement l'application du plan d'action qui y a été tracé"*<sup>55</sup>. L'union avec les communistes est donc ambiguë.

Cependant il faut noter que, tout comme à la CFDT, la commission féminine de la CGT travaille à intégrer davantage les femmes dans les divers niveaux directeurs de la centrale. Le 33e congrès (Ivry 28 mai-2 juin 1961) donne lieu selon Madeleine Colin à *« une véritable promotion des militantes »*<sup>56</sup>. La commission demande à ce que les difficultés matérielles des femmes soient prises en compte par la centrale afin de faciliter leur intégration. Les réunions et la formation des militantes doivent avoir lieu durant le temps de travail et non le soir ou en fin de semaine, les stages ne doivent pas être organisés en internat et rester à proximité du domicile afin que les femmes puissent entrer chez elles tous les soirs. Cet effort constant porte ces fruits. Entre le 32e (1959) et 33e congrès (1961), 561 femmes ont bénéficié des stages de la CGT, ce nombre passe à 885 entre le 33e (1961) et le 34e congrès (1963)<sup>57</sup>. A ce dernier congrès la preuve est faite que

---

<sup>53</sup> Jeunes femmes, N°129-130, novembre-décembre 1972. Madeleine Colin, directrice de la revue Antoinette et membre de la commission nationale exécutive de la CGT.

<sup>54</sup> N°8 mars-avril 1967.

<sup>55</sup> La femme du XXe siècle, N°9, juin-juillet 1967.

<sup>56</sup> Antoinette, N°68, juin 1961.

<sup>57</sup> D'après le rapport de Madeleine Colin lors du 34e congrès (12-17 mai 1963 à Saint-Denis). Supplément à Antoinette, N°92, juin 1963.

les formules adaptées à la double journée des femmes conviennent mieux que les stages ordinaires<sup>58</sup>. La revue qui fait peau neuve en mars 1964 est de mieux en mieux diffusée. Son tirage ordinaire est entre 45 000 et 50 000 exemplaires mais peut atteindre 70 000 lors des événements spéciaux comme les 8 mars<sup>59</sup>.

Les transformations sociales et l'émergence de couches féminines non traditionnelles constituent une deuxième dynamique fondamentale.

### ***Les nouvelles femmes.***

Les rapports entre les genres connaissent une évolution sensible durant les années soixante, et plus particulièrement dans leur seconde moitié. A partir de 1964 un faisceau d'indices statistiques convergents rend visible des transformations auparavant souterraines. On assiste ainsi presque simultanément à une relative remise en question du modèle familial traditionnel et à la croissance du travail des femmes.

### **Les transformations du genre.**

La transition démographique un temps stoppée par le baby-boom reprend ses droits. Après le deuxième pic de fécondité en 1964, le taux de natalité décline doucement mais régulièrement de 18,1 pour mille en 1964 à 16,7 pour mille en 1970 et ne cesse de diminuer ensuite. Les rapports matrimoniaux commencent à se modifier: la nuptialité baisse légèrement après 1964, les divorces augmentent après cette même date ainsi que les naissances illégitimes à partir de 1967. La tendance à la baisse de l'âge moyen au mariage, continue depuis la guerre, s'inverse en 1970<sup>60</sup>.

---

<sup>58</sup> Parmi les 1825 stagiaires des 96 stages départementaux on compte 375 femmes, mais parmi elles, 233 ont participées aux 17 sessions spéciales (durant les heures de travail et sans internat) tandis que 142 ont pu suivre les 79 stages mixtes. Idem.

<sup>59</sup> La direction est toujours assurée par Madeleine Colin. L'équipe de rédaction comporte Louise Blanquart (rédactrice en chef), Andrée Cazaubon, Lucienne Marie, Jacqueline Aymot, Jacque Boschet, Alice Brisset, Huguette Brunhes; Mlle Cloin; Paule Cretin, Claudine Gozard, Gilberte Jacob, Suzanne Laby, Françoise Lazare, Régine Lilenstein; Raymonde Maximilien, Georges Quiquère, Gérard Ronssin, Jean Sani, Hélène Rubinstein.

<sup>60</sup> *Histoire des français, XIX-XXème siècles*, sous la direction de Yves LEQUIN, tome 1, Armand Colin, Paris, 1984.

De son côté, le taux d'activité féminin qui avait connu une stagnation de 1921 à 1962 remonte désormais. Les taux de salarisation et de scolarisation connaissent la même évolution<sup>61</sup>. Pour la première fois, les filles née en 1945 dépassent les garçons au baccalauréat, elles sont 14,3% à l'obtenir contre 13,4% pour les garçons, l'écart s'accroît pour les cohortes suivantes. En 1967 on compte autant de bachelières que de bacheliers. Qui plus est, le profil traditionnel de la courbe d'activité par âge, dit à deux bosses, s'aligne sur un modèle plus régulier à partir de 1968. Cette croissance de l'emploi féminin est liée à d'autres facteurs concomitants. D'une part le travail domestique s'allège. Le branchement des foyers sur les réseaux d'eau courante, de tout à l'égout, de gaz et d'électricité supprime toute une série de laborieuses corvées féminines et autorise un début de mécanisation du travail grâce à la diffusion du réfrigérateur, des machines à laver et à coudre, et de l'aspirateur<sup>62</sup>. De plus l'extension des services de l'Etat-providence soulage de nombreuses activités maternelles comme les soins de santé ou les tâches éducatives. Le taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans passe de 50% en 1960 à 67,4% en 1970 et le nombre de places dans les crèches collectives augmentent de 18 000 en 1961 à près de 31 800 en 1971, ce qui reste cependant très insuffisant<sup>63</sup>. Enfin la réduction des naissances accompagne et accélère ce retrait du domestique. D'autre part l'expansion économique embauche les femmes, principalement dans le tertiaire public (enseignement, santé) et les industries d'équipement (électroménager, électricité, agro-alimentaire). Ainsi la salarisation des femmes et la réduction relative du temps de travail domestique vont en effet de pair, du moins pour les femmes des classes moyennes et supérieures<sup>64</sup>. On assiste donc à un déplacement des activités féminines vers le salariat au dépens du travail domestique. Ce transfert devient sensible dans les statistiques au milieu des années 60 avec l'arrivée à l'âge adulte des filles du baby-boom qui, plus que leurs mères, se sont préparées à un travail rémunérateur.

---

<sup>61</sup> Margaret MARUANI, Mais qui a peur du travail des femmes?, Syros, Paris, 1985.

<sup>62</sup> La chronologie de la diffusion de ces nouveaux équipements domestiques est remarquablement étudiée par Claudette SEZE, Evolution des activités des femmes induite par la consommation des substituts sociaux au travail domestique. 1950-1980. Effets économiques et sociaux culturels, CRIIS, rapport CNAF, 1988.

<sup>63</sup> Chiffres donnés par Martine LEVY dans Le féminisme d'Etat en France, op. cit. p.70.

<sup>64</sup> En 1968 plus de la moitié des ménages n'ont encore ni baignoire, ni douche, ni chauffage central, ni téléphone d'après Claudette SEZE, op. cit.

Comment interpréter ces statistiques? Nadine Lefaucheur, qui s'y est essayée, formule ainsi la question: « tempête sur les indices ou tempête dans un verre d'eau? »<sup>65</sup> Suivant l'échelle temporelle retenue, on peut en effet aboutir à des conclusions très diverses. Sur le long terme, aucune des évolutions mentionnées plus haut n'est radicalement nouvelle. La baisse de la natalité est une réalité très ancienne, spécialement pour la France; les taux d'activité féminins de 1921 et de 1975 sont similaires et les années trente ont déjà vu une très faible nuptialité. Mais si l'on opte pour une conjoncture courte, les indices prennent bien plus de relief surtout comparés à la période immédiatement précédente. Les années cinquante se caractérisaient par un système matrimonial assez strict: les couples se mariaient très nombreux, très jeunes et divorçaient très peu. Les mères avaient des familles nombreuses et restaient au foyer pour s'en occuper à plein temps, du moins quand les enfants étaient jeunes et si le salaire paternel l'autorisait. A partir des années soixante cet ensemble s'érode au profit d'un système beaucoup plus souple, qui ne devient clair cependant que dans les décennies suivantes: la cohabitation s'ajoute au mariage, lequel devient plus tardif et plus précaire puisque les divorces sont bien plus fréquents. En conséquence, les familles recomposées ou monoparentales s'accroissent. Les mères n'envisagent que deux à trois enfants et s'organisent pour cumuler les tâches familiales avec leur carrière. Ces trois tendances: précarisation des liens conjugaux, baisse de la natalité et emploi féminin vont étroitement ensemble et il est sans doute assez vain de déterminer parmi elles un facteur causal premier. S'instaure ainsi progressivement ce que Nadine Lefaucheur nomme « un régime de reproduction post-industriel, caractérisé par l'intellectualisation et la collectivisation du travail de reproduction »<sup>66</sup>. Autrement dit les tâches de la maternité se complexifient et s'institutionnalisent. De ce fait même, l'identité de la mère perd de sa consistance.

Comment affectent-elles les organisations féminines? Plusieurs conséquences dérivent directement de ces mutations en cours. Tout d'abord les organisations doivent compter avec des couches sociales féminines en expansion et d'autres en déclin. Les femmes des classes moyennes, même mères, urbanisées, diplômées, travaillant ou souhaitant travailler deviennent de plus en plus nombreuses. Inversement le nombre de

---

<sup>65</sup> Nadine LEFAUCHEUR, « Maternité, famille, Etat », dans *Histoire des femmes*, Vol. 5, op. cit. pp.411-430.

<sup>66</sup> Idem, p.425.

femmes exclusivement au foyer tend à se réduire. Les discours amplifient la réalité statistique qui reste modeste. Le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans par exemple, passe seulement de 42,3% à 44,5% entre les recensements de 1962 et 1968. Mais en terme de représentation, le changement apparaît beaucoup plus spectaculaire. Le modèle de la mère au foyer recule très vite au bénéfice de la mère qui travaille. Le travail des femmes devient un thème d'élection pour les médias qui semblent découvrir tout d'un coup une réalité séculaire. De la même façon, la baisse de la natalité reste toute relative et la contraception ne se diffuse que très lentement. En 1970, 26% seulement des femmes de plus de 20 ans utilisent un contraceptif<sup>67</sup>. Mais le thème de la contraception et de ses éventuelles conséquences démographiques, envahit littéralement les médias.

D'autre part ce nombre croissant de femmes qui travaillent permet une prise de conscience plus vaste de la réalité des inégalités. Les recherches sociologiques montrent que la prise de conscience des injustices est plus à même de se réaliser dans une situation qui allie promotion sociale et maintien de la ségrégation. C'est exactement ce qui se produit au cours de la décennie. Les femmes ont de plus en plus accès au marché du travail pour y rencontrer une ségrégation importante. Elles n'obtiennent que rarement les postes élevés. Souvent des travaux similaires reçoivent des rémunérations différentes selon les sexes. Les grévistes d'Herstal n'auraient jamais obtenu une telle solidarité (à l'échelle de l'Europe d'ailleurs) si elles n'avaient pas évoqué une réalité familière et de plus en plus insupportable pour des milliers de femmes. Andrée Michel, Gisèle Halimi, et d'autres exposent dans leurs publications des discriminations dont elles ont été, elles mêmes ou leur proches, victimes. Simone de Beauvoir résume le cortège de ces plaintes d'injustice quand elle dit: « *sur ce point tous les témoignages concordent, j'en ai personnellement recueilli de saisissants. Toutes choses égales d'ailleurs - le travail, le zèle, les capacités -, les femmes restent cantonnées dans les postes inférieurs, tandis que leur camarades masculins montent* »<sup>68</sup>. De plus ces femmes et plus spécialement parmi elles les mères qui travaillent en nombre croissant, doivent faire face à la double journée de travail. Même si les tâches domestiques s'allègent quelque peu, elles demeurent exténuantes ajoutées à une journée de salariée. Ce poids incontournable explique les mesures préconisées par la CGT

---

<sup>67</sup> Enquête IFOP sur les femmes de plus de 20 ans reproduite dans Planning familial, nouvelle série, N°20, novembre-décembre 1970.

<sup>68</sup> Simone de Beauvoir, « La condition féminine », La Nef, Nouvelle série, N°5, janvier-mars 1961, « la femme et l'amour », p.123.

et leur popularité. A la fin de la période la montée du chômage est clairement une menace pour l'emploi féminin. Un nombre de plus en plus important de femmes est confronté à une condition difficile et clairement non partagée par les hommes alors que les diplômés s'alignent. Le contraste entre les années scolaires et universitaires, relativement égalitaires, et la différenciation des trajectoires par la suite, est sans nul doute un facteur déclenchant. L'expérience concrète de l'inégalité pousse à l'action des femmes en nombre croissant.

Les femmes des classes moyennes surtout, constituent des troupes aisément mobilisables. Assez intellectuelles, elles achètent et lisent davantage de livres que leur aînées. Elles forment ainsi un public large capable d'absorber les très nombreuses publications sur les femmes de la décennie. Un réseau de lectrices, bien plus vaste que les effectifs des associations, se met en place. Se forme ainsi une sorte de second cercle concentrique autour des militantes proprement dites, constitué par des femmes non directement engagées mais conscientes des inégalités et des propositions féministes. Le mouvement des femmes brise ainsi son isolement et peut compter sur un relais dans l'opinion publique. S'opère ainsi une sorte de prise de conscience intellectuelle et de diffusion par les médias qui joue un rôle fondamental dans l'élargissement du mouvement.

Si elles deviennent militantes, ces femmes fournissent des ressources importantes à l'organisation choisie. Diplômées, elles apportent leurs connaissances et leur savoir-faire. Aux juristes, avocates, médecins et professeurs de la vieille génération féministe, s'ajoutent désormais les femmes des médias et de l'édition, et surtout les femmes diplômées en sciences humaines, disciplines qui connaissent au même moment une forte expansion. Elles sont donc dotées d'un fort capital culturel qui leur permet tout à la fois de critiquer les théories antiféministes et d'interpréter les évolutions sociales qui les entourent.

### **Le rayonnement des associations.**

Les associations féminines, chacune à leur manière, parviennent à rencontrer ces couches sociales nouvelles. L'utilisation des médias, par ailleurs plus ouverts aux questions féminines, est le principal canal qui les relie avec ce vaste public. Le MDF et le

MFPF se montrent experts dans leur utilisation. En revanche le MJF et l'UFCS fournissent des armées de militantes plus anonymes.

### *MDF et MFPF: l'utilisation des médias.*

Le MFPF attire très nettement ces nouvelles populations féminines. Une enquête réalisée en janvier 1962 par Claude Egnel, révèle que 70% des femmes qui se rendent au planning ont moins de 30 ans, 50% d'entre elles exercent une profession et 8% sont étudiantes<sup>69</sup>. L'enquête de Claude Denis en 1967 auprès des lectrices de la revue confirme ce profil. Sur 1000 réponses, la majorité est constituée par des femmes mariées de 25 à 35 ans, 2/3 résident dans la région parisienne et les autres dans des grandes agglomérations. Seules 250 restent au foyer (dont 40 momentanément après naissance), 206 sont enseignantes, 213 sont employées (secrétaires, comptables, dactylographe), 58 sont étudiantes, 10% assistantes sociales.

Par ailleurs la revue du MFPF donne de très fréquentes analyses des nouveaux faits de société. Evelyne Sullerot, Ménie Grégoire, Andrée Michel y écrivent très régulièrement et montrent une connaissance approfondie des toutes dernières transformations sociales. Evelyne Sullerot par exemple se demande « *Qu'y a-t-il de changé dans la vie des femmes* »<sup>70</sup>. Elle montre, statistiques à l'appui, que l'augmentation de l'espérance de vie d'une part (50 ans en 1900, 76 ans en 1969) et que l'abaissement continu de l'âge au mariage (26 ans en 1900, 23 ans en 1969) accompagnés d'un resserrement du temps de la maternité (de plus en plus avant trente ans) donnent naissance à une sorte de « deuxième âge » libéré des tâches maternelles les plus prenantes. Ainsi « *la procréation n'occupe plus qu'une petite partie de la vie des femmes* ». Dans divers autres articles elle démontre que l'amour maternel qui n'a rien d'un instinct, est né au XVIIIe siècle et dépend en grande partie du taux de la mortalité infantile<sup>71</sup>. Robert Gubbels, auteur d'un livre sur le travail au féminin révèle les mutations que cache la stabilité du taux d'activité: la croissance de travail des mères et la montée des emplois du tertiaire<sup>72</sup>. Jeanne Delais souligne « la fragilité

---

<sup>69</sup> Le Planning familial, N°9, mars 1966.

<sup>70</sup> Planning familial, Nouvelle série, N°2, juin 1969.

<sup>71</sup> Planning familial, nouvelle série, N°3, octobre 1969. « L'amour maternel a-t-il changé? ».

<sup>72</sup> Robert GUBBELS, Le travail au féminin, la femme et le couple dans la société contemporaine, Paris, Marabout, 1967. Résumé dans Planning familial, N°18, mars 1968.

du couple moderne » puisque « 6 couples sur dix sont tentés par le divorce » et que chaque année voit 300 000 enfants du divorce<sup>73</sup>. Céline Rolin étudie elle « la femme devant le divorce »<sup>74</sup>.

Plusieurs militantes promeuvent leurs idées bien au delà du mouvement. Catherine Valabrègue et Ménie Grégoire percent dans les médias. La première écrit plusieurs ouvrages remarquables<sup>75</sup>. Les éditions Casterman ouvre une collection « Vie affective et sexuelle » dirigée notamment par Catherine Valabrègue et qui s'ouvre largement aux spécialistes du planning<sup>76</sup>. Jean Dalsace et Anne-Marie Dourlen-Rollier y publient leur étude sur l'avortement par exemple<sup>77</sup>.

Ménie Grégoire, journaliste notamment dans *Vogue*, dispose de nombreuses relations dans le milieu. C'est par l'intermédiaire d'un ami qu'elle rencontre Jean Farran, en 1967. Il est le créateur d'un nouveau concept d'émission dont le slogan est « *la radio c'est vous* ». Elle accepte alors de participer aux matinées de RTL à l'émission « Allô Luxembourg » où divers spécialistes répondent aux questions des auditeurs. Elle même est chargée des questions féminines. Elle reste deux mois sans recevoir une seule question. Puis après avoir répondu à une lettre prise dans la revue *Elle*, elle reçoit une avalanche de courrier. A partir de mai 1967, elle anime alors seule une émission tous les après-midi de 14 heures à 14 heures trente. C'est un succès immédiat, en trois ans le nombre des auditeurs passe de 800 000 à 2 500 000 et dépasse les frontières hexagonales. En moyenne 200 lettres lui arrivent par jour<sup>78</sup>. Pour la première fois les problèmes de contraception, de plaisir sexuel, de frigidity, trouvent une audience nationale<sup>79</sup>. En 1971 elle publie une analyse du très volumineux courrier qu'elle reçoit quotidiennement et qui expose les souffrances privées des femmes, viols, incestes, coups reçus<sup>80</sup>.

---

<sup>73</sup> Jeanne DELAIS, *Les enfants du divorce*, Paris, Gallimard, 1967. Résumé dans *Planning familial*, N°19, juin 1968.

<sup>74</sup> Céline ROLIN, *La femme devant le divorce*, Paris, Casterman, 1968, 264p.

<sup>75</sup> Catherine VALABREGUE, *Contrôle des naissances et planning familial*, Paris, La table ronde, 1960; Marianne MONESTIER et Catherine VALABREGUE, *Victoire sur la solitude*, Paris, Plon, 1966; Catherine VALABREGUE, *La condition masculine*, Paris, Payot, 1968.

<sup>76</sup> Les autres directeurs de cette collection sont Jean Cohen, Marie-Jo Jacquey, Marcelle de Montaigne, Daniel Poignant.

<sup>77</sup> *L'avortement*, Paris, Casterman, 1970.

<sup>78</sup> Chiffres donnés dans Ménie GREGOIRE, *Les cris de la vie*, Paris, Editions Tchou, 1971, 271p

<sup>79</sup> Ménie GREGOIRE, *Telle que je suis*, Paris, Laffont, 1976,

<sup>80</sup> Ménie GREGOIRE, *Les cris de la vie*, Paris, Editions Tchou, 1971, 271p.

Au MDF bien que les militantes aient des âges assez variés, le noyau appartient à la génération de la guerre. Marie-Thérèse Eyquem, née en 1913, est une amie proche de François Mitterrand, elle est tout à la fois la secrétaire générale du comité de soutien à sa candidature et membre du présidium de la CIR et du Conseil exécutif de la FGDS. Cette autodidacte a fait une longue carrière dans l'administration publique des sports, jusqu'à devenir dans les années soixante inspectrice générale au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Très attirée par la politique elle est maire de son village natal dans la Gironde<sup>81</sup>. Yvette Roudy est la plus jeune, née en 1924, elle travaille très jeune en tant que dactylo et suit des cours par correspondance pour passer son baccalauréat. Elle vit quelques années à Glasgow où travaille son époux. De retour en France elle fait des traductions pour Colette Audry et c'est ainsi qu'elle rencontre l'équipe du MDF. Elle devient la rédactrice en chef du bulletin et la secrétaire générale du mouvement.

Mais le mouvement regroupe des intellectuelles, d'âges et de milieux variés. Nicole Bernheim, est journaliste au Monde; Marguerite Schwab, participe à l'AFFDU et préside la Ligue féminine de l'enseignement; Marguerite Thibert est une ancienne experte de l'emploi féminin auprès du BIT et Madeleine Guilbert, est chercheuse au CNRS, également sur les questions du travail féminin. Elisabeth Daull, Henriette Etienne écrivent pour le bulletin, Blanche Albert vient de la franc-maçonnerie. Bien qu'assez influent du fait de collaborations de qualité qu'il sait s'attacher, le MDF ne regroupera jamais plus d'un millier de membres (d'après Audry) essentiellement dans la région parisienne, mais des sections locales existent aussi à Lyon et à Nantes<sup>82</sup>. Le bulletin, d'aspect modeste, tire à moins de 3000 exemplaires<sup>83</sup>. Le MDF n'accueille que des femmes, mais crée en 1967 une structure parallèle, « les amis de MDF » qui rassemble des hommes.

L'audience du mouvement dépasse largement le cercle étroit de ses adhérentes du fait de l'ampleur du réseau qu'il sait mettre en place. De plus ses militantes, hautement intellectuelle, trouvent à s'exprimer auprès d'un large public. Evelyne Sullerot est sans doute la plus prolifique avec des dizaines d'articles dans Combat, Le Nouvel Observateur et surtout dans la revue du planning; d'innombrables conférences et 5 livres. En 1963 elle publie La presse féminine, où elle se montre très critique sur le niveau et le contenu de ces

---

<sup>81</sup> Voir William GUERAICHE, op. cit, p 617. D'après Yvonne Dornès, la présidence du MDF lui aurait d'abord été offerte, et c'est elle qui propose Marie-Thérèse Eyquem à l'élection. Interview du 1 décembre 1992.

<sup>82</sup> La femme du XXe siècle, N°6, septembre-octobre 1966.

<sup>83</sup> Atteindre les 3000 abonnées est l'objectif que se fixe La femme du XXe siècle, N°4, janvier 1966.

revues. Dans Demain les femmes (publié en 1965, dans la collection de C. Audry), elle dresse la longue liste des réformes et des mesures nécessaires à une réelle égalité des sexes. Deux ans plus tard elle démontre dans son Histoire et sociologie du travail féminin que les femmes ont toujours participé aux travaux de production. Enfin en 1970 dans Droit de regard, recueil d'articles, elle s'attaque aux nombreuses idées préconçues sur les femmes<sup>84</sup>. Dès 1965 elle est nommée professeure visiteuse à l'université de Bruxelles où elle est chargée d'un cours sur l'histoire du travail féminin<sup>85</sup>. Les étudiantes semblent enthousiastes et désireuses de pousser plus loin la recherche. D'après elle des centaines de travaux universitaires sont en cour, elle dit recevoir une à trois lettres par jour lui demandant de superviser de telles recherches<sup>86</sup>. Nicole Bernheim fait entrer les questions féminines dans les prestigieuses colonnes du Monde, elle possède une très bonne connaissance des associations et se fait souvent leur porte-parole. Colette Audry, Geneviève Texier et Andrée Michel qui ont de bons contacts avec Sartre et Simone de Beauvoir, publient dans leur revue Les Temps Modernes. Leurs travaux suscitent des réactions et des prises de conscience plusieurs fois attestées.

Les conférences de Colette Audry par exemple ont eu une influence certaine à la CFTC et au MJF. Jeannette Laot le confirme. « *Colette Audry, dans ses exposés, montrait bien les racines culturelles de la condition féminine et les mécanismes d'exploitation et d'aliénation qui renforçaient et reproduisaient d'une génération à l'autre la subordination des femmes. Elle nous a aidées à élaborer notre argumentation en reliant étroitement les causes idéologiques, culturelles et économiques. Avec elle nous avons franchi une étape, nous éloignant encore davantage de l'approche traditionnelle du mouvement ouvrier* »<sup>87</sup>. Au MFJ son analyse sur « l'amour et l'action » suscite un débat important et permet une évolution certaine de son auditoire. En témoigne ce dialogue avec une auditrice. « *Essayer de forcer la résistance des hommes, n'est ce pas tomber dans la revendication féministe dont on pourrait faire l'économie?* ». Mais Colette Audry balaye cette réserve: « *ce mouvement a été un des grands moments de l'émancipation des femmes et de l'émancipation humaine tout court. Bien sûr comme tout mouvement il a eu ses erreurs (...) mais pas plus qu'un autre. Il ne faut pas accepter l'idée masculine selon*

<sup>84</sup> Voir en annexe les sources.

<sup>85</sup> D'après Martine LEVY, Le féminisme d'Etat en France, op. cit.

<sup>86</sup> Le planning familial, nouvelle série, N°16, février 1972.

<sup>87</sup> Jeannette LAOT, Stratégie pour les femmes, Paris, Stock, 1977, p.68

<sup>87</sup> Jeannette LAOT, Stratégie pour les femmes, op. cit. p.57.

laquelle on ne peut à la fois être féministe et avoir du sex appeal »<sup>88</sup>. Ces militantes sont donc les beauvoiriennes qui diffusent activement les idées du Deuxième sexe et la revalorisation du féminisme.

A partir de 1963 Colette Audry dispose d'une tribune encore plus vaste. Le jeune éditeur Gonthier souhaite en effet créer une collection pour les femmes. Il contacte d'abord Simone de Beauvoir, qui décline mais soumet l'offre à son amie<sup>89</sup>. Celle-ci se lance enthousiaste et propose de nombreux ouvrages. L'entreprise se définit pour et par les femmes: « *cette collection vous appartient. Qu'elle vous aide à devenir ce que vous pouvez être et à mettre à votre tour votre empreinte sur ce monde, pour le plus grand bien des hommes et des femmes* »<sup>90</sup>. Dès 1964, quatre titres sortent. Andrée Michel et Geneviève Texier écrivent ensemble La condition de la française d'aujourd'hui. Yvette Roudy traduit The feminine mystique, de Betty Friedan. Clara Malraux décrit La civilisation du Kibboutz. Marie Thérèse raconte l'Histoire d'une prostituée. Cette collection joue un rôle considérable dans la diffusion et la radicalisation des idées féministes. C'est parce qu'elles ont lu son livre qu'Anne Zelenski et Jacqueline Hogasen, contactent Andrée Michel et rejoignent le MDF. L'ouvrage de Betty Friedan connaît un retentissement considérable, tous les bulletins des associations y consacrent une note de lecture. Des classiques sont aussi réédités comme Une chambre à soi, de Virginia Woolf ou Les lettres, de Rosa Luxembourg.

L'exemple est bientôt suivi par d'autres éditeurs. Les éditions Fleurus, créent une collection intitulée « Elle veut vivre » dirigée par trois femmes: Jacqueline Chabaud, Evelyne Sullérot et Claude Ullin<sup>91</sup>.

La télévision, la radio ne sont pas en reste. En 1964, Eliane Victor ouvre une émission « Les femmes aussi » construite à partir de témoignages féminins.

Le MDF par ailleurs se soucie de promouvoir une culture militante et féminine souvent d'avant-garde. Chaque numéro comprend des compte rendus de lecture détaillés sur les ouvrages ou articles écrits par ou sur des femmes. Yvette Roudy interview Ariane

---

<sup>88</sup> Congrès Jeunes Femmes de 1963 intitulé « Aimer en ce temps », Jeunes Femmes, Juillet-août 1963.

<sup>89</sup> Interview de Colette Audry dans Le féminisme et ses enjeux, op. cit. p.101.

<sup>90</sup> Colette Audry, citée dans Femmes diplômées, N°51, 3e trimestre 1964.

<sup>91</sup> Les éditions Fleurus avaient déjà en 1963 une collection « Vie de la femme » dirigée par des femmes de l'UFCS, Elisabeth Guérin, Hélène Caron, et Thérèse Doneaud. Signalé dans La femme dans la vie sociale, N°328, septembre-octobre 1963.

Mnouchkine<sup>92</sup> et Claire Etcherelli<sup>93</sup>. Des photos de Janine Niepce figurent dans chaque numéro. Betty Friedan est invitée dans les salons du Cercle Républicain en octobre 1967.

### *Le MJF et l'UFCS: des viviers de militantes.*

Le MJF brasse des milieux, des âges et des situations matrimoniales très variés. Beaucoup travaillent ou ont travaillé. Les articles de fond, souvent complexes, témoignent aussi d'un lectorat assez intellectuel. Durant toutes les années soixante le mouvement s'élargit, il dépasse les 6000 adhérentes réparties en plus de 270 groupes locaux en 1970<sup>94</sup>.

La méthode Jeunes femmes, déjà abordée dans le chapitre 7 continue à être l'activité principale du mouvement. Le dialogue libre, entre femmes, permet la découverte de questions et de problèmes collectifs. Le singulier, l'échec personnel, se révèlent être la condition commune des femmes, du moins dans ce milieu social. Jeanne Lebrun, une des fondatrices du mouvement résume cette découverte de l'appartenance à une communauté. *« Qui pouvait mieux entendre l'angoisse d'une jeune femme qu'une autre jeune femme qui vivait en secret cette même angoisse? Elles découvrirent ensemble que tel de leurs problèmes si douloureux, parce qu'il leur paraissait un péché propre, un « blocage » particulier, était celui de plusieurs, celui de beaucoup, de toute une génération, de toute une civilisation »*<sup>95</sup>. Ces « péchés douloureux » sont ceux de l'épouse, de la mère. Ils concernent la vie privée, l'amour, la sexualité, les maternités, la relation avec le mari. *« Tout ce qu'on avait tu par pudeur ou parce qu'on avait pas le temps d'y penser, ou parce qu'on avait peur de le regarder en face, ou parce qu'on en avait faussement honte...; on essayait de le formuler dans les groupes, les rencontres régionales, en public ou à quelques unes: « On croit qu'on s'aimera toujours, mais après dix ans, le premier amour est fini, il faut recommencer ». « Pour moi ça n'a pas duré cinq ans, nous avons du tout reconstruire sur d'autres bases ». « Mes enfants, ils sont pourtant bien réussis, je ne les ai pas voulus ». « Tu sais comme j'aimais mon métier, c'était vraiment une vocation, je l'ai tout à fait abandonné, je suis heureuse, mais pas sûre quand même que*

---

<sup>92</sup> *La femme du XXe siècle*, N°4, op. cit.

<sup>93</sup> *La femme du XXe siècle*, N°11, décembre-janvier 1968.

<sup>94</sup> *Jeunes femmes*, N°123, juin-juillet-août 1971. 2000 membres actifs (cotisation la plus élevée) 4000 membres participantes.

<sup>95</sup> Historique du mouvement fait par Jeanne Lebrun.

*ce soit bien* ». « *Comment as tu fait pour t'arrêter à quatre? J'attends mon neuvième* »<sup>96</sup>. Cette libération de la parole, cette levée de la pudeur, de la honte, produisent un soulagement immédiat pour les femmes. Beaucoup sont celles qui expriment une très forte reconnaissance au mouvement: il procure « *un dérouillement intellectuel* » ou bien « *la cristallisation de mes préoccupations les plus vives* »<sup>97</sup>. Par la rencontre entre égales et hors des rôles sociaux attendus, il autorise, pour reprendre la terminologie de Touraine, l'émergence du Je là où n'existait que le Soi: « *enfin je devenais Josette Quelque chose, je n'étais plus seulement « la femme de Pierre* »<sup>98</sup>; « *il m'avait pourtant semblé jusqu'alors que seul mon mari pouvait me comprendre et avoir un dialogue sérieux avec moi, mais notre couple était nourri de sa seule voix et j'en souffrais profondément* »; pour une autre, être JF c'est « *devenir et faire devenir plus conscient, plus responsable - de là plus efficace, pour des engagements ultérieurs* »<sup>99</sup>.

Durant les années soixante la méthode est bien rodée et se présente de plus en plus comme un exercice conscient et collectif de déconditionnement. Jacqueline Sers, qui plagie joliment les Lettres persanes de Montesquieu, exprime clairement cet objectif. « *C'est une grave question, ainsi pour moi de découvrir ce que je les entends nommer le conditionnement des mythes et des images. Ce doivent être des liens secrets bien graves qui tyrannisent ces femmes, malgré la liberté dont elles semblent avoir l'usage; car je vois avec quelle passion et quel sérieux elles cherchent à s'en libérer. J'ai observé d'ailleurs que ces liens sont également invisibles à certaines personnes de leur sexe. Mais ces femmes s'emploient avec une extrême générosité à délivrer celles d'entre elles qui semblent souffrir de ce mal sans le connaître* »<sup>100</sup>. Sont décrits ici avec humour ce que les années soixante verront fleurir sous le nom de groupes de prise de conscience. Les militantes, entre elles rejettent les préjugés qui les ont façonnées, les plus avancées entraînant les autres.

Parallèlement à ces activités libératrices et internes se développent des engagements tournés vers l'extérieur. Le MJF continue sa participation officielle au MFPP, Madeleine Tric est au Conseil d'administration et Suzanne Duflo au comité d'honneur et de très nombreuses Jeunes Femmes sont hôtesses d'accueil dans les

---

<sup>96</sup> idem.

<sup>97</sup> Jeunes femmes, avril 1961.

<sup>98</sup> Idem.

<sup>99</sup> Jeunes femmes, septembre-octobre 1963.

<sup>100</sup> Jeunes femmes, décembre 1964.

différents centres du planning. A partir de juin 1969 Susanne Kneubuhler représente le mouvement au sein du comité du travail féminin. L'UNAF et le CNFF demandent également des représentantes du MJF, Suzette Duflo est membre du conseil d'administration du CNFF. Le mouvement adopte la philosophie de la formation permanente des adultes et participe au GERE (voir infra).

Le mouvement se stabilise et réforme ses statuts. Des cotisations sont mises en place, progressives de 5 à 100 francs selon les moyens de chacune. En 1969, le mouvement reçoit l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports au titre de l'éducation permanente.

L'UFCS connaît une évolution considérable durant les années soixante. A partir de 1962, une réflexion prend forme sur le caractère confessionnel de l'union. Plusieurs dirigeantes réalisent qu'il peut être une entrave à son expansion, que de nombreuses femmes sont gênées par cette référence trop voyante au catholicisme. La déconfessionnalisation est décidée au printemps 1965. L'atmosphère du mouvement change alors considérablement. Marie-Thérèse Doneaud s'en souvient très bien: « *dès lors il n'y eu plus de prière récitée au début des réunions du conseil, plus d'ecclésiastique en soutane au premier rang des manifestations ou des congrès, plus d'évêque sur l'estrade. Il me revint d'avoir à exécuter un nouvel acte de courage: je dus, geste symbolique, décrocher le crucifix, fixé au dessus de la table du conférencier, sorte de parjure dont je fus longue à me remettre, la trace blanche sur le mur me rappelant mon acte de trahison* »<sup>101</sup>. Afin de remplacer la philosophie du catholicisme social, un nouveau projet est rédigé et circule dans toutes les sections locales qui peuvent apporter leurs modifications. Ces nouveaux principes de base sont finalement votés en avril 1965 à une très large majorité. Toute référence au catholicisme social ou même au christianisme a disparu, dorénavant l'union « *s'efforce de promouvoir les droits et les responsabilités de la personne humaine, de construire une société démocratique qui implique la participation de tous et plus particulièrement des femmes* »<sup>102</sup> Deux principes clé sont

---

<sup>101</sup> Thérèse DONEAUD, dans Des femmes, un mouvement féminin. Une expérience de 35 ans de pratique de l'UFCS 1948-1983, Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales, Université de la Sorbonne nouvelle Paris III, 1991, p31.

<sup>102</sup> Cité par Thérèse DONEAUD, dans Des femmes, un mouvement féminin, op. cit. p132.

adoptés: les droits de la personne humaine et la démocratie participative<sup>103</sup>. « *La personne humaine a une dignité éminente qu'il faut non seulement défendre, mais promouvoir dans chaque être, fut-il le plus démuné ou le plus déshérité* » et « *la société doit être démocratique grâce à la participation de tous* »<sup>104</sup>. L'union se veut un corps intermédiaire entre l'Etat et les citoyennes, un tremplin qui permet aux femmes d'acquiescer suffisamment d'assurance et de connaissance pour jouer un rôle actif et éclairé dans la société. Son but est la formation de toutes et non la création d'une élite, afin de lancer les « *femmes agissant dans le monde* », selon leurs mots. Plusieurs domaines de civisme sont favorisés: la consommation, l'urbanisme, l'éducation permanente, la protection de la famille. L'union déjà reconnue d'utilité publique depuis 1947 est agréée mouvement d'éducation permanente en 1959 et mouvement de consommateurs en 1961. Les « équipes civiques » qui se forment à partir de 1963 offrent un bon exemple de ce que peut être cet apprentissage de la démocratie participative<sup>105</sup>. Elles se forment à l'initiative d'une femme dans une localité donnée et autour d'un problème concret. Par exemple pour la participation des femmes à l'élaboration du plan d'urbanisme, pour réclamer une nouvelle crèche, mettre en place un réseau de ramassage scolaire ou d'adduction d'eau etc. La méthode est toujours d'associer le plus de femmes concernées, de connaître leurs opinions, puis de démarcher avec elles auprès des autorités locales pour résoudre la question. Ainsi l'exercice de la citoyenneté se rapproche de la vie quotidienne des femmes et les forme à l'action collective sur le terrain de leurs besoins.

L'évolution spectaculaire de l'UFCS tient en grande partie à son recrutement. Marie-Thérèse Renard, elle-même adhérente, a réalisé une enquête en 1962 sur les militantes de l'UFCS<sup>106</sup>. On y apprend que, si la grande majorité sont des femmes au foyer 66,5% ont exercé une profession (secrétaire, assistante sociale, enseignante surtout), un tiers jusqu'au mariage, un autre tiers jusqu'à la naissance des enfants. La plupart sont diplômées, 55,5% ont le baccalauréat, et 20,5% un diplôme d'enseignement supérieur. De par leur profession ou celle de leur mari, elles appartiennent en grande majorité aux classes

---

<sup>103</sup> Anne-Marie BIROTHEAU-POUSSY, Approche d'un mouvement féminin: L'Union Féminine Civique et Sociale, 1927-1976, Mémoire de DESS en droit, Nantes, 1977, pp124-126.

<sup>104</sup> La femme dans la vie sociale, N°345, février-mars 1966, Monique Bouchez « Pour mieux situer l'UFCS ».

<sup>105</sup> Première mention en est faite dans La femme dans la vie sociale, N°328, septembre-octobre 1963.

<sup>106</sup> Voir Marie-Thérèse RENARD, La participation des femmes à la vie civique, Paris, éditions ouvrières, 1965, pp.103-109. Le questionnaire a été envoyé au début du mois d'octobre 1962 à 305 femmes et retourné par 200.

moyennes urbaines. Les militantes de l'UFCS se distinguent cependant aussi par une assez forte présence au foyer, même si elle n'est pas définitive, ainsi qu'un fort taux de natalité (2,67 en moyenne, seules 12,7% n'ont qu'un enfant et la même proportion en ont six ou plus). L'âge moyen des militantes est de 45 ans mais avec une grande variété de 20 à 70 ans. Enfin Marie-Thérèse Renard souligne leurs multiples engagements, elles totalisent 3,63 engagements par personne (principalement dans les associations de parents d'élève ou familiales).

### *Les associations en marge.*

En revanche d'autres associations expriment, chacune à leur manière, leur sentiment d'être en retrait, coupées d'une dynamique à laquelle elles ne participent plus, sur laquelle elles n'ont pas prise. Les vieux groupes suffragistes sont dans ce cas ainsi que l'UFF.

En avril 1964 sort le dernier numéro de l'UNF, La revue des électrices. Edmée de La Rochefoucauld ne donne guère d'information à ce sujet: « nous avons le regret d'informer nos lectrices que l'UNF se voit dans l'obligation de cesser sa publication »<sup>107</sup>. Mais les explications résident dans les difficultés financières de l'association, qui depuis longtemps ne parvient plus à recruter de nouveaux membres et donc des adhésions.

Jeanne Chaton invite souvent l'AFFDU à réagir face au monde qui bouge. Née au tournant du siècle, agrégée d'histoire, elle est déléguée à la Commission de la femme de l'ONU. En 1965 devant la médiatisation et la politisation des questions féminines elle incite les membres à se positionner: « Il faut, puisque nous n'avons pas pris l'initiative du mouvement, examiner quelle est notre position en face de tous les plans qui sont actuellement portés à la connaissance du public »<sup>108</sup>. Cette perte de l'initiative est aussi exprimée par Andrée Lehmann, présidente de la LFDF. En 1965 elle manifeste quelque surprise devant l'émergence politique des femmes « voici 20 ans que les femmes disposent de leurs droits politiques, voici 20 ans qu'elles constituent la majorité électorale du pays, et pour la première fois, sans que rien de nouveau dans leur comportement puisse le justifier, on semble s'apercevoir de la force dont elles disposent. (...) Nous avons été

<sup>107</sup> UNF revue des électrices, N°88, avril 1964.

<sup>108</sup> Femmes diplômées, N°54, 2e trimestre 1965.

*littéralement submergés au cours du trimestre qui a précédé les élections municipales, par une littérature donc l'abondance ne justifiait pas toujours la valeur, mais qui reflétait l'agitation menée dans le pays par les représentants de toutes les tendances politiques, parfois singulièrement unis »<sup>109</sup>.*

Surtout ses éditoriaux témoignent d'un éloignement grandissant avec ses concitoyennes. Alors que tout démontre une politisation et une médiatisation des questions féminines, elle y reste aveugle et demeure les yeux rivés sur le faible nombre d'élues. Qui plus est plutôt que de dénoncer la fermeture du système politique et des partis (par contraste avec l'ouverture grandissante des médias) elle rend responsable les femmes elles mêmes de leurs maigres scores. Lors de chaque échéance électorale elle répète les mêmes admonestations. Pour les législatives anticipées de 1962 elle estime que « *les électrices continuent à se désintéresser de la politique, persistant à vouloir ignorer que, même le prix du beefsteak c'est de la politique* »<sup>110</sup>. Constatant ensuite le peu de candidates (53 sur 2168) elle y voit « *la preuve incontestable que les femmes se refusent toujours à prendre part à la vie politique de leur pays* »<sup>111</sup>. Devant l'absence de femmes dans les gouvernements elle s'interroge « *Combien de temps cette situation se poursuivra-t-elle? Aussi longtemps je le crains que les femmes (...) supporteront passivement d'être considérées comme des citoyens de seconde zone dont les mérites ne sont pas reconnus* »<sup>112</sup>. Lors des élections de 1967 ces mots se font encore plus durs: « *elles (les femmes) se sont refusées jusqu'ici à entrer dans la vie politique. Elles se contentent de bêler à qui mieux mieux « les groupes, les partis, ne désignent pas de candidates ». Elles ne veulent pas entreprendre la lutte âpre et difficile d'entrer, pour faire sa place, dans les groupements ni dans les syndicats* »<sup>113</sup>. Elle même refuse catégoriquement cette hypothèse, les hommes, les partis ne sont pas responsables de la masculinité du corps politique, ce sont les femmes qui ne parviennent pas à se hisser à sa hauteur « *Nombreuses sont, hélas, les femmes qui désirent devenir députées et qui geignent au cours de la campagne électorale ou après leur non élection, en proclamant que les hommes, les partis, ne les aident pas, bien au contraire. il faut leur répéter ce vieux proverbe: Aide toi, le ciel t'aidera. Une élection se prépare par des années de travail, de dévouement,*

---

<sup>109</sup> *Le droit des femmes*, janvier-février-mars 1965.

<sup>110</sup> *Le droit des femmes*, juillet-octobre 1962.

<sup>111</sup> *Le droit des femmes*, novembre-décembre 1962.

<sup>112</sup> *Le droit des femmes*, janvier-février 1966.

<sup>113</sup> *Le droit des femmes*, janvier-février 1967.

*d'intelligence politique, pour les femmes comme pour les hommes* »<sup>114</sup>. Après les législatives de juin 1968 elle persiste encore: « *les femmes ne peuvent ou ne veulent pas participer à la vie politique du pays. Elles se refusent à comprendre que, seule, la loi peut satisfaire leurs justes revendications* »<sup>115</sup>.

Ce qu'exprime ainsi Andrée Lehmann ce n'est pas tant la passivité politique des femmes que l'échec de sa stratégie et donc son isolement. Sa valorisation inconditionnelle de la démocratie représentative et son unique désir d'y intégrer les femmes la placent à contre-courant de la logique contestataire qui grossit. On mesure son décalage si l'on met en vis-à-vis l'impertinence et l'imagination dont Evelyne Sullérot fait preuve quand elle parle de politique. A propos de la baisse de la représentation féminine depuis la Libération, elle inverse totalement les responsabilités: « *la « vie politique » - et je mets, hélas! dans ce terme tout ce qu'il peut contenir de péjoratif, marchandages et tripotages, dosages, démagogie, flatterie des goûts et des passions - reprenant vigueur, il s'avérait que les femmes candidates ne plaisaient pas à l'instar des hommes* »<sup>116</sup>. Le dévouement, l'intelligence politique d'un système neutre et magnifié de l'une, se transforme en marchandages et tripotages d'un univers sordide mieux adapté aux hommes qu'aux femmes, chez l'autre. Et tandis que l'une préconise une « lutte âpre et difficile », Evelyne Sullérot, iconoclaste, affirme tout de go: « *je dis seulement que si réellement on voulait intégrer les femmes dans la politique après des siècles de mise à l'écart, il faudrait leur réserver un siège sur deux, partout, à tous les échelons. Voilà. Cela fait rire* »<sup>117</sup>. Sans aucun doute les itinéraires biographiques de l'une et de l'autre expliquent leurs visions de la politique si opposées. Andrée Lehmann, d'origine juive, née au tournant du siècle, a grandi dans l'idéal républicain. Evelyne Sullérot, jeune résistante a connu toutes les désillusions de la Libération et de la guerre froide. La survalorisation du modèle républicain pousse Andrée Lehmann à mettre en cause la passivité des femmes. Libérée de cette croyance Evelyne Sullérot peut tranquillement mettre en cause le système politique: « *nous vivons dans une fiction démocratique car il n'y a rien derrière la prétendue égalité politique* »<sup>118</sup>.

---

<sup>114</sup> *Le droit des femmes*, mars-avril 1968.

<sup>115</sup> *Le droit des femmes*, mai-juin-juillet 1968.

<sup>116</sup> Evelyne SULLEROT, *Demain les femmes*, Paris, Laffont Gonthier, 1965, p.192.

<sup>117</sup> *Idem*, p.194.

<sup>118</sup> *Idem*, p.196.

L'UFF perd également du terrain. les grandes actions en faveur des femmes sont réalisées par la commission féminine de la CGT (comme les Assises nationales pour la réduction du temps de travail de 1965 ou la Rencontre nationale pour l'égalité des rémunérations de 1967) ou par le CERM (comme la Semaine de la pensée marxiste sur les femmes dans la nation de 1965). L'UFF participe à ces événements mais ne détient aucune initiative. Sa stratégie ne connaît pas d'évolution. Elle consiste à mobiliser les femmes pour la paix dans le monde au nom de la maternité.

Nombreuses sont les femmes au foyer parmi les militantes. Lors de son 7e congrès (Asnières 18-20 novembre 1960) l'union réunie 911 déléguées venues de 78 départements. Parmi elles on compte 761 mères de famille dont 449 ont deux enfants ou moins et 312 ont trois ou plus. 579 sont ménagères et celles qui travaillent sont essentiellement ouvrières ou employées<sup>119</sup>. Le 8e congrès (11-12 mai 1963, Paris, salle Pleyel) fait état de 582 ménagères sur 1035 déléguées<sup>120</sup>. En janvier 1964, la revue d'hebdomadaire devient mensuelle.

Après avoir vu les modifications sociales et économiques qui affectent les femmes, après avoir mis en valeur le rôle des associations, il convient à présent de s'interroger sur le troisième facteur annoncé en introduction: l'influence des autres mouvements sociaux. On a déjà vu la participation de certains groupes à la montée de la nouvelle gauche socialiste, ce qui n'est pas à proprement parler un mouvement social. Il reste à étudier les cas de la guerre d'Algérie, et surtout de mai 1968.

### ***L'impact des autres mouvements sociaux***

Durant les années soixante, deux mouvements ont joué un rôle notable dans l'évolution du mouvement des femmes, celui contre la guerre d'Algérie et surtout celui de mai 1968.

---

<sup>119</sup> 76 sont ouvrières, 170 employées et fonctionnaires, 12 commerçantes, 28 enseignantes, 8 paysannes, 5 techniciennes, 23 travaillent dans les services sociaux et professions diverses. Heures Claires des Femmes Françaises, N°196, 26 novembre 1960.

<sup>120</sup> Heures claires des femmes françaises, N°326, 25 mai 1963.

## Contre la guerre d'Algérie

Plusieurs associations féminines ou militantes ont participé, au mouvement contre la guerre en Algérie. Il faut, sur ce sujet, remonter à 1956.

Comme toujours les communistes sont les plus présentes et les plus actives, elles multiplient les démonstrations. Des pétitions ont lieu, des veillées de la paix se succèdent, notamment autour des 8 mars, pour réclamer le cessez-le-feu immédiat. La revue publie des témoignages sur les prisons d'Algérie et les tortures en février 1957<sup>121</sup>, et demande la grâce pour Djamilia Bouhired<sup>122</sup>. Antoinette donne des exemples de soldats qui refusent de servir<sup>123</sup>. Lors de la manifestation contre l'OAS le 19 décembre 1961, la participation des femmes est importante, d'après Antoinette, Madeleine Colin y aurait été matraquée<sup>124</sup>. Trois femmes membres de l'UFF et de la CGT trouvent la mort lors de la manifestation du 8 février 1962 qui se termine au métro Charonne, l'UFF bat le rappel pour celle prévue le 13<sup>125</sup>.

Cependant si ce militantisme est réel il ne manifeste aucune indépendance, ni originalité. Les arguments conservent toujours les mêmes connotations maternalistes. La ligne suit étroitement celle fixée par le PC<sup>126</sup>. C'est ainsi que l'UFF assure Guy Mollet du soutien des françaises: « *vous avez le soutien de millions de françaises pour tout ce que vous ferez en vue de rétablir la paix en Algérie* »<sup>127</sup>. Soutien qui se fait plus critique cependant à l'automne. « *Elles (les femmes, les mères) ont tout fait pour soutenir votre gouvernement contre ceux qui, n'écoulant que leurs intérêts personnels voulaient vous pousser à la guerre. (...) Elles vous demandent avec toute la force de leur amour maternel, que, très vite s'ouvrent des négociations en vue d'un cessez-le-feu, que très vite reviennent leurs fils* »<sup>128</sup>. Les femmes communistes préconisent le non au référendum sur l'autodétermination en Algérie<sup>129</sup>.

---

<sup>121</sup> Femmes Françaises, N°635, 2 février 1957.

<sup>122</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, N°42, 14 décembre 1957.

<sup>123</sup> Antoinette, N°28, février 1958.

<sup>124</sup> Antoinette, N°76, février 1962.

<sup>125</sup> Voir la double page livrée en supplément de Heures Claires des Femmes Françaises, N°259, 10 février 1962 et Antoinette, N°77, mars 1962.

<sup>126</sup> Voir Jean-Jacques BECKER, « L'intérêt bien compris du Parti Communiste Français », dans Jean-Pierre RIOUX (dir.), La guerre d'Algérie et les français, Paris, Fayard, 1990, pp. 235-244

<sup>127</sup> Femmes Françaises, N°587, 3 mars 1956.

<sup>128</sup> Femmes Françaises, N°618, 6 octobre 1956.

<sup>129</sup> Voir le texte de Madeline Colin dans Antoinette, N°63, janvier 1961.

L'UFCS qui bénéficie depuis longtemps de contacts étroits avec l'Algérie, où existe une de ses sections, opte dès 1956 pour un pragmatisme soucieux des droits de l'homme. La femme dans la vie sociale, revue de l'UFCS, lance un appel pour la « *priorité à l'Algérie* », afin que des mesures urgentes soient prises en faveur de la « *justice, la fraternité et le progrès social* »<sup>130</sup>. Hélène Caron, secrétaire générale, réclame un assouplissement des liens juridiques avec les peuples d'Outre mer au bénéfice d'un renforcement des liens sociaux et économiques « *Les femmes sont réalistes. Elles ne sont pas attachées à une forme déterminée des institutions si celles-ci se révèlent inadaptées* »<sup>131</sup>. Le respect de la personne guide ses prises de position. L'UFCS écrit à M. Frey, ministre de l'intérieur à propos des traitements infligés aux manifestants algériens du 17 octobre 1961: « *Les femmes, les mères, tiennent une fois encore à s'élever encore contre toute distinction raciale, contre toutes brutalités et violences qui rappellent aux français certaines méthodes et traitements mis au banc de l'humanité* »<sup>132</sup>.

Jeunes Femmes, consacre un numéro spécial à l'Algérie à la fin de l'année 1956<sup>133</sup>. Le mouvement, comme tout autre, est divisé. Mais Francine Dumas, à l'époque vice-présidente, insiste sur la capacité du mouvement à gérer les conflits, notamment à l'occasion d'un culte pour l'Algérie. « *Suzette Duflo voulait faire un culte, et moi j'ai dit attention, il va y avoir des femmes qui sont du réseau Jeanson, c'est à dire qui défendent les musulmans, c'est à dire qui ne seront pas du tout à l'aise si vous faite un culte avec communion, alors on a discuté, palabré, rien ne se faisait dans la violence, on discutait, et finalement on est arrivé à un compromis c'est à dire qu'on allait faire un culte et on allait obliger personne à y être, on allait obliger personne à communier et qu'une partie de l'équipe centrale ne communierait pas volontairement* ». Et, ajoute-t-elle: « *Moi j'étais en rapport avec Francis Jeanson et tous ces gens là, donc naturellement je n'ai pas communié. C'est évident* »<sup>134</sup>. Une Union des Femmes algériennes existe d'ailleurs qui développe des contacts avec les organisations chrétiennes, l'UFCS, le MJF, la CFTC, la Cimade et le Secours Catholique<sup>135</sup>.

<sup>130</sup> La femme dans la vie sociale, N°271, mars 1956.

<sup>131</sup> La femme dans la vie sociale, N°274, mai-juin 1956. Hélène Caron « *Drame algérien, drame mondial, notre part dans son dénouement* ».

<sup>132</sup> La femme dans la vie sociale, N°314, novembre 1961, lettre datée du 30 octobre.

<sup>133</sup> Jeunes Femmes, novembre-décembre 1956.

<sup>134</sup> Interview de Francine Dumas, 19 janvier 1993.

<sup>135</sup> La femme dans la vie sociale, N°320, juillet-août 1962.

Nombreuses sont par ailleurs les femmes qui participent individuellement au mouvement contre la guerre en Algérie, Colette Audry, Simone de Beauvoir, Andrée Michel, Francine Dumas, Gisèle Halimi (commise d'office pour les tribunaux militaires à Tunis au début des années cinquante<sup>136</sup>), Edith Thomas, sont de celles-là.

Cependant cette participation des femmes reste silencieuse sur les algériennes, qu'elles soient musulmanes ou européennes. Les militantes et les intellectuelles prennent position au nom de principes généraux, comme le reste de la société française, mais non pour une solidarité féminine, quelle qu'en serait le contenu.

L'UNF apporte quelques exceptions. Elle signale que « *un mouvement féministe (...) se dessine en Algérie depuis le 13 mai* » des voiles sont brûlés, tandis que des femmes dévoilées marchent dans la rue en robe bleu blanc rouge. La générale Massu demande dans son communiqué du 20 mai « *un vaste mouvement de solidarité féminine* ». Mme Salan crée un Comité d'Action de Femmes musulmanes et Chrétiennes et envoie également un communiqué le 30 mai<sup>137</sup>. Il est clair que ces événements, pour autant qu'ils aient une quelconque consistance, appartiennent à l'opération de « Fraternisation » orchestrée d'Alger par Massu et Salan. Les noms des épouses respectives, les musulmanes vêtues aux couleurs du drapeau français, ces mêmes musulmanes réunies avec les chrétiennes au sein d'un comité, dont le nom ressemble au comité de salut public mis en place par Massu, tout plaide en faveur de cette thèse. Mais il serait souhaitable d'en savoir plus, notamment pour mesurer la part de manipulation. Les récents ouvrages sur les femmes durant la guerre d'Algérie ne mentionnent pas cet épisode<sup>138</sup>.

En tout cas dans la métropole, certains groupes féminins s'enthousiasment, au nom du féminisme ou du gaullisme. Irène de Lipkowski, Marcelle Devaud et la générale Breuillac assurent que l'Association des Françaises Libres, apporte à Mme Salan « *son adhésion fraternelle et son concours le plus fervent pour une oeuvre commune d'union et de paix autour du général de Gaulle* ». L'UNF se réjouit du « mouvement féministe en Algérie ». Ces témoignages de solidarité viennent de gaullistes convaincues. Il est

---

<sup>136</sup> Voir, Gisèle HALIMI, *La cause des femmes*, Paris, Gallimard, 1982.

<sup>137</sup> « L'émancipation des femmes musulmanes en Algérie », *UNF revue des électrices*, N°65, juillet 1958.

<sup>138</sup> Djamilia AMRANE, *Les femmes algériennes dans la guerre*, Paris, Plon, 1991, 298p. Andrée DORE AUDIBERT, *Des françaises d'Algérie dans la guerre de libération*, Paris, Karthala, 1995, 297p. La seconde note cependant p. 74, le rôle ambigu de Mme Massu. En 1957, cette dernière fonde un « service social pour les familles de disparus » au moment même où son époux multiplie les arrestations.

d'ailleurs symptomatique qu'Irène de Lipkowski et Marcelle Devaud, ressuscitent les « Françaises Libres », en l'honneur du général résistant, alors qu'elles ne font plus parler d'elles depuis 1946. Marie-Hélène Lefauchaux, présidente du CNFF, siège au Conseil de l'Union Française depuis 1947, à ce titre on peut la supposer davantage informée. Elle aussi transmet aux femmes musulmanes d'Alger un message en arabe et en kabyle: « *nous voulons vous féliciter pour le courage dont beaucoup d'entre vous viennent de faire preuve, en marquant leur volonté de se dégager de coutumes qui appartiennent à un passé révolu* »<sup>139</sup>. L'UNF suit les évolutions et note la participation des musulmanes au scrutin, et la réforme du mariage par l'ordonnance du 4 février 1959, qui instaure le consentement des conjoints comme seule valable mais ne touche pas à la polygamie, et soumet la répudiation à l'appréciation d'un juge<sup>140</sup>.

Globalement cependant les intérêts féminins s'effacent derrière ceux, plus généraux, des droits de la personne et du colonisé. Pourtant la participation des femmes aux mouvements de libération nationale, contribue à les radicaliser. Selon Gisèle Halimi, les femmes y gagnent une solide assurance. « *En prenant place dans ces mouvements collectifs, avec et comme les hommes, les femmes ne désamorcent pas seulement les vieux maléfices: elles contribuent à part entière à dessiner le futur visage de l'humanité* »<sup>141</sup>. Colette Audry est un peu moins optimiste mais souligne tout de même ce renforcement de la personnalité féminine: « *non que le fait de participer au combat soit un gage certain d'obtenir voix au chapitre dans l'avenir: les opprimés, bien souvent, n'ont servi qu'à tirer les marrons du feu. Mais il est hors de doute que le sentiment d'être devenue une force révolutionnaire et d'aider à construire un monde peut changer du tout au tout la pensée que forme une femme d'elle même et de sa propre situation* »<sup>142</sup>. C'est effectivement la pensée que les femmes ont de leur situation qui se transforme. Andrée Michel fait par exemple ce parallèle saisissant: "*La torture et le cortège de dégradation de toutes sortes qu'entraîne cette négation (des droits de la personne) sont le lot de ces impératifs supérieurs à la personne du colonisé, comme les 400 000 avortements clandestins, les enfants martyrs, les prostituées, les morts de jeunes femmes, sont en*

<sup>139</sup> « L'émancipation des femmes musulmanes en Algérie », *UNF revue des électrices*, N°65, op. cit.

<sup>140</sup> *UNF revue des électrices*, N°68, avril 1959.

<sup>141</sup> Gisèle Halimi, « Ici finit le roman de chevalerie », *La Nef*, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, *La Française d'aujourd'hui* ».

<sup>142</sup> Colette Audry, « Dix ans après le Deuxième sexe », *La Nef*, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, *La Française d'aujourd'hui* ».

*partie les lots des impératifs auxquels on subordonne la femme pour la nier en tant que personne*<sup>143</sup>. La raison d'Etat contre la raison des femmes, telle est sa conclusion. La réflexion sur le rapport colonisateur colonisé guide les pas de celle à propos du rapport homme femme. Albert Memmi, juif tunisien vivant à Paris, et auteur du Portrait du colonisé, appliquera aussi ses conclusions sur les colonisés aux femmes<sup>144</sup>. Cette question de radicalisation théorique et idéologique sera étudiée dans le chapitre suivant.

La participation des militantes à ce mouvement apporte une radicalité neuve et un bagage idéologique capable de servir les discours pour les droits des femmes. Aussi peut on dire pour les femmes comme pour le reste de la société que s'il n'y a pas formation d'une génération à travers ces années, il y a « un effet Algérie »<sup>145</sup>.

### **Le mouvement étudiant.**

#### *Les filles du baby boom*

La vague des vingt ans qui déferle sur la France a aussi des répercussions sur les organisations féminines. Dès la seconde moitié des années cinquante le phénomène de génération est observé par des sociologues ou des journalistes. Françoise Giroud, dans L'Express scrute au fil de deux numéros spéciaux cette « nouvelle vague » dès 1957<sup>146</sup>. Mais à partir de 1962-1963 les enfants du baby boom atteignent en masse l'adolescence. L'allongement de la scolarité obligatoire, la fin des guerres coloniales, l'éclosion de la société d'abondance, tout donne à cette génération massive un profil particulier. Elle impose sa musique et sa mode vestimentaire, comme aucune génération ne l'avait fait auparavant. Les médias ciblent de plus en plus ce marché nouveau. Les revues destinées aux jeunes fleurissent. Salut les copains, lancé en juillet 1962 par Daniel Filipacchi fait un bond dans les ventes, après un an il atteint déjà le million. Du coup l'exemple est suivi, Bonjour les amis, Age tendre, Nous les garçons et les filles, Mademoiselle, Jeunes filles

<sup>143</sup> La maternité heureuse, N°12, mars 1960.

<sup>144</sup> Albert MEMMI, Portrait du colonisé, 1957, préface de Sartre.

<sup>145</sup> Paul THIBAUD, « Génération algérienne? », dans La guerre d'Algérie et les Français, op. cit., pp. 608-616.

<sup>146</sup> L'Express, des 5 et 12 décembre 1957.

magazine figurent quelques titres de ce secteur en pleine expansion. Des émissions les prennent pour public telles celles de Harris et De Sedouy intitulées Zoom, 16 millions de jeunes et Bouton Rouge.

Des sondages ont lieu afin de cerner de plus près leurs goûts, opinions et valeurs. La nouvelle génération rassure le plus souvent. D'après L'Express, 69% des jeunes estiment que la meilleure orientation pour une femme est de se consacrer à son foyer<sup>147</sup>. Son conformisme agace même parfois. Elle est jugée passive, pas assez engagée, souffrant d'un trop fort sentiment d'impuissance<sup>148</sup>. Madeleine Chapsal conclue ainsi son enquête sur les jeunes filles: « *c'est un fait que les jeunes filles ont envie aujourd'hui de dire qu'elles veulent se marier, avoir des enfants, être aimer, aimer, être heureuses. C'est un fait qu'elles caressent une image de l'homme qui continue d'être la même: Lui toujours Lui* »<sup>149</sup>. Pourtant ces portraits d'une génération quasiment immobile, encore plus conservatrice que ses aînées, sont très contestables et contestés. Francine Dumas, se basant sur les mêmes données recueillies par Madeleine Chapsal parvient à une conclusion toute inverse: les jeunes filles cherchent avant tout à avoir un métier afin de ne pas dépendre d'un homme<sup>150</sup>.

Toutes les associations et organisations féminines se penchent également sur ces nouvelles têtes blondes. Le congrès de l'UFCS de 1960 se consacre à « la montée des jeunes »<sup>151</sup>. Les Semaines Sociales de l'année suivante prennent pour sujet d'étude « La montée des jeunes dans la communauté des générations »<sup>152</sup>. Peu avant la tempête de 1968, Antoinette consacre un numéro spécial aux jeunes et se félicite que le flambeau de leurs aînées soit repris. « *Résignées, nous les filles: Non!* » est le titre du reportage sur les jeunes filles<sup>153</sup>.

La plupart des associations tentent d'attirer à elles cette nouvelle génération. Elles y parviennent avec plus ou moins de bonheur.

Souvent elles favorisent un rajeunissement des responsabilités. A l'UFCS trois membres du Conseil National ont décidé en 1962 « *avec beaucoup de délicatesse, de ne*

---

<sup>147</sup> Cité dans Jeunes femmes, numéro « Jeunesse », mars-avril 1958.

<sup>148</sup> Voir Jeunes femmes, mars-avril 1963.

<sup>149</sup> La vérité sur les jeunes filles, Paris Grasset, 1960, p.165.

<sup>150</sup> Francine Dumas, « la femme telle qu'elle se pense aujourd'hui », dans L'Esprit, Nouvelle série, N°5, mai 1961, la femme au travail.

<sup>151</sup> La femme dans la vie sociale, N°302, février-mars 1960.

<sup>152</sup> La femme dans la vie sociale, N°312, juin-juillet 1961.

<sup>153</sup> Antoinette, nouvelle série, N°50, avril 1968, reportage signé Roger Clain.

*pas se représenter pour laisser la place au plus jeunes* »<sup>154</sup> En 1965 se sont cinq membres qui démissionnent pour les mêmes raisons<sup>155</sup>. Pour autant la direction nationale est assez stable: Marie Martinie Dubousquet préside de 1955 à 1965 aux côtés de Hélène Caron, secrétaire générale, puis leur succèdent aux mêmes fonctions jusqu'en 1971 Geneviève Delachenal et Monique Bousquet. Au 37e congrès de la CGT (1969) Madeleine Colin et Germaine Guillé ne se représentent pas au bureau confédéral afin de laisser la place à de plus jeunes: Jacqueline Dhervilly (29 ans, inspecteur des impôts, secrétaire de la fédération des finances, mariée, une fille) et Christiane Gille (39 ans, employée de banque, secrétaire de l'Union Départementale des Hauts-de-Seine, mariée, deux filles).

Le MJF pousse le plus loin la logique générationnelle. En février 1964 a lieu un colloque dit « des aînées », qui regroupe les femmes de plus de 45 ans, souvent membres depuis une quinzaine d'années, et voulant se réunir à propos de leurs problèmes spécifiques, notamment la ménopause<sup>156</sup>. En novembre de la même année c'est le congrès « très jeunes femmes » qui se déroule<sup>157</sup>. Le congrès de l'année suivante entérine ce changement dans les statuts. Dorénavant le mouvement se divise en trois branches; les très jeunes femmes (moins de trente cinq ans), les jeunes femmes (de 35 à 45 ans) et les équipes féminines au delà<sup>158</sup>. Cette réorganisation répond à deux objectifs d'une part elle reconnaît les différences d'âge et de génération qui entraînent des situations différentes, d'autre part elle veut attirer davantage de jeunes en les réunissant entre elles. Chaque année les différentes branches organisent des colloques à thème. Les sections ne sont pas égales, le colloque très jeunes femmes de 1966 ne compte que 56 participantes, tandis que celui des équipes féminines en réunit une centaine.

Le MDF sait aussi attirer cette nouvelle génération qui émerge à la fin des années soixante. Durant l'hiver 1967, un jeune groupe de travail, mixte, apparaît. Masculin Féminin Avenir regroupe des étudiants et se réunit en moyenne deux fois par mois, le vendredi afin d'étudier « *tout particulièrement les changements à l'intérieur du couple, et*

---

<sup>154</sup> Il s'agit de Mme Couvreur et de Mlles Taillandier et Lafeuille, La femme dans la vie sociale, N°318, avril-mai 1962.

<sup>155</sup> Hélène Caron, Simone Roux, Suzanne Lasson, Marie-Rose Petit et Monique Desjonquères sont remplacées par Mady Coste, Anne-Marie Videcoq, Yvonne Regef, Denise Prouvost et Chantal Decroix. La femme dans la vie sociale, N°340, mai-juin 1965.

<sup>156</sup> Jeunes femmes, janvier-février 1964 annonce ce colloque.

<sup>157</sup> Jeunes femmes, février 1965.

<sup>158</sup> Jeunes femmes, septembre-octobre 1965.

les restructurations sociales qui doivent découler de la transformation du statut de la femme »<sup>159</sup>. Jacqueline Hogasen<sup>160</sup>, responsable du groupe, est entourée d'Anne Zelenski, de Christine Delphy (après mai 1968) et de Jane Maignial qui écrivent divers articles dans le bulletin du MDF. Mais en réalité FMA ne regroupe pas des étudiants mais de jeunes hommes et femmes autour de la trentaine. Ils sont nés peu avant la deuxième guerre, et n'appartiennent donc pas, *stricto sensu*, à la génération du baby boom.

Anne Zelenski est une jeune professeure agrégée de lettres à Paris. Depuis son adolescence elle est intéressée par le féminisme mais se croit seule dans son cas. C'est pourquoi quand elle voit en devanture de librairie le livre d'Andrée Michel et Geneviève Texier elle court l'acheter et le dévore. « *Il y avait longtemps que je n'avais pas lu un livre avec autant d'enthousiasme. Pas de doute, un livre féministe! Depuis le Deuxième sexe de Simone de Beauvoir, il ne s'était rien publié d'aussi radical? (...) Mon moral remonta nettement. Tout espoir n'était pas perdu pour le féminisme, puisque deux femmes avaient écrit ce livre* »<sup>161</sup>. Elle s'empresse d'écrire aux auteures afin de les rencontrer. De son côté Andrée Michel qui a reçu plusieurs de ces lettres, organise un séminaire avec ses lectrices sur la condition féminine. C'est dans ce groupe de discussion qu'Anne Zelenski et Jacqueline Hogasen se rencontrent et décident de « faire quelque chose »<sup>162</sup>. Cette dernière est âgée d'environ trente ans, mariée à un norvégien et physicienne de formation. Elles assistent alors aux réunions du MDF qu'elles jugent trop timorées. « *Les réunions du MDF n'étaient pas exaltantes, mais cela me faisait du bien, après le désert total que j'avais toujours connu en matière de rencontres féministes, d'assister à ces retrouvailles.(...).* Avec Jacqueline nous nous demandions quoi faire. Former un autre groupe, plus radical et mixte? »<sup>163</sup>. C'est ce qui est fait en 1967. Les autres membres de FMA sont des relations des deux fondatrices.

Ces deux nouveaux venus parmi les associations féminines partagent des thèmes de travail communs. Le couple, la relation homme femme sont au coeur de leur recherche. Le colloque TJF qui se tient à Versailles le 6 et 7 mars 1971 prend comme thème « *Couples,*

---

<sup>159</sup> *La femme du XXe siècle*, N°11, op. cit.

<sup>160</sup> Selon le nom donné par *La femme du XXe siècle*, mais les historiennes parlent de Jacqueline Feldman.

<sup>161</sup> Annie de PISAN et Anne TRISTAN, *Histoires du MLE*, Paris, Calman-Lévy, 1977, p.32-33.

<sup>162</sup> Idem p.34.

<sup>163</sup> Idem.

*communautés, société* »<sup>164</sup>. La plupart des travaux et conférences organisés par FMA ont pour sujets le couple et les relations hommes-femmes.

Mais nombreuses sont aussi les associations qui ne parviennent pas à renouveler leurs effectifs. L'AFFDU est de celles là, le rapport moral de 1966 se plaint, non sans humour que le groupe de Paris « *compte autant de membres que la société des pêcheurs à la ligne de Sceaux!* », et elle appelle à multiplier les campagnes d'information en direction des jeunes afin de ne pas rester « *le petit club des happy few* »<sup>165</sup>. L'AFFDU dispose d'environ 1600 membres en 1961<sup>166</sup>. En 1969 l'association compte 1700 membres dont 831 à Paris, 724 dans les groupes de province et 149 isolées<sup>167</sup>. L'AFFM reconnaît également qu'elle est loin de faire le plein parmi les nouvelles femmes médecins<sup>168</sup>. Les vieilles associations suffragistes enregistrent les décès. Andrée Lehmann meurt le 23 janvier 1971 après une présidence ininterrompue depuis la Libération. Germaine Montreuil-Strauss, un temps présidente de l'AFFDU, décède en 1970.

Cette présence ou non de jeunes dans les associations détermine pour une part leurs attitudes devant mai 1968.

### ***Mai 1968.***

1968 est-il un tremplin pour le mouvement des femmes? La question peut surprendre tant l'historiographie, déjà abondante, sur le Mouvement de Libération des Femmes (MLF) lui donne d'emblée mai 68 comme origine. Les titres des articles et chapitres de livres sur cette question signalent d'eux mêmes cette association quasiment automatique: 'Féminism in France. From May 68 to Mitterrand'<sup>169</sup>; 'Le féminisme en France depuis Mai 68'<sup>170</sup>, 'Le féminisme radical à partir de 1968'<sup>171</sup>, " Les mouvements de

---

<sup>164</sup> *Jeunes femmes*, N°124, septembre-octobre 1971.

<sup>165</sup> *Femmes diplômées*, N°58, 2e trimestre 1966.

<sup>166</sup> *Femmes diplômées*, N°37bis, 2e trimestre 1961.

<sup>167</sup> *Diplômées*, N°71 3e trimestre 1969.

<sup>168</sup> *CNEF*, janvier 1963.

<sup>169</sup> Claire DUCHEN, *Feminism in France from May' 68 to Mitterrand*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1986.

<sup>170</sup> Jane JENSON, *Vingtième siècle*, N°24, octobre décembre 1989

femmes de 1968 à 1980<sup>172</sup>, etc. Mais le plus souvent mai 68 ne figure que dans les titres, puisque la survenue du MLF date de l'automne 1970 et qu'aucune étude ou presque n'est disponible sur la présence féminine lors du printemps. Pourtant les témoignages et les rares travaux existants signalent plutôt le sexisme latent à l'oeuvre dans le mouvement de 68, aussi bien parmi les étudiants que les grévistes<sup>173</sup>. Sans nier les liens qui relient le MLF à mai 68, il convient donc d'aller au delà de l'affirmation pour étudier leur nature problématique.

Malgré une énorme bibliographie, mai 1968 demeure assez inconnu. En 1988 Antoine Prost soulignait le contraste entre la profusion des interprétations et le peu d'ouvrages basés sur les archives. Aucune thèse n'avait encore été soutenue sur les événements<sup>174</sup>. Depuis le constat est à peine différent. Un inventaire des sources est dorénavant disponible, mais son sous-titre indique que les travaux commencent tout juste<sup>175</sup>. Dans sa préface Michelle Perrot répète encore « alors qu'on a beaucoup écrit sur le « sens » de ce mouvement - tout, rien ou autre chose encore? - on sait au fond relativement peu sur le déroulement des événements eux-mêmes »<sup>176</sup>. Tout un patient travail dans les archives demeure donc à faire. Les bulletins des associations donnent des informations sur le mouvement et surtout sur l'attitude des associations face à lui.

---

<sup>171</sup> Titre d'un chapitre de Maïté ALBISTUR et Daniel ARMOGATHE, Histoire du féminisme français, tome 2, édition des femmes, Paris, 1977.

<sup>172</sup> Chapitre 2 de Monique REMY, De l'utopie à l'intégration. Histoire des mouvements de femmes, éditions L'Harmattan, 1990, Paris.

<sup>173</sup> Les témoignages seront cités plus en avant, Danièle VOLDMAN, insiste surtout sur le refus du féminisme en 68 dans "Mai 68 où la féministe refusée", Nouvelle Revue socialiste. Où en sommes nous avec Mai 68?, Août-septembre 1985. Keith A. READER consacre un chapitre intelligent à la question dans The May 1968 Events in France, New York, St Martin's Press, 1993, pp148-166. Claire DUCHEN reprend l'analyse dans son chapitre final de Women's Rights and Women's Lives in France 1944-1968, London, Routledge, 1994, pp 190-211. J'ai moi même écrit sur l'attitude des associations lors de Mai dans « La radicalisation des mouvements féminins français de 1969 à 1970 » dans Vingtième Siècle, N°48, octobre-décembre 1995, pp.61-74.

<sup>174</sup> Antoine PROST, « Quoi de neuf sur le Mai français? » dans Le mouvement social, « Mémoires et histoires de 1968 » dirigé par Luisa PASSERINI, N°143, avril-juin 1988. Pour un panorama des interprétations possibles voir le numéro spécial de Pouvoirs, N°39, 1986.

<sup>175</sup> Mémoire de 1968. Guide des sources d'une histoire à faire, Paris, Verdier, 1993, 350p.

<sup>176</sup> Idem, p.16.

Les femmes: une présence silencieuse.

Bien que les recherches manquent encore, Mai 68 semble avoir été un événement réellement mixte quant à sa base. Les étudiantes comme les étudiants manifestent, répètent les slogans, lancent les pavés. Les salariées comme les salariés arrêtent le travail, occupent les usines ou les entreprises, élaborent leurs revendications. Leur taux de participation est bien évidemment variable selon les secteurs. Dans le textile, l'électroménager et l'alimentation elles comptent pour 51 à 53% des grévistes<sup>177</sup>. En elle même, la mixité d'un mouvement contestataire produit des effets d'émancipation. Les jeunes filles et les femmes quittent l'horizon étroit de leur famille pour occuper les facultés ou les entreprises. La rupture est particulièrement importante pour les jeunes filles de bonnes familles, habituées à une éducation répressive. Elles se lancent dans un monde nouveau et découvrent des aptitudes ignorées auparavant. La cohabitation avec les garçons, encore peu fréquente, s'accompagne d'une liberté sexuelle et amoureuse importante.

Alba de Cespedes, romancière, qui vit à Paris durant les événements tente de traduire cette atmosphère exaltante dans Les chansons des filles de mai<sup>178</sup>. « *Nous dormions très peu, c'était merveilleux d'exister à longueur de journées et de nuits. Les tracts que nous avons rédigés, tapés, imprimés, sont les lettres d'amour de notre génération. Les filles de mai, les filles aux seins de bourgeons, aux ongles rongés dans l'impatience et la rage, sont les fleurs de cette saison. Leurs corps chauds de courage soudés aux corps des garçons, dans les rangs des manifestants, ces mains - les mains de nos femmes de demain - que nous serrions dans la chaîne du service d'ordre de l'UNEF* »<sup>179</sup>. Le sentiment d'un monde nouveau, jeune, égalitaire, transparait dans ses poèmes. « *Ces garçons aux cheveux longs, ces filles aux jupes courtes, sont les citoyens de nos rues de la rive gauche* »<sup>180</sup>. L'ordre traditionnel des familles est refusé, les amours se vivent sans façon, la jeunesse s'oppose aux vieux mondes qui croulent. « *Nous sommes*

<sup>177</sup> D'après Keith A; READER, The May 1968 Events in France, op. cit. p.150. Je n'ai pas trouvé d'indication chiffrée sur la participation au mouvement étudiant mais l'exemple de l'Italie laisserait à penser la proportion d'un tiers. 34% des 488 personnes arrêtées à Turin en mars 1968 sont des femmes. Cité par Luisa PASSERINI dans « Le mouvement de 1968 comme prise de parole et comme explosion de la subjectivité: le cas de Turin » dans Le Mouvement Social, N°143, op.cit p70.

<sup>178</sup> Alba de CESPEDES, Les chansons des filles de mai, Paris, le Seuil, 1968.

<sup>179</sup> Alba de CESPEDES, Le ragazze di maggio, Vincenzia, Arnoldo Montadori, 1971, traduction de l'auteure. pp. 142-144.

<sup>180</sup> Idem, p. 128.

*les coeurs jeunes greffés dans la poitrine des pays vieux* »; « *Nous sommes tous orphelins de parents vivants* »<sup>181</sup>.

Mais cette forte participation des femmes s'accompagne à la fois de leur silence (en particulier sur elles mêmes) et d'une division très hiérarchique des tâches. A de rares exceptions près les femmes agissent avant tout en tant qu'étudiantes, salariées ou citoyennes mais non en tant que femmes, c'est à dire ayant des préoccupations spécifiques. Les militantes des associations sont nombreuses à faire ce constat. Andrée Lehmann, présidente de la LFDF, pose la question: « *Les femmes, largement mêlées à ce vaste mouvement, vont-elles en ce qui les concerne personnellement rester muettes?* »<sup>182</sup>. Yvette Roudy, secrétaire générale du MDF, note qu' « *au cours des événements on a finalement peu parlé des femmes (...) pourtant on les vit partout* »<sup>183</sup>.

Les historiens comme les témoins immédiats s'accordent à voir dans Mai une formidable libération de la parole. La prise de parole pour des catégories sociales qui ne l'ont habituellement pas est une des ruptures introduite par le mouvement. Parler, débattre, se faire entendre, est la principale forme de participation au mouvement. Comme le dit une témoin anonyme « *l'important c'est la culture, et la culture c'est de parler, de parler et encore de parler* »<sup>184</sup>. Or tout indique que la prise de parole des femmes est difficile, découragée, freinée. Parler en public, couper la parole, hausser le ton, crier, ne sont pas des comportements acceptés pour les femmes ou les jeunes filles, et l'ambiance de Mai ne fait pas exception. « *En Mai le service de nettoyage de la Sorbonne était composé presque exclusivement de filles. Mais combien parlaient en A.G?* » demande une militante<sup>185</sup>. Evelyne Sullérot note également « *la démocratie des grandes gueules* » qui règne dans les AG et la disparition des femmes dans les délégations « *pas une fille ne fut porte-parole d'un groupe et elles étaient nettement minoritaires dans les délégations (dès l'instant que l'on revient à un certain formalisme, les vieilles habitudes reprennent le dessus)* »<sup>186</sup>. Parfois avec la meilleure volonté du monde les étudiants monopolisent la parole, même quand il s'agit de parler des femmes. Lors d'un débat lancé par Anne

<sup>181</sup> Idem, respectivement p. 166 et 28.

<sup>182</sup> Editorial de *Le droit des femmes*, N° de mai-juin-juillet 1968.

<sup>183</sup> *La femme du XXe siècle*, « les femmes et le mouvement de mai », N°13, décembre 1968. Numéro spécialement consacré à "Les femmes dans le mouvement de Mai 68" et écrit par Colette Audry, Marie-Thérèse Eyquem, Henriette Etienne, Evelyne Sullérot et Yvette Roudy.

<sup>184</sup> Evelyne Sullérot, « les femmes en grève », dans *La femme du XXe siècle*, N°13, décembre 1968.

<sup>185</sup> J.K dans son article "Les militants", dans *Partisans*, N°54-55, juillet-octobre 1970.

<sup>186</sup> *La femme du XXe siècle*, N°13, op cit.

Zelenski et Jacqueline Hogasen, ce sont les hommes qui parlent le plus « *un petit gars vient nous prêter main-forte derrière notre chaire. Puis d'autres. Ils se font les questions et les réponses entre eux. Nous n'arrivons plus tellement à en placer une* »<sup>187</sup>.

Parmi les milieux grévistes la voix des femmes se brise tout autant. Une employée des PTT du Nord témoigne: « *en tant que femme, j'ai apprécié la place qu'ont prise dans les délégations, certaines travailleuses d'usine qui s'exprimaient probablement pour la première fois. L'une d'entre elles s'est même vue éconduite, sous le prétexte qu'elle ne savait pas s'exprimer. Mais n'est-ce pas là une de nos revendications essentielles: les moyens de culture et les congés de formation* »<sup>188</sup>. Dans les secteurs très masculinisés la réduction au silence peut se faire brutalement. Une jeune femme clamant des slogans au micro lors d'un rassemblement de 5000 métallurgistes devant une usine parisienne se voit écartée par un délégué de la CGT. « *Calme toi, tu es complètement hystérique* » ordonne-t-il<sup>189</sup>. Ce phénomène de parole confisquée apparaît donc massif. Il est aussi dû à des langages différents. Les femmes ne parviennent pas à s'exprimer comme elles le souhaitent parce qu'elles ne se reconnaissent pas dans le langage masculin qui règne. Cependant ce genre d'analyse est plus tardif, c'est après l'expérience du mouvement féministe des années soixante-dix que les témoins, rétrospectivement, font état de ce clivage culturel. Nadja Ringart (1948) se souvient: « *je portais des paroles qui n'étaient pas miennes. La théorie ne m'intéressait pas. J'aurais voulu qu'on parle normalement dans les tracts, mais je n'osais plus le réclamer. En Mai, j'ai, disons, souffert avec joie. J'avais la trouille, il y avait un côté jeu de mecs (...). je croyais à la révolution, mais les hiérarchies d'organisation c'était grotesque, la guéguerre me révoltait* »<sup>190</sup>.

Ces silences ou ces voix arrêtées sont liés à la forte hiérarchie de genre durant les événements et plus particulièrement dans tous les collectifs un peu organisés. Il est probable que l'égalité existe lors du quotidien du mouvement mais laisse place à la hiérarchie parmi les leaders qui émergent. Car si la participation féminine est bien réelle à la base du mouvement elle disparaît de tous les lieux de pouvoir mis en jeu lors de Mai. Ni les groupuscules gauchistes<sup>191</sup>, ni les syndicats de travailleurs ou d'étudiants, n'offrent une

---

<sup>187</sup> Annie de PISAN et Anne TRISTAN, *Histoires du MLF*, Paris, Calman-Lévy, 1977, p.39.

<sup>188</sup> Jeannette, employée des PTT du Nord, interviewée par Thérèse Doneaud dans son article « La grève générale et les travailleurs » dans *Dialogue*, N°3, juin-juillet 1968.

<sup>189</sup> Rapporté par Keith A. READER, *The May 1968 Events in France*, op. cit. p.150.

<sup>190</sup> Cité par Hervé HAMON et Patrick ROTMAN, *Génération*, vol. 2, Paris, Seuil, 1988, p. 198.

<sup>191</sup> Sur la place des femmes dans les organisations gauchistes voir l'ouvrage collectif, *C'est terrible quand on y pense*, Galilée, Paris, 1983.

représentation féminine notable. Au mieux les problèmes féminins n'y rencontrent qu'une parfaite indifférence, au pire les divers groupes politiques s'appuient sur un anti-féminisme virulent. Par exemple le groupe "Nous sommes en marche" affirme: « *En décalquant une absurde et impossible guerre des sexes sur une lutte des classes authentique et historique, le féminisme a manqué la révolution, trompé ses adeptes et créé une confusion de langage* »<sup>192</sup>. Et les révolutionnaires de toutes obédiences reproduisent la plus traditionnelle des divisions des tâches.

Mais ce tableau général autorise de nombreuses exceptions. Des femmes se sont aussi exprimées en tant que femmes lors de ce printemps. La lutte pour l'obtention de garderies ou de crèches figure un exemple, très remarqué par les associations d'ailleurs. C'est bien parce qu'elles sont des femmes, ou des mères, que les étudiantes commencent spontanément cette bataille là<sup>193</sup>. La Sorbonne, Censier, Nanterre, Vincennes sont dotées de crèches organisées par les étudiantes. L'organisation de la Maternelle Fraternelle de la Sorbonne étudiante témoigne d'une réflexion sur le genre et sur les rapports adultes enfants. Pradine Lenoble, institutrice de 27 ans et organisatrice de cette crèche, veut sortir l'enfant du ghetto de la famille nucléaire<sup>194</sup>. « *La mixité de l'encadrement, tout en revalorisant les tâches traditionnellement dévolues aux femmes, contribuera à modifier les idées reçues sur les rôles respectifs du père et de la mère à l'intérieur du foyer* »<sup>195</sup>. Aucune norme de la bonne enfance ne doit être imposée. « *Ce milieu ne saurait donc être arbitrairement défini en fonction d'une certaine image de l'enfant, à laquelle celui-ci devrait être rendu conforme par un conditionnement d'autant plus efficace qu'il serait inconscient* »<sup>196</sup>. Il est probable que les grévistes aient installé également de telles garderies.

Du côté des grévistes des initiatives ont eu lieu également. Les femmes réclament un salaire égal à celui des hommes, des aménagements horaires et un traitement plus respectueux de la part de la hiérarchie, souvent masculine<sup>197</sup>. Des grèves féminines,

---

<sup>192</sup> Cité par Anne et Jacqueline, (sans doute Zelenski et Hogasen) dans leur article "D'un groupe à l'autre", dans Partisans, op.cit.

<sup>193</sup> Voir Le Monde du 30 mai 1968 « Des garderies d'enfants dans les facultés, une réponse à un besoin latent ».

<sup>194</sup> Elle est interviewée dans La femme du XXe siècle, N°15, décembre 1969.

<sup>195</sup> Article sur l'association pour des centres de la petite enfance, fondée en août 1968 et continuant l'esprit des crèches de 68. Jeunes femmes, N°115, janvier-février 1970.

<sup>196</sup> Idem.

<sup>197</sup> Voir le N°52 d'Antoinette (juin 1968), spécialement consacré aux grèves féminines dans toute la France.

déclenchées sur le mot d'ordre de l'égalité des salaires, sont attestées<sup>198</sup>. Marguerite Grépon, directrice de la revue *Ariane*, signale aussi l'expression des femmes à la radio. Elle raconte que durant la paralysie du pays, pendue à son poste, elle entend des émissions refusées en temps ordinaires, notamment les confidences sentimentales de femmes. « *Au bout d'un moment, les situations décrites faisaient état de mufleries si caractérisées, de drames étouffés si élégamment, d'injustice si flagrante, que ma conscience s'alarmait. Au nom de quelle priorité les garçons avaient-ils le droit d'incendier les voitures, sous prétexte de réformes universitaires, et les filles n'avaient-elles jamais le droit d'appeler au secours, sans être accusées d'enrichir la presse de coeur?* »<sup>199</sup>. Il est possible que l'émission en question soit celle animée par Ménie Grégoire. Celle-ci dit en tout cas avoir enregistré les jeunes de divers « comités » en Mai<sup>200</sup>. Des recherches plus fines sur mai 1968 trouveraient probablement d'autres exemples de ce type. Les lieux non mixtes, tels les comités d'action des lycées de filles et les secteurs salariés très féminisés mériteraient en particulier une investigation systématique.

#### Le travail des associations.

Comment réagissent les associations face à ces données? De manière quelque peu surprenante les associations, tout comme les femmes impliquées dans le mouvement de mai, s'intéressent avant tout à d'autres catégories sociales, principalement les travailleurs et les étudiants. Plusieurs personnalités déplorent d'ailleurs leur silence sur la question des femmes. Nicole Bernheim regrette « (...) *qu'au milieu de la marée des revendications qu'à fait resurgir le mouvement de Mai, les associations féminines sont restées pour la plupart muettes* »<sup>201</sup>. La grande majorité des associations ne s'occupe en effet pas des femmes du mouvement de mai.

Les responsables des commissions féminines des syndicats, bien que très actives, ne tentent pas de promouvoir les femmes, ni même les questions féminines au sein de leur centrale respective. Madeleine Colin de la CGT évoque une sorte d'oubli: « (...) *j'ai un regret: il n'y a pas eu de femmes dans la délégation confédérale de mai-juin 1968.*

<sup>198</sup> Communication orale de Michelle Zancharini-Fournel que je remercie.

<sup>199</sup> Editorial de *Ariane*, N°133-134-135, été-automne 1968.

<sup>200</sup> Ménie GREGOIRE, *Telle que je suis*, Paris, Laffont, 1976, p.277.

<sup>201</sup> Dans *Le Monde* du 28 juin 1968.

*Comment ai-je pu laisser passer cela? »<sup>202</sup>. Jeannette Laot pour la CFDT avoue de même avoir « un seul véritable regret mais il est de taille- c'est de ne pas avoir provoqué de débat sur les femmes. Tous les jours, j'attendais que les étudiantes, les travailleuses, les militantes parlent, mais seule, je n'osais pas intervenir »<sup>203</sup>. Les énoncés mêmes de ces deux aveux donnent leur explication, « laisser passer cela », « ne pas oser intervenir » indiquent une position en retrait, en marge du courant. C'est le lot d'une position très minoritaire à l'intérieur d'une structure masculine. Le travail de ces dirigeantes a toujours été long et difficile, mais dans le feu de l'action, dans l'effervescence des événements au jour le jour, les problèmes féminins sont clairement relégués au deuxième plan. Il y a plus urgent, plus important à première vue, aux yeux même de ces deux militantes. Madeleine Colin est ainsi chargée d'exposer (tardivement) la position de la CGT et sa volonté d'unir le mouvement ouvrier et étudiant. Dans son autobiographie elle explique pourquoi cette tâche lui échoit : « il est arrivé aussi que dans une situation politique délicate, quand la CGT devait s'exprimer publiquement sans que pour autant, le bureau confédéral souhaite donner à son intervention trop d'importance, on demandât à une femme de le faire »<sup>204</sup>. Le milieu syndical, très masculin, sait utiliser les femmes mais ne les écoute guère.*

Mais cet "oubli" n'est pas propre aux syndicats, où les femmes sont effectivement assez isolées. Les associations féminines ont souvent la même attitude. Le plus souvent elles se font connaître par des communiqués de presse où les femmes disparaissent derrière les droits de l'étudiant ou du travailleur, ou encore plus abstraitement, de l'individu, de la personne, ou du citoyen. A des degrés divers le MFPP, le MJF, l'UFCS, et l'UFF participent de cette logique neutre au regard du sexe.

La direction fédérale du MFPP ne prend aucune initiative mais cela n'empêche pas de nombreuses sections locales de profiter du contexte de mai. C'est le cas notamment à Lyon sous l'impulsion de René Massard (secrétaire général adjoint du mouvement et syndicaliste) qui veut promouvoir l'éducation sexuelle auprès des milieux populaires<sup>205</sup>. Les animateurs du planning, en commun avec d'autres associations (l'Association Syndicale des Familles, l'UFCS, l'Associations Française de Centres de Conseils

---

<sup>202</sup> *Le féminisme et ses enjeux, 27 femmes parlent*, Op. cit, p92.

<sup>203</sup> Jeannette LAOT, *Stratégie pour les femmes*, Stock, Paris, 1981, p79-80.

<sup>204</sup> Madeleine COLIN, *Traces d'une vie dans la mouvance du siècle*, Paris, à compte d'auteur, 1989, p143. Son article sort dans *L'Humanité*, du 10 mai 1968.

<sup>205</sup> Voir le *Planning Familial* N°20, septembre 1968.

Conjugaux, l'Association Couple et Famille, l'École des Parents) organisent des réunions sur le thème « *la sexualité source d'enrichissement du couple* ».

Le MJF se signale surtout par son action au sein du GERE (Groupe de Recherche et d'Étude pour l'Éducation des Adultes, qui coordonne les mouvements d'éducation permanente). Les 14 et 15 mai l'équipe centrale mandate le bureau national pour participer aux travaux de ce groupe. Plusieurs textes sont signés en commun dont la déclaration du 27 mai qui dénonce les carences du système éducatif, les injustices sociales et l'absence de dialogue avec les jeunes. La déclaration propose ensuite au gouvernement une base de réflexion en dix points. « *l'éducation ne consiste pas en un transfert de connaissances, en la transmission d'un contenu immuable, mais surtout dans la formation d'individus aptes à la transformation nécessaire de la société* » résume l'esprit de la proposition<sup>206</sup>.

L'UFCS envoie des motions successives à la presse développant sa philosophie de démocratie participative. Le bureau écrit également au ministre de l'information afin de réclamer une réforme de l'ORTF. Ensuite les groupes de la région parisienne utilisent les moyens encore disponibles (stencil, bicyclette) pour informer les électrices sur les élections (12 animatrices assurent 67 réunions dans la région parisienne). L'union participe également au GERE qui envoie une délégation au premier ministre<sup>207</sup>. Au niveau local des comités féminins de soutien aux grévistes sont mis en place, notamment à Nantes<sup>208</sup>.

Le bureau directeur de l'UFF se manifeste par deux communiqués. Celui du 22 mai réclame la création d'un gouvernement nouveau chargé d'appliquer le programme suivant: augmentation du pouvoir d'achat grâce à une répartition plus juste du revenu national et une réforme de l'impôt; renonciation à la force de frappe et participation accrue des citoyens. Celui du 31 mai proteste contre les brutalités policières et salue l'initiative des syndicats<sup>209</sup>.

Dans le même ordre d'idée il faut souligner le silence de Simone de Beauvoir. Bien que très présente aux côtés de Sartre durant les événements, elle ne se distingue par aucune prise de position sur les questions féminines<sup>210</sup>.

---

<sup>206</sup> *Jeunes Femmes*, N°108, novembre-décembre 1968.

<sup>207</sup> Guillemette Gervais-Blondel, « L'UFCS durant la crise », *Dialogue*, N°3, juin-juillet 1968.

<sup>208</sup> Signalé par Dominique LOISEAU dans *Femmes et militantisme Saint-Nazaire et sa région*, thèse de doctorat sous la direction de Michelle Perrot, Paris VII, 1993, p.507.

<sup>209</sup> *Heures Claires des Femmes Françaises*, nouvelle série mensuelle, N°50, juin 1968.

<sup>210</sup> C'est ce que note sa biographe, Deirdre BAIR dans *Simone de Beauvoir*, Fayard, Paris, 1991, p 618-619.

Le CLAF et la commission féminine de la CGT ont un rôle un peu plus actif envers les femmes. Le CLAF (et plus particulièrement Irène de Lipkowski et Marcelle Devaud) est à l'initiative d'une réunion entre les journalistes de la presse féminine et des représentantes d'associations féminines qui se tient le 15 mai au Sénat. Plusieurs journalistes critiquent à cette occasion les associations qui ont « *des revendications dépassées et des moyens d'action et d'information démodés* »<sup>211</sup>.

La CGT tente d'encadrer les grèves féminines qui sont nombreuses et d'orienter les actions spontanées vers les revendications depuis longtemps formulées, notamment toutes celles qui ont à voir avec la maternité (congés payés, garantie d'emploi, aménagement d'horaire etc.). Cette attitude modérée lui est reprochée par la suite. La page courrier atteste de ces critiques. Gylberte Q. par exemple déplore que la CGT n'ait pas eu une position plus politique. Une autre qui signe Rolande demande des explications sur la non protestation de la CGT lors de la dissolution de certains groupes gauchistes. La réponse témoigne de la forte méfiance communiste face à ces nouveaux troubles sur sa gauche: ils sont « *des fauteurs de trouble qu'il était indispensable de combattre* »<sup>212</sup>.

Cette faible considération du genre par les associations féminines peut surprendre mais elle s'explique par le contexte même. Les femmes de mai ne se pensent pas d'abord en tant que femmes mais comme partie prenante d'une autre catégorie. Les clivages de genre, toujours secondaires, s'effacent encore plus durant l'urgence des périodes exceptionnelles. D'autres acteurs sociaux occupent le devant de la scène et seules demeurent les militantes les plus lucides et aguerries.

### Créer un mouvement féminin?

Trois initiatives apparaissent plus élaborées. Elles cherchent à profiter de l'opportunité de mai pour provoquer un mouvement spécifiquement féminin. Il est intéressant de s'y arrêter plus longuement parce qu'elles proviennent de trois générations associatives: la LFDF, représentative du vieux courant suffragiste; le MDF, qui regroupe

---

<sup>211</sup> Signalé par Jeanne Chaton, dans *Femmes diplômées*, N°67-68, 3e et 4e trimestres 1968. *Femme-Avenir* N°7, juin 1968 évoque aussi cette réunion.

<sup>212</sup> *Antoinette*, nouvelle série, N°53, juillet-août 1968.

les femmes de gauche de la génération de la guerre et en son sein le groupe FMA, formé par de jeunes adultes. Au-delà de leurs divergences ces organisations partagent la même auto-appellation féministe et peuvent être situées comme les plus radicales chacune dans leur génération. Elles partagent de plus une analyse assez semblable sur la place des femmes dans les mouvements sociaux. « *Dans tous les événements historiques, sièges, révolutions, on trouve des femmes aux côtés des hommes. Sans remonter très loin, n'étaient-elles pas dans la Résistance, avec tout le courage que cela comportait? Mais lorsque l'orage fait place à l'arc-en-ciel que deviennent-elles? Elles rentrent dans le rang des quasi silencieuses, elles contestent quelque fois encore, mais ne participent plus* » dit Andrée Lehmann<sup>213</sup>. Un tract de FMA de juin 1968 affirme: « *Les femmes ont été la piétaille de toutes les révolutions; elles en ont été aussi les dupes parce qu'elles ont fait la révolution des autres* »<sup>214</sup>. Les deux textes font donc appel à l'histoire et dénotent une volonté commune de ne pas la laisser se répéter, d'intervenir dans son cours, la référence à la Résistance est en ce sens très significative. Tous deux témoignent également d'une réflexion sur les mouvements sociaux. Mais entre le premier et le second la responsabilité de l'échec s'est déplacée. Pour Andrée Lehmann qui utilise la forme active, il est clair que les femmes sont les principales actrices de leur défaite, se sont bien elles qui renoncent, abdiquent, rentrent dans le rang et deviennent passives. Le texte de FMA, emploie la forme passive, « avoir été », cette fois les femmes sont des victimes, trompées, manipulées, dupes d'un pouvoir qui les dépasse et qui n'est d'ailleurs pas nommé.

La LFDF, fidèle à sa conception de la vie civique, développe une stratégie étroitement électorale. Ce n'est donc pas sur le cours des événements de mai qu'elle veut intervenir. Toute son action se situe en vue des élections de juin. En un sens, cette chronologie indique déjà en elle même que la ligue est passée complètement à côté de l'esprit de mai. Un tract tiré à 6000 exemplaires et distribué en juin aux comités d'action des lycéennes de 170 lycées de jeunes filles (et publié le 18 juin dans Le Monde), formule les exigences de la ligue, et invite les électrices à les faire entendre: « *vous avez largement participé aux actions qui viennent de se dérouler dans tous les domaines de la pensée et du monde du travail. Mais vous n'avez pas fait entendre vos propres revendications* ». Ces dernières sont très égalitaires: il s'agit avant tout d'obtenir une vraie représentation

---

<sup>213</sup> Andrée Lehmann dans l'éditorial déjà cité.

<sup>214</sup> Cité par Christine DELPHY, « les origines du MLF en France », Nouvelles Questions Féministes, N°16-17-18, 1991, p141.

féminine dans les instances du pouvoir (au Parlement, au Gouvernement, dans les commissions gouvernementales), l'égalité des époux et des parents, l'égalité devant le travail (formation, salaire, promotion) et la réorganisation du travail domestique (crèches, garderies, jardins d'enfants, éducation civique et ménagère pour les deux sexes). La ligue prolonge ensuite son initiative par une lettre adressée à Georges Pompidou « *afin de lui rappeler les revendications particulières des femmes, jamais entendues, état de fait qui constitue une des causes de la dramatique situation dans laquelle se débat le pays* ». Cette tentative dont l'impact est difficile à évaluer mérite quelques commentaires. Le choix des lycées qui n'accueillent que des mineures prouve que l'essentiel n'est peut être pas de s'adresser à des électrices mais à celles qui sont les plus actives. On peut ajouter que les universités étant mixtes à la différence de beaucoup de lycées la mobilisation des filles peut y sembler plus difficile. Pourtant la seule action proposée est bien en vue des élections, ce qui par rapport au maelström contestataire de mai apparaît singulièrement peu approprié. D'autant plus que le tract ne souffle mot sur la sexualité, thème pourtant sûrement le plus propice à une réaction des étudiantes. Le CNFF met en oeuvre la même conception de la vie civique en envoyant aux candidats des législatives une lettre demandant « *une large représentation des femmes dans les grandes commissions qui seront instituées pour préparer à notre pays un avenir où la haine et la violence feront place à la compréhension mutuelle, au respect de la dignité humaine et de la liberté* »<sup>215</sup>. La vieille génération exprime ainsi une conception inchangée des acteurs sociaux. L'arène de l'action politique se limite aux partis et au parlement, et le devoir des citoyennes est d'user des pouvoirs que leur concède la démocratie représentative: le bulletin de vote, le choix du bon candidat, le lobbying auprès des élus. L'acteur social reste le citoyen, et l'objectif demeure l'intégration politique.

Le MDF s'adresse à plusieurs catégories de femmes. Un tract diffusé dans les rues et sur les marchés incite les femmes à entrer « *au sein des syndicats, des Comités d'Action de quartier* ». Un autre, destiné aux étudiantes, leur rappelle « *que leur courage dans la rue les autorisait à occuper les places de responsables dans les groupes qui se constituent* »<sup>216</sup>. Les responsables poussent après mai les jeunes militantes à devenir

---

<sup>215</sup> Conseil National des Femmes Françaises, 3ème trimestre 1968.

<sup>216</sup> La Femme du XXème siècle, N°13, op. cit.

candidates aux postes de direction du MDF et inaugurent la formule « *des sections de circonscription de quartier et même d'îlot de façon à décentraliser les tâches au maximum et à donner au plus grand nombre la possibilité de manifester leurs qualités d'animatrices* ». Ces initiatives sont stratégiquement pertinentes à plus d'un titre. Elles cherchent à prolonger et promouvoir le militantisme féminin et surtout à lutter contre le déficit de la représentation féminine dans les pouvoirs qui se forment. Elles perçoivent donc bien le décalage entre la présence féminine dans la rue et son absence dans les lieux de décision. Elles enregistrent bien également le rejet organisationnel de mai 68 en proposant une "décentralisation maximum". Enfin elles souhaitent bénéficier de ce sang neuf pour agrandir et vivifier le MDF. Sur ce dernier point il faut noter une divergence de vue entre les dirigeantes. Yvette Roudy dit entrer en conflit avec Marie-Thérèse Eyquem qui ne comprend pas cette formule des petits groupes. D'après la première le MDF entre en sommeil après mai 68 pour n'avoir pas su appliquer cette nouvelle ligne et par là attirer les jeunes<sup>217</sup>. La conception de la vie politique est cette fois différente. Les interpellées ne sont plus les électrices mais toutes celles qui participent d'une manière ou d'une autre au mouvement et plus particulièrement les étudiantes. Les lieux à investir ne sont plus le parlement ou les partis mais tous les « groupes qui se constituent », les syndicats et les groupes de quartier. L'actrice est cette fois la militante, l'engagée et l'objectif est l'intégration dans les lieux de la contestation.

Le groupe FMA quant à lui se place sur un terrain encore différent. Cette fois le but poursuivi n'est nullement de promouvoir l'insertion des femmes dans des structures politiques existantes, ou émergentes, mais tout simplement de faire entendre des voix féministes avec l'espoir de provoquer une prise de conscience plus vaste. Divers moyens d'expression sont employés. Jacqueline Hogasen et Anne Zelenski utilisent les graffitis et tapissent de « *considérations féministes deux ou trois couloirs* » de la Sorbonne<sup>218</sup>. L'un d'entre eux interpelle les étudiantes: « *étudiante (...) ne suis pas seulement les autres, définit tes propres revendications* »<sup>219</sup>. Elles organisent aussi des débats dans les amphithéâtres des universités occupées. Après une courte introduction des deux oratrices les questions fusent « *un vrai débat comme je n'en avais jamais vu. (...) L'ambiance est*

---

<sup>217</sup> Interview du 26 septembre 1994.

<sup>218</sup> Annie de PISAN et Anne TRISTAN, *Histoires du MLE*, op cit. p.38.

<sup>219</sup> Anne et Jacqueline, « D'un groupe à l'autre », dans *Partisans*, N°54-55, op. cit.

*joyeuse, je n'ai jamais vu une assemblée comme celle là, je flotte »<sup>220</sup>. Ensuite Evelyne Sullérot vient faire deux conférences sur « les relations nouvelles du couple » à la Sorbonne et à la Halle au vin<sup>221</sup>. Anne Zelenski ne retrouve pas le bonheur du premier débat « nous nous sommes crues obligées d'inviter des « spécialistes » du féminisme, pour faire plus sérieux, et nous sommes tombées dans ce sérieux ennuyant qui ferme la bouche à tout le monde. Pendant que la dame invitée dissertait savamment à la tribune, le public, repris par ses habitudes d'élève attentif, n'osait plus rien dire »<sup>222</sup> Ensuite le groupe envoie des lettres au Monde qui ne sont jamais publiées. Les stratégies sont donc différentes des deux précédentes, plus spontanées, elles misent sur le court terme de la rencontre, de l'intersubjectivité des acteurs en présence. L'actrice sociale peut s'incarner dans toutes les individus et l'objectif n'est plus la prise de pouvoir mais simplement de la parole.*

Ces trois générations sont donc guidées par des concepts politiques très différents: classique démocratie représentative pour les unes, démocratie alternative pourrait on dire, qui valorise les contre pouvoirs émergents pour les autres, démocratie horizontale enfin pour les dernières, qui supprime tous les corps intermédiaires et toutes les structures, pour laisser face à face les individus dans la fusion de la prise de parole, du libre débat. De la première génération à la dernière on s'éloigne chaque fois un peu plus du système politique classique pour se rapprocher des individus pris directement dans le collectif du débat.

De nombreux historiens ont déjà noté le contraste « entre la vigueur du mouvement et la minceur des résultats » ou la minceur de la réponse politique faudrait-il dire<sup>223</sup>. En ce qui concerne les femmes les résultats sont encore plus minces. Alors que les accords de Grenelle, la réforme universitaire d'Edgar Faure, ou celle régionale et sénatoriale de Jean-Marcel Jeanneney tentent de répondre, même très insuffisamment, aux besoins des salariés, des étudiants, ou des citoyens en général, les femmes elles, sont parfaitement oubliées. Si les ouvrières ou les employées en grève obtiennent ici ou là des améliorations, rien n'en ressort lors des négociations de Grenelle, à part la vague promesse

---

<sup>220</sup> Annie de Pisan et Anne Tristan, Histoires du MLE, op cit p. 39.

<sup>221</sup> La femme du XXe siècle N°13, op cit.

<sup>222</sup> Annie de PISAN et Anne TRISTAN, Histoires du MLE, op cit. p.39.

<sup>223</sup> Jacques CAPDEVIELLE et René MOURIAUX, Mai 1968. L'entre-deux de la modernité Histoire de trente ans, Paris, PFNSP, 1988, p.12.

d'étudier les discriminations de sexe (cependant le relèvement de 35% du SMIG les concernent au premier chef). Quant aux besoins des étudiantes il n'en est pas question et les crèches de 68 ferment les unes après les autres. Seule infime concession: le projet de loi sur la décentralisation impose aux associations familiales qu'une moitié de leurs délégués soit des femmes<sup>224</sup>. Les questions féminines tellement débattues lors des élections législatives précédentes sont parfaitement inexistantes durant les élections de juin 1968<sup>225</sup> et on a déjà vu que l'application de la loi Neuwirth traîne indéfiniment. Mais les résultats de mai 68 ne sont sans doute pas à chercher dans les réformes qui l'ont suivi. Les actrices de mai, elles, expriment avec force des résultats survenues en elles-mêmes.

#### La radicalisation post-68.

Mai 68 donne lieu, en après coup, à un palier de radicalisation observable dans quasiment toutes les associations. Si elles n'ont pas spécialement été actives durant le printemps, les militantes se rattrapent ensuite. La fièvre des événements retombées elles se tourment à nouveau vers les problèmes féminins avec une énergie renouvelée et des espoirs nouveaux. Mai 68 a fait la preuve que tout est possible. Tant au niveau individuel que collectif, mai 68 tient une place particulière dans les mémoires.

#### *Les effets de rupture*

Nombreuses sont les militantes qui expriment une rupture dans leur vie. Il y a clairement un avant et un après mai. A l'UFCS, certaines parlent d'un salutaire « *arrachement à la vie quotidienne* » qu'elles souhaitent maintenir vivant « *il nous faut, malgré l'épuisement, les humiliations, les échecs apparents et réels et le triomphe de la peur, travailler à maintenir le souffle, le vivifier, le transmettre par nos petits moyens, pour une révolution par des voies pacifiques* »<sup>226</sup>. Pour les femmes du MDF ce printemps entraîne des changements radicaux: « *pour toutes celles qui auront vécu ces journées de*

---

<sup>224</sup> D'après *Femme-avenir*, N°13, avril 1969.

<sup>225</sup> Fait souligné par William GUERAICHE, *Les femmes de la vie politique française*, op.cit. chapitre 9.

<sup>226</sup> Témoignage anonyme de Brest, *Dialogue*, N°3, juin-juillet 1968.

*près ou de loin, de manière active ou passive, rien sans aucun doute ne pourra désormais être comme avant »<sup>227</sup>. Les plus jeunes participantes disent de même: « à partir de mai je n'ai plus pu supporter de vivre en contradiction avec mes idées »<sup>228</sup>. Le bouillonnement de mai a interrompu la pesante réalité des années précédentes, il offre la preuve que le changement est toujours possible, que les mécontents existent par milliers, que le sujet peut se réveiller à tout instant et que l'acteur social détient un rôle clé dans l'histoire. Cette brutale promotion du sujet offre un exemple salutaire pour tous les autres sujets collectifs. Les femmes (comme les homosexuels ou d'autres groupes) sont comme les étudiants, des citoyens de seconde zone et si ces derniers ont réussi à se faire entendre pourquoi pas les autres?.*

A un niveau moins individuel et personnel, le souvenir de 68 fait moins rupture, il s'inscrit au contraire dans une histoire plus longue. Les chrétiennes progressives et les communistes bâtissent rapidement une mémoire qui englobe 68 dans un récit continu. Globalement le mouvement suscite l'enthousiasme. Bien qu'ayant des orientations très variées, l'UFCS, le MDF et l'équipe d'Antoinette réalisent des numéros spéciaux sur mai qui dénotent une profonde sympathie. Chaque revue lit les événements à travers la philosophie de son groupe, mais l'ensemble est très favorable.

A l'UFCS, l'interprétation immédiate du mouvement est très positive: « nous avons aussi ressenti un immense espoir, parce que à travers la contestation de l'autorité et de la société de consommation s'exprimait un profond besoin de participation, de dialogue, de responsabilité, de justice et finalement de dignité humaine. Et ce sont là des valeurs auxquelles l'UFCS est attachée depuis longtemps »<sup>229</sup>. Selon Marthe Dobiecki-Danel, l'essentiel du mouvement tient à l'exercice de la parole échangée et d'une solidarité vécue, « d'abord la révélation des jeunes à eux mêmes. Chacun se sent mûri, se découvre un goût du contact, un sens inconnu des responsabilités. Puis la découverte d'une solidarité vécue (...). Pour beaucoup: la découverte de l'interlocuteur au milieu de débats passionnés et donc une réelle sortie de soi et une prise de conscience de l'autre »<sup>230</sup>. Cette phrase exprime bien le mouvement subjectivisation à l'oeuvre durant les événements. Le printemps de mai appelle à un renouveau de la démocratie. « La

---

<sup>227</sup> La femme du XXe siècle N°13, op cit.

<sup>228</sup> J.K. « les militants », Partisans, n°44-55, op. cit.p.147.

<sup>229</sup> Monique Bouchez, « Construire une société nouvelle », dans Dialogue, N°3, juin-juillet 1968.

<sup>230</sup> « L'étincelle a jailli du monde étudiant » dans Dialogue, N°3, op. cit.

*démocratie de représentation ou la démocratie d'adhésion ne peuvent plus convenir à la société actuelle » car « les travailleurs, les ruraux, contestent une société qui n'accorde pas la priorité à la personne » quant à l'étudiant « c'est en lui permettant d'être acteur de sa propre formation qu'on résoudra la crise de l'université et la crise du civisme »<sup>231</sup>. Mai 68 est donc lu comme une grande aventure collective qui prouve la maturité du sujet, capable de prendre en main son destin, capable au besoin de descendre dans la rue pour faire entendre sa voix. Il prouve la nécessaire évolution de la démocratie, qui doit intégrer ce désir de participation. Ces déclarations de l'UFCS montrent combien son évolution a été grande depuis la Libération. Elle a su abandonner sa composante holiste pour mettre au centre de ses valeurs l'acteur social, le sujet. Les communistes en revanche mettent toujours en avant la même entité collective de la classe ouvrière.*

Tout comme ils ont su élaborer le souvenir de la Résistance en leur faveur, les communistes savent avec une rapidité surprenante intégrer mai 68 à leur épopée. A la CGT Madeleine Colin manie avec art ce travail de rhétorique. Elle opère ainsi une sorte de récupération symbolique. Les titres et le contenu de ses éditoriaux multiplient les allusions: *« Le printemps dure toute l'année »<sup>232</sup>, « la lutte continue depuis mai », « le dynamisme de mai »<sup>233</sup>. La place des femmes au sein du mouvement est mise en valeur: « sur une même ligne, filles et garçons, ont été, au plein de leur force, dans ce grand mouvement »<sup>234</sup>. Mai 68 devient un épisode parfaitement à sa place dans la grande tradition combative de la classe ouvrière: « la chienlit? Sûrement pas, mais la preuve de la maturité de la classe ouvrière qui utilise les armes qu'elle a à sa disposition. Une révolte spontanée et éphémère? bien sûr que non, mais l'aboutissement d'une lutte de plusieurs années, le triomphe de la prise de conscience collective des travailleurs qui font preuve d'une combativité remarquable »<sup>235</sup>. Et voilà donc le mouvement de mai annexé au mouvement ouvrier.*

Rares sont les groupes qui témoignent de méfiance et de rejet. Il faut cependant noter l'opposition des femmes gaullistes: *« Un vent de folie vient de traverser la France (...) contester et détruire semblait leur seul programme »* et *« Il n'est pas une femme qui*

<sup>231</sup> Marie-Thérèse Renard « La démocratie de question », dans *Dialogue*, N°3, op. cit.

<sup>232</sup> *Antoinette*, nouvelle série, N°56, novembre 1968.

<sup>233</sup> *Antoinette*, nouvelle série, N°61, avril 1969.

<sup>234</sup> *Antoinette*, nouvelle série, N°56, op. cit.

<sup>235</sup> *Antoinette*, nouvelle série, N°67, octobre 1969.

*n'ait repoussé du plus profond d'elle même le désordre et la violence »<sup>236</sup>. En conséquence elles appellent à participer à la manifestation de soutien à de Gaulle. Marguerite Grépon porte également un regard peu indulgent sur les événements, mais pour d'autres raisons. Contrairement à beaucoup d'autres, elle critique l'apologie de la jeunesse et juge le mouvement immature: « Si les jeunes générations refusent une communauté faite d'un passé, nous refusons une communauté faite d'un présent limité à elles. (...) « la France et un pays adulte qui a dépassé les convulsions infantiles » ainsi que la « contestation permanente qui dégénère en dénigrement systématique »<sup>237</sup>. Par ailleurs elle se montre féroce vis-à-vis de l'autoritarisme des groupes gauchistes: « les jeunes loups dialecticiens, qu'ils aient puisé leur documentation dans Trotsky, Mao-Savonarole, Castro, Herbert Marcuse, ont toujours des mètres d'argumentation à débobiner, sous les yeux des ignorants intimidés. A l'intérieur du clan, quiconque exprime la moindre réserve, se fait expulser sous l'accusation de dangereux individualiste »<sup>238</sup>. Mais ce jugement original qui mélange immaturité sociale et terrorisme verbal des groupes gauchistes reste très marginal. Mai 68 provoque beaucoup plus souvent la sympathie et l'espoir.*

#### *Les transformations du militantisme*

De fait, mai 68 agit comme un stimulant ou un déclencheur. De nombreux signes révèlent une radicalisation et une accélération de l'activisme des associations dans l'immédiat après 1968. Aussi 1969-1970 constitue un pic important dans le militantisme féminin.

De nouvelles associations apparaissent. En juillet 1969 un Syndicat des Femmes Chefs de Famille se constitue en association loi 1901 avec comme mot d'ordre « les femmes chefs de famille ne demandent pas la pitié mais la justice pour elles et leurs enfants »<sup>239</sup>. Le CAFE (Comité d'Action Féminine Européenne) regroupe 8 associations féminines « afin que les femmes soient présentes à part entière dans la construction de

---

<sup>236</sup> « Un printemps révolutionnaire » par Odette Launay et Geneviève Thibault, dans Femme-Avenir, N°7, juin 1968.

<sup>237</sup> Marguerite Grépon « Ces temps étranges », Ariane, N°133-134-135, automne 1968.

<sup>238</sup> Idem.

<sup>239</sup> Jeunes femmes, N°176, mars-avril 1970.

*l'Europe* »<sup>240</sup>. Sa première action est de dresser une liste des mesures à prendre par le Ministère du travail afin de faire appliquer l'article 119 du traité de Rome sur l'égalité des salaires.

Les Etats Généraux de la femme, organisés par la revue *Elle* se déroulent en grande pompe à Versailles du 21 au 23 novembre 1970. Précédés par une vaste enquête (un questionnaire de 236 questions a été distribué à 80 000 exemplaires), ils réunissent 325 congressistes autour de 26 tables rondes et 13 débats publics. Comme le dit Simone Matthieu (MJF) « *tout ce qui s'est dit là avait déjà été dit dans les mouvements féminins, mais le mérite de l'opération est de l'avoir dit tout haut grâce aux moyens offerts* »<sup>241</sup>. En effet l'opération est très médiatique et permet de remettre les questions féminines à l'ordre du jour, elles qui étaient quelque peu passées au second plan après 1968. Toutes les grandes associations féminines ont été interrogées ainsi que les partis politiques et les syndicats. Tous les sujets sont traités. Treize commissions différentes se penchent sur les principaux thèmes de revendications<sup>242</sup>.

L'onde de choc de 68 traverse toutes les associations quel que soit leur âge. Les vieilles associations suffragistes se remettent en cause plus ou moins radicalement. Des stratégies nouvelles apparaissent.

Jeanne Chaton est de celles qui déplorent l'immobilisme de l'AFFDU durant le mois de mai. Dans une lettre adressée à la présidente et publiée dans le bulletin, elle souhaite un regain d'activisme et donne quelques pistes afin de rencontrer les forces de la jeunesse. Elle propose des travaux de lecture sur Marcuse, des thèmes de recherche sur la jeunesse féminine, et donne comme exemple à suivre le groupe FMA du MDF<sup>243</sup>. La section locale d'Aix-en-Provence participe du même esprit. Christiane Souriau, dans une lettre ouverte datée du 27 mai, suggère d'ouvrir un débat sur les raisons d'être de

---

<sup>240</sup> Idem, Ces associations sont: l'UPF, le CFEI, l'Amicale Internationale des Elues Municipales et des Collectivités Locales, l'UFCS, le MDF, la Commission Féminine du Mouvement Européen, l'AFFDU, l'Association des Femmes de Carrières Juridiques. Le bureau comporte Mme Lazard (présidente), Jeanne Chaton (secrétaire générale), Mlle Watin (trésorière), l'AFFDU, l'UFCS et le MDF sont représentés au bureau respectivement par Mlle Valensi, Mme Delachenal et Marie-Thérèse Eyquem.

<sup>241</sup> *Jeunes femmes*, N°122, mars-avril 1971.

<sup>242</sup> Ces 13 commissions concernent l'amour, le couple, le mariage, la vie culturelle, l'éducation, la vie politique, le travail, les loisirs, la santé, les droits de la femme devant la loi, l'information, l'enseignement, la mode et la beauté, l'urbanisme, la vie pratique. Voir les livres suivants: Jean MAUDUIT, *La révolte des femmes*, Paris, Fayard, 1971, 248p; et avec Anne-Marie RAIMOND, *Ce que les femmes réclament*, Paris, Fayard, 458p.

<sup>243</sup> *Femmes diplômées*, N°67-68, 3e et 4e trimestres 1968.

l'association. En concertation avec le groupe AFFDU de Montpellier et la LFDF, une lettre est envoyée en juin aux députés afin de leur rappeler les aspirations féminines<sup>244</sup>.

En 1969 Andrée Lehmann change enfin de perspective. Lors d'une interview à l'ORTF à l'occasion du centenaire de la ligue, elle analyse différemment la faible participation des femmes à la politique et cesse enfin de les accuser: « *les femmes n'ont pas le temps de travailler dans les mouvements, car la femme fait, vous le savez, une double journée de travail (...) Comment voulez-vous qu'elle ait le temps, ensuite, d'aller au syndicat ou au parti? C'est impossible (...) tant que l'homme ne considérera pas qu'il doit l'aider dans les soins du ménage, la femme ne sera pas libérée* »<sup>245</sup>. Ce changement s'observe dans le rapport moral de l'assemblée générale de 1971: « *notre action (...) dans les années à venir est d'obtenir l'allègement, voire la presque suppression du travail ménager, par la création d'équipements collectifs et la participation du mari à l'ensemble des tâches familiales* »<sup>246</sup>.

La radicalisation est tout aussi visible parmi les associations plus récentes. Le MDF exprime des exigences fortifiées par rapport à la FGDS. Il envoie une motion à tous les groupes et partis composant la fédération afin de renforcer l'insertion des femmes au sein de la fédération. Celle-ci ne doit « *ni donner lieu à leur représentation aux divers échelons à titre de simples figurantes, ni faire peser sur elles le poids de toutes les tâches pratiques que les militants exercés à la parole jugeraient indignes d'eux, ni faire l'objet d'une organisation distincte qui recevrait ses directives des organismes du parti* ». La motion conclue que « *la création d'un grand parti socialiste requiert aussi la conception d'une humanité socialiste. Ceci suppose que chacun de nous doit opérer le renouvellement dès maintenant, en lui-même et dans ses rapports avec tous ses camarades de lutte* »<sup>247</sup>. La motion est adoptée par le PS, la SFIO, la CIR et l'Union des Groupes et Clubs Socialistes. Ainsi, après mai, les dirigeantes expriment ouvertement leur insertion problématique dans le nouveau parti.

De son côté, en 1970 « *la CFDT se prononce contre une société qui imposerait des rôles prédéterminés ou subordonnés selon le sexe, la classe, la race, et pour une*

---

<sup>244</sup> *Diplômées*, N°70, 2e trimestre 1969.

<sup>245</sup> *Le droit des femmes*, juillet-octobre 1969.

<sup>246</sup> *Le droit des femmes*, janvier-février 1971.

<sup>247</sup> *La femme du XXe siècle*, N°13, décembre 1968.

*société à base d'autogestion* »<sup>248</sup>. La commission féminine reçoit ainsi une reconnaissance importante.

Le petit groupe FMA évolue et se transforme. Christine Delphy et Emmanuel de Lesseps le rejoignent en 1968. Après une éphémère montée des effectifs, le groupe se réduit à quatre femmes en 1970, les hommes ayant admis qu'elles devaient d'abord être entre elles. Le sigle change de signification au printemps 1970: Féminin Masculin Action devient Féminisme Marxisme Action<sup>249</sup>.

Les étudiantes s'organisent également. Les crèches de 68 ferment les unes après les autres mais non sans résistance. A Censier, les étudiantes ne lâchent pas prise. En mars 1969, des salles de cours sont réquisitionnées et transformées en crèche sauvage<sup>250</sup>, durant l'hiver, c'est le bureau du directeur qui est envahi par les couches culottes en signe de protestation, elles obtiennent le soutien de 600 étudiants et professeurs<sup>251</sup>. En août 1968 l'association Pour les Centres de la Petite Enfance est fondée, qui continue la philosophie qui avait présidée aux créations de mai.

Ce regain du militantisme s'observe aussi dans les adhésions aux associations. De nombreux groupes disent connaître une croissance de leurs effectifs, mais très peu donnent des chiffres précis. La CGT dit accueillir 400 000 adhérents nouveaux, parmi lesquels de nombreuses femmes, et créer 6000 nouveaux syndicats. La fédération de l'habillement, surtout féminine, affirme recueillir 20 000 nouvelles adhésions et 220 syndicats locaux en 1968<sup>252</sup>. D'après un calcul fait sur 14 départements, l'UFF gagne 1060 adhérentes et 29 comités nouveaux<sup>253</sup>. Le CFEI connaît aussi une augmentation de ses effectifs, parallèle à la remise en question du gaullisme. En septembre 1967, il comptait 375 adhérentes, 889 en mars 1968 et 3954 à la fin de janvier 1970<sup>254</sup>.

Enfin cet activisme agit dans la plus jeune génération et donne naissance au mouvement de libération des femmes.

---

<sup>248</sup> Mme Pallandre, professeur d'histoire et responsable au SGEN, dans *Jeunes femmes*, N°126, janvier-février 1972.

<sup>249</sup> Dans le dernier numéro de *La femme du XXe siècle*, daté de mars 1970, FMA est toujours présenté sous son ancienne signification.

<sup>250</sup> *Le droit des femmes*, mai-juin 1969.

<sup>251</sup> *Le droit des femmes*, novembre-décembre 1969 et janvier-février 1970. Contrairement à ce que les médias disent (et à la ligue qui regrette le caractère « scatologique » de la démarche), les couches culottes ne sont pas usagées.

<sup>252</sup> *Antoinette*, nouvelle série, N°56, novembre 1968.

<sup>253</sup> *Heures Claires des Femmes Françaises*, nouvelle série mensuelle, N°50, juin 1968.

<sup>254</sup> Chiffres donnés par Annie-Maxelende ETHUIN, *Un mouvement politique féminin: le CFEI-Femme Avenir*, op. cit. p.49.

### *1970: le 1968 des femmes?*

Les débuts du MLF sont à présent mieux connus mêmes s'ils suscitent toujours la polémique<sup>255</sup>. Il n'appartient pas à ce travail de retracer la genèse de ce mouvement. Cette recherche reste encore largement à faire, notamment pour connaître l'itinéraire précédent de ses jeunes militantes<sup>256</sup>. Ici, et en restant dans la logique générationnelle, je voudrais essentiellement interroger deux filiations. Celle entre le nouveau mouvement des femmes et l'ancien, d'une part; celle entre le MLF et Mai 68 d'autre part.

#### Nouveau et ancien mouvements

Depuis le printemps 1970 jusqu'à l'automne, plusieurs manifestations d'éclat se succèdent. Deux manifestations ont lieu à Vincennes, dont la chronologie pose encore problème<sup>257</sup>. Des militantes de Vive La Révolution s'enchaînent devant la Petite Roquette (une prison de femmes) pour symboliser le manque de liberté de toutes les femmes. D'autres en plein mois d'août déposent une gerbe à la mémoire de la femme du soldat inconnu, afin de soutenir la grève des américaines. Après les vacances les initiatives reprennent. Les Etats Généraux de Elle sont bruyamment perturbés. Un tract humoristique circule, plagiant les questionnaires de Elle: « *pensez-vous que les femmes qui travaillent 70 heures semaine, gratuitement, et dépendant complètement de leur mari ont droit de travailler 110 heures semaine pour obtenir la même indépendance économique que leur mari obtiennent avec 40 heures seulement?* »<sup>258</sup>. Un numéro spécial de Partisans, entièrement réalisé par des femmes, lance les principaux thèmes des combats à venir<sup>259</sup>.

---

<sup>255</sup> On peut se référer aux deux récentes et contradictoires mises au point de Christine DELPHY, "Les origines du MLF en France", Nouvelles Questions Féministes, N° 16-17-18, 1991 et d'Antoinette FOUQUE, "Femmes en mouvement: hier, aujourd'hui, demain. Entretien", Le Débat, N°59, mars-avril 1990. Voir aussi la synthèse de Françoise PICQ déjà citée.

<sup>256</sup> Pour le moment il existe peu d'études. Voir les contributions de Liliane Kandel, Nadja Ringart et Françoise Picq dans GROUPE D'ETUDE FEMINISTE de Paris VII, Crise de la société. féminisme et changement, Paris, Tierce, 1991.

<sup>257</sup> Christine Delphy parle d'une manifestation à Vincennes le 21 mai 1970 et d'une deuxième éventuelle sur laquelle elle n'a pas d'information. Antoinette Fouque date sa première sortie publique (avec une trentaine de femmes) de mars 1970, à Vincennes également.

<sup>258</sup> Cité dans Jeunes femmes, N°122, mars-avril 1971.

<sup>259</sup> Partisans, N°54-55, juillet-octobre 1970, « Libération des femmes: années zéro ».

Enfin le mouvement fait boule de neige, tout les quinze jours les A-G des beaux-arts réunissent toutes celles qui se reconnaissent dans cette nouvelle génération de féministes. Mois après mois les actions se multiplient . Le MLF se déploie<sup>260</sup>.

Le MLF fait rupture sur de nombreux plans. Pour la première fois depuis la Libération, il est un mouvement de femmes au sens large, c'est à dire qu'il ne regroupe pas seulement des associations et des organisations mais il est essentiellement fait, surtout à ses débuts, de membres isolées, d'individues qui se joignent au mouvement pour des actions ponctuelles, des assemblées générales, des initiatives de courtes durées et des manifestations de rue. Il adopte une structure organisationnelle radicalement nouvelle. Le refus des leaders, de tous mandats, des déléguées et porte-parole; le rejet radical de toutes formes institutionnelles; l'exigence parfois paralysante d'une complète démocratie; toutes ces caractéristiques signent un mouvement de type nouveau. Les thèmes mis en avant dans le mouvement sont aussi pour la plupart novateurs. La libéralisation totale de l'avortement, la dénonciation du viol et des femmes battues, l'analyse systématique des comportements sexistes, la revendication du partage des tâches sont des thèmes qui n'avaient jamais été prioritaires auparavant voire même non énoncés (les violences sexuelles). Le style et les formes d'action n'ont que peu à voir avec ceux qui avaient cours jusqu'à présent. Le MLF privilégie les actions spectaculaires, les provocations, le jeu et l'humour et tourne résolument le dos au lobbying ou aux patientes négociations avec les pouvoirs en place. Enfin les groupes de prise de conscience, plus répandus en Italie et aux Etats-Unis qu'en France, introduisent aussi un nouveau type de militantisme.

Reste que ces ruptures avaient été préparées. Toutes les caractéristiques énumérées précédemment s'inscrivent dans des tendances de plus longue durée, déjà sensibles dans les années soixante voire cinquante. Toutes les femmes prêtes à rejoindre le MLF ont été sensibilisées aux questions féminines par le formidable investissement dans les médias réalisé par les militantes des années soixante. Le MJF se signalait dès sa création par une forte méfiance de l'organisationnel. D'autres associations comme l'UFCS ou l'AFFDU avaient déjà répondu à la demande démocratique par une accélération de la rotation des mandats. Les thèmes du MLF, centrés sur le corps et les rapports homme femme continuent une dynamique amorcée dans les années cinquante. L'usage provocant

---

<sup>260</sup> Pour toute cette partie sur le MLF on peut consulter la très bonne synthèse réalisée par Françoise PICQ, Les années mouvement, op. cit.

des médias fait par les jeunes militantes est précédée par la longue utilisation plus sage réalisées par leurs aînées. Enfin le MJF avait une pratique des groupes de discussion très proche de celle de la prise de conscience. En quelque sorte le MLF cristallise des réalités en gestation depuis au moins une décennie.

De plus, des liens importants existent entre le MLF et les associations qui l'ont précédé, même s'ils sont souvent conflictuels.

Les générations aînées jugent très diversement ce mouvement dernier né, si différent d'elles mêmes. Les lignes de clivage traditionnelles rejouent encore une fois. Les groupes les plus jeunes MJF, MDF, MFPPF sont enthousiastes tandis que les vieux groupes issus du suffragisme, ou les communistes et les chrétiens se montrent beaucoup plus réticents.

Le MJF porte un regard très intéressé sur ce renouveau féministe. Simone Matthieu, qui rapporte l'intervention « *d'un commando de femmes du MLF* » lors des Etats Généraux, appelle à la réflexion: « *au delà de l'humour certain qu'il renferme, et au delà de l'agressivité un peu puérile, il faudrait sans doute chercher à comprendre pourquoi aujourd'hui ces femmes ont retrouvé, sous d'autres formes, le style de la contestation féministe qui paraissait faire partie du passé* »<sup>261</sup>. Dans le même numéro Susanne Kneubuhler apporte une réponse. Elle analyse la dimension internationale du mouvement (en France, Etats-Unis et Danemark) et comprend la stratégie médiatique qu'il adopte puisque ces « *mouvements très féministes n'ont pas d'autre possibilité de faire connaître leurs aspirations que l'action qui frappe l'opinion (...) dont il nous faut lire la question profonde* ». Elle estime leur but très positif puisqu'il s'agit « *de faire prendre conscience aux femmes de l'oppression qu'elles subissent, de les amener à découvrir leur solidarité, à combattre les discriminations, à lutter pour devenir des êtres libres (et non des ersatz d'hommes)* »<sup>262</sup>. Par la suite, le bulletin publie des articles produits par des groupes de quartier du MLF. Il est donc fort probable que de nombreuses adhérentes du MJF deviennent des recrues du MLF.

La revue de MFPPF s'intéresse aux expériences de vie en communauté qui commencent à fleurir au Danemark<sup>263</sup>. Elle signale le numéro spécial de Partisans.

---

<sup>261</sup> Jeunes femmes, N°122, mars-avril 1971.

<sup>262</sup> Suzanne Kneubuhler « Des mouvements d'émancipation féminine aujourd'hui », Jeunes femmes, N°122, mars-avril 1971

<sup>263</sup> Planning familial, nouvelle série, décembre 1970, interview de Bodil Moberg sur les « collectifs danois ».

Catherine Valabrègue puis Nicole Berheim font de courts historiques sur les débuts du MLF, la manifestation à l'arc de triomphe, l'intervention aux Etats généraux, la publication du manifeste des femmes ayant avorté et donnent un point de vue tout à fait favorable sur les revendications nouvelles<sup>264</sup>. Cette tendance militante, favorable au MLF, impose ses vues au 10e congrès du MFPP de 1973. Désormais le planning refuse « *l'opposition réductrice et mystificatrice technicien/militant* »; prend une position clairement de gauche en se disant « *au service de la population victime de la politique conservatrice du gouvernement* » et « *lutte pour la libération sexuelle* »<sup>265</sup>. Le MFPP est donc une composante importante du MLF.

Du côté des vieilles associations suffragistes les attitudes varient. L'AFFDU apprécie plutôt le nouveau mouvement, tandis que pour le CNFF il est surtout nuisible.

L'AFFDU se tient informée sur le renouveau féministe des Etats-Unis et de la France<sup>266</sup>. Le CNFF porte un regard ambivalent sur le renouveau féministe, tant en France qu'aux Etats-Unis. Le conseil approuve les revendications des nouvelles militantes tout en déplorant leur style qui risque de nuire à la cause des femmes. Une fois de plus, c'est le rapport aux hommes et aux corps qui fait obstacle à une pleine compréhension: « *il est déplorable que cette campagne pour améliorer la condition des femmes ait été lancée par des femmes qui semblent extérioriser leurs névroses cachées et transfèrent une véritable haine des hommes dans l'arène des revendications sociales. Ces manifestations outrancières, cette espèce de rage contre les évidences biologiques vont à l'encontre de ce que leurs auteurs souhaitent faire entendre et particulièrement démontrer aux hommes* »<sup>267</sup>. Le résultat de cette analyse est que le CNFF se place résolument dans un rapport de concurrence avec le nouveau mouvement, tout en étant conscient que la lutte est bien inégale. Lors d'une session du comité exécutif du Conseil International des Femmes consacrée aux stratégies du futur (Amsterdam, 13-18 septembre), la représentante de la France, Mlle Dissard, reconnaît « *les difficultés de recrutement, surtout dans les anciens conseils, en face d'autres mouvements dont nous n'approuvons certes pas tous les buts et surtout les méthodes* ». Pour autant elle invite les conseils à tenir bon car « *non seulement ils donnent une idée erronée des aspirations féminines,*

---

<sup>264</sup> *Planning familial*, nouvelle série, N°11 avril 1971 et N°13, octobre 1971

<sup>265</sup> *Planning familial*, nouvelle série, N°22, sans date,

<sup>266</sup> Voir *Diplômées*, N°74, 2e trimestre 1970 et N°79, 3e trimestre 1971.

<sup>267</sup> *Le CNFF*, 4e trimestre 1970.

*mais ils risquent aussi de nous faire considérer par l'opinion publique comme n'étant plus suffisamment représentatives de ces aspirations. Nous ne mordons, en général, ni sur la presse, ni sur les jeunes »<sup>268</sup>. La déléguée française exprime on ne peut plus clairement la marginalisation d'un groupe qui ne peut mobiliser ni les nouvelles forces sociales (les jeunes), ni les nouveaux moyens d'action (les médias), et qui ne peut admettre la confusion entre privé et public, opérée par le nouveau mouvement.*

Les communistes élaborent les commentaires les plus négatifs. Selon une tactique bien rodée, la CGT rejette les féministes du côté de la bourgeoisie. Ainsi un article remarque qu'aux Etats-Unis « *il se trouve que pour l'essentiel, les groupes féministes qui ont fait parler d'eux sont composés de ménagères, d'étudiantes, ou d'universitaires issues des classes moyennes, et seulement des blanches »<sup>269</sup>.*

A l'UFF, Colette Jakob, dans un article plutôt confus, critique les nouvelles tendances, notamment la revendication du partage des tâches. « *Résumons: l'égalité serait en quelque sorte le partage des services du quotidien »* ce qui pour elle entraîne *ipso facto* l'infériorisation de l'homme: « *l'égalité se traduirait par la mise en infériorité de l'homme, l'égalité serait l'affirmation de la supériorité féminine. Non rétorque une autre catégorie d'égalitaires: l'égalité c'est l'égalité, ni plus ni moins »*. Quand à l'égalité dans la sexualité, elle ne voit pas davantage son intérêt: « *Qu'est ce que cela veut dire? Il paraît pourtant que l'égalité passe aussi par là. Droit aux expériences pré-nuptiales? (...) Droit à tromper son mari? (...) je crois que cette liberté là, qui serait un échelon à gravir en vue de l'égalité affective ne sert qu'à noyer le poisson »*. Car la conclusion, comme toujours en revient aux inégalités de classe autrement plus essentielles: « *une constatation s'impose: il y a plus d'égalité entre un homme et une femme de même condition sociale qu'entre personnes du même sexe et de conditions sociales opposées »<sup>270</sup>. Comme on pouvait s'y attendre, les communistes réaffirment la « contradiction principale ».*

Ainsi les clivages idéologiques et générationnels se conjuguent pour laisser une grande partie du mouvement féminin des années soixante en marge du renouveau féministe des années soixante-dix. Mais sa fraction la plus jeune rejoint sans hésiter les nouvelles venues. Il serait souhaitable que les histoires du MLF gardent présent cet arrière fond militant qui nourrit les rangs de la deuxième vague.

---

<sup>268</sup> *Le CNFF*, 4e trimestre 1970.

<sup>269</sup> Article non signé sur « Les femmes américaines », *Antoinette*, nouvelle série, N°85, avril 1971.

<sup>270</sup> *Heures Claires des Femmes Françaises*, nouvelle série mensuelle, N°75, octobre 1970.

## Mai 1968 et MLF

La parenté entre mai et le MLF a été maintes fois soulignée. Les femmes du mouvement ont su continuer les courants libertaires du printemps et poussent jusqu'à l'extrême la composante antiautoritaire des mouvements étudiants. De sorte qu'elles refusent de nombreuses caractéristiques présentes dans les groupuscules gauchistes: la langue de bois révolutionnaire; la mystique du sacrifice; le goût pour les grands meetings; la hiérarchie et l'organisation; les délégations, etc. Le style militant du MLF est tout entier issu de 1968. L'importance de la prise de parole, du dialogue, des débats collectifs en provient. Les refus d'organisation, l'accent porté sur le « ici et maintenant », le désintéret de la vie politique classique, la remise en question de la séparation entre sphères privée et publique. Tout ceci est assez connu.

Pourtant le MLF introduit aussi une rupture avec le mouvement de mai et les groupes gauchistes qui en sont issus. Cette rupture a lieu au tout début du mouvement lors du meeting de Vincennes le 21 mai. Les militants révolutionnaires viennent nombreux, décidés à ridiculiser ce regroupement féminin. Ils sont expulsés, les insultes volent de part et d'autre, le machisme révolutionnaire se révèle à nu. Depuis lors les femmes excluent d'emblée les hommes. Cette rupture est d'ailleurs indéfiniment rejouée. A chaque fois qu'une militante venue d'un groupe d'extrême gauche remet en question la non mixité, les mêmes débats reprennent, les mêmes arguments sont échangés. « *Vingt fois, cent fois des « nouvelles » protestent contre l'exclusion des hommes, insistent sur la nécessité de changer avec eux les rapports entre les sexes* »<sup>271</sup>. Cette rupture est aussi jouée au sens propre, mise en scène et mise en jeu, comme pour exorciser par le rire le souvenir au fond pénible du machisme de mai. Dans la revue Histoire d'Elles, Nancy Huston et Dominique Meunier rappellent le scénario de mai, désormais de l'ordre du passé, de ce qui a été refusé: la militante qui tape à la machine sous la dictée d'un militant, celle qui apporte les sandwiches à l'usine occupée, celle qui garde les enfants, celle qui ne parvient pas à prendre la parole lors d'un meeting, etc. Comme le dit Françoise Picq « Le MLF apparut seulement quand les femmes ont réalisé que leurs espoirs ne seront pas remplis pas le mouvement de Mai et que les discours antihierarchiques des hommes étaient contredits par

---

<sup>271</sup> Françoise PICQ, Les années mouvement, op. cit. p.20.

leur pratique politique »<sup>272</sup>. Les mouvements de femmes sont donc issus des contradictions du mouvement étudiant. Le discours libertaire contredit tous les jours par le paternalisme et la condescendance des hommes, forme le ressort initial du séparatisme féminin. Le mot de Nadja Ringart, « *En Mai, j'ai, disons, souffert avec joie* », apparaît exemplaire de ce sentiment duel. Partout dans le monde la colère des femmes se nourrit de cette contradiction. A Paris, à Rome ou à Los Angeles, dans toutes les grandes villes, les témoignages sont étonnamment similaires<sup>273</sup>. Cette rupture n'est pas qu'une décision formelle, elle signe la prise de conscience de ce que le gauchisme et le mouvement étudiant en général avaient d'aliénant pour les femmes. Pour autant ce qui n'émerge pas en 68 apparaît au grand jour deux ans plus tard en directe continuité avec le style et le ton de 68. Mais ce constat pourrait être fait pour d'autres mouvements, découragés en 68 et qui pourtant s'en prévalent. Ainsi Jacques Girard révèle qu'une initiative homosexuelle, le Comité d'Action Pédérastique Révolutionnaire de la Sorbonne, est sabordée sans ménagement par des groupes d'extrême gauche qui arrachent les affiches et chahutent les conférences<sup>274</sup>. Le mouvement gay surgit lui aussi deux ans plus tard.

Enfin dernier point qui mérite d'être souligné, les groupes de femmes (à défaut d'associations ou d'organisations proprement dites) ont joué un rôle moteur dans la formation du MLF. Au sortir de Mai plusieurs groupes de femmes sont attestés mais restent encore assez inconnus. Outre FMA, un petit groupe de femmes se réunit aussi régulièrement. Très lié au courant révolutionnaire, au maoïsme et tiermondisme, il comporte surtout des intellectuelles et écrivaines comme Monique et Gille Wittig, Antoinette Fouque, Françoise Ducrocq, Josiane Chanel, Margaret Stephenson, Marcia Rothenburg, Suzanne Fen<sup>275</sup>. Non mixte dès le départ, il entame tout un travail de réflexion théorique. Un autre groupe nommé « les oreilles vertes » existe aussi. Claire Duchén mentionne également le groupe « nous sommes en marche » de l'université de Censier et un certain « groupe du jeudi »<sup>276</sup>. Il est fort probable que de tels petits groupes se réunissent un peu partout dans les grandes villes et les milieux universitaires. A partir de ces groupes plusieurs militantes ont la volonté explicite de créer un mouvement de femme.

---

<sup>272</sup> Cité par Claire DUCHEN, *Women's Rights and Women's Lives in France*, op. cit. p.201.

<sup>273</sup> Voir ceux cités dans Donald FRASER (dir.), *1968 A Student Generation in Revolt*, New York, Pantheon Books, 1988; pp.340 et sq.

<sup>274</sup> Jacques GIRARD, *Le mouvement homosexuel en France 1945-1980*, Paris, Syros, 1981, p.80.

<sup>275</sup> D'après Françoise PICQ, *Les années mouvement*, op. cit. p.12.

<sup>276</sup> Claire DUCHEN, *Women's Rights and Women's Lives*, op. cit. p.209.

FMA ne cesse d'envoyer des lettres et articles à la presse dans l'espoir de se faire connaître et de rencontrer d'autres groupes similaires. Monique Wittig, Gille Wittig, Marica Rothenburg et Margaret Stephenson publient (contre l'avis d'Antoinette Fouque) un long article dans L'idiot international, dont le titre originel devait être « Pour un mouvement de libération des femmes »<sup>277</sup>. Il est à noter que ces groupes, du moins pour ce que l'on sait de deux d'entre eux, correspondent à ce que Pascal Ory, Daniel Bertaux et Danièle Linhart nomment « la génération aînée », c'est-à-dire celle qui existait avant mai 68<sup>278</sup>. Anne Zelenski, Antoinette Fouque, Christine Delphy et beaucoup d'autres ont dépassé la trentaine au moment de 1968. La génération précédant immédiatement celle du baby boom a donc joué un rôle important dans la naissance du MLF.

Le profil de l'ensemble des militantes du MLF est encore flou. On dispose cependant d'une enquête réalisée par Françoise Barret-Ducrocq, Liliane Kandel, Françoise Picq et Nadja Ringart auprès d'une centaine de femmes ayant participé au MLF à ses débuts<sup>279</sup>. Sociologiquement, ces femmes répondent à des critères très variés et ne forment pas une cohorte homogène. Les filles du baby boom dominant mais se mélangent aussi avec un bon nombre de femmes plus âgées. La plupart appartiennent aux classes moyennes, elles sont à 80% diplômées du supérieur mais ceci n'empêche pas une grande variété des origines sociales. En revanche elles détiennent des caractéristiques de genre assez spécifiques. Elles se marient moins, sont moins souvent mères de famille, vivent davantage en concubinage et ont plus souvent des expériences homosexuelles que les femmes de niveau socioculturel comparable. 40% d'entre elles viennent de famille où il n'y a que des filles. L'idée selon laquelle la plupart de ces filles sont en rébellion contre le modèle maternel ne reçoit pas confirmation. Une grande partie de l'échantillon montre au contraire des mères atypiques et non traditionnelles et perçues comme telles par leur fille.

---

<sup>277</sup> « Combat pour la libération de la femme », L'idiot international, mai 1970. Mentionné par Françoise PICQ op. cit. p.13.

<sup>278</sup> Sur le débat à propos des générations politiques engagées lors de mai on peut retenir que Pascal Ory tout comme Daniel Bertaux et Danièle Linhart s'accordent pour déceler au moins deux générations. Celle des aînés est formée par les mouvements anticoloniaux et particulièrement par la guerre d'Algérie, la seconde, venue du baby boom se forme elle par la participation à mai 68 lui-même. Ils nuancent ainsi les travaux de Herve Hamon et Patrick Rotman qui bien que n'étudiant que la plus âgée l'appellent génération de 68. Voir Hervé HAMON « 68: the rise and fall of a generation » dans D.L. HANLEY ET A.P. KERR May's 68 Coming of Age, pp.10-22. et Pascal ORY « the concept of generation as exemplified by the class of 68 » dans le même ouvrage, pp.182-190. Daniel BERTAUX et Danielle LINHART, « Mai 68 et la formation de générations politiques en France », Le Mouvement Social, N°148, avril-juin 1988, pp.75-89.

<sup>279</sup> Le questionnaire a été adressé à 197 femmes et y ont répondu 122 femmes. Voir Crises de la société féminisme et changement, op. cit p.158 et sq.

Concernant les parcours militants précédents le MLF, l'enquête reste malheureusement trop allusive. Nadja Ringart dit seulement « qu'il y a une très grande majorité de féministes, qui avant ou parallèlement au Mouvement, avaient d'autres engagements politiques ou syndicaux »<sup>280</sup>. Mais on aimerait en savoir plus. En tout cas cela signifie que la génération de 1968 au sens strict, c'est-à-dire celle née à la politique à travers son expérience, n'est pas exclusive dans la formation du MLF.

Le MLF est donc au carrefour de deux dynamiques qui se cumulent. La lente radicalisation et transformation du mouvement féminin des années soixante se trouvent précipitée par les événements plus brutaux de mai 1968.

---

<sup>280</sup> Idem, p163.

## **CHAPITRE 10: LA DEFABRIQUE DU SEXE OU LA FEMME DEMYTHIFIEE.**

<b>CHAPITRE 10: LA DEFABRIQUE DU SEXE OU LA FEMME DEMYTHIFIEE.</b>	<b>595</b>
<b>Introduction.</b>	<b>596</b>
<b>Du modernisme au gauchisme.</b>	<b>601</b>
La pensée de la modernité: sujet et historicité.	601
Le sujet femme.	602
Le meurtre de la mère.	604
Le gauchisme: un rapport social de domination.	612
La sexualité: un nouveau champ révolutionnaire.	617
Freud contesté.	618
Libérer la sexualité de la femme	620
L'ennemi principal.	624
<b>Les divisions.</b>	<b>628</b>
Le sens de la différence.	628
Des stratégies multiples.	629
Les anti-beauvoiriennes.	632
L'égalité par des droits égaux ou différents?	641
<b>Le retour du féminisme.</b>	<b>644</b>
Une réhabilitation par étapes: l'exemple du MJF.	645
Les non féministes.	649
Les différents théoriques du féminisme.	651
Vers un nouveau féminisme.	654

## Introduction.

On n'en finirait pas de montrer comment les intellectuelles tentent indéfiniment de retravailler le naturalisme et toutes les idées les mieux établies sur le sexe, sur leur sexe. Les années soixante révèlent une profusion d'analyses sur « la fabrique du sexe » pour reprendre l'expression de Thomas Laqueur<sup>1</sup>. En l'occurrence, c'est plutôt de « défabrique » qu'il faudrait parler. Les femmes déconstruisent patiemment les discours les plus communs, les « mythes » selon leurs propres mots. Il s'agit de « démystifier » ou « démythifier » les femmes et les hommes<sup>2</sup>.

Les militantes inscrivent leur réflexion dans le courant de rationalité qui, croient-elles, balaye toutes les vieilles croyances. « *Tout ceci c'est de la mentalité à base de magie* » comme le dit Evelyne Sullerot<sup>3</sup>. Les textes font une référence constante à la raison contre l'inculture, au savoir contre l'ignorance. Il y a d'un côté les mythes, la pensée magique ou métaphysique, les préjugés de l'opinion commune et de l'autre la réalité lucidement regardée, les faits indiscutables, la pensée rationnelle et l'esprit scientifique. « *De même pendant des siècles, la théologie et la métaphysique dominèrent la physique: ceux qui étudièrent l'astronomie avec un esprit rationnel furent condamnés comme hérétiques. Aujourd'hui, étudier la famille et la sexualité avec une attitude rationnelle et désacralisée provoque le même traumatisme dans un monde où, pendant des siècles, le dogmatisme fut au centre de la cosmogonie familiale et sexuelle* » explique Andrée Michel<sup>4</sup>.

Simone de Beauvoir, là encore, ouvre cette bataille contre les idées. La division de son ouvrage entre les mythes d'un côté et l'expérience vécue de l'autre est souvent reprise par les auteures suivantes. Le dualisme « mythes et réalité » se retrouve dans de nombreux

---

<sup>1</sup> Thomas LAQUEUR, La fabrique du sexe Essai sur le corps et le genre en occident, Paris, Gallimard, 1992, 282p.

<sup>2</sup> Les deux expressions sont utilisées indifféremment à l'époque puisque les mythes ne sont pas neutres, ils servent à mystifier les femmes, à les aveugler sur leur propre situation.

<sup>3</sup> Evelyne Sullerot, conférence donnée au MDF (7 février 1966), La femme du XXe siècle, N°5, avril 1966.

<sup>4</sup> Andrée Vieille-Michel, « Famille, société industrielle et démocratie », Esprit, nouvelle série, novembre 1960, p.1755.

titres<sup>5</sup>. C'est aussi la logique qui ordonne le premier des deux volumes écrits par Andrée Michel et Geneviève Texier<sup>6</sup>. Les mythes, par définition, viennent du passé, ils flottent, immobiles et indifférents aux changements de la société, mais, par leur pesanteur, ils freinent l'avènement de la « révolution sexuelle ».

L'irruption de la pensée rationnelle dans le domaine sexuel est aussi exaltante, un chantier énorme s'ouvre à la recherche, toutes les disciplines des sciences humaines peuvent être revisitées. La sociologie, la psychanalyse, l'histoire, tout est à entreprendre. « Une grande oeuvre reste aussi à faire sur le plan historique: l'histoire des femmes est toute à écrire »<sup>7</sup>. Cette production culturelle ne se caractérise pas seulement par son objet, les sexes. Elle se démarque aussi du formalisme de l'époque. Les auteures, parlant des femmes et donc d'elles mêmes, introduisent bien souvent un impertinent « je » dans le corps d'un texte même théorique et savant. Des souvenirs personnels, voire intimes, sont appelés au renfort d'un argumentaire abstrait. Le ton est souvent bien libre, mêlant la logique et l'indignation, la statistique et le point d'exclamation, les concepts et l'ironie mordante. Il y souffle comme un vent de liberté. Elles veulent atteindre le parler vrai, l'authentique, la vérité vécue des femmes et fuient les dogmatismes de tous bords.

Sur bien des aspects, le Deuxième sexe apparaît à l'origine des débats de la décennie. La renommée de l'oeuvre clé continue à grandir dans les années soixante. Au fil des publications<sup>8</sup> de Simone de Beauvoir, les articles, les études se succèdent avec, inmanquablement, le coup de chapeau à l'essai fondamental. La publication du troisième volume de ses mémoires (La force des choses, 1963), qui s'achève sur le célèbre « *j'ai été flouée* » fait en particulier couler beaucoup d'encre. Certaines y voient un aveu balbutié, qui pourrait bien être le regret de la maternité<sup>9</sup>. D'autres s'insurgent aussitôt contre une telle interprétation<sup>10</sup>. Pas moins d'une dizaine d'ouvrages paraissent sur la romancière et ses écrits. Dans les maisons prestigieuses, chez Gallimard, le Seuil, Hachette, des

---

<sup>5</sup> Ménie Grégoire, « Mythes et réalités », Esprit, nouvelle série, N°5, mai 1961, La femme au travail; Andrée Michel « La personne, la femme et le mythe », Maternité Heureuse, N°12, 1960.

<sup>6</sup> La condition de la française d'aujourd'hui, volume I, Mythes et réalités, Paris, Gonthier, 1964.

<sup>7</sup> Evelyne SULLEROT, Demain les femmes, Paris, Laffont Gonthier, 1965, p.252.

<sup>8</sup> Le deuxième sexe, est réimprimé en 1961 et en 1968; les autres oeuvres sont par ordre chronologique, La force de l'âge 1960; La force des choses, 1963, Les belles images, 1966, La femme rompue, 1967, Une mort très douce.

<sup>9</sup> Ménie Grégoire, « La force des choses: le prix d'une révolte », Esprit, mars 1964.

<sup>10</sup> Francine Dumas, « Une réponse tragique » Esprit, mars 1964; Colette Audry, France-Observateur, 5 mars 1964; Marguerite Grépon « A propos de la force des choses », Ariane, N°103-104-105, été 1964.

biographies, des numéros spéciaux, des interviews, interrogent la personnalité et l'oeuvre de Simone de Beauvoir<sup>11</sup>. Un dictionnaire leur est même consacré<sup>12</sup>.

Le Deuxième sexe n'a plus d'ennemis, du moins ceux du passé, ceux de la guerre froide, ont totalement disparu. Les catholiques de gauche se penchent sur son anticléricalisme, mais c'est pour conclure à la nécessité d'une réforme de l'Eglise. Successivement, les livres du père Henri, de Georges Hourdin, de Laurent Gagnebin et de Mary Daly participent de cette investigation de « l'échec d'une chrétienté »<sup>13</sup>. La revue communiste La Nouvelle Critique, autrefois si hostile, publie un article élogieux sous le titre significatif de « Pour Simone de Beauvoir ». Enterrant la hache de guerre du passé Monique Hincker reconnaît que "*Le Deuxième sexe provoqua une prise de conscience qui traduisit en termes rationnels ce qui était ressenti comme une fatalité ou une culpabilité. Il fut aussi une sorte de manifeste et de charte*" aussi "*Simone de Beauvoir aura joué dans cette émancipation un rôle de premier plan*"<sup>14</sup>. Les années soixante sont donc le temps de la consécration. Comme le dit François Nourissier, Simone de Beauvoir « a reçu, à nos yeux, une sorte de prix Nobel de la Femme »; et exerce « une magistrature suprême, politico-littéraire et morale »<sup>15</sup>. Les mots, dits sans doute avec quelque ironie, ne sont pas exagérés. Il suffit pour s'en convaincre de lire les témoignages de gratitude que lui adressent des personnalités aussi variées que Colette Audry, Francine Dumas, Geneviève Gennari, Ménie Grégoire, Andrée Michel et Geneviève Texier, pour ne citer que les plus connues.

Cette magistrature suprême ne vient pas d'une pensée morte, enfermée dans un livre vieux de plus d'une décennie. Simone de Beauvoir, dans divers articles et entretiens, revient sur ses thèses, les complète, et en donne en quelque sorte l'interprétation officielle. J'ai dit déjà combien sa tentative de renversement de perspective, de substitution du

---

<sup>11</sup> Serge JULIENNE-CAFFIE, Simone de Beauvoir, Paris, Gallimard, 255p, 1966; Francis JEANSON, Simone de Beauvoir ou l'entreprise de vivre, suivi d'entretiens avec Simone de Beauvoir, Paris, Le Seuil, 1966, 301p; Biblio, « Simone de Beauvoir », XXX année, N°9, novembre, Paris, Hachette, 1962.

<sup>12</sup> Christian-Louis VAN DEN BERGHE, Dictionnaire des idées dans l'oeuvre de Simone de Beauvoir, La Hague, Paris, Mouton & co, 291p, 1966.

<sup>13</sup> A.M. HENRY, Simone de Beauvoir ou l'échec d'une chrétienté, Paris Arthème Fayard, 1961, 170p; Georges HOURDIN, Simone de Beauvoir et la liberté, Paris, Editions du Cerf, 1962, 188p; Laurent GAGNEBIN, Simone de Beauvoir ou le refus de l'indifférence, Paris, Editions Fischbacher, 1968; Mary DALY, Le deuxième sexe contesté, traduit de l'anglais par Suzanne Valles, Paris, Mame, 1969, 297p.

<sup>14</sup> Monique Hincker, « Pour Simone de Beauvoir », La Nouvelle Critique, février 1965.

<sup>15</sup> François Nourissier, « La femme rompue », Les Nouvelles Littéraires, 27 janvier 1968.

culturalisme au naturalisme, demeurait arrêtée au seuil de l'intime, du corps et de la sexualité des femmes. Echech d'une pensée qui peut conduire, et de fait conduit, à une logique de l'amputation somatique, la femme devant se libérer en dépit de son corps, sa nature profonde restant vouée à l'espèce. Logique qui est largement présente dans le modernisme et qui sera étudiée dans la première partie.

Mais Simone de Beauvoir poursuit plus loin ce renversement, le corps des femmes cesse d'être ce tabernacle impénétrable du naturalisme. Dans un article de 1961, elle reprend la question des règles. "*C'est la mythologie masculine qui en fait le signe affligeant et quelque peu honteux de notre faiblesse; si les hommes y étaient astreints, ils trouveraient superbement viril ce don mensuel de leur sang; tant que les femmes demeureront un sexe économiquement sous-développé, toute singularité masculine symbolisera, aux yeux des mâles, leur supériorité*"<sup>16</sup>. Ainsi les règles ne marquent plus la faiblesse féminine, sauf dans la mythologie créée de toutes pièces par les hommes. L'entretien qu'elle accorde en 1965 à Francis Jeanson est révélateur du progrès accompli en 15 ans<sup>17</sup>. On y voit s'affronter deux conceptions opposées, l'une différentialiste, veut enraciner les genres dans des sexes naturels, l'autre culturaliste veut les y arracher. Francis Jeanson s'échine à lui faire reconnaître "la petite différence", Simone de Beauvoir persévère à la nier. Mais il insiste toujours et finit par se réfugier dans la sexualité et la traditionnelle passivité féminine: "*je veux dire par exemple: la femme est pénétrée par l'homme, alors que l'homme pénètre la femme*"<sup>18</sup>. Mais Simone de Beauvoir ne se démonte pas pour si peu et sans nier l'argument en conteste la portée "*C'est parce qu'il y a déjà la mythologie de l'homme comme supérieur et de la femme comme inférieure, que l'idée de pénétration apparaît comme quelque chose d'humiliant pour la femme, et l'idée au contraire de virilité pénétrante comme une supériorité chez l'homme*"<sup>19</sup>. Mais il persiste à souligner les différences des uns et des autres dans le comportement érotique. Elle concède alors poliment « *oui il est bien certain que l'érotisme n'a pas les mêmes caractères chez l'homme que chez la femme* » mais c'est pour ajouter aussitôt « *ne pourrait-on trouver entre deux hommes ou deux femmes des nuances d'érotisme*

---

<sup>16</sup> Simone de Beauvoir, "La condition féminine", *La Nef*, Nouvelle série, N°5, janvier-mars 1961, "la femme et l'amour", p.126-127.

<sup>17</sup> Francis JEANSON, *Simone de Beauvoir ou l'entreprise de vivre*, le Seuil, Paris 1966, 247p plus 2 entretiens.

<sup>18</sup> Idem, p.259.

<sup>19</sup> Idem, p.260.

atteignant presque aux différences que l'on constate entre les deux sexes ? »<sup>20</sup>. Enfin, encore une fois il tente de figer les sexes en des attitudes opposées. « *Un homme, par exemple, peut éventuellement réagir « comme une femme » dans le plaisir (...) du moins réagira-t-il alors en tant qu'homme qui réagit comme une femme. Vous voyez ce que j'essaye de dire* ». Oui elle voit, mais fait remarquer que l'inverse est aussi vrai et que les femmes prennent de plus en plus l'initiative sur ce terrain là, aussi<sup>21</sup>. Plus loin il revient à la charge, sur la question de la maternité. Elle admet aisément que cette expérience, comme toute expérience, puisse être positive. « *Et puis, si l'on n'est pas expressément requis par d'autres choses, cela doit être assez passionnant, la découverte de ce qu'est un enfant* »<sup>22</sup>. Mais quant à savoir ce qu'est spécifiquement la maternité, elle se montre bien plus sceptique, « *la maternité a sûrement quelque chose de spécifique, mais il me semble que pour l'essentiel, elle est à peu près du même ordre que la paternité. On plutôt qu'elle pourrait l'être* »<sup>23</sup>.

Ainsi au fil des ans, Simone de Beauvoir expurge le naturalisme de sa réflexion, et par la même poursuit plus avant la percée culturalisme. Tout le vécu corporel des femmes est arraché au naturalisme pour être analysé à travers le filtre de la « mythologie masculine ». Elle « démystifie » ainsi sa propre oeuvre. Ce processus continue dans les années soixante-dix<sup>24</sup>. De la sorte le gauchisme qui sera étudié plus bas, se réclame aussi de sa réflexion, dans la mesure où il pousse plus avant le culturalisme et démonte le rapport de force à l'oeuvre dans la sexualité. Le Deuxième sexe est ainsi la référence incontournable de la défabrication du sexe, qu'on reste arrêté sur son impasse conceptuelle, ou qu'on pousse plus avant sa tentative, c'est toujours par rapport à lui qu'on se situe.

Cependant son empire est aussi contesté, à partir de la moitié des années soixante des antibeauvoiriennes se dressent et veulent fonder le féminisme sur d'autres bases. La deuxième partie analyse ces divisions.

---

<sup>20</sup> Idem, p.261.

<sup>21</sup> Idem, p.261.

<sup>22</sup> Idem, p.283.

<sup>23</sup> Idem.

<sup>24</sup> Dans une interview ultérieure elle critique le point de vue des féministes radicales concernant la sexualité, oubliant ses propres propos: "Cela me choque qu'on prétende que tout coït est un viol. Je ne le crois pas. Quand on dit que tout coït est un viol, on reprend les mythes masculins. Cela veut dire que le sexe de l'homme est une épée, une arme", propos recueillis par Alice Schwartz, Le Nouvel Observateur, 14 février 1972, p. 47-54; Cité par Claude FRANCIS et Fernande GONTHIER, Les écrits de Simone de Beauvoir, Paris, Gallimard, 1979.p. 488.

Enfin c'est aussi en partie autour de ces clivages que se redéfinit le féminisme des années soixante, comme le montre la troisième partie.

### ***Du modernisme au gauchisme.***

#### **La pensée de la modernité: sujet et historicité.**

Jusque vers 1965, le modernisme, déjà étudié dans le chapitre 7, règne encore<sup>25</sup>. La marche vers le progrès et la libération est, pour beaucoup, lente mais irréversible: « *peu à peu, selon un processus très lent (...), suivant une ligne de force inéluctable, une évolution cheminait (...) pour aboutir à cette métamorphose de la condition féminine* »<sup>26</sup>. Après des siècles d'asservissement, se lève l'aube radieuse de la libération. C'est pourquoi il faut marcher en avant, hâter l'avènement du futur qui résoudra tous les problèmes. « *L'unique solution pour elles (les femmes) c'est d'aller de l'avant; quand cette période de transition sera finie, l'écartèlement dont elles souffrent aujourd'hui cessera* » affirme Simone de Beauvoir<sup>27</sup>.

Le savoir rationnel est l'outil indispensable à cette marche des femmes. La pensée moderniste, nourrie des travaux des sciences humaines en plein essor, sans cesse démontre les faits objectifs. La révolution industrielle s'accompagne selon Andrée Michel d'une « révolution sexuelle »<sup>28</sup>. La famille, de patriarcale devient plus égalitaire, les femmes gagnent par leur salaire une indépendance croissante, les contraceptifs autorisent une liberté sexuelle plus grande. Le nombre des naissances illégitimes et des femmes chefs de famille témoignent de cette révolution. Or « *la société (...) continue de penser les problèmes sexuels et familiaux comme si elle n'avait pas changé depuis cinquante ans* »<sup>29</sup>. C'est essentiellement ce « retard culturel », ce décalage entre la loi et les moeurs

---

<sup>25</sup> Rappelons que la pensée moderniste pose la femme comme un objet de la lutte entre passé et présent. Les progrès, notamment techniques sont les garants de sa libération, son corps se libère peu à peu des lois de l'espèce.

<sup>26</sup> Lucie Faure, « La femme démythifiée, libre, mais... », *La Nef*, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, « La Française d'aujourd'hui ».

<sup>27</sup> Simone de Beauvoir, « La condition féminine », *La Nef*, Nouvelle série, N°5, janvier-mars 1961, « la femme et l'amour », p.125.

<sup>28</sup> Andrée Vieille-Michel, « Famille, société industrielle et démocratie », *Esprit*, nouvelle série, novembre 1960.

<sup>29</sup> Idem, p.1762.

par rapport aux changements sociétaux qu'il convient d'abolir. La répression de l'avortement et de la contraception, le maintien du mari chef de famille sont le résultat désastreux et antidémocratique de cette inadaptation. Le culte de la virginité par exemple « renvoie à un système où l'ignorance est une valeur, où le couple s'installe dans l'inégalité, cela renvoie surtout à l'idée de péché féminin »<sup>30</sup>.

### *Le sujet femme.*

« La femme accède à sa condition de sujet »<sup>31</sup>. « Les femmes commencent à choisir leur vie au lieu de la subir »<sup>32</sup>. « La philosophie féminine va changer. Elle a été jusqu'à présent l'acceptation, maintenant les femmes entrent dans une nouvelle phase, c'est la phase de la conscience, de la responsabilité et du choix »<sup>33</sup>. Et la liste des actes de naissance de la femme sujet pourrait s'allonger indéfiniment. Année zéro de la femme démystifiée, baptême d'une toute nouvelle née ou déclaration de naissance, les textes annoncent inlassablement la venue au monde d'un être nouveau. Ils enterrent le passé pour deviner le futur au féminin. Car contrairement au sentiment dominant les années cinquante, les militantes n'ont plus tellement l'impression d'être « entre deux mondes », de traverser une période transitoire ou d'être une génération charnière. Pour elles, la rupture a eu lieu. Les femmes modernes existent bel et bien et elles ne cessent de s'en émerveiller.

Les discours abondent qui glorifient les femmes modernes, prouvant que tous ont tout à gagner à la laisser s'épanouir librement. La femme moderne est celle qui travaille, qui cultive son intelligence, contrôle sa fécondité et son accouchement et sait ouvrir le monde à ses enfants. Efficace, organisée, elle gère sa famille comme sa carrière, avec la même compétence. Les articles et les enquêtes affirment et répètent que seule la qualité du rapport mère enfant compte et non sa durée. Par ailleurs, l'usage des contraceptifs diminue

---

<sup>30</sup> Evelyne Sullerot, *Demain les femmes*, Paris, Laffont Gonthier, 1965, p.23.

<sup>31</sup> Eliane Amado Levy-Valensi « Comment peut-on penser la sexualité après Freud? », *Jeunes femmes*, septembre-octobre 1968.

<sup>32</sup> Mérie Grégoire, « Que sait-on du planning familial en France », *Planning familial*, N°8, décembre 1965.

<sup>33</sup> Evelyne Sullerot, conférence donnée au MDF (7 février 1966), *La femme du XXe siècle*, N°5, avril 1966.

significativement les occasions de conflit dans le couple, les familles les plus heureuses ne sont pas les plus nombreuses mais les mieux planifiées<sup>34</sup>.

La femme qui travaille, surtout, passe pour détruire les mythes et les anciens modèles: la mère au foyer, dépendante et passive, le père tout puissant, la relation pathologique de la mère exclusive à son enfant. Toutes ces images sont mises à bas: *« d'abord celle de la mère - et par là celle de la femme -, réduite à une simple dépendance, enfermée dans l'impuissance et la passivité devant les difficultés, que seul, un père « divin » peut affronter: celle aussi d'un être voué en cas de conflits aux révoltes sournoises et passionnelles. Elle détruit cette autre image classique du mâle d'essence supérieure, lointain, absent, surgissant tout armé de guerres lointaines, attendu dans la crainte, et délivré chaque soir de son harnais comme un héros. Elle crée l'image neuve de l'équipe, de l'harmonie du couple égal, portant selon sa nature et ses moyens, une part de l'unique fardeau. La notion maternelle elle même se transforme: la mère n'est plus pour l'enfant une propriété exclusive et tyrannisée, tous ses amours en profiteront. Elle ne l'incite plus à la prolongation de sa dépendance; dressée face au monde extérieur, elle pousse vers lui son enfant. La notion paternelle, enfin, se rapproche du fils, s'humanise, l'identification se fera sans complexe d'infériorité »*<sup>35</sup>. Cette longue chaîne de transformations créée par le travail féminin dit assez l'importance que les militantes lui accordent. Il n'est pas seulement source d'indépendance mais créateur de nouvelles identités, de nouveaux rapports interpersonnels. *« De cet engagement des femmes dans la vie civique, de leur présence dans le travail, naîtra sans doute une nouvelle forme d'homme et par conséquent de couple, de famille et de société. Nous aurons des familles non hiérarchisées »*<sup>36</sup>.

Ce clivage entre l'ancien et le nouveau, l'archaïque et le moderne devient aussi un clivage entre l'homme du XIXe siècle et la femme du XXe. Pour de nombreux sociologues, les femmes sont agents de la modernité, éléments novateurs d'une société en mutation. L'idée se retrouve aussi bien chez Andrée Michel que chez Edgar Morin<sup>37</sup>. En revanche, l'homme du XIXe siècle doit laisser la place à celui du XXe siècle,

---

<sup>34</sup> Voir les enquêtes d'Indianapolis analysées par Andrée Michel et Geneviève Texier dans La condition de la française d'aujourd'hui, tome 2, op. cit. pp133-150.

<sup>35</sup> Idem.

<sup>36</sup> Simone Mathieu, Colloque Très Jeunes Femmes, Jeunes femmes, octobre 1966.

<sup>37</sup> Edgar Morin, « La promotion des valeurs féminines », La Nef, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, La Française d'aujourd'hui. Idée reprise dans L'esprit du temps, Paris, Grasset, 1962

nécessairement égalitaire. « *C'est que l'homme que nous voyons s'agiter sous nos yeux (...) est encore un homme du XIXe siècle qui ne conçoit par la société sans prédominance masculine, ce ne saurait être en tout cas l'homme démythifié du XXe siècle* »<sup>38</sup>. Le projet mitterrandien se moule tout autant dans cette lecture de l'histoire. « *Les femmes, sans qu'elles s'en rendent bien compte elles mêmes, sont au centre de la politique moderne. Tous les problèmes qui les intéressent et les concernent sont précisément ceux que doit se poser une société civilisée d'aujourd'hui* » confie-t-il à Colette Audry<sup>39</sup>.

Enfin d'une manière générale, l'avènement de la femme moderne fera accéder l'humanité tout entière à un stade supérieur. « *En poursuivant leurs luttes pour l'égalité et l'émancipation, les femmes feront émerger l'Humanité de sa Préhistoire, elles oeuvreront pour l'avènement d'une société plus juste et plus humaine où l'homme sera réconcilié avec son semblable, où la femme, restaurée dans sa totale dignité, s'intégrera pleinement à la famille et à la société, où les relations entre les sexes, basés sur la liberté, la coopération et la confiance réciproques, remplaceront les anciennes relations de subordinations basées sur la prépondérance du mâle* »<sup>40</sup>. L'égalité des sexes est donc moderne, inéluctable évolution d'une société en mutation. La prépondérance mâle, archaïque, doit disparaître. La femme est l'enjeu mais aussi l'actrice d'une lutte entre passé et futur. Selon les termes beauvoiriens, la femme quitte le marais de l'immanence pour se lancer vers les sommets de la transcendance. Car ce qui caractérise le sujet femme c'est son refus du statut d'objet, c'est sa volonté d'être actif et non plus passif.

### *Le meurtre de la mère.*

Ce sujet femme, agent de l'histoire et promesse de futur, comme tout sujet, s'affirme en s'opposant. La mère, figure d'un passé détesté, est la victime de ses filles qui se pensent plus libres (plus évoluées aussi) qu'elle. Ce matricide symbolique, condition d'un renouvellement, se déploie sans fin dans la littérature.

---

<sup>38</sup> Idem, p.1767.

<sup>39</sup> Interview de François Mitterrand par Colette Audry, *La femme du XXe siècle*, N°3, octobre-novembre 1965.

<sup>40</sup> Andrée MICHEL et Geneviève TEXIER dans *La condition de la française d'aujourd'hui*, tome 2, op. cit. p.236.

Ménie Grégoire, fidèle à sa technique d'interview, réalise une enquête auprès de jeunes femmes de tous horizons<sup>41</sup>. Ce qui ressort des réponses, dit-elle, c'est avant toute chose le rejet du modèle maternel, c'est à dire de la mère au foyer. En revanche les modèles les plus appréciés, Irène Juliot-Curie et Simone de Beauvoir, sont précisément des femmes qui ont su construire leur vie sur d'autres bases que familiales. Les qualificatifs ne sont pas assez durs pour signifier cette rupture identitaire. La mère est asservie, esclave, sous-développée, sa personnalité est amputée, atrophiée d'avoir vécu entre les murs de son foyer, étouffée, inféodée à l'homme, c'est une femme-enfant, sans culture, avec une cervelle d'oiseau, qui a vécu de prostitution légale<sup>42</sup>. Ménie Grégoire elle même ne cache pas son aversion pour la mère au foyer à l'ancienne mode, sorte de dinosaure anachronique. Elle la voit comme une attardée de l'évolution humaine, un résidu déposé là par un autre âge. *« Enfermées dans des tâches solitaires, indifférentes aux risques, elles semblent vivre dans une sorte de conscience raciale primitive; leur propre évolution s'attarde loin derrière celle d'une humanité de plus en plus individualisée »*<sup>43</sup>. Selon Colette Audry, ces femmes traditionnelles *« acceptent de n'être que des demi-êtres humains »*<sup>44</sup>. L'idée est très répandue et se retrouve sous bien des plumes. Une lectrice anonyme répond à une mère au foyer (qui reconnaissait avoir abandonné toute prétention au travail intellectuel), en des termes accusateurs: *« vous n'êtes plus de la famille, vous avez scindé la vie de la famille en « vie bête » et en « vie intellectuelle » et vous gardez la partie statique, morte, et vous laissez celle qui progresse, celle qui est évolution de l'esprit et du coeur de votre enfant »*<sup>45</sup>.

Pour Francine Dumas, les maternités, mêmes nombreuses ne sauraient apporter aucun mérite, il ne s'agit pas là de créations mais de simples excroissances de chair: *« le processus qui s'instaure en elle (la femme) est un processus biologique pur, qui ne peut servir d'alibi à une création authentiquement humaine »*<sup>46</sup>. Parce qu'il est un destin de chair et non un choix raisonné, il rejette la femme dans le règne de l'instinctif, de l'immaturation, de l'irresponsabilité, de l'inconscience, bref en un mot: dans l'immanence.

<sup>41</sup> Elle envoie 1000 questionnaires et reçoit 250 réponses. Ménie GREGOIRE, Le métier de femme, Paris, Plon, 1965, 313p.

<sup>42</sup> Idem, premier chapitre.

<sup>43</sup> Ménie Grégoire, « Mythes et réalités », Esprit, nouvelle série, N°5, mai 1961, La femme au travail.

<sup>44</sup> Colette Audry, « Amour et action », conférence donnée au congrès du MJF de 1963, Jeunes femmes, juillet-août 1963.

<sup>45</sup> Jeunes femmes, mai-juin 1963; réponse signée J.D.

<sup>46</sup> Francine Dumas, « La femme telle qu'elle se pense aujourd'hui », Esprit, N°5, mai 1961, La femme au travail, p.952.

Geneviève Gennari, qui s'interroge sur les raisons d'un fort taux de natalité dans un pays si anciennement malthusien, suggère l'hypothèse d'une abdication des femmes devant leur libération. « *Il peut s'agir d'une sorte de démission (soigneusement voilée) de la jeune femme d'aujourd'hui devant les exigences de sa propre liberté. Il se pourrait que la maternité présente pour certaines une sorte de capital moral, d'assurance inconsciente devant l'angoisse de vivre* »<sup>47</sup>.

La science fiction permet d'aller encore plus loin. Evelyne Sullerot imagine ainsi l'éventualité de l'enfant conçu en laboratoire. « *Voici une jeune personne qui sort de l'hôpital, y laissant son foetus dans des conditions optimales, et qui est physiquement libre de ne pas revenir le chercher. Ce qui la poussera à revenir le chercher lorsqu'il sera « mûr » ce sera uniquement le sens de la responsabilité vis-à-vis de ce petit être. La voilà en somme dans la même situation que l'homme. Elle ne peut pas ne pas ressentir à quel point cette situation est plus adulte. (...) A l'instar de l'homme, elle serait un être de responsabilité et non une prédestinée. (...) Voilà une femme qui quitte le règne instinctif pour se placer sans ambiguïté dans le règne de l'homme dont la noblesse est la conscience* »<sup>48</sup>. Le ventre fécond des femmes ne peut être plus brutalement dévalué que dans ces quelques lignes futuristes. Pour devenir vraiment libre, adulte, la femme doit-elle devenir comme l'homme? C'est le raisonnement beauvoirien poussé à l'extrême.

En tout cas, le corps de la femme moderne ne doit rien avoir de maternel. Elle est mince, sportive, s'habille de pantalons et de vêtements commodes. La silhouette des femmes dessine sa régénération, le muscle ferme doit dire le renoncement à la féminité passive et honnie. « *Etre mince, c'est n'être pas encombrée d'une chair qui bourgeonne selon ses lois propres et obscures, c'est très exactement n'être plus chair offerte, chair malgré soi, mais activité* » dit Colette Audry<sup>49</sup>. Evelyne Sullerot, parlant à propos du poids de la vie gynécologique (fausse couche, grossesse, ménopause) en appelle à la science. « *Toutes les sociétés ont intérêt à ce que la science permette aux femmes d'être*

---

<sup>47</sup> Geneviève Gennari, « Actualité du Deuxième sexe », Bibliographie, novembre 1962, Paris, Hachette.

<sup>48</sup> Evelyne SULLEROT, Demain les femmes, Paris, Laffont Gonthier, 1965, p.77-79, souligné par l'auteur.

<sup>49</sup> Colette Audry, « Dix ans après le Deuxième sexe », La Nef, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, « La Française d'aujourd'hui ».

*soulagées de toute cette espèce de magie qui pesait encore sur notre vie utérine, si je puis dire »<sup>50</sup>.*

Ce portrait assez terrifiant d'une chair lourde, passive, molle, proie des regards et des désirs masculins, à la merci des lois obscures de l'espèce, est conforme bien sûr à la logique beauvoirienne. Il est surtout conforme au biologisme alors très répandu. On croit voir tapi derrière cette description, un gros ovule, lourd de sa loi propre, animé d'une vie purement végétative. Il faut dire une fois encore comment tous ces discours normatifs, intériorisés par les féministes elles-mêmes, pèsent et penchent vers le mépris des femmes, du moins d'une féminité mise en victime expiatoire pour la rédemption de toutes. La maternité demeure inquestionnée, en marge du discours rationnel. C'est un mot qui, comme un maillon, enchaîne fermement toute une série de réalités ensemble: gestation, lactation, instinct maternel, soins aux enfants, amour conjugal, etc. Chacune la pense immergée dans la nature, donc intangible à moins de progrès technique. *« Nous arrivons là au coeur du problème: la maternité. Qu'elle soit crainte, refusée, subie ou désirée; la possibilité d'être mère est le noeud physiologique de la condition féminine et donc de l'amour vécu par la femme »<sup>51</sup>.* Il ne s'agit pas d'un noeud physiologique, mais d'un noeud épistémologique. Les discours sociologiques ne pénètrent pas le ventre des femmes qui demeure forclos dans l'épistémé naturaliste. La condition maternelle reste le noyau naturaliste des discours les plus sociologiques sur la condition féminine.

Mais il est aussi une autre explication, sur cet axe qui va du passé au futur rayonnant, la pensée de la modernité doit, pour entretenir ses espoirs, noircir le passé et illuminer le futur. *« On peut être assuré qu'un renversement puissant est en cours. La femme de demain ne sera pas, ne sera plus jamais, cet être enfermé dans les étroites mesures de son destin biologique qu'elle a été depuis des millénaires »<sup>52</sup>.* Et pour bien marquer l'irréversibilité de ce processus il convient de rendre détestable ce « destin biologique » où trop de femmes s'enlisent. La femme nouvelle doit tuer définitivement l'ancienne. Ou plutôt on assiste à une naissance absolue, à l'année zéro de la création féminine. La femme ne sort qu'à peine de la nature, la femme humaine, être de conscience et de raison émerge des limbes, comme une chrysalide longtemps emprisonnée dans une

---

<sup>50</sup> Evelyne Sullerot, conférence donnée au MDF, (7 février 1966), *La femme du XXe siècle*, N°5, avril 1966.

<sup>51</sup> Geneviève Gennari, « Actualité du Deuxième sexe », *Biblio*, novembre 1962, Paris, Hachette.

<sup>52</sup> Evelyne SULLEROT, *Demain les femmes*, Paris, Laffont Gonthier, 1965, p.99.

vie purement biologique. Après des siècles d'un passé immobile et végétatif, la femme naît à la vie temporelle dans la mesure où elle peut forger elle même son futur. « *Un être ne peut en effet commencer à exister qu'en s'opposant à la nature* »<sup>53</sup>.

Comme le dit Elisabeth Guibert-Sledziewski, « la première tâche du sujet, pour devenir sujet, est d'affirmer son historicité propre »<sup>54</sup>. Cette énonciation d'historicité est assez sommaire. Elle distingue deux temps; le passé, immobile, où la femme-mère enlisée dans la nature est réduite aux lois de l'espèce et le présent, riche du futur, où les femmes ont conquis leur corps, se sont arrachées à la nature grâce à leur volonté et aux progrès techniques. Or, poursuit Elisabeth Guibert-Sledziewski, « on se trouve bien ici en présence d'un discours performatif: ce qui est dit de l'historicité par le sujet qui se l'impute, ou qui se la laisse imputer, c'est aussi ce qu'il se permet de faire historiquement. Son discours est sa capacité »<sup>55</sup>. Qu'elle est donc la capacité du sujet femme de ce temps? C'est essentiellement son devenir. En instituant une année zéro de la femme, qui se détache d'un immense passé statique, les textes veulent avant toute chose faire rupture. Ils annoncent aussi une sorte de révolution pacifique. La femme ne sera plus jamais ce qu'elle a été. Dorénavant s'ouvre une nouvelle ère où l'égalité remplace la hiérarchie, le dialogue des sexes supprime le monologue des hommes. Le sujet femme est aussi actif, responsable, adulte, entreprenant. Il est maître de son destin et de son corps. Il veut choisir sa vie et non plus la subir. Il correspond bien à la description qu'en fait Alain Touraine, il a « la volonté d'agir et d'être reconnu comme acteur », il veut être « créateur de lui même et producteur de la société »<sup>56</sup>.

*« Cette femme nouvelle, son maître mot est « conscience »: savoir ce qui se passe, comprendre, essayer de s'en tirer avec lucidité, dominer chaque instant de sa vie et même surtout cet instant suprême qu'est l'enfantement »*<sup>57</sup>. On notera l'accumulation de verbes actifs: savoir, comprendre, essayer, s'en tirer, dominer. On remarque aussi l'emphase portée sur le registre de l'intellect. Cette femme « consciente », est donc toute de raison. C'est son cerveau, sa maîtrise de la connaissance, sa capacité de réflexion qui lui permet sa libération, notamment celle de son propre corps. Le séparatisme esprit-chair,

---

<sup>53</sup> Idem, p.261.

<sup>54</sup> Elisabeth GUIBERT-SLEDZIEWSKI, « Penser le sujet de l'histoire », dans Penser le sujet aujourd'hui, colloque de Cerisy-la-Salle, 9-19 juillet 1986, Paris, Méridiens Kincksieck, 1988, pp.211-223, p.219.

<sup>55</sup> Idem, p.222.

<sup>56</sup> Alain TOURAINE, Critique de la modernité, op. cit. p. 242 et 264.

<sup>57</sup> Evelyne SULLEROT, Demain les femmes, op. cit, p.79.

bien ancrée dans la tradition occidentale, n'est guère discuté. Il est clair que les artisanes de la défabrique du sexe reprennent, au moins partiellement, le naturalisme qu'elles veulent combattre. Mais si elles le reprennent, ce n'est que pour mieux s'en défaire. En inventant la double fiction d'une mère nature, objet du passé et d'une femme consciente, agent de son présent et de son futur, les intellectuelles faisaient au plus vite: le naturalisme n'est pas réfuté mais renvoyé aux calendes grecques. Mais du même coup, la maternité, les grossesses, et une partie du corps des femmes restent prisonnières de cette structure naturaliste. L'impensé de la maternité, ou plutôt le trop pensé naturaliste de cette activité demeure un verrou. Le sujet femme n'émerge que difficilement, et conflictuellement, du sujet mère.

Il faut aussi souligner le caractère historiquement déterminé de cette critique, très dure, de la figure maternelle. Toutes ces diatribes matricides viennent, ce ne peut être hasard, après le maternalisme étouffant de la guerre froide et du baby boom. Elles agissent comme un contrecoup idéologique, tordant le bâton dans l'autre sens, et allant aussi exagérément loin que les années précédentes. Betty Friedan, qui veut de même démystifier la femme, décrit de façon très sombre l'enfermement des femmes dans les banlieues américaines des années cinquante. Même si le portrait du passé n'est guère situé précisément dans le temps, il est fort probable qu'il renvoie directement à la décennie précédente.

Ménie Grégoire et Evelyne Sullérot ont raconté comment elles mêmes s'étaient laissées prendre au mythe domestique et en avaient souffert. La première a connu ce « malaise qui n'a pas de nom » selon les mots de Betty Friedan, et entreprit une psychanalyse pour le maîtriser<sup>58</sup>. La seconde fait le récit de ses années de course contre la montre. *« Mais je sais de quoi je parle: j'ai été moi même plongée, immergée dans ce qu'on appelle la condition féminine la plus courante, c'est à dire courir depuis la baignoire où trempent les couches jusqu'à la maternelle; les biberons, le square, les courses, etc. J'étais d'ailleurs, comme beaucoup, très fière de ce métier de femme, je pensais que j'étais en "prise directe" sur la "vraie" vie (...). Je pensais que nous, les femmes au foyer étions vraiment branchées sur le réel...Et un jour, je me suis aperçue qu'il n'y avait pas que "ça" de réel, mais que les grandes idées, les grands mouvements de l'histoire sont aussi le "réel", que les grands mouvements de justice sociale, la*

---

<sup>58</sup> Voir Ménie GREGOIRE, *Telle que je suis*, op. cit.

politique sont aussi le "réel"<sup>59</sup>. Ce récit a le mérite de montrer les deux facettes de l'expérience de la femme au foyer. D'un côté, il montre un labeur épuisant, répétitif, jamais fini et un très fort sentiment d'exclusion. Evelyne Sullérot raconte à ce sujet une anecdote significative: pour ses vingt-cinq ans (début des années cinquante) elle demande comme cadeau à son mari de la sortir en ville "à l'heure où les vraies personnes y sont, entre 6 et 8", car précise-t-elle, "les femmes vivent à contretemps" et ne sortent qu'aux heures creuses où elles ne rencontrent qu'elles mêmes et les commerçants. Mais de l'autre côté, il y a aussi un très légitime besoin de valoriser son existence, notamment en estimant que les femmes, par les contacts directs et la contrainte du concret, sont dans la vraie vie. Pourtant c'est le rejet de premier aspect qui domine, puisque Evelyne Sullérot reprend ses études à 32 ans (elle passe un doctorat d'histoire), et poursuit une brillante carrière (professeure à l'Institut de Presse en 1963; professeure visiteuse à l'université de Bruxelles où en 1965 elle fait un enseignement sur l'histoire du travail féminin; journaliste professionnelle en 1966; chargée de cours à Nanterre en 1967, et de nombreuses publications sur les femmes). Aussi la rupture avec le passé se retrouve parfois à l'échelle biographique.

Enfin, ces intellectuelles du genre appartiennent aux cohortes nouvelles des diplômées de sciences humaines. Qu'elles soient journalistes (Ménie Grégoire), enseignantes agrégées de philosophie ou d'histoire (Geneviève Texier, Colette Audry), sociologues ou historiennes (Andrée Michel, Evelyne Sullérot); toutes ont accumulé un fort capital culturel. C'est cette accumulation qui leur permet tout à la fois une indépendance économique et la critique du savoir sur les sexes, donc une grande liberté. D'où sans doute cette valorisation du travail et l'emphase mise sur la connaissance. Un des grands aspects de leur combat consiste en une guerre culturelle. Détruire les mythes semble non seulement une priorité pour qu'enfin les femmes se pensent par elles mêmes, mais parfois une révolution suffisante en soi. Une fois démystifiée, la femme est libre.

Mais cette pensée moderniste peut être culpabilisante pour les femmes. Elle prône la réussite individuelle, la transformation des mères au foyer en travailleuses bonnes gestionnaires de leur maison, mais laisse sur le côté toutes celles qui échoueraient. Les propos méprisants adressés aux mères du passé, le portrait magnifié de la femme qui

---

<sup>59</sup> Jeunes Femmes, mars-avril 1966; conférence donnée devant une assemblée de responsables à Bièvres en octobre 1965.

travaille, laissent reposer sur la seule action des femmes tout le poids de l'évolution sociale. La pensée moderniste ne propose parfois qu'une seule révolution, celle qui doit s'opérer dans la femme elle-même. C'est à elle d'aller de l'avant, d'abandonner la contingence pour la transcendance, le passé pour le futur, la passivité pour l'activité. Les femmes sont donc largement responsables de leur sort. Comme le dit Colette Audry, le problème de l'égalité n'est pas suffisant: « *c'est pourquoi les améliorations acquises ou à venir de la condition féminine ne sauraient, à elles seules, résoudre le problème. Il y faut de surcroît une participation active de la femme, non seulement pour obtenir ces réformes mais pour se recréer elle-même* »<sup>60</sup>. La femme a été « mythifiée » et il lui faut expurger toutes les idées fausses qu'on a mises en elle. « *Pour éliminer les anciennes images, les femmes doivent accomplir sur elles mêmes un travail critique qui s'étendra sur des générations* »<sup>61</sup>. Cet effort prométhéen de régénération, toutes les femmes n'y parviennent pas.

Les femmes attachées au passé ne sont pas toujours vues comme des victimes mais au contraire comme des insouciantes qui ne veulent pas abandonner leurs privilèges. Privilèges offerts par la galanterie, plaisirs vains de la séduction, oisiveté de la femme entretenue, toutes les tares de l'ancien régime sont contenues dans la femme. « *Pour passer du féminin à l'humain, une quantité de privilèges sont abandonnés en premier lieu les signes hiérarchiques de la parure* » dit Marguerite Grépon<sup>62</sup>. Plutôt que de voir tout le travail gratuit que la femme assure, on stigmatise sa dépendance, elle est le parasite de l'homme qui, lui, travaille. Elle s'enferme dans l'horizon étroit de son foyer et néglige la société qui l'entoure. « *Il faut donc en somme avoir conscience d'appartenir à la société, à cette grande société et n'être pas seulement une personne dépendante uniquement d'un mari et d'un foyer mais encore un être social qui s'intéresse et qui veut rendre à la société ce qu'elle lui a donné* »<sup>63</sup>. Les femmes auraient ainsi une dette envers la société (notamment si elles ont suivi des études) et se montrent bien ingrates si elles lui tournent ensuite le dos pour s'enfermer dans le cocon de leur famille. Tous ces propos consistent donc à tracer des cercles concentriques dans la vie des femmes, ceux du foyer doivent être

---

<sup>60</sup> Colette Audry, « Dix ans après le Deuxième sexe », *La Nef*, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, « La Française d'aujourd'hui ».

<sup>61</sup> Colette Audry, « Amour et action », conférence donnée au congrès du MJF en 1963, *Jeunes femmes*, juillet-août 1963.

<sup>62</sup> Marguerite Grépon « A propos de la force des choses », *Ariane*, N°103-104-105, été 1964.

<sup>63</sup> Evelyne Sullerot, « La participation des femmes à la vie civique », conférence donnée au colloque du MJF de Bièvres (octobre 1965), *Jeunes femmes*, mars-avril 1966.

dépassé pour entrer dans celui plus vaste de la vraie société. Mais c'est dire aussi que la famille et ce qui s'y passe demeure irrémédiablement privatif. Le privé, dans cette logique, peut difficilement être investi par l'analyse sociale qui se limite au seul cercle public, le privé doit seulement être dépassé. Si les femmes doivent sortir de leur condition pour devenir des êtres sociaux, c'est donc que leur condition de femme ne saurait être sociale.

### **Le gauchisme: un rapport social de domination.**

Cependant, la dévalorisation du féminin et, par conséquent, la culpabilité féminine sont de plus en plus dénoncées. Simone de Beauvoir traite de mirage le pseudo-choix entre travailler ou rester à la maison: « *elles (...) réagissent aux échecs par des crises de culpabilité; elles se reprochent de sacrifier leur maison, leurs enfants, ou au contraire de bâcler leur travail. Elles se reprochent de vivre en parasite au lieu d'apporter de l'argent à la maison. Elles finissent par décider de changer de chemin; la femme d'intérieur cherche un emploi, l'avocate ferme son cabinet; et elles se heurtent à de nouveaux obstacles* »<sup>64</sup>. Evelyne Sullerot interprète sociologiquement l'autocritique des femmes: « *car critiquer est une façon de se désolidariser du groupe, attitude classique des groupes minoritaires, qu'ils soient juifs, noirs, n'importe* »<sup>65</sup>. Les femmes doivent cesser de se déprécier. « *Il y a une chose dont vous ne devez pas vous sentir coupable, c'est d'être femme* »<sup>66</sup>. On trouve en effet, et bien souvent dans les mêmes textes, les antidotes aux effets pervers du modernisme.

L'évolution de Françoise d'Eaubonne entre ses deux livres écrits à 10 ans d'intervalle présente une sorte de raccourci de la radicalisation de sa génération. Dans le premier Le complexe de Diane, elle expliquait par la situation faite aux femmes, les attitudes de passivité, de masochisme, de récrimination, etc. C'était la femme et ses complexes qui faisait problème. Avec Il y a-t-il encore des hommes?, c'est la misogynie masculine qui est cette fois mise en question et pose problème. Ce lent basculement qui va de la culpabilisation à l'accusation et des syndromes féminins à la morgue masculine est

---

<sup>64</sup> Simone de Beauvoir, « La condition féminine », La Nef, Nouvelle série, N°5, janvier-mars 1961, « la femme et l'amour », p.125.

<sup>65</sup> Evelyne SULLEROT, Demain les femmes, op. cit., p.13.

<sup>66</sup> Evelyne Sullerot, « La participation des femmes à la vie civique », conférence donnée au colloque du MJF de Bièvres (octobre 1965), Jeunes femmes, mars-avril 1966.

caractéristique des années soixante. Si bien que Françoise d'Eaubonne suggère de remplacer l'explication beauvoirienne par une autre (trouvée chez Virginia Woolf). Ce n'est pas « l'hostilité de l'Autre » (postulat existentialiste applicable à toute relation humaine), qui explique la guerre des sexes, c'est que l'homme craint pour son pouvoir<sup>67</sup>. Lentement le projecteur se déplace, il quitte les femmes pour se braquer sur les hommes. Leur paternalisme, leur suffisance, leur condescendance, toutes leurs idées reçues sur les femmes, voilà à présent ce qui occupe le devant de la scène. Françoise Parturier leur écrit une lettre ouverte qui est un long réquisitoire contre la phallocratie<sup>68</sup>. Catherine Valabrègue explore leur condition<sup>69</sup>. Evelyne Sullérot décrit la crise de la virilité<sup>70</sup>. Fanny Deschamps accumule les perles de leur misogynie<sup>71</sup>.

Car peu à peu, à cette pensée moderniste s'ajoute ce que j'appellerais le gauchisme. Il ne s'agit pas à proprement parler de deux courants bien différenciés, encore moins d'écoles. Seul le regard historien permet de les séparer nettement. Bien souvent, une réflexion radicale et marxisante se mêle à de nombreuses références modernistes. Par gauchisme je n'entend pas une filiation claire aux groupes de l'extrême gauche, il y a peu d'évidence qu'ils aient joué un rôle particulier dans l'élaboration de cette pensée. Je l'appelle gauchiste parce qu'elle se situe à gauche, mais en marge des partis. Ni le parti socialiste, ni la FGDS, ni le parti communiste n'offrent de référent à son discours. Cette pensée est la création d'intellectuelles (et d'intellectuels) de gauche et s'appuie sur un certain marxisme. Contrairement à la pensée moderniste qui joue surtout de concepts désincarnés (archaïsmes, mythes désuets, changements sociaux) et se fonde essentiellement sur l'individu et ses droits, la pensée gauchiste est attentive aux catégories sociales, et notamment aux hommes et aux femmes. Les sondages, les enquêtes révèlent empiriquement des attitudes sexuées face aux questions sociales. Du côté théorique, la réflexion sur les dominés, surtout colonisés et victimes du racisme, guide l'élaboration de ce gauchisme féministe. Andrée Michel, et Geneviève Texier sont parmi les premières artisanes de cette réflexion. La première, grâce à sa formation de sociologue, détruit bien des « mythes », non pas archaïques, mais modernistes cette fois. Par exemple, elle récuse

---

<sup>67</sup> Françoise d'EAUBONNE, Y a-t-il encore des hommes?, Paris, Flammarion, 1964.

<sup>68</sup> Françoise PARTURIER, Lettre ouverte aux hommes, Paris, Albin Michel, 1968.

<sup>69</sup> Catherine VALABREGUE, La condition masculine, Paris, Payot, 1968.

<sup>70</sup> Evelyne Sullérot, « La crise de la virilité », Planning familial, N°18, Mars, 1968.

<sup>71</sup> Fanny DESCHAMPS, Ils parlent d'elles, Paris, Grasset, 1968. Recueil d'interviews de 133 hommes, cadres ou étudiants de 30 à 45 ans.

l'idée d'un progrès inéluctable de la condition féminine et démontre au contraire une régression<sup>72</sup>.

Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir joue aussi un rôle clé dans cette évolution, du fait de son parti pris culturaliste. La thèse beauvoirienne de l'homme sujet et de la femme objet est souvent reprise. Andrée Michel la manie avec art par exemple à propos de la contraception: « *que le corps féminin deviennent objet pour la femme parce que la femme devient sujet grâce aux moyens qui lui seront offerts à quelque chose de traumatisant pour celui qui le considérait jusqu'à présent comme sa chasse gardée et comme son objet* »<sup>73</sup>. Ainsi, grâce aux moyens techniques, la femme se libère non seulement de la nature mais aussi de la domination masculine. De plus, le singulier de l'essence masculine ou féminine de la philosophe se conjugue à un pluriel bien concret sous la plume de la sociologue: « *ni les théologiens, ni les démographes, ni les familistes de tout horizon, ne se sont élevés contre l'introduction en France, il y a quarante ans, des contraceptifs masculins: pour ces personnes, ni la famille, ni la natalité, ni l'équilibre féminin n'étaient menacés du moment que le statut masculin ne l'était pas* »<sup>74</sup>.

Les apports venus du marxisme ou du moins d'une inspiration marxisante sont aussi féconds. Les analyses de la domination sociale, quel que soit le domaine où elle s'exerce, sont reprises par les féministes. Elles ont le souci d'ancrer leurs discours dans le social, répudiant la physiologie et le naturalisme. La réflexion n'est pas élaborée en une théorie formelle, elle procède plutôt par analogie et emprunt. Les expressions parlent d'elles mêmes: sexe sous développé, sexe colonisé ou asservi, se réfèrent bien à un rapport social. Les termes collectivité féminine ou groupe des femmes font rupture avec l'idée d'une essence ou d'une nature.

Les parallèles avec l'antisémitisme ou le racisme se révèlent particulièrement utiles. Andrée Michel et Geneviève Texier citent Isaac Jacob et son étude sur « *l'enseignement du mépris* » des juifs pour l'appliquer aux femmes<sup>75</sup>. Eliane Amado Levy-Valensi reprend aussi l'antisémitisme: « *il est stupéfiant de voir que Freud se sert pour apaiser les femmes*

---

<sup>72</sup> Andrée Michel, « La française et le démocrate », *La Nef*, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, *La Française d'aujourd'hui* ».

<sup>73</sup> Andrée Vieille-Michel, « Famille, société industrielle et démocratie », *Esprit*, nouvelle série, novembre 1960, p.1766.

<sup>74</sup> Idem p. 1766.

<sup>75</sup> Isaac JACOB, *Vérités historiques et mythes théologiques*, Paris, Fasquelle, 1962, cité par Andrée MICHEL et Geneviève TEXIER, *La condition de la française d'aujourd'hui*, tome 1, Genève, Gonthier, 1964, p.6.

(...) de l'argument classique que ressort l'antisémite à son « ami juif »: vous, vous êtes une exception, vous êtes comme nous (...) plus virile que féminine »<sup>76</sup>. De la même façon, Françoise d'Eaubonne déclare sa solidarité avec toutes les femmes « car semblable à l'Israélite ou à l'Arabe conscient de sa dignité, il n'est pas question d'accepter le « Mais vous êtes l'exception... » de tout raciste courtois »<sup>77</sup>. Eliane Gerhardt (MJF) traite le droit matrimonial de « racisme quotidien »<sup>78</sup>.

Les comparaisons faites avec le racisme ou l'antisémitisme ne sont pas au service d'une théorisation élaborée. Elles servent à ancrer les femmes dans une réflexion démocratique et à détourner en leur faveur le potentiel d'indignation que suscitent d'autres injustices, plus unanimement reconnues. « La barrière du sexe est tout aussi intolérable, injuste, abjecte que la barrière qui repose sur la couleur de la peau »<sup>79</sup>. La stratégie est très visible chez Colette Piat qui utilise la métaphore de la ségrégation sudiste. « Il est un Etat sudiste où les noirs n'ont pas le droit de choisir leur domicile, d'utiliser librement un compte en banque, où on peut s'opposer à l'exercice par eux d'une profession, et même leur autorité légale sur leurs enfants est des plus réduite. Où sévit un tel scandale? Rassurez-vous cet Etat sudiste n'existe pas. Mais si vous substituez aux « noirs » que nous évoquions le mot de « femmes », vous aurez une description rigoureusement exacte du statut actuel des françaises »<sup>80</sup>.

L'anticolonialisme fournit bien des armes aux intellectuelles. Les parallèles entre le colonialisme et la domination des femmes sont innombrables. Andrée Michel le fait systématiquement: « Historiquement (...) la femme et le colonisé furent asservis, l'une au mâle, l'autre au colonisateur »<sup>81</sup>. Le parallèle court également tout au long du livre écrit en commun avec Geneviève Texier. L'idée permet de dénoncer un régime qui pratique une double injustice « Il est d'ailleurs significatif que la même société qui juge démodé de parler des droits des femmes, au nom d'impératifs extérieurs à la personne de la femme, soit la même qui nie jusqu'à l'extrême les droits de la personne du colonisé au nom

---

<sup>76</sup> Eliane Amado Levy-Valensi « Comment peut-on penser la sexualité après Freud? », *Jeunes femmes*, septembre-octobre 1968.

<sup>77</sup> Françoise d'EAUBONNE, *Y a-t-il encore des hommes?*, Paris, Flammarion, 1964, p.15.

<sup>78</sup> Titre de son article dans *Jeunes femmes*, mai-juin 1967.

<sup>79</sup> Andrée Michel, « La française et le démocrate », *La Nef*, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, « La Française d'aujourd'hui »; p.36.

<sup>80</sup> Colette Piat, « Les parentes pauvres », *Nous les femmes*, N°52, janvier-février 1965.

<sup>81</sup> Andrée Michel, « La personne, la femme et le mythe », *La maternité heureuse*, N°12, mars 1960.

*d'impératifs extérieurs au respect de la personne du colonisé. La négation d'un sexe par un autre a son étroit parallèle dans la négation d'une race par une autre »<sup>82</sup>.*

Le rôle joué par l'idéologie dominante est également repris. L'analyse de Jean Cohen sur les musulmans algériens victimes du racisme sert celle sur les femmes. « *Une image, ce n'est pas bien méchant, c'est pourtant la pire forme d'oppression que l'homme ait inventée; Malheur à qui trouve une image de lui-même sur le chemin d'autrui. C'est en vain qu'il se débattrait contre elle. L'image est plus forte que le réel. Et pour peu d'ailleurs qu'elle dure, elle finit par devenir vraie »<sup>83</sup>. Cette idée, ce poids oppressif donné aux images, sont repris entre autres par Gisèle Halimi ou Francine Dumas. La première montre comment le piège se referme sur les femmes; « *les hommes tentent de prendre au piège les femmes modernes à un jeu de miroirs parce qu'ils leur renvoient indifféremment un reflet de bas bleu ou une image pleine de charme. Elles sont acculées ou à les refuser toutes deux ou à se servir selon les nécessités de ces aspects d'elles mêmes, qu'on leur impose comme contradictoires »<sup>84</sup>. Ils ne s'agit donc plus tant de mythes, mais bien de mystifications, les femmes sont aliénées par des idées fabriquées par les hommes, à leur avantage.**

Evelyne Sullerot résume en quelque mot l'approche sociologique: « *La collectivité féminine (est) un groupe tenu en minorité par un groupe plus puissant et (...) tous les traits bien connus en psychologie sociale qui s'appliquent aux groupes et peuples dominés, s'appliquent aux femmes »<sup>85</sup>. Groupes, collectivités, minorités, peuples, domination, tel est bien le vocabulaire des sciences sociales. Cette sociologie des sexes pose bien sûr la question de l'opresseur et des raisons de son pouvoir.*

Curieusement, le marxiste au sens strict, c'est à dire l'analyse en termes de lutte de classe, est très peu présent. On pense le sexe dominé comme une race opprimée ou le plus souvent comme un peuple dominé mais non pas comme une classe exploitée. Une des raisons de cette absence peut bien provenir du parti communiste lui même qui est parvenu à établir une sorte de monopole sur le marxisme. De la sorte, ce dernier ne peut

---

<sup>82</sup> Andrée Vieille-Michel, « Famille, société industrielle et démocratie », *Esprit*, nouvelle série, novembre 1960, p.1770.

<sup>83</sup> Jean Cohen; « Colonialisme et racisme en Algérie », *Les Temps Modernes*, N°119, 1955, cité par Andrée Michel, « La française et le démocrate », *La Nef*, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, « La Française d'aujourd'hui » et par Francine Dumas, « La femme telle qu'elle se pense aujourd'hui », *Esprit*, N°5, mai 1965, La femme au travail.

<sup>84</sup> Gisèle Halimi, « Ici finit le roman de la chevalerie », *La Nef*, octobre-décembre 1960.

<sup>85</sup> Evelyne SULLEROT, *Demain les femmes*, op.cit, 1965, p.166.

s'appliquer qu'aux rapports de classe et dans une perspective assez étroitement économiste. Or les intellectuelles des années soixante pensent essentiellement en termes de liberté et de droit de la personne. Ce qu'elles dénoncent surtout, c'est le manque de liberté des femmes et le non respect de leur personne. Par exemple, si le travail domestique est condamné ce n'est pas tant parce qu'il est gratuit et ne donne aucun droit, mais parce qu'il condamne à la morne répétition et atrophie la personnalité des femmes. De plus, les analyses sur les effets du racisme (ou de l'antisémitisme), par exemple celles de Frantz Fanon, se prêtent bien à l'entreprise de « démystification » des femmes. La mise en évidence des mécanismes d'aliénation des colonisés et de celle des femmes vont main dans la main. Il est fort probable d'ailleurs qu'elles s'inspirent mutuellement. C'est du moins une idée émise par Toril Moi, qui lit l'influence du Deuxième sexe dans Peau noire, masques blancs de Frantz Fanon<sup>86</sup>.

*La sexualité: un nouveau champ révolutionnaire.*

La remise en cause du savoir et des disciplines est multiple. Les intellectuelles contestent tous azimuts. Les sciences politiques<sup>87</sup>, l'histoire<sup>88</sup>, la sociologie<sup>89</sup>, aucun champ des sciences humaines n'est à l'abri de leur vigilance. Cependant les critiques les plus nombreuses et les plus élaborées se concentrent sur les discours de la sexualité, que ce soient ceux de la psychanalyse ou de la sexologie. Ce faisant les femmes se réapproprient leur corps.

---

<sup>86</sup> Toril MOI, Simone de Beauvoir Conflicts d'une intellectuelle, Paris, Diderot éditeur, 1995, p.326 et sq.

<sup>87</sup> Voir en particulier les articles d'Andrée Michel, « Les femmes et la politique », Les Temps Modernes, juillet 1965; et d'Evelyne Sullerot, « Femmes et politique », Combat, 18 décembre 1965, repris dans La femme du XXe siècle, N°4, janvier 1966.

<sup>88</sup> L'histoire du féminisme est particulièrement investie, voir dans les sources les nombreux livres d'Edith Thomas.

<sup>89</sup> Voir Geneviève Texier, « Les enquêtes « sociologiques » vont-elles servir à mystifier les femmes », Les Temps Modernes, décembre 1965.

Freud contesté.

Une fois la domination masculine bien établie dans l'argumentation, d'autres perspectives « démystifiantes » s'ouvrent. Elles consistent à nier toute vérité au discours naturaliste et à démontrer son caractère coercitif, à dévoiler le pouvoir masculin sous ces habits scientifiques. Geneviève Texier s'y emploie précocement. Dès 1960, elle conteste les analyses freudiennes sur l'orgasme féminin et tente de dissocier complètement la sexualité féminine de la maternité. « *En réalité l'apparition de la sensualité vaginale ne supprime pas pour autant le plaisir clitoridien (...), il vaudrait mieux admettre conformément aux faits qu'une double zone érogène constitue l'originalité de la sexualité féminine* ». Pourquoi Freud et les psychanalystes ont-ils ainsi nié les faits? Ils « *font consciemment ou inconsciemment dans le dessein de lier nécessairement la sexualité et la maternité. (...) Freud, dirons-nous, adopte le modèle traditionnel de la femme passive, issu de l'imagination masculine: la femme ne saurait avoir d'existence propre. Son essence se confond avec sa destinée, à savoir servir l'homme et par delà celui-ci, l'espèce* ».

Puis elle s'attache à montrer l'indépendance de la sexualité féminine par rapport à la procréation. Les femmes, à la différence des animaux, ressentent « un constant attrait » et n'ont pas de rythme annuel de fécondité. « *Aussi, au lieu de définir l'être féminin par la fonction reproductrice, nous dirons (...) que ce qui caractérise essentiellement la femme c'est la possibilité d'être mère* »<sup>90</sup>. Femme et mère ne doivent donc plus être confondues, la femme est une individu qui, éventuellement peut devenir mère. Dans « *Virilité et féminité, pseudo-concepts* », elle démontre comment tous les mythes sur les sexes, et particulièrement sur la féminité; envie du pénis, masochisme, narcissisme, passivité, instinct maternel, abnégation etc. servent surtout à justifier les privilèges masculins et à résigner les femmes à leur sort<sup>91</sup>. La démonstration s'élargit à tous les mythes (natalistes, démographiques, familiaux, etc.) dans l'ouvrage écrit avec Andrée Michel.

---

<sup>90</sup> Geneviève Texier, « sexualité féminine et maternité », *Esprit*, nouvelle série, novembre 1960, La sexualité, p.1925 et sq.

<sup>91</sup> Geneviève Texier, « Virilité et masculinité, pseudo-concepts », *La Nef*, nouvelle série, N°5, janvier-mars, 1961, La femme et l'amour », pp.82-93..

La parution en 1964 de La femme mystifiée de Betty Friedan accélère la critique. L'ouvrage attaque en effet la psychanalyse américaine pour avoir systématiquement prôné l'adaptation des femmes à leur rôle traditionnel. Geneviève Texier suit alors son exemple et démasque toutes les conduites normatives véhiculées par la psychanalyse française. La sortie du livre collectif Recherches sur la psychologie féminine, dirigé par Jacqueline Chasseguet-Smirgel, lui en donne l'occasion<sup>92</sup>. Elle note la culpabilité inévitable des femmes qui y apprennent que « *la qualité du premier rapport au sein maternel est déterminante* », propos absurde puisque « *la plupart des enfants sont nourris au biberon, aussi bien donné par une tierce personne que la mère* ». Elle s'en prend surtout à la théorie de l'envie du pénis qui selon elle « *reste le credo de ce livre* ». « *En définitive, la théorie freudienne consacre la supériorité phallique de l'homme, puisque la femme désire l'organe mâle, en même temps qu'elle enferme la femme dans la fonction reproductrice, puisque l'enfant devient le substitut du pénis* ». Elle même propose une interprétation toute différente de l'envie du pénis exprimée par des femmes « *frustrées intellectuellement et socialement du début du XXe siècle* ». A cette époque, « *puisque seuls les mâles détenaient tous les droits* », les femmes en sont venues inconsciemment à cristalliser tous leurs désirs d'achèvement « *sur l'organe dont la seule possession paraissait assurer à l'homme tous les privilèges* ». De toutes façons, toutes ces théories sont dépassées actuellement et il est temps que la psychanalyse cesse de freiner l'émancipation des femmes<sup>93</sup>.

Mises ainsi en question, Maria Toroq et Jacqueline Chasseguet-Smirgel usent de leur droit de réponse. La première dit avoir été mal lue puisque « *ce que mon étude tend à démentir, ce sont les préjugés de certains psychanalystes selon lesquels l'envie du pénis aurait des racines biologiques et serait par conséquent irréductible par la cure* ». Ensuite elle affirme que la psychanalyse peut être au service de la libération des femmes. « *Je pose la question si une fois libérée d'elle-même et de ses entraves internes, la femme ne sera pas mieux en mesure de s'engager dans une lutte, cette fois non chimérique, mais efficiente pour forger à l'égal de l'homme le destin de l'avenir humain* »<sup>94</sup>. Beaucoup plus en retrait, Jacqueline Chasseguet-Smirgel insiste sur le cumul difficile des fonctions

---

<sup>92</sup> Janine CHASSEGUET-SMIRGEL, (dir.), Recherches psychanalytiques nouvelles sur la sexualité féminine, Paris, Payot, 1964, 280p.

<sup>93</sup> Geneviève Texier, « A propos de la sexualité féminine », Le planning familial, N°5, mars 1965.

<sup>94</sup> Réponse de Maria Toroq, dans Planning familial, N°7, septembre 1965.

des femmes et préconise le travail à temps partiel qui ne prive pas le foyer « *d'une tendre surveillance des besoins de chacun* »<sup>95</sup>.

La même critique est émise par des auteures différentes. Evelyne Sullerot renverse la situation et imagine avec humour une théorie « *aussi gynocentriste que Freud était androcentriste* »: « *Il se servira (...) comme il pourra de son pénis pour remplacer l'enfant qu'il ne peut avoir, pour remplacer le sein nourricier qu'il ne peut avoir. Il détestera son père d'être l'ex-adulte de sa problématique; à quoi servons-nous, nous autres hommes?* »<sup>96</sup>. Elle s'attaque aussi au mythe de l'instinct maternel, invention du XVIIIe siècle<sup>97</sup>. Eliane Amado Levy-Valensi affirme de même que « *la théorie freudienne sur la féminité (...) est souvent massivement et naïvement virilocentrique. (...) posant l'homme comme sujet du vécu sexuel, (elle) fausse le vécu féminin non seulement au niveau de l'exposé « scientifique » où il est traité en objet, mais au niveau concret où la femme arrive, face à l'homme, à se vivre elle même comme objet* »<sup>98</sup>. La passivité sexuelle de la femme n'est donc plus une fatalité biologique, une loi de l'espèce, elle est le produit de conceptions « *vivilocentriques* ».

#### Libérer la sexualité de la femme

L'investigation de la sexualité est une des caractéristiques de l'époque. Les oeuvres de Marcuse et de Reich, invariablement nommées, si ce n'est citées, dans tous les articles de fond, connaissent un fort engouement. Le plaisir sexuel ne fait plus honte et est revalorisé. Françoise Parturier réclame pour les femmes les plaisirs de la chair, conditions d'un épanouissement plus général<sup>99</sup>. L'érotisme et son lien avec l'amour et le mariage sont interrogés par toute une production littéraire<sup>100</sup>. Les avis divergent grandement, mais du moins des paroles féminines s'élèvent librement sur ce champs longtemps tabou.

<sup>95</sup> Réponse de Jacqueline Chasseguet-Smirgel, même numéro.

<sup>96</sup> Evelyne SULLEROT, *Demain les femmes*, op. cit, p.94.

<sup>97</sup> Evelyne Sullerot, « L'amour maternel a-t-il changé? » *Planning familial*, nouvelle série, N°3, octobre 1969.

<sup>98</sup> Eliane Amado Levy-Valensi « Comment peut-on penser la sexualité après Freud? », *Jeunes femmes*, septembre-octobre 1968.

<sup>99</sup> Françoise PARTURIER, *La prudence de la chair*, 1963, c'étaient déjà les propos tenus par Françoise d'Eaubonne ou Thyde Monnier.

<sup>100</sup> Voir les livres de Violette MORIN et Joseph MAJAULT, *Un mythe moderne: l'érotisme*, Paris, Castermann, 1964; et de Suzanne LILAR sur *Le couple*, Paris, Grasset, 1963.

Les intellectuelles ne sont pas les seules à discuter de la sexualité. Les médecins et permanentes des centres d'accueil du MFPP découvrent une sexualité féminine souvent bien peu satisfaisante, mais tellement secrète que peu de femmes osent s'exprimer sur ce sujet. Cécile Marc Goldet, médecin du planning, fait état du silence persistant de ses patientes sur les problèmes sexuels: « *bien souvent on découvre que, quelle que soit l'ancienneté de son mariage, elle n'a jamais osé traiter de ces problèmes avec son mari* ». Parfois cependant une femme s'épanche davantage: « *la femme interrogée a, après avoir hésité et tergiversé, déclaré franchement devant moi à son mari, qu'il ne lui avait jamais jusqu'alors en trois ans de mariage donné de satisfaction* »<sup>101</sup>. Les programmes d'éducation sexuelle du planning cherchent précisément à délier les langues. Ils sont organisés en petits groupes non mixtes. Ainsi, l'analyse théorique de l'oppression sexuelle subie par les femmes est contemporaine de l'emprise que les femmes exercent sur leur corps, soit par la contraception soit par la parole sur leur sexualité.

Le docteur Bernard Muldworf, membre du Centre d'Etude et de Recherche Marxiste, et médecin du planning, devient un sexologue très écouté des associations féminines. Il publie ou donne des conférences aussi bien pour l'UFF<sup>102</sup> et la revue Antoinette de la CGT<sup>103</sup> que pour le MJF<sup>104</sup> ou le MFPP<sup>105</sup>. Ses propos s'adaptent cependant à son lectorat. Il se montre bien moins révolutionnaire chez les communistes qu'ailleurs. Il reprend les critiques féministes adressées au freudisme et l'idée de l'aliénation des femmes.

Son mérite principal est de démontrer le rapport de force jusqu'au coeur des ébats sexuels et par conséquent de poser fermement le droit au plaisir (à leur plaisir) comme une revendication nécessaire des femmes. La sexualité devient ainsi le terrain d'un rapport de pouvoir entre les sexes au même titre que l'économie l'est pour les classes. « *Il faut en finir une fois pour toute avec une morale de l'austérité et de la répression qui est toujours à sens unique, le nanti expliquant à l'affamé que l'abstinence est une vertu,*

---

<sup>101</sup> Jeunes femmes, mai-juin 1963.

<sup>102</sup> Voir Colette Jacob et Bernard Muldworf, « La sexualité », Heures Claires des Femmes Françaises, nouvelle série mensuelle, N°87, novembre 1971.

<sup>103</sup> « La première expérience », Interview du Docteur Muldworf par Georgette Suret-Canale, Antoinette, N°80, décembre 1970 et « L'harmonie du couple » Antoinette, N°81, janvier 1971.

<sup>104</sup> Bernard Muldworf, « Emancipation de la femme et éducation sexuelle », Jeunes femmes, septembre-octobre 1968.

<sup>105</sup> Bernard Muldworf, « L'harmonie physique du couple », Planning familial, N°11, septembre 1966 et « Une revendication actuelle de la femme: le droit au plaisir », Planning familial, N°17, décembre 1967.

*l'homme imbu de sa virilité active confinant la femme dans l'attente passive d'une « révélation » sans cesse différée ». L'homme s'est arrogé le droit au plaisir par la force et confine la femme dans une passivité docile à ses seules fantaisies. « Si bien que la soi disant disponibilité sexuelle de l'homme, et la non moins soit disant réserve pudique de la femme, ne sont pas les expressions fatales du « corps » (ou des glandes), ils sont la traduction, à travers et par l'intermédiaire du corps, des marques de l'histoire et de l'organisation sociale ». Et voilà enfin le rapport social qui pénètre et agit dans les corps. Car cette invention mystifiante de la virilité et de la passivité « reflète une certaine réalité, elle exprime à sa façon comment les hommes et les femmes se voient entre eux dans le moment unique de l'abandon ». De sorte qu'au total, « la sexualité est en fait marquée fondamentalement au masculin, faire l'amour est une activité masculine, et la femme est bien ainsi transformée en objet de consommation (ou en machine de procréation) ».*

L'homme doit donc renoncer à une relation de domination, ce qui est aussi accéder à l'âge adulte et non plus se conduire comme un nourrisson. « Car il y a toujours en tout homme (plus ou moins) un ex-nourrisson qui sommeille (à peine) et qui recherche auprès de la femme la satisfaction absolue (c'est à dire sans réciprocité) de ces temps archaïques et à jamais révolus ». Il doit pour ce faire acquérir certaines qualités féminines obligatives qui lui permettront « la reconnaissance de l'existence de sa partenaire et de ses besoins personnels »<sup>106</sup>. Quant à la femme, elle doit faire toutes les expériences qu'elle souhaite librement, sans conditionnement et sans subir de réprobation.

Car la révolution sexuelle n'est pas qu'affaire de théorie, elle peut devenir pratique et les conseils ne manquent pas pour y inciter. « Un des freins les plus importants sur le chemin de la réalisation des femmes, c'est la sexualité. Quarante siècles d'esclavage se concrétisent au niveau de la sexualité, du coup, si elle ne se libère pas sur ce plan, la femme subit un handicap, même intellectuel. Il y a donc pour elle nécessité de dominer des tabous sexuels » La fidélité est un de ces tabous, l'adultère est donc préconisé. « Quand elles sont vécues à deux, les expériences de l'un et de l'autre sont le signe que la femme n'est pas la propriété de son mari ou le mari de sa femme. C'est cela casser le mécanisme de l'appropriation et de l'aliénation ». Car, précise ce psychologue anonyme, « la sexualité n'est pas commandée par l'affectivité (...) c'est une question d'ordre

---

<sup>106</sup> Toutes les citations sont extraites de son article « Une revendication actuelle... » art. cit.

*physiologique essentiellement* »<sup>107</sup>. De la même façon Violette Morin envisage la séparation de l'amour en deux: « *on pourrait par exemple parvenir à donner pour une fois un sens véritablement spirituel au serment conjugal d'amour, en ne lui donnant que le sens de l'amitié (...) Ainsi pourrait-on donner le feu vert aux désirs extra-conjugaux* »<sup>108</sup>. Il est probable que le couple Sartre Beauvoir, avec leur théorie des amours contingents, fasse une fois de plus figure de modèle.

Au contraire pour Suzanne Lilar, la révolution sexuelle préconisée par Marcuse, Reich et ses émules, n'obéit qu'aux principes du masculin. L'importance donnée à l'orgasme et à la jouissance, la dévaluation de la continuité, de la durée, de l'attachement à l'autre, signent irrévocablement une dénégation du féminin. « *Jamais n'a été plus grande la fascination de l'orgasme, jamais plus insolente la prétention d'établir son autonomie par rapport à l'amour et par rapport à la personne* ». <sup>109</sup> Or l'amour féminin est, selon elle, monogame et veut cumuler passion et durée<sup>110</sup>. A dire vrai, cette révolution sexuelle peut aussi être conjuguée avant tout au féminin. Bernard Muldworf, on l'a vu, estime que l'homme doit en quelque sorte se féminiser dans l'amour pour devenir attentif à l'autre. Lui aussi refuse la dissociation entre l'affectif et le sexuel que d'aucuns postulent. Au contraire, pour lui, il est absurde de réduire la sexualité à « *une technique du corps, par laquelle on cherche obstinément à nier l'évidence, l'existence d'une relation humaine* »<sup>111</sup>.

Les avis divergent donc grandement, mais l'essentiel est que tous posent la sexualité comme oppressive pour les femmes et donc comme le champ d'une nouvelle révolution. On notera également que l'hétérosexualité est une donnée évidente pour toutes et tous. « *L'éros minoritaire* » n'a pas encore droit de cité<sup>112</sup>.

---

<sup>107</sup> *Jeunes femmes*, N°115, janvier-février 1970.

<sup>108</sup> *Jeunes femmes*, mai-juin 1967.

<sup>109</sup> Suzanne LILAR, *Le malentendu du deuxième sexe*, Paris, PUF, 1969, p.262.

<sup>110</sup> Elle développe ce point de vue dans *Le couple et A propos de Sartre et de l'amour*.

<sup>111</sup> Bernard Muldworf, « L'harmonie physique du couple », *Planning familial*, N°11, septembre 1966.

<sup>112</sup> Titre du livre de Françoise d'EAUBONNE, *Eros minoritaire*, Paris, André Balland, 1970; qui est à ma connaissance le premier ouvrage s'attaquant aux préjugés sur l'homosexualité. Auparavant, seuls les romans abordaient le sujet, par exemple *L'Hermaphrodite* de Marie Delcourt, Paris PUF, 1964.

### *L'ennemi principal.*

Alain Touraine distingue entre les mouvements culturels et les mouvements sociaux. Les premiers luttent pour ou contre une certaine orientation culturelle, par exemple contre les mythes. Les second supposent en plus « des acteurs socialement définis et combattant non pas seulement une orientation culturelle, mais une catégorie sociale particulière »<sup>113</sup>. En effet, dès lors que les sexes deviennent des objets sociaux, la question de la domination se pose différemment. L'emprise de la nature sur les femmes n'est plus là pour faire écran et les profiteurs de l'inégalité peuvent être dénoncés. A qui profite le crime puisque crime il y a? Pour beaucoup, le modèle marxiste, classiste et économiste, prévaut. Le capitalisme est l'ennemi et la révolution socialiste apportera la solution.

Tout comme en 1949, Simone de Beauvoir en 1961 incite les femmes à lutter avec les hommes pour l'avènement du socialisme « *Si les femmes ne veulent pas se contenter de donner à leurs problèmes singuliers des solutions individuelles, il faut qu'elles luttent aux côtés des hommes pour le (le renversement du système de production) hâter* »<sup>114</sup>. Gisèle Halimi partage le même point de vue. Beaucoup plus modérée, Evelyne Sullerot pense également que c'est avec les hommes que les femmes doivent agir et que « *les meilleures alliées des femmes seront les structures collectives sinon collectivistes* »<sup>115</sup>. Dans ce scénario, si les hommes dominant, ce n'est pas pour eux mêmes, du moins pas principalement, ils servent sans le savoir les intérêts supérieurs du capitalisme. « *L'homme est enfermé dans des structures qui assignent à l'homme le rôle de chef. Ces structures sont essentielles pour le maintien et la survie d'une forme de société et d'une forme de pouvoir* »<sup>116</sup>.

L'oeuvre d'Andrée Michel mériterait une exégèse. Son radicalisme précoce, sa réflexion rigoureusement sociologique, sa connaissance du marxisme l'amènent rapidement à désigner le rapport entre les hommes et les femmes comme un rapport de domination en lui même. Par le jeu des métaphores et des comparaisons, le fait est assez clair. Elle se réfère fréquemment au rapport colonisateur colonisé, par exemple, mais aussi

---

<sup>113</sup> Alain TOURAINE, *Critique de la modernité*, op; cit. p.273.

<sup>114</sup> Simone de Beauvoir, « La condition féminine », *La Nef*, nouvelle série, N°5, janvier-mars 1961, p.127.

<sup>115</sup> Evelyne SULLEROT, *Demain les femmes*, op. cit, p.181.

<sup>116</sup> Interview d'une Très Jeune Femme, *Jeunes femmes*, N°122, mars-avril 1971.

au maître esclave, au blanc et son boy. Mais, bien que la théorie ne soit pas formulée clairement, ces dominations diverses proviennent toutes du capitalisme et de la bourgeoisie, elles sont ce qui sera appelé plus tard des contradictions secondaires. « *La relation interpersonnelle, le modèle culturel de la bourgeoisie, est avant tout basé sur la relation de subordination: dans cette relation, il faut un dominant et un dominé, un maître et un vassal, un supérieur et un inférieur, relation qui trouve son application légalisée dans la dépendance du colonisé à l'égard du colon, de la femme à l'égard de l'homme, de l'ouvrier à l'égard de son patron* »<sup>117</sup>. Pourtant, avec des prémices identiques Andrée Michel (et Geneviève Texier) n'arrive pas aux mêmes conclusions que Simone de Beauvoir ou que beaucoup de socialistes. Elle ne croit pas à l'action de la gauche qui partage au fond les mêmes préjugés que la droite. De ce fait, les femmes ne peuvent compter que sur leurs propres forces: « *Il est toujours utile de rappeler aux femmes qui seraient tentées de l'oublier que, dans leur lutte libératrice, elles doivent avant tout compter sur elles seules* »<sup>118</sup>. Avec Geneviève Texier, elle répète que le socialisme, condition nécessaire, n'est pas suffisant pour libérer les femmes: « *que le socialisme, c'est à dire la suppression de la propriété privée des moyens de production, soit nécessaire pour l'émancipation effective de la femme, c'est une constatation déjà évidente pour beaucoup et qui le deviendra de plus en plus, que ce soit une condition suffisante est plus difficile à admettre* »<sup>119</sup>. Aussi ces deux auteures envisagent une alliance entre « *les femmes et les travailleurs, le sexe et la classe sous développés par excellence* » puisqu'ils ont tous deux toujours lutté pour leur dignité<sup>120</sup>. Francine Dumas estime également que les femmes ne peuvent remettre leur libération aux seules mains du socialisme. « *Attendre l'avenir de la femme d'une révolution extérieure c'est trop facile! Ces transformations c'est à nous de les penser, de les promouvoir, quel que soit le type de société et même si les difficultés sont plus grandes dans l'une que dans l'autre* »<sup>121</sup>. A la fin de la décennie, la révolution socialiste ne présente plus beaucoup d'attrait pour les militantes. Comme le dit Mathilde Niel, elle est essentiellement une mesure dilatoire et qui

<sup>117</sup> Andrée Michel, « La française et le démocrate », *La Nef*, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, « La Française d'aujourd'hui », p.31.

<sup>118</sup> Andrée Michel, « La française et le démocrate », op. cit, p.36.

<sup>119</sup> Andrée MICHEL et Geneviève TEXIER, *La condition de la française d'aujourd'hui*, op. cit, tome 2, p.123.

<sup>120</sup> Andrée MICHEL et Geneviève TEXIER, *La condition de la française d'aujourd'hui*, op. cit. tome 2, p.236.

<sup>121</sup> Francine Dumas, dans *CNFF*, avril 1965.

réaffirme la dépendance des femmes: « *cette position rend la femme solidaire de la classe exploitée et ne l'encourage guère à se libérer dès maintenant en tant qu'individu; en fait elle la rend tributaire des hommes qui dirigent les partis de gauche* »<sup>122</sup>. Ici, maintenant, et par nous mêmes devient le mot d'ordre.

Il revient cependant au groupe FMA d'établir le plus nettement cette position. Albert Memmi, invité au début de 1969, dit crûment l'oppression des hommes sur les femmes. « *Par quoi passe cette oppression? Force est de reconnaître qu'elle passe par l'homme, tout comme celle du colonisé passe par le colonisateur: elle est affaire du couple* » Puis partant d'une sorte de loi générale de l'oppression, il déduit qu'il faut découvrir la spécificité de celle des femmes « *il faut trouver ce qui la particularise* ». Enfin il met en garde les femmes contre les hommes et par là contre lui même. « *Si les femmes attendent leur salut de l'opresseur elle peuvent attendre longtemps* » car ajoutait-il « *lorsqu'on est dans une position de force, on n'a pas besoin de connaître l'autre. Au fond ça nous est bien égal de vous connaître* ». Par exemple si « *les hommes vous disent « faisons la révolution et les choses s'arrangeront », ils vous monteraient un bateau* ». Aux femmes donc de faire l'inventaire collectivement de l'oppression spécifique qu'elles subissent et de « *ne pas se laisser duper* »<sup>123</sup>. A la fin de la même année Anne Zelenski écrit « *dans la mesure où la femme se trouve dans la situation de l'opprimée (...) la première attitude adulte est l'hostilité vis-à-vis de celui qui est l'instrument d'oppression: l'homme* »<sup>124</sup>. On notera cependant que, tant dans la formulation d'Albert Memmi que dans celle d'Anne Zelenski, l'homme est plus l'instrument d'une oppression que l'opresseur direct. Cependant, il ne fait pas de doute que le contenu de l'article retentissant de Christine Delphy, intitulé « L'ennemi principal », est préparé par de nombreux débats<sup>125</sup>. Dans ce texte, cette participante à FMA (alors devenu Féminisme Marxisme Action) désignait le patriarcat et non le capitalisme comme l'ennemi principal, dès lors la lutte des femmes devait se mener de manière autonome.

Au tout début des années soixante-dix, l'idée d'une autonomie relative des luttes de femmes se rencontre d'ailleurs fréquemment. Sylvia Reichen, jeune agrégée d'histoire,

---

<sup>122</sup> Mathilde NIEL, *Le drame de la libération de la femme*, Paris, Le courrier du livre, 1968, p.150.

<sup>123</sup> « Echec au couple? », conférence d'Albert Memmi organisée par FMA le 10 février 1969, compte-rendu fait par Jane Maignal, *La femme du XXe siècle*, N°14, mars 1969.

<sup>124</sup> Anne Zelenski, compte-rendu de lecture du *Malentendu du deuxième sexe. La femme du XXe siècle*, N°15, décembre 1969.

<sup>125</sup> Christine Dupont, « L'ennemi principal », *Partisans* N°54-55, « Libération des femmes: année zéro », juillet-octobre 1970.

dit avoir longtemps pensé comme Clara Zetkin ou Alexandra Kollontaï, il fallait que les femmes fassent « *entendre leur voix au sein de mouvements ouvriers où hommes et femmes menaient le même combat* ». Mais, dit-elle « *j'ai changé d'avis (...) Les femmes étant l'objet d'une « oppression spécifique » dans une société de classes, doivent s'organiser dans un mouvement autonome. Autonome et non indépendant dans la lutte contre l'impérialisme, le capitalisme et autres sociétés d'injustice et d'exploitation* »<sup>126</sup>.

Comme beaucoup de penseurs subversifs, Simone de Beauvoir a donné aux générations suivantes les moyens de la dépasser. On trouve en effet à son propos des positions très critiques dans le MLF. Dans le numéro spécial de Partisans, premier corpus théorique du MLF, on peut lire ce jugement sans appel: « *Comme tout opprimé qui a passé la barrière et s'est fait plus ou moins bien accepté dans le camps adverse, (elle) voit la rigueur de sa contestation se noyer dans les avantages de sa situation. Ainsi Simone de Beauvoir en finit d'une manière presque caricaturale à écrire des romans de bonne femme et à les publier dans Elle* »<sup>127</sup>. Le gauchisme a pris définitivement le pas sur le modernisme, l'ambiguïté du Deuxième sexe qui ne reconnaît pas les mouvements collectifs féminins et prône la réussite individuelle, est désormais dépassée. C'est pourquoi il me semble juste de faire de cet ouvrage le guide avant tout d'une génération et d'une période.

Ainsi le gauchisme postule deux éléments: les hommes et les femmes sont dans un rapport social de domination, et par conséquent les femmes doivent s'organiser entre elles pour leur propre libération. Cependant cette évolution vers un discours de plus en plus radical n'est qu'une des branches suivie par l'énorme production de l'époque. De fortes divisions subsistent.

---

<sup>126</sup> Jeunes femmes, N°122, mars-avril 1971.

<sup>127</sup> Aline « La culture, le génie et les femmes », Partisans, N°54-55, op. cit.

## **Les divisions.**

### **Le sens de la différence.**

Largement pensée en termes naturalistes, la différence marque aussi irrémédiablement une hiérarchie. Faible, passive, dépendante etc., la femme l'est par nature. La contestation de ces discours peut emprunter plusieurs stratégies et fait généralement feu de tous bois. Le plus souvent le naturalisme de la différence n'est pas réfuté mais neutralisé par un moyen ou par un autre.

Plus que la question de l'égalité autour de laquelle un consensus se fait aisément (du moins dans le principe) c'est le sens donné aux différences sexuelles qui forme un clivage entre les militantes. Pourtant, que les sexes soient différents, tout le monde en convient, y compris les beauvoiriennes. Françoise d'Eaubonne y voit une sorte d'épreuve de réalité qui rappelle à tout un chacun que les désirs ne sauraient être plus forts que la condition des mortels. « *Certes la différenciation sexuelle, comme la mort, comme tout diktat de l'Espèce, introduit l'absolu dans le vie humaine sous le seul aspect qu'il peut y prendre celui de la négation et de l'échec. Est-ce une raison pour que la société aggrave encore cette obligatoire défaite du désir de Totalité? Et d'ajouter à l'obligation d'être, l'empêchement de faire?* »<sup>128</sup>.

Les divergences surgissent quant au sens et donc au statut qu'il faut donner à cette différence. Le beauvoirisme, on l'a vu, consiste à contester le sens de la différence. La femme n'est pas femme naturellement mais par l'artifice d'une situation imposée, ce qui dans les années soixante devient un rapport social de domination. Cependant ce renversement de sens échoue parfois et s'arrête au seuil de l'intime. En ce cas, la différence est réduite au minimum mais garde son sens naturel. Elle se réfugie dans quelques espaces corporels étroits, le génital, la sexualité, la gestation. Mais elle garde le même sens, dans ces espaces là, la féminité c'est toujours la passivité, le naturalisme négatif demeure. De sorte que la femme devient double: humaine (c'est à dire comme l'homme) et femelle, vouée, même si c'est de moins en moins, à l'espèce. Ce dualisme peut conduire à une logique fantasmagorique de l'amputation, de la transformation

---

<sup>128</sup> Françoise d'EAUBONNE, Y a-t-il encore des hommes?, op. cit, p.186.

corporelle, de la modernisation des chairs. C'est ce qui a été vu sous le titre du meurtre de la mère.

A l'inverse, quand le sens est contesté avec succès, la différence de naturelle devient sociale et dénonce la domination masculine. La passivité sexuelle de la femme, par exemple, n'est plus un résidu naturel mineur et dérangeant mais le résultat du désir masculin imposé. C'est le travail entrepris par Geneviève Texier, Betty Friedan et d'autres, et qui prolonge plus loin dans le corps féminin les perspectives libératrices de Simone de Beauvoir.

Cette logique partiellement aboutie domine le champs de la production des discours critiques sur les sexes. Mais ce n'est pas la seule. Une autre stratégie consiste non à réduire ou contester le sens de la différence, mais à lui imputer une autre valeur, positive celle là. Les antibeauvoiriennes s'attellent à cette tâche.

#### *Des stratégies multiples.*

Le plus simple est sans doute une protestation non frontale qui, sans remettre en cause le fondement des discours dominants, détourne les conclusions attendues dans un sens plus favorable aux femmes. Francine Dumas par exemple, dans un texte de 1961, reprend l'inévitable question physiologique. Oui la femme est plus faible, oui de par son corps elle est « en creux », incomplète si elle n'accueille pas un partenaire tandis que l'homme se conçoit immédiatement « en plein », oui la femme est sexuellement passive (« *L'homme, mari ou amant est sujet actif, il aime et le prouve. Il caresse et féconde. La femme accueille et reçoit* »), mais tout ceci n'a pas les conséquences qu'on croit. L'ensemble de la situation biologique féminine forme une richesse pour l'humanité entière. Parce que « *le corps féminin est le siège d'un appel qui lui interdit la négation ou la dévalorisation de l'autre* » il peut et doit faire obstacle aux menaces contenues dans la plénitude masculine: « *surenchère phallique, monolithisme, et, en définitive incommunicabilité* »<sup>129</sup>. La femme doit donc révéler à l'homme « *la chance de renouvellement que toute faiblesse comporte et l'inestimable bienfait de l'impossible*

---

<sup>129</sup> Francine Dumas, « La femme telle qu'elle se pense aujourd'hui », *Esprit*, N°5, mai 1965, La femme au travail, pp.952-953.

suffisance »<sup>130</sup>. La différence naturelle n'est pas niée, elle reçoit une distribution de valeur nouvelle.

Une autre possibilité est offerte par la théorie de la bisexualité, déjà envisagée par Freud. Les différences entre la femme et l'homme ne sont pas si tranchées, chacun détient un peu de ce qui fait l'autre. Une socialisation différente qui laisserait les deux tendances s'exprimer en chacun plutôt que d'accuser leur répartition, pourrait rapprocher considérablement les conditions masculine et féminine. Citons Colette et Francis Jeanson qui appliquent ce schéma à l'acte sexuel. « *Bien loin qu'une différence de structure puisse être un mal - en ce sens qu'elle rejeterait l'activité d'un côté, la passivité de l'autre, - tout au contraire le rapport sexuel n'a de valeur que dans cette dialectique: chacun ne parvient à sortir de lui même qu'en faisant sien ce qui lui paraissait être la spécificité de l'autre. Etant naturellement agresseur l'homme se trouve convié à l'abandon; étant naturellement celle qui attend, la femme se trouve conviée à être aussi celle qui prend. La donnée initiale constitue la distance même à partir de laquelle l'acte sexuel peut comporter sa propre valorisation* »<sup>131</sup>. Cette stratégie connaît aussi son paradoxe: la distance doit exister pour être abolie, les différences persistent en ce discours afin d'être minimisées, le bisexualisme réitère la différence mais en la relativisant. Ainsi les auteurs concluent leur texte: « *on pourrait certes imaginer deux activités égales ou deux passivités égales, mais c'est de la différence initiale que procède la fécondité de la rencontre* ». La différence des sexes est la garante de l'amour, du couple, de l'hétérosexualité et finalement de sa partielle négation. Suzanne Lilar et Françoise d'Eaubonne, bien qu'opposées sur bien des points, partagent aussi la théorie de la bisexualité. L'animus (mâle) et l'anima (femelle) coexistent en chacun de nous. Une fois encore le fondement naturaliste persiste, les différences sexuelles existent bel et bien mais elles flottent en quelque sorte au dessus des sexes, et permettent ainsi une marge de liberté à chacun.

Le discours moderniste, comme on l'a vu, ne conteste pas non plus frontalement le naturalisme, mais le rejette dans le passé en annonçant la naissance de la femme moderne, libérée de sa fatalité. La mère naturelle est morte, les femmes conscientes la replacent. Pour Geneviève Texier, toute féminité est à supprimer: « *Apprendre aux femmes inquiètes*

---

<sup>130</sup> Idem, p969.

<sup>131</sup> Cités par Francine Dumas, « La femme telle qu'elle se pense aujourd'hui », op. cit., p.953.

à dépasser leur « spécificité féminine » pour devenir des êtres humains à part entière, voilà, me semble-t-il, la vocation d'une psychanalyse dynamique, la seule susceptible de liquider les complexes féminins, vestiges d'un antique esclavage biologique et social »<sup>132</sup>. Car comme le dit Marguerite Grépon « la féminité est un régionalisme, la communauté une universalité » et il faut « passer du féminin à l'humain »<sup>133</sup>. Dès lors les différences sexuelles, elles mêmes liées au passé, ne peuvent que s'atténuer dans le futur. Evelyne Sullérot, Andrée Michel, Geneviève Texier, Colette Audry, Françoise d'Eaubonne célèbrent tour à tour cette déssexualisation de la société moderne.

Pour la majorité, les femmes se masculinisent, elles deviennent sportives, travaillent, contrôlent leur fécondité, exercent une liberté sexuelle toute nouvelle. Pour certains au contraire c'est la société dans son ensemble qui se féminise, contraignant les hommes à abandonner les valeurs viriles de force physique. « Le sexe de notre civilisation est devenu féminin »<sup>134</sup>. Beaucoup affirment qu'en fin de compte nul ne connaît réellement les différences entre les sexes, car la femme, produit de siècles d'asservissement, n'a pas encore révélé sa vraie nature. « Nous ne savons pas ce qu'est la nature féminine, à supposer qu'il y en est une, tellement elle est recouverte pas des couches et des couches d'images mythiques »<sup>135</sup>. L'égalité entre les sexes créera enfin les conditions pour qu'émergent les différences naturelles: « la femme pourra enfin se poser comme sujet de plein droit en face de l'homme, hommes et femmes pourront commencer à éprouver dans leur réalité nettoyée leurs différenciations naturelles, et, suivant les termes mêmes sur lesquels s'achevait le *Deuxième sexe*, par delà ces différenciations naturelles, affirmer sans équivoque leur fraternité »<sup>136</sup>. Comme Simone de Beauvoir le disait en 1949, Evelyne Sullérot reprend l'idée que la liberté ouvre la porte à toutes les différences réduites actuellement à un pauvre système binaire: « renoncer à un système magique de complémentarité ne conduit pas tout fatalement à l'indifférenciation et à l'homogénéisation. Bien plutôt, la voie ainsi ouverte permet aux tempéraments les plus divers de se révéler »<sup>137</sup>. Quant à la complémentarité, chérie par les traditionalistes elle

<sup>132</sup> Réponse de Geneviève Texier, *Planning familial*, N°7, septembre 1965.

<sup>133</sup> Marguerite Grépon « A propos de la force des choses », *Ariane*, N°103-104-105, été 1964, p.7.

<sup>134</sup> C'est le point de vue énoncé par Edgar Morin, « La promotion des valeurs féminines », *La Nef*, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, « La Française d'aujourd'hui ». Voir aussi Evelyne Sullérot, « La crise de la virilité », *Planning familial*, N°18, mars 1968.

<sup>135</sup> Colette Aydry, « Amour et action », *Jeunes femmes*, juillet-août 1963.

<sup>136</sup> Colette Audry, « Dix ans après le Deuxième sexe », *La Nef*, nouvelle série, N°4, octobre-décembre 1960, « La Française d'aujourd'hui ».

<sup>137</sup> Evelyne SULLÉROT, *Demain les femmes*, op. cit, p.244.

sert avant tout à recouvrir « *pudiquement d'un mot la domination d'un groupe sur l'autre* »<sup>138</sup>. La différence deviendra une affaire privée: « *les différences nécessaires à la séduction s'établiront dans l'intimité de chaque couple et de moins en moins au niveau de la collectivité féminine et de la collectivité masculine* »<sup>139</sup>.

L'idée beauvoirienne selon laquelle les femmes doivent se comporter comme les hommes afin de s'émanciper, ne va plus de soi. Mathilde Niel, bien qu'elle rende hommage au « *plaidoyer le plus complet et le plus révolutionnaire qui ait jamais été écrit sur le problème de la libération de la femme* », tient à rectifier deux erreurs<sup>140</sup>. Selon elle, il n'est pas vrai que deux consciences veuillent automatiquement s'abolir, réduire leur liberté réciproque. Au contraire, une telle attitude de déni de la liberté de l'autre, signe inévitablement un esprit non autonome. « *S'il faut assujettir l'autre pour nous sentir libre, c'est que nous dépendons de cet autre, et nous ne sommes alors ni libres, ni égaux* »<sup>141</sup>. Pour cette même raison, elle critique la croyance selon laquelle l'homme serait libre et de ce fait incarnerait le modèle humain à imiter. Si la femme copie l'homme « *le problème n'est que retourné, il n'est pas résolu pour autant* »<sup>142</sup>. La femme doit donc « *se découvrir elle-même* »<sup>143</sup>.

#### *Les anti-beauvoiriennes.*

Ainsi l'engouement croissant pour les positions beauvoiriennes n'interdit pas pour autant le dialogue et la critique. A partir de la mi-temps des années soixante, une réaction différentialiste voit le jour. Ménie Grégoire, Geneviève Gennari, Suzanne Lilar en sont les principales porte-paroles. Au delà de la variété de leurs argumentations, toutes ont soin de rétablir une différence naturelle entre les sexes. Si elles veulent faire rupture c'est à la fois avec le culturalisme, mais aussi avec le caractère négatif, dévalorisant du naturalisme.

La sortie en 1965, du Métier de femme de Ménie Grégoire, signe le coup d'envoi d'un différentialisme modernisé. Celui-ci se caractérise par une revalorisation de la féminité, sans pour autant remettre en question toutes les revendications féministes. Il

---

<sup>138</sup> Idem, p.241.

<sup>139</sup> Idem, p.106.

<sup>140</sup> Mathilde NIEL, Le drame de la libération de la femme, Paris, Le courrier du livre, 1968, p.148.

<sup>141</sup> Idem, p.151.

<sup>142</sup> Idem, p.153.

<sup>143</sup> Idem, p.152.

s'agit non pas de revenir au modèle maternel passé, définitivement mort, mais de respecter la double nature des femmes. Celles-ci veulent être mères (et la maternité reste à jamais une affaire de femme et de nature), mais des mères modernes, qui travaillent, utilisent des contraceptifs et disposent de droits égaux aux hommes. La vieille mère, toute immergée dans la nature, n'existe plus. « *Son corps menait la partie, gonflant et dégonflant au rythme des marées, mystérieux, étranger, maître absolu de son destin. Elle n'en était pas propriétaire mais locataire* »<sup>144</sup>. A présent la femme a pris le pouvoir sur son corps, la conscience domine l'espèce. La femme veut s'épanouir, se réaliser, se cultiver, élargir à l'infini son horizon.

Mais elle veut aussi s'abandonner librement et volontairement à cette nature qui demeure en elle. La maternité devient alors un « *abandon consenti à la nature* »<sup>145</sup>. Ainsi la femme est duale, être de raison, mais aussi être de nature. « *Les femmes sont des êtres doubles. Elles doivent le savoir, l'accepter et, dans cette dualité, trouver leur équilibre* »<sup>146</sup>. On voit comment le trop pensé naturaliste de la maternité resurgit. Evelyne Sullerot imaginait une libération techniciste de la maternité, Colette Audry rêvait de corps fermes et musclés, Ménie Grégoire, elle, refuse l'amputation et la négation, et souhaite une plongée délicieuse dans une nature réhabilitée. Les conceptions s'affrontent mais le naturalisme demeure dans tous les cas.

Aussi la revalorisation de la maternité passe par une réconciliation avec la nature. Ménie Grégoire critique l'antiphysis des existentialistes. Elle relève dans la production de Sartre des exemples de son « *immense dégoût devant la gestation* » : le ventre des femmes est qualifié de « *marée vitreuse* », de « *cloque qui grossit* », de « *fraise de sang* », de « *chair grasseuse et nourricière* ». Dans les romans, « *l'héroïne enceinte sombre généralement dans un abrutissement nauséux et, si elle ne se décide pas à se faire avorter, on nous annonce qu'elle « va pondre » ! L'enfant venu, on ne nous dira plus d'elle que ce mot, résumant apparemment toute la maternité, « elle torche ! »* »<sup>147</sup>. Or selon elle, cette dévalorisation systématique ne peut que nuire aux femmes qui ont besoin de s'aimer elles mêmes. « *Si la première image que nous recevons de nous contenait une acceptation réelle de ce que nous sommes, une juste fierté de notre sexe, une amitié sans*

---

<sup>144</sup> Ménie GREGOIRE, *Le métier de femme*, op. cit., p.76.

<sup>145</sup> Idem, p.211.

<sup>146</sup> Idem, p.217.

<sup>147</sup> Idem, p.197.

*défaut pour nous mêmes et nos semblables, nous aurions moins de peine à nous adapter, en femmes, à un monde neuf, à inventer une nouvelle féminité, et à la vivre »<sup>148</sup>.*

Mais plus problématique apparaît sa tentative de définition. Car, comme les modernes, elle ne croit pas au déterminisme naturaliste. Elle distingue quatre niveaux de sexualité, le chromosomique, l'hormonal, l'instinctuel, et le psychosocial, tout en reconnaissant qu'aucun ne délimite une appartenance absolue et que de surcroît ces niveaux ne se superposent pas et peuvent se contredire. Mais ce qu'elle ne parvient pas à établir scientifiquement, elle le fait par l'affirmation: « *le sexe n'est pas une addition c'est une constitution fondamentale* »<sup>149</sup>. Elle évoque fréquemment un naturalisme positif, elle parle « *d'animal maternel* »<sup>150</sup>, ou de « *la joie toute bête, presque animale, de vivre ce que l'on doit vivre, d'être comblée par la nature* »<sup>151</sup>. Enfin, elle a recours à la distinction psychanalytique entre le moi et le ça: « *il faut reconnaître que l'irruption de la conscience réfléchie repousse l'instinct dans l'inconscient, le domine, cherche souvent à le nier, mais que dans les profondeurs de notre moi, l'instinct animal vit toujours, fût-ce en secret, chez le plus civilisé, le plus refoulé des humains* »<sup>152</sup>.

L'ouvrage reçoit dans l'ensemble de fortes critiques. Il est la plupart du temps identifié avec un retour en arrière par les lectrices<sup>153</sup>, mais il est aussi salué par quelques intellectuelles. Geneviève Gennari en fait l'antidote tant attendu de l'ouvrage de Simone de Beauvoir: « *le premier livre qui oppose au Deuxième sexe une vision aussi cohérente de la question, mais plus féminine et concrète* »<sup>154</sup>. Elle tient aussi à marquer ses distances par rapport « *aux doctrinaires de la collection « Femmes » dirigée par Colette Audry* ». Geneviève Gennari, on l'avait vu, a longtemps soutenu les thèses beauvoiriennes (voir chapitre 7). Son portrait de l'écrivaine de 1959 est très élogieux. Dans un texte de 1962, elle redit encore toute sa dette<sup>155</sup>. Son approbation n'est cependant pas pleine et entière et elle maintient un point d'interrogation: « *Une fissure si fondamentale dans l'être de la femme à la charnière de sa vocation d'être sexué et d'être humain, une vocation si double*

---

<sup>148</sup> Idem, p.143.

<sup>149</sup> idem, p.145.

<sup>150</sup> Idem, p.73,

<sup>151</sup> Idem, p.212.

<sup>152</sup> Idem, p.157.

<sup>153</sup> Voir, Jeunes femmes, été 1965; Le droit des femmes, janvier-mars 1965. Voir aussi la critique radicale de Mathilde NIEL dans Le drame de la libération de la femme, Paris, Le courrier du livre, 1968, pp.141-145..

<sup>154</sup> Geneviève GENNARI, Le dossier de la femme, Paris, Perrin, 1965, p.16.

<sup>155</sup> Geneviève Gennari, « Actualité du Deuxième sexe », Biblio, novembre 1962, Paris, Hachette.

*et si déchirante ne seraient-elles pas la preuve d'une donnée physiologique irréversible, la preuve finalement d'une différence essentielle et d'une fatalité biologique? »<sup>156</sup>. Mais en 1965, la question de 1959 reçoit une réponse: « (...) je dirais donc que, partie d'un féminisme mesuré mais certain, j'ai été ramenée à la certitude d'une différence essentielle et d'une nature féminine irréductible »<sup>157</sup>. Qu'est-ce qui a donc « ramené » Geneviève Gennari à cette certitude? Elle même dit en introduction de son ouvrage que, depuis deux ans qu'elle y travaille, elle a changé d'optique. Le précédent de Ménie Grégoire, abondamment cité, semble catalyser des peurs confuses en elle, et dit-elle en beaucoup de femmes. « Je crois que c'est cette différence qui rend si difficile, si douloureuse, la mutation de la femme, en un siècle où son rôle, pour des raisons extérieures à elle même va interférant de plus en plus avec celui de l'homme (...) » et, ajoute-t-elle, « mutation qui risque de devenir biologique, le jour où les mécanismes de la fécondation seront complètement contrôlables »<sup>158</sup>. La fiction d'Evelyne Sullerot, de la femme laissant son embryon à l'hôpital, fait-elle donc si peur? La mutation des femmes en tout cas effraye, sa « gravité suffit à expliquer l'hésitation ou le recul des femmes contemporaines devant le bouleversement définitif d'un très ancien équilibre »<sup>159</sup>.*

C'est pourquoi elle conteste l'analyse de Geneviève Texier, « la nature féminine et la féminité ne sont pas des concepts, mais un ensemble de réalités, de sensations, de passions et d'expériences vécues par chaque femme de façon personnelle (...) qui a (...) l'avantage d'être vivante »<sup>160</sup>. L'accent porté sur le vivant, les sens et l'affectif rejoint le travail de réhabilitation de la nature animale entrepris par Ménie Grégoire.

La mère se révolte donc en la femme moderne, elle proteste et demande grâce. Le ventre féminin fait donc décidément problème. Il semble que le choix se réduise à une alternative: l'oublier, le minorer, le réduire à peu de chose, car il fait obstacle à l'égalité ou bien au contraire en faire le centre d'une spécificité féminine, point d'ancrage éternel et naturel autour duquel doit graviter l'existence des femmes, ou du moins une partie. Ce conflit n'est pas qu'un conflit épistémologique, il est aussi un conflit identitaire. Le maternalisme offre une identité, une valorisation sociale aux femmes, et il n'est pas évident pour toutes qu'il faille y renoncer.

<sup>156</sup> Geneviève GENNARI, Simone de Beauvoir, Paris, éditions universitaires, 1959, p. 91.

<sup>157</sup> Geneviève GENNARI, Le dossier de la femme, Paris, Perrin, 1965, p. 17, souligné par l'auteur.

<sup>158</sup> Idem.

<sup>159</sup> Idem, p.18.

<sup>160</sup> Idem, p.349, souligné par l'auteur.

Mais il revient à Suzanne Lilar de faire une analyse systématique et fouillée des thèses beauvoiriennes. Son ouvrage, Le malentendu du Deuxième sexe, comporte deux parties, la première est une critique serrée et rigoureuse du Deuxième sexe, la deuxième propose une alternative au féminisme culturaliste<sup>161</sup>.

Suzanne Lilar a beau jeu de relever impitoyablement les innombrables contradictions du Deuxième sexe. Elle les aligne au fil des pages avec toutes les références afférentes: « Elle (la contradiction) consiste à répéter que rien n'est naturel et à se prévaloir du naturel, à affirmer tantôt qu'il n'y a pas de destin anatomique ou physiologique et tantôt qu'il y en a un - sauf à le remettre en question par des guillemets astucieux, à prétendre que la situation dépend du physiologique et que le physiologique dépend de la situation, à révoquer le préjugé de la passivité de la femme et à le rétablir dans tout l'étendue du domaine sexuel, à nier qu'il existe un lien entre le psychisme féminin et les sécrétions endocrines et à convenir de leur étroite liaison, à tenir pour seul authentique le comportement de la femme qui conteste sa condition et à concéder qu'elle peut y atteindre dans le cadre de cette condition, à plaider en faveur de la neutralisation des sexes et à la déclarer impossible »<sup>162</sup>. Tout comme Emmanuel Mounier, elle note l'hésitation fondamentale qui compromet toute l'oeuvre « D'un côté elle attribue le Féminin à l'arbitraire masculin, de l'autre elle se heurte à une condition de nature où la femme - plus que l'homme enveloppée dans l'espèce - demeure comme rivée »<sup>163</sup>. Elle souligne également l'antiféminisme qui souvent inspire la philosophe; « dans la mesure même où il conteste les valeurs féminines, le Deuxième sexe (retombant dans l'erreur de juger la femme sur des critères masculins) en est fatalement réduit à désespérer de la femme »<sup>164</sup>. Elle impute d'ailleurs à l'influence sartrienne (l'antiphysis, le dilemme du moi et de l'autre et la glorification de la transcendance) la plupart des défauts du raisonnement beauvoirien<sup>165</sup>.

Cependant sa critique (qui n'interdit pas une admiration plusieurs fois reconnue) se concentre essentiellement sur les thèses clés de l'ouvrage, à savoir « premièrement l'homme a fait de la femme l'Autre, l'objet, deuxièmement il n'y a pas de nature

---

<sup>161</sup> Suzanne LILAR, Le malentendu du deuxième sexe, Paris, PUF, 1969, 306p.

<sup>162</sup> Idem, p.128, ce passage comporte de nombreuses notes avec les références des passages incriminés.

<sup>163</sup> Idem, p.129.

<sup>164</sup> Idem, p. 177.

<sup>165</sup> Voir le chapitre IX « Présence de Sartre », pp.175-190.

*féminine, tout le féminin est artificiel* »<sup>166</sup>. Elle ne nie pas la domination masculine ni les nombreux mythes créés par les hommes pour y enfermer les femmes. Elle reconnaît régulièrement qu'il y a du vrai dans le commentaire beauvoirien, bien qu'elle le trouve trop extrême et de parti pris. Mais son souci est surtout d'affirmer que le Féminin existe bel et bien, qu'il s'enracine dans la physiologie et qu'il est éminemment positif. Il s'agit donc de rompre tout à la fois avec le séparatisme esprit/corps et avec un naturalisme misogyne.

Dans la deuxième partie, elle propose « *un statut féminin de bisexualité* ». Il s'agit pour elle de sortir du dilemme entre les « *traditionalistes qui identifient la femme à sa différence naturelle* » et les « *féministes du type Beauvoir qui contestent la différence et se réclament de l'histoire pour refuser toute signification au biophysique* »<sup>167</sup>. Elle veut s'écarter de la tradition de l'antiphysis, du séparatisme instauré entre le corps et l'esprit, de la dévalorisation systématique du féminin, tout en restant féministe. Son objectif est délicat et ce n'est pas sans prudence qu'elle avance ainsi sur un terrain qu'elle sait miné. « *Revendiquer la différence des sexes -comme nous entendons le faire - n'est pas une position de tout repos et l'on comprend en une certaine mesure l'appréhension des féministes à convenir d'une altérité qui, l'histoire en fait foi, ouvre la voie à tous les abus, toutes les exclusions, toutes les méprises* »<sup>168</sup>. Elle postule donc une nature féminine qui ne se localise pas seulement dans le génital mais imprègne la femme toute entière. « *Il y a entre le physiologique, le psychologique et l'intellect une solidarité de fait* »<sup>169</sup>. Mais chacun de ces termes est nuancé de mille façons. Premièrement la nature en question n'a rien à voir avec le contenu habituellement attaché à cette notion, le plus souvent mythique. « *La nature, aujourd'hui, c'est avant tout un ensemble de structures et de lois de fonctionnement* »<sup>170</sup>. Deuxièmement cette part féminine existe aussi chez l'homme à raison d'une moindre proportion et vice versa. Troisièmement ce bisexualisme coexiste avec les caractères humains, sexuellement neutres. « *Il faut tenir compte de cette triple nature (...) pour poser correctement le problème du statut féminin* »<sup>171</sup>. Ce conditionnement sexuel féminin, déjà doublé d'une influence masculine, et de toute façon mineur par rapport à l'ensemble du donné humain, peut de surcroît subir l'intervention de la science et du

---

<sup>166</sup> Idem, p.15.

<sup>167</sup> Idem, p.196.

<sup>168</sup> Idem, p.224.

<sup>169</sup> Idem, p.221.

<sup>170</sup> Idem; p.214.

<sup>171</sup> Idem, p.225.

progrès (par exemple les techniques contraceptives ou de reproduction). Le lien qui unie la femme à son sexe est donc ténu, mais elle ne veut pas le rompre.

La position de Suzanne Lilar, (du moins telle qu'elle est exposée dans ce livre) bien que clairement antibeauvoirienne, ne peut comme celle de Ménie Grégoire, être ramenée vers le traditionalisme. Elle refuse en effet toute hiérarchie des sexes, tout partage des tâches, toute complémentarité. « *Car s'il y a inclination de la femme au Féminin, de l'homme au Masculin, il n'est rien de viril qui ne puisse se retrouver chez la femme, rien de féminin - jusqu'à la vocation maternelle - qui ne puisse se retrouver chez l'homme* »<sup>172</sup>. La thèse bisexuelle vise avant tout à refuser le séparatisme corps esprit qui domine la philosophie et réduire les prétentions de l'humain désincarné et tout puissant. « *C'est à mi-chemin des deux, entre les extrêmes d'une fatalité biologique et d'une liberté mythique que nous trouverons, semble-t-il, la position correcte, celle d'un conditionnement partiel, un conditionnement des prédispositions* »<sup>173</sup>. Elle veut surtout revaloriser le féminin. Car, selon elle, l'homme a beau jeu de trouver « *des armes cruelles contre un sexe qui commet la maladresse de se mesurer avec lui sur le terrain masculin, tenant pour nuls les avantages du sien* »<sup>174</sup>. Plus pragmatique et réaliste, sa thèse, estime-t-elle, a davantage de chance d'être suivie par la masse des femmes, rebutée par le programme beauvoirien « *qui leur propose la neutralisation d'une féminité à laquelle il ne leur plaît généralement pas de renoncer* »<sup>175</sup>. Enfin « *il est probable que l'attitude humaine à l'égard de la différence, origine de tous les racismes, s'en trouverait modifiée* »<sup>176</sup>.

Quant à ce féminin qu'il convient de revaloriser afin de rééquilibrer une civilisation trop masculine, il n'est jamais clairement défini, mais il court tout au long des pages. Il est fait d'acquiescement, de réceptivité, d'affectivité, d'adhésion, d'acceptation de la vie, d'imagination, et la liste pourrait s'allonger. Le masculin, lui, se compose de refus, de compétition, d'agression, d'autosuffisance, de logique abstraite etc.

Mais toutes les précautions accumulées par Suzanne Lilar afin de ne pas verser dans un naturalisme traditionnel, sont balayées par les quelques pages ajoutées en fin

---

<sup>172</sup> Idem, p.251.

<sup>173</sup> Idem, p.227.

<sup>174</sup> Idem, p.253.

<sup>175</sup> Idem, p.254.

<sup>176</sup> Idem, p.266, souligné par l'auteur.

d'ouvrage par un endocrinologue<sup>177</sup>. En même temps qu'il apporte sa caution scientifique, ce dernier réintroduit bien des discours normatifs sur la sexualité, les sexes, l'homosexualité, les comportements des uns et des autres. La marge de manoeuvre entre différentialisme et traditionalisme apparaît décidément bien faible. En tout cas, l'opposition des antibeuvoiriennes se place elle même sous l'hégémonie du beauvoirisme. Car autant elles reconnaissent une dette immense à l'égard de la penseuse qu'elle critiquent, autant l'autre camp ne réagit que très mollement à cette fronde jugée dérisoire. Anne Zelenski invalide le raisonnement de Suzanne Lilar<sup>178</sup>. Et l'écrivaine attaquée montre un mépris tout royal pour ses contradictrices<sup>179</sup>.

Pourtant, le refus des conclusions assimilationnistes du beauvoirisme (les femmes devant renoncer à leur spécificité pour atteindre l'universel humain, dont le modèle est masculin) n'est pas si minoritaire.

On le retrouve chez les communistes. Andrée Marthy-Capgras qui dirige la commission des droits de la femme de l'UFF partage la vision de la nature duale des femmes qui vient « *de cette apparente contradiction: être un être humain avec tous ses droits sur tous les plans, et être une mère dont la première obligation consiste à assurer le développement harmonieux de l'enfant qu'elle a mis au monde* »<sup>180</sup>. Contradiction qui s'affirme incontournable avec la croissance de l'emploi féminin. « *Les femmes sont de plus en plus entraînées vers le travail salarié. Et en même temps, elles suivent la loi naturelle qui fait d'elles des épouses et des mères* »<sup>181</sup>.

Certains discours gauchistes refusent également l'assimilationisme, mais pas pour les mêmes raisons. Ainsi pour Eliane Amado Levy-Valensi, il est clair que « *ce que doivent revendiquer le Noir, le Juif, la Femme ce n'est pas ce nivellement débonnaire. C'est le droit à la différence, voire à la génialité dans la différence. Car c'est dans ce que nous sommes porteur en tant que Juif, Noir ou Femme que nous pouvons nous accomplir et*

---

<sup>177</sup> « Le point de vue de l'endocrinologue », par le Pr Gilbert-Dreyfus, pp.267-303.

<sup>178</sup> Voir le compte-rendu qu'elle fait de l'ouvrage dans *La femme du XXe siècle*, N°15, décembre 1969. « *Ce ne sont pas les contradictions de Beauvoir que Suzanne Lilar met au grand jour, mais les siennes propres. Tout se passe comme si l'auteur voulait se libérer de la fascination qu'exerce encore sur elle, vingt ans après sa sortie, le Deuxième sexe* ».

<sup>179</sup> Dans l'entretien qu'elle accorde à Francis Jeanson elle récuse en quelques mots le pseudo féminisme de Ménie Grégoire et de Geneviève Gennari. Francis JEANSON, *Simone de Beauvoir ou l'entreprise de vivre*, le Seuil, Paris 1966.

<sup>180</sup> *Heures Claires des Femmes Françaises*, nouvelle série, N°163, 9 avril 1960.

<sup>181</sup> *Heures Claires des Femmes Françaises*, nouvelle série, N°164, 16 avril 1960.

*avoir quelque prix pour l'Autre. Et non pas en devenant ce qu'il est! »<sup>182</sup>. Ce n'est ni de l'épouse ni de la mère dont il est question ici, mais d'une féminité non domestiquée, non asservie à l'homme et capable de porter des valeurs nouvelles, subversives.*

Les mêmes idées se font entendre dans le dernier groupe féministe de la période. Albert Memmi, auteur de *L'homme libéré*, paru chez Gallimard, est invité par le groupe FMA à débattre sur le thème de « Echec au couple? ». Il estime que le refus de la différence n'est qu'une étape provisoire. Les femmes, dit-il, *« refusent leur nature - comme les noirs ont, un temps, refusé leur négritude, comme certains juifs assimilés refusent leur (et la) judéité. C'est une première réaction, après la prise de conscience, le premier mouvement de révolte est le refus de soi. Passé ce premier stade on réintègre sa différence »*. Ainsi poursuit-il *« une libération qui met la nature entre parenthèse constitue une mutilation »*. Pour lui *« libérer la femme ce n'est pas, comme semble le suggérer Simone de Beauvoir, la libérer de la maternité mais la libérer dans la maternité »*. La formule est assez ambiguë, dire que la maternité est la nature de la femme risque de renouer pleinement avec le naturalisme, et d'ailleurs FMA tient à marquer *« son complet désaccord »<sup>183</sup>*.

Francine Dumas détient un position médiane dans la mesure où elle est favorable à l'égalité complète (y compris dans la répartition des tâches) tout en étant différentialiste. Mais son différentialisme est fondé sur le refus de la définition. Hommes et femmes sont différents mais personne ne sait très bien en quoi. Cette attitude permet à la fois de soutenir toutes les revendications égalitaires et l'affirmation positive que les femmes ont quelque chose de spécifique à apporter au monde. *« c'est pourquoi, à la notion de revendication, nous avons tenter de substituer celle de reconnaissance. La revendication aboutit à des droits dans le cas qui nous intéresse: droit de vote, droit d'exercer des professions jusqu'alors réservées au sexe mâle; ces droits peuvent même s'intérioriser: droit à l'érotisme, droit au contrôle des naissances. Il n'en demeure pas moins que tous ces droits obtenus, les femmes peuvent demeurer non valorisées en tant que sexe, non « reconnues », non « saluées » dans la joie »<sup>184</sup>*.

---

<sup>182</sup> Eliane Amado Levy-Valensi « Comment peut-on penser la sexualité après Freud? », *Jeunes femmes*, septembre-octobre 1968.

<sup>183</sup> Conférence débat du 10 février 1969, *La femme du XXe siècle*, N°14, mars 1969. Compte-rendu de Jane Maignal, souligné dans le texte.

<sup>184</sup> Francine Dumas, « La femme telle qu'elle se pense aujourd'hui », *Esprit*, N°5, mai 1961, p.965.

Ainsi la domination intellectuelle des beauvoiriennes n'annule pas pour autant des positions très variées.

### L'égalité par des droits égaux ou différents?

Ces discussions sur le sens et l'importance de la différence ne sont pas que théoriques, elles conditionnent directement la politique préconisée à l'égard des femmes. Sur le terrain du statut juridique de la différence, on remarque tout autant une collusion entre le différentialisme ancien et moderne. L'ancien fait référence au maternalisme traditionnel, à la fonction maternelle. Le moderne s'appuie sur la théorie de la double nature des femmes.

Madeleine Colin, par exemple, donne la philosophie d'ensemble de la centrale au début des années soixante. « *A la C.G.T. nous estimons que la lutte doit se mener à la fois et avec la même vigueur pour la défense des droits que confère à la femme son travail (égalité dans tous les domaines) et pour la défense des droits que lui confère la maternité, sans permettre qu'on puisse opposer l'un à l'autre* » et elle ajoute deux arguments pour justifier cette position. Tout d'abord la maternité est une activité de la plus haute importance: « *fonction sociale la plus belle, la plus noble qui assure à la Société, à l'Humanité, sa survivance et ses possibilités de développement* ». D'autre part, ne pas prendre en compte ce double droit, c'est placer les femmes dans une situation d'échec: « *c'est en fait admettre comme définitive l'inégalité supplémentaire que supporte la femme du fait de la maternité* »<sup>185</sup>. « *La MATERNITE est une fonction humaine et sociale, la plus noble et la plus généreuse. Les charges qu'elle comporte ne doivent pas être supportées seulement par les mères. Elles leur confèrent des Droits que leur doivent le patronat, le Pouvoir, la Société* » peut on encore lire en 1963<sup>186</sup>.

Au début des années soixante-dix, les communistes abandonnent l'argument de la fonction sociale de la maternité au profit d'un simple pragmatisme. La répartition des tâches au sein du foyer est injuste mais est encore une donnée objective incontournable, d'où les mesures particulières réclamées. « *La conception du rôle de la femme dans la société repose sur des coutumes millénaires: ce n'est pas en une saison, avec de belles*

---

<sup>185</sup> Rapport de Madeleine Colin au 33e congrès de la CGT. *Antoinette*, N°68, juin 1961.

<sup>186</sup> *Antoinette*, N°91, mai 1963.

*paroles et des révoltes stériles, que nous les réformerons »*<sup>187</sup>. Nul doute que les révoltes stériles fassent allusion aux débuts du MLF. De même, Jeannette Vermeersch, interviewée sur l'égalité des sexes en URSS voit la différenciation des genres comme allant de soi. Elle dit avoir vu des jeunes filles à la garçonne fumant des cigarettes et se coupant les cheveux, mais « *maintenant elles n'ont plus besoin de se donner les apparences, parce que l'égalité, ce n'est pas d'être comme un homme, la véritable égalité c'est d'évoluer dans une société, un homme comme un homme, une femme comme une femme. L'humanité est faite de couple non de deux êtres semblables »*<sup>188</sup>. Dans l'ensemble les communistes ne discutent pas la thèse de deux sexes différents et complémentaires.

Ménie Grégoire ne reprend pas à son compte la noblesse de la fonction maternelle. Si elle soutient les mesures de la CGT, c'est au nom de la double composante féminine. Sa part sociale et sa part naturelle. Aussi l'égalité des sexes ne sera véritable qu'une fois reconnu leurs fonctions différentes: « *réclamer la promotion des femmes, leur émancipation et leur égalité de droits avec l'homme, ce ne peut être réclamer la similitude absolue; imposer les mêmes conditions de vie quand les exigences de vie sont différentes, c'est précisément créer l'inégalité »*<sup>189</sup>. Il faut donc rendre possible le « métier de femme ». Ses positions sont très proches de celles des communistes. Afin d'épanouir la part « humaine » de la femme, elle réclame une égalité totale dans la formation, le recrutement, l'avancement et les salaires. Mais pour sa part maternelle elle demande des aménagements particuliers. Durant la période de « maternité active », c'est à dire durant les premiers âges des enfants, des droits spéciaux s'imposent. Les femmes doivent pouvoir interrompre leur carrière en étant sûres d'être réembauchées sans perte de valeur, un système de cotisation doit être mis au point afin qu'elles ne perdent pas leurs droits à la retraite. Le mi-temps devrait être généralisé pour les femmes, mais sans être un emploi dévalorisé, il faut enfin faciliter le retour dans une vie active à taux plein. Enfin, elle estime nécessaire la multiplication des équipements collectifs et crèches afin de permettre le loisir et le temps libre aux mères de jeunes enfants. En revanche, elle s'oppose à la retraite à 55 ans parce que c'est précisément vers 40-45 ans, quand les femmes ont élevé leurs enfants, qu'elles réintègrent le marché du travail.

---

<sup>187</sup> Antoinette, nouvelle série, N°78, octobre 1970.

<sup>188</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, nouvelle série mensuelle, N°28, juin 1966.

<sup>189</sup> Ménie GREGOIRE, *Le métier de femme*, op. cit., p.238,

En 1965, Marie-Jo Chambart de Lauwe, qui s'associe à la campagne pour la réduction de temps de travail reprend aussi l'idée de dualité: « *l'identité n'est pas l'égalité. Pour qu'il y ait égalité véritable, il faut tenir compte du rôle de la mère et il est nécessaire que l'organisation du travail et de la société tienne compte de ce double aspect de la vie féminine: mère et en même temps créature consciente, ayant le besoin, pour elle et la société, d'exercer une activité* »<sup>190</sup>.

Il y a donc une collusion entre les communistes et de nouvelles intellectuelles comme Ménie Grégoire, Geneviève Gennari, ou Marie-Jo Chambart de Lauwe. La différence des sexes peut être minorée mais non abolie. La maternité reste naturellement et exclusivement féminine.

Cette politique de promotion de la maternité « réduite » rejoint tout à fait les vues gaullistes sur la question. Ainsi Marie-Madeleine Dienesch affirme dans une interview de Femme-Avenir: « *La présence de la mère au foyer est indispensable à l'enfant durant les premières années de sa vie. Il faut que les femmes le sachent, ensuite elles pourront faire un choix* »<sup>191</sup>.

A l'inverse, pour les partisans de l'égalité, une loi protectrice est avant tout productrice d'inégalité. « *Historiquement, chaque fois que les femmes ont été protégées par une loi, cette loi s'est retournée contre elles* »<sup>192</sup>. Elles estiment que les mesures protectrices protègent surtout les privilèges masculins. « *Toute solution fondé sur un protectionnisme « particulier » de la femme se retourne finalement contre elle, car ce que l'on cherche ainsi à protéger ce n'est pas la femme, c'est la famille dans la forme que nous lui connaissons* ». Pour Françoise d'Eaubonne, l'égalité dans la différence « *est le plus joli tour de passe-passe du néocolonialisme* »<sup>193</sup>. Aussi et comme on l'a vu ces féministes réclament au contraire la réductions du travail domestique par des équipements collectifs et le partage des taches entre époux. La aussi on observe une alliance entre les culturalistes modernes et les anciennes, puisque les suffragistes radicales de la première vague, telle Andrée Lehmann, s'opposent au statut particulier des travailleuses. La

---

<sup>190</sup> Heures Claires des Femmes Françaises, nouvelle série mensuelle, N°13, février 1965.

<sup>191</sup> Femmes-Avenir, N°11, février 1969, critiqué par Andrée Lehmann dans Le droit des femmes, mars-avril 1969.

<sup>192</sup> Evelyne Sullerot, conférence donnée au MDF, (7 février 1966), La femme du XXe siècle, N°5, avril 1966.

<sup>193</sup> Françoise d'EAUBONNE, Y a-t-il encore des hommes?, op. cit, p.53.

question de la différence est donc bien celle qui instaure les clivages et les alliances par delà les générations.

### ***Le retour du féminisme.***

Jusqu'aux années soixante, et à part quelques exceptions de radicales comme Françoise d'Eaubonne ou Simone Darré, c'est la génération suffragiste qui a porté à bout de bras et sous les opprobres, la bannière du féminisme. A partir de la nouvelle décennie, et avec un palier significatif en 1964-65, la génération de la guerre prend le relais. Le MDF, et individuellement les intellectuelles qui y participent et publient, jouent un rôle de catalyseur dans cette réhabilitation. Ces militantes répètent à qui veut - ou ne veut pas d'ailleurs - entendre que le féminisme, comme tout mouvement de contestation, a ses lettres de noblesses et mérite respect. Mieux, ce mouvement est loin d'être mort et a encore fort à faire. La revalorisation du féminisme passe par deux chemins. D'une part, contester les qualificatifs négatifs qui lui sont attachés et montrer la justesse de ses buts dans le passé. D'autre part, démontrer que les femmes du présent en ont encore besoin. Tout ceci peut être fait sans donner un contenu précis au mot.

Les militantes du MDF ne manquent jamais une occasion de redorer le blason du féminisme. Les éditoriaux de La femme du XXe siècle s'y emploient régulièrement. Les femmes ont peur de protester parce que « *elles craignent de se voir traitées de « suffragettes », de « féministes », assez lâches sans doute pour ne pas débarrasser ces mots du ridicule qu'y ont attaché certains hommes, comme si l'intelligence, le courage, la justice, étaient jamais ridicules!* ». Et d'ailleurs « *lesquels étaient plus ridicules de celles qui demandaient ce droit (de vote) ou de ceux qui le leur refusaient?* »<sup>194</sup>. Comme le dit Marie-Thérèse Eyquem, « *on est arrivé à rendre ridicule ce qui pourtant ne l'est jamais, c'est à dire le courage* »<sup>195</sup>. Le mot implique donc le courage, l'intelligence, la justice, mais ce n'est pas tout, celles qui s'en réclament sont aussi les plus équilibrées. « *On a déformé le sens du mot « féministe »: il évoque pour certains l'idée d'un être soit*

<sup>194</sup> Editorial non signé, « L'engagement », La femme du XXe siècle, N°2, août-septembre, 1965.

<sup>195</sup> La femme du XXe siècle, N°6, septembre-octobre 1966.

*hybride, soit incomplet: alors qu'il voudrait au contraire définir un être complet, équilibré »<sup>196</sup>.*

La continuité avec le passé est mise en avant dans un court article de Mireille Nelly-Roussel (fille de Nelly) intitulé « *Peut-on être féministe en 1969?* ». La réponse est oui. Elle cite un texte de sa mère de 1906 définissant le féminisme en terme de justice sociale et conclue: « *Sans nul doute le féminisme est toujours bien vivant et ses revendications ne sont malheureusement pas encore dépassées. Mais pourquoi a-t-il honte de s'avouer?* »<sup>197</sup>. De fait il a de moins en moins honte de s'avouer. Le processus qui va du refus à la revendication du féminisme peut être illustré par le MJF. Ce faisant, il sera possible de déceler les étapes de cette évolution ainsi que ses principaux obstacles.

### **Une réhabilitation par étapes: l'exemple du MJF.**

En 1959, le MJF dans son ensemble se méfie encore grandement du féminisme. Le congrès de 1959 a pourtant donné lieu à quelques commentaires plus radicaux que d'ordinaire. Annette Bouvier qui en fait le récit note un « *complexe de supériorité des femmes* ». Une conférencière venue parler de la femme espagnole est accusée de les avoir « *entraînées sur la pente glissante du féminisme... sur laquelle nous ne pouvons la suivre* »<sup>198</sup>. La crainte du féminisme renvoie directement à la crainte du conflit avec l'homme: « *quelques fois, j'avais craint d'alimenter par les activités que je menais à « Jeunes Femmes » ce qu'il y a en moi, comme en d'autres je pense, de revendicatif à l'égard du sexe masculin* » confie une adhérente<sup>199</sup>. Une responsable locale décrit aussi l'angoisse qui saisie ses jeunes camarades devant le décalage qui se creuse entre elles et leurs maris: « *toutes ces jeunes femmes (...) manifestent un recul très net par rapport à ce qui leur a été reconnu (...) [elles] expriment ainsi un obscur sentiment de culpabilité envers cette avance prise sur leurs jeunes maris qui, eux, n'ont pas eu de « victoire » correspondante: les pauvres! On est en train d'usurper leurs droits, il faut leur rendre ce qu'ils ont perdu afin de pouvoir de nouveau les « respecter » et vite, fermer de nouveau*

---

<sup>196</sup> *La femme du XXe siècle*, N°2, août-septembre 1965, « Quand ne passent pas les cigognes » propos du Docteur T, recueillis par Yvette Roudy et Colette Gutman.

<sup>197</sup> *La femme du XXe siècle*, N°14, mars 1969.

<sup>198</sup> *Jeunes femmes*, juin juillet août 1959, la conférencière est Dominique Aubier.

<sup>199</sup> *Jeunes femmes*, avril 1961.

*les yeux sur ces abîmes de sollicitations et de recherches qui, au fond, nous compliquent bien l'existence »<sup>200</sup>. La revendication devient récrimination, l'exigence de justice frôle la névrose, la demande d'égalité est castratrice. Dans ce système de pensée que l'on peut qualifier de préféministe, les protestations féminines se heurtent à un ordre quasiment naturel. Dénoncer les privilèges masculins est aussi absurde que de s'attaquer aux saisons ou au temps qui passe. De plus, tous les liens, matrimoniaux, économiques, affectifs, sexuels, qui unissent hommes et femmes dans un rapport très étroit, limitent le regard critique sur ce rapport. La vie entière, intime, charnelle et émotive des femmes est compromise par l'exigence de la lucidité. La peur de la confrontation avec les hommes, de la remise en question de ces derniers, représente un barrage considérable avant le passage au féminisme.*

La revalorisation du féminisme passe d'abord par un coup de chapeau aux anciennes, une reconnaissance de l'utilité (dans le passé, s'empresse-t-on d'ajouter) des mouvements de femmes. *« Nos mères qui nous mirent au monde dans l'entre-deux-guerres ont vécu la crise de l'émancipation de la femme: elles ont eu l'audace de se couper les cheveux, de s'habiller court, de réclamer le droit de vote, le droit de s'inscrire dans les facultés, d'exercer un métier, de choisir son mari selon son coeur, etc. toutes choses qui sont maintenant acquises, qui ne posent plus de problèmes, toutes choses dont nous bénéficions sans complexes et sans luttes, heureuses que nous sommes »<sup>201</sup>. De fait et rapidement tout un chacun salue le féminisme d'avant guerre. « Que le féminisme ait été une cause nécessaire tout le monde s'accorde là dessus »<sup>202</sup>.*

Autrement plus difficile est la question du présent. En 1963, l'éventualité actuelle du féminisme se pose sur le mode interrogatif. Jeanne Lebrun, fondatrice du mouvement, et qui durant les années cinquante exprimait un refus catégorique, se demande dorénavant si Jeunes femmes n'a pas vocation à découvrir un féminisme chrétien: *« nous sentions aussi qu'il fallait entreprendre d'autres recherches sur la nature, la psychologie, la vocation proprement féminines. A peine ébauchées, nos recherches se sont interrompues. Nous avons craint en insistant sur l'adjectif « féminine » d'inventer un « féminisme chrétien ». La question reste ouverte »<sup>203</sup>. La question est ouverte également au niveau*

<sup>200</sup> *Jeunes femmes*, septembre-octobre 1963.

<sup>201</sup> *Jeunes Femmes*, mars-avril 1962.

<sup>202</sup> Geneviève GENNARI, *Le dossier de la femme*, op. cit, p. 12.

<sup>203</sup> *Jeunes femmes*, septembre-octobre 1963.

local, dans les divers groupes qui se rencontrent. Une responsable locale fait part de ses interrogations: « *Enfin et surtout un nouveau problème nous inquiète: où faire maintenant la limite entre le féminisme, la position « suffragette » et notre position? Où nous situer, nous les femmes, pour qui théoriquement, il n'y a plus de conquête sociale à faire, plus de revendication pour une égalité qui est, nous crie-t-on, entièrement reconnue* »<sup>204</sup>. La limite n'est pas encore franchie, mais elle semble toute proche et, qui plus est, franchissable presque par inadvertance. Pourquoi cette progressive révision en 1963? Il est possible d'y voir l'influence de Colette Audry qui, l'été précédent, avait défendu avec chaleur les couleurs du féminisme lors du congrès annuel du mouvement.

En tout cas, l'année suivante le virage est bel et bien pris. Désormais le maniement du mot devient courant dans le bulletin. Solange Adair est par exemple tout à fait claire: « *pour ceux que n'indigne pas la condition féminine actuelle, le féminisme c'est la suffragette agressive, la mégère revendicative, la négation de la féminité. L'image a toujours eu du succès, surtout auprès des femmes. Une fois encore, elle risque jouer les épouvantails et de nous faire rentrer au gynécée, satisfaites de menues améliorations qu'on aurait bien voulu accorder à notre sort* »<sup>205</sup>. Les hommes, maris y compris, sont remis vertement à leur place si besoin est: « *Nos maris se moqueraient? La belle affaire! Toutes les grandes idées, voire les révolutions, sont nées de discussions que certains appelaient parlotes* »<sup>206</sup>. Les caractéristiques masculines sont dépréciées au bénéfice de l'invention féminine: « *Les rencontres Jeunes Femmes nous fournissent l'occasion, refusées aux femmes depuis la nuit des temps, de sortir des bavardages discontinus en cercle étroit, pour confronter enfin leurs opinions et ouvrir un dialogue, vaste, permanent, continu, donc capable d'aller loin et profond; et nous gâcherions cette chance là en singeant l'homme, et qui plus est l'homme politique, en préparant, découpant, canalisant, coupant court à toute spontanéité et, ce qui est plus grave, en forçant ainsi la pensée à cheminer dans une direction préparée d'avance!* »<sup>207</sup>.

Une fois le pas franchi, les discours rendent visibles son ampleur. Qui dit féminisme dit remise en question du masculin et des hommes, de leurs attributs, et de toutes leurs créations comme la politique. Parallèlement les femmes, de coupables, hésitantes, et

---

<sup>204</sup> Idem.

<sup>205</sup> *Jeunes femmes*, juin-juillet-août 1965, texte de Solange Adair.

<sup>206</sup> Idem. Texte de Marie France Pesnot.

<sup>207</sup> Idem.

dévalorisées, deviennent fières d'elles mêmes et de leur culture. L'usage ou non du mot n'est pas qu'une question de rhétorique, il est un basculement dans une autre logique. Le mot n'est pourtant pas défini, c'est son usage ou son non usage qui trace une ligne de démarcation. Un seuil a été franchi qui sépare le monde du malaise, de la culpabilité diffuse, des interrogations sans fin; du monde de la critique assurée, de la réflexion autonome, de l'affirmation de soi. Se réclamer du féminisme c'est braver les railleries et les préjugés, cela suppose donc d'être déjà sûre de son bon droit. Il est clair que ce franchissement, cette maturation signalée par un simple mot, ne se fait pas dans l'isolement. Il est permis par tout un environnement stimulant, tant dans le cercle immédiat des activités militantes que dans l'opinion publique nourrie des débats, des publications, des articles et des émissions sur les femmes.

Pourtant le mouvement protestant, s'il est progressiste, n'est pas la branche la plus radicale du mouvement féminin envisagé dans son ensemble. C'est pourquoi son exemple, en quelque sorte médian, est instructif et fournit des pistes d'analyse applicables ailleurs.

La réticence fondamentale devant le féminisme a à voir avec la conception des rapports entre les sexes. Nombreuses sont les femmes qui militent pour les droits de leurs consœurs mais n'envisagent pas pour autant une organisation non mixte (FMA est lui même mixte à ses débuts), encore moins une mise en accusation des privilèges masculins. Pour Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, le refus du féminisme est partie prenante de son rejet de tous les militantismes dans une affaire avant tout médicale et scientifique. Mais surtout la planification des familles est du ressort du couple et non de la femme seule. C'est pourquoi elle répète à qui veut l'entendre que « *ceux qui font du planning une organisation à tendance féministe se trompent* » mais, ajoute Catherine Valabregue « *ce n'est pas méconnaître pour autant que le planning familial favorise l'émancipation de la femme* »<sup>208</sup>.

Evelyne Sullerot garde ses distances vis-à-vis du terme: « *ce mot de féminisme, si péjoratif de nos jours, est un des vocables les plus vagues qui soient* »<sup>209</sup>. Elle même choisit la clarté en se plaçant sur le terrain plus sûr des droits humains. Dès lors que l'égalité des sexes est reconnue dans la constitution, toute loi ou action qui favorise cette

---

<sup>208</sup> Catherine VALABREGUE, Contrôle des naissances et planning familial, Paris, la Table Ronde, 1966, elle cite un article de la présidente du MFPP « Les hommes aussi » paru dans Planning familial, N°7, septembre 1965.

<sup>209</sup> Evelyne SULLEROT, Demain les femmes, op. cit, p.18.

égalité est démocratique sans même parler de féminisme. Mais il y aussi autre chose que la volonté de précision. En tant que sociologue, elle reconnaît qu'hommes et femmes sont dans un rapport de domination. Si les femmes sont dominées et si le propre de tout dominé est de lutter pour sa libération, les femmes devraient en faire autant. Mais cela ne lui est pas envisageable. *« Personnellement, mais je me trompe peut être, je ne pense pas que des regroupements féministes, assemblées revendicatrices construites sur les vieux modèles masculins jacobins, puissent atteindre quelque puissance. Ce qui serait valable (...) pour une guerre coloniale, une guerre raciale ou une révolution, deviendrait une guerre des sexes grotesque »*<sup>210</sup>. Ainsi la lutte est légitime, honorable et « valable » pour des colonisés ou une « race » dominée, mais elle est irrémédiablement grotesque pour les femmes. L'idée de guerre des sexes, incongrue, suffit à en invalider le projet. Hommes et femmes, malgré tous leurs griefs sont condamnés à vivre ensemble en paix. Elle précise sa pensée: *« pour sortir de cet état (de dominé) dont elles souffrent seulement à proportion de leur degré de conscience, tout comme n'importe quel groupe dominé, elles ne peuvent en aucun cas, d'aucune façon user de violence (...) puisqu'elles ne cherchent pas leur indépendance à l'égard du groupe dominateur comme les autres groupes dominés qu'on a pu étudier, mais bien autre chose, quelque chose comme la fusion harmonieuse, la communion, l'osmose avec le groupe dominateur »*<sup>211</sup>.

L'ensemble de ces citations montrent combien les genres figurent un rapport social complexe et ambivalent. Le couple, la relation amoureuse hétérosexuelle (ce désir de fusion, de communion, d'osmose) contrebalancent l'injustice et la domination et freinent la radicalisation des femmes et leurs organisations en collectivité séparée.

Aussi ce n'est pas sans problèmes qu'à partir de 1964-65 le féminisme (l'usage du mot) redevient possible. C'est aussi à cette date que s'expriment les clivages entre différentes politiques pour les femmes.

### **Les non féministes.**

Jusqu'à la fin des années soixante, les associations communistes et ex catholiques (déconfessionnalisées) refusent de se dire féministes.

---

<sup>210</sup> Idem, p.181.

<sup>211</sup> Idem, p.166.

Pour L'UFCS, il s'agit d'affirmer l'idée de vocation spécifique à chaque sexe, bien que de façon très assouplie. *« Il est nécessaire d'aller au delà d'une fade équivalence égalitaire ou d'une attitude de défi (...) La reconnaissance de l'une par l'autre doit permettre une différenciation des attitudes mais dans une perspective de collaboration et de dialogue, dans un équilibre mobile des tâches qui s'entrecroisent »*<sup>212</sup>. Sur toute la décennie, l'UFCS répète sa distance par rapport au féminisme, *« l'UFCS ne regroupe pas des femmes pour revendiquer des droits ou des places que les hommes posséderaient et dont les femmes se sentiraient frustrées; mais simplement pour leur permettre de participer, avec et à côté des hommes, à la construction de la société »*<sup>213</sup>. A la revendication de femmes frustrées par les hommes, l'UFCS substitue une participation mixte à la construction de la société. Le féminisme est refusé comme compromettant ce désir de dialogue harmonieux.

Les communistes, eux, se signalent par un refus plus tranché et argumenté. La raison principale demeure l'homogénéité de la classe ouvrière. Cette entité, toujours pensée comme un bloc tout d'une pièce, interdit d'imaginer toute autre division en son sein pour repousser éternellement la fracture sociale hors d'elle même, ou plus exactement entre elle et la classe capitaliste. Henri Krasucky le dit très explicitement: *« mais quelle fourberie de prétendre que la démarcation sociale passe entre les hommes et les femmes! »*; *« Les femmes. Comme si elles étaient une entité, une classe à part dans la société »*. Puis il développe l'argument classique de la fraternité dans la lutte: *« Elles ne sont pas les soeurs de leur patronnes mais celles de leurs compagnons de travail, avec qui elles constituent la classe des exploités, de ceux qui triment pour gagner durement leur vie, de ceux qui luttent ensemble contre leurs exploiters pour obtenir (...) un peu de mieux être, du soleil dans l'existence, une vie plus heureuse »*<sup>214</sup>. Ce genre de mise au point se multiplie dans la période à mesure que les femmes deviennent une question politique de plus en plus débattue. Les communistes résistent explicitement à l'émergence de ce nouveau sujet social. En 1970, face au MLF naissant les dirigeants communistes, hommes et femmes, ne changent pas leur position: *« mettre au premier plan de la lutte pour l'émancipation de la femme l'examen de ses rapports avec les hommes, c'est*

---

<sup>212</sup> Suzanne Villeneuve « La femme en question, pour une réflexion personnelle », dans *La femme dans la vie sociale*, N°339, mars-avril 1965.

<sup>213</sup> *Dialoguer*, N°1 février-mars 1969.

<sup>214</sup> Editorial « Cette dame est-elle votre soeur? », *Antoinette*, N°86, décembre 1962.

*fausser complètement le problème* »<sup>215</sup>. Lors de la 4e conférence nationale des travailleuses, Georges Ségué fait une mise au point encore plus claire. Il conteste les théories du « conflit de génération » ou de « la femme colonisée par l'homme » qui sont tant en vogue. Lui ne voit là qu'une « *prise de conscience des jeunes et des femmes de l'antagonisme de classe* ». Ces théories nouvelles « *sont destinées bien sûr à détourner le mécontentement des femmes des réalités économiques et sociales qui sont à la source des discriminations dont elles sont victimes* »<sup>216</sup>. Le parti communiste menacé par l'émergence de nouveaux mouvements sociaux continue une politique univoque de monopole sur les revendications sociales.

De nombreuses autres personnalités partagent les mêmes notions, avant d'évoluer vers le féminisme. Ainsi, en 1960, Gisèle Halimi affirme que « *la ligne de partage la plus importante ne passe pas par les différences physiologiques (... mais) résulte plutôt des antagonismes économiques* »<sup>217</sup>. En conséquence « *le féminisme me semble un aveu de faiblesse, la reconnaissance à priori d'une infériorité, et en même temps l'affirmation d'une volonté masochiste de demeurer dans le ghetto du sexe* ». Cependant, c'est au nom du féminisme qu'elle participera aux luttes du MLF.

### Les différents théoriques du féminisme.

C'est en fonction du Deuxième sexe et, d'une manière générale, de la position des beauvoiriennes, que tourment les définitions théoriques du féminisme.

En 1966, Simone de Beauvoir donne un contenu précis au terme, avec son habituel sens de la formule: « *je suis radicalement féministe, en ce sens que je réduis radicalement la différence en tant que donnée ayant une importance par elle même* » et plus loin elle ajoute « *on ne me trahit jamais quand on me tire vers... le féminisme absolu* »<sup>218</sup>. L'identification entre le féminisme et le culturalisme n'est pas nouvelle, mais elle trouve ainsi une confirmation de poids. Plus les perspectives culturalistes seront poussées en avant et plus radical sera le féminisme.

<sup>215</sup> Antoinette, nouvelle série, N°78, octobre 1970, dossier sur la femme et le travail réalisé par Claudine Gozard et Georgette Suret-Canale.

<sup>216</sup> Antoinette, nouvelle série, N°81, janvier 1971.

<sup>217</sup> Gisèle Halimi, « Ici finit le roman de la chevalerie », La Nef, octobre-décembre 1960.

<sup>218</sup> Francis JEANSON, Simone de Beauvoir ou l'entreprise de vivre, op. cit, p.258.

C'est cette association que contestent les antibeauvoiriennes. Ménie Grégoire estime que le féminisme du passé ne peut plus servir de guide aux luttes féminines d'aujourd'hui. « *La question n'est plus de savoir si les femmes vont être, sur tel ou tel plan, les « égales » des hommes comme l'ont réclamé les féministes d'hier. C'était leur problème et il est dépassé. Le notre, c'est de savoir qui nous allons être, parce que nous sommes autres* »<sup>219</sup>. Les femmes sont à présent libres de s'inventer elles mêmes et elles ne sauraient prendre l'homme comme modèle. Cependant son insistance sur le « métier de femme » qui est en fait la maternité (même réduite à une « maternité active » des toutes premières années de l'enfant) tire incontestablement Ménie Grégoire vers la défense du *statu quo*. Son discours sur les hommes dénote encore plus clairement une logique préféministe. Ménie Grégoire les dédouane complètement et rend les femmes responsables de leur propre malheur. « *le seul ennemi d'une femme c'est elle même* »<sup>220</sup>. Ce sont les mères, les grands-mères, les matrones du clan qui ont excisé, cousu, voilé enfermé leurs filles. De plus, les hommes sont avant tout la création de leur mères. « *car les hommes sont d'abord les enfants des femmes. Ce sont elles qui font d'eux ce qu'ils sont. Ils ne les voient que telles qu'elles se sont montrées* »<sup>221</sup>. Elle pousse même le renversement jusqu'à faire des hommes des victimes de cette guerre entre femmes: « *ce qui est étrange, c'est que les hommes aient tant attendu pour se plaindre eux-mêmes d'avoir vu leurs mères, leurs femmes et leurs filles se transformer en paillassons* »<sup>222</sup>. Bref, au total, « *les hommes auraient tort d'avoir mauvaise conscience à notre égard* »<sup>223</sup>. L'idée d'une domination masculine est donc complètement réfutée.

Geneviève Gennari, qui prend Ménie Grégoire comme modèle, parle aussi d'un nouveau féminisme. Celui du passé conduit finalement à une impasse: « *il semble bien que la plupart des féministes, en toute bonne foi, ont, au départ, légèrement dévié le problème en le faisant dépendre de conditions uniquement extérieures: égalité abstraite, suffragisme obsédant etc., au lieu de se pencher sur l'être-humain-féminin* ». Et ainsi, le féminisme en est venu à nier les différences et « *menacer l'épanouissement de (la) féminité* »<sup>224</sup>. Ce féminisme là, bien que « *nécessaire et noble* » ne peut plus continuer,

---

<sup>219</sup> Ménie GREGOIRE, *Le métier de femme*, op. cit. p.143, souligné par l'auteure.

<sup>220</sup> Idem, p.135.

<sup>221</sup> Idem, p.133.

<sup>222</sup> Idem, p.135.

<sup>223</sup> Idem.

<sup>224</sup> Geneviève GENNARI, *Le dossier de la femme*, op.cit. p.13.

« il a trop longtemps piétiné dans l'ornière de l'égalité sans la différence »<sup>225</sup>. A présent, il faut se pencher sur la nature vivante des femmes « et c'est à travers ce faisceau de vie que l'élite des dernières féministes - doctresses, sociologues, psychologues, voire écrivains -, a été amenée à une prise de conscience: (...) l'histoire de la femme a d'abord été vécue(...) dans une chair quotidiennement menacée. (...) Découverte qui fait singulièrement pâlir le rouge des luttes pour le droit de vote: c'est du vrai sang qui a jusqu'ici irrigué notre histoire »<sup>226</sup>. A dire vrai ces « féministes du vécu » ne sont guère définies, si ce n'est qu'elles croient en la différence (et en la maternité comme vocation féminine) et absolvent elles aussi les hommes. Elles « ne commentent pas l'erreur de rendre l'homme responsable d'une situation qui a dépendu si longtemps et si étroitement de la nature »<sup>227</sup>.

Suzanne Lilar et Françoise Dumas se situent à mi-chemin entre les deux camps, toutes deux trouvent en effet un arrangement intellectuel qui rend compatible l'exigence d'égalité complète (y compris dans les soins aux enfants) avec l'acceptation des différences (qui ne sont pas identifiées avec la maternité).

C'est en effet au nom du féminisme que Suzanne Lilar s'attaque au féminisme beauvoirien. Elle renvoie dos à dos les antiféministes qui s'arc-boutent sur la différence et les féministes culturalistes, type Beauvoir, qui leur opposent une dénégation farouche. De plus le concept de « nature » des uns et des autres est parfaitement mythique et suranné, il suppose une séparation entre la chair et l'esprit que tous les progrès récents contredisent. Aussi, « le féminisme culturaliste est tout simplement dépassé. D'où l'urgence de donner à la revendication féministe une nouvelle base »<sup>228</sup>. Le bisexualisme est le compromis conceptuel trouvé pour tout à la fois continuer les luttes féministes, refuser la tradition, et se réconcilier avec le corps.

Françoise Dumas distingue également trois écoles. Les antiféministes, « partisans d'une spécificité féminine » et d'une rigide différence des sexes, défendent en fin de compte le *statu quo*. A l'inverse, les féministes refusent les différences, affirment qu'elles sont des produits culturels réversibles, elles veulent « la fraternité des sexes ». Elle même

---

<sup>225</sup> Idem, p.347.

<sup>226</sup> Idem, p. 349, de « l'élite des dernières féministes » elle ne donne que deux noms: Mènie Grégoire et Suzanne Lilar.

<sup>227</sup> Idem, p.349.

<sup>228</sup> Suzanne LILAR, *Le malentendu du deuxième sexe*, Paris, PUF, 1969, p.217.

veut maintenir ensemble les deux bouts de cette contradiction: « *l'altérité dans la similitude, le nouveau vis-à-vis* »<sup>229</sup>. Cette position n'est en fait tenable que parce qu'elle affirme tout à la fois la différence des sexes et son impossible délimitation.

### Vers un nouveau féminisme.

Plusieurs textes, sans aucune prétention théorique cette fois, expriment également le sentiment d'un nécessaire renouveau du féminisme. Ils incitent à l'innovation et évoquent une ancienne phase et une nouvelle encore floue. Pour Jacqueline Thome-Patenôtre, « *le féminisme, en effet, tel qu'on comprend ce terme, n'a été qu'une première étape, la plus spectaculaire, d'une véritable révolution de la condition féminine. Mais il a conduit à un progrès surtout juridique* ». A présent, il s'agit « *de prendre conscience d'un certain malaise, des difficultés d'une intégration féminine encore très imparfaite et qui appelle la définition et la mise en place de solutions nouvelles* »<sup>230</sup>. Pour Suzette Duflo, « *il ne s'agissait plus tant de « revendiquer » une place au soleil, que de rechercher une plus juste relation entre hommes et femmes, aussi bien dans la famille que dans la société* »<sup>231</sup>. Geneviève Texier et Andrée Michel affirment que « *le « féminisme » ne disparaîtra que lorsque des droits égaux seront accordés aux deux sexes par la loi et les moeurs* »<sup>232</sup>. A de nombreuses reprises, elles font d'ailleurs la différence entre une égalité formelle et réelle. C'est la même idée qu'on retrouve sous la plume de Françoise Parturier: « *Le problème de l'égalité féminine ne se pose plus en droit mais en fait, c'est à dire que les femmes n'ont plus à revendiquer les lois, mais l'opinion* »<sup>233</sup>.

Ces citations expriment de façon un peu confuse une mutation du féminisme perçue par les contemporaines. Toutes mettent en avant une distinction entre un féminisme surtout soucieux d'égalité statutaire ou juridique et un féminisme attentif à la situation réelle des sexes. Cette démarcation entre droit et moeurs, égalité formelle et réelle, est la traduction d'un échec: l'égalité civile n'a pas produit les effets escomptés. C'est bien cette idée qui se retrouve sous des mots différents: progrès juridique contre intégration des

<sup>229</sup> *Jeunes femmes*, octobre 1966, Francine Dumas « La condition féminine en 1966 ».

<sup>230</sup> *Nous les femmes*, N°45, mars 1966.

<sup>231</sup> *Jeunes femmes*, N°122, mars-avril 1971.

<sup>232</sup> Andrée MICHEL et Geneviève TEXIER, *La condition de la française d'aujourd'hui*, op. cit., p.84.

<sup>233</sup> Françoise PARTURIER, *Lettre ouverte aux hommes*, Paris, Albin Michel, 1968, p.31.

femmes pour Jacqueline Thome-Patenôtre, place au soleil et juste relation entre les sexes pour Suzette Duflo, égalité de loi et de moeurs pour les dernières. Mais ces extraits opèrent aussi un deuxième déplacement. Ils transportent l'exigence d'égalité depuis la sphère publique jusqu'à la sphère privée. Ils introduisent le féminisme au coeur de l'espace privé ou interpersonnel, dans la famille et dans la relation entre hommes et femmes. Suzette Duflo est particulièrement claire sur cet aspect. Grosso modo cette description correspond à celle des historiens. La nature différente des deux vagues du féminisme est souvent présentée d'une façon similaire.

Pour Sylvie Van de Castele Schweitzer et Danièle Voldman, une nouvelle phase de lutte s'ouvre après la guerre « dans laquelle le problème du féminisme n'est plus tant le sujet politique que le sujet se déterminant soi même »<sup>234</sup>. Cette formulation me semble très judicieuse et en accord avec les impressions des militantes de ce temps. Le sujet femme qu'elles appellent de leur vœux n'est en effet pas prédéfini. Il ne s'agit pas de la citoyenne ou de la Française de la Libération, encore moins de la mère des années froides, il s'agit de la femme qui se définit elle même. Comme le dit Evelyne Sullérot dans la citation placée en exergue de cette partie, c'est la femme qui s'interroge sur sa propre identité, ce qui signifie qu'elle n'en a aucune si ce n'est celle qu'elle veut bien s'attribuer. Mathilde Niel attaque les conceptions de Mènie Grégoire au nom de ce même sujet libre: « *à notre époque, le problème de la femme - et de l'homme - n'est pas de jouer un rôle conforme aux normes de la société, mais de devenir autonome, c'est à dire de ne jouer aucun rôle* »<sup>235</sup>.

Ce sujet se déterminant lui même est le fondement de la philosophie de l'éducation permanente adoptée par certaines associations féminines. On la retrouve aussi bien à l'UFCS, où elle dérive du personnalisme d'Emmanuel Mounier, qu'au MJF ou au MFPPF. Le MFPPF, par exemple, est dans son ensemble d'accord pour placer une idée « *au dessus de toute autre idée: la valeur de la liberté personnelle de l'individu et du couple* ». Aussi il ne s'agit pas de créer « *une dogmatique nouvelle au sujet de la sexualité et de ce qui s'y rapporte* » mais bien plutôt d'affirmer « *dans la théorie et la pratique, la notion de la liberté que doit avoir l'être humain d'assumer la responsabilité de sa vie sexuelle dans le respect d'autrui* »<sup>236</sup>. La philosophie de l'éducation permanente telle qu'elle s'exprime à la

---

<sup>234</sup> Sylvie VAN de CASTEELE SWEITZER et Danièle VOLDMAN, "Le mouvement féministe après la seconde guerre mondiale", *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, N°1, 1985.

<sup>235</sup> Souligné par l'auteure, Mathilde NIEL, *Le drame de la libération de la femme*, op. cit., p.142.

<sup>236</sup> « L'orientation du mouvement au lendemain de la loi » par le Dr Nisand, président de la commission d'orientation du MFPPF, *Le planning familial*, N°18, mars 1968.

fin des années soixante est fondée sur l'autodétermination du sujet et conduit « à n'avoir rigoureusement et affectivement aucun projet pour l'autre que le sien propre »<sup>237</sup>. Cette idée de la libre détermination de soi-même est aussi ce qui fascine les associations dans le mouvement de mai 68 et qu'elles veulent prolonger plus longtemps.

---

<sup>237</sup> Jeunes femmes, N°123, juin-juillet-août, 1971.

## CONCLUSION

Contrairement à la thèse qui prévaut jusqu'à maintenant dans l'historiographie, le mouvement féministe de la première vague survit aux changements introduits par la guerre et l'octroi de l'égalité civique. Les quatre organisations centrales du suffragisme s'empressent de se reconstituer afin de peser sur les nombreuses décisions prises à la Libération. Les institutions satellites, à buts professionnels, font de même. L'ensemble forme un réseau serré de militantes qui se connaissent depuis leurs combats de l'entre-deux-guerres. Malgré une participation à la Résistance, certaine mais difficilement quantifiable, cette génération militante conçoit ses priorités et ses stratégies dans le droit fil du républicanisme d'antan. Elles veulent intégrer de plein droit les femmes à la sphère publique. Le bulletin de vote, les candidatures féminines et le travail législatif sont leurs principaux soucis et le resteront dans les décennies à venir.

Ce mouvement qui se prolonge ainsi, n'est évidemment pas dans une phase ascendante. Les associations ne recrutent guère de nouvelles adhérentes, les anciennes sont déjà âgées et elles ne parviennent que difficilement à nouer des relations avec les forces politiques qui s'imposent à la Libération, puis par la suite. Les radicales, nombreuses à l'UFE et les femmes de droite de l'UNF en particulier, ne trouvent pas de structure politique pour les accueillir, malgré tout le désir qu'elles ont de participer au plus près à la chose publique. D'une manière générale, elles éprouvent aussi des difficultés à se rapprocher des organisations féminines venues de la Résistance et représentative d'une autre génération. Mais peu à peu, de meetings en conférences, elles parviennent à faire entendre leurs voix.

L'exemple du mouvement suffragiste français ressemble fort à son homologue américain. Celui-ci est étudié notamment par une historienne et une sociologue qui forment le concept de mouvement maintenu par une élite (*elite sustained movement*) pour le décrire<sup>1</sup>. Il s'agit donc d'un mouvement réduit essentiellement à ses organisations centrales ou périphériques, coupé de sa base et des autres forces sociales, mais qui se maintient par la persévérance de ses membres. Il reste actif cependant et demeurent une fraction importante du mouvement féminin. Outre certaines personnalités, diverses

---

<sup>1</sup> Leila J. RUPP et Taylor VERTA, Survival in the Doldrums: The American Women's Rights Movement 1945 to the 1960s New York, Oxford University Press, 1987, 284p.

associations parviennent à s'adapter aux transformations du militantisme féminin. L'AFFDU est dans ce cas, les Femmes Républicaines qui rejoignent le MDF fournissent un autre exemple.

Le mouvement féminin en revanche est en plein renouvellement. Il n'est pas aisé de cerner le profil de la nouvelle génération qui émerge au sortir de la guerre. Celle-ci est incontestablement marquée par des expériences spécifiques. Les années de guerre ont brouillé en partie les attributs de genre. Les hommes absents ont laissé un vide qu'il fallait bien remplir. Les femmes l'ont fait, bon gré, mal gré et en ont acquis une personnalité plus affirmée. Les résistantes ont, plus que toutes autres, connu la formation qu'exigeaient ces années de luttes périlleuses. Même si la Résistance reprend à son compte des hiérarchies déjà toutes prêtes, les femmes qui l'ont vécue en restent marquées. Leurs énergies civiques et militantes, trempées par l'épreuve de la clandestinité, ne demandent pas mieux que d'être investies ailleurs. Les partis politiques et leur discipline déçoivent leurs attentes, elles se tournent plus volontiers vers les associations. Celles-ci se multiplient d'ailleurs et voient grossir leurs rangs. On observe cependant un large temps de latence avant que cette génération se fasse vraiment entendre. Le retour à la normale, la guerre froide, le natalisme ambiant incitent à un repli sur les valeurs familiales et domestiques.

Le contexte de la Libération est éminemment politique. Les élections qui se succèdent à un rythme soutenu, les discussions autour de la nouvelle Constitution, les anciens clivages politiques un temps balayés au profit d'un personnel neuf, la France humiliée dont il faut restaurer le prestige, tout incite à l'engagement, à la responsabilité politique de chacun, à l'esprit citoyen en un mot. Les femmes, nouvelles venues pour une nouvelle République, se reconnaissent fortement dans cette philosophie de l'engagement. Les résistantes, partout saluées et félicitées, incarnent le courage patriotique au féminin dont la reconnaissance rejaillit sur toutes les françaises. Ces années donnent ainsi naissance à une identité féminine originale, qui reprend en partie celle de la mère ou de la ménagère mais pour lui donner une dimension nationale et politique. Les françaises, les filles ou femmes de France, les citoyennes sont inlassablement sollicitées dans les discours des premiers mois de la Libération. Les « filles de Marianne » ont enfin droit de cité. Cette identité citoyenne porte en elle des changements. La femme est ainsi séparée de la famille pour être placée au centre du cadre national, elle y gagne en individualité. Mais le contrôle

social reste très fort, les françaises appartiennent à la nation et les tontes de la Libération rappellent à chacune qu'elle ne saurait disposer de son corps comme elle l'entend.

L'après-guerre aurait pu déboucher sur une reprise durable de la contestation féminine. Tous les ingrédients favorables à l'expansion du mouvement féminin y semblent réunis. De nombreuses femmes ont fait l'expérience de métiers et d'activités inconnus auparavant pour se retrouver brutalement licenciées la paix revenue. L'institutionnalisation de la Résistance cantonne aussi les femmes dans des secteurs étroitement féminins. Le retour à la normale qui affirme sans nuance que rien n'a changé, est générateur de frustrations et de prise de conscience des injustices de genre. Une solidarité féminine parvient d'ailleurs à s'exprimer un temps par delà les clivages politiques. Les communistes développent une argumentation plutôt radicale qui affirme que l'émancipation féminine passe par le travail rémunéré. Les groupes suffragistes proposent des réformes réclamées depuis longtemps. Ce contexte porte d'ailleurs ses fruits. Les femmes accèdent non seulement au corps politique de la Nation mais aussi à la magistrature, l'égalité est proclamée, les abattements de salaire légaux sont abrogés, la prostitution réglementée aussi.

Mais l'expérience tourne court, la guerre froide accroît les divisions entre les fractions du mouvement féminin. Désormais catholiques et communistes se mobilisent pour des combats politiques très éloignés des revendications féminines novatrices. On peut penser aussi que les victoires successives acquises lors de la Libération démobilisent les femmes. Les années soixante montrent que l'obstination des gouvernements gaullistes, doublée de la montée de l'opposition, joue un grand rôle dans la radicalisation du mouvement. Ceci ne se produit pas à la Libération. A l'inverse, les fronts féminins des mouvements catholiques et communistes sont enrégimentés dans des luttes jugées prioritaires: défense de la civilisation chrétienne ou de la République selon leurs obédiences respectives. La poussée de privatisation, phénomène classique des après-guerres, est particulièrement forte et durable. La nuptialité atteint des sommets, l'âge au mariage recule sans cesse, la taille des familles s'élargit, l'idéologie domestique triomphe. Le baby boum et la guerre froide vont ainsi main dans la main et forme un contexte hautement hostile aux revendications féminines dès lors qu'elles s'écartent de la tradition. Catholiques et communistes semblent animées de secrètes connivences pour redonner souffle au modèle exclusif de la mère. Mère sacrifice de la famille chrétienne, mère

courage des foyers ouvriers, c'est selon. La guerre froide s'accompagne ainsi de crispations identitaires d'autant plus fortes qu'elles sont anachroniques.

Car de façon souterraine c'est bien le modèle de la mère de famille au foyer qui est sapé par les transformations sociales et économiques. La stabilité globale du taux d'activité des femmes cache des mutations importantes, les femmes sont de plus en plus salariées et travaillent de plus en plus continûment même quand elles sont mères. A bas bruits une nouvelle génération féminine entreprend ses propres recherches. Dans le Mouvement Jeunes Femmes et sans doute dans d'autres associations, dans les lectures privées du Deuxième sexe, du Complexe de Diane ou de la revue Ariane, des questions nouvelles émergent. L'amour, la sexualité, la maternité, les fatigues du travail domestique, le cumul entre travail et famille, la réalisation personnelle des femmes commencent à être débattus dans les cercles féminins. Un mouvement de subjectivisation se dessine même si il n'est pas aisé d'en repérer les contours. De nombreuses femmes expriment leur malaise, leurs frustrations, leurs doutes. Ces paroles se libèrent lentement et difficilement de la culpabilité, de la honte, de la loi du silence.

Ces tous premiers mots de la subversion sont ambigus, le sujet qui s'exprime est fragile, pour reprendre les mots d'Alain Touraine, le Je ne se dégage qu'à peine du Soi et peut tout autant y retomber. Simone de Beauvoir, personnalité affirmée s'il en est, écrit pourtant à propos de la passivité sexuelle féminine "*Se faire objet, se faire passive c'est tout autre chose qu'être un objet passif*"<sup>2</sup>. Elle affirme ainsi tout à la fois le caractère biologique, donc irréversible de la passivité féminine et la liberté du sujet qui accepte activement cette donnée incontournable. Ainsi la femme reconquiert "*sa dignité de sujet transcendant et libre tout en assumant sa condition charnelle*"<sup>3</sup>. Les protestantes du Mouvement Jeunes Femmes ont des paroles tout à fait similaires. Telle cette jeune femme qui s'exprime sur la vie de la femme au foyer: "*Cela me semble d'autant plus dur que ces années succèdent à la vie étudiante où la vie personnelle est des plus riches. (...) Je pense que notre vocation particulière est de servir les autres, mais je choisis de servir librement (...) Pour cela je tiens à être moi même, et je n'accepte pas d'être une femme résignée, l'outil exsangue dont les autres pourront se servir*"<sup>4</sup>. Ce « je choisis de servir librement »

---

<sup>2</sup> Simone de BEAUVOIR, Le deuxième sexe, Paris, Gallimard, 1967, tome 1, p. 445, déjà cité dans le chapitre 5.

<sup>3</sup> Idem, p. 478.

<sup>4</sup> Jeunes Femmes, janvier-février 1956.

concentre en sa brièveté tous les paradoxes du stade premier du sujet. Le Je s'affirme dans le libre choix de sa propre défaite, le Je s'affirme en capitulant. Ces phrases paradoxales réunissent à la fois une affirmation de liberté et son contraire, le déterminisme irrésistible de la condition féminine. Bien d'autres citations des années cinquante ou soixante pourraient être ajoutées, mais il est inutile d'y revenir. Elles illustrent toutes les difficultés que les femmes doivent lever avant de devenir sujet, c'est-à-dire avant de pouvoir s'inventer elles-mêmes, hors des préceptes de la féminité. La condition féminine et l'idéologie qui la justifie sont si prégnantes, si fortes et tellement intériorisées qu'il faut s'y reprendre à plus d'une fois pour les remettre vraiment en question. Les processus de subjectivisation puis celui de radicalisation nécessitent donc du temps. Les femmes doivent avoir l'opportunité de se rencontrer longuement, de reprendre à plusieurs reprises ces noeuds de la pensée qui résistent. Les femmes s'affirment à mesure qu'elles entendent des voix similaires. A force de s'exprimer, de dialoguer, de lire, d'écouter des conférencières les convictions se forment: il faut faire quelque chose. La revendication de la libre maternité fédère peu à peu cette génération. Avec la détente, elle parvient à ce faire entendre davantage.

Ce sont les années soixante qui donnent de l'ampleur à cette nouvelle fraction du mouvement féminin. Les transformations sociales gagnent en étendue et s'accélèrent. Les vies féminines et masculines convergent de plus en plus. Les femmes obtiennent un bagage scolaire équivalent voire supérieur aux hommes, elles sont de plus en plus nombreuses à entrer sur le marché du travail et à y rester. Pourtant les carrières qui leurs sont ouvertes restent peu nombreuses, dévalorisées, concentrées au bas de l'échelle sociale. Pourtant les femmes doivent toujours faire face au travail domestique qui demeure leur dû. Pourtant le droit familial fait d'elles des éternelles secondes de leurs époux toujours chefs de famille. Pourtant enfin elles ne peuvent pas même avoir accès aux techniques contraceptives récentes qui sont en vente libre dans un nombre croissant de pays. Ces contrastes entre modernité et archaïsmes sont fortement ressentis par les femmes. Elles ont le sentiment de vivre entre deux mondes, l'ancien et le nouveau et elles veulent accélérer la venue du second. Les femmes elles mêmes ont le sentiment de muer, d'abandonner la vieille peau de la mère au foyer pour endosser celle toute neuve de la femme moderne, rationnelle, organisée, efficace, maîtresse de son corps. Le renouvellement de la gauche, la stratégie d'union entre socialistes et communistes, la déconfessionnalisation d'importantes

institutions catholiques réduisent considérablement les divisions du mouvement féminin. Le consensus gagne du terrain et permet l'union des forces. Peu à peu les groupes féminins se radicalisent et désignent les coupables, au premier chef desquels les gouvernements de la majorité. Les mouvements contre la guerre d'Algérie et surtout de 1968 accélèrent encore ce processus de radicalisation du mouvement féminin. La contestation gronde, les rangs féminins grossissent, les idéologies se durcissent et parlent de domination sociale des hommes sur les femmes. La nouvelle génération féministe, fille du baby boom et de mai 1968, peut entrer en scène, le terrain est préparé par une décennie au moins d'actions et de débats. Elles trouveront dans la génération aînée des soutiens importants. Le MLF veut faire table rase du passé, affirmer l'année zéro de la libération de la femme, mais voilà des années que leurs mères, spirituelles si ce n'est naturelles, célèbrent la naissance du sujet femme et affirment que la libération des femmes se fera par elles mêmes.

## **ANNEXES**

<b>ANNEXES</b>	<b>663</b>
<b>I LISTE DES SIGLES</b>	<b>664</b>
<b>II CHRONOLOGIE</b>	<b>665</b>
<b>III LES SOURCES.</b>	<b>673</b>
1) PERIODIQUES ET ARCHIVES DES ASSOCIATIONS.	673
2) AUTRES PERIODIQUES	676
3) FONDS DE LA BMD.	677
4) LIVRES, BORCHURES, NUMEROS SPECIAUX DE REVUES	678
5) SOURCES ORALES	689
6) SOURCES SUR LA RECEPTION DU <u>DEUXIEME SEXE</u>	690
<b>IV BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>693</b>
BIBLIOGRAPHIES	693
LIVRES	693
ESSAIS	693
TEMOIGNAGES, RECITS	708
ARTICLES, NUMEROS SPECIAUX	709
THESES, TRAVAUX	717
POUR UNE PERSPECTIVE COMPARATIVE	720
LE CAS DES ETATS-UNIS	720
LE CAS DE L'ITALIE	727
<b>V NOTICES BIOGRAPHIQUES</b>	<b>731</b>

## ***I LISTE DES SIGLES***

**ACPE** : Association pour les Centres de la Petite Enfance.  
**AEM** : Amicale des Elues Municipales.  
**AGCF** : Action Générale Catholique Féminine.  
**AFFCJ** : Association Française des Femmes de Carrières Juridiques.  
**AFFDU** : Association Française des Femmes Diplômées d'Université.  
**AFFJ** : Association Française des Femmes Juristes.  
**AFFM** : Association Française des Femmes Médecins.  
**AIF** : Alliance Internationale des Femmes.  
**ANEA** : Association Nationale pour l'Etude de l'Avortement.  
**CAFE** : Comité d'Action Féminine Européenne.  
**CFEI** : Centre Féminin d'Etude et d'Information.  
**CICF** : Centre d'Information des Cadres Féminins.  
**CIF** : Conseil International des Femmes.  
**CILAF** : voir CLAF.  
**CLAF** : Comité de Liaison des Associations Féminines, devient dans les années cinquante le CICALAF, Comité International de Liaison des Associations Féminines.  
**CNFF** : Conseil National des Femmes Françaises.  
**FDIF** : Fédération Démocratique Internationale des Femmes.  
**FFFCLC** : Fédération Française des Femmes de Carrières Libérales et Commerciales.  
**FIFDU** : Fédération Internationale des Femmes Diplômées d'Université.  
**FL** : Françaises Libres.  
**FMA** : Féminin Masculin Avenir devient après 1968, Féminisme Marxisme Action.  
**FNF** : Fédération Nationale des Femmes.  
**GFPME** : Groupement Féminin des Petites et Moyennes Entreprises.  
**GLFF** : Grande Loge Féminine de France, nom depuis 1952 de l'Union Maçonnique Féminine créée en 1945.  
**LFDF** : Ligue Française pour le Droit des Femmes.  
**LMF** : Ligue de la Mère au foyer, devient en 1947 la branche françaises du MMM.  
**MDF** : Mouvement Démocratique Féminin.  
**MFPP** : Mouvement Français pour le Planning Familial.  
**MH** : Maternité Heureuse, devient en 1960 le MFPP.  
**MJF** : Mouvement Jeunes Femmes.  
**MMM** : Mouvement Mondial des Mères.  
**RFR** : Rassemblement des Femmes Républicaines.  
**SFCF** : Syndicat des Femmes Chefs de Famille.  
**UDI** : Unione Donne Italiane, Union des Femmes Italiennes  
**UFCS** : Union Féminine Civique et Sociale.  
**UFE** : Union Française des Electricites, nouveau nom depuis 1947 de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes (après une éphémère appellation de Union Française pour l'Action Civique et Politique des Femmes).  
**UFF** : Union des Femmes Françaises.  
**UNF** : Union Nationale des Femmes, nouveau nom après-guerre de l'Union Nationale pour le Vote des Femmes.  
**UPF** : Union Professionnelle Féminine.

## II CHRONOLOGIE

1944.

- 21 avril ordonnance sur l'organisation des pouvoirs publics à la Libération. Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.
- 19-25 août Libération de Paris.
- début septembre 1er N° non clandestin de Femmes Françaises.
- 1er septembre ordonnance abrogeant le droit de correction paternelle.
- 9 septembre Elargissement du GPRF, pas de femme ministre.
- 16 septembre Ordonnance sur la remise en ordre des salaires (abattements légaux réduits de 20 à 10%).
- 12 octobre Elargissement de l'Assemblée consultative, 12 puis 16 femmes sur 148 membres (6,4%).
- 25 octobre 1ère A.G de l'AFFDU.
- 9-12 novembre Congrès extraordinaire de la SFIO.
- 12 novembre Meeting de l'UFCS à la Sorbonne.
- 17 novembre ordonnance pour l'admission des femmes dans les jury criminels.
- 25-29 novembre Fusion nord et sud de l'UFF.
- 26 novembre Congrès constitutif du MRP.
- 27 novembre Retour de M. Thorez et J. Vermeersch.
- 6 décembre Proposition de résolution déposée par toutes les femme de la Consultative pour l'accès des femmes à la magistrature.
- 10 décembre AG de l'UNF.
- 19-21 décembre Congrès du Parti Radical.

1945.

- 21-23 janvier Comité central du PC à Ivry.
- 23-28 janvier Premier congrès national du MLN.
- 27 janvier 1ère AG de la LFDF.
- 30 janvier-2 février Congrès du Front National.
- 24 février Meeting fondateur de "Françaises Libres" salle Wagram.
- 3 mars Ordonnance Billoux sur les Associations Familiales (seuls les chefs de famille sont éligibles).
- 15 mars N°1 de La Femme, bi-mensuel des FLN.
- 3 avril Ordonnance abrogeant la loi du 18 9 41, sur la reconnaissance de l'enfant adultérin.
- 12 avril Ordonnance assouplissant les procédures de divorce.
- 14 avril Premier retour de déportés (déportées de Ravensbrück).
- 29 avril/13 mai Elections municipales.
- mai N°1 de UNF, revue des électrices.
- 7-25 juin Eclatement du MLN et création de l'UDSR.
- 18-20 juin le congrès de l'UFF.
- 22 juin Création de l'ENA.
- 26-30 juin Xe congrès du PC.

10-14 juillet	Etats généraux de la Renaissance française.
12-15 août	37e congrès de la SFIO.
août	N°1 du <u>Devoir national</u> , de la FNF.
6-8 septembre	Journées d'étude des FLN.
23 et 30 septembre	Elections cantonales.
14 et 19 octobre	Ordonnance sur la sécurité sociale.
21 octobre	référéndum et élections législatives. 33 élues (6,9%).
25 octobre	N°1 de <u>Privilèges de Femmes</u> , périodique de Lucie Aubrac.
17-18 novembre	Congrès UFCS.
20 novembre	Ouverture du procès de Nuremberg.
21 novembre	Formation du gouvernement de Gaulle.
26 novembre/ 1er décembre	1er congrès de la FDIF.
7 décembre	Dernier N° de <u>Privilèges de femmes</u> , (N°7).
13-16 décembre	2e congrès du MRP.
15 décembre	1er N° de <u>La française</u> (non conservé à la BN).
17 décembre	Fermeture des maisons de tolérance de Paris et de la Seine par le préfet de police.
22 décembre	Création du PRL.
28 décembre	Rétablissement de la carte de pain.

#### 1946.

20 janvier	Démission de de Gaulle
24 janvier	Protocole d'accord MRP-SFIO-PC.
27 janvier	1ère A.G de la LFDF.
janvier-février	N°1 du <u>Droit des femmes</u> .
8-13 mars	Congrès de l'UFCS.
Mars	N°1 de <u>La grande réforme</u> .
8-14 avril	26e congrès de la CGT.
11 avril	Loi ouvrant la Magistrature aux femmes.
13 avril	Loi dite Marthe Richard.
5 mai	Victoire du "non" au référendum.
2 juin	Election de la deuxième constituante. 30 élues, (6,3%).
12 juin	Création du CNPF.
16 juin	Discours de Bayeux.
23-26 juin	Formation du gouvernement Bidault. (André Vienot, sous-secrétaire d'Etat à la Jeunesse et au Sport).
30 juillet	Arrêté abrogeant les abattements légaux sur les salaires féminins.
6 août	Loi sur les prestations familiales.
29 août	38e congrès de la SFIO.
4 septembre	Mollet secrétaire général de la SFIO.
12 septembre	Loi sur l'assurance vieillesse.
13 octobre	Référendum sur la constitution.
10 novembre	Elections législatives. 35 élues (5,6%).
16 décembre	Formation du gouvernement Blum.(Andrée Vienot, même portefeuille).
Sans date	1er congrès Jeunes Femmes à Marly.

1947

28 janvier janvier	Gouvernement Ramadier. (pas de femme ministre). Adoption du plan Monnet (qui recommande le travail des femmes).
31 janvier-1er fevrier	Journées d'étude de l'Union Nationale des Associations familiales sur le thème: Le travail de la femme et la famille.
24 février	La France ratifie la convention internationale contre la traite des femmes majeures.
18 mars	Arrêté créant un comité chargé d'étudier l'éducation sexuelle.
7 avril	Formation du RPF.
24 avril	Elections aux caisses des allocations familiales.
26 avril-2mai	Ier congrès international de l'UFCS, fondation du MMM.
1er mai	Ration de pain à 250g/jour.
4 mai	Révocation des ministres communistes.
6 mai	La SFIO maintient sa confiance au gouvernement Ramadier
25-28 mai	Ile congrès de l'UFF.
10 juin	Début de la vague de grèves.
17 juin	La France et la Grande-Bretagne acceptent le plan Marshall.
25 juin	XIe congrès du PC à Strasbourg.
14 août	39e congrès de la SFIO à Lyon.
27 août	Nouveau statut de l'Algérie, les femmes ont le droit de vote mais c'est à l'Assemblée d'Alger d'en prévoir les modalités.
25 septembre septembre	La ration de pain tombe à 200 gr. Conférence des PC à Szklarska-Poreba. Vague de grèves et de heurts, actions de femmes à propos du ravitaillement.
5 octobre	Naissance du Kominform.
19 et 26 octobre	Elections municipales.
29-30 octobre	Autocritique de Thorez devant le Comité Central.
novembre	Vague de grèves et de manifestations.
19 novembre	Démission du gouvernement Ramadier.
20 novembre	(J.O) L'UFCS reconnue d'utilité publique.
22 novembre	Gouvernement Schuman. (Germaine Poinso-Chapuis, ministre de la Santé publique et de la population).
29 novembre	Vote des textes de "défense républicaine".
30 novembre	Echec des négociations Gouvernement-CGT.
4 décembre	Rappel des réservistes et loi sur la liberté de travail.
9 décembre	Reprise du travail.
19 décembre	Scission FO-CGT.
Sans date	1ere publication venue de Jeunes femmes, <u>Vis à vis</u> .

**1948.**

28 février	Création du RDR.
23 mars	Fondation de la FEN.
12 avril	Congrès constitutif de la CGT-FO.
14 avril	Comité central du PC à Gennevilliers.
16 avril	Premier congrès du RPF à Marseille.
22 mai	Décret Poinsot-Chapuis sur l'aide à l'école libre.
1er juin	ration de pain à 250 gr.
22 juin	Début du blocus de Berlin.
30 juin	Conférence Nationale des Femmes socialistes.
18-23 juillet	15e congrès de l'Alliance Internationale des Femmes.
1er-15 octobre	Vague de grèves.
27 et 28 novembre	Assises de la Paix et de la Liberté.
1er au 6 décembre	Ile congrès de la FDIF à Budapest.
10 décembre	Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Son article 2 interdit toute discrimination fondée sur le sexe.

**1949**

24 janvier	Ière audience du procès Kravchenko.
22-23 février	Thorez: "La France ne fera jamais la guerre à l'URSS".
24 mars	La colombe de la Paix de Picasso.
4 avril	Signature du pacte Atlantique.
20-25 avril	Congrès mondial des partisans de la paix à Paris.
4-6 juin	IIIe congrès de l'UFF, à Marseille.
13 juillet	Le Saint-Office condamne le communisme.
27 juillet	Ratification du pacte Atlantique.
7 octobre	Proclamation de la RDA.
7-10 novembre	Congrès de la Paix à la mutualité (PS, RGR, MRP).
30 novembre	Suppression du Haut-Commissariat au ravitaillement.
2 décembre	Convention des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains et la prostitution d'autrui.
décembre	Ier bulletin "Jeunes Femmes"

**1950**

Juin	IIe congrès du MMM.
------	---------------------

**1951**

29 juin	Convention de l'OIT sur l'égalité de rémunération entre la main d'oeuvre masculine et la main d'oeuvre féminine pour un travail de valeur égale.
---------	--

**1952**

31 mai-2 juin	IVe congrès de l'UFF.
20 décembre	Convention des Nations Unies sur les droits politiques de la femme.

1953	8-12 juin	III congrès MMM, à Bruxelles.
1954	Octobre	IV Congrès MMM, Bonn.
1957	29 janvier	Convention des Nations Unies sur la nationalité de la femme mariée.
1959	8-15 mars	Elections municipales.
	5-9 juin	Congrès UFCS.
	19 octobre	Communiqué de presse contre le projet de réforme du régime matrimonial signé par 10 associations féminines.
	31 décembre	Décret dissociant le calcul de l'allocation de salaire unique du salaire moyen départemental.
1960	3 avril	Création du PSU.
	2 juin	Colloque de l'AFFDU sur la formation professionnelle des filles. Publication dans <u>Le Monde</u> d'un article de Simone de Beauvoir soutenant la plainte de Djamilia Boupacha, militante du FLN torturée.
	5 septembre	Ouverture du procès du réseau Jeanson.
	13 octobre	Première émission de télévision sur la contraception.
	14 décembre	Le sénat rejète le projet de réforme du régime matrimonial.
1961	28 mai-2 juin	33e congrès CGT.
	10 juin	Inauguration, à Grenoble, du 1e centre du MFPPF.
	12 juin	L'A.G. de l'AFFM prend position pour la libéralisation de la contraception.
	11 septembre	La France ratifie la convention de l'UNESCO contre la discrimination dans l'enseignement.
	17 octobre	Manifestation musulmane à Paris, nombreux morts.
	30 octobre	L'UFCS proteste auprès du ministre de l'intérieur sur le traitement infligé aux manifestants musulmans.
	27 octobre	Inauguration du centre parisien du MFPPF.
	19 décembre	Manifestation contre l'OAS.
1962	8 février	Manifestation anti-OAS, 8 morts dont trois militantes communistes au métro Charonne.
	18 mars	Accords d'Evian.
	14 avril	Pompidou premier ministre.

	23 juin	AFFDU reconnue d'utilité publique.
	11 octobre	Ouverture de la première session du Concile Vatican II.
	18-25 novembre	Elections législatives.
<b>1963</b>		
	13 janvier	Première réunion du Collège médical du MFPP.
	Avril	Crise à l'Union des étudiants communistes.
	12-17 mai	34e congrès CGT.
	3 juin	Mort de Jean XXIII.
	16 juin	Valentina Terechkova, première femme dans l'espace.
	22 juin	Nuit de "Salut les copains" place de la Nation.
<b>1964</b>		
	février	Le MJF dispose de trois branches par tranches d'âge.
	avril	Première émission d'Eliane Victor « les femmes aussi ».
	24-26 avril	Congrès national de l'UFCS.
	14-17 mai	Congrès du PCF, Waldeck Rocher secrétaire général.
	7 juin	Création de la Convention des institutions républicaines.
	23 juin	Paul VI annonce la création d'une commission pontificale afin de réfléchir sur le contrôle des naissances.
	11 juillet	Mort de Maurice Thorez.
	22 octobre	Sartre refuse le prix Nobel de littérature.
	6-7 novembre	Congrès extraordinaire de la CFTC, création de la CFDT.
	19 novembre	Premier numéro du <u>Nouvel Observateur</u> .
<b>1965</b>		
	20-27 janvier	Semaine de la pensée marxiste sur "les femmes dans la nation".
	26 janvier	Jeannette Vermeersch prend position pour la libre contraction.
	6-7 mars	Assises nationales de la CGT pour la réduction du temps de travail.
	14-21 mars	Elections municipales.
	avril	Nouveau projet gouvernemental de réforme du régime matrimonial légal.
	avril	Déconfessionnalisation de L'UFCS.
	17-18 juin	Echec de la Fédération démocrate et socialiste.
	13 juillet	Loi sur le régime matrimonial de communauté réduite aux acquêts.
	9 septembre	François Mitterrand candidat à l'élection présidentielle.
	10 septembre	Création de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.
	29 septembre	Arrêté portant création du comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin.
	13 octobre	L'A.G. du MDF décide le soutien au candidat Mitterrand.
	24 octobre	Déclaration de Mitterrand en faveur de la contraception.
	27 octobre	Le Ministre de la santé nomme « la commission pilule ».
	5 novembre	Fondation du CFEI.

	12 novembre	9e congrès de l'UFF, débat sur la libéralisation de la contraception.
	27 novembre	Proposition de loi communiste abrogeant la loi 1920.
	5-19 décembre	Elections présidentielles.
<b>1966</b>		
	10 janvier	Accords CGT-CFDT.
	14 janvier	Colloque du MFPP sur l'avortement.
	16 février au 10 mai	Grève des ouvrières d'Herstal pour des salaires égaux.
	22 mars	Séance inaugurale du comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin.
	5 mai	Annnonce de l'équipe du contre gouvernement de Mitterrand.
	1e juin	Lucien Neuwirth dépose un projet de loi abrogeant les articles 3 et 4 de la loi de 1920.
	juin	3e congrès national du MFPP.
	10 octobre	Circulaire ministérielle rappelant le principe de la mixité dans les établissements de l'enseignement professionnel.
	Décembre	Accord de désistement PC-FGDS pour les prochaines
	législatives.	
<b>1967</b>		
	5-12 mars	Elections législatives.
	8-9 avril	Rencontre nationale CGT pour l'égalité des rémunérations, contre les bas salaires et pour la promotion professionnelle des femmes.
	17-19 mai	Colloque CFDT sur « le travail des femmes: solutions pour aujourd'hui et pour demain ».
	11-16 juin	Congrès CGT, Georges Seguy remplace Benoit Frachon.
	7 novembre	Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.
	19 décembre	Vote de la loi Neuwirth.
<b>1968</b>		
	Mai-juin	Mouvement étudiant et grèves.
	23-30 juin	Election législatives.
	Juin	Le comité du travail féminin peut rendre public ses recommandations.
	28 juillet	Encyclique Humanea vitae.
	11 octobre	Vote de la loi Edgar Faure.
	21 octobre	Jeannette Vermeersch démissionne du Comité central du PCF.
<b>1969</b>		
	4 février	Publication dans le JO des premiers décrets d'application de la loi Neuwirth.
	8 mars	Campagne CGT pour le temps et les moyens de donner la vie.
	Juillet	Création de l'ANEA. Création du Syndicat des Femmes Chefs de Famille.

	1er septembre	Création du CAFE. Suicide de Gabrielle Russier.
<b>1970</b>	4 juin	Loi sur l'autorité parentale.
	19 juin	Réglementation du travail à temps partiel dans la fonction publique
	21-23 novembre	Etats Généraux des Femmes organisés à Versailles par <u>Elle</u> .
<b>1971</b>	23 janvier	Mort d'Andrée Lehmann.
	5 avril	Manifeste des femmes ayant avorté dans le Nouvel Observateur.
	14-16 mai	XIe congrès UFF.
	5-6 juin	8e congrès MFPP.

### **III LES SOURCES.**

#### **1) PERIODIQUES ET ARCHIVES DES ASSOCIATIONS.**

Abréviations: BN pour Bibliothèque Nationale

BMD pour Bibliothèque Marguerite Durand.

##### **-L'Association Française des Femmes Diplômées d'universités,**

Revues:

-Bulletin de l'AFFDU, dirigé par Mme O Monod, 6 numéros de décembre 1947 à décembre 1951. Archives de l'AFFDU.

-Femmes Diplômées. trimestriel, reprend en janvier 1952. BN, 8 JO 9799, devient à partir du N°69 (1<sup>er</sup> trimestre 1969) Diplômées.

Archives:

conservées à l'AFFDU, classées, compte rendus manuscrits de conseils d'administration, d'assemblées générales, listes d'adhérentes.

##### **-Association Française des Femmes Médecins**

Revues:

-Association Française des Femmes Médecin, BN, Jo 75 606, N°1 en janvier 1955, devient:

-Femmes médecins, N°1, janvier 1964, même cote.

##### **-Centre Féminin d'Etude et d'Information**

Revue: Femme-Avenir, trimestriel, BN, 4 JO 24199, série continue, N°1, mai 1967.

##### **-Comité des femmes du Parti Socialiste Démocratique**

Revue: Propagande et documentation publication trimestrielle pour l'étude et la solution des questions concernant la femme, l'enfant et la race. Dirigé par Louise Saumoneau. Série continue du N°1, deuxième trimestre 1947 au N°7, 4<sup>e</sup> trimestre 1948, BN, 8 R 44907.

##### **-Le Comité de Liaison des Associations Féminines.**

Revue: Le Bulletin du CLAF, bulletin interne.

Archives: conservées par la famille Lipkowski.

### **Commission Féminine de la CGT**

#### **Revues**

-La revue des travailleuses, bulletin confédéral des femmes, BN, 8° Jo 9911, mensuel, N°1, juin 1952, dernier N°34, août septembre 1955, puis devient:

-Antoinette, revue féminine de la CGT, mensuel, BN 4° Jo 11727, nouvelle série mensuelle N°1, mars 1964, même cote.

### **Commission féminine de la SFIO**

Revue: La femme socialiste, tous les deux mois, gérante: Madeleine Bras. BN 4 JO 734 série continue du N°17, octobre-novembre 1948 au N°71, juin-juillet 1956.

### **-Le Conseil National des Femmes Françaises**

Revue: Le Conseil national des femmes françaises, trimestriel, BN, 8°JO II 355. Reprend en 1951.

Archives: conservées au CNFF (compte rendus manuscrits de conseils d'administration).

### **-La Fédération Nationale des Femmes.**

Revue: Le Devoir National. mensuel, BN, Gr Fol 595, série continue depuis août 1945.

### **-Femmes de la Libération Nationale**

#### **Revues:**

A Toulouse : Femmes de France, BN, Fol Jo 3907; hebdomadaire, N°1, 27 avril 1945 (2 premiers numéros absents de la BN), dernier N° 32, samedi 6 octobre 1945.

A Paris : La Femme, 4 Jo 2901; bi-mensuel, N°1, 15 mars 1945, dernier N°66, Lucie Aubrac est rédactrice en chef.

### **-Les Françaises Libres**

Revue: Françaises libres. (non conservée à la BN)

### **-Le Mouvement Démocratique Féminin**

Revue: La Femme du vingtième siècle . Périodicité irrégulière. La BN, 4 JO 23859, dispose d'une collection parcellaire allant du N°8 (mars-avril 1967) au N°17 (janvier 1971), on peut la compléter avec celle de la BMD qui va du N°2 (août-septembre 1965) au N°14 (mars 1969) mais avec une lacune du N°7 au N°13 inclus.

**-Le Mouvement Français du Planning Familial suite de la Maternité Heureuse**

Revues:

La Maternité Heureuse, N°1, 1956, sans date, N°27, décembre 1963; B.N. 8 Jo 11 895.

Le Planning Familial.revue trimestrielle de la fédération nationale du MFPPF, N° 1 en mars 1964. Même cote.

Bulletin intérieur, archives du MFPPF,

Bulletin d'information des médecins, archives du MFPPF,

Planning Actualités, bulletin interne mensuel, N°0, décembre 1965 jusqu'au N°17, septembre 1968, archives du MFPPF.

Archives conservées au MFPPF, classées (sténotypie des congrès nationaux, des séances du conseil d'administration national, circulaire, courrier interne, statistiques sur les hôtesses d'accueil, dossiers de presse, etc.)

**-Le Mouvement Jeunes Femmes**

Revues :

-Au service du Maître, publication mensuelle des unions chrétiennes de jeunes filles de France, BN Jo 72 248, dépouillé du N°3, avril 1948 au N°12, février 1949.

-Jeunes femmes, supplément à Au service du Maître, U.C.J.F. 19 numéros mensuels de Décembre 1949 à mars 1952. Ronéotypés, Archives privées de Francine Dumas.

Jeunes Femmes. BN, Jo 72248bis, bimestriel, série continue, premier numéro en juillet-août 1952.

**-La Ligue Française pour le Droit des Femmes.**

Revue: Le droit des femmes. BN, JO 70745. Trimestriel, reprend en janvier 1946, série continue.

Archives: conservées par la famille Lipkowski, non classées.

**-Rassemblement des Femmes Républicaines, groupe des femmes du Rassemblement des Gauches Républicaines.**

Revue: Rassemblement des femmes républicaines, devient en septembre 1950, Femmes républicaines, puis en mars 1951, Nous les femmes. Mensuel. BN Gr Fol Jo 5582, série continue du N°19, 1er janvier 1949 au N°54, mars 1966.

### **-L'Union Feminine Civique et Sociale**

Revue:

-La femme dans la vie sociale. BN, Gr Fol Jo 93, série continue, mensuel. Devient bimestriel en 1948 puis trimestriel en 1949 sous le même titre, N°1, janvier 1948, nouvelle cote BN, 8 R 55 425, série continue, devient

-Dialoguer. N°1, février-mars 1968, BN, 4 Jo 21 240, bimestriel, série continue.

-Notre journal, BN, Gr Fol Jo 93bis, série continue, mensuel.

### **-L'Union des Femmes Françaises**

Revue:

-Heures claires. BN 4°JO 2473bis, série continue jusqu'en 1957.

-Femmes Françaises. BN 4° Jo 2473, série continue, hebdomadaire, premier numéro non clandestin début septembre 1944, dernier N°635, 2 février 1957, devient:

-Heures Claires des Femmes Françaises, hebdomadaire, même cote puis mensuel N°1 de la nouvelle série en janvier 1964, même cote.

-Bulletin d'informations qui fait suite en octobre 1944 au bulletin clandestin "Organisation, propagande, action". Livré en supplément du précédent, la BN ne conserve que les numéros 10 et 11 (octobre et novembre 1944).

### **-L'Union Française des Electricies**

Revue : La Française, BN, Fol Jo 3528, hebdomadaire, reprend le 15 décembre 1945, conservés à la BN du N°2, 22 décembre 1945 au N°26, 22 juin 1946.

### **-L'Union Nationale des Femmes**

Revue: Union Nationale des Femmes, Revue des électricies, mensuel, BMD du N°1, mai 1945 au N°14, octobre 1946, puis tous les deux mois, puis trimestriel à partir de 1948, BN, Jo 30930, série continue du N°16, janvier février 1947 au N°88, avril 1964.

### **-L'Union Professionnelle Féminine.**

Revue: Union Professionnelle Féminine. BN 4° Jo 11640.

## **2) AUTRES PERIODIQUES**

-Ariane, Cahiers Féminins, rédactrice en chef : Marguerite Grépon, périodicité irrégulière, BN, 4 Jo 9926, N°1, janvier 1953, série continue.

-La Grande Réforme, 32 numéros de mars 1946 à avril 1949, conservés à la BMD.

**-Le Journal de la femme**, rédactrice en chef : Raymonde Machard, hebdomadaire.  
reprend en 1947, La BN conserve une série continue du N° 411, 25 septembre 1947 au  
N°479, 26 janvier 1949.

**-Privilèges des femmes**, BN 4 Jo 3897, rédactrice en chef : Lucie Aubrac, 7 numéros  
conservés du N°1, 25 octobre 1945 au N° 7 décembre 1945.

### **3) FONDS DE LA BMD.**

#### **Fond Andrée Lehmann.**

Archives de la LFDF, manuscrits d'Andrée Lehmann, correspondances.

#### **Fond Cécile de Corlieu**

Correspondances, manuscrits de ses mémoires.

#### **Fond Marguerite Grépon**

Manuscrits de son journal.

#### **Dossier Marianne Verger**

Correspondances

#### 4) LIVRES, BORCHURES, NUMEROS SPECIAUX DE REVUES

1945:

- Simone AMIEL, Ce qu'une française doit savoir, Paris, La ligue des droits de l'homme.
  - Associations Familiales Protestantes, Mesdames, vous allez voter. Pourquoi. Comment?, éditions A.F.P.
  - Albert BESSIERE, Le vote des femmes, Paris, Spes.
  - Andrée BUTILLARD, La femme au service du pays, Paris/Lyon, 1ère édition en 1942.
  - Julien GRACQ: La littérature à l'estomac, Paris, J. Corti.
  - Cécile JEGLOT, Mon vote de française, de chrétienne, Paris, Spes.
  - Collectif : Femmes d'absents, témoignages recueillis par par les associations de femmes de prisonniers et les mouvement populaire des familles, Paris, éditions Ouvrières, 128p.
  - Colette KAHN, Femme tu vas voter, comment?, Paris, éditions de la liberté.
  - Suzanne LACORE, « L'émancipation de la femme », Les cahiers de la démocratie, N°1, Limoges, Perfrac, 69p.
  - Raymonde MACHARD, Les françaises, ce qu'elle valent, ce qu'elles veulent, Paris, Flammarion, 221p.
  - Louis SAUREL, Les femmes héroïques de la Résistance: Bertie Albrecht et Danièle Casanova, Paris, Nathan.
  - Edith THOMAS, Etudes de femmes, Paris, Colbert, 256p.  
La Libération de Paris, Paris, Mellotée.
  - UFCS, La vie municipale française et la femme, Paris, 23p.
  - UFCS, La vie politique et les femmes, Paris, Spes, 92p
  - Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER, Auschwitz, supplément à Femmes Françaises, N°55, 12 octobre.
- 1946:
- Association des Déportées et Internées de la Résistance, Ravensbrück. témoignages, Neuchatel, La Baconnière.
  - FDIF : Congrès international des femmes, compte rendu des travaux tenus à Paris du 26 novembre au 1 décembre 1945, Paris, 484p.

-Marguerite GREPON, Pour une introduction à l'histoire de l'amour, Paris, J. Vigneau, 259p.

-Agnes HUMBERT, Notre guerre, Paris, Emile-Paul Frères.

-Jenny LECLERCQ, Le contrôle des naissances et le malaise conjugal, Paris, Bruxelles, Select, 142p.

-Germaine MORNAND, La vie et la mort de Daisy Georges-Martin, martyre de la Résistance, Paris, Spes, 1946, 125p

-Elisabeth TERRENOIRE, Combattantes sans uniformes, Préface de Geneviève de Gaulle, Paris, Bloud et Gay.

**1947:**

-M.L. DANGUY, Les femmes et l'action syndicale, Paris, éditions de la CFTC.

-Léon BLUM, "La femme dans la société socialiste", La revue socialiste, N°11, mai, pp513-522.

-Gertrude Von LE FORT, La femme éternelle, Paris, édition du Cerf. Première édition allemande 1934.

-Yvonne PAGNIEZ, Scènes de la vie du bain, Paris, Flammarion.

-Louise SAUMONEAU, Les partis et le suffrage des femmes, Paris.

-Edith THOMAS, Jeanne d'Arc, éditions hier et Aujourd'hui, 271p.

Cinq parmi d'autres, Paris, Editions de Minuit, 95p.

-Jeannette VERMEERSCH, Les femmes dans la nation, éditions du Parti Communisme Français.

**1948:**

-Edith Thomas, Les femmes de 1948, Paris, PUF, 80p.

**1949:**

-Simone de BEAUVOIR, Le Deuxième Sexe, tome 1, Mythes et réalité (mai), tome 2, L'expérience vécue (octobre), Paris, Gallimard.

-Emma DRAKE, Jeunes femmes! Ce que vous devez connaître. Orléans, éd IIO.

-MILHAUD-SANUA, Figures féminines 1909-1939, éditions, Siboney.

-Maurice TOESCA, La question des femmes, Mulhouse, Paris, Lausanne, Bader Dufour, 236p.

**1950:**

-Pauline Le CORMIER, Confidences à une jeune adolescente, éditions familiales de France.

-Andrée LEHMANN, Le rôle de la femme française au milieu du XXème siècle, LFDF, 40p.

-André LORULOT, Un libre penseur parle aux femmes, Herblay, Idée Libre, 32p.

**1951:**

-Abel ADAM, Les droits de la femme et la procréation, Seine et Oise, à compte d' auteur.

-Simone CHARLES, La femme à la découverte de son âme. notre deuxième sexe, Moté-Carlo, Regain, 91p.

-Collectif, Livre d'or dédié aux femmes héroïques mortes pour que vive la France, 5 volumes, Paris, Imprimerie Centrale Commerciale.

-Françoise d'EAUBONNE, Le complexe de Diane, Paris, Julliard.

-Jean FREVILLE, La femme et le communisme, préface de Jeannette Vermeersch, Paris, éditions Sociales.

-Marie-Thérèse GADALA, Le féminisme et la bible, Paris, Librairie Orientale P. Geuthner.

-Charlotte VON KIRSCHBAUM, Découverte de la femme, traduit de l'allemand par Fernand Ryser, éd du centre protestant d'études, Genève, Paris, 144p, 1e éd. Die Wirkliche Frau, Bâle, 1949.

**1952:**

-Bertrand d'ASTORG: Aspects de la littérature européenne depuis 1945, Paris, Seuil.

-Simone DARRE, Essai pour un nouveau féminisme, Versailles, 1952, 32p.

-La Documentation Française, Les femmes dans la vie française, Paris, 31p.

-Marthe GOUFFE, La promotion féminine en France depuis la libération, Paris, s.e.

-Edith Thomas, Eve et les autres, Paris, Gizard, 96p.

**1953:**

-Michèle AUMONT, Femmes en usines, Paris, Spes.

-Eliane BRAULT, La franc-maçonnerie et l'émancipation des femmes, Paris, Dervy, 183p.

**1954:**

-Eliane BRAULT, L'épopée des AFAT, Paris, Horay.

-F.J.J BYUTENDIJK, La femme. ses modes d'être. de paraître. d'exister. Essai de psychologie existentielle, traduction d'A. de Waelhens et R. Micha, Bruges, Desclee de Brouwer, 377p.

- Maryse CHOISY, Le scandale de l'amour, Paris, Aubier.
- Colette JEANSON, Principes et pratiques de l'accouchement sans douleur, Paris, le Seuil, 1954, 211p.
- Thyde MONNIER, De l'homme à la femme, Givors, 239p.
- Virginia C. GILDERSLEEVE: Many a good crusade; Memoirs of Virginia Crocheron Gildersleeve, The Macmillan Company, New York, 422p.
- François GOGUEL et Al. "'Pour qui votent les femmes?'" dans Nouvelles études de sociologie électorale, Paris, FNSP.

**1955:**

- Pauline ARCHAMBAULT, La femme entre deux mondes, éditions Jeheber, Genève, Paris, 1955, 122p.
- James de COQUET, Les femmes ont la parole, Paris, Gallimard,.
- Mattei DOGAN et Jacques NARBONNE, Les françaises face à la politique, Paris, Armand Colin, 191p.
- Maurice DUVERGER, La participation des femmes à la vie politique, Paris, UNESCO.
- Marthe LOUIS-LEVY, L'émancipation politique des femmes, Paris, éditions Ouvrières.

**1956:**

- Alba de CESPEDES, Le cahier interdit, Paris, Seuil.
- Jacques DEROGY, Des enfants malgré nous, préface de M.-A Lagroua Weill-Hallé, Paris, Minuit, 252p.
- Madeleine GUILBERT et Viviane ISAMBERT-JAMATI, Travail féminin et travail à domicile, Paris, CNRS, 226p.
- Thyde MONNIER, La dernière esclave, Paris, La Fontaine, 219p.
- Germaine MONTREUIL-STRAUSS, Education et sexualité, Edition Jeheber, Paris, Genève.
- Edith THOMAS, Pauline Rolland. Socialisme et féminisme au XIXe siècle.
- Pierre de VISSCHER, Attitudes anti-féministes et milieux intellectuels, Louvain, Navwelaerts, 236p.
- La Table Ronde, "La psychologie de la littérature féminine", mars.

**1957:**

- Dominique CECCALDI, Histoire des prestations familiales en France, Paris, UNCAF.
- Hélène NAHAS: La femme dans la littérature existentielle, PUF, Paris, 155p.

1958:

-Simone de BEAUVOIR, Mémoires d'une jeune fille rangée, Paris, Gallimard.

-Celia BERTIN, Le temps des femmes, Paris, Hachette, 200p.

-KATZETNIK 135633, Maison de filles, Paris, Gallimard, 335p.

-Sewerina SZMAGLEWSKA, La colère nous unit, Varsovie, 39p.

1959:

-Collectif, Questions féminines, éditions de l'Union Rationaliste.

-Suzanne DESTERNES, trente ans d'efforts au service de la cause féminine, Paris, UNVF.

-Geneviève GENNARI, Simone de Beauvoir, Paris, éditions Universitaires, 119p.

Journal d'une bourgeoise, Paris, Grasset.

-Marie-Andrée LAGROUA-WEIL-HALLE, Le planning familial, préface de Simone de Beauvoir, Paris, Maloine, 88p.

-Germaine Montreuil-Strauss, La jeunesse devant la vie sexuelle, édition du Scarabée.

1960:

-Simone de BEAUVOIR, La force de l'âge, Paris, Gallimard.

-Micheline AMAR et al., Les femmes, Paris, Hachette.

-Michèle AUMONT, La chance d'être femme, Paris, Fayard, 273p.

-Madeleine CHAPSAL, Vérité sur les jeunes filles, Paris, Grasset.

Les écrivains en personne, Paris, Julliard.

-Esprit, nouvelle série, novembre, « la sexualité ».

-Henri FABRE, La maternité consciente, Paris, Denoël, 168p.

-Brigitte GROS, Véronique dans l'appareil, Paris, Julliard, 220p.

-Père HENRY: Simone de Beauvoir et la faillite d'une chrétienté, Paris, Fayard.

-M-A. LAGROUA WEILL-HALLE, La grand'peur d'aimer Journal d'une femme médecin, préface de S. de Beauvoir, Paris, Julliard, 163p

-La Nef, nouvelle série, Cahier N°4, octobre-décembre, « La Françaises d'aujourd'hui ».

-M. PABLO, « La libération de la femme », Quatrième Internationale, N°11, octobre-novembre, pp. 46-51.

-J. REMY et R. WOOG, La française et l'amour une enquête de l'IFOP, Paris, Roberd Laffont, 337p.

-Christiane ROCHEFORT, Le repos du guerrier, Paris, Grasset.

-UFCS, Promotion de la femme, éléments de réponse, Paris, Union, 21p.

-Catherine VALABREGUE, Contrôle des naissances et planning familial, Paris, La table ronde, 255p.

1961:

-Collette AUDRY, "Dix ans après le deuxième sexe", La Nef, nouvelle série, cahier N°4, op. cit.

-Esprit, nouvelle série, N°5, mai, « La femme au travail ».

-Geneviève GENNARI, J'avais vingt ans Journal (1940-1945), Paris, Grasset.

-A.M. HENRY, Simone de Beauvoir ou l'échec d'une chrétienté, Paris Arthème Fayard, 170p.

-La Nef, nouvelle série, cahier N°5, janv.-mars, "La femme et l'amour".

-Jeannette VERMEESCH, Les femmes dans la nation, textes choisis, PCF.

1962:

-Marcelle AUCLAIR, Le livre noir de l'avortement, Paris, Fayard.

-Michèle AUMONT, Jeune fille lève toi!...Paris, Fayard.

-Simone de BEAUVOIR et Gisèle HALIMI, Djamila Boupacha, Paris, Gallimard, 280p.

-Biblio, « Simone de Beauvoir », XXX année, N°9, novembre, Paris, Hachette.

-Marie-José et Paul-Henry CHOMBART DE LAUWE, Le célibat laïc féminin. Valeur nouvelle du monde contemporain, Paris, Les éditions ouvrières.

-Collectif, Congrès Mondial des Femmes, Paris, UFF, 56p.

-Camille DESTOUCHES, Une femme répond à des femmes, Paris, Cerf, 263p.

-Colloque international de Cerisy-la-Salle: Avenir du Planning Familial en France.

-Georges HOURDIN, Simone de Beauvoir et la liberté, Paris, Editions du Cerf, 188p.

-Clara MALRAUX, Apprendre à vivre, Paris, Grasset.

-Yvonne NETTER, La femme face à ses problèmes Défense quotidienne de ses intérêts, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.

-Andrée STIL, Femmes que vous êtes,

-B. et A. VINCENT, La grande joie d'aimer, Paris, Julliard, 229p.

1963:

-Simone de BEAUVOIR, La force des choses, Paris, Gallimard, tome 1, 375p., tome 2, 507p.

-Marie-José et Paul-Henry CHOMBART DE LAUWE, La femme dans la société, Paris, CNRS.

- Anne-Marie DOURLLEN-ROLLIER, La vérité sur l'avortement, Paris, Maloine.
- Suzanne LILAR, Le couple, Paris, Grasset, 307p.
- Marianne MONESTIER, Les sociétés secrètes féminines, Paris, Production de Paris, 268p.
- Françoise PARTURIER, La prudence de la chair, Paris, Julliard.
- Margaret MEAD, Moeurs et sexualité en Océanie, Paris, Plon.
- Evelyne SULLEROT, La presse féminine, Paris, Armand Colin, 320p.
- Edith THOMAS, Les pétroleuses, Paris, Gallimard, 269p.
- 1964:**
- Paulette BASCOU-BANCE, La condition de la femme en France, son évolution (textes), Institut Pédagogique National.
- Janine CHASSEGUET-SMIRGEL (dir.), Recherches psychanalytiques nouvelles sur la sexualité féminine, Paris, Payot, 280p.
- Paul-Henri CHOMBART de LAUWE et al., Images de la femme dans la société, Paris, ed. Ouvrières, 280p.
- François DUYCKARTS, La formation du lien sexuel, Dessart,
- Françoise d'EAUBONNE, Y a-t-il encore des hommes?, Paris, Flammarion, 218p.
- Betty FRIEDAN, La femme mystifiée, traduit de l'américain par Yvette Roudy, Paris, Gonthier, 2. vol. 243p et 214p.
- Françoise GUELAUD-LERIDON, Le travail des femmes en France, Paris, PUF, 77p.
- Abel JEANNIERE, Anthropologie des sexes, Paris, Aubier Montaigne.
- Violette LEDUC, La Bâtarde, Paris, Gallimard, 1964.
- Françoise MALLET, La victoire de la femme. Histoire universelle de la condition féminine, préf. de Marcelle Aucler.
- Andrée MICHEL et Geneviève TEXIER, La condition de la française aujourd'hui, 2 volumes, Mythes et réalités, 249p et Les groupes de pression. perspectives nouvelles, 244p. Paris, Gonthier.
- Violette MORIN et Joseph MAJAULT, Un mythe moderne: l'érotisme, Paris, Castermann, 1964.
- Raymonde NOIREAUT-BLANC, Tous les droits de la femme, Paris, Union Générale d'Éditions, 309p.
- Madame ROCHEBLAVE-SPENLE, Les rôles masculin et féminin, Paris, PUF, 347p.

-Pierrette SARTIN, La promotion de la femme, Paris, Hachette.

1965:

-L'Amicale de Ravensbrück et l'Association des Déportées Internées de la Résistance, Les Françaises à Ravensbrück, Paris, Gallimard.

-Simone BERTRAND, Mille visages, un seul combat, Paris, les éditeurs français réunis.

-Collectif, Femmes du XXe siècle, rapport et interventions de la Semaine de la pensée marxiste, 20-27 janvier 1965, préface de R. Garaudy, Paris, PUF, 234p.

Le livre blanc, Assises nationales pour la réduction du temps de travail, Librairie de la CGT.

-Charlotte DELBO, Le convoi du 21 janvier 1944, Paris, éditions de Minuit, 288p.

-Anne-Marie DOURLLEN-ROLLIER, L'avortement autorisé ou défendu, ed. Buchet-Chastel.

-Françoise d' EAUBONNE, Mémoires précoces, Paris, Julliard, tome 1, Chienne de jeunesse, 1965, 372p,

-Geneviève GENNARI, Le dossier de la femme, Paris, Perrin.

-Ménie GREGOIRE, Le métier de femme, Paris, Plon, 380p

-Francis JEANSON, Lettre aux femmes, Paris, le Seuil.

-Andrée LEHMANN, Le rôle de la femme française au milieu du XXème siècle, Paris, LFDF, réédition augmentée.

-Clara MALRAUX, La civilisation du Kibboutz, Paris, Gonthier.

-Andrée MICHEL, "Les femmes et la politique", Les Temps Modernes, Juillet.

-Evelyne SULLEROT, Demain les femmes, Paris, Genève, Laffont, Gonthier, 271p.

La vie des femmes, préface de Colette Audry et photographies de Janine Niepce, Paris, Gonthier 158p.

-Marie-Thérèse RENARD, La participation des femmes à la vie civique, Paris, ed. Ouvrières, 175p.

1966:

-G. ALISON RAYMOND, La moitié du genre humain, traduit de l' américain, Paris, Seghers.

-Françoise d'EAUBONNE, Mémoires précoces, tome 2, Les monstres de l'été, 462p.

-Claire ETCHERELLI, Elise ou la vraie vie, Paris, Denoël.

-Madeleine GUILBERT, Les fonctions des femmes dans l'industrie, Paris, Mouton.

- Francis JEANSON, Simone de Beauvoir ou l'entreprise de vivre, suivi d'entretiens avec Simone de Beauvoir, Paris, Le Seuil, 301p.
- Serge JULIENNE-CAFFIE, Simone de Beauvoir, Paris, Gallimard, 255p.
- Clara MALRAUX, Nos vingt ans, Paris, Grasset.
- Margaret MEAD, L'un et l'autre sexe, Paris, Gonthier.
- Marianne MONESTIER et Catherine VALABREGUE, Victoire sur la solitude, Paris, Plon.
- Céline ROLIN, Femmes séparées, Paris, Flammarion, 269p.
- Pierrette SARTIN, Une femme à part entière, Paris, Stock.
- Evelyne SULLEROT, Histoire de la presse féminine en France des origines à 1948, Paris, A. Colin, 227p.
- Edith THOMAS, Les pétroleuses, Paris, Gallimard, 329p.
- Christian-Louis VAN DEN BERGHE, Dictionnaire des idées dans l'oeuvre de Simone de Beauvoir, La Hague, Paris, Mouton & co, 291p.
- 1967:**
- Alain BARJOT, L'allocation de salaire unique et l'allocation de la mère au foyer en France, Saint-André-Bruges, Imprimerie Verbeke-Loys
- Jeanne DELAIS, Les enfants du divorce, Paris, Gallimard,
- Anne-Marie DOURLIN-ROLLIER, L'avortement en France, colloque du MFPPF, ed. Maloine.
- Francine DUMAS, L'autre semblable, homme et femme, Neuchatel, Delachaux et Niestle, 126p.
- Ménie GREGOIRE (dir.), Femmes, Paris, Plon.
- Marguerite GREPON, Une croisade pour un meilleur amour. Bruxelles, SGE.
- Pierre GRIMAL, Histoire mondiale de la Femme, vol. 4, Paris, Nouvelle Librairie de France.
- Robert GUBBELS, Le travail au féminin, la femme et le couple dans la société contemporaine, Paris, Marabout.
- Françoise GUERLAUD-LERIDON, Recherches sur la condition féminine dans la société d'aujourd'hui, Paris, PUF, 128p.
- Janus, N°16, 4ème trimestre, L'heure des femmes.

-Anne-Marie LAGROUA-WEILL-HALLE et André MARIE, La contraception et les français. Etude sur 7600 couples, 1956 à 1966. Paris, Maloine.

-Marianne MONESTIER, Femmes d' hier et de demain, d' ici et d' ailleurs; Paris, Plon, 381p.

-Yvonne PELLE-DOUEL, Etre femme, Paris, Seuil.

1968:

-Alba DE CESPEDES, Les chansons des filles de mai, Paris, le Seuil.

-Colette COTTI, La femme au seuil de l'an 2000, Paris, Casterman, 208p.

-Suzanne CITA-MALARD, Les femmes dans l'Eglise à la lumière de Vatican II, Paris, Mame.

-Fanny DESCHAMPS, Ils parlent d'elles, Paris, Grasset.

-Laurent GAGNEBIN, Simone de Beauvoir ou le refus de l'indifférence, Paris, Editions Fischbacher.

-Anne LEFLAIVE, La femme et l'Eglise, Paris, France Empire, 271p.

-Suzanne MALARD, Les femmes dans l'Eglise à la lumière de Vaican II, Tours, Mame, 296p.

-Mathilde NIEL, Le drame de la libération de la femme, Paris, Le courrier du livre, 219p.

-Françoise PARTURIER, Lettre ouverte aux hommes, Paris, Albin Michel, 155p.

L'amour? Le plaisir?, Paris, Plon.

-Céline ROLIN, La femme devant le divorce, Paris, Casterman, 264p

-Pierrette SARTIN, La femme libérée?, Paris, Stock, 288p.

-Evelyne SULLEROT, Histoire et sociologie du travail féminin, Paris, Gonthier, 397p.

-Catherine VALABREGUE, La condition masculine, Paris, Payot.

1969:

-Mary DALY, Le deuxième sexe contesté, traduit de l'anglais par Suzanne Valles, Paris, Mame, 207p.

-Jules GRITTI, La pilule dans la presse. sociologie de la diffusion d'une encyclique

-Suzanne LILAR, Le malentendu du deuxième sexe, Paris, PUF, 306p.

-Clara MALRAUX, Les combats et les jeux, Paris, Grasset.

-La Nef, N°38, octobre-décembre, La condition féminine en France et dans le monde, 160p.

-Yvette ROUDY, La vie du couple,

-Evelyne SULLEROT, Droit de regard, Paris, Denoel Gonthier, 218p.

-Monique WITTIG, Les guérillères, Paris, Minuit.

1970:

-Maryse CHOISY, La guerre des sexes, Paris, Publications premières, 285p.

-Jean DALSACE et Anne-Marie DOURLEN-ROLLIER, L'avortement, Paris, Casterman.

-Yvonne DUMONT, Les communistes et la conditon de la femme, éditions sociales, 176p.

-Françoise d'EAUBONNE, Eros minoritaire, éd. André Balland, 315p.

-Shulamith FIRESTONE, La dialectique du sexe Le dossier de la révolution féministe, traduit de l'américain par Sylvia Gleadow, Paris, Stock.

-Jean MAUDUIT, La révolte des femmes, Paris, Fayard, 248p.

et Anne-Marie RAIMOND, Ce que les femmes réclament, Paris, Fayard, 458p.

-Bernard MULDWORF, Sexualité et féminité, Paris, éditions sociales, 93p.

-Partisans N°54-55, juillet-octobre. "Libération des femmes années zéro", 250p.

-Lydie PECHADRE et Yvette ROUDY, La réussite de la femme, Paris, Denoel, 258p.

-Evelyne SULLEROT, La femme dans le monde moderne, Paris, Hachette.

## 5) SOURCES ORALES

Jeannette COLOMBEL, (UFF), Paris, au domicile de ses neveux, 30 juillet 1995.

Marcelle DEVAUD, (CLAF), Paris, à son domicile, le 7 décembre 1992.

Yvonne DORNES, (MDF, MFPP, GLFF), Paris, à son domicile, le 1 décembre 1992.

Francine DUMAS, (MJF), Paris, à son domicile, le 19 janvier 1993.

Françoise d'EAUBONNE (UFF), Paris, à son domicile, le 2 septembre 1994.

Irène de LIPKOWSKI, (CLAF), Paris, à son domicile, le 2 novembre 1992.

Marianne LOUPIAC, (MJF), Paris, à mon domicile, le 23 janvier 1993.

Yvette ROUDY, (MDF), Paris, à son domicile, 26 septembre 1994.

Marie- Andrée Lagroua WEILL-HALLE, paris, à son domicile, 22 mars, 1993.

## 6) SOURCES SUR LA RECEPTION DU DEUXIEME SEXE

### Articles parus de 1948 à 1951.

-Mai 1948, N°32: Les Temps Modernes, "La femme et les mythes" (1), Simone de Beauvoir.

-Juin 1948, N°33: Les Temps Modernes, "La femme et les mythes" (2), Simone de Beauvoir.

-Juillet 1948, N°34: Les Temps modernes, "La femme et les mythes"(3), Simone de Beauvoir.

-Décembre 1948/janvier 1949, N°39: Les Temps Modernes, "Le mythe de la femme et les écrivains: Montherlant, D.H. Lawrence", Simone de Beauvoir.

-Février 1949, N°40: Les Temps Modernes, "Le mythe de la femme et les écrivains: Stendal ou le romanesque du vrai", Simone de Beauvoir.

-Mai 1949, N°43, Les Temps Modernes, "L'initiation sexuelle de la femme", Simone de Beauvoir.

-21 mai 1949, Réforme, "Karl Barth parle de la femme", Francine Dumas.

-28 mai 1949: Samedi Soir, "Tandis que Sartre s'enfonce dans la politique Simone de beauvoir décrit les affres de lady Chaterley", anonyme.

-30 mai 1949: Le Figaro, "Demande d'enquête" par François Mauriac..

-Juin 1949, N°44, Les Temps Modernes, "La lesbienne" suivi de "La maternité", Simone de Beauvoir.

-Juin 1949, N°6, Liberté de l'Esprit, "Témoignages en marge d'une enquête", Pierre Boisdeffre.

-11/12 juin 1949: Le Parisien Libéré, "A la nuit de la luxure dans la cave du Tabou Miss vice a été élue en privé", Jean Diwo.

-23 juin 1949: Les Lettres Françaises, "De Simone de Beauvoir à Amour Digest. Les croisés de l'émancipation par le sexe", Marie-Louise Barron.

-Samedi 25 juin 1949, Le Figaro Littéraire, réponses de: Jean Schuster, J.M Domenach, Pierre du Chateau, CL.A, Chenu, Bernard Prosen, Pierre Neraud de Boisdeffre, J.P. Misoffe, G.Torris,.

- Juillet 1949, N°45, Les Temps Modernes, "La maternité" (fin), Simone de Beauvoir.
- Samedi 2 juillet 1949, Le Figaro Littéraire, réponses de Pierre Guarrigue, Dominique R. Fernandez, Jacques Doucet, Maurice Dubuis, Pierre Vidal-Naquet, Pierre Blanchet, Jean-Louis Bedouin, Georges Lambrichs.
- 10 juillet 1949: L'Epoque, "La jeunesse française en face de la vie, autour de St-Germain des Près", Claude Delmas.
- 23 juillet 1949: Le Figaro littéraire, Réponses de Françoise d'Eaubonne, J.C. Youri, Marcel Bisiaux,.
- Juillet-Aout 1949, N°8, La Nouvelle Critique, "A propos d'une enquête sur l'abjection, les communistes ont un plan, réponse à M Pierre Néraud de Boisdeffre", Jean Kanapa.
- Aout 1949, N°56, Revue de Paris, "Simone de Beauvoir", Marcel Thiébaud.
- Aout 1949, N°56, La Nef, "Madame de Beauvoir et son sexe", Armand Hoog, D, "Simone de Beauvoir le deuxième sexe", Françoise Beris.
- 4 aout 1949, Les Nouvelles Littéraires, "Les évadés de l'existentialisme", Robert Kemp.
- 6 aout 1949, Le Figaro Littéraire, "Notre enquête près de la jeunesse intellectuelle, Conclusions", François Mauriac, D avec les réponses de G.M Pinturault, Henri Hersco, Claude Berck, Cyprien Serwy, Claude Echavidre, Mlle Buis.
- 6 et 13 aout 1949, N°6 et N°20, Paris-Match, anonyme.
- 27 aout 1949, La Réforme, "Moeurs et condition de la femme", A.M. Schmidt.
- Septembre 1949, N°38, Hommes et Monde, "Une femme parle des femmes", Thierry Maulnier.
- 14 septembre 1949, Le Monde, "Tentations et limites de l'esprit encyclopédique", Yves Florenne.
- Novembre 1949, Mercure de France, "Le deuxième sexe", Maurice Nadeau.
- Novembre 1949, Psyché, N°32, "Phallocratie", Maryse Choisy.
- Novembre 1949, Biblio, "Simone de Beauvoir. Le deuxième sexe", anonyme.
- 3 novembre 1949, Franc-Tireur, "Esclave, victime, complice? C'est toute la condition de la femme que traite Simone de Beauvoir avec le Deuxième sexe", Jane Albert-Hesse.
- 10 novembre 1949, Aurore, "Le deuxième sexe, ou le traité des femmes", Pierre Loewel.
- 12 novembre 1949, Figaro Littéraire, "Le deuxième sexe", André Rousseau.
- 17-23 novembre 1949: Action, "La femme est une fontaine plaintive assure Simone de Beauvoir", anonyme.

102

- 27-28 novembre 1949: La Croix, "Littérateurs et philosophes", Armand Pierhal.
- Novembre/décembre 1949, Foi et vie, "La femme et le mystère pastoral de l'Eglise", Charles Westphal.
- Décembre N°8-9, 1949, Cahiers du monde nouveau, "Simone de Beauvoir: Le deuxième sexe", Michel de Saint Pierre.
- 17 décembre 1949, N°12, Esprit, "La condition humaine. Simone de Beauvoir: Le deuxième sexe", Emmanuel Mounier.
- 10 décembre 1949, Réforme, "A propos du Deuxième sexe de Simone de Bauvoir, un féminisme noir", Hélène Bérard.
- 22 décembre 1949: Combat, "Le deuxième sexe et la presse. Livre très lu, mal lu et mal compris", Colette Audry.
- Décembre/Janvier 1949/1950, N° 49-50/60-61, La Nef, "Situation de la femme", Julien Benda.
- Janvier 1950, N°2 Jeunes Femmes, "'Le deuxième sexe", U. Richard-Molard.
- 14 janvier 1950, Le Monde, "Création de la femme", Yves Florenne.
- Mars 1950, La Nouvelle Critique, Jeannette Prenant.
- Mai 1950, La Nouvelle Critique, Jeannette Prenant.
- Décembre 1950, N°2, Contemporains, "Le visage de Méduse", Dominique Aury.
- Décembre 1950, Cahiers Protestants, "Le deuxième sexe par Simone de Beauvoir", Odette Grosjean-Darrier.
- Avril 1951, N°25, Nouvelle Critique, "Les trois 'K' de la démocratie occidentale. A propos de Simone de Beauvoir et de quelques autres", Jeannette Prenant.
- 1951, N°44, Critique, Gaston Bataille.
- Les Temps Modernes, "L'innocence outragée", Francis Jeanson.
- Les Temps Modernes, N°58, "Avatar de la garce", G. Leman.

#### Archives de Gallimard

Après 1954 on peut consulter les dossiers de presse constitués par la maison Gallimard. Ceux des années antérieures ont malheureusement été détruits par une inondation.

## **IV BIBLIOGRAPHIE**

### **BIBLIOGRAPHIES**

- Joy BENNETT, Simone de Beauvoir: an annotated bibliography. New York, London, Garland, 1988.
- Bibliothèque Marguerite Durand, Bibliographie de la condition féminine en France, de 1945 à 1975, 1976.
- L. FREY, M. FREY, J. SCHNEIDER, Women in Western European History : a Select Chronological, Geographical and Topical Bibliography. Brighton, Harvester Press, 1982.
- Laurence KLEJMAN, Florence ROCHEFORT, « Matériaux bibliographique pour l'histoire du féminisme contemporain (1945-1985) », Bulletin de l'IHTP N°23, 1986.
- Joan NORDQUIST, -The feminist movement, a bibliography, Contemporary social issue, a bibliographic Serie, Reference and research services, N° 24, 1992.
  - Feminist Theory, a Bibliography, Social Theory, a bibliographic serie, Reference and research services N°28, 1992.
  - Simone de Beauvoir, a bibliography, Social Theory, a bibliographic serie, Reference and research service, N°23, 1991.

### **LIVRES**

### **ESSAIS**

- Actes du colloque Les femmes dans la Résistance, UFF, la Sorbonne, 22 et 23 novembre 1975, éditions du Rocher, 1977
- Actes du colloque Simone de Beauvoir de la mémoire aux projets, Paris, Elles sont pour, 1989, 98p.
- Actes du colloque, New directions after the second sex, 5-8 april 1984, Press University Pennsylvania, 1984.
- Gérard ADAM, La CFTC (1940-1958), Paris, Armand Colin, 1964.

- ADLER Laure, Les femmes politiques, Paris, Seuil, 1993.
- Maïté ALBISTUR et Daniel ARMOGATE, Histoire du féminisme français, Paris, Editions des Femmes, 2 tomes, 1977, 730p.
- Mireille ALBRECHT, Berty La grande figure féminine de la Résistance, Paris, Robert Laffont, 1986, 352p.
- John S. AMBLER (dir.), The French Welfare State: Surviving Social and Ideological Changes, New York, New York University Press, 1991, 273p.
- Djamila AMRANE, Les femmes algériennes dans la guerre, Paris, Plon, 1991, 298p.
- Claire ANDRIEU, Le programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre, Paris, Les éditions de l'Erudit, 1984.
- « Femmes », dans Jean-Pierre AZEMA et François BEDARIDA, 1938-1948 Les années de tourmente, de Munich à Prague. Dictionnaire critique, Paris, Flammarion, 1995, pp. 945-956.
- Philippe ARIES et André BEJIN (dir.), Sexualités occidentales, Paris, Seuil, 1982.
- et Georges DUBY (dir.), Histoire de la vie Privée, tome V, De la première guerre mondiale à nos jours, Paris, Seuil, 1987.
- Daniel ARMOGATHE, Simone de Beauvoir, le deuxième sexe, analyse critique, Paris, Hatier, 1977.
- Jean-Pierre AZEMA, De Munich à la Libération 1938-1944, Paris, Seuil, 1979, 412p;
- et François BEDARIDA (dir.), Le régime de Vichy et les français, Actes du colloque, 11-13 juin 1990, IHTP-CNRS, Paris, Fayard, 1992, 788p.
- La France des années noires, tome 2, De l'occupation à la Libération, Paris, Seuil, 1993, 517p;
- et Antoine Prost, Jean-Pierre Rioux (dir.), Le Parti communiste français des années sombres, Paris, Seuil, 1986, 316p.
- et Olivier WIEVIORKA, Les libérations de la France, Paris, La Martinière, 1993, 233p.
- Jean-Pierre BACOT, Les filles du pasteur Anderson. Deux siècles de Franc-Maçonnerie mixte et féminine en France, Paris, Edimaf, 1988.
- Deirdre BAIR, Simone de Beauvoir, Paris, Fayard, 1990, 834p.
- Christine BARD, Les filles de Marianne Histoire des féminismes 1914-1940, Paris, Fayard, 1995, 528p.

- Alain BARJOT, L'allocation de salaire unique et l'allocation de la mère au foyer en France, Saint-André-Bruges, Imprimerie Verbeke-Loys, 1967.
- Marie-Agnes BARRERE-MAURISSON, Le sexe du travail : structures familiales et système productif, Grenoble, PUG, 1984.
- Etienne-Emile BEAULIEU, Génération pilule, Paris, Odile Jacob, 1990.
- Karen BENCHETRIT, Carina LOUART, La franc-maçonnerie au féminin, Paris, Belfond, 1994, 339p.
- Alain BERGOUNIOUX et Gérard GRUNBERG, Le long remords du pouvoir. Le parti socialiste français, 1905-1992, Paris, Fayard, 1992, 554p.
- Serge BERSTEIN, La France de l'expansion, vol.I La République gaullienne 1958-1969, Paris, Seuil, 375p.  
     -et Jean-Pierre RIOUX, vol.II, L'apogée Pompidou 1969-1974, Paris, Seuil, 1995, 332p.
- Célia BERTIN, Femmes sous l'Occupation, Paris, Stock, 1993, 388p.
- Gisela BOCK et Pat THANE (dir.), Maternity and Gender Policies : Women and the Rise of the European Welfare States, 1888s-1950s, London, Routledge, 1991, 259p.
- Marie-Jo BONNET, Un choix sans équivoque. Recherches historiques sur les relations amoureuses entre les femmes. XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Paris, Denoël, 1981.
- Anna BOSCHETTI, Sartre et les Temps Modernes, Paris, Minuit, 1985, 301p.
- Lucien BOTREL, Histoire de la Franc-Maçonnerie sous l'Occupation 1940-1945, Paris, Detrad, 1987, 163p.
- Huguette BOUCHARDEAU, Pas d'histoire les femmes: 50 ans d'histoire des femmes, 1918-1968, Paris, Syros, 1977, 237p.  
     -Hélène Brion: La voie féministe, Paris, Syros, 117p.
- Alphonse BOUDARD, La fermeture: 13 avril 1946. la fin des maisons closes, Paris, Librairie générale française, 1987, 411p.
- Patricia BOUILLAGUET-BERNARD, Anne GAUVIN-AYEL, Jean-Luc OUTIN, Femmes au travail, prospérité et crise, Paris, Economica, 1982.
- Michel BRANCIARD, Histoire de la CFDT. Soixante-dix ans d'action syndicale, Paris, La Découverte, 1990, 365p.
- D. McBRIDE STETSON, Women's Rights in France, Westport, CT, Greenwood Press, 1987.

- Alain BROSSAT, Les tondues. Un carnaval moche, Paris, Manya, 1992, 335p.
- Andrée BUISINE (collectif animé par), La Grande Loge Féminine de France Autoportrait, Paris, Guy Trédaniel, 1995, 223p.
- André BURGUIERE, Christiane KLAPISCH-ZUBER, Martine SEGALEN, Françoise ZONABEND (dir.), Histoire de la famille, tome 2, Le choc des modernités, Paris Armand Colin, 1986, 560p.
- Noël BURCH et Geneviève SELLIER, La drôle de guerre des sexes du cinéma français (1938-1956), Paris, Nathan, 1996, 399p.
- Philippe BURRIN, La France à l'heure allemande. 1940-1944, Paris, 1995, 559p.
- Philippe BUTON, Les lendemains qui déchantent. le P.C.F. à la Libération, Paris, PFNSP, 1993, 352p.
- et Jean-Marie GUILLON (dir.), Les pouvoirs en France à la Libération, Paris, Belin, 1994, 590p.
- Jacques CAPDEVIELLE et René MOURIAUX, Mai 1968. L'entre-deux de la modernité Histoire de trente ans, Paris, PFNSP, 1988, 312p.
- Colette CAPITAN, La nature à l'ordre du jour 1789-1793, Paris, Kimé, 1993, 178p.
- Tilde CAPOMAZZA et Marisa OMBRA, 8 marzo. Storie, miti, riti della giornata internazionale della donna, Roma, Utopia, 1987, 199p.
- Dominique CECCALDI, Histoire des prestations familiales en France, Paris, UNCAF, 1957.
- Renée de CECCALTY, Violette Leduc. Eloge de la batarde, Paris, Stock, 1994, 255p.
- Centre Lyonnais d'études Féministes, Chronique d'une passion. Le mouvement de libération des femmes à Lyon, Paris, Harmattan, 1989.
- Nicole CHATEL, Des femmes dans la Résistance, Paris, Julliard, 1972, 247p.
- M-T CHEROUTRE et G. CHOLVY (dir.), Scoutisme Féminin et promotion féminine (1920-1990), Paris, 1990.
- CNFF, A la mémoire de Marguerite Pichon-Landry (1878-1972), Paris, Cédias, 1972, 35p.
- Annei COHEN-SOLAL, Sarre 1905-1980, Paris, Gallimard, 664p.
- Madeleine COLIN, Ce n'est pas d'aujourd'hui... Femmes, syndicats, luttes de classes, Paris, éditions Sociales, 1975, 243p.
- COLLECTIF, Femmes et société, tome 4, Femmes et féminisme, 1981.

- Les femmes et la question du travail, Lyon, éditions PUL, 1984.
- C'est terrible quand on y pense, Paris, Galilée, 1983.
- La mémoire des Français. Quarante ans de commémoration de la seconde guerre mondiale, Paris, CNRS, 1986.
- Le féminisme et ses enjeux. 27 femmes parlent, Centre fédéral FEN, edilig, 1988.
- Mémoires de 68. Guide des sources d'une histoire à faire, Paris, Verdier, 1993, 350p.
- Valérie COQUEREL-JEANNEAU, Monique WEINBERGER, avec Evelyne DIEBOLT, Les lucines des Lilas et le baby blues, Paris, Hachette, 1980, 203p.
- Michel CORBEZ, La question féminine dans le discours du PCE, Paris, PUF, 1980.
- R. COTE, La journée internationale des femmes ou les vrais faits et les vraies dates des mystérieuses origines du 8 mars jusqu'ici embrouillées, truquées, oubliées: la clé des énigmes, la vérité historique, Montréal, les éditions du remue-ménage, 1984.
- Marie-Louise COUDERT, Elles. la Résistance, Paris, Messidor-Temps actuels, 1983, 182p.
- Stéphane COURTOIS, Le PCF dans la guerre, Paris, Ramsay, 1980.
- et Marc LAZAR (dir.), 50 ans d'une passion française. De Gaulle et les communistes, Paris, Balland, 1991, 342p.
- Histoire du parti communiste français, Paris, PUF, 1995, 439p.
- Margaret CROSLAND, Simone de Beauvoir The Woman and her Work, London, Heinemann, 1992, 463p.
- Drude DALHERUP (dir.), The New Women's Movement, Londres, Sage, 1986, 254p.
- Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ, Droits des femmes. Dictionnaire juridique, Paris, Dalloz, 1985.
- Gil DELANNOIS et Véronique JULIA, 1968-1978: les années utopiques, Paris, La Découverte, 1990, 310p.
- Jean DELUMEAU et Daniel ROCHE (dir.), Histoire des pères et de la paternité, Paris, Larousse, 1990, 477p.
- Dominique DESANTI, Elsa Aragon, le couple ambigu, Paris, Belfond, 1994, 414p.
- Odile DHAVERNAS, Droits des femmes. pouvoir des hommes, Paris, Seuil, 1978.
- G. DITTGEN; De la Ligue à l'ACGF, histoire d'un mouvement de femmes, vol.2, de 1945 à 1990, Paris, ACGF, 253p., 1990.

- Andrée DORE AUDIBERT, Des françaises d'Algérie dans la guerre de libération, Paris, Karthala, 1995, 297p.
- et Annie MORZELLE, Révolutionnaires silencieuses au XXème siècle, Laval, Kerdoré, Paris, Privat, 1970, 246p.
- Irène de Lipkowski, Le combat humaniste d'une française du XXème siècle, Laval, Siloë, 1988, 279p.
- Laurent DOUZON, La désobéissance. Histoire du mouvement Libération-sud, Paris, Odile Jacob, 1995, 480p.
- François-Georges DREYFUS, Histoire de la démocratie chrétienne en France, Paris, Albin Michel, 1980, 430p.
- Geneviève DREYFUS-ARMAND et Laurent GERVEREAU (dir.), Mai 68: les mouvements étudiants en France et dans le monde, Nanterre BDIC, 1988, 303p.
- Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.) Histoire des Femmes, tome V, sous la direction de Françoise THEBAUD, Le XXème siècle, Plon, 1992, 647p.
- Claire DUCHEN, Feminism in France from May' 68 to Mitterrand, Routledge & Kegan Paul, London, 1986, 165p.
- Women's Rights and Women's Lives in France 1944-1968, London, Routledge, 1994, 253p.
- Pascal DUMONTIER, Les situationnistes en mai 1968 théorie et pratique de la révolution 1966-1972, Gérard Lebovici, 1990, 304p.
- Jacques DUPAQUIER (dir.), Histoire de la population française, tome 4, De 1914 à nos jours, Paris, PUF, 1988, 590p.
- Pierre DURAND, Danielle Casanova, l'indomptable, Paris, Editions Messidor, 1990.
- Françoise d'EAUBONNE, Histoire et actualité du féminisme, Paris, éditions Alain Moreau, 1972.
- Une femme nommée Castor. mon amie Simone de Beauvoir, Encre, 1986, 365p.
- Georgette ELGEY, La République des contradictions. 1951-1954, Paris, Fayard, 1968.
- Mary EVANS, Simone de Beauvoir a feminist mandarin, Londres et New York, Tavistock, 1985.
- Antoine FAIVRE et René LE FORESTIER, Maçonnerie féminine et loges académiques, Arché, 1979.

- Roger FALICOT et Rémi KAUFFER, Les résistants de la guerre de l'ombre aux allées du pouvoir 1944-1989, Paris, Fayard, 1989.
- Arlette FARGE et Christiane KLAPISCH-ZUBER (dir.), Madame ou Mademoiselle? Itinéraires de la solitude féminine 18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle, Paris, Montalba, 1984, 381p.
- Sylvie FAYET-SCRIBE, De la charité à l'action sociale Associations féminines et catholicisme XIX-XX<sup>e</sup>me siècle, Paris, éditions ouvrières, 1990, 203p.
- Luc FERRY et Alain RENAUT, La pensée 68. Essai sur l'antihumanisme contemporain, Paris, Gallimard, 1985, 293p.
- 68-86: itinéraires de l'individu, Paris, Gallimard, 1987, 135p.
- Patrick FESTY, La fécondité des pays occidentaux de 1870 à 1970, Paris, PUF et INED, 1979.
- Sarah FISHMAN, We Will Wait Wives of French Prisoners of War 1940-1945, New Haven and London, Yale University Press, 253p.
- Peter FLORA (dir.), Growth to Limits. The Western European Welfare State Since World War II, 4 vol., De Gruyter, Berlin, 1986-1987.
- André FONTAINE, Histoire de la guerre froide, Paris, Seuil, 2 vol., 1983, 581 et 569p.
- Georges FONTENIS, L'autre communisme: histoire subversive du mouvement libertaire, Acratie, 1990, 400p.
- François FONVIELLE-ALQUIER, La grande peur de l'après guerre. 1946-1953, Paris, Laffont, 1973, 418p.
- Geneviève FRAISSE, Muse de la raison. La démocratie exclusive et la différence des sexes, Alinéa, Paris, 1989,
- La Raison des femmes, Plon, Paris, 1992.
- Claude FRANCIS et Fernande GONTHIER, Les écrits de Simone de Beauvoir, Paris, Gallimard, 1979.
- Donald FRASER (dir.), 1968 A Student Generation in Revolt, New York, Pantheon Books, 1988, 408p.
- Jo FREEMAN, (dir), Social movements of the sixties and the seventies, New York et Londres, Longman, 1983, 382p.
- Ania FRANCO, Il était des femmes dans la Résistance, Paris, Stock, 1978, 471p.
- Kate et Edward FULLBROOK, Simone de Beauvoir and Jean-Paul Sartre: the Remaking of a 20th Century Legend, New York, Basic Books, 1993, 214p.

- La GAFFICHE, Les femmes s'affichent, Paris, Syros, 1984.
- Naty GARCIA GUADILLA, Libération des femmes. le MLF, Paris, éditions PUF, 1981.
- Arlette GAUTHIER et Jacqueline HEINEN (dir.), Le sexe des politiques sociales, Paris, Côté-femmes, p.187, 1993.
- Jacques GIRARD, Le mouvement homosexuel en France. 1945-1980, Paris, Syros, 1981, 206p.
- Jacques le GOFF et René RAYMOND (dir.), Histoire de la France religieuses, tome 4, Xxe siècle, Paris, Seuil, 1992.
- Jacques GODECHOT (dir.), Les Constitutions de la France depuis 1789, Paris, Garnier Flammarion, 1970.
- Marie GRANET, Défense de la France. histoire d'une mouvement de Résistance, Paris, PUF, 1960.
- Pierre GREMION, Intelligence de l'anticommunisme. Le congrès pour la liberté de la culture à Paris 1950-1975, Paris, Fayard, 1995, 645p.
- Pierre GRIMAL (dir.), Histoire mondiale de la femme, tome IV, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1966.
- Groupe d'étude Féministe de Paris VII, Crise de la société. féminisme et changement, Paris, Tierce, 1991, 265p.
- GRMF (Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux), De l'action catholique au mouvement ouvrier: la déconfectionnalisation du Mouvement Populaire des Familles 1941-1950, Journée d'étude du 1er octobre 1983, Forest-sur-Marque, GRMF, 1984, 253p.
- Guy GROUX et René MOURIOUX, La CFDT, Paris, Economica, 1989, 316p.
  - La CGT: crises et alternatives, Paris, Economica, 1992, 387p.
- Roger-Henri GUERRAND, La libre maternité 1896-1969, Tournai, Casterman, 1971, 164p;
  - et Francis RONSIN, Le sexe apprivoisé. Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances, Paris, la Découverte, 1990, 191p.
- Elisabeth GUIBERT-SLEDZIEWSKI et Jean-Louis VIEILLARD-BARON (dir.) Penser le sujet aujourd'hui, Colloque de Cerisy-La-Salle, 9-19 juillet 1986, Paris Méridiens Kincksieck, 1988, 342p
- Guylaine GUIDEZ, Femmes dans la guerre 1939-1945, Paris, Perrin, 1989, 346p.

- France HAMELIN, Femmes dans la nuit 1939-1944, Paris, Renaudot, 1988, 320p.
- Hervé HAMON et Patrick ROTMAN, Les porteurs de valises. La résistance française à la guerre d'Algérie, Paris, Albin Michel, 1979.
- Génération I: les années de rêve, Paris, Le Seuil, 1987, 619p., Génération II: les années de poudre, Paris, Le Seuil, 1988, 695p.
- D.L. HANLEY et A.P. KERR (dir.), May's 68 Coming of Age, Southampton, macmillan Press, 1989, 215p.
- Helga Maria HERNES, Welfare State and Woman Power : Essays in State Feminism, Oslo et Oxford, Norwegian University Press et Oxford University Press, 1987, 176p.
- Marc HEURGON, Histoire du PSU, Paris, La Découverte, 1994, 444p.
- Margaret R. HIGONNET et al., Behind the lines. Gender and the two World Wars, Yale University Press, New Haven, 1987, 310p.
- M.-C. HURTIG, M. KAIL, H. ROUCH, (dir.) Sexe et genre de la hiérarchie entre les sexes, Editions du CNRS, Paris, 1991.
- Nancy HUSTON, Journal de la création, Paris, Seuil, 1990.
- JECF: Témoignages pour une histoire de la JECF, Paris, JECF, 1981, 212p.
- Jane JENSON et al, (dir.) Feminization of the Labour Force: Paradoxes and Promises, Cambridge et Oxford, Polity Press et Basil Blackwell, 1988.
- et Mariette SINEAU, Mitterrand et les françaises Un rendez-vous manqué, Paris, Presses de la FNSP, 1995, 386p.
- Laurent JOFFRIN, Mai 68. Histoire des événements, Paris, Le Seuil, 1988, 370p.
- Philippe JOUTARD, Ces voix qui nous viennent du passé, Paris, Hachette, 1983.
- George KATSIAFICAS, The Imagination of the New Left: a Global Analysis of 1968, Boston, South End Press, 1987, 323p.
- Roderick KEDWARD et Roger AUSTIN (dir), Vichy France and the Resistance: Culture and Ideology, London and Sydney, Croom Helm, 1985, 293p.
- Laurence KLEJMAN et Florence ROCHEFORT, L'Egalité en marche. Le féminisme sous la troisième République, Paris, Presses de la FNSP- Des Femmes, 1980.
- Yvonne KNIBIELHER, Les pères aussi ont une histoire, Paris, Hachette, 1987, 344p;
- et Catherine FOUQUET, Histoire des mères, Montalba, 1980, 370p.

- Peter LANGE et Maurizio VANNICELLI, The Communist Parties of Italy, France and Spain: Postwar Change and Continuity, Center for European Studies, Harvard University, 1981, 385p.
- Thomas LAQUEUR, La fabrique du sexes. Essai sur le corps et le genre en occident, Paris, Gallimard, 1992, 355p.
- Alain LAROQUE, La politique familiale française depuis 1945, Paris, La documentation française, 1985, 386p.
- Claire LAUBIER (dir.), The Condition of Women in France 1945 to the Present. A Documentary Anthology, London, Routledge, 1990, 200p.
- Marc LAZAR, Maisons rouges. Les partis communistes français et italiens de la Libération à nos jours, Paris, Aubier, 1992, 419p;
- Hervé LE BRAS, Marianne et les lapins. L'obsession démographique, Paris, Olivier Orban, 1991, 283p.
- Michèle LE DOEUFF, L'étude et le rouet, Paris, Seuil, 1989, 378p.
- Danièle LEGER, Le féminisme en France, Paris, Sycomore, 1982.
- Yves LEQUIN (dir.), Histoire des français. XIX-XXème siècles, 3 Vol, Paris, Armand Colin, 1984.
- Henri LERIDON et al, La seconde révolution contraceptive. La régulation des naissances en France de 1950 à 1985, Paris PUF et INED, 1987.
- Christophe LEWIN, Le retour des prisonniers de guerre français Naissance et développement de la FNPG 1944-1952, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987, 335p.
- Daniel LINDENBERG, Les années souterraines 1937-1947, Paris, la Découverte, 1990, 407p.
- Danièle LOSCHAK, La Convention des Institutions Républicaines. F. Mitterrand et le socialisme, Paris, PUF, 1971, 92p.
- Armélie MABON-FALL, Les assistantes sociales au temps de Vichy: du silence à l'oubli, Paris, Harmattan, 1994, 163p.
- Jean MAUDUIT, La révolte des femmes, Paris, Fayard, 1971, 248p.
- et Anne-Marie RAIMOND, Ce que les femmes réclament, Paris, Fayard, 1971, 458p.
- Margaret MARUANI, Les syndicats à l'épreuve du féminisme, Paris, éditions Syros/CNRS, 1979, 271p.

- Mais qui a peur du travail des femmes?, Paris, éditions Syros, 1985.
- Nicole-Claude MATHIEU, L'anatomie politique Catégorisations et idéologies du sexe, Paris, Côté-femmes, 1991, 291p.
- Nicole de MAUPEOU-ABBOUD, Ouverture du ghetto étudiant. La gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention politique (1950-1970), Paris, Anthropos, 1974.
- Henri MENDRAS, La seconde révolution française 1965-1984, Paris, Gallimard, 1988, 323p.
- Jeanne MERLE D'AUBIGNE, Les clandestins de Dieu: Cimade 1939-1945, Paris, Labor et Fides, 1989, 221p.
- Michel MESSU, Les politiques familiales, Paris, éditions ouvrières, 1992, 139p.
- MFPF, D'une révolte à une lutte: 25 ans d'histoire du planning familial, Paris, Tierce, 1982, 506p.
- Henri MICHEL et Boris MIRKINE-GUETZEVITCH, Les idées politiques et sociales de la Résistance, Paris, PUF, 1954.
- Philippe MIOCHE, Le plan Monnet. Genèse et élaboration 1941-1947, Paris, publication de la Sorbonne, 1987, 323p.
- Toril MOI, Feminist theory and Simone de Beauvoir, Oxford and New York, Basil Blackwell, 1989, 120p.
- Simone de Beauvoir: the Making of an Intellectual Woman. Cambridge, Mass Blackwell, 1994, traduit en français, Simone de Beauvoir Conflits d'une intellectuelle, Paris, Diderot éditeur, 1995, traduit de l'anglais par Guillemette Belleteste, préface de Pierre Bourdieu, 499p.
- Alain MONCHABLON, Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968, paris, PUF, 1983.
- Xavier MONCLOT et al. (dir.), Eglises et chrétiens dans la seconde guerre mondiale, Lyon, P.U.L., 1982, 2 volumes, 637p et 383p.
- Marianne MONESTIER, Elles étaient cent et mille, Paris, Fayard, 1972, 256p.
- Florence MONTREYNAUD, Le vingtième siècle des femmes, paris, Nathan, 1989, 731p.
- Janine MOSSUZ-LAVAU, Le vote des femmes en France de 1944 à 1983, Grenoble, 1984;
- Les Lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-1990), Paris, Payot, 1991, 346p.

- R. MOURIAUX, A. PERCHERON, A. PROST (dir.), 1968: exploration du mai français. Acteurs et terrains du mouvement social de mai juin 1968, Paris, L'Harmattan, 1992, 2 vol. 324 et 270p.
- Francine MUEL-DREYFUS, Vichy et l'éternel féminin, Paris, Seuil, 1995, 384p.
- Raymond MUELLE, La guerre d'Algérie en France, Paris, Presses de la Cité, 1994, 350p.
- Barbara J. NELSON ET Najma CHOWDHURI (dir.), Women and Politics Worldwide, New Haven et London, Yale University Press, 1994, 818p.
- Henri NOGUERES, La vie quotidienne des résistants de l'armistice à la Libération, Paris, Hachette, 1984, 272p.
- Judith OKELY, Simone de Beauvoir, London, Virago press, 1986, 174p.
- Pascal ORY, L'Entre-Deux Mai: Histoire culturelle de la France (mai 1968-mai 1981), Paris, Seuil, 1983.
- Les collaborateurs 1940-1945, Paris, Seuil, 331p.
  - (dir.) Nouvelle histoire des idées politiques, Paris, Hachette, 1981, 632p.
  - et Jean-François SIRINELLI, Les intellectuels en France, Paris, A. Colin, 1992, 249p.
- France PARISY VINCHON, Là où la piste d'arrête, Issy les Moulineaux, Muller, 1993.
- Jean PASCAL, Les femmes députées de 1945 à 1988, Paris, à compte d'auteur, 1991, 360p.
- Luisa PASSERINI, Storie di donne e femministe, Torino, Rosenberg & Sellier, 1991, 235p.
- Robert O. PAXTON, La France de vichy, Paris, Seuil, 1973, 375p.
- Françoise PICQ, Libération des femmes. les années mouvements, Paris, Seuil, 1993, 380p.
- Michel PIGENET, An coeur de l'activisme communiste des années froides: la manifestation de Rigway, Paris, Harmattan, 1992, 175p.
- Annie de PISAN et Anne TRISTAN, Histoires du MLE, Paris, Calman-Lévy, 1977, 262p.
- Michelle PERROT (dir.), Une Histoire des femmes est-elle possible?, Paris, Marseille, Rivages, 1984, 227p.
- Antoine PROST, Histoire de l'enseignement 1800-1967, Paris, A. Colin, 1968, 524p.

- Keith A. READER, The May 1968 Events in France, New York, ST Martin's Press, 1993, 210p.
- Monique REMY, De l'utopie à l'intégration. Histoire des mouvements de femmes, Paris, Harmattan, 1990.
- Claude REVAULT D'ALLONNES, Le mal joli. accouchement et douleur, Paris, Union Générale d'Editions, 1976, 422p.
- Edward Francis RICE-MAXIMIN, Accommodation and Resistance: the French Left, Indochina and the Cold War 1944-1954, Westport. C.T. Greenwood Press, 1986.
- Michèle RIOT-SARCEY, La démocratie à l'épreuve des femmes Trois figures critiques du pouvoir 1830-1848, Paris, Albin Michel, 1994, 358p.
- Jean-Pierre RIOUX, L'ardeur et la nécessité 1944-1952, Paris, Seuil, 1988, 389p.
  - L'expansion et l'impuissance 1952- 1958, Paris, Seuil, 1990, 382p.
  - (dir.), La guerre d'Algérie et les français, Paris, Fayard, 1990, 700p.
  - et Jean-François SIRINELLI (dir.) La guerre d'Algérie et les intellectuels français, Paris, IHTP, 268p.
- Philippe ROBRIEUX, Histoire intérieure du parti communiste, tome II, 1945-1972 De la Libération à l'avènement de Georges Marchais, Paris, Fayard, 1981, 713p.
- Henri ROLLET, André Butillard et le féminisme chrétien, Paris, Spes, 1960, 202p.
- Francis RONSIN, La Grève des ventres: propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France (XIXe-XXe), Paris, Aubier, 1980, 254p.
- Pierre ROSANVALLON, Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France, Paris, Gallimard, 1992.
- Margaret L. ROSSITER, Women in the Resistance, NewYork, Praeger Publishers, 1986, 251p.
- Elisabeth ROUDINESCO, Généalogies, Paris, Fayard, 1994, 394p.
- Renée ROUSSEAU, Les femmes rouges. Chronique des années Vermeersch, Paris, Albin Michel, 1983, 293p.
- Henry ROUSSO, (dir.), De Monnet à Massé: enjeux politiques et objectifs économiques dans le cadre des quatre premiers plans (1946-1965), Paris, CNRS, 1986, 246p.
  - Le syndrome de Vichy, Paris, Seuil, 1987, 378p.
  - Les années noires Vivre sous l'Occupation, Paris, Gallimard, 1992, 192p.

- Albert et Nicole du ROY, Citoyennes! Il y a 50 ans le vote des femmes, Paris, Flammarion, 1994, 301p.
- Marc SADOUD, Les socialistes sous l'Occupation, Paris, Presse de la FNSP, 1982, 322p.
- Catherine SARAGE BROSMAN, Simone de Beauvoir revisited, Boston, G. K. Hall, 1991, 200p.
- Martine SAVEGRAND, Les enfants du bon Dieu, les catholiques français et la procréation au XXe siècle, Paris, Albin Michel, 1995, 475p.
- Alice SCHWARZER, Simone de Beauvoir aujourd'hui, six entretiens, Paris, Marcure de France, 1984, 127p.
- Andrew SHENNAN, Rethinking France; Plans for Renewal 1940-1946, Oxford, Clarendon Press, 1989, 332p.
- Mariette SINEAU, "Droit et Démocratie", dans Histoire des femmes, tome V, Paris, Plon, 1992.
- François de SINGLY (dir.), La famille, L'état des savoirs, Paris, La découverte, 1991.
- Jean-François SIRINELLI (dir.), Histoire des droites en France, 3 volumes, Paris, Gallimard, 1992.
- Charles SOWERWINE, Les femmes et le socialisme Un siècle d'histoire, Paris, Presses de la FNSP, 1978, 285p.
- Benjamin STORA, Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962, Paris, La Découverte, 1993, 123p.
- Francis SZPNER, Une affaire de femmes: Paris 1943, exécution d'une avorteuse, réédition Paris, Balland, 1988, 224p.
- Rita THALMANN (dir.), Femmes et Fascismes, Paris, Tierce, 1986;
  - La tentation nationaliste 1914-1945, Paris, Tierce, 1990, 237p.
  - Entre émancipation et nationalisme, Paris, Deux temps Tierce, 1990.
  - La mise au pas. Idéologie et stratégie sécuritaire dans la France occupée, Paris, Fayard, 1991, 390p.
- Françoise THEBAUD, Quand nos grands mères donnaient la vie, la maternité en France dans l'entre deux guerres, Lyon, PUL, 1986, 315p.
- Alain TOURAINE, (dir.), Mouvements sociaux d'aujourd'hui, acteurs et analystes, Paris, éditions ouvrières, 1982, 263p.
  - Critique de la modernité, Paris, Fayard, 1992, 462p.

- Maurice VAISSE (dir.), Le pacifisme en Europe des années 20 aux années 50, Bruxelles, Bruyant, 1993, 455p.
- Dominique VEILLON, Vivre et survivre en France 1939-1947, Paris, Payot, 1995, 370p.
- Jeannine VERDES-LEROUX, Au service du parti Le parti communiste, les intellectuels et la culture 1944-1956, Paris, Fayard Minuit, 1983, 581p.
- Hélène VIVIENNE WENZEL, Simone de Beauvoir. Witness to a Century, New Haven, Yale University Press, 1987, 272p.
- Margaret Collins WEITZ, Women and the French Resistance, New York, John Wiley and Sons, 1996.
- Annette WIEVIORKA, Déportation et génocide entre la mémoire et l'oubli, Paris, Plon, 1992, 506p.
- Olivier WIEVIORKA, Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoir, Paris, Le Seuil, 1994, 450p.;
- Frank L. WILSON, The French Democratic Left 1963-1969. Toward a Modern Party System, Stanford, Stanford University Press, 1971, 258p.
- Renée WINEGARTEN, Simone de Beauvoir. A Critical View, Oxford Berg, New York, St Martin's Press, 1988, 142p.;
- Michel WINOCK, Histoire politique de la revue Esprit, 1930-1950, Paris, Le seuil, 1975, 448p
- La République se meurt. Chronique 1956-1958, Paris, Seuil, 1978, 253p.
  - Chronique des années soixante, Paris, Seuil, 1987, 379p.
- Dominique WOLTON, Le nouvel ordre sexuel; Paris, Le Seuil, 1974, 190p.
- Olga WORMSER-MIGO, Le retour des déportés. Quand les alliés ouvrirent les portes, Bruxelles, Complexe, 1985, 341p.
- Jacques ZEPHIR, Le néo-féminisme de Simone de Beauvoir. Trente ans après le deuxième sexe: un post-scriptum, Paris, Denoël-Gonthier, 1982.
- Marie-Hélène ZYLBERBERG-HOCQUARD, Féminisme et syndicalisme en France, Paris, Anthropos, 1978.

## TEMOIGNAGES, RECITS

Voir aussi les sources pour les ouvrages parus avant 1970.

- Lucie AUBRAC, Ils partiront dans l'ivresse. Lyon mai 1943. Londres. fevrier 1944, Paris, Seuil, 1984.
- AUDRY Colette, La statue, Paris, Gallimard, 1983, 215p.
- Simone de BEAUVOIR, Tout compte fait, Paris, Gallimard, 1972.
  - Journal de guerre, Paris, Gallimard, 1990, 368p.
  - Lettres à Sartre, Paris Gallimard, 1990,2 tomes, 399p. et 440p.
- Suzanne BIDAULT, Souvenirs, Rennes, Ouest France, 1987, 158p.
- Suzanne BOREL, Souvenirs de guerre et d'occupation, Paris, La table ronde, 1973.
- COLETTE, De ma fenêtre, Paris, Fayard, 1987, 184p.
- Madeleine COLIN, Traces d'une vie dans la mouvance du siècle, Paris, à compte d'auteur, 1989, 331p.
- Jeannette COLOMBEL, "Mémoire d'une femme dans les années d'après guerre", Femmes. féminisme et recherche, Toulouse, AFFER, 1984.
  - Les amants de l'ombre, Paris, Flammarion, 1990, 261p.
- Cécile de CORLIEU, Carnet d'une chrétienne moderniste de 1898 à nos jours, Paris, Privat, 1970, 168p.
- Dominique DESANTI, Les staliniens Une expérience politique, Paris, Fayard, 1975, 542p.
- Marie-Madeleine FOURCADE, L'Arche de Noé. réseau Alliance (1940-1945), Paris, Plon, 1989.
- Brigitte FRIANG, Regarde toi qui meurs (1943-1945), Paris, Plon, 1989.
- Gisèle HALIMI, La cause des femmes, Paris, Gallimard, 1982, 305p.
- Ménie GREGOIRE, Les cris de la vie, Paris, Tchou, 1971, 271p.
  - Telle que je suis, Paris, R. Laffont, 1976.
- Marcelle KRAEMER-BACH, La longue marche, la pensée universelle, 1988, 273p.
- Annie KRIEGEL, Ce que j'ai cru comprendre, Robbert Laffont, 1991.
- Jeannette LAOT, Stratégie pour les femmes, Paris, Stock, 1977.
- Edmée de LA ROCHEFOUCAULD, Flashes, Paris, Grasset, 1982, 232p.

- Arlette LAGUILLER, Moi, une militante, Paris, Stock, 1974, 167p.
- Bianca LANBLIN, Mémoires d'une jeune fille dérangée, Paris, Balland, 1993, 207p. /N
- Lise LONDON, La mégère de la rue Daguerre. Souvenirs de la Résistance, Paris, Seuil, 1995, 411p.
- Marthe RICHARD, Mon destin de femme, Paris, Laffont, 1974, 377p.
- Cécile ROMAGNON-OUZOLIAS, J'étais agent de liaison FTPF, Paris, Messidor, 1988, 250p.
- Yvette ROUDY, A cause d'elles, Paris, Albin Michel, 1985, 234p.
- Edith THOMAS, Le témoin compromis, Mémoires présentées par Dorothy Kaufmann, éditions Viviane Hamy, 1995, 234p;
  - Pages de journal 1939-1944, présentés par Dorothy Kaufmann, éd. Viviane Hamy, 1995, 331p.
- Germaine TILLON, Ravensbrück, Paris, Seuil, 1988, 468p.
- Eliane VICTOR, Les femmes aussi, Paris, Mercure de France, 1973, 239p.
- Louise WEISS, Mémoires d'une Européenne, tome V, Tempête sur l'occident, Paris, Albin Michel, 1976, 523p.

#### ARTICLES, NUMEROS SPECIAUX

- L'Arc, Simone de Beauvoir et la lutte des femmes, N°61, 2ème trimestre 1975,
- Isaac AVIV, « Le PCF dans le système français des années trente à la fin de la IVe République », Le Mouvement Social, N°104, juillet-septembre 1978, pp. 75-94.
- Jean-Pierre AZEMA, « La clef générationnelle », Vingtième Siècle, N°22, avril-juin 1989, "Les générations".
- François BEDARIDA et Michael POLLAK (dir.), « Mai 68 et les sciences sociales », table ronde du 10 juin 1988, Cahiers de l'IHTP, N°11, avril 1989, 159p.
- Daniel BERTAUX et Danielle LINHART, « Mai 68 et la formation de générations politiques en France », Le Mouvement Social, N°148, avril-juin 1988, pp.75-89.
- Corinne BOUCHOUX, « L'affaire Gabelle Russier », Vingtième siècle, N°33, janvier-mars 1992.

-Marie-France BRIVE, "L'image des femmes à la Libération", La Libération dans le Midi de la France, Travaux de l'Université de Toulouse le Mirail, série A, tome 35, Toulouse 1986.

- "Les Résistantes et la Résistance", Clio, N°1, 1995.

-Noël BURCH et Geneviève SELLIER, « Rencontre avec des femmes remarquables: représentation des relations sociales de sexes dans le cinéma français sous l'Occupation », projets féministes, N°3, octobre 1994.

- « Les pères châtés du cinéma de l'Occupation », Génériques, N°1, hiver 1995.

- « Fantômes du temps de la Libération », Clio, N°1, 1995, pp.186-194.

-Philippe BUTON, "Les effectifs du parti communiste, 1920-1984", Communisme, N°7, 1985.

- "Les délégués aux congrès et l'évolution du parti communiste français, 1956-1985", Communisme, N°10, 1986, pp.92-116.

- "Une génération évincée?", Communisme, N°29-31, 1991.

-Les Cahiers d'encrages, "Etat et rapports sociaux de sexe", N° hors série, premier trimestre 1991.

-Cahier de l'Ours, "Colette Audry témoin et acteur de son temps", N°197, janvier février 1991.

-Les Cahiers de Science & Vie, L'invention de la pilule, N°10, Aout 1992.

-André CELLARD, "La FGDS: un rendez-vous manqué avec l'histoire", Revue politique et parlementaire, N°953, mai-juin 1991.

-Sylvie CHAPERON, -"Les mouvements féminins face à l'Etat masculin", colloque Olympe de Gouges, Paris, décembre 1993, éditions du CEDREF.

- "Simone de Beauvoir entre féminisme et sexisme", Ephesia, La place des femmes Paris, éditions La découverte, 1995, pp.347-351.

- "La radicalisation des mouvements féminins de 1960 à 1970", Vingtième Siècle, N°48, octobre-décembre, 1995, pp.61-74.

- « Combat pour la contraception » L'histoire, N°202, septembre 1996, pp.13-15.

- "La deuxième Simone de Beauvoir", à paraître dans Les Temps Modernes.

-Clio, « Résistances et Libérations France 1940-1945 », N°1, 1995.

- Roger CHARTIER, « Différences entre les sexes et domination symbolique » dans Annales E.S.C., 48e année, N°4, juillet août 1993, « Histoire des femmes Histoire sociale ».
- Olivier Le COUR GRANDMAISON, Le mouvement de la paix pendant la guerre froide: le cas français 1948-1952, Communisme, N°18-19, 1988.
- M. de COURTIVRON, « The Resistance and the Liberation of Clara Malraux », Contemporary French Civilisation, N°18, 1994, pp23-32.
- Christine DELPHY, "Les origines du mouvement de libération des femmes en France", Nouvelles Questions Féministes, N° 16-17-18, 1991.
- « Penser le genre: quels problèmes? », dans M.-C. HURTIG, M. KAIL, H. ROUCH, (dir.) Sexe et genre de la hiérarchie entre les sexes, op.cit, p.89-101.
- François DELPLA, Les communistes français et la sexualité (1932-1938), Le Mouvement Social, N°91, avril-juin 1975, pp.121-152.
- Geneviève DERMENJIAN et Sarah FISHMAN, « La guerre des captives et les associations de femmes de prisonniers en France », Vingtième Siècle, N°49, janvier-mars 1996.
- Hanna DIAMOND, « Libération! Quelle Libération? L'expérience des femmes toulousaines », Clio, N°1, 1995, pp.89-109.
- La Documentation Française, Féminisme et mouvement de femmes dans les sociétés occidentales, Problèmes Politiques et sociaux, N° 369, août 1979.
- Thérèse DONEAUD, "50 ans de la vie d'un mouvement de femmes: l'Union Féminine civique et Sociale", Eléments pour l'histoire de l'éducation populaire. documents de l'INEP, N°21, 1976.
- « L'Union Féminine Civique et Sociale fête ses 50 ans », Dialogues, N°42, Mai 1975.
- Henri DUBIEF, Hélène Brion, 1882-1962, Le Mouvement Social, N°44, 1963.
- Claire DUCHEN, « Occupation Housewife: the Domestic Ideal in the 1950s France », French Cultural Studies, février 1991, pp.1-11.
- "Une femme nouvelle pour une France nouvelle?", Clio, N°1, 1995.
- « 1944-1946: Women's Liberation? » dans Dave BERRY et Alec G. HARGREAVES (dir.), Women in 20th Century Frenc History and Culture, Loughborough University, 1993.

-François DURAND-GASSELIN , Colette Audry ou la règle du je, règle du jeu, Les Temps Modernes, Aout septembre 1993, N° 565-566, p144-156.

-Antoinette FOUQUE, 'Femmes en mouvement: hier, aujourd'hui, demain'. Entretien. Le Débat, N°59, mars-avril 1990. pp.126-143.

« le mouvement des femmes », dans Alain TOURAINE (dir.), Mouvement sociaux d'aujourd'hui, acteurs et analystes, op. cit, pp225-233.

-Geneviève FRAISSE, 'Et si les mères désertaient la guerre...Madeleine Vernet (1879-1949): pacifisme et féminisme", Les Cahiers du Grif, N°14-15, décembre 1976.

- "Singularité Féministe. Historiographie critique de l'histoire du féminisme en France" dans Michelle PERROT (dir.), Une Histoire des femmes est-elle possible?, op. cit.

- « Du bon usage de l'individu féministe », Vingtième siècle, N°14, avril-juin 1987.

- « La constitution du sujet dans la pensée féministe: paradoxe et anachronisme », dans Elisabeth GUIBERT-SLEDZIEWSKI et Jean-Louis VIEILLARD-BARON (dir.) Penser le sujet aujourd'hui, op. cit.

-French Politics and Society, « Commemorating 50 Years of Women's Suffrage », volume 12, N°4, automne 1994.

-Margaret GIBBON, « The trade unions and women after 1968 » dans D.L. HANLEY ET A.P. KERR, May's 68 Coming of Age, op. cit. pp.139-151.

-Raoul GIRARDET, 'Du concept de génération à la notion de contemporanéité", Revue d'histoire moderne et contemporaine, Avril juin 1983, pp255-270.

-Maurice GODELIER, « La part idéale du réel: essai sur l'idéologique », L'Homme, XVIII, N°3-4

-M. GREEN, « Writing War into the Feminine: de Beauvoir and Duras », Journal of European Studies, N°23, 1993, pp.223-237.

-William GUERAICHE, "Les femmes politiques de 1944 à 1947: quelle libération?", Clio, N°1, 1995.

6 « Des femmes en politique: vers de nouvelles représentations féminines? », à paraître dans Les Temps modernes.

-Madeleine GUILBERT, « Femmes et syndicats en France », Sociologie et société, VI/1, Montréal, mai 1974.

-Hervé HAMON, « 68: the rise and fall of a generation » dans D.L. HANLEY ET A.P. KERR May's 68 Coming of Age, pp.10-22.

-L'Histoire, "Résistants et collaborateurs", juillet-août 1985;

- "Le temps de la guerre froide. Du rideau de fer à l'effondrement du communisme", N°151, janvier 1992;

-L'Homme et la Société, "Crise du mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux", N°98, 1991, 159p.

-Olwen HUFTON, « Femmes/Hommes: une question subversive », Jean Boutier et Dominique Julia, « Passés recomposés, champs et chantiers de l'histoire, Paris, Autrement, 1995, pp. 235-242.

-Paula JACQUES, « Que sont devenues les filles de Mai » F Magazine, Mai 1978.

-Jeunes Femmes, "Jeunes femmes, 1946-1981: trente cinq ans de vie", N°165, novembre 1981.

-Jane JENSON, « Le féminisme en France depuis Mai 68 », Vingtième siècle, octobre décembre 1989, N°24, p.55-62.

-Liliane KANDEL et Françoise Picq, "Le mythe des origines, à propos de la journée internationale des femmes", La Revue d'en face, N°12, automne 1982.

-T. KAPLAN, "On the Socialist Origins of international Women's day", Feminist Studies, 11, N°1, Spring 1985.

-Dorothy KAUFMANN Mc CALL, "Politics of difference: the women's movement in france from May 68 to Mitterrand, Signs, Winter 1983, Vol. 9, N°2.

-Denise KERNAOUCH-POINDRON, "L'UJFF et l'UFF: réflexion sur leur histoire". Pénélope N°11, Femmes et associations , automne 1984.

-Seth KOVEN, Michel SONYA, "Womanly Duties : Maternal Policies and the origins Of Welfare State in France, Germany, Great Britain, and the United States", American Historical Review, 95 (1990), pp. 1076-1108.

-Sonia KRUKS, « Genre et subjectivité: Simone de Beauvoir et le féminisme contemporain », Nouvelles Questions Féministes, 1993, vol. 14, N°1.

-Annie LACROIX-RIZ, "Un ministre communiste face à la question des salaires: l'action d'Ambroise Croizat de novembre 1945 à mai 1947", Le Mouvement Social, avril-juin 1983, N°123.

-Rose-Marie LAGRAVE, « Recherches féministes ou recherches sur les femmes », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, N°83, juin 1990.

- Marc LAZAR, "L'invention et la désagrégation de la culture communiste", dans "La culture politique depuis de Gaulle" Vingtième siècle, N°44, octobre-décembre 1984, pp.9-18.
- Bernard LEGENDRE, "Quand les intellectuels partaient en guerre froide", L'histoire, N°11, avril 1979.
- Rémi LENOIR, "Family Policy in France since 1938" dans Jonhs S. Ambler (dir.) The French Welfare State, op. cit pp144-186.
- "L'effondrement des bases sociales du familialisme" Actes de la Recherche en Sciences Sociales, N°57-58, 1985, pp.69-88.
  - "Transformations du familialisme et reconversions morales", Actes de la Recherche en Sciences Sociales, N°59, 1985, pp.3-47.
- Marianne LOUPIAC, "Jeunes Femmes", Pénélope, N°11, femmes et associations, automne 1984.
- Matériaux pour l'histoire de notre temps, "Occupation/Négociation, Les syndicats en mai 1968", N°20, juillet-septembre 1990, 72p.
- Andrée MICHEL, "Mouvements féministes en occident et projet de société", Les Temps Modernes, janvier 1981.
- Toril MOI, « Politics and the intellectual woman: clichés in the reception of Simone de Beauvoir's work » dans Feminist Theory and Simone de Beauvoir, Oxford, Blackwell, 1990.
- N. MOREAU-BISSERET, "A scientific warranty for sexual politic: demographic discourse on "reproduction" (France 1945-1985)", Feminist Issues, 1946, vol. 6, pp.67-85.
- Janine MOSSUZ-LAVAU, "Le vote des femmes en France", Revue Française de Sciences Politiques, 43 (4), Août 1993, p.673-689;
- "Les électriciennes françaises de 1945 à 1993", Vingtième siècle, N°42, avril-juin 1994.
- La nouvelle revue socialiste, "Hommage à Colette Audry", N°11 novembre 1990.
- Karen OFFEN, "Body politics: women, work and the politic of motherhood in France, 1920-1950" dans Gisela Bock and Pat Thane (dir.) Maternity and Gender Policies, op. cit, pp138-159.

- « Defining feminism: A Contemporary Historical Approach » Signs, volume 14, N°1 automne 1988, p.119-157.
- Pascal ORY, « the concept of generation as exemplified by the class of 68 » dans D.L. HANLEY et A.P. KERR(dir.), May's 69 Coming of Age, pp.182-190.
- Luisa PASSERINI (dir.), « Mémoires et histoires de 1968 » Le Mouvement Social, N°143, avril-juin 1988, 144p
  - « Le mouvement de 1968 comme prise de parole et explosion de la subjectivité: le cas de Turin », dans Le Mouvement Social, N°143, op. cit.
- Michelle PERROT, "Sur le front des sexes : un combat douteux", Le mouvement social, N°3, 1984, pp.69-76.
- Pouvoirs, N°39, 1986, 197p.
- Antoine PROST, "L'évolution de la politique familiale en France de 1938 à 1981", Le Mouvement Social, N°129, octobre-décembre 1984.
- René REMOND, "Les catholiques et le communisme depuis 1945", Etudes, N°4, septembre, pp.383-392.
- François ROUQUET et Danièle VOLDMAN (dir.) « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », Les cahiers de l'IHTP, N°31, octobre 1995, Paris, CNRS, 85p.
- Henri ROUSSO, "L'épuration en France : une histoire inachevée", Vingtième Siècle, N°33, janvier-mars 1992.
- Naomi SCHOR, "Cet essentialisme qui n'(en) est pas un: Irigaray à bras le corps", Féminisme du présent, Futur Antérieur supplément, Paris, ed L'Harmattan, 1993, pp85-109.
- Paula SCHWARTZ, « Redefining Resistance: Women's Activism in Wartime France », dans Margaret R. Higonnet (dir.) Behind the Lines, op cit. pp. 141-153.
  - "Partisanes and Gender Politics in Vichy France", French Historical Studies, vol.16, N°1, printemps 1989, pp.126-151.
  - « La répression des femmes communistes (1940-1944) » dans François ROUQUET et Danièle VOLDMAN (dir.) « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », Les cahiers de l'IHTP, op. cit. pp.24-37.
  - "Résistance et différence des sexes: bilan et perspective", Clio, N°1. 1995.
- Simone de Beauvoir Studies, Vol. 1, N°1, automne 1983.

- Jean François SIRINELLI, "Effets d'âge et phénomènes de génération dans le milieu intellectuel français", Les Cahiers de l'IHTP, N°6, novembre 1987
- René SOMMER, "Paix et Liberté" la Quatrième République contre le PC, L'histoire, N°40, décembre 1981, pp 26-35.
- Paul THIBAUD, « Génération algérienne? », dans Jean-Pierre RIOUX (dir.), La guerre d'Algérie et les Français, op; cit., pp. 608-616.
- Sylvie VAN de CASTEELE SCHWEITZER et Danièle VOLDMAN, "Le mouvement féministe après la seconde guerre mondiale", Matériaux pour l'histoire de notre temps, N°1, 1985.
- Dominique VEILLON, "Elles étaient dans la Résistance", Repères, bulletin de l'Agence Femme Informations, N°59, 30 mai-5 juin 1983;
  - "Résister au féminin", Pénélope, N°12, printemps 1985;
  - « La vie quotidienne des femmes » dans Actes du colloque Le régime de Vichy et les Français, op. cit. pp. 629-639.
- R. VINEN, « The Parti Républicain de la Liberté and the Reconstruction of French Conversation 1944-1951 », French History, N°7, 1993, pp?183-204.
- Vingtième siècle, "Nouvelles lectures de la guerre froide", N°13, janvier mars 1987.
  - « Générations », N°22, avril juin 1989.
  - « Le cinquantenaire du droit de vote des femmes », N°42, avril-juin 1994.
- Fabrice VIRGILI, "Les tondues à la Libération: le corps des femmes enjeux d'une réappropriation", Clio, N°1, 1995.
  - « Les tontes de la Libération en France » dans François ROUQUET et Danièle VOLDMAN (dir.), « Identités féminines et violences politiques (1936-1946) », Les cahiers de l'IHTP, N°31, op. cit.
- Danièle VOLDMAN (dir.), « La bouche de la vérité? La recherche historique et les sources orales », Les cahiers de l'IHTP, N°21, novembre 1992, 161p.
  - " Mai 68 ou la féministe refusée", Nouvelle Revue socialiste, "où en sommes nous avec Mai 68?", sept. 1985.
- M. WEITZ, « Geneviève de Gaulle: Refusing the Unacceptable » Contemporary French Civilisation, N°18, 1994, pp.56-63.
- Olivier WIEVIORKA, "La génération de la Résistance", Vingtième siècle, N°22, avril-juin 1989.

- Michel WINOCK, "L'âge d'or des intellectuels", L'Histoire N°83, novembre 1985.
- « Les générations intellectuelles », Vingtième siècle, N°22, 1989, pp17-38.
- "Le schisme idéologique", L'Histoire N°151, Janvier 1992.

## THESES, TRAVAUX

- Amicale UFCS, Recherches sur l'UFCS et son histoire à partir des archives du mouvement, novembre 1988, ronéoté, 47p.
- Juliette AUBRUN, Cécile Brunschvicg (1877-1946). Itinéraire d'une femme en politique, DEA, IEP Paris, 1992.
- Christine BARD, Le féminisme en France vers l'intégration des femmes dans la cité 1914-1940, thèse de doctorat sous la direction de Michelle Perrot, Paris VII, 1993, 1212p.
- Anne-Marie BIROTHEAU-POUSSY, Approche d'un mouvement féminin: L'Union Féminine Civique et Sociale, 1927-1976, Mémoire de DESS en droit, Nantes, 195p, 1977.
- Caroline BRAC de la PERRIERE et Fabienne TRIBOU, De l'Etat sous la Vème République et les mouvements sociaux: l'exemple du mouvement des femmes. Mémoire de Maitrise, Paris VII, 1980.
- T. CARBOGNANI, Les communistes et l'émancipation des femmes de 1945 à 1959. Maitrise de sociologie, Paris XIII, 1975.
- Sylvie CHAPERON, "Les militantes du féminin", Prosopographie des militants, 1940-1968, CNRS, URA 1738, Histoire sociale: territoires et militants, Document de travail, N°3, juillet, 1995.
- Caroline COOREN, Le CFEI Femme-Avenir: un progrès vers une meilleure représentation politique féminine?, Mémoire de l'IEP de Grenoble, 1991.
- Sylvie COQUILLE, Naissance du mouvement de libération des femmes en France, 1970-1973, Mémoire de maitrise d'histoire, Paris X, 1982.
- Clorinda COSTANTINI, La presse féminine des années d'occupation, juin 1940-août 1944, thèse de doctorat de troisième cycle, Paris II, 18 décembre 1980.
- Anne COVA, Droits des femmes et protection de la maternité en France 1892-1939. Thèse d'histoire, Institut Universitaire Européen, 1994.
- Valérie DALY, Gabrielle Duchêne ou "la bourgeoisie impossible", Maitrise, Université de Paris X, 1985, 184p.

- Hanna DIAMOND, Women's Experiences during and after World War Two in the Toulouse Area 1939-1948: Choices and Constraints, University of Sussex, mai 1992, 325p.
- Evelyne DIEBOLT, Les associations face aux institutions, les femmes dans l'action sanitaire, sociale et culturelle 1900-1965, Thèse d'Etat, Paris VII, 1993.
- Thérèse DONEAUD, Des femmes, un mouvement féminin. Une expérience de 35 ans de pratique de l'UFCS 1948-1983, Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales, Université de la Sorbonne nouvelle Paris III, sous la direction de Jean-Luc Dumont, 1991.
- Annie ETHUIN, Un mouvement politique féminin : le CFEI-Femme Avenir, Doctorat de troisième cycle de science politique, 1985, Paris X Nanterre, 243p plus annexes.
- Michel GARDEZ, La question féminine dans le discours du PCF 1920-1978, thèse de troisième cycle d'administration publique, Université de Picardie, 1979, 264p.
- William GUERAICHE, Les femmes de la vie politique française, de la libération aux années 1970: essai sur la répartition du pouvoir politique. Thèse d'histoire, université de Toulouse le Mirail, 1992.
- F.A. ISAMBERT et Paul LADRIERE, Contraception et avortement dix ans de débat dans la presse 1965-1974, CNRS, collection des ATP sciences humaines, N°31, 1979.
- Annie JULIENNE, Le rôle du magazine féminin de la CGT Antoinette dans les luttes menées par les femmes pour leur libération entre 1970 et 1982, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Paris VII, 1990, 184p.
- Claudie LESSELIER, Aspects de l'expérience lesbienne en France 1930-1968, Mémoire de DEA de sociologie, Paris VII, 1987, 148p.
- Annick LEVY, La participation et le rôle des femmes au sein des partis politiques français, doctorat de troisième cycle, sociologie, 1976, Lyon II.
- Martine LEVY-IGELMAN, Le féminisme d'Etat en France 1965-1985 : 20 ans de prise en charge institutionnelle de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, Doctorat en Sciences Politiques, Paris, Institut d'Etudes Politiques, 1988.
- Sylvie LINDEPERG, Images de la seconde guerre mondiale dans le cinéma français (1944-1969), Thèse de doctorat, Institut d'étude politique, 1993.
- Dominique LOISEAU, Femmes et militantisme Saint-Nazaire et sa région 1930-1980, thèse de doctorat sous la direction de Michelle Perrot, Paris VII, 1993

- Jacqueline TARDIVEL, "Quelques caractéristiques du corpus Union des Femmes Françaises", Prosopographie des militants, 1940-1968, CNRS, URA 1738, Histoire sociale: territoires et militants, Document de travail, N°3, sans date (juillet 1995).
- Marie-Thérèse PICARD, Vingt ans de revendication féminine, 1960-1980. Enjeux, risques et ambivalences d'une dynamique identitaire collective, Maîtrise de sociologie, Paris XII, 1981.
- Françoise PICQ, Le mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux, Rapport de recherche ATP, GEF de Paris VII, 2 tomes 1987.
- Miranda POLLARD, Vichy and the Politics of Gender 1940-1944, PhD Trinity College, Dublin, 1990.
- Christiane REYNAUD et Grazia VALLEE-DUVAL, La participation des femmes à la vie civique: les associations féminines, 1945-1968. Mémoire de maîtrise, Paris VII, 1976, 276p.
- Nicole ROMERO, les francs-maçons et les femmes, Maîtrise, ParisVII, 1981, 216p.
- Claudine SERRE, L'évolution du féminisme à travers l'oeuvre de Simone de Beauvoir 1939-1983, doctorat de troisième cycle, histoire, Nice, 1984, 320p.
- Claudette SEZE, Evolution des activités des femmes, induite par la consommation des substituts sociaux au travail domestique, 1950-1980. Effets économiques et socio-culturels, CRIIS, Viry-Chatillon, 1988.
- Claudine SPINGLARD, Les partis politiques et la condition des femmes depuis 1958, DES de Sciences Politiques, Paris I, 206p.
- Sylvie VAN de CASTEELE SCHWEITZER, Martine MULLER, Danielle TUCAT, Dominique VEILLON et Danièle VOLDMAN, Etre féministe en France. Contribution à l'étude des mouvements de femmes, 1944-1967. ATP CNRS IHTP. 1985.

## POUR UNE PERSPECTIVE COMPARATIVE

### *LE CAS DES ETATS-UNIS*

Olive BANKS, The Faces of Feminism: a Study of Feminism as a Social Movement, New York, St Martin's, 1981, 285p.

-Carl M. BRAUER, "Women Activists, Southern Conservatives, and the Prohibition of Sex Discrimination in Title VII of the 1964 Civil Right Act", Journal of Southern History, 49, 1983, pp.37-56.

-Wini BREINES, The Great Refusal: Community and Organization in the new Left,

- Young White and Miserable: Growing up Female in the Fifties, Boston, Beacon, 1992, 261p.

-Steven M. BUECHLER, Women's Movements in the United States, New Brunswick, Rutger University Press, 1990, 258p.

-Mary P. BURKE, Reaching for Justice: The Women's Movement, Washington D.C. Center of Concern, 1980.

-Gertrude BUSSEY, et Margaret TIMS, Women's International League for Peace and Freedom, London, George Allen and Unwin, 1965.

-Jackie BYARS, All that Holliwood Allows: Re-Reading Gender in 1950s Melodrama, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1991.

-D'Ann CAMPBELL, Women at War with America: Private Lives in a Patriotic Era, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1983.

-Patricia CAMPBELL, Sex Education Books for Young Adults 1892-1979, New York, R.R. Bowker, 1979.

-Ginette CASTRO, Aspects du féminisme américain depuis la deuxième guerre mondiale, doctorat d'Etat, Etudes Nord-Américaines, 1980, Bordeaux III.

William CHAFE, The American Woman: Her Changing Social, Economic and Political Roles, 1920-1970, New York, Oxford University Press, 1972.

- The Paradox of Change: American Women in the 20th Century, New York, Oxford University Press, 1991.

-Janet S. CHAFETZ et Gary DWORKIN, Female Revolt: Women' Movement in World and Historical Perspective, Totowa, Rownan and Allenherld, 1986, 260p.

- "In the Face of Threat: Organised Antifeminism in Comparative Perspective" Gender and Society, 1987, n 1, pp33-60.

-Andrew CHERLIN, Marriage, Divorce, Remarriage, Cambridge, Harvard University Press, 1981.

-Dorothy Sue COBBLE, "Rethinking Troubled Relations Between Women and Unions: Craft Unionism and Female Activism", Feminist Studies, Automne 1990, pp.519-548.

-Robert COLES and Geoffrey STOKES, Sex and the American Teenager, New York, Harper and Row, 1985.

-Nancy COTT, "Feminist Theory and Feminist Movements: The Past Before Us" in Juliet MITCHELL et Ann OAKLEY (dir.), What Is Feminism?, Oxford, Basil Backwell, 1981.

-Vicki L. CRAWFORD et al. eds, Women's in the Civil Rights Movements: Trailblazers and Torchbearers 1941-1965, Brooklin, Carlson, 1990.

-Betty CUNIBERTI, "Young, Old Feminists Splits", Los Angeles Times, Oct. 6, 1981.

-Harrison CYNTHIA, "A New Frontier for Women: The Public Policy of the Kennedy administration" The Journal of American History, n 67, 1980, pp.630-446.

-Barbata Sinclair DECKARD, The Women's Movement, New.York. Harper & Row, 1983, 500p.

-John D'EMILIO, Sexual Politics Sexual Community: The Making of Homosexual Minority in The U.S. 1940-1970, Chicago, University of Chicago Press, 1983, 257p.

- Making trouble: essays on gay history, politics and the university, Routledge, New York and London, 1992, 274p

- et Estell FREDMAN, Intimate Matters: a History of Sexuality in America, New York, Harper and Row, 1988, 429p.

-Alice ECHOLS, Daring to Be Bad: Radical Feminism in America 1967-1975, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1989.

-Sara M. EVANS, Personal Politics: the Roots of Women's Liberation in the Civil Rights Movement and the New Left, New York Knopf, 1979, 274p.

- Borne for Liberty. A History of Women in America, The Free Press, Macmillan, 1989; Traduction française par Brigitte Delorme, Les américaines. Histoire des femmes aux Etats-Unis, Paris, Belin, 1991, 386p.

- Lilian FADERMAN, Odd Girls and Twilight Lovers: A history of Lesbian Life in Twentieth Century America, New York, Columbia University Press, 1991.
- Abbot L. FERRIS, Indicators of Trends in the Status of American Women, New York, Russel Sage Foundation, 1971.
- Peter FILEN, Him/ Her/ Self: Sex Roles in Modern America, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1986.
- Philip FONER, Women and the American Labor Movement from World War Two to the Present New York, 1980.
- Jo FREEMAN, The Politics of Women's Liberation, New York, David McKay, 1975.
- (dir.), Social Movements of the sixties and the Seventies, New York, Longman, 1983, 382p.
- Brandon FRENCH, On the Verge of Revolt: Women in American Films of the Fifties, New York, Frederick Ungar, 1978
- Mariam FRENIER, "American Antifeminism Movement: Comparing the Rhetoric of Opponents of the Equal Rights Amendment with that of Opponents of Women's Suffrage", Women's Studies international forum, 1984, n 7, pp455-66.
- Dennis Lee FROBISH, The Family and Ideology: Cultural Constraints on Women 1940-1960, Ph. D. Dissertation, University of North Carolina at Chapel Hill, 1983.
- Nancy F. GABIN, "Women Workers and the UAW in the Post-War II Period: 1945-1954", Labor History, 21, hiver 1979-1980, pp5-30.
- "They Have Placed a Penalty on Womanhood: The Protest Actions of Women Auto Workers in Detroit Area, UAW Locals 1945-1947", Feminist Studies, n 2 etc 1988.
- Feminism in the Labor Movement: women and the United Auto workers, 1935-1970, Ithaca, Cornell University Press, 1990.
- Anthony GIDDENS, The Transformation of Intimacy, Stanford, Stanford University Press, 1992, 212p.
- Paula GIDDINGS, When and Where I Enter, New York, Morrow, 1984.
- Linda GORDON, Woman's Body. Woman's Right. A Social History of Birth Control in America New York, Crossman Publishers, 1976, 479p.
- Cynthia HARRISON, On Account of Sex: the Politics of Women's Issues 1945-1968, Berkeley, University of California press, 1988, 337p.

- Susan HARTMANN, The Home Front and Beyond: American Women in the 1940's, Boston, Twaine, 1982, 235p.
- Judith HOLE et Ellen LEVIRE, Rebirth of Feminism, New York, Quadrangle, 1971.
- Maureen HONEY, Creating Rosie the Riveter: Class, Gender and Propaganda during World War II, Amherst, University of Massachusetts pres, 1984.
- Bell HOOKS, Ain't I a Woman? Black Women and Feminism, New York, Quadrangle.
- Joan HUBERT, "Toward a Sociotechnological Theory of the Women's Movement" Social Problems, n 23, 1976, pp.371-88.
- (dir.) Changing women in a Changing Society, Chicago, University of Chicago Press, 1983.
- Maurice ISSERMAN, If I Had a Hammer. The Death of the Old Left and the Birth of the New Left, N.Y, Basic Books, 1987.
- Marty JEZER, The Dark ages: Life in the U.S. 1945-1960, Boston, South End Press, 1982.
- Eugenia KALEDIN, Mothers and More: American Women in the 1950's, Boston, Twaine, 1984, 260p.
- Peter J. KELLOGG, "Civil Rights Consciousness in the 1940's", Historian, 42, 1979, pp.18-41.
- David KENNEDY, Birth Control in America: The Career of Margaret Sanger, New Haven, Yale University Press, 1970.
- Madeline D. KENNEDY, Elisabeth LAPOVSKY, and DAVIS, Boots of Leather, Slippers of Gold: The History of a Lesbian Community, New York, Routledge, 1993, 434p.
- Alice KESSLER-HARRIS, Out of Work: A History of Wage Earning Women In the United States, New York, Oxford University Press, 1982.
- Mary KING, Freedom Song: a personal Story of the Civil Rights Movement, New York, William Morrow, 1987.
- Ethel KLEIN, A Social Learning Perspective on Political Mobilisation: Why the Women's Movement Happened When It did, Diss. University of Michigan, 1979.
- Gender Politics: From Consciousness to Mass Politics, Cambridge, Harvard University Press, 1984.

- Wendy KOZOL, Life's America: Family and Nation in Postwar Photojournalism, Philadelphia, Temple University Press, 1994.
- Kristin LUKER, Abortion and the Politics of Motherhood, Berkely et Los Angeles, University of California, 1984, 324p.
- Susan LYNN, "Gender and Post War II Progressive Politics: A Bridge to Social Activism in the 1960s USA", Gender & History, Vol. 4, Number 2, Summer 1992.
- Progressive Women in conservative Times: Racial Justice, Peace and Feminism, 1945 to the 1960s, New Brunswick, NJ, Rutgers University Press, 1992, 218p.
- Doug McADAM, "Gender as a Mediator of the Activist Experience: The Case of Freedom Summer", American Journal of Sociology, vol.97,n 5 mars 1992, pp1211-40.
- Nancy E McGLEN et Karen O'CONNOR, Women' Rights: The Struggle for Equality in the Nineteenth and Twentieth Centuries, New york, Praeger, 1983.
- Bernice McNAIR BARNETT "Invisible Southern Black Women Leaders in the Civil Rights Movement: The Triple Constraints of Gender, Race and Class", Gender & Society, vol.17, n 2, juin 1993, pp.162-82.
- Elaine Tyler MAY, Homeward Bound: American Families in the Cold War era, New York, Basic, 1988.
- Joanne MEYEROWITZ (dir.), Not June Cleaver. Women and Gender in Postwar America, 1945-1960, Philadelphia, Temple University Press, 1994, 411p.
- Douglas T. MILLER and Nowak MARION, The Fifties: The Way We Really Were, Garden City, New York, Doubleday, 1977.
- Steven MINTZ et Susan KELLOGG, Domestic Revolutions: A Social History of American Family Life, New York, Free press, 1988.
- Rosalind P. PETCHESKY, Abortion and Woman's Choice: The State, Sexuality and the Conditions of Reproductive Freedom, New York, Longman, 1984.
- Marguerite RAWALT, History of the National Federation of Business and Professional Women's Club, Vol.2, Wahington D.C., NFBWC, 1969.
- James REED, The Birth Control Movement and American Society: From Private Vice to public Virtue, Princeton, Princeton University Press, 1978 (reéd. 1983).
- Jo Ann Gibson ROBINSON, The Montgomery Bus Boycott and the Women Who Started It, Knoxville, TN, University of Tennessee Press, 1987.

- Paul ROBINSON, The Modernization of Sex: Havelock Ellis, Alfred Kinsey, William Master and Virginia Johnson, New York, Harper and Row, 1976.
- Rosalind ROSENBERG, Beyond Seperate Spheres, Intellectual Roots of Modern Feminism, New Haven, Yale University Press, 1982.
- Leila J. RUPP, Mobilizing Women for War: German and American Propaganda 1939-1945, Princeton, Princeton Universit press, 1978.
- "The survival of american Feminism: the Women's Movement in the Postwar Period" in Reshaping America: Society and Institutions 1945-1960, Eds. Robert H. Bremner and Gary W. Reichard. Colombus, Ohio Sate University Press, 1982, pp.33-65.
  - "The Women's Community in the National Woman's Party, 1945 to the 1960's", Signs, 10, 1985, 715-740.
  - and Taylor VERTA, "The Women's Movement Since 1960: Structure Strategies and new Directions" in American Choices: Social Dilemmas and Public Policy Since 1960, Eds., Robert H. Bremmer, Gary W; Reichard, Richard J. Hopkins. Colombus, Ohio State University Press, 1986, pp. 75-104.
  - Survival in the Doldrums: The American Women's Rights Movement 1945 to the 1960s New York, Oxford University Press, 1987, 284p.
- Nancy SAHLI, Women and Sexuality in America: A Bibliography, Boston, G.K Hall and Co, 1984.
- Irvin D. SALOMON, Feminism and Black Activism in Contemporary America: An Ideological Assesment, Wesport, Greenwood, 1988, 200p.
- Lois SCHARF, To Work and to Wed, Westport, 1980.
- Judith Anne SEALANDER, The Women's bureau. 1920-1950: Federal Reaction to Female Wage Earning, Diss. Duke University, 1977.
- Daniel Scott SMITH, "The Dating of the American Sexual Revolution: Evidence and Interpretation",in Michael Gordon ed. The American Familyin Social Historical Perspective, New York, 1973, pp,321-335.
- Rickie SOLINGER, Wake Up Little Susie: Single Pregnancy and Race before Roe v. Wade, New York, Routledge, 1992.
- Dale SPENDER, There's Always Been a Women's Movement this Century, London, Pandora Press, 1983.

-Judith STACEY, Brave New Family: Stories of Domestic Upheaval in the Late Twentieth Century America, New York, Basic Books, 1990.

-Amy SWERDLOW, Women Strike for Peace: Traditional Motherhood and Radical Politics in the 1960s, Chicago, University of Chicago Press, 1993.

-Blanche Linden WARD and Green Carol HURD, Changing the Future: American Women in the 1960s, New York, Twayne, 1993.

-Lynn WEINER, From Working Girls to Working Mothers, Chapell Hill, University of North Carolina, 1985.

-Guida WEST et Rhoda BLUMBERG (dir.), Women and Social Protest, New York, Oxford University Press, 1990, 406p.

## *LE CAS DE L'ITALIE*

- Mirella ALLOISIO, Marta AJO, La donna nel socialismo italiano. Tra cronaca e storia 1892-1978, Roma, 1978, 173p.
- Giulietta ASCOLI et al, La questione femminile in Italia dal '900 ad oggi, Milano, Angeli, 1979, 259p;
  - "L'Udi tra emancipazione e liberazione (1943-1964)" dans le précédent pp. 109-160.
- M.V. BALLESTRERO, Dalla tutela alla parità. La legislazione italiana sul lavoro delle donne, Bologna, Il Mulino, 1978.
- Karen BECKWITH, "Women and parliamentary Politics in Italy 1946-1979", Howard R. PENNIMAN (dir.), Italy at the Polls, Washington, American Enterprise Institute, 1981.
- Paola BERARDI AJASSA (dir.), Donna e legislazione. Il contributo del movimento femminile, Roma, Edizione Cinque Lune, 1989, 322p.
- Lucia Chiavola BIRNBAUM, Liberazione della donna. Feminism in Italy, Middletown, Wesleyan University Press, 1986, 353p.
- Paola BONO, Sandra KEMP (dir.), Italian Feminist Thought A reader, Basil, Blackwell, 1991, 458p.
- Anna Rita CALABRO, Laura GRASSO, Dal movimento femminista al femminismo diffuso, Milano, Angeli, 1983, 558p.
- Romano CANOSA, Cento anni di sentenze sulla condizione femminile in Italia, Milano, 1978.
- Tilde CAPOMAZZA, Marisa OMBRA, 8 marzo. Storie, miti, riti della giornata internazionale della donna, Roma, Utopia, 1987, 199p.
- Silvana CASMIRRI, L'Unione Donne Italiane 1944-1948, Roma, Quaderni della FIAP, nuova serie, N°7, 1978, 166p.
- G. CHIANESE, Storia sociale della donna in Italia (1800-1980), Napoli, 1980.
- Piera CODOGNOTTO, Bollettino di aggiornamento bibliografico sulla condizione della donna, Firenze, 1982.

- Maria Antonietta CONFALONIERI, "Parties and Movements in Italy: the Case of Feminism and the PCI", Il Politico, N°172, gennaio-Marzo, 1995.
- Ginevra CONTI ODORISIO, Storia dell'idea femminista in Italia, Torino, ERI, 1980.
- Cecilia DAU NOVELLI, - "Il movimento femminile della democrazia cristiana dal 1944 al 1964", Francesco MALGERI (dir.), Storia della democrazia cristiana, Vol. III, 1955-1968, Roma, Edizione Cinque Lune, 1988, pp.331-370.
- "Daremo sei milioni di voti. Il movimento delle donne cattoliche nei primi anni della Repubblica", Memoria, 21, 1988.
- I. DOMINIANNI. "Anni sessanta. Albori femministi", Marzo 1968. Il caso italiano, supplément à Il manifesto, 30 mars 1988.
- Yasmine ERGAS, "Feminism and the Italian Party System: Women's Politics in a Decade of Turmoil", Comparative Politics, vol. XIV, 1982, n. 3 pp. 253-279.
- Paola GAIOTTI DE BIASE, Le origini del movimento cattolico femminile, Brescia, Morcelliana, 1963.
- "La donna nelle vita sociale e politica della Repubblica 1945-1948, in Giovanna ACERRA et al. Donne e Resistenza in Emilia-Romana, Milano, Vangelista, 1978, 324p.;
- "La donna e i "segni dei tempi", Sulla questione femminile, Roma, Quaderni della lega democratica, 1978.
- Questione femminile e femminismo nelle storia della Repubblica, Brescia, Morcelliana, 1979, 256p.;
- "Il voto alle donne", G. ROSSINI (dir.), Democrazia cristiana e Costituente, Roma, Cinque Lune, 1980, pp.415-456.
- "Movimento cattolico e questione femminile" in F. TRANIELLO e G. CAMPANINI (dir.), - Dizionario storico del movimento cattolico in italia, Vol.1, tome 2, Torino, Marietti, 1981, pp 96-111;
- « Da una cittadinanza all'altra. Il duplice protagonismo delle donne cattoliche", G. BONACCHI, A. GROPPI (dir.), Il dilemma della cittadinanza. Diritti e doveri delle donne, Roma-Bari, Laterza, 1993, 262p, pp.128-165.
- et Cecilia DAU NOVELLI, La questione femminile, Firenze, Le Monnier, 1982, 112p.
- Annamaria GALOPPINI, Il lungo viaggio verso la parità: i diritti civili e politici delle donne dall'unita ad oggi, Bologna, Zanichelli, 1980.

- M. de GIORGIO, "Donna e Società. Dieci anni della rivista del movimento femminile Dc", Memoria, N°2, 1981.
- M. GRAMAGLIA, "1968: il venir dopo e l'andar oltre del movimento femminista", Problemi del Socialismo, 4, 1976.
- Judith HELLMANN, Journeys among Women. Feminism in five Italian Cities, New York, Oxford University Press, 1982.
- Gaeta ISOTTA, L'Altra metà della Resistenza, Milano, 1978.
- Francesca Romana KOCH, "Le donne dal dopoguerra a oggi", in G. Cheribini et al. (dir.), Storia della società italiana, vol. 24, Il miracolo economico e il centro sinistra, Milano, Teti editore, 1990, pp. 223-290.
- Peter LANGE and Maurizio VANNICELLI (dir.), The Communist Parties of Italy, France and Spain: Postwar Change and Continuity: a Casebook, Birmingham, 1981/
- Miriam MAFAI, L'apprendistato della politica. Le donne Italiane nel dopoguerra, Roma, 1979.
- N. MARCELLINO, "La partecipazione femminile e il movimento sindacale", Quaderni di Rassegna Sindacale, 54-55, 1975.
- M. MICCHETTI, M. REPETTO, L. VIVIANI, Udi laboratorio di politica delle donne: idee e materiali per una storia, Roma, Libera Stampa, 1984.
- Maria Rita, MUCI, La partecipazione politica femminile nei paesi del Sud d'Europa, Milano, Università L. Bocconi, 1988.
- Luisa PASSERINI, Autoritratto di gruppo, Firenze, Giunti, 1988, 231p.
- "Non solo maschio" Marzo 1968, supplément. à Il Manifesto, 30 mars 1988.
  - "Le mouvement de 68 comme prise de parole et comme explosion de la subjectivité: le cas de Turin", Le Mouvement Social, n°143, 1988.
  - "Movimenti delle donne/ movimenti del' 68", Storie di donne e femministe, Torino, Rosenberg & Sellier, 1991, pp.133-160.
- Simonetta PICCONE STELLA, "Crescere negli anni '50", Memoria, 2, Ottobre 1981.
- Franca PIERONI BORTOLOTTI, Sul movimento politico delle donne. Scritti inediti, a cura di Annarita BUTTAFUOCO, Utopia, Roma, 1987, 326p.
- T. PITCH "La sessualità, le norme, lo stato. Il dibattito sulla legge Merlin" Memoria, 17, 1986.

- S. PORTACCIO, "Buona e bella. I periodici femminili cattolici negli anni '50", Memoria, 4, 1982.
- Carla RAVAIOLI, La Donna contro se stessa, Bari, Laterza, 1969.
- Camilla RAVERA, Breve storia del movimento femminile in Italia, Roma, Editori Riuniti, 1978, 349p.
- Marisa RODANO, "In quanto donna. l'Udi dal 1952 al 1964" dans Anna Maria Crispino (dir.), Esperienza storica femminile nell' età moderna e contemporanea, Udi, Circolo La Coccia, Roma, 1988.
- S. ROSSI, "Le scelte dell' associazionismo femminile in questo dopo guerra", Donna e Società, N°2, 1967.
- Maria Cristina SEMANNI, Le ACLI alla prova delle politica 1961-1972, Napoli, Edizioni Dehoniane Napoli, 1986, 452p.
- Adriana SERONI, La questione femminile in Italia. 1970-1977, Roma, 1977.
- Nadia SPANO, Fiamma CAMARLINGHI, La questione femminile nella politica del PCI. 1921-1963, Roma, Donne e Politica, 1972, 213p.
- Giglia TEDESCO, "Tra emancipazione e liberazione. L'Udi negli anni Sessanta" dans Anna Maria Crispino, op. cit.
- Aida TISIO, I comunisti e la questione femminile, Roma, Editori Riuniti, 1976.
- P. TOGLIATTI, L'emancipazione femminile. Discorsi alle donne, Roma 1973.
- Gabriella TURNATURI, "La donna fra il pubblico e il privato: la nascita della casalinga e della consumatrice", Nuova Donna Woman Femme, 12-13, 1979.
- Angela VERZELLI (dir.), Il voto alle donne. Testimonianze delle donne elette nel Consiglio Comunale di Bologna dal governo CLN ad oggi, Bologna, Editoriale Montgolfiera, 1989.
- Maria WEBER, Il voto delle donne, Torino, Biblioteca della libertà, 1977.

## V NOTICES BIOGRAPHIQUES

Berthie Albrecht, (15 février 1093-28 mai 1943, prison de Fresnes) née à Marseille d'une famille suisse (Wild de Sant Gaal), épouse Frédéric Albrecht, financier hollandais, avec lequel elle a deux enfants. Fonde en 1932 sa revue Le problème sexuel, puis avec Madeleine Braun (qui devient une dirigeante du Front National) elle participe à la fondation du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. Puis elle crée une organisation d'entraide pour les juifs fuyant l'Allemagne. Elle devient surintendante sociale et rencontre Henri Frenay qui sera son compagnon dans Combat. Arrêtée par la Gestapo, les conditions de sa mort ne sont pas éclaircies.

Sources: Mireille ALBRECHT, Berty La grande figure féminine de la Résistance, Paris, Robert Laffont, 1986, 352p.

Pauline Archambault, née Le Cormier.

Catholique progressiste, amie de Cécile de Corlieu avec qui elle tient la chronique féministe de L'Aube, dans les années trente. Ultracpacifiste dans ces mêmes années, elle est membre du comité du CNFF après guerre. Epouse de Paul Archambault, intellectuel démocrate chrétien, animateur des Cahiers de la nouvelle journée, mère de cinq enfants, présidente après guerre de la Confédération Nationale des Familles et de l'Ecole des Parents et Educateurs. Elle préside aussi la commission de la vie familiale du CNFF. Auteure sous son nom de jeune fille, Pauline Le Cormier, de Confidences à une jeune adolescence, éditions familiales de France, 1950 et des introduction et conclusion de Conscience de la féminité, éditions familiales de France, 1954; ainsi que sous son nom marital de La femme entre deux mondes, édition Jeheber, Genève, Paris, 1955, Dans ces ouvrages elle prend position pour la maternité consciente et se réfère au personnalisme d'Emmanuel Mounier.

Sources: Cécile de Corlieu, Cahiers d'une chrétienne moderniste, Privat, 1970.

Geneviève d'Arcy,

Membre du bureau national de l'UFCS, puis présidente.

Yvane Arthaud, Mlle.(?-1944)

Membre du comité directeur de l'UNVF, attachée au comité de direction des grands réseaux de chemin de fer français.

Sources: Revue des électrices.

Lucie Aubrac, née Bernard (1912-)

Professeuse agrégée d'histoire. Résistante, elle organise des commandos pour faire évader ses compagnons, notamment son époux Raymond Aubrac, co-fondatrice du mouvement Libération. A la Libération elle se bat pour la féminisation des CDL, qu'elle a la tâche de superviser. Elle siège à l'Assemblée consultative de Paris. Nommée présidente des Femmes de la Libération Nationale (branche féminine du MLN), est directrice de sa revue La femme, elle s'éloigne ensuite pour fonder sa propre revue Privilège des femmes, qui ne connaît que quelques numéros. Après quoi, elle se retire de la vie politique. En décembre 1947 elle participe aux Amies de la paix, initiative de l'UFF.

Sources : Guéraiche, William GUERAICHE, Les femmes de la vie politique française, de la libération aux années 1970: essai sur la répartition du pouvoir politique. Thèse

d'histoire, université de Toulouse le Mirail, 1992. Lucie AUBRAC, Ils partiront dans l'ivresse, Lyon mai 1943, Londres, février 1944, Paris, Seuil, 1984.

**Marcelle Auclair,**

Journaliste catholique, directrice de Marie-Claire. Soutient d'abord la méthode Ogino puis change d'opinion en 1960 et opte pour la libéralisation de la contraception. Publie divers articles et dossiers sur la question ainsi qu'un livre. (voir sources).

**Colette Audry, (Orange, Vaucluse, 6 juillet 1906-)**

Son père est préfet et fondateur de la fédération socialiste du département du Gard. Suit l'École nationale supérieure de Sèvres, obtient l'agrégation de Lettres Classiques à 22 ans. Elle enseigne successivement à Caen, Rouen (où elle rencontre Simone de Beauvoir), Paris, Grenoble. Adhère successivement à la CGTU, à la SFIO, puis à la gauche révolutionnaire de Marceau Pivert. Membre également du Comité de vigilance des Intellectuels anti fascistes, résistante. En 1955 entre à la Nouvelle Gauche puis au PSU en 1960. Candidate malheureuse aux élections législatives de 1962, 1967 et 1968. Anime avec Jean Poperen la revue Synthèse flash. Entre au nouveau parti socialiste dès 1970. Amie de Simone de Beauvoir et de Sartre, elle écrit dans les Temps Modernes et donne diverses conférences où elle explique Le deuxième sexe. Membre du comité d'honneur du MFPF dès 1961, elle participe activement au MDF. A partir de 1964, elle dirige la collection « Femmes » chez l'éditeur Gonthier. Mariée en 1939 à Robert Minder, puis séparée, un fils.

Sources, Guéraiche, op. cit; La nouvelle revue socialiste, "Hommage à Colette Audry", N°11 novembre 1990; Cahier de l'Ours, "Colette Audry témoin et acteur de son temps", N°197, janvier février 1991. Dictionnaire Maitron.

**Georgette Barbizet, née Edwards-Pillet.**

Fille de Blanche Edwards-Pillet, morte en 1941: première femme interne des hôpitaux de Paris, vice-présidente de la LFDF. Licenciée en droit, attachée au bureau des enfants de la Croix rouge américaine, elle poursuit l'oeuvre maternelle en devenant secrétaire générale puis présidente de l'Oeuvre Libératrice et de la Ligue des Mères de Familles (fondé par sa mère en 1901 afin d'assister les femmes accouchant à domicile), elle s'occupe aussi de la section de l'enfance du CNFF. Elle milite pour la création des assistantes de police. Secrétaire générale du CLAF, membre du comité d'honneur du MFPF à partir de 1965.

**Marcelle Barjonet,**

Responsable au coté de Simone Bertrand de l'organisation des Comités féminins de la zone sud.

**Madeleine Barot, Protestante, dirigeante de la CIMADE, résistante. Elle écrit parfois dans la revue Jeunes Femmes.**

**Maryse Bastié, Mme (Limoges 1898- Lyon 5 juillet 1952, lors d'un meeting aérien)**

Aviatrice, veuve de Louis Bastié, 9 records internationaux de durée, traverse seule l'Atlantique sud. Membre du comité d'honneur de la LFDF, commandeur de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Marion Barzin, jeune institutrice de 26 ans, instigatrice de la manifestation de la rue de Buci, encadrée par les FTP, en 1942. Elle est arrêtée, condamnée à mort, mais elle parvient à s'échapper de la prison de la Petite-Roquette.

Eve Baudoin (?-1945). Membre de l'UFCS depuis sa fondation, conseillère puis membre du bureau national, elle participe également au syndicat des journalistes. De 1940 à 1942 elle dirige l'UFCS de la zone nord et participe à l'action des mouvements familiaux, elle entre ensuite dans la Résistance. Décédée en 1945, elle obtient la médaille de la Résistance à titre posthume.

Sources: La femme dans la vie Sociale N°175, mars-avril 1945.

Anne-Marie Bauer, résistante

Source, colloque UFF, Les femmes dans la Résistance, éd. du Rocher, 1977.

Madame Baur,

Membre du Conseil d'administration de la MH dès 1956, trésorière.

Aimée Bazy, Mlle.

Co-fondatrice avec Blanche Lescouvé de la Fédération Nationale des Femmes en 1928 à partir d'une scission de l'UNVF. Elle en est ensuite la secrétaire générale. Fille du professeur Bazy, membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des Sciences.

Source: Bard, thèse citée.

Simone de Beauvoir (Paris 14e, 9 janvier 1908- 14 Avril 1986, Paris)

Du fait du déclin social de son milieu familial, Simone de Beauvoir suit de solides études afin de gagner sa vie. Elle passe son baccalauréat en 1925 puis prépare l'agrégation de philosophie à la Sorbonne et à l'Ecole normale. Elle y rencontre Nizan, Maurice Merleau-Ponty et Sartre avec lequel elle prépare les épreuves orales. Ils entament une longue relation amoureuse tout en refusant le mariage et les normes de fidélité. A 21 ans, elle devient la plus jeune agrégée de France en 1929. Elle est successivement nommée à Marseille, Rouen puis au Lycée Molière de Paris. Jusqu'à la guerre, elle ne s'intéresse que de loin aux événements politiques. L'invitée, est publié en 1943 chez Gallimard. Elle commence l'écriture du Deuxième sexe en 1946. De janvier à mai 1947 elle fait une tournée de conférences au Etats-Unis sur les problèmes moraux de l'écrivain dans l'après-guerre. Elle y rencontre le romancier Nelson Algren avec qui elle a une relation qui durera 4 ans. Entre mai et juillet 1949 les chapitres sur « l'initiation sexuelle de la femme », « la lesbienne » et « la maternité » sont publiés dans Les Temps modernes et font scandale. Elle est alors régulièrement sollicitée sur les questions féminines. En 1952, elle commence une relation avec Claude Lanzmann, jeune collaborateur des Temps Modernes. Elle obtient le prix Goncourt pour Les mandarins en octobre 1954. A partir de 1956, elle entreprend ses mémoires et milite contre la guerre d'Algérie. En 1959 et 1960 elle préface les deux ouvrages de Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé, Le planning familial et La grand'peur d'aimer. Soutient le mouvement étudiant de mai 1968. A l'automne 1970 elle rejoint les rangs du MLF.

Sources: Ses mémoires, Deirdre Bair, Simone de Beauvoir, Paris, Fayard, 1990; Claude Francis et Fernande Gonthier, les écrits de Simone de Beauvoir, Paris, Gallimard, 1979.

Madame Bedier, présidente de L'AFFDU de 1945 à 1950.

**Mme Maurice Bérard,**

Présidente de l'Oeuvre libératrice, secrétaire générale adjointe du CNFF (1934), puis vice-présidente dans les années cinquante (présidente de la branche du Bas-Rhin).

Source: Bard.

**Nicole Bernheim,**

Journaliste (au Monde) très proche des associations féminines. Participe au MDF et à la nouvelle revue du MFPP, Planning familial.

**Célia Bertin.**

Jeune étudiante en langues étrangères elle rencontre Pierre Lescure qui lui fait connaître la Résistance. Elle a pour tâche de s'occuper des anglais de passage dans la capitale. Elle suit les maquis dans le Haut-Jura. Elle publie ensuite de nombreux romans, et obtient le prix Renaudot en 1953 pour La dernière innocence. Auteure également d'un essai historique Le temps des femmes, Hachette, Paris, 1958, très documenté et non revendicatif.

Sources: Célia Bertin, Femmes sous l'Occupation, Stock, 1993.

Simone Bertrand, venue du Comité Mondial des Femmes contre la guerre et le fascisme, organise les Comités Féminins de la zone sud. Elle reste ensuite au bureau national de l'UFF.

**Marcelle Bidault,**

Soeur de Georges Bidault, responsable du Comité des oeuvres sociales de la Résistance.

Henriette Bidouze, 19 ans en avril 1940, venue d'une famille communiste, elle même membre des Jeunesses Communistes et proche des Jeunes filles de France notamment lors de la guerre d'Espagne. Sa mère est au Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. A partir de 1942 elle participe aux Comités Féminins, plus tard elle sera rédactrice du Journal Heures Claires.

Marthe, Henriette, Euphrasie, Bigot, Mlle. (Montargis, Loiret 13 mars 1878- Pontoise, Seine et Oise, 4 mars 1962)

Institutrice, membre de la LFDF, pacifiste, participe au comité de la Ligue des femmes contre la guerre. Adhère au PC de 1921 à 1924 puis se tourne vers l'opposition trotskiste. Fondatrice et directrice de L'Ouvrière, collabore à L'action féministe et à La voix des Femmes (1917).

Source : Bard.

**Jeanne Bohec.**

Etudiante en chimie en 1940, elle rejoint Londres immédiatement après la défaite et s'enrôle dans le corps féminin des Volontaires Françaises des Forces Françaises Libres, en tant qu'instructeur de sabotage. Elle doit se battre longtemps avant que la BCRA accepte son parachutage en France, par contre elle ne peut participer à la Libération dans l'armée régulière qui la refuse.

Source, colloque UFF, Les femmes dans la Résistance, éd. du Rocher, 1977; Célia Bertin. et son récit Jeanne Bohec, La plastiqueuse à bicyclette, Mercure de France 1975.

**Charlotte Bonnin, Mlle** (Baugy, Cher 29 novembre 1887- Saint-Maur des fossés, Seine 26 Avril 1969.

Syndicaliste, trésorière du Syndicat Nationale des PTT, membre du bureau de la LFDF, trésorière de la section française de l'Open Door (1935). Pacifiste intégrale, membre de la Ligue des femmes pour la paix, fondée en septembre 1938. Condamnée par l'épuration de la Libération.

Source : Bard.

**Martine Bousquet,**

Secrétaire générale de l'UFCS de 1965 à 1971.

**Jeanne Bouvier, Mlle** (Salaise-sur-Sanne, Isère 11 février 1865-Neuilly-sur-Seine, Seine Février 1953)

Milieu extrêmement pauvre, ouvrière-chemisière dès 11 ans, syndicaliste (CGT), membre d'honneur de la LFDF, participe aux Etats généraux du féminisme.

Source : Bard.

**Elisabeth de La Bourdonnaye, née de La Pérouse** (8 octobre 1898-)

Epouse en seconde noce Robert Debré, résistante au réseau du musée de l'homme, incarcérée, relâchée. Elle organise ensuite une filière pour sauver les enfants juifs. Participe a l'UFF. Amie de Jenny Roudinesco.

Sources : Elisabeth Roudinesco, Généalogies, Fayard, 1994. Renée Rousseau, livre cité.

**Eliane Brault,**

Haut fonctionnaire, dirige les comités féminins du Parti Radical, vice-présidente du Droit Humain avant guerre. En juin 1939 elle est chef de cabinet de la Santé Publique, elle organise l'évacuation de jeunes handicapés puis entre dans le réseau Hauet-Vildé. Arrêtée, elle s'évade et rejoint les AFAT pour participer à la Libération de la France. A ce titre, elle obtient le grade de capitaine et la croix de guerre avec trois citations. Après guerre, elle passe l'ENA et continue sa carrière. En 1947, on la retrouve au Parti Socialiste Unitaire, elle est présente sous cette étiquette au IIe congrès de la FDIF (1er-6 décembre 1948 à Budapest). Auteure de La franc-maçonnerie et l'émancipation des femmes, (1953) et de L'épopée des AFAT, (1954).

Source : Bard, Bertin, livre cité.

**Madeleine Braun, Née Weill**, (Paris, 25 juin 1907-Saint-Cloud, 22 janvier 1980)

Secrétaire générale du Comité international de coordination pour l'aide et l'information à l'Espagne républicaine. Elle entre dans la Résistance dès 1940, responsable du Front National de la zone sud, rédactrice du Patriote, puis directrice à la Libération du Front national. Déléguée Front national à l'Assemblée consultative, puis députée communiste de la Seine de 1945 à 1951. Première femme vice-présidente de l'Assemblée nationale en 1946. Elle se tourne ensuite vers l'édition et devient codirectrice avec Aragon des Editeurs Français Réunis. Chevalier de la Légion d'honneur, rosette de la Résistance, croix de guerre avec palmes.

Sources: Pascal, Les femmes députées, op cit.

**Hélène, Rose, Louise Brion, Mlle** (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme 27 janvier 1882-Ennery, Seine-et-Oise, 31 août 1962)

Institutrice, féministe radicale, syndicaliste, pacifiste, socialiste. Participe à de nombreux groupes et à de nombreuses revues féministes. Secrétaire de la Fédération des institutrices et instituteurs affiliés à la CGT. Arrêtée pour défaitisme en 1917, elle passe en conseil de guerre un an plus tard. Participe aux débuts du PC et effectue plusieurs voyages en URSS. Milite à l'Union temporaire contre la prostitution réglementée, puis privilégie de plus en plus les activités spirituelles et les correspondances avec de nombreuses féministes. Après guerre elle entre en contact avec les femmes élues pour les orienter vers le féminisme.

Source : Bard, Guéraiche.

**Mariel Brunhes-Delamarre, Mme, née Brunhes.**

Fille du géographe Jean Brunhes, elle même géographe. Secrétaire générale de l'UNVF, elle continue ses activités dans l'Union devenue UNF après la guerre, mais doit démissionner de son poste de secrétaire générale en décembre 1947 pour s'occuper de ses 4 enfants.

**Cécile Brunschvicg** (Enghien-les-Bains, Seine-et-Oise, 19 juillet 1877-Neuilly-sur-Seine, Seine, 5 octobre 1946), née Kahn.

Fille d'un industriel alsacien qui la destine au mariage, elle passe clandestinement son brevet supérieur. Epouse en 1899 le philosophe Léon Brunschvicg (1869-1944) très ouvert au féminisme. Elle préside l'UFSF de 1924 à 1940. Radicale depuis 1924 elle est sous secrétaire d'Etat à l'Education Nationale dans le gouvernement du front populaire. Elle s'occupe des réfugiés antinazis en 1939 puis sous une fausse identité, elle se cache dans le midi de la France. Après guerre, elle reconstitue l'Union sous le nom d'Union des Electriciennes et participe au congrès fondateur de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes où elle est élue au conseil et au comité exécutif (décembre 1945).

**Betty Brunschvicg, (?-Paris, 18 juillet 1977)**

Inscrite au barreau depuis 1924. Avocate honoraire à la Cour d'appel de Paris. Militante de la Fédération socialiste de la Seine et présidente de la 10e section de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Sources: Maitron.

**Suzanne Buisson, née Lévy, (Paris, XIXe arr. 19 septembre 1883-morte en déportation).** Milieu modeste, elle travaille à l'âge de 16 ans. Militante de la SFIO dès 1905. Secrétaire générale de l'organisation des Femmes socialistes, membre de la Commission administrative permanente de la SFIO, membre du bureau national de parti socialiste clandestin, chargée d'assurer la liaison avec le PC. Durant sa période résistante elle s'appuie sur le réseau socialiste féminin, arrêtée par la Gestapo, déportée l'été 1943, les conditions de sa mort ne sont pas éclaircies.

Sources: Maitron.

**Andrée Butillard** (29 août 1881, Uchisy, Bourgogne - ?1955, Paris)

Dernière enfant d'une famille de neuf, dont six meurt en bas âges. Tôt orpheline, elle est élevée par sa soeur et en pensionnat religieux. Très pieuse elle rencontre le catholicisme social et Rerum Novarum à vingt ans par l'intermédiaire de Mlle Marie-Louise Rochebillard. Ensemble elles mettent sur pied les syndicats féminins, puis Andrée, déçue par le manque d'organisation de son mentor, se tourne vers l'Union d'Etude des

Catholiques Sociaux où elle s'occupe des travailleuses à domicile. Elle crée deux syndicats féminins, celui des employées de commerce, des banques et des industries et celui des couturières en atelier, puis l'Ecole Normale Sociale afin de former les élites féminines qui manquent au catholicisme social. Enfin la montée du Cartel des gauches et des groupes féministes l'incite à fonder en 1925 l'Union Féminine Civique et Sociale afin de défendre l'idéal familial catholique. En 1941 le secrétariat de l'Union est transféré à Lyon et entreprend un rapprochement avec le nouveau secrétariat général à la famille afin de faire connaître ses projets. Après guerre Andrée Butillard continue la direction de l'Union jusqu'à ce que la maladie l'en empêche.

Sources : Henri Rollet, Andrée Butillard et le féminisme chrétien, Paris, éditions SPES, 1960.

**Hélène Campinchi** (? - 1962)

Fille d'Adolphe Landry, ministre de la marine et du travail dont elle fut le chef de cabinet, veuve de César Campinchi, ministre de la marine dont elle fut aussi la collaboratrice. Avocate à la cour, résistante (médaille de la Résistance, croix du combattant volontaire, légion d'honneur), vice-présidente du Rassemblement des Femmes Républicaines, rédactrice en chef de la revue. De la Libération à 1955 elle est conseillère générale du canton de Seri-D'Orcino, elle est aussi expert à l'ONU.

Sources : le Rassemblement des femmes républicaines.

**Mlle Magdeleine Caunes** (1915-21 janvier 1948),

Conseillère juridique? de l'UFCS, docteur en droit (thèse sur les allocations familiales), elle écrit régulièrement dans La femme dans la vie sociale.

**Jeanne Canudo**, Mme.

Fonde le syndicat de "La femme au foyer" en 1930 afin d'obtenir une rémunération du travail domestique. A ce titre elle rencontre l'hostilité d'Andrée Butillard;

**Marcelle Capy**, née Marques (Cherbourg, manche 26 mars 1891- Pradines, Lot 5 janvier 1962)

Reporter, journaliste, amie de Séverine, collabore à La voix des femmes, mais milite surtout pour le pacifisme, jusqu'en 1939 où elle signe le tract "Paix immédiate". Auteure de nombreux essais et romans.

Source : Bard.

**Hélène Caron**,

Secrétaire générale de l'UFCS de 1955 à 1965.

**Madeleine Caunes**, mademoiselle (?- 21 janvier 1948)

Adhérente de l'UFCS, écrit les articles juridiques. Diplômée d'un doctorat sur les allocations familiales. Morte à 33 ans.

Source : FVCS, N°207, janvier 1948.

**Mme Cazamian**, dirigeante de l'AFFDU, elle aide les exilés de l'Europe de l'Est durant la guerre grâce aux réseaux internationaux de l'association, visite aussi les intellectuels emprisonnés dans les camps de concentration français

**Danielle Casanova née Vincentella Périni, (Ajaccio 9 janvier 1909-1942),**  
Dentiste. Elle est secrétaire générale de l'Union des Jeunes Filles de France, organisation communiste qui regroupe des femmes de tous les milieux. Dès l'hiver 1940 elle organise des manifestations de femmes. Fonde et dirige un journal clandestin : La voix des femmes  
Arrêté, le 15 janvier 1942, elle meurt en déportation après avoir contracté le typhus.  
Sources: Maitron.

**Jeanne Chaton, Mlle (Arnaville, Lorraine 1899?-18 novembre 1989).**  
Sa mère, fille de fermier lorrain a huit enfants et vit avec son beau-père, officier de l'armée française. Orpheline de sa mère à cinq ans, Jeanne est donc élevée par ses grands-parents et son père qui voyage beaucoup. A huit ans elle s'évade d'une pension religieuse et poursuit ses études à l'école primaire publique. Lors de l'occupation allemande de la première guerre, Jeanne qui a quinze ans est déportée aux travaux forcés en Allemagne, échangée contre une prisonnière allemande elle revient en 1918 et reçoit la médaille de la reconnaissance française. Reçue première à l'Agrégation d'histoire en 1923, elle enseigne et milite pour la paix à l'Union mondiale pour la concorde internationale et au parti de Gustav Stresemann, "Fraternité-Réconciliation", tout en travaillant bénévolement pour Albert Thomas au BIT et pour Edouard Herriot à la Société des Nations. Elle reçoit la médaille de la Résistance en 1947. Après guerre elle est chargée par le directeur du département de l'éducation de l'Unesco, du programme d'éducation et de formation pour les femmes. De 1964 à 1975 elle est déléguée de la France à la commission de la femme aux Nations-Unies. Secrétaire générale de l'AFFDU, Vice-présidente de la FIFDU de 1947 à 1953 puis présidente de 1956 à 1959.

Source : Andrée DORE-AUDIBERT et Annie MORZELLE, Révolutionnaires silencieuses au XXème siècle, Laval, Kerdoré, Paris, Privat, 1970, 246p.

**Lucie Chevalley, née Sabatier (21 juillet 1882-1er octobre 1979).**  
Fille du Pasteur Auguste Sabatier, doyen de la faculté protestante de théologie de Paris, elle même docteur en droit, elle épouse un professeur de droit qu'elle suit en 1918 au Liban où elle distribue les secours français aux Arméniens. De retour en France, elle fonde en 1921 le Service Social d'Aide aux Emigrants qu'elle préside de 1932 à 1964. Durant la guerre elle porte secours aux familles des ressortissants des pays alliés résidentes en France ainsi qu'aux juifs français et étrangers. Elle participe à l'UFSF (membre du CC en 1931) et au CNFF. Durant les années soixante on la trouve particulièrement active sur la question de l'enseignement professionnel des filles. Commandeur de la Légion d'honneur, médaille Nansen.

Source : Le Conseil National des Femmes Françaises, 1er trimestre 1966.

**Mme Chevrel née Bodin (1901-1971):**  
Issue d'une dynastie de médecin, son père est un dermatologue éminent. Interne à Rennes, professeur d'anatomie pathologique depuis 1947 à la faculté des sciences de Rennes. Présidente depuis 1951 de l'Association des femmes médecins et rédacteur en chef de la revue Femmes-médecins, également membre de la LFDF, du conseil d'administration du MFPP à partir de 1961 puis de son comité d'honneur. Mariée et mère de deux filles. Auteure de biographies de femmes illustres.

Sources: Le Conseil national des Femmes Françaises.

**Maryse Choisy,**  
Psychanalyste, collaboratrice de la revue Psyché.

**Claudine Chomat,**

Secrétaire de l'organisation de l'Union des Jeunes Filles de France, elle dirige les Comités Féminins de la zone nord lors de la guerre. Directrice de l'UFF, écartée du Comité central du PC en 1961.

**Marie-Jo Chombart de Lauwe, née Yvette Wilborts (Bretagne, 1923-?).** Elle a conservé son nom de résistante;

A 17 ans quand les allemands envahissent sa Bretagne. Comme bien d'autres lycéennes, elle est furieuse de la présence des occupants et gribouille des graffitis contre leur autorité. Très vite son entourage proche s'organise en réseau fournissant des renseignements ou des possibilités d'évasion vers Londres. En 1942 l'organisation est démantelée et une quinzaine de personne est arrêtée. Après un emprisonnement à la Santé et à Fresnes elle est déportée à Ravensbrück. De retour elle épouse l'ethnologue Henri Chombart de Lauwe avec lequel elle a quatre enfants. Elle même fait des études d'ethnologie et devient maître de recherche au CNRS. Auteure d'études sur la famille et le travail féminin. Durant les années soixante elle soutient l'action de la CGT et de l'UFF pour la réduction du temps de travail des femmes.

**Madeleine Colin, (Paris 15e arr, 1905?-).**

Milieu de petite bourgeoisie, son père est fonctionnaire et dilapide la dot de sa femme dans des inventions sans lendemain. Passe le concours de Dame employée des PTT, mariée en 1928. Durant la guerre elle se sépare de son mari et aide les résistants des PTT. A la Libération elle adhère au PC et à la CGT et est plusieurs fois mutée pour son activité syndicale. Très active lors de la grève féminine de la poste, des chèques postaux et du téléphone (1953), elle est alors remarquée par Olga Tournade (secrétaire de la CGT). Nommée secrétaire confédérale de la CGT lors du 30e congrès (1955) elle le reste jusqu'en 1969. Directrice d'Antoinette de sa création en 1955 jusqu'en 1975. Elue au Comité Central du PC en 1956. Mère d'une fille.

Sources : Madeleine COLIN, Traces d'une vie dans la mouvance du siècle, a compte d'auteur, Paris, 1989.

**Lucie Colliard, Née Parmeland (Saint-Felix, Haute-Savoie 24 janvier 1877-Clichy, Seine 12 août 1961).**

Institutrice, syndicaliste, membre de la UFSF. Condamnée à deux ans de prison pour pacifisme durant la première guerre. Membre du PC de 1920 jusqu'à son exclusion en 1929, elle se tourne ensuite vers la SFIO. Résistante, candidate malheureuse aux élections d'octobre 1945, juin 1946 et novembre 1946; maire adjointe de Clichy à la Libération. Séparée de son mari, elle élève seule ses deux enfants, amie d'Hélène Brion. Elle quitte la SFIO lors des événements de mai 1958.

Sources: Maitron.

**Jeannette Colombel,**

Fille de Marcel Prenant. A 18 ans au début de la seconde guerre. Mariée, mère de deux enfants, elle rencontre dans la Résistance un autre homme Colombel, avec lequel elle a deux autres enfants. Milite à l'UFF, jusqu'à ce que le Parti Communiste lui demande de s'occuper des "intellectuels". Auteure en 1950-51 de plusieurs articles sur la condition des femmes dont un contre le Deuxième sexe de Simone de Beauvoir. Quitte le PC en 1968.

Auteure d'un roman autobiographique sur la guerre, où apparaît bien les joies et l'exaltation que comportait aussi la Résistance.

Sources : Jeannette COLOMBEL, "Mémoire d'une femme dans les années d'après guerre", Femmes, féminisme et recherche, Toulouse, AFFER, 1984; Les amants de l'ombre, Paris, Flammarion, 1990, 261p.

Cécile de Corlieu-Compeyrot, née Compeyrot (Saint-Dever-sur-Adour, Landes 23 mai 1891-Cérét, Pyrénées Orientales, 19 mai 1982)

Féministe catholique, adepte du personalisme, membre de l'UFSF et du CNFF, elle tient avec son amie Pauline Archambault la chronique féminine de l'Aube. Pacifiste intégrale durant les années trente. Mère de trois enfants, séparée de son époux depuis 1929, elle travaille dans les services sociaux. Après guerre elle est successivement co-signataire de "l'appel aux Eglises", tentative pour établir une ligne neutre et pacifiste en octobre 1947; participante au congrès mondial des mères (FIDF) de 1955, co-signataire au côté de Geneviève Texier et Jenny Leclercq d'une lettre aux Semaines Sociales en faveur de la Contraception (juillet 1957); présidente de la commission des affaires étrangères au MDF(1965). Avec Pauline Archambault, elle ne cesse également d'agir, notamment lors de Vatican II, pour l'ordination des femmes.

Source: Cécile de Corlieu, Cahiers d'une chrétienne moderniste, Privat, 1970; Fond Cécile de Corlieu de la BMD.

Manon Cormier, Mlle (?-25 avril 1945)

Protestante, avocate, docteur en droit, préside le groupe de la LFDF de Bordeaux. Résistante, elle meurt à son retour de Mathausen.

Source : Le Droit des Femmes.

Josette Cornec, née Maze (Saint-Ségal, Finistère, 27 décembre 1886-Daoulas, Finistère, juin 1972)

Fille de paysans, institutrice, secrétaire du syndicat de l'enseignement du Finistère (1918), membre des groupes féministes de l'enseignement laïque, écrit dans L'Ecole émancipée.

Source : Bard.

Eugénie Cotton, née Feytis, (Soubise, Charente 13 octobre 1881-16 juin 1967).

Fille de petits commerçants, suit l'Ecole Normale supérieure de Sèvres, agrégée première de Physique en 1904, elle devient maîtresse répétitrice puis directrice en 1936 de l'Ecole de Sèvres. Epouse Aimé Cotton en 1931, trois enfants. En 1941, elle est mise à la retraite d'office par le gouvernement de Vichy. Soutient La Française. Après guerre elle est présidente de l'UFF et présidente d'honneur de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes. Egalement membre de l'AFFDU. prix Staline de la paix, chevalier de la Légion d'honneur.

Sources: Maitron, Heures claires des femmes françaises.

Marie Couette, née Bluet, (Onzain, Loir-et-Cher, 14 juillet 1898-Vineuil, Loir-et-Cher, 5 octobre 1974)

Employée des PTT, membre du PC et de la CGTU depuis 1934. Résistante, emprisonnée à la Petite Roquette de juin 1943 à août 1944. Déléguée communiste à la consultative, élue au bureau confédéral de GCT en 1946. Active pour l'abrogation des abattements de salaire en 1945-1946.

Sources: Maitron, Femmes françaises.

**Anne-Marie Couvreur,**  
Membre du conseil national de l'UFCS jusqu'en 1962.

**Marthe Dalès, née Arnaudin (Came, Basse-Pyrénées, 13 novembre 1889- ?)**  
Fille de fermier, institutrice, épouse un instituteur, deux enfants. Secrétaire d'un groupe féministe de l'enseignement laïque de 1925 à 1927, adhère au PC et au Comité mondial des femmes contre la guerre et la fascisme. Relevée de ses fonctions d'institutrice de 1940 à 1944.

Source : Bard.

**Simone Darré,**  
Mademoiselle, Agrégée de philosophie, professeure au Lycée de Chartres, secrétaire générale du Conseil national des Femmes Radicales. Auteure d'une brochure féministe à la Libération.

**Germaine Decaris.**  
Membre du PC de 1920 à 1923, collaboratrice à l'Ouvrière et à La voix des femmes. Ultrapacifiste, membre de la Ligue des femmes pour la paix, signataire du tract "Paix immédiate!", maintient sa collaboration à l'Oeuvre, durant la collaboration. Se serait suicidée vers 1955.

Source : Bard.

**Germaine Degrand, (Vernouilly, Seine-et-Oise, 3 juin 1894-?)**  
Fille d'un ingénieur, secrétaire et journaliste, elle collabore à La voix des femmes (1917), et à la rubrique féminine du Populaire, (1933-1940) membre de la Ligue des droits de l'Homme. Secrétaire adjointe (1932-1937) puis secrétaire de la Fédération socialiste de Seine-et-Oise (1937-1940), membre de la commission féminine de la SFIO. Pendant l'occupation elle est secrétaire du mouvement "Ceux de la Résistance" puis collabore à Franc-Tireur. Elue députée à la première constituante puis de 1945 à 1958. Cofondatrice du Secrétariat Féminin de la SFIO, crée à la Libération. Divorcée depuis 1930, mère de deux enfants. Chevalier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix du Combattant volontaire de la Résistance.

Source : Bard, Jean Pascal, Maitron.

**Geneviève Delachenal,**  
Présidente de l'UFCS de 1965 à 1971, venue de la JICF.

**Christine Delphy,**  
Membre de FMA, très active dès les débuts du MLF.

**Mme Demangel.**  
Secrétaire générale de l'UFCS de Montpellier, lieutenant des AFAT de la 16ème Région, Croix de guerre.

Source : La femme dans la vie sociale.

**Suzanne Desternes,**

Lauréate de l'Ecole de Sciences Politiques, membre de l'UNVF avant et après guerre. Secrétaire générale de l'UNF. Auteur d'un historique de l'Union trente ans d'efforts au service de la cause féminine, Paris, UNVF, 1959.

**Marcelle Devaud, née Gouguenheim (Constantine, Algérie, Constantine, 7 janvier 1908-)**  
Son père est conseiller à la cour d'appel d'Alger, fait des études de philosophie et de droit à Grenoble. A 17 ans, épouse Stanislas Devaud, agrégé de philosophie et député de Constantine, elle assure son secrétariat et a six enfants, ils rentrent en France en 1936. A la Libération elle se présente aux élections sénatoriales sous la bannière du Parti Républicain de la Liberté (qui l'a refusée sur les listes législatives qu'elle préférait), vice-présidente du Conseil de la République (1949-1952). Députée de la Seine (UNR) de 1958 à 1962, maire de Colombes (1959-1965), membre du Conseil Economique et Social de 1962 à 1979. Elle est membre du Comité directeur du RPF et de l'UNR (1952-1965). Co-fondatrice avec Irène de Lipkowski des "Françaises Libres" (1945) puis du CLAF (1946), elle succède à Jeanne Chaton à la Commission de la femme de l'ONU (1975-1983), expert au Comité égalité homme-femme du Conseil de l'Europe (1978-1982). Elle joue un grand rôle dans la réforme des régimes matrimoniaux, et dans la création du Comité d'étude et de liaison des problèmes du travail féminin.

Sources : Interview du 7 décembre 1992; Jean Pascal; Andrée Doré-Audibert et Annie Morzelle, Révolutionnaires silencieuses, op. cit.

**Marie-Madeleine Dienesch, (Caire, Egypte, 3 avril 1914-)**

Agrégée de lettre, professeure au lycée de Saint-Brieuc de 1939 à 1943. Elle fonde et préside l'UFCS des Côtes du Nord. Résistante dans Libération Nord. Elue députée des Côtes du nord sur la liste MRP dès octobre 1945 elle est ensuite réélue à chaque législative. Nommée secrétaire d'Etat (Education nationale, Action sociale) en mai 1968.

**Jacqueline Dhervilly, née vers 1940.**

Inspecteur des impôts, secrétaire de la fédération des finances de la CGT, élue au 37e congrès (1969) au bureau confédéral, dirige la commission féminine de la CGT. Mariée, une fille).

**Domenach, Mme.**

Revue Esprit, Maternité Heureuse.

**Marie-Thérèse Doneaud,**

Assistante d'Andrée Butillard, elle est membre de la commission historique de l'UFCS et auteure de plusieurs travaux sur l'histoire de cette association.

**Yvonne Dornès**

Milieu de grande bourgeoisie, elle est élevée assez traditionnellement. Mariée en 1930, divorcée en 1938, il lui faut alors travailler. Elle devient chargée de mission auprès de la présidence du Conseil et à ce titre amené à améliorer le service de renseignement téléphonique public SVP. Elle rachète l'affaire et devient chef cette entreprise téléphonique, à compétence égale elle y embauche en priorité des femmes. Durant la guerre elle monte son propre réseau avec des employées téléphonistes et des amis. Interrogée par la Gestapo. A la Libération de Paris elle met l'entreprise SVP au service des libérateurs. Elle participe aux Soroptimistes, et entre à la GLFF en 1954, dont elle sera

une des grandes maîtresses. Amie de M.-A. Lagroua Weill-Hallé elle participe à la fondation de la Maternité Heureuse dont elle dirige la revue. Elle est également membre du MDF dès ses débuts.

Source: interview du 7 décembre 1992.

**Anne-Marie Dourlen-Rollin,**

Avocate, franc-maçonne, une des fondatrices de la MH, devient conseillère juridique du mouvement et secrétaire générale du MFPPF. Fondatrice de l'ANEA.

**Camille Drevet, (Grenoble vers 1880-Paris, 1969)**

Veuve de la grande guerre, pacifiste, elle seconde Gabrielle Duchêne à la LIFPL et milite à la Ligue internationale des combattants de la paix. Rédactrice en chef de La voix des femmes (1926-1927) et membre de la Ligue d'action féminine.

Source : Bard.

**Gabrielle Duchêne, née Laforcade (Paris, 15ème, 26 février 1870-Zürich, 3 août 1954).**

Spécialiste du travail féminin, elle préside la section travail du CNFF. Pacifiste elle fonde en 1915 la section française du Comité international des Femmes pour une paix permanente et témoigne au procès Brion.. Elle dirige à partir de 1934 Le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. Activement recherchée par la Gestapo elle se cache à Aix en Provence. Après la guerre elle préside la section française de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté de 1944 à sa mort. Membre de l'UFF elle participe au congrès fondateur de la FDIF, elle est élue au conseil national de l'UFF au IIe congrès (juin 1947), et participe aux Amies de la paix la même année.

Sources : Bard, Maitron.

**Suzanne Duchêne, fille de la précédente, (Paris 16ème, 19 janvier 1883-?)**

Aide sa mère dans ses diverses activités. Epouse le Docteur Roubakine en 1920. Après guerre participe à la commission de l'enfance de la Fédération Démocratique Internationale des Femmes, elle est élue au conseil national de l'UFF lors de son IIe congrès (juin 1947).

**Suzette ou Suzanne Duflo,**

Présidente du MJF, une des fondatrices de la Maternité Heureuse, membre du comité d'honneur du MFPPF et du conseil d'administration du CNFF.

**Francine Dumas, (1917-)**

Son père, agnostique, détient une usine de 2000 salariés au Havre, il accepte que sa fille fasse des études. Sa mère est « violemment athée ». Elle reçoit une éducation très traditionnelle. Elle suit de son propre chef une instruction religieuse et devient protestante. Elle obtient son baccalauréat à 17 ans et part en 1939 à Paris pour faire des études d'assistante sociale, de Psychologie et d'Arts. Elle participe à la Résistance dès 1940. Elle aide notamment à mettre en place des filières d'émigration pour les familles persécutées. Après la guerre elle épouse le pasteur Dumas, ils vivent successivement à Pau, Strasbourg et Paris. Elle rejoint le MJF au début des années cinquante et écrit régulièrement dans son bulletin, elle en est vice-présidente. Elle démissionne du MJF quand celui-ci se restructure en 3 branches selon les âges. Elle participe au ministère de la promotion de la femme de Marie-Thérèse Eyquem dans le « gouvernement fantôme » de François Mitterrand. Mère de deux enfants.

Source : Interview du 19 janvier 1993..

**Josette Dumeix, née Cothias,**

Membre de l'Union des Jeunes Filles de France, elle organise les Comités Féminins, arrêtée en novembre 1942.

Source : Renée Rousseau, Les femmes rouges, op. cit.

**Yvonne Dumont, (Paris, XIXe arr., 3 septembre 1911-),** née d'une famille ouvrière, devient institutrice et militante communiste, responsable des comités féminins de la zone nord pendant la guerre puis secrétaire de l'organisation de l'UFF. Membre suppléante du Comité central du PC en 1947 et membre de la commission de contrôle politique. Elle occupe diverses fonctions au secrétariat national de l'UFF, dont elle devient vice-présidente en 1968. Également membre du bureau de la FDIF. Auteure de Les communistes et la condition de la femme, Paris, Editions sociales, 1970.

Sources : Renée Rousseau, Maitron.

**Françoise d'Eaubonne,**

Son père, dans la finance, connaît des revers de fortune qui contraignent la famille à un niveau de vie de plus en plus chiche à Toulouse, sa mère, scientifique de haut niveau donne des cours privés, quatre frères et sœurs. Sa famille très politisée organise régulièrement des réunions éclectiques où se retrouvent des anarchistes, des communistes et des croix de feu, la guerre d'Espagne est débattue avec passion. Françoise participe à la JEC, alimente son féminisme par la lecture de Minerva, et passe son baccalauréat en 1938. Durant la drôle de guerre elle enseigne aux côtés de sa mère puis suit des cours de droit puis des beaux-arts. En 1942 ou 1943 elle entre dans un petit réseau de Résistance, publie régulièrement des poèmes et connaît un mariage malheureux avec un escroc, sa première fille Indiana est confiée à la garde de sa mère et de sa sœur. À la Libération elle monte à Paris, collabore intensivement à la presse de l'UFF, publie son premier roman chez Julliard, et s'inscrit au PC (qu'elle quittera définitivement au moment de la guerre d'Algérie). Elle écrit régulièrement sur les questions féminines et adopte un point de vue très radical, Complexe de Diane, Eros minoritaire, Lettre aux hommes etc. Un deuxième enfant né en 1958, Vincent, confié à une nourrice.

Sources : Interview 2 septembre 1994; Françoise d'EAUBONNE, Mémoires précoces, tome 1, Chienne de jeunesse, 1965, 372p, tome 2, Les monstres de l'été, 1966, 462p, Paris, Julliard.

**Marie-Thérèse Eyquem, Gironde, 1913-**

Autodidacte, rédactrice au ministère de l'information en 1939, sous chef du bureau au commissariat général à l'éducation physique et aux sports en 1942. Devient inspectrice générale au Ministère de la Jeunesse et des Sports au début des années soixante. Maire de son village natal (Teste de Buch) de 1960 à 1965. Auteure de divers ouvrages sur le sport, notamment sur Pierre de Coubertin (1966, chez Calmann-Lévy, 290p). Très liée à Mitterrand. Devient présidente du MDF et chargée de la promotion des femmes dans le contre gouvernement de Mitterrand. malade d'un cancer elle meurt en ?

Sources: Guéraiche, Le Monde, 11 août 1978.

**Jacqueline Feldman-Hogasen,**

Physicienne, elle participe au séminaire organisé par André Michel avec les lectrices de son livre. Elle y rencontre Anne Zelenski et ensemble elle fondent en 1967 le groupe FMA, sous la tutelle administrative du MDF. Mariée à un norvégien.

**Madeleine Finidori,**  
Radical, membre de l'UFE, vice-présidente du RFR.

**Berthe Fouchère,**  
Secrétaire générale de la commission féminine de la SFIO, lors de la conférence nationale des femmes socialiste de juin 1948, elle prend position pour un salaire maternel durant les deux ou trois années où la présence de la mère est indispensable à l'enfant.  
Source: La femme socialiste, N°17, octobre-novembre 1948.

**Marie-Madeleine Fourcade. (née Méric)**  
Vient d'un milieu d'officier, dès avant guerre elle fait connaître l'état d'avancement de la reconstitution de l'armée allemande. Puis elle crée un réseau de renseignement en liaison avec l'Intelligence Service, lors de l'arrestation du commandant elle prend elle même la tête du réseau télégraphiant à Londres sa décision en usant délibérément du masculin afin de ne pas rencontrer l'hostilité de ses contacts anglais. Le réseau comporte trois mille personnes.  
Source : Célia Bertin.

**Jeanine Frossard,**  
Journaliste au Figaro où elle écrit régulièrement à propos des associations féminines.

**Geneviève de Gaulle,**  
Etudiante en 1939, membre du comité directeur de "Défense de la France" un réseau étudiant largement féminisé. Arrêtée en juillet 1943, déportée à Ravensbrück. Présidente de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance.  
Source : Marie GRANET, Défense de la France. histoire d'une mouvement de Résistance, Paris, PUF, 1960.

**Geneviève Gennari,**  
Romancière, écrit la première biographie de Simone de Beauvoir, soutient ensuite les positions modérées de Ménie Grégoire.

**Marguerite (dite Daisy) Georges-Martin (1er Mai 1898 à Lyon-Août 1944, St Genis-Laval),** 4ème de sept enfants, parents profondément catholiques de la grande bourgeoisie. Elle poursuit des études aisément, obtient son baccalauréat en 1914 tout en soignant les blessés de la Croix-Rouge aux cotés de sa mère. Après la mort de celle-ci, elle s'occupe de son père et se voue au célibat. Elle participe au Syndicat Chrétien Féminin de Lyon, puis suit l'Ecole Normale Sociale de Paris en 1925. Enfin en 1930 elle rejoint l'UFCS où elle est membre du bureau et présidente de la commission de la compréhension des races. Au début de la guerre elle participe au Regroupement des familles. Dès 1940 elle prend contact avec Mr Poinboeuf et entre dans la Résistance. Peu d'informations de 1941 à 1943, date à laquelle elle rejoint le Colonel Jaboulay, chef régional de "Maquis". Arrêtée en mars 1944, torturée, elle garde le silence et périt lors du massacre de Saint Genis-Laval où une centaine de prisonnier de Montluc sont fusillés puis brûlés.  
Source : Germaine MORNAND, La vie et la mort de Daisy Georges-Martin. martyre de la Résistance, Paris, Spes, 1946, 125p

**Christiane Gille**, née vers 1930;

Employée de banque, secrétaire de l'Union Départementale des Hauts-de-Seine de la CGT, élue au bureau confédéral au 37<sup>e</sup> congrès (1969), dirige la commission féminine de la CGT à partir de ce même congrès. Mariée, deux filles.

**Françoise Giroud**, née en 1916.

Ses parents sont turcs installés en France. Sténodactylo, elle travaille à 16 ans dans le cinéma avec Marc Allégret et Jean Renoir, collabore pendant la guerre à Paris-Soir et devient rédactrice de rédaction pour Elle en 1946. En 1953, elle fonde L'Express avec Jean-Jacques Servan-Schreiber. Elle prend parti pour la MH, membre du comité d'honneur du MFPP.

**Cécile Goldet**, (Paris, 15 mars 1914-)

Médecin du MFPP où elle fonde le collège des médecins elle participe également au MDF.

**Hélène Gosset**,

Belle fille d'Edouard Vaillant, journaliste, responsable de la rubrique politique de l'Oeuvre, participe aux côtés d'André Malraux, Louis Aragon et André Ribard au Comité des écrivains artistes révolutionnaires. Membre après guerre du bureau directeur national de l'UFF.

Source : Andrée DORE-AUDIBERT et Annie MORZELLE, Révolutionnaires silencieuses au XX<sup>ème</sup> siècle, Laval, Kerdoré, Paris, Privat, 1970, 246p.

**Ménie Grégoire**, Née vers 1914.

Vit son enfance à Cholet, Vendée. Quatrième de cinq enfants. Son père la pousse aux études, sa mère est très traditionnellement catholique. Commence des études de Lettres et Philosophie, puis en 1941 elle va à Paris, où elle entreprend des études d'Histoire et d'Archéologie. Participe épisodiquement à des actions de Résistance. Epouse en 1943 un professeur de sciences politiques et abandonne une thèse entreprise sur l'Egypte. Contactée par Georgette Barbizet, elle participe aux travaux du CLAF. Grâce aux nombreuses relations de son mari, elle devient journaliste à Vogue, et Esprit (où elle réalise un numéro spécial sur le travail de la femme) ainsi que conférencière à l'Alliance Française. Elle poursuit une psychanalyse durant 5 ans et restera ensuite fortement à l'écoute de l'inconscient. Elle rejoint le MFPP et participe en tant qu'experte au Comité de liaison des problèmes du travail féminin, où ses positions en faveur de mesures particulières sur les femmes lui valent une certaine hostilité de la part des autres membres. A partir de mai 1967, elle réalise une émission de radio quotidienne à RTL. En 1969, elle est aussi membre de l'ANEA. Auteure de divers ouvrages sur les femmes, dont le métier de femme (voir sources) où elle expose ses mesures en faveur de la « maternité active ». Sources: Ménie Grégoire, Telle que je suis, Paris, R. Laffont, 1976.

**Marguerite Grépon**,

Romancière, journaliste. A la Libération elle tient une rubrique intitulé « un peu de d'histoire féministe » dans Femmes Françaises. Fondatrice en 1953 et rédactrice en chef de la revue Ariane.

**Madeleine Guilbert,**

Entre en 1945 au Centre d'Etude et de Statistiques du Ministère du travail où elle réalise une enquête sur le travail féminin. A partir de 1950 est chercheuse au CNRS où Georges Friedmann soutient ses recherches sur le travail des femmes. Membre du MDF. Auteure de Les fonctions des femmes dans l'industrie, Paris, Mouton, 1966.

**Germaine Guillé,**

Elue au bureau confédéral de la CGT lors du 30e congrès (1955).

**Jeanne Humbert, née Rigaudin (Romans, Drôme 24 janvier 1890-Paris, 1er août 1986).**

Née d'un adultère maternel (son père légitime est alcoolique), elle est élevée dans un milieu libertaire par sa mère qui fréquente les anarchistes et les socialistes. Devenue sténographe, elle rencontre le néo-malthusien Eugène Humbert. Ils ont une fille en 1915 et se marieront près de dix ans plus tard. Inculpée pour propagande hostile à la loi de 1920, elle passe deux ans en prison. Pacifiste (elle participe à la Ligue internationale des combattants de la paix), assez proche des féministes radicales (elle collabore épisodiquement à La voix des femmes, et tient ses lecteurs de La Grande Réforme informés du mouvement), c'est cependant avant tout une militante du néo-malthusianisme aux côtés de son mari. Après la seconde guerre, elle tente de relancer la revue, mais doit renoncer après deux ans faute d'argent. Jusqu'à la fin de sa vie elle collabore à des revues anarchistes ou libertaires (Ce qu'il faut dire, de Louis Louvet; Pensée et Action, du belge Hem Day; Le Réfractaire), tout en travaillant comme correctrice dans une maison d'édition catholique, pour gagner sa vie. Elle ne se rapproche jamais du planning familial qu'elle trouve idéologiquement trop mou, par contre elle participe à "Choisir" en 1974.

Source: Roger-Henri GUERRAND et Francis RONSIN, Le sexe apprivoisé. Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances, Paris, la Découverte, 1990, 191p.

**Simone Iff,**

Membre du MJF et hôtesse d'accueil au MFPF, elle devient présidente de ce mouvement après son congrès de 1973.

**Viviane Isambert-Jamati,**

Chercheuse au CNRS travaille en collaboration avec Madeleine Guilbert.

**Colette Jeanson,**

Epouse de Francis Jeanson, collaboratrice à la revue Esprit. A partir du Ve congrès de l'UFF (novembre 1954) elle dirige la commission de l'enfance de l'UFF, puis celle des affaires sociales, elle organise notamment les campagnes en faveur de l'accouchement sans douleur. Auteure elle même d'un ouvrage sur l'accouchement sans douleur.

**Aimée Jeantet**

Membre de la commission féminine de la CFTC puis de la CFDT, participe également au MDF.

**Gisèle Joannes,**

Secrétaire générale de la fédération de l'habillement de la CGT. Après la grève d'Herstal elle propose au comité confédéral de la CGT l'organisation d'une grande campagne pour l'égalité des salaires.

**Irène Joliot-Curie,**  
UFF,

**Mademoiselle Jolivot,**  
Journaliste, présidente du Cercle des femmes de notre temps, et du centre du MFPF de Lyon.

**Marie-Thérèse Joly,**  
Membre de l'UFCS, dirige à partir de 1965 le groupe d'étude de la régulation des naissances qui, en 1966, conclut sur la nécessaire libéralisation de la contraception.

**Suzanne Kieffé,**  
Elue au bureau directeur de l'UFF lors de son IIIe congrès (juin 1949). A partir du Ve congrès (novembre 1954) préside aux côtés d'Andrée Marty-Capgras la Commission des droits des femmes de l'UFF.

**Suzanne Kneubuhler,**  
Membre du MJF qu'elle représente au comité de liaison des problèmes du travail féminin à partir de 1969.

**Marcelle Kraemer-Bach** (1896?, Braila, Roumanie - 1990, Paris).  
Avocate, divorcée, tôt engagée à l'UFSF et au Parti Radical, elle multiplie ses activités envers la cause des femmes. Elle fonde une école d'oratrice au Musée Social et préside la Fondation Internationale des Avocates. En 1941 le Révérent Père Riquet la présente à Henri Frénay et elle entre au réseau "Gallia Kasanga" tout en étant infirmière. Après la guerre elle devient, avec Mme Thuillier-Landry, conseillère technique d'Henri Frénay au Ministère des prisonniers et déportés, bien qu'elle l'ait tenté, elle ne sera jamais une parlementaire. Par la suite elle continue son activité militante, elle donne de très nombreuses conférences notamment sur les régimes matrimoniaux, et elle cumule les fonctions de vice-présidente des Soroptimistes d'Europe et du RFR, de présidente de la Fédération Nationale de l'Union Professionnelle Féminine et de la Fédération des Femmes de Carrières Juridiques. Elle préside également également le Conseil National des Femmes Radicales et tente à plusieurs reprises la députation (notamment en 1951). Elle participe au MDF notamment sur la question de la réforme du régime matrimonial légal.  
Source : Bard, Marcelle KRAEMER-BACH, La longue marche, la pensée universelle, 1988, 273p

**Annie Kriegel, née Becker, puis Besse.**  
Entre dans la Résistance juive à l'âge de 15 ans, puis au PC. Brillante intellectuelle, ENS, agrégation.

**Suzanne Lacore,** Glandier, Corrèze, 30 mai 1875-Milhac-d'Auberoche, Dordogne, 6 novembre 1975)  
Institutrice, militante syndicaliste et socialiste, adhère à la SFIO dès 1906 et participe au groupe des femmes socialistes. Sous secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance dans le gouvernement de Front Populaire.

**Elisabeth de La Bourdonnaye,**  
Catholique, UFF.

**Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé,**

Médecin, elle découvre le contrôle des naissances en 1947 lors d'un voyage aux Etats-Unis. Elle tente d'abord de convaincre le milieu médical du bien fondé de la contraception, puis fonde en mars 1956, l'association loi 1901, Maternité Heureuse, dont elle devient présidente. Elle reste présidente ensuite de l'association devenue le MFPP qu'elle veut préserver de toutes dérives militantes, laïque, ou féministe. Devant la radicalisation croissante du mouvement, elle démissionne en 1967.

**Hélène Langevin,**

Secrétaire du Comité Mondial des Femmes contre la guerre et le fascisme, résistante dès 1940, déportée à Auschwitz, elle est élue députée communiste à la Libération.

**Jeannette Laot, Landerneau, 1925-**

Ces parents tiennent une boucherie. Son père, gazé et traumatisé par la guerre de 14-18, meurt quand elle a quatorze ans, une soeur, deux frères. Quitte l'école après le certificat d'étude, pour aider à la boutique. Toute son adolescence se déroule sous la guerre, un des ses frères fait de la Résistance, sa famille, patriote, refuse de servir les allemands et les collaborateurs. Devient modiste puis travaille à la manufacture de tabacs de Morlaix. Avec d'autres jeunes ouvrières, elle monte une section CFTC. En 1954 devient permanente syndicale et part à Paris, où elle se rapproche du courant minoritaire. En 1961 elle est élue au Conseil Fédéral et elle rejoint alors la commission féminine confédérale où elle remplace Simone Troisgros au poste de secrétaire en 1967. Avec Aimée Jeantet elle entreprend toute une recherche sur la condition féminine qui la conduit à remettre en question la vision maternaliste de la syndicale. Elle participe également au MDF.

Source: Jeannette LAOT, Stratégie pour les femmes, Paris, Stock, 1977.

**Edmée de La Rochefoucauld (1895-1991),** née de Fels, père diplomate, réformé converti au catholicisme, elle reçoit une éducation très religieuse. Mariée à Jean de La Rochefoucauld, aviateur pendant la guerre, quatre enfants. Elle connaît l'UNVF grâce à sa mère, et en devient la présidente après avoir refusé celle de la Fédération des Femmes Française. Après la guerre elle continue la présidence de l'organisation devenue l'Union Nationale des Femmes, jusqu'en 1964 où elle se fonde dans le Comité International de Liaison des Associations Féminines. Après la guerre elle souhaite accéder à la députation sous la bannière du Parti Républicain de la Liberté de Frédéric-Dupont, mais elle n'obtient pas de place sur les listes, en raison de préjugés de classe pense-t-elle. A nouveau elle tente sa chance avec le RPF pour finalement s'effacer devant la candidature de Jean Taittinger. Après quoi elle milite pour le droit à la vie des populations civiles lors des guerres et travaille avec son frère à la Revue de Paris.

Sources: Bard; Edmée de LA ROCHEFOUCAULD, Flashes, Paris, Grasset, 1982, 232p.

**Jeanne Lebrun,**

Ancienne responsable de L'Union des Jeunes Filles Chrétiennes, chargée du travail "jeunes femmes" dès 1946, secrétaire à plein temps du MJF à ses débuts. Célibataire.

**Françoise Leclercq,**

Catholique, élevée dans un milieu traditionnel, mariée, quatre enfants rencontre la résistance grâce au professeur Leibovici qui l'opère de l'appendicite, elle lui propose son appartement pour les réunions puis souhaite avoir un rôle plus actif, on lui propose alors d'aller au comité directeur de l'UFF. Elle accepte et rédige un appel aux femmes catholiques.

**Marie-Hélène Lefauchaux,** née Postel-Vinay (Paris, 7ème 26 février 1904-Lake-Ponchartrain, Louisiane, 17 mars 1964)

Epouse de Pierre Lefauchaux, PDG de la Régie Renault à la Libération (décédé en 1955). Résistante aux côtés de son mari, elle participe notamment au Comité des oeuvres sociales de la Résistance, siège au titre de l'OCM à l'Assemblée consultative provisoire de Paris, élue à la première constituante, (tête de liste MRP dans l'Aisne), au Conseil de la République (1946-1947), puis au Conseil de l'Union française (1947-1958) membre du Conseil municipal de Paris, et du conseil général de la Seine (1945-1947), membre du Conseil économique et social de 1959 à 1962. Préside le CNFF de 1955 à 1963, le Conseil International des Femmes (1957) ainsi que l'Association des Femmes de l'Union Française. Préside la Commission de la condition de la femme de l'ONU, depuis sa création à sa mort. Meurt lors d'un accident d'avion.

Sources : Jean Pascal, le Conseil national des Femmes françaises.

**Marcelle Legrand-Falco,** (Paris, 75009, 17 septembre 1880-8 mars 1985)

Féministe philanthrope, fonde en 1926 l'Union temporaire contre la prostitution réglementée dont elle reste la secrétaire générale jusqu'à sa mort. Elle est aussi avant guerre vice-présidente du CNFF et membre du comité central de l'UFCS. Décorée de la légion d'honneur.

Source : Bard.

**Andrée Lehmann** (29 décembre 1893-23 janvier 1971):

Née dans une famille juive originaire d'Alsace, elle réalise de brillantes études malgré une vue très faible, Baccalauréat scientifique, licence en droit et barreau de Paris la même année (1921), Doctorat en 1923 (sa thèse porte sur la réglementation du travail féminin). Elle devient alors la fidèle seconde de Maria Vérone et participe activement aux campagnes suffragistes. Elle doit se cacher durant toute la guerre. Elle soignera ensuite jusqu'à sa mort son époux paralysé, le Docteur Séjourné. Après guerre elle assure seule la rédaction du Droit des femmes, et cumule les mandats et les activités: Vice présidente de l'Open Door, de l'Alliance Internationale des Femmes et de la conférence des ONG, membre du comité directeur de l'AFFDU jusqu'en 1968. Elle bataille notamment pour la réforme du régime matrimonial légale. Très liée aux femmes politiques qui la consultent souvent. Marcelle Devaud dit d'elle: "rebelle à tout compromis". Elle meurt après trois ans de maladie. Sources: Bard, "In Memoriam. Andrée Lehmann", Le Droit des Femmes, juin juillet 1971.

**Germaine Lelièvre,** communiste, organise les comités féminins, arrêtée à la fin 1942?

**Madame Lelièvre,** présidente de l'AFDU de 1951 à 1956, ensuite elle dirige la revue jusqu'en 1969 date à laquelle elle est nommée Maître Assistant à la Faculté des Lettres de Rennes.

**Rachel Lempereur, née Nuez.** (Lille, 14 février 1896-Saint-André nord, 8 octobre 1980).  
Institutrice, milite au Parti Socialiste dans la fédération du nord depuis 1928, secrétaire générale du syndicat des instituteurs depuis 1945, élue au comité des femmes socialiste en 1935. Résistante, députée du Nord de 1945 à 1958, surtout active en ce qui concerne l'Education Nationale, membre de comité directeur du parti depuis 1949.  
Sources : Jean Pascal, La femme socialiste, N°37 décembre 1950.

**Pradine Lenoble, née vers 1941.**  
Institutrice, organisatrice de la « maternelle fraternelle » de la Sorbonne occupée en 1968. Elle fonde ensuite l'Association pour les centres de la petite enfance en août 1968.

**Suzanne Lilar,**  
Romancière, auteure d'un essai sur le couple et d'un autre sur le Deuxième sexe. Epouse du ministre de la justice belge, et mère de la romancière Françoise Mallet-Joris.

**Irène de Lipkowski, née Marie** (Dun-sur-Auron, Cher, 3 décembre 1898-)  
Fille du Dr Auguste Marie, psychiatre précurseur et de Daria Mania, d'origine russe, qui sont des républicains convaincus. Epouse Henri de Lipkowski (ingénieur, beau-fils de Charles Dumont) en 1917, ils ont quatre enfants. Aide son père, devenu maire d'Orly et conseiller général de la Seine, en faisant de l'action sociale et luttant contre les taudis de cette banlieue. Sa vie bascule lors de la deuxième guerre, ses proches entrent dans la Résistance, elle perd son mari (membre de "Ceux de la libération", déporté à Buchenwald) et son fils cadet (volontaire dans les FFL du général Leclerc). A la Libération elle se consacre à la fédération nationale des déportés de la Résistance, s'occupe des familles de déportés au ministère d'Henry Frénay et participe à la fondation de l'Association Nationale des Familles de Résistants et d'Otages Morts pour la France (déléguée à ce titre au procès de Nuremberg). Fondatrice avec Marcelle Devaud de l'éphémère mouvement "Femmes Françaises" puis du CLAF qu'elle préside après 1965, présidente également de la LFDF après la mort d'Andrée Lehmann, membre du comité d'honneur du MFPF à partir de 1964. Gaulliste de gauche, elle tente sans succès en 1947 de doter le RPF d'une commission féminine (avec Marianne Verger et Marcelle Crespin), elle est élue députée sur la liste RPF en 1951, mais siège parmi les non inscrits.  
Sources : Guéraiche, Pascal, Dore-Audibert et Morzelle, Révolutionnaires silencieuses, op. cit.

**Hélène Mabile, (1917-?)** D'origine juive, participe à la création en 1936 des Jeunes Filles de France, adhère au parti communiste un an plus tard, syndicaliste à la CGT. Emprisonnée à Rennes puis déportée à Ravensbrück. Elle sera la secrétaire de Benoît Frachon et estime qu'il faut une attention spécifique portée aux femmes.

**Raymonde Machard, (1889- Neuilly, 25 avril 1971).**  
Epouse d'Alfred Machard, écrivain. Fondatrice et directrice du Journal des femmes, romancière et essayiste, ses oeuvres abordent les problèmes féminins : L'oeuvre de chair, (1929); La passion, roman de l'amour, (1929), Les françaises, ce qu'elles valent, ce qu'elles veulent, (1945) et Les femmes cachées (1949). Tant dans sa revue que dans ses livres, Raymonde Machard fait montre d'un grand modernisme sur toutes les questions de sexualité et de contraception.

**Germaine Malaterre-Sellier, Née Sellier (Paris, 21 mai 1889-?)**  
Catholique progressiste proche de Marc Sangnier, militante de la paix et active suffragiste.  
Après guerre elle préside l'UFE et est membre du comité directeur du CNFF.

**Françoise Mallet,**  
Fille de Suzanne Lilar, romancière, écrit sur la condition féminine.

**Clara Malraux,**  
Romancière, résistante, elle participe un temps à l'UFF et donne quelques livraisons à sa revue Femmes Françaises, participe aux Amies de la paix en 1947.

**Melle Madeleine Martinache: ?-13 nov. 1967):** Avocate depuis 1923, déportée à Ravensbruck et Holleischen, médaille de la résistance, adjoint au maire de Lille de 1947 à 1954, députée du Nord de 1958 à 1962. présidente du groupe de Lille de l'AFFDU durant 25 ans.

**Marie Martinie-Dubousquet,**  
Vice présidente, puis présidente (1955-1965) de l'UFCS, épouse d'un médecin, mère de deux filles.

**Andrée Marty-Capgras, née Capgras (Montauban, Tarn-et-Garonne, 16 juin 1898- Paris, 19 juin 1963)**

Fille d'Antoine Capgras, député socialiste. Elue au Comité national des femmes socialiste en 1932. Avocate, membre du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. résistante dans « Action socialiste », A la Libération elle est cofondatrice du Secrétariat Féminin de la SFIO, puis elle quitte ce parti, participe au Parti socialiste unitaire en 1948, puis se rapproche des communistes. Devient journaliste à Libération, où elle tient la chronique « Si toutes les femmes du monde ». Membre de l'UFF, elle est élue au bureau directeur lors du IIIe congrès (Juin 1949), elle devient vice-présidente. Directrice de la commission des droits des femmes de cette même association à partir de 1954. Elle est également une des fondatrices de la MH.

Source: Maitron.

**Suzanne Masse,**  
Secrétaire générale adjointe du MFPPF, elle participe également au MDF.

**Henriette Mazoué, (1898-1965).** Père professeur de l'Ecole des Chartres, directeur de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes et membre de l'académie des Inscriptions et des Belles Lettres, Mère artiste peintre. Lycée Fénelon, licence de Science Naturelle à la Sorbonne en 1923, doctorat en 1928, en 1930 devient professeur à l'Ecole des Hautes Etudes. Mariée depuis 1924 avec un polytechnicien, 4 enfants sans interrompre sa carrière, participe activement à l'AFFDU après guerre, trésorière adjointe en 1951, secrétaire générale en 1955, présidente en 1962.

**Emilienne Moreau,**  
Socialiste, résistante. Cofondatrice du Secrétariat Féminin de la SFIO, crée au 38e congrès de la SFIO.

**Marie-Thérèse Moreau, Mlle**

Avocate à la cour. Membre du comité directeur de l'UNVF durant les années trente. A la Libération elle est membre du comité directeur de l'UNF. Chevalier de la Légion d'honneur.

**Madame Marjorelle,**

Secrétaire générale du CNFF durant la présidence d'Hélène Lefauchaux.

**Andrée Michel, née à Golfe-Juan,**

Licenciée en droit et philosophie, professeur en collège, elle s'engage à la Libération comme assistante sociale dans l'armée. Doctorat de sociologie en 1959, elle est chargée de recherche au CNRS. Milite au Planning Familial et au MDF. Auteure de nombreux travaux sur la condition féminine et notamment en collaboration avec Geneviève Texier La condition de la Française d'aujourd'hui.

Source: notice biographique de La condition de la Française d'aujourd'hui, Paris, Gonthier, 1964.

**Marianne Monestier,**

Journaliste, essayiste, romancière, mère de 7 enfants.

**Thyde Monnier,**

Romancière, partisane précoce de la libération sexuelle des femmes.

**Germaine Montreuil Strauss, (1883-1970),**

Licenciée en Sciences Naturelles, Docteur externe des hôpitaux, mais elle n'exerce pas. Fondatrice et présidente du comité d'éducation féminine de la Société Française de Prophylaxie Sanitaire et Morale, en 1927 premier livre d'éducation sexuelle "Maman dis moi". Fondatrice de la section française de l'AFFM. A la libération fait une enquête aux EU sur l'éducation sexuelle, membre de l'AFFM, vice présidente de l'AFFDU en 1951-52 et présidente en 1956-57. Partisane de longue date du contrôle des naissances et de l'éducation sexuelle.

**G.Monod, Mme,**

Mouvement Jeunes Femmes, MFPPF.

**Germaine Mornand,**

Ecrivaine, collabore à La femme dans la vie sociale. Auteure d'une biographie de Daisy Georges-Martin (voir à ce nom)

**Sylvaine Moussat,**

Membre de l'équipe nationale du MJF, dispose à partir de 1955 d'un mi-temps rétribué pour l'organisation du mouvement.

**Jane Nemo, 1865?-1968?**

Célibataire elle élève ses neveux et nièces devenus orphelins. Fonctionnaire à la préfecture, puis représentante d'une maison de dactylographie. Membre de l'UFSC. Participe au RFR puis au MDF. Jusqu'en 1967, elle interroge les candidats aux élections législatives sur leurs intentions pour les femmes. Chevalier de la légion d'honneur et du mérite national.

Source: texte de Marcelle Kraemer-Bach dans La femme du XXe siècle, N°13, décembre 1968.

**Mathilde Niel,**

**Catherine Oboda,**

Journaliste à Femmes Françaises, à la Libération elle signe de nombreux articles sur l'extermination des juifs.

**Marie-Thérèse Ouvrard, (1908-)**

Chirurgien dentiste (dans la même promotion que son amie Danielle Casanova), membre du Comité des chirurgiens dentistes du Front populaire, puis de la Centrale sanitaire internationale, (liée aux Brigades internationales, cette centrale soutient médicalement les républicains espagnols). Entre dans la Résistance dès décembre 1940, rejoint le Front National en 1941. Nommée par le Comité de Libération de Paris, maire adjointe du VIIIe arrondissement. Participe à diverses associations : Femmes de fusillés et déportés de Mathilde péri, Paix et Liberté de Gabrielle Duchêne et UFF. Mariée, deux enfants.

**Yvonne Pagniez,**

Conseillère nationale de l'UFCS. Déportée politique à Ravensbrück d'où elle parvient à s'enfuir. Publie en 1947 Scènes de la vie du bagne, Paris, Flammarion sur sa déportation. Elle écrit ensuite régulièrement dans la revue de l'UFCS, elle est conseillère nationale de l'UFCS.

**Françoise Parturier,**

Journaliste, romancière.

**Marie-Hervé de Peslouan,**

Fondatrice et présidente du Centre d'Information des Cadres Féminins (1965), elle participe également au MDF.

**Germaine Peyroles, née Marlot, (Montaigu, Jura, 22 mars 1902-Paris, 26 octobre 1979)**

Licenciée en Droit, avocate à la cour d'appel de Paris, mariée, quatre enfants. Secrétaire générale de la fédération féminine du Parti Démocrate Populaire, adhérente à l'UFCS, suffragiste, résistante. Elues MRP aux deux Assemblées constituantes, puis à l'Assemblée nationale.

Source: Pascal.

**Marguerite Pichon-Landry (1878-1972), née Landry,** appartient à une famille corse de juristes et d'universitaires, soeur de la doctoresse Thuillier-Landry, fondatrice de l'association des femmes médecins et d'Adolphe Landry (radical, ancien ministre). Son époux est un éminent juriste. Elle organise avec Adrienne Avril de Sainte Croix les Etats généraux du Féminisme de 1929, elle préside le CNFF à partir de 1932. Médaillée de la Résistance, chevalier de la légion d'honneur, elle est en 1951 la co-fondatrice et la vice présidente de l'Union Fédérale de la Consommation.

**Germaine Poinso-Chapuis**, née Chapuis. (Marseille 6 mars 1901-marseille 20 février 1981).

Fille d'un négociant, inscrite au barreau de Marseille depuis 1921. Elle participe à de nombreuses associations féminines (CNFF, LFDF, UFCS) et à la mouvance de la démocratie chrétienne (fondatrice de la section féminine de Marseille du Parti Démocrate Populaire). Pendant la guerre elle fait du renseignement, organise des évasions et s'active aux services sociaux du MLN, médaillée de la Résistance. A la Libération elle est membre du Comité Départemental de Libération des Bouches-du-Rhône et désignée au conseil municipal de Marseille. Elue députée MRP à la première et deuxième constituante, elle siège au Parlement jusqu'en 1956. Ministre de la santé publique et de la population de novembre 1947 à juillet 1948, vice-présidente de l'Assemblée Nationale de janvier 1949 à janvier 1950. Le décret qui porte son nom vise à subventionner l'enseignement privé.

Epouse d'un avoué, Poinso, avec qui elle a deux enfants.

Sources : Florence Montreynaud, Le vingtième siècle des femmes, paris, Nathan, 1989, 731p.; Jean Pascal.

**Madame Puech**, présidente de la commission des relations extérieures de l'AFFDU durant la deuxième guerre, ex professeur à l'université McGill de Montréal. Avec Mme Cazamian elle organise un réseau d'aide aux réfugiés lors de la guerre.

**Maria Rabaté**,

Venue du Comité Mondial des femmes contre la guerre et le fascisme, organise les comités féminins de la zone nord.

**Marianne Rauze**, née Gaillarde (1874?-1959 Perpignan)

Entre au syndicat des dessinateurs en tapisserie en 1898, à celui des employés en 1906, adhère au PS en 1907 et crée le premier groupement des femmes socialistes dans la Fédération de la Seine. Membre du comité de la LFDF (1911). Elle collabore à La femme socialiste, et à La suffragiste, fonde le journal L'Equité, et dirige le Populaire. Auteure de deux brochures, "le féminisme économique" et "le féminisme intégral contre le féminisme bourgeois". Pacifiste, proche de Paul Lafargue, elle s'oppose à l'Union sacrée, Active dans la guerre d'Espagne pour faire passer les avions, résistante au côté de Suzanne Buisson. A la Libération elle devient conseillère municipale à Perpignan, elle est aussi membre de la commission nationale. Publie aussi des poèmes, et des ouvrages pour la jeunesse. Source, C. Bard, La femme socialiste, N°35, Septembre-octobre 1950.

**Marie-Thérèse Renard**,

Membre de l'UFCS.

**Marthe Richard**, née Betenfeld (15 avril 1889 - ?)

Issue d'un milieu très pauvre, elle ne peut continuer ses études et travaille comme bonne et couturière, tôt révoltée contre sa mère et le destin des femmes elle part dans la capitale et devient blanchisseuse. Elle travaille pour les services secrets durant la première guerre. Par ses activités de résistante elle est placée sur la liste du 5ème secteur aux municipales de Paris, et est élue. C'est ainsi qu'elle découvre les prisons de femme et l'importance de la prostitution, après avoir pris conseil auprès de Mme Legrand-Falco elle obtient du conseil municipal la fermeture des maisons de tolérance.

Source: Marthe RICHARD, Mon destin de femme, Paris, Laffont, 1974, 377p.

**Lucile Richard-Mollard**, secrétaire de l'Alliance des Equipes Unioniste, et secrétaire générale de l'Alliance Féminine en 1950.

**Claude Rigal-Journé**, née Rigal.

Un des premier cadre du MJF, ancienne secrétaire de rédaction de Réforme, mariée, mère de deux enfants en, élève sa jeune soeur, rédactrice de la revue.

**Jenny Roudinesco**, née Weiss (8 octobre 1904-)

Cadette de 10 ans de Louise Weiss. Epouse Alexandre Roudinesco, de vingt ans son aîné, d'origine juive roumaine, médecin. Elle est médecin chef des hôpitaux en 1928 puis fait des études de neurologie et de psychiatrie pour découvrir la psychanalyse après la guerre. Elle rejoint Lacan et Françoise Dolto. Résistante (elle fournit de faux diagnostics aux récalcitrant du STO) elle participe ensuite aux débuts de l'UFF (où se trouve son amie Elisabeth de la Bourdonnaye) et publie une chronique médicale dans la revue Femmes Françaises. Quitte cette organisation en 1946 après des désaccords avec Jeannette Vermeersch.

Sources : Elisabeth Roudinesco, Généalogies, Fayard, 1994; Renée Rousseau, les femmes rouges op. cit.

**Simone Rollin**, (5 septembre 1910, Montendre, Charente-Inférieure-).

Présidente des Equipes Féminines du MRP de novembre 1944 à 1947. Elue à la première Assemblée Constituante, puis au conseil de la République en novembre 1946. Dépose un projet de loi tendant à rendre obligatoire l'enseignement ménager. Mariée, mère de 6 enfants.

Sources: Guéraiche, Pascal.

**Yvette Roudy**, (Pessac, Gironde, 10 avril 1929-).

Milieu familial modeste, son père est employé de mairie, sa mère meurt quand elle a douze ans. Elle travaille comme dactylographe dès l'âge de 16 ans, puis prend des cours du soir pour passer son baccalauréat. Epouse Pierre Roudy, ils séjournent à Glasgow en 1952 et 1953. Elle rencontre Colette Audry par l'intermédiaire de son mari, qui lui confie la traduction de « The Feminine Mystique de Betty Friedan. Elle adhère au MDF, dont elle devient la secrétaire générale, très active dans la rédaction de la revue. Auteure de plusieurs ouvrages sur les femmes (voir sources). Rentre à la GLFF après 1968.

Sources: Interview du 26 septembre 1994, Yvette ROUDY. A cause d'elles, Paris, Albin Michel, 1985, 234p.

**Pierrette Sartin**,

Haut fonctionnaire, travaille successivement au ministère de l'Industrie, du Plan puis des affaires étrangères. Enseigne à l'université du Québec. Experte consultante de l'OCDE, écrit des ouvrages sur la condition féminine.

**Louise Saumoneau**,

SFIO ancienne manière.

**Suzanne Schreiber-Crémieux**, née Crémieux, (1895-1976)

Venue d'une famille juive et libre-penseuse, son père est député puis sénateur de Gard, très influent au parti radical. Mariée, quatre enfants, séparée depuis 1934. Vice-présidente du bureau parisien de l'UFSF, adhère au parti radical en 1924 et vice-président de son

comité directeur en 1929. Conseillère technique du Ministre de la Santé elle est démise de ses fonctions du fait des lois raciales, elle se réfugie dans le midi où elle participe à la Résistance. Sénatrice du Gard de 1948 à 1977. Après guerre elle est membre du bureau directeur du RFR.

Source: Bard.

**Marguerite Schwab, (1887-1972).**

Ancienne sévrienne, agrégée d'histoire, présidente de la Ligue Féminine de l'enseignement, présidente de l'AFFDU de 1958 à 1960, membre du CLAF, du MDF et du conseil d'administration du MFPF (à partir de 1962). Partisane précoce de la libre contraception.

**Odette Simon-Bidaux, née Simon.**

Docteur en droit, avocate à Paris depuis 1920. Suffragiste elle est membre du CC de l'USFS, elle est également radicale. Après guerre elle devient secrétaire générale de l'UFE jusqu'en 1956 où l'Union est contrainte à la dissolution faute de finance et d'effectif militant. Elle est également au RFR.

**Evelyne Sullérot, (Montrouge, Hauts de Seine, 10 octobre 1924-)**

Fille de pasteur. Elle commence des études de Sciences Politiques que la guerre interrompt. Résistante, elle participe un temps à la fondation d'un nouveau parti à la Libération (sans doute le MRP), puis écoeurée, elle se retire de la vie politique. Mariée, elle se consacre quelques années à sa famille puis reprend ses études à l'âge de 32 ans. Elle passe un doctorat d'histoire. En 1956, elle prend contact avec M.-A. Lagroua Weill-Hallé, toutes deux réunissent quelques amies et décident ensemble de fonder la MH (8 mars 1956), elle en est la secrétaire générale. Professeure à l'Institut de Presse en 1963, professeure visiteuse à l'Université Libre de Bruxelles en 1965, où elle enseigne l'histoire du travail féminin, journaliste professionnelle en 1966 et chargée de cours à Nanterre en 1967. Elle codirige la collection « elle veut vivre » des éditions Fleurus. Membre du MDF, elle se présente aux législatives de 1967, sans succès.

**Hélène de Suzannet, née de Mareuil (Paris 75008 20 octobre 1901-Paris 75016, 23 décembre 1961)**

Epouse en 1922 Jean de Suzannet, député de la Vendée de 1936 à 1940, cinq enfants. Durant la guerre, elle est bénévole de la Croix-Rouge, membre des réseaux Comète et Vanneau. Incarcérée à Fresnes en juin 1943, placée sous surveillance policière ensuite pour raison de santé. Elle participe à la fondation des Françaises Libres en 1945. Elue à la 1ère assemblée constituante, elle siège dans le groupe PRL. Non réélue par la suite.

Sources : Jean Pascal, L'UNF revue des électrices.

**Colette Tainturier-Astier,**

Radicale, candidate aux législatives de 1951, membre du bureau directeur du RFR et présidente au début des années soixante de la l'Union Nationale des Soroptimistes de France.

**Renée Tessier,**

Radicale, trésorière du RFR.

**Geneviève Texier,**

Issue d'une famille catholique, agrégée de philosophie en 1945, membre de l'AFFDU, dans laquelle elle impose le débat sur la contraception. Elle milite activement au Planning Familial est signataire en 1959 d'un appel pour faire réviser les positions de l'Eglise. Publie de nombreux articles et en commun avec Andrée Michel La condition de la Française d'aujourd'hui.

**Marguerite Thibert, née Javouhi, (31 janvier 1886-14 novembre 1982).**

Issue de la petite bourgeoisie de Chalon sur Saône, (son père est quincaillier), mariée à Georges Thibert dont elle devient veuve en 1915 avec une petite fille. Elle reprend alors ses études, jusqu'au doctorat de lettre (thèse en 1926 sur le féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850). Elle adhère à l'AFFDU, et à l'UFSF, pacifiste, elle est membre de la SFIO depuis 1912. Après son doctorat elle travaille au Bureau International du Travail, où elle est chef de section et chargée du travail des femmes et des jeunes de 1929 à 1957. Elle suit le BIT durant la guerre au Mexique et au Canada. Après guerre elle est experte internationale auprès de l'OIT. Elle reste une experte toujours très écoutée par les associations auxquelles elle demeure liée, l'AFFDU, le MDF.

Sources: Bard, Maitron.

**Edith Thomas, (Montrouge, 23 janvier 1909-7 décembre 1970),**

Née d'un couple de fonctionnaires éclairés, catholiques non pratiquants et mariés civilement. Père ingénieur agronome au Ministère de l'Agriculture, mère institutrice. Se convertit au protestantisme à 16 ans. Chartiste de formation, journaliste, écrivaine. Elle réalise de nombreux reportages sur la guerre d'Espagne. Elle rejoint le PC durant l'Occupation, publie des récits aux éditions de Minuit sous le nom de Jean le Guern, et collabore au réseau de Pierre Lescure, membre du Conseil National des Ecrivains qui se réunit chez elle durant la clandestinité. A la Libération, collabore aux Femmes françaises, et est membre du comité directeur de l'UFF, mais elle démissionne bien vite (janvier 1945) ne supportant pas la médiocrité de la revue. Quitte le PC au moment de l'affaire Tito. Fonde l'Union des écrivains pour la liberté, milite pour la liberté d'information lors de la guerre d'Algérie. Auteure de nombreux ouvrages historiques sur les femmes (voir les sources).

Sources: introductions de Dorothy Kaufmann au Témoin compromis et Pages de journal, éditions Viviane Hamy, 1995; Maitron.

**Jacqueline Thome-Patenôtre, née Thome (Paris 16e, 3 février 1906-)**

Fille d'André Thome, avocat, député en 1913 et mort en 1917 à Verdun. Epouse en 1925 Raymond Patenôtre, ancien ministre, député, maire de Rambouillet, mère de deux enfants. Sénatrice de Seine-et-Oise de 1946 à 1958, députée de Seine-et-Oise de 1958 à 1967 puis des Yvelines de 1967 à 1978, maire de Rambouillet de 1947 à 1983. Radicale elle siège sur les bancs de la gauche (RGR, Entente Démocratique, Rassemblement Démocratique, FGDS, PS, Radicaux de gauche). Présidente du Rassemblement des Femmes Républicaines depuis 1946. Elle joue un rôle important dans la réforme des régimes matrimoniaux ainsi que dans la réforme de la loi 1920.

Sources : Guéraiche, Pascal.

**Thuillier-Landry, (? - été 1962, corse) soeur de Marguerite Pichon-Landry et tante d'Hélène Campinchi. Doctoresse en médecine psychiatrique, veuve à 22 ans. Elle est secrétaire de l'UFSF pendant la première guerre, elle préside ensuite la section hygiène du**

CNFF, devient secrétaire de l'Union féminine pour la SDN et fonde l'Association des Femmes Médecins. A la Libération, elle dirige le service des affaires familiales au ministère des prisonniers de déportés, puis elle se tourne vers le service sociale d'aide aux émigrants.

**Marcelle Tinayre**, née Chasteau (Tulle, 1861- Grosrouvre, Ile de France, 1948).  
Ecrivaine, journaliste, collabore à La Fronde, La Française, et Le journal de la femme. Participe également au CNFF en 1913. Auteure de roman féministe (La rebelle, 1905), épouse d'un graveur, trois enfants.  
Sources : Bard, Le journal de la femme.

**Lucile Tinayre-Grenaudier**, née Tinayre.  
Fille de la précédente, avocate (1921), première femme membre du conseil de l'ordre des avocats, active à la LFDF et au CNFF, comme sa mère elle collabore aussi au Journal de la femme, de Raymonde Machard. Participe dans les années soixante au MFPPF et notamment à la commission chargée d'élaborer une proposition de loi. Epouse du Dr Grenaudier, mère de deux fils.  
Sources : Bard. Archives du planning

**Jacqueline Tonnet-Imbert** (1913-)  
Avocat à la cour de bordeaux, secrétaire générale du Club Soroptimiste de Bordeaux de 1954 à 1958, présidente du groupe CNFF d'Aquitaine et présidente du CNFF à partir de 1970. Mariée depuis 1941 à un ingénieur agronome, deux fils.  
Source: CNFF.

**Madeleine Tric**,  
Une des premières responsable du MJF aux côtés de Jeanne Lebrun, secrétaire générale du MJF, participe à la fondation de la MH, elle en est la secrétaire administrative puis demeure dans le conseil d'administration du MFPPF.

**Simone Troisgros**,  
Secrétaire de la commission féminine confédérale de la CFTC de 1947 à 1967.

**Marie-Claude Vaillant-Couturier**. (3 novembre 1912-)

**Catherine Valabrègue**,  
Vice-présidente du MFPPF, auteure de livres sur la contraception, l'avortement et la condition masculine (voir sources), elle dirige la collection « vie affective et sexuelle » chez Casterman.

**Marianne Verger**, originaire d'Algérie, elle parle l'arabe et le berbère, présentée comme une féministe proche de Maria Veronne et Cécile Brunschvicg. Elle détient la croix de guerre et la médaille de la Résistance, fondatrice et animatrice de "Ceux de la Libération" du XVIIe arrondissement. Membre de l'Assemblée Consultative Provisoire, Conseiller de l'Union Française. D'abord radicale-socialiste (1945), elle préside avec Jacqueline Thome-Patenôtre le RFR, puis elle entre au RPF à sa création et tente aux côtés d'Irène de Lipkowski de fonder une commission féminine, puis elle devient vice présidente du comité directeur du RGR. Elle agit pour l'accès des femmes à la magistrature et à l'ENA ainsi que pour l'égalité des droits des musulmanes.

**Jeannette Vermeersch**, (26 novembre 1910, la Madeleine, Nord-)

Née dans une famille ouvrière, travaille à l'âge de 12 ans dans les filatures, membre des jeunesses communistes à 20 ans elle siège au bureau national de 1932 à 1934, désignée à la commission des jeunes syndiqués de la CGTU. Elle rencontre Maurice Thorez à l'école des cadres de Moscou. En 1936 elle crée avec Marie-Claude Vaillant-Couturier, Danielle Casanova et Claudine Chaumat l'Union des jeunes filles de France. Avec Maurice Thorez elle est à Moscou durant la guerre et revient en 1944. Elue au bureau politique du PC. UFF.

**Jane Vialle**, Congo 27 août 1906-accident d'avion 9 février 1953.

Journaliste, résistante, sénatrice jusqu'en 1952 où elle s'occupe de l'outre-mer. Membre de la LFDF après-guerre. Participe au comité spécial sur l'esclavage à l'ONU, elle s'active pour que soient inclus la dévolution des veuves aux héritiers, l'achat des épouses et la prostitution des enfants.

Source: Le droit des femmes, janvier-février 1953.

**Eliane Victor**,

Journaliste télévisuelle ("5 colonnes à la une"), anime l'émission "les femmes aussi" à partir d'avril 1964.

**Andrée Viollis**, née Jacquet de la Verrrière (Mées, Basses-Alpes, 9 décembre 1879-Paris, 10 août 1950)

Grande reporter durant l'entre-deux-guerres, membre du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme. Elle co-dirige Vendredi de 1935 à 1938. Suffragiste elle est membre du groupe de paris de l'UFSF. Résistante, elle se rapproche des communistes et écrit quelques articles dans Femmes Françaises à la Libération.

**Louise Weiss** (25 janvier 1893, Arras, Pas de Calais - 26 mai 1983, Paris)

Agrégée de Lettres, diplômée d'Oxford, journaliste grand reporter, elle fonde et dirige des organes de presse comme l'Europe Nouvelle(1918-1934), La femme nouvelle (1934), ou des centre de formation comme L'Ecole de la Paix. Elle organise plusieurs manifestations spectaculaires pour le suffrage féminin. En 1938 elle est secrétaire générale du Comité des réfugiés créé par le ministère des Affaires étrangères. De 1942 à 1944 elle devient Valentine, agent 1410 du réseau "Patriam Recuperare". Tentée par la carrière politique elle est refusée et par le Parti Radical et par Georges Bideault alors qu'il était chargé par de Gaulle de trouver des femmes politiques. Elle attribue ces échecs au manque de courage des hommes politiques qui cherchent avant tout des femmes dociles et se lance dans le journalisme international, tout en continuant de militer pour l'Europe.

Source: Louise Weiss, Mémoires d'une Européenne, tome V, Tempête sur l'occident. Paris, Albin Michel, 1976, 523p.

**Monique Wittig**,

Romancière féministe.

**Anne Zelenski,**

Professeure agrégée de Lettres, elle prend contact avec Andrée Michel après avoir lu son livre. Celle-ci lui conseille de rejoindre le MDF où elle fonde le groupe FMA.

Source: Annie de PISAN et Anne TRISTAN, Histoires du MLF, Paris, Calman-Lévy, 1977, 262p.



